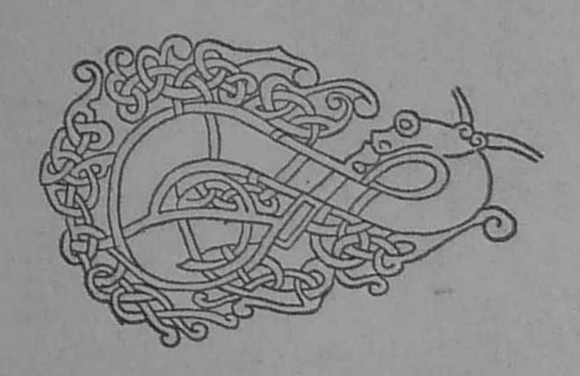
COLLECTION LINGUISTIQUE

62

LÉON FLEURIOT

Agrégé de l'Université

DICTIONNAIRE DES GLOSES EN VIEUX BRETON



Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

1964

LÉON FLEURIOT

Dictionnaire des gloses en vieux Breton

CORRIGENDA

p. 4, l. 10, lire : ait.

p. 7, l. 14, lire : phrase.

p. 8, l. 9, lire : Zentralblatt.

p. 19, l. 3 du § 16, lire : *Pont caupal hint.*

p. 25, à 3 l. du bas, lire : les exceptions sont.

p. 51, col. 2, sous *acal*, l. 14 ; **a(n)cel* supposerait un britt. **ande-kel-* ?

p. 60, col. 1, 4 l. du bas, sous 2) *am*, lire : *am-* vient de *an-*.

p. 112, col. 2, 3 l. du bas, sous *coel*, lire : v. angl. *hǣl*. La parenté de *caelum* avec *coel* est discutée. W. Hof. 2, 131 (et non 139).
col. 1, sous *cod* (2), l. 9, lire : rac. **kad.*

p. 113, col. 1, sous *coicel*, l. 3, lire *queiguel.*

p. 130, col. 1, sous *daureth* lire *foedam* (deux fois).
col. 2, sous *debei*, l. 4, lire : forme *devout* à l'infinitif.

p. 131, col. 1, sous *deceuinient*, l. 16, lire : 1118-1120, sur la rac.

p. 135, col. 2, sous *(der(u))*, l. 7, lire : on le voit.

p. 138, col. 1, sous *dicomit*, 4 l. du bas, lire : *mit* par.

p. 175, col. 2, *gerent grec*. Le scribe semble avoir compris à sa façon une gl. irl. préexistante ; cf *gerind grecdae* Thes. Paleohib. 2, 77. Il aurait vu dans *gerind* le rad. *ger* « mot » bien connu de lui ; cf aussi le cas de *glainninet.*

p. 187, col. 2, sous *gueld*, l. 18, lire : **welt-*.

p. 194, col. 1, sous le deuxième *guo...*, l. 1, lire : Orléans 221.

p. 219, col. 2, sous *imladum*, rajouter : gall. anc. *ladu* CA v. 769, note.

p. 234, col. 1, sous 2) *it*, l. 15, lire : ne permettent pas.

p. 253, col. 1 lire *meid bron* (et non *bronn*).

p. 299, col. 1, sous *roiau*, lire : Orléans 221.

p. 306, col. 2, sous *soeul*, l. 9, lire : rapprochement fait par Stokes.

p. 310, col. 1, sous *tal*, l. 7, lire : (payer) par provision.

p. 319, col. 1, sous *treit*, l. 10, à la place de « et reste inexpliqué », lire : « ; le rapport du sg. avec le pluriel fait difficulté ».

p. 322, col. 1, sous *trom den*, l. 6, lire : bret. moy. mod.

Note. — Nous avons jugé inutile de relever quelques autres coquilles que le lecteur corrigera facilement lui-même.

DICTIONNAIRE
DES GLOSES
EN VIEUX BRETON

COLLECTION LINGUISTIQUE

62

LÉON FLEURIOT

Agrégé de l'Université

DICTIONNAIRE DES GLOSES EN VIEUX BRETON

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

1964

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage est une sorte de Corpus des gloses en Vieux-Breton, classées par ordre alphabétique.

On trouvera, au § 4 de l'introduction, des détails sur son contenu formé pour plus de la moitié de gloses déjà éditées dans des publications très diverses, pour le reste, de gloses découvertes au cours d'une prospection systématique de manuscrits du IXe siècle.

Une « Étude linguistique du Vieux-Breton » comportant un essai de grammaire est en préparation. Elle utilisera les matériaux contenus dans le présent ouvrage et les très nombreux noms de personnes, de lieux, les termes juridiques, les noms communs, contenus dans les Cartulaires vieux-Bretons.

Un troisième ouvrage doit grouper sous forme de Dictionnaire ces termes vieux-Bretons contenus dans les Cartulaires, de manière à constituer une sorte de « Holder » vieux-Breton, beaucoup plus bref d'ailleurs que l'« Altceltischer Sprachsatz ».

L'introduction du présent ouvrage devra être consacrée principalement à l'étude de deux problèmes peu connus : tout d'abord l'étude des sources des gloses en Vieux-Breton, puis l'examen des caractères distinctifs des gloses vieilles bretonnes et vieilles galloises.

Ces gloses se rencontrent en effet souvent dans les mêmes manuscrits, car, à cette époque reculée, les parties du monde brittonique étaient reliées et non divisées par la mer, et la séparation réelle des pays brittoniques ne commence qu'à partir du Xe siècle.

Nous devons rappeler ici tout ce que cet ouvrage doit aux travaux de Loth, Ernault, Sir I. Williams, H. Lewis, J. Lloyd Jones, Vendryes, K. Jackson... sur le Celtique, aux conseils et aux observations, à l'appui de MM. Lejeune et Martinet, enfin et surtout à l'enseignement de M. Bachellery.

Les erreurs éventuelles sont dues uniquement à l'auteur. Par contre beaucoup d'omissions sont volontaires. Il a été jugé inutile et matériellement impossible d'alourdir ce travail en citant d'innombrables termes plus ou moins apparentés aux mots étudiés ; ces termes figurent dans de nombreux dictionnaires des langues modernes ou dans les dictionnaires étymologiques bien connus des spécialistes.

INTRODUCTION

Nous nous proposons dans cette introduction de donner d'abord de brèves indications sur les sources des gloses en vieux Breton.

Puis il sera nécessaire de faire une étude rapide sur les traits communs et les traits distinctifs des langues brittoniques vers le IXe siècle.

Cette étude est nécessaire en raison du problème déjà évoqué que pose la présence de gloses présentant les caractères du vieux-Gallois, dans des manuscrits d'origine bretonne, au milieu de gloses présentant les caractères du vieux-Breton.

Il sera enfin nécessaire de donner au lecteur des indications générales sur la période du vieux-Breton, pour expliquer ainsi l'existence, ou plus exactement la survivance d'une quantité relativement considérable de gloses en vieux Breton datant en majorité du IXe siècle, alors que les quatre ou cinq siècles suivants n'offrent rien de comparable comme document en Breton.

CHAPITRE PREMIER

LES SOURCES

§ 1. *Les sources*

Les découvertes de gloses en vieux-Breton jusqu'en 1939.

Ce dictionnaire des gloses en Vieux-Breton a pour but de réunir en un ouvrage d'ensemble, la masse, relativement considérable, mais très dispersée, des gloses en vieux-Breton. On sait que le Vocabulaire Vieux-Breton de Joseph Loth, remarquable pour sa date (1883) réunit, non seulement les gloses en vieux-Breton connues à cette époque, mais les gloses en vieux-Gallois qui forment à peu près la moitié de cet ouvrage.

Nous avons pensé qu'il fallait exclure de ce travail les gloses en vieux-Gallois proprement dit, malgré la similitude du vieux-Gallois et du vieux-Breton sur la plupart des points ; les formes du vieux-Gallois sont d'ailleurs mentionnées pour les besoins de la comparaison dans le courant de ce dictionnaire.

Il apparaît en effet qu'un travail d'ensemble sur le vieux-Gallois, travail qui paraît de plus en plus nécessaire, ne pouvait être fait que par un Gallois connaissant à fond le moyen-Gallois.

En fait, nous n'avons inclus dans ce dictionnaire, en les faisant précéder des lettres f.v.g., que les formes galloises trouvées dans des manuscrits vieux-bretons et écrites en écriture continentale, certainement dans des monastères bretons, par des immigrés d'origine galloise.

En ce qui concerne le vieux-Breton proprement dit, la découverte continuelle de nouvelles gloses, depuis la parution du Vocabulaire de Joseph Loth, dans des manuscrits dispersés dans toute l'Europe occidentale, rendait nécessaire un nouveau travail à ce sujet.

Voici la liste des principales découvertes faites de 1884 à 1940 :

— En 1883, Loth lui-même découvrait les gloses du ms BN lat. 11411. Voir le VVB, p. 229.

— En 1885, Thurneysen publiait les gloses du ms de Munich 14846.

— En 1888, M. Léopold Delisle donnait quelques gloses du ms N. Acq. lat. 1616 de la Bibliothèque Nationale.

— En 1890, Thurneysen publiait les gloses du ms Saint-Omer 666.

— En 1890 encore, Stokes livrait les résultats de ses recherches dans les mss du Vatican, avec les gloses des mss Regina 296, Regina 691, des mss lat. 1480 et 1974 du Vatican.

— En 1899, le fragment de Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, était publié par Stokes également.

— En 1900, Thurneysen assurait la publication du Leyde Cod. Voss. lat. F. 24.

— En 1906, signalons l'édition des gloses du BN lat. 13029.

— En 1912, Loth donnait celles du ms Orléans 302-255.

— En 1939, grâce en particulier à M. Bischoff, trois nouveaux mss étaient découverts et édités, surtout par Sir I. Williams : Venise Zanetti lat. 349, Mersebourg Bibl. Domstiftes ms I. 204, Gotha Herzog. Bibl. Mbr. I, 247[1].

On trouvera dans la liste ci-dessous des renseignements sur ces mss et leurs éditions.

Les quelque 200 gloses figurant dans ces mss sont absentes du VVB ; beaucoup sont peu connues, étant donné le peu d'accessibilité des éditions souvent anciennes.

§ 2. *Les sources nouvelles*

L'idée de faire un travail d'ensemble sur le vieux-Breton vient de la lecture du magistral ouvrage de M. Jackson « Language and History in early Britain ». Le vieux-Breton y est largement utilisé et p. 62-7 se trouve une liste des sources qui ne se rencontre nulle part ailleurs. Cet ouvrage, les remarques et les conseils de MM. Vendryes et Bachellery, ont incité l'auteur à faire des recherches systématiques dans les mss du IXe siècle.

L'entreprise n'était pas impossible en raison de certains faits. Les mss aussi anciens sont relativement rares, et, par ailleurs, ce sont souvent les mêmes textes manuscrits qui se trouvaient glosés dans les monastères celtiques : des grammairiens, des traités de comput, des recueils de Canons, quelques classiques comme Virgile et quelques historiens comme Orose. Ceci permettait de circonscrire le champ des investigations ; mais seul un détachement auprès du Centre National de la Recherche Scientifique a donné le temps nécessaire pour examiner environ un millier de manuscrits.

On a pu examiner les originaux des manuscrits surtout à Paris, Orléans, Tours et Angers ; mais, grâce aux nombreux microfilms détenus par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, il a été possible de dépouiller beaucoup d'autres mss sans avoir vu les originaux.

L'auteur n'a trouvé de gloses que dans moins de un pour cent des mss examinés et il a bien failli plusieurs fois abandonner cet examen fastidieux.

Ce qui a pu être trouvé ne l'a donc pas été par chance. Il serait souhaitable qu'une équipe continue ces recherches qui dépassent les possibilités d'une seule personne, pour faire l'examen de nombreuses bibliothèques non explorées jusqu'ici. Mais sera-t-il possible de réunir jamais plusieurs équipiers pour un tel travail ?

L'auteur n'a notamment pas pu fouiller les bibliothèques d'Italie, et Rome en particulier où Stokes a, en 1890, trouvé quatre mss à gloses dans la bibliothèque du Vatican. L'Espagne n'a pas non plus été prospectée et pourtant il peut s'y trouver quelques documents. N'a-t-il pas existé un évêché de Britonia en Galice ?

Ces découvertes de gloses ont fait l'objet d'une communication à la séance du 5 juin 1959 de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Cette communication a paru dans les CRAI, en 1960, p. 186 à 195. On trouvera d'ailleurs dans le présent ouvrage plusieurs modifications à l'interprétation de certaines gloses qui a été donnée alors. Après trois ans de travail supplémentaire sur ce sujet, nous avons révisé dans plusieurs cas des opinions anciennes.

Des documents datant de plus de mille ans ont une valeur inestimable dans n'importe quelle langue indo-européenne ; aucune explication des états de langue ultérieurs n'est possible sans leur connaissance. De plus ils ont un intérêt majeur, non seulement pour la langue à laquelle ils appartiennent, mais pour les langues du groupe brittonique à peu près identiques au Breton il y a onze ou douze siècles.

(1) On sait que M. Gourvil a retrouvé en 1924, dans le grenier d'un château près de Morlaix, le texte du mystère de saint Gwénolé composé au XVIe siècle et dont la trace avait été perdue depuis le XVIIIe siècle. Plusieurs autres œuvres en Breton des XVIe et XVIIe siècles dont l'existence est prouvée au XVIIIe siècle encore ont été perdues depuis. Il serait souhaitable de reprendre les recherches à ce sujet.

§ 3. *La dispersion des manuscrits vieux-bretons*

Il convient de donner ici une brève explication de la dispersion extraordinaire des sources vieilles bretonnes.

La cause principale est le désastre subi par la Bretagne de 914 à 935 environ, quand toute la région fut occupée par les Normands. Il s'ensuivit un exode des classes dirigeantes, et des pertes irréparables : une grande partie des manuscrits fut détruite, une autre partie fut transportée depuis les monastères bretons, notamment depuis les grandes abbayes de Redon, Landévennec, Saint-Gildas-de-Rhuys vers la vallée de la Loire. Nous savons ainsi que les moines de Saint-Gildas se réfugièrent à Déols et nous avons une liste du XIe siècle des livres de la bibliothèque de ce monastère mentionnant « duos antiphonarios bretonnicos et unum nouum », ce qui est la preuve que les moines bretons, en s'enfuyant, avaient sauvé une partie de leurs manuscrits (Ch. Kohler, Inventaire de la bibliothèque de Saint-Gildas en Berry, Bibl. de l'école des Chartes 1886, XLVII, p. 98-105). Les moines de Landévennec trouvèrent abri à Saint-Saulve-de-Montreuil, mais, dès 1790, cette abbaye avait perdu ses manuscrits (lettre de l'archiviste du Pas-de-Calais du 2 avril 1958). Il est probable que c'est de Déols, de Saint-Saulve et d'autres lieux de refuge moins connus que les mss d'origine bretonne ont été dispersés au cours des siècles vers Rome, Leyde, Venise, Mersebourg, Gotha, Berne, etc.[1].

§ 4. a) *Les sources utilisées dans ce dictionnaire*

Ne figurent dans ce travail que les termes dont le sens est précisé ou vérifié par un *contexte latin.* Ces termes se rencontrent dans des manuscrits d'œuvres littéraires, de traités scientifiques ou religieux, de vies de Saints, tous écrits en latin. Par exception, ont été rajoutés les rares noms propres figurant dans les manuscrits glosés. Les noms propres des vies de Saints, fort nombreux, et ceux de la liste des saints bretons du ms Angers 477 ne se trouvent pas ici.

Les noms propres de lieux et de personnes des Cartulaires de Redon, Landévennec, Quimperlé, non glosés, n'ont pas non plus place ici ; ces noms doivent figurer dans un travail particulier. Rarement, et pour les besoins de la comparaison, quelques noms communs provenant de ces Cartulaires, ont été inclus dans ce dictionnaire.

Précédées des trois lettres f.v.g. (forme vieille-galloise), se trouvent placées, dans le cours du dictionnaire, les gloses inédites de forme galloise qui se trouvent dans les mss BN lat. 10290, et Angers 477 : elles figurent ici parce qu'elles sont écrites en écriture continentale, à la différence des autres gloses en v. Gall. et qu'elles sont l'œuvre d'éléments gallois immigrés en Armorique (voir le par. 10).

Les exemples, les citations de formes des langues celtiques parentes ont été réduites à l'essentiel, pour des raisons matérielles, de même les exemples de formes modernes du Breton (il existe suffisamment de dictionnaires modernes bien connus).

On ne signale ici, comme termes apparentés aux gloses, que la *forme la plus ancienne connue en Breton moyen ou en Gallois moyen et vieux Gallois*, et ceci de façon systématique ; à partir de ces formes un lecteur averti retrouvera aisément les variantes plus récentes. Dans les cas les

(1) On a longtemps cru, à tort, que les gloses en v. Breton avaient été écrites hors de Bretagne, à Fleury-sur-Loire notamment. En réalité, des manuscrits composés en Bretagne ont été amenés à Fleury-sur-Loire dans les circonstances exposées. La période des relations les plus intenses entre Fleury-sur-Loire et la Bretagne paraît à situer vers la fin du Xe et le début du XIe siècle plutôt qu'au IXe siècle.

plus obscurs et les plus intéressants, le choix des exemples et des comparaisons est moins réduit ; par contre, les formes bien connues et bien attestées à époque tardive sont peu étudiées, car elles ont déjà été l'objet d'études par de nombreux celtisants.

On trouvera tout au long de ce travail bien des points d'interrogation, ce qui n'a rien d'étonnant dans une matière aussi difficile et aussi peu explorée. On a jugé que, plutôt que de rechercher seul la solution de nombreuses difficultés, il convenait de mettre rapidement à la disposition des chercheurs une matière de valeur inestimable par son ancienneté et sa relative étendue : chacun pourra ainsi contribuer à l'éclaircissement de nombreux points obscurs et corriger les erreurs qu'il rencontrera ; l'auteur sera reconnaissant à ceux qui voudront bien lui signaler ces erreurs. Que l'on aie la bonté de juger ce travail, plutôt d'après les services qu'il peut rendre, que sur ses défauts.

b) *Objet de ce dictionnaire*

1) L'objet de ce dictionnaire est de constituer d'abord une sorte de « Corpus » des gloses en V. Breton, « Corpus » disposé suivant un ordre alphabétique.

2) En second lieu, on y trouvera quelques indications étymologiques destinées à faciliter l'utilisation des gloses pour la comparaison. Ceci n'est pas essentiellement un Dictionnaire étymologique, sans quoi des ouvrages tels que l'« *Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch* » de M. Pokorny auraient été encore plus largement utilisés qu'ils ne l'ont été, et beaucoup d'articles auraient été développés davantage. Pour les mots bien connus, quelques renvois suffisent ; il eût été sans intérêt de reproduire les indications fournies abondamment par les Dictionnaires étymologiques.

§ 5. Liste sommaire des manuscrits a gloses en vieux breton

1) *Ms de Leyde Cod. Voss lat. F 96 A.* C'est un fragment de deux feuillets en écriture insulaire provenant d'un traité de médecine : le second feuillet, d'une main dont l'écriture est différente de celle du premier, contient dans le texte, bilingue, un peu plus de 70 noms de plantes ou de maladies en v. bret., sur 190 mots, y compris particules et conjonctions, se trouvant au total dans la page. Il ne s'agit pas de gloses, ce qui rend le déchiffrement d'autant plus difficile ; ce fragment d'un traité bilingue de médecine est un témoignage trop ignoré sur la littérature indigène ancienne. Le texte a été édité par Stokes, ZCP 1, 17-28 ; c'est le plus ancien ms v. bret. ; il date probablement de la fin du VIIIe siècle.

2) *Orléans ms 302 (ancien 255)* fo 1 à 82. « Carmen paschale » de Sedulius. Écriture de type insulaire ; première moitié du IXe siècle. Neuf gloses ; édition par Loth, RC 33, 417 sq.

3) *Orléans ms 221 (ancien 193).* Écriture mi-insulaire mi-continentale, Collatio Canonum, éditée par Stokes, « Breton glosses at Orléans », Calcutta 1880, et de façon meilleure, par le même, TPHS 1885-6, p. 539-619, et par Loth, VVB. (332 gloses environ, dont 109 sont abrégées, le plus souvent sans aucun signe d'abréviation) ; une vingtaine de gloses est d'écriture plus tardive. La masse des gloses semble du milieu du IXe siècle (et non du Xe) : des formes comme *orion* « bord » sont plus archaïques que *erion* de la main A d'Angers 477 datée de 897. Les 223 gloses complètes sont très précieuses. On verra aussi LHB 65 sur ce ms.

4) *Angers ms 476 (ancien 460),* inédit ; écriture mi-insulaire, mi-continentale ressemblant à celle du ms précédent. Bède, « De Ratione Temporum » ; deux gloses : *guiler* et *bronnou.*

5) *Berne ms 167* ; écriture continentale avec abréviations insulaires. Œuvres de Virgile. 63 gloses éditées par Stokes, RC 4, 327 et Academy 2 sept. 1886, p. 228, col. 2 et 3. Sur des photos de ce ms l'auteur a pu déceler 25 gloses nouvelles au milieu d'une foule de gloses latines.

6) *Paris, BN ms lat. 10289.* Écriture continentale. Grammaire de Priscien IXe siècle, 25 gloses trouvées par l'auteur ont été éditées au tome 9 des Études Celtiques, p. 155-174.

7) *BN ms lat. 10290.* Même texte, même époque. Ce ms contient environ 50 gloses en vieil irlandais et 300 gloses brittoniques, en majorité vieilles bretonnes. Voir ci-dessous d'autres détails sur ce ms au § 6.

8) *Saint-Omer, ms 666.* Écriture continentale, texte versifié en latin « hispérique », publié par Jenkinson, Hisperica Famina, Cambridge, 1908, p. 61 sq. Les gloses et le texte ont été éditées par Thurneysen, RC 11, 86 sq (13 gloses). Ce ms est du IXe siècle. Le ms Gg. 5. 35, du XIe siècle, de l'University Library, Cambridge, donne le même texte, glosé en latin.

9) *BN ms lat. 11.411,* fo 100 à 102. Fragment de ms contenant un texte « hispérique », également publié par Jenkinson, op. cit. Les neuf gloses ont été éditées par Loth, RC 5, 469-470 et par Zimmer, Nachrichten von der Kön. Gesell. Wiss. zu Göttingen, 1895, 134 sq ; écriture continentale, quelques abréviations insulaires ; le P. Grosjean a bien voulu nous donner des indications précieuses pour l'intelligence du texte.

10) *BN ms N. Acq. lat. 1616.* Court fragment de 14 folios contenant des textes de comput. Quelques gloses ont été notées par M. Léopold Delisle, Catalogue des mss des fonds Libri et Barrois, Paris 1888, p. 76-77. Elles n'ont jamais été éditées réellement. Il y a 8 gloses en tout dont 4 signalées loc. cit. Écriture continentale, quelques abréviations insulaires. On trouve un fac-similé de la glose : *nol do pop un nimer* planche VI de l'ouvrage cité.

11) *BN ms lat. 12021.* Collection de Canons analogue à celle du n° 3. Écriture continentale, *G* insulaire fréquent (Lindsay, Breton Scriptoria, p. 265 ; voir § 11 sur cet ouvrage). 12 gloses éditées par Stokes, RC 4, 327-328, et dans le VVB ; ce ms contient trois courtes phrases en v. irl. (RC. 4, 325, note 3). On verra aussi sur les canons contenus dans ce ms, Nicholson, ZCP 3, 99-103.

12) *Venise Bibl. Marciana, ms Zanetti, lat. 349.* IXe siècle, Orose, Historia adversus paganos. Écriture continentale. 27 gloses ont été éditées par Sir I. Williams, ZCP 21, 292-305. Nous avons pu en remarquer 6 autres sur un microfilm de ce ms. Malheureusement des raisons matérielles ont empêché de voir l'original (On doit signaler Et. Celt. 9, 175, une faute grave d'impression : Vienne pour Venise dans la mention de ce ms).

13) *Oxford Bibl. Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 2 à 9.* Grammaire d'Eutychius. Lindsay, Early Welsh Script p. 7, écrit à propos de ce ms, « the first quire (de ce ms) written in ninth century caroline minuscule and containing breton glosses may be also disregarded by us, since we are concerned with welsh and cornish and not breton script ». Il n'y a pas à tenir compte de distractions de Loth, RC 51, 27 et T. Parry, « Mynegai I Weithiau Ifor Williams », 45-47, classant par erreur ces gloses parmi celles du v. Gallois. Cette erreur est due au fait que la suite du ms contient des gloses en v. Gall. La coexistence de gloses des différents dialectes brittoniques dans un ms est fréquente, preuve, entre autres, de relations constantes. Voir LHB 63 sur ce ms. Les 58 gloses ont été publiées par Stokes, TPHS 1860-61, p. 232 sq et dans le VVB. Une bonne étude de ce ms figure sous le n° 2176 dans le « Summary Catalogue » de la Bodléienne, Part 1, p. 243-5 ; les fo 2 à 9 ont été écrits en Bretagne dans la seconde moitié du IXe siècle et ont ensuite été envoyés en Grande-Bretagne.

14) *Mersebourg, bibl. Domstiftes, ms* I, 204. Fragments très courts de la grammaire d'Alcuin. 5 gloses, publiées ZCP 21, 346 sq. Fin du IXe siècle.

15) *Oxford, bibl. Bodl. ms Hatton 42.* Collatio Canonum (cf. n°s 3, 11, 18, 21). Écriture continentale, IXe siècle, 6 gloses éditées par Stokes, RC 4, 328 sq et dans le VVB.

16) *Leyde, ms Cod. Voss. lat. F. 24.* Glossaire latin, dans lequel se trouvent également des gloses en v. ht. all. et en v. anglais. Il s'y trouve une dizaine de gloses en v. Bret., presque toutes marginales. Édition faite par Thurneysen ZCP 2, 83-85. Ce ms n'est pas du Xe mais du IXe siècle (Lettre du bibliothécaire du 6 nov. 1958).

17) *Gotha. Herzog. Bibl. Mbr. I, 147.* Étymologies d'Isidore. Ms du IXe siècle, 3 gloses éditées par Sir I. Williams, ZCP 21, 305-306. Voir LHB 62.

18) *Vatican, ms Regina 296.* Orose, « Historia adversus paganos ». IXe siècle, 25 gloses ont été éditées par Stokes, Bezz. Beitr. 17, 138 sq. Sur un microfilm de ce ms nous avons pu remarquer 4 autres gloses *(a bach, nodelic, a comenmonim, tamois).*

19) *Vatican ms lat. 1480.* Grammaire de Priscien, IXe siècle, 2 ou 3 gloses (*balan*... semble roman) publiées par Stokes, Academy 17 janv. 1891, p. 64.

20) *Luxembourg ms 89 de la bibl. ducale.* Quatre folios. Il s'agit de mots glosés extraits d'un contexte latin « hispérique ». Les 94 gloses ont été éditées par Rhys, RC 1, 346 sq, RC 2, 119 sq, RC 13, 248 sq. Voir aussi Bradshaw (Coll. Papers 488 et RC 11, 219-220) qui hésite entre IXe et Xe siècles ; la date du IXe siècle convient mieux, car la langue est plus archaïque que celle du ms 477 d'Angers, main A, datée de 897. Écriture continentale ; il semble assez souvent que les mots extraits du texte se suivaient de fort près dans celui-ci. Voir ALMA 23, 76 et Celtica, 3, 35 sq., 54 note 1, etc. des remarques très utiles sur le texte et les gloses.

21) *British Museum ms Cotton Otto E XIII.* Collatio Canonum (cf. les nos 3, 11, 15). Écriture continentale. Bradshaw, Coll. papers 487, date ce ms du Xe ou XIe siècle. 19 gloses ont été éditées par Stokes, RC 4, 328 sq et dans le VVB. Voir aussi RC 7, 238-240 sur deux autres gloses.

22) *Cambridge, Corpus Christi College ms 279.* Collatio Canonum, en écriture continentale. Manuscrit d'origine irlandaise à gloses irlandaises, recopié en Bretagne. Il y a au moins une glose bretonne *anre* (et peut-être *trusci*). Voir Thesaurus Paleohibernicus 2, p. XI et 308.

23) *Londres, ms Harleien 2719.* Nonius Marcellus. Une glose bretonne, *guelch*, d'autres gloses romanes, souvent obscures. IXe ou Xe siècle. Édition Lindsay, ZCP 1, 26. Voir LHB 63-64.

24) *Ms d'Angers 477* (ancien *461*). Daté de 897 pour les gloses de la main A (et sans doute le texte). Source essentielle, ce ms contient environ 500 gloses formant souvent de petites phrases. Voir ci-dessous d'autres détails sur ce ms au § 7.

25) *BN ms lat. 13029.* Commentaire de Smaragdus sur la grammaire de Donat. 16 gloses éditées par Ernault, RC 28, 43-56 et Loth, ACL 3, 249-256, etc. Ce ms est de même écriture, de même format que le précédent et provient certainement du même scriptorium. Comme Ernault, loc. cit. et contrairement à Loth, nous pensons que ce ms est breton. Voir Études Celtiques 9, 183-189. Date probable, début du Xe siècle.

26) *Cambridge, Corpus Christi College ms 192.* Amalarius, De Divinis Officiis. Le lieu de provenance, Landévennec, est indiqué. Les 5 gloses ont été éditées par Stokes, RC 4, 328 sq. La date, 952, est indiquée également dans le ms au fo 97 b.

27) *Paris, BN lat. 3182.* Collatio Canonum. (Voir les nos 3, 11, 15, 21 et 22), 4 gloses, éditées par Stokes, RC 4, 328 sq. Bradshaw, Coll. Papers 473 date ce ms du XIe siècle (fin Xe ?). Sur le texte voir Eriu 7, 121 sq.

28) *Orléans, ms 168 (145).* Ouvrages de Saint-Eucher. Xe siècle. Fo 101-102 (un seul folio) on peut remarquer une glose sans doute bretonne, *bodou.*

29) *Orléans, ms 182 (159).* Gloses sur l'ancien et le nouveau testament, à partir du folio 242. On remarque au folio 302 une glose sans doute bretonne : *garan.*

30) *Vatican, ms Regina 49.* Homélie sur les évangélistes, 3 gloses, Loth, RC 36, 411-412. Une lettre de Dom Wilmart en faveur d'une origine bretonne figure RC 50, 357-362. Fin Xe siècle.

31) *Paris, BN ms lat. 6400B,* du folio 249 bis au folio 284 b. Traité de comput anonyme. Ressemble au no 10 pour l'écriture, 2 gloses inédites (*dieilhont* et *loitrel).* Fin Xe siècle. Ce ms vient de Fleury-sur-Loire, L. Delisle, Cabinet des mss, t. 2, Paris 1874, p. 364.

32) *Vatican ms Regina 691.* Orose, Historia, XIIe siècle recopié sur un ms plus ancien. 3 gloses éditées par Stokes, Bezz. Beitr. 17, 143 sq.

33) *Berne ms 160*. Orose, Historia, fin XIe, début XIIe siècle. Ce ms semble recopié sur un ms plus ancien. Une seule glose bretonne a survécu : *tricorihoc* gl. trigona.
34) *Munich ms 14846* de la StaatsBibliothek, XIe siècle, recopié lui aussi sur un ms plus ancien. D'assez nombreuses gl. irlandaises et brittoniques ont été conservées, mais incorporées dans le texte avec des marques distinctives. Édition par Thurneysen, Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in München, 1885, p. 90-112. Les formes *glanasoc*, *guoll* ne sont pas galloises (LHB 67) ; c'est aussi le cas de *gorparoc*. Voir le dictionnaire sous *gel men... hit i gorparoc le*. La correction de Rhys, citée RC 11, 90, « hi tig or pard cled » a le désavantage de changer deux lettres parfaitement distinctes dans le ms (deux *o* changés en *d*) et de ne pas correspondre au contexte immédiat. Ce ms a été recopié sur un ms breton contenant lui-même des gl. v. irlandaises recopiées. On a vu que le fait est assez courant.
35) *Vatican ms lat. 1974*. Orose, Historia. XIIe siècle ? ; 4 gloses éditées par Stokes, Bezz. Beitr. 17, 143 sq.
36) *Paris BN lat. 196*, fo 83, XIIe siècle. On y trouve une courte phrases en breton (*hiat hiat altro Hilarius*) mal recopiée d'un texte plus ancien, avec des *c* pris pour des *t*. Voir dictionnaire (1).

Les quelques noms de plantes du ms N. acqu. lat. 426, du début du XIVe siècle, ms dit « Formulaire de Tréguier », édité RC 10, 147 ne peuvent être considérés comme d'époque v. bretonne.

On a noté que les Collationes Canonum sont représentées par les nos 3, 11, 15, 21, 22, 27 ; les textes hispériques par les nos 8, 9, 20, l'Historia d'Orose par les nos 12, 32, 33, 35, , les Traités de Comput par les nos 4, 10, 24, 31, , les ouvrages grammaticaux par les nos 6, 7, 13, 14, 19, 23, 25.

Par contre il nous faut enlever de la liste des mss à gloses en v. Breton les ms suivants ; ce sont Berne ms C 219 (4) et Leyde Cod. Voss. Q 2.F.60 cités LHB 64. Ces deux ms ont des caractères insulaires et sont rangés parmi les mss d'origine galloise par Lindsay EWS, p. 22 et 23 ; voir aussi pl. XIII de cet ouvrage.

Le ms Harléien 2276 contient des gl. brittoniques *(guohioc, loroc)* qui ne sont pas galloises ; ce ms est probablement cornique à cause de ses caractères insulaires prononcés et surtout de la présence de gloses anglo-saxonnes plus nombreuses que les gl. brittoniques. Voir Otto. B. Schlutter, Anglia 33, 137 sq.

Il y a bien d'autres mss d'origine bretonne *non glosés*.

Citons parmi les plus anciens, Angers 21 (17), 24 (20), 91 (83), 817 (733). Il s'en trouve peut-être d'autres à Angers, ville qui, au IXe siècle, était sur la limite de la Bretagne (voir C. Redon, ch. 72, append. ch. 34 et les Histoires de Bretagne).

Le ms Vatican Regina 191 contient une liste de noms Bretons, mais n'est pas glosé (éd. Vendryes, Ét. Celt. 3, 144-154).

Le ms de Paris, BN lat. 13386, fo 208 à 220, IXe siècle, contient une œuvre latine de caractère hispérique du Breton *Liosmonoc* (Liosmonocus) publiée dans les Monum. Germ. Histor., Poet. lat. aevi Carolini, IV, I, Berlin 1899, p. 276-295 (voir Celtica 3, 39-40).

Le ms BN lat. 5610 A (fin Xe siècle ?), renferme la vie de Saint-Gwénolé et de curieux morceaux comme « De altitudine et nobilitate Cornubiae », fo 55, « De nobilitate Britanniae », fo 69 (Analecta Bollandiana 7, p. 167-264).

Le ms d'Orléans 73 (70) contient au fo 65 quelques noms v. bretons.

Tout récemment, nous avons constaté dans le Catal. général des mss des Bibl. de France, t. 6, 1878, p. 10, que le ms de Douai no 13, IXe siècle, est l'œuvre de deux Bretons *Luiesguethen* et *Lioscar ;* nous n'avons encore pu voir ce ms.

(1) Un trente sixième ms contenant quelques gloses publiées comme gloses latines a été identifié depuis. On verra l'appendice II à la fin du volume.

D'autres mss d'origine bretonne probable sont mieux connus : l'Évangéliaire d'Oxford, Bibl. Bodl. Auct. D. 2. 16, le Calendrier de Copenhague Fonds de Thott, fo 239, les ms Troyes nº 960, Boulogne nº 8, Alençon nº 84, le ms de la New York Public Library nº 115, l'Évangéliaire de Berne ms nº 85. Sont également d'origine bretonne, le ms nº 971 de la Bodleienne (Laud Latin 26), les Sacramentaires de la BN, lat. 2297, lat. 11589, le recueil de vies de Saints de la BN lat. 5275, etc.

Il y a certainement d'autres mss d'origine bretonne dispersés un peu partout. Seul un paléographe pourrait reprendre et compléter le travail de Lindsay, excellent, mais vieux de cinquante ans, « Breton Scriptoria... », Zentral Blatt für Bibliothekswesen, t. 29, 1912, p. 264-272.

Ce paléographe pourrait aussi faire œuvre utile pour l'histoire de l'Armorique ancienne en classant ces mss, et en identifiant les « scriptoria » des différentes abbayes.

Les mss Bn lat. 10290 et Angers 477

En raison de l'importance capitale de ces deux mss inédits, il faut donner ici quelques indications supplémentaires sur ces documents.

§ **6**. *Le manuscrit BN lat. 10290* date probablement de la première moitié du IXe siècle. Il est écrit dans une minuscule caroline relativement soignée, d'aspect archaïque. Aucune lettre ne paraît de forme insulaire. L'emploi assez fréquent de l'abréviation & pour *et* dans le corps des mots serait une preuve d'ancienneté. Le texte est celui de la Grammaire de Priscien, et il est curieux que le ms 10289 contenant des gloses uniquement bretonnes, mais beaucoup moins nombreuses, voisine immédiatement avec ce ms dans le catalogue. Ces deux mss ont dû entrer en même temps à la BN, provenant d'un même lieu d'origine qui n'est malheureusement pas indiqué. En tout cas, ils sont depuis longtemps à la BN, car ils figurent dans les anciens catalogues.

La présence dans ce ms de 50 gloses en vieil Irlandais à côté de 300 gloses britonniques est un fait assez courant qui témoigne des liens étroits existant à cette époque entre pays celtiques. Il y a plusieurs mains, mais leur répartition ne coïncide pas avec les différences linguistiques, comme c'est souvent le cas dans Angers 477 : il est clair qu'il s'agit de gloses recopiées en ce qui concerne les gloses en v. Irl. et en v. Gallois. Les scribes bretons ont recopié un archétype glosé en Gallois et Irlandais et ont rajouté de nombreuses gloses v. bretonnes.

On trouvera ci-dessous une liste des gloses classées par catégories linguistiques autant que faire se peut dans des dialectes aussi proches l'un de l'autre que v. Breton et v. Gallois (par. 42 à 47).

Pour la présence de gloses de différentes langues celtiques dans le même ms, on verra les nos 11, 13, 22, 24, 34 (c'est aussi le cas du nº 2 dans lequel on trouve une courte phrase en irlandais, Loth RC 33, 417 sq). Il est à noter que les gloses celtiques ne se rencontrent que dans les 50 premiers folios du ms BN lat. 10290 : les autres gloses sont latines.

§ **7**. *Le manuscrit de la bibliothèque d'Angers 477 (ancien 461)*

Ce ms ne comprend en réalité que les folios 10 à 86 du ms actuel. On a relié ensemble à une époque ancienne des fragments divers d'écritures différentes ; fragments de glossaires, de comput. Voir A. Molinier, Catalogue des mss de la Bibliothèque d'Angers, Paris 1898, p. 349 (T. 31 du Catalogue général des mss des Bibliothèques Publiques de France).

Ce ms est particulièrement intéressant parce qu'il est abondamment glosé, qu'il est daté, et que son lieu d'origine peut être établi avec de fortes probabilités.

Les gloses sont de deux sortes : à la fin du IXe siècle, les scribes qui ont écrit le texte ont rajouté de nombreuses gloses de caractères vieux bretons, *en encre noire*, dans une écriture très petite jusque vers le folio 50, ensuite en écriture un peu plus grande. Il y a ainsi probablement deux glossateurs principaux de ce groupe A. C'est sous le nom de main A que nous désignons désormais ce groupe de gloses. Également en encre noire, mais d'une écriture assez différente, on trouve quelques gloses marginales peut-être contemporaines.

A la fin du Xe siècle, ou au début du XIe (d'après le caractère tardif de gloses comme *hanner*), dans un monastère probablement différent du monastère d'origine, ont été rajoutées par des glossateurs divers et assez nombreux, des gloses en *encre brune*, souvent très pâle, dont beaucoup ont des caractères linguistiques vieux gallois, bien que l'écriture soit continentale. Ces gloses sont d'écritures beaucoup plus variées que celles du groupe de mains A. Nous ne saurions trop conseiller aux érudits désireux de vérifier les lectures *de se reporter à l'original du ms :* la distinction des deux groupes de mains, facile sur le ms, même pour un non-paléographe comme nous, grâce à la *différence de couleur* des encres, *devient presque impossible sur un microfilm ou une photographie où cette différence essentielle n'apparaît pas.* D'après les spécialistes consultés, l'emploi de cette encre brune est surtout fréquent aux Xe et XIe siècles.

§ 8. *Date de ce manuscrit*

La date du ms 477 d'Angers, ou tout au moins des gloses de la main A, est connue par une note qui figure au bas de la marge droite du folio 21a. Cette note est écrite de la même main que les gloses du groupe A.

Reproduisant un calcul de Bède (Patrologie XC col. 287) qui lui fait trouver la date de 702, le glossateur refait le calcul sur ses propres données. Il écrit « si nosse uis quot sunt anni ab incarnatione domini... (suit le calcul)... fiunt DCCCXCVII ; isti sunt anni natiuitatis domini ».

Cette date de 897 est d'ailleurs vraisemblable, tant au point de vue historique, c'est alors une période de sécurité relative coïncidant avec le règne d'Alain le Grand, qu'au point de vue linguistique.

§ 9. *Lieu d'origine*

L'origine bretonne du ms est une des mieux établies et des plus contrôlables qu'il soit donné de rencontrer. Mais il est possible de préciser davantage. M. Vezin qui a le premier noté l'intérêt du ms dans sa thèse « les Scriptoria d'Angers au XIe siècle », Thèse dactylographiée de l'École des Chartes, Paris 1958, thèse dans laquelle il parle également des mss plus anciens, écrit p. 152-3 à propos de ce ms :

« Il est possible de se faire une idée plus précise de la provenance d'un second volume qui contient également des œuvres de comput. Ce manuscrit, qui ne porte aucune marque de possesseur, remonte probablement au IXe siècle. Il est certainement d'origine bretonne. Du fo 30 vo au fo 36 vo figurent des tableaux des cycles lunaires de chaque mois. Dans la marge en regard de chaque jour pour le mois de janvier, d'une façon irrégulière pour les autres mois de l'année, un scribe a reproduit, en les abrégeant, les mentions du martyrologe hiéronymien. A ce martyrologe, lui et des scribes postérieurs ont ajouté des noms de saints typiquement bretons : 17 mars « Patricii episcopi depositio », 20 mars « Chudbercti confessoris », 28 avril « Vvingualoei », 1er mai « Courentini », 4 juin « Depositio Petroci et Lifardi presbyteri », 17 juin « Depositio Huiarnuiui confessoris », 16 juillet « Dedicatio basalicae archangeli Michaelis », 28 juillet « Depositio sancti Samsonis in Britannia » (corrigé de Prethannia), 25 octobre « passio Melori et Budcati », 15 novembre « Depositio sancti Machuti confessoris ». Il est peut-être possible de préciser et d'indiquer comme origine de notre codex, à cause des mentions, le pays de Léon. Les noms des saints les plus caractéristiques mentionnés dans notre manuscrit se retrouvent en effet dans le calendier d'un bréviaire à l'usage de l'évêché de Léon publié sous une forme abrégée par dom Lobineau et complété par l'abbé Duine » :

(Voir Duine, Bréviaires et missels des Églises et abbayes bretonnes antérieurs au XVIIe siècle, Rennes 1906, 165-7).

Il se trouve, dans le calendrier, d'autres saints intéressants que ceux cités par M. Vezin. Nous donnons les dates des mentions sous réserve, car elles se trouvent souvent en face de plusieurs dates à la fois, étant écrites en caractères assez gros. Nous joignons un bref commentaire sur les mentions signalées par M. Vezin et les autres.

1er février (?). *Natale Birgile.* Sainte Brigitte. La forme est intéressante ; c'est celle que l'on trouve en Breton dans Loperhet (de Loc-berhet), Loth RC 11, 139, Largillière, Les Saints 141-2.

1er mars (?). *Albini episcopi.* Saint Aubin. Ce saint, originaire sans doute du pays de Vannes, fut évêque d'Angers.

12 mars *Paulininani episcopi.* Saint Paulinan. Ce saint se trouve également mentionné dans les litanies du missel de saint Vougay (RC 11, 137). Ses reliques sont mentionnées dans la Vie de saint Gurthiern, C. Quimperlé p. 46 et 47. Il est mentionné aussi dans le calendrier du xe siècle de Landévennec ; Duine, Bréviaires 147-8.

20 mars. *depositio Chudbercti confessoris* (mentionné par M. Vezin). Le saint breton *Yvi* a été le disciple de ce saint anglo-saxon et est venu de Lindisfarne en Bretagne ; cf. Duine, Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne, MSHAB t. 46, 1918, p. 243-461, sous la rubrique de saint *Yvi.*

17 juin. *depositio sancti Huiarnuiui confessoris* (mentionné par M. Vezin). C'est un « petit saint » intéressant, et plus précieux, pour la localisation du ms qu'un « grand saint » au culte répandu. C'est le saint *Houarné* de Loth, « Les Noms des Saints », 63. Il est le patron de Lanhouarneau en Léon. Loth signale aussi Lanhouarné en Plouider (Léon). Il a été confondu avec saint Hervé.

16 juillet. *pasus frater Iohannis (sic) et dedicatio basalice archangeli Michaelis.* Mention de saint Michel qui ne peut être antérieure au xe siècle (voir Largillière, Les Saints, p. 20). On ne voit pas à quoi correspond cette date : la dédicace du Mont-Saint-Michel « au péril de la mer » par Otbert d'Avranches est fixée traditionnellement au 16 oct. 709. Il doit cependant s'agir de cette basilique (M. Vezin 153, note 1).

7 septembre. *Eurti episcopi et sancti Toconochi. Eurtus* semble être saint *Evurtius* évêque d'Orléans (Acta SS, sept., t. III, 44 sq). Il est curieux que sa mention précède celle de saint Thégonnec. Saint *Toconoc* (forme moderne *Thégonnec*), compagnon de saint Paul Aurélien (Loth, Noms des Saints, 117 ; Duine, Memento, 404-405) est le patron de Saint-Thégonnec, de Plogonnec (Finistère), etc.

10 septembre. (?) (le 8 des Ides ; cette mention se trouve dans la marge gauche). *renauigatio sancti Pauli citra mare.* S'agit-il ici de saint Paul, le disciple, ou de saint Paul Aurélien ? Ce dernier a beaucoup pérégriné avant de se fixer à Saint-Pol-de-Léon. S'il s'agit de lui cette mention d'un retour provisoire outre-Manche montrerait une connaissance de sa vie plus complète que celle que nous avons de nos jours.

29 septembre. *dedicatio basalice archangeli Michaelis.* C'est la date de la dédicace de la basilique Saint-Michel-du-Monte-Gargano sous le pape Gélase Ier. Cette mention révélatrice de la diffusion du culte de saint Michel en Bretagne vers le xe-xie siècles ne peut être prise comme indication d'un lieu d'origine ; voir cependant la mention du 16 juillet, ci-dessus.

3 octobre. *Depos. Theernochi episcopi.* Saint *Tiernoc* ne figure qu'aux calendriers de Tréguier et de Léon ; Loth, Les Noms des Saints... 118, 138 ; Duine, Memento 405. Tiernoc n'est pas le patron de Pedernec (c'est saint Patern, Largillière, Les Saints..., p. 71, note 67 et p. 80, note 9). Mais saint Tiernoc est le patron de Landerneau, la forme *-terneau* venant ici de **ternouios,* Loth, Les Noms des Saints, 138. Ses reliques sont à Tregarantec, canton de Lesneven, Finistère.

31 octobre. *Passio Melori et Budcali* (cité par M. Vezin). *Depos. sancti Guoidnouui* (non cité). Trois saints sont mentionnés ici : saint *Melar (Meler* ou *Meloir)* a pour centre de sa légende et de son culte Lanmeur où il fut tué ; Duine, Memento 341-2 ; Loth, Les Noms des Saints 92. Lanmeur est appelé *Lanmur Meler,* C. Redon, ch. 305. On le trouve aussi honoré à *Locmelar,* etc.

Saint *Budcat* est complètement inconnu par ailleurs. Selon la mention, il aurait péri avec *Melor* (ou *Meler*) : *Passio Melori et Budcati*. Ceci montre une connaissance plus complète de ces événements que celle dont nous disposons. La première syllabe du nom de *Budcat* peut donner l'hypocoristique *Budoc* très répandu : plusieurs personnages sont peut-être confondus sous ce nom.

Guoidnou, forme moderne *Goueznou*, est le nom d'un compagnon de saint Paul Aurélien ; Duine, Memento 319-320 ; Loth, Les Noms des Saints, 47. Il est le patron de Goueznou, paroisse du Léon, Langoeznou en 1467, et de Saint-Gouéno, Côtes-du-Nord.

15 novembre. *Depositio Machuti confessoris* (cité par M. Vezin). *Machutus* est une des formes du nom de saint Malo dont le culte est trop répandu pour qu'il aide à fixer le lieu d'origine de ce ms.

En outre, parmi les saints mentionnés par M. Vezin, on a noté *Gwénolé* (*VVingualoei*, le 28 avril) le fondateur de l'abbaye de Landévennec ; Loth, Les Noms des Saints, 53. On a encore noté *Corentin* (*Courentini*, le 1er mai) ; c'est le premier évêque de Cornouaille selon la tradition. Saint *Petroc*, le 4 juin est également remarquable, car son culte est peu répandu ; c'est le patron de Loperec, canton du Faou, arrondissement de Châteaulin.

Les mentions de ces saints, la localisation de leur culte dans l'ouest de la Bretagne armoricaine semblent bien indiquer que nous avons ici encore un ms provenant de Landévennec, la plus ancienne et longtemps la plus considérable des abbayes bretonnes. Les mentions de dédicaces de basiliques à saint Michel, sans doute postérieures, semblent indiquer un séjour du ms dans la région Dol-Saint-Malo (après les invasions normandes ?). Enfin les mentions de saint Aubin (*Albinus*), Evurtius (*Eurtus*), Lifard (*Lifardus*, le 4 juin ; il s'agit de saint Lifard, abbé de Meung), semblent montrer que le ms est parvenu assez tôt dans la vallée de la Loire et plus spécialement à Saint-Aubin-d'Angers. Le ms 476 (460) qui est aussi d'origine bretonne et contient deux gloses en v. Breton provient en effet de Saint-Aubin ; c'est sans doute aussi le cas du 477 (461) qui voisine dans le catalogue et a dû entrer en même temps à la bibliothèque, venant du même lieu d'origine. On sait que, dès les xe et xie siècles, il y avait un fort élément breton dans la très vieille université d'Angers.

CHAPITRE II

LE DEGRÉ DE PARENTÉ DES LANGUES BRITTONIQUES AU IXe SIÈCLE

§ **10**. Cette question doit être abordée brièvement ici en raison de la présence dans les manuscrits bretons de gloses dont les caractères apparaissent parfois analogues à ceux du vieux Gallois.

Ceci pose différentes questions auxquelles nous devons essayer de répondre brièvement. Quel était le degré de parenté des langues brittoniques au IXe siècle ? Pourquoi des gloses de caractère v. Gallois voisinent-elles avec des gloses de caractère v. Breton ? Comment peut-on distinguer des gloses v. galloises de gloses v. bretonnes, et dans quelle mesure ?

I. *Les témoignages des contemporains sur les langues brittoniques.*

Les documents d'origine cornique, très rares pour cette époque, sont faciles à identifier pour des raisons paléographiques qui seront mentionnées plus loin ; c'est surtout le problème des affinités entre v. Gallois et v. Breton qui doit être considéré.

Au IXe siècle, la différenciation entre le Gallois et le Breton avait commencé depuis trois siècles environ. L'évolution divergente des deux langues n'était pas encore assez prononcée pour empêcher Gallois et Bretons de se comprendre et ils avaient encore conscience de parler une seule langue.

Il existe à ce sujet un témoignage très précis, publié depuis longtemps, mais malheureusement peu connu et peu médité.

Ce témoignage date apparemment de la seconde moitié du IXe siècle, car il y est fait mention d'un archevêque à Dol. Un archevêché ne fut établi en cette ville que vers 848 par Nominoe, ou même un peu après (Durtelle de Saint-Sauveur, Hist. de Bret. I, 98). Il est peu probable qu'au Xe siècle, ses archevêques aient encore été de langue Bretonne.

Il s'agit du voyage en Bretagne d'un prince Gallois, Guidnerth, qui, soumis à une pénitence publique, doit aller l'accomplir à Dol-de-Bretagne, « *quod ipse Guidnerth et Britones et archiepiscopus illius terrae essent unius linguae et unius nationis quamuis diuiderentur spatio...* » « et tanto melius poterat renuntiare scelus suum et indulgentiam requirere, *cognito suo sermone* » (Livre de Llandâv, éd. G. Evans, Oxford 1893, p. 181). « Car Guidnerth lui-même et les Bretons et l'archevêque de cette terre étaient de la même langue et de la même nation, bien qu'ils fussent séparés par la distance » ... « et il pouvait d'autant mieux proclamer son forfait et solliciter l'indulgence que son langage était connu ».

Tout commentaire est superflu, mais il sera bon de garder en mémoire ce témoignage.

Trois siècles plus tard, vers la fin du XIIe siècle, le témoignage de Giraldus Cambrensis fait

état de certaines différences en insistant cependant sur les caractères communs. « Cornubia uero et Armorica Britannia lingua utuntur fere persimili, Kambris tamen, propter originalem conuenientiam, in multis adhuc et *fere cunctis* intelligibili. » (Éd. G. F. Warner, Londres 1868, t. 6, 177).

II. *Les témoignages « internes » tirés de l'onomastique.*

A côté de ces témoignages « extérieurs », il existe le témoignage fourni par les langues elles-mêmes et notamment par l'onomastique du v. Breton et du v. Gallois, relativement bien connue grâce aux Cartulaires de Redon et Llandâv.

La personne la moins avertie ouvrant ces Cartulaires et comparant les noms contenus dans les listes de témoins est frappée de leur similitude. Cette similitude serait encore plus grande si nous avions dans l'un et l'autre cas des originaux du IXe siècle. Mais les quelques 300 chartes du Cartulaire de Redon datant du IXe siècle ont été recopiées au milieu du XIe ; elles semblent peu remaniées. Dans le cas du Cartulaire ou Livre de Llandâv, dont le ms date pour l'essentiel de 1133 à 1140 (LHB 58), les remaniements sont beaucoup plus considérables.

Beaucoup de noms propres v. Bretons sont d'ailleurs attestés comme noms communs en Gallois moyen.

Kenmicet, C. Redon ch. 98 correspond au gall. moy. *ceinmyged* « honneur, louange », et « honoré, digne de louange », GPC 454, *Coletoc*, *Coledoc*, *Colezoc*, C. Redon, ch. 21, C. Quimperlé p. 161, 252, correspond au gall. moy. *coled(d)auc*, dérivé de *coleddu*, « cultiver, veiller sur, chérir » ; *Rietoc*, *Riedoc*, C. Redon ch. 21, 250, etc. correspond au gall. moy. *Rietawc*, *rietauc* « puissant, riche », mod. *rhieddog*, Vendryes BSL 47, 4, *Racwant*, C. Redon ch. 48, est un nom identique au gall. moy. *racwan*, Canu Aneirin, p. 82 et *rhagwant*, terme de métrique gallois, Cerdd Dafod 276, 314, 322 ; le sens semble être « fait de se porter en avant ». *Romic*, C. Redon ch. 271, semble correspondre au gall. moy. *ryuyc*, HGC, pièce XIX v. 74, gall. mod. *rhyfyg* « arrogance, présomption ». Voir *(mic)* dans le Dictionnaire. *Delehedoc* C. Redon ch. 94, correspond au gall. moy. *dyledauc*, *dylyedauc* « celui qui a des droits, noble » GBGG 422. *Brient*, C. Redon ch. 14, 263... est un nom très courant, parent du v. gall. *bryein(t)*, mod. *braint* « privilège, dignité », GPC 307. *Condelu*, *cundelu*, élément des noms propres *Mor-condelu*, *Mor-cundelu*, *Uuor-condelu*, *Cundelu*, C. Redon ch. 52, 274, 111, 161, etc. correspond exactement au gall. *cynddelw* « original pattern, model, example » GPC 779. On pourrait donner des centaines d'exemples. Le nom ancien de la Bretagne était *Letau* (et correspond au v. gall. *Litau*, gall. mod. *Llydaw*). On lit, vie de saint Suliau, BN, ms fçais 22321, fo 731, 8 lignes du bas « ad locum quendam in minori Britannia, cui nomen *Letau*, prope fluvium Rentium (la Rance) appulis ». On a, de ce nom les formes latinisées *Letaviae*, *Letavia*,... C. Quimperlé p. 61, 65.

D'autres noms comme *Morgenmunoc*, C. Redon ch. 126 ; *Mabon* ch. 74 ; *Taliesin(i)*, *Talgesin(i)* ; C. Quimper, éd. Peyron, Quimper 1909, pièces 179, 205, 213 ; Chresto. 231 ; *Lalocan*, C. Redon ch. 162 et appendice ch. 26 ; *Modrot*, C. Redon, ch. 104, 132 ; *Urbien*, *Urien*, C. Redon, ch. 121, et C. Beauport, cité RC 7, p. 53 ; *Uuorgost*, *Gurgost* C. Redon ch. 116, 124, 136 ; *Gerent*, Ét. Celt. 3, 149, sont des noms v. bretons portés aussi par des personnages connus par les chroniques ou la littérature insulaire.

III. *Les fragments de « phrases » connus en v. Breton.*

Par ailleurs les rares phrases connues jusqu'ici en v. Breton montrent une analogie frappante avec le v. Gallois. On connaît par la Chresto. p. 117, note 3, le passage de la charte 146 du C. Redon : « fine(m) habens a fine *rannmelan. donroch. dofosmaluuor. cohilon fos. doimhoir.* ultra *imhoir.* p(er) lanna(m). *dofois. finran. dofhion. dofinran. haelmorin. cohilon. hifosan. dorudfos. coihilon. rudfos.* p(er) lanna(m) *dofinran. loudinoc. pont. imhoir. haeldetuuid* scripsit. » Ce passage est à peu près complètement traduit en latin charte 148 « de parte *riantcar.* que e(st) afine

ranmelan. adrocham. aroca. ad fossata(m) *matuuor* afossata adripa(m). aripa p(er) landa(m) adfinem *randofion*. secundu(m) fine(m) *rann dohion*. et ortis *suluuoion*. usque. f(inem). *ranhael-morin*. p(er) f(inem). fossatella(m) usq(ue). adrubea(m) fossata(m). p(er) rubea(m) fossata(m) usque ad pontu(m) (sic) *loulinoc* ». Dans la charte 212 on lit : « ad insulam que. e(st). *insin* (?) uille aeccle(sie) *dofin loeniou. cohiton frut* usq(ue) ad *ult*. » Charte 247, on note : « ex alia parte fecit ipse rex fine(m)... usque in riuulo q(u)i uenit quasi *diurlh gnesca*(n). » On a depuis longtemps souligné l'analogie de ces délimitations avec celles du livre de Llandâv. Moins connues sont les phrases d'interprétation difficile du manuscrit de Leyde telles que celle-ci, concernant une maladie appelée « *aeniap* » (inflammation analogue à l'érysipèle)?. « *Caes. scau. caes spern. caes guaern. caes. dar. caes* cornucaerui. *caes colaenn. caes aball*. p(er) caeruisa(m) *anroae aeniap. aehol. paer mael* » : « Cherche sureau, cherche épine(s), cherche aulne, cherche chêne, cherche « cornucaerui », cherche houx, cherche pomme, par (mélange de) cervoise bande l'inflammation ; chasse-la (bannis-la) par mélange de miel. » On trouvera des détails sur chaque mot dans le dictionnaire, notamment sous *caes*, *anroae* et *aeniap*. Tout le fragment présente une parenté frappante avec les traités de médecine gallois médiévaux tels que celui des Meddygon Myddfai.

IV. *L'élément gallois en Armorique.*

Le fait de rencontrer dans un groupe de moines bretons des glossateurs d'origine galloise n'a rien qui puisse surprendre (voir les mss nᵒˢ 2, 11, 13, 22, 24, 34, mentionnés § 5, 6). Le gros des immigrants bretons est venu du Devon et du Cornwall, tous les auteurs sont d'accord là-dessus. Mais on néglige souvent de souligner que, parmi les éléments dirigeants de cette société d'immigrés, les Gallois étaient extrêmement nombreux. (Voir Loth, L'émigration bretonne... 159 et 166 notamment, et RC 22, 100, parmi bien d'autres études.) Les « Saints » *Paul*, *Samson*, *Gildas*, *Brieuc*, *Malo*, *Méen*, *Suliau*, sainte *Nonne*, sont originaires de Galles et non du Cornwall. Les relations n'ont d'ailleurs pas été à sens unique ; les saints *Oudoceus*, *Iltut*, *Cadfan* étaient originaires d'Armorique. Il est probable que, si nous avions des textes étendus en v. Breton, il s'en trouverait toujours une certaine proportion de caractère vieux gallois, reflétant ainsi les particularités du langage de la portion des immigrants originaire de Galles. Les gloses notées f.v.g. (formes vieilles galloises) représentent ainsi un des aspects de la langue parlée alors en Armorique.

Les éléments originaires des régions où l'on parlait le Brittonique du Sud-ouest, plus nombreux, ont absorbé peu à peu cet élément minoritaire et dispersé, d'autant plus que les relations maritimes ont continué beaucoup plus tard et plus intensément entre Cornwall et Armorique qu'entre Galles et Armorique. Les études de Loth ont montré que, jusqu'au XVIᵉ siècle au moins il y avait de constants rapports entre le Cornwall et la Bretagne continentale, RC 32, 290-295, 442.

Cependant on entrevoit que les éléments parlant le vieux Breton ont conservé pendant un temps des habitudes de langage analogues à celles de leur région d'origine. On lit dans la vie de saint Paul, RC t. 5, par. XI « *Quonoco*, quem *alii*, sub additamento *more gentis transmarinae*, *Toquonocum* uocant ». Certains disaient *Conoc* et d'autres « alii » *Toconoc*, selon l'usage de certains insulaires. (Sur l'emploi de *to* et *mo* « ton » et « mon » devant le nom de personnes vénérées, voir, entre autres ZCP 20, 138-143 et Ét. Celt. 2, 254-268.) Bien que les scribes des cartulaires de Redon, Landévennec et Quimperlé fussent « brittons du sud-ouest » au point de vue du dialecte, comme l'indique l'immense majorité de leurs graphies, ils ont laissé subsister quelques formes vieilles galloises parmi les noms de lieux et de personnes de leurs documents. Par exemple le nom du « fer » qui est *haiarn* en vieux Gallois et *hoiarn* en vieux Breton se trouve sous la forme *hoiarn* dans la plupart des noms propres v. Bretons. Mais on rencontre *Haiarnus* C. Redon, ch. 296 et 373 (à la fin de ce dernier acte De Courson a écrit à tort* *Hoiarnus*). C. Quimperlé on trouve *Haiarn* p. 150, 206 et 296. Nous n'avons pu disposer à temps de microfilms de ce dernier cartulaire pour vérifier les lectures. Avec la terminaison v. galloise *-auc* on rencontre le nom d'homme

Genethauc C. Quimperlé p. 42, dans la vie de saint *Gurlhiern*. Dans le cartulaire de Landévennec cette même finale figure dans les noms de lieux *Bot Tahauc* p. 556 et *Caer Bullauc* p. 572. On trouve *Kerenin*, C. Redon ch. 136, à côté de *Kerentin;* si ce n'est pas une faute d'orthographe, ce peut être un ex. de nom gallois avec *nt* évolué en *n(n)* comme dans *hanner* de *hanter*.

Notons encore *Riauce* (*e* du vocatif latin ; corrigé de Riaucc), dans une liste de saints bretons RC 11, 138. *Plo-ozauc* en 1208 (RC 7, 507), a côté de fréquentes graphies *Plo-ozoc*, est trop tardif pour être pris en considération. Par contre le nom de *Diles Heergur Kembre* (et aussi *Diles Heirguor Chebre* avec oubli du signe abréviatif pour *m* sur le 1er *e* de *Chebre*, Chresto. 115), quel que soit le sens du 2e élément, contient certainement, en 3e élément, l'ancien nom du Pays de Galles « *Kembre* », Loth, « Mots lat. » 147, pays d'origine de ce personnage très probablement. *Dau* nom d'homme, C. Redon ch. 133, semble également un nom de forme v. galloise, cf. v. gall. *dauu* g. « gener », et les ns. propres *Dauan*, LL 211, *Candau*, LL 179.

Il conviendrait de rechercher si certains faits dialectaux du Breton, tels que les comparatifs en *-ac'h* cités sous *isselach*, certains traits du Vannetais, ou des faits plus généraux tels que les formes en *-r* de l'article (voir le dictionnaire sous *ir* (3), ne sont pas aussi des traces du dialecte parlé par la fraction des immigrants originaires de Galles. Les formes en *-r* de l'article n'apparaissent pas en Cornique, non plus que les comparatifs en *-ac'h*, et quelques indices contenus dans les gloses des mains du groupe B du ms Angers 477 font penser que ces formes, non écrites dans les textes relativement rares du Breton moyen tardif, ont pu être anciennes. C'est là une des questions qui mériteraient une étude approfondie et développée, ce qui n'est pas possible dans cette introduction.

CHAPITRE III

PRINCIPAUX CARACTÈRES DISTINCTIFS DES DIALECTES BRITTONIQUES AU IXe SIÈCLE

Tout ce qui a été dit dans les pages précédentes illustre la difficulté d'attribuer avec certitude à l'un quelconque des dialectes brittoniques un document de cette époque. Cependant il existe certains critères qui permettent cette attribution ; on ne peut ici que les indiquer sommairement. Le bref aperçu donné dans ce chapitre ne saurait dispenser de l'étude de l'ouvrage fondamental de M. Jackson, LHB dans la bibliographie : cet ouvrage essentiel traite de l'histoire des sons du Brittonique.

Nous ne citons que peu d'exemples de formes vieilles bretonnes puisqu'elles se trouvent en grand nombre dans ce dictionnaire et § 41 sq ; par contre nous en citons davantage en ce qui concerne le vieux Gallois qui n'est pas systématiquement étudié dans notre travail. Voici quelles sont les abréviations utilisées pour désigner les documents vieux gallois.

VVB : les gloses en vieux Gallois du « Vocabulaire Vieux Breton » de J. Loth.

Chad. 1, 2, 3, 4, 5, 6 : textes figurant dans le livre de saint Chad, publiés au début de l'édition par G. Evans du livre de Llandâv.

Comput: fragment de comput en vieux Gallois, d'après l'édition de I. Williams, BBCS 3, 245 sq.

Engl.: Les « englynion » en vieux-Gallois du ms Ff. 4.42 (Juvencus), de la Cambridge University Library. Ed. I. Williams BBCS 6, 101 sq et 205 sq.

LL : Les chartes du livre de Llandâv, d'époques diverses, mais antérieures au XIIe siècle.

ST : Privilège de Saint Teilo, d'après l'édition de Strachan p. 222 sq, de son « Introduction to early Welsh ».

CA : ce sigle désigne certaines strophes de la série B du « Canu Aneirin » dont l'orthographe est en grande partie celle du vieux Gallois.

Dans certains cas nous avons aussi cité des formes vieilles galloises du groupe de mains B du ms Angers 477, bien qu'il s'agisse sans doute de formes écrites en Armorique par des immigrés d'origine galloise comme on l'a dit plus haut.

§ 11. Critères paléographiques permettant de distinguer les mss

Il existe un premier moyen de distinguer l'origine d'un manuscrit contenant des gloses en vieux Gallois ou vieux Breton c'est d'en examiner l'écriture.

Les mss vieux gallois sont tous écrits en caractères insulaires : on trouvera une étude d'ensemble et de nombreuses planches photographiques dans Lindsay, « Early Welsh Script », Oxford 1912.

En Bretagne continentale cette écriture fut d'abord utilisée, mais, dès le milieu du IXe siècle, la minuscule caroline, très différente, est seule utilisée en Armorique, bien que les moines bretons gardent encore un siècle ou deux l'habitude d'employer des abréviations de type insulaire. L'ouvrage fondamental, et qui n'a pas été remplacé, est ici encore celui de Lindsay « Breton scriptoria and their latin abreviation symbols », Zentral Blatt für Bibliothekswesen, t. 29, 1912, p. 264-272. Seuls sont écrits en caractères insulaires les mss les plus anciens provenant sans doute, pour la majorité, de Landévennec ; ce sont les mss Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A ; Orléans 302-255 ; Orléans 221-193 (qui n'est pas tardif contrairement à l'opinion commune) et Angers 476-460. Tous les autres mss et notamment les mss Angers 477-461 et Paris BN lat. 10290, si importants, sont écrits en minuscule caroline. Pour le premier de ces manuscrits il existe d'ailleurs les preuves surabondantes d'une origine bretonne fournies par les listes de saints de Bretagne et d'autres régions de la France actuelle. On trouvera à la fin du volume des exemples d'écriture insulaire et continentale permettant au lecteur de se faire une idée du genre de différences.

Chose curieuse, la distinction entre les mss d'origine cornique, d'ailleurs peu nombreux et les mss v. bretons, est encore plus facile à faire. Le Cornwall étant tombé sous la domination politique et l'influence anglo-saxonne dans presque tous les domaines, un ms d'origine cornique se reconnaît à l'emploi, non seulement de l'écriture insulaire en général, mais surtout à l'emploi de lettres anglo-saxonnes, rarement utilisées en Galles et très rarement en Armorique (Un seul ex. certain : *arlup*). Lindsay, « Early Welsh Script » signale quelques manuscrits d'origine cornique : Berne ms 671 (Lindsay, op. cit. p. 10 et 16), Oxford Bodl. 572 (p. 29, note 1). On consultera aussi LHB p. 60, 61, 68 et 388 notamment. Le *Vocabularium cornicum*, des alentours de 1100 (LHB p. 61) est pénétré d'influence anglo-saxonne dans le fond aussi bien que dans la forme. Il n'y a donc guère de difficulté à distinguer un ms vieux breton, pénétré d'influences continentales, d'un ms cornique pénétré d'influences anglo-saxonnes plus encore qu'un ms gallois.

Les critères linguistiques

Les critères de valeur douteuse.

§ **12.** *L'orthographe.* Le système orthographique utilisé dans les documents v. gallois, v. corniques et v. bretons reste, dans ses traits essentiels, identique jusqu'au XIe siècle. La question est traitée par M. Jackson (p. 67 sq du LHB en particulier) ; on rappellera seulement ici quelques points importants. Les lettres *p, t, c, b, d, g, m* ont, en position initiale, la valeur de ces lettres en latin ; en position interne ou finale, ou, plus exactement, en position de lénition, ces lettres ont souvent la valeur, respectivement, de *b, d, g, v, đ, ʒ, μ*. Cependant la lénition de *p, t, b* est parfois notée ; on le précise dans ce cas, car il n'y a ici que des cas d'espèce ; *gu* initial venant d'un ancien *w* a une prononciation g^w au IXe siècle en Breton. Par contre *gu* interne a toujours le son *w* à cette époque et *gw* ne s'est jamais développé dans cette position. Ce *gu* interne est une fausse notation due à l'influence du *gu* initial ; il est d'ailleurs beaucoup moins constant que le *gu* initial, ex. *torguisi* à côté de *toruisiolion*, *caguel* et *cauel*, *comarguid* et *cemaruuidlit*...

Il n'est guère possible de distinguer, pour l'orthographe, entre mss v. gallois et v. bretons. Par contre, on l'a déjà signalé, le Cornique se distingue à ce sujet des deux autres dialectes par l'emploi fréquent de lettres anglo-saxonnes, comme par la rareté du *gu* initial et surtout interne, jusqu'à une époque assez tardive (début du XIIe siècle dans certains cas).

§ **13.** *Les mots attestés ultérieurement dans l'un des dialectes brittoniques.*

Dans de nombreux cas, la langue ancienne atteste des termes dont l'usage s'est perdu à une époque plus tardive : par exemple le mot *bresel* « guerre », usuel en Breton, n'est attesté en Gallois

que dans des ns propres v. gallois comme *Conbresel*, LL 201, 211, etc. Mais le Gallois, dont les documents anciens sont plus considérables que ceux des autres dialectes brittoniques, ne présente que peu d'exemples de ce genre ; c'est lui qui a conservé, soit dans le moyen Gallois, soit même dans le Gallois moderne, le plus de termes de l'ancien vocabulaire brittonique. Par contre le Cornique, relativement peu connu, est moins favorisé à ce sujet. Le Breton lui-même, langue des hautes classes jusqu'au Xe ou XIe siècle, et pratiqué par quelques lettrés jusqu'au XVIe siècle au moins, a perdu une grande quantité de termes généraux et abstraits à partir du XIIe siècle surtout. Dans de très nombreux cas cependant, *les mots attestés dans les gloses se retrouvent comme éléments de noms propres dans l'onomastique du Cartulaire de Redon*. Ceci nous montre que l'absence d'un mot dans la langue tardive ne permet pas d'affirmer qu'il n'existait pas dans la langue ancienne ; les preuves contraires sont innombrables, en particulier dans le cas du Breton. Voir le paragraphe 51 à ce sujet.

§ 14. *Le traitement de nd en position interne*

Ceci n'est pas non plus un critère distinctif de grande valeur. Ce traitement paraît assez analogue en v. Breton et v. Gallois (LHB 508). On note en v. Breton les ex. *undec*, *andemecet*, *condadlant* dans lesquels *nd* est conservé dans l'orthographe à côté de *cunnaret* avec *nd* évolué en *nn*. C. Redon ch. 130, 147, et 45, 160 le n. propre *Iarndeluuid* est aussi écrit *Iarneluuid*.

§ 15. *Les diphtongues ui et oi de différentes origines*

Il est certain que les ex. de *ui* sont plus nombreux en v. Gallois qu'en v. Breton. Mais voici des ex. de *ui* en v. Breton : *Morannuil* C. Redon ch. 276 ; *Ruikin* ch. 259 ; *Triduith* ch. 269 ; *Duuiuuuoret* ch. 162 ; *Milcunduis* ch. 150 ; *Huiernim* ch. 7 ; *Vormuini*, Chrestom. p. 82 (lire *Armuini?*). Dans les gloses on trouve *guuisll* (*aruuisll* C. Redon ch. 251) *bruinoc*, *mui*, *guiam*, *catcluit*, *anruiou*, etc... (voir le Dictionnaire).

On note aussi qu'on trouve *oi* de différentes origines en v. Gall. bien qu'assez rarement : *hilloi*, *hinnoid*, *cailoir*, *moi*, *troi* (et *trui*) VVB.

Cependant il est indéniable que *ui* de différentes origines en v. Gall. a souvent pour correspondant *oi* en v. Breton. Par ex. on peut comparer le v. gall. *cruitir*, *cruitr*, *muin*, *ocoluin*, *cannuill*, *duiutit*, *abruid*, *muiss* VVB, *hinnuith* et *hunnuith* (Comput), *puil* (Engl.) au v. bret. *croitir*, *moin*, *ocoloin*, *coloinan*, *catoinan*, *toillam*, *moroin*, *poill* (et *pull*), *boitolion*, etc...

§ 16. *ĭ venant de ĕ* (LBH 278-9)

Le v. Breton présente, comme le v. Gall., bien que de façon moins régulière, des cas d'évolution de *ĕ* en *ĭ*, surtout devant *n* ou *m*. Ex. *hint* « chemin », de **sento*, dans les gl. et *Camp Caubal hint*, C. Redon ch. 207, *Pont caubal hint*, append. ch. 11 ; *nimet* (à côté de *nemet*) de **nemeton*, dans des ns propres comme *Iun-nimet*, *Cat-nimet*, *Iud-nimet*, C. Redon ch. 240, 56, 80, 200. etc. (pour le sens, voir l'article *nem* dans le Dictionnaire). Notons, dans les gl. *linom*, de **len-; -binom -binam (guobinom, elbinam)*, de **ben-; minom (erminom)* de **men-; -priner (dispriner)* de **pren-; prin* « bois », de *pren*, etc... Cette évolution a été arrêtée par l'évolution de *ĭ* en *ē* (par. 20).

§ 17. *La diphtongue eu*

Elle n'est pas spéciale au Gallois et se trouve en v. Breton. D'origines diverses, elle se rencontre fréquemment : ex. *eu-* , *deurr*, *enleneuiomou*, *loreusit*, *lestneuiom*, *dicreu*, *dichreuim*, *eules*, *holeused*, *antemeuetic*, etc...

Dans les ns. propres on peut citer *Teuthaer* C. Redon ch. 255 ; *Deuroc*, *Deurec* ch. 61, 50 ; *Eucant* ch. 241 ; *Leugui* ch. 278 (à côté de *Louui* ch. 12, 13, 155), *Leuferine*, *Leupherinam*, ch. 154 et 152 ; *Leubri*, RC 11, 146 ; *Leutierne* et *Loutierne*, RC 11, 146 ; *Teuthael* C. Quimperlé p. 157,

238 ; *keneu* se trouve dans *Rikeneu*, *Gurcheneu*, C. Redon ch. 121, 182, 183, C. Landévennec p. 155 ; *Iungeneu* C. Redon ch. 299, *Iunkeneus* C. Redon ch. 289, *Iunkueneus* ch. 296, etc... mais on a *Kenou* C. Quimperlé, p. 198, 202, 207, 210 ; voir le dictionnaire sous *ceneuan*. Il semble que *eu* alterne souvent avec *ou* en V. Breton et soit dû à l'affection vocalique. On rencontre de telles formes jusqu'au moy. bret. ex. *dezreu-* et *dezrou-*. La présence d'une diphtongue *eu* dans un mot comme *dichreuim* ne permet donc pas d'affirmer que l'on a une forme de gall. ancien. Dans plusieurs cas la diphtongue *eu* montre une tendance à l'évolution de *ou* en *eu*, tendance qui ne s'est affirmée qu'en Vannetais par la suite.

§ 18. *Labialisation et mutation nasale*

Ces phénomènes ont persisté souvent jusque vers la fin de la période du Breton moyen.

N donne *m* devant *p* ou *b* en v. Breton dans de nombreux ex. comme *im pop* (et *in pop*) « dans chaque ». Il y a bien des ex. de ce fait à date ultérieure ; par ex. Mirouer v. 534, 982, 2533 *en ploe* et *en poan* doivent se prononcer *em ploe* et *em poan*, Ernault ibid. p. 66, note 1. Les noms de lieux *Pempont*, *Pempoull*, *Pempral*, *Lambaol*, *Lamber*, etc... sont issu de **pen pont*, *penn poull*, *penn prat*, *lann (p)aol*, *lann (p)er; Ker am bars*, *Ker am bellec* sont assez fréquents (ex. DEBM, article *am* (5), et RC 2, 215), avec l'article *an* devenu *am* devant *b*. On a encore en Vannetais *mem bro*, *mem breur*, *mem bis*, etc... Cependant, à la différence du Gallois, le Breton ignore la mutation dans ce cas ; on peut comparer à *im pop* le gall. moy. *e mop lle* (cité W. Gr. 172), de **in pop lle*. Il y a cependant un cas de mutation de *p* en *b* dans : XII *hore im bopd* IV *bliden*.

Par contre il y a mutation de *nd* en *nn* dans le cas d'un *n* terminant un mot, précédant immédiatement un mot commençant par *d*.

On connaît bien les ex. moy. bret. comme *annou*, *ennoar*, *ann nemesell* de **an dou*, *en doar*, *ann demesell*. Il n'est pas nécessaire d'insister là dessus ; on consultera la grammaire pour des détails supplémentaires.

Les critères distinctifs

Par contre il existe, à côté de ces cas douteux, dans lesquels le même phénomène se rencontre presque aussi souvent dans le v. Breton que dans le v. Gallois, toute une série de critères de valeur plus sûre. Dans tous les cas qui vont être passés en revue, un phénomène courant dans une des deux langues mentionnées ne se rencontre que rarement ou jamais dans l'autre langue, ou si l'on préfère, dans l'autre dialecte, ce mot convenant mieux pour désigner des parlers encore si proches à cette date.

§ 19. *Affection de « a » « o » ou « u » par « i » et Réduction*

Voir sur ce point LLC 3 ; LHB 573 sq et 609, etc... Cette affection s'est produite dans la plupart des cas dans l'une et l'autre langue, mais il est indéniable qu'en v. Breton cette affection est beaucoup moins souvent notée qu'en v. Gallois.

Par ex. à côté de *gilbin*, « bec » *elin* « coude » et *el(l)inn* « rasoir » en v. Gall. le v. Breton notera *golbin*, *olin (triolinoc)*, *altin* ; notons aussi *mochiat*, *bodin*, *orin*, *monid*, *nouuid*, *orgiat*, etc... Le v. bret. *daruid*, « advient », non affecté, se compare au v. gall. *deruid*, affecté. Cependant dans des ex. moins archaïques comme *neuued*, *mened*, LBH 608, on trouve en v. Bret. l'affection notée dans l'écriture.

Une *réduction* se produit dans certains cas en Gall. dans la syllabe située avant l'accent, LHB 664 sq ; cette réduction est souvent absente ou non notée en v. Bret. ex. v. gall. *cimadas*, v. bret. *comadas*, *camadas ;* v. gall. *cilcet*, v. bret. *colcet* (mod. *golc'hed*) ; v. gall. *ichen*, v. bret. *ohen ;* v. gall. *Cinan* (n. propre), v. bret. *Conan ;* gall. *byddar*, v. bret. *bodar-an* (mod. *bouzar*) ; *Cisemic* ne semble pas un ex. de réduction, si ce mot contient **cintu-*.

§ 20. *Évolution de « ĭ » en « ĕ » en v. Breton.*

Cette évolution a commencé en v. Breton dans le courant du IXe siècle et elle a fait disparaître une tendance inverse à l'évolution de *e* en *i* dans certains cas (voir le par. 16).

A côté de *cehil*, *ti* « toi », *cint*, *disc*, *nit*, *ni*, les gl. donnent déjà des formes comme *cehel*, *te*, *letan* (et *litan*), *cent*, *desc*, *net*, *ne*, *henneth*, *treded*, *pennac*, *pemp*, *bed*, *bet* « est ».

(Le v. bret. *pemp*, constant dans la main A d'Angers 477, à côté du v. gall. *pimp*, VVB 203, de **qwenqwe* n'a pas subi l'évolution de *e* en *i* notée au par. 16.)

§ 21. *L'évolution de « -iya » de différentes origines*

-iya donne *aia* en v. Gall. et *oia* en v. Breton (on trouve aussi *ae*, *ea* et *ai* en v. Gall.) ; ex. v. gall. *gaem* « hiver », *dair* « terre » (Chad.), *haiarn*, « fer », *trean* « tiers », ont pour correspondants v. bret. *goiam*, *guiam* « hiver », *doiar* « terre », *hoiarn* « fer », *troian* « tiers » (mod. *goañv*, *douar*, etc.).

§ 22. — *L'épenthèse* est rare en v. Bret. (mais non absente, comme on le verra ci-dessous) ; on trouve souvent *e* ou *i* v. bret. en face de *ei* v. gall. Ex. v. gall. : *eircimeir*, *arcimeir* (Comput), *meint*, *ceinmicun* (Engl.), *ceinguodemisauch* (VVB), *uceint*, *eirim* (Angers 477, main B), gall. moy. et mod. *cigwain*, *gweinion*, *gwyrain* (et *gwyran*).

V. Bret. sans épenthèse, *mint*, *ment*, *ercemer*, *erim*, *ucent*, *cindidanhaol*, *deuueticion*, *ret*, *cicguan*, *goirann*, *guenion*.

V. Bret. avec épenthèse, *cain-* (ex. sous *cainard*), *bleid*, *eilouet*, *Uueitnoc* n. propre, C. Redon, ch. 201 (*Uuednoc* ch. 219), *Meinion* n. propre, ch. 114, 179 (*Menion* ch. 102, 166, 177, etc), *meic(h)* (Dict.). On trouvera d'autres ex. dans la Grammaire. On peut considérer qu'en général une forme sans épenthèse est plutôt v. bret. que v. gall.

§ 23. — *V. gall.* « *oi* », v. *bret.* « *ei* », « *e* », « *i* ». Pour des raisons diverses (formes d'origine différentes, réduction), on trouve dans certains mots des formes différentes en v. Gall. et v. Bret. ex. v. gall. *trui*, *troi* « par », v. bret. *trei*, *tre* ; v. gall. *muihiam*, CA v. 436, v. bret. *meham* ; v. gall. *bloidin* « année », v. bret. *bliden* ; une forme **bloid*, supposée par bret. *bloez*, *bloaz*, devait exister, mais elle n'est pas attestée.

La réduction de *ei* v. bret. à *e* ou *i* en Bret. moy. et mod. dans *gueith* > *guez*, *gwech* ; *teith* > *liz* ; *difeith* > *diffez* ; *perfeilh* > *perfez* ; *seithun* > *sizun*, etc... est étudiée dans la Grammaire.

§ 24. **Les sons issus de « ā » long**

En Gall., le son issu de *ā* long est rendu par *au* depuis le VIIIe siècle jusqu'au XIe et au-delà ; en v. Bret. il est noté par *o* et ensuite par *u*, à côté de *o*, depuis le Xe siècle. En v. Gall. les noms en *-oc* du livre de Llandâv contiennent le nouvel *o* issu de *au* après le déplacement de l'accent, LHB 296.

V. gall. *auc*, v. bret. *oc*. Le v. gall. présente *auc*.

Ex. *diauc*, *caiauc*, *coiliaucc*, *latharauc*, *plumauc*, *trucarauc*, *guasmarchauc*, VVB, *Treb guidauc*, *Main guidauc*, Chad. 3 et 4, *int groisauc*, Engl. *Minidauc*, CA, etc...

Exception : *retinoc*, Chad 6 (antérieur à l'évolution de *-oc* en *-auc* en v. Gallois).

Le v. Bret. présente *oc*.

Ex. *coilioc*, *amnesoc*, *drisoc*, *marcoc*, *plumoc*, *toguisoc*, *treconioc*, etc...

Exceptions : *Caer Bullauc*, etc..., voir le par. 10, IV.

V. gall. *aud*, v. bret. *od* (*d* = *đ* ici).

Le v. Gall. présente *aud*. Ex. *hanaud*, Comput, *guerclaud*, VVB, *naud*, ST.

Le v. Bret. présente *od*, *ud*. Ex. *nud*, *noth*, *nod*, *dinod*.

V. gall *aul*, v. bret. *ol*.

Le v. Gall. présente *aul*. Ex. *catteiraul*, *regenaul*, *estiaul*, *carnotaul*, *menntaul*, *didaul*, *bardaul*, *creaticaul*, *budicaul*, *feciaul*, *fonnaul*, *ardomaul*, *anbithaul*, et *ringuedaulion* (irrégulier), VVB, *seraul*, Comput, *bydaul*, *hollaul*, ST. Exceptions : *hloimol*, VVB, *Ourdol*, n. propre, ACL 3, 250.

Le v. Bret. présente *ol*.

Ex. *budicol*, *montol*, *circinnol*, *trosol*, *annganol*, *sol* (« autant »). *Caul*, à côté de *col* « faute », ne contient pas un son issu de *ā* long.

v. gall. *-aum*, *-auu* et- *aun ;* ex. *dauu*, *guithlaun*, *anbodlaun*, *cuinhaunt*, VVB ; *lau* « main » (*i lau Elcu* Chad 2).

v. bret. *-om*, *-on ;* ex., *stom*, *lon*, *coblon*, *bodlon*, *ion* et *iun* (pas d'exception semble-t-il).

v. gall. *-aur ;* ex. *poulloraur*, *pispaur*, *maur*, *hestaur*, *claur*, *scipaur*, VVB *mainaur*, Chad 6, *(ab)guidaur*, Comput., *paur*, *calaur*, *gurmaur*, Engl.

v. bret. *-or* et *-ur ;* ex. *lor*, *mor*, *tablor*, *altor*, *didmorth*, *it alur*, *mur*, « grand » (Cartulaires).

Le v. bret. *or*, une fois *aur*, « heure », le v. gall. *aur* « heure » ne contiennent pas *ā*, mais *ō* latin.

v. gall. *-aus ;* ex. *traus*, *liaus* VVB.

v. bret. *-os* et *-us*; ex. *tros*, *lios*, *trus*.

v. gall. *-aut*; ex. *maut*, *bracaut*, *dinaut*, *braut*, *untaut*, VVB, *trintaut*, *remedaut*, *molaut*, *adaut*, Engl., *guoilaut*, Chad 6, *braut*, Chad 2, *audurdaut*, ST.

v. bret. *-ot ;* ex. *gnot*, *guascot*, *nepot*, *arimrot*, *rotemdirot*, *brotr*, *sodol* (**soll)*, *odl* (**oll*).

§ **25.** *Voyelle prosthétique*

Il n'y a aucun ex. en v. Breton : *escarth*, *iscartholion* contiennent le préfixe *is-*, *es-* de *eks ;* un ex. v. gall. : *istlinnit*.

Consonnes

§ **26.** *« ld » et « lt » en v. Gallois et v. Breton*

En v. Gall. il y a quelques ex. de l'évolution de *lt*, *ld* en *ll* en position interne, ex. *calaur*, Engl. *guillihim* VVB, *el(l)inn*, VVB 116, LEIA A34. *Lt* reste en v. Bret. ex. *altin*, *altro*, *gurpelthemion*, *alt* ; cependant *lti* montre une tendance à l'assibilation, LHB 401, ex. *guiltiatou*, mais *guiliat*, *guolt*, mais *guoliat*, *diguochiat*.

§ **27.** *« mp », « nt », « nc »*

En v. Gall. *mp*, *nt*, *nc* donnent *mh*, *nh*, *ŋh* en v. Gall. au VIIIe siècle ou au début du IXe, LHB 20 ; l'orthographe donne quelques indices de cette évolution, ex. *guiannuin*, *pimphet*, *cannuill*, *hanther* (et *planthonnor?*), VVB, *finnaun* LL (mais *nt* reste dans *antermetetic* et *fontaun*), autres ex. *Morcanhuc*, *Morcannuc*, *breennin*, *breenhined*, ST, *hanner*, *cennini* (Angers 477, main B), *guorsengir* (ibid.) ; *cimenghaam* a *ng* d'origine.

En v. Breton *mp* reste, de même *nt*, ex. *hanter*, *brientin*, *funtun*, *centenni*, *cintil*. Dans *arton*, *imguparton*, *a guilinn i*, l'omission du *t* final de la désinence verbale est purement graphique.

nc reste, ex. *ancou* ; *nc* est issu de *ng* en Breton dans *cimac-*, *cemac*, pour **cemanc* ; cf moy. bret. *encq*, mod. *enk* et v. bret. *enc*.

§ **28.** *« ntl », « ntr »*

Il y a des traces de l'évolution de *ntl* et *ntr* en *thl* et *thr* en Gall. dès les gloses, ex. *centhiliat*, *centhliat*, *ithr*, *cithremmet* VVB. Au contraire *ntr* et *ntl* restent en Bret. ex. *entrmed*, *intrdiclinatuiu*, *chenter (*kentr)*, *controlion*.

§ **29.** « *sl* »

Le v. Gall. a régulièrement *ss* ou *s*, ex. *sserenn*, *seraul*, Comput.
Le v. Breton a partout *sl* : ex. *slerenn*, *slorlou*, etc.

La Réduction dans les préfixes non accentués

La réduction dans les préfixes mentionnés ci-dessous est beaucoup plus rare en v. Breton qu'en v. Gallois. Pour détails et autres ex. on consultera LHB 657-9.

§ **30.** *com-*, *con-*, *co-*

En v. gall. on trouve en général *cim-*, *cin-*, *ci-*. Ex. *arcimeir*, *eircimeir*, *ciman*, Comput ; *cimadas* (deux fois), *cimmaeticion*, *cimmaithuress*, *amcibret*, VVB ; *cimer*, *cihutun*, LL ; *cimarguithejt*, Chad 3 ; *ciman*, *cinimer*, Engl. ; *cimalted* (dans un document de 750 cité GPC p. 716) ; CA v. 527, *cinhaual* ; v. 763, *ciuachlud* ; v. 442, *cimmruinauc* ; v. 767, 782, *ciman* ; etc. Exceptions : *cemecid*, VVB ; *comlantou*, VVB ; et *comoid*, *coueidid*, *couid*, *couer*, Engl. ; LHB 659, 668. Il est curieux que ces exceptions proviennent presque toutes du même document.

En v. Breton on a en général *com*, *con-*, *co-*. Ex. *comarde*, *compri*, *comloou*, *commun*, *couuiran*, *compot*, *cohiton*, etc. ; on a parfois *cem-* ; ex. *cemidiet*, *cemaruuidtit*, *cenemi*, LHB 659. Très rarement on a *cim-* ; ex. *accifaeth* (**ancifaeth*), *cimpenner* (dans une gl. contenant *aer* « air »), *cimachabail* avec la forme v. bret. *cimac* (voir par. 27).

§ **31.** *do-*

En v. gall. *di* venant de *do* est constant comme préfixe et comme préposition ; ex. : Chad. 6 : *di*, une quinzaine de fois ; Chad. 2 : *di erchim*, *di-protant* ; Engl. : *dibid*, *dibu*, *didu*, *di elimlu*, VVB : *digatma*, *diguormechis*, *diguolouichetic*, ST : *didi*, *di dair*, *dy lytu*, etc. *di houl* (Angers 477, main B).

Sauf erreur, il n'y a pas d'exemple de *do* en v. gall. : *dowomisurami*, VVB 113, est cornique.

En v. bret. on a *do* en général : *dodom*, *doguormach*, *doguolouit*, *douolousé*, *dodimenu*, *dodocetic*, *dodo*, et *du* dans *dudo*, *duducer*, parfois *de* comme préfixe : *degurmehi le*, *dedi*, *debider*, *debei*, *dediledet*.

On a aussi *da* comme préposition, depuis la fin du IXᵉ siècle (voir dictionnaire), et même comme préfixe dans *dadaruei*. On a donc ici un critère très sûr.

§ **32.** *ro-*

Le v. Gall. présente régulièrement *ri*, ex. : *rilercis*, *ritpucsaun mi*, *riceus*, Engl. : *ritarnher*, Comput ; *ri guanaid* CA v. 783. Comme préfixe *rimed*, Engl. une fois *re-*, *remedaut*, Engl. (le LHB, 658, cite un ex. de *ro*, mais dans Geoffroy de Monmouth, *Rodarch(us)*, cf. le v. bret. *Rodarch*, C. Redon ch. 220).

Le v. bret. a *ro*, ex. *roluncas*, *rogulipias*, *ni rodiodlir*, *rotemdirot*, *rogotetic*... une fois *ra*, *rabed*, une fois *re*, *rebirthi*.

Le cas de *rohodrisauc* est curieux : il doit s'agir d'une gl. gall. en partie « bretonnisée ».

Critères distinctifs dans la morphologie

Ils sont peu nombreux en général : la plupart des traits distinctifs dans la morphologie sont des différences de formes qui sont dues aux différences phonétiques indiquées sommairement ci-dessus.

§ 33. *Les pluriels*

Ils sont en *ou* en général, tant en v. Gall. qu'en v. Bret. Mais il y a en v. Gall. des ex. de *au* dans *runtniau, anutonau, munutolau, cellinau, locelau* (?) VVB, et aussi *triucennau*, Angers 477, main B. Les ex. de *eu* sont plus rares : *guorennieu* VVB, et *cinceu*, Angers 477, main B, si c'est un pluriel.

En v. Bret. les pluriels en *ou* ne sont jamais notés autrement que *ou* ou *uo*. *Roiau* est une simple graphie : comparer en bret. moy. *punczau*, Jésus 13a, *poanyau*, Nouelou 248, *joau*, Mirouer v. 2498, etc. (Dans les autres pluriels que ceux en *ou*, il n'y a guère de différence perceptible. Voir cependant *maessid*, f.v.g., et aussi *linnouein*.) Quand il n'y a pas de pluriels en *au* ou *eu* dans un groupe de gloses, il y a quelques chances qu'il s'agit de v. Bret, à condition que les autres critères, plus probants, concordent avec celui-ci.

§ 34. *Adjectifs*

Le pluriel des adjectifs, en *-ion* en général, existe en v. Bret. comme en v. Gall. Le seul trait distinctif ici est la désinence du comparatif qui est *-ach* en v. gall. ex. *guobriach* VVB ; le v. Bret. a *-och, -oh*, écrit aussi *-ho* (voir grammaire) (dialectalement, on trouve *-ac'h* en Breton ; voir *iselach, isselach* à ce sujet).

§ 35. *Article*

Le v. Gall. a constamment *ir*, voir des ex. très nombreux, VVB, 165-167. Le V. Bret. a *in*, (forme abrégée *n*, comme en moy. Bret.). Il n'est pas impossible que *ir* ait existé en v. Bret. mais il semble en tout cas avoir été rare ; voir Dict. sous *ir(3)* et *nō ir felchou*.

§ 36. *Pronoms*

Pronoms personnels. — A la 2e pers. du sg. le v. Bret. a *te* plus souvent que *ti*, le v. Gall. toujours *ti*. A la 3e pers. du sg. fém. forme redoublée, le v. Bret. a *hehi*, le v. Gall. *hihi*. A la 3e pers. du plur. le v. Bret. a *i*, le v. Gall. avait **ui* d'après le gall. moy. et mod. *wy*. La forme bretonne du pronom infixé 3e pers. masc. sing. *n* apparaît dans : « ni-*n* arhaid ».

Pronoms indéfinis. — Le v. Bret. a *pi* et *pe* « quel » (bret. moy. mod. *pe*) le v. Gall. a presque toujours *pa*, une fois *pi* (Computus).

Démonstratifs. — On trouve en v. Gall. *hinn, hinnith, hinnoid* ... (autres formes citées CCG 223), en v. Bret. *henneth*.

Se « cela » est fréquent dans les gl. v. bret. comme en Bret. mod. On n'a en v. Gall. qu'un ex. de *se* (RC 11, 205-6), à moins qu'il ne s'agisse du latin « de se » comme le pense I. Williams BBCS 5, 240.

Hont, ont « là-bas » se trouve en v. Bret. comme en Bret. mod. ; le gall. *hwnt* fait penser que l'on avait **hunt* en v. Gall.

Le v. bret. *amma* correspond au mod. *aman, ama ;* le gall. *yma* fait penser que l'on avait **ima* en v. Gall.

Prépositions conjuguées. — 3e pers. sg. féminin. On a le v. gall. *didi* (deux fois ST), mod. *iddi*, le v. bret. *dedi*, mod. *dezi*.

3e pers. sg. masc. v. gall. *hanaud* « de lui » (Comput), *racdam* « sibi », VVB.

V. bret. *dudo em, dodom* « à lui » ; *racdo em* « devant lui » ; *hepdo em* « sans lui ».

1re pers. plur. v. gall. *cennini* « avec nous » (Angers 477 main B) v. bret. *centenni, contenni* (main A).

3e pers. plur. v. gall. *didu, igridu* (Chad 2), *hepdud* (Angers 477 main B).

v. bret. *cantdo* « avec eux » ; *dodo i* « à eux ».

Numéraux

§ **37.** — Pour 5 le v. Bret. a constamment *pemp* (Angers 477 main A), le v. gall. *pimp*.

Pour 8, on a le v. gall. *uith*, *oith* (gall. *wyth*) Angers 477, main B ; le v. Bret. présente *eith* constamment (bret. *eiz*) Angers 477 main A. Pour 13 on note la forme féminine *teirdec*, bret. moy. et mod. *trizec*, forme masculine employée aussi au féminin.

Pour 19, le v. Gall. a *naunecant* « période de 19 ans », le v. Bret. a *naudecant*, même sens, et *naudec*, 19.

Pour 20 le v. Gall. présente *uceint* (Angers 477, main B), le v. Bret. *ucent* (Angers 477 main A).

Pour 30, le v. Gall. a *triuceint* (Chad 4), *trimuceint*, VVB, *triucennau*, ? (Angers 477, main B), le v. Bret. présente *tricont* et *trigont*. Le v. gall. est de formation différente.

Pour 3e, comparons le v. gall. *triti*, *tritid*, au v. bret. *trete*, et *treded*.

§ **38.** *Verbes*

2e pers. sg. prést. indic. Le v. Bret. offre une forme avec *-e*, *douolousé* et une forme avec *-ith*, *lemith te ;* voir la grammaire.

1re pers. du plur. de temps et de modes divers, souvent difficiles à préciser.

V. gall. *iben*, *ceinmicun*, Engl., *guragun*, Chad 2, *dirlimprosun (n)i* (Angers 477 main B).

V. Bret. *hoeliom*, *amgoinomp*, *erminom*, *docordom*, *guilom*, *guelhum* (?).

3e pers. du pluriel de différents modes et temps.

V. Gall. *diprotant*, *amgucant*, *imguodant*, Chad. 2, *scamnhegint*, VVB ; sur *amgucant*, voir GPC 103.

V. Bret. *dimguinont*, *imguparton*, *arton*, *didimicont*, mais on a aussi *condadlant*, *deceuinient*, *(i)mcobloent*, *guilinn*, *dechreuint*.

Infinitifs. Le v. Gall. (?) présente *-um* dans *imladum* (Angers 477 main B), peut-être *iotum* VVB ; *laeidum* Angers 477 est obscur.

Le v. Bret. possède en général des infinitifs en *-om*.

Ex. *douohinuom*, *lestneuiom*, *guobinom*, *guscredom*, *linom*, etc...

On a-*(h)aom* dans *meplaom*, *gurunhaom*, *urdhaom*, *racrguoedhaom*.

On a *-haol* dans *cindidanhaol*.

Peut-être a-t-on *-um* dans *uintlum ?*

La désinence *-o* du Gall. mod., *-aw* du Gall. moy. suppose une désinence *-au* en v. Gall. ; malheureusement elle n'est pas attestée. La terminaison *-im* est commune au Brittonique, elle a pour correspondants le bret. moy. *-iff*, mod. *-i*, gall. *-i*.

Dans le verbe « être », on note en v. Bret. deux formes pour la 3e pers. sg. du prétérit. *Bu* qui correspond au gall. *bu* « fut » et *boi*, *poi* qui correspond au bret. moy. et mod. *boe*, *voe*.

§ **39.** *Prépositions. — Formes non « conjuguées »*

La plupart des prépositions ont des formes analogues. Seules deux ou trois offrent des formes distinctes ; par leur fréquence elles fournissent d'assez bons critères distinctifs.

On a déjà signalé le cas de la préposition *do* « à » qui a, en v. Gall. la forme *di*, en v. Bret. les formes *do* et *da* (par. 31).

La préposition *a* « de, par » fournit un autre excellent exemple. Le v. Gall. présente dans le VVB une trentaine de fois *o* (VVB 197) et une fois *a (a hir elem)* pour cette préposition.

Les exceptions ont rares en v. Gall. : on note *a guirdou*, *a paur* dans les Engl. qui, fait curieux, présentent aussi presque tous les ex. de *com-* préfixe. Quelques rares ex. de *a* se trouvent aussi en Gall. moy. ancien (ex. PKM 216) ; c'est fort peu de chose en regard de la masse énorme des exemples de *o*.

A l'inverse le v. Breton présente *a* une dizaine de fois dans le VVB, jamais *o*. On a un seul ex. certain de *o* en v. Breton dans la gl. : *ô guoecrissiou guoiam ont*, glose dans laquelle les formes

guoiam et *ont* sont bretonnes. Il est évidemment possible que des ex. comme *o guruchelterou*, *o datsebimou* soient aussi bien v. bret. que v. gall., mais on n'en a pas la preuve fournie par d'autres formes. La main A d'Angers 477 (ou plutôt le groupe de mains A), présentent des dizaines d'ex. de *a* et ce seul fait est symptomatique. En bref, une glose contenant la préposition *a* possède neuf chances sur dix d'être en v. Breton, une glose contenant *o* d'égales chances d'être en v. Gallois.

Quand *a* ou *o* reviennent constamment dans un ensemble de gloses l'attribution de ces gloses à l'une ou l'autre langue devient certaine.

La préposition *i* « dans », commune dans les gl. v. bretonnes survit en Breton sous la forme *e ;* cette préposition est assez rare en Gall. ancien.

§ **40.** *Les mots usuels*

Enfin il existe un autre critère ; c'est la répétition de mots usuels différents en Gallois et en Breton. Leur apparition isolée ne signifierait pas grand chose, mais la fréquence des exemples devient très instructive, surtout quand elle s'accompagne de l'absence de mots usuels attestés en grand nombre à une période de peu postérieure dans l'une des deux langues.

C'est ainsi que les gl. d'Angers 477 appellent toujours la « semaine », *seithun*, jamais **uithnos ;* le Breton appelle la semaine *sizun* (avec variantes dialectales récentes), le Gallois, *wythnos*, depuis tous les textes les plus anciens du Gallois moyen, et ils sont nombreux, jusqu'à nos jours ; s'il s'agissait de vieux Gallois on aurait évidemment dans une partie des exemples, la forme ancienne de ce mot. L'*année* apparaît sous le nom de *bliden*, *blidan* (moy. bret. *blizen*, *blizyen*) ; on ne trouve aucune forme correspondant au v. gall., attesté, *bloidin*.

Le chiffre 8 est rendu par *eith* constamment, bret. *eiz*, tandis que les mains B nous donnent *uith* et *oith*, gall. *wyth*.

L'« hiver » se dit *goiam*, *guiam*, *guoiam* alors que l'on a le v. gall. *gaem*.

Les formes *dirh-*, *derch* sont identiques au moy. bret. *derch*.

« Par, à travers » se dit *trei*, *tre*, bret. *dre* ; on a, par ailleurs un v. gall. *troi*, *trui*, attesté, correspondant au gall. *trwy*, *drwy*.

L'article défini est *in*, forme abrégée *n*, dans le groupe de mains A ; on l'a déjà souligné.

Le chiffre 5, on l'a déjà dit également, constitue par son fréquent retour un bon moyen de distinction ; de même le chiffre 20. L'expression « alternativement », « chaque deuxième fois » qui revient dans plusieurs exemples se dit *pop eil gueith*, bret. moy. **pep eil guez*, mod. *bep eil gwech ;* on ne trouve pas le terme correspondant au gall. *pob eil wers* W. Gr. 260.

La conjonction « si » est *ma*, comme en Breton à toute époque, alors que le v. Gall. présente *hou* et le Gall. moy. *o*, *os* (BBCS 3, 271).

§ **41.** Listes de formes vieilles bretonnes et vieilles galloises des principaux mss contenant des gloses appartenant aux deux langues.

Beaucoup d'exemples qui n'ont pas été cités dans les § 12 et suivants trouveront leur place ici. Il est apparu nécessaire de les grouper par manuscrits, afin de faire ressortir plus clairement à quelle langue appartient tel groupe de gloses.

Le ms Angers 477, si important, fournira la majorité des exemples. On groupera tout d'abord les gloses du groupe de main A, entièrement v. Breton, puis celles du groupe B dans lequel se rencontrent des formes v. galloises et v. bretonnes. Les gloses du ms de Paris BN. latin 10.290 seront classées par groupe linguistique, car les différences d'écriture ne concordent pas avec les différences d'ordre linguistique ; les gloses v. irlandaises et v. galloises de ce ms paraissent en effet recopiées par les scribes bretons.

§ 42. Liste des formes vieilles-Bretonnes dans le groupe de mains A du ms Angers 477

Nous renvoyons à chaque mot, dans le dictionnaire, pour le détail ; le chiffre suivant la forme renvoie à la liste sommaire des « critères » dressée ci-dessus.

fo 10b *a hepritter* (39).
fo 12a *a gupencemer* (39) et (30).
fo 12b *guocrissiou* (plur. en *-iou* bret. ? ; cf. *guecrissou*, main B).
fo 13b *hehi* (36), *ucent* (37).
fo 14a *in* (35), *pem* (37), *in* (35), *pemp* (37), *ucent* (37).
fo 16b *dou pard or* (24), *cundraid* (30).
fo 18a *pemp* (37), *treteran* (37), *tromontiou* (voir *tro*, dictionnaire).
fo 18b *erion* (voir ce mot ; gall. *orion*).
fo 32 à 35 liste de Saints bretons mentionnée ci-dessus § 9.
fo 36a *seithun* (40), *guiam* (21) et (40).
fo 46b *a bit aham* (39).
fo 47a *guidpoill ;* le *oi* de *poill* est une simple probabilité, voir (15).
fo 47b *erim* (22), v. gall. *eirim*.
fo 48a *a tes* (39).
fo 49a *ni bu ont* (36), *erminom* (38), *critim* (moy. bret. *cridiff*), *cemint* (30) et (22).
fo 49b *brotr* (24), *da* (31).
fo 52a *puls* (?).
fo 53b *rac n angan* (35), *pi loc* (36), *dogurbo* (31).
fo 54b *a i cil* (39), *racdom* (36), *ded a pop mis* (39), *tor nos calann* (voir dictionnaire).
fo 54bis a, *gucceminot* (voir dictionnaire), *a un did* (39).
fo 55a *defreth* (voir dict.), *pop unan* (forme bret. normale).
fo 55b *ha dec or* (24), *guarnoetou* (voir dict.), *sol* (24), *coblon* (24) et (30), *hor* (24), *hanter* (27).
fo 56a *cemint* (30) et (22), *ion* (24), *troian* (21).
fo 56b *steren* (29), *gurpenn* (v. gall. *guarphenn* VVB), *hanter* (27) *enep in enep* (forme qui a plus de chance d'être bret. que v. gall. ; bien que *enep*, *einepp*, apparaisse en v. gall., le gall. moy. et mod. présente *wyneb*), *dudom* (36), X *punct i pop un did* (39) ; *ni n-arhaid* (36).
fo 57b *a adon da adon* (39) et (31), *erion* (voir fo 18b), *let-enep* (voir *enep* dict.), *a pop* (39), *a-n parth* (39) et (35), *guarnucent* (bret. *warnugent*), *guiler* (v. gall. *gueleri*).
fo 58a *trigont* (37).
fo 58b *seithun* (40), *in* (2 fois) (35), *bliden* (23) et (40), *ded* (20), *bed* (20), *degureu* (31), *pi* (36), *blidan* (23) et (40), *seidun* (40), *a-n ded* (39) et (35), *guaruu* (voir dict.) *in bliden* (23) et (40), *i* kalendis (39).
fo 59a *trei* (23) et (40), *tri aceler* (v. gall. *(ab)-guidaur*, gall. *agwyddor*, *egwyddor*).
fo 60a *i nin* sola (39).
fo 60b *hepdo* (36), *hepdo* (36), *a diguar* (39).
fo 61a *pop un il gueidlh* (40 (et voir *il*, dict.), *gupencemer* (30) et (22), *blidan* (40).
fo 61b *sol* (24), *brinced* (gall. *braen*), *hoi uperiou homer* (obscur), *iun* (24), *sech* (20).
fo 62a *a purtreou* (39), *a purlanuou* (39), *hanter* (27), *tre* (40).
fo 62b *a pop mis* (39), *a lanu* (39), *petguare* (gall. *pedwerydd* fém. *pedwaredd*) *cuntraid* (30), *guscredom* (38), VII *diou* ... *i pop un* (39), *sediou*... *i pop* (39).
fo 63a *steren* (29), *hanter*, *hanter* (27), *glaur-baom* (38), *guenion* (22).
fo 63b *guascot* (24), *a permed* (39), *nud* (24) et dict., *cehet* (30) et (20).
fo 64a *a or* (39) et (24), *cumhal* (30), *orl(e)h* (24), (et voir *legh* dict.), *pemp* (20) et (37), *parou* (voir *par*, dict.), *troean* (21).

fo 64b *ocos* (gall. *agos*, bret. *hogos*), *da* (31), *doiar* (21), *dada* (voir dict.), *degurme(h)* (31), *cet* (20), *bet* (20).
fo 65a *goiam* (21), *contenni* (27) (et dict.), *guilom* (38), *net* (20).
fo 65b *aer* (V. gall. **auir*, supposé par gall. *awyr*).
fo 67b *deuuelicion* (22), (bret. *devi*, gall. *deifio*), *treit* (bret. *treid*, voir dict.), *decesintim* (bret. moy. *sentiff*) et (31).
fo 68a *agcehemelion* (30).
fo 68b *ercemer* (30), *steren* (29).
fo 69a *dimicil* (bret., désinence *-il* de l'impératif), *dodo* (31) et (36) ; *ir ou dec* 1 *hi paroldep* (39).
fo 69b *bi hor* (24), *degunimeroe* (31).
fo 70a *bliden* (23) et (40), *pe nimer* (20) et (36), *pe* (20) et (36), *ment* (22), *un a un* (39).
fo 70b *didmorth* (24), *ma ni* (40) (et dict.), *debei* (31), *a int mor* (24), *in diued* (35).
fo 71a *trus*, *trus* (24).
fo 71b *pelloch* (34).
fo 72b *a guilinn i* (36), *poi* (38).
fo 73a *henneth* (36), *daruid* (19), v. gall. *deruid*.
fo 74b *dadaruei* (31), *lor* (24), *coblon* (24) et (30), *a dis*, existe aussi en v. gall. mais voir (39), *dedi* (31), et (36), *rabed* (32), *net* (20), *gnot* (24), *da* (31), *commun* (30), *cumun* (30), *lor* (24), *treconioc* (24), *bidont* (38), *i cemerbenn* (39) et (30), *pop eil gueith* (40).
fo 75a *cemel* (30), *comun* (30), *naudec* (37), *in cisemic blid* (35), et (40), *erim* (22), *eith* (37).
fo 75b *blidan* (40) et (23), *cantdo em* (36), *fimre* (voir dict.) *ret* (22), *degurmehim* (31), *a dichreu* (39), *cumal* (30) *adac*, (voir dict.).
fo 76a *naudecant* (37), *treted* (37) et (20), *daruid* (19).
fo 76b *blidan* (40) et (23), *commun* (30).
fo 77a *ancomadas* (30), *didimicont* (38), *lor* (24), *cent* (20).
fo 78a *boi* (38), *pi* (36), *seithun* (40), *pemp* (20), et (37) *eithmet* (37), *daruid* (19).
fo 78b *a pop un bliden* (39) et (40) et (23), *cement* (30), *ret* (22), *dudo em* (36) et (31), *gudbut* (moy. bret. *gouzvout ;* le gall. *gwybod* suppose un v.g all. **guidbot*), *nepot* (24), *cemaruuidtit* (30), *trei* (23) et (40), *gubarthhaom* (38), *memor* (gall. *myfyr*, br. *(m)evor*) *lemith te* (38) et (36), *duducer* (31), *dicreu a* VI (39).
fo 79a *dadarued* (19) et (31), *menn o ritec* (*o* possessif), *ucent* (22) et (37), *pennac* (20), *degurmehi te* (31) et (36).
fo 79b *tride* (37), *naudecmet* (37), *bliden* (23) et (40), *atareg* (bret. *adarre*), *lerg* (bret. *lerc'h*), *it atur* (voir dict.) et (24), *tre* (23) et (40), *debider* (31).
fo 80a *blidan* (23) et (40), *mor* (24), *boi* (38).
fo 81b *ni gus coucant* (bret. moy. *gous*, gall. *gwŷs*).
fo 82b *comocoster* (30) (et voir *ocos* dict.) gall. *agos*, bret. *hogos*.
fo 83a *hont ac amma* (36) et (36).
fo 84b *naudec* (37), *eith* (37), *eit* (37), *naudecant* (37), *a bid a diou* (39), *i cemac* (39), (30) et (27).

L'accumulation même des indices concordants ne laisse aucun doute sur l'appartenance de ces gloses au v. Bret.

§ **43.**

Il y a cependant de cette main A quelques gloses d'apparence v. gall. : -fo 51b : *laur* gl. « platea » semble bien de cette main.

-fo 65b ; *tri pemp rann aur : aur* pour « heure » est une graphie v. gall., mais dans cette même glose il y a deux traits v. bret., *pemp* (20) et (37), et *rann*, masc. avec *tri*, comme en Vannetais actuel ; en gall. *rhan* est féminin.

-fo 70a : *un a un hue*, « un par un six » ; la forme *hue*, que connaît aussi le Cornique, a dû exister aussi en v. Bret. cf *hue-zec* « seize » ; d'ailleurs *a* est v. bret. (voir (39)).

-fº 75a, *cim-* dans *cimpenner;* mais dans la même glose, on a *aer* « air », forme bretonne (voir dict.).

Pour la forme *dichreu* et *dicreu* (cette dernière accompagnée de *a* (39), on verra (17) sur la diphtongue *eu*, et le moy. bret. *dezreu-*.

Pour la forme *ois* « est », il faut noter que l'un des deux ex. se trouve dans une phrase « *is rel dudo em...* » farcie de formes v. bret. Pour l'imparfait en *-at*, de *troeat*, il faut noter que cette forme, comme beaucoup d'autres, existait en v. Bret., cf. *bilat.*

Parmi la masse des formes vieilles bret. de cette main il y a très peu de mots d'aspect v. gall. La présence de termes perdus en Breton comme comme *gudiued* « rattrappe », *arhaid* « atteint » (bret. moy. *dirhaes)* est un phénomène trop normal pour qu'il faille insister. Il n'est pas difficile de trouver des traits v. bretons, ou v. gallois isolés, dans tout ensemble de gloses ou texte un peu considérable de l'un ou l'autre dialecte.

Les « englynion » du Juvencus par exemple, plus exactement les neuf « englynion » à sujet religieux présentent deux traits normaux en v. Bret. et très rares en v. Gall. : la préposition *a* « de » (*a paur, a guirdou*) et le préfixe *com-, cou- (comoid, coueidid, couid, couer) ;* il ne vient à personne l'idée qu'il s'agit de v. Breton car ceci ne peut contredire tout l'ensemble des autres traits linguistiques et paléographiques qui obligent à considérer ces *englynion* comme v. gall. De même la forme v. gall. *racdam* gl. « sibi » n'a de correspondants qu'en bret. moy. *(raczaff)* et en bret. mod. *(di-razañ) ;* ceci illustre tout simplement le témoignage des contemporains nous disant qu'il s'agissait d'une seule langue ; bien des traits perdus par l'un ou l'autre des dialectes tardifs étaient alors communs. La langue des gl. v. bret. comme celle de la main A d'Angers, et celle du cartulaire de Redon notamment présentent exactement les mêmes caractères ; on peut même dire que les gl. de la main A d'Angers annoncent le moy. bret. par certains traits : la forme *da* et non *do* de la prépos. « à », les graphies *ra, erion, ment, pemp, ment, cent,* etc. Ceci confirme bien qu'il s'agit de gloses de l'extrême fin du IXᵉ siècle.

§ 44. Caractères des gloses du groupe de mains B

Ce groupe de gloses est beaucoup moins homogène et beaucoup plus tardif que le groupe précédent. Il semble que ces gloses ont été rajoutées dans divers monastères, au cours, peut-être, des pérégrinations qu'a dû accomplir le manuscrit au moment de la grande invasion normande en Bretagne, de 915 à 935 environ. Les écritures sont d'ailleurs peu homogènes et un paléographe réussirait sans doute à distinguer dans ce groupe une dizaine de mains différentes ou même davantage. Il nous a semblé que c'étaient une ou deux mains, usant d'une grande écriture brune, qui présentaient les formes galloises les plus nombreuses et les plus caractéristiques. D'après des formes aussi tardives que *hanner*, ces gloses doivent être, en partie au moins, de la fin du xᵉ siècle. Cependant toutes ces mains présentent des caractères paléographiques continentaux et il est certain que ces formes galloises sont dues à des immigrés gallois en Armorique. (Voir ci-dessus par. 10, IV.) Aucun signe n'accompagne dans la liste qui va suivre les formes communes aux deux dialectes, quand il n'y a pas de particularité notable.

fº 10b *isel.*
fº 11a *pan iu huiam nos ;* (15) pour *huiam.*
fº 12a *annedmolion* (14), (18), *is houl* (voir grammaire et dict.).
fº 12b *nit ir pan boint cualoch* (34), (v. bret), *innô ir gablrinn* (voir dictionnaire), *iselach* (34) ?, *holoinou* (forme v. gall.), *dirlimprosuni* (v. gall., cf. (38)).
fº 13a *in ir loscetic circhl* (v. gall.) cf. (35), *in dued, cissoltou* (v. gall.), cf. (30), *in nom ir guecrissou* (v. gall., cf. (35) et comparer *guoecrissiou* dans la main A) ; *ô guoecrissiou guoiam ont : guoiam* et *ont* sont des formes v. bret. (21) et (36).
fº 13b *cennini* (v. gall.) cf. (27), *ha hanner* (27) (v. gall.), *in pon bid isel houl, leirdec gueith.*

fº 14a *diguoreid hor bisse* (v. gall.) (35) et (39), *amser pan alos ir nauou* (*alos* est obscur ; pour *ir*, voir (35), v. gall.) *imguoloim*, *cantimdeith* (attesté en Gall. seul, mais la forme peut aussi être v. bret.), *o guruchelterou* (v. gall.) cf. (39), *cet is un nos* (indifféremment v. gall. ou v. bret.).
fº 14b *diguorguac* (v. gall.) (31).
fº 15a *guorsengir* (v. gall., (27), le v. bret. aurait **guorsencir*), *o issel* (v. gall. (39)), *melinou* (v. gall. (19)), *elinou* (idem), *init damcirhinn* (forme commune ?).
fº 15b *o datsebimou* (v. gall. (39)), *imladum* (38), *or teneu creaturou* (v. gall. (39), (35)), *int teshegetic* (forme commune), *is hepdud* (v. gall. (36)), *callistr* (v. gall. ?), *bruinoc* (v. bret. (24)), *ini dirha* (forme commune), *petguarliuheitic* (idem), *cimarcimeir* (v. gall., (30), (22)), *derch* (V. bret. (40)), *glas* (forme commune), *int dosseheitic* (v. gall. ?), *uschuidou* (forme commune), *o i nerth* (v. gall. (39)).
fº 16a *gueimmonou* (v. gall. (22), *canteint* (forme commune), *coualou* (v. bret. voir dict.), *todint* (forme commune), *cinceu* (v. gall. (33)), *a gebred* (v. bret. (39) et (40)), *hinonol* (v. bret. (24)), *deliu* (forme commune ?), *bat* (idem), *eilouet* (v. bret. voir dict.).
fº 16b *lanu* (forme commune), *linnouein* (v. gall.) (33).
fº 17a *aperou* (v. gall. ; plur. en *-ou* et non en *iou*), *o rud liu* (v. gall. (39)), *cantarteint* (forme commune ?), *maessid* (v. gall. (33)).
fº 18a *cant o recorim* (v. bret., possessif *o*, ?, voir dict.).
fº 18b *etheuinnou* (forme commune), *carreic* (?).
fº 19a *presguor* (v. bret. ; le v. gall. a *pressuir*), *centhun* (v. bret. (20)).
fº 21a *oith gueid* (v. gall. (37)).
fº 47a *ir lanu* (v. gall. (35)), *dou trean* (v. gall. (21)).
fº 47b *is annguarhaheitic* (forme commune).
fº 49a *racloin* (lecture ? v. bret. ?).
fº 49b *ni bodlonion* (forme commune), *isse laham* (v. bret., voir dict.).
fº 50a *or timuil* (v. gall. (35), (39) et voir dict.), *cenit guelhum ni* (?), *amestidiou* (forme commune).
fº 51b *pell ceint* (? *ceint* est insolite).
fº 52b *glanheeitic* (forme commune).
fº 54a *eirimotor* (v. gall. (22) et voir dict.).
fº 54bis a *dīmicesint* (forme commune).
fº 55a *loiraul* (v. gall. (24)), *nō ir felchou* (v. gall. ? ; voir dict.).
fº 56a *dou trean haur* (v. gall. (21) et (24)).
fº 57a *undec gueth* (v. bret. réduction de *ei* à *e* dans *gueth*).
fº 58b *laeidum* (obscur), *ot a te* (incertain ; *te* peut être latin ou v. bret.).
fº 59a *ot ti* (v. gall ? (36)), *dou pimmont...is eithnec* (v. bret. (37)), *is tricont seith* (v. bret. (37)), *is seith uith* (v. gall. (37)), *nimer diou oi dedi bed â te* (v. bret. (20) et (36)), (*oi* « était », V. gall. *oid*, « était », voir dict.), pour *bed* (voir (20)).
fº 59b *un oit* (forme commune), *is dou houceint* (v. gall. (22) et (37)), *silgued* (v. gall. (19)), *eircimeir* (v. gall. (22) et (30)).
fº 60b *isid ni* (v. gall. voir dict.).
fº 61a *isselach* (v. gall. ?, insolite), *huch* (forme commune).
fº 61b *oe leidim* (v. gall. (39)).
fº 62a *trouit*, *troint* (formes communes).
fº 62b *a lanu* (v. bret. (39)), *bodlon* (v. bret. (24)), *ir parth alall* (v. gall. (35)), *lenguim* (forme commune), *trouim* (idem).
fº 63a *poir* (forme commune), *linnou*, *bistlou* (idem).
fº 64b *dermor* (v. bret. (24)), *is un minid* (forme commune).
fº 65b *har dou trean* (v. gall. (35) et (21)).
fº 67a *berr* (forme commune ?, mais voir (20)).

fo 67b *ha se diued houl... diminet* (forme commune, plutôt v. bret). Voir (36) et *diminet* (dictionnaire).
fo 68a *ir du bisl* (v. gall. (35)), *culion* (forme commune).
fo 68b *in nom ir guotodinou* (v. gall. (35)).
fo 69a *is dec* super... (forme commune), *doudec mis triucennau* (v. gall. (33) et (37)).
fo 70b *anguastathaoei* (v. gall.).
fo 72b *cangn* (?).
fo 76a *isi nod* (v. bret. (24) ; voir ci-dessous 78b et dict.).
fo 78a *nit ois did* (forme commune, voir dict.).
fo 78b *(cet) tricant isio dinod* (v. bret. (24) et dict.).
fo 81b *issid nes* (v. gall. voir dict.), *or ree issid pellaham* (v. gall. (35), (39) et voir dict.).

Comme on l'a dit ci-dessus, le caractère essentiel de ces gloses du groupe B, est la diversité, diversité de langue, diversité d'écritures, diversité d'époques, bien que le caractère tardif des formes soit frappant dans plusieurs cas.

Ceci est en contraste avec l'homogénéité de langue du groupe A qui se retrouve également dans l'écriture.

§ 45. Gloses du ms lat. 10290 de la Bibliothèque Nationale

Comme il l'a été dit plus haut, il n'est pas possible de distinguer dans ce ms des mains d'écriture différente dont la répartition coïnciderait avec celle des groupes dialectaux. Il y a, certes des mains différentes, mais on trouve, sous la même écriture du v. Bret. du v. Gall. et du v. Irl., ce qui indique bien qu'il s'agit de gloses recopiées sur un archétype contenant des gloses irlandaises et galloises. Les gloses irlandaises, incompréhensibles pour le scribe, sont laissées en général telles quelles, mais il est visible qu'il a bretonnisé la plupart des gloses galloises qu'il comprenait. Ceci est perceptible par exemple dans la folio 27a. Il y avait plusieurs gloses en v. gall. : le scribe a bretonnisé les formes de la première : « *ni racrguoedhaom rac un uel rac lios* » (voir (38) et (24)), il a laissé telle quelle la seconde, dont les formes étaient communes aux deux dialectes : « *ni racrguedha un i holl chenetdl.* » et, pour une raison quelconque, il a laissé les formes v. gall. dans « *ni rincir i les cimperet i lliausauc oirei* », qui, avec des formes v. bret., serait : *« *ni rencir i les comperet do liosoc a i re* » (sous réserves). Les trois gloses en question sont en effet d'écriture rigoureusement identique. Les scribes ont d'ailleurs rajouté une grande quantité de gloses v. bret. aux gloses galloises et irlandaises.

Groupe I : *gloses de caractère v. gallois marqué*

Voici les gloses dont le caractère v. gall. semble probable : *pois chefel* (*pois* est obscur), (mais pour *cefel* voir dictionnaire), *moys* (à cause du *y*), *haloiu aur ruinn* (? obscur), *pimmunt* (voir dict.), *diguormach* (31), *gilbin* (19), *ir dicnchiriueticion* (35) (obscur), *cornoitauc* (24), *fionauc* (24), *luchauc* (24), *ni rincir i les cimperet illiausauc oirei* (30), (24), (39), *hacet ou cimperet* (30), *cibrmo* (30), *sebedlauc* (24), *briceriauc* (24), *ciliauc* (24), *daum* (24), *penn gurth cimarch* (30), *a faut* (24), mais pour *a* voir (39), *nam hint errei?* (obscur), *altaur* (24). Pour les formes *cimachabail* (*cim-* gall., *c* de *-ac*-v. bret.), *foionouc* (gl. gall. mal recopiée), voir le dictionnaire. Il y a dans *rohodrisauc* (24) et (32), deux caractères contradictoires ; *ailotou* est attesté en Gall. seul, mais voir (13).

§ 46. Groupe II : *gloses de caractère v. breton*

hoiarntodiat (21), *coret gent* (voir dict.), *cnouilleticoh* (34), *rotemdirot* (24) et (32), *sco icor* (voir dict.), *maloinoc* (24), *slom* (24), *uinan* (voir dict.), *noth* (24), *humid* (voir dict.), *budicol*, (24), *bandoiuis* (voir dict.), *gurunhaom* (38) (gall. *gorun*), *hoeliom* (38), *he guoer* (bret. *he*),

a noit (39), *milin* (voir dict.), *en tan guerehetic* (20) pour *en* et voir dict., *hin racancomossodetichi* (35) et (30), *soll* (gall. *swllt*), *ancobrmo* (30), *ni ro diodlir* (32), *ha henter* (27) et voir dict., *amser ha henter* (idem), *pentil moch* (27), *urdhaom* (38), *pei meham pei leham* (voir dict.), *enleneuiomou* (38), *odl perfeith* (24), *odl* (24), *amgoinomp* (38), *gerent* (22), *letbrientin* (27), *doguormahelicion* (31), *roinolenuen* (32), *toguisoc* (24), *cantdo* (36), *int hu mehan* (voir dict.), *tablor* (24), *blidonol* (24), *circinnol* (24), *goirann* (22), *brientin* (27), *menster* (? voir dict.), *strot* (24 ?), *guennol* (24), *orhaam* (24), *blidonhaam* (23) et (40), *cicguan* (22), *comperet* (30), *gúcobret* (30), *annganol* (24), *dodom* (36) et (31), *doguormaheticion* (31), *solgued* (voir dict.), *chenedlol* (24), *racrguoedhaom* (38), *lios* (24), *amnesoc* (24), *guan* (voir dict.), *annhuariat* (v. gall. *guaroimaou*, v. bret. *guarima*), *dolec* (31), *apom* (38), *muioc unsillabochion* (34), *mochiat* (19), *bochot* (voir dict.), *montol* (24), *altor* (24), *lios* (24), *chilorn* (v. gall. *cilurnn*), *bodaran* (19), *desc* (20), *cochin* (19), *selli* (?), *loenith*, *loineth* (voir dict.), *sodol* (24), *chenter* (27), *marcoc* (24), *assedam* (voir dict.), *nou a noit* (39), *cochin* (19), *don cobrmo* (30), *lomrod* (24) *donbleid* (*don* sans affection comme ci-dessus), *pennplumoc* (24), *drisoc* (24), *cantguoritiat* (gall. *gwarediad*), *comarguoed* (30), *guobinom* (38), *dimguinont* (38), *cindidanhaol* (38) et (22), *anhuariatan* (voir *annhuariat* ci-dessus), *guolohit* (voir dict.), *coilioc* (24), *diguochiat* (voir dict.), *banleu* (forme *ban*, voir dict.), *a p(a)rth lestr* (39), *molinor* (24), *cherched* (20), et voir dict., *oringuid* (19), *orindritin* (19), *dall loc* (br. *logod* (19)), *guodoc* (24), *dias* (voir dict.), *scubl* (voir dict.), *camdirh* (40), *mor moroin* (*oi* simple probabilité) (15), *lomcoll* (?), *pec* (20), *guletic esled* (22), *acal*, *acaled* (voir dict.).

§ 47. GROUPE III : *gloses de forme commune aux deux dialectes*

moin, *coir* (voir cependant (15)), *glainninet* (v. bret. si l'article *in* s'y trouve), *catoin*, *catoinan*, *mortoiat*, *ocoloin* (voir cependant (15), *oi* est plus fréquent en v. bret.), *hencocou*, *broincest*, *broincauil* (voir (15)), *ni racrguedha un i holl cheneldl*, *coloinan*, *croitir*, *loi* (voir encore (15)), *feiat* (?), *toillam*, *tuill*, *diadmant*, *genouou*, *penncuh*, *barr*, *galu*, *garm*, *nerth*, *tanntou*, *dant*, *gen*, *troim guar* « *n* », *coll*, *tonn*, *limsat* (?), *troini* ae *renia* (obscur), *cruc*, *crum*, *bacat*, *inno* ou *hun*, *dislembretic*, *dilembretic*, *un amser*, *ni hu amal* dictio, *librou*, *rebid* (voir cependant (32)), *genn*, *glanloc*, *menguetloc*, *calonn armcriniat*, *caupal*, *collguid*, *loitguid*, *cauel*, *cintgueith*, *prometic marh*, *cennenn*, *maplee*, *hilheiat*, *unpenn*, *dimenuim*, *rud*, *hoch*, *guichr*, *clutmoriuon*, *guinan*, *aballguid*, *coll*, *hacet*, *guolouheat*, *cnouheiat*, *gueltbetiuou*, *nita nam un...*, *hepcorint*, *rac* ou *positou*, *antunan*, *patrican*, *carrec*, *euin*, *carn*, *tinflam*, *lucarn*, *belann*, *porchill*, *morbran*, *poplan*, *flagell*, *nodet*, *banncepr*, *gabr*, *mullion* (obscur), *serr*, *cerdoran*, *cauell*, *cauellan*, *beduan*, *taran*, *petrcarn*, *cul*, *nam bint* (?) (obscur), *diochi*, *enchiam*,*guichrter*, *tonnenn*, *gobail* (plutôt v. gall. voir (22), *in imguognim*, *hiscent*, *gnidiales*, *bach*, *intellec*, *nith auis*, *iffernn*, *porthetic*, *lochhaam*, *tull*, *carth*, *dain*, *gredm*, *ceneuan* (voir 17)), *lohan*, *hep* .s. *cint ac em*, *guiled*, *pedet*, *dadal*, *dinouam*, *mol*, *dadalti*, *guistletic*, *berehic*, *huitiat*, *din*, *aballen*, *abal*, *guorloi* (obscur), *guoguil* (obscur), *tan*, *bobal*, *erbin*, *guoleonhaam*, *midal du lus* (pour le *i* de *midal* voir (16)), *bledin*.

CHAPITRE IV

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LA PÉRIODE DU VIEUX BRETON

§ **48.** *La production littéraire. Son importance. Sa destruction*

Il est impossible ici de traiter cette question en détail. Mais il est nécessaire de donner au lecteur des indications sommaires permettant de replacer ces gloses dans leur contexte historique et linguistique. C'est là une façon d'expliquer leur existence elle-même.

La période du vieux Breton commence avec l'établissement des Bretons en Armorique, c'est-à-dire avec le milieu du ve siècle environ. Mais nous n'avons, comme documents datant des ve, vi^e et viie siècles, que quelques noms propres donnés par Grégoire de Tours et Sidoine Apollinaire, ou figurant dans des Vies de Saints très anciennes comme celle de saint Samson, LHB 40. M. Jackson emploie d'ailleurs pour cette période le terme de « Primitive Welsh », « Primitive Breton ».

A partir du viiie siècle les sources deviennent plus nombreuses et consistent en gloses, en noms de personnes et de lieux provenant de Cartulaires ou d'œuvres diverses en Latin.

Il subsiste toute une littérature hagiographique d'origine bretonne en latin, dont on peut discuter la qualité littéraire, mais dont on sait qu'elle est plus ancienne et plus considérable que celle des autres pays celtiques. Les travaux du Chanoine Duine ont permis de dater, de classer, et aussi de critiquer cette immense production.

Il est un fait auquel une attention suffisante n'a pas été prêtée ; c'est que la littérature latine dite « hispérique », d'origine discutée, est connue surtout par des manuscrits bourrés de gloses bretonnes On connait un poème « hispérique » dont l'auteur est le breton *Liosmonoc* (voir ci-dessus fin du § 5) (1).

On connaît les noms de certains Bretons qui ont écrit en Latin au ixe siècle, comme *Uurmonoc*, *Uurdisten*, *Bili*, etc. ; il est possible qu'une partie des gloses soit de leur main.

La production en langue locale devait être surtout orale, mais un ensemble de faits prouve qu'il y avait aussi une production écrite. Le fragment de Leyde est un reste d'un traité de médecine bilingue, formé d'une page dans laquelle un peu plus du tiers du texte est en v. Breton. L'existence de textes de Lois écrits, analogues aux textes de Lois gallois, est certaine. On remarque la fréquence avec laquelle les scribes des Cartulaires emploient les termes de droit indigène dans le texte latin. L'existence d'une sorte de théâtre indigène, dans lequel les histrions et les bouffons paraissent avoir tenu les premiers rôles est possible. On note les gloses *guarima* « théâtre, endroit de jeu », attesté aussi comme nom de lieu, *racloriou* « avant-scènes », *in uanetou* « dans les spectacles d'histrions », *guaan*, *guan* « bouffon, mime, comédien », *guanorion* « bouffons »,

(1) Sauf erreur, malgré ces indices concordants, on n'a pas envisagé l'hypothèse que cette littérature puisse être d'origine bretonne armoricaine. L'importance de la Bretagne continentale dans le monde celtique du haut Moyen-Age paraît parfois sous-estimée.

annhuarial, *anhuarialan* « le petit joueur » (comédien), *clesmanclohan* (d'explication difficile). M. A. Le Braz n'a pas tenu compte de ces gloses, dont la plupart étaient connues de son temps, dans son « Essai sur l'histoire du théâtre celtique ».

Toutefois la meilleure preuve de l'existence d'une tradition écrite continue en Breton est la persistance, jusqu'au début du XVIIe siècle, d'un système de versification analogue dans ses grandes lignes à celui en usage en Gallois ; voir Ernault, L'ancien vers breton, Paris 1912, et, du même, des études RC 13, 228-247, RC 21, 403-411, Mirouer, introduction 12-33. Loth RC 21, 203-235 et Métrique galloise, t. II, 2, 177-203, etc.

Les vicissitudes historiques ont frappé les sources anciennes du Breton plus que celles de tous les autres pays celtiques, Cornwall excepté (voir le § 3). Une des conséquences est qu'il ne reste en Bretagne *aucun* manuscrit antérieur au XIe siècle. Ce qui reste est dispersé dans toute l'Europe. Le nombre relativement élevé des gloses subsistantes dans de telles conditions, si défavorables à leur conservation, fait penser que la masse de gloses en v. Breton a été considérable et plus généralement qu'un grand nombre de manuscrits ont été rédigés dans les abbayes bretonnes principalement à Landévennec.

La perte totale des mss en langue vulgaire, beaucoup plus rares que les mss en latin n'a rien d'étonnant pour qui a une idée du pourcentage de destruction des mss les plus anciens. C'est ainsi que nous ne connaissons à peu près rien de la littérature galloise la plus ancienne par des mss antérieurs à 1200 ; très rares sont les textes irlandais connus par des mss antérieurs à 1100. A l'époque où une élite assurait en Galles et en Irlande la transmission partielle de l'héritage littéraire, il n'y avait plus en Armorique assez de mécènes ou de copistes intéressés à la conservation de cet héritage. Les milieux de plus en plus restreints pratiquant l'ancien vers ne semblent pas avoir été intéressés par des textes anciens que l'évolution de la langue devait rendre inintelligibles pour eux.

§ 49. *La société de langue bretonne durant la période du vieux Breton*

Cette production abondante fut une des conséquences de la situation favorable qui fut celle du Breton pendant les premiers temps de son installation sur le continent et particulièrement au IXe siècle et au début du Xe.

Cette situation favorable était le résultat d'une situation avantageuse dans le domaine politique, militaire et social. Aucun pays celtique n'avait au IXe siècle une organisation aussi forte et surtout une unité analogue à celle de l'état gouverné par Salomon ou Alain le Grand. Dans ces conditions favorables les monastères bretons étaient le centre d'une activité intellectuelle intense.

La période du v. Breton est caractérisée par l'usage de la langue dans les plus hautes classes et les milieux dirigeants, tandis que le Roman semble avoir persisté, longtemps même à l'ouest de l'Armorique, dans les masses rurales. Il n'a d'ailleurs jamais disparu dans la moitié Est de la Bretagne continentale. Nous avons vu au § 10 que l'archevêque de Dol est de langue bretonne de même le roi et sa suite que nous voyons se déplaçant constamment d'une « aula » ou « *lis* » à l'autre, comme nous le révèlent les chartes du Cartulaire de Redon. La mode est alors de porter des noms bretons, même chez les éléments de langue romane, comme, dans d'autres régions de la France actuelle, la mode est aux noms germaniques, Dauzat, « Les noms de personnes », Paris 1925, p. 35 ; Longnon, « Polyptyque d'Irminon », Paris 1895, t. I, appendice IV ; Ét. Celt. 8, 164-5.

On doit souligner l'homogénéité de la langue du IXe siècle, sur laquelle nous sommes le mieux renseignés ; sur des milliers de gloses ou de noms propres et communs des cartulaires, il n'y en a qu'un mot qui pourrait, peut-être, présenter des traits dialectaux (*hisael barr*). Ceci est d'ailleurs normal ; à peu près identique au v. Gallois, comme nous le disent les contemporains, comment le Breton pourrait-il lui-même être déjà dialectalisé ?

La situation du Breton explique aussi que, jusqu'au XIe siècle environ, le Breton ait admis peu d'emprunts au Roman, bien qu'il contienne déjà de nombreux emprunts au Latin remontant à la période antérieure à l'émigration sur le continent. On pourrait comparer du VIe au Xe siècle la situation du Breton en Armorique à celle du Français en Angleterre aux XIIe et XIIIe siècles. Vivant au milieu de nombreux éléments de langue saxonne, les Franco-Normands continuaient à pratiquer sans altération notable leur langue d'origine.

Dans le cas du Breton comme dans le cas du Français parlé en Grande-Bretagne aux XIIe et XIIIe siècles, des relations constantes avec le pays d'origine contribuaient à entretenir la vitalité et l'originalité de l'élément immigré.

Tant que les Bretons gardèrent des relations étroites avec l'île d'origine et que la situation politique, intellectuelle et sociale fut favorable à leur langue, on put parler, comme le faisaient les contemporains, de « unius linguae, unius nationis » en qualifiant les peuples brittoniques.

Brusquement, à partir du XIe siècle, cette position favorable est battue en brèche. Jusque là tournée vers le Nord, la Bretagne continentale s'ouvre vers l'Est. Moins puissants, moins indépendants, les souverains se francisent par de nombreux mariages avec des familles d'Anjou, du Maine, et par la fixation de leur résidence à Nantes ou Rennes qui n'ont jamais cessé de parler le Roman puis le Français.

A partir du XIIe siècle, la noblesse de Basse-Bretagne commence à se romaniser, quoique lentement. En même temps commence à apparaître, puis, plus tard, à se préciser, la fragmentation dialectale. On peut considérer que c'est le XIe siècle qui ouvre la période du Breton moyen.

§ 50. *Le Breton moyen. Ses analogies avec le vieux Breton*

Ce qui distingue la langue de la période appelée Breton-moyen ou moyen-Breton de celle du vieux Breton, ce sont d'abord certains traits d'évolution phonétique : le déplacement de l'accent de la dernière syllabe à la pénultième sauf en Vannetais, l'achèvement de l'évolution du *o* venant de *ā* en *eu*, de *alt* en *aut* (sous l'influence directe du Roman), l'achèvement de l'évolution du *ĭ* en *ĕ*, de *dr* intervocalique (écrit *tr* en v. Bret.) en *zr* puis *er*, etc. Il sera question de tout ceci dans la Grammaire.

Le vocabulaire se renouvelle en grande partie, surtout dans les termes abstraits et généraux peu employés par les ruraux (il en sera brièvement question plus loin). La morphologie change beaucoup moins : entre le XIe et le XVe siècles on note la perte de l'adjectif verbal de nécessité en *-atoe*, celle, moins complète, de l'adj. verbal en *-etic*, la disparition du pluriel des adjectifs et de nombreuses désinences verbales, mais le moy. Breton des XVe et XVIe siècles garde encore bien des traits du v. Breton qu'un lecteur pressé, frappé par la masse des emprunts romans, peut ne pas remarquer ; c'est le cas des formes des pronoms personnels compléments directs, de v. bret. *sol*, moy. bret. *seul* au sens de « tout ce qui », de *ir*, moy. bret. *er* « car », de *pan*, moy. bret. *pan*, l'emploi courant de la préposition *a*, la formation d'adverbes à l'aide d'adjectifs précédés de *ent*, de nombreux emplois du nom verbal. Il est frappant de constater que les textes moyen-Bretons nous donnent des formes représentant l'évolution normale des formes attestées en v. Breton ; les variantes dialectales n'apparaissent qu'ensuite bien que quelques-unes, non écrites, puissent remonter au XIIe siècle.

La mutation de *nd* en *nn* et la labialisation de *n* en *m* devant *p* ou *b* se rencontrent encore parfois au XVIe siècle, etc. (Il y a encore des survivances dialectales de certains archaïsmes et c'est ce qui fait en partie l'intérêt de la dialectologie bretonne, mais les textes moyens bretons présentent beaucoup de traits de l'ancienne langue d'une façon régulière).

Les quelques fragments du XIVe siècle conservés jusqu'à nous, montrent des archaïsmes perdus à la fin du XVe et au XVIe siècle, archaïsmes qui font regretter l'absence de textes suivis de cette époque. Dans le Breton dit d'Ivonet Omnes, on note par exemple dans *carantil* et *costil*, la notation par *il* de la finale *id*, ce qui est la graphie normale en v. Bret. et en Gall. ancien (**carantic* et

annhuarial, *anhuarialan* « le petit joueur » (comédien), *clesmanctohan* (d'explication difficile). M. A. Le Braz n'a pas tenu compte de ces gloses, dont la plupart étaient connues de son temps, dans son « Essai sur l'histoire du théâtre celtique ».

Toutefois la meilleure preuve de l'existence d'une tradition écrite continue en Breton est la persistance, jusqu'au début du XVIIe siècle, d'un système de versification analogue dans ses grandes lignes à celui en usage en Gallois ; voir Ernault, L'ancien vers breton, Paris 1912, et, du même, des études RC 13, 228-247, RC 21, 403-411, Mirouer, introduction 12-33. Loth RC 21, 203-235 et Métrique galloise, t. II, 2, 177-203, etc.

Les vicissitudes historiques ont frappé les sources anciennes du Breton plus que celles de tous les autres pays celtiques, Cornwall excepté (voir le § 3). Une des conséquences est qu'il ne reste en Bretagne *aucun* manuscrit antérieur au XIe siècle. Ce qui reste est dispersé dans toute l'Europe. Le nombre relativement élevé des gloses subsistantes dans de telles conditions, si défavorables à leur conservation, fait penser que la masse de gloses en v. Breton a été considérable et plus généralement qu'un grand nombre de manuscrits ont été rédigés dans les abbayes bretonnes principalement à Landévennec.

La perte totale des mss en langue vulgaire, beaucoup plus rares que les mss en latin n'a rien d'étonnant pour qui a une idée du pourcentage de destruction des mss les plus anciens. C'est ainsi que nous ne connaissons à peu près rien de la littérature galloise la plus ancienne par des mss antérieurs à 1200 ; très rares sont les textes irlandais connus par des mss antérieurs à 1100. A l'époque où une élite assurait en Galles et en Irlande la transmission partielle de l'héritage littéraire, il n'y avait plus en Armorique assez de mécènes ou de copistes intéressés à la conservation de cet héritage. Les milieux de plus en plus restreints pratiquant l'ancien vers ne semblent pas avoir été intéressés par des textes anciens que l'évolution de la langue devait rendre inintelligibles pour eux.

§ 49. *La société de langue bretonne durant la période du vieux Breton*

Cette production abondante fut une des conséquences de la situation favorable qui fut celle du Breton pendant les premiers temps de son installation sur le continent et particulièrement au IXe siècle et au début du Xe.

Cette situation favorable était le résultat d'une situation avantageuse dans le domaine politique, militaire et social. Aucun pays celtique n'avait au IXe siècle une organisation aussi forte et surtout une unité analogue à celle de l'état gouverné par Salomon ou Alain le Grand. Dans ces conditions favorables les monastères bretons étaient le centre d'une activité intellectuelle intense.

La période du v. Breton est caractérisée par l'usage de la langue dans les plus hautes classes et les milieux dirigeants, tandis que le Roman semble avoir persisté, longtemps même à l'ouest de l'Armorique, dans les masses rurales. Il n'a d'ailleurs jamais disparu dans la moitié Est de la Bretagne continentale. Nous avons vu au § 10 que l'archevêque de Dol est de langue bretonne de même le roi et sa suite que nous voyons se déplaçant constamment d'une « aula » ou « *lis* » à l'autre, comme nous le révèlent les chartes du Cartulaire de Redon. La mode est alors de porter des noms bretons, même chez les éléments de langue romane, comme, dans d'autres régions de la France actuelle, la mode est aux noms germaniques, Dauzat, « Les noms de personnes », Paris 1925, p. 35 ; Longnon, « Polyptyque d'Irminon », Paris 1895, t. I, appendice IV ; Ét. Celt. 8, 164-5.

On doit souligner l'homogénéité de la langue du IXe siècle, sur laquelle nous sommes le mieux renseignés ; sur des milliers de gloses ou de noms propres et communs des cartulaires, il n'y en a qu'un mot qui pourrait, peut-être, présenter des traits dialectaux (*hisael barr*). Ceci est d'ailleurs normal ; à peu près identique au v. Gallois, comme nous le disent les contemporains, comment le Breton pourrait-il lui-même être déjà dialectalisé ?

La situation du Breton explique aussi que, jusqu'au XIe siècle environ, le Breton ait admis peu d'emprunts au Roman, bien qu'il contienne déjà de nombreux emprunts au Latin remontant à la période antérieure à l'émigration sur le continent. On pourrait comparer du VIe au Xe siècle la situation du Breton en Armorique à celle du Français en Angleterre aux XIIe et XIIIe siècles. Vivant au milieu de nombreux éléments de langue saxonne, les Franco-Normands continuaient à pratiquer sans altération notable leur langue d'origine.

Dans le cas du Breton comme dans le cas du Français parlé en Grande-Bretagne aux XIIe et XIIIe siècles, des relations constantes avec le pays d'origine contribuaient à entretenir la vitalité et l'originalité de l'élément immigré.

Tant que les Bretons gardèrent des relations étroites avec l'île d'origine et que la situation politique, intellectuelle et sociale fut favorable à leur langue, on put parler, comme le faisaient les contemporains, de « unius linguae, unius nationis » en qualifiant les peuples brittoniques.

Brusquement, à partir du XIe siècle, cette position favorable est battue en brèche. Jusque là tournée vers le Nord, la Bretagne continentale s'ouvre vers l'Est. Moins puissants, moins indépendants, les souverains se francisent par de nombreux mariages avec des familles d'Anjou, du Maine, et par la fixation de leur résidence à Nantes ou Rennes qui n'ont jamais cessé de parler le Roman puis le Français.

A partir du XIIe siècle, la noblesse de Basse-Bretagne commence à se romaniser, quoique lentement. En même temps commence à apparaître, puis, plus tard, à se préciser, la fragmentation dialectale. On peut considérer que c'est le XIe siècle qui ouvre la période du Breton moyen.

§ 50. *Le Breton moyen. Ses analogies avec le vieux Breton*

Ce qui distingue la langue de la période appelée Breton-moyen ou moyen-Breton de celle du vieux Breton, ce sont d'abord certains traits d'évolution phonétique : le déplacement de l'accent de la dernière syllabe à la pénultième sauf en Vannetais, l'achèvement de l'évolution du *o* venant de *ā* en *eu*, de *alt* en *aut* (sous l'influence directe du Roman), l'achèvement de l'évolution du *ĭ* en *ĕ*, de *dr* intervocalique (écrit *tr* en v. Bret.) en *zr* puis *er*, etc. Il sera question de tout ceci dans la Grammaire.

Le vocabulaire se renouvelle en grande partie, surtout dans les termes abstraits et généraux peu employés par les ruraux (il en sera brièvement question plus loin). La morphologie change beaucoup moins : entre le XIe et le XVe siècles on note la perte de l'adjectif verbal de nécessité en *-atoe*, celle, moins complète, de l'adj. verbal en *-etic*, la disparition du pluriel des adjectifs et de nombreuses désinences verbales, mais le moy. Breton des XVe et XVIe siècles garde encore bien des traits du v. Breton qu'un lecteur pressé, frappé par la masse des emprunts romans, peut ne pas remarquer ; c'est le cas des formes des pronoms personnels compléments directs, de v. bret. *sol*, moy. bret. *seul* au sens de « tout ce qui », de *ir*, moy. bret. *er* « car », de *pan*, moy. bret. *pan*, l'emploi courant de la préposition *a*, la formation d'adverbes à l'aide d'adjectifs précédés de *ent*, de nombreux emplois du nom verbal. Il est frappant de constater que les textes moyen-Bretons nous donnent des formes représentant l'évolution normale des formes attestées en v. Breton ; les variantes dialectales n'apparaissent qu'ensuite bien que quelques-unes, non écrites, puissent remonter au XIIe siècle.

La mutation de *nd* en *nn* et la labialisation de *n* en *m* devant *p* ou *b* se rencontrent encore parfois au XVIe siècle, etc. (Il y a encore des survivances dialectales de certains archaïsmes et c'est ce qui fait en partie l'intérêt de la dialectologie bretonne, mais les textes moyens bretons présentent beaucoup de traits de l'ancienne langue d'une façon régulière).

Les quelques fragments du XIVe siècle conservés jusqu'à nous, montrent des archaïsmes perdus à la fin du XVe et au XVIe siècle, archaïsmes qui font regretter l'absence de textes suivis de cette époque. Dans le Breton dit d'Ivonet Omnes, on note par exemple dans *carantil* et *costil*, la notation par *il* de la finale *id*, ce qui est la graphie normale en v. Bret. et en Gall. ancien (**carantic* et

**costic* que l'on imprime toujours sont des fautes de lecture et des barbarismes qui ne correspondent à rien dans aucune langue celtique) ; *karantil* et *costil* sont les formes anciennes de *karantez* et *kostez* (voir les affirmations puis les scrupules de Loth à ce sujet, RC 34, 243 et 247-8 ; Ernault, RC 35, 129, croit à tort que ces mots riment en *-el*).

La forme *am ous* « à moi est » dans « me am ous un amoric » est de lecture claire (RC 34, 246 sq et pl. III) ; *am ous* représente la forme intermédiaire entre le v. bret. **am ois* et le mod. *am eus* (voir le dictionnaire sous *ois*) ; dans « da vout in nos oh e costit », on remarque la graphie de *in* et la préposition *oh* (voir le dictionnaire sous *in* et *oc*). Dans « an guen heguen am louenas », le mot *heguen*, prononcé /*hewen*/ comme le montre la rime /an*wen* he*wen* am lo*wen*as/, « la blanche aimable me rendit joyeux », correspond au gall. *hywên* au sens évolué de « easily smiling » au n. propre v. bret. *Houuen* C. Redon ch. 6, 29..., *Hewen* ch. 40 de l'appendice. Le sens ancien était « aimable, favorable ». Stokes, ACL 1, 114, rapproche le cornique *duwen*, *dewhan* « chagrin », bret. *doan*, avec préfixe *do-* de sens privatif, du v. bret. *Houuen* auquel on doit joindre *hywên*, *heguen*, avec préfixe *ho-*, *he-* de *so-* « bon ». Le radical *-wen* viendrait de la racine du latin *Venus*, du v. ht. all. *wunnia* « Wonne », etc.

Dans l'histoire du Breton on remarque donc que, dans l'ensemble, l'évolution des sons, de la syntaxe, de la morphologie a été assez peu marquée du IXe au XVe siècle. C'est surtout le vocabulaire qui a changé durant cette période.

Par contre, depuis le XVe siècle, l'évolution s'est accéléré dans tous les domaines, et ceci est normal, car les conditions économiques, sociales, politiques ont beaucoup plus changé du XVIe siècle à nos jours que pendant le millénaire antérieur.

M. Martinet souligne dans ses « Éléments de linguistique générale », p. 178, le rapport direct qui existe entre l'évolution d'une langue et l'évolution intellectuelle, sociale, économique du groupe qui la parle. Il traite des grandes lois de l'évolution des langues dans le chapitre 6 de cet ouvrage.

Pour revenir au problème particulier du Breton, notons que M. Trépos, dans son « Pluriel Breton » p. 283, attire l'attention sur la rapidité des évolutions dialectales dans les cinquante dernières années.

Les périodes de transition dans l'histoire du Breton ont coïncidé, comme cela est normal, avec un bouleversement des conditions politiques sociales et intellectuelles dans lesquelles la langue fut parlée. Le passage du vieux-Breton au Breton moyen est accompagné et provoqué par les faits suivants : destruction de l'ancien royaume et occupation totale par les Normands de 915 à 935 puis reconquête partielle, et francisation des souverains. Le passage du Breton moyen au Breton moderne a coïncidé avec l'union de la Bretagne à la France, les très graves troubles des guerres de la Ligue avec l'échec de la tentative du Duc de Mercœur, puis les progrès de la centralisation administrative en France à partir du début du XVIIe siècle et (effet plutôt que cause), la disparition des derniers lettrés, cultivant la métrique celtique dans une langue très évoluée. La transformation de la langue, dans les périodes troublées, a pu être plus rapide en trois ou quatre générations que pendant de longues périodes de stabilité relative.

§ 51. *Le vocabulaire du Breton*

Il est difficile de faire un travail de lexicographie du Breton sans dire un mot à ce sujet. S'il est indéniable que le Breton a gardé une grande richesse dans un vocabulaire de termes techniques ruraux, un autre fait notable est la disparition du vocabulaire celtique exprimant des idées générales, fait assez analogue à celui que l'on rencontre, dans le groupe germanique,

en Anglais ; ce vocabulaire de termes abstraits d'usage courant est en majorité roman ; ce fait frappait par exemple M. Sommerfelt (Le Breton de Saint-Pol-de-Léon..., p. 185).

On pourrait citer des centaines de mots du vieux-Breton remplacés par des mots romans, ex. : *odl, mael, uuobri, lau, lei, lal, eules, gupar, loies, bodin, air, cat, bud, bodlon, delu, uuoret, dilisid, lu, guidpoill, guerin, uuelen, lom, brient, aruuoart, diuuoharth, iun, deurr, gleu, boduu, anau, alam, guletic, guolt, montol, uuocon, stledm, iud, lestnaued, gupartolaid, comarguid, trom, deluuid, uualatr, monoc, mach, drich, derch, kenellor, coucant, domot, clot, stlin, iolent, haloc, libr, celmed, comadas, hepriller, guparol, morgabl, brientin, amcaled*, etc.

Le Breton moyen etait envahi par le vocabulaire français, mais à côté des emprunts romans, il gardait un grand nombre de ces termes généraux d'origine brittonique commune, termes, qui, par leur emploi constant, contribuent à donner sa physionomie à une langue.

C'est ainsi que l'on rencontre dans la langue jusqu'au XVIe siècle, des termes, dont certains sont cités plus haut sous leur forme v. bretonne, et qui n'ont survécu que très localement dans les dialectes ou ont disparu ; citons entre mille : *gloat* « pays », et « richesse », *coscor* « troupe », *azrouant* « ennemi » (puis « monstre, démon »), *amouc* « recours » (plutôt que « retard »), *anaff* « défaut, trouble », *dezrou* « commencement », *auon* « fleuve » (DEBM 218), *englenaff* « adhérer », *diuez* « fin », *iez* « langue », *guerin* « peuple », *stlen*, « déclaré » (voir le dict. sous *gurslli(n)*), *diouguelroez* « sûreté », *diouguelhat* « défendre », *goasoniez* « hommage », *pridiri* « réflexion », *poellat* « pensée, intention », *goanac* « espoir », *quefflusquer* gl. « motor », *goursez* « délai », *leuzriff* « envoyer », *lafuaez* gl. « licit », *leffues* « permission » (Mirouer v. 2856 note), *coruo, coruoder, coruoadur* « profit », « gain », *diet* « boisson », *cannadur* « députation », *queffrann* « partie », *diougan* « promesse, prédiction », *aruoarz* « charme, fascination », *queffrin* « mystère ». *couffaut* « jointure », *gourfauterecat* « abonder », *gnou* « évident », *gnouhat* « expliquer », *gneuiff, haznattat* « apparaître », *dihuz* « bien, commodité », *dihuzaff*, « consoler », *perguen* « pur, clair », *clet* « bien abrité, paisible, confortable », *beuez* « coupable », *derch* « aspect » et « beau, pur », *enep* « visage, honneur », *enebran* « égard », *hael* « généreux », etc.

Les notions de « sûr, certain », par exemple, sont rendues par cinq mots au moins en Bret. moy. *sur, certen, cougant, diougel, dien ;* combien de ces mots restent réellement en usage dans les dialectes ?

D'autres mots ont perdu le sens général qu'ils avaient, tels *clouar* « doux » et non seulement « tiède », *enoui(ff)* « susciter, animer » et non seulement « allumer », etc.

Certes la langue littéraire a repris certains de ces mots, mais non les dialectes (1).

Nous voulions souligner la richesse du Breton moyen afin de combattre une opinion trop commune, et faire ressortir que l'étude des textes et des vocabulaires bretons moyens est essentielle, non seulement pour l'explication des formes du vieux-Breton ou des dialectes modernes, mais aussi pour l'étude du Cornique et du Gallois.

Nous espérons avoir montré dans cette introduction combien une connaissance solide du vieux-Breton et du Breton moyen est essentielle pour les problèmes que pose la langue bretonne à *toutes* les époques de son histoire, comme pour l'étude des autres langues brittoniques.

(1) On nous permettra d'exprimer une opinion personnelle sur le vocabulaire du Breton et le problème de son enrichissement. Nous ne comprenons pas pourquoi on essaie de rendre par des néologismes, si ingénieux qu'ils soient, les termes techniques internationaux souvent d'origine grecque ou latine utilisés par beaucoup de grandes langues dans les domaines de la grammaire, de la technique, de la philosophie par exemple.

Par contre il serait logique de réutiliser avec mesure les vieux mots exprimant des notions courantes, mots souvent pan-celtiques qui ont des titres d'authenticité, de noblesse même, assurés par des siècles de vie dans la langue. Par le réemploi mesuré et progressif de ces termes une langue retourne à ses sources.

Nous partageons entièrement l'avis qu'exprime M. Vendryes RC 39, 108 « Il faut conserver soigneusement les mots indigènes partout où ils existent et s'interdire de leur substituer des mots étrangers ; il convient même de faire revivre de vieux mots sortis de l'usage lorsqu'ils expriment des notions familières... Mais pour toutes les notions nouvelles et importées d'ordre scientifique ou technique, il n'y a pas à craindre l'emprunt ». La même opinion est exprimée RC 40, 473.

Seule la comparaison constante avec le Breton ancien ou avec les autres langues brittoniques permet de dépasser le stade de la *description* d'un parler pour aborder l'*explication* de ses formes.

On chercherait d'ailleurs en vain dans la langue moderne des quantités de formes ou de mots disparus.

En mettant à la disposition des linguistes dans sa relative étendue et sous une forme aussi pratique que possible, la partie du vocabulaire du vieux-Breton connue par les gloses, nous espérons les aider dans leurs recherches.

Ultérieurement, nous espérons mettre à leur disposition le vocabulaire encore plus considérable contenu dans les Cartulaires vieux-bretons. Ce vocabulaire n'étant pas glosé, les problèmes que posent son classement et son explication sont différents. C'est pourquoi il sera nécessaire de le grouper dans un autre Dictionnaire.

---

§ 52. Indications générales indispensables pour l'emploi du dictionnaire

1) En *caractères gras* sont notés les termes vieux bretons connus d'une façon directe et certaine. Précédées de l'indication f.v.g. (forme vieille galloise) figurent les gloses des mss BN lat. 10290 et Angers 477, de forme v. galloise, bien qu'il soit certain qu'elles ont été écrites en Armorique (voir ci-dessus les par. 10 et 43).

2) Les mots en *italique dans le contexte* latin cité sont ceux au-dessus desquels se trouve la glose ; cela ne veut pas toujours dire qu'elle les concerne directement, mais c'est en général le cas.

3) *Les mots sont classés deux fois ; une première fois par phrases entières ou expressions entières, selon un système analogue à celui des catalogues d'« incipit » latins.* Par exemple, la phrase commençant par *ded seidun...* sera classée sous *deds... Ce premier classement ne tient pas compte des séparations de mots.* Au cas où la glose commence par un ou plusieurs mots latin c'est le, ou les *premiers mots celtiques qui servent au classement.* Lors de ce premier classement on donne le contexte latin nécessaire. Dans les cas difficiles, on donne les intervalles et abréviations exacts existant dans le ms. Ce système illustre la difficulté de faire entrer dans un dictionnaire, en leur gardant leur unité, la soixantaine de petites phrases et les quelques deux cents expressions attestées. Il serait souhaitable d'en faire une édition séparée avec un contexte plus large, une présentation dégagée des servitudes de l'ordre alphabétique et reproduisant exactement l'ordre et la disposition du manuscrit.
On a parfois groupé des mots identiques d'orthographe légèrement différente, par exemple sous *dechrou.*

4) *Les mots sont classés une seconde fois isolément avec renvoi à la phrase ou à l'expression.* Ils sont alors sommairement étudiés, surtout les plus obscurs ou les plus difficiles. Sont alors rapidement indiqués les principaux correspondants dans les langues celtiques. L'étymologie est également indiquée, ou du moins les hypothèses faites à ce sujet. Le manque de place a obligé à limiter les développements concernant les mots bien connus. Quelques indications bibliographiques sont données.

5) Le *contexte latin* est aussi bref que possible. Dans le cas d'un contexte difficile (ex. le De Temporum Ratione) un renvoi à l'édition la plus accessible du contexte latin figure dans la rubrique. L'orthographe et la ponctuation du ms ont parfois été modifiés de façon à rendre le contexte compréhensible sans effort.

6) Pour faciliter les recherches, on a indiqué *entre parenthèses*, la forme *simple* ou le *radical*, quand seuls des composés ou des dérivés sont attestés en V. Breton (souvent cette forme simple est bien attestée à époque ultérieure). Ex. : *(guasc)* renvoie à *demguescim*, *(pall)* à *gurpellhemion*, *(hint)* à *scouihint*, *dohintu*, *doguohintiliat.* L'astérisque est réservé aux formes hypothétiques.

7) Le mot *inédit* désigne les gloses trouvées de 1955 à 1960 par l'auteur au cours de dépouillements systématiques de mss du IXe siècle.

8) Un renvoi donne le nº du ms, le nom de la bibliothèque où il se trouve actuellement, le nº du folio et celui de la ligne quand les gloses sont nombreuses dans ce folio.

9) Les chiffres désignent les *pages* quand ils sont précédés de la lettre *p.* Cette lettre est omise

quand il n'y a pas de risque de confusion. De même la lettre *t* désignant le *tome* est omise dans les mêmes conditions ; *par.* désigne le *paragraphe*, *v* désigne le *vers*.

10) Les *mots abrégés* avec signe d'abréviation latin sont développés, ex. : *p̄tām* = *preteram*. Le mot abrégé *i* dans *ī pop* est écrit *in*.

11) Les *références* à l'ouvrage d'ensemble en préparation sur le vieux-Breton sont données sous le nom de *grammaire*, car elles renvoient toujours à la partie grammaticale de cet ouvrage. On retrouvera le mot, sous lequel figure ce renvoi, dans *l'index* de cette grammaire. On ne peut donner ici un renvoi aux pages de cet ouvrage encore inachevé.

12) Les *sens des mots* donnés par les ouvrages *en Anglais* ou *en Allemand* ne sont souvent *pas traduits* afin de ne pas ajouter une nouvelle approximation par une retraduction : ce fait n'est pas gênant pour la catégorie de lecteurs à laquelle ce genre d'ouvrage est destiné.

13) Seules quelques *terminaisons* communes sont indiquées : on trouvera dans la grammaire une étude détaillée sur les préfixes et suffixes.

14) Quand un mot est *attesté plusieurs fois* dans les gloses, ex. : *pop*, *in*, *is*, *nit*, on donne les premiers mots de la phrase où se trouve ce mot. Un *point virgule* sépare les exemples différents.

15) On trouvera ci-dessous quelques indications sur des *points particuliers* concernant certains mss.

16) Pour le Breton, on ne donne souvent que la *forme du Breton moyen* en raison de la variété des formes tardives ; il ne peut être question de donner non plus les exemples cités dans Grégoire, Le Pelletier, Troude, etc. ; ce n'est pas ici un dictionnaire du Breton moderne.

17) Pour des raisons typographiques on a adopté le signe *w* (pour *u̯*) et *y* pour *i̯*. Les signes phonétiques utilisés sont les mêmes que ceux employés dans la « Grammaire » ou « Étude linguistique » ; nous renvoyons à cet ouvrage pour détails (1).

§ 53. REMARQUES SUR CERTAINS MSS

Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A. On a signalé que ce ms n'est pas glosé ; les mots bretons font partie du texte.

Orléans 221. Ce ms est rempli de gloses formées de mots souvent abrégés, mais *sans aucun signe d'abréviation*, la plupart du temps ; *ce fait ne se retrouve dans aucun autre ms.* Ceci rend les gloses de ce ms souvent obscures.

Luxembourg ms 89. Il n'y a pas de contexte pour chaque glose. Les mots glosés sont, avec les gloses qui les intéressent, extraits d'un texte perdu.

Brit. Mus. Cotton Otto E. XIII. La pagination est donnée d'après la nouvelle pagination du ms.

Angers 477. Main A désigne le groupe de mains A, glosant en Vieux-Breton proprement dit. Main B désigne le groupe de mains B plus tardif, dont environ deux tiers des gloses sont de forme v. galloise. Les renvois pour le contexte latin sont donnés au tome XC de la Patrologie de Migne, plus accessible pour de nombreuses personnes que l'ouvrage plus récent de C. W. Jones, « Bedae Opera De Temporibus », Cambridge (Mass.) 1943, qui ne contient pas le « De Natura Rerum ». Les notes de cette édition sont d'ailleurs précieuses pour la compréhension du texte de comput.

BN lat. 10290. Pour le contexte latin de ce ms les références sont données aux paragraphes et pages de l'édition Keil, vol. 2 des Grammatici Latini, Leipzig 1857.

(1) Les « traductions » des petites phrases sont souvent extrêmement littérales car elles s'efforcent de rendre mot pour mot la glose. Des traductions commentées de ces phrases figurent dans la « Grammaire ».

BIBLIOGRAPHIE

A. Bret.	Annales de Bretagne ; Revue, Rennes, depuis 1885.
Academy	Revue, Londres, 1874-1901.
A.C.L.	Archiv für Celtische Lexicographie, 3 volumes parus à Halle entre 1898 et 1907.
A.C.S.	Voir Holder.
A. Laws	Ancient Laws of Ireland, 6 volumes, Dublin, 1872-1876.
ALBB	Pierre Leroux. Atlas linguistique de Basse-Bretagne, 5 fascicules parus, Rennes, depuis 1924 (fascicule 5, 1953).
Al Liamm	Revue, la Baule, depuis 1946.
ALMA	Archivum latinitatis medii aevi, appelé aussi Bulletin du Cange, Paris, depuis 1924.
ALW	Aneurin Owen, Ancient Laws and Institutes of Wales, 2 volumes, Londres 1841.
Anc. Ev.	J. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélémy, Anciens Évêchés de Bretagne, 6 volumes, 1855-1879.
Anglia	Revue, Halle, depuis 1878.
BAAB	Bulletin Archéologique de l'Association bretonne, depuis 1848, Rennes, puis Saint-Brieuc.
Barbe	Le Mystère de Sainte Barbe, texte de 1557, Éd. E. Ernault, Nantes 1885. Le chiffre qui suit cette indication désigne la strophe.
BBC	The Black Book of Carmarthen, Éd. J. G. Evans, Pwllheli 1907.
BBCS	The Bulletin of the Board of Celtic Studies, Cardiff, depuis 1921.
BD	Brut Dingestow, Éd. H. Lewis, Cardiff, 1942.
Be.	Y Beirniad, revue, Liverpool, de 1911 à 1920.
Bezz. Beitr.	Beiträge zur Kunde der Indogermanischen Sprachen, herausgegeben von A. Bezzenberger, Göttingen, 1877-1907.
BMSAIV	Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, Rennes, depuis 1858.
Boisacq	Boisacq, Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Paris 1916.
BSAF	Bulletin de la société archéologique du Finistère, Quimper, depuis 1873.
BSL	Bulletin de la Société de linguistique, Paris, depuis 1907 ; voir MSL.
BT	The Book of Taliesin, Éd. J. G. Evans, Llanbedrog, 1910.
CA	I. Williams, Canu Aneirin, Cardiff, 1938.
Cathell	« la vie de Sainte Catherine », texte breton imprimé en 1576, nouv. éd. par E. Ernault RC 8, 76 sq.
Catholicon	Les citations des mots des diverses éditions ou des mss du Catholicon sont données d'après le DEBM et le GMB, qui contiennent à peu près toutes les variantes contenues dans : le ms BN latin 7656, de 1464, l'édition de 1499 in folio, B. Nationale, Réserve X.253 et X.453 ; l'édition in-4°, Réserve X.946 ;

l'édition in-8º de 1522, Réserve X.2059. Voir Revue Celtique I, 395-6. La réédition Le Men, Lorient 1867, est incomplète.

CCG	H. Lewis, H. Pedersen, A concise comparative celtic grammar, Göttingen 1937. Voir VGK.
Celtica	Revue, Dublin, depuis 1946.
Celtiberica	M. Lejeune, Filosofia Y Letras, tomo VII, num. 4. Universidad de Salamanca, 1955.
Cerdd Dafod	J. Morris-Jones, Cerdd Dafod, Oxford 1925.
Chalons	Pierre de Chalons, Dictionnaire Breton-Français du dialecte de Vannes, publié en 1723, réédité par J. Loth, Rennes 1895.
Chresto.	J. Loth, Chrestomathie bretonne, Paris 1890.
CHV	R. Hemon, Christmas hymns in the Vannes dialect of Breton, Dublin, 1956.
C. Landévennec	Cartulaire de l'abbaye de Landévennec, Coll. des Documents inédits sur l'hist de France, Mél. hist. V, 535 sq, Paris 1886.
CLlH	I. Williams, Canu Llywarch Hen, 2e éd., Cardiff 1953.
C. Morb.	L. Rosenszweig, Cartulaire général du Morbihan, t. I, Vannes 1895.
Contrib.	K. Meyer, Contributions to Irish Lexicography, A-Dno, Halle 1906 et suiv.
C.P.	Bradshaw, Collected Papers, Cambridge, 1889.
C. Quimper	Peyron, Cartulaire de l'église de Quimper, Quimper 1909.
C. Quimperlé	L. Maitre et P. de Berthou, Cartulaire de Quimperlé, 2e éd. Rennes 1904.
C. Redon	A. de Courson, Cartulaire de l'Abbaye de Redon, Paris 1863.
CRAI	Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et belles Lettres, Paris, depuis 1857.
C. Talies.	I. Williams, Canu Taliesin, Cardiff, 1960.
C. W. Jones	Bedae opera de temporibus, Cambridge (Mass.), 1943.
Cy.	Y Cymmrodor, The Magazine of the Honourable Society of Cymmrodorion, depuis 1877.
Cyfranc Lludd	I. Williams, Cyfranc Lludd a Llevelys, Bangor 1922.
DE	W. Von Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris 1950.
DEBM	E. Ernault, Dictionnaire étymologique du Breton moyen, Nantes 1887. Voir GMB.
DGG	I. Williams, Cywyddau Dafydd ap Gwilym a'i gyfoeswyr, Cardiff 1935.
Dict. Vann.	Ernault, Dictionnaire Breton-Français du Dialecte de Vannes, Vannes 1938.
Diefenbach	Glossarium latino germanicum, Francfort 1857.
DIL	« Dictionary of the Irish language », et « Contributions to a Dictionary of the Irish language », Dublin depuis 1913.
Dinneen	P. Dinneen, An Irish-English Dictionary, Dublin 1927.
Dottin	G. Dottin, La Langue gauloise, Paris 1920.
DTLI	Quilgars, Dictionnaire topographique de la Loire-Inférieure, Nantes 1906.
Du Cange	Glossarium mediae et infimae latinitatis, 7 vol., Paris 1840-1850.
EANC	R. J. Thomas, Enwau Afonydd a Nentydd Cymru, t. I, Cardiff 1938.
EB	J. Loth, L'émigration bretonne en Armorique du ve au viie siècle de notre ère, Paris 1883.
E.ch.ph.	A. Martinet, Économie des Changements phonétiques, Berne, 1955.
EL	H. Lewis, Yr Elfen Ladin yn yr iaith Cymraeg, Cardiff 1943.
ELG	A. Martinet, Éléments de linguistique générale, Paris 1960.
ELSG	J. Lloyd Jones, Enwau lleoedd Sir Gaernarfon, Cardiff 1928.
Endlicher	Glossaire d'Endlicher. Voir R. Archéol. t. 17, 340-344, I.F. t. 42, 143-6 et 192, etc. KZ, t. 32, 230-240.
Eriu	Eriu, revue, Dublin, depuis 1904.

Ernout-Meillet — Ernout-Meillet, Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots, Paris 1932. 4e éd., Paris 1959-1960.
Ét. Celt. — Études Celtiques, Revue, Paris, depuis 1936.
EWS — W. M. Lindsay, Early Welsh Script, Oxford 1912.

FAB — W. F. Skene, The Four Ancient Books of Wales, 2 vol. Edinburgh, 1868.
FEW — W. Von Wartburg, Französisches Etymologisches Wörterbuch, Basel, depuis 1948. En cours.
Fynes-Clinton — O. H. Fynes-Clinton, The Welsh Vocabulary of the Bangor District, Oxford 1913.

GBGG — J. Lloyd Jones, Geirfa Barddoniaeth Gynnar Gymraeg, Cardiff depuis 1931, 7 volumes parus, A-gweryt.
GCC — D. S. Simon Evans, Gramadeg Cymraeg Canol, Cardiff 1951.
Geriad. — Ernault, Geriadurig brezonek-gal lek, Saint-Brieuc 1927.
GEW — J. Baudis, Grammar of Early Welsh, t. 1 et 2, Oxford 1924.
GIAB — R. Hemon, Geriadur Istorel ar Brezhoneg, depuis 1958, vol. 1, lettre A, La Baule 1958, vol. 2, 3, 4, B-derou, ronéotypé.
GMB — Ernault, Glossaire moyen-breton, Paris 1895. Complète le DEBM et contient l'essentiel du Catholicon et des Dictionnaires de Châlons, Grégoire, le Pelletier, de L'A., etc.
GML — T. Lewis, A Glossary of Medieval Welsh Law, Manchester 1913.
GO — E. Bachellery, L'œuvre poétique de Gutun Owain, Paris, 2 vol. 1950-51 ; Glossaire t. 2, p. 347-371.
Godefroy — Godefroy. Dictionnaire de l'ancienne langue française. 10 vol. Paris 1882-1902.
Goetz — Goetz et Gundermann, Corpus glossariorum latinorum, 6 vol., Leipzig 1888 sq.
GOI — Thurneysen, A Grammar of old Irish, 2e éd. Dublin 1946.
GPC — Geiriadur Prifysgol Cymru, Cardiff, depuis 1950, 15 vol. parus (en 1960). A-Didaro.
Grégoire — Grégoire de Rostrenen, Dictionnaire François-celtique ou François-Breton, Rennes 1732 (cité en général d'après le GMB).
Gwénolé — Ernault, L'ancien mystère de Saint-Gwénolé, Rennes 1940.

H. Bret. — A. de la Borderie, Histoire de Bretagne, 3 vol., Rennes 1896-1906 continuée par B. Pocquet du Haut-Jussé, t. 4, 5, 6, Rennes 1906-1914.
HGC — H. Lewis, Hen Gerddi crefyddol, Cardiff 1931.
Holder — Holder, Altceltischer Sprachsatz, 3 vol. Leipzig 1896-1913.
HLB — Falc'hun, Histoire de la langue bretonne d'après la Géographie linguistique, éd. ronéotypée, 1 vol. de texte, 1 vol. de figures, Kerfeunteun 1950.
HROI — J. Pokorny, A Historical Reader of old Irish, Halle 1923.

IEW — J. Strachan. An Introduction to early Welsh, Manchester, réimpression de 1937 (1re éd. 1909).
IFou Idg. Forsch. — Indogermanische Forschungen, Revue, Strassburg puis Berlin, depuis 1892.
IGEW — J. Pokorny, Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch, Berne, depuis 1954.
Introd. Ét. Com. langues i. eur. — A. Meillet, Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, 8e éd. Paris 1937.

JCS — The Journal of Celtic Studies.
Jenkinson Hisperica — H. Jenkinson, The Hisperica famina, Cambridge (Mass.), 1908.
Jésus — Le Grand Mystère de Jésus, édition de 1530 avec les variantes de celle de 1622, éd. H. de la Villemarqué, Paris, 1865.

K. Beitr. Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung, Berlin 1858-1876.
Keil H. Keil, Grammatici Latini, Leipzig 1857-80. Toutes les citations renvoient au tome 2, Priscien, « ex recensione Martini Hertzii ».
K.Z. Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung, Berlin et Gütersloh, depuis 1852. Fondée par A. Kuhn et traditionnellement appelée « Kuhns Zeitschrift ».

L'A Dictionnaire François-Breton ou François-Celtique du dialecte de Vannes, Leide (Leyde) 1744. Dictionnaire de Cillart de Kerampoul appelé Dictionnaire de l'A. (cité en général d'après le GMB).
Language revue, Baltimore, depuis 1925.
L. Bleg. Williams a Powell, Llyfr Blegywryd, Cardiff 1942.
Le Clerc Grammaire Bretonne du Dialecte de Tréguier, Saint-Brieuc 1911.
LCC H. Lewis, Llawlyfr Cernyweg Canol, 2e éd. Cardiff 1946.
LEIA J. Vendryes, Lexique étymologique de l'Irlandais ancien, Paris-Dublin, depuis 1959, 2 vol. parus, A et MNOP.
LHB K. Jackson, Language and history in early Britain, Edinburgh 1953.
LL J. G. Evans, J. Rhys, The Text of the Book of Llandâv, Oxford 1893.
LLC H. Lewis, Llawlyfr Llydaweg Canol, 2e éd., Cardiff 1935.
LlDW J. G. Evans, Y Llyvyr Du or Weun, Facsimile of the Chirk Codex of the Welsh laws., éd. J. G. Evans 1909.
Lochlann A Review of Celtic Studies, Oslo, depuis 1958.

MA The Myfyrian Archaeology of Wales, Denbigh 1870.
Mas Latrie Mas Latrie, Trésor de Chronologie, t. I, Paris 1889.
Métrique galloise. J. Loth, La Métrique galloise, 2 vol. Paris 1901-2.
Meyer-Lübke Meyer-Lübke, Romanisches Etymologisches Wörterbuch, Heidelberg, 2e éd. 1924, 3e éd. 1930-1932.
Mir. Mirouer de la Mort, poème moyen-breton de 1519, publié par E. Ernault, Paris 1914.
MM. P. Diverres, Meddygon Myddveu, Paris 1913.
Mots lat. J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, Paris 1892.
MSHAB Mémoires de la société d'histoire et d'Archéologie de Bretagne, Rennes, depuis 1920.
MSL Mémoires de la Société de linguistique, revue, Paris de 1868 à 1935, voir BSL.
Mél. Loth Mélanges offerts à J. Loth, Rennes 1927.
Mél. Vendryes Mélanges offerts à J. Vendryes, Paris 1925.
MWIW T. Parry, Mynegai i weithiau Ifor Williams, Cardiff 1939.

Nomenclator voir Quiquer.
Noms des Saints J. Loth, Les noms des Saints bretons, Paris 1910.
Nonne La vie de Sainte Nonne, mystère moyen-breton de la fin du xve siècle, éd. E. Ernault, RC t. 8. Les chiffres renvoient aux vers.
Norris Norris, Ancient Cornish Drama, 2 vol. Oxford 1859.
Nouelou Nouelou ancien..., textes moy. bret. du début du xvie siècle, réédités en 1650 à Quimper, et par H. de la Villemarqué, RC t. 10, 11, 12, 13.

OBG et O. Br. gl. W. Stokes, Old Breton Glosses, Calcutta 1880.
Ogam revue, Rennes, depuis 1949.
Origines Benveniste, Origines de la formation des noms en Indo-Européen, Paris 1935.

Pelletier D. Louis Le Pelletier, Dictionnaire de la langue bretonne, Paris 1752 (cité d'après le GMB en général).
PKM I. Williams, Pedeir Keinc y Mabinogi, Cardiff 1930.

PN Foerstemann, Altdeutsches Namenbuch, Personennamen, 2e éd. Bonn, 1900.
Poèmes bret. Poèmes Bretons du Moyen-Age, éd. de H. de la Villemarqué, Paris-Nantes 1879, d'après l'édition de 1530.
Plur. bret. P. Trépos, Le pluriel breton, Rennes 1956, t. 63, fasc. 2, des A. Bret.
Quiquer G. Quiquer, Dictionnaire et Colloques François et Breton, 1e éd. Morlaix 1626. G. Quiquier, Nomenclator communium rerum, Morlaix et Quimper 1633.
R. Archéol. Revue archéologique, Paris depuis 1844.
RC Revue celtique, Paris de 1870 à 1934, 51 vol.
REA Revue des Études anciennes, Paris depuis 1879.
RM The text of the Mabinogion... from the Red Book of Hergest J. Rhys et J. G. Evans, Oxford 1887.
SCB F. Falc'hun, Le système consonantique du breton, Rennes 1951.
SFK L. Weisgerber, Die Sprache der Festlandkelten, Deustches Archäol. Institut. Römisch germanisch kommission, 20te Bericht, 1930, p. 147-226.
Sommerfelt A. Sommerfelt, Le Breton parlé à Saint-Pol-de-Léon, Paris 1921.
Thes. Paleohib. W. Stokes et J. Strachan, Thesaurus Paleohibernicus, Cambridge, 3 vol. 1901-1910.
TPHS Transactions of the Philological Society, Londres, depuis 1859.
Toponymes nautiques. Tirés à part des Annales hydrographiques, depuis 1950. Voir le détail des études parues jusqu'en 1960, Ét. Celt. t. 10.
Troude Nouveau dictionnaire pratique breton-français, Brest 1876.
UKS W. Stokes, A. Bezzenberger, Urkeltischer Sprachschatz, Göttingen 1894.
Verbe bret. Le Roux, Le Verbe Breton, 2e éd. Paris, Rennes, 1957.
Voc. corn. Vocabularium Cornicum, éd. Norris, Ancient Cornish Drama, t. 2, 311 sq ; voir LHB p. 60.
VGK H. Pedersen, Vergleichende Grammatik der Keltischen Sprachen, 2 vol. Göttingen, 1909, 1913 (voir CCG).
V. Henry V. Henry, Lexique étymologique des termes les plus usuels du Breton moderne, Rennes 1900.
VSB W. Wade-Evans, Vitae Sanctorum Britanniae, Cardiff 1944.
VSH Plummer, Vitae Sanctorum Hiberniae, Oxford 1910.
VVB J. Loth, Vocabulaire vieux-breton, Paris 1884. On sait que ce vocabulaire inclut aussi les gloses vieilles-galloises. Le sens que donnait à cette époque Loth au mot « breton » est proche de celui de « brittonique » actuellement.
Wasserschleben Wasserschleben, Die Irische Kanonensammlung, Giessen 1874.
WBM J. G. Evans, White Book Mabinogion, Pwllheli, 1907.
W. Gr. J. Morris Jones, A Welsh Grammar, Oxford 1913.
W. Hof Walde-Hofmann, Lateinisches etymologisches Wörterbuch, 3 vol., Heidelberg, 1938-1956.
Williams R. Williams, Lexicon Cornu-Brittannicum, Llandovery-London 1845.
WML W. Wade Evans, Welsh Medieval Law, Oxford 1909.
W. Pok. A. Walde et J. Pokorny, Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen, 3 vol. Berlin et Leipzig, 1927, 1930, 1932.
Wörter und Sachen Revue, Heidelberg, 1909 sq.
YBB F. Kervella, Yezhadur bras ar Brezhoneg, La Baule, 1947.
YMT A. O. H. Jarman, Ymddiddan Myrddin a Thaliesin, Cardiff 1951.
ZCP Zeitschrift für celtische Philologie, Halle depuis 1897.

ABRÉVIATIONS

a.	recto d'un folio
abl.	ablatif
adj.	adjectif
adv.	adverbe
all.	allemand
angl.	anglais
angl. sax.	anglo-saxon
app.	appendice
arch.	archaïque
b.	verso d'un folio
bibl.	bibliothèque
BN	Bibliothèque Nationale
br. ou bret.	breton
bret. mod.	breton moderne
bret. moy.	breton moyen
britt.	brittonique
C. ou Cart.	Cartulaire
ch.	charte
comp.	comparatif
compl.	complément
conj.	conjonction
corn.	cornique
cornou.	cornouaillais
démonstr.	démonstratif
dict.	dictionnaire
empr.	emprunt
étymol.	étymologie
ex.	exemple
fém.	féminin
fo.	folio d'un ms
fut.	futur
f.v.g.	forme vieille galloise (voir par. 4 et 10)
gaul.	gaulois
gaul. lat.	gaulois latinisé
génit.	génitif
gl.	glose
goth.	gothique
gram.	grammaire
.i.	id est
id.	idem
i. eur.	indo-européen
imparf.	imparfait
impérat.	impératif
impers.	impersonnel
ind.	indicatif
inf. ou infin.	infinitif
intr.	introduction
irl.	irlandais
ital.	italique
KLT	dialectes de Cornouaille (Kerne), Léon, Tréguier.
l.	ligne
lat.	latin
léon.	léonais
littér.	littéralement
masc.	masculin
ms	manuscrit
mss.	manuscrits
n.	nom
n. (avant un chiffre)	note
n. pr.	nom propre
ns. pr.	noms propres
p.	page (indication omise quand il n'y a pas de risque de confusion)
par. ou §	paragraphe
pers.	personne

pl.-que-parf.	plus-que-parfait
plur.	pluriel
pr.	propre
précéd.	précédent
prépos.	préposition
prést.	présent
prét.	prétérit
pron.	pronom
rac.	racine
rad.	radical
relat.	relatif
rem.	remarque
s.	siècle
sg ou sing.	singulier
str.	strophe
subj.	subjonctif
subst.	substantif
suff.	suffixe
suivt.	suivant
superl.	superlatif
t.	tome (souvent omis quand il n'y a pas de risque de confusion)
th.	thème
trad.	traduction
trég.	trégorrois
v.	vers
v. angl.	vieil anglais
v. br. & v. bret.	vieux breton
v. gall.	vieux gallois
v. ht all.	vieux haut allemand
vannet.	vannetais
var.	variante
voc. corn.	vocabularium cornicum
v. irl.	vieil irlandais
vol.	volume

Un astérisque précède les formes reconstituées de façon hypothétique.

On trouvera au début du chapitre III quelques autres abréviations utilisées dans l'Introduction pour désigner des documents en vieux-Gallois.

A

1) **a,** particule de liaison entre le sujet et le verbe et le complément direct et le verbe. Ex. : *do(u) cuntraid... a int; ir dou blidan a int; zethr ett a lecis;...a fu i or etam* (?) ; *bissex guar pop un did seidun a daruid...* ; *pi po epacd pennac a degurmehi te...* ; Bret. moy. et mod. *a;* ex. Barbe 746 : petra *a* hoarffe ; Barbe 728 : rac hy pep tro *a* ssello guis ; autres ex. Nonne v. 378 sq., DEBM 192, Verbe Breton 426 sq. (pour le Bret. moy. et mod.). La même particule existe en Gall., voir des ex. GCC 115, et en Cornique, ex. LCC 47 notamment. Cette particule paraît issue de *a* (6) relatif. (Dans le 3e exemple cité ci-dessus, *a* semble se trouver après un complément indirect.)

2) **a** « depuis, de », préposition. Voir aussi *an* (1) et *o* (2). Ex. : *a un did; a adon da adon; tricemint â* terra... ; *a tes; a diguar oitou* solis ; L...*iun* fiunt *a purlanuou* et totidem *a purtreou; ... disc circinn a pop mis; nud enstei gua.i. guascot a permed* XII ; *a or is aen...* ; *net gnot da emboles... a derac a un cumun...* (ici on a peut-être, avant *derac, a* « va ») ; *cisemic comun... â* XIIII... ; *un did a pop un bliden;* 2e *a* dans : *a bid a diou im pop un; ann a or; a parth; a gupen cemer; a i cil; seith diou a pop literenn; a se* (plusieurs ex.) ; *is ret... a dichreu...* ; *ded a pop mis; a uituer.* Pour *a dis* « en dessous de », voir *dis* (2) et *is* (2). Le v. Gall. présente d'ordinaire *o*, ex. VVB 197, rarement *a*, le Gall. moy. de même, ex. CA 112. Cornique *a*, ex. Cuillandre RC 48, 7-18. Le v. Bret. a de rares ex. de *o*, que l'on trouvera sous *o* (2). Le moy. Bret. et le Bret. mod. ont toujours *a;* noter l'expression : *a* musur vn dez, Mirouer v. 2870 ; sur *pep a,* voir LLC 33, par. 40. L'étymologie est discutée ; voir notamment VGK I, 438, IGEW 72, GOI 524 ; ZCP 2, 108 et 26, 108, LEIA, O I. Deux hypothèses principales : *a* vient de **au* (cf. le lat. « *au-ferō* »), soit de **apo.*

3) **a** « par » ; c'est la même préposition que ci-dessus utilisée dans les gl., notamment pour rendre l'ablatif latin. Ex. : *a guirtitou; a bleuou; a cepriou; a ninou; a cronn main; a altin; a stortou; a andemecet; a puisou; a oncinou; a am...* ; *a amcaled; a blin; a dis...* ; *a glanet; a imscudeticad; a liu; a lo* (?) ; *a muoet; a pic; un a un hue; a bit aham; a lanu; a bach; a comenmonim.*

4) **a** préposition ayant à peu près le sens du français « à » dans « à nu » ; ce serait peut-être le cas dans les ex. : *a noit nis* et *nou a noit.* Cf. en moy. Bret. *à certen* « certainement », Mirouer v. 3163 ; *a crenn,* Jésus 11 ; *a vat,* etc... *A* formerait avec l'adj. qui suit une sorte d'adv. de manière.

5) **a,** pour *ha, h* étant omis. *Ha* et *a* sont des formes de *hac* « et » devant consonnes. Le sens est plutôt « avec » dans les ex. : *nimer diou oi dedi bed â te...* ; *seith diou guarnucent dou loc guac a pop literenn;* cf. le v. gall. *ha* dans : *ha crip* gl. « pectens » (cum pectine). Dans : *a ma ni debei...*, *a* paraît avoir le sens de « et ». Voir *hac* pour autres détails.

6) **a, ha** aux sens des relatifs français « qui » et « que », « ce que ». 1) On a des ex. du sens de « qui » dans : *a dorn; a flo; a lesnauha; did in seithun a bu...* ; *pop eil gueith int dou bissex a bidont...* ; *ir sol a sech solgodiat...* ; *ir* VI sunt enim *a bidint...* ; *ha henertha; a iul* (?) ; *a olo* (?) ; *is ret... gudbut alcam a ois ino; in cemac hadui i oit a bid...* ; 2) Le sens est plutôt celui du français « que », « ce que », dans : *a bid a diou im pop un; ni tum... pe ment a delgint i; a flo; mui ha uid bu pelloch* (?) ; *bicit pan poi certh... a guilinn i loir.* Dans certains ex., cette particule sert à rendre le partic. présent latin ; sur *a* relatif en cornique, voir Guillandre, RC 48, 3-5. Le sens de *a* « qui » est usuel en Bret. moy. et mod. Le sens de « ce que », plus rare, se trouve surtout en Bret. moy., ex. Jésus 45, Nonne v. 1147 ; on

trouvera des ex. surtout dans le GIAB, lettre A, p. 31. Voir CCG 240-245 pour l'ensemble de la question et *a* (1), ci-dessus, qui tire sans doute son origine de *a* relatif. Sur le relatif v. gall. *hai*, gall. moy. anc. *ai, ae, ay*, gall. moy. et mod. *a*, voir, entre autres, GCC 39 sq.

a, (7) « il va », 3e pers. ind. présent du verbe « aller » ; bret. moy. *a*, DEBM 192, « il va » (on a aussi *a* impératif, ex. Gwénolé, v. 1213), CCG 28, LEIA, A 22. Ex. : *in XXX et a lemp lunae; nit-a nam un in* « fimus » ; *em-d-a* (?) ; *ar-uan-t-a* (?) ; *net gnol... emboles a derac a un cumun* (?) ; pour d'autres formes du verbes « aller », voir *aham, aatoe, egit, eit, canteint*.

a... (Orléans 221, fo 7, gl. 8 *bis*) gl. « depositum » ; mot commencé. Voir *adnou*.

a adon da adon (inédit, Angers 477, fo 57 b, main A ; Patrol. XC col. 392). Sur les mots en ital. dans « si quis... calculandi minus idoneus, *lunaris tamen circuitus* existit curiosus »; circuit « de signe à signe » (du zodiaque) ; voir *adon, a (2)* et *da(1)*.

a altin (Brit. Mus. Cotton Otto E. XIII, fo 105 a, VVB 35, 36) gl. « ferula » « par (un) rasoir » ; voir *a(3)* à part. Bret. moy. *autenn*, mod. *aotenn*, v. gall. (et non v. corn.) *elinn* (pour **ellinn*) gl. « nouacula » ; gall. *allaw* « raser » et surtout *eill(i)aw;* irl. moy. *aill, altan*. Sur l'étymologie, voir Loth, RC 45, 173, VGK, I, 137, LEIA, A 34, W. Pok. 2, 678, IGEW 986 ; du degré **(p)el* de la rac. **sphel*, « spalten » (?). M. Vendryes doute, LEIA, loc. cit., de cette étymologie.

a am... (Orléans 221, fo 211, gl. 318 ; VVB 29), sur le mot en ital. dans « si qui(s) legitime legis uoluntate patrum *nuto* filiam iunxerit. » « de bon gré ». Pour accepter l'opinion de Stokes (O. Br. gl. no 318) selon laquelle on aurait ici le début d'un mot correspondant au gall. *amnaid*, il faudrait supposer qu'à côté de **enmet* (voir *enmetiam* et v. gall. *enmeituou*), on avait déjà une forme **amnet*, ce qui paraît bien douteux.

a amcaled (Venise Zan. lat. 349, fo 9 b ; I. Williams ZCP 21, 295 ; Orose, Hist. II, 6, 14) gl. « anxietate » (voir *a* à part, sous *a*(3). « par frayeur, anxiété », dans « e(t) nostri incircumspecta *anxietate* causantur, si potentissimae... Romanae reipublicae moles, nunc magis imbecillitate propriae senectutis, quam alienis concussae uiribus contremescunt. » ; le *d* final montre que le mot n'a rien de commun avec *calet* « dur » Avec raison I. Williams rapproche le gall. moy. *amgeledd* « souci, anxiété, sollicitude », GPC 85. *Amcaled*, avec un préfixe différent, **ambi*, est apparenté à *acal, acaled* (voir à part) graphies pour *a(n)cal, a(n)caled*. Il semble que, dans tous ces mots, le radical *cel-* qui est celui de *amgeledd*, du gall. *celu* « cacher », du v. irl. *celim* « je cache », du lat. *celō*, de la rac. **kel* « voiler, cacher », IGEW 553, est devenu *cal-* sous l'influence du *a* du préfixe. Il y a de nombreux exemples de phénomènes d'harmonie des voyelles en v. Bret. Voir GMB 310 (haut), les gl. *macial, camadas*, et la grammaire pour des ex. de *a* venant de *e* dans ce cas. Du radical *cel* on a aussi des dérivés comme le gall. *diogel* « sûr », moy. bret. *diouguel* « sûr », de **di-uo-cel*, CCG 350. (Le gall. *anghalledd* « folie », GPC 51, est différent de sens et d'origine ; c'est un dérivé de *call* « sage ».) Voir *acal, acaled* qui sont sans doute apparentés.

a andemecet (Venise, ms Zanetti lat. 349, fo 9a ; I. Williams ZCP 21, 294-5 ; Orose, Hist. I, 15, 7), gl. « ex improuiso », « à l'improviste, par surprise » ; bien que la gl. soit située presqu'entièrement sur « adgredi », elle concerne certainement le mot voisin « ex improuiso » dans : « nec tamen contentus examine uirium, *ex improuiso adgredi*, et insperatas circumuenire maluerit ». De l'idée de « ne pas paraître », « ne pas être visible », on a passé à l'idée de « prendre au dépourvu ». I. Williams a montré qu'il s'agit ici du correspondant du gall. moy. *o aniuyget*, PKM 218, « par surprise » ; le GPC 141 donne *annifyget* « unexpectedness, bewilderment ». Voir *mic, mecet, dimicit* pour le radical de *andemecet* et *a* (3).

a arecer (plutôt que **a areter ;* Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 14 ; VVB 46), « par celui qui parle, l'orateur », gl. « cianti », sans contexte. Cette gl. est pratiquement inexpliquée ; voir cependant RC 1, 370, GMB 48, RC 13, 250. Le sens habituel de « *cieō* », pour les glossateurs v. bret. est « parler ; émettre un son ». Ex. « ciens gl. canens », Jenkinson, Hisp. Fam. 55, l. 27 ; « ciere.i.uocare », VVB 157, sous *hui ;* « quate sona, cie, .i. uoca », Berne ms 167, fo 46a, marge. Le radical *arec-* rappelle celui du v. irl. *airect* gl. « curia », LEIA A 43, du corn. *areth* « appel violent », du gall. *araith* « discours », GPC 176, CA 360 (écrit *hared* dans le v. gall. : « it cluis it humil, in hared celmed », BBCS 6, 205 sq.) ; et du vannet. *areih* « dispute, querelle », Loth RC 36, 293. Tous ces mots viennent de **arek-t-* ; avec un *a* initial qui fait difficulté et peut être un préfixe, ils peuvent provenir d'une racine **rek* « parler », « dire » qui a un dérivé probable dans *rigl* « bavarde », *riglion* « bavards » ; voir ces derniers mots à part, pour détails.

(**aatoe**) « devant aller » ; voir *nit inaatoe*.

(**abac**) « nain, monstre marin » ; ce mot semble attesté dans la gl. *abacus*. i. *corr* (voir sous *corr* les références). C'est sans doute le même mot, orthographié *amach*, que l'on rencontre dans : *amach du* (voir à part). La confusion entre *v* nasal et *v* non nasal, issus respectivement de *m* et de *b* lénifiés est responsable des échanges entre

m et *b* assez fréquents dans ce cas. *Abac*, *amach* paraissent des graphies anciennes du mot bret. *avanc*, qui n'a plus que le sens de « castor, bièvre », du gall. moy. *afanc* « nain, monstre marin », qui correspondent à l'irl. *abhac* « castor » et surtout « nain ». Ce mot vient peut-être de **abankos* « fluvial » ; voir V. Henry sous *avank* et LEIA, A 5 sous *abac*, citant K. Zeits. 35, 592.

a bach (inédit, Vatican, ms Regina 296, fo 64a, col. 2) gl. « unco », « par un crochet, un croc », dans « corpora interfectorum per carnifices unco..missa sunt ». Voir *a* (3) et *bach*.

aball (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 19) « pomme ».

abal (inédit, BN lat. 10290, fo 40b ; Priscien Gramm. V, 3 ; Keil, t. 2, p. 142) gl. « malum », « pomme » ; corrigé de *apal*. Voir aussi *aballguid*. Bret. *aval*, gall. *afal* « pomme », v. irl. *aball* « pommier ». Gaul. *aballo*, *aballava*, etc. *auallo* « poma », gloss. d'Endlicher, Dottin 229. Voir W. Hof. 1, 3 sous *Abella*.

aballen (inédit, BN lat. 10290, fo 40b, Priscien, Gramm. V, 3) gl. « malus » « pommier », v. gall. *aballen* « pommier », mod. *afallen* ; moy. bret. *aualenn* « pommier », DEBM 217 mod. *avalenn* ; Cartul. de Quimperlé p. 156 « *guoeth ann auallenn* » « le ruisseau du pommier » (voir *goed* pour le 1er mot) ; v. irl. *aball* « pommier », LEIA A 6, avec d'autres détails.

aball guid (inédit, BN lat. 10290, fo 25b ; Priscien Gramm. II, 61 ; Keil, t. 2, p. 80) gl. « acernus.i. postis uel stipis .uel *aballguid* ». Le glossateur n'a pas compris « acernus » au sens d'« érable », car *aball guid* signifie littéralement « arbre à pomme » ; cf le bret. moy. *guezenn aual* « pommier » DEBM 217, le v. gall. *Auallguid* LL 227. Voir *aball* et *guid* (1).

(**aber**) « havre » ; dans *aberhavre* gl. bretonne entrée dans le texte (*aber* gl. havre), époque indéterminée ; Godefroy I, 21, GMB 14. Voir *aperou*.

a bid a diou im pop un *p(er)* XXVIII (ms : *abida diou impopun p(er)* XXVIII ; inédit, Angers 477, fo 84b, main A ; Patrol. XC col. 520) gl. « uicies octies $\overline{\text{VI}}$ DCCCCXXXV id est $\overline{\text{CXC.IIII}}$. CLXXX ». La gl. signifie « ce qui est de jours dans chacun (*naudecant* ou période de 19 ans multiplié par 28 » (ans)). Il s'agit d'obtenir, en multipliant par 28 le nombre de jours de la période de 19 ans, le nombre de jours de la période de 532 ans du cycle dionysien. Voir *a* (6), *a* (2), *diou*, *im* (1), *pop*, et *un*.

a bit aham (*h* rajouté dans le ms qui porte : *abitaham* ; inédit, Angers 477, fo 46b, main A ; Patrol. XC col. 301) sur les mots en ital. dans « porro, *natura duce*, repertum est, solis annum CCCLXV diebus... confici ». *A bit aham* semble signifier littéralement « par le monde mener » (le monde étant guide). *Bit* aurait le sens de « monde, univers, nature » ; comparer peut-être *-haam*, dans *blidon-haam*, *or-haam*, à *aham* ; l'aspiration notée par *h* a pu être mal placée. Voir *a* (3), *bit* (1) et *aham*.

a bleuou (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 12, VVB 55) gl. « iubis » « par (les) cheveux ». Voir *bleu*, *bleo* et *a* (3).

a blin (inachevé pour *a blin(der)* ; Orléans 221, fo 119, gl. 191), gl. « faustu », pour « fastu », « par méchanceté » (littéralt.), dans « et cunctos faustu superbiae paruipendunt » (.i. dispiciunt). Voir VVB 30. On a ici un ex. d'un sens de *blin*, perdu en Bret., qui survit dans le gall. *blin* au sens de « painful, unpleasant, cross »..., sens 2, GPC 286. Voir *a* (3) et *blin*.

(**abran**) « sourcil » ; voir suivant et le n. propre *Abrantuc* C. Quimperlé p. 197.

abranguaenn mor (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 17 ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante ; *abranguaenn*, qui signifie littéralement « sourcil blanc », est identique au gall. *amranwen* « whitewort, wild camomile », GPC 96 ; *mor* est, soit l'adjectif « grand », soit le mot « mer » ; dans ce dernier cas il s'agirait d'une algue. On retrouve le premier élément *abran-* dans le Bret. *abrant* « sourcil », le corn. *abrans* « supercilium » (voc. corn.), le gall. *amrant* dont le sens est « paupière ». La parenté avec l'irl. *brá* gén. *bruad* « sourcil » est certaine. L'irl. a d'ailleurs un mot plus proche dans *abra* « sourcil » et « cil » ; le *a-* initial de tous ces mots fait difficulté. Pour l'omission du *t* final, cf. *arton*, *imguparton*. Voir, sur l'étymologie, RC 16, 188, note 1, LEIA, A 8, VGK 1, 119, IGEW 172. *Guaenn* « blanc » est pour *guenn* ; voir *guinn*.

acal (inédit, BN lat. 10290, fo 34 b, Priscien Gramm. IV, 3 ; Keil t. 2, p. 119) gl. « ignauus » (et « piger, stultus », d'une autre main) ; le sens est donc « mou, lâche, craintif ». Pour la graphie *acal* = *ancal*, voir *accemadas*, *acomloe*, *accifaeth*, *agcehemelion*, etc... *Acal*, *acaled* semblent être des dérivés de la rac. **kel* « cacher, voiler » qui a donné par ex. des mots comme le gall. moy. *gwagelawc*, *gogelawc* « qui se cache, prudent, lâche », GBGG 548, de **uo-kel-*, n. propre v. bret. *Vuokeloc*, C. Redon charte 271. Pour l'assimilation d'un *e* à un *a* voisin en Breton, voir *a amcaled* et GMB 310 ; *a(n)cal* semble issu de **a(n)cel*. Voir aussi *acaled* ci-dessous.

acaled (inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 3 ; Keil, t. 2, p. 119) gl. « ignauia » dans : « ignauus. ui. ignauia. uiolentus. ti. uiolentia ». Voir suivant.

acaled (inédit, BN lat. 10290, fo 36b ; Priscien Gramm. IV, 19 ; Keil, t. 2, p. 128) gl. « timi-

ditas », dans : « timidus. di. tas ». 3 points renvoient à ce mot latin. Le sens est « timidité, anxiété ». On trouve une fois un mot moy. bret. qui paraît être la forme évoluée de *a(n)caled*, c'est *angalez*, Mirouer v. 44 : « an poanyou infernal, en sal a *angalez* », « dans une demeure d'anxiété ». Voir *acal* ci-dessus et *a amcaled* pour autres détails.

accemadas (graphie pour **ancemadas;* Venise, Zanetti lat. 349, fo 22a ; Orose, Hist. III, 5, 3 ; I. Williams ZCP 21, 297) sur le mot « inopimam », mal compris, dans : « iniecitque crudeli terrae inopimam satietatem ». Ce mot est aussi écrit ailleurs *ancomadas* (voir à part). Il est composé de *an-* négatif, et de *comadas* « convenable » ; *accemadas* signifie « inconvenant, non convenable ». Comme le dit I. Williams, le scribe a mal compris le sens de *in-opimam* (de *opimus* « gras, riche »). Voir aussi *adas* pour le radical.

accifaeth « préparation », ou « condiment » ; voir *cram accifaeth.*

a cepriou (Berne ms 167, fo 66a ; Énéide I, v. 726 ; VVB 70) gl. « laquearibus », « par (les) poutres, les chevrons ». Voir *a* (3) et *cepr* dont *cepriou* est le pluriel.

acer- « aigu, piquant », dans *acer-uission.* Ce mot correspond au v. irl. *acher,* « rude, âpre », LEIA, A 11 ; M. Pokorny, IGEW 20, compare l'Ogam *Akeras,* gén. sg. *Acer* est dérivé d'un radical *ac-* « aigu » étudié par Loth RC 38, 378, RC 45, 191, Ann. Bret. 34, 51-56. Il rapproche le v. gall. *Aceru,* LL 235, 279, puis *aggeru, agerw,* qu'il tire de **akeruo-* ; le GPC 47, tire cependant ce mot du lat. *acerbus.* Le moy. bret. *hacr* « laid », avec un *h* étymologique, n'est pas apparenté, il viendrait de **sacro-* ?, voir GMB 310, VGK 1, 125 (contra RC 36, 142). Par contre *acer* semble apparenté à *occrou* étudié à part.

aceruission (Brit. Mus. Cotton Otto E XIII, fo 109a ; VVB 30) sur les mots en ital. dans : « alios (il s'agit des martyrs) hirsutis *serra dentibus* attriuit ». *Aceruission* est composé d'un élément *acer-* « aigu », indigène plutôt qu'emprunté au latin *ācer dont le* ā initial donnerait *o* en V. Bret. et, selon Loth, d'un second élément *-uission,* forme lénifiée de **bission* « doigts, pointes » ; on verra *bis* « doigt » à part. Cependant il existe en Gall. moy. une terminaison d'adjectif en *-wys,* CA 215, note au v. 579. Il n'est pas impossible que *aceruission* soit le pluriel d'un adjectif *aceruis-* signifiant « aigu, pointu ». La terminaison *-ion* est surtout attestée dans les pluriels d'adjectifs et moins souvent dans ceux de substantifs.

aceter dans : *ir tri aceter...* « alphabet ». Ce mot est peut-être mal écrit, pour **abceter.* Il semble un emprunt, non au classique « abecedarium », mais à une forme de bas-latin « abecetorium » ou « abgetorium » ; v. irl. *abgiter, abbgitir...* LEIA, A 8 ; v. gall. *(ab) guidaur* (BBCS, 3, 256, GPC 49), gall. moy. *agwyddor, agwydor, egwyddor.* Ernault, Mirouer, p. 300, souligne que le moy. bret. *diguegaff* « épeler » n'a rien à voir avec *egwyddor; diguegaff* est formé, avec *di-* privatif, du radical de *keja* « mélanger ».

aco (pour *a(n)co,* Orléans 221, fo 65, gl. 116 ; VVB 31) gl. « adeundis » dans « de alienis prouinciis adeundis ad iudicandum ». Gl. incomplète selon le VVB 31 ; *c* rendant souvent *nc,* on a ici peut-être une graphie pour **anco,* subj. « (qui) doit aller » (au jugement), d'un verbe à radical *anc-.* Voir *ec-diecncis,* et le bret. moy. *di-anc* « partir, s'en aller ». La nuance de sens exprimée ici par le subjonctif peut être l'idée de but (voir CCG 274).

acom (Orléans 221, fo 72, gl. 134 ; VVB 31, Ernault, RC 13, 351), sans doute graphie pour **achom* « filiation, descendance, progéniture » ; sur *disceptantes* dans « inter mulieres disceptantes de filio iudicauit ». Plusieurs hypothèses sont possibles. Ce peut être le début d'un mot parent du gall. *cyfarwaith,* « conflit », etc... Dans ce cas il faudrait décomposer en *a* « qui » et *com...,* ce qui est une façon normale de rendre le partic. présent, Ernault, RC 13, 351. Loth, VVB 31, y voit un mot complet, forme infinitive d'un mot **ac* correspondant à irl. *ac* .i. *diultad* « action de refuser », « de dire non » ? (Voir GOI, § 868 sur ces formes *acc, aicc,* sans *n*). On peut envisager une autre hypothèse : si *acom* est pour **achom* (*c* notant χ, fait usuel : *marcoc, marhoc,* etc...), on aurait un mot signifiant « filiation, fait de descendre », qualifiant l'objet de la dispute entre les femmes, c'est-à-dire la filiation de l'enfant. Gall. *ach,* « stem, pedigree », voc. corn. *ach* gl. « soboles ». De la même origine vient peut-être l'irl. anc. *aicme* « race, famille, classe », LEIA, A 26. La terminaison *-om* de nom verbal est des plus courantes en v. Bret. Noter que « filio » est juste à côté de « disceptantes » : *ac(h)om* signifierait littéralement « fait d'être d'une race ».

a comenmonim (inédit, Vatican Regina 296, fo 24b, col. 2 ; Orose, Hist. III, 1, 21, texte édité « eumque Boeotiis in auxilium adiungunt commissum Iphicrati duci ») gl. « commissu », et sans doute calque de « com-missu », *enmonim* correspondant à *missus,* dans : « exercitum contrahunt eumque Birocis in auxilio adiungunt, commissu Miricratis ducis ». *A comenmonim* signifie littéralement « par le fait d'envoyer ensemble » ; mot composé de *com-* et de *enmonim,* nom verbal d'un verbe

**enmon,* non attesté postérieurement en Breton. Cornique *danvonas* « envoya », LCC 99 ; gall. *anfon,* nom verbal *enuynu (enfynu)* L. Bleg. 226 note à 109, 31, GPC 118. Voir *a* (3) et *enmonim.*

acomloe (pour *a(n)comloe;* Orléans 221, fo 47, gl. 106 ; VVB 31-32) sur « insolubili » et signifiant « indissolubilité », ?, dans : « de soluendo ieiunio humanitatis causa synodus dicit : de abstinentia *insolubili* a cibis statuunt Romani, ut Christi aduentus sponsi nullas nostri ieiunii leges inueniat (« adueniat », Wasserschleben, 37). Christianus uero per tempora ieiunat : quid enim interest inter Christianum et Novatianum, nisi quod Nouatianus indesinenter abstinet ». L'idée générale est que l'absorption de quelques aliments ne supprime pas, ne dissout pas l'abstinence (insolubili a cibis). Le radical *-loe-*, de **loge,* est apparenté à l'irl. *leg* « dissoudre, fondre, supprimer, détruire », CCG 376-7, Ann. Bret. 38, 161, note 37, au gall. *di-leu* « détruire », GBGG 352, VGK 2, 562, et peut-être à l'irl. *loghaim* « je remets, je pardonne », de « je dissous la faute », ??. Un radical *loh* qui garde le sens concret de « dissoudre » apparaît dans le vannet. *di-loh,* « dégel », *di-lohein* « dégeler », mais le *h* est embarrassant (Cf. aussi peut-être *di-loèu, dis-loèu,* « eau qui a servi à tremper quelque chose » ?) voir GMB 171. En tout cas le sens de *acomloe* est « indissolubilité » (du jeûne), et, s'il faut compléter en **acomloetic,* « indissoluble ». Voir *loes, guoleonhaam* qui sont peut-être apparentés.

a cronn main (Berne ms 167, fo 23 a, l. 18 ; Georgiques I, v. 178) gl. « cylindro », « par une ronde pierre ». Voir *a* (3), *cronn, main* à part.

acupot (plutôt que **acupet;* Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 6 ; VVB 32) gl. « occupat », « il occupe », mal traduit « il prévient », VVB. V. Gall. *acup,* BBCS 6, 206 « nis *acup,* nis arcup leder » « ne le contiennent... les lettres ». Bret. *ac'hub* « occupé », *di-aüb, di-eüb* « débarrassé », de *diac'hub* ; du lat. *occupō,* Mots lat. 130, RC 36, 143, GMB 16. Les sens du gall. *achub* GPC 9 sont très divers.

1) **ad-** préfixe dans : *ad-lanuou* ; *ad-mosoi* ; *ad-met* ; *ad-nou; ad-gabael.* Voir la grammaire et *at-.*

2) **ad** prépos. « à, jusqu'à » ; paraît être brittonique et non lat. dans : *ad tricant di guarnoetou sol.* Cf. peut-être *adsē* sous : *gel men...* V. gall. *ad,* BBCS 3, 256 ; v. irl. *ad,* GOI 496, LEIA, A 13, VGK 2, 291. Cf. le gaul. *ad* dans *ad-iantu, ad-iati,* etc.. ZCP 26, 111. En Gall. *at* a supplanté *ad* ; en Bret. le mot a disparu. Voir aussi *ad...*

3) **ad...** (Orléans 221, fo 132, gl. 211), sur le mot en ital. dans : « ut a nemine *lacesi* mansueti uel humiles estimantur ». *Lacesi* pour *lacessiti* « défiés, attaqués ». Mot commencé, dont seul le préfixe *ad-* est noté.

adac « période de temps, cycle », dans : *is cumal gurth guarthuar adac...* Le premier *a* de ce mot ressemble à un *d* à haste courte. Ceci se rencontre assez souvent dans ce ms ; ex : fo 51a, gl. sur la dernière ligne « end*a*c*a*di », fo 13a, l. 9, « lun*a* », sur « excedens », fo 58b, « cal*a*nn pop mis, fo 60b, l. 10, « tricemint a terra *a*d lunam », fo 78b, bas « ad I duo f*a*ciunt », fo 83b, l. 7, « caducisque f*a*uoribus », fo 84b, « n*a*udecant hi bit », fo 78a, l. 5 du texte « qu*a*nti ». *Adac* semble correspondre au gall. *adeg* « temps, occasion », GPC 15, au v. irl. *athach* « espace de temps », de **atikā,* de la racine du lat. *patēre,* LEIA, A 99. Le second *a* du v. bret. peut être dû à l'influence du premier, cf. *a amcaled* pour des ex. analogues. Loth, ACL 3, 264, retrouve ce mot dans le bret. d'Ouessant *kañvadek* « contemporain », de **com-adec,* comme *camadas* de *comadas;* cependant Ernault, Mirouer p. 301, préfère tirer *kañvadek* d'un bret. moy. **queff-oadec* (v. bret. **com-oitoc*), dans ce cas ce mot serait à rattacher à *oit* « âge ». L'hypothèse de Loth paraît préférable.

adas « convenable », « adapté » ; dans : *camadas, accemadas, ancomadas.* Gall. *addas,* « convenable », v. irl. *adas* « légal », « juste » ; Ernault GMB 562-3 rapproche le moy. bret. *razas* « certes », Nonne v. 319 et 818, qu'il tire de **er-azas* « très convenable » (un mot rare, *hâaz* « obscène », cité à cet endroit peut s'expliquer, dit Ernault, par **(e)c'hazas,* de **eks-adas* « inconvenant »). *Adas,* de **ad-ast-* serait dérivé d'un mot attesté par le v. irl. *ad* « loi, convenance » (*ad* .i. *dliged*), Vendryes RC 35, 212-213 et LEIA, A 13 ; le gall. *eddyl* « but, intention » serait apparenté, il viendrait de **ad-ilo,* Vendryes, RC 42, 401-3.

adas (inédit, Angers 477, fo 67b, main A ; Patrol. XC col. 457) « bien que », « quoique » gl. « etsi » dans « Plinius... non negat terram, *etsi* sit figurae pineae nucis... ». Comme dans ce ms il n'y a aucune gl. v. irl, il est très probable qu'il s'agit du mot brittonique correspondant au v. irl. *adas* gl. « quamuis, siquidem », GOI 562 ; voir aussi VGK 2, 21, ZCP 20, 249 ; sur le rapport de ce mot avec le précédent, voir LEIA, A 13.

adass (inédit, BN lat. 10290, fo 13a ; Priscien, gramm. I, 42 ; Keil t. 2, p. 33) gl. « quamuis », « bien que » dans « ausi sunt antiquam scripturam mutare, *quamuis* non sine ratione » ; si l'exemple ci-dessus est bien brittonique, comme il semble, cet exemple peut l'être également.

adau dans : *ha se diued houl...* « quitter, laisser » ; voir aussi les composés *do-ti-etue* et *di-eteguetic.*

Gall. moy. *adaw*, de **ale-aw*, confondu plus tard avec *gadu*, GPC 13, GCC 99, 105, RC 37, 45. Le radical *-aw* de *ad-aw* peut-il être rapproché du gall. moy. *-aw* dans *ry-m-aw*, *ry-m-aw-yr* « accorde-moi », CCG 306-7, du sens de « laisse-moi » ? Par contre le sens semble s'opposer à une comparaison avec le radical verbal irl. *ó*, du v. irl. *conoi* gl. « seruat », GOI 352 ; *-ó-* remonte à **áu* ou **aw*, radical que l'on a rapproché du lat. *aueō* « je désire ». RC 37, 45, RC 40, 354-5, VGK 2, 333, 586, W. Pok, 1, 19, LEIA, O 2. Les sens de « garder, désirer » sont inconciliables avec celui de « laisser ».

a derac dans : *net gnot da emboles... a derac a un cumun;* (voir *derac*, qui n'offre pas de difficulté, à part). Le *a* peut ici correspondre au *a* que l'on trouve dans l'expression cornique *a thyrag* LCC 88, l. 11 ; 89, l. 4 et par. 62 ; mais ce peut être aussi le verbe *a* « va » voir *a* (7).

***adesma** gl. « comtio », erreur de scribe pour **asedma;* voir ce mot.

adgabael (Brit. Mus. Cotton Otto E. XIII, fo 171b (ancien fo 108a), RC 7, 238-240) « prise de possession, occupation, saisie » ; sur « ocupanda » dans « si quis mancipia clericorum pro suis mancipiis ad ecclesiam confugientibus, crediderit *ocupanda...* ad dampnationem feriatur ». Ce mot correspond au gall. *adafael* « distraint, seizure », GPC 11, *attafael*, même sens, GPC 224, à l'irl. *athghabháil*, *athgabál*, ZCP 18, 102, « saisie mobilière ». Tous ces mots sont formés d'un préfixe issu de *ate-* et d'un radical *gabael* (voir à part). Sur le v. bret. latinisé *angabol(o)*, C. Redon ch. 11, voir Chrestom. 106 et MSL 12, 272-3, ZCP 2, 517 : le préfixe et le suffixe semblent différents si le radical *gab* est identique. Plus proche de *adgabael*, mais avec le préfixe *guor*, *gur*, est le n. propre *Gur-gauel*, fin xe début xie siècle, C. Redon ch. 268, 357, 358, 361 : ce nom est analogue au gall. moy. *gor-afael*, *gwr-afael* GBGG 518, 556 à l'irl. *forgabáil*, mod. *forghabháil* « forcible possession », « military occupation ». Voir *gabael* à part.

adguo (Orléans 221, fo 83, gl. 151 ; VVB 32) sur « secuit » dans « Finees meretricem cum uiro suo una *secuit* ut cito mortem finerent ». Mot inachevé. Obscur.

adi... (Orléans 221, fo 208, gl. 306 ; VVB 33), sur le mot en ital. dans « quidquid dampni *protullerit*, sine dubio restauratur » ; mot inachevé, impossible à rétablir.

a diguar ; voir l'article suivant pour le contexte et *diguar*.

a diguar oitou solis (ms : *adiguaroitou* solis. Inédit, Angers 477, fo 60b, main A ; Patrol. XC col. 409) gl. « signifer, id est CCC quidem LXV *partibus...* est longus », « de dessus (d'après) les époques (âges) du soleil ». 365 parties ou jours déterminent le cours du soleil dans le zodiaque. Voir *a* (2), *diguar* et *oitou*.

a dis « en dessous de » ; voir *dis* (2) et *is* (2) pour détails.

a dis... (Orléans 221, fo 55, gl. 109 ; VVB 33) gl. « aspertione » « par une aspersion » dans « aspertione sanguinis animalium ». Mot commencé (Stokes TPHS 1885-6, 569). Ce peut être, soit le début d'un mot ancêtre du bret. *disperfa*, *sparfa* « asperger », GMB 639, soit du gall. *discain* « aspersion » CA 156, et, sans le préf. *di-*, *ysgeinio* « to spread, sprinkle », bret. moy. *squingnaff* « dissiper » et « partir », mod. *skigna* « épandre, diffuser », DEBM 384 et GMB 647, Mél. d'Arbois 223.

adla(n)uou (ms : *adlauou;* St Omer ms 666, fo 43 ; Thurneysen, RC 11, 89) gl. « dodrantibus » dans « litus uincitur dodrantibus » « marées montantes », « flux ». On trouve le même oubli du *n* dans les gl. *un tre hac un la(n)u*, dans laquelle la faute a été corrigée par le scribe, et *tre ha lau*, dans laquelle l'erreur est restée. Voir *lanu*, dont *adlanuou* est un composé, au pluriel, avec le préfixe *ad-*.

(**admant**) Sens incertain ; voir *di-admant*.

admet (Brit. Mus. Cotton, Otto E XIII, fo 160a ; VVB 33) gl. « uvae passae » (raisin), « sec, desséché » ; littéralement « moissonné », le pluriel latin n'est pas rendu ; gall. *aeddfed*, GPC 36, « mûr », moy. gall. *adfed* (MA, 208a, 21, cité LEIA, A 79) ; corn. *athves*, de **ad-met-*. Etym. V. Henry Lexique 14 : *-met* vient de la rac. de « *melō* », du bret. *medi*, « moissonner » etc. (W. Pok. 2, 259, **met*). La syllabe finale est tombée dans le moy. bret. *azff* « mûr », mod. *(h)azo*, *hao*, *ao*, vannet. *anvé*, même sens, mais elle est conservée dans le vannet. *aneùet* « mûr » et *anvedein*, « mûrir », à côté de *anvéein*, Ernault, Dict. Vannetais. L'irl. *apaig*, LEIA, A 79, « mûr », est différent.

admosoi (Orléans 221, fo 12, gl. 31 ; VVB 33) « qui souillerait » sur les mots en italique dans « qui *inrogauerit maculam* cuilibet ciuium suorum ». 3e pers. sg. subj. présent. Le radical *mos* est bien représenté en Bret. moy. sous la forme *mous* (xive s. vers d'I. Omnes, RC 34, 246) « ordure », *bernou mous* « tas d'ordure » GMB 432-3, RC 14, 287 sq ; bret. mod. *mouz* (et dérivés), Geriad. 407 ; gall. *mws* « stinking » ; corn. *mosek* « puant », *mouseguy* « puer » ; irl. *mosar*, « saleté », *mosach*, « sale ». RC 8, 496, RC 20, 348, RC 23, 285 et 25, 283. *Mos* vient de la racine **meud* de μύσος « horreur, objet d'horreur ». Voir LEIA, M 65, sous *mosar* et IGEW 742 (Loth, RC 23, 285, sépare le bret. *mouéz*, « puanteur » de ces mots ; voir *moid* à part).

adnou (Orléans, 302-255, fo 17; Loth, RC 33, p. 422, 426, 429 notamment). « (Jonas) tutusque in uentre ferino *depositum*, non praeda fuit », « dépôt, objet confié »; « tutus... non praeda ». Gall. moy. *adneu*, *atneu* (GML 6) « dépôt confié, gage », et, du même radical, *gwrthneu* « contravening », « reprobare (testes) » (L. Bleg. p. 182 note à p. 37, l. 17), v. irl. *aithne* gl. « depositum », de **neu*, **no*, rac. verbale, LEIA, N 13, CCG 385. Pour des études de détail, voir Loth, RC 33, loco. cit. et RC 42, 345. On n'est pas certain de la rac. à laquelle rattacher ce mot, sans doute celle de « *adnuō* » ?, VGK 2, 586, IGEW, 767, LEIA loc. cit. Cf. le n. propre v. bret. *Carathnou* C. Redon. ch. 141.

adon Ex. *a adon da adon; bit pan galuher... im prim* post *adon*. Dans ces exemples, le mot semble bien signifier « signe » (du zodiaque), mais il devait avoir un sens plus général qui est malaisé à préciser. Peu attesté et sans doute déjà archaïque, le gall. moy. *addon*, GPC 23, signifierait « special attribute » (I. Williams, CA 208; cf. aussi *arch-addon*, GPC 179, « worthy request »). Le mot *adwn* « foremost, leader », GPC 29, paraît différent. Serait-ce ce mot qui formerait le premier élément du nom propre *Adonias* (Adon-ias (?), C. Quimperlé, p. 107, 167, 201, etc..., il ne le semble pas : c'est plutôt le nom biblique Adonias). L'étymologie de *adon* est inconnue.

a dorn (Orléans 221, fo 126, gl. 203; VVB 112, *iorn, mauvaise lecture) gl. « non alligabit ôs bouis *triturantis* in area », « qui bat » (le blé). *A* relatif, voir *a (6)* (et Ernault, RC 13, 351); Bret. moy. *dornaff* « battre le blé »; mod. *dorna*; gall. *dyrnu*; ce mot est peut-être apparenté au nom du « poing », irl. *dorn*, v. bret. *durn*... Voir *durn* et *drosion* à part.

ad tricant di guarnoetou sol (Le ms porte: *adtricant diguarnoe* (et ligne au-dessus) *tousol*; inédit, Angers, 477, fo 55b, main A; Patrol. XC col. 360), sur les mots en ital. dans : « ipse (X hore semis) duodecies circumactae, ubi dies quinque et quadrantem consummauerint, iam, *quantum ad tricenas partes addiderint*, patebit ». On peut traduire littéralement par « à trois cents jours, sur eux autant »; *tri cant di* correspond à « tricenas partes » (il s'agit de parties de l'année) et *sol*, semble-t-il, à « quantum », « autant ». L'idée est que les dix heures et demie en excès, chaque mois, font 5 jours un quart qui sont ajoutés aux 360 jours des douze mois; « tricenas » est une approximation très large pour 360 jours ou parties. Voir *ad* (2), *tricant, di, guarnoetou, sol* (1).

aduerb « adverbe », dans : *comperet na gúcobret...* C'est un emprunt direct et savant au latin « *aduerbium* ».

adui « intervalle, brèche », écrit *hadui*, avec un *h* non étymologique, fréquent devant les mots commençant par une voyelle, dans la gl. : *in cemac hadui...* Ce mot est la forme ancienne du bret. moy. *oade*, *ode*, GMB 448, mod. *ode*, Ouessant *ado*, RC 29, 70, Ann. Bret. 25, 403. Le sens s'est restreint à celui de « brèche, passage étroit ». Une trace de l'ancien sens, plus général, apparaît Mirouer v. 1681 dans : « unan sot, pep *ode*.. », Mirouer p. 149, note 8. Le gall. *adwy* n'a pas subi la métathèse et signifie « brèche, passage », GPC 29-30. L'étymologie de ce mot est discutée notamment VGK I, 322-3, GOI 122, CCG 153. M. Vendryes LEIA, A 99 sépare de ce mot l'irl. *áth* « gué » dont le *ā* long exclut en effet toute parenté directe; on verra aussi IGEW 296 sur l'irl.

aehol (à lire *ehol* car *ae* est pour *e* dans ce ms; Leyde Cod. Voss. Lat. F. 96 A, fo 2a, l. 20). Il ne s'agit pas d'une glose, mais d'un mot du texte bilingue suivant, donné avec la ponctuation du ms : « *caes... caes aball* p(er) ceruisam *anroac aeniap.aehol.per mael* ». Ceci se trouve à la fin d'un paragraphe concernant une maladie, sorte d'inflammation appelée *aeniap* (voir à part). On comparera les finales, latines, d'autres paragraphes consacrés au traitement d'autres maladies : « per caeruisam sanat » (deux fois), « per aruinam arietis sanat », et, toujours dans le même folio : « cum adipae et mellae et sic simul et allibat et sanat », folio précédent : « ...dolor()mira cum aufert celeritate », « ...caliginem mirabiliter discutiet », « radix..., in capite alligata, dolores conpescit », etc... Cette fin de paragraphe semble à traduire ainsi : *caes aball; per ceruisam anroac aeniap; aehol per mael* » : « ... cherche pomme; avec (mélange de) cervoise bande l'inflammation; bannis-la par le miel ».
Ehol (aehol) semble apparenté aux mots moy. gall. *dyhol*, *dehol*, *deol* « bannir, chasser », GBGG 352, GPC 919, *gortheol* (?) « repousser »?, GBGG 574; voir encore CLlH 137, PKM 245, Armes Prydein v. 148, 153, notes p. 56 *(dihol)*. Le radical *-ol* est, selon le GPC 919, apparenté au rad. verbal irl. *el(l)* « aller, mettre en mouvement », CCG 359, W. Hof. 2, 277 sous *pellō*. Avec différents préfixes, *dī-*, *eks-* donnant *eh-* devant voyelle, et un vocalisme en *-o* du radical, l'idée exprimée serait « mettre en mouvement en écartant », « chasser », « bannir ».

aelilub voir *elilub*.

aen « course, cours », semble correspondre à « cursus » dans la seconde partie de la glose : « *a or is cumhal* cursus CCC stadiorum ». On peut, sans doute, rapprocher *aen* du v. irl. *áin*, CCG 32, 334, LEIA, A 22, car le *ā* de l'irl. provient ici d'un allongement compensatoire. Peut-être

aen vient-il de **ag-no* ou **ag-nā* comme *air*, *aer* « champ de bataille » vient de **ag-ro*, ou **ag-rā*.

aeniap (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96A, fo 2a, l. 20 ; ZCP I, 17 sq), nom de maladie dans le contexte cité sous *caes*. *Aeniap*, car *ae=e* dans ce ms, paraît analogue au bret. *ignapr*, *ignarp*, au sens restreint de « mal aux pieds des chevaux qui fréquentent les marais », GMB 332. Le sens ancien est « inflammation », analogue à l'érysipèle. *Ignapr* vient en effet de **eniasper*, de *ignis asper*, cf. « enisacrum, erysipelas, sacer ignis », Ernault, loc. cit. ; cf. BN ms lat. 6400 B, fo 86b, bas : « herisipela... et ignis sacer unum est, quod rustice dicitur « dradunclus » (cf. v. français « draoncle », Godefroy). La seule difficulté est l'omission du *r* final dans *aeniap*, *(eniap)*.

aer « air » « espace », dans : donec *pan cimpenner aer*... Ce n'est pas le mot lat. qui aurait dû être à l'accus. ici, mais l'emprunt bret. *aer* au lat. L'influence romane a empêché dans ce mot l'évolution de *ē* en *oi*, comme dans le gall. *awyr* « air ». Voir LEIA, A 20, 21, sous l'irl. *aér* « air ».

aeu (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96. A, fo 2a, l. 8 ; ZCP I, 17 sq), nom de plante, non identifié ; lire *eu* car *ae=e* dans ce ms. Cf. peut-être le gall. *yw* « if »?

f. v. g. **a faut** (inédit, BN lat. 10290, fo 24 b ; Priscien Gramm. II, 53) gl. « fortuna », « par le sort, la fortune » dans : « alia (nomina) a fortuna, ut libertinus, egenus ». *A* est une forme de la prépos. « de, par », normale en v. Bret. (introd. par. 39), mais *faut* est une forme v. gall. ; c'est le correspondant du gall. moy. *ffawd* « destin », GBBG 503 sq, du lat. *fāta*, Mots lat. 167, RC 23, 192, n. 6, 240, d'où *fodiauc* « fortuné », « chanceux », BBCS 5, 132, col. 2, l. 7, CA 179 ; corn. anc. *fodic* « felix », corn. moy. *an-fus*, correspondant au gall. *anffawd* « malchance ».

a flo (inédit, BN lat. 10290, fo 32b ; Priscien Gramm. III, 38 ; Keil t. 2, p. 111) gl. « flabrum. i.spiramina uentorum » ; litt. « ce qui souffle »? ; *flo* paraît emprunté à une forme du lat. *flāre* ; cf le gall. moy. *eisyfflat* dont le radical viendrait de *exsufflo*, BBCS 4, 222-3. Voir *a* (6) à part.

sub Cer(o) **a fu i or etam** (inédit, Angers 477, fo 51b, main A ; Patrol. XC col. 334) ; cette gl. est de lecture difficile ; le *b* de *sub* est peu distinct ; *et* de *etam* est noté par &. Cette gl. est placée au milieu d'une gl. latine « quia exordium edificandi templi — sumat sub Dario a Sorobabel » ; un trait réunit les deux parties de cette gl. Le sens est éclairé par la gl. latine et le contexte. La gl. *sub Cer(o)*... est placée sur le mot en ital. dans : « scito ergo, inquit, et animaduerte ab exitu sermonis ut iterum edificetur *Hierusalem* usque ad Christum... hebdomades VII (.i.sunt), hebdomades LX due erunt, et rursus edificabitur platea et muri... ». Le glossateur précise que c'est de Cyrus, mal écrit *Cer(o)*, que date le tout début de la reconstruction du temple de Jérusalem ; cf. 5 lignes plus bas : « templo, multo ante, Ciro permittente, constructo ». L'expression *i or etam* rappelle le gall. moy. « heb *or*... heb *eithaf* » « sans bord et sans limite extrême », GBGG 465, CA 177 ; la graphie *etam* pour **eitham* peut se comparer au v. gall. *hetham* pour **eitham*, à *leham*, *laham*, *leiham* (voir sous *leham*) ; *afu* est une graphie pour **a bu* « fut », avec lénition de *b* notée par *f* ; cf. *Ran gof* « la parcelle du forgeron », C. Redon ch. 29, pour **ran gob* et le moy. gall. *affu*, « *a fu* », « fut », BBC 21, 13. On peut peut-être traduire *sub Cero a fu i or etam* par « sous Cyrus fut sa limite extrême » (de la réédification du temple, et non sous Darius)?. Voir *a* (1), *bu*, *i* (2), *or*, *orion*, *etam*.

agcehemelion (inédit, Angers 477, fo 68a, main A ; Patrol. XC col. 458) gl. « disparibus », « différentes, dissemblables », dans : « qualitatibus disparibus... constat esse distincta ». Pour la graphie, cf. *acomloe*, *accemadas*, le v. gall. *tagc* (*tanc* « paix »), Chad. 2. *-cehemel* a pour correspondants directs le gall. *cyhafal* « semblable », GPC 742, le corn. *kehaval*, l'irl. *cosmhail*. Voir *an* (2), et *hemel* pour le radical.

a gebret (ms *a geb*, avec *b* barré ; inédit, Angers 477, fo 16a, main A? ; Patrol. XC col. 254) gl. « ab euro », « par le vent du sud-est ». Voir *a* (3), *gebret*.

a glanet (Orléans 221, fo 158, gl. 255 ; VVB 130) gl. « a palliditate », « par sa couleur pâle », « sa lividité ». Voir *glan*, dont *glanet* est dérivé et *a* (3).

agis, dans : *ir ou dec* 1 *hi paroldep agis*, semble bien contenir *is* « est ». *Ag*, qui précède, est obscur ; Il est peut-être aventuré de rapprocher de *agis* les formes bret. du XVIIIe s., citées par le Pelletier p. 335, *ghis*, *ghês* « si », littéralement « est, il y a » et d'autres formes du verbe « être » précédées de *g* citées par M. Le Roux, Verbe Bret. 156 ; ce *g* est expliqué loc. cit. par l'influence de *nac*, négation précédant souvent le verbe ; l'origine du *g-* dans le cornique *-gan* « nous » pose également des problèmes, CCG par. 359, 4. On verra *is* (3) à part.

agnio canprem (Munich ms 14846, fo 112b ; Thurneysen, Sitz. Ber. Akad. München, 1885, p. 100, 111). Gl. entrée dans le contexte et marquée des signes distinctifs /// habituels. Contexte : « Et in gloria est domus : .*agnio canprem* et mulier uterosa in domu illius est et ille uir timet ab aquilone et in sollemnitate natus est ». Thurneysen, loc. cit. croit qu'il s'agit d'une gl. irl et rapproche *agen már* « vif (et) grand » de *agnio* (voir LEIA, A 28, sous *aigen* « en-

train, joie »). Mais la gl. n'est-elle pas brittonique ? ; cf. *prem*. Si on lit *agnioc* on peut comparer le gall. *egni* « force, ardeur », *egniol* « fortis, robustus », GBGG 449, BBCS, 2, 302, d'un v. gall. **egniaul; anprem*, ou *canprem* (on ne sait comment séparer les mots), est obscur pour nous. Sur ce ms, voir introd. par. 5, ms 34.

agrā (inédit, BN lat. 10290, fo 16a ; Priscien Gramm. II, 1) gl. « accentu » dans : « syllaba est uox litteralis que sub uno *accentu*...profertur ». Obscur.

a guirtitou (Berne ms 167, fo 11a ; Églogue IV, v. 46) gl. « fusis » « par des fuseaux ». Voir *a* (3), *guirtitou* à part.

a gupen cemer (inédit, Angers 477, fo 12a, main A ; Patrol. XC col. 210-211) gl. « aduerso (.i. contrario) tamen ire motu ». Litt. « d'opposée direction ». Cf. le v. irl. *hua chiunn chomair* gl. « e regione », CCG 136. Voir *a* (3), *gupen*, *cemer* à part.

aham « fait d'aller » ou de « mener », dans : *a bit aham*, peut-être écrit *haam* dans *or-haam*, *blidon-haam*. *Aham*, de **agam-*, semble être un nom verbal d'un verbe de radical **ag* « aller, mener ». Voir VGK 2, 451 sq et, sous *a* (7) des références aux formes attestées de ce verbe.

a hepritter (inédit, Angers 477, fo 10b, main A ; Patrol. XC col. 194) gl. « eligantia.i.pulchritudine » « par grâce, élégance », dans : « celum a perfecta obsolutaque eligantia uocatur ». *Hepritter* est formé de *he-*, *ho-* « bon, bien », de *-prit-* « apparence » et d'une terminaison *-ter*. *Prit* se retrouve dans le gall. *pryd-ferth* « beau », *prydaw* « beau », Armes Prydein v. 110, 153, notes, *de-brit*, *dy-bryt* « laid », GML 122, GBGG 407 ; le v. irl *so-chrud*, GOI 165, *sochruth* « beautiful », CCG 104, est formé comme *he-prit*. Le bret. moy. *pret.*, mod. *pred* a perdu le sens d'« apparence », mais cf. *Prit* dans *Prit-ient*, *Prit-mael*, etc. n. propres des Cartulaires v. bret. Voir *a*(3) à part et *-prit*.

ai dans : *a(i) int mor ai in(t) becan...*; voir *hai... hai* « ou bien... ou bien ».

a i cil (inédit, Angers 477, fo 54b, main A ; Patrol. XC col. 351) sur le mot en ital. dans « priorem mensem ianuarium nuncupant, bicipitis (iani) diei mensem *respicientem* ac perspicientem transacti finem, futurique principia ». Littéralement « à son arrière » ; bret. mod. *a gil* « en arrière » ; voir *a* (3), *i* (2), et *cil*.

(ail) « sourcil » dans : *guorail;* le sens ancien était « bord, rebord », d'après le sens du gall. *ael* « brow » et « border, edge », GPC 36 ; cf. le gall. *ael-geth* « menton », bret. *elgez*, voc. corn. *elgeht* gl. « mentum » ; *el-* peut être une forme réduite de *ael*, *ail* dans voc. corn. *el-escher* gl. « tibia », (*escher* « jambe », cf. gall. moy. *esceir*, bret. *div-esker*) ; *el-escher* signifierait « bord de la jambe » ? ; peut-être l'élément *el* de *cemel* est-il aussi comparable ; voir LEIA sous *oal* « bucca », anciennement « mâchoire ».

f. v. g. (et v. bret. ?) **ailotou** (inédit, BN lat. 10290, fo 25a ; Priscien gramm. II, 55 ; Keil, t. 2, p. 77) gl. « membra » dans « diriuatiua similiter .a.habent ante .nus. ut acerre, acerranus... *membra*, membrana » « membres » ; plur. de *ailot-* qui n'a de correspondant connu qu'en gall. : *aelod*, plur. *aelodau* « membre ». (On sait que ce critère ne signifie pas grand chose et qu'un mot non attesté ultérieurement peut avoir existé, surtout en Bret.). Sur l'étymologie, voir Vendryes LEIA, A 28 sous *áige* « membre » ; *aelod* viendrait de **(p)aglātu*, Bezz. Beitr. 25, 91, IGEW 788.

a imscudeticad (Orléans 221, fo 11, gl. 22 ; VVB 34 ; RC 8, 495 ; TPHS 1885-6, 550-1 ; on peut lire à la rigueur : **scudeticad;* le *c* et le *e* sont difficiles à distinguer dans ce cas ; mais **seudeticad* est impossible à expliquer, et il n'y a pas à hésiter sur la lecture). Sur les mots en ital. dans « illa que conspexerit fratris sui ignominiam nefariam rem operati sunt : occidentur in medio populi ; eo quod turpitudinem suam *mutuo reuelauerint*, portabunt iniquitatem suam ». L'explication proposée ici a déjà été envisagée par Stokes et Loth, op. cit., parmi d'autres ; elle semble la seule possible. Le *d* final de la terminaison *-ad* exclut une terminaison en *-at* d'impersonnel du prétérit dans laquelle le *t* demeure au XVIe siècle encore ; *-ad* est, comme *-ath* ou *aht* dans *amsauath*, *controliaht*, une graphie pour *-aith* (voir grammaire et *-aith*) ; *-eticad* correspond aux terminaisons gall. en *-edigaeth*, bret. en *-idigaez*, *-idigez ; im* représente un préfixe exprimant l'idée incluse dans « *mutuo* » ; *s* peut être une forme du préfixe **eks* « hors de » après un préfixe terminé anciennement par une voyelle (cf. *dis-* de **dē-eks*) ; on trouve d'ailleurs *-s-* pour *es* venant de **eks* dans d'autres cas (voir sous *strom*) ; *-cudeticad* « action de cacher » a pour correspondants le bret. moy. *cuzidigaez* « recondance », « action de cacher », mod. *kuzidigez*, le gall. *cuddedigaeth*, *cuddiedigaeth*, « a hiding, concealment », GPC 628 ; avec *(e)s-*, on a l'idée contraire : « action de révéler, de dévoiler » ; on peut traduire ainsi *a imscudeticad* : « par mutuelle révélation », « par mutuel dévoilement». Le radical *cud-* se retrouve dans *coit cuth*, C. Redon ch. 334 ; « le bois couvert, sombre », gall. *cudd*, « dirgelfa, cuddfa », GPC 627 ; *th* dans *cuth* note *đ* comme dans *neuueth*, à côté de *neuued*, *nouuid* « nouveau » (voir *neuid*). (*Coth* « vieux », dans lequel le *o* est constant, n'a rien à voir avec *cuth*). Sur l'étymologie de *cud*, *cudd*, *kuz* voir RC 27, 87 (sur l'irl. *codal* « skin ») ; Wörter und Sachen, 12,

242 ; ce mot est apparenté au grec κεύθω « je cache ; voir *costad*, *a* (3), *-aith*. *A im scudeticad* « par mutuelle révélation » rend parfaitement le sens de « mutuo reuelauerint ».

a(i) int mor, ai in(t) becan *illi articuli* (ms : *aint mor aiinbecan*... ; inédit, Angers 477, fo 70b, main A ; Patrol. XC col. 472) sur les mots en ital. dans « quibus autem, quantisue temporum particulis, idem *lunae quadrans accrescat*, maiore quaesitu indiget » (« articulus » : division de temps). On a littéralement : « ou bien sont grandes, ou bien sont petites ces divisions de temps » (« que soient grandes que soient petites », traduct. moins littérale, rendrait mieux le sens). La gl. concerne les mots qui précèdent ceux sur lesquels elle est située. Voir *ai*, *hai*, *int* (1), *mor*, *becan*.

a inues (*u* = *v* venant de *b* lénifié ; St Omer ms 666, fo 43 ; RC 11, 90) gl. « amentu » « par un javelot » dans « (peccator) amentu dusmi (diaboli) ictitur in luctu ». Voir *ennbisiou* et surtout *innbisiou* et *a* (3).

aior (Orléans 221, fo 118, gl. 187 ; VVB 34 ; Ann. Bret. 21, 111-116) gl. « anchora » « ancre » ; gall. *angor*, v. irl. *ingar*, bret. moy. mod. *eor*, Mirouer v. 1505 « *lestr... agor na eorer* ». *Aior* vient de **agora*, de **angora*, de « *anchora* », VGK I, 224, RC 31, 147, note 1.

air (Orléans 221, fo 187, gl. 283 ; VVB 34) gl. « stragem » « massacre, combat ».

air (*ibid*. fo 188, gl. 288) gl. « stragulentur retibus ». La gl. rend, comme souvent, le sens général V. gall. *hair* (*h* non étymol.) gl. « cladis », gall. *aer*, v. irl. *ár* de **ag-r*, cf. gaul. *Ver-agri*, de la rac. **ag* « pousser, poursuivre », CCG 32, 82, LEIA, A 82, etc. Voir le plur. *airou* et suiv.

airma (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 9 ; VVB 46) dans : *en airma*, corrigé de **en arima*, gl. « in agone », « dans le champ de bataille. *Airma* correspond au gall. *aerfa*, à l'irl. moy. *ármag* « champ de bataille ». Voir *air*, *ma* et suiv.

airmaou (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 18 ; VVB 35 ; RC 13, 247 sq) gl. machide(s) « champs de bataille ». Voir *air*, *ma* (2).

airolio(n) (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 17 ; VVB 35) gl. « in m(achide) » ? ; « qui a trait au carnage ». Le bord du folio est coupé. Plur. d'un dérivé *airol* de *air* ci-dessus.

airou (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 9 ; VVB 35) gl. « strages », « massacres, carnages » ; plur. de *air* ; voir ci-dessus.

-aith, -aid terminaison, issue de *-aklā*, VGK 2, 32. Ex. *cuntraid* ; *cundraid* ; *gupartolaid* ; *doguonimereticaith* ; *thebiaith* ; *anaith*(?) ; *terguisiaeth* (XIe siècle) ; est écrite *-ath*, *-aht*, *-ad* dans *amsauath* ; *controliaht* et *a imscudeticad* ; voir la Grammaire pour détails.

a iul (Oxford, Bodl. ms Hatton 42, fo 8a ; VVB 35), sur « ultro ambit », dans : « sic is qui ultro ambit, uel inopportunius se ingerit, procul dubio est repellendus ». Cette phrase des Canons est souvent glosée, voir : *aruanta*, *heuan em doguor*, *ent crafho*. *A iul* est fréquemment rapproché du bret. mod. *youll* « volonté, désir », mais le moy. bret. présente encore les formes *eol*, *eoull*, assez souvent, DEBM 283, GMB 219 ; et le gall. *ewyllys* (BBCS 4, 49 et BBCS 5, 4) est le même mot avec un suffixe ; ceci indique que l'on n'avait pas de *i* initial en v. Bret. : on attendrait **eull* ou **euill* (voir sur le bret. *eoul*, *youll* et son dérivé, *givyoul*, *kivioul*, GMB 337-8, 406 note 1, GMB 124 et V. Henry « Lexique » 174, en tenant compte de la remarque ci-dessus). Il n'est guère possible, non plus, de rapprocher *a iul* de l'irl. anc. *ol*, *ul* « au delà de » LEIA, A 57, et O 18, 19, apparenté au latin *uls*, *ultra*, et d'en faire une glose à « ultro ». Le plus simple est de comparer *iolent* et *eriolim* (voir à part). Bien que le *u* de *iul* soit une difficulté, elle est moindre que les difficultés soulevées par les autres rapprochements. On a probablement ici *a iul* : « qui demande instamment, importune ». Voir aussi *iol-* « action de prier » pour détails.

alall, allall, arall. Ex. : *an parth alall*... ; *nep un alall* ; *in diued pop un mis ha dichrou alall*... ; *pop eil gueith*... *gueid alall*... ; *un eithmet alall*, XV *allall*, XII *arall*... ; *pop un trei alall*... ; « autre ». Le radical est *all*, de **alno* ; *alall* en est la forme redoublée, devenue *arall* par dissimilation ; Vendryes, LEIA, A 31, 32. Bret. moy. et vannet. *arall* (cf. Ernault, Mirouer, 303, sur les rares ex. de *all* en moy. bret.) ; bret. mod. *all* ; mais la forme ayant existé en celt. ancien (cf. gaul. *Allo-broges*, gall. *allfro*), la forme en *all*, non écrite, existait sûrement en v. Bret. Gall. *arall* de **alall* ; v. irl. *alaile* de **ala-aile*, Thurneysen, GOI 307-9 et ZCP 16, 299, CCG 224.

alan (Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 5 ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante. Gall. *alan* « coltsfoot », ou « pes caballi, pes pulli », GPC 74, « pas d'âne » en français. Voir encore GMB p. XV, et CA 340, note au v. 1215, ACL I, 37 sq : *alanhon* no 239, *alannon* no 306, *alanon* no 314 « pes caballi, pes pulli »...

a lanu (inédit, Angers 477, fo 62b, main B ; Patrol. XC, col. 425) gl. « accessu » dans « Imitatur... lune cursum mare... *accessu* et recessu. » « par le flux, le flot montant ». Voir *lanu* et *a*(3).

alcam dans : *is rel dudo em gudbut alcam*... Ce mot inconnu paraît signifier « cycle d'un astre ». Peut-être avait-il le sens général de « cercle ». Il faut peut-être rapprocher le n. de lieu *Al-*

cam, C. Redon, ch. 45, 68 ; aujourd'hui « Augan ». Le gall. *alcam*, GPC 75, de l'angl. anc. *alcamy* (alchimie) est trop tardif et de sens trop éloigné pour être comparable.

a lesnauha (Vatican, Reg. 296, fo 36a, col. 1 ; Stokes, B. Beitr. 17, 138 sq, 141 notamment, et Acad., janv. 1890, p. 46) « Annibal clausus... ammissit hunc... puerilibus licentiis *nauseantem* ». *Lesnauha* 3e pers. sg. ind. prés. en *-a*, signifie littéralement « qui écoule des saletés ». Voir *lestnaued*, *lestnéuiom*, *lest*, *naues*, *dinouam*, etc. Le mot est composé de *lest*, « saleté », de *nau*, *nou* « écoulement » ; il est précédé de *a* relatif, *a* (6). Voir chacun de ces mots.

(***alin**) (Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 6, lecture de Stokes, ZGP I, 17 sq) nom de plante « Item ad *guorthasaer* : *daeru*, radix alni... », pour « alsin » selon Stokes. Nous croyons qu'il faut lire *alni*, « radix alni » ; c'est le gén. du lat. *alnus* et non un mot v. bret.

a liu (BN lat. 11411, fo 102b ; Hisperica Fam., p. 46, note au v. 73, texte D ; Zimmer, Nachricht. K. G. Göttingen, 1895, 134 sq) gl. « limbo », dans « (...)osum titico limbo ». Il s'agit du « liséré », du « bord » marin (titico) qui entoure la terre ; ms Regina 296, fo 3b, col. 1, « limbo est glosé « limite ». *Liu*, avec *u* pour *m* lénifié, semble être l'ancêtre du bret. *liv-enn*, anciennement « bord », dans *livenn ar c'hein* « l'épine dorsale », *liven an ti* « le faîte de la maison », GMB 370 ; *liu*, *liv-* viendraient du lat. « *līmes* », Mots lat. 182 ; *limm*, RC 44, 269, « point où s'arrête le courant » paraît un mot différent. Voir *a* (3) à part.

almol dans *cat-almol* et le n. propre *Almol*, C. Redon append. ch. 63, peut dériver de la rac. **al* « nourrir », ou de *alm-* emprunté au lat. *almus*, de cette même racine. *Almol* signifierait « qui nourrit, nourricier », « qui produit » (le combat) dans *cat-almol* « belliqueux ».

a lo (Orléans 221, fo 17, gl. 41 ; VVB 35), sur « admisorum » dans : « propter adflictionem cordis et corporis, *admisorum* scelerum remissio obtinetur ». Un rapprochement avec l'irl. ancien *lógh* « prix, réparation » (CCG 114, 173, GOI 83) serait tentant : cf. *lóg a pecthe* « le prix de ses péchés » et « scelerum remissio » ici. Mais il y a des difficultés : *lógh* vient de **laugos* qui donnerait v. bret. **lu ;* cf. gall. *golud* « richesse », de **uo-lau-to*, de la rac. du lat. *lucrum*, VGK I, 54 ; 2, 39, W. Pok. 2, 379-380, LHB 305-6 (sur le vocalisme) ; c'est pourquoi il vaut mieux comparer le gall. moy. *o allo (adlo)*, « en raison de » BBCS 1, 116, A. Bret. 38, 160-161 ; *a lo*, sans le préfixe *ad-*, rendrait l'idée contenue dans « propter... admisorum » ? ?.

1) **alt** (BN ms n. acquis. lat. 1616, fo 6, l. 13 ; L. Delisle, Catal. Fds. Libri..., p. 76, note 1) gl. « artum », « articulation, jointure », dans : « minimum inleua digitum, inflectens in medium palme artum infiges ». C'est le même mot que le v. irl. *alt* « joint, articulation », LEIA, A 63 ; avec *com-*, il a donné le bret. moy. *couffaut* « jointure », GMB 125, de **com-alt*, voc. corn. *chefals* « artus », le v. gall. *cimalte(d)*, puis *cyfall*, *cyfalledd* « lien, union », GPC 676. Il semble s'être confondu avec un dérivé **alt* de la racine **al* « nourrir », qui fournit des noms désignant la parenté ou l'amitié dans des mots tels que le gall. *cyfaillt*, *cyfaill* « ami », de **com-altyos*, GPC 675, le gall. *aillt*, *aill* « vassal », de **altyos*, GPC 73, le v. bret. *comalt*, *comal* « ami », de **comaltos* dans des noms propres comme *Comalt-car* « ami-lié », ou « cher », C. Redon ch. 9, 44, 62, 115, 149... *Comal-car* ch. 12... ; on retrouve encore *alt*, *al* « vassal, homme lié » ? dans des noms propres v. bret. comme *Alt-nou*, ch. 278, *Al-nou*, ch. 191, *Al-uuoret*, ch. 71, *Al-nodet* ch. 73 *(alt* de **altos)*. On peut citer encore l'irl. anc. *comalte* « frère adoptif », *accomallte* « socius.i.iunctus », voc. corn. *els* « priuignus », *elses* « filiaster » ; voir LEIA, A 63, RC 36, 335-6, 39, 64-5. La perte du *p* en celtique explique la confusion entre *alt* « jointure » dérivé d'une rac. **pel* qui a donné le v. ht. all. *fallan*, l'angl. *fold*, etc., LEIA, A 63, IGEW 803, et **alt* dérivé d'une racine **al* « nourrir » et « élever » qui a donné *altro(u)* et *eltroguen*, (voir à part). Le fait d'être élevé ensemble était normal pour les amis et les parents. Voir aussi *comelia(chou)* et *cumhal*.

2) **alt** « église, édifice important » ; voir *costad alt ;*
3) **alt** « hauteur » (?) ; voir *luhen uhel*.

f. v. g. **altaur** (inédit, BN lat. 10290, fo 12a ; Priscien Gramm. I, 39 ; Keil t. 2, p. 30) gl. « catenum.i.uas », mal compris. *Altaur* signifie « autel » ; voir *altor*, forme v. bretonne.

altin « rasoir » ; voir *a altin*.

altor (inédit, BN lat. 10290 ; fo 18b ; Priscien Gramm. II, 14 ; Keil t. 2, p. 53) gl. « ara deorum », « autel » ; **altor** (ibid. fo 32b ; Priscien Gramm. II, 37 ; Keil t. 2, p. 110), gl. « ara » « autel » ; on a aussi la forme v. gall. *altaur* ci-dessus ; gall. moy. *allawr*, mod. *allor*, v. irl. *altóir*, CCG 57, 85, LEIA, A 64, bret. moy. *auler*, mod. *aoler*. Tous ces mots sont empruntés à *altāre* ou plutôt à *altāria*, Loth, Mots lat. 131.

altro(u) « seigneur », litt. « père nourricier » ; dans *hiac*, *hiac altro(u)* Hilarius. Voc. corn. *altrou* gl. « uictricus » ; v. irl. *altru* « père nourricier » Voir *eltroguen* pour détails.

1) **am** prépos. au sens de « autour de » dans : *am cirhin nos* « autour du cercle de la nuit », et, sans doute, au sens de « car » dans : *am goinomp ni* « car nous savons nous ». Gall. moy. *am*

« autour de » (dans le temps et l'espace), et aussi « au sujet de », « car » ; d'où *amgylch* « aux environs de », GCC 121, *y am*, BBCS 13, 5-6. Voir suivant.

2) **am-** préfixe, de sens divers. Le sens d'origine « autour de, alentour », semble être celui de ce préfixe dans : *am-dam-ca(iou) ; amdiuenetic ; am-estidiou ; am-nesoc. Am-*, de *ambi* a pour correspondant le bret. *am-*, le gall. *am-* le v. irl. *imm-*, le gaul. *ambi ;* on trouve aussi le gaul. tardif ou latinisé *ambe* gl. « riuo », *ambiosas* gl. « circulos », Stokes Bezz. Beitr. 29, 169, peut-être apparentés. Étymologie W. Hof. I, 36, sous *amb-*, GOI 517, Dottin 226, ZCP 26, 122 sq. (ex. gaul.). *Ambi-* a donné aussi les formes v. bret. *im-*, *em-* que l'on verra à part, avec leurs correspondants bret. et gall. Mais le préfixe *am-* semble avoir d'autres sens : « à la place de » dans *am-sauath* « équivalent, remplacement » ; il semble simplement renforcer le sens dans *ampar* « fait, constitue », et peut-être dans *am-caled* « anxiété ». Il a enfin un sens restrictif dans *am-(h)un* « veille, privation de sommeil », et sans doute dans *am-sobe* « chose non établie, fable » ? Le sens de renforcement de *am-* se retrouve par ex. dans le gall. *am-dlawt* « très pauvre », CA 222, l'irl. *imm-dub* « très noir » ; le sens restrictif de *am-* est surtout bien attesté en Bret. dans *am-c'houlou* « obscur », *am-gredul* « incrédule », *am-heol* « crépuscule », GMB 24, *am-dere* « sans mesure », Barbe 334, Gwénolé v. 153. Cf. le v. irl. *am-iress* « sans foi », *am-ulach* « sans barbe », Ann. Bret. 34, 189, mots dans lesquels *am-* vient *an-* négatif ; en Bret. le sens négatif ou privatif de *am-* s'explique par une confusion avec le préfixe négatif *an-* (voir à part). Sur l'irl. on consultera LEIA, A 68 sq.

am... (Orléans 221, fo 67, gl. 121 ; VVB 36) gl. « e diuerso », dans : « itaque e diuerso colligant quod si dei uocabuntur filii ». Mot commencé ; obscur.

amachdu (Vie de St Paul Aurélien, par. 12, RC 5, 438), dans : « proram ad litus detorquens, accedit ad quamdam rupem quam uicini proprio nomine dicunt « *amachdu* », adhaerentem cuidam insulae quae et ipsa uocitatur « mediona » ». Gall. moy. *auacdu*, GBGG 14, mod. *(a)fagddu*, littéralement « le nain (ou le monstre) noir » ?. Le premier élément *amach-* est le même que *abac-* (voir à part) ; la confusion entre *b* et *m* est due à la lénition : le son noté est *v* (voir la grammaire). *Amach-*, *abac-* semblent correspondre à l'irl. *abac* « castor », « nain », LEIA, A 5. Mais il semble y avoir eu en Brittonique les variantes **avac* (dans *auacdu*) et *avanc*. Voir sous *abac(us)*.

amal « ainsi, comme, semblablement » ; ex. : *ni hu amal* dictio ; *amal it dimguinont ; amal daidau.. ; is amal it duducer memor.* C'est une forme, sans *h* noté, de *hamal*, fréquent dans les noms propres v. bret. ; ex. *Uuiu-hamal*, C. Redon ch. 177, 180, *Uuin-hamal*, ch. 178, *Uur-hamal* ch. 179, v. gall. *Gurhaual*, Chresto. 180, note 4 ; bret. moy. *haual* « semblable », mod. *hañval* (d'où *hañvalat* « sembler »), ex. *am haual* « ce me semble », Mirouer v. 2611 ; à côté de *euel*, *evel* « comme, semblablement », la forme *eual* est assez fréquente en Bret. moy., ex. Mirouer 141, note 15 et dans Gwénolé ; v. gall. *amal*, gall. moy. *amal*, *mal*, v. irl. *amal*, GOI 500-501. On tire *(h)amal* de **samalis*, LHB 464, n. 1. Les noms gaul. comme *Samalus*, *Samala* sont comparés CA 316, note au v. 1056. On verra *hemel* àpart.

amal daidau *ordo* XII *partibus* (séparation des mots incertaine ; inédit, Angers 477, fo 13a, main A ; Patrol. XC, col. 231) sur les mots en ital. dans « ab his (stellis) mercurii stella laxissime, ut tamen *e duodenis partibus* (zodiaci), tot sunt latitudinis, non amplius octonas pererret ». Gl. obscure ; pour *dai* cf. peut-être moy. bret. *nen day* « n'ira » Mirouer v. 372, *nen day, ne dai*, Verbe Breton p. 231. *Dau* signifierait-il « vient » ? On aurait « comme ira (l'astre), vient (se présente) l'ordre (du zodiaque) en 12 parties » ??. Mais peut-être *daidau* est-il un seul mot, de sens inconnu. Voir *amal, dai, dau.*

amal it dimguinont (inédit BN lat. 10290, fo 36a : Priscien Gramm. IV, 15 ; Keil t. 2, p. 125) « selon qu'elles adviennent » (comme elles sont ?) ou, « comme elles apparaissent », sur les mots en ital. dans « et sciendum quod ante penultimam, productam (voyelle longue) habent uel correptam (brève), *prout sint penultime* sillabe preteriti temporis eorum uerborum ex quibus diriuantur ». « Prout sint » est glosé d'une autre main « uelud fuerint » ; *dimguin-* serait-il apparenté au gall. moy. *damwein* « évênement » : *o damguenya y deu din* « s'il arrive à deux hommes », ex. de 1200, cité GPC 886 ? *Dimguinont* est peut-être une 3e pers. plur. subj. prés. ; moy. bret. *-(h)ont*, LLC 43. (Sur le subj. en gall. moy. avec *ual* « comme » on consultera IEW 124 et GCC 152). Voir *amal, it* (2) et *dimguinont*, article sous lequel une autre explication de *dimguinont* est envisagée.

a ma ni debei bissex *sic tunc fac* (mots accolés dans le ms ; inédit, Angers 477, fo 70b, main A ; Patrol. XC col. 472) sur les mots en ital. dans : « ut cum lunam mensis februarii tunc uno die plus quam solebat habere fecerimus, *in diebus tamen kalendarum martiarum*, excepto... undecimo circuli decennouenalis anno, ipsam quam et ante consueuerat luna seruat etatem », « et si ne fût (subj. *debei*) jour bissextile, ainsi alors fais ». Il s'agit du calcul à faire lors des années non bissextiles. Pour la tournure comparer Mirouer v. 854 : *ma ne ve*. Voir *hac* (1) pour *a, debei, ma, ni*, et *bissex*.

amcaled « appréhension », « anxiété » ; voir : *a amcaled, acal* et *acaled*.

am cirhin nos (Munich ms 14846, fo 107b ; Thurneysen, Sitz. Ber. Akad. Münch. 1885, p. 90 sq) gl. probablement « *ab occidente uia* ad orientem aquam » « aux alentours du couchant » ; comparer le bret. *hanternoz* « le nord » pour l'emploi de « nuit » dans une indication géographique. Voir *gel, men...* pour le contexte et *am* (1), *circinn* et *nos*.

amdamca(iou) (Orléans 221, fo 206, gl. 300 ; VVB 36) gl. « *munimentis* tantum saxorum sublimitatem habuere immobilium », « ceinture de retranchements » ; voir *caiou* gl. « munimenta », *am* (2) et *dam-*.

amdiuenetic (inédit BN lat. 10290, fo 34a ; Priscien Gramm. IV, 2 ; Keil t. 2, p. 118) gl. « caesar » dans une série d'ex. de dérivés « lacus, lacunar, calx, calcar, cedo, *caesar*, er, eques, equester ». En marge, d'une autre main (?) « eo quod cesus fuit ex uentre matris ». *Amdiuenetic* pour **am-di-benetic* signifie littéral. « taillé autour en enlevant *(di)* » « retranché ». Il est intéressant de noter que les glossateurs ne comprennent pas tous le nom de Caesar de la même façon, bien que tous le prennent pour un nom commun (voir *orgiat* gl. « caesar » à part). *Amdiuenetic* est formé de **ambi-di-ben-*, et le mot est étroitement apparenté au v. irl. *imb-di-ben* « to cut off, circumcise », CCG 341, nom verbal *imdibe* ; avec un autre préfixe, mais le même radical, l'on a le v. gall. *du-beneticion* « exsectis », VVB 114. En v. Bret. on trouve d'autres composés de *ben* comme *et-binam, guo-binom* (voir à part) ; le nom propre *Benitoe*, C. Redon ch. 8, 56, 112, etc... peut être formé d'un rad. *ben-* et d'une terminaison d'adjectif verbal en *-itoe* comme *Port-itoe* C. Redon ch. 9, 11, 12, etc. qu'Ernault traduit, DEBM 356, par « adjuvandus » (voir aussi Loth, Mots lat. 198 pour ce dernier nom) ; *Benitoe* serait traduisible par « frappeur ». Le rapport de *amdiuenetic* avec le gall. moy. *amdyuenhedyc* GML 14 et WBM col. 473, est douteux ; le gall. *amddifenedig* « disappeared » GPC 83, « disparu », est apparenté à *dimenuim* et non au mot *amdiuenetic*.

amestidiou (inédit, Angers 477, fo 50a, main B, Patrol. XC col. 324), sur « absidas » dans le contexte : « cum infimas sui circuli absidas plena (luna) petierit ». Ce mot est le pluriel de *amestid-*, non attesté, formé d'un radical *estid* qui, lui, est attesté sous les formes *estid, ested* auxquelles on se reportera. *Am-* exprime ici l'idée de « autour » et *am-estid* signifie littéralement « ce qui est établi autour » ; ici il s'agit du parcours circulaire d'un astre ; selon les croyances anciennes ce parcours est de forme assez analogue au dessein d'une courbe, d'une voûte. *Amestid-* signifie donc « voûte » (absida), ou, plus généralement « arc ». Voir *am* (2) et *estid*.

amgoinomp ni (peut-être à couper en : *am goinomp ni* ; inédit, BN lat. 10290, fo 19b, Priscien Gramm. II, 22 ; Keil t. 2, p. 57), sur « quod hoc notamus » dans le contexte : « nomen est pars orationis.. uelut alii (dicunt) nomen quasi notamen, quod hoc notamus ». « Nomen » est glosé « nosco. tum. et noto. as. frequenter », si bien que *amgoinomp ni* qui se trouve après « frequenter » est placé sur « quod hoc notamus ». *Am* peut être, soit un préfixe comme dans le v. gall. *am-gnau-bot* « mens », VVB 36, soit une préposition *am* « car, à cause de » rendant le latin « quod » du contexte. *-goinomp* « nous savons » suppose une première pers. sg. *goin-* « je sais », forme ancienne du bret. moy. *goun, gonn* « je sais » (ex. Mirouer v. 1290 « dre na *gounn* », et v. 1344, 1345, 1346, etc..), qui est le même mot que le gall. *gwnn* « je sais », l'irl. *finn-*. *Goin-, gounn* viennent de **wind-n* de la racine **wid* du lat. *uideō*, avec le *n* du thème du présent (voir CCG 364, 365, GOI 357, etc...). En Vannetais un radical *goui-* apparaît encore dans *gouiañ, gouies, goui*, ...mais il ne paraît pas venir directement de l'ancien *goin-*, voir RC 11, 460 et surtout Verbe Bret. 209-210. Il apparaît donc, d'après *goinomp*, que la forme brittonique correspondant à l'irl. *finn-* avait une conjugaison complète ; on peut se demander si, Gwénolé v. 12, *gounno* est réellement à « corriger » en *gnouo*. La gl. *am goinomp ni* est vraisemblablement à traduire par : « car nous savons nous » rendant « quod...notamus ». Voir *am* (1) et (2) et *ni* (2).

amma « ici » dans : *hont hac amma*. (Peut-être dans : *ma brotr da Boz, ma* est-il apparenté.) Bret. moy. et mod. *ama* et *aman* « ici », ex. DEBM 202, GMB 23 et 316, CCG 221, *an den ma* et *an den man* « cet homme-ci ». Sur les formes *ma* et *man* voir Mirouer v. 132, note, v. 1267, 2768, *noma* v. 3385, et ACL 1, 621. Le correspondant gall. est *yma, yman, ymman*, GCC 57, 141.

amnesoc (inédit, BN lat. 10290, fo 29b ; Priscien Gramm. III, 21 ; Keil t. 2, p. 97) gl. « cognato » dans « proximus quando pro *cognato* accipitur, positiui significationem habet » ; « proche, proche parent » ; moy. bret. *amnesec, amneseuc*, « voisin », mod. *amezek*, « voisin ». Composé de *am-* (2) et d'un dérivé en *-oc* de *nes*. Voir ces mots à part.

a mor (Orléans, 221, fo 45, gl. 101 ; VVB 37) gl. « fastu » dans « multi clericorum ieiunant *fastu* superbiae, nihil largientes egenis », « par faste ». Mot inachevé, sans marque d'abréviation. Ernault, GMB 412, propose de

lire **a mored*, gall. *mawredd*, « greatness, majesty » ; cf. Stokes, TPHS 1885-6, p. 568. Voir *a* (3) et *mor* « grand ».

amor (Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 7 ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante ; Stokes, loc. cit. propose de voir ici un mot analogue au gall. *ammor* « amaranthe » ; cf. *blodau amor*, GPC 98, « amaranthe ».

ampar (Orléans, 221, fo 13, gl. 35 ; VVB 37 ; voir *arga ampar*) ; sur « habet » dans « siclus XX obelos *habet* ». Stokes, TPHS, 1885-6, p. 554, suggère une parenté avec le provençal « amparar », « saisir » ?. *Ampar* semble venir de **an-par*, de la même origine que le gall. *par* « création » (ex. *pan im roled par* « quand on me donna création », « existence », HGC VI v. 52, note p. 137), *peri* « faire », *par*, « il fait » de la rac. **qwer*, « faire, accomplir » ; W. Pok., 1, 517 ; CA 89-90 ; IGEW 641 ; ce mot semble avoir persisté jusqu'en moy. bret. Ex. Nouelou 95, *paras*, « il fit », « il créa (la terre) », et Barbe 644 *parahet...da meruell* « (mieux) préparée à mourir, à être tuée » ; voir GMB 460, les sens divers de *paraff*. Ce mot s'est confondu avec les mots romans venus de *parāre* et son sens est devenu proche de celui du français « parer » : bret. mod. *para* « corroyer, parer le cuir, polir le bois ». Les composés ont mieux gardé le sens primitif, *darbari*, « aider les maçons », *darbarer*, « aide-maçon », gall. *darparaf* « je prépare », de **do-are-par*, GPC 899 ; bret. moy. *daffar* « matériau », gall. *daffar* « preparation... material », de **do-ad-par*. (cf. aussi *esparet*, Jésus 189 b, *oar tro ann holl douar esparet ez if affet*). Pour le radical, *par*, voir *par*, *parou*, *gupar*, *guparol*, *gorparoc*. *Ampar* signifierait ici « constitue, fait, représente » (le sicle constitue, contient la matière de 20 oboles).

ampuir*(am)* ou *(om)* ; voir *nouasss* (?) et *poir* ?

amsauath (Cambridge, Corp. Christi College, ms 192, fo 42a ; VVB 37 ; RC 4, 328 sq) gl. « uicarius » dans « ante sacerdotem quia *uicarius* Christi domini est ». Comparer *attal*, gl. « uicarium » ; *amsauath* signifie « l'équivalent, le remplaçant », « celui qui se tient à la place de ». *Amsauath* viendrait de **ambi-stab-akt-* ; la finale *-ath* est pour *-aeth* ; voir *-aith* et la grammaire. De **am-sab* vient le bret. *amzaô*, *anzaw*, « capable de », GMB 28, Ann. Bret. 17, 540, du sens de « remplaçant de », « capable de remplacer ». Autre composé *gousafaf*, « j'avertis, je fais lever », Gwénolé, v. 719, note, corrigeant GMB 290. Voir *sab* pour le radical.

amser « temps ». Ex. *un amser ; regul* illi... *amser pan...* ; *amser ha henter*. Ce mot très connu et souvent étudié ne nécessite pas de nouveaux commentaires ; gall. *amser*, voc. corn. *anser* gl. « tempus », bret. *amzer ;* irl. anc. *aimser ;* on rapproche l'irl. *amm* « temps, moment » ; avec un suffixe *-stero*, ou *-sterā*, ce mot aurait donné *amser*. Voir RC 34, 162 ; VGK 1, 80 ; LEIA, A 35 et 67 (avec, semble-t-il, un certain doute sur cette étymologie).

amser. ha henter (ms : *hent̄*, inédit, BN lat. 10290, fo 18a ; Priscien Gramm. II, 12 ; Keil t. 2, p. 51) gl. « unum semis (tempus) ». Littéral. « temps et demi » (temps). Voir *amser*, *henter* et *hac*.

f.v.g. **amser pan atos ir nauou** *remanserunt* III (le ms porte : amserpanatos irnauou reman seř. III. inédit, Angers 477, fo 14a ; Patrol. XC col. 239) placé en marge, à côté de « complibit » dans le contexte « operosum est enim in singulis signis horas minuatim diuidere per uncias, unde (?) in presenti (luna), quamuis *ad nonas portiones tria remanserunt*, non tamen horas XVIII, sed XVI sexti signi XII luna *complibit* ». La gl. concerne le premier groupe de mots en ital. *Ir* paraît un article de forme v. gall. ; *atos* est obscur pour nous. *Amser* signifie ici « dès lors que » ; on peut traduire : « dès lors que *(atos ?)* les neuf, trois restèrent ». Voir *amser*, *pan*, *ir* (3), *nauou*, et *atos*.

amsobe (Orléans 221, fo 66, gl. 117 ; VVB 38) gl. « fingunt » dans « iudices sunt XV... septimus, gentilis... ut deorum iudicium Mineruae et Neptuni de contentione regionis, apud Cecropem actum, cronica *fingunt* ». Pour le sens de « fingunt », cf. ms Angers 477, fo 13a, marge droite « ut fabulae fingunt ». Il semble que, comme souvent, le scribe ait glosé l'idée générale ; ici il semble avoir voulu rendre l'idée de « chose incertaine, non établie » contenue dans « cronica fingunt ». *E* est une terminaison de noms abstraits (cf. *guomone guohethe*). Le radical *sob-* est peut-être comparable à *saw* dans le gall. *gwagsaw* « leuis, uanus... ». CA note p. 272 au v. 815, GBGG 596, Canu Taliesin 71 ; le préfixe *am* semble ici jouer un rôle restrictif analogue à celui joué par *gwag* dans *gwagsaw* (voir *am* (2). Dans cette hypothèse on aurait ici un radical *sob* « établi, solide », « ferme », de **stāb-*, un dérivé *am-sob-* exprimant l'idée inverse, et un mot abstrait *amsobe* « chose incertaine, non établie », « fable » ?. On trouve par ailleurs *sab* de **stăb ;* voir à part.

amun (lire **amhun*) dans : *seil amun pasc*. Le sens est « veille », littéral. « sans sommeil » ; vannet. *anhune* « insomnie », MSL 12, 270 sq, DEBM 202. Voir *am* (2) et *hun*.

a muoet (et non **muoed ;* pour le *t* final comparer, dans le ms, le deuxième *t* de *torleberieti ;* BN lat. 12021, fo 49b ; VVB 190). Il y a un renvoi de *a muoet* à « fastu » dans le contexte suivant « multi clericorum ieiunant fastu superbie, ex propriis suis nihil largientes egenis ». *A muoet* signifie « par ostentation,

orgueil » ; la valeur exacte du *t* final est malaisée à déterminer. Ce passage des Canons est souvent glosé : ex. *a mor, a blin*. Le mot *muoet* a été étudié par Pedersen ZCP 17, 31-2 : il correspond au v. irl. *míad* « honneur », qui glose plusieurs fois « fastus » comme *muoet* GOI 84, 220, dérivés *míath-amail* « magnificent », *somíad* « gloire », *móidim* « je me vante », LEIA, M 47 ; on tire ces mots de la racine du grec μειδιάω, μειδάω, « je souris ». Ernault, GMB 26 et 546, rapproche *muoet* du vannet. *amoëtt, amoued, amoed* « idiot, stupide » (*am* privatif + *muoet*). Certains des noms propres du C. Redon contenant *-moet* comportent ce mot (mais d'autres ont *moet, mohet, moiet* de *mogeto* ; voir RC 41, 204-207 et *cormo* ci-dessous) ; le *d* occlusif de *amoed* semblerait indiquer que *muoet, moet* « faste » vient de **meit-* tandis que l'irl. *míad* suppose **meid-*. Peut-être doit-on rapprocher le gall. moy. *cymmwyt* « d'égal rang, aussi honorable », bien que le GPC 773 le tire de **cym-bwyd* (*bwyd* « nourriture ») : *cymmwyt* de **com-muit* « d'égal faste » est au moins aussi vraisemblable pour le sens ; on verra des ex. CA, note au v. 931. Le toponyme côtier breton nº 1258, *Moedock*, semblerait un dérivé du sens de « majestueux », ce qui se comprendrait, s'il qualifie bien un rocher. Pour les graphies *muoel, moel*, on comparera *guoiam* et *guiam, goiam*.

1) **an** pour **a in* « depuis le » ; dans : *an parth alall ; an ded pi guaruu*... *An* est formé de l'article *in* (voir à part), et de la préposition *a* « depuis », *a* (2). Cette contraction se trouve encore en moy. bret. ; ex. *an lech hont* « de ce lieu là-bas », Nonne 3 ; autres ex. DEBM 204 sous *an* (2).

2) **an-, ann-** préfixe négatif. Ex. *an-lemeuetic ; annedmolion ; an-comadas ; accemadas ; agcehemelion ; an-demecel ; an-fumetic ; an-guastahaoei* (f. v. g.) ; *an-guo(statid) ; ann-guarhaheitic*. En Bret. *an-* n'est plus productif ; mais on a le gall. *an-*, l'irl. *an* que l'on tire de *n̥*. Voir Ann. Bret. 34, 188, RC 37, 26 (sur *af-*), MSL 12, 270 sq, W. Gr. 264, etc. et, sur l'irl. *in* (devant *d* et *g*), GOI 544. Sur l'ensemble de la question on consultera LEIA, A 69, 70.

3) **an-, ann-** préfixe intensif ; ex. *an-scantocion ; an-huariatan ; ann-huariat ; an-laedam* (?) ; *an-re ; an-roae ; an-ruiou ; an-gruit ; an-gan ; ann-ganol ; an-belam* (?) ; *an-cobrmo*. *Anguoconam* contient, soit *an-* négatif, soit *an-* intensif. Dans certains cas *an(n)* remonte à un correspondant du gaulois *ande-*, mais d'autres origines sont possibles à côté de celle-ci : Vendryes LEIA, A 70.

4) **(an)** radical de *di-an-guet de* et de *an-aith*. Avec un *h* étymologique omis, *-an-* n'est peut-être pas différent de *han* ; voir *han* et *dianguet de*.

5) **-an** suffixe diminutif ; ex. *coloinan* ; *anhuariatan ; herderchan ; ceneuan ; caloinan* ...Voir la grammaire pour détails.

an... (Orléans 221, fo 39, gl. 86 ; VVB 38) gl. « sugestionem » ; voir *anno*.

an... (Orléans 221, fo 38, gl. 83 ; VVB 38) gl. « sugestionem » ; voir *anno*.

anaith mot de sens incertain dans : *tre ma o(r) â gint i lap in XI anaith*. Il existe un mot gall. *anaeth* gl. « uenturus » qui est peut-être comparable. On a « *anaeth diarvor dygosel* » correspondant au texte latin « uenturus de mari insidiaturus », Arthur Jones, History of Gruffydd ap Cynan, 110, cité CA 366 : « ef ae daroganus merdin ynni val hyn. Llyminauc lletfer a daroganer *anaeth* : diarvor dygosel. llegrur y enw llycraut llawer sef yu henne en lladin. Saltus ferinus presagitur *venturus* de mari insidiaturus, cuius nomen corruptor, quia multos corrumpet ». Pour *anaeth*, il convient de comparer, un peu plus haut, dans le même récit « O hwnnw yd *henynt* brenhined nordmannyeit. Ab hoc genus *deducunt* reges normanniae ». *Henynt, anaith, anaeth* semblent dérivés d'un radical *(h)an*, que l'on trouve, avec le verbe « être », dans le gall. *hanfod* « to be from, to come », le v. bret. **han-bul*, à rétablir d'après le moy. bret. *hamboul, amboul, hanboul*, ancien nom verbal figé. Sur le passage archaïque gallois cité ci-dessus, passage sans doute poétique, voir I. Williams, Y Beirniad 6, 131. *Anaith* peut être le prétérit d'un verbe **han-ag-* avec **ag* « aller, mener » comme second élément. *Anaith* signifierait « advint, survint ». Voir *di-anguet de* et *han* pour d'autres détails sur *han*.

1) **anam** (BN lat. 13029, fo 14b ; ACL 3, 253-4 ; RC 28, 52, etc.) gl. « stilio », « orvet » ; voc. corn. *anaf* gl. « stellio » ; moy. bret. *anaff*, DEBM 205, mod. *anaf* (Trég.) et *anve(z)*, etc. « orvet, petit serpent » ; voir encore Ernault Ann. Bret. 17, 521, 523, 534 sur ce mot d'origine inconnue, spécial au Bret. et au Cornique. Loth ACL, 3, loc. cit., pense que ce mot est apparenté à *anam* (2) ci-dessous.

2) **anam** (dans *di-anam* gl. « efficaciter ») ; « faute, défaut, tache ». Moy. bret. *anaf, anaff* « trouble, défaut, tache », DEBM 205, Mirouer v. 1238, etc. *anaffet* « déformé, estropié », *anaffus*, même sens, Mirouer v. 1416. V. gall. *anamou* gl. « mendae », gall. *anaf* « blemish, defect » GPC 106, *anafu* « to injure » ; v. irl. *anim*, mod. *aineamh* « blemish, defect, weakness ». Voir sur l'étymologie VGK 2, 61, IGEW 779, LEIA, A 78. Il n'est pas sûr que ce mot celtique soit à rapprocher du grec ὄνομαι « j'injurie, je blâme ». (Il semble que le bret. *namm* « défaut, tache, souillure », et *nam* ex. Nonne v. 976, dont le *m* final n'est pas lénifié, est un mot tout différent ; voir *nam* à part).

Anathol « Anatholius » ; dans : *delgim cum Anathol*.

anbelam (Le ms porte : anbelā ; inédit, Berne ms 167, fo 38a, l. 4 ; Georg. III, v. 85) gl. « ignem » et « calorem » dans « fremens uoluit sub naribus ignem ». « Ignem » est glosé également « calorem ». *Anbelam* semble signifier « fait de brûler », « incandescence ». Avec un premier élément *an-*, de sens incertain (préfixe *an-* intensif, ou *an(n)* radical signifiant peut-être « allumer » ?, voir *anõesos*), ce mot est composé d'un radical *bel-* et d'une terminaison *-am* de nom verbal, moy. bret. *-aff*. Ce radical *bel* se retrouverait dans le v. irl. *Beltene*, mod. *Bealtaine* « fête du 1er Mai » que l'on rapproche du v. islandais *bāl* « flamme », du v. angl. *bǣl* « flamme, bûcher », des noms gaulois comme Belus, Belisama, Belinus.. et aussi *belinuntia* nom de plante ; on tire ces mots de la racine **bhel* « glanzen » ; voir RC 25, 87, W. Pok. 2, 175 sq, IGEW 119, W.Hof. I, 99-100, Bezz. Beitr. 22, 164, etc. Le nom propre v. gall. *Beli*, les nombreux noms v. bret. composés avec *-bili* et *-uili*, forme lénifiée (*Bili* se trouve fréquemment seul, ex. C. Redon ch. 26, 99, 110, 285, etc.), sont sans doute à rattacher à cette famille de mots : dans *Bili* le radical *bel-* est affecté par la terminaison *-i*. Voir encore LHB 352 et RC 8, 145-6. Il n'est pas sûr que l'irl. *oíbell, aoibheal(l)* « étincelle » soit apparenté ; voir Eriu 14, 6 et LEIA, O 15. Par contre le gall. *bal* « having a white spot on the forehead ; esp. of a horse », GPC 250, a peut-être une parenté lointaine. On sait que la racine **bhel* serait également celle du sanscrit *bhālam* « éclat, front ». Voir V. Wartburg, FEW, I, 217, sur les dérivés romans et les addenda.

1) (**anc**) Radical verbal signifiant « aller » ; voir *ec-diecncis, aco* (pour *a(n)co*) et *cuuranc*.

2) (**anc**) « étroit » ; voir *cemac*, pour **cemanc*.

(***ancerd**) Voir *arcerd*, lecture plus probable.

a(n)cal « timide », **a(n)caled** « timidité ». Voir *acal* et *acaled*.

ancobrmo (inédit, BN lat. 10290, fo 17b, Priscien gramm. II, 9 ; Keil t. 2, p. 49) gl. « immunis », au sens de « qui ne contribue pas, avare ». La glose « innocens » qui accompagne *ancobrmo* rend un autre sens de « immunis ». Contexte : « collido, illudo, illido, *immunis*, communis ». Avec le préfixe intensif *an (3)*, ce mot est dérivé de *cobrmo* « économe », attesté par ailleurs. Voir *cobrmo* pour détails.

ancomadas (2e *a* corrigé de *o* ; inédit, Angers 477, fo 77a, main A ; Patrol. XC col. 498) gl. « ideoque sollempnitati paschali *inhabilis* est », « inapte, non convenable ». Il s'agit d'une période de temps qui ne convient pas à la célébration de Pâques. Voir *accemadas, camadas*, et surtout *adas*.

(**ancomossodetic**) « qui est placé », « placé ». Voir *hin rac-ancomossodetichi*.

ancou (Lux. ms 89, fo 4a, l. 17 ; VVB 39-40) gl. « samo » « mort ». Le mot breton est très clair, mais, comme l'expose le P. Grosjean, (Celtica 3, 71-2 et p. 85 note), le mot latin résulte d'une série d'erreurs : « samo », mot hispérique, a été glosé « monte » dans l'archétype. Mal lu « morte », il a été glosé *ancou*. Le copiste du ms 89 n'aurait recopié que le texte et la dernière glose. VVB 39, Rhys, RC 13, 248 sq ne sont plus à jour sur ce point. Il est inutile d'insister sur *ancou*, moy. gall. *angheu*, mod. *angau*, corn. *ankow*, bret. *ankou*, de **ankowes*, de la rac. de *nex*, νέκυς (IGEW 45 et 762, CCG 5). *Ancou* est un ancien pluriel. Comparer v. irl. *iar n écaib saul*, Milan 42 a 6. Voir GOI 127, RC 28, 202, etc.

an ded pi guaruu XI *Kal. aprilis* **guted bissext** (le ms porte : an ded piguaruu XI kl ap̄l guted bissext ; inédit, Angers 477, fo 58b, main A ; Patrol. XC col. 396) sur les mots en italique dans : « imminente anno bissextili unus concurrentium intermitendus est dies ; eo tamen numero quem intermisurus es in ianuario februarioque utaris ; atque in kalendis primum martiis per illum diem qui circulo *continetur solis computare* incipias ». D'après les gl. « *ir loc it troeat sol* primo equinoctii loco *it dichreu bissex* in die ibi », et « *bichit*. III. equinoctia in anno, *bi hor* XI kal. april. *itou, degunimeroe em* equinoctium », et « locus equinoctii *int guir* XI », il semble bien que le glossateur place le jour de l'équinoxe et le jour bissextile *(bissext, bissex)* le XI des calendes d'avril. En fait on plaçait alors le VI des Calendes de mars le jour bissextile. « *an ded pi guaruu* XI Kal. aprilis *guted* bissext » signifierait « dès (depuis) le jour qu'advint le XI des calendes d'avril tu places (ou, moins probablement, « voyage » ?) le jour bissextile » ; le mot difficile est *guted*. Voir ce mot et *an (1), ded, pi, guaruu, bissext*.

andemecet « surprise », littéralement : « fait d'être pris à l'improviste ». Voir *a andemecet* et *dimicit, mecet*, pour détails.

anemn (BN lat. 10289, fo 84a ; Et. Celt. 9, 170-1) gl. « incus » « enclume ». Moy. bret. *aneffn* « enclume », bret. mod. *anneo* et formes diverses ; il paraît difficile de rapprocher des formes bretonnes v. gall. *ennian*, corn. *anwan*, irl. *indéein, inneóin*. Voir Et. Celt. 9, 170-1 pour discussion : le seul élément clair de ce mot est le préfixe *an-* intensif. Sur les formes irl. et gall. voir LEIA, A 75 sous *and-*.

anfumetic Dans : *na bu anfumetic ;* « infâme ». Ce mot ne semble pas avoir été correctement expliqué par un emprunt à « fumus », « fumée »

(hypothèse ancienne de Loth, VVB 40, Mots lat. 171). On a plutôt un préfixe *an-* négatif et un radical *fom-*, *fum-*, de « fāma », qui se retrouve dans les noms propres *Fomus*, (C. Redon ch. 9, 10, 11, 12, 34, 64, ... *Fumus*, ibid. ch. 156, de « *fāmōsus* ») cf. encore, en v. gall. le n. propre *Fomre*, LL 180, cité, entre autres, GBGG 508, le moy. gall. *ffōus*, GBGG 510, « glorieux, renommé », gall. moy. *ffaw*, « renommée, gloire » (GBGG 503, CA 297, 312, etc. ; Loth, Mots lat. 167). *Na bu anfumetic* signifie : « qui ne fût infâme ».

angan Dans : *rac n-angan*, et *annganol* ; « nature ». Gall. *anian* « nature », bret. de Vannes *agnen*, *ognen*, « nature », Loth, RC 36, 293. L'étymologie de M. E. Hamp, BBCS 16, 276, tirant *anian* de **andegan-* est appuyée par cet exemple et celui du gall. archaïque *kym-angan* (Canu Taliesin, I, 23, note p. 24). Le nom propre *Gurganel* (C. Redon, ch. 357) contient ce radical *gan*. La composition de l'irl. anc. *aicned* est différente (LEIA, A 26 : ce mot viendrait de **ad-geneto* ou **ad-genito*) ; dans le gaul. « *adganai* », Holder, I, 40, « habitants d'un village », dérivé, le préfixe est également *ad-*. Voir J. Lloyd Jones, BBCS I, 2-3. Loth, Ann. Bret. 38, 136-7, IGEW 375. Voir errata.

angruit « chose acquise, profit, gain » (« lucrum »). L'étymologie de la VGK 1, 14, où *angruit* est comparé à l'irl. *gníu* « je fais » n'est pas satisfaisante. Voir : *douretit angruit* pour le contexte, et, pour l'étymologie, *emgruit*.

f. v. g. **anguastathaoei** (inédit, Angers 477, fo 70b, main B ; Patrol. XC col. 471), gl. « uacillet » dans : « si lune... quadrantem accomodare negaueris..., paschalis ratio *uacillet*, et totus mox anni cursus titubet ». *Anguastathaoei* signifie « vacillerait, serait ébranlé » et correspond au gall. moy. *anwastathaû* « alterno, uacillo », GBGG 33, 164, formé, avec un préfixe privatif *an-*, de *gwastatāu* « calmer, affermir, consoler », GBGG 633, de *gwastad* « solide, bien établi », Bien que *gwastat* soit attesté en Bret. vers Quiberon et Belle-Ile, ALBB, carte 281, les formes les plus fréquentes sont *gouestad*, *goustad*... GMB 289. Le sens du bret. a évolué de celui de « solide, bien établi » en celui de « posé, lent » ; le brittonique correspond à l'irl. *fossad* « solide, constant », de **uo-statos* W. Hof. 2, 597, CCG 20, VGK 1, 35 ; la formation du bret. *gwastaven* est rapprochée GMB 308. Voir aussi *anguo(statid)* ?

(**anguet**) « tu quittes » ; voir *di-anguet de*.

anguo... (pour *anguo(statid)* ? ; Orléans 221, fo 108, gl. 173 ; VVB 40) gl. « inequalitatem », « inégalité », dans : « alium regi, alium regere, sed hanc *inequalitatem* mortalium uitam necessario subsecuta est ». Loth, VVB 40, croyait à un mot complet et comparait, un gall. moy. *gwa*, de sens peu sûr (RC 32, 194-5, GBGG 596), et un irl. *fó*, qu'il traduit par « égal », mais le sens est plutôt « bon », voir DIL, lettre F, col. 175. On a souvent dit que, dans ce seul ms, les mots sont fréquemment abrégés sans qu'aucun signe ne l'indique. Aussi Stokes, TPHS 1885-6, gl. nº 173, propose de compléter en *anguo(statid)* d'après le gall. *gwastadedd* « aequitas », GBGG 633 ; le préfixe *an-* est négatif ou privatif ici. Cette opinion est acceptée MSL 12, 273, par Ernault et elle paraît très probable. Voir *anguastathaoei*, qui paraît être un verbe dérivé du même radical *anguastat-*, **anguostat-*.

anguoconam (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 8a ; VVB 41), ce mot glose « lacto », comme il est noté BBCS 5, 1-2, et non « uigilo » ; dans le contexte : « In « c » ut lac, lactis, *lacto*, lactas. In « l » quoque, ut uigil, uigilis »..., un signe formé de deux points : renvoie de *anguoconam* à lacto. Le radical *-guocon-*, précédé d'un préfixe *an-* de valeur incertaine ici, et suivi de la désinence *-am* de la 1ʳᵉ pers. sg. du présent ind., est très fréquent dans les noms propres v. bret. sous la forme *uuocon* ; ex. *Cat-uuocon* C. Redon ch. 212, *Kent-uuocon* ch. 63, 110.., *Anau-uuocon* ch. 184. La forme correspondante est *-guocaun*, *gucaun* dans les noms v. gall. du livre de Llandâv et, en Gall. moy., *gogawn*, traduit par « saturatio, saturator », « potens, validus, virilis », GBGG 548 ; ce mot a aussi les sens de « honneur, gloire, éclat », qui paraissent dérivés, comme celui de *gogonedd*, *gogoniant* « gloire ». (On trouvera une autre explication de ce dernier mot IGEW 526). — *Guo-con*, *uuo-con*, *guo-caun* sont clairement formés eux-mêmes d'un préfixe *uuo-*, *guo-* et d'un radical *con*, *caun*, bien attesté, quoique d'étymologie difficile. Un composé de ce radical *-con-* est le gall. moy. *dichoni*, *digoni* « pouvoir, accomplir, faire, agir exécuter », GPC 959, GCC 100-101, HGC 284. Le sens conservé est celui de « suffire », d'où *digon* « assez ». L'hypothèse la plus vraisemblable est celle qui rattache ce mot au lat. *cōnor* « je m'efforce, j'entreprends » (voir *utgurthconeti*). Le sens de *-guoconam* ne fait guère de doute ; c'est « je peux faire, j'accomplis, je suffis à » ; voir *gogawn*, cité ci-dessus et CA, notes aux v. 802 et 1380.

La principale difficulté réside dans le sens du bas-lat. *lactō* et dans le sens du préfixe *an-* qui peut être intensif ou privatif (voir *an-* 1) et 2). I. Williams donne à *lactō*, un sens dérivé de celui de *lac* « lait » et traduit par « bod yn llawn llaeth », « être en pleine lactation », d'où « surabonder », BBCS 5, 1-2, cf. aussi J. Lloyd Jones BBCS 2, 6-8. Dans ce cas *anguoconam* correspond pour le radical au gall. moy. *anwogawn* « grand, fort, suffisant, plein, abondant », GPC 166, avec *an-* intensif. Mais il existe aussi un bas-lat. *lactō*, d'origine obscure, traduit dans

Du Cange » par « deficere in pondere », dérivé de *lacta* « defectus ponderis in moneta » ; si l'on prend *an-* pour un préfixe négatif, on peut prendre *an-guoconam* comme correspondant du lat. *dē-ficiō* pour le sens : « je ne suffis pas, je ne peux accomplir ». En bref, si le sens de *-guoconam* « j'accomplis, je peux faire », est certain, celui du composé *an-guoconam* prête à discussion. Voir *utgurthconeti* qui contient le même radical.

anhuariatan (inédit, BN lat. 10290, fo 36b ; Priscien Gramm. IV, 18 ; Keil t. 2, p. 127) gl. « parasitaster », dans : « diminutiua... « a » habent ante « ster » : parasitaster, antoniaster. » « Parasitaster », glosé aussi « *herderchan* » (voir à part), est traduit ici par *anhuariatan* dont le sens littéral est « petit joueur », « bouffon, comédien », avec le préfixe *an-* intensif et la terminaison diminutive *-an*. Le bouffon, à la fois acteur, comédien, flatteur, paraît avoir joué un grand rôle dans les cours seigneuriales de l'époque. Voir les gl. *guaan, guanorion, annhuariat, herderchan* et, pour le radical, *huari, guari*.

a ninou (Berne 167, fo 66a ; Éneide I, v. 726 ; VVB 194) gl. « laquearibus », « par les lambris, les plafonds ». Voir *a* (3) et *nin*, dont *ninou* est le pluriel.

anlaedam (ms : *anlaedā;* inédit, BN lat. 10290, fo 55b ; Priscien Gramm. VI, I ; Keil t. 2, p. 195), sur « ingredior », dans : « solatio enim mihi esse possum (?), qui, ueterum scriptorum artis grammaticae uicia corrigere, quamuis audacissime (55b) sed maximis auctoribus Herodiano et Apollonio confisus *ingredior*, si quid in meis quoque humani erroris acciderit scriptis, quod sit emendandum. » Le glossateur a-t-il voulu rendre l'idée de « j'entre dans, je commence à » (ingredior) ? ?. Nous ne voyons pas de correspondant à ce mot ; le bret. moy. *laet* « laidangie, blâme », *me-z laedo* « je te punirai », Nonne v. 1638, *em em laetaf* « je m'accuse », Jésus 197, paraît être de sens inconciliable.

ann, dans : *ann a or*. Le sens exact de cette particule est difficile à préciser. On peut penser au v. irl. *an* « venant de », GOI 305, ou à *a-n* « quand », neutre de l'article à l'origine, CCG 116, 220.

ann a or (Berne 167, fo 9b, marge droite ; Églogue III, v. 55 ; VVB 41), gl. « quandoquidem.i. quia .i.*annaor* ». L'expression *a or* « dès lors que » est attestée par ailleurs, et montre que seul *or* et non **aor* correspond au mot « heure ». Le sens littéral de *ann a or* est en effet « depuis l'heure que, dès lors que ». Il existe des expressions analogues en Celt., telles que le v. gall. *o-r aur*, le gall. *o'r awr*, « du moment que », le v. irl. *húand úair*, Milan 82d 9. *A or* est clair et correspond au v. gall. *or aur*, dans lequel *r* est une forme de l'article *ir*. La particule *ann* peut être aussi une forme de l'article (voir *ann* à part). Dans les études consacrées à *ann a or*, fort nombreuses, on a pris à tort **aor* comme représentant le nom de l'heure ; ex. RC 4, 329, RC 36, 105, Mots lat. 135, LHB 287, note 2, BBCS 6, 63-4.

annedmolion (le *d* a été rajouté au-dessus par le scribe ; inédit, Angers 477, fo 12a, main B ? ; Patrol. XC col. 211), gl. « anomala », « anormaux, non réguliers, non conformes à la règle », dans : « sidera... radiis solis praepedita anomala, uel retrograda, uel stationaria fiunt ». *Annedmolion* est le pluriel d'un adj. *annedmol*, de **an-dedm-ol*, composé, avec *an-* négatif, à partir d'un radical **dedm* correspondant au gall. *deddf* « loi », GPC 912, qui a un dérivé *aneddfol* « unlawful », « illégitime », GPC 135. Pour l'évolution de *nd* en *nn* dans *annedmol-on* on verra l'introd. par. 14 et la grammaire. *Deddf* est issu de la racine de τεθμός, θεσμός, RC 45, 184, et présente une parenté lointaine avec *domol* « loi » voir à part ce dernier mot.

annganol « naturel », dans : *comperel na gúcobrel annganol posit... Annganol posit* signifie le degré « naturel positif » d'un adj. ou d'un adv. par rapport au comparatif et au superlatif. « Positiui » est glosé « naturalis » dans le contexte lat. correspondant à cette glose, contexte cité sous : *comperel na gúcobrel... Annganol* correspond au gall. moy. *annyanawl* « naturel », HGC XXIX, v. 2, dérivé de *angan* « nature », mot que l'on verra à part pour l'étymologie.

annguarhaheitic « immodéré, monstrueux » ; dans *is annguar...* Le début du mot correspond au gall. *anwar* « sans loi, barbare », formé comme la gl. à partir d'un radical *gwar* traduit par par « placid, gentle, tame », GBGG 615-6 ; dans *an-guar-haheitic* ce radical est précédé de *an-* (2), préfixe négatif et suivi d'une terminaison *-haheitic* (voir sous *-hegetic*). Le radical *-guar-* a un autre correspondant dans le bret. moy. *goar* « doux », ex. DEBM 297, dont il existe des composés et dérivés, ex. *esgoar, esuoar* « cruel », Mirouer v. 2272, Gwénolé v. 946, *diguar* « cruel », DEBM 269, le vannet. *arwarek* « oisif », et *goar* dans l'expression *ar men goar* « à mon aise » ; le mot *goarez* « abri » est sans doute un dérivé de *goar*. On tire le gall. *gwar*, le bret. moy. *goar* de la racine de « uereor », « révérer », « respecter », du grec ὁρᾶν « voir, veiller sur », etc. RC 18, 237, RC 41, 386-8. (Le bret. *gwar* « courbe, tordu » est un mot entièrement différent qui remonte dans la plupart des cas, sinon dans tous, à un ancien *-guer*, attesté dans *em-guer*, et correspond au gall. *gŵyr* « oblique, de travers » ; on trouvera des détails à ce sujet sous *emguer*.)

annhuariat (inédit, BN lat. 10290, fo 30b ; Priscien Gramm. III, 27 ; Keil t. 2, p. 102) gl. « parasitaster », également glosé par une autre main « adulator uel ioculator » dans le contexte suivant formé d'une série d'exemples grammaticaux de terminaisons : « ullus. homullus.cio. homuntio. aster. parasitaster. leus. equleus ». La glose complète est « parasitus (corrigé de « parasitas ») .i.*guan*.uel. *annhuariat* ». On verra *guan* à part. *Annhuariat* signifie littéralement « petit joueur », « comédien ». Voir *anhuariatan*, *guari*, *huari* pour détails.

anno (Orléans 221, fo 39, gl. 85 ; VVB 41) gl. « sugerendum » dans le contexte : « accipiat et urceolum uacuum ad sugerendum uinum in eucharitiam (sic) corporis christi ». Voir aussi *an*... et article suivant.

anno (Orléans 221, fo 94, gl. 162 ; VVB 41) gl. « persuadendum » dans le contexte : « non ad reorum defensionem facta est ecclesia sed iudicibus persuadendum » (ms : persuadentum). Le sens de *anno* est donc « fait de porter, pousser à, persuader ». Il est possible que *anno* soit un mot complet, avec *h* étymol. omis comme souvent, substantif correspondant au radical *anho-* du gall. *anhoaf* « inciter, pousser à », et « chasser », etc., ex. tiré du GPC 152, « *annho* dy gi ac na cherdda ganthaw », « pousse en avant ton chien et ne marche pas avec lui » (*anho-* est tiré de **an-sod-* et **sod* de la racine **sed*, loc. cit.). Mais il est possible dans ce ms que le mot soit abrégé sans aucun signe l'indiquant ; dans ce cas on pourrait supposer ; soit **annos*, cf. le gall. *anhosaf*, *anosaf* (de **an-sod-tu*), GPC 152, synonyme de *anhoaf*, soit **annoc*, gall. *annog*, GPC 145 « incitation, persuasion », soit encore **annoeth* forme ancienne du bret. moy. *annouez* « avertir, admonester », DEBM 207, Ann. Bret. 17, 544, RC 8, 34-35, TPHS 1885-6, 564-5.

La difficulté du choix entre ces possibilités vient de l'absence d'abréviation permettant de rétablir la forme complète, et aussi du sens assez voisin de tous ces mots. Le fait que deux fois l'on trouve *anno* nous incline à penser qu'il s'agit d'un mot complet signifiant « fait de porter » à l'origine, puis « persuasion, incitation », du sens de « porter vers », « pousser à » ; le gall. moy. *anhoaf* semble être le correspondant le plus proche. *An*... gl. « suggestionem » que l'on trouve deux fois dans ce même ms est le début de *anno*. Voir les références sous *an*...

a noit dans la glose suivante et dans : *nou a noit* paraît être pour **a noith* et signifier « à nu ». Voir *a* (4), *nou a noit* et *noit*.

a noit.nis (le point est dans le ms, et, devant *n* de *nis*, il y a également un signe de ponctuation qui semble se retrouver par ex. fo 24a, ligne 11, entre « caupal » et « tisana » ; inédit BN lat. 10290, fo 15b ; Priscien Gramm. I, 57 ; Keil t. 2, p. 42) gl. « glabrio », pris pour un nom commun dans « cl. clarus dl. abodlas nomen barbarum gl. glabrio ». Ce mot est également glosé en v. irl. « *moil* uel *nephulach* » et, en latin, d'une autre main, « letitia »?. *A noit* paraît signifier « à nu », d'où « glabre » ; en moy. Bret. et Bret. mod. c'est la préposition *en* « en », qui a été substituée à *a* dans *en noaz* « à nu », ex. DEBM 343. *Nis* est difficile ; serait-ce la forme lénifiée d'un mot *gnis* « visage » qui a été identifié en moy. gall. (BBCS 13, 193-4, CLIH 69) et correspondrait à l'irl. *gnúis ;* on aurait *a noit (g)nis* « de nu visage » glosant « *glabrio* »? voir *a* (4), *noit*, *(g)nis* et *nou a noit*.

anõesos (pour *anon-esos* ? Orléans 302-255, fo 3, dernière ligne ; Loth, qui cite cette glose, RC 33, 422, ne la croit pas celtique, mais que peut-elle être d'autre dans un ms qui n'a que des gl. bret. et latines ?). L'abréviation permet deux lectures « *anonesos* » et « *anomesos* » ; on lit « fomes est anõesos.i.ignis alimentum » glosant « et id ipsum parui nutrimentum quod in me potuit caelestis oleo permanere » (pour le sens comparer *etheuinnou* gl. « fomenta ignis »). On est tenté de rapprocher *esos* de « alimentum », dans le contexte, et de *esal* « action de dévorer » (voir à part). Une terminaison en *os* n'est pas impossible, cf. *loos* et le bret. *aros* « poupe », VGK 2, 20. Un mot *anon* signifiant « fait d'allumer » « enflammer » est concevable (On trouve, LEIA, A 72, un irl. *án* dans des mots comme « *án-breo* » « flamme ardente » ; cet *án* serait peut-être issu de la racine *ās* du sanscrit *āsah* « cendre », du latin « ardeō », « areō » ; mais le *ā* de l'irl. fait difficulté ; il faudrait supposer un *ā* en brittonique pour tirer *an-* de **as-n*). Il est préférable de supposer que *anon* est pour **annon* (de **andon-*, la consonne double n'est souvent pas notée dans les gl.). *An(n)on* serait à rapprocher du gall. *enyn*, *ennyn*, *enunu*, et *ennynu* « allumer, enflammer », de l'irl. *andud*, puis *annudh* « action d'enflammer », LEIA, A 75. Dans cette hypothèse *anon-esos* « aliment de combustion » serait un composé du type du gall. *ennynva* « incendium », *enynffagl* « torche brûlante ». L'étymologie du radical **and* est controversée ; voir LEIA, A 75 sous *and-*. (Le bret. moy. **enouiff* « susciter, animer, allumer », mod. *enaoui* « allumer », est d'ordinaire rattaché à *eneff*, *ene* « âme », mais son radical *an-*, devenu *en-* par affection interne, peut résulter, de la confusion du radical. **an* « souffler » de *eneff* (de **anamī*, de **anamō*, v. irl. *anim*, LEIA, A 78), avec le radical **and*, **an(n)* signifiant « allumer », affecté lui aussi en *en(n)* dans le gall. *en(n)ynu*).

anon « combustion »? ; voir ci-dessus.

an parth alall (inédit, Angers 477, fo 57b ; Patrol. XC, col. 393) gl. « illinc » dans : « aperi codicem. circumfer oculos ad latera, hinc geminorum

extrema, *illinc* iunii mensis initia deprehendes »; *a-n parth alall* signifie littéralement « depuis le côté autre »; cf. le corn. *an barth arall*, LCC 40. Voir *an* (1), *parth* et *alall*.

anre (Cambridge, Corpus Christi College, ms Parker 279, fo 156; Thesaurus Paleohibernicus, 2, p. xi et 308) gl. « colirio (collyrio) ». *Anre* a le sens général de « bandage », « ce qui est lié ». Stokes, KZ 40, 249, traduit « collyrium » par « a roll of lint used to dilate a wound ». Le sens du mot v. bret. paraît avoir été plus général. Le v. irl. *indrach*, mod. *ionnrach*, qui correspond pour la forme à *anre*, vient de **ande-reg*. Le v. irl. *árach* vient de **ad-reg*, LEIA, A 83. Il y a de nombreux composés de *re(g)* en Bret.., ex. *ere* « lien, lacet », de **ad-reg*, *kevre* « lien », de **com-reg* (et encore *areou* Mirouer v. 1426). Sur tout ceci voir RC 41, 220, CCG 30 et 387-8, IGEW 861-2, VGK 1, 100 et 2, 592. Voir aussi, ci-dessous, *anruiou* et *anroae*.

anroae (ae=e dans ce ms; Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a; ZCP I, 17 sq) « bande », « panse »?, peut être un impérat. 2e pers. sg., dans la phrase suivante donnée avec la ponctuation du ms « : *caes scau... caes aball.* per ceruisam *anroae aeniap.aehol.* paer *mael* ». Tous les ingrédients énumérés sont, dans ce cas, préparés avec de la cervoise et du miel et fixés sur l'inflammation *(aeniap)*. Comparer dans ce ms les phrases latines concernant une maladie : « per caeruisam sanat » (deux fois), « per aruinam ariaetis sanat », « quaemlibet dolorem sanat », « cum adipae et mellae et sic simul et allibat et sanat ». Essai de traduction de la phrase v. bret. : « par (mélange de) cervoise, bande l'inflammation, bannis-la par (mélange de) miel ». *Anroae* semble un verbe formé à partir du même radical que *anruiou* ci-dessous. Voir ce mot pour détails et chacun des mots v. bret. du contexte cité ci-dessus, en particulier *aeniap*, *caes*, *aehol*.

(**anrui**) « bandage », « cataplasme attaché »; voir suivant.

anruiou (BN lat. 10289, fo 83b; Ét. Celt. 9, 170) gl. « excataplasmatis .i.inplastis ». Le sens littéral est « bandages attachés, cataplasmes fixés ». *Anruiou* est le plur. de *anrui-* qui vient de **ande-reig*, alors que *anre*, ci-dessus vient de **ande-rĕg*. Le Gall. a beaucoup de composés avec *-ruy*, *rhwy* : *bu-ruy*, *cyf-rwy*, *mod-rwy*, etc.; voir RC 41, 220; CCG 30; et *anre*.

(**anscantoc**) « écailleux »; voir suivant.

anscantocion (Orléans 221, fo 187, gl. 280; VVB 41) gl. « insquamosos » (ms : inscamosos) « écailleux ». C'est un composé, avec *an-* intensif, de **scant* « écaille », à partir duquel est formé l'adj. *-scantoc-*. Bret. mod. *skant* « écailles, lames, feuilles minces », *skanteg*, *skantog* « animal écailleux, dard » (poisson). Ce mot est apparenté au v. ht. all. *scind*, à l'all. *schinden*, « écorcher », à l'angl. *skin*, Loth, Mots lat. 205, RC 14, 194, Vendryes, Wörter und Sachen 12, 242 sq, IGEW 929.

anteith (Munich, ms 14846, fo 116a; Thurneysen, Sitz. Bericht. Akad. München 1885, p. 103, 111). Thurneysen, on ne sait pourquoi, décompose ceci en deux mots « ante ith » qu'il déclare non celtiques. Contexte : « M. bona littera pro homine nobilissimo. M. plena *anteith* mortem mulieris et uiri significat ». *Anteith* est surmonté du signe distinctif /// des gloses entrées dans le texte. Il nous semble que *anteith* glosait tout simplement « mortem », mot situé juste à côté. *Anteith* signifie « trépas », « passage extrême » et vient de **ande-teχl-*; c'est un composé de *-teith* « passage, voyage » (voir à part) correspondant au gall. *taith* « voyage » (cf. *ardaith* « peine, chagrin », *arteith*, Canu Taliesin 101), au bret. *tiz* « hâte », *tizaff* « atteindre », « arriver » (DEBM 392, GMB 695, Gwénolé v. 1164, Mirouer v. 534, 1645, etc.), *amdiz* « empressement », « hâte ». Pour le sens de « passer » et « mourir » cf. bret. *tremen* « passer » et « mourir », *tremenvan* « trépas »; pour la réduction de *ei* à *i* dans c mot, cf. introd. par 23 et grammaire. Voir *teith* pour autres détails.

antemeuetic (Venise, ms Zanetti lat. 349, fo 9a; Orose, Hist. II, 6, 14; I. Williams ZCP 21, 295-6 et Canu Taliesin 55), gl. « incircumspecta », « non éprouvé, non goûté, insolite » dans le contexte : « e(t) nostri incircumspecta anxietate causantur ». On trouvera un contexte plus large sous *a amcaled*. *Antemeuetic* est formé d'un préfixe *an-* négatif (*an* (2), d'un radical *-tamau-* signifiant « goûter », « éprouver » et d'une terminaison *-etic*. Le radical se retrouve sans doute dans le nom de femme *Uuentamau* C. Redon ch. 64, et, sous une forme évoluée dans le bret. moy. *taffhaff* « goûter », DEBM 388, GMB 671, mod. *tañva tafea*, etc., le cornique *tava*, *dava*, même sens, le gall. moy. *tafaw*; on consultera sur ces mots Loth RC 18, 95, RC 23, 254, RC 32, 18-20. Le radical *tamau* suppose un brittonique **taba-* ou **tama-*; V. Henry, Lexique 260, 263 rapproche de ce mot signifiant « goûter », le nom de la « langue », gall. *tafod*, bret. mod. *teod*.

antunan (inédit, BN lat. 10290, fo 30b) gl. « antoniaster » « le petit Antoine ». Avec un diminutif *-an* ce mot est formé d'un mot *Antun-* emprunté au latin « Antonius ». Cf le n. propre v. bret. *Entenin*, de « Antoninus », Et. Celt. 3, 144 sq.

(**-anuud**) voir *didanuud*.

a olguo (pour **a (h)olguo* avec *h* étymologique omis comme dans *ep* « sans » dans ce même ms; Orléans 221, fo 67, gl. 119; VVB 199) gl. « indagatione » traduit par un pluriel, au sens de « par des recherches, des investigations, des

enquêtes » dans le contexte : « de tribus modis quibus debent iudices iudicare : natura, hoc est *indagatione* rerum, et similitudine precedentium, et ex uerbis scripturae ». On peut suivre Stokes qui voit ici une graphie pour **olgou*, car cette façon d'écrire le pluriel en *-ou* se retrouve dans *dadluo*, le v. gall. *crumannhuo ;* mais la parenté qu'il suppose avec l'all. *folgen*, l'angl. *follow* reste bien douteuse, ces derniers mots étant d'origine extrêmement controversée.

Le groupe consonantique *-lg-* donnant *-lχ-* en Bret. moy. et mod., le radical *olg-*, pour **holg-* est certainement analogue au radical *-olch*, *-olc'h*, pour **holch*, du bret. *emolch*, *emolc'h*, *hemolch*, *hemolc'h* « chasser », de **ambi-solg*, dérivé moy. bret. *emelchyal* « uenator », VGK 1, 106 et 413, DEBM 282, GMB 208, RC 22, 77 ; le *o* de ces mots est d'ailleurs d'explication malaisée. C'est un radical *-helch-*, de **selg*, que l'on trouve dans les autres correspondants comme le moy. bret. *di-helch-at* « haleter », DEBM 269, mod. *di-elc'hat*, CCG 34, de **di-selg-*, *queltaff*, Cathell 30, *quehez* pour **quehel*, Barbe 18, *quehela* « rechercher avec ardeur », « adorer », GMB 531-2, de **co(m)-selg-* ? (on attendrait **kehelχ*). Les autres correspondants celtiques sont bien connus ; citons v. gall. *in helcha* gl. « in uenando », *helgha ti* gl. « uenare » (impératif), moy. gall. *hely* « chasser » (monosyllabe), voc. corn. *helhwur* « uenator » et *helhiat* « persecutor », v. irl. *selg* « chasse », mod. *sealg*, *seilg*, CCG 33. La glose indique que le sens ancien était non seulement « chasser » mais aussi « rechercher », « poursuivre » en Brittonique. Pour la racine on se reportera à VGK 1, 106, W. Pok. 2, 508, IGEW 900-901. Pour *a* « par » voir *a* (3).

a olo (Orléans 221, fo 68, gl. 123 ; VVB 199). Cette glose se trouve en marge, en face de « *-seris* » de « iter amisseris », sans renvoi, dans le contexte suivant : « hironimus (sous-entendu : dicit) : non declinabis in partem aliquam : non enim interest si ad dexteram an ad sinistram declinaueris cum iter *amisseris* » (Peu importe si tu te diriges à gauche ou à droite, si tu perds ta route). *A olo*, 3e pers. subj. à sens optatif ou impératif, semble signifier « qu'il suive », « qu'il garde la trace, la piste ». Ce type de glose se retrouve dans : « qui uos fascinauit ? : *colioc* (dans ce même ms). Le sens optatif du subj. en Breton, parfois sans particule, est étudié « Verbe Bret. » 322 sq, 328 sq, et RC 11, 99 sq. L'origine complexe du Bret. *heul* « suite » (confusion des mots qui sont en Gall. *ol* et *hawl*) est mentionnée sous *ol*. *Ollo* dans *ollo red* « indago... habeatur », peut-être le même mot. Les gl. de ce ms sont si négligées que le *l* géminé peut être dû à une erreur du scribe.

a oncinou (Venise, Marciana, Zanetti lat. 349, fo 32b ; Orose, Hist. IV, 2, 5 ; I. Williams ZCP 21, 300) gl. « uncisque » « par des crochets, des crampons ». Le mot *onc*, emprunt au latin « uncus » est ici suivi du singulatif *-in* et du pluriel *-ou ;* voir aussi *a* (3) « par ».

a or « dès l'heure que », « dès lors que », « puisque » ; dans : *a or is aen... ;* v. gall. *or aur* (Computus) ; v. irl. *hóre*, CCG 238. Voir *ann a or* pour autres détails, *a* (2), « depuis, de », et *or* « heure ».

a or is aen cumhal *cursus* CCC *stadiorum* (le ms porte : *aor.isaencumhal...* : inédit, Angers 477, fo 64a, main A ; Patrol. XC, col. 432) sur les mots en ital. dans « uassa (vasa)... horoscophi (sic) non eodem sunt usui in trecentis stadiis, aut... in quingentis, mutantibus semet umbris solis, *itaque umbilici* umbra, meridiano tempore, equinoctii die, in Egipto plus quam dimediam gnominis mensuram efficit ». Pour le sens cf. la gl. de Bridfert, Patrol. XC col. 433 bas : « Eratosthenes comperit quod ultra quingenta stadia, ad unius longitudinis gnomon umbra non respondit ». Le sens général est que tous les 300 stades, tous les 500 au plus, les horloges solaires (vasa horoscopi) ne peuvent être utilisées de la même façon, les ombres au sol étant trop différentes. *Aen* semble ici l'équivalent de « cursus » qui se trouve dans la suite de la phrase et *cumhal* doit signifier « membre », « subdivision, section » ; on peut proposer de traduire : « dès l'heure qu'est une section de course (du soleil) une course de 300 stades ». (Dès lors qu'une section de course du soleil est une course de 300 stades). Voir *a* (2), *or* « heure », *aen*, *is* (3) et *cumhal*.

a parth ou **a perth** (le ms porte : apth, avec *p* barré, abréviation pour *p* plus voyelle, plus *r*) « de la part de ». Voir *a* (2), *parth*, *perth* et suivant.

a parth (**perth** ?) **lestr** (le *p* barré est l'abréviation pour voyelle plus *r ;* inédit, BN lat. 10290, fo 37b ; Priscien gramm. IV, 25 ; Keil t. 2, p. 131) gl. « effutilis » dans « futio, futilis, ex quo compositum effutio *effutilis* » ; cf. Goetz V, 619, 8 « effutilis est qui nihil retinet » (*effutilis* est glosé *inanis* d'une autre main dans le ms). Le glossateur précise, semble-t-il, que *effutilis* est un adjectif concernant un vase : *a parth lestr* « dans un vase » (ou « de la part d'un vase » si l'on a *a perth lestr*). Comparer bret. *abarz*, *ebarz* « dedans », GMB 201, Poèmes bret. 135, etc. *aperz* « de la part de » DEBM 352, et *a nep perz* Mirouer v. 1910 ; bret. mod. *a berz* « de la part de », « de par ». Voir *a* (2), *parth* et *lestr*.

f.v.g. ? **aperou** (inédit, Angers 477, fo 17a ; Patrol. XC col. 262) ; le ms porte *apou* avec *p* barré ; gl. « ostia » (Nili) « embouchures, deltas » ; voc. corn. *aber* gl. « gurges » ; la forme paraît v. gall., car le bret. *aber* a un pluriel en *-iou ;* mais d'autres pluriels pouvaient exister il y a mille ans. Voir *aber*, et *ber* (1) et (2) pour le radical.

a pic (Vatican, ms Regina 296, fo 75b; Academy janv. 1890, 46; Bez. Beitr. 17, 143) gl. « pice », « par la poix », dans : « cuas (cuvas), pice, seuo repletas ». Voir *a* (3) et *pic, pec*.

apom gl. « osculum » « baiser » (voir *genouan* et *poc* pour les références). *Apom* semble un nom verbal en *-om* d'un mot *ap-* ancêtre du bret. moy. *aff* « baiser », qui a pour dérivé un verbe *affet* « baiser », bien attesté, ex. *me affo*, DEBM 197-8, et Ann. Bret. 18, 354 sq. Il faudrait, en raison de cette forme ancienne, séparer du bret. les mots corniques *amme, amma* « baiser », dont *abem*, RC 23, 237, est une forme tardive. Un emprunt au lat. « *amare* » est impossible pour *apom*, qui reste, ainsi que *aff*, inexpliqué.

a puisou (Venise, Marciana, Zanetti lat. 349, fo 37b; Orose, Hist. IV, 11, 2; I. Williams ZCP 21, 303) gl. « pensibus » « par les poids »; le scribe a d'ailleurs écrit par erreur, et glosé, « pensibus » pour « pensionibus ». *Puisou* est le pluriel de **puis* attesté sous l'orthographe *pus*. *Puis* vient de **pēsum* de « *pēnsum* » (ou de « *pēnsiō* » ?), Loth, Mots lat. 200. Y correspondent le bret. moy. *poes* DEBM 355, mod. *poez, pouez*, le gall. *pwys*, etc.

a qrimunou (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 13; nous suivons la lecture de Rhys RC 13, 250 et de Jenkinson, Hisp. Famina 40, texte C, no 169) gl. « seratu » (ou « scratu »); la suite des mots est « cum priscae tigne seratu (ou scratu) »; il n'y a pas de véritable contexte; voir l'introduction sur ce ms. La lecture du mot n'est pas entièrement assurée; cependant on peut affirmer que la lecture **aciriminiou* souvent citée (par ex. RC 27, 220) n'est pas bonne; par ailleurs le sens de « seratu », ou « scratu » est obscur.

aquilon « le nord », dans : *sol in dehou, luna in aquilon*. Empr. savant au lat.

1) **ar** prépos. au sens de « près de », « devant », dans : *ni dodeo coblon ar X hor...* Gall. moy. *ar*, de sens divers, GCC 122; vannet. *ar*; dans ces derniers cas *ar* a pris les sens de *guar* « sur » qui a disparu. Voir *ar* (2).

2) **ar-** préfixe; ex. *ar-cerd; Ar-bedoc; ar-cogued; ar-drén; ar-haid; ar-imrot; ar-lup; ar-rith; ar-uuistl; ar-uanta; ar-uuoart; ar-otrion*. Sur le Gall. *ar* préposition et préfixe, on verra J. E. Caerwyn Williams BBCS 11, 14-21, Celtica 2, 305-325, D. S. Evans BBCS 15, 1-12 et 169-183; 16, 1-17, IGEW 654 (Arelate), 812, VGK 2, 292, LEIA, A 37-38; irl. *air*, préposition et préfixe, GOI 497 sq; gaul. *are-* et *ari-*, ex. ZCP 26, 132-4 (Are-cantus, Ari-cantus, arepennis, aripennis, etc.). Il y a confusion entre *ar-* et *er-* dans plusieurs ex. (voir sous *er* (1); cette confusion semble s'être produite en v. irl., GOI 499. En Gallois et Vannetais *ar* a supplanté *guar* « sur », en prenant les sens de cette préposition; cependant *guar* a disparu beaucoup plus tôt en Gallois, où *guar* n'est attesté qu'en v. Gall., qu'en Vannetais, où l'on rencontre encore des ex. de *ouar (guar)* aux XVIe et XVIIe siècles. Voir *guar*.

ar... (Orléans 221, fo 45, gl. 99; VVB 43) gl. « coibere », « maîtriser, contenir ». Seul le préfixe est écrit.

ar... (Orléans 221, fo 47, gl. 104; VVB 43) gl. « arduam » dans : « arduam..uitam gerebat ». Stokes, O. Br. Gl., no 104 complète en **ard* « élevé », ce qui est possible. Voir *comarde, comairde, cantarleint*.

arall « autre »; voir *alall*.

arap « futile, léger ». Voir suivant.

arap recl (et non *arap *red*; il y a un léger intervalle entre *arap* et *recl*; Orléans 221, fo 170, gl. 266; VVB 43-44) gl. « prodigum » dans : « prodigum filium reuertentem letus amplectitur ». Stokes voulait lire **arathrecl* en prenant *p* pour une notation de *th*; mais ceci n'est certain que dans un seul cas : *arlup*. Il faisait porter la gl. sur « reuertentem » qui est pourtant assez éloigné. Il n'est pas nécessaire de chercher si loin. *Arap recl* semble rendre très bien le sens de « qui donne inconsidérément » « prodigum ». Comme Stokes y avait d'abord pensé, *arap*, sous une forme plus archaïque, est le même mot que le gall. *arab* traduit, GPC 174, par « playful, facetious, jocular », d'où *arabeddiaeth, arabyddiaeth* « merriment, pleasantry, frivolity, trifling ». Jusqu'en Bret. moy., les correspondants bret. avaient des sens fort proches, ex. *arabat* « sornette, sottise », GMB 35, DEBM 210, d'où *arabadiez* « bagatelle » (Maunoir), « badinerie » (Pelletier), analogue, à part l'élément *-at-*, à *arabeddiaeth*; le rapprochement entre *arab* et *arabat*, qui a une terminaison comparable à celle de *poellat*, à côté de *poell*, est d'ailleurs fait avec raison GPC 174. Ernault y avait d'ailleurs pensé, DEBM 210, mais GMB 561 il rapproche des mots romans de forme et de sens éloignés tels que *rabat, rabast* « esprit follet, vacarme », qui sont à écarter. En Bret. mod. *arabat* a vu son sens évoluer considérablement et signifie (chose) « défendue », mais les dérivés *rabadiez*, de *arabadiez*, « niaiserie, rabâchage », *arabadus* « rabâcheur », ont un sens moins évolué. En v. Bret., *arap* avait à peu près le même sens que le gall. *arab*; on peut le traduire par « futile, léger, frivole ». *Recl* semble apparenté au gall. moy. *rec* « don, présent », dont on trouvera des ex. HGC 292, avec références, d'où *anrheg* « don », GPC 153. Le doublet *rec-recl* peut être comparé au gall. *rhisg-rhisgl* « écorce », *mwsog-mwsogl* « mousse », etc.; on trouvera d'autres ex. de ce genre CA note au v. 1109, et, sous *guerp*, bret. moy. *guerbl*, sont mentionnées d'autres

études sur les mots comportant une variante avec *l* final. *Arap recl* semble signifier : (au) « futile don », glosant « prodigum », « prodigue » « qui dissipe ses biens » « qui donne sans compter », ce qui est exactement le sens ; ce peut être un mot composé du type de celui du gall. *arab-hawl, arap-awl* traduit par « trifling or futile action at law », GPC 174, « futile action légale ».

Arbedoc (nom du copiste du ms BN lat. 12021, peut-être du xe siècle ; fo 139a, deux fois mentionné). Ce mot est exactement le même que le gall. *arbedog* « merciful », GPC 177. On attendrait en v. Bret. **arpetoc,* mais la lénition de *t* et de *p* est assez souvent notée en v. Bret. ; on verra la grammaire pour les exemples. *Arbedoc* est dérivé d'un mot **arpet* correspondant au gall. *arbed,* dont les sens sont, d'après le GPC 177, 1) « to spare, save, deliver », 2) « to be thrifty, to be frugal », et au bret. *erbed* au sens de « épargne », GMB 219 ; on trouvera, sous *er* (1), des exemples d'alternance des préfixes *ar-* et *er-*. Plus éloignés sont le mot du voc. corn. *henbidiat* gl. « parcus » et l'irl. *aircess* « to spare, have compassion », CCG 350 ; ces mots viennent sans doute d'une racine **kwet,* avec, en Irl., un suffixe sigmatique, LEIA, A 38-39, VGK 2, 486, IGEW 641.

(***arcantbut**) « percevoir, noter » ; verbe dont seule est attestée la forme de la 2e pers. sg. subj. prést. *ercentbidi te.* Voir sous *ercent...*

arcerd (plutôt que **ancerd;* Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 17 ; mal lu **arcera* VVB 39) gl. « lustrant », dont un des premiers sens est « parcourir, visiter, faire le tour de ». Le glossateur rend par un substantif l'idée contenue dans le verbe lat. *Arcerd* signifie « parcours, voyage » et correspond au bret. moy. *erguerz,* mod. *ergerz* « voyage, pas », DEBM 284. *Arcerd* et *ergerz* sont deux variantes issues de **are-cerd,* (ou *ergerz* de **(p)eri-cerd?*). On trouvera sous *er* (1) des ex. d'alternance des préfixes *ar-* et *er-* alternances qui peuvent s'expliquer par une confusion ancienne entre *are-* et *eri-*. Voir *er* (1), *ar* (2), *cerd* (2).

arcet sal (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96. A, fo 2a, l. 10 ; ZCP 1, 17 sq) ; ces mots terminent un paragraphe consacré à une maladie appelée *guorthasaer.* Ils semblent correspondre à peu près à la formule latine « morbum...discutiet » qui termine des paragraphes rédigés en lat. dans le folio 1b de ce même contexte. L'idée est que le remède précité « abat, frappe, supprime » la maladie. *Arcet,* avec l'alternance des préfixes *ar-* et *er-* signalée sous *er* (1) et dans l'article précédent, semble correspondre au gall. moy. *ergydyaw* « frapper, atteindre, toucher », GBGG 485-6, de *erkid, ergit, ergyt* « coup, jet, atteinte ». *Arcet,* à la 3e pers. sg. prést. indic. semble signifier simplement « frappe », « abat », et correspond, sauf pour le temps, à « discutiet ». Le mot *sal* désignerait l'affection, la maladie, la souillure ; sous *saltrocion* sont cités des mots comme le v. irl. *sail* gl. « labes », le gall. *saldra* « fragilité, maladie, pauvreté », qui peuvent y correspondre. Voir à part. *ar* (2), *er* (1), *sal, saltrocion.*

ar(ch)... (ms : *ar...* ; Orléans 221, fo 209, gl. 312 ; VVB 43) gl. « conpetit », « il demande ». Voir suivant.

ar(ch)... (ms : *ar...* ; Orléans 221, fo 2, gl. 3 ; VVB 43) gl. « expetiaerit ». Radical d'un verbe signifiant « demander » ; la désinence du subj. est impossible à rétablir avec certitude. Bret. moy. *arch-,* radical d'un verbe apparaissant avec diverses désinences, Barbe 250, 287, Mirouer v. 768, au sens de « demander », « prier de » ; gall. *archaf* « je demande » ; v. irl. *arc-,* radical verbal, « demander ». Ce mot a une parenté lointaine avec le lat. *poscō* « je demande ». Étymologie LEIA, A 86, VGK 1, 44, CCG 5.

f.v.g. *arcimeir;* voir *cim-arcimeir, eircimeir.*

arcogued (Orléans 221, fo 73, gl. 135 ; VVB 45) gl. « niciuos uel iniquos », dans : « de iudicio clericorum : ut non sit apud niciuos aut apud infideles ». La gl. suivante *arcoued* montre qu'il s'agit d'un mot complet, car Orléans 221 est le seul ms abrégeant souvent les mots sans emploi de signes abréviatifs. Comme *bulch, comarguid,* etc. *arcogued* est un mot qui semble avoir le sens de subst. « méchanceté, mal » et d'adj. « méchant, mauvais ». Voir suivant.

arcoued (inédit, Angers 477, fo 15a, main A ; Patrol. XC col. 248) situé sur « praecipue », glose le mot voisin « noxii » dans « ideoque pro austros (.i.uentos) *noxii* praecipue terremotus ». Les tremblements de terre étaient attribués au vent. *Arcoued* signifie littéralement « malfaisance » ; le mot ne comporte pas la terminaison de l'adj. au pluriel qui aurait été attendue ici. Le correspondant exact est le gall. *argywedd* (CCG 362) « noxa, laesio » ; *argywed* « niwed », HGC XV, v. 28. Avec un autre préfixe on a le gall. *trachywedd* « destruction, dommage », CA 133, RC 42, 89, note ; *arcoued* a un autre correspondant dans l'irl. anc. *erchoit, ercho(a)t* « tort, empêchement », issu également de **are-com-wed.* On tire le radical *-wed,* soit de la racine **wedh* « frapper, pousser » du grec ὠθέω « je pousse », GPC 202, VGK 1, 339, 2, 293, 516, soit de la racine **wedh* « nouer, lier », IGEW 1116. Voir *arcogued,* ci-dessus mot dans lequel, comme toujours, *gu* interne note *w.* Voir errata.

1) **ard** « ours » et « guerrier » ; *ard* est une graphie pour *arth;* dans : *Cainard* et de nombreux ns propres v. bret. *Arth-mael,* C. Redon ch. 5,

24,... *Arth-biu*, ch. 192, *Arth-lon* ch. 99, *Arth-nou* ch. 47, *Arth-uiu* ch. 7, 10, 12.. ; *Arth-uuolou* ch. 71, 161, 188.., *Arthur* ch. 21, 52, 77... En Gall. moy. *arth* est un des nombreux noms du « guerrier » ; le nom v. gall. *Arth-bleid* LL 247, montre que ce sens est ancien (le sens est plutôt « guerrier-loup » que « ours-loup ») ; de même en Irl. ancien *art* signifie « ours » et « guerrier » : *art*. i. *laoch* « guerrier », cité LEIA, A 91. Le bret. moy. et mod. *arz* n'a plus que le sens d'« ours ». Ce mot apparaît en Gaul. dans Artaius, Artaio, Artalbinnum, etc. Ce mot vient de **arktos*, de **ṛktos*, VGK 1, 89 sq, RC 10, 159-164, GOI 116, ZCP 26, 135.

2) (**ard, art**) « élevé » ; dans : *ar*.. gl. « arduam » ; *comarde; comairde; cantarteint; ard* « élevé » est également attesté dans des ns de lieux bret., Ann. Bret. 64, 530-2. Ce mot apparaît également en Gall. ancien ex. « di *ard* ir allt », LL 261 ; voir GPC 185, PKM 293. Le mot est beaucoup mieux attesté en Irl. par *ard* « haut, élevé » et ses dérivés, GOI 124, VGK 1, 51, CCG 7 ; on compare le gaul. Arduenna et l'on tire ce mot de la racine du latin « arduus » ; BBCS 2, 294 ; LEIA, A 40, 41, 87. On cite le fçais « ardillon », de **ardilio*, comme un mot d'origine celtique possible.

ardotas « charge, accusation » ?. Voir *in ardotas*.

ardrén (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 3 ; VVB 46) gl. « praepugnis » « belliqueux, brave ». Ce mot semble formé d'un préfixe *are-* et d'un radical *tren* avec initiale lénifiée après *ar-*, de *are*. Ce radical paraît identique au gall. moy. *tren(n)* « fort », W. Gr. 249, à l'irl. *trén* « fort » ; cf aussi peut-être le n. propre TRENACATUS, fin v^e^, début vi^e^ siècle, cité LHB 645. D'autre part Rhys, RC 1, 363, Loth VVB 46, ont rapproché de *ardrén* le v. irl. *drenn* 1) « combat » 2) « farouche » (cf. *dar drennaib* RC 27, 294 cité CA 185). Le gall. moy. *drynni* est rapproché de *drenn* CA 185-6 ; on a aussi un gall. moy. *trin* « pugna, opera ». Tous ces mots, de sens voisin, peuvent présenter une alternance *dr-tr* à l'initiale comme le gall. *trum-drum, trem-drem*. On a pensé à la racine du lat. « strēnuus », du grec στρηνής, στρῆνος VGK 1, 81, W. Pok. 2, 628. Mais voir maintenant IGEW 1022 et 1090. *Trecheticion* (voir à part) est peut-être de la même origine que *ardrén*.

arecer « discoureur », « orateur » ; voir *a arecer*.

a recter (Venise, Bibl. Marciana, ms Zanetti lat. 349, fo 4a ; Orose, Hist. 1, 2, 57 ; I. Williams, ZCP 21, 292 sq), situé sur « a fauonio », dans le contexte : « Macedonia habet ab oriente.., a meridie Achaiam, a fauonio montes Acroceraunaiae ». *Fauonius* signifie « l'ouest, le vent d'ouest », mais *recter* ne peut avoir ce sens et I. Williams pense avec raison que la gl. est à « ab oriente », bien que déplacée pour une raison quelconque. On trouve d'ailleurs un correspondant bret. anc. dans *racter*, nom d'un « pagus » situé à l'est de la Bretagne : *pagus Racter* ,Vies de St Tuduual, éd. La Borderie, p. 71, 72 ; c'est le « clos Ratel » actuellement, Mél. Loth, 1927, p. 300-306. Le même mot se retrouve dans le gall. moy. *racter* qui semble signifier « qui se tient en avant » dans les ex. cités BBCS 1, 112, CA 257, note au v. 731. Le mot *racter, recter* (pour la forme cf *recdi*), signifie à la fois « qui est en avant » et « qui est à l'est » ; cette orientation est confirmée par l'irl. *iar* « après » et « ouest », et surtout par *dehou* « droite » et « sud » (voir à part). Le bret. *reter* « est » vient d'ailleurs directement de *recter* et non de **reith-ter* comme le pensait Loth, cité LEIA, A 49 ; Loth n'a pu connaître cette gl. publiée en 1939. On trouvera des ex. de *reter* GMB 572. *Recter* est formé de *rac* « devant », devenu *rec* sous l'influence de la terminaison, *-ter* qui se retrouve dans des mots comme l'irl. *air-ther*, GOI 170, « l'est », *iarthar* « l'ouest », etc. sous la forme *-ther, thar* issue de *-tero*.

arga.. (pour *argant*, Orléans 221, fo 13, gl. 34 ; VVB 46) gl. « obelos » ; *arga(nt)* signifie « argent » ; voir *argant* ci-dessous.

argant « argent », dans : *solt argant;* gl. « soldum ». On note aussi une forme *argent* dans le C. Redon ch. 121 : « in *argent* solidos XXVIII ». Bret. moy. et vannet. *argant*, ailleurs, en Bret. mod., *arc'hant*, gall. *ariant*, puis *arian;* voc. corn. *argans;* anc. irl. *argat;* gaul. *argento-, arcanto-*, ZCP 26, 132. Le mot apparaît dans des ns propres v. bret. tels que *Argant-monoc*, C. Redon ch. 255, *Argant-ken*, C. Quimperlé p. 196, *Argant-lon*, C. Redon ch. 131, 189, etc. ; voir LEIA, A 88, et REA 21, 263 sq, Mél. d'Arbois 224, IGEW 176 et 64.

arguil paraît signifier « garde, conserve », dans la gl. suivante. Cf. le gall. *arwylaf* « je garde, surveille », GPC 217 ; on peut penser aussi au gall. *-archwel* dans *cyf-archwel* « sauvegarde, soin, veille », GPC 681, qui est de sens voisin ; mais *gu* interne rendant généralement *w* en v. Bret., le premier rapprochement est le plus probable. *Ar-guil* est formé du préfixe *ar-*, de *are-*, et d'un radical *guil* que l'on trouvera sous *guil* (2) et *guilou*.

luna primi mensis **arguil oit m(i)s ir a cint dedi hi hun** (on peut lire *mis* ou « mensis » car le ms porte *m̄s*, abréviation de l'un ou l'autre ; inédit, Angers 477, fo 74b ; Patrol. XC col. 488), sur les mots en ital. dans « septimam (lunam) III monas martias nasci dixerunt ...curantes ut cuiuscumque etatis luna in kalendis occurrisset, ipsa eiusdem mensis diceretur esse putanda, quod tamen non usquequaque ualuerunt obtinere propter praefixum pahalem (paschalem) lunae cursum, cuius cum extrema (i. confinia) nonnunque in kalendas maias

incurrant, et secundum quoque, uel etiam tertium, post kalendarum *diem teneant, non tamen maii mensis* sed potius aprilis luna sicut semper esse dicenda est » ; « lune du premier mois garde âge (date) de ce mois car (le mois) va (passe) avant elle elle-même ». L'idée générale est que le mois s'achève avant la lunaison : bien que le terme de la lune pascale arrive dans les calendes de mai ou même plus tard, on continue à l'appeler lune d'avril (cf. Mas-Latrie, I, col. 50 : « Bède pense que le mois lunaire doit prendre son nom du mois solaire où arrive la pleine lune »). Voir *arguil, oit, mis, ir* (1), *cint* (1) et (2), *a* (7), *dedi, hi, hun* et *hi hun*.

arhaid « atteint, rattrappe ». Dans : « quoniam luna *in dou punct ni-n-arhaid sol cin gurpenn* ». Gall. moy. *arhaeddaf, arraeddaf* « j'atteins » (GPC 202 et 210 ; en 1200 subj. *arhaydo*). V. Gall. *aedbid* (CCG 392, et PKM 175, Armes Prydein 23) ; bret. moy. *dirhaes* « atteindre » ; *arhaid* est composé de **are* et de *haid-*. Voir détails sous *haidoi*.

(**arho**) « demeurer, rester » ; verbe dont semble attestée la 3ᵉ pers. du prést. de l'indicatif métaphonique dans *erie* ; voir ce mot.

ari Dans : *guar XXmet bliden... bit pan ari haidoi* XXX. Ce mot peut être pour **ari(g), *arrig*, moy. bret. *arre* « encore » « de nouveau », ex. Mirouer, v. 247, et autres ex. DEBM 212. (*Hary*, Mirouer v. 2043, est obscur.) Mais ce peut être aussi, du même radical **reg, *rig*, une expression *a ri* « tout droit, juste » comparable au v. irl. *hi rigi* « tout droit », CCG 388 ; voir *atareg* et *re* (2).

(**arimret**) Verbe signifiant « courir autour, s'activer autour, servir », dont seul le prétérit en *ā* est attesté dans *arimrot*, ci-dessous ; avec le préfixe *do-* en plus, c'est le moy. bret. *darempret*, « fréquenter, visiter », mod. *darempred* ; voir suivant.

arimrot (Orléans 221, fo 28, gl. 60 ; VVB 46-7 ; RC 8, 497) « il s'occupa de, s'acquitta de, servit » gl. « functus est » dans « functus est pontificatus officio ». Loth, anciennement, y voyait un composé du verbe « donner », mais la solution a été depuis longtemps trouvée notamment par Ernault (RC 16, 319, Mirouer 76, note 3) et adoptée universellement, ex. CLIH 109, GOI 429, 435.

Arimrot est un prétérit en *ā* (donnant *o* en v. bret.) d'un verbe **ar-im-ret* très proche comme formation du moy. bret. *darempret* « fréquenter », « visiter », du gall. moy. *darymret* « to attend to, serve » GPC 900. Ces prétérits en *ā* sont représentés en gall. moy. par des formes comme *gwarawt* de *gwaret*, en irl. par *ráth* prétérit de *rethid* « il court » CCG 296 et 390, par ex. Un autre ex. de ces prétérits est *rotemdirot*, de **temdiret*, correspondant au v. irl. *timdirecht* « fait de servir », VGK 2, 598, CCG 390. Voir *arimret* et *rotemdirot*.

arlu (Orléans 221, fo 68, gl. 124 ; VVB 47) gl. « proibuit » « entrava, empêcha, défendit » dans « non proibuit iudicandi facultatem ». Stokes TPHS 1885-6, nº 124 complète en **arludas ;* cependant, Ernault, RC 8, 506 et GBM 313, y verrait semble-t-il le début de **arluas*, et il cite le bret. *harluaff* « harceler, bannir ». V. Henry tire ce dernier mot de *lu* « armée » ce qui n'est guère satisfaisant et le gall. **arluo*, cité RC 8, 506, ne paraît pas exister. *Arlu* semble en définitive un mot inachevé, sans abréviation, fait courant dans ce seul ms et sa parenté avec *harluaff*, dont le *h-* peut être étymologique, est très douteuse.

arlup (graphie pour *arlud*, avec *th* doux final ; Orléans 221, fo 211, gl. 315 ; VVB 47) gl. « pedicam » dans « si quis caballum alterius tullerit et in pedicam ruerit, suum proprium reddere precipimus ». Le sens de *arlup* est « entrave, lien ». Tous les auteurs sont d'accord sur la valeur du *p* ici ; il sert d'équivalent au signe *þ* du v. angl. : Stokes TPHS 1885-6, nº 315, Loth et Ernault RC 7, 62, RC 8, 494 et 506, RC 38, 232 note 1, etc. *Arlup* correspond au gall. *arlludd* « obstacle, empêchement », GPC 207, *arlluddiaf* « empêcher, faire obstruction » ; sans le préfixe *ar-* on a *lluddio* « impedire » GML 205 etc. (voir la note à *golludyon* Canu Taliesin II, 19, p. 31-32). Le radical se retrouve dans le bret. moy. *luz* « embarras, captivité », ex. DEBM 329, Nonne v. 376, Mirouer v. 1928, GMB 381, etc., le bret. mod. *luzia, diluzia* « embrouiller, débrouiller ». Pedersen, VGK 1, 147, compare ces mots au sanscrit *rōdha-s* « obstacle, arrêt ».

arm- préfixe dans *arm-criniat*, semble une forme du préfixe *ar-*, mais le *m* final est difficile à expliquer ; cf. peut-être le v. irl. *rem, iarm, ocm* de *re, iar, oc*, GOI 516, 530 (voir, autrement, CCG 265 sur le *m* après *oc* en composition étroite). Cf aussi le v. gall. **trem* dans *trennid*, Loth, VVB 223, pour le *m* suffixé à une préposition. On verra aussi IGEW 1075 sur le *m* dans des ex. comme le v. gall. *trimuceint* « trente ».

armcriniat (dans : *calonn armcriniat*), « trembleur, celui qui tremble ». *Crinial*, avec une terminaison *-iat* de nom d'agent vient d'un verbe à radical *cren-* « trembler », radical qui est celui du bret. *krena*, gall. *crynu* « trembler ». Voir *arm-* et *crit* « tremblement ».

aroed « signe, signal » ; voir suivant.

aroedma (Vie de St Paul Aurélien, par. 23 ; RC 5, 456 ; Chresto. 96) gl. « signaculum » dans : « in loco cui modo signaculum nomen est ». Le sens littéral de *aroedma* est « lieu du signal », « du signe ». Voir *ma* à part. *Aroed*

a pour correspondants le bret. moy. *arouez, argoez* « signe », GMB 37-38, Mirouer 69, note 5, et v. 592, mod. *arouez*, le gall. *arwydd* « signe, signal, drapeau, prodige », l'irl. anc. *airde* « signe », LEIA, A 41. *Aroed* vient d'un brittonique **are-weid-yo* dont le radical **weid* est issu de la racine du lat. *uideō*. IGEW 1127.

arotrion (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 3, RC 13, 249 ; la lecture **arocrion*, VVB 47 ne semble pas bonne), gl. « atrocia », (choses) « terribles, atroces ». Avec un premier *o* dû à l'influence de la terminaison *-ion*, ce mot semble correspondre à un gall. **aruthrion*, pluriel possible, anciennement, de *aruthr* « terrible », GPC 212. Selon la CCG 27, *-uthr* correspondrait à l'irl. *óchtar, uachtar* « partie supérieure », de **oup-tro*, mais Stokes, Bezz. Beitr. 23, 44 rapproche *-uthr* de l'irl. *ūath* « frayeur ».

arrith (Leyde, Cod. Voss. lat. F 24, fo 63a ; ZCP 2, 84) gl. « penace (de πίναξ) .i. imago pulcherrima » « idole, très belle image ». Ce mot est composé du préfixe *ar-* et d'un radical *rith* correspondant au gall. moy. *ridh, ryd*, GML 264, mod. *rhith* « aspect, forme », etc. irl. *richt* m. sens,. L'irl. anc. possède un mot *arracht* « idole » qui est le correspondant exact de *arrith*, Vendryes, LEIA, A 89. Le nom d'homme *Amrith* (C. de Redon, append. ch. 13) correspond pour la forme au gall. *amrith* « various », mais le sens ancien devait être assez différent (voir les sens du préfixe *am-*). On peut comparer aussi le nom d'homme v. gall. *Errith*, GBGG 487. Il n'y a pas de mot moy. bret. **racris* « hypocrisie » RC 20, 239 sq : c'est une erreur de lecture pour *rauuis*. On tire *rith, richt* de **(p)ṛptu*, de la rac. de πρέπω, CCG 27, VGK I, 93, IGEW 845. Comparer peut-être le nom gaulois latinisé *Rictus*, Holder 2, col. 1184.

arstor (Mersebourg, Bibl. Domstiftes, ms I, 204 ; G. Dietrich ZCP 21, 346 sq) gl. « cuspis » « pointe, dard » ; nous n'avons pu voir ni l'original ni une reproduction permettant de donner le contexte. Il faut comparer la gl. v. gall. *arstud* gl. « cuspis » pour le préfixe ; en v. irl. « cuspis » est glosé par *airmtiud, irmtiud, eirptiud*. *Arstor* semble formé du préfixe *ar-* et d'un élément *-stor*, peut-être de la même origine que σταυρός, στύραξ « pieu, pal » et « bout inférieur d'une lance », Boisacq 902 (voir également W. Pok. 2, 608). Le bret. *steud, steudenn* au sens de « tenon, pointe » vient de **stāt* et le v. gall. *-stud* de **steud* (Loth RC 43, 154). V. Henry tire le Bret. *sourin* « solive » de la rac. de σταυρός, et considère le Bret. *stur* « gouvernail » comme emprunté au Hollandais *stuur*, Lex. Etym. 257 ; il est possible qu'il ait existé, avant l'introduction du gouvernail, en Europe au XIIe siècle, un mot brittonique **stor* ou **stur* désignant la pointe arrière ou avant d'un navire, ce qui aurait facilité l'emprunt d'un mot germanique. Le sens du moy. bret. *stor, storeenn*, « courroie », « languette de cuir, lanière », DEBM 385, interdit tout rapprochement, semble-t-il, avec le mot étudié.

(**arth**) « ours, guerrier », voir *ard*.

arton (Orléans, 221, fo 122, gl. 198 ; VVB 48) sur « latrare » dans « canes muti non possunt latrare ». Littéralement, « ils aboient ». Selon une suggestion d'Ernault (ZCP 2, 512), *arton* n'est pas un infinitif en *-on*, totalement inconnu en v. Bret. et en Bret. moy. comme en Gallois, et attesté seulement dans quelques parlers bret. mod., mais une 3e personne du pluriel de l'indic. prést, avec omission du *t* comme dans *imguparton ;* il faut traduire *arton*, par « ils aboient ». Ce verbe a d'abord signifié « crier comme un ours », gall. *arthaf, arthiaf*, « to bark or growl like a bear », GPC 212, et *cyfarth*, « a barking », moy. bret. *harzaff*, mod. *harzal* « aboyer » avec un *h* non étymologique. Ce mot est un dérivé de *arth* « ours » ; voir l'irl. *artram* « aboiement », LEIA, A 92 et *ard* (1).

(**arteint**) « ils élèvent » ; voir *cantarteint*.

aruanta (Oxford, Bodl. ms Hatton 42, fo 8a ; VVB 48) en marge, en face de la ligne commençant par « inopportunius » dans « sic is qui ultro ambit uel *inopportunius se ingerit* procul dubio est repellendus ». Première hypothèse (VVB 48 ; RC 11, 509) : lire **ar-huanta*, dérivé d'un mot **(h)uant* « désir » qui est le radical du mot *cou-uuantolion* (voir ce mot), bret. moy. *hoant* (**arhuanta* : « désire », tel serait le sens). Mais une autre possibilité est de comprendre *uan* comme une forme du radical *(g)uan* très usité dans la langue ancienne au sens de « pointer en avant » et « piquer » (voir *guan* et *uan*), en comparant à *aruan* le gall. moy. *erwan* « piquer, blesser » (CLIH 207, HGC XXIX, v. 49, GBGG 487). Une forme dérivée *-want*, avec un *-t* qui paraît d'autre origine que celui de la désinence du prétérit dans *dodicouant*, se rencontre dans le n. propre *Rac-want* cité Introd. § 10, II, avec le correspondant gall. moy. *rhag-wan(t) ;* et, GBGG 613 col. 2 haut, des composés gall. moy. en *-want* sont comparés à juste titre à des composés v. bret. en *-uuant* ; le *-a* final est celui d'une 3e pers. sg. prés. indic. en *-a* ; cf *a lesnauha, henertha, racrguedha* etc. ; *ar-uant-a* signifie semble-t-il « qui fonce en avant » et correspond à « se ingerit ». Voir *ar* (2), *uan, guan*.

aruuistl (C. Redon, ch. 251) dans « me dedisse illam rem proprietatis meae in *aruuistl* propter solidos VI » « gage, garantie » ; ce mot est composé du préfixe *ar-* et du radical *uuistl* que l'on trouvera sous *guuistl*. Le gall. *arwystl* « pledge », GPC 218, correspond

exactement à *aruuisll.* Sur Saint *Arouesll,* voir RC 29, 232. Ce nom a été corrompu en « Allouestre ».

aruuoart hui (BN lat. 12021, fo 97a ; VVB 48 ; RC 8, 508 ; GMB 41, etc.). Sur les mots en ital. dans « O insensati Galatae qui *uos fascinauit* ? » « fascina vous », « lia par des charmes ». Bret. moy. *aruoarz,* Nonne v. 1476, « charmes, conjurations magiques », plur. *aruoa(r)zou,* v. 1474. V. irl. *adgaur* gl. « fascino », et v. irl. *adobragart* (CCG 369 ; VVB 48) gl. « uos fascinabit » (pour fascinauit). *Aruuoart,* 3e personne singulier d'un prétérit en *t* est formé de **are-uo-gar-t.* De ce même radical *gar* on a *diuuoharth* « sans défense, sans empêchement » (voir à part) ; et aussi *garm* (voir également à part). Sur les nombreux mots brittoniques formés avec *gar* voir J. Lloyd Jones, Celtica, 3, 198-210. L'évolution du sens de *aruuoart* a été « crier sur, jeter un sort à, entraver, lier, empêcher, défendre de ». On ne peut rapprocher le bret. *argarzi, argarza* « exécrer, détester », GMB 37, dont le sens paraît avoir aussi été « insulter » (cf. GIAB, A 152 *argarh* « il insulte ») : le *g* dans ce mot vient de *c* lénifié après *ar(e)* : on trouve au XIe siècle le nom propre *Diargarth,* C. Quimperlé p. 223, 225, 227. Si le sens a pu subir l'influence d'un ancien composé de *gar* formé comme l'irl. *airgairt,* « herded », *argart* « called », CCG 368, le radical de *argarth* est *carth* « action de débarrasser » ; voir *carth* (1). (**are-gart* donnerait en effet **arharz* et non *argarz*).

-as terminaison de *inardotas, glanas-, adas;* voir la grammaire.

(**ascurn**) « os » ; voir suivant.

ascurnol (le ms porte par erreur *ascrunol;* Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 15 ; VVB 48 et 49) gl. « ossilem » « en os, osseux » ; c'est un dérivé en *-ol* de *ascurn* « os » ; bret. moy. et mod. *ascorn, askorn,* gall. *asgwrn,* corn. *ascorn,* ce mot est formé de **ast-ko-* avec une terminaison *-urn, -orn* qui se retrouve par exemple dans gall. *migwrn,* bret. *migourn* « cartilage », gall. *llosgwrn* « queue », etc. GPC 221, VGK 2, 53, LEIA, A 94-5 ; le radical **ast-* est celui du gall. *asen, eisen* « côte », de l'irl. *asna* « côte » (de **ast-n*) ; il est apparenté aux noms indo-européens de « l'os », *oss,* ὀστέον, IGEW 783. La gl. obscure *oithosmol* contient peut-être cet élément de même que le v. irl. *asil* « membre », le bret. *ezel* « membre ».

a sé *horuno.* i. *hoc anno* (inédit, BN lat. 10290, fo 24a, marge droite) gl. « horno » dans « cras, crastinus, horno, hornotinus, diu, diutinus ». Cette gl. est intercalée dans une autre gl. latine « aduerbium ut ¯V¯ Pompeius dicit ». Le sens est « de cela (vient) horuno ». Voir *a* (2), *se* et aussi : *int blidonol* pour le contexte.

a se (inédit, Angers 477, fo 62b, marge de gauche, main B ? ; Patrol. XC col. 425) apparaît dans la glose « luo, ledo *á se;* magis luo, malina *á se;* uel malon graece rotunditas interpretatur ». « Luo, ledo (vient) de cela (luo). Malina (vient) de cela (magis luo) ». *A se* « de cela » ; voir *a* (2) et *se.*

(**ased**) « fait de siéger, de s'asseoir ». Voir suivant et *assedam.*

asedma (le ms porte *adesma* qui est sûrement une erreur ; pour des fautes analogues cf. *arima* pour *airma* et *ascrunol* pour *ascurnol;* inédit, Orléans 302-255, fo 107) gl. « comtio » « assemblée », pour « contio ». Le sens littéral de la gl. est « lieu de session ». Corn. *asedhva,* Williams, Lexicon ; le radical apparaît dans le bret. *asez* « siège, repos », DEBM 214, GMB 42, le gall. moy. *gor-set-ua,* GML 161, mod. *gorseddfa* « colline » et « lieu de réunion », le bret. *couasez, kevasez...* « séant », GMB 121, de **com-ased.* Voir *assedam, sed* et *ma* 2 pour autres détails.

assedam (inédit, BN lat. 10290, fo 34a ; Priscien Gramm. IV, 2 ; Keil t. 2, p. 118) gl. « assideo » « je m'assieds », dans « occido, occiduus, et, ab assideo, uel, ab asse, ut quibusdam placet, assiduus ». Bret. moy. *asezaff* « je m'asseois », DEBM 214, mod. *azezañ* et variantes. On a le mot gaul. lat. *asseda* gl. « sella », et des noms formés avec « assedo, aθθedo », de **ad-sed,* tandis que le gaul. lat. *essedum* « char de guerre » serait formé de **en-sed;* voir Et. Celt. 5, 247, Holder I, col. 248, ZCP 26, 116, 265, VGK 1, 86, IGEW 884-5.

a stledm (inédit, Berne ms 167, fo 70b, l. 2 ; Énéide II, v. 221) gl. « *sanie* profusus ». La gl. signifie « par le venin, la bave ». Voir *a* (3) et *stledm.*

a stortou (Cette lecture paraît meilleure que **stoitou;* Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 8 ; VVB 49) gl. « conflictis » « par des chocs, des heurts, des conflits ». *Stort-,* dont *stortou* est le pluriel, est peut-être l'ancêtre du bret. *start, stert* « étreinte », et, « ferme, fort », *starda* « serrer », « presser », « étreindre », DEBM 384 ; GMB 651-2. On a, par ailleurs, un mot, dont le radical *guasc* signifie « presser », glosant « conflictum », c'est *demguescim ;* pour le sens on peut donc rapprocher *start* et *stort.* Ces mots, s'ils ne sont pas empruntés au germanique, correspondent au v. ht. all. et à l'all. *Sturz* « chute, culbute » et « choc, lutte » ; le *t* final semble montrer qu'il y a parenté plutôt qu'emprunt. On a une autre correspondance, ou un autre emprunt comparable : c'est le bret. *stourm* « combat », *stourmus* « pugnax », DEBM 385, GMB 661 en face de l'all. *Sturm,* de l'angl. *storm.* (Noter que le v. français *estur, estor, estour* « combat » est d'origine germanique ; voir Meyer-Lübke no 8337.) Pour l'évolution de *stort* en *start, stert,* voir la Grammaire.

1) **at-** préfixe ; ex. *attal; athtalent; atareg* et **atcor* dans *elcer*. Dans ces ex. *at-* exprime l'idée de « renouvellement », de « retour ». Bret. moy. et mod. *azliuet* « surtaint », GMB 48 et Trég. *hadlivet* « reteint » *atcoan*, et *atzcoan*, DEBM 215, « second souper » ; gall. *ad-*, GPC 11 ; irl. anc. *aith-* LEIA, A 53 et GOI 499 ; gaul. *ate-* et *ati-* (« atenoux », « atignatos ») ; voir VGK 2, 292 et des ex. bretons RC 4, 155-6.

2) **-at** terminaison de mot abstrait ; ex. *solgodiat* « atteinte du soleil » ; terminaison de nom d'agent ; ex. *todiat*, fondeur », *orgiat* « frappeur » ; voir *-iat* et la grammaire.

(**atan**) « aile » ; voir suivant et *attanoc*.

atanocion (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 19 ; VVB 49) gl. « alligeris » « ailés » ; c'est le pluriel de *attanoc* (voir à part). Bret. *adan*, *hadan* « rossignol » (et autres sens), GMB 18 ; cf. *Carrec adanet*, toponyme nautique no 2377. Gall. *adain* « aile » et, avec une terminaison en *-r*, *adar* « oiseau » ; le v. gall. *eterin* a un *e* initial dû au singulatif en *-in* affectant le vocalisme ; on peut penser aussi au nom gaul. Atara ; voir W. Hof. 2, 282. L'irl. anc. *áith* « aile » LEIA, A 53-4, a un *ā* long inconciliable avec le *ă* bref du brittonique. *Atan* vient de la racine de *penna*, *petō*, πέτομαι. Voir *etn*.

atareg « en répétition, en retour », « de nouveau », dans : *naudecmet bliden atareg*... Bret. moy. et mod. *adarre* « de nouveau », ex. DEBM 196, v. irl. *aithirrech* « répéter », CCG 388, VGK 2, 593-4, *aithirriuch* « de nouveau », Milan, 46b, 1 ; *atareg* est formé de **ate-are-reg-*, de la racine **reg* mentionnée sous *re* (2). *Ari*, voir à part, semble apparenté à *atareg*. Les mots exprimant l'idée de « repentir », tels que l'irl. anc. *aithrech* « repentant », le bret. moy. *azrec* « repentir », gall. *attrec*, corn. *edrek*, sont à rattacher à une racine **rek* et non à **reg* ; voir LEIA, A 56, RC 38, 54-55, RC 22, 333, Ann. Bret. 38, 137, VGK 1, 134, 177, CCG 388 ; il y a confusion entre **rek* et **reg*, dans l'irl. *aith-air-reg* « répéter » et « se repentir ».

(**atcor**) radical d'un verbe signifiant « retourner », dont seule est attestée la 3e pers. sg. indic. prés. métaphonique *elcer* (voir à part). Le radical *cor* a servi à former de nombreux mots ; voir *cor* (1).

â tes (inédit, Angers 477, fo 48a, main A ; Patrol. XC col. 312) gl. « fotu », « de chaleur », dans : « lux... caloris fotu carebat ». Cf. le bret. moy. *a tês* « avec ardeur » ? cité DEBM 391, avec une autre nuance de sens de la préposition *a*. Voir *a* (2), *tes* à part.

-ath graphie utilisée pour noter la terminaison *-aith*. Voir *-aith*.

athtalent « ils payaient », litt. « ils donnaient l'équivalent », dans la gl. mentionnée ci-dessous. C'est une 3e pers. plur. imparf. indic. d'un verbe à radical *attal*, mais la graphie est déroutante ; *th* peut noter indifféremment *th* ou *t*. Voir *attal*, *tal*.

f. v. g. **atos**, mot obscur dans : *amser pan atos ir nauou*...

att « graine, semence », dans : *penn caeninn in att*. Avec omission du *h* initial étymologique, ce mot semble analogue au bret. moy. *hat*, mod. *had* « graine, semence », ex. DEBM 308, GMB 310, au gall. *had* « seed » ; *(h)at* vient de **sāto*, de la racine **sē* « semer », GOI 35, W. Gr. 82, V. Henry, Lexique 156 ; on compare le v. ht. all. *sāt* « semailles ».

attal (Orléans 221, fo 12, gl. 30 ; VVB 49), gl. « uicarium », « l'équivalent, le remplacement », dans : « qui percusserit animal reddet uicarium ». D'un composé **com-attal*, non attesté directement, vient le bret. *queu-atal* « équivalent », GMB 519, *kevatal*, *kavatal*. Corn. *atal* « équivalence », RC 48, 33, *in atal* « en paiement », gall. moy. *athal* « paiement », GPC 234. *Attal* est formé de **ad-tal-* ; on verra à part *tal* et *athtalent*. Le gall. *atal* « empêchement, arrêt », GPC 225, est différent ; formé de **ad-dalg-*, ce mot contient un radical **dalg* « fait de tenir » que l'on trouvera sous *delgim*, *gudalgoi*, etc.

sex homines **athtalent. ino. hac un. toguisoc cantdo** (Le *h* de *athtalent* est rajouté au-dessus ; inédit, BN lat. 10290, fo 21b, marge gauche, bas ; Priscien Gramm. II, 35 ; Keil, t. 2, p. 64). Glose « tum *pendere poenas Cicropidae* (.i.Athenienses), iussi, miserum corpora (.i.natorum miserum) ». Il s'agit du tribut humain payé par les Athéniens à Dédale, tribut dont la glose précise la composition. Trad. « six hommes ils payaient alors et un chef avec eux ». *Ino* a ici un sens temporel ; voir *athtalent*, *hac*, *un*, *toguisoc*, *cantdo* et *ino*.

attanoc (Berne, ms 167, fo 38b ; Georg. III, v. 148 ; VVB 49) gl. *clehurin* « .i.musca uolitans ». Le sens est « bête ailée ». Voir *atanocion* et *clehurin*.

atur semble signifier « on laisse » ; dans : *tre lerg did salt it atur*... *Atur* paraît une forme à initiale lénifiée de **gatur*, après *it*. Le radical du verbe était *gat*, analogue au cornique *gas*, LCC 103, au gall. *gad-* dans *gadu*. On trouve ce mot en v. Gall. dans : *it dagatte ail* gl. « coniuere... perferat », VVB 34, 93 littéralement « il laissait aller, relâchait la paupière », dans : *dirgatisse* gl. « concesserat », VVB 105, *digatma* VVB 102. Ex. moy. gall. *gattawr* impers. subj., GBGG 517, *dyadu* de **do-gad-*, GBGG 406, CLlH 198, voir aussi Zimmer KZ 33, 154, etc. Des composés de *gat* paraissent attestés en moy. Bret. ex. *quenyat* « licence, permission », Barbe 209, 294, *quefnyat*, 237, gall. *caniat*, *caniad*, et *ceniad*. Le mot *quemyat*,

quimiad, kimiad « adieu, congé », DEBM 362, GMB 534 (noter ? *quimingadez* GMB 531 et 556) peut résulter de la confusion d'un mot indigène venu de **com-ambi-gat* avec le latin *commeātus* ; on a en cornique *cummyas, cemeas*. Un emprunt direct à *commeātus* est impossible en raison du *a* long. Loth, Mots lat. 147-8, pour expliquer le *a* bref suppose que l'empr. est postérieur à l'époque romano-bretonne ; (voir Thurneysen, Idg. Forsch. 14, 131). J. Morris Jones, W. Gr. 382 tire le radical *gat* de la racine de χῆρος « privé de » ? Peut-être le radical *gol* de *ro-gotetic*, avec un vocalisme différent, doit-il être rapproché.

(**auel**) « vent » ; voir *auelou*.

auelou (inédit, Angers 477, fo 55b, main A ; Patrol. XC col. 357) gl. « aurarum », « brises, vents » dans « in illa mense... blanda sit serenitas aurarum ». Bret. moy. *auel*, mod. *avel* (et variantes), « vent » ; voc. corn. *an-auhel* gl. « procella » ; gall. *awel*, GPC 240. L'irl. anc. *aél* « souffle, brise » est sans doute un emprunt au brittonique, LEIA, A 20. *Auel* vient d'une racine **aw(ē)* ou **wē* « souffler » qui a donné ἄελλα « tempête » et le latin « auēre » ; Thurneysen KZ 48, 68, GOI 125, rapproche le v. irl. *oal* « bucca ». (Le cornique *awel* « désir », semble un autre mot ; voir RC 49, 110-111.)

auis « domicile, résidence » ? ; voir *nith auis*.

a uituer (Orléans 221, fo 140, gl. 238 ; VVB 49-50) gl. « degente », qui signifie « vivant », dans « de *degente* sub censu nihil commendante ». Il semble que le glossateur a seulement voulu rendre l'idée exprimée par *degente*. *Uit*, lénifié après *a*, est difficile ; ce peut être la forme lénifiée de **mit*, **guit* ou **bit* ; mais la lénition de *b* étant la moins rarement notée, on a probablement ici **bituer* pluriel de **bit(u)ur* « le vivant », dérivé de *bit* « monde » (mot qui est lui-même dérivé de la rac. **gwei* « vivre », CCG 4) ; le gall. *bydwyr* a le sens de « worldly men », GPC 362 ; **bituer* semble correspondre à *bydwyr*. A *-uer*, on comparera *guer*, pluriel de *gur* « homme », dans le voc. corn. : *pen can guer* « chef de cent hommes ». *A uituer* signifierait « au sujet des vivants », « des vivants » (autre hypothèse par Ernault RC 13, 351 note 1 : il compare le v. gall. *árbér bit*, VVB 44 dans *ánit árbér bit* gl. « num uescitur » ?). Noter qu'en moy. Bret. un autre dérivé de *bet* « monde » est utilisé : *bedis* « les habitants du monde », « les vivants ». Voir *gur* « homme », attesté par ailleurs et *a* (2).

a un did (inédit, Angers 477, fo 54 bis b, main A ; Patrol. XC col. 355) gl. « pariter » dans « untrumque mensem pariter incipere » ; *a un did* signifie « par un même jour ». Voir *a* (3), *un* et *did*.

f. v. g. **aur** « heure » ; dans : *tri pemp rann aur* ; sens inconnu dans : *ha loiu aur. ruinn*.

ausill (Vie de St Paul, par. 2 ; RC 5, 420) gl. « uimina » dans « sacrae scripturae uimina quosdam in eius memoriae thesauro... ». *Uimina* est pris au sens littéral : *ausill* signifie « branche flexible, baguette d'osier » ; bret. *aozilh* « osier » ; selon Loth, RC 22, 333, ce mot serait un emprunt au v. français « ozille ».

B

b... (Orléans 221, fo 94, gl. 162 bis) gl. « furer » dans « ne egestate compulsus furer ». Début d'un mot commencé. Voir *bicoled* ou *baran*.

b... (Orléans 221, fo 203, gl. 299bis) gl. « *statual* iudex ». Le mot commencé est sans doute *barn* « jugement », ou un verbe dérivé. Le mot *barn* se retrouve dans tout le brittonique (VGK 1, 51).

b... (Orléans, 221, fo 9, gl. 13bis) gl. « feditatem ». Selon Stokes (TPHS 1885-6, 549, no 13bis) début du mot **breinter* « pourriture » ?

b... (*ibid.*, même folio, non visible sur la photo) gl. « coire », mot commencé.

bacat (inédit, BN lat. 10290, fo 17a ; Priscien Gramm. II, 6) gl. « bacca », « grappe » ; dans le contexte « ut bacca, bucca, soccus, ecquis, quicque ». Bret. moy. et mod. *bagat, bagad* « réunion, troupe » ; v. gall. *bacat*, dans « *garth bacat* » LL 262, gall. *bagad* « cluster, troop » (cf. aussi *bagwy* « cluster, bunch ») ; irl. *bagaid* ; corn. *bagas*. Selon M. Vendryes, De hib. vocab. 115, ce serait un emprunt au lat. *bacca, bāca*, « grappe », lui-même emprunté à une langue pré-indo-européenne, W. Hof. I, 91 ; mais *bāca* donnerait **boc* et *bacca* **bach* ; on est obligé de supposer une forme non attestée **băca* avec *ă* bref, Loth Mots lat. 136.

bach « crochet, croc » ; dans : *a bach* ; voir les suivants.

bach (inédit, BN lat. 10290, fo 35a ; Priscien Gramm. IV, 9) gl. « ligo », « hoyau, houe », instrument aratoire crochu, dans « excipitur unum, ligo, cuius penultima corripitur » (est brève). Voir suivt.

bah (BN lat. 10290, fo 41b ; Priscien Gramm. V, 10) gl. « ligo », « houe ». Bret. moy. et mod. *bach, bac'h* « croc, gros hameçon », GMB 48, et aussi *bac'h* « lieu renfermé » ; corn. *bagh* RC 49, 117 ; gall. *bach* « hook, grapnel », *bachu* « to hook, catch », etc. ; v. irl. *bacc* gl. « palus » KZ 36, 234. Ces mots sont probablement de la même origine que le lat. *baculum*, de la racine **bak* « piquer, frapper ». Notons, parmi les dérivés du mot en Bret., *diuach* « croc », DEBM 274, *dispac'h* « remuement de gens ou de terre »,

dispac'hat « remuer la terre », GMB 188, de **di-eks-bach-*, etc.

baeruenc (Leyde Cod. Voss. Lat. F. 96 A, fo 2a, l. 7 ; ZCP 1, 17 sq), ou peut-être *baer-uinc ; uinc* ou *uenc* sont rajoutés au-dessus de *baer*. Selon Stokes, loc. cit. c'est sans doute un emprunt au latin « peruinca », « pervenche ».

(balan...) (Vatican ms lat. 1480, fo 36a ; Stokes Academy, 17 janv. 1891, p. 64) gl. « trutina », « balance » ; la fin du mot manque. Cette glose nous semble être une glose romane, car le nom de la « balance » en v. Breton est *montol ;* voir à part.

(**ban**) « femme » dans *ban-leu* et peut-être dans *ban-doiuis*? Cette forme *ban-* est attestée en Bret. moy. et mod. dans *ban-ues*, Mirouer v. 498, *ban-hues*, Gwénolé v. 658, GMB 53, etc., *ban-vez* « festin de noces », « grand festin », littéralement « festin de femme » ; au Bourg de Batz *banezel* « aller à la noce ». Le correspondant irl. est *ban-fheiss* « wedding feast », variante *bainis...* ; voir Mirouer p. 316 note, VGK 1, 80, CCG 21. (Le second élément est *guest ;* voir à part.) Une forme *ben* du nom de la femme existe en brittonique ; voc. corn. *benen* « femme », gall. *ben*, GPC 271, *benyw*, GPC 273, bret. *e-ben* « l'autre », au fém. littéralement « sa femme », RC 13, 335, GMB 201. Gaul. *bena* dans Vitu-bena, Seno-bena, Sacro-bena, etc., ZCP 26, 59 et 147, IGEW 473 sq.

bandoiuis (inédit, BN lat. 10290, fo 13a ; Priscien Gramm. 1, 42 ; Keil t. 2, p. 33) gl. « musa » dans « Boetii... pro .s. h. ponebant, muha pro *musa* dicentes ». *Ban-doiuis* est composé de deux mots dont le premier est de sens incertain. Il y avait peut-être ici, fait possible dans ce ms, une gl. v. irl. comme *bandea* « déesse », ex. GOI 164. Le scribe breton aurait cru comprendre cette glose et essayé de la traduire? En tout cas *doiuis* signifie « déesse » et ce mot ne fait pas de difficulté (voir *doiuis* à part). Le premier élément peut être, soit *ban* « femme », on aurait dans ce cas « femme déesse »? soit *ban* « mélodie, musique », attesté en v. Breton (voir *bann* (1). Dans cette seconde éventualité le glossateur aurait compris « musa » au sens de « déesse de la musique ».

banleu (inédit, BN lat. 10290, fo 37 a ; Priscien Gramm. IV, 22 ; Keil t. 2, p. 130) gl. « lenę », pris au sens de « leno », « souteneur », dans le contexte « inueniuntur tamen etiam propria (nomina) differentie causa in fine circumflexa : ut leenas, leenatis, menas, menatis... et lene femininum lenonis esse putentur ». Les gloses « lene.i. uestis » et « laene... uenit a leno lenonis » sont d'une autre main ou de plusieurs autres mains. Ici aussi, il y avait peut-être une gl. en v. Irl. pré-existante, cf. Thes. Paleohib. 2, p. 106 « leno.i. *slithid* uel *banbachlach* ». Dans *ban-leu* il semble bien que le premier élément est *ban* « femme » et le second *leu* « chef, dirigeant » ; le sens du composé serait « chef de femme », « souteneur »? Voir à part *ban* et *leu*.

1) **bann** (Brit. Mus. Cotton Otto E XIII, fo 21b, ancien fo 11b ; RC 7, 238) gl. « canora » (choses) « sonores, mélodieuses », « mélodie, musique ». L'opinion de Loth RC 38, 152, RC 40, 357 etc. rattachant ce mot à *bann* « élevé » est douteuse. On le rattache plutôt au v. irl. *bind* « mélodieux », GOI 130, au gall. *bann* « loud, noisy, melodious, tuneful », GPC 253, d'où des dérivés comme *baniar* « cry, shout », GPC 255, de **bann-gar ;* le moy. bret. *benny* « cornemuse », DEBM 226, d'où le moderne « *biniou* », peut fort bien être un dérivé ancien de ce mot *bann* (avec affection interne du *a*, comme dans *demguescim* de *guasc*). Ces mots seraient dérivés de la racine **bhend* « bon accueil, joie, harmonie », W. Pok. 2, 151, IGEW 126-7.

2) **bann** « corne », dans : *bann-hed ;* bret. *bann*, sens divers (voir *bann* (3), gall. *ban* « corne », moy. irl. *bend*, mod. *benn* « corne, pointe ». Voir CCG 33, et le mot suivant.

3) **bann** « élevé, dressé vers le haut » ; dans *bann-cepr*. Ce peut être le même mot que *bann* (2) à l'origine. Bret. *bann* « pousse d'arbre, montant, rayon... », *banna* « lancer » ; *er vann* « en haut, en l'air » ; gall. *ban, bann* « élevé, haut », GPC 253 ; on compare l'irl. *bend* « corne, pointe » cité sous *bann* (2). Selon Loth, RC 32, 302, les sens divers de ce mot dériveraient des sens anciens de « effort, distance du lancer ». Le nom gaul. du lac de Garde, Benacos, est comparé à ces mots. Ils viendraient de la rac. **bend* « vorspringende Spitze », V. Henry, Lexique 25, W. Pok. 2, 109 ; sur l'anc. provençal *amban, anvan*, français « auvent », voir Jud, Romania 49, 389-395.

banncepr (inédit, BN lat. 10290, fo 32b ; Priscien Gramm. III, 39 ; Keil t, 2, p. 111) gl. « tignum » dans : « neutra in ellum uel illum exeuntia : tignum, tigillum, signum, sigillum » « poutre d'en haut » (tel est le sens littéral) ou « poutre de charpente » (sens moins littéral). Gall. moy. *bangeibr, bengebyr*, GPC 254 « (church) having a lofty roof », HGC XVIII, v. 89, etc., moy. irl. *benn chapar (chopar)*. Voir *bann*(3) et *cepr, cepriou*.

bannhedos et **banhed** ; voir *caer b...* Ce nom de lieu ne contient pas un équivalent du gall. *banw*, bret. *bano* « truie » qui serait **banu* ou **bano* en v. Bret. C'est plutôt le correspondant exact du gall. *bannhydd* « andouiller, corne de cerf » ; pour l'emploi de noms de ce genre comme noms de lieux, cf. le nom de lieu « *Bancarw* », « *Bancaru* » cité CA 222 et GPC 253, sous *bann* (1),

2. Pour l'élément bann, voir *bann (2)*; dans *hedos*, la finale *-os* est peut-être due à l'influence de *haedus*, à moins que ce ne soit une terminaison brittonique de pluriel ou de dérivé. Il convient de comparer le gall. *hydd* « cerf » et le bret. *heiz* dans *heizez* « biche », Vendryes RC 35, 86, à l'élément *-hed* ou *-hedos*.

baom « distillatio »; dans : *glaur baom*, sans doute pour **baoom* ou **bauom*. Paraît un nom verbal en *-om* d'un verbe dont le radical se retrouve dans le gall. *baw* « dirt, filth », *bawaf* « to excrete, to bemire », GPC 265, de la même origine que le français « boue » d'origine gauloise. Le bret. *bau, baw, bao* « engourdissement » est de sens trop éloigné pour avoir un rapport avec ces mots ; par contre, le bret. *baô* « bave » (empr. au français?, Loth, Mots lat. 137), *baus* « litière à fumier », et d'autres mots, cités notamment GMB 55-56, sont sans doute apparentés. Dans cette famille de mots il y a confusion entre mots celtiques et mots empruntés à des termes romans eux-mêmes d'origine celtique. Voir aussi GMB 366 (sous *libonicq* !) et GMB 55-6 déjà cité.

bar « sorcier » (peut-être mot complet ; Orléans 221, fo 197, gl. 294 ; VVB 50-51) gl. « caragios » ; voir *barcot*.

bara et **baran** « fureur, colère »; dans *berehic* gl. « furibundus » et *baran*. Le nom d'homme *Bleidbara* « fureur de loup » (C. Redon ch. 236), contient ce mot. Quand ce terme a cessé d'être compris en Breton, on a assimilé ce mot à *bara* « pain », cf. Vannet. *bleibara* « avide de nourriture ». Comparer le v. 39 du CA, et CA p. LXXX, « kaeawc kynhorawc *bleid e maran* » pour **bleid im baran* « portant diadème au premier rang, loup en fureur » (ce vers décrit un guerrier). Gall. *bâr* et *baran* « fureur, colère », GPC 257, v. irl. *bar(a)e*, acc. dat. *barainn* « wrath », GOI 212. Les noms gaul. comme Tala-bari, Com-bara-, Com-barillus, Com-baromarus, etc., sont peut-être à comparer. C'est ce radical qui se trouve dans le bret. *treuari, trevari* « délire » *treuariet é* « il a perdu l'esprit », GMB 717, que Loth, avec raison (éd. du Dict. de Chalons, p. 106), compare au gall. *tryfar* « rage folle ». La comparaison faite par Ernault, GMB 717, avec le français « varier » (!) n'est pas à retenir. Voir aussi Loth, RC 38, 152-153. *Bâr, bara, baran* seraient de la racine du lat. « *feriō* », W. Hof. I, 482.

baranres (Oxford, Bodl. ms Auct., F. 4. 32, fo 3b ; VVB 51, avec une erreur sur le mot glosé), gl. « furia », et non « linea », rectification du BBCS 5, 2, confirmée par la photo dont nous disposons, dans le contexte : « corium.decorio. as. furia.furio.as.uarius.uario. as », série d'ex. grammaticaux. *Baranres* signifie littéralement « rage-ardeur » ; c'est le correspondant exact du gall. *baranres* « anger, rage, fury » (GPC 257 cette glose, *baranres*, est donnée à tort comme v. gall. ; on verra l'introd. par. 5, ms nº 13, sur les folios 1 à 9 de ce ms composite). L'élément *baran* se trouve, avec initiale lénifiée dans le n. propre *Cat-uuaran*, C. Landévennec p. 561, avec *uu* notant *b* lénifié (voir la grammaire) ; il a un correspondant *bara* attesté par un nom propre et le dérivé *berehic* « furibundus » (voir à part). Le second élément *-res* est une forme à initiale lénifiée de *-gres* que l'on verra également à part.

barb « barbe », dans : *barb melin;* on trouve *barb* dans des noms propres v. bret. comme *Barb-atil* « barbe soignée » (sur *atil* voir GMB 16-17, art. *achubi*), *Barb-difeith* « barbe inculte », *Hen-barb* « vieille barbe », C. Redon ch. 29, 87, 46 (le ms porte *henbarb* et non **henbar*). *Barb* est un emprunt au latin *barba*, Loth, Mots lat. 136-7, gall. *barf*, bret. *barv*, *baro*, etc.

barb melin (Munich ms 14846, fo 120 b ; Thurneysen, Sitz. Bericht. Akad. München, 1885, p. 107 et 112) ; glose entrée dans le texte suivant : « si in secunda luna furauit, uir *barb melin* furauit, albister capilli capitis eius ». *Barb melin* signifie « barbe blonde », « jaune » ; la gl. devait porter sur « albister ». Cf. une note d'Ernault, Ann. Bret. 38, 638 sur « ar varv melen », nom d'une sorte d'épouvantail. Sous *gel men...* on trouvera une autre gl. concernant la couleur des cheveux dans ce même ms. Voir *barb* et *milin*, variante de *melin*.

barcot (BN lat. 3182, fo 153, col. 2 ; VVB 51 ; RC 8, 502) gl. « caragios », « sorcier » ; le pluriel latin n'est pas rendu, dans : « admoneo uos pariter ut nullus ex uobis *caragios*, diuinos et sortilegos requirat ». On verra aussi *bar* gl. « caragios » qui peut être complet, si l'on compare le v. irl. *bar*. i. *sai, sui*, cité VVB 51. *Barcot* a pour correspondants le gall. *barcut* « kite », « milan », GPC 257, BBCS 1, 20, corn. *barges* RC 37, 166, bret. moy. *barguel*, DEBM 224, mod. *barged* « buse », et aussi « homme stupide ». Le double sens de *barcol* « sorcier » et « sorte d'oiseau » est certainement ancien, et ce cas n'est pas isolé ; l'exemple le plus connu est le gall. *dryw* « roitelet », rapproché du bret. *dreo* au sens de « gai, joyeux », qui paraît garder le nom du « druide » sous sa forme brittonique évoluée. La gl. irl. anc. *druí én* .i. « magus auium », expliquant le nom du « roitelet », nous aide à comprendre l'évolution du sens. On verra sous *dorguid* d'autres détails à ce sujet. L'étymologie de *barcot* se trouve GPC 257 (cf. aussi Ann. Bret. 38, 151). Le premier élément *bar-*, apparenté à l'irl. anc. *bergg* « butin, pillard », au gall. *bery* « oiseau de proie », GPC 276, n'a rien à voir avec *barr* « branche », malgré V. Henry, Lexique 27 ; le second élément *-col, -cut*, qui figure dans le gall. *cudyll* « faucon », GPC 627, est apparenté

à des mots germaniques comme l'angl. *kite* « milan ». Par contre le bas-lat. *barcus* « impostor », rapproché VVB 51, paraît différent, car ce mot et ses variantes ne sont pas d'origine gauloise ; voir W. Hof. I, 97, sous *bargena*.

1) **barr** « branche » ; dans : *hisael barr*. Bret. *barr* « branche » ; v. gall. *barr* gl. « colomaticus », VVB 51 ; il est douteux que le gall. moy. *bar* « branche », cité GPC 256, soit un emprunt à l'anglais. On sait que le français « barre » est d'origine celtique, FEW I, 260, W. Hof. I, 537 ; voir aussi V. Henry, Lexique 26, W. Pok. 2, 131 et le mot suivant qui est peut-être identique à l'origine.

2) **barr** « sommet » ; dans : *penncuh* uel *barr ;* bret. moy. et mod. *barr* « sommet, cime, mesure comble », etc. ex. DEBM 224, Mirouer v. 1277, 1493, 1848... *barr* au sens de « crise, accès » est peut-être le même mot dans un sens dérivé. Gall. *bar(r)* « top », CA 222, GPC 256 ; v. irl. *barr* « pointe » ; les noms celt. anciens comme Cuno-barrus, Vendu-barri contiennent sans doute un élément apparenté. *Barr* viendrait de la racine du latin « *fastīgium* » voir Bull. Philol. et histor. 1924, 85-98, SFK 194, W. Hof, I, 461, IGEW 109, VGK I, 44.

bat (Orléans 221, fo 174 gl. 272 ; VVB 51) gl. « frenesin » (glosé aussi *crit*, voir à part), « égarement ».

bat (inédit, Angers 477, fo 16a ; Patrol. XC col. 256, cap. « De pestilentia ») gl. « pestilentia » dans « pestilentia nascitur aere... ». Il semble que le mot *bat* a eu d'abord pour sens « épidémie, mort », puis « frayeur », « égarement ». Le GPC 247-8 cite un gall. *bad* « peste, plaie » et « mort ». Voc. corn., *badus* gl. « lunaticus ». Bret. *badou*, pluriel de *bat*, « maladie, frénésie », *badet* « ébloui », etc. DEBM 221, RC 5, 125, 219, *dybadet* « sortez d'évanouissement », Gwénolé v. 1073 ; bret. mod. *bad* « étourdissement », etc. *badaoui* « étourdir, éblouir ». M. Vendryes LEIA, A 98 rapproche des mots brittoniques l'irl. *bás*, *bath* « mort », sous *atbath* « il est mort » : il y aurait ici un exemple d'étymologie croisée. (Le bas-latin *badare* « bailler » ne semble pas, à cause du sens, pouvoir être rapproché, FEW I, 287.) Voir *betiuou* qui est peut-être un dérivé de *bat*, et *eilouet* qui glose aussi « pestilentia » dans ce même contexte.

bath (Mersebourg, Bibl. Domstiftes, ms 1, 204 ; G. Dietrich ZCP 21, 346-350) gl. « fustis » « bâton, gourdin ». Bret. moy. et mod. *baz* « bâton », *bazat* « coup de bâton », etc. Les autres langues brittoniques n'ont pas de correspondant exact pour le sens ; voc. corn. *bat* gl. « numisma », *guas bathor* gl. « nummularius » ; gall. *bathu* « battre monnaie » ; ces derniers mots résultent de la confusion de mots latins avec des mots celtiques, Loth RC 18, 99. On sait que le bas-latin *battuere* d'où est venu le français « battre » est un emprunt au gaulois ; W. Hof. I, 98-99 ; le gaul. lat. *anda-bata*, sorte de gladiateurs, présenterait un deuxième terme *bata* de même origine. Le bret. *bath*, puis *baz*, viendrait de **battā*, V. Henry 28-29.

beb (Orléans 221, fo 63, gl. 114 ; VVB 52) gl. « tumuli » « tombeau, monument funéraire » (le pluriel latin n'est pas rendu) dans « cum uero peccata grauia deprimunt, non ad absolutionem sed ad maiorem damnationem *tumuli* in ecclesia ponuntur ». Loth a remarqué que ce mot se retrouve dans le vannetais *bév* « tombe », usité aussi dans une partie du Trégor, RC 8, 493. Étymologie inconnue. Voir addenda.

becan, bican « petit » (*c* note χ dans ces mots) dans : *a(i) int mor ai in(t) becan...* et *inis bican*. Bret. moy. mod. *bihan*, *bihen* et variantes ; v. gall. *bichan*, gall. *bychan*, irl. *becān*, *beccān* « petit » ; composé de *becc-* avec un suffixe *-an ;* cf. CCG 32.

becel (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 4a ; **betel*, VVB 39, 52, est une mauvaise lecture ; cf. I. Williams BBCS 5, 2) gl. « bulla » « bulle, globule ». Bret. moy. *beguel*, mod. *begel* « nombril, zeste de noix » Gall. *bogelyn* « knob », « buckle », *bogell*, *bogail* « umbilicus ». Loth Mots Lat. 139, RC 34, 165, montre qu'un emprunt au latin est peu vraisemblable. I. Williams, PKM 110-111, rapproche les formes *bogel*, *bogeil* (gall.) du v. français *bocle* « umbo », de « buccula », mais ceci n'explique pas *becel*, *begel* (cf. bret. *boukl*, de « boucle »).

bed, bet 3ᵉ pers. du sg. du présent indic. du v. « être », forme d'habitude dans : *did in seithun... it it bed* his regularibus... ; *nimer diou oi dedi bed â le... ; cet bet crenn... ;* dans *bed* hoc *dit*, *bed* a peut-être le sens du futur. Étymol. CCG 328. Voir *bid*.

bed *hoc* **dit** (inédit, BN. Nouv. acquis. lat. 1616, fo 6a), sur les mots en italique dans « cum *ergo dicis unum* minimum inleua digitum ». Cette glose se trouve au début d'un passage où les verbes du texte latin passent à la 2ᵉ pers. de l'impératif. Il semble que le glossateur dit « sera (ou « est ») ceci (hoc) pour toi » ; c'est une remarque sur le texte ; ex. plus bas, même folio, « oportunius », glosé « quam nunc ». Les gloses bilingues sont des plus fréquentes. Voir *bed* « est » (ou « sera »), et *dit* « pour toi ».

bedioc (BN lat. 10289, fo 140b ; Et. celt. 9, 171) gl. « caedes » « action de trancher (de tailler) ». Le mot se retrouve dans le C. de Redon : *Lis bidioc*, ch. 268. *D* note ici *d* venant de *t* lénifié. Ce mot est apparenté à *bilat* (voir ce

mot) ; cf en Bret. mod. *bidiez* « l'émondeuse, la chèvre » RC 45, 175. Voir Ét. Celt. 9, loc. cit. Dans *Lis bidioc, bidioc* peut signifier « l'endroit de la taille », du « défrichement ».

(**bedu**) « bouleau » ; voir suivant.

beduan (inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien Gramm. III, 44 ; Keil t. 2, p. 116) gl. « betacius », compris au sens de « petit bouleau », par le glossateur, dans : « ensis, ensiculus et ensicula, praeterea hic beta, hic malua, hic *betacius*, hic maluaceus ». Le latin « betaceus, betacius » signifie « de bette, de poirée » ; le glossateur y a vu une forme de « betulla », « bouleau ». On a ici, avec un diminutif en *-an*, un mot *bedu* « bouleau » que l'on retrouve dans le C. Redon ; ex. *Lis bedu*, et, avec lénition notée, *Lis uedu*, ch. 267 et 147. Bret. *bezo* « bouleaux », gall. *bedw*, et, avec singulatif, bret. moy. *bezuenn*, « bouleau », mod. *bezvenn*, voc. corn. *bedewen* « populus », gall. *bedwen*. On trouve un gaul. *Betu-* dans des noms de lieux ; le dérivé « *betulla* » est un mot gaul. latinisé, de même, sans doute « *bitumen* », RC 50, 256, IGEW 480, VGK I, 233, SFK 195. (Sur le *z* du bret. mod. voir RC 30, 210.)

bei 3e pers. sg. subj. du verbe « être », imparfait ; ex. : *is mui dis hacel i dre(h) bei... ; ed bei cehet... ; cet dadaruei ...it bei... ;* on a peut-être une forme lénifiée *uei* dans : *net ir uei...* Gall. moy. *bei*, bret. moy. *be ;* sur la réduction de *ei* à *e*, voir Introd. par. 23 et Grammaire. Ex. de *be*, Verbe bret. 169-170. Voir à part la forme *pei*.

1) (**bel**) radical signifiant « feu, chaleur » ? ; voir *anbelam*.

2) (**bel**) radical signifiant « piquer » ; voir *belann* ci-dessous.

belann (inédit, BN lat. 10290, fo 31b ; Priscien Gramm. III, 33 ; Keil t. 2, p. 107) gl. « apicula », « petite abeille », dans : « apes, cuius diminutiuum ...apicula ». Comme un autre nom de l'abeille, *gwenan*, est dérivé d'un radical *guan* « piquer » (voir *guan* et *uan*), *belann* semble dérivé d'un autre radical *bel-* signifiant « piquer », radical qui se retrouve dans le gall. moy. *belaf, belu* « to kill, to pierce », GPC 270. *Bel* serait issu d'une racine **gʷel* qui a fourni de nombreux mots brittoniques comme, sans doute le gall. *rhyfel* « guerre », *cynfyl* « oppression », de **con-bell*, GPC 783, le bret. moy. *bel, bell* « bataille », *aruel* « querelle, noise », GMB 40, RC 38, 62 de **are-bel ;* un emprunt au lat. est peu vraisemblable ici, car on aurait, par exemple **rhyfell* en Gall. et non *rhyfel*, Language, 7, 278 sq. Plus éloignée et incertaine est la parenté du bret. moy. *baluent* « peste, fléau », Nouelou 206, RC 10, 317, 5, IGEW 125, du corn. anc. *bal* gl. « pestis », rapprochés par M. Vendryes, LEIA, A 98, du v. irl. *atbail* « il meurt », du gall. moy. *aballu* « dépérir ». Voir RC 50, 97, W. Pok. I, 689-690, IGEW 470-471. On note aussi des ns gaul. comme Bela-donni, Bellatoricis, Belatu-marae... ZCP 26, 145 ; ils sont peut-être comparables.

D'autre part, plus proche du sens de *belann*, il existe un gall. *belydd* « taon », cité par G. S. Lane, Language 7, 278-9 ; une influence sur *belann, belydd*, d'une racine **bei*, de l'angl. *bee*, du gall. *bydaf* (isolé et dans *modrydaf*) « essaim d'abeilles », GPC 361, est également possible. Quant au cornique *belan* « adyn » « misérable », il n'a rien à voir avec ces mots ; c'est un emprunt au fçais « vilain » ; l'initiale a été faussement rétablie comme il arrive souvent en Celtique ; le *v* a été pris pour une forme lénifiée de *b*.

(**ben, bin**) Radical verbal signifiant « tailler, couper » (pour le *i* voir l'introduction, par. 16 et la grammaire, index) ; dans : *guobinom, amdiuenetic, etbinam*. Sont apparentés, par exemple, le bret. moy. *benaff*, mod. *benañ*, « je taille », *kemener* (**com-bener*) « tailleur », l'irl. *benim* « je frappe », CCG 341-2, et 38, VGK 2, 461-3, et l'irl. *aithbe* « déclin », LEIA, A 54 ; le gall. *cymynu* (de **com-ben*), BBCS 2, 108, *gomynu*, CA 72, « frapper, tuer » (de **uo-ambi-ben-*), etc. L'expression du bret. moy. *dre ben* gl. « sculptabiliter », DEBM 226, est intéressante. Voir *bilat, bedioc*, de la même origine, mais sans le *n* du thème du présent.

(**benetic**) Voir : *amdiuenetic* « taillé, tranché » ; v. gall. *or dubeneticion*, VVB 114, gl. « exsectis ».

(1) (**ber**) Radical signifiant « porter », dans *he-be (r)* ? ; peut-être *uer* en est-il la forme lénifiée dans : *is cemel it uer...* (mais voir aussi *ber* (2). Ce radical *ber* est attesté en brittonique dans de nombreux dérivés, mais le simple ne l'est pas (CCG 342-345) ; voc. corn. *hit aduer*, gl. « messis », « apport de blé », gall. *adferaf*, GPC 19 « j'apporte » ; *ber* vient de **bher*, racine de « ferō », φέρω, etc.

(2) (**ber**) Radical signifiant « couler », attesté certainement dans *diuer* (voir ce mot pour détails), et le moy. bret. *beraff* « couler », mod. *berañ* (RC 4, 169), et *bera*, peut-être distinct de *ber* (1). (L'irl. *topur* « source », de **to-od-ber*, CCG 347, *brenn*, « to spring forth », de **brend-na*, contiennent des dérivés de la rac. **bher* de *ferueō*, du bret. *birvi* et du v. bret. *brot*.) *Kemper* contient soit *ber* (1), soit *ber* (2), cf. Vendryes RC 44, 252, G. S. Lane, Language 8, 295. Voir *aber, kemper* et la f.v.g. *aperou*.

berehic (inédit, BN lat. 10290, fo 39b ; Priscien gramm. IV, 35 ; Keil t. 2, p. 137) gl. « furibundus » dans « moribundus similis morienti, *furibundus* similis furenti », « furieux, furibond » ; *h* évite ici le hiatus ; *berehic* est un dérivé de *bara* « fureur », v. irl. *barae* « wrath », gall. *bâr, baran*. Voir détails sous *bara*.

beror (Leyde, Cod. Voss. Lat. F. 96 A, fo 2a, l. 11 ; ZCP 1, 17 sq). Nom de plante, « cresson » ; la lecture **boror*, possible également, est moins vraisemblable au point de vue linguistique. Anc. irl. *biror, bilor*, gall. *berwr*, bret. *beler*, voc. corn. *beler*, gaul. lat. *berula* CCG, 105, W. Hof. 1, 101, RC 18, 242, VGK 1, 491.

berr (inédit, Angers 477, fo 67a, main B ; Patrol. XC col. 452) gl. « angustus », dans : « circulus qui super terras *angustus* est » ; « peu étendu, court, étroit ». Bret. moy. mod. *berr* « court », v. gall. *bir* (Chad. 6 : *di bir main*), moy. gall. XIIe s. *birr*, GPC 364, mod. *byr* ; irl. *bearraim* « I shave, cut »... Comparer le gaul. lat. *birrus*, W. Hof. 1, 107 « (manteau) court ». Sur l'irl. anc. *berr* « court », voir Eriu 12, 216, avec d'autres références.

1) (**berth**) « couverture, ce qui surmonte », dans : *penberthou*. Loth RC 33, 422, 430, rapproche l'irl. moy. *bert* « cloth, gear » (mod. *beart*) ; *cendbert* « head gear » correspond exactement à *penberth* avec un sens légèrement différent. Le verbe *bertaigidir* « il brandit » aurait le même radical et ces mots seraient apparentés à l'anglais *berth*. Voir aussi *brith* qui est peut-être apparenté et *penberthou*.

2) (**berth**) « beau », non attesté dans les gloses ; élément de nombreux ns propres du C. Redon. Gall. moy. *berth*, bret. moy. *berz*. Il y a en Gall. deux sens : 1) adj. « beau », 2) subst. « prospérité » ; seul le 2e sens est attesté en Bret. moy. ; nous ne citons ici ce mot que pour le distinguer du précédent. IGEW 139.

bet « est » graphie de *bed* dans : *cel bet crenn*... ; voir *bed*.

betiuou mot de sens obscur ; dans : *guelt betiuou*. Voir *guelt b*... pour le contexte. Le sens semble être « victimes » (pour un sacrifice). Est-ce un mot de même origine que *bat* (voir à part) et le v. irl. *bath*, « mort » ?. I. Williams BBCS 13, 198, rapproche le gall. moy. *ebediw, obediw, abedyu, ebedyu* (L. Bleg. p. 49, l. 20) « compensation pour un mort », du mot irl. Le bret. *obidou* « obsèques » est apparenté aux mots gallois. Cependant, même si les mots brittoniques sont à l'origine des dérivés de *bat*, ils ont été profondément influencés par le lat. « *obitus* ». M. Vendryes LEIA, A 5, tire l'irl. *abaid* « anniversaire de la mort d'un saint » et le gall. *obediw*, de « obitus », avec influence probable de *aptu* « mort », pour l'irlandais. *Betiuou* est le pluriel d'un mot *betiu-*, dont le rapport de forme avec les mots cités ci-dessus n'est pas clair, mais qui peut dériver de *bat* avec un *e* dû à l'affection causée par la terminaison *-iu*.

beuer (Vatican, ms lat. 1480, fo 48a ; Stokes, Academy, 17 janv. 1891 p. 64) gl. « fiber » « castor » ; il n'est pas absolument sûr que la glose soit bretonne : *beber* existe en bas-latin, mais *beuer* est de forme v. bret. possible ; cf. voc. corn. *befer* gl. « castor ». (Walde-Hofmann I, 490, cite un bret. *bieuzr* « castor » ; mais voir Ernault MSL 12, 304-5 : *bieuzr* serait pour **bieufr* emprunté au fçais « bièvre ».) Sur *befer*, voir entre autres, RC 17, 296 sq, RC 27, 340 sq, Dottin, Mél. Loth, 92 (Ernault, MSL 12, 305, n. 1, considère à tort le celtique comme emprunté au germanique). Cf. les noms de lieux gaul. Bebronnus, Bebro, Bebriacum, « locus castorum » mal écrit « Bedriacum » en général, RC 15, 147, RC 27, 340. Dans le C. de Redon, noter *Bebronus* (Le Beuvron, rivière), ch. 283. En Bret. moy. *avancq* a remplacé ce mot : voir sous *abac*.

bi (Orléans, 221, fo 154, gl. 251 ; VVB 53) gl. « fore ». Il semble que le glossateur a traduit par « sera », cf. v. gall. *pa peth bi*, « quelle chose sera », VVB 53 et GPC 277. Voir aussi *bi hor*.

(**bibid**) « coupable », mot non attesté en v. Bret. mais que nous devons citer, car il est mentionné par erreur comme v. bret. GOI 124. *Bibid* est v. gall. (gl. à Marc. Capella, VVB 53). Cependant *bibid*, v. bret. est certain : le moy. bret. *beuez* « coupable » remonte lui aussi à **bibid*, CCG 66, 151, de **bhibhidwōl*. (Le bret. mod. *beuez* « aubaine » n'a rien à voir avec ce mot, cf. V. Henry sous *bevez* et le GMB 65.)

bican « petit » ; voir : *inis bican* et *becan*.

bicett « jusqu'à », voir ci-dessous : *bicett pan iu*... et *bichit*.

non minus illustrat (sol) *sub terram quam super terram* **bicett pan iu** *aer illutratus* (sic) *dies* XXIIII *horarum* (inédit, Angers 477, fo 47b, main B, marge gauche, Patrol. XC col. 308) gl. les mots en italique dans : « (sol) lumen diurnum circumferens, *non minore* aerum spatio noctu sub terras quam super terras interdiu creditur exaltari » ; il y a un renvoi à « non minore ». *Bicett pan iu* signifie littéralement « jusqu'à quand est », « du moment qu'est ». Voir *bichit, bit pan, pan* et *iu*.

bichit, bicit, bicett « jusqu'à » dans : *bichit* III equinoctia... ; *bicit pan poi certh*... ; *cisemic comun bicit*... ; *bicett pan iu*... Le v. gall. présente les formes : *biheit, beheit, behet, bichit, bichel, bet*... BBCS 3, 268, BBCS 5,

242, VVB 52-53. Bret. moy. *bel, bele, bedec*, DEBM 228, mod. *bet, betek* « jusqu'à ». Les graphies obligent à se demander s'il n'y a pas en v. Bret. des formes avec *k* (et non χ), *bicell, bicit*, venant peut-être de *bit cit*. D'autre part, Ernault, MSL 8, 105, signale une forme du petit Tréguier, *beket*, à côté de *betek* plus usuel. Est-ce une forme archaïque conservée, ou une métathèse récente ? *betek* viendrait-il de **beket* par métathèse ? (Comparer *pinvidig-pendefig* pour une métathèse analogue). Le problème posé par toutes ces formes attend encore une solution. Voir aussi *bit cit*.

bichit .III. *equinoctia in anno.* **bi hor** XI *kal. april.* **itou degunimeroe em** *equinoctium* (ms : bichit. III. equinoctia inanno. bihor XI kl apl itoude guni meroeem equinoctiū. Inédit, Angers 477, fo 69b, main A ; Patrol. XC col. 468), sur les mots en italique dans : « nisi dies bissextilis *antea iuxta morem interkaletur*, iam undecimo kalendarum aprilium die facturus (sol) equinoctium, a medio surgat orientis ». Dans les années bissextiles on intercale un jour pour que l'équinoxe tombe le 11 des calendes d'avril, qui est le jour de l'équinoxe ; ce qui revient à dire qu'il y a trois jours équinoctiaux ces années là. Essai de traduction de la glose : « jusqu'à trois équinoxes dans l'année ; (ce) sera lors du (?) XI des calendes d'avril donc (?) qu'il (Bède) compterait l'équinoxe ». Le mot le plus obscur est *itou*. Voir *bichit, bi hor, itou, degunimeroe, em*.

bicit pan, bicett pan locution adverbiale, « puisque » (« jusqu'à ce que quand », littéralement). Voir *bit pan, bit cit, bicit, pan*.

miraculum erat cum eis **bicit pan poi certh** XIIII *in* XV *kal. maii* **a guilinn i loir** (Le ms porte : miraculū erat c̄ eis bicit pan poi certh. XIIII. I XV. kl maī aguilinni loir ; *poi* est corrigé de *pei* ; le *t* de *certh* est rajouté au-dessus ; inédit, Angers 477, fo 72b, main A ; Patrol. XC col. 482). Sur les mots en italique dans « legimus... tempore Zosimi papae.. cum esset ultimus circuli decennouenalis annus..., et declinarent quidam decimo kalendarum maiarum die pascha tenere, celebrantes octauo die kalendarum aprilium, quae esset paschalis obseruantiae ueritas, multiplici miraculo... claruerit... ; fons sacer hora competenti repletus est, *euidenti ergo miraculo claruit occidentalium partium fuisse errorem* ». Pour le contexte complet on se reportera à la Patrologie : par le miracle de la source coulant à l'heure convenable (competenti) les assistants constatent que le 14e jour de la lune tombe le 15 des Calendes de Mai ; la 14e lune veut dire le 14e jour de la lune. La gl. correspond à peu près à la phrase suivante de Bède, Patrol. XC col. 481 bas « ultimo circuli decennouenalis (anno)...XIV luna paschalis XV calendarum maiarum sit adnotata ». Traduction de la gl. « miracle était avec eux, (il y eut un miracle devant eux), du moment que fut évident que quatorzième dans le XV des calendes de mai ils voyaient eux la lune ». Voir *bicit, bichit, pan, poi, certh, a* (6), *guilinn, i* (3), *loir* (1).

bicoled (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 1 ; VVB 53) gl. « uecordia » « égarement, folie ». Il semble que ce mot avait deux nuances de sens : « frayeur qu'on éprouve » « égarement » et d'autre part « frayeur qu'on inspire », « menace ». Gall. moy. *bygilet*, HGC V, v. 16, mod. *bygyledd* « fear, fright » GPC 363, *bygwl* « menace », et aussi *bygwth* ; irl. moy. *baigul* « menace » K. Meyer, Contrib. 162, irl. mod. *baoghal* « danger ». Sur cette famille de mots voir RC 1, 361, VVB 53, CLIH 221, Y Beirniad 5, 274-5, BBCS 5, 127, Et. Celt. 8, 404 sq.

bid, bit « est » (voir aussi *bed*). 3e pers. sg. prést. indic. du verbe « être », forme d'habitude. Ex. : *...punct... steren it bid loir...* ; *ni bid hun cehet...* ; *ir is guolou bid nos...* ; *...ni degurme(h) ...bid it crin doiar* ; *pan bid goiam...* ; *it bid guoloetic em mint it bid guoloetic...* ; *erorit a bid...* ; *in cemac hadui...a bid...* ; *rebid*. Bret. *bez*, gall. *bydd*, corn. *beth, byth*, etc., CCG 325.

bidint « soient » 3e pers. plur. du subj. prést. du verbe « être », rac. **bheu* ; moy. bret. *bizint, bezint* et aussi *bezont, bezhont*, Verbe Bret. 167, CCG 326 ; gall. *bydont, bythont*, W. Gr. 347.

bidont dans : *pop eil gueith... a bidont...* ; 3e pers. plur. ind. prést. du verbe « être », rac. **bheu*. Bret. moy. mod. *bezont*, Verbe Bret. 163, forme lénifiée *vezont*. Gall. moy. *bydant, bydawnt, bwyant..*, corn. *bethons*, CCG 325.

bi hor, mot ou expression de sens discutable dans : *bichit* III equinoctia... *bi hor...* ; probablement *bi* « sera » et *hor* « heure », au sens adverbial « lors de » ; comparer *a or* et voir *or* (2, 3), *bi*.

(**bin**) forme du radical *ben* dans : *guobinom*, etc. ; voir *ben*.

f.v.g. **bint** dans : *nam bint* ; sens incertain ; comparer gall. moy. *bint* 3e pers. plur. prés. ind. du verbe « être » (Armes Pryd. 15, note au v. 12, et GCC 90), ou gall. moy. *beynt*, 3e pers. plur. subj. imp., GCC 91, moy. bret. *bent*, LLC 44, Verbe Bret. 169, 170.

(**bis, bes**) « doigt, pointe » ; dans : *innbisiou, ennbisiou, inues* (et *aceruission* ?). Bret. *biz, bez*, voc. corn. *bis, bes*, gall. *bys*, moy. irl. *bissi ega* « icicle ». Étymologie CCG 21, VGK I, 79. Il est inutile d'insister ici sur ce mot bien connu.

bissext, bissex, « jour bissextile » ex. : *an ded.. guted bissext* ; *a ma ni debei bissex..* ; *pop eil*

gueith.. dou bissex..; bissex guar... Emprunt au lat. « bissextum ». Bret. mod. *bizest, bizeost* « bissextile », irl. mod. *bliadhain bhisigh* « année bissextile » (Dinneen sous *biseach*). Voir VGK 1, 218.

us(que) ad fine(m) VII *bissextor(um)*, **bissex guar pop un did seithun a daruid**, *qui (est) ciclus solos* (sic) (inédit Angers 477, fo 78a, main A ; Patrol. XC col. 503), sur les mots en ital. dans : « circulus (solaris) habet annos quatuor septenos, id est XXVIII, quia nimirum non ante potest consummari *quam bissextus qui quarto redire solet anno, cunctos septimane dies* continguat ». Le jour bissextile tombe successivement sur tous les jours de la semaine pendant le cycle solaire de 28 ans qui compte 7 jours bissextiles. Trad. de la glose : « jusqu'à la fin des 7 (jours) bissextiles, le bissextile sur chacun jour de la semaine advient, ce qui est le cycle du soleil ». Voir *bissex, guar, pop, un, did, seithun, a* (1), *daruid. Solos* est plutôt une erreur pour « solis » qu'un mot v. Breton.

f.v.g. **bisl** « bile » ; voir : *ir du bisl* et *bistlou.*

(**bistl**) « bile » ; voir suivt.

bistlou (inédit, Angers 477, fo 63a, main B ; Patrol. XC col. 428). Dans « *bistlou* .i. humores nigri », gl. « *colera nigra* accrescunt ». *Bistlou* signifie « biles, humeurs noires »; moy. bret. *bestl*, cf. note d'Ernault, Mirouer v. 2332, (*Ran Bistlin*, Cart. de Redon ch. 21, 189 est obscur), bret. mod. *bestl;* voc. corn. *bistel;* gall. *bustl, bystl*, GPC 349, de **bistlo* ou de **bistli*, VGK I, 84, 116, apparenté au lat. *bīlis;* le mot est italo-celtique.

1) **bit** « monde, nature » ; dans : *a bit aham*, dans des ns propres comme *Bit-monoc* C. Redon ch. 150, *Bit-comin*, ch. 141, etc. et peut-être aussi dans *a uituer.* Bret. moy. *bet*, mod. *bed*, gall. *byd*, voc. corn. *bit.* irl. *bith*, gaul. *bitu-* (Bitu-daga, Bitu-riges, Bitu-gnata, etc.) ZCP 26, 150. On sait que *bet* entre dans de nombreuses locutions ; ex. bret. *ebet, meurbet, guenn bet* (ex. Mirouer v. 2964), *guenuet* v. 3144, etc. « heureux monde », « bienheureux ». Voir peut-être *bit* (3) ci-dessous. Étymologie CCG 4, VGK 1, 41, IGEW 468.

2) **bit** « jusqu'à », dans : *bit pan im..; bit pan galuher..; pop nos pasc bit did.* Voir *bit cit* et *bit pan* à part. Bret. moy. *bet* « jusqu'à » ex. *bet un amser* « jusqu'à un temps », Mirouer v. 1270 ; autres ex. DEBM 228, GMB 61, RC 37, 60, RC 42, 438. *Bet, bit* n'est pas abrégé de *bichit* qui semble au contraire être un composé comportant ce mot et un autre élément. (Sur *fele(i)z* « aujourd'hui », voir Loth RC 15, 97.) En Gall. *bet* n'est attesté qu'en v. Gall. et rarement, ex. GCC 128.

3) **bit** dans : *hit bit* et *hi bit.* Ces locutions paraissent signifier « à jamais » « continuellement ». Il n'est pas sûr que *hit bit* corresponde exactement au gall. *hyd byth*, GCC 142, GPC 368, car le *t* final de *bit* peut bien être réellement un *t* et peut ne pas noter *th.* Il existe en Bret. moy. un adverbe *bet* signifiant « jamais », ex. GIAB, article *bet* (1), Mirouer p. 49, note 5, et 151 note 10, v. 204, 1325, 1344, 1412, 1700, 1775, 2533. Gwénolé v. 1019, etc. Cet adv. paraît se retrouver dans *bet nary*, tandis qu'une forme *bez* (de **bith*) apparaît dans *bez-coaz, bis-koaz* « jamais ». Il est donc possible qu'on ait eu anciennement une forme *bit* et une forme **bith.* Thurneysen suppose que le brittonique est emprunté à l'irl. *bith* « permanent », GOI 231 ?. On verra le GPC 368 sous le gall. *byth* « always, ever, yet, still »..., RC 49, 120 sur le cornique *bes vyth* « jusqu'ici », ou « jusque là », « jamais », ZCP 14, p. 11 sur le gaulois *beto. Bit* peut avoir une parenté avec *bit* (1) « monde », employé dans de nombreuses locutions. Voir *hit* à part.

bit cit « jusqu'au bout de », dans : *dadarued ..bit cit pen...* ; il n'est pas impossible que *bit cit* soit à l'origine de formes comme *bicit, bicett;* voir *bichit* pour détails à ce sujet.

bitat (Orléans 221, fo 95, gl. 165 ; VVB 54) gl. « resicaret », « il coupait » dans : « nam Salomon... addit tria super legem, ut resicaret uitia populi ». Le glossateur a traduit par un imparfait en *-at* (voir *troeat* et la Grammaire). Le radical *bit-* est apparenté à l'irl. *bith* « blessure », au gall. *bid* « haie taillée », de la racine **bhei* « frapper », CCG 38 et 342, VGK 2, 461 sq, W. Pok. 2, 137, IGEW 117 sq. De ce même radical *bit-* sont formés des mots tels que *dicombit, bedioc*, et, avec le *n* du thème du présent *elbinam, guobinom, amdiuenetic.* Voir tous ces mots à part.

bit pan locution signifiant « jusque quand », ou, moins littéralement « dès lors que, comme ». Ex. dans : *bit pan galuher hi...; bit pan im...; bit pan ari haidoi...* On trouve un équivalent exact dans le cornique *bys pan*, de **bit pan*, « until », CCG 230, le v. gall. *bet pan* LL 258. Moins proches sont des expressions telles que le v. gall. *hit pan*, CA 336, BBCS 7, 362-3, de sens identique et le bret. moy. *bete ma-z* « jusqu'à ce que », *a ban* « dès lors que », *a pan*, Barbe 248, 669 etc. Voir *bit* (2), *pan* et *bicit pan*.

bit pan galuher hi im prim *post* **adon** (ms : bit pangaluẹherhi impmp'adon. Il y a un *e* annulé après le *u* de *galuher;* inédit, Angers 477, fo 72a, main A ; Patrol. XC col. 481) ; sur les mots en ital. dans « aetas lunaris a uespertina hora quam aliunde noua computabitur... ; sin autem post occubitum solis accendatur, non tamen prima, priusquam uesperam uiderit, sed tricesima potius oportet aestimari. Etiam si XXIIII horas *post occasum solis accensa suppleuerit, illam* tamen quam occidente sole habuerat, ne primae condi-

tionis ordo turbetur, usque ad alium eius occassum, retinere debebit aetatem » ; le sens littéral de la gl. est « dès lors que l'on l'appelle (elle) la première après le signe du zodiaque » ; la difficulté de comprendre le sens profond est illustrée par ce commentaire de C. W. Jones, « Bedae Opera de temporibus », p. 378, « This chapter (XLIII) is not wholly intelligible with our present knowledge ». Il s'agit d'une discussion sur le moment exact où commence la nouvelle lune : le texte semble dire que la première lune après le signe *(adon)* doit compter avec la lunaison précédente comme trentième lune ; le glossateur ne semble pas entièrement suivre le texte et semble dire qu'il faut la compter comme première lune ? Voir *bil, bil pan, galuher, hi (1), im (1), prim, adon.*

bit pan im *(dam guas)*. (On ne peut lire **bil pan iu;* Orléans 221, fo 114, gl. 182 ; VVB 54-55.) En face de *eius* dans « si mulier... se iuramento constrixerit et reliqua usque ait ; si pater *eius* uno die tacuerit uoti rea erit ». Le contexte est le même que celui de la glose *di im dam guas*, située dans le même folio, un peu plus haut, « si quis... se iuramento constrixerit ». Il semble qu'il faut compléter cette glose par la fin de la glose précédente et traduire « dès lors que elle-même (s'engagea) ». Nous ne pouvons admettre l'explication du VVB, loc. cit. Voir *bil, bil pan,* et *im (4).*

? (**bituer**) « vivants ». Voir *a uiluer.*

biunrun (Brit. Mus. Cotton Otto E XIII, fo 132b, RC 4, 345 ; VVB 55) gl. « epimachus » dans : « comedere debetis ut est bruchus in genere suo et attachus atque epimachus ac locusta ». Il s'agit sans doute d'un insecte ; ὀφιόμαχος « oiseau serpentaire » ne semble pas convenir ici. Obscur.

blangas (peut-être pour **blanglas* ? ; inédit, Angers 477, fo 12b, main A ; Patrol. XC col. 231) gl. « suus quidem cuique color est... : lune, *blandus*, soli cum oritur, ardens » ; « blandus » est aussi glosé « mixtus inter candidum et glaucum ». Glose obscure.

bledin (inédit, BN lat. 10290, fo 25b ; Priscien Gramm. II, 59 ; Keil t. 2, p. 79) gl. « lupinus » « de loup » ; suffixe en *-in* d'appartenance comme dans *meinin* « de pierre ». Voir grammaire, index et *bleid;* un nom *Bledinus* est mentionné RC 28, 142 d'après Holder I, 451.

bleid « loup » ; voir *don-bleid;* Voc. corn. *bleit;* gall. *blaidd*, GPC 283 ; v. irl. *bled* gl. pistrix. Voir Walde-Hofmann I, 100 : certains auteurs rapprochent « bellua » qu'ils tirent de **belduā.* Parmi les n. pr. du C. Redon formés avec *bleid*, on a *Bleidbara*, cité sous *bara* ci-dessus et *Bledic*, C. Redon ch. 2, 97, 176. En v. gall. on note *Bleidic*, CA v. 1143 et *Bledbiu*, LL 199 etc. M. Vendryes RC 28, 142-3, tire l'irl. anc. *blesc* « femme de mauvaise vie » de **bled-skā.* Br. mod. *bleiz, blei* « loup ».

blein (corrigé de *bblein;* Paris BN nouv. acqu. lat. 1616, fo 6a ; Delisle, Catal. des fds. Libri... p. 76, 77) gl. « summitatem » « extrémité supérieure, sommet ». Cet élément se retrouve dans le nom propre *Blein-rin* C. Redon p. 371. le bret. moy. et mod. *blein* « faîte, sommet, point avancé » ; *lein* « sommet », en est peut-être issu. Corn. *blyn;* gall. *blaen* « sommet, bout, fin » ; irl. *blén* « groin ». Il semble que le gall. vient de **blakno* et le bret. et le cornique de **blekno* : voir sur l'étymologie Loth RC 37, 57, I. Williams CA 386, K. Jackson LHB 465, Lewis-Pedersen, CCG 43, 82. (Le nom ancien de Rottenburg, Sumelocenna, viendrait de **su-mlokni*, selon J. Schnetz, ZCP 13, 97, **mlokni* donnant **blokni;* mais ne faut-il pas penser plutôt aux ns. gaul. composés avec Su-melae-, Su-meli- et décomposer en Su-melo-cenna ?). Une forme *blaen* a existé en Breton. Cf. « Castrum *Blaen* » C. Redon ch. 341, Chresto. 110.

blened « année » ; cette forme du nom de l'« année » se trouve dans : *penn* VIII *blened.* Cet élément se trouve dans le bret. *he-vlene* « cette année » ; le Gall. a ce mot, sous la forme *blynedd*, après des numéraux, CA 86, Canu Taliesin 49. Sous la forme *-leni* on le trouve aussi dans l'expression *eleni* qui correspond à *hevlene*, CCG 37. Voir la grammaire pour les formes du nom de l'« année » et, ci-dessous *blid, bliden*, etc.

bleoc (Orléans 221 ,fo 132, gl. 213 ; VVB 55) gl. « criniti ». Le pluriel latin n'est pas rendu, fait usuel ; *bleoc* signifie « poilu, chevelu ». Voir *bleu.*

bleocion (Orléans 221, fo 187, gl. 281 ; VVB 55) gl. « pilossos » « poilus » ; c'est le pluriel du mot précédent. Gall. *bleuog*, bret. *blevek.* Voir suivt.

(**bleu, bleo**) « chevelure, toison », dans : *bleoc, bleocion, a bleuou*, le v. gall. *bleu-porthetic* gl. « lanigerae », VVB 55, gall. *blew*, corn. anc. *bleu*, bret. moy. *bleu*, mod. *bleo*, etc. (au sens de « cheveux, poils ») ; étymologie par G. S. Lane, Language 7, 279, compte rendu RC 50, 97 : *bleu* viendrait de **bleus*, de **mleus* et serait issu de la racine **mel* de μαλλός « laine, toison ».

bleuou « cheveux » ; dans : *a bleuou.* Voir *a bleuou* et *(bleu, bleo).*

blid « année » ; dans : *regul illi... in cisemic blid.* Cette forme peut être à l'origine de formes comme celle du vannet. *blé* « année », avec *i* bref donnant *e.*

blidan, bliden, blidon « année » ; cette forme se trouve dans : *ded seidun i(n) pop blidan...* ; *blidan commun ; ir dou blidan a int... ; is petguar blidan... ; seidth seidth bliden... ; naudecmet bliden... ;* XII hore *im bopd bliden... ; guar* XX *met bliden... ; did in seithun... in bliden...* : voir aussi *blidonhaam* et *blidonol*. Bret. moy. *blizen* Jésus 117, Nouelou 82 etc., *blizien* Nonne v. 13, Nouelou 224 etc. ; voc. corn. *bliþen*, corn. mod. *blethan*, RC 37, 155. Toutes ces formes, sauf *blidon*, qui fait difficulté, viennent de **blidanī*, de **blidn̥nī*, GPC 291, CCG 37. Le v. Gall. a une forme *bloidin*, de **bleidanī*, apparentée de plus près au bret. *bloez, bloaz*, au gall. mod. *blwydd*, et l'irl. *bliadain*, CCG 37. C'est un mot masculin ; cf. : deceuinient ha cantdo *em...*, (*em* « lui »), à propos de la 2ᵉ année du cycle de 19 ans.

blidan co(m)m(un) (inédit, Angers 477, fo 76b, main A ; Patrol. XC col. 497) sur le mot en ital. dans : « epactae... greco uocabulo... adiectiones dictae, quae per annos singulos XI dierum ut discimus accumulentur *argumento* » (Migne : augmento). Le sens est « année commune ». Le ms porte : *blidan cōm̄*. Voir *blidan* et *commun*.

blidonhaam (inédit, BN lat. 10290, fo 25b ; Priscien Gramm. II, 60 ; Keil, t. 2, p. 80), gl. « horno, hornotinus », « fait de l'année, produit dans l'année », glosé aussi *orhaam*. *Blidonhaam* paraît signifier « fait de venir dans l'année » et rend assez littéralement le sens du latin ; *-haam* semble correspondre à *aham* dans « *a bit aham* », « natura duce ». Le déplacement du *h* notant l'aspiration n'est pas exceptionnel ; on l'observe aussi dans les terminaisons du comparatif. On verra à part *blidan, aham* et *orhaam*. On ne comprendrait pas ici l'emploi d'une terminaison de superlatif (on attendrait d'ailleurs plutôt *-ham* dans ce cas).

blidonol « annuel », dans : *int blidonol*. Voir *int* et *blidan*.

blin (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 2, mal lu **bun* VVB 61) gl. « incerte », « de façon indécise, incertaine ». Voir suivant.

blin (Orléans 221, fo 172, gl. 268 ; VVB 55) gl. « tepore mentis » ; à compléter en *blin(der)* « mollesse ». *Blin* avait deux sens : 1) « mou, incertain, négligent », 2) « pénible, vexant, irritant » ; ce dernier sens apparaît dans *a blin* et *bline* (voir à part). Le gall. *blin* a gardé ces sens ; voir GPC 286. Le bret. *blin* n'a plus que le sens 1). Deux explications plausibles de *blin* ont été proposées : *blin* viendrait, soit de **mlēno* ou **mlīno* de la racine **mel* du latin *molō*, du sanscrit *mlānáḥ*, « engourdi », soit de **gʷlīn-* de la racine du sanscrit *glānā-* « affaibli ». Voir G. S. Lane, Language 13, 20-21, et Lewis-Pedersen,CCG 34.

blinder (Cambridge, Corpus Christi College ms 192, fo 27b ; VVB 55 ; RC 4, 328) gl. « segnitia.i. neglegentia.i.pigritia », « mollesse, négligence, paresse ». C'est un dérivé de *blin*, au sens 1) avec une terminaison en *-ter, -der*.

bline (Vatican, ms Regina 296, fo 37b, col. 2 ; Stokes Bezz. Beitr. 17, p. 141) gl. « stupesceret.i. hebesceret », dans : « terra tremit, ut stupore miraculi utrumque pauefactum agmen stupesceret ». C'est une 3ᵉ pers. sg. subj. imparf. d'un verbe dérivé de *blin*, sens 2), dont le sens correspondait d'assez près à celui du gall. *blino* traduit par « to worry, to trouble, vex, annoy, grieve, molest », GPC 286. Le sens est ici intransitif : « se troublerait, serait hébété ».

blinion (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 12 ; VVB 56) gl. « inertes », « mous, inertes ».

bliniun (Orléans 221, fo 131, gl. 210 ; VVB 56 ; RC 8, 493 ; CA 203) gl. « tebefacti », « corrompus, affaiblis, amollis ». Ces deux dernières gloses sont deux notations du pluriel de *blin ;* voir *blin*.

(**blonec**) « entrailles, partie molle ou graisse du ventre » ; voir suivant

blonecou (BN lat. 10289, fo 35a ; Ét. Celt. 9, 164) gl. « ilia uentris », « entrailles, intestins ». Gall. *bloneg*, 1) « abdomen », 2) « saindoux », voc. corn. *blonec* gl. « adeps » ; bret. *bloneg* « saindoux, oing, matière molle », ex. *bloneg dero* « aubier de chêne », *bloneg vor* « méduse de mer » ; voir Ann. Bret. 16, 41. L'irl. *blonac, blonog* semble emprunté au brittonique. *Blonec* a peut-être une parenté lointaine avec le v. irl. *mlén*, puis *blén* « aine », que M. Vendryes, LEIA, M 57, tire avec doute de la racine du grec μαλακός « mou ». D'après les sens, c'est d'une racine exprimant l'idée de « mollesse » que dérive ce mot, mais la forme d'origine est très difficile à rétablir.

blot « farine » ; dans : *un-blot*. Bret. moy. et mod. *bleut, bleud* « farine », usuel ; le v. gall. *bloteit* gl. « spumaticum », semble, comme il est dit VVB 56, être un dérivé de ce mot ; gall. *blawd ;* corn. moy. *blot*. *Blot, blawd* viennent de **blāto*, de **mlāto*, de la racine **mel* « moudre » qui est mentionnée sous *maletic* « moulu ». De la même origine que le nom de la « farine », est le bret. moy. *blot*, mod. *blod* « mou, tendre », avec un *o* bref à l'origine, VGK 1, 52, qui a un correspondant, avec *ā*, dans l'irl. *mláith* puis *bláith* « mou, tendre, doux », issu de **mlāti ;* ce sont des dérivés de la racine **mel* « moudre ». Voir VGK 1, 163, CCG 54, IGEW 716. On peut penser peut-être au nom de femme gaul. Ando-blationi ZCP 26, 48, 151.

bo 3ᵉ pers. sg. subj. présent du verbe « être », rac. **bheu*. Ex. : *is ret i degurmehim pan bo... ;*

id bo ; pi po epac(d)... (voir *po* sous *poi* à part) ; semble écrit *boh* dans : *ir il boh (e) ch.I.hemel...*

bocc (Vatican, Regina 296, fo 70a, col. I ; Stokes, Academy, janv. 1890, p. 46 ; Bezz. Beitr. 17, p. 142-3) gl. « pendulo » au sens de « mou », dans : « in colles camposque Inarimos inciderunt, ubi... campi ambusto solo, ... sine ullo ignis uel fornacis indicio, et pendulo in profundum cinere putres iacent ». Voir suivant. Le *c* géminé indique ici une consonne lénifiée.

boc (Venise, Bibl. Marciana, Zanetti lat. 349, fo 60b ; Orose, Hist. VI, 2, 17 ; I. Williams, ZCP 21, 305) gl. « pendulo », « mou », dans le même contexte que ci-dessus. Bret. mod. ancien *boucg, bouc* « mou », GMB 75 ; *bouk* « mou », à Ouessant, D. Malgorn, Ann. Bret. 25, 247. Ernault, Geriadurig, *bouk* « mou, moelleux, tendre » et aussi « temps lourd » ; irl. anc. *boc(c)* « mou, tendre », GOI 92, mod. *bog*. Ces mots dérivent de **buko-* de la racine **bheug* « plier, courber », Vendryes LEIA, A 5, Pokorny IGEW 152. Le bret. mod. *bouc'h* (lame) « émoussée », (temps) « lourd », etc. suppose **bukko*. (Le bret. **bong, *bonk* cité GOI 92, n'existe pas ; c'est une erreur de lecture ou une coquille.)

boch (inédit, BN lat. 10290, fo 17a ; Priscien Gramm. II, 6 ; Keil t. 2, p. 47) gl. « bucca », « joue ». Voc. corn. *en voch* gl. « facies », avec *en* article ; bret. *boc'h* « joue », du latin *bucca*, Loth, Mots lat. 138.

bochot (inédit, BN lat. 10290, fo 32a, Priscien Gramm. III, 36 ; Keil t. 2, p. 109) gl. « paulus.i. parum », « un peu », dans le contexte : « excipitur unum in.lus.desinens : *paulus* quod non geminauit. l. in diminutiuuo, ut paululus ». Gall. moy. *bychot* « un peu », dérivé *bychydig*, puis *ychydig*, GCC 69, corn. *boghes* (dérivé *bohodoc*), LCC 46 ; voir aussi CCG 112 et Loth RC 20, 345. Ce mot est un dérivé en *-ot* du radical *bec-* de *becan, bican* « petit ». Il est perdu en Breton, mais il est attesté, sous la forme abrégée *boco*... dans les gl. d'Orléans 221. Le premier *o* peut être dû à l'influence de la terminaison *-ot*.

bocion (Berne ms 167, fo 26b ; Georg. I, v. 392) gl. « putres », « pourris », « mous » ; c'est le pluriel de *boc* ; voir à part.

boco (pour *boco(t)* ; Orléans 221, fo 133, gl. 223 ; VVB 56 ; Stokes TPHS 1885, p. 594). Ce mot est situé nettement sur « paulo » dans le contexte : « de monacho *paulo* remissioris regule non admitendo ». *Boco(t)* est attesté sous la forme complète *bochot* et signifie « un peu ». Nous avons cru antérieurement (Ét. Celt. 9, 176) que *boco* glosait « remissioris », mais l'examen du ms ne laisse aucun doute sur le mot glosé. Voir *bochot*.

bod- « contentement, faveur, satisfaction », dans *bod-lon, bod-lonion* et des noms propres v. bret. comme *Bod-uuoret*, C. Redon ch. 112 ; ce mot a survécu au moins jusqu'au XIe siècle : on le retrouve sous la forme évoluée *Boz* dans les surnoms de Jestinus *Boz*, C. Redon ch. 306 (1063), Fredorius *Boz*, ch. 364 (1060). Le mot est resté vivant dans les autres langues celtiques : gall. *bodd* traduit par « will, goodwill, satisfaction, pleasure », GPC 294 ; irl. *buide* « thanks ». Le cornique avait ce mot sous la forme *both* signifiant « désir ». Ce serait un dérivé de la racine du sanscrit *budhyatē*, « est attentif » ; voir CCG 36, VGK I, 35. Les noms gaulois contenant *Bodio-*, ex. *Bodio-casses*, renferment sans doute plutôt un parent de ce mot que de l'irl. *buide* « jaune » auquel ils sont comparés GOI 51 par exemple.

(**bodar**) « sourd » ; voir suivant.

bodaran (inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien Gramm. III, 43 ; Keil t. 2, p. 114) gl. « sordaster » (pour « surdaster ») « un peu sourd ». Ce mot est formé avec un diminutif *-an*, d'un radical *bodar-* « sourd » qui a pour correspondants le bret. *bouzar* « sourd » (avec variantes dialectales récentes), le gall. *byddar* « sourd », voc. corn. *bothar* gl. « surdus », l'irl. *bodhar* « sourd ». Ce mot pan-celtique est apparenté au sanscrit *badhirá-s*, qui a le même sens ; voir Vendryes MSL 20, 279, CCG 36, IGEW 112.

bodin (Berne ms 167, fo 67a ; Énéide II, v. 29 ; VVB 56) gl. « manus », « troupe », « armée ». Voir suivant.

bodin (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 14 ; VVB 56) gl. « phalangem », « phalange, troupe ». Une variante *budin-* existait d'après les n. propres *Budin, Budinet, Budinnet*, C. Redon ch. 116, 169, 170. Gall. *byddin* « troupe, armée », v. irl. *buiden* « troupe », ex. GOI 103. L'épithète latinisée de Mars (en Gaule) Budenicus, Holder I, col. 628 contient sans doute ce mot. Voir RC 1, 361, RC 2, 120, RC 4, 334-5, LHB 608, CCG 104, 160.

bodiniou (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 21 ; VVB 56) gl. « phalanges », « phalanges, troupes ». C'est le pluriel de *bodin*. Le gall. *byddin* a pour pluriels *byddinawr*, GCC 16, *byddinoedd* (et, anciennement *bedineu*).

bodlon (inédit, Angers 477, fo 62b, main B ; Patrol XC col. 425) gl. « contentus », « content, satisfait » ; littéralement « plein de satisfaction » V. Gall *-bodlaun* dans « *anniboth anbodlaun* ». (et non **bodllaun* comme le mot est écrit VVB 56-7), gall. *boddlon*, « content, satisfait ». Voir à part les deux éléments *bod* et *lon*.

bodlonion « satisfaits », « contents », pluriel du mot précédent, dans : *ni bodlonion*. Voir *ni bod...*, pour les références, et *bodlon*.

bodou (inédit, Orléans ms 168-145, fo 101-102, un seul folio) gl. « ardea » dans le contexte : « auis aegiptia obscennitate oris inmunda, quo aluum purgare consueuit. Erodius in psalmo : *ardea* a quibusdam putatur. Larus in pentateucho gauiam significat ». Il ne semble pas que le scribe ait compris de quel oiseau il s'agit ; le contexte ne le guidait d'ailleurs pas (« ardea a quibusdam putatur »), ou, comprenant le sens de « *ardea* » « héron », il a pu être d'avis différent sur la nature de l'« auis aegiptia » décrit dans le contexte cité.

Le glossateur a peut-être compris qu'il s'agissait de la « corneille » ; *bodou* semble en effet à rapprocher de *boduu*, *bodu* dans les noms propres du C. Redon, ex. *Boduuan*, ch. 105, *Eu-boduu* ch. 243, *Cat-uuodu* ch. 58, etc. (pour *b* lénifié noté par *uu* dans ce dernier nom, voir la grammaire). *Boduu* correspond au v. irl. *bodb* « corneille » et « divinité guerrière », au gaul. *Boduo-* (Boduo-gnatus), apparentés à des mots germaniques comme le v. angl. *beadu* « bataille ». Voir CCG 12, VGK 1, 63, IGEW 114 et CA 179, note au v. 438 pour autres détails. L'irl. mod. *badhbh* est traduit par « oiseau de proie, corbeau, vautour » dans Dinneen.

boest- « bête », dans *boestol*. Gall *bwyst*, emprunté au lat. *bēstia*, Loth Mots lat. 140.

boestol « bestial » ; dans *cunnaret boestol*, écrit *bostol* dans : *mormi(l).. bostol*. *Boestol* vient sans doute du latin *bēstiālis*.

boet (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 11 ; ZCP I, 17 sq) semble signifier « aliment, nourriture » dans : « item ad eleuandum os. *boet beror*, radix uitonicae... » Stokes ZCP, loc. cit., tire *boet* du lat. *bēta* « bette, poirée », mais *bēta* est glosé *erbin* (voir à part). *Boet* semble être simplement le mot *boet* « aliment, nourriture », composée des aliments énumérés ensuite, mot dont le dérivé *boitolion* est attesté. Bret. moy. *boet*, même sens, *boedec* « nourrissant », DEBM 233, mod. *boed*, *boued*, etc.. gall. *bwyd*, voc. corn. *buit* gl. « cibus, uel esca », v. irl. *biad ;* les mots brittoniques sont issus de **beit-* de **gʷeit-*, voir VGK I, 58, CCG 10.

boi 3e pers. sg. prét. du verbe « être », dans : *id boi pellam ; dec ui a eid it boi... ; bicit pan poi certh...* (noter la graphie *poi*). De cette forme est issu le bret. moy. *boe*, *boue*, forme avec initiale lénifiée : *voe*, Verbe Bret. 171 ; cornique *bue*, *be*, *bea*, Loth RC 36, 152, Jackson LHB 373, note 2. Le v. Bret. avait aussi une forme *bu* correspondant au gall. *bu*. Voir *bu* à part.

boint 3e pers. plur. du subj. du verbe « être », dans : « *nit ir pan boint cualoch* ». Le dialecte de Tréguier a gardé cette forme ex. : *bouind*, *boint*, *voint*, *vouint*. Verbe Bret. 168-9. La désinence apparaît aussi dans des futurs du type de *lavaroint* RC 47, 108, note 12, RC 9, 264, Verbe Bret. 94. *Boint* correspond aussi au gall. *boent*, *bwynt* GCC 91, CCG 326. La forme bret. *bezint* se retrouve dans *bidint* (voir à part).

boitolion (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 15 ; VVB 57) gl. « esciferis » « nourrissants ». C'est le pluriel d'un adjectif *boitol-* dérivé de **boit* attesté dans *boet*, de forme déjà évoluée.

bonn (inédit, BN lat. 10290, fo 40b, Priscien Gramm. V, 1 ; Keil t. 2, p. 141) gl. « grus.i. auis ». Le sens est « grue ». Ce mot correspond au gall. moy. *bun*, mod. *bwn* traduit par « bittern, owl » GPC 354, à l'irl. *bonnán*, *bunnán* « a bittern », « un butor ». Voir une étude par Th. Jones BBCS 8, 333-5 ; ce nom d'oiseau est peut-être apparenté au latin « *bombus* » à l'anglais « *to bump* ». En Bret. ce mot ne se trouve plus qu'en composition dans *bon-drask* « grive », *bon-gors* « butor », RC 16, 322, GMB 76.

(**bonn**) « proclamation », « élection » ; voir le verbe dérivé *dogurbonneu*.

bopd forme, d'ailleurs obscure, de *pop* « chaque » dans : XII hore *im bopd bliden*. Voir *pop*.

bostol « bestial » ; voir *boestol*, et, pour la graphie, *cot* « bois », *colioc* « devin », à côté de *coit*, *coet*, et *coilioc*.

1) **bot** « résidence, habitation » ; ex. : *bot Eblen* = *uilar Eblen* CR ch. 216. Du Cange, t. 6, 830 donne les formes *villar* et *villare*. Le bret. mod. *bod* a pris le sens de « abri », Mirouer v. 2217, note ; v. irl. *both* « cabane » ; gall. *bod* « résidence », de **butā*, GPC 293 ; mots apparentés au lithuanien *bùtas* « maison », VGK 1, 35, au verbe « être », *bot*, *but*, forme d'habitude, IGEW 148 (Voir *bot* (2). Le bret. mod. *bod*, « touffe, groupe »... serait également apparenté malgré son sens éloigné, selon Ernault GMB 74-75.

2) **bot** « être » ; dans : *critim bot in nem...* ; une forme *but* se trouve dans *gud-but* ; on trouve les deux formes dans un dérivé de *bot* « résidence », *compot* « division territoriale » (sens ancien, C. Redon ch. 34, 118, 255...), variantes *cum-but*, *com-bout*, *cam-bout*, etc., C. Redon ch. 49, GMB 114, Moy. bret. *bout* « être », mod. *bout* (dans certains dialectes) ; mais on trouve aussi des traces de la forme *bot ;* Ernault ZCP 2, 501 et RC 11, 461-2. Le gall. a *bod* « être », le corn. *bos* (et d'autres formes), l'irl. *buith*, rarement *both*, GOI 450.

bou « bovin » ; dans : *bou-tig*. Comparer l'irl. *bó* « cow », *bóu* « of a cow », CCG 9 et 171. *Bó* de **bous*, et *bóu* de **bowos*, GOI 40 et 45 ; la forme *bou* vient peut-être d'un ancien génitif dans ce mot composé. *Bu*, voir à part, descendrait de l'ancien nominatif ?

boutig (Oxford, ms Auct. F 4 32, fo 6a, l. 1 ; VVB 57) gl. « stabulum » « étable », littéralement « maison de bœufs » dans « ut sto, stas, stabulum, uoco, uocas, uocabulum ». Gall. *beudy* « cowhouse », GPC 276, de **bowo-ligos*, CCG 30. Sur un gaulois **boutegon* ayant donné le roman *bot* « étable », voir Jud, Romania 51, 341-8.

bran « corbeau » ; dans : *mor-bran*. Bret. gall. corn. *bran* « corbeau » ; v. brittonique Brano-dunum et Brano-genium, cité LHB 39 notamment ; ce mot était employé au sens figuré comme un des nombreux noms du « guerrier ». Voir les noms du C. Redon formés avec *bran* et, sur le gall. ancien *bran* Canu Aneirin 356, et le GPC 308.

brat (Orléans 221, fo 107, gl. 168 ; VVB 58) gl. « seditione » dans « nec fuit in seditione Chore et Dathan » ; le sens est ici : « complot, traîtrise, conspiration » ; gall. *brad*, même sens GPC 304 ; le v. irl. *mrath*, puis *brath*, sert de nom verbal à *marnaid* « il trompe, il trahit », d'une racine de forme **merə* que l'on trouve dans le sanscrit *mr̥ṇā́ti* « il broie, il écrase » (GOI 466, LEIA, M 21 et 67, IGEW 736) ; le moy. bret. *baral* « tromperie » et aussi *bratellat* « tromper », DEBM 223 et 235, dérivent du v. bret. *brat*.

bre (BN lat. 10289, fo 42b ; Ét. Celt. 9, 165-6) gl. « sagana » variante de « saga » (magicienne) ; mais la gl. signifie « magie, sortilège ». Moy. bret. *breou* « sortilèges » ; d'où les composés *hun-vre* « rêve » (littéralement « magie du sommeil »), *rambre* (**ro-ambi-breg-*) « radotage » ; voir Loth RC 40, 361-3 : tous ces mots sont apparentés à l'irl. *brigim* « j'éclaire ,je manifeste », *bricht* « spell, charm, incantation », *ambracht* « conjuration, formule magique » ; l'irl. moy. *suanbreacht*, mod. *suainbriocht* « sleep charm » est le même mot que *hun-vre ;* cf. encore l'irl. *brionn* « rêve », le gall. *breuddwyd*, etc. M. Vendryes RC 40, 431-3 tire tous ces mots de la racine **bh(e)reg* du sanscrit *bhrā́jatē* « brille, rayonne », du gothique *bairhts* « clair, brillant, évident » ; sur la parenté du latin « *flagrō* », voir W. Hof. I, 510, 511.

brehant, « gorge » (guttur) ; dans la gl. suivante qui résulte d'un contresens du glossateur sur le nom géographique *brehant*, mais le mot existe en Britt. ; voc. corn *briansen* gl. « guttur » (le bret. et le cornique de **br̥gant*) ; v. gall. *brouann* dans *abalbrouannou* VVB 29, gall. mod. *breuant* « windpipe », irl. *brāge* « cou, gorge » (le gall. et l'irl. de **brāgant-*) ; voir LHB 460 et CCG 31.

brehant dincat (Vie de St Paul Aurélien, par. I, RC 5, 418 ; RC 8, 164-5) gl. « guttur receptaculi pugnae » « entrée de la place forte » ; littéralement : « gorge de la place forte de combat ». La gl. repose sur un contresens : le scribe a traduit par « guttur » *brehant* qui est en réalité un nom de lieu (le Brecknockshire, terre de Brychan, ELSG 33, LHB 665, n. 1). Il n'empêche que la gl. est exacte au sens littéral. Voir *brehant* et *dincat.*

briblu (Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a ; ZCP I, 17 sq), nom de plante dont le sens ancien est malaisé à préciser ; les correspondants ont des sens divers : voc. corn. *breilu* gl. « rosa » ; le gall. *briallu*, « ligustrum » ACL I, no 166, p. 37 sq, est GPC 323, traduit par « primroses » (primevères) ; bret. *brulu* « digitales », ex. DEBM 237, emprunté en ht. Breton sous la forme *berlu* RC 5, 219 ; le deuxième élément paraît être *lu* « plante », le premier, *brib-* est obscur. Voir *lu* (1) et *lub.*

f. v. g. **briceriauc** (inédit, BN lat. 10290, fo 37b ; Priscien Gramm. IV, 23 ; Keil t. 2, 131) gl. « crinalis » « relatif aux cheveux » ; on a le v. gall. *bricer* dans : *ir carnotaul bricer* gl. « uitta crinalis », VVB 58-9, le gall. moy. *briger* « hair of head », GPC 324.

brient- « prééminence, privilège » ; dans : *brientin* ci-dessous et les nombreux ex. v. bret. du nom de *Brient*, ec. C. Redon ch. 263, 318, C. Quimperlé p. 187, 188, 201, etc. On a le v. gall. *bryeint*, dans le Privilège de St Teilo, puis *breint*, *braint* « privilege, right, prerogative », GPC 307, RC 46, 16. C'est un dérivé de *bri* (*bri* et *uuo-bri* dans les noms des Cartul.), bret. moy. *bri* « respect », gall. *bri*, irl. *brig* « force », gaul. *brigo* ZCP 26, 156 ; voir suivant.

brientin « personne de rang élevé, homme libre, privilégié » ; dans : *letbrientin*, *brientin olham ; brientinion*. Cornique *brentyn*, *bryntyn* « noble » le gall. *breenhin*, puis *brenin* a pris le sens de « roi » ; ce mot est issu de **brigantīnos ;* sur l'affection voir LHB 447. Ce mot a des parents dans les noms gaul. comme Brigantia, Brigantes... le sanscrit *br̥hant* « haut » ; voir CCG 30, 31 et IGEW 140, 477. Le cornouaillais *brintin* « propre, frais, en ordre », signalé par Ernault, Geriadurig serait-il ce mot avec un sens très évolué ? Voir addenda.

brientinion (Orléans 221, fo 116, gl. 183 ; VVB 59) gl. « ingenuis » « hommes libres, privilégiés » dans « de captiuuis ingenuis in eodem sabbato liberandis » ; de **brigantīnyones*, LHB 596. Voir précédent.

brientin olham (inédit BN lat. 10290, fo 24b ; Priscien Gramm. II, 53 ; Keil t. 2, p. 76) gl. « libertinus » traduit par « homme libre du dernier rang » (homme libre-dernier) dans une série d'ex. grammaticaux de noms terminés en *-nus ;* « alia (nomina) a fortuna : ut libertinus, egenus ». Voir *brientin* et *olham.*

brinced (inédit, Angers 477, fo 61b, main A ; Patrol. XC col. 420) gl. « carie » dans : « materies immu-

nis seruatur a carie ». « Carie » est glosé « *brinced* uel uentustate » avec « punctum delens » sous le *n* de « uentustate ». Le premier élément *brin-* est une graphie pour *brein* « pourri », bret. *brein*, gall. *braen* GPC 305, irl. *brén*, de la racine du latin « *marceō* » (CCG 43, 82, IGEW 739 ; voir aussi Mirouer p. 305-6) *Brein* viendrait de **brekno* et *braen* de **brakno ;* la graphie *brin* pour *brein* se trouve dans le Catholicon, « *prenn na brin quet* », « bois impourissable », GMB 80, et dans les CHV, ex. v. 885 *brinet* « pourri ». Le sens de *brinced* est certainement « pourriture » ; on verra *-ced* à part.

brith (inédit, Leyde, Cod. Voss. F. 24, fo 32a, col. 4 haut) gl. « fanum » dans « fanum, id est excelsa idolorum in montibus colendum siue adolendum ». D'après le contexte lui-même, le glossateur a surtout noté l'idée de « hauteur ». *Brith* signifierait « lieu élevé » (de culte) ? ; il n'y a pas semble-t-il de correspondant exact, mais on peut sans doute comparer des mots comme l'irl. *bri* « colline », le gall. *bre* « colline », GPC 313 ; le corn. *bre* « colline » ; le bret. *bre* « colline » (ex. Ann. Bret. 65, 484), vannet. *bri*, « hauteur, petite butte » ; tous ces mots viennent de *brigā* qui est bien représenté dans les noms de lieux gaul. Ad-mageto-briga, Litano-briga, etc. CCG 30. On a aussi un gall. *brig* traduit par « top », GPC 324, et un bret. *brig* que Loth a identifié dans le n. de lieu « *Brig eygen* », RC 19, 211. Tous ces mots viennent de la racine du gothique *bairgs* « montagne », de l'all. *Berg ;* voir VGK 1, 100, IGEW 140, G. S. Lane, Language 13, 22. *Brith* vient peut-être de **brīχ-lo*, de **brīg-lo*. Le gall. *brith* dans *map brith* gl. « conabula », VVB 181, BBCS 7, 35, semble un mot tout différent ; voir Loth Ann. Bret. 38, 165.

briuat dans : in hoc loco fuit bellum *briuat* (Angers 477, fo 41a). Cette annotation figure en face des années 900-901, dans un tableau concernant les épactes, indictions, etc. des années 532 à 1064 (grand cycle dionysien). Ce peut-être un nom de lieu ; nous n'avons pu l'identifier ; ce mot a-t-il un rapport avec le « Briuates portus » ? = βριουάτης λιμήν, Ptolémée II, 8, 1. Pauly-Wissova 3, 883.

bro « pays, région » ; dans : XII hore *im pop bro...* ; et *broolion*. Gall. corn. bret. *bro*, même sens, avec des variantes tardives de sens. Gaul. lat. *brogae* gl. « ager » ; n. de peuple Allo-broges, CCG 29. On sait que le diminutif **brogilo*, attesté sous une forme évoluée « *Breialo* » dans le gaul. tardif du gloss. de Vienne (dit d'Endlicher) a donné le français « breuil ». V. irl. *mruig*, puis *bruig*, CCG 54. Voir A. Thomas, RC 15, 216-9, sur « Le celtique *broga* en Roman ». Ce mot vient de la racine du gothique *marka* « frontière », du lat. « *margō* », IGEW 738, ZCP 26, 157, W. Hof. 2, 39-40, etc. Pour l'évolution du sens de « frontière » à celui de « pays » comparer l'irl. moy. *crích* « frontière » puis « territoire » (ce mot est cité sous *cripelicion*).

broin « jonc », dans : *broin cauill*, *broin cest ;* bret. moy. et mod. *broen(n)* « joncs », sg. *broenenn*, ex. DEBM 237 ; gall. *brwyn* « rushes », GPC 336 ; voc. corn. *brunnen* gl. « iuncus, scirpus » ; ce mot vient de **brugno* (GPC 336) ou de **bruknā* (RC 42, 351) ; la CCG, 32, compare le v. angl. *brognena* gl. « frondium ».

broin cauill (inédit, BN lat. 10290, fo 25b ; Priscien Gramm. II, 60 ; Keil t. 2, p. 80) gl. « fiscina », « corbeille, panier de jonc » ; voir *broin* et *cauel, cauill*.

broin cest (inédit, BN lat. 10290, fo 25b) gl. « fiscina », « corbeille, panier de jonc » voir *broin* et *cest*.

bronn « poitrine, mamelon, carène, éminence arrondie » ; ce mot correspond à « pectoris » dans : *meid-bronn ;* à « carine » dans : *bronnou ;* à « monte » dans le n. de lieu *Bron Aril*, C. Redon ch. 72, « monte Arill », append. ch. 39 (beaucoup de noms de lieux contiennent cet élément dans les Cartul. bret. anciens). Bret. *bronn* « mamelle, sein, pis », etc. ; gall. *bron* « breast, pap » ; voc. corn. *cluit duivron* gl. « pectus » ; v. irl. *bruinne*, mod. *bruinne*, « the breast, the verge, the brink... » (Dinneen). Le gothique *brunjō*, l'all. *Brünne* « cuirasse de poitrine » (cf. le français ancien « *broigne* ») sont empruntés au celtique, W. Hof. I, 618.

bronnou (inédit, ms Angers 476-460, fo 28a) gl. « rostra .i. carine nauium. », « carènes, flancs rebondis ». Pluriel de *bronn ;* voir ce mot.

broolion (Berne, ms 167, fo 69b ; Eneide II, v. 180 ; VVB 60) gl. « patrias » « de la patrie », « ayant trait à la patrie ». Plur. d'un adj. en *-ol* dérivé de *bro ;* voir ce mot.

(**brost**) « entrelac » voir suivant.

brostse (Berne ms 167, fo 96a ; Eneide IV, v. 264 ; Stokes, Academy, déc. 1886, p. 384, col. 3) gl. « discreuerat .i. intertixerat. » « avait entrelacé, tissé », dans « Dido... tenui telas discreuerat auro. » (Didon avait tissé d'or fin le tissu de son manteau.) C'est la 3e pers. sing. du pl.-que-parf. d'un verbe *brost-*. Stokes loc. cit. propose une explication peu convaincante pour le sens et la forme par *broud* « aiguillon » qui paraît éloigné. Pour la forme ce mot rappelle le bret. *broust* « hallier », et « lierre », *brousta* « bourgeonner, se former en buisson », mais ces mots sont des emprunts à des mots romans et v. fçais issus eux-mêmes du germ. **bruslian* « sprossen » (V. Wartburg FEW, I, 576-9, ex. v. fçais *brost* « pousse, jeune taillis »). Ces mots

n'expliquent pas le sens aussi général et aussi net du mot v. bret. *brost*, du IX[e] siècle, signifiant « tisser », sens qui n'apparaît dans aucun des mots germaniques ou français. *Brost* semble venir de la rac. **bher* « tisser, tresser » de φᾶρος « pièce de toile, manteau ». Boisacq, 1016, W. Pok. 2, 164, IGEW 137 et 138. C'est de cette rac. que M. G. S. Lane tire le bret. *broz* « jupe », le gall. *brethyn*, « cloth » (voir Language, 7, 279-280). Le sens de « hallier », « entrelac de végétation », de « lierre », du bret. *broust* (ex. RC 25, 68-9 et GMB 84-5) s'explique par ce mot celtique *brost* « entrelac », tandis que le sens de « bourgeon, jeune pousse », qui apparaît surtout dans les mots romans, vient des mots germaniques. Les sens du fçais « brousse, broussaille » pourraient-ils provenir d'un mot celtique apparenté à *brost* ? Cette glose intéressante, publiée depuis près de 70 ans, est pratiquement ignorée.

brot (Orléans 221, fo 168, gl. 262 ; VVB 60) gl. « zelotipie » « zèle, ardeur, chaleur, animation ». V. gall. *brut*, gl. « animus » (*is brut mihi* VVB 60, GPC 334) ; gall. *brwd* « hot, ardent ». Bret. moy. *brout* (feu) « ardent », DEBM 237, GMB 85 ; irl. *bruth* « heat, wrath ». Cf. aussi voc. corn. *bredion* gl. « coctio ». Étymologie VGK, 1, 115, CCG 38 : de la rac. **bher* du lat. *dēfrutum*, de l'angl. *broth*. (Il y a en Bret. un homonyme signifiant « aiguillon » tout différent : bret. *broud* « aiguillon », voc. corn. *bros* « aculeus », irl. *brot*, *brod* « goad », rapprochés par Loth du gall. *brwyd* « brooch », RC 20, 345, RC 42, 67. Le fçais « broder » vient peut-être d'un mot gaul. apparenté, RC 18, 105, IGEW 110.)

brothrac (Orléans 221, fo 139, gl. 235 ; VVB, 60 et 78 ; Stokes TPHS, 1885-6 p. 597) gl. « taxam » dans « episcopo liceat commendare uestimentum quo utitur et agipam et taxam ». *Brothrac* est un emprunt à l'Irl. ou une gl. irl. recopiée ; on trouve en effet en Irl. *brothrach*, *brothreg* « a bed cover », « a rich garment », K. Meyer, Contrib. 272 ; le Gall. possède un mot *brotre* « rich garment, cloak », GPC 331. On attendrait donc en v. Breton **brotre(g)* et non *brothrac ;* voir BBCS 10, 135 sq.

brotr « frère », dans : *ma brotr da Boz.* Bret. moy. *breuzr*, mod. *breur* ; voc. corn. *broder ;* gall. *brawd ;* v. irl. *bráthir ;* gaul., dérivé, Bratronos ; *brotr* vient de **brāter-*, cf. lat. « *frāter* », CCG 6, etc.

(**bruin**) « averse, pluie abondante » ; voir *bruinoc.*

bruinoc (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 251) gl. « nimbosa » « pluvieuse » dans « Italia, ubi mitiore hieme et estate nimbosa semper... uernat et autumpnat (fulmen) ». Le radical *bruin-* correspond au v. irl. *bráen*, *bróen* « drop, shower », Meyer, Contrib. 266, parfois au sens figuré, cf. *in spirut nóeb ronbróena* « que l'esprit saint nous imprègne » Thes. Paleohib. 2, 306 ; irl. mod. *braon*, d'où *braonach* « pluvieux ». Cf. peut-être le gall. moy. *brwynauc* dans : *bore brwynauc bradauc yeir* « matin triste (ou pluvieux), traîtresses les poules » ; c'est-à-dire qu'elles ne pondent pas ? BBCS 4, 5, prov. 139. (*Brwyn* CA v. 25-26 et 415 signifie « jonc » (voir *broin*) ; le sens rend également difficile un rapprochement avec les ns propres v. bret. *Broin*, *Broen*, C. Redon ch. 9, 11, 13, 151, 155, 156, v. gall. *Bruin*, LL 221 et *Con-broin* LL 143). *Bruin* dans *bruinoc* viendrait-il de la même racine que le grec βρέχω « mouiller, tremper », letton *mergŭt* « pleuvoir », *merga* « pluie douce », russe *moroch* « pluie fine » ? cf. Boisacq 133, W. Pok. 2, 280. (Le gall. *brwynen yr afon* gl. « alveus », GPC 336, est peut-être apparenté à *bruinoc*.)

1) **bu** « bœuf », dans : *bu-orth* et *bu-uoorth ;* cet élément survit dans bret. moy. mod. *bu-gel* « enfant », sens d'origine « berger », vannet. *bugul*, gall. *bugail*, irl. *buachaill* « berger » ; cf. le v. irl. *bó*, de **bous*, GOI 40, et les ns gaul. Bo-marus, Bo-valus ; voir CCG 44 et 171, W. Pok. 1, 696.

2) **bu** « fut », 3[e] pers. sg. prétérit du verbe « être ». Ex. : *na bu anfumetic ; ni bu ont metin... ; mui ha uid bu pelloch ; did in seithun a bu ;* voir aussi *afu* dans : sub Cer(o) *afu... ;* il y a de plus une forme *boi* qui seule a survécu en Bret. ; en Gall., au contraire, c'est *bu* qui est resté ; voir RC 36, 152 et *boi*, à part.

(**buan**) « rapide », sg. non attesté de *buenion ;* voir ce dernier mot.

buc (Berne ms 167, fo 21, l. 16 ; Georg. I, v. 44) gl. « putris.i.mollis » « pourri, mou ». Voir *boc* et *bocion*.

bud (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 20 ; VVB 61) gl. « bradium » (pour « brabium, brabeum, bravium », de βραβεῖον) « gain, profit » et « avantage, victoire » ; gall. *budd* « profit, gain », GPC 345, irl. *búaid* « victoire » ; cet élément apparaît dans les ns gaul. Boudius, Eni-boudia, Κομβουτις, britton. Boudicca ZCP 26, 154. *Bud*, de **boudi-*, vient peut-être de la racine du moy. hollandais *būte*, de l'all. Beute, CCG 36. Dans les ns propres v. bret. de nombreux dérivés sont attestés : cf. *Budic* « fortunatus », H. Bret. 1, 376 note 2, nom très répandu, et *-budiat* dans *An-budiat*, *An-uudiat* C. Redon ch. 21, 240 ; on a encore *Bud-hoiarn*, *Bud-uuolou*, *Bud-hemel*, etc. C. Redon ch. 18, 112, 116, 164, *Budoc* BMSAIV t. 17, p. 18, etc. Voir suivants.

budicol « vainqueur » ; v. gall. *budicaul*, VVB 61 ; gall. *buddugol ;* voir *bud* et suivt.

budicolma (inédit, BN lat. 10290, fo 12b ; Priscien Gramm. I, 41 ; Keil t. 2, p. 32) gl. ωρνιξ .i. « lapis per uictorie, uel crepido, uel *budicolma* ». La gl. signifie littéralement « place du vainqueur », rendant, de loin, le sens de « socle, piédestal » du latin. Voir *bud*, *budicol* et *ma*.

buenion (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 4) gl. « concitis », « rapides ».

buenion (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 13, VVB 61) gl. « concitis » « rapides ». Le 2e ex. est corrigé de **bueniou*. C'est le pluriel de **buan* « rapide ». Cette forme, comme l'a montré Loth RC 36, 143 prouve qu'il faut rejeter l'étymologie de la W. Gr. 83 (*buan* de **bīwonos* apparenté, selon V. Henry, à un latin hypothétique **uiuanus*). On doit partir de *buan* et non de **biuan;* les ns propres v. bret. comme *Ar-biuan*, *Ar-beuuan* C. Redon ch. 127, sont des composés de *biuan*, issus, avec une terminaison *-an*, de *biu*, moy. bret. *beu*, *beo*, mod. *beo*, irl. *béo*, « vivant, vif » ; cf. le n. propre v. gall. *Biuan* LL 144. **Buan* « rapide », sg. non attesté de *buenion*, correspond au bret. moy. et mod. *buan* « vite, rapide », au gall. *buan* « quick, swift, nimble », etc. Voir RC 13, 250 et LHB 604 (sur l'affection).

bues pour **buches*, « étable à bœufs » ; voir *in bues*.

bulch « entamé, blessé » ; dans : *is bulch*. Bret. *boulch*, *boulc'h* « entamure » et « entamé », gall. *bwlch* « breach » et « breached », GPC 352-3. Peut-être apparenté à l'irl. moy. *balc*, mod. *bolg* « brèche », Stokes, Bezz. Beitr. 19, 49, O' Rahilly, Eriu 13, 163-6.

bun ? signifie peut-être « femme, épouse » dans : *mi-ametom est hun bun*. Gall. moy. *bun* « femme », de **bonu;* Loth rapproche ce mot de l'irl. *buain*, *buan* « femme légale » RC 42, 71-2, rapprochement adopté GPC 348. Autre explication par Pedersen VGK 1, 384.

**bun* erreur de lecture figurant VVB 61 ; il faut lire *blin* gl. « incerte » ; voir *blin*.

buorth (BN lat. 3182, fo 312 ; VVB 62) gl. « bouello », « enclos à bœufs » ; voir suivt.

buuoorth (Londres, Brit. Mus. ms Cotton Otto E XIII, fo 113b ; RC 4, 345 ; le *h* final est incertain) gl. « bobello » dans le même contexte que celui de l'ex. précédent « si canis... quodcumque mali fecerit in *bobello* ». On trouve ce mot dans le C. Landévennec p. 557 et 558 sous les formes *buort* et *buorht;* voir RC 34, 143, et le nom de lieu bret. mod. *Buors* (en Lanhouarneau et Plougasnou (Finistère), par ex.). *Bu-orth* est composé de *bu* « bœuf » et de *(g)orth* « enclos » ; *bu-uoorth* est peut-être formé de *bu* et de **uo-(g)orth*. Le gall. *bu-arth* « farm yard » contient *bu* et *garth* W. Gr. 109 ; cf. le dérivé *buarthaw* « rassembler les troupeaux », Canu Taliesin VII, 45. Voir *bu* et *gorth*. Voir errata.

(**burg**) « bourg » ; voir suivt.

burgolion (Vatican Regina 296, fo 100a, col. 1 ; Stokes, Academy janv. 1890 p. 46 et Bezz. Beitr. 17, 138) gl. « a burgos » (sic) ; même folio, plus bas, on a encore **burgolion** glosant « a burgis ». *Burgolion* signifie « appartenant à un bourg », « bourgeois » au sens littéral. Le groupe *rg* est conservé dans cette glose, il a évolué en *rh* dans « *an uuorhic* », C. Quimperlé p. 212 (entre 1114 et 1131), lieu-dit, actuellement « Er vourhic ». Bret. mod. *bourc'h* « bourg », gall. *bwrch* « rempart ; mur ». Étymologie : Loth, Mots lat. 139 et Vendryes, Et. Celt. 5, 466 : *burg* résulterait de la confusion de deux mots, l'un emprunté au germanique, l'autre au gr. πύργος.

-but « être » ; dans *gud-but;* voir l'autre forme, *bot*, pour détails.

C

c... (Orléans 221, fo 9, gl. 13 ter) sur « coitu femineo » ; cf. le gall. *cyd* « coitus ».

c... (Orléans 221, fo 4, gl. 6 bis) gl. « dotauit ». Selon Stokes, début d'un mot apparenté au gall. *cynnysgaethu* « to endow » ; Stokes, gl. Orléans, no 6 bis.

cadau (inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 4 ; Keil t. 2, p. 120) gl. « custodela », « garde, préservation » dans des ex. grammaticaux « cutis. cuti. cutela. custos. (custo) dis. custodela. mandatum. (manda)ti. (manda)tela. ». Gall. *cadw* et *cadwad* « to keep » et « keeping », GPC 379. Ce mot apparaît en Bret. ancien dans *Caer Cadauen* C. Landévennec p. 557 et *Bott Cadoan*, C. Quimperlé p. 250-251 ; *cadoan* paraît analogue au gall. *cadwan* « petit troupeau », de *cadw*, avec un diminutif, GPC 380. (Le bret. mod. *kadoan*, cité sous *caloinan*, ne peut avoir la diphtongue *oa* avant la fin du XIVe siècle au plus tôt. Voir la grammaire.) *Cadw*, *cadau* pourraient être des dérivés de *cat* « bataille » et « bataillon, troupe » RC 42, 84-5, IGEW 534 ; le gall. *cadw* semble à tirer de **cat-wo*, tandis que *cadau* serait issu de **cat-awo*. Voir GPC 379, Loth RC 42, 84-85 et G. S. Lane, Language 8, 295-6.

cadr (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 2 ; VVB 62 ; *d* pour *t* lénifié semble-t-il) gl. « decoreo » « beau ». Bret. moy. *cazr*, mod. *kaer* (et variantes) ; gall. *cadr* « beau, puissant », GPC 379. *Cadr* serait un dérivé de *cat* « combat », de sens évolué, et une forme d'origine **cat-r* est probable VGK 1, 323 ; Armes Prydein

39-40, note au v. 81, et Bachellery, Et. Celt. 8, 225. M. Jackson n'écarte pas, LHB 429-430, une forme ancienne **cad-r*, à cause du nom brittonique *Belatucadrus, Belatucairo* rattaché à la rac. **kad* « briller » IGEW 534.

caeninn (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a ; ZCP 1, 17 sq ; voir *penn caeninn...*) « ail ». Bret. moy. *quinghenn*, DEBM 365, mod. *kignenn* « ail » ; v. gall. *cennin* gl. « cipus », mod. *cennin* GPC 464 ; voc. corn. *kenin euynoc* gl. « algium » ; v. irl. *cainnenn*. W. Hof. 1, 201 sépare le latin *cēpe* « oignon ».

1) **caer** (sans doute v. irl. ? ; inédit BN lat. 10290, fo 17a ; Priscien Gramm. II, 6 ; Keil t. 2, p. 47) gl. « bacca.i.*bacat* uel *caer* » (voir *bacat* à part) « baie, grappe ». En Brittonique, *caer* au sens de « grappe » n'est attesté que par Pughe, en Gallois. Dans le ms *caer* est au-dessus de *bacat* comme s'il avait été rajouté ensuite, ce qui serait curieux s'il s'agissait d'une des gloses irl. recopiées dans ce ms : le scribe, en effet, aurait d'abord recopié la gl. irl. avant d'ajouter une gl. dans sa langue. Loth RC 38, 146-7 voyait un correspondant de l'irl. *caer* « grappe », dans l'élément *ker-* de *kerzin* attesté en v. Bret. sous la forme *caerdin* (voir à part). La question de l'existence de *caer* « grappe » en brittonique n'est donc pas tranchée. Le mot gall. *ceri* « sorbe », GPC 467-8, peut être apparenté.

2) **caer** (Vie de St Paul Aurélien, BN ms lat. 12942, fo 123a) gl. « uilla » « domaine campagnard », « ferme ». Mot très rare en v. Breton, très courant dans les ns. de lieux après le xe siècle, et en Bret. moy. et moderne. Ce mot bien connu a une étymologie très discutée. On a parfois essayé de tirer *caer* du lat. *castra*, mais le groupe *str* latin est conservé dans les autres exemples d'emprunts brittoniques (ex. cité par Loth, Mots lat. 95, gall. *castr*, bret. *kastr* « pénis » (d'animal), mot que l'on tire de « castrō » ; autres ex. *cystrawen* de « construendum », *ystryw* de « instruo », *ffenestr* de « fenestra », etc.) deuxième difficulté : le v. bret. et v. gall., aux VIIIe-IXe siècles donneraient des formes comme **casr* et non déjà des formes comme *cair, caer ; caer* de « quadra » est contredit par *coazrell* de « quadrellum », Mots lat. 150, LHB 430 et 431 : les ex. anciens donneraient au moins quelques témoignages d'un **cadr* hypothétique. L'étymologie peut être considérée comme éclaircie depuis longtemps (voir Stokes KZ 40, 245 sq ; Loth RC 24, 298-9 ; LHB 252 note 1) ; *caer* est comme *cai* (voir à part) un dérivé de la racine **qagh* « saisir, enclore » (Loth suppose **qag-ro* ou **qag-rā*), et a le sens étymologique « d'endroit clos » ; c'est un mot qui a été utilisé à l'origine pour traduire « castra », mais n'en est pas un emprunt. J. Lloyd Jones BBCS 2, 292, tout en admettant l'étymologie de Loth, propose une variante par **k(o)-ag-rā* de la racine **ag* « aller », « mener » ce qui, pour le sens, est moins satisfaisant. Voir aussi Vendryes, Wörter und Sachen 12, 242 sur le gall. *caen* « couverture, armure », de **qagh-nā*.

caer banhed (Vie de St Paul Aurélien, par. 8 ; RC 5, 432 note 2) sur les mots en ital. dans « locum qui lingua eorum *uilla bannhedos* nuncupatur ». Voir *caer* et, sous *bannhedos*, un essai d'explication du deuxième élément. Notons que l'on a, dans le ms BN lat. 12942, fo 119b, col. 1 « *caer bannhed* gl. « uilla banhedos » ».

caerdin (Leyde Cod. Voss. lat. F 96A, fo 2a ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante, « alisier », dans « *rusc* caerdin » « écorce d'alisier » ; bret. *kerzin* même sens ; gall. *cerddin* « quicken tree, mountain ash », GPC 446. L'irl. *cairthend*, puis *caorthann*, serait un emprunt très ancien au brittonique ; voir RC 36, 352, VGK 2, 659, et contra Loth RC 38, 146-7.

caes (mot souvent répété dans le ms Leyde Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a ; ZCP 1, 17 sq) dans « item ad *guaedgou* : ; *henneth* radix *briblu abranguaenn mor* p(er) caeruisam sanat : ; *caes. scau. caes spern. caes guaern caes dar. caes* cornucaerui. *caes colaenn. caes aball.* p(er) caeruis(am) *anroae aeniap. aehol.* paer *mael* » (la ponctuation est celle du ms ; les signes : ; séparent les paragraphes consacrés chacun à une maladie différente ; il s'agit de la maladie appelée *guaedgou*, puis de celle appelée *aeniap*). Comme l'a noté Stokes, les traités médicaux gallois utilisent souvent le mot *ceis* « cherche » (« cherche telle plante ») ; voir Academy 12 oct. 1895, 299-300 ; *caes* est pour *ces* (*ae* est constant dans ce ms pour *e*). Ce mot signifie certainement « cherche », et, comme dans les traités gallois, il précède chaque fois un nom de plante. Si le sens du mot est certain, l'étymologie du gall. moy. *ceis*, du v. bret. *ces* (écrit *caes*) est inconnue ; Loth, Mots lat. 147, avec doute, propose de tirer *ceis* de **ked-ti* et trouve un correspondant dans le mot irl. *ceis* « circuit » ; sur l'irl. voir Stokes, B. Beitr. 19, 55.

caguel (Vatican Regina 691, fo 53a ; autre ex. Vatican, ms lat. 1974, fo 49b ; Stokes, Academy janv. 1890, 46 et Bezz. Beitr. 17, 144) gl. « corbem », « berceau ». Voir *cauel, cauil* et *mab-cauuelou*.

(**cai**) « haie, retranchement ». Voir *caiou* pour détails.

cain « beau » et « bon » (voir *cain-ard*) écrit *cin-* dans *cin-didanhaol*. Ce mot est fréquent dans les ns propres v. bret. ; il est écrit, *cain, ken, chen, kin*,... ex. *Ueten-Kain*, C. Redon ch. 143, et *Ken-guethen*, ch. 278, formé des mêmes éléments en ordre inverse, signifie (au) « beau combat » (voir *gueth* pour *ueten*) ; *Ken-marcoc*, ch. 73, 77, 100 etc. veut dire « beau cavalier », etc. Bret. moy. *quen* « beau », Poèmes bret. 230, dérivé *quened, kened* « beauté ». V. gall. *cain*, LL 205, *cein-* dans *cein-guodemisauch*, BBCS 5, 5. Irl. *cáin, caín* « beau, bon ». Ce mot vient d'une rac. que l'on retrouve dans *cent, cint, cintlit, ceneu, chenedl*, CCG 260, VGK 1, 120-121, IGEW 564.

cainard « bellator fortis » « bon guerrier », surnom de Alain de Cornouaille, BMSAIV t. 17, 62, 78, C. Quimperlé p. 90, 122, 148, 150, 220. Des variantes *Kainnard, canhiart, chanarth*..., la plus fautive, *canhiart*, est la plus utilisée. Voir *ard*, pour *arth* « ours, guerrier », et *cain*, « beau, bon » à part.

caiou (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 13 ; VVB 62) gl. « munimenta », « retranchements, remparts ». Bret. *kae* « haie » (Léon) ; bret. moy. *quae* « haie », *disqueat* « défaire une haie », DEBM 273 ; gall. *cae* « haie, clôture », puis « champ », GPC 382. C'est, comme *caer*, un dérivé de la rac. **kagh* « saisir », W. Gr. 165, VGK 1, 97, CCG 29, RC 24, 298-9, W. Hof. 1, 243-4, sous *cohum*. On connaît le gaul. tardif « *caio* siue breialo » (Gloss. d'Endlicher). Voir aussi *am-dam-ca(iou)* qui est un composé de ce mot.

calann « Calendes » ; ex. : *tor nos calann ; ded seidun guar calann*... Bret. moy. *qualan*, mod. *kalan* (vannet). « premier jour du mois », d'où *kalanna* « étrennes », *kalan goañv, kala goañv*, « 1er novembre », RC 15, 393 ; gall. *calan* « 1er jour du mois » ; irl. *kalaind ;* c'est un emprunt au lat. « calendae » CCG 57, Mots lat. 142.

(**calch**) dans *our-calch*. Ce mot avait deux sens à l'origine 1) « chaux », 2) « armure de métal », RC 38, 156 ; le gall. *calch*, GPC 391, a ces deux sens ; le bret. *kalc'h* n'a plus que le premier ; v. irl. *cailc* gl. « creta ». C'est un emprunt au lat. « calcem » ; Mots lat. 142.

f.v.g. ? **callistr** ou **callastr** ? (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 250) gl. « silicum », « silex », dans : « in modum silicum collisorum ». Gall. *callestr* « silex », GPC 395, *callestrig* « ardent, brillant » ; corn. *cellester* « silex » ; bret. moy. *Callastruc*, n. de lieu, Chresto. 194, bret. mod. *kailhastr* « silex, pierre dure ». Un mot « hispérique », *calastreas* est probablement emprunté au brittonique, Celtica 3, 41.

calonn « cœur », dans *calonn armcriniat*. V. bret. *calon* dans le n. propre *Uuin-calon* C. Redon ch. 24, 48, 62, 68, etc. ; mod. *kalon* « cœur » ; gall. *calon* « cœur », corn. *colon* « cœur » ; Loth a étudié ce mot RC 31, 132 ; 34, 396 ; 36, 137 ; 37, 178 ; 42, 89-90. L'origine en reste obscure.

calonn armcriniat (inédit, BN lat. 10290, fo 22b ; Priscien Gramm. II, 42 ; Keil t. 2, p. 69), dans la gl. « cardiacus, *calonn armcriniat*, eo quod cor tremit », à « cardiacus », dans le contexte : « alia (nomina diriuatiua) ex morbis, ut cardiacus ; alia a professionibus, ut mechanicus ». *Calonn armcriniat* signifie littéralement « trembleur du cœur ». On verra à part *calonn, arm-, criniat*.

calonn.org. (inédit, BN lat. 10290, fo 23a, Priscien Gramm. II, 43, Keil t. 2, p. 70) gl. « cardia », pris pour un nom commun, dans une liste de dérivés : « ilium, iliacus, cardia, cardiacus, mulio, mulionis ». « Cardia » est glosé : « calonn. org. uel nomen prouinciae » (la Cardie). *Calonn org* signifie « battement de cœur ». Voir *calonn* et *org*.

calut (sans doute erroné pour **calat ;* Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 5 ; VVB 63) gl. « durili » « dur » ; moy. bret. *calet*, mod. *kalet* « dur », gall. *caled* « dur », GPC 392, v. irl. *calad, calath* « dur », GOI 103 ; on a comparé le nom du peuple gaul. des Caletes ; voir VGK 2, 37, IGEW 524 ; pour les deux *a*, probables, de **calat*, comparer *acal, amcaled*.

camadas (Cambridge, Corpus Christi College, ms 192, fo 41a ; VVB 63-4) gl. « habilis » « capable, habile » dans « qui, secundum uerbum sancti Gregorii semetipsum metitur, ipse habilis est ». Pour **comadas ;* voir grammaire pour le 1er *a*, et, ci-dessus : *accemadas, ancomadas, adas*.

camdirh (inédit, BN lat. 10290, fo 41b ; Priscien Gramm. V, 10 ; Keil t. 2, p. 146) gl. « strabo » « louche » ; *camdirh* signifie littéralement « vue de travers » ; il y avait peut-être ici une gl. v. irl. qui a été traduite ; cf v. irl. *cammderc* gl. « strabo » (St Gall 63a 4) ; on trouve *cam* gl. « strabo » dans le voc. corn. Voir *camm, derch, dirh*.

camm (inédit, Angers 477, fo 13a, main A ; Patrol. XC col. 231) gl. « obliquus » dans « zodiacus.. est circulus obliquus ». *Camm* signifie « oblique, de biais » ici ; mais le sens plus général de *camm* est « courbe » ; voir *camdirh* ci-dessus et des ns de lieux comme *Cam-bonic, Camarel*, C. Redon ch. 384, 307, etc. bret. *camm, kamm* « courbe, boiteux », moy. bret. *camhel an rot* « jante de la roue », mod. *kammed* « jante », etc. v. gall. *kam, cam*, VVB 63, 169, gall. *cam* « crooked, bent », GPC 396 ; voc. corn.

camhinsic gl. « iniustus » (qui suit un chemin oblique) ; irl. *camb*, puis *camm* « courbé » ; le mot est attesté en gaul. par des noms comme Cambo-dunum, Μορικαμβη ; on trouve un gaul. lat. *cambiare* « rem pro re dare », variante *cambire*, d'où vient le fçais « changer ». (On tire le bret. *kemma* « changer » du Roman, mais la famille est si bien représentée en Celtique, que l'on peut se demander s'il est nécessaire de supposer un passage par le Roman pour expliquer *kemma*; voir *eschem* ci-dessous.) D'un autre dérivé **cambita* viendrait le fçais « jante » (Dottin 240, Osthoff Idg. Forsch. 4, 267 ; 27, 179). On tire *cambo*, et les mots celtiques parents, de la racine qui a donné le grec σκαμβός et καμπή « tordu » et « courbure », (CCG 40, W. Gr. 168, VGK 1, 45 et 118, REA 31, 42 sq, IGEW 918, KZ 50, 42 sq. Voir *eschem* à part.

camp « combat », dans *camp-gur*; gall. moy. *camp* « haut fait », *ceimiat* « combattant », de **camp-iat*; c'est un emprunt au germanique, cf. v. angl. *camp* « lutte, combat », Loth Mots lat. 143.

campgur (le ms porte *cãpgur*; St Omer ms 666, fo 43 ; Thurneysen RC 11, 86 sq) gl. « agoniteta », « homme de combat », « guerrier ». Ce même mot se retrouve sous une forme plus évoluée dans le C. Redon ch. 198 : *Ran Camphur*, avec lénition du *g* notée par *h*; gall. moy. *camhur*, ex. BBC 100, 9 : « cassaaue mor pyr toei wanec carrec *camhur* », « je hais la mer, car elle couvrait la vague le rocher du héros » (du combattant) ; on trouvera d'autres détails sur ce mot RC 36, 184. Voir *camp* et *gur* à part.

(**can**) « chant » ; voir *darcenneti*.

cangn (inédit, Angers 477, fo 72b, main B ; Patrol. XC col. 482) gl. « canalis », « canal » dans : « cum nullus canalis, nulla sit fistula nec aqua omnino uicina ». La valeur de *gn* dans ce mot est douteuse ; cependant c'est certainement la forme ancienne du bret. *kan*, plur. *kaniou* « canal », *kanien(n)* « vallon où passe un ruisseau », *kandour* « canal » ; cf. aussi *caon*, *caoun* « conduit, canal, gouttière », GMB 601-602, RC 14, 312. Loth Mots lat. 151, rapproche ce mot du gall. *cafn* « vat, conduit, gutter », GPC 387, mais la forme *cangn* est bien éloignée ; un emprunt à l'espagnol *cañon*, suggéré par V. Henry, Lexique 53, pour *kanienn* est invraisemblable en raison des formes anciennes et des correspondants. *Cangn* est peut-être dérivé de la rac. **kagh* « prendre, saisir, entourer »? Voir GMB 601.

(**cann**) « brillant, blanc », dans *loer-cann*; bret. *kann* « d'un blanc brillant », *gwenn kann* « très blanc », *kanna* « blanchir, laver le linge » ; gall. *cann* « blanc », *cannu* « blanchir », *lloergan* « clair de lune » ; *cann* semble venir de **kandos* de la racine du lat. *candeō*, W. Gr. 168 ; cf. les noms de plantes gaulois *cando-soccus*, *beliu-candos*, Dottin 233, 241. Voir *loercann*. Il n'y a pas de v. Breton **cant* au sens de « brillant », contrairement à ce que l'on croit parfois ; cf VGK 1, 199.

cannat (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 6a ; VVB 64) gl. « uas » dans : « in « um » quoque uel in « rum », ut uado hoc uadum, uel hic *uas* huius uadis, scalpo, scalprum, fulcio, fulcrum ». *Cannat* signifie « mission, messager » ; voir suivant pour détails.

cannat (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 8b ; VVB 64) gl. « uas » dans : « in « as », quoque : nugas indeclinabile, nugor, aris, *uas*, uadis, uador, uadaris » ; *cannat* signifie « mission, ambassade » et « messager ». S'il fallait traduire par le sens normal du lat. « *uas* » le sens serait « caution », mais le mot *cannat* n'a pas ce sens ; bret. moy. et mod. *cannat*, *kannad* « messager », *cannadur* « legatio », GMB 95, corn. *cennas* « apôtre », gall. *cennad* « mission, messager, ambassadeur », GPC 464. Un contresens du glossateur explique cette anomalie ; il a pris « *uas* » pour un dérivé de *uado* « je vais, je marche », ce que semble d'ailleurs suggérer le contexte latin qu'il avait sous les yeux ; on trouve dans les gloses v. irl. un contresens analogue : *techt* « messager » gl. « uas », Thesaurus Paleohib. 2, 119, 5 et 139, Loth BSL 24, 216. Le glossateur a donc compris « uas » comme un dérivé de « uado » au sens de « celui qui va », le « messager », ou « action d'aller », « mission ». Si le sens de *cannat* est certain et confirmé plutôt qu'infirmé par cette glose, son étymologie est incertaine (écarter ici V. Henry Lex. 53). On note que dès cette époque ancienne la forme bretonne est *cannat* alors que la forme gall. est *ken(n)at* en Gall. moy. ; la forme cornique *cennas* suppose de même un plus ancien **cennat*. Voir *(darcannat)*.

canon (inédit, Angers 477, fo 47a, main A ; Patrol. XC, col. 307) gl. « sacra scriptura ». Emprunt savant au latin, tiré lui-même du grec.

1) **-cant** dans *cou-cant* « sûr, certain ». Un élément *cant* apparaît dans des noms propres v. Bret. tels que *Hael-cant*, C. Redon ch. 31, *Eu-cant*, ch. 241, *Hin-cant*, ch. 21, 30, 61..., *Loies-cant*, ch. 269, *Cant-uueten*, ch. 88, *Ril-cant*, ch. 96, etc. D'après les études de Loth il semble que le nom du « cercle », mentionné ci-après, servait au sens abstrait à exprimer les idées de « plénitude, perfection, certitude » et aussi celles de « groupement, rassemblement ». Voir Loth, RC 34, 147, RC 42, 353, RC 41, 384, RC 47, 169-171. Au sens de « cercle » ce mot a persisté ; ex. bret. moy. *cant croezr* « cercle à cruble » (crible), Catholicon, mod. *kant* « cercle », gall. *cant* traduit par « orb, rim or verge of a circle », GPC

418 ; le gaulois latinisé *cantus* « jante de roue, cercle » est le même mot, voir W. Hof. I, 155 ; de nombreux noms gaulois contiennent *canto-*, ZCP 26, 162, et le sens pouvait être celui qu'avait *cant* dans les noms v. bret. ; le moy. irl. *céte* « groupement, assemblée » est tiré de **kantyā* par Loth RC 42, 353, déjà cité ; GPC 418, ce dernier mot est rapproché du gall. moy. *cant* « troupe, armée ». Voir aussi *naudecant* « cycle de dix-neuf ans », et IGEW 527. (Le v. Bret. **cant* « brillant » n'existe pas ; voir *cann*.)

2) **cant** préposition au sens de « avec » ; bret. moy. mod. *gant*, gall. *gan*, corn. *gans;* le v. irl. *cét-* n'est utilisé que comme préfixe. *Cant* est apparenté au grec κατά, voir KZ 41, 382, VGK 2, 292, IGEW 613 ; J. E. Caerwyn-Williams BBCS 13, 20 sq ; sur le cornique *gans* voir D. S. Evans BBCS 17, 10-15. On verra à part les formes comportant un pronom suffixé, dites « formes conjuguées » : *centel, cantdo em, centen ni, conten ni, cantdo, canto i* et la f. v. g. *cennini*.

3) **cant-** préfixe au sens de « avec, ensemble » ; ex. : *cant-imdeith, er-cent-bidi te, cant-guoritiat, cant-gudiues*. Sur le v. irl. *cét-*, préfixe de même sens, voir GOI 501 ; on se reportera à *cant* (2).

4) **cant** « cent ». Ex. : *dou cant et dec ;* II *cant blidan ; pemp cant; int cant dodo i ;* et la f. v. g. *oith gueid guar cant* (*oith* est de forme v. gall.). Bret. moy. *cant*, mod. *kant*, gall. *cant*, corn. *cans*, v. irl. *cét* ; voir CCG 5.

f. v. g.? **cantarteint** (inédit, Angers 477, fo 17a, main B ; Patrol. XC, col. 262) gl. « perstruuntur », « s'élèvent » dans : « ostia eius..., undis eiectis, harenarum cumulo perstruuntur ». La gl. ne rend pas le passif. La désinence de la 3ᵉ pers. plur. indic. présent en *-eint* n'est attestée qu'en v. Gall., ex. *nertheint*, et aussi *scamnhegint* avec *g* conservé ; voir VVB et GCC 81. Le Bret. n'a *-eint* qu'au subj., Verbe bret. 89, 94 (en Vannet.). La forme v. bret. proprement dite qui correspond à *-eint* semble être *-ent*, par ex. dans *iolent*. *Cantarteint* est un dérivé, avec le préfixe *cant-* *(cant-3)*, de *art*, *ard* « élevé », « haut ». Voir *ard* (2).

II **cant blidan** (inédit, Angers 477, fo 61a, main A ; Patrol. XC col. 418-419) gl. « ducentos annos », « deux cents ans ». Voir à part *dou* « deux » et *cant* « cent » sous *cant* (4) ci-dessus.

cantdo dans : « sex homines *athlalent... cantdo*. Cette forme de la prépos. conjuguée *cant* « avec » semble signifier tantôt « avec lui », tantôt « avec eux ». La suffixation de *em* dans le premier cas, de *i* dans le second (cf. l'ex. douteux *cantoi*) précise parfois le sens. Ici, seul le contexte permet de préciser le sens de *cantdo*. Voir *cant* (2).

cantdo em « avec lui », dans : *deceuinient ha cantdo em...; td* semble une graphie pour *d* occlusif. Voir grammaire, index, *cant (2)* et *em*.

f. v. g.? **canteint** (inédit, Angers 477, fo 16a, main B ; Patrol. XC col. 253) gl. « coeunt » dans : « De imbribus : dum in maiores stillas *coeunt* ». *Canteint* : « vont ensemble » ; *-eint* de **agint-*. Voir *eit, aham, aatoe, a (7), ag*.

est quod sol girat in CCCLX *diebus, luna in* XXVII ; *non ante* **cantgudiues** *solem sit mensis plenus* (inédit, Angers 477, fo 51a, main A ; Patrol. XC col. 329) gl. « Nouissima luna XXVII horis et octo horis signiferum conficiens » ; trad. littérale « est parce que le soleil circuite en 360 jours la lune en 27 : pas avant rattraper le soleil ne soit mois plein ». Pour le sens, comparer « quoniam luna *in dou punc ni-n arhaid...* ». Le mois n'est pas achevé avant que la lune n'ait rattrapé le soleil dans son mouvement apparent. *Cantgudiues* est l'infin. d'un verbe à radical **cantgudiued* « rattraper » ; cf. gall. moy. *godiwes* « rattraper », GBGG 544, CCG 297, 313. Voir *gudiued et gudiues* pour détails. La même idée est exprimée dans la glose *cinclinom* : la lune « rattrape, atteint, joint » le soleil.

cantguoritiat (inédit, BN lat. 10290, fo 35b ; Priscien, gramm. IV, 11 ; Keil t. 2, p. 123) gl. « consul » dans « uigilo, uigil, consulo, *consul*, exulo, exul. », « conseiller, qui porte secours, aide ». Littéralement, « co-secoureur » ; *guoritiat* est dérivé de *guoret*, « secours ». Le *i* est dû à l'affection causée par le suffixe *-iat*, affection qui n'apparaît pas dans le gallois *gwarediad;* voir *guoritiat* et *(guoret)*.

cantimdeith (inédit, Angers 477, fo 14a, main B ; Patrol. XC col. 240) gl. « coitum » « action d'aller ensemble », « accompagnement » dans « sed solis deffectum, nonnisi nouissima primaue fieri luna, quod uocant coitum ». L'évolution de *nt* en *nn* dans les gl. écrites par les glossateurs d'origine galloise de la main B (ex. *hanner, cennini, triucennau*) fait penser qu'ici l'on a une gl. en v. Bret. proprement dit ; sans quoi l'on aurait **canhimteith* ou *-deith* : cf. en effet le gall. moy. *canhimteith* (XIIᵉ, XIIIᵉ siècles) GPC 419, puis *kanhymdeith*, etc., 1) « to accompany », 2) « companion », v. irl. *coimthecht* « accompagner », CCG 400. La graphie ne permet pas de préciser la valeur du *d* (spirant ou occlusif) ; *imdeith* peut venir de **ambiteχt* ou de **ambi-d(o)-ag-t* (voir CLlH 211, note à *gorymda*, sur le gall. *ymdaith* et *ymddaith*). Le radical semble être cependant ici le même que celui de *anteith* (voir à part, ainsi que *teith*).

can(**toiler**) « chandelier » ; voir *in can...*

cantoi dans : *pop nos pasc bit did cantoi*. Le contexte ne permet pas de dire si l'on a ici *canto i* « avec

eux eux », bret. moy. *gante y* (ex. Mirouer v. 54), mod. *ganto i ;* ou si l'on a un composé de *toi, toe* « fait d'aller », avec le préfixe *cant;* voir *toe*. Les noms propres *Canthoe, Cantoean,* C. Redon ch. 147, 164, paraissent différents. Voir *toe*.

cant o recorim (en un seul mot dans le ms ; inédit, Angers 477, fo 18a, main B?, Patrol XC, col. 275), sur « dehiscendo » dans « (uentus) tremescendo uel *dehiscendo* cogit effundere (terram) ». Il s'agit des tremblements de terre soi-disant provoqués par le vent. Assez obscur ; on peut, par hypothèse, voir dans *recorim* le nom verbal d'un verbe à radical *racor* « se précipiter en avant » ; l'on aurait : *cant* « avec, par », *o* « leur », *recorim* « précipiter en avant » (en les précipitant en avant), mais dans ce cas la gl. n'aurait aucun rapport direct avec « dehiscendo » et *o* « leur » suppose un pluriel alors que « uentus... cogit » suppose un singulier. Voir *cant* (2), *o* (1) et *recorim*.

cantticad (?) (ms *cantad* surmonté de *tic;* inédit, BN lat. 10290, fo 13b ; Priscien, gramm. I, 46 ; Keil t. 2, p. 35) gl. « aspirationis » dans « antiqui romanorum, eoles subsequentes, loco aspirationis eam ponebant (la lettre *f*) effugientes ipsi quoque aspirationem ». Graphie pour **cantticaeth* peut-être ? Gl. obscure pour nous.

(**capl**) « reproche ; » voir *ceple*.

caplit et **ceplit** Angers 477, fo 36a, dans un court calendrier, non glosé, en v. Bret. (main A). *Caplit, ceplit* correspond au gall. *dydd Iau Cablyd* « Maundy Thursday », corn. *deyow hablys*, LCC 68, 19, au v. irl. *caplat, caplait*, au bret. moy. *dizyou camblit, dez yaou hamblit* « jeudi saint » mod. *deiz Iaou gamblid, diriaou hamblid* (DEBM 308, GMB 93) qui a un *m* dû à une influence inexpliquée. Étymologie difficile : de « capitilauium » ou de « capillatio » mais avec l'influence d'autres mots (en particulier de *lit* « fête, solennité ») ; voir GPC 373, et surtout Loth, Mots lat. 141, Ernault, RC 8, 31-32.

car (Vatican, Regina 296, fo 15a, col. 2 ; Stokes Bezz. Beitr. 17, 140, Academy janv. 1890, p. 46) gl. « placito », pris au sens de « agréable, cher à » dans « uitellios iuuenes, reuocandorum in urbe regum *placito* insimulato, in contionem protraxit uirgisque caedit » (les jeunes... accusés d'être en faveur du rappel des rois...). Bret. moy. *car* « ami » (qui est cher à), mod. *kar* « parent », corn. *car*. gall. *câr*, irl. *care, cara* « ami, de **karants*, CCG 66 ; le Bret. donne à *karout, karet* le sens de « aimer » et « vouloir ». On compare les noms gaulois en Caro-, latinisés en Carus, ex. Ande-carus, et les noms composés avec Carant- (ex. ZCP 26, 163 et Holder I, col. 611-612, etc.).

carcar (Londres, Brit. Mus. ms Cotton Otto E XIII, fo 91a, ancien fo 113a ; RC 7, 238) gl. « ergastulum », « prison ». Bret. moy. *carchar* « prison », Mirouer v. 1712 ; bret. mod. *karc'hariou* « les deux cercles de fer qui entourent les meules d'un moulin ». Gall. *carchar* « prison » ; v. irl. *carcar;* du lat. « carcerem », LHB 280, 281, Mots lat. 144.

carn (inédit, BN lat. 10290, fo 31b, Priscien Gramm. III, 31 ; Keil t. 2, p. 106) gl. « ungula caballi », « sabot de cheval » ; on a ce même mot dans : *rodoed carn* « uadum corneum », et : *dirigas carn* (voir à part). Le sens de « monticule dur », « tas de pierre », est attesté en Breton ; voir Ann. Bret. 65, 484, et *Pen karn* C. Landévennec, p. 576. Irl. *carn* « amas de pierres » ; gall. *carn*, 1) « heap, heap of stones », 2) « hoof, hilt » ; *carnu* « to heap, pile up » ; autre dérivé dans le v. gall. *carnotaul bricer*, VVB 64. Voir CCG 52-53. Gaul. lat. *carnūtus* « cornutus », Vendryes RC 42, 222 ; gaul. *karnitu* « il éleva un tumulus, entassa » ? ZCP 15, 382, CCG 64. Le nom de cours d'eau *Carnun*, C. Redon, ch. 39, 53... est peut-être un dérivé de ce mot. *Cirnam*, voir à part, peut avoir une parenté lointaine avec *carn*. Étymologie, VGK 1, 156, IGEW 532 (*carn* « tas de pierre »), et 576 (*carn* « sabot ») ; sont-ce réellement deux mots sans rapport ? Voir addenda.

carr (Oxford, bibl. Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 5a ; VVB 65) gl. « uehiculis », « char, véhicule » ; le pluriel latin n'est pas rendu, fait assez usuel. Bret. *carr, karr*, gall. *car(r)*, irl. *carr*, gaul. lat. *carrus;* ce mot est de la même origine que le latin « currus », CCG 5, VGK 1, 44 et 533, IGEW 583. Sur le dérivé gall. *carrawc, carrog* « torrent », voir RC 42, 68 sq ; si le *-ch* final est bien pour *c*, le nom de lieu *Ros Caroch*, C. Redon ch. 264, est peut-être comparable à ce dernier mot.

carrec (inédit, BN lat. 10290, fo 31a, Priscien Gramm. III, 30 ; Keil t. 2, p. 105) gl. « cautis » (pour « cautes ») « rocher, écueil » dans le contexte « nauis, naui, nauicula, cautis, cauti, cauticula ». V. gall. *carrecc* gl. « carubdim » VVB 65 ; gall. *carreg* « pierre » ; bret. *karreg* « rocher, écueil » ; moy. irl. *carricc* « saxum ». Ce mot viendrait de la même racine que le bret. *krag* « grès », l'irl. *craig* « rocher », le latin « carīna », « cancer », le grec κρανaός « dur, rocheux », RC 43, 401-403, CCG 168, IGEW 532, Boisacq 508.

f. v. g.? **carreic** (inédit Angers 477, fo 18b, main B ; Patrol. XC col. 276) gl. « scylla et charybde » (le ms porte : « ascilla et acecrubrudis » ! .i. « in mare sicilie », marge droite). La forme *carreic* paraît un pluriel de forme v. gall. ; on a par ailleurs en v. Gall. *cerricc* (VVB 70-71) et *carrecou* (VVB 65) ; voir aussi GPC 431. Ceci donne trois pluriels attestés pour ce mot en

V. Gall. Le pluriel breton actuel est *kerreg*, qui suppose un v. bret. **cerric;* il est vrai que, comme en v. Gall., il a dû exister plusieurs pluriels en v. Bret.

1) **carth** (inédit, BN lat. 10290, fo 36a ; Priscien Gramm. IV, 16 ; Keil t. 2, p. 126) gl. « purgamen », « nettoyage, purification », dans : « oblecto, (oblec)tas, (oblec)tamen, purgo, (pur)gas, (purga)men, irrito, (irri)tas... ». Bret. mod. *karza(ñ)* « curer, nettoyer », *digarza(ñ)* « défricher », etc., gall. *carthaf* « je purge, nettoie », irl. *cartaim* « je nettoie ». Il semble qu'il y a une certaine confusion dans cette famille de mots entre les dérivés de **eks-cart-* et ceux de **scart-*, ex. *esquarzet*, Mirouer v. 2375, mod. *skarza* « curer, vider », RC 17, 438, etc. Voir KZ 36, 454-8 et VGK 2, 616. On verra aussi *ne discarthas, escarth, iscartholion* et *carth* (2). Un nom propre *Diargarth* est cité sous *aruuoart*.

2) **carth**, dans *escarth, iscartholion* signifie « chanvre, étoupe », et, peut-être par confusion avec *carth* (1), « ce qui est rejeté, nettoyé ». Le sens de « chanvre », « étoupe » de *carth* (2) est éloigné de celui du lat. *carptus* « mis en charpie » ; cependant J. Lloyd Jones BBCS 2, 277-8 explique *carth* par un emprunt à *carptum;* l'irl. présente un correspondant de *escarth* dans *escart* gl. « peripsema » (objet impur) ; si *cart(h)* était emprunté on aurait la forme **carpt* en Irl. CCG 62. *Carth* est plutôt un mot indigène de la racine du latin *carrō* « je carde » : cf. GPC 433 sous le gall. *carth* « chanvre, étoupe » et *carthaf* « je nettoie ». Voir *escarth* et *iscartholion* à part.

carturaed (semble à corriger en **cant-uraed*, bien que le ms porte *cart-;* Leyde Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 5 ; ZCP 1, 17 sq), nom de plante dans : « folia sabuci *carturaed alan trinion* ». Bien que les corrections soient toujours un pis-aller, celle-ci, proposée par Stokes, loc. cit. et Academy, 12 oct. 1895, 300, semble nécessaire ; *ca(n)turaed* correspondrait exactement, en effet, au gall. *canwraidd* « persicaria, mugwort », « herbe de la Saint-Jean », « millepertuis », littéralement « cent racines ». Cette plante s'appelle *kant-toull* « cent trous » en Bret. mod. (aussi *mil-zoull*, avec mutation abusive, et *gwenterc'henn*). Voir *cant* « cent » et *uraed* « racine ».

(**cas**) « haine » ; voir *guodces(eticion)*.

cat « combat » ; dans : *cat-almol; din-cat; cat-cluit; catol*, et de nombreux noms propres v. bret. Gall. *cad*, corn. *cas*, irl. *cath*, gaul. *catu-* « combat », v. ht. all. *hadu-*, dans *Hadu-brand* par ex. ; étymologie CCG 46, W. Pok. I, 339, IGEW 534.

catalmol (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 9 ; mal lu **catalrid* VVB 66, RC 7, 315 ; bien lu *catalmol* par les paléographes Jenkinson et Bradshaw, Hisperica Famina) gl. « auelloso », « belliqueux, qui suscite ou provoque le combat ». Le sens de « auelloso » est confirmé par *catol* gl. « auelloso », et « duello » gl. « auelloso » ; voir Jenkinson, Hisp. Famina, texte B, 20 et ALMA, t. XXIII, fasc. 2, p. 91 sur ce mot. Le P. Grosjean a proposé, Celtica 3, 71, de corriger *catalmol* en *catol* mais, sur ce point particulier, nous ne pouvons accepter la correction. *Almol* existe en effet comme n. propre bret. ancien : *Almol*, père de *Main*, C. Redon ch. 63 de l'appendice (vers 1092-1105). On verra à part *cat* et *almol*.

(**catalrid*) mauvaise lecture de *catalmol;* voir ci-dessus.

catcluit (Vatican Regina 296, fo 75b, col. 1 ; Stokes, Bezz. Beitr. 17, 143 et Academy, janv. 1890, 46) gl. « agger », dans : « igitur exstruitur agger ». *Catcluit* signifie littéralement « barrière de combat » ; on verra à part les deux éléments du composé *cat* et *cluit*.

catoin (inédit, BN lat. 10290, fo 42b ; Priscien Gramm. V, 14 ; Keil t. 2, p. 150) gl. « columbar » .i. genus uinculi » ; ligne au-dessous, « columbari » est glosé « catena » ; en réalité « columbar » signifie « carcan », mais on voit que le glossateur a traduit par « *catoin* » « chaîne ». Voir suivant.

catoinan (inédit, BN lat. 10290, fo 12a Priscien, Gramm. I, 39 ; Keil t. 2, p. 30) gl. « catella », « chaînette, collier », dans : « uinum.uillum. catena. catella. catenum. catellum ». Bret. *kadoan* « trait d'attelage » (Cornouaille) ; vannet. *er gadoin* (Dict. de l'A. au mot « charruë »), mod. *kadoen;* gall. *cadwyn; catoinan* est formé de *catoin*, suivi d'un diminutif en *-an*. Ces mots sont des emprunts au latin « catēna », Loth, Mots lat. 142.

catol (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 3 ; VVB 66) gl. « auelloso », « belliqueux », « qui a trait au combat » ; gall. *cadol*, même sens. Voir aussi le synonyme *cat-almol* dont le second élément *almol* est étudié à part, et *cat*.

cau « fermé, couvert », dans : *cau-locou* et *Bot cau* (?), C. Redon ch. 35. Le gall. *cau* signifie 1) « hollow, empty », 2) « shut, closed », GPC 441. C'est ce deuxième sens que nous avons ici semble-t-il. Bret. moy. *queu* « creux », DEBM 364, mod. *keo* « grotte », Ernault RC 27, 133 sq, Vendryes MSL 13, 405, Loth Mots lat. 145 et ACL 3, 259 sq ; ces mots semblent avoir pour correspondant l'irl. moy. *cūa* « creux » (voir aussi *ceoc*). Deux sens aussi différents que ceux de « fermé » et « creux » font penser qu'il y a dans ce mot confusion entre un celt. **kowos* « fermé » et un emprunt au latin *cauus*, « creux », mais il est possible que le mot celtique **kowos* ait eu ces deux sens. Voir IGEW 594 sur l'étymologie.

caubal (Berne, ms 167, fo 23b ; Georg. I, v. 201 ; VVB 66) gl. « lembum », « embarcation légère » ; ce mot est aussi attesté sous la forme *caupal* et dans le nom de lieu « *camp caubal hint* », « le champ du chemin des barques », C. Redon ch. 207. Vannet. *kobal* « gabare », ailleurs *kobar*, avec un *r* dû à l'influence du mot français « gabare » ; gall. *ceubal* « boat, ferry-boat, skiff », GPC 472, de **caupalus*, Chresto. 115, Mots lat. 149. On trouve, en effet, un mot latin, d'origine incertaine, « caupilus, caupulus », « genre de barque », W. Hof. I, 189. Voir aussi *caupal*.

cauell (Berne ms 167, fo 23a ; Georg. I, v. 166, VVB 66) gl. « uannus.i.cofinus », « panier, couffin » ; voir les art. ci-dessous et VVB 66.

cauel (inédit, BN lat. 10290, fo 24b, Priscien, Gramm. II, 52 ; Keil, t. 2, p. 76) gl. « coruinus » pris par le glossateur comme un dérivé de « corbis » ; voir suivant.

cauell (inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien Gramm. III, 44 ; Keil t. 2, p. 115) gl. « qualus », « corbeille, hotte». Ce mot est emprunté au lat. « cauella », Mots lat. 146, VVB 66, BBCS 7, 35. Bret. *kavell* « berceau », bret. moy. *cauell ;* gall. moy. *kauell* « panier », GML 62, mod. *cawel*, corn. *cawal*. Voir aussi *caguel, mab cauuelou, broin cauill*.

cauellan (inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien Gramm. III, 44 ; Keil t. 2, p. 115) gl. « quasillum » « corbeille à ouvrage », « petit panier ». C'est le mot précédent avec un suffixe diminutif *-an*.

caul (BN lat. 12021, fo 63 ; VVB 67) gl. « piacula.i. abscenia », « crime, forfait ». Le contexte est le même que celui de *emguer*. On a aussi *col*, autre graphie du même mot : *au* note ici *o* bref. *Caul, col* correspondent au gall. *cŵl* « faute », à l'irl. *col* « péché, blâme ». Ces mots celtiques, issus de **kulo*, viendraient de la racine de *scelus, culpa ;* VGK 1, 94, CCG 27, ZCP 17, 147-153, Idg. Forsch. 12, 191, K. Zeits. 35, 264, TPHS 1885-6, 550, etc... Voir le dérivé *celus*, et la f.v.g. *ciliauc*.

caulocou (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 24, fo 35b ; ZCP 2, 83-4, Thurneysen lit, avec doute, **caulotou* ou **coulotou* et ne peut expliquer le mot ainsi lu) gl. « fori : spatia in nauibus, uel naues ». Le lat. « fori » signifie « tillac, pont d'un navire, banc des rameurs », mais d'après le contexte lui-même, le mot v. bret. peut signifier aussi « navire ». *Locou* est une graphie pour **longou ;* cf. *cir-locou*. *Cau*, meilleure lecture que **cou*, semble-t-il, correspond au gall. *cau* 1) « creux », 2) « fermé, enclos » et « couvert ». On peut sans doute traduire « navires fermés », « couverts », « pontés », d'après certains sens de « fori ». Voir *cau* et *locou*.

caupal (inédit, BN lat. 10290, fo 24a ; Priscien Gramm. II, 49 ; Keil t. 2, p. 74, bas) gl. « stlataria » « barque ». Voir *caubal* pour détails.

causa **noth** ; voir *noth* ; « causa » semble en effet le mot latin « causa ».

ced mot distinct dans *ni ced lestnéuiom ;* suffixe ou mot distinct dans *brin-ced*. Le préfixe moy. bret. *quet* dans *quet-breuzr, quet-par, quet-amnesec*, etc. DEBM 364 est différent et correspond au gall. *cyd-*. Dans : *ni ced lestnéuiom* (voir à part), *ni ced* semble correspondre à « abdit, abscondit », « il cache ». Le sens propre de *ni ced* paraît plutôt être « il ne livre pas, ne donne pas ». On peut penser à une comparaison avec le gall. moy. *ced* « don, tribut », et *cedaf, cedu* « donner », GPC 445, d'autant plus que l'on trouve cet élément dans le n. propre v. bret. *Ho-cet* C. Redon ch. 345, qui est analogue au gall. moy. *hy-ged* « généreux », littéralt. « au bon-don » ; ex. HGC pièce XVIII, v. 215 ; on a peut-être aussi cet élément dans le n. propre *Ked-gost* C. Redon ch. 128, 219, dont le second élément *gost* est bien connu et très commun dans les ns propres v. bret. (Ex. *Uuor-gost* C. Redon ch. 116, 136, 245, etc. *Gurgost* ch. 124, 136 ; ce dernier nom correspond au gall. moy. *Gwrwst, Gwrgwst, Gurgust* ACL I, 187 sq, nº 175, RC 45, 193-5). *Ced* aurait signifié « fait de donner, de livrer » ; cf. LL 45 « *isem hi chet* » « hic est census eius ». Dans *brin-ced* le sens de *-ced* est obscur. Il peut s'agir du même élément *-ced* employé comme suffixe dans un sens affaibli. Pour cet emploi on peut comparer le gall. moy. *buddged* « beneficium », GPC 345, dans lequel *-ged*, de *-ced*, modifie à peine le sens du radical *budd* (voir ci-dessus, sous *bud*). Dans les deux exemples de *ced* que nous avons, *d* semble noter le son *d* issu de *t* lénifié.

f.v.g. ? **cefel** (inédit, BN lat. 10290, fo 11b ; Priscien Gramm. I, 35 ; Keil t. 2, p. 27) gl. « ueredus » dans « transit in .a. ueredus, ueredarius ». On trouve aussi ce mot dans *pois chefel* (voir à part). Le sens est « cheval, coursier » ; la difficulté est de savoir si l'on a ici une forme v. bretonne ou v. gall. Le Gall. a *ceffyl* « cheval », mais le mot a pû exister en bret. ancien d'après certains indices : *queffelecq, kevelec*, etc. (GMB 525) signifie « bécasse », mais ce peut être un dérivé du nom du « cheval », Loth RC 45, 179-182 ; l'hypothèse est reprise, GPC 734, sous *cyffylog*, « bécasse » (cf. le fçais « chevalier », nom d'un oiseau). D'après les études citées ci-dessous, la forme d'origine peut avoir été **cappīlos* ou **cappelī* donnant *cefel, ceffyl ;* CRAI 43, 113-148, VGK 1, 226, ZCP 19, 160, Et. Celt. 2, 402. Plus éloigné de ce mot est

le bret. anc. *cauall*, le moy. bret. *caual*, *caffal*, C. Landévennec p. 552, RC 17, 443, DEBM 243 : cf. le n. propre gaul. *Caballus*, le lat. *caballus*, l'irl. *capall*. Voir addenda.

(cehemel) « semblable » ; dans : *agcehemelion ;* voir ce mot.

cehet « de même longueur » (de temps ou de lieu) dans : *ni cehet did ; ed bei cehet* (voir aussi *cehit* et *cohiton*). Bret. moy. *quehit* (DEBM 361 ; RC 47, 118, l. 21), vannet. *kehet*, ailleurs *keit ;* ce mot a pris le sens de « aussi loin que, tant que » (voir *cehit* ci-dessous) ; ex. de composé bret. moy. *pequeit*, *pegueil*, vannet. *pegehet*, ailleurs *pegeit* « combien de temps », « quelle distance » de **picohit*. Le sens primitif apparaît dans des mots comme *keheida*, *keida* « faire de longueur égale », GMB 527. Gall. moy. *cehit*, mod. *cyhyd* « so long, as long, of equal length », GPC 744 ; le deuxième sens est rendu par « as, since ». *Cehet*, *cehit* viennent de **co-sit ;* voir *het* pour autres détails, et *cohiton*.

cehit « aussi loin que, aussi longtemps que, dès lors que, comme » ; dans : *cehit ionint* in numero dierum. Voir *ed bei cehet...* pour le contexte, *cehet* et *het* pour détails.

(ceil) « troupe, troupeau »? dans : *guen-ceil*. Ce mot semble correspondre au gall. moy. *ceil*, mod. *cail* « sheepfold, flock of sheep », GPC 389, qui viendrait de **kolyā*, de la racine **qel* « stimuler, pousser » du lat. *celer* (pour l'épenthèse en Bret. voir la grammaire) ; le GPC rapproche le deuxième élément de *bugail*, *bugel* de ce mot. Cependant la CCG, 44, rapproche le deuxième élément de *bugail* du latin *colō*, de la racine **qwel* « tourner »?.

*(*ceilenn)* dans : *esceilenn ;* la décomposition de cette gl. faite ainsi VVB 123, est très douteuse ; elle contient certainement le mot *lenn* (voir à part) et un mot *escei* qui est inexpliqué.

(ceint) « avant » dans *pell ceint ;* voir *cent*.

celebrolor voir : *guar* XI *kal. april. celebrotor...*

celmed (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 5b ; VVB 67) gl. « efficax » (glosé aussi *guerg*) « actif, énergique, efficace » V. gall. *celmed* dans « *it cluis it humil in hared celmed* », Englyn 7, v. 1, BBCS 6, 205 sq, gall. *celfydd* « habile », irl. *calma* « brave », RC 28, 49, note 1, CCG 55, LHB 605. Le bret. *kalvez*, à l'origine « l'habile », ne signifie plus que « charpentier », GMB 556 ; une forme archaïque intéressante pour l'évolution du mot est *calmez*, dans *kaer calmez* en 1337, Chrestom. 194. Le trégorrois *kalveer* correspond au gall. *celfyddwr*, « craftsman », RC 20, 202. Pour la terminaison voir *-id* (1).

celus « blâmable, fautif », dans : *is mui dis...* sed hic *celus* est dici. Ce mot est dérivé de *col*, *caul* « faute » attesté en v. Bret. et correspond au gall. *cylus* « blameworthy », « blâmable », GPC 751. Un autre dérivé, *ciliauc* (voir à part) est de forme v. gall. La forme de *col* « faute » devait être **cul* en v. Gall. d'après le gall. *cwl*. Voir *caul*.

cemac « étroit », pour *cema(n)c ;* dans *in cemac hadui... ;* écrit *cimac-* dans *cimac-habail ;* le *c* final de *cemac*, spécial au Bret. dans cette famille de mots se retrouve dans le v. bret. *enc* « strict », moy. bret. *encq*, mod. *enk* « étroit ». Au contraire, on note des formes avec *g* dans la forme v. gall. *cimenghaam* (voir à part), le gall. *cyfyng* « étroit », de *yng* « caledi », « adversité, état difficile », Armes Prydein v. 62, 197, CA 252, CLlH 214, le v. irl. *cumung* « étroit », mod. *cumhang ;* l'idée contraire, avec **eks-* est exprimée dans le gall. *eh-ang*, *e-ang* « large, vaste », auquel correspondrait le bret. *ec'h-on* « vaste » (de **eks-onc?*). Le vocalisme de tous ces mots est très complexe mais ils viennent de la racine du latin *angere* « serrer », RC 19, 330, RC 18, 90, GOI 115, VGK 1, 107, CCG 34. Sur le *c (k)* apparaissant en Bret., on verra V. Henry, Lexique, 113, CCG 34.

cemaruuid- 1) « expert, habile », 2) « expérience ». Gall. *cyfarwydd*, avec ces deux sens. Voir *cemaruuidtit*, *imcomarguid*, *comarguoed*.

cemaruuidtit « connaissance, expérience », dans : *is ret..nepot cemaruuidtit*. Gall. moy. *keuarhuidyt*, mod. *cyfarwyddyd*, mêmes sens, GPC 686. *Cemaruuidtit* semble contenir une terminaison *-tit*, comparable à la terminaison *-tet* du Bret. moy. servant à former des mots abstraits. Ex. *goalch-tet* « satietas », GMB 263.

cemel dans : *is cemel it uer...* Ce mot semble correspondre au gall. *cyfyl*, GPC 725, « bord, voisinage », etc. et aussi, dans Davies, « iuxta, prope ». Dans *is cemel..*, *cemel* peut avoir un sens adverbial, et l'expression *is cemel* semble traduisible par « est en proximité »?. Le radical de *cemel*, *-el*, se trouve peut-être aussi dans le gall. *ymyl* « bord » RC 13, 345, et, sous une forme plus complète, dans *ail* dont le sens ancien était « rebord ». Voir *guorail*, *ail*.

cement, subst. au sens de « quantité », dans : *un did a pop un bliden, cement* IIII part(e)s. Sous la forme *cemint* ce mot est aussi attesté dans un sens adverbial « autant ». Dans *cement*, la forme moderne du mot en Breton *(kement)*, apparaît déjà. Voir *ment*.

(cemer) « direction, région, endroit » ; dans : *gupen cemer ; igcerd gupen cemer... ; in ercemer ;* et *imco...*? Bret. moy. *queuer*, Barbe 264 : « Pan finuezo ne caffo splann, *queuer*, hanter, na trederann, na queffrann, na nep rann ann neff » ; Poèmes bret. 128 « Aelez a dreff hac a quever » ;

77 « pep queffer ». On a aussi *a queuer, e queffuer, en queffer*, etc. « à côté de, en direction de », DEBM 264, Mirouer v. 748, 1943, etc., GMB 533-4. Bret. mod. *keñver, e keñver* « à côté de, en face de » ; v. gall. *cimer* dans *aur cimer drichelicion* gl. « orospica », « les choses qui regardent du côté de l'heure » (le scribe a compris « horoscopus », mal écrit, comme composé de « hora » et d'un dérivé de « speciō ») ; moy. gall. *cyfeir*, mod. *cyfer, cyfair*, W. Gr. 418 ; GPC 675 ; v. irl. *ar comair, i comair* « en face de » ; Dinneen donne *cómhair* « présence ». Selon la W. Gr. 418 *cyfair* vient de **com-aryo*, et le radical **aryo*, serait apparenté au lat. *prae*, gaul. *are*? (Voir ci-dessous la f.v.g. *cimarcimeir*).

Le bret. moy. ancien *(c)emer, c(h)emer* gl. « (are)pennum » (C. Landévennec p. 565 et 583, Chresto. 116) est différent : il est formé avec un radical *-ar-* « labourer » ; on trouve *queuer douar* « arpent », DEBM 364.

cemerbenn « confrontation » dans : *i cemerbenn;* gall. *cyferbyn* « opposite », GPC 692 ; Bret. de Vannes *arbenn* « à la rencontre de », *en arbenn da* « à l'encontre de », etc... Voir *erbenn*.

cemidiet (Venise, Zan. lat. ms 349, fo 32 b ; Orose, Hist. IV, 3, 3 ; I. Williams ZCP 21, 300) gl. « concidit » « taille, coupe » dans « sequenti anno magnam uiscerum suorum partem seueritas romana *concidit* ». (Il n'y a aucune raison de lire **cemidiot;* cf. *dediledet* pour la même terminaison.) C'est une 3e pers. sg. prést. indic. d'un verbe à radical *-comit*, radical qui se retrouve dans *dicomit* (voir à part). Cf. le gall. *kymid, cymid* « bataille », littéralt. « action de tailler », GPC 766. On tire ce mot du radical *-bit* de *bitat;* cependant Loth, RC 38, 154 tire le gall. *erfid* « conflit », de la rac. du latin *metō* (IGEW 703). Il y a, semble-t-il, en Brittonique, une confusion entre les composés, avec le préfixe *com*, des radicaux *-bit* et *-mit*, étant donné le traitement de *mb* (voir la grammaire) ; cette confusion est favorisée par la similitude des sens. (I. Williams, Armes Prydein 25-6, sépare de *cemidiet* le gall. moy. *dechymyd* qui, parfois rattaché à *dygymod*, aurait le sens de l'angl. « means », « implique ».) Voir *dicomit, dicombit*, ci-dessous.

cemint « quantité de, autant, tout ce qui » ; dans : *cemint ion...; tricemint..; is mui dis hacet i dre(h) bei cemin(t)...;* voir aussi *cement, mint* et *ment*. Bret. moy. *quement* ex. Mirouer v. 92 « buhez quement he douc » v. 200 « quement zo bezet », mod. *kement;* gall. *cymaint*, GPC 753 ; irl. *comméit*, CCG 183.

cemint ion (inédit, Angers 477, fo 56a, main A ; Patrol. XC col. 376) sur « sibi ratione » dans « omnia signa.. computandi sibi ratione coherent ». *Cemint ion* signifie, semble-t-il, « quantité juste ». Voir *cemint* et *ion*.

(**cenem**) « avocat », du sens général de « défense », « conflit ». Voir *cenemi*.

cenemi (Orléans 221, fo 70, gl. 130 ; VVB 68) gl. « causidicorum » « défenseurs, avocats » dans « de ira causidicorum, quod conturbet iudicii ordinem ». C'est le pluriel d'un mot *cenem-* apparenté au v. gall. *cinim*, CA v. 862, note p. 279, gall. *cynnif* « conflict, toil » GPC 795. *Cinim, cynnif* viennent de **consnīm*, et *cenem* de **con-snīm* (ī évolué en ĕ). Le n. propre v. gall. *Gurcinnif*, LL 169, 251, en est dérivé. Sont apparentés les mots gall. *cyni, cynnydd* « lutte, conflit, conquête », etc. BBCS 2, 299-303, GPC 790, 797, CCG 397. On a un correspondant irl. : *cosnamac* gl. « advocatus », de *cosnam* « defence, contention », plur. *coisnimi*. Tous ces mots sont dérivés d'un radical **sni* apparenté au lat. *neō*, au grec νέω « je file », au v. irl. *sni-* « filer », au bret. *neza*, au gall. *nyddu* « filer », CCG 397. Le sens de « conflit, lutte » provient de celui de « tordre » : au v. irl. *snīm*, mod. *sníomh* « twisting », « struggle », « affliction » correspond le bret. moy. *niff* « affliction », DEBM 343, mod. *niñv* (Trég.) qui suppose un v. bret. **nim*.

cenetl « race, sorte » ; mot écrit diversement : voir *chenedl, cheneldl, chenedlol;* on en a un dérivé dans le n. propre du C. Redon : *Kenetlor*, ch. 5, 77 ; *Keneller*, ch. 100 ; *Kenedlor*, ch. 194 ; *Kenethlur* ch. 178 ; *Cennellur* ch. 123, etc.. « de race » (qui a une lignée).

ceneu « petit d'un animal », « jeune guerrier » ; voir suivt.

ceneuan (inédit, BN lat. 10290, fo 36b ; Priscien Gramm. IV. 18 ; Keil t. 2, p. 127) gl. « catulaster » « un tout petit animal » dans « diminitiuua quoque... « a » habent ante « ster » : parasitaster, antoniaster, catulaster ». Sans le diminutif *-an*, on trouve ce mot *ceneu* dans les noms propres v. bret. *Ri-keneu, Iun-keneu*, C. Redon, *Gur-cheneu*, et *Kenou*, C. Quimperlé (voir références, introd. par. 17). Ce mot a aussi, en Gall. moy. le sens de « jeune guerrier », ce qui explique sa présence dans les noms propres. Pour *cenew, ceneu*, voir ACL 3, 57 sq, no 892 et 1, 187 sq, no 70, RC 31, 313 et GPC 461. *Ceneu* vient de **kanawī*, de **kanawū* ou **kanawō*, LHB 369 et 620. La forme *Chanao*, non affectée se trouve au VIe siècle en Bret. On peut lui comparer la forme bret. *Kenou* et le v. gall. *cenou* dans *Gurcenou*, LL 154, et *Morcenou*, LL 144. Ce mot vient de la racine **qen* « descendre de » que l'on trouvera aussi sous *cinl, cheneldl*, etc.

cenit « bien que » dans : *cenit guelhum ni.Cenit* correspond au v. gall. *cennit* « though not » (BBCS 3, 256 ; CCG 249), au gall. moy. *cyn ny, ceny*, ex. « megys *keny bei* boen arnav » « comme

s'il ne ressentait pas de souffrance », GCC 150, citant BBCS 10, 24, 22. Une formation analogue à *keny bei* et de sens fort proche est le vannet. *kenevé* « (si ce) n'était », de **ken na be* ou **ken ne be*, RC 13, 359 ; ex. du XVIIe siècle « *quanaué* voué clouar Map Mari », « si n'eût été doux le fils de Marie » (nous aurions été perdus), CHV v. 1950 ; au v. 115 : *quenaué*. L'expression n'était pas limitée au Vannet. anciennement ; on trouve *ken na vé* dans une Passion trégorroise du XVIIe siècle, Al Liamm, 85, bas de la p. 117. Dans cette expression *ken* correspond au gall. moy. *cyn* « bien que », au corn. *ken* « bien que », LCC 10, CCG 273. Le rapport exact apparaît mal entre *ken* « bien que », et le bret. et corn. *ken* « autre », CCG 225-6, le gall. **cen* dans *am-gen* « autre », et le v. irl. *cen* « sans », GOI 501, VGK 2, 198, et aussi « cis- » dans *cen-alpande* « cisalpin ». Tous ces mots paraissent avoir un radical *ce-* apparenté au lat. *ci-s*, *ci-tra*, voir CCG 226, W. Hof. 1, 192 sous *-ce*, Loth REA 20, 38-42, etc. On verra ci-dessous *cet* « bien que » et l'élément *nit* à part.

cenit guelhum ni (inédit, Angers 477, fo 50a, main B ; Patrol. XC col. 323) sur les mots en italique dans « circumposita... loca eodem lumine perfundi non dubitas, *tametsi*, *tenebris noctis* obstantibus, non amplius quam solas facium flammas cernere *praeualeas* » ; la gl. signifie « bien que nous ne la voyions pas nous ». Rien dans les formes ne permet de classer cette glose dans les formes v. bret. ou v. gall. Voir *cenit*, *guelhum* et *ni* (2).

(**cenn**) « pellicule, membrane ». Voir *cennenn*.

cennenn (inédit, BN lat. 10290, fo 25a ; Priscien gramm. II, 55 ; Keil t. 2, p. 77) (uel *maplee*), gl. « membrana » « pellicule, enveloppe » dans « signa antesignanus, membra membrana, quod est femininum. » A *cenn-* correspond le bret. moy. *quenn* « peau », GMB 548, mod. *ken* « peau, cuir non tanné », Geriad. 279, qui se trouve surtout en composition dans : *bugen*, *maoutken*, et *poguenn*, *paogen* « chaussure », GMB 466, etc. ; cf. aussi le dérivé *quingnet* « écorché », GMB 556, mod. *kignet*. V. gall. *ceenn* gl. « murice », VVB 67, irl. *ceinn* UKS 78, RC 48, 352-3, sous l'art. *pengenn*. Voir aussi ZCP 24, 265, sur *-cenn* classificateur. Consulter aussi sur l'irlandais D. Greene, Celtica, 4, 45. Voir Vendryes, Wörter und Sachen 12, 242-3 sur l'ensemble de la question. Dans la glose ci-dessus *cenn* est suivi du singulatif *-enn* ; de même dans la glose (v. cornique ?) *cennen* gl. « membra(na) oui », signalée RC 4, 346, note 1, VVB 68. Voir IGEW 930 sur l'étymologie.

f. v. g. **cennini** (inédit, Angers 477, fo 13b, main B ; Patrol. XC col. 234) sur les mots en ital. dans « sol... alioquin *oriens maior* indis et britannis appareret occidens ». Lire *cennin ni* « avec (pour) nous nous » (les Britanni). Le gall. moy. a *genhym*, *gennym*, *genhyn*, *gennyn*, CCG 208. Noter le caractère tardif de cette glose avec *nn* de *nt* comme dans *hanner*. Le breton a vu *-nt* évoluer en *-nn* dans ces formes (cf. *ganeomp*) mais postérieurement à l'époque du v. Breton. Les formes *centen ni*, *conten ni* sont v. bret. Voir à part.

1) **cent-** Préfixe au sens de « premier », ex. *centhun* ; voir grammaire et suivant.

2) **cent** « en premier, avant », ex. : *ir is cent sollempnitas...* ; qui *didimicont eil tor cent...* (voir aussi *ceint* (?) dans *pell ceint*). Autres formes *cint* et *cin* (voir à part). Bret. moy. *quen(t)*, DEBM 262 : *quent bezaff* « avant d'être » : *quent se* « avant cela » etc. Gall. moy. *cyn*, LL 258, *cin* « *cin circhu taf* », « avant d'atteindre la Taf », cité GPC 777. Noter que l'évolution de *ĭ* en *ĕ*, générale en Bret., est déjà écrite dans *cent*. Voir *cint* (2) et *cin* (2).

3) **cent-** Forme de la préposition *cant* « avec » devant certains pronoms suffixés. Ex. : *centet*, *centen ni* (et *conten ni*, qui est peut-être une erreur). Les formes du bret. moy. *gueneomp*, *guenomp*, *guenemp*, *ganeomp*, etc. et celles, très diverses, du bret. mod. dialectal ont subi l'influence des désinences de la 1re pers. du plur. de l'indic. présent en *-om(p)*. Le cornique a *genen*, *gynen*, CCG 211.

centen ni « avec nous nous », dans : *het guiam ded... het nos centen ni...* ; on trouve cette même forme écrite *conten ni* (voir à part) ; de **canten* ; le pronom sujet *ni* est rajouté ensuite ; on voit que l'influence de la désinence verbale de la 1re pers. plur. ne s'est pas encore exercée sur cette forme « conjuguée » de la prépos. *cant* « avec » ; on comparera la forme *cennin (n)i*, sans doute v. gall.

centet (Orléans 221, fo 188, gl. 289 ; VVB 69) gl. « penes temetipsum » « avec toi », dans : « quod habes penes temetipsum ». Bret. moy. *genet*, ex. Mirouer v. 1105, *guenet*, DEBM 294, *guenede* (de **genet te*), Nonne v. 1507, Barbe 312, etc., mod. *ganit*, *ganez* etc. Cette dernière forme a subi l'influence de la terminaison verbale *-ez* de la 2e pers. sg. prést. indic. On note que *nt* a évolué exceptionnellement en *n(n)* en Bret. dans ce cas.

centhun (inédit, Angers 477, fo 19 a, main B ; Patrol. XC col. 280) gl. « conticinium », première partie de la nuit. *Centhun* signifie littéralement « premier sommeil » ; gall. *cyntun* « nap, doze, first sleep », GPC 801. Voir à part *cent* (1) et *hun* « sommeil ».

ceoc (inédit, Berne ms 167, fo 66, l. 14 ; Eneide I, v. 50) gl. « pateram.i.fiolam », « coupe, récipient creux ». Gall. moy. *cawc*, *cawg*, disylla-

bique jusqu'au XIVe siècle, CLIH 96-7, « bassin, bol », v. irl. *cúach* « bol », VGK 1, 212. On semble considérer en général qu'un emprunt au lat. « caucum » est impossible dans ce cas, LHB 322, note 3, Vendryes, Ét. Celt. 2, 168-9 ; Stokes KZ 41, 383 propose une forme d'origine **kupako*, mais on peut penser aussi à la racine de *cau* « creux » (voir à part), cf. le moy. irl. *cúa* « creux » et aussi « coupe », K. Meyer, Contrib. 540. *Ceoc* est l'ex. le plus ancien d'un *eo* bret. correspondant à *aw* gall. Voir la grammaire à ce sujet.

ceple... (Orléans 221, fo 119, gl. 192 ; VVB 70) gl. « reprehensibiliter » « de façon répréhensible, coupable ». Ce mot inachevé doit sans doute être complété en **cepletic* dont la terminaison expliquerait l'affection du radical **capl* « reproche », qui se retrouve dans le bret. moy. *cablus*, mod. *kablus* « coupable », le gall. *cabl* « calomnie », corn. *cabel, cabal*. Loth Mots lat. 140, RC 40, 448 tire **capl, cabl* de **cav'la* de *cavilla* en supposant un *v* labio-vélaire. Ceci n'explique pas le *p* ancien, le *b* moderne. C'est plutôt un emprunt, soit au bas latin *capulare* (Du Cange), par **cap'lare*, soit à une forme romane ancienne comme *cabler, chabler* « frapper », d'où le français moderne « accabler ». Voir FEW sous *capulum* et *katabole*.

ceplit voir *caplit*.

cepr « poutre, chevron, solive » ; voir *bann-cepr* et *cepriou*.

cepriou (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 13 ; VVB 70 ; voir *a cepriou*) gl. « tigne », ou « tegne », « poutres ». Bret. moy. *quepr*, DEBM 363, mod. *kebr* « chevron, solive », gall. moy. plur. *keybreu*, même sens, composé *ban-geibyr* « église », litt. « poutre élevée », HGC pièce XXXV, v. 80. C'est un emprunt au bas-latin *caprio*, Mots lat. 146, LHB 606, GPC 450.

1) (**cerd**) « art », dans *cerdoran* et peut-être *gurthcird*. Gall. *cerdd* « art, craft », v. irl. *cerd* « art », « métier », CCG 37 ; ce mot vient peut-être de la racine du grec κέρδος « gain », du latin *cerdō*, W. Hof. 1, 203, IGEW 579 ; on trouvera une autre hypothèse Eriu 13, 159. Le nom propre de personne Cerdubelus, Holder I, col. 991, ne serait pas celtique mais ibère, ZCP 26, 171.

2) **cerd** « marche », dans : *igcerd gupen cemer ; guorcerd-orion ; credam* et *docordom* sont peut-être apparentés. Bret. moy. *querzet* « cheminer », *querzedec* « chemineur », DEBM 363, mod. *kerz* « marche », voc. corn. *kerd* gl. « iter », gall. *cerdd* « marche », GPC 465, irl. moy. *ceird* « mouvement, marche » ; le radical *-cerd*, dans l'irl. *fo-cerd* « mettre, lancer », supplétif de *cuir*, est sans doute apparenté ; voir CCG 355, VGK 2, 381, RC 43, 416-7, RC 44, 275, note 2 ; *cerd* est un dérivé de la racine **(s)ker* de σκαίρω « je saute », du moy. ht. all. *scharz* « saut », etc., VGK 2, 381, IGEW 934, W. Hof. 1, 166 sous *cardō* (1). Voir *credam*.

cerdor- « poète, artiste » ; voir *cerdoran*.

(**cerdor**) « marcheur » ; voir *guorcerdorion*. Bret. *kerzer* « marcheur », plur. *kerzerien*, gall. moy. *ker(d)hedur* « wayfarer », GML 69 ; *kertorion* « marcheurs », BBC 26, 5, cité GPC 466.

cerdoran (ou peut-être *cherdoran*, un *h* semble rajouté au-dessus, mais *ch* initial $=k$; inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien Gramm. III, 43 ; Keil t. 2, p. 114) gl. « parasitaster », dans : « parasitus, parasitaster ; catulus, catulaster ». *Cerdoran* signifie littéralement « petit poète » ; voir *cerd* (1) ; le même mot latin est glosé *clesmanclohan ;* voir à part.

(**cern**) « éminence, côté d'une éminence » ; voir *cirnam*.

cerpit (Orléans 221, fo 45, gl. 100 ; VVB 70) gl. « uehiculis », « voiture, véhicule ». Le pluriel ne semble pas rendu. *Cerpit* correspond exactement au gall. *cerbyd* « char », GPC 464 ; il semble que le brittonique est emprunté à l'irlandais, plus particulièrement sans doute à *carpait*, génitif de *carpat* « char », « voiture », VGK 1, 24, Loth Mots lat. 194 (sous *penyd*), H. Lewis BBCS 1, 12-14. *Cerpit* est une forme avec affection par *i*, de **carpit*. Si la forme était d'origine brittonique on attendrait *-nt* dans ce mot ; on trouve en effet le gaul. latinisé *carpentum* « char de guerre », le gaul. *Carbantia*, le brit. antique Καρβαντόριγον. On rapproche d'ailleurs le nom de la « mâchoire » bret. moy. *caruan*, mod. *karvan*, CCG 39, VGK 1, 24 et 494, gall. *carfan*, GPC 427 (de **karb-agno*). Cf. irl. mod. *carbad* « mâchoire » et « chariot ». Loth VVB 70 a essayé d'expliquer *cerpit* comme un mot brittonique en supposant une forme **carpetum* à côté de *carpentum ;* c'est peu probable. Le gaul. latinisé *carpentum* est sans doute pour **carpenton* : les formes gauloises et brittoniques antiques attestées auraient donné un v. bret. **carbant* ou **carbent*. L'emprunt à l'irlandais peut être considéré comme certain.

certh « certain, sûr, évident », dans : *bicit pan poi certh...* Bret. moy. *querz* au sens de « certes », DEBM 363, GMB 551, gall. *certh*, GPC 469, « vrai, exact, certain », cf. le dérivé *cyngerth* « fort », GPC 736, irl. anc. *cert*, mod. *ceart*, « droit, justice », et « juste, honnête, exact ». Il ne fait guère de doute que ce mot est un emprunt au latin *certus*, Mots lat. 148, RC 45, 328-330 ; cependant voir I. Williams BBCS 3, 131-2. V. Henry 64. L'élément *certi-*, que l'on rencontre dans des noms de lieux celtiques antiques peut être expliqué tout autrement (peut-être par un correspondant de l'irl. *cert* « petit », mais d'autres explications sont possibles. Cf. « urbem « Certimam » adpellant

Celtiberi », Holder 1, col. 995) ; *Certi-snassa*, nom d'un fleuve de Grande-Bretagne, Holder 3, col. 1206 contient sans doute un second élément analogue à l'irl. *snass* « chipping, cutting » de **snad-s-*, gall. *naddu* « tailler, couper », bret. *(n)eze* « doloire », CCG 24. Ce nom fait peut-être allusion à la forme de la vallée creusée par le fleuve, mais ne nous renseigne pas sur le sens du premier élément *certi-*. Il vaut donc mieux tirer *certh* du lat. *certus* que de ce brittonique *certi-* de sens inconnu.

cest (Berne, ms 167, fo 24b ; Georg. I, v. 266, VVB 71) (uel *ser*) gl. « fiscina » « petite corbeille, petit panier ». Gall. *cest* « panse », « narrow mouthed basket » ; bret. mod. *kest* « corbeille, ruche » ; v. irl. *cess, ciss* « panier ». Selon Loth, Mots lat. 149, ce mot vient du lat. « cista » : il semble en fait que l'on a ici une confusion entre termes indigènes et emprunts latins. On a en effet un mot gaul. lat. *cis(s)ium* (pour **cissio*, de **cistio*) « Wagenkorb » (voiture dont la caisse était formée d'une sorte de panier d'osier). Voir Vendryes MSL 19, 60-62, et RC 48, 398, W. Hof. 1, 222-3, sur « cisium », « cista », et SFK 197.

1) **cet** « bien que ». Ex. : *cet bel crenn...* ; *cet dadaruei...* ; *cet is un nos ; nisi gudiued cet sab hehi ;* voir aussi *cit* (1), *cit ni* et *cenit*. Gall. moy. *kyt*, mod. *cyd* « bien que », GCC 150, GPC 658, CCG 273, VGK 2, 322-3 (voir aussi la grammaire). V. irl. *cía, ce* « although, even if » GOI 561 ; essai d'étymologie W. Gr. 447. On ne voit pas quel peut être le rapport du bret. moy. *quet*, qui n'est souvent pas négatif, avec *cet* « bien que » ; l'origine de *quet*, mod. *ket* n'est pas connue (voir sur ce mot LLC 38-9 et VGK 2, 213). Il ne fait aucun doute, cependant, que *cet* « bien que » est v. bret. : on le trouve dans des phrases pleines de formes significatives comme *dadaruei, lor, coblon* etc. Il peut y avoir, à l'origine de *cet* un élément *ce-*, démonstratif à l'origine, mentionné sous *cenit*.

2) (**cet**) « vêtement, ornement », se trouve en composition dans : *guelcet, gulcet ;* Stokes TPHS 1885-6, sous ces mots, rapproche le gall. *ceden* « tissu duveteux », GPC 445 ; cf. aussi l'élément *ced* dans le v. gall. *bronnced* « voile pour la poitrine », VVB 60 ; Ernault, GMB 387, tire le bret. *malgudenn*, « cil » de **malv-geden* et compare le gall. *ceden* déjà cité. L'irl. *céadach* « manteau » est rapproché VVB 60. Il peut s'agir de dérivés de la racine **sqeu* « couvrir ». W. Pok. 2, 546. Voir sous *emscit* un autre dérivé de cette racine.

cet bet cren ni litan *scutum* (le ms porte : *celbet crenni litan.* scutum. ; inédit, Angers 477, fo 64b ; main A ; Patrol. XC col. 438) sur les mots en ital. dans « orbis... non quasi (instar) *scuti rotundus, sed* instar potius pilae... persimilis ». Le glossateur ne traduit pas ; il fait la remarque suivante, traduite littéralement, « bien qu'il est (soit) arrondi, pas large le bouclier ». Le verbe est sous-entendu dans la 2e proposition. Le bouclier était ovale et il n'évoque pas, dans l'esprit du glossateur, la forme du monde. Voir *cet* (1), *bed (bet), ni* (1), *litan* et *crenn (cren)*.

cet dadaruei ino emboles it bei lor coblon a dis i luhet pop mis *in illo anno* (le ms porte : cetdadaruei ino emboles itbeilor coblon adisiluhet popmis inillo anno. — ; inédit Angers 477, fo 74b ; main A ; Patrol. XC col. 488) sur les mots en italique dans « Romani... non uno quolibet in loco embolismos... interponere uoluerunt, sed potius, ubi... uacuum congruumque inter kalendas locum inuenire potuissent, primam... embolismorum lunam quarto nonas decembris... *septimam* (lunam) *tertio nonas martias nasci dixerunt*, sollertissime... curantes ut cuiuscumque etatis luna in kalendas occurrisset, ipsa eiusdem mensis luna diceretur esse putanda ». L'idée générale est la suivante : alors que certains peuples anciens, les Hébreux par exemple, ajoutaient un treizième mois à l'année embolismique, les Romains, croient Bède et le glossateur, répartissaient les jours en excédent dans le mois ordinaire ; la division traditionnelle en mois était respectée ; c'est, semble-t-il ce que le glossateur appelle *lor coblon* « espace de temps complet », « division de temps », (ici le mois). Essai de traduction de la glose : « bien que advînt alors l'embolisme, était (*bei* subj.) espace complet (mois complet) en dessous de sa lumière (de la lune), chaque mois dans cette année (embolismique ». De façon moins littérale « bien que l'embolisme arrivât alors, c'était un mois complet que la lune luisait » ; la division en mois habituels était respectée. Le subj. dans *dadaruei* et *bei* exprime peut-être ici l'idée de possibilité ; l'expression *a dis* signifie « en dessous de » ; voir *dis* (2) et *is* (2), *cet, dadaruei, ino, emboles, it, bei, lor, coblon, i* (2), *luhet*.

cet is un nos (inédit, Angers 477, fo 14 a, main A ? ; Patrol. XC col. 242-3), sur les mots en ital. dans : « neque enim nox aut dies, *quamuis eadem*, toto orbe simul est ». La glose déclare « bien que c'est une même nuit ». Bien que ce soit la même nuit elle ne se produit pas en même temps (simul) sur toute la terre. Voir *cet* (1), *is* (3), *un, nos*.

ch en position initiale *ch* représente le son *k*, en position interne presque toujours le son χ ; dans *uschuidou*, *ch* représente le son χ comme dans le cas de *ch* en position interne.

f. v. g. ? **chefel** « cheval », dans *pois chefel ;* voir *cefel*.

chenedl, chenetdl, kenetl « race, sorte », dans *chenedlol ; ni racrgued... i holl chenetdl ; kenetl-* est fréquent comme élément de noms propres dans le C. Redon ; on trouvera des ex. sous

cenell. Gall. *cenedl* « race », voc. corn. *kinethel* gl. « generatio », v. irl. *cenél* « race » ; ce mot se trouve en composition, par exemple dans *en-chinethel* gl. « gigas », voc. corn., et peut-être, déformé sous l'influence d'un autre mot dans le bret. moy. *enquelezr* « géant », DEBM 283. *Cenell* vient de la racine **gen* « descendre de », de l'irl. *cinim* « je suis né », « je tire origine », *ciniud* « race », du lat. *recēns*, du grec καινός « nouveau », des mots v. bret. étudiés à part *cent, cint, cintlit, ceneu, cain, cin*, de l'élément *-gen* du gall. *bach-gen* (E. Hamp, BBCS 14, 295-6). On verra notamment sur les mots de cette famille, CCG 41, 47, VGK 1, 120, W. Pok. 1, 397-8, BBCS 7, 36-8, V. Henry, Lexique, 11, RC 48, 336 sq, W. Hof. 2, 423, Boisacq 391, IGEW 564.

chenedlol (inédit, BN lat. 10290, fo 26 b ; Priscien Gramm. III, 3 ; Keil t. 2, p. 84 ; le *l* de *chenedlol* est un peu effacé au sommet), sur la fin de « quibusdam » et le début de « gentilibus » dans : « quamuis antiqui etiam in quibusdam gentilibus comparatiuis usi sunt, ut punus (i. affricanus) punior ». *Chenedlol* ne comporte pas le pluriel du mot latin « gentilibus » et signifie « gentilice », « de race ». Un autre dérivé, synonyme, *kenetlor* se retrouve sous différentes graphies comme nom propre dans le C. Redon. Voir *cenell* et *chenedl*.

chenetdl « race, catégorie, sorte », dans : *ni racrgued.. chenetdl*. Voir *chenedl*.

chenter « éperon », dans *sodol chenter* (graphie pour **soll kentr*). Bret. moy. *quentr*, bret. mod. *kentr* « éperon, ergot », v. irl. *cinteir* gl. « calcar », Vendryes, Mél. Saussure 319, gall. *cethr* « nail, pin, spike », CA 107. Le lat. *centrum* au sens d'aiguillon est emprunté au grec κέντρον « aiguillon », Loth, Mots lat. 149. V. Henry, Lexique 62, propose de tirer ces mots d'un celtique **kentri* apparenté au Grec. Cf. Centriacus, Holder 1, col. 928. L'irl. serait emprunté au brittonique selon M. Vendryes, Mél. Saussure, loc. cit.

cherched (les deux *h* ont été rajoutés après coup ; inédit, BN lat. 10290, fo 39a ; Priscien Gramm. IV, 31 ; Keil t. 2, p. 136) gl. « gallina » « poule » plutôt que « gallinacius », mot sur lequel la gl. est située ; une forme plus ancienne du même mot se trouve sous *corcid* « héron » ; il semblerait donc que le sens du mot à cette date était « poule » et « héron » ; mais le sens de « poule » n'est attesté que dans le correspondant irl. On peut se demander s'il n'y avait pas ici une gl. irl. préexistante et modifiée par le scribe sans tenir compte du sens exact ; ceci est possible dans ce ms qui contient également quelques gl. irlandaises. Voir *corcid* pour détails (*ch* initial = *k*).

chilorn (*ch* initial =*k;* inédit, BN lat. 10290, fo 33a ; Priscien Gramm. III, 40 ; Keil t. 2, p. 112) gl. « urceus », « seau ». Bret. moy. *quelorn*, mod. *kelorn* « seau » (avec variantes dialectales de sens) ; v. gall. *cilurnn* gl. « urnam », VVB 72, v. irl. *cilornn* gl. « urceus », mod. *ciolarn* « a pitcher », « cruche » ; le gall. mod. *celwrn*, GPC 458 signifie « seau, cruche », etc. ; gaul. latinisé *Cilurnum*, n. de lieu. Ces mots sont apparentés au grec κάλπη « cruche », au lat. *calpar ;* le *i* ou *e* de la première syllabe est inexpliqué ; voir CCG 27, VGK 1, 94, 365, W. Gr. 125, etc.

choer (*ch* initial =*k;* St Omer ms 666, fo 43 ; RC 11, 86 sq) gl. « pelta uel scutum » ; « bouclier de cuir », dans : « pile (gl. amice) peson (gl. age) opera que domino fuerint placita ut sis lesie (gl. paradisi) pelta (*choer* uel scutum) ». Il est impossible de rapprocher ce mot de l'irl. *cobra, cobhra, cabhradh* « bouclier », Bezz. Beitr. 19, 15 et 58 (*cobrad*, K. Meyer, Contrib.). *Koer*, écrit *choer*, semblerait être un mot emprunté à une forme romane ancienne ; cf. Godefroy t. 2, 397 « cuirie, quiree, querie, cuyree », etc. « cuir, peau, cuirasse, carquois en cuir ». *Choer* aurait désigné une arme défensive faite en cuir et non seulement un bouclier.

(**chuid**) « souffle » ; ? ; voir *uschuidou*.

f. v. g. **cibrmo** (inédit, BN lat. 10290, fo 34a ; Priscien Gramm. IV, 2 ; Keil t. 2, p. 118) gl. « a fruge frugi » .i. « abstinens », « économe, parcimonieux », dans : « sedeo sedile, a fruge frugi ». Sur « a fruge » on lit « con. an. cibrmo ». Les deux premiers mots *con, an*, abrégés, nous sont incompréhensibles. On trouvera des détails sous la forme v. bret. *cobrmo*.

(**cic**) « viande », « muscle », dans : *cic-guan, lien-cic, lien-chic*. Bret. *kig*, gall. *cig*, « viande », voc. corn. *chic* « viande » ; v. irl. *cicce* .i. *feóil* « chair », UKS 85, v. irl. *cích* « téton » mod. *cíoch*. On compare les noms gaul. comme Cicarus, Cicetius, Cicedu, Cicollus, Cicca, etc., ZCP 26, 171, SFK 197. *Cic* vient de la même origine que le grec κῖκυς « force », VGK 1, 51, CCG 7. Le sens de « force » existait peut-être encore en Celtique ancien.

cic guan (inédit, BN lat. 10290, fo 25b ; Priscien Gramm. II, 60 ; Keil t. 2, p. 80) gl. « fuscina » « fourchette » ; le sens littéral est « pique-viande » ; voc. corn. *kiguer* « fiscinula », de **kig-ber* (*ber* « broche ») ; gall. *cigwein*, puis *cigwain* « broche, fourchette, lance », etc., CA 324, GBGG 140 ; selon Loth, RC 47, 167 note 2, le gall. *gwain* vient sans doute de **wanā ;* on remarque l'absence d'épenthèse dans la forme v. bretonne. On verra à part *cic* et *guan, uan*.

(**cifaeth**) « préparation, décoction » ; voir *accifaeth*.

cil « arrière, revers, dos », dans : *a i cil*. Bret. moy. *quil* « dos », ex. DEBM 364, mod. *kil* « dos,

revers » et « recul », nombreux composés et dérivés ; gall. *cil* « back, nape of the neck », etc. voc. corn. *chil* gl. « ceruix », irl. *cúl* « back, the back of the head », etc. ; ce mot celtique vient de **qū-los*, de la même origine que le latin *cūlus* et les mots apparentés ; voir GPC 478, Stern ZCP 4, 577, Stokes Bezz. Beitr. 11, 70, Pokorny IGEW 951, etc.

f. v. g. **ciliauc** (inédit, BN lat. 10290, fo 40a ; Priscien Gramm. IV, 39 ; Keil t. 2, p. 140) gl. « scelestus » « scélérat, criminel, fautif » dans : « modus, modestus, scelus, scelestus, robur robustus ». C'est un dérivé d'un mot v. gall. **cul*, non attesté directement, mais le gall. *cwl* « faute » suppose cette forme. Le mot est attesté en v. Bret. sous les formes *col* et *caul*, et dans le dérivé *celus ;* on verra ces mots à part. Le terme a disparu en Bret. au cours de la période du bret. moy. ancien.

cimachabail (uel *dimenuim ;* inédit, BN lat. 10290, fo 25a ; Priscien Gramm. II, 56 ; Keil t. 2, p. 78) gl. « tolletum », sans doute pris comme un nom commun dérivé de « tollo », dans le contexte : « oppidum, oppidanus, tolletum, tolletanus ». Le premier *l* de chacun de ces deux derniers mots a été presque effacé. *Dimenuim* « fait d'enlever, de diminuer » est clair, et, attesté par ailleurs, peut aider à l'explication de *cimachabail*. On verra *dimenuim* à part. *Cimac-habail* semble à décomposer en *cimac* « étroit » ; on se reportera à *cemac* pour autres détails ; *-habail* semble être une forme, à *g* initial lénifié en début de second terme de composé, d'un mot **gabail* dont une variante *gabael* apparaît dans *ad-gabael ;* le sens en est « prise, saisie ». Le composé *cimac-habail* signifierait littéralement « étroite prise, saisie » ou peut-être « action d'enlever ». Pour le *cim-* de *cimac-*, voir introd. par. 30 ; le *c* final de *cimac* paraît particulier au Bret., comme celui de *enc*. On se reportera aux articles *cemac, adgabael, gabael, enc*.

f. v. g. **cimarch** ; voir *penn gurth cimarch*.

f. v. g. **cimarcimeir** (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol XC col. 252) gl. « aduerso » dans : « arcus in aere... ex sole aduerso nubibusque formatur ». Le sens est « en direction de », « en face de ». On trouve une autre forme v. gall. *ercimeir ;* voir à part, ainsi que la forme v. bret. *ercemer*, du groupe de mains A.

f. v. g. **cimenghaam** (le ms porte *ciměghaam*, inédit BN lat. 10290, fo 40a ; Priscien Gramm. IV, 39 ; Keil t. 2, p. 140) gl. « ango.i.stringo », « je serre » ; gall. *cyfyngu* « to narrow, to close », GPC 725, dérivé de *cyfyng* « narrow, close, restricted », etc. « étroit, resserré », v. irl. *cumung* « étroit ». On remarque que le gall. et l'irl. ont des formes en *ng ;* c'est ce qui permet de classer, avec le *cim-* initial, cette forme parmi les formes v. gall. (voir l'introduction). Pour les formes en *nc*, parfois écrites *c*, du v. v. bret., en *nk* du bret. mod. voir *enc, cemac*.

cimpenner « on arrange, on répartit » (de façon égale, dans le contexte) dans : donec *pan cimpenner aer*... Bret. moy. *quempenn* « il arrange », etc. GMB 534-5, mod. *kempenna* « mettre en ordre, arranger » ; le gall. moy. *cymen* « sage, accompli... propre », GPC 759, est peut-être apparenté. Malgré le *cim-* initial, introd. par. 30, cette forme est à ranger comme *accifaeth, cimachabail* parmi les formes v. bret.

f. v. g. **cimperet** « comparatif », dans : *hacel ou cimperet*. Voir la forme v. bret. *comperet*.

1) (**cin**) « beau », attesté, comme préfixe dans *cindindanhaol* et, comme élément de composé, dans de très nombreux noms propres v. bret. comme *Cainard*, voir à part. V. gall. *cein-*, préfixe, dans *ni cein-guodemisauch* « non bene passa » ; voir *cain*.

2) (**cin**) forme de *cint, cent* « premier », au sens de « avant », dans : *cin dada em... ;* quoniam luna *in dou punct ni-n-arhaid sol cin gurpenn*. Cf. bret. moy. *quen bezaff, quen boul, quen monet*, « avant d'être », Nouelou 73, Poèmes bret. 262, 266. Pour la tournure *cin gurpenn*, cf. *quent goufen*, Mirouer v. 77. Pour l'omission du *t* final, comparer *imguparton ;* voir errata, addenda.

(**cinc**) « marche », voir *cinc-linom*.

f. v. g. **cinceu** (inédit, Angers 477, fo 16a ; Patrol. XC col. 254) gl. « concauus » dans : « sol.. si concauus uidetur ». C'est un emprunt au lat. *concauus*, mais la diphtongue *-eu* est difficile à expliquer.

cinclinom (inédit, Angers 477, fo 53b, marge gauche, main B ; Patrol. XC col. 344). Le mot celt. est isolé dans la gl. latine, mais le fait n'est pas sans exemple. La glose, qui ne renvoie à aucun mot dans le texte est ainsi libellée : « quantum fit luna *cinclinom* solem (?), post 27 dies et 6 horas fit 13 lunaris cursus, quamuis desit unus dies et 8 horae .i. per sinechdoche tamen ambitus dicitur 13 decimus ». La glose commence en face de « eandem » dans : « Quia undecies uiceni et quaterni *eandem* summam conficiunt. Porro duodecies semis sex faciunt, q(uae) annue sunt hore quadrantis ». Dans tout le contexte, il est question de la durée du mois lunaire et il est souvent fait allusion à la rapidité de la course de la lune par rapport à celle du soleil. La glose rédigée sous forme de question et de réponse traite de la durée du cycle lunaire de 27 jours 6 heures. La question semble signifier « de quelle quantité, (de combien), est faite la marche de la lune pour rattraper le soleil » ? (pour achever son cycle ; voir

la gl. *cantgudiues*...) On ne peut expliquer *cinclinom* par **con-glen* qui donnerait **conglenom;* cf. le bret. moy. *englenaff* « coller », le gall. *glynaf*, le radical *glen* de l'irl. *glenim* « je colle », CCG 369 ; ni le sens, ni la forme ne conviendraient. Il vaut mieux décomposer ce mot en *cinc-* « marche », élément qui se retrouve dans le gall. *rhy-gyng* « amble », VGK I, 37, et surtout dans l'irl. *cingim* « je marche » et ses dérivés, CCG 6 et 352, d'autant plus que le deuxième élément *-linom* est attesté. *Linom*, qui apparaît au sens de « fait de s'attacher à », peut avoir ici le sens de « joindre, rejoindre, rattraper » ; on verra *linom, inlenetic, len* à part, et *cantgudiues* pour l'idée exprimée. Le type de composé que l'on a dans *cinclinom* « marche de rattraper » est à comparer à celui du gall. *darn-ladd* « battre sans merci », W. Gr. par. 207.

cin dada em da ded *uidemus ortum* (les mots sont accolés dans le ms ; inédit, Angers 477, fo 64b ; main A ; Patrol. XC col. 442-3) sur les mots en ital. dans « multo, nobis qui sub eodem (circulo) *habitamus, ante ortus* (solis) *apparet* quam eis qui in meridiano terre sinu conuersati sunt ». Le sens général est : en été le jour nous parvient plus tôt qu'aux habitants des régions situées dans l'hémisphère sud. *Dada em* signifie peut-être « à lui-lui », le pluriel (eis) n'étant pas rendu ? ; si le 3e *da* signifie « va » on peut peut-être traduire : « avant qu'à lui il n'aille (le soleil), le jour nous voyons levé » ? Voir *cin* (2), *cint, dada, em, da* (3) et addenda.

cindidanhaot (inédit BN lat. 10290 ; fo 36a ; Priscien, gramm. IV, 16 ; Keil t. 2, p. 126) gl. « solamen .i. adiutorium » « consolation, soulagement, réconfort » dans « solor. solaris. *solamen*. foro. (for)as. (fora)men. curuo. as. (curua)-men ». Le préfixe *cin-* « beau », est le premier élément ; cependant le sens de « bien » paraît mieux convenir ici. Ce composé se retrouve dans le gall. moy. archaïque *keindidan*, ex. HGC, pièce VI, v. 2 « kyuaenad kynan o crist *keindidan* » « chant de louange du Christ réconfort (consolation) ». Voir *cin* (1), et *didanhaot* pour détails.

1) **cint** « avant », (en) « premier ». Dans : p. *hep*. s. *cint ac em; cint* XII kal. aprilis (*ceint* dans : *pell ceint* est insolite). *Cint* semble avoir le sens de « avant » dans l'ex. : luna primi mensis *arguil oit mis ir a cint dedi hihun*. Voir *cint* (2) et surtout *cent* (2) pour détails. On a sans doute l'expression *â gint* « auparavant » dans : *tre ma o(r) â gint*...

2) **cint** « premier, nouveau » ; dans : *cint-gueith, cintlit*. Même mot que ci-dessus. Bret. moy. *quent*, mod. *kent*, « avant ». Gall. *cynt* corn. *kyns*, même sens ; irl. *cét-* « first » ; Gaul. *Cintu-gnatus*, « premier-né », CCG 41. De la même origine que l'irl. *cinim*, « je nais » « je descends de », que le latin « *recēns* ». Le mot *cintlit* « nouitas » (voir à part) montre que le sens d'origine est encore senti à l'époque. Au sens de « premier » le superlatif a remplacé le positif : bret. *kenta*, gall. *cyntaf*, etc. Voir les mots de même origine : *ceneuan, cenell, cain*, et en particulier *chenedl*.

cint XII *kal. aprilis* (inédit, Angers, fo 77a ; Patrol. XC col. 498) gl. « lunae *paschalis plenitudo* non aequinoctium praeire ». La gl. signifie : « (pas) » avant le XII des calendes d'avril » ; date de l'équinoxe. Selon d'autres gloses c'est le XI que se produit l'équinoxe ; voir, par exemple : *an ded pi guaruu* XI kal... ; et : locus equinoctii *int guir* XI. Dans la glose dont il est ici question le glossateur veut dire que la pleine lune ne se produit pas avant l'équinoxe. Voir *cint* et *cent*.

cintgueith (uel *prometic marh;* inédit, BN lat. 10290, fo 24b ; Priscien Gramm. II, 52 ; Keil t. 2, p. 76) gl. « probinus ».i. « probus » dans le contexte « coruinus, probinus, rufinus, emilianus ». Peu au courant de l'onomastique romaine, les scribes prennent souvent les noms propres pour des noms communs et essaient de les interpréter. *Cintgueith* signifie littéralement « premier travail » ; l'autre glose, étudiée à part, éclaire le sens donné par le scribe à ce mot : il s'agit pour lui du cheval dressé, bon pour le premier travail ; ce mot est analogue au gall. moy. (vers 1200) *kengueys*, mod. *cynwaith* « yoked animal working for the first season », GPC 802. Voir *cint* et *gueith*.

cintil (BN lat. 13029, fo 23a ; Loth ACL 3, 253 ; Ernault RC 28, 52) gl. « gentilis », au sens de « raffiné, habile ». Loth, loc. cit. comparait le gaul. Centullius ; Ernault, loc. cit. pensait à un emprunt au lat. « gentilis » accommodé à la racine de *cenedl*. Il nous semble que le glossateur a pris « gentilis » dans un sens courant en bas-Latin : cf. « gentilis.i.peritus », ms Brit. Mus. Cotton Otto E XIII, fo 37b ; Du Cange « gentilis : nobilis, ingenuus, formosus, elegans, urbanus ». *Cintil* correspond au gall. moy. *cynhil*, mod. *cynnil* « skilful, accomplished, delicate, nice », GPC 796, à l'irl. moy. *cundail, cundil*, mod. *connail* « discreet, appropriate, worthy »... Il s'agit probablement d'un des cas où, en Breton, *nd* a évolué en *nt* ; ex. bret. *antell* « piège », gall. *annel*, irl. *indell* ; v. bret. *nau(n)dec* puis *naunlec, naoñtek; cantoell* de *candēla* (cependant une forme *cantēla* est citée LHB 509) ; on trouvera d'autres ex. de cette évolution RC 7, 147 et dans la grammaire. Stokes UKS 151-2, compare le radical *-dil* au gothique *tils* « convenable », *ga-tils* « opportun ».

cintlit (inédit, Berne ms 167, fo 8b, 3 lignes avant le bas du folio, marge droite ; Églogue III,

v. 3) gl. « nouitas » « nouveauté » dans : « Neara proprium nomen mulieris, *nouitas* intelligatur ». La glose est un essai de traduction du nom propre Neara. *Cintlit* est composée du radical *cint-* « premier », avec son sens d'origine de « nouveau », et d'une terminaison *-lit* qui se retrouve peut-être dans le mot moy. bret., de sens incertain, *breaulit*, *breaulyt*, Mirouer v. 1779, Gwénolé v. 337, et sûrement dans le gall. moy. *-lyt*. *-llyt*, mod. *-lyd*, *-llyd*, W. Gr. 257. Voir *cint*, *cent*, et *chenedl* pour l'étymologie.

(**cir**) sens ? voir *cirlocou*.

cir... (Orléans 221, fo 211, gl. 317 ; VVB 73) gl. « circo ». C'est le début d'un mot qui peut être *circhl* ou *circinn*. Voir ces mots.

circet, dans *circet nos*, semble une 3e pers. sg. prést. indic. en *-et*, comme *cemidiet*, *dediledet*, d'un verbe *circ-*, dont le radical se retrouve dans le gall. *cyrchu*, GPC 806, dérivé de *cyrch*. Les sens très divers « lieu, but, course, expédition, attaque, invasion »... donnés à *cyrch*, GPC 806, semblent s'expliquer par la confusion entre un mot celt. (le GPC cite l'irl. *crech* « assaut, pillage ») et un emprunt au latin *circus*. Le correspondant bret. de *cyrchu*, bret. moy. *querchat*, mod. *kerc'hat* ne signifie plus qu'« aller prendre ». Ici *circet* semble avoir le sens de « parcourt ».

circet nos (inédit, Angers 477, fo 67a, main A ; Patrol. XC col. 453), sur « circumlabitur », dans : « sol..sub terre inferiora longe lateque circumfertur, longo latoque circumlabitur flexu ». *Nos* semble avoir ici le sens de « zone obscure, zone de la nuit ». *Circet nos* « il (le soleil) parcourt la zone obscure » (terrae inferiora). Voir *circet*, *nos*.

f.v.g. **circhl** « cercle, zone », dans : *in ir loscetic circhl*. V. gall. *circhl*, BBCS 3, 259, gall. *cylch*, bret. *kelc'h* « cercle » ; le vannet. *kerl* représente une autre évolution de cet emprunt au lat. **circ'lus*, de *circulus*. La forme *circhl* n'a rien de particulièrement v. gall. ; c'est l'article *ir* qui a fait ranger cette gl. dans les formes v. gall.

circinn, cirhin(n) « tour, alentour, environ » dans : *disc circinn.. ; int circinnol ; am cirhin nos ; in it damcirhinn*. V. gall. *circhinn* VVB 73, *damcirchineat* « demorator », gall. moy. *kyrchynat*, CLIH 117, Bret. moy. *querchen* « entour », ex., Jésus 103 « en e *querchen* un sae », « autour de lui une robe » ; autres ex. Mirouer v. 250, Poèmes bret. 264, Jésus 179, Gwénolé v. 585, etc. vannet. *kerhen*, *krehen*, Ernault, Dict. Vannet. 127, bas-vannet. *e kirhienn* « autour de », VVB 73 ; corn. *yn kerghen* « autour ». C'est un emprunt au lat. *circinnus*, Mots lat. 157, VGK 1, 383 (sur le gall. *cyrchell*), MSL 10, 340.

circinnol « qui fait le tour, cyclique » ; voir *int circinnol*.

(**cird**) pluriel de *cerd* (1) ? ; voir *gurthcird*.

cirlocou (inédit, Berne 167, fo 81, l. 7 ; Eneide III, v. 66) gl. « cymbia .i.uasi uel assimilia naui » (sic) dans : « inferimus tepido spumantia cymbia lacte ». *Locou* est une graphie qui se retrouve par ailleurs pour **longou* « vaisseaux » (cf. *assimilia naui*) ; ici ce mot signifie « vases ». L'élément *cir-* est obscur ; est-il comparable au gall. *ciried*, *cired* « offrande, aumône », GPC 484 ?. Il s'agit d'un sacrifice dans le contexte. On pourrait penser à un emprunt à l'irl. *cīr* « jais », ex. *cuach cera a gnúis* « noire comme une coupe de jais sa face », KZ 37, 255, mais on ne voit pas pourquoi la coupe, le vase, serait nécessairement en jais. Sur l'irl. *cīr* voir Zimmer KZ 36, 434, Stokes KZ 37, 255, IGEW 541 (sur *cīar* « sombre »). *Cir-* dans cette glose reste donc obscur. Voir *locou* à part.

(**cirn, cern**) « côté de la tête » ; « sommet ». Voir suivt.

cirnam (inédit, Orléans 221, fo 183, gl. 277 bis) gl. « in fronte » dans : « in fronte circumhabebant cesaries ». La tonsure allait d'une oreille à l'autre, RC 42, 354-5. Pour le *i* de *cirnam* voir le par. 16 de l'introduction et la grammaire. *Cirnam* semble signifier « côté de la tête », ou plus généralement « point élevé, sommet » (de la tête dans ce cas). Il semble bien que le même mot apparaît dans le lieu-dit *Ker Kernam*, C. Redon ch. 293 (en 1066-1082). La terminaison *-am* est susceptible d'explications diverses. Le radical se retrouve dans le moy. bret. *quern*, *quernn* « tonsure » et « crâne », DEBM 363, GMB 550. Le mot se trouve aussi Mirouer v. 234, 790, 1468... *Kern* signifie « sommet » en Bret. mod. Gall. *cern* 1) « côté de la tête » 2) « pente d'une colline », GPC 468. Ce mot viendrait de **kernā* (RC 42, 354-5 ; RC 46, 404), de la racine **ker* du latin « cerebrum », (W. Pok. 1, 423, IGEW 576, Benveniste, Origines 24-25, 175). Un emprunt au latin « corona » est impossible, Loth, Mots lat. 148. De cette même racine **ker*, viennent sans doute *carn* (et *guorcher* (?) ; voir ces mots à part). On peut comparer le nom gaul. Cernunnos, SFK 197 ; Mots lat. 148.

cis (Orléans 221, fo 3, gl. 5 ; VVB 73) « adustionem » dans : « adustionem pro adustione, uulnus pro uulnere ». Le glossateur n'a pas compris le sens de « brûlure » et a traduit par *cis* « coup » ; ce mot est identique au gall. *cis* « coup », GPC 484. C'est de *cis* « coup » que semble venir le moy. bret. *quisidic*, ex. GMB 557, Mirouer p. 200 note 6 ; « sensible, douloureux, qui se plaint », mod. *kizidik* « sensible, délicat » ; ce mot peut venir d'un v. bret. **ciselic* « affligé,

frappé » ; on peut penser aussi au bret. *kiza* « émousser », de sens plus éloigné, vannet. *kizein er fri* « mener rudement », Ernault, Geriadurig. L'étymologie de *cis* « coup » est difficile (voir un essai par Loth, Mots lat. 149) ; on a un élément, peut-être apparenté, *-cyd*, dans le gall. *ergyd* « coup » (voir *arcet*). Quant au bret. *kiz* « recul », le sens semble obliger à le séparer de ces mots ; voir cependant Stokes TPHS 1885-6, 546-7, et Ernault GMB 557.

cise... (Orléans 221, fo 183, gl. 277 ; VVB 73) gl. « anteriore » dans « in cuius (Simonis magi) capite cesaries fuit ab aure ad aurem tonsa anteriore parte ». C'est certainement, comme le dit Loth, VVB 73, le commencement du mot *cisemic* « premier », « qui est en avant ». Voir *cisemic*.

cisemic « premier » ; ex. *in cisemic did mercer; cisemic comun bicit...; regul* illi...*in cisemic blid* et *cise...* ci-dessus. On trouve, une fois, un v. gall. *cisemic*, de même sens VVB 73. Ce mot résulterait d'une très ancienne contraction de **kintusamīkos* en **kint'samīkos*, GPC 810 ; le gall. moy. *kessevin, cyssefin*, CA 177, W. Gr. 137 est issu de **kint'samīnos*. Voir *cint, cent* pour le radical.

cisemic com(**un**) **bicit non** *aprilis* **â** XIIII **in** XV *kal.* **mai** (inédit, Angers 477, fo 75a, main A ; Patrol. XC col. 490), cette glose est sans rapport de sens immédiat avec les mots au-dessus desquels elle se trouve, mots en ital. dans le contexte : « bissextos..utroque sideri *iuxta quod supra docuimus equaliter* esse proficuos ». La gl. intéresse plutôt la phrase de la ligne au-dessous : « primo anno circuli decennouenalis nullae sunt epactae » (Patrol. XC tableau du bas de la col. 743). Traduction littérale de la gl. : « première (année) commune jusqu'aux nones d'avril, depuis quatorze dans le 15 des Calendes de Mai ». 14 veut dire ici quatorzième jour de la lune. On verra à part *cisemic, commun, bicit, non, a* (2), *in* (1), *mai*, et l'index des termes de Comput.

f.v.g. **cissoltou** (inédit, Angers 477, fo 13a, main B ; Patrol. XC col. 231) gl. « commissure hapsidum ». Le sens de *cissoltou* est littéralement « jointures, assemblages, jonctions ». *Cissolt-*, qui vient du latin « *consoldō* », est la forme ancienne du gall. *cysswllt*, plur. *cyssylltau* « jonction », Loth, Mots lat. 158 ; le bret. moy. *soudaff* « joindre », GMB 638, qui n'a pas le préfixe *co(n)*, a pu subir l'influence du français « souder » ; voir Loth, Mots lat. 207.

1) **cit** « bien que », ex. : *nel ir uei lei..cit ni-s guilom ni*. Voir *cet* « bien que » et *cenit* pour détails.

2) **cit** dans *bit cit;* voir *bit cit* et *bichit* pour une discussion.

clehurin (Berne ms 167, fo 38b, Georg. III, v. 148 ; VVB 74), uel « *attanoc* » gl. « musca uolitans ». Le sens paraît être « frelon, taon » ; ce mot correspond au gall. moy. *cleheren*, mod. *clyryn* « frelon, taon ». Voir GPC 497 sous *clêr* (2), *clyr*. *Attanoc* est étudié à part.

(**cles**) mot irl. ? voir suivant.

clesmanctohan (ou *-manecohan*, lecture difficile de la fin du mot ; inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien Gramm. III, 43, Keil t. 2, p. 114) gl. « parasitaster », glosé lui-même *cerdoran, anhuarialan, herderchan*, mots étudiés à part. Le sens est « bouffon, jongleur, petit acteur ». Il semblerait que l'on a ici une gl. v. irl. bretonnisée. On trouve en moy. irl. *clessamnach* « juggler », K. Meyer, Contributions, dérivé de *clessemn* (voir VGK 2, 493). L'existence d'un mot brittonique de sens et de forme voisins de celle du mot irl. est probable, car, dans ce ms, les glossateurs ne modifient que de rares gl. irl. Cependant il faudrait admettre l'existence en Brittonique d'un mot *cles-* correspondant à l'ir. *cless* « tour d'adresse », et aussi « subterfuge, ruse », voir MSL 20, 274, VGK 2, 493 sur ce mot. L'explication complète de cette glose est malaisée, surtout en raison des difficultés de lecture de la fin du mot. Il est intéressant de noter que « parasitaster » est glosé *fuirserán* « petit acteur » en v. Irl., Thes. Paleohib. 2, 100, fo 45b, gl. 15.

clot (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 10 ; VVB 75) gl. « rumoris », « renommée, bruit, gloire ». Ce mot est le même que le gall. *clod* « gloire », de **klutā*, féminin, sans quoi l'on aurait **clut*, **clud* en Gall., Loth, RC 36, 141 (mais voir RC 42, 398). Des correspondants moins directs sont l'irl. *cloth* « renommée », ex. ACL 1, 73, de **kluton*, GOI 46, *clú* « gloire », E. Hamp, Et. Celt. 9, 139, Thurneysen GOI 216. Sont également apparentés le gaul. *Cluto* (dans des ns propres comme A(d)-clutius, ZCP 26, 173), le lat. *inclutus*, le grec κλυτός, le v. ht. all. **hlutha* dans les noms comme *Hlothari*, GOI 46, VVB 75, CCG 173. Voir aussi *gur-clut* pour autres détails.

clou (Oxford, Bodl. ms Hatton 42, fo 28b ; VVB 74) gl. « acitamenta » (pour « acutamenta » selon Loth RC 4, 342), « aiguillon, ferrement ». Ce mot se retrouve dans le bret. moy. *clou* « ferrement », Ernault Ann. Bret. 19, 550, Mirouer p. 308-9 et v. 282, bret. mod. *klao(u)*, le gall. *clo* « verrou » (et sens figurés), GPC 501, l'irl. *cló* « clou ». Ce mot vient, soit du lat. *clāvus*, soit d'un brittonique **clāwos* apparenté au latin. Voir CCG 67, VGK 1, 63, LHB 379, GPC 501, IGEW 604.

cluit « herse », « barrière, défense », dans *cat-cluit*. Bret. moy. *cloet* « claye », GMB 107, mod. *kloued* « barrière », « herse », voc. corn. *cluit* gl.

« clita », gall. *clwyd* « ouvrage tressé, claie, herse, grille », GPC 513, irl. *clíath* traduit dans les dictionnaires par « hurdle, hurdlework, harrow » ; de ce mot dérivent, par ex., bret. moy. *cloedat* « herser », DEBM 248, mod. *kloueda*, gall. *clwydo* « faire un travail tressé » et aussi « herser ». *Cluit, clwyd, clíath* sont issus de **kleitā*, et non du bas-latin *clēta*, qui paraît lui-même être un emprunt à un mot gaulois parent du celt. insulaire. Voir VGK 1, 121, Thurneysen, Idg. Anzeiger 4, 44, Ernault, Ann. Bret. 16, 321 sq, IGEW 601. Le français *claie* vient de ce mot gaulois, Meyer-Lübke nº 1988.

1) (**clut**) « réputé, évident », voir *gur-clut* et *clot*.

2) (**clut**) « amas, tas, rassemblement », dans *clut-gued, clut-moriuon*. Voir *clutam* verbe formé à partir de *clut*, pour détails.

clutam (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 5b ; VVB 75) gl. « struo » « j'entasse, j'accumule ». L'étude de M. Vendryes RC 46, 261-3 fait ressortir trois sens : 1) « transporter », 2) « entasser », 3) « amasser ». Le Gall. a gardé l'essentiel de ces sens dans *cludaf* « I carry, I convey, I heap », GPC 509, dérivé de *clud* ; en Breton on trouve *klûd* « construction », *cludenn* « cubile », à date ancienne, Ann. Bret. 16, 318 sq, VVB 75, et surtout *klud* « poulailler » du sens de « tas où se juchent les poules » ; le verbe *klucha* « s'accroupir, se tasser sur soi », vannet. *klutein, kluchein* paraît dérivé de *clut* (voir GMB 109) ; *clut* est probablement de la même racine **klei* « pencher, incliner », du latin *clīnō*, que *cluit*, et remonte à un brittonique **kloitā*. Voir les références données sous *cluit*.

clutgued (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 9a, VVB 75) gl. « strues », « amas », construction », « monceau ». Ce mot est formé de *clut-* et de *gued* ; voir ces éléments à part sous *gued* (2) et *clutam*.

clut moriuon (inédit, BN lat. 10290, fo 25b ; Priscien Gramm. II, 59 ; Keil t. 2, p. 79) gl. « formicinus ». *Clut moriuon* signifie littéralement « amas, tas de fourmis ». « Amas, tas » désigne plutôt ici la construction édifiée par les fourmis que la collectivité des fourmis : le bret. mod. *krugell -verien* « fourmilière » signifie littér. « petit tas de fourmis » (voir DEBM 258 et *cruc* à part ci-dessous). *Clut*, un des noms du « tas », a été remplacé par un autre nom, *cruc*, dérivé *krugell* dans ce mot composé. En gall. *morgrug* « fourmilière » a servi à former un nouveau nom de la « fourmi », *morgrugyn*, par addition d'un singulatif. Voir à part *clut, clutam, moriuon*.

(**cnauam**) « je broie, j'use », voir *dignauam*.

cnoch (Berne ms 167, fo 80a ; Eneide III, v. 22 ; VVB 75) gl. « tumulus », « monticule, tertre, hauteur ». Ce mot se retrouve dans le nom de lieu « villa *Cnoch* » C. Redon ch. 145 ; d'où le bret. moy. *knech*, même sens, mod. *kreac'h, krec'h*, GMB 347. Le *k* initial est tombé mais le *n* a été conservé dans l'expression *d'an nec'h* « en haut » de **d'an knech*. *Cnoch* a pour correspondants le gall. moy. *cnuch*, mod. *cnwch* « protubérance », *cnuwch* « touffe », de sens éloigné, et dans l'irl. *cnocc* « colline » CCG 53, de sens identique. *Cnoch* vient de **knukko*, comme *cnwch*, mais *cnuwch* vient de **knoukko* ; ces mots sont apparentés au v. norrois *hnakki* « neck » et aux mots germaniques de cette famille, de la racine **ken* « presser, former en boule », Loth RC 40, 366, Pokorny, IGEW 559. (Les gloses *cnocc* gl. « gibber », et *cnocc* gl. « ulcus », BN lat. 10290, fo 16b et 17b paraissent être v. irl. car *cc* ne note jamais χ en v. bret. Dans *bocc* « mou », et *boc, buc, cc* = *k* lénifié prononcé *g*.)

cnou « noix », dans *cnou-heiat*. Bret. moy. avec singulatif, *cnou-enn* « une noix », mod. *kraoñ* (plur.), vannet. *keneu*, DEBM 321. Corn. *know, cnofen*, gall. moy. *cneu*, mod. *cnau* « noix », irl. moy. *cnú* ; tous ces mots sont dérivés d'un celt. **know-* de la même racine **ken* « presser, former en boule » que *cnoch* ; voir RC 15, 227, VGK I, 155, CCG 52, MSL 21, 41, Meyer-Lübke, nº 1998b, IGEW 559.

cnouheiat (inédit, BN lat. 10290, fo 26a, Priscien Gramm. II, 62 ; Keil t. 2, p. 81) gl. « nucerinus » nom propre pris pour un nom commun dans : « luceria, lucerinus, nuceria, nucerinus, placentia, placentinus ». Le sens littéral paraît être « cueilleur de noix », « celui qui atteint les noix ». Voir *cnou* et *heiat*. La gl. repose sur un contresens du glossateur car « *nucerinus* » signifie « habitant de la ville de Nuceria » !...

(**cnouill**) « noyau » attesté au sens de « fonds, essence » (d'un problème), dans : *cnouilleticoh*. *Cnouill-* est identique au gall. *cnewyll* « noyau », « amande », « pépins », qui a souvent un sens figuré « cœur, racine, essence » ; de **know-illo*, du même radical que *cnou* « noix ». Voir GPC 519, W. Gr. 105.

cnouilleticoh (inédit, BN lat. 10290, fo 3a ; Priscien Gramm. Prologue, Keil t. 2, p. 1) gl. « enucleatius » (il y a un renvoi à ce mot) « plus à fond, plus complètement », littéralement « plus au noyau », dans : « quid Apollonii scropulosis questionibus *enucleatius* possit inueniri » ? Le glossateur a rendu davantage le sens étymologique de « nucleus » que celui de « enucleate », « clairement, sobrement ». Voir *cnouill-*, et la grammaire pour la terminaison *-etic* d'adjectif, et pour la terminaison *-oh* de comparatif.

co... (Orléans 221, fo 158, gl. 254 ; VVB 76) gl. « dedicauerint » ; mot commencé. Selon Stokes,

c'est le début d'un mot apparenté au gall *cyssegru* « consacrer ». L'hypothèse est plausible mais invérifiable.

co... (Orléans 221, fo 197, gl. 293 ; VVB 76) gl. « auguria » ; début d'un mot de radical *coil, coel ;* voir *coilioc, coilhaam.*

co... (Orléans 221, fo 8, gl. 12 ; VVB 76) gl. « indegenis » ; voir *coguenou.*

(**coarch**) « chanvre, objet tressé, guirlande ». Voir suivt et *couarcou.*

coarcholion (Berne ms 167, fo 70b ; Georg. II, v. 236 ; VVB 76) gl. « uincula.i.canabina », littéralement « objets tressés, de chanvre » ; c'est le pluriel d'un adj. *coarchol-* dérivé de *coarch,* attesté aussi sous la forme *couarc-* dans *couarcou.* Le sens était « chanvre », mais le sens ancien, plus large, n'était pas entièrement perdu (cf. « uincula », ci-dessus et « serta » sous *couarcou*). Bret. vannet. *koarh* « chanvre », cornique *kûer* (voir Ernault GMB 522, 611) ; gall. *cywarch* « hemp, flax », GPC 829. Le mot a été étudié notamment par M. Vendryes RC 40, 215-217. *coarch-* vient de **co-werko* ou de **co-werkko ;* le radical **werk,* serait identique à l'origine au nom de « l'œuvre », du « faire » ; on retrouve dans plusieurs langues cette parenté entre le nom du « chanvre » et celui du « travail » ; cf. l'all. Werk et Werg, le grec ἔργον qui a les deux sens. Cependant IGEW 1155 *cywarch* est tiré d'une rac. **werk* « tourner, tordre » ; voir aussi IGEW 1169.

cob- forme du préfixe *com-* devant *r* et *l*, voir *com-*.

(**cobloent**) « ils placent, ils arrangent ». Voir sous *(i)mcobloent ;* la première lettre est très peu lisible, et une lecture *(a)mcobloent* est possible.

coblon « complet, entier, parfait », dans : *ni dodeo coblon... ; cet dadaruei... it bei lor coblon.* Le nom d'homme *Coblon,* C. Redon ch. 201, paraît identique. *Cob-lon* est issu de **com-lon ; b* représente ici *m* lénifié (Voir *com-*). Gall. *cyflawn* « complete, full, perfect », ex. W. Gr. 125, v. irl. *comlán,* même sens, GOI 31, etc. Le radical est *-lon,* voir à part.

cobr dans *cobr-mo* « économe ». Dans une première hypothèse, la moins vraisemblable, on pourrait tenter d'expliquer *cobr* comme un mot distinct à l'origine. On comparerait l'élément *cobrant, courant* des noms v. bret. que Loth RC 47, 160-163, cité CCG 40, a comparé à l'irl. *cobrith* « secours », *cobir* « auxilium » (de même Holder 1, col. 1055), mais on ne voit pas le rapport de sens avec *cobrmo* dont le sens d' « économe » est certain.

Une comparaison avec l'irl. *accobor* « désir », rapproché du lat. *cupiō,* Dea *Cupra* serait peut-être concevable (Thurneysen ZCP 13, 106, cité CCG 27 ; *accobor* est tiré de **kup-ro,* celt. **cubro* LEIA, A 9 et 10) ; on pourrait expliquer dans cette seconde hypothèse *cobr-* par le sens de « désir, fait de porter intérêt à », cf. le gaul. *Cobro-mara,* Holder 1, 1055.

Cependant l'existence d'une forme *cibr-mo* (forme v. gall.) semble en faveur d'une autre explication de *cobr-*, par un simple préfixe, de **comr-* de **com-ro,* et la variante v. gall. *cibr-*, de **cimr-* de **com-ro.* La notation du préfixe *com-* par *cob-* devant *l* et *r* est bien représentée par ailleurs. (Voir *coblon, cobloent* et la grammaire). Le radical *-mo* de *cobrmo* semble signifier « gain, accroissement » ; voir *mo* et *cormo, cormoter* à part. En résumé *cobrmo,* de **com-ro-mog,* et *cormo,* de **co(m)-are-mog-* sans doute, paraissent être des mots de sens et de formation très voisins.

(**cobret**) « compréhension », fait de contenir, comprendre, mesurer ; voir *cofrit* et surtout *gúcobret.*

cobrmo « économe », qui garde ses richesses ; le sens est certain ; dans : *don cobrmo* et *ancobrmo.* On trouve aussi la f.v.g. *cibrmo.* L'élément *cobr-* est d'explication difficile, on pourrait peut-être le comprendre comme un mot distinct à l'origine (voir *cobr-* à part ci-dessus), mais il semble qu'il s'agit plutôt d'un simple préfixe issu de **com-ro,* avec évolution du *m* en *b* devant *l* et *r* (voir *com-*). Le radical *-mo* se retrouve dans *cor-mo, cor-mo-ter ;* issu de **mog-,* il exprime l'idée de « gain, accroissement » ; on se reportera à *mo(g)* étudié à part, et à *cormo. Cobrmo* peut avoir eu le sens d'un adj. « économe », ou « âpre au gain » et le sens d'un subst. « économie », « âpreté au gain ». On trouvera d'autres ex. de ce genre dans la Grammaire.

Le bret. moy. *argobrou, argourou* « douaire », semble différent, voir Loth RC 33, 410 et RC 37, 33 : il contiendrait un radical *-rou* parent du gall. moy. *rheuedd* « propriété »? ; l'équivalent exact de *argobrou* est le gall. moy. *argyfreu,* mod. *argyfrau,* GPC 201, traduit par « portion, dowry ».

(**cobrou**) voir *cobrouol* ci-dessous. Le sens est « conversation », « paroles ».

cobrouol (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 20 ; VVB 76) gl. « verbialia », « qui a trait aux paroles » ; le pluriel latin n'est pas rendu. Le radical *cobrou* a pour correspondants le gall. moy. *cyfreu* « paroles », CLIH 162, GPC 712, Loth RC 33, 410, l'irl. moy. *cobra* traduit par « words, conversation, song ». M. Vendryes a rapproché *-brou* du sanscrit *bravīmī* « je parle », voir MSL 20, 274, et Loth encore RC 31, 505.

coc (inédit, BN lat. 10290, fo 38a ; Priscien Gramm. IV, 28 ; Keil t. 2, p. 133) gl. « pistor », « cuisinier ».

coc (BN lat. 10289, fo 49a ; Et. Celt. 9, 166) gl. « pistor », « cuisinier » ; cf. *Caer Choc* C. Landévennec p. 553. En Bret. *coc* a été remplacé par un dérivé de *kegin* (voir *cocin*), *keginer*, au sens de « cuisinier ». Le gall. a gardé *cog* « cuisinier ». Le bret. *kokloa, koklé* « grande cuiller, louche » serait un emprunt au latin *cochleāre*, V. Henry, Lexique, Loth, Mots lat. 151. *Coc* est un emprunt à *cocus* de *coquus*.

cochin (le *h* est rajouté dans le ms ; inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien, Gramm. III, 44 ; Keil t. 2, p. 115) gl. « pistrinum », « boulangerie ».

cochin (ibid. fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 5 ; Keil t. 2, p. 120) gl. « cocina », « cuisine ».

cocin (BN lat. 10289, fo 53a ; Et. Celt. 9, 168) gl. « penus, uel cellarium ». Le latin signifie « aliments, provisions, cellier ». La gl. signifie « cuisine », et ne rend pas tous ces sens. Bret. *kegin* « cuisine », gall. *cegin* « cuisine », GPC 449, voc. corn. *keghin* gl. « coquina », irl. moy. *cucenn*. Tous ces mots sont issus de *cocīna*, de *coquīna*, CCG 61, Mots Lat. 146.

(**cocit**) « chicorée », voir l'article suivant.

cocitou (Berne ms 167, fo 47a ; Georg. IV, v. 120 ; VVB 76) gl. « intiba », « chicorées ». *Intiba* est une erreur pour « *intuba* ». Les correspondants plus tardifs de ce mot sont le bret. moy. *keghit* « ciguë », GMB 345, le bret. mod. *kegid* « ciguë », le gall. moy. et mod. *cegid* « the hemlock, la ciguë ». Selon Loth, Mots lat. 146, ces mots sont issus de « cucīta » et non de « cicūta » ; voir aussi LHB 604.

1) (**cod**) Sens? Voir *guurthcod*.

2) (**cod**) « atteinte », « offense », « douleur ». Dans : *esat cod* et *codial*. Bret. moy. *cuez, queuz, ceuz*, « affliction », *cuezhat* « molester, affliger », Nouelou 216 *(ceuz* et *ceuzel)*, DEBM 259, Mirouer, v. 432, etc. Le Bret. mod. *keuz* n'a plus que le sens de « regret ». Gall. *cawdd* « displeasure, offense, vexation », GPC 442, *coddi* « to vex, to chide ». *Ceuz, cawdd*, viennent de **kādos;* de la race **kad* (IGEW 517), de l'angl. *hate* et de Κῆδος. Le bret. moy. *queusiff*, « peiner, s'efforcer », correspond peut-être au gall. *cosi* « to scratch, itch... » de sens évolué ; la correspondance est certaine entre *cuezhat* cité ci-dessus et *coddi*. (Voir Mirouer p. 42 note 2 et v. 1546, RC 19, 201 et GMB 553). Dans *Treb Codic*, C. Redon, appendice, ch. 5, *Codic* paraît un surnom d'homme ; cf. gall. *coddig* « angry, wrathful », GPC 528, et CLlH 116, note. (Mais *Treb codic* n'est-il pas une erreur pour *Treb eudic* qui se trouve, par exemple, C. Redon, charte 17?)

(**codiat**) Ce mot semble se trouver, avec *c* initial lénifié en *g* dans *solgodial*, dans : *ir sol a sech sol-godial...;* « atteinte, attaque » (du soleil). C'est sans doute le même mot que le gall. *coddiad* « pain, offence » GPC 528. Voir *cod (2)*.

coel, coil « présage, divination », et « croyance, confiance » : gall. *coel* « omen, belief, trust », GPC 532. Voir *coel, coilhaam, coilioc*.

coel (Orléans, 221, fo 92, gl. 159 ; VVB 76) gl. « (h)aruspicem », dans « more gentilium *aruspicem* interrogat per singula crimina ». *Coel* « consultation, croyance à », avait un sens général, et non seulement le sens particulier de « (h)aruspicem ». V. gall. *o coilou* gl. « auspiciis », gall. *coel* cité ci-dessus ; voc. corn. *chuillioc* gl. « augur », corn. *coyl* « crois », Beunans Meriasek, 407, *hogul* RC 37, 69. C. Redon *Uuorgoel* n. d'homme dans *Ran Uuorgoel*, ch. 94. Celtique ancien : *Caelio-briga* et *Caeilo-brigoi*, Inscr. de Lamas de Toledo, Ét. Celt. I, 379-380. (Le moy. irl *cél* serait emprunté au brittonique). *Coel* vient de **kailo;* ce mot est apparenté au lat. *caelum*, au v. angl. *hǣl* « présage (heureux) », à l'angl. *hail* etc. CCG 9-10, RC 46, 419, IGEW 520, W. Hof. 1, 139. Voir *coilhaam, coilioc, colioc*.

coet « bois, forêt » ; voir : *pou tro coet* et *cot*.

cofrit « communauté », du sens de « com-préhension », dans les formules usuelles du C. Redon « sine *cofrit(o)* » et « *di-cofrit* ». Peut-être différent de *cobret* à l'origine, mais confondu avec lui dans le moy. bret. *queffret*. Voir *gúcobret* et *dicofrit*. Le bret. moy. *queffrysa* « épouse », Poèmes bret. 259, GMB 526, est d'origine incertaine.

coguelt (Orléans, 221, fo 187, gl. 284 ; VVB 77) gl. « laniticium », (lire « lanitium »), « toison ». Le radical *guelt*, selon Loth, loc. cit., et Ernault, Ann. Bret. 18, 369, serait apparenté à *guolt* « chevelure » (voir ce mot à part). Mais ce n'est pas certain ; le vocalisme de *coguelt* est insolite : on attendrait **co-guolt* au sens de « toison ». Le nom de *Caer Guingualtuc*, C. Landévennec p. 568, appartient peut-être à cette famille de mots.

(**coguen, couuen**) « parenté, communauté » ; dans : *coguenou* et le mot du C. Redon *couuenran*. Ch. 6 « *couuenran* que uocatur *Ran gleumin* » ; autre ex. ch. 124 ; ch. 123, *conuueran* est fautif. Le sens paraît être « part commune ». Voir suivant.

coguenou (Orléans 221, fo 10, gl. 19 ; VVB 77) gl. « indegena » dans « sed sit inter uos quasi *indegena* et diligetis eum ». C'est un mot au singulier ; la terminaison *-ou* n'est pas ici celle d'un pluriel. *Coguenou* signifie « de race commune, apparenté » ; *coguen-* correspond à peu près au v. irl. *coibnius* gl. « affinitas ». Voir Eriu 17, 78, Celtica 1, 369, TPHS 1885-6, 548, 549, 550, VGK, 1, 156, RC 8, 504-5, RC 13, 506-8, RC 48, 337, note 2, IGEW

1147 etc.; pour la terminaison *-ou*, voir RC 41, 352; voir aussi *co...* gl. « indegena », et *guen* « race » à part.

coguer (BN lat. 10289, fo 49b; Et. Celt. 9, 166-7, *gu* interne = *w*) gl. « probus » « honnête, loyal, vertueux »; *coguer* est le même mot que le v. gall. *couer* dans : *int couer* BBCS 6, 224, le gall. *cywair* BBCS 3, 55-6, le v. irl. *co(a)ir*, *cóir* « propre, convenable », ZCP 11, 16 que Thurneysen, GOI 123, tire de **co(m)-wari*. Le v. bret. *couuir*, *keuuir* (dans *Couuiran*, *Keuuirgar*, C. Redon ch. 171 et 8, et ch. 43 de l'appendice, note 4) n'est pas le même mot : il correspond au gall. *cywir* « vrai, exact, sincère », à l'irl. *coir* « correct », au gaul. Couirus, Coueros, CCG 13, IGEW 1164 et 1165. (Voir également Loth RC 40, 379 note 1.)

cohiton et **coihiton** « tout le long de » (« secundum »), C. Redon, ch. 146 et 212; v. gall. *cihutun*, *cihitan*, GPC 746 sous **cyhydun*. On peut comparer l'irl. *go sioth* « to, as far as » (Dinneen); ce mot, avec une terminaison *-on*, est dérivé de **cohit*, attesté sous la forme plus évoluée *cehet*, *cehit* (voir ces mots à part), RC 37, 54, BBCS 5, 247. Voir aussi *i* (2) pour *co-i-hiton*.

(**cohudet**) « accusation, médisance »; dans *cohuditioc*. Gall *cyhudded*, même sens, GPC 743-4; dans *cohuditioc* le premier *i* est dû à l'influence du *i* de la terminaison *-ioc*; voir le suivant.

cohuditioc (et non **cohudic* comme l'imprime le VVB 77; Orléans 221, fo 190, gl. 291; RC 8, 494) gl. « maledicus, periurus, gilosus et cetera ». Placé sur « gilosus », gl. l'idée générale. On a ce mot dans le voc. corn. *cuhuþudioc* gl. « accusator »; gall. moy. *kuhud*, mod. *cyhudd* « accusation, imputation », GPC 743 et *cyhudded* « accusation », *cyhuddaf* « accuser », corn. *cuhudha*. Le sens de *cohuditioc* est donc « accusateur, médisant ». Le radical *-hud-* que l'on trouve dans *cohuditioc*, *cyhudd* est difficile à rapprocher du radical de *anhuddo* « couvrir », *dadanhuddo* « découvrir », *huddo* « cacher » CA 123-4, *dyhudd* « consolation, réconfort » du sens de « abri ». (Pour *dyhudd* cf. le nom propre v. bret. *Dihudgar* C. Redon ch. 274, 277, 279, etc. le moy. bret. *dihuz* « bien, commodité », DEBM 269. Pour *dadanhuddo*, voir à part *didanuud*.) On trouve des essais d'étymologie du radical *-hud-* W. Gr. 265 (rapprochement avec κυδάζειν « reprocher »), et BBCS 2, 296 (*hud* de **s(o)owd* ou **soewd*?)

coicel (BN lat. 10289, fo 83b; Ét. Celt. 9, 170) gl. « colo.i. arma feminea » « quenouille »; bret. moy. *queigel* DEBM 361, GMB 528, mod. *kegel* et variantes; voc. corn. *kigel* gl. « colus »; gall. *cogail* « quenouille » GPC 540; irl. *cuicel* puis *ciogal*, *coigeal*; voir Ét. Celt. loc. cit. et ALBB carte 367 pour les divergences dialectales apparues depuis le Bret. moyen.

coilhaam (aspicio) « j'examine, je consulte »; dans *etn coilhaam* « auis et aspicio ». Le sens de « je crois », bien que possible, n'est pas directement attesté en v. Bret. Voir *coel* pour détails.

coilioc (inédit, BN lat. 10290, fo 36b; Priscien Gramm. IV, 18; Keil t. 2, p. 127) gl. « augur », « augure », littéralement « celui qui consulte »; ce mot est attesté aussi sous la forme *colioc*. V. gall. *coiliaucc* gl. « augur », VVB 77, voc. corn. *chuillioc* « augur », *cuillioges* « phitonissa ». C'est un dérivé de *coel*; voir ce mot à part.

(**coin(t)**) « plainte »? Voir *incoint*.

coir (inédit, BN lat. 10290, fo 9 b; Priscien Gramm. I, 26; Keil t. 2, p. 20) gl. « cerae » « cire »; gall. *cwyr* « cire », bret. *koar*, vannet. *koér* « cire »; ces mots sont empruntés au latin *cera*, CCG 58. Mots lat. 155, Loth suppose une forme **cērus* pour expliquer le masculin; voir aussi RC 47, 164.

col (Orléans 221, fo 11, gl. 21; VVB 78) gl. « nefariam rem » dans : « nefariam rem operati sunt ». *Col* signifie « faute, forfait »; ce mot est attesté aussi sous la forme *caul*; voir *caul* et le dérivé *celus*.

colaenn (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 4; ZCP 1, 17 sq) dans « cortix *colaenn* » et l. 19 dans : « *caes colaenn* ». Le sens est « houx »; bret. *kelenn* « houx », voc. corn. *kelin* gl. « ulcia », gall. *celyn*, GPC 459, v. irl. *cuilenn*, mod. *cuileann*; le gaul. aurait possédé un mot **kuliso*, Meyer-Lübke 3e éd. no 2373a. Les formes celt. insulaires supposent **kolin-*, de la racine **kel* « piquer », RC 18, 91, RC 28, 48, IGEW 545.

colcet (Orléans 221, fo 139, gl. 233; VVB 78, RC 8, 501) gl. « agipam », sorte de vêtement d'une nature difficile à préciser. Voir le contexte sous *brothrac*. A la différence de *brothrac*, *colcet* peut très bien être une forme v. bret. d'un emprunt au lat. *culcita* et il n'est pas nécessaire de le supposer repris au v. irl. (BBCS 10, 135 sq); v. gall. *cilcet* gl. « tapiseta », *cilcet* gl. « stratorium », *cilchetou* gl. « vela », VVB 71, 72, v. irl. *colcait*, VGK 1, 196, bret. mod. *golc'hed* « couette », du lat. *culcita*, Mots lat. 156. Il n'y a pas à retenir l'opinion d'Ernault, MSL 10, 343, sur ce point; il voit entre *colcet* et *guelcet* (voir à part), le même rapport qu'entre **colibunan* et *gwilibunan*; *guelcet* est un mot indigène d'origine différente de celle de *colcet*.

colioc (Orléans 221, fo 143, gl. 247; VVB 78) gl. « qui uos fascinauit? ». La gl. répond à la question du texte, par *colioc* « l'augure, le devin ». Voir *coilioc*, autre forme du même mot et *coel*. Pour la graphie *o* pour *oi* on comparera *col* (pour *coil*), *pus* pour *puis*, etc.

1) **coll** (Venise Bibl. Marcian Zan. lat. 349, fo 52b ; Orose, Hist. V, 16, 23) gl. « culleum » « sac de cuir », gall. *cwll* d'où le dérivé *cylla* « estomac » ; c'est un emprunt au lat. « culleus », I. Williams ZCP 21, 303 sq.

2) **coll** (inédit, BN lat. 10290, fo 14a ; Priscien Gramm. I, 49 ; Keil t. 2, p. 36) gl. « corilus » « coudrier, noisetier » ; le ms porte *colly* avec un *y* qui semble être une correction du *i* de *corilus*.

coll (ibid. fo 26a ; Priscien Gramm. II, 62 ; Keil t. 2, p. 81) gl. « corylus » « noisetier ».

coll (ibid. fo 23a ; Priscien Gramm. II, 44 ; Keil t. 2, p. 70) gl. « colurnus » même sens. On verra aussi *limn-collin*. V. gall. *coll* gl. « corilis » (pour « corilus »), VVB 78, gall. *coll* « hazel », GPC 546, voc. corn *colwiden* gl. « corylus », bret. moy. *quelvezenn*, DEBM 361, « couldre », RC 28, 48, mod. *kelvez* « coudriers ». (Ces mots corniques et bretons correspondent au mot suivant : *coll-guid*.) Le gaulois *coslo-* (Bertoldi, Festschr. Wechssler, 284), l'irl. *coll* « noisetier, coudrier », le v. h. all. *hasal*, le lat. *corulus*, *corylus*, sont de la même origine, CCG 23, VGK 1, 32, IGEW 616. Le sens de *coll* dans *lomcoll* n'est pas certain.

collguid (inédit, BN lat. 10290, fo 24a, Priscien Gramm. II, 51, Keil, t. 2, p. 76), gl. « colurnus », littéralement « arbre coudrier ». Bret. *quelvezenn*, *kelvez* ; voir *coll* (2) et *guid*.

collin dans : *limn collin*, gl. « tilia » ; cet élément semble correspondre à *coll* « coudrier » avec un singulatif. Voir *limn collin* et *coll* (2).

collot (Orléans 221, fo 209, gl. 311, VVB 78-79, gl. « tributum... uel tributatorio (sic) », « tribut ». Le v. bret. *collot* (Mots lat. 151), vient de « collāta ». Le gall. *cyllid*, « revenue, tax, toll » est un mot celtique, de **kom-slītu*, Loth, Mots lat. 147, GPC 752. On voit ici la façon dont se sont souvent faits les emprunts : un mot indigène **collit* (forme probable en v. bret.), a été remplacé par un emprunt latin de forme et de sens voisin. (Loth, Mots lat. 147 rapproche de *cyllid* le bret. *kellid* « germe » dont le sens a dû être plus général, mais voir le GMB 532 sous *quellidaff*.)

coloin- « petit d'un animal ». Voir *coloinan*.

coloinan (inédit, BN lat. 10290, fo 30b, Priscien Gramm. III, 26, Keil, t. 2, p. 101) gl. « catulaster », « petit d'un animal » ; le mot est terminé par le diminutif *-an*. Voc. corn. *coloin* gl. « catulus » ; moy. bret. *quoalen* (avec métathèse, de *coloin*, par **quoloen*), GMB 558, gl. « catulus » ; bret. *kolen* « petit d'un quadrupède de taille inférieure » ; gall. *colwyn* « bantling, cub », irl. *cuilén*, GOI 174 ; de **koligno*, CCG 32, IGEW 550.

com- Préfixe. On se reportera aux mots commençant par *com-*, *con-*. On a aussi la graphie *cob-* devant *l* et *r*. Voir grammaire, et K. Jackson, LHB 484 (v. gall. *arcibrenou*, *abruid*, *(ci)-bracma*). Ex. *coblon*, *gúcobrel*, et peut-être *cobrmo*.

com... (Orléans 221, fo 81, gl. 150, VVB 79) gl. « sortiendum » « recevoir en lot ou en partage ». Probablement début d'un mot **comran*. Moy. bret. *queffranna*, gall. *cyfrannu*, « to contribute, to impart, to partake », GPC 712.

(**comal, comalt**) « ami, associé ». *Comal*, *Comalt*, est un élément de noms pr. très fréquent dans les Cartul. Voir *alt* et *comelia(chou)*.

(**comard**) « de rang égal, confrère ». Voir suivant.

comairde (Orléans 221, fo 26, gl. 54 ; VVB 79) gl. « colligam » dans : « ut episcopus, in ecclesia consessus, prespiterorum sublimior sedeat ; intra domum *colligam* se prespiterorum esse cognoscat ». Le contexte insiste sur l'idée du rang égal de l'évêque et des prêtres « intra domum ». *Comairde* signifie « réunion d'égaux ». Voir suivant.

comarde (Orléans 221, fo 43, gl. 97 ; VVB 79) gl. « colligium », dans : « extra colligium sanctae ecclesiae VII annis proiiciatur ». La terminaison *-e* de nom abstrait (cf. *guomone*, *amsobe*, *guohethe*), indique un correspondant de « colligium » plutôt que de « colligam ». L'idée de « réunion » est rendue par le préfixe *com-*, le radical *ard* exprime l'idée d'élévation, de « rang » ici, surtout dans le cas de *comairde*. *Comarde*, *comairde* signifie « réunion d'égaux, confrérie » ; cf. l'irl. *cómhárd* « également haut », *cómharduighim* « j'ajuste », *cómhardughadh* « equalisation in partnership », « égalisation dans une association » (Dinneen). On trouve un composé avec **com-ard-* dans le gall. *cyfartal* « égal » de **com-ard-tâl*, BBCS 10, 36, GPC 683, litt. « de valeur aussi élevée ». On ne peut admettre l'explication du VVB par **com-ar* « labourer ensemble ». Pour le *i* de *comairde*, de **com-ard-iyā*, on se reportera à la grammaire. Voir *ard* et *cant-arleint* pour le radical *ard* « élevé ».

comarguid « expérience, science », et « expérimenté, qui sait ». Voir *im comarguid*, *comarguoed*, *cemaruuidtit*.

comarguoed (inédit, BN lat. 10290, fo 35b ; Priscien Gramm. IV, 14 ; Keil t. 2, p. 125) gl. « peritus », « expérimenté », « habile ». Gall. *cyfarwydd* « skilful », « acquainted », GPC 685, v. gall. *cimarguith(i)ejt* « experts, guides », LL p. XLV ; gall. moy. *cyfarws*, *cyfarwys* « présent, don », « ce qui est présenté », de **com-are-wid-t-*, BBCS 2, 5. Dans cette gl. *oe* note un son intermédiaire entre *e* et *i*. Voir *im comarguid*, *guid* (2).

comco... (Orléans 221, fo 187, gl. 287 ; VVB 79) gl. « commestis », « dévorée » dans : « de carnibus commestis a lupis ». Stokes y voit, avec raison le début d'un mot apparenté au gall. *cyfeddach* « banquet », *cyfedd* « banquet », GPC 688, de **com-ed ;* il faudrait rétablir **comcomedeticion* ? Voir *dorued, (ed)* « aliment ».

comed (Orléans 221, fo 75, gl. 136 ; mal lu **mined*, VVB 186, cette lecture, bien que confirmée RC 8, 493 est fausse ; la lecture de Stokes, *comed*, est seule possible), gl. « minas » dans : « De mansuetudine dominorum in seruos : Paulus (dicit) : domini remittite *minas* subiectis uestris ». « Remittite minas » : « épargnez les menaces ». Le glossateur semble vouloir dire que « minas » signifie « paroles » ici. Il a pu utiliser un glossaire donnant une indication telle que : « ciet : minet (var. minat) gl. uocat », Goetz, IV, 494, 55. *Comed* « parole » semble formé d'un préfixe *co(m)* et d'un radical *med* qui est celui du gall. *medd* « utterance », *med, medd* « inquit » ; bret. *e-mez*, corn. *y-n meth* « inquit », « dit-il ». Pour la forme, *comed* correspond au v. irl. *com-med* « donner des ordres, avoir le pouvoir de », CCG 381. Le bret. moy. *comps*, mod. *komz* « parole », suppose un v. bret. **comes*, de **com-med-tu ;* une contraction analogue s'observe dans le bret. *rems* « période, mesure de temps » et aussi *remsi*, de **remes*, moy. irl. *remes*, Mirouer p. 219, note 10, VGK 1, 170, V. Henry, Lexique 229. Voir *med* (2) pour autres détails.

comelia (lire *comelia(chou)* ? ; Orléans 221, fo 137, gl. 228 ; VVB 79) gl. « sodalitates » « sociétés », « camaraderies » dans « clericus hereticorum conuiuia et *sodalitates* euitet ». La gl. est située dans la marge gauche. Stokes proposait de compléter en **comeliachou*, pluriel de **comeliach*, mot correspondant au gall. *cyfeillach* « friendship », « fellowship », GPC 689-690, W. Gr. 230, dont il existe la variante anciennes, *cyfeilliach*. Loth, VVB, loc. cit., se rallie à l'hypothèse de Stokes qui semble en effet solide. La difficulté est que l'on attendrait **comelliach*- en v. Bret., le mot étant dérivé de *comalt* « ami », élément de noms propres, comme le gall. *cyfeilliach* de *cyfaillt, cyfaill*, mais on doit noter que l'on trouve fréquemment *comal* à côté de *comalt ;* et *comal*, avec l'affection interne causée par la terminaison *-iach*, peut donner **comel-iach-ou*. Pour des détails sur les mots apparentés et des exemples, voir *alt* gl. « artum ».

comiscedt(o)r (le ms a *comiscedl*, avec *d* rajouté et le signe abréviatif pour voyelle plus *r ;* inédit Angers 477, fo 10b, main A ; Patrol. XC col. 194). L'adjonction du *d* fait penser qu'il s'agit bien du mot brittonique et non du latin « commiscetur » qui apparaît plus bas en glose dans ce même folio. Sur « ut terra » dans « ut terra quidem arida et frigida frigide aque, aqua uero frigida et humida humido aeri ». La gl. supplée le verbe manquant, « commiscentur », que l'on rencontre plus haut dans le contexte. *Comiscedtor* « est mélangé », impersonnel, à sens passif ici, en *-etor*, serait le seul ex. de ce genre d'impersonnel dans la main A. Le correspondant de cette forme serait le gall. moy. *kymyscetor* « is mixed » cité CCG 307 ; le verbe est bien attesté dans toutes les langues celtiques. Bret. moy. *quemesq* « mêler, mélanger », mod. *kemmesk*, gall. *cymmysgu* « to mix », irl. *com-misc, cummasc* « mixing », GOI 91, 503. *Misc, mesk, mysg* viennent de **mik-sq ;* le mot est apparenté au lat. *misceō*, au grec μίγνυμι, VGK 1, 76 ; 2, 577, W. Gr. 142, RC 18, 91, Mirouer p. 220, note 5, etc.

(**comit**) « partage » (et sans doute aussi « taille » au sens fiscal) ; voir *dicomit, cemidiet*.

(**comm**) « souvenir » ; voir suivant.

commin (Orléans 221, fo 138, gl. 232 ; VVB 80) gl. « annalibus », « annales », litt. « souvenirs », dans : « Origenes in annalibus (ait) ». *Commin* correspond au gall. moy. *covein* « souvenirs », pluriel ou dérivé, (GPC 536, CA 104, RC 38, 168), de *cof* « souvenir », comme le bret. moy. *cofaen* « souvenir », RC 47, 82, note 7, est dérivé de *coff, couff* « souvenir », mod. *koun*. Le double *m* de *commin* n'est pas embarrassant. Il y a d'une part des formes, avec *mm* simplifié en *m*, issues de **ko-men* (de **kom-men*), comme *cof* et *couff*, W. Gr. 265, CCG 55-6, et d'autre part *comm-* « souvenir », plur. *comm-in*, de **kom-men ;* cf. l'irl. *cuman* « remembered », *cuimne* « remembrance », de **kom-men-*, GOI 503, et le doublet bret. moy. *quemaes*, de **kom-maes, queuaes*, de **ko-maes*, DEBM 362, « convenant ou champ » ; voir aussi Ernault, GMB 122. En bref, *commin* est un pluriel de *comm* « souvenir » issu de **kom-menī*. Le radical **men* vient de la rac. **men* « penser ».

commun, cumun « commune », « normale » ; dans : *nel gnot... un cumun... a un cumun ;* et : *blidan commun*. Il s'agit de l'année sans addition embolismique. Empr. au lat. « communis ». Bret. *kumun* 1) « le peuple », « le commun » ; 2) adj. « commun » ; le gall. *cymmun*, du latin « communio » signifie « communion ». Voir CA 266 note au v. 781.

comnidder (Orléans 221, fo 136, gl. 227 ; VVB 80) gl. « consubrinis ». Le pluriel latin n'est pas rendu, comme dans la gl. suivante.

comnidder (uel *nit*, Orléans 221, fo 11, gl. 24 ; VVB 81) gl. « amite ». Le glossateur n'a pas compris le latin, car *comnidder* signifie littéralement « cousine véritable ». Ce mot correspond au gall. *cyfnitherw, cyfnither* « cousine germaine »,

GPC 705, au bret. moy. *queniteru* « cousine germaine », DEBM 362, mod. *keniterv, kenidery*. Voir Et. Celt. 6, 198-9. L'omission du *u* final est purement graphique comme le montrent les formes récentes. Voir à part *nith* et *der(u)*.

comocoster « proximité » dans : *ir comocoster pasc ha diebus...* « à cause de la proximité de Pâques avec les jours... ». C'est un dérivé de *ocos* « proche », avec un préfixe *com-* et une terminaison *-ter*; moy. bret. *hogosder* « voisinage », GMB 322, moy. gall. *kauacos* « proche », mod. *cyfagos*, GPC 675 ; v. irl. *comocus* « proche », GOI 68. Voir *ocos*.

comoperor- « qui travaille avec » ; voir suivant.

comoperorion (ms : *cōoperorion* ; Venise, Marciana, Zanetti lat. 349, fo 13a ; Orose, Hist. II, 94 ; I. Williams ZCP 21, 297) gl. « commanipulares », traduit par « co-travailleurs ». Voc. corn. *oberor* gl. « operarius ». Voir *oper*.

(**comossod**) « placement ensemble, com-position » dans : *hin racancomossodetichi*. *Comossod* est certainement apparenté au gall. *cyfosod* « to place together or in connection », et *gosod* « placer, mettre ». Cependant *comossod* ne peut guère contenir le préfixe *-uo-*, car on aurait **com-uossod* au IXe siècle ; ce mot est plutôt formé de **com-od-sod* ou de **com-ut-sod*. Le *d* gallois montre que l'on a ici *d* final venant de *t* lénifié. Sur l'étymologie des mots gall. cités voir G. S. Lane, Language 13, 24 sq, et aussi Loth RC 43, 154 sq sur des mots dont certains sont apparentés. L'élément final *-sod*, avec *s-* de *sl-* pourrait se rattacher à la racine **stā*. L'irl. *ossad* est de formation comparable mais le sens a évolué en celui de « répit, trêve, arrêt », LEIA, O 34-5. L'irl. *comšuidigud* « composition », GOI 84, 503, a pour radical *-suid-*.

comperet « comparatif », dans : *comperet na gúcobret*... C'est un emprunt au latin « comparatiuus », comme le v. irl. *comparit*, GOI 226, 569 ; gall. *cymhariad*, GPC 755, « comparaison » ; ce dernier mot a une terminaison en *-iad* d'origine brittonique, et ne vient pas directement de « comparatiuus ».

La glose qui va suivre se trouve dans la marge gauche du ms BN lat. 10290, fo 26 b ; Ce folio est reproduit dans la pl. photographique no IV. La glose est écrite verticalement ; elle commence par un renvoi consistant en une répétition de quelques mots du texte latin glosé, qui est celui de Priscien Gramm. III, 1, 1 ; Keil t. 2, p. 83 ; on s'y reportera pour un contexte plus étendu « cum aliquo partice (sic) sensu et reliqua.

co(m)**peret.na gúcobret. annganol posit.dodom.esguel. aduerb. int. posit. dodom** *ut extra*. int(ra). ultra citra. supra infra. post. p(ro)pe. ante. penitus. sed. int(er). et citer. no(min)a fuerunt. sed et hoc scito. quod (?) X (?). aduerbia. qu(and)o p(ro) positiuis. nom(inibus) ponunt(ur). tunc no(min)a. sunt magis. q(uam) aduerbia. et p(ro) om(n)ibus generibus. nom(inibus). mas(culinis) fe(mininis). neu(tris). com(mune) accipiunt(ur). Dans : *gúcobret* et *comperet*, *et* est rendu par & ; la glose concerne le contexte suivant où figurent en ital. les mots répétés comme référence au début de la glose : « comparatiuum est quod cum positiui (glosé .i. « naturalis » = *annganol*) intellectu uel *cum aliquo participe sensus* positiui, magis aduerbium significat, ut fortior, magis fortis, sapientior, magis sapiens... ; hae autem comparationes, qui ad personas uel res participes positiui fiunt, nascuntur a dictionibus carentibus casu, id est a uerbis ut detero, deteris, deterior, et ab aduerbiis, uel propositionibus, ut extra, exterior, intra, interior ». Il semble que l'idée générale de la glose est que certains adverbes au degré positif, naturel, expriment cependant une idée de supériorité ou d'infériorité ; *supra*, par exemple est un positif, mais il exprime une idée de supériorité. Mot à mot : « *comperet* (comparatif) *na* (ne) *gúcobret* (comprend, comporte) *annganol* (le naturel) *posit* (positif) ; *dodom* (à lui, à ce dernier) *esguel* (est supérieur, surpasse) *aduerb* (un adverbe) *int posit* (en positif) *dodom* (à lui) *ut extra*... (comme extra...) » Moins littéralement : « (Valeur de) comparatif ne comporte pas le naturel positif ; à celui-ci est (cependant) supérieur un adverbe qui a le degré positif (litt. « en positif à lui ») comme extra... ». Ou encore, en traduction très libre : « Le degré naturel positif ne comporte pas une valeur de comparatif ; cependant un adverbe au degré positif comme « extra » peut exprimer une notion de comparatif ». Pour le sens de chaque mot, voir : *comperet, na, gúcobret, annganol, posit, dodom, dudo em, esguel, aduerb, int* (2).

compri... (Orléans 221, fo 208, gl. 303 ; VVB 81 ; RC 8, 503) gl. « comparauerit » « aura acheté » dans « si quis seruum... comparauerit ». Le mot est inachevé ; Loth. loc. cit. et RC 37, 40, note 2, se demande si ce ne pourrait être une 3e pers. sg. prét. (ou futur ?) d'un verbe à radical *pr*, radical qui figure dans le moy. bret. *gopr*, mod. *gopr, gobr*, le gall. *gobr, gwobr* « salaire », « récompense », CCG 354. Il vaut mieux supposer que le mot est inachevé (pour **comprinhe* ?), étant donné le sens, et le fait que dans ce ms les mots sont abrégés le plus souvent sans aucun signe d'abréviation. Voir *guuprinetition*.

c̄omt (inédit BN. lat. 10290, fo 13a ; Priscien Gramm. I, 44 ; Keil t. 2, p. 34) gl. « glomus » dans « in m. summitto globus glomus ». Obscur : le signe abréviatif suppose une finale formée d'une voyelle plus *r*, ou, *l, m, n, l*...

(comto(g)) « couverture, vêtement » ; voir suivant.

comtoou (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 12 ; VVB 8) gl. « stemicamina » « guirlandes, couronnes » ; « stemicamina » est pour « stemma ». Le sens littéral est « couvertures, vêtements, ornements ». *Comtoou* est pour **comtogou* LHB 458 ; le v. irl. *étach* « vêtement » vient de **in-tog* avec influence de *tech*, GOI 178 ; du même radical *to(g)* on a un autre dérivé *hanterloetic*, (voir à part).

con... (Orléans 221, fo 129, gl. 207 ; VVB 81) gl. « sustulit » dans « lectio diuina... pauperem sustulit ». Stokes OBG et TPHS 1885-6 no 207 propose de compléter en **condalc* ; plutôt **condalgas* ou **condelgis* ; cf. bret. *kendalc'has*. Voir *delgim*, *dalgoi*.

(con) radical verbal de *anguoconam*, *utgurthconeti* ; voir ces mots.

condadlant (Vatican Regina 296, fo 34b, col. 2 ; Stokes Bezz. Beitr. 17, 141) gl. « conducunt.i. conductionem faciunt », « ils mènent ensemble », « ils font une réunion », « ils se réunissent ». C'est une 3e pers. plur. présent. indic. en *-ant* d'un verbe dont le radical *condadl-* correspond au gall. moy. *cynddadl*, mod. *cynnadl* « congressus, colloquium » « conférence, convention » dérivé *cynhadledd*, même sens, GPC 785, 779, 794 ; irl. moy. *comdál* « rencontre ». Ernault signale RC 11, 117, la terminaison *-ant*. Voir *dadl* pour détails.

conten ni « avec nous nous » ; dans : *pan bid goiam conten ni* ; autre forme attestée *centen ni* ; *conten* est une forme « conjuguée » de *cant* « avec ». Voir *cant* (2). Le *o* est insolite comme le *o* de *pan* dans *in pon bid...*, pour *in*pan bid*.

continoe (ms ɔtinoe ; le signe ɔ est une abréviation normale pour *con-*, ex. *ɔueniunt* 4 l. avant le bas du même folio ; inédit, Angers 477, fo 17b, main A ; Patrol. XC col. 265-6), glose « tendit », ou plutôt supplée le verbe « tendit », dont la répétition serait attendue, dans le contexte suivant : « tertius (circulus)... tendit... per Caspias partes... Cicladas, Siracussas, Catinam, Gades. Gnominis cunctae umbram XXXVIII unciarium faciunt ». La gl. est sur la fin de « Gades » et le début de « gnominis » ; il y a ensuite deux ou trois petits signes sur « gnominis » qui ressemblent à des signes sur « gnomini » 4 lignes avant le bas de ce folio. *Continoe* semble contenir le radical *tin-* (de **ten*, Introd. par. 16), de *tinsit* (voir à part), précédé de *con-* préfixe usuel et, suivi d'une désinence en *-oe* de 3e pers. sg. subj. présent. Le sens serait : le troisième cercle « s'étendrait » « tendrait vers » ; pour le mode, *continoe* ne correspond pas exactement à « tendit ».

(control), plur. *controlion*, « contraire, opposé », voir suivants.

controliaht (Brit. mus. Cotton Otto E. XIII, fo 161a ; VVB 82) gl. « controuersiam », « contradiction, controverse », dans : « de iurgatoribus, quod per controuersiam cuncta faciunt incerta ». *Controliaht* est une graphie pour **controliaith*, (voir l'article *-aith*), et correspond au bret. mod. anc. *controllyez* « contrariété », « contradiction », ex. Mirouer p. 174, note 1, formé à partir du mot *control*, *kontrol* « contraire », emprunté au lat. « contrārius », GMB 118, 293, DEBM 252, Mots lat. 158 ; une forme *contrell* est aussi attestée en Bret. moy. Le gall. *cythraul*, puis *cythrawl* a pris le sens de « démon » (le « contraire ») ; le dérivé *kythreulaeth*, HGC XV, 50, *cythreul(i)aeth*, qui correspond pour la forme à *controliaht*, avec évolution de *ntr* en *thr* en Gallois, est traduit par « fiendishness, devilry », GPC 826.

contul-, cuntul-, cuntuel- « action de rassembler, réunion » ; voir *contulet*, *cuntelletou*, *cuntuelet*, *cuntullho*. En Bret. mod. *kutuilh*, *kuntuilh* n'a plus que le sens de « cueillette, collecte », cependant, dans le dialecte de Batz, *kuidel* signifiait « recueillir, rassembler » (le sel), Ernault, Ét. sur le dial. de Batz, extrait des Mém. de l'Assoc. Bret. 1882, p. 13.

contulet (Orléans 221, fo 114, gl. 178 ; VVB 82) gl. « quidam, inter *colligas suos* ». *Contulet* signifie en réalité « réunion, rassemblement », « collège » ; c'est le même mot que celui du voc. corn. *cuntellet* gl. « concio », « congregatio » ; corn. moy. *me a guntel* « je rassemble ». Les principaux correspondants bret. sont donnés sous *contul-*. Loth, VVB 82, RC 8, 500, compare le v. irl. *ar a tinola* « ut colligat » et l'anc. irl. *comol*, *comul* « union, assembly », CCG 359, cf. aussi v. irl. *to-in-com-ell* « to gather », *tecmallad* « gathering » *comthinól* « gathering », VGK 1, 520, VGK, 2, 40, 353, 511 ; (*contul*, *cuntuel* viennent peut-être de **con-to-ud-ell* ?).

Un autre problème est le rapport du gall. *cynnull* « collection, gathering » avec les mots bret. et corniques (I. Williams CLlH 127 et GPC 802). Si *cynnull* venait de **con-dull*, il n'aurait pas de rapport avec le mot étudié. Mais il y a peut-être eu en gall. confusion de plusieurs mots sous *cynnull*, *cynhulliad*. ZCP 21, 305, I. Williams semble admettre que *cynnull* correspond à *contul*, *cuntuel*, etc. Voir sous *contul* les différentes graphies du même mot.

1) **(cor)** « mettre, placer, jeter », dans des composés seulement : *alcor* (sous *etcer*), *ercor*, *hepcor* (et *guorcher* ?), bret. moy. et mod. *dazcor*, *dacor*, *daskor*, « action de rendre », GMB 147. Sur ce radical, voir RC 44, 272-275, BBCS I, 1-2. Le sens exact du Gaul. *coro-* dans *coro-lamus*, *coro-neri*, *coro-marae*, etc. est difficile à préciser. Voir à part *ercor*, *hepcor*, *etcer*, *guorcher* (?) et *recorim* (?).

2) (**cor**) « courbure, torsion, repli », et « cercle ». Dans : *tri-corihoc*. Voir sur ce mot une étude par Loth, RC 44, 272 sq. Irl. *cor* « a turn, a move, a circle, a gyration, a reel in dancing »... (Dinneen). Dérivé : bret. *coruent, korvent(enn)* « tourbillon, ouragan » ; gall. *corwynt* « whirlwind », GPC 568. Un autre dérivé possible, le bret. *coroll, koroll*, « cercle de danseurs, danse » a fait l'objet d'une longue discussion dans Language, 4, entre U. T. Holmes (p. 29 sq) et Förster (p. 201 sq) : il est probable qu'un emprunt au roman (cf. le v. français *carole*) a été assimilé à un mot indigène dérivé de *cor* « cercle ». (Cf. les sens de l'irl. *cor*). Cette discussion a lieu à propos d'un passage du « Brut » de Wace, v. 8383 sq sur les pierres de Stonehenge : « Breton les solent en bretans / apeler *karole* as gaians... ». D'autres sens ont dû exister en bret. ancien. Voir Loth, Ann. Bret. 38, 136, sur *aval-gor* « enclos à pommes » et le corn. *cor*, « situation, façon, manière ». La multiplicité des sens s'explique sans doute par la présence, sous *cor*, de dérivés homonymes de plusieurs racines. Voir IGEW 935.

3) (**cor**) « troupe, armée ». Voir : *corel*? et bret. moy. moy. *coscor* (sous *cosl*). Irl. *cuire* « troupe », gall. *cordd*, v. gall. *casgoord* gl. « satellites » (RC 29, 68 ; RC 44, 275-281 ; BBCS 1, 7) gaul. *corio-, -corii* (Coriosolites, Tricorii (Tite Live 21, 31, 9), Petru-corii, etc.). Cet élément *cor* se retrouve dans le v. bret. *Tre-cor* qui correspond exactement au gaul. *Tri-corii* « les trois troupes ». Vies de St-Tuduual *Trecor*, 2e vie, par. 12 (autres formes *Trechor, Tregor, Trecher*, etc.). Voir Loth RC 23, 300 sur un corn. *tryher* de sens incertain, qui est peut-être apparenté. IGEW 615. C'est peut-être à *cor* « armée, troupe » qu'il faut rattacher *cor* dans les ns propres v. bret. comme *Cor-uuethen, Cor-uuelen* C. Redon ch. 240, 243, 96, 106 etc. *Cor-iou* C. Quimperlé p. 178, 263 etc.

4) **cor-** Préfixe dans *cor-mo, cor-moter* ; de **co-er* ou de **co-ro*?

corcid (Berne, ms 167, fo 26a ; Georg. I, v. 364 ; VVB 82) gl. « ardea » « héron ». Le sens paraît avoir été plus large à cette époque ; voir *cherched* gl. « gallina » (à part). Voc. corn. *cherhit* gl. « ardea » ; gall. *crychydd, crechydd*, « héron », GPC 620 ; bret. *kerc'heiz* « héron ». V. irl. *cerc*, mod. *cearc* « hen », *circín* « a little hen », CCG 43 ; VGK 1, 126 ; ZCP 25, 46. Ce mot vient de la même origine que le latin *cornix*, Ernout-Meillet 171 ; W. Hof. 1, 275. Le *d* final de *corcid, cherched* note *đ*, comme le montrent le *dd* gallois, le *z* breton.

? **coret gent** (la lecture est extrêmement difficile en raison de l'état du folio déchiré à cet endroit ; il nous a semblé voir après *cor* un signe d'abréviation & pour *-el-* ; inédit BN lat. 10290, fo 1b, dans la marge inférieure droite du folio), cette glose est située à côté de mots très lisibles « ante conspectum gentium » dans un contexte mutilé. *Corel* est probablement un pluriel ou un dérivé de *cor* « troupe » (voir *cor* (3) ; *gent*, qui paraît complet, correspond à « gentes » du contexte et signifie « les nations » ; on aurait donc « les troupes des gentes »? Voir *cor* et *gent*. Signalons que ce folio, mutilé, a été récemment réparé et que la glose est encore moins lisible qu'auparavant. La suite des mots sur la ligne précédant la gl. est : « ut an(te) me n(on) est format(us) d(ictu)s.p(re)sentia(m). ut an(te) c(on)spectu(m) gentiu(m) ».

cormo (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 16 ; VVB 82-3) gl. « emolumenti », « profit, gain ». Le ms porte « emulam̄ti », lecture correcte de Jenkinson, Hisp. Famina, p. 40. (Loth, VVB 83 lit à tort « emulanienti » et comprend « boisson fermentée ; il compare *cormo* au gall. *cwrwf*, à l'irl. *cuirm* « bière » ; mais le correspondant v. bret. de ces mots serait **curm* et cette explication erronée empêche Loth de comprendre *cormoter* gl. « profectibus »). La véritable explication de *cormo* a été trouvée depuis longtemps par Ernault, aidé de sa profonde connaissance du bret. moy. : *cormo* est la forme ancienne du bret. moy. *coruo* « profit », dérivés *coruoder* (dont *cormoter*, voir à part, est la forme ancienne), *coruoadur*, même sens ; voir les ex. DEBM 254, GMB 121, et RC 7, 150, RC 8, 506, ZCP 2, 401. Le dérivé bret. mod. *korvoi* « profiter de la nourriture », et simplement « avaler », a vu son sens dénaturé par fausse étymologie populaire rattachant ce mot à *korf* « corps ». Ernault, RC 8, 506, tire *cormo (coruo)* de **co-er-mog-* (**co(m)-are-mog-*). Le radical primitif *-mo(g)* « accroissement, profit » apparaît aussi dans *cobrmo* « économe », dans l'élément de noms propres v. bret. *mohel, moiel, moel* de **mogelo* (RC 41, 204-7), dans des noms gaul. comme *(H)ar-mogios*, et les noms contenant *mogelo, magelo*, dans des mots irl. comme *mogaid* « il accroît », LEIA, M8, *mochtae* « magnifié », IGEW 708. *Mo(g)* est issu de la racine de *magnus*, μέγας dont une autre forme, avec *a*, apparaît dans *do-guormach* « accroissement, addition ». L'idée de « grandir, accroître » existe dans tous ces dérivés. Voir *mach* (2) et *doguormach*.

cormoter (le ms porte *cormo̅t*, avec abréviation pour voyelle plus *r* ; Orléans 221, fo 40, gl. 91 ; VVB 83) gl. « profectibus », « profits, gains », écrit « prouectibus », dans le contexte : « clericus inuidens fratrum prouectibus, donec in hoc uitio est, degradetur ». Le pluriel lat. n'est pas rendu, fait usuel. Bret. moy. *coruoder*, même sens ; voir *cormo* ci-dessus pour détails.

corn (Orléans 221, fo 136, gl. 226 ; VVB 83) gl. « scipho », « coupe à boire » ; gall. *corn*, GPC

561, irl. anc. *corn*, même sens. Identique au bret. *korn* « corne »; du lat. *cornū*, ou apparenté, selon certains auteurs qui retrouvent *corn-* dans le nom celtique des *Cornouii*, IGEW 576.

cornigl (Berne ms 167, fo 26a ; Georg. I, v. 388 ; VVB 83) gl. « cornix », « corneille », de « cornīcla », de « cornīcula », RC 4, 327, Mots lat. 152. Le sens et la forme ont évolué dans le bret. *kernigell, kornigell* « vanneau » et aussi « toupie », le gall. *cornicyll* « vanneau », GPC 563.

f.v.g. **cornoitauc** (inédit, BN lat. 10290, fo 16b, Priscien Gramm. II, 5 ; Keil t. 2, p. 46) gl. « gibberosus » dans : « gibbus, gibber, gibberosus ». Le lat. est pris ici au gens de « celui qui a une tumeur », gall. *cornwydawc, cornwydog* « full of sores, ulcerous », GPC 564. Dans le ms il y a un point entre *cor* et *noitauc*; le scribe breton n'a pas dû comprendre ce mot.

corr (BN lat. 10289, fo 69a ; Et. Celt. 9, 168-9) gl. « abacus ». Le glossateur n'a pas compris « abacus » dans son sens normal ; il y a vu une latinisation d'un mot *aba(n)c* « nain », « monstre marin ». On verra *abacus* à part. *Corr* signifie « nain » ; c'est le correspondant du bret. moy. et mod. *corr, korr* « nain », ex. DEBM 253 ; voc. corn. *cor* gl. « nanus », gall. *cor* « nain »; *corr*, de **kor-so*, est apparenté au v. irl. *cert* « petit », au lat. *curtus*, KZ 38, 462.

(**corrucel**) peut-être graphie pour **corrucl* « surface, pellicule sèche, parcheminée » ; voir suivant.

corrucela (inédit, Berne ms 167, fo 15b, l. 22 ; Églogue VII, v. 57). La gl. complète est « siccatur.i.*corrucela*.i.arescens » et porte sur « aret » dans : « aret ager uitio moriens, sitit aeris herba ». Le *a* final de *corrucela* est collé au point précédant le .i. annonçant la gl. « arescens ». Il semble que c'est une 3e pers. sg. prést. indic. en *-a* (voir la grammaire), d'un verbe de radical *corrucel-*. Ce mot est sans doute apparenté au gall. *corwg, corwgl* « carcasse » et « bateau de cuir », *corwgyl* dans un ex. du xve siècle, GPC 567, à l'irl. *currach* « bateau de cuir » et aussi « cadavre », au bas-latin d'origine celtique *curucus* « bateau de cuir », Holder I, col. 205. Dans tous ces mots apparaît l'idée de « dessécher comme le cuir », de « parcheminer » ; on les tire de la racine **(s)qer(t)* « couper » qui a donné des mots comme le lat. *carō* « chair », *corium* « cuir », le gaul. latinisé *crocina* « peau », le bret. moy. et mod. *crochen, kroc'henn* « peau ». Voir VGK 1, 125, 160, RC 37, 324-6, RC 43, 406, ZCP 11, 203, IGEW 939, CA 323, PKM 188, Wörter und Sachen, 12, 243 sq. *Corrucela* serait à traduire par : « dessèche comme le cuir, parchemine ».

(**cos**) dans *cos-mid*, est la forme ancienne du bret. moy. *queuz* « fromage », gall. *caws*, irl. *cáise*; ces mots sont empruntés au lat. *cāseus*; voir Mots lat. 146.

cosmid (Berne ms 167, fo 42b ; Georg. III, v. 406 ; VVB 83) gl. « serum », « petit lait », « lait caillé ». Bret. moy. *queusuez* « mègue », DEBM 364. *Cosmid* signifie littéralement « fromage de lait caillé » ; le deuxième élément est attesté seul sous la forme *meid* (voir à part).

coso (Orléans 221, fo 209, gl. 310 ; VVB 84) gl. « consignetur ». Voir *cosoin*.

cosoin (Orléans 221, fo 208, gl. 304 ; VVB 84) gl. « consignatum » ; *cosoin* glose le sens général et signifie littéralement « reconnaissance, signature » ; gall. moy. *kysswyn* L. Bleg. 247, mod. *cysswyn* traduit par « acknowledgement » ; ces mots sont empruntés au lat. *consīgno*, Loth Mots lat. 158.

coson (Orléans 221, fo 40, gl. 87 ; VVB 84) gl. « canora », « harmonieuse », « mélodieuse », dans le contexte : « uox (lectoris)... non aspera nec rauca uel dissonans, sed canora erit ». Ce mot correspond au gall. *cyson, cysson* traduit par « concordant, harmonious », GPC 815. C'est un emprunt au latin *consonus*, Loth Mots lat. 157-8 et 207 (sous *son*) ; voir aussi Stokes TPHS 1885-6, 565 et *sonmor* à part.

cospitiot (Orléans 221, fo 108, gl. 171 ; VVB 84) gl. « titubauerit », au sens de « hésita, chancela » dans le contexte : « heredes mortuorum sic iudicentur : si alter habuerit testes, adhibeant, si non habuerit, uidenda etas et nobilitas et ordinatio et ratio : si hic *titubauerit* aut sorte (au)t ueritate... iudicibus uerus (sic) ...interpretentur ». Glose souvent commentée et qui reste assez obscure. Le terminaison paraît être celle d'un prétérit en *-ot* correspondant aux formes du gall. moy. *lladawd* « il tua », CCG 296, *atebawd* « il répondit » GCC 84. L'explication la plus détaillée est celle de I. Williams BBCS 11, 40. Pour la forme, le mot le plus proche est le gall. *cysbeidiaf*, GPC 810 (forme la plus ancienne *kysbaidia*), mais le sens, « delay, hinder, check », est éloigné ; *ardispyd*, Armes Prydein v. 198, et p. 67, est de sens obscur ; d'autre part un emprunt à « caespitō » donnerait **cespit* ou **cispit*. Le radical *pet*, devenu *pit* par affection causée par la finale *iot-*, est peut-être à rapprocher de *pet* dans *petrusasont* « ils hésitèrent » (voir à part). I. Williams BBCS 13, 202-3 cite des correspondants gall. et rapproche **pet* du lat. « quatiō ». Le sens aurait été « trembler » puis « hésiter », « être incertain » ; pour le sens, ce rapprochement conviendrait mieux : *cospitiot* serait une forme d'un verbe à radical **cospet-* de **co-eks-pet-?*.

(**cost**) « garde » ; voir suivants.

costad « gardien » dans : *costad alt*. C'est un dérivé, avec un suffixe *-ad* du type de celui du gall. *crwydrad* « errant », (*d* note ici *t* lénifié), d'un mot *cost* que l'on trouve dans le gall. *costog* « chien de garde », GPC 570 (à l'origine « gardien »), dans les ns propres bret. anc. comme *Cost-iou* C. Quimperlé, p. 165, 176, dans le moy. bret. *coscor* « familia », « troupe » (de **cost-cor* « troupe de garde »), le moy. gall. *cosgordd, cosgor* « bodyguard », le mot. du voc. corn. *den coscor* gl. « cliens » ; une forme en *a* apparaît dans le v. gall. *cas-goord* gl. « satellites », ce qui permet de rapprocher de *costad* le nom v. bret. (d'un prêtre) *Castat*, C. Redon ch. 271. Le mot apparaît encore dans le moy. gall. « neu ti ry *gosteis* », « je t'ai gardé », Canu Taliesin VII, v. 2, note p. 63. L'emprunt bret. moy. *custot* « gardien », Cathell 28, au lat. « custōdem » confirme que *costad* est un mot indigène, dont le radical *cost-* est apparenté au lat. *custōs*, de la rac. **(s)qeudh* « cacher », du sanscrit *kōṣṭha* « réceptacle » du gall. *cuddio*, bret. *kuza* « cacher », du gall. *di-gust* « clair, non caché », GPC 1002, Stokes RC 27, 87, Vendryes, Wörter und Sachen 12, 242, I. Williams BBCS 11, 81. Voir *-cud-* dans *a imscudeticad*.

costad alt (BN lat. 12021, fo 45b ; VVB 84-5) gl. aeditui ecclesiarum », « gardien d'église » (plur. latin non rendu) ; pour la fonction, cf. C. Redon ch. 136 « Sulcar « custor » aecclesie ». La lecture est claire ; il n'y a aucune abréviation, ce qui interdit toute « correction » comme **costad altor*, GMB 390, 539, **cost idoltei*, BBCS 11, 81, qui change deux lettres et en ajoute deux. D'ailleurs *idolti* « maison d'idoles », attesté par ailleurs, ne s'applique qu'aux temples païens et non aux églises. *Alt* s'explique fort bien sans le secours dangereux des corrections. On a l'irl. *alt* « maison », identique pour la forme, et des mots germaniques de forme plus éloignée, mais de sens identique à celui du v. bret. : gothique *alhs* « temple », v. angl. *ealh*, v. sax. *alah* « temple » ; sur tout ceci, voir Vendryes LEIA, A 63 : le germanique suppose **al-ko*, le celtique **al-tā ;* le mot *alt* devait désigner à l'origine un édifice important et c'était le cas du temple ou de l'église. L'explication complète de *alt* peut faire l'objet de plusieurs hypothèses évoquées LEIA, loc. cit. ; en tout cas *alt* « église, temple, édifice important » est un mot de sens et de forme bien établis en Irl. anc. et v. Bret. Voir *costad* à part.

cot (Orléans 221, fo 44, gl. 98 ; VVB 85) gl. « agresti » dans : « et agresti melle pascebantur ». *Cot* est une graphie pour *coit* « bois », cf. C. Redon, ch. 121 : *libr coot*, cité sous *libr* I. Loth, VVB 85, cite un irl. **ciad* inexistant (lire *fladcholum* St Gall 70 a). Br. *koad, koed,* voc. corn. *cuit*, gall. *coed*, gaul. *caito, cēto-* (Καιτόβριξ, mons Uocetius..). Ce mot est apparenté au goth. *haiþi* « open land », CCG 10, IGEW 521.

couann (Brit. Mus. ms Cotton E XIII, fo 132a ; VVB 85) gl. « noctuam », « hibou, chouette »

couhann (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 24, fo 38a ; ZCP 2, 83sq) gl. « gaux », « chouette ». Bret. *couhenn*, DEBM 255, *caouhen*, Mirouer v. 3070 note, « hibou, chouette », mod. *kaouan, kaouen ;* gall. moy. *cuan*, GPC 626. Le bas-lat. *cauannus, cauanus*, est, semble-t-il, emprunté au gaulois et le VVB 85 cite un fçais « *choe* » qui en serait dérivé ; voir VGK 1, 63, W. Hof. 1, 184, IGEW 536.

(**couarc, coarch**) « objet travaillé, tressé » et « chanvre » ; voir *couarcou, coarcholion*.

couarcou (Berne ms 167, fo 19b ; Églogue X, v. 41 ; VVB 85) gl. « serta », « guirlandes, tresses ». Ce mot n'est pas apparenté à *gwea* « tisser », comme il est supposé VVB, loc. cit. ; il contient un radical *couarc* qui s'est spécialisé au sens de « chanvre », mais avait, comme le montre cette glose, un sens plus général. Voir Vendryes RC 40, 216-7 et *coarcholion* pour détails.

(**couat**) « averse » ; voir suivant.

couatou (inédit, Angers 477, fo 16a, main B ; Patrol. XC col. 253) gl. « nimbos », « pluies d'orage, averses » dans : « imbres ..pluuias uocamus lentas et iuges, nimbos autem repentinos et praepetes ». Bret. moy. *couhat, couhat glau* « ondée de pluie », *couhadic* « petite pluie », GMB 125. Bret. mod. *kaouad* « accès, attaque subite », *kaouad c'hlao* « ondée ». Gall. *cawod, cawad, cafod* « averse », « accès », « troupeau », GPC 443. Voc. corn. *couat* « nimbus », corn. moy. *cowas, cowes*. W. Gr. 83, ce mot est comparé au moy. irl. *cūa*, gén. *cūad* « hiver ».

coucant « complet, certain, sûr » ; dans : *ni gus coucant ; int coucant* et le n. propre *Bresel-coucant* « sûr à la guerre », C. Redon ch. 153, 172, 263, *Presel-coucant* ch. 113. Bret. moy. *cougant, cogant* « certain, assuré, sûr », DEBM 254, Mirouer v. 4, 3321, etc. Gall. moy. *ceugant* « certain, sûr », GPC 473. Abandonnant son étymologie du VVB, Loth a fait, RC 47, 169-171, une étude de ce mot et de ses parents ; il tire *coucant* de **couo-cant ; *couo-* serait apparenté au lat. *caveō ; -cant*, nom du cercle, exprime l'idée de « perfection, de plénitude, certitude ». On verra IGEW 527 et *cant* (1).

couled (Orléans 221, fo 75, gl. 137 ; VVB 86) gl. « ad oculum seruientes » dans « serui, obaudite dominis uestris ..cum timore.., non ad oculum seruientes, sed sicut domino ». Pour le sens du latin cf. « ferre in oculis, esse in oculis » ; le sens général est : les serviteurs doivent servir

sans obséquiosité, flatterie, démonstration d'amour exagérée. *Couled* correspond au gall. *cowlaid, coflaid* « lap, embrace, dearling, dear one », « embrassement, chéri », *cowleidiaf* « j'embrasse », GPC 537, dérivé de *cofl, coel, côl* « embrassement », ibid. *Couled* rend l'idée générale et signifie « embrassade, caresse » et peut-être, au sens abstrait, « flatterie ».

couuuant- « désir, passion », de **com-huant;* le premier *u* est pour *m* lénifié ; voir suivant.

couuuantolion (Luxembourg ms 167, fo 4a, l. 16 ; VVB 85) gl. « andriuuenereis » « passionnés », « ceux qui sont pleins de passion, de désir ». Lecture incomplète, VVB 85, fausse RC 7, 310 ; bonnes lectures de Rhys, RC 13, 247 sq et de Zimmer, Nachricht. Konigl. Gesell. Göttingen, 1895, 126. Ce mot est le pluriel de *cou-uuantol-*, formé du préfixe *cou-*, de *com-*, avec ici *u* notant *m* lénifié, et d'un dérivé en *ol* d'un radical *uuant*, correspondant au moy. bret. *hoant*, au mod. *c'hoant* « désir » ; pour la graphie *uu, gu* notant *hw* initial, cf. *guoer* « sœur » et voir la grammaire. *Uuant, hoant* a aussi pour correspondant le gall. *chwant* « desire, lust », GPC 841, de **swant* également. Le rapport du brittonique avec l'irl. *saint, sant sainnt* « avarice, convoitise, grand désir », etc.. n'est pas clair, pas plus que l'étymologie ; voir Bezz. Beitr. 25, 94 et 29, 173, RC 45, 182, VGK 1, 24 et 139-140. Voir *huant.*

(**craf**) « action d'agripper, de retenir », au figuré « d'insister ». Voir suivt.

crafho « plus insistant » ; dans : *ent crafho. Crafho* est une graphie pour **crafoh.* Bret. mod. *kraf* « prise de lutte », *krafat* « égratigner », bret. moy. *crauat, criffyat* « gratter », GMB 130-131, etc. voc. corn. *craf* gl. « auarus » ; gall. *crafu* « to scrape, rake, abuse », GPC 575, dérivé *crafanc* « griffe », PKM 149, BBCS 2, 44. L'étymologie est controversée : M. Vendryes compare l'irl. moy. *crob*, mod. *crobh* « griffe, patte », ZCP 9, 292-4 ; Loth RC 36, 169 compare notamment l'irl. *crapaim* « j'enchaîne » ; le GPC 575, compare l'irl. *cerbaim* « je brise ». Voir IGEW 943.

cram « oignon », « oignon sauvage » ; voir suivt.

cram accifaeth (pour **accifeth, ae = e* dans ce ms ; Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 2 ; Stokes, ZCP 1, 17 sq) dans « butirum et *cram accifaeth* per aruinam ariaetis sanat ». Stokes lit **occifaeth* qui paraît peu probable. *Cram* est un nom de plante analogue au gall. *craf*, « garlic, wild garlic », GPC 575, CCG 41 ; ex. *kraf y geiwyr* « caprifolium », ACL 1, 37 sq, nos 77 et 183, *kraf nadredd* « testiculus saturnionus » ibid. no 296 ; ces mots sont apparentés au moy. irl. *crim* « oignon », mod. *creamh* et peut-être au nom de lieu gaul. *Cremona?* IGEW 580 ; GOI 52 ; RC 43, 404-6 ; GPC 575. *Accifaeth* semble une graphie (cf. *acomloe, accemadas*, etc.) pour **ancifaeth*, dont le radical *cifaeth*, à lire **cifeth*, précédé de *an-* intensif, correspond sans doute au gall. moy. *kyffeith*, employé au sens de « préparation d'ingrédients médicinaux », mod. *cyffaith* « concoction or mixture of medicinal ingredients » et aussi, dans un sens évolué, « liquide utilisé en tannerie », bret. *kivij, kivich* « tan », *kivija* « tanner ». *Cyffaith, -cif(a)eth*, évolué en *kivij*, viennent de *cō(n)fectio*, Mots lat. 156, GMB 519, GPC 727 ; pour *-ci-*, voir l'introd. par. 30.

crap (Orléans 221, fo 93, gl. 160 ; VVB 86) gl. « obstinanter » ; *crap* signifie littéralement « prise ferme, obstinée » ; bret. moy. *crapaff* « ancrer » et « s'agripper, cramponner », ex. DEBM 256 et Gwénolé v. 409 « her mylyguet eu map na *crap* en e apoe » ; bret. mod. *krapa* « tenir ferme, cramponner ». Le gall. *crap* « hold, grip » n'est pas un empr. à l'angl. « to grab », mais un parent de ces mots ; l'irl. moy. *crapaim* « j'enchaîne, je lie étroitement » ne peut guère être séparé du britt. Un dérivé *kraban* « griffe, poigne » existe en Bret., d'où *krabanata* « griffer, empoigner », etc. Dans les ns propres, on a des formes anciennes d'un dérivé *krabanek* « qui a de la poigne ou des griffes : *Eudo Croponuch*, C. Quimperlé p. 236 et *Crabanec*, Anc. Ev. 4, 130-131 ; on trouve aussi *Craban*, C. Quimperlé p. 206. L'étymologie de *crap* fait difficulté ; peut-être le *p* est-il issu de *bh;* cf. **sqerebh*, élargissement de la racine **sqer* « couper » ? ; voir W. Hof. sous *carpō* et *scrobis;* la W. Gr. 143, tire *craff*, cité sous *crafho*, de **graps*, Loth RC 36, 169, s'y oppose, (*ps* donnerait χ).

f.v.g. **creaturou** « créatures », dans : *or leneu creaturou;* pluriel d'un mot *creatur-* emprunté au latin, Mots lat. 153. Gall. *creadur*, voc. corn. *croadur*, bret. *krouadur* (surtout au sens évolué d'« enfant »). *Creaturou* est nettement de forme v. gall.

credam (Ocford ms Auct. F. 4.32, fo 6a ; VVB 87) gl. « uado », « je marche ». Ce mot est issu de la même racine que *cerd* (2) « marche », **(s)kr̥d*, qui a donné une forme **kred-* à côté de **kerd-* Le gall. *cryssio* « se hâter », contient un radical *crys-*, de **kred-s-*, qui est probablement apparenté à ce mot, plutôt qu'à la famille des mots mentionnés sous *guscredom.*

(**credom**) « diminuer, se rétrécir » ; voir *guscredom.*

(**c**)**reham** (le ms, coupé à gauche, ne permet de lire que *-rehā;* Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 7 ; VVB 87) gl. « uibro », « j'agite, je brandis ». Voir *crihot.*

creith (le ms porte *cre*, mais le plur. *creithi* assure la forme ; Orléans 221, fo. 11, gl. 27 ; VVB 87)

gl. « cicatricem », « cicatrice » ; bret. moy. *creiz-enn, crez-enn*, avec singulatif, mod. *kleiz-enn ;* gall. moy. *kreyth*, GML 79, *creith*, GBGG 173, mod. *craith* « scab, sore », GPC 579 ; moy. irl. *crécht* (avec *e* long), « blessure ». Étymologie par G. S. Lane, Language 13, 23-4 et, autrement, VGK 1, 123, CCG 42.

creithi (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 11 ; VVB 87) gl. « ulcera », « plaies, ulcères ». Plur. de *creith ;* on voit que le sens ancien était aussi, comme en Irl. et Gall. « plaie », et non seulement « cicatrice ». Voir *creith*.

1) **cren** « moyen, médian » et « arrondi » ; voir *crenn* et *crened*.

2) **cren** « tremblement » ; voir *arm-crinial* « trembleur ».

crened (inédit, Angers 477, fo 56b, main A ; Patrol. XC col. 384) gl. « diametrum », uel « dimedium » « diamètre » au sens de ce qui est « médian, moyen » dans « quere ad diametrum caeli ». Le sens de ce mot abstrait, dérivé de *cren* (1), se retrouve dans le bret. *krenn* de « taille ou de valeur moyenne », tandis que le sens de « rond, gros et court » apparaît dans d'autres exemples.

crenn, cren « rogné, coupé », et sans doute « arrondi », dans : *pininn crenn ; cet bet cren ni litan* scutum. Bret. moy. *crennaff* « décapiter », Barbe 782, *crenno* « moissonnera, coupera », Mirouer v. 1568 ; cf. l'irl. *crinnim* « je ronge », ZCP 7, 400. Ce mot est certainement différent à l'origine de *cronn* « rond », qui, évolué en *crenn* en Bret. moy., s'est confondu avec lui ; cette confusion apparaît dans les sens du bret. *crenn* « rond », DEBM 257, et « moyen », ex. *un steren a cren sy* « une étoile de moyenne grandeur », Nouelou 514 ; le gall. *cryn* est traduit GPC 623, par « fair, compact, orderly, moderate, middling », et l'on y retrouve la diversité des sens de *crenn ;* on notera le dérivé bret. *crenial, krenial* « se rouler à terre se vautrer », GMB 132, et gall. *creinio*, GPC 590, de même sens. Il doit y avoir ici un mélange entre dérivés de la racine **(s)qer* « plier, courber » du lat. « curuus », et de la rac. **(s)qer* « couper » du lat. *cernō*. Le sens de « couper » est particulièrement net dans les premiers ex. cités ci-dessus. Pour *« curuus »* et *« cernō »*, voir W. Hof. 1, 317 et 205, W. Pok. 2, 568 et 584, IGEW 935 et 946.

cretuis (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4.32, fo ? ; VVB 88) gl. « cressa », « Crétoise » ; nous n'avons pu trouver cette glose, sans doute située dans les marges internes du ms, peu visibles sur les photos dont nous avons pu disposer. *Cretuis* est emprunté à *Cretēsis* pour *Cretē(n)sis*, Mots lat. 154.

crihot (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 10 ; VVB 88) gl. « uibrat », « il agite, il secoue, il brandit ». Loth, VVB loc. cit. veut lire **crilhot*, mais il se trouve que le verbe est également attesté dans *(c)reham* « uibro ». *Crihot, (c)reham* paraissent apparentés au moy. irl. *cressaim, cressaigim* « I brandish, shake », *cresaigthi* « brandishes », ex. GOI 266, K. Meyer, Contrib. 513, *cresach* « shivering », Contrib. 512. Le radical paraît également se retrouver dans le gall. moy. *achre* « shivering » GPC 9, « frisson », « tremblement », de **ad-cre-;* le rapprochement avec *crihot* est d'ailleurs fait loc. cit. Le cornique *crehyllys, cryhyllys* de **creh-ellet*, cité Mots lat. 154, nous paraît aussi contenir le même radical *creh, *crih* que *(c)reham, crihot*. Ce mot cornique est traduit dans le Lexicon de Williams par « to crush, squeeze, rattle, shatter ». Ces sens peuvent dériver de celui de « secouer, ébranler, disloquer ». Le radical *creh-, crih-* peut venir de **kris-*, de la racine **(s)qreis* du v. angl. *hrisian* « trembler, secouer », tandis que le radical *cres, cress* des mots irl. cités supposerait **kris-to*. Voir ZCP 7, 412 ; IGEW 937.

crin « arrondi », dans : *ni degurme(h) ni dimenu...bid it crin doiar*. Ce mot semble une graphie pour *crenn* attesté par ailleurs, avec un *i* insolite, mais qui peut s'expliquer par une évolution de *ĕ* en *i* (Voir le par. 16 de l'introduction). Le mot *crin* que l'on a ici paraît sans rapport avec un autre mot, bret. *krin* « aride, sec », gall. *crin*, v. gall. *crin* gl. « aridum ». Un tel sens ne se comprendrait pas dans la gl. où se trouve ce mot. Voir *crenn*.

(**crip**) « crête, sommet » ; voir *cripeticion*.

cripeticion (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 12 ; ce mot est mal lu **craseticion* VVB 86 ; il est bien lu *cripeticion*, Jenkinson, Hisp. Famina p. 39) gl. « spisis » (erreur pour « spiceis ») ; cet adj. se rapporte sans doute au mot *« iubis »* qui suit. Il faut lire « spiceis iubis » « aux crinières pointues, faisant saillies ». *Cripeticion* signifie littéralement « crêtés » « munis d'une crête ». On comparera les noms bret. *Cribel*, C. Quimperlé p. 218 et *Odol-crip*, C. Redon charte 190 (voir *odl* pour le premier élément de ce nom). Bret. moy. *cribenn, cribell* gl. « crista », DEBM 257, bret. mod. *kribell* « crête, huppe », *kribenn* « cime, sommet » et *krib* « peigne », v. gall. *crip* « peigne », VVB 88, gall. *crib* « peigne, crête », GPC 594 ; irl. moy. *crích* « limite », « frontière », puis « territoire », et *cír* « peigne ». *Crip-* vient de **krēkʷā*, par **krīpā ;* ce mot est tiré de la rac. **sqer* « couper » VGK 2, 33, mais il vient plutôt d'une rac. **krēk* « faire saillie » dont dérive l'all. *ragen* « faire saillie », IGEW 619, 946.

(**cris**) « ceinture », puis « vêtement », n'est pas attesté seul, mais en composition dans *guocris* « ceinture, zone » ; le mot existait certainement

d'après le témoignage du bret. moy. *cres* « vêtement », « chemise », DEBM 257, mod. *krez*, voc. corn. *kreis* gl. « camisia », gall. *crys* même sens GPC 625. L'irl. moy. *criss* (mod. *crioss*) désigne une sorte de ceinture. Ce mot est tiré de **qrd(h)-su* et comparé au russe *čérez* « ceinture », CCG 21, IGEW 579.

crit (Orléans 221, fo 174, gl. 272 ; VVB 88-9) gl. « frenesin », qui est également glosé *bat* (voir ce dernier mot à part), dans le contexte : « de in frenesin uersis ». *Crit* signifie littéralement « tremblement », « crainte ». V. gall. *o crit* gl. « timore », bret. *kridienn* (anc. *cridyenn*), GMB 133, « tremblement », puis « frisson », gall. *cryd*, CPG 620, « shaking », « fever »... cornique *crys*, irl. *crith* « tremblement ». Loth, RC 38, 166, RC 42, 81, RC 46, 163, rapproche le bret. *crisaff*, *kriza* (vannet. *crisein*), « se recroqueviller, froncer, rider » (voir sous *guscredom*), et tire ces mots de la même racine que celle du latin « *crisō* » « se tortiller » ; mais Loth doute du rapprochement proposé par Ernault, GMB 615, du bret. *skrij* « frémissement », « frisson », cornique *scruth*, avec cette famille de mots, RC 42, 82.

On voit mal le rapport possible de la gl. *crit* avec *crit* dans les ns propres v. bret. tels que *Critoc*, *Critcanam*, *Kincrit*, etc. et les ns gaulois formés avec *crito-*, *critu-*, *crita-* ZCP 26, 185. Dans ces mots le sens serait-il, non pas « qui tremble », mais « qui fait trembler » ? Voir *rocrédihat* et *arm-criniat* dont le radical, ainsi que celui du bret. *krena* « trembler », gall. *crynu*, peuvent être apparentés.

critim « croire » dans : *critim bot in nem* ...Bret. mot. *cridiff*, DEBM 257 (et *crediff*), mod. *kridi*, *kredi*, gall. *credu*, cornique *cresy* « croire », irl. *cretim* « je crois » ; *cret-*, *crit-*, *kred-* de **kred-dhē* de la racine du lat. *credō* ; voir Vendryes RC 44, 90-96, « A propos du verbe « croire » et de la croyance », et CCG 37.

critim bot in nem na mui. *q(ua)si n(on) esset inter nos* (le ms porte exactement : *critim bot innem namui.* ; inédit, Angers 477, fo 49a, main A ; Patrol. XC col. 319) sur les mots en ital. dans : « nec solis tantummodo cursum quaeritamus, quasi deum quidem *credentes, sed ultra nostri curam* sublimatum, iuxta eos qui dicunt : nubes latibulum eius ». Le glossateur rend l'opinion de ceux qui croient que Dieu est dans le ciel bien loin de nos soucis. Traduction : « croire (Dieu) être dans le ciel, sans plus, comme s'il n'était pas parmi nous ». Voir *critim*, *bot* (2), *in* (1), *nem*, *na mui*.

croes « croix » ; dans la gl. suivante. Bret. *kroaz*, Vannet *kroéz*, gall. *crwys*, voc. corn. *crois*, moy. corn. *crous*, irl. moy. *cross*, du latin « *crux* » ; Mots lat. 154, CCG 59 et 90, LHB 535.

croes ti (corrigé de *eroest*, mauvaise transcription de **croest-* avec *i* final omis comme dans *dadlt(i)* ; Vita Gildasii, par. 31, MGH t. XIII, 1895, p. 101) gl. « domus sanctae crucis » « maison de la croix » ; on trouve *croesti*, *croasti*, etc. dans de nombreux ex. de ns de lieux modernes ; voir *croes* et *ti*.

croitir (inédit, BN lat. 10290, fo 32b ; Priscien gramm. III, 38 ; Keil t. 2, p. 111) gl. « cribrum » « crible, tamis, sas », bret. moy. *croezr*, mod. *kroer* et variantes, gall. *crwydr* (d'où *crwydro* « errer »), v. gall. *cruitr* « crible » VVB 89, voc. corn. *croider* gl. « cribrum », irl. *criathar* même sens ; de **qreitro* de la racine du latin *cernō*, *crēuī*, VGK 1, 134 ; voir aussi RC 31, 174 note 2, IGEW 946, RC 29, 206.

cron (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 18 ; VVB 89) gl. « tornatili » « rond ».

cron (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 11 ; VVB 89) gl. « tornatili » « rond » ; voir aussi *a cronn main* gl. « cylindro », *salin cron*, C. Redon ch. 98, « la saline ronde » et *cronion*. V. gall. *crunn* VVB 90, gall. *crwn* CCG 181 « rond ». En Breton l'évolution du *o* en *e* a provoqué la confusion de ce mot avec *crenn* « rogné » (voir à part), différent à l'origine ; *krenn* « rond » garde le sens de *cron* « rond » ; irl. moy. *cruind* « rond », *cruindigim* « je rassemble » ; le gall. *cryno* « compact » est tiré de **cyrno*, GPC 624, et comparé au lat. *cernuus* ; voir aussi BBCS 2, 46-7. *Cron(n)*, *cruind* sont issus de **qrundi* et proviennent de la racine **(s)qer* « plier, courber » du latin *curuus*, W. Hof. 1, 317, W. Pok. 2, 572-3, IGEW 935.

cronion (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 11 ; VVB 89) gl. « assiles » « arrondis, ronds ». C'est le pluriel de *cron* ci-dessus.

cronn main « pierre ronde », « cylindre » ; voir références sous *a cronn main* et, à part, *cron* et *main*.

crou (inédit, BN lat. 10289, fo 12b ; Et. Celt. 9, 162) gl. « hara.i.stabulum porcorum », « étable, crèche ». Bret. *kraou* « étable », gall. *crau*, corn. *krow*, « étable », irl. *cró* « enclos, étable » ; ces mots sont sans doute apparentés au nom du « chas de l'aiguille », bret. *krao*, gall. *crau*, corn. *krow*, irl. *cró*. Le sens d'« enclos », « cercle », de métal dans le second cas, apparaît être le sens primitif. M. Pokorny ZCP 18, 71-2, tire ce mot de **krawo* et rejette l'étymologie de la VGK 1, 92. Ce mot est étudié en détail par M. Pinault Ogam 13, 601-6 et rattaché à la racine **(s)qer* qui a donné des mots exprimant l'idée de « cercle », tels que *cron* « rond », ci-dessus ; IGEW 616.

crou (inédit, BN lat. 10290, fo 18b, Priscien Gramm' II, 14 ; Keil t. 2, p. 53) gl. « hara ...stabulum porcorum » dans : « cum autem (hara) significat stabulum porcorum eadem « a », sillaba penul-

tima, corripitur (est bref) et acuitur et habet aspirationem ». *Crou* « étable » est sommairement étudié sous l'article précédent. Dans ce même contexte « hara » est glosé *penlil moch;* on verra à part ces mots.

cruc (C. Redon ch. 247) gl. « acceruum », « amas, tas ».

cruc (inédit, BN lat. 10290, fo 16b ; Priscien Gramm. II, 5 ; Keil t. 2, p. 46) gl. « gibbus », « bosse, éminence ». Bret. moy. et mod. *krug-ell* « monceau, amas de terre, petite éminence » ; *cruc* se retrouve dans les noms de lieux v. bret. *Telchruc (*lel-cruc)*, C. Landévennec p. 554, RC 15, 383, *Cruc Ardon*, C. Redon appendice ch. 9, etc., gall. *crug* « tas, éminence », *crugyll* « place of tumps », irl. *crúach* « tas » ; brittonique antique latinisé Penno-crucium ; voc. corn. *cruc* gl. « collis ». *Cruc* vient d'un brittonique **krouko* ou **kroukā*, W. Pok. 1, 477, IGEW 938, F. Gourvil, Ogam 7, 219-225.

cruithnet (inédit, Berne ms 167, fo 30a, marge droite) dans : « Pictos quos alii dicunt *cruithnet* sed false ». C'est un mot irlandais défiguré ; cf. le v. irl. *Cru(i)then-túath* « Pictfolk », *cruithnech* « Pictish », GOI 137. Les « alii » désignés ici sont des irlandais ; cette gl. est intéressante comme témoignage sur les rapports entre l'Irlande et l'Armorique ; le glossateur connaît, au moins de façon approximative, le nom irlandais des Pictes.

crum (inédit, BN lat. 10290, fo 16b ; Priscien Gramm. II, 5 ; Keil t. 2, p. 46) gl. « gibber », « bossu », littéralement « courbé » ; bret. moy. *le Croum*, nom d'homme en 1271, RC 3, 407, *croum, crom* « courbé bas devant », ex. DEBM 258, GMB 135 ; cf. le sens particulier de *crom* « supplice » ? Mirouer v. 1674, bret. mod. *kroumm* (Léon), *kromm* « courbe, courbé, voûté », gall. *crwm* « bending, concave », irl. *crom(m)* « bent, bowed », etc. M. G. S. Lane, Language 8, 296 tire ces mots de la racine **(s)qer* « plier, courber » de *cron* ci-dessus.

crum (Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 5b ; VVB 89, Ebel, K. Beitr. 8, 374 note) ; le ms porte *crū* gl. « cernuo », « incliné, courbé ». Voir précédent.

cual- « rapide », dans *cualoch* ci-dessous. Une forme plus archaïque *-coual* apparaît dans le nom propre v. bret. *Marc-coual* C. Redon ch. 249 (éd. De Courson *marccoval) qui signifie « cheval rapide », ou plutôt « rapide comme un cheval ». Voir suivant.

cualoch « plus rapide », dans : *nit ir pan boint cualoch*. V. gall. *cúáll* « rapide », gl. « matura (cursu) », mal compris VVB 90 ; gall. moy. *cuall* « rapide », GPC 626, CA 337, GBGG 184. Loth RC 37, 37-8 y voit un dérivé d'une rac. **wel* « enrouler ».

(cud) « fait de cacher » ; voir *a imscudeticad*.

cuh (pour **cuch*) « couverture convexe », dans *penn cuh* (voir à part). Bret. moy. *couch*, mod. *kouc'h*, GMB 122, « couverture de ruche, toit de paille de forme conique » ; sur la confusion entre *kouc'h* et *kouch* voir Mirouer p. 165 note 5. Gall. *cwch*, GPC 635 « chose en forme de bateau ou de ruche », « partie supérieure d'un chapeau », « couverture » ; voc. corn. *penguh grec* gl. « mastruga ». Ce mot est, comme le pense J. Lloyd Jones BBCS 2, 296, apparenté à l'irl. *cúass, cuas* « creux, cave, trou », dont des dérivés ont des sens proches de ceux du brittonique, ex. *cuasnóg* « nid d'abeilles », *cuasóg* « petit trou » et « honeycomb found therein » (Dinneen). Le sens primitif exprimerait l'idée de « creux » et le sens de « couverture » serait dérivé. L'emprunt au bas latin *cocca* proposé par V. Henry donnerait **coch.*

cul (inédit, BN lat. 10290, fo 34a ; Priscien Gramm. IV, 2 ; Keil t. 2, p. 118) gl. « macer », « maigre, étroit » ; voc. corn. *cul* gl. « macer uel macilentus », gall. *cul* « étroit, maigre », GPC 629, v. irl. *cóil* « mince, petit », gl. « tenuis » ; voir Ernault GMB 137 sous *cuill* pour des descendants possibles en Bret. *Cul* vient de **koilo*, LHB 312, GPC, loc. cit. Voir *culed, culion, mun cul.*

culed (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 8b ; VVB 91) gl. « macies », « maigreur », « sécheresse », « pauvreté » ; gall. *culedd* « narrowness, leanness », GPC 629 ; voir *cul* dont ce mot est dérivé.

culion (inédit, Angers 477, fo 68a, main A ; Patrol. XC col. 459) gl. « macilentos », « maigres ». Pluriel de *cul;* voir ci-dessus.

(cum) ? (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 15 ; ZCP 1, 17 sq) dans : « item ad *uinllum* : *tutlub gulaed etiar elilub cum sllanaes haentletan...* ». Il est difficile de savoir si « cum » est le latin « cum » « avec », dans cette série de mots v. bret., ou un adjectif *cum* « doux » qualifiant une plante, comme *gulaed* peut être un adj. signifiant « doux » et qualifiant *tul lub* (voir *gulaed* à part). Un élément *cum* apparaît souvent dans les noms propres v. bret. (*Cum-car*, C. Redon ch. 52 de l'appendice, note, *Hael-cum*, C. Quimperlé p. 197, 198, etc. *Cum-delu* C. Redon ch. 5, 88, 107, 124, etc. *Cum* (qu'il soit attesté ou non dans Leyde lat. F. 96 A) est la forme ancienne du bret. moy. *cuff* « doux, aimable », mod. *kuñv*, gall. *cu*, v. irl. *cóim, cóem* « cher, aimable » ; les mots celtiques sont issus de **koimo* et apparentés au grec κοιμάω « faire coucher, apaiser », CCG 10, VGK 1, 58, IGEW 540.

cumal, cumhal « ce qui est joint à », « partie, section, membre » (de phrase) ; le sens n'est pas absolument sûr ; ce mot se trouve dans : *a or is aen cumhal...* et *is cumal gurth guarthuar...*

Le mot paraît se retrouver dans les noms propres v. bret. sous les formes *comhal* et *comal*, ex. *Hoiarn-comhal*, C. Redon ch. 126, *Roen-comal* ch. 7, *Gleu-comal* ch. 281 ; bien que le mot paraisse confondu avec un mot *comalt*, composé de *alt* « jointure » (voir *alt* à part), il semble que *cumal*, *comal* est identique au gall. *cymal*, GPC 753 « joint, nœud, division, section », composé de **com-* et d'un radical **mal*, qui apparaît sous la forme *mel* en Cornique et *mell* en Bret. (à date ultérieure). *Mel*, *mell* signifient « jointure, articulation » ; Ernault GMB 402, compare le nom propre bret. Le *Mellec* au gall. *cymmalog*, *cymalog*, GPC 754. La racine serait celle du grec μέλος « membre » (et aussi « chant, poésie chantée »), voir RC 44, 293, W. Pok. 2, 293, IGEW 720. (Sur le gall. **mal* dans *pedryfal*, *tryfal*, *amryfal* voir BBCS 11, 147.) Le sens de *comal* dans les noms propres cités plus haut semble être figuré et exprimer l'idée d'un « lien » d'amitié ou de sujétion. Voir addenda.

1) **cun** « sommet, point culminant » ; voir *cun runt*.

2) **cun-** forme issue d'un cas oblique du nom du « chien » ? dans *cunnaret?* voir à part.

cundraid « marée de morte-eau » ; voir *cuntraid*.

cunnaret « rage, fureur ». Voir *cunnaret boestol* et *(dar)*.

cunnaret boestol (Brit. Museum ms Cotton Otto E. XIII, fo 109a ; VVB 91) gl. « beluina rabies », « rage bestiale ». *Cunnaret* « rage » a pour correspondants le bret. moy. *connar* « rage » (pour la perte du *-et* final comparer *admet*), d'où *conniryec* « qui rage », DEBM 251, *anconar*, à lire en un seul mot, dans *tut anconar*, Poèmes bret. 112 ; bret. mod. *kounnar* (Léon), *konnar* « rage, fureur ». (Sur la plante *an digounnar*, *an igonnar*, voir GMB 331.) Gall. *cynddaredd* « madness, fury, rage », GPC 779. Ernault GMB 545-6 croit que le *t* de la terminaison indique un son différent de celui du *-edd* gall. mais *t* peut noter *đ*. Loth RC 18, 423-5 considère *cunnaret* comme formé du génit. plur. du mot « chien » et d'un mot **dar* « rage » ; *cunnar* viendrait de **cunōn-dar-* littéralement « des chiens la rage ». Mais il semble qu'en fait le premier élément est le préfixe *com-*, *con-* qui a aussi une forme *cun-* (cf. *cun-tullou*, *cuntraid*) et *cunnaret*, *cynddaredd* correspondent comme le pense K. H. Schmidt ZCP 26, 179, à un élément *-con-dari-* qui se retrouve dans des ns propres gaul. comme *Con-darillus*, *Ver-con-dari-dubnus*, *Dari-bitus*. Par étymologie populaire on aurait vu dans le premier élément de *cynddaredd* etc. le nom du « chien » qui aurait la forme **cuno* s'il figurait dans ces ns propres gaulois. L'explication par **cond-āri* « conducteur des citoyens », Holder I, col. 1092 n'est pas à retenir. On verra le radical *dar-* à part.

cun runt (Brit. mus. Cotton Otto E. XIII, fo 160a ; VVB 33 et 91-2) gl. « uorticem montis », « sommet de la hauteur », dans : « cumque Dauid transiet paululum uorticem montis, apparuit ei Siba ». Cf. BN lat. 10290, fo 34a « uertex.i. extrema semitas ». Le sens de *cun* est ici « sommet » ; on trouve cet élément dans des noms de lieux v. bret. comme *Lan-cun*, *Tref-cun* C. Landévennec, p. 555 ; *cun* se trouve aussi dans de nombreux noms propres de personnes et alterne avec *con*, ex. *Cunan*, *Conan*, dérivé de *cun* avec une terminaison de diminutif *-an*. Dans l'explication de cet élément *cun*, *con* d'innombrables noms d'hommes v. bret. v. gall., on n'a pas assez tenu compte de cette gl. pourtant connue depuis longtemps. Sous la graphie *cun* on trouve en effet plusieurs mots d'origines différentes devenus synonymes. Toute la question est très embrouillée. Voir Vendryes ZCP 9, 296-7, Sommerfelt BSL 24, 219 sq. Le gall. moy. *cun* « seigneur, chef », mentionné GPC 629, peut être analogue à *cun* « sommet », employé dans un sens figuré ; par contre *cun* (2), GPC 630, « meute, armée », se rattache au nom du « chien » ; enfin *cun* (3) « beau », est rapproché, GPC 630, du v. irl. *cuan*, *cuan-dae* « beau », du gaul. Counos. Le deuxième mot *runt* « hauteur », dont le *t* final n'est pas étymologique, est étudié à part.

cuntelletou (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 17 ; VVB 82, 92) gl. « collegia » « compagnies, réunions, collèges ». Voir *contulet* pour discussion et d'autres renvois.

cuntraid, cundraid « marée de morte-eau », « petite marée ». Voir suivant.

cundraid (inédit, Angers 477, fo 16b, main A ; Patrol. XC col. 258) gl. « lidona » « marée de morte-eau » ; on trouve la forme *cuntraid* dans : *dou cuntraid*... Vannet. *contreah*, *contreh* « petite marée, marée de morte-eau » ; Ernault, Dict... du Dial. de Vannes (d'après l'A.), et *kontrec'h*, Geriadurig, même sens. Irl. moy. et mod. *contrácht* « the ebb tide », Dinneen, K. Meyer, Contrib. 484, Celtica 3, 180-181. Ce mot est formé d'un préfixe *con-* et d'un radical **traith*, écrit *traid*, dont la forme plus récente est *traeth* en Gall., *traez* (et variantes dialectales récentes), en Breton ; le sens ancien était « partie sablonneuse du rivage exposée au flux et reflux de la mer ». Loth, Mots lat. 212, tire ce mot d'un v. celt. attesté sous la forme latinisée *trajectus* ; voir aussi Loth RC 40, 425-7. Ce mot paraît apparenté à *tre* « reflux », que l'on verra à part.

cuntuelet (lecture plus probable que *cuntullet ; Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 2 ; RC 13, 249, VVB 92) gl. « collegio », « compagnie, réunion, collège ». Voir *cuntelletou*, *contulet* pour détails.

cuntullho (pour **cuntulloh;* Venise, bibl. Marciana, Zan. lat. 349, fo 1a, Ét. Celt. 9, 175) gl. « cumulatius », « plus complètement, plus pleinement » le sens littéral est « plus rassemblé ». Voir *contulet* pour le radical *cuntull-; -ho* est une des graphies utilisées pour noter le comparatif.

cuntullou (Venise, Zanetti lat. 349, fo 65b, Orose, Hist. VI, 11, 28, I. Williams, ZCP 21, 305) gl. « cuniculos », « souterrains, galeries, terriers » dans : « sub obtentu aggeris tuti cuniculos perfodiebant ». Gall. *cynnwll* « trou, lieu vide », puis « espace, intervalle », GPC 797, PKM 124, v. irl. *cutall* « vide ». *Cuntull-*, dont *cuntullou* est le pluriel, est composé du nom du « trou », *tull* que l'on verra à part et d'un préfixe *cun-* plus souvent écrit *con-*.

cuuranc « rassemblement, ost », C. Quimperlé, p. 143 ; dans un titre concernant des obligations de vassaux : « de tribu Bigodou... duodecim nummi pro porco et *ost* et *cuuranc* que dabuntur monachis ». Loth a étudié ce mot Mél. d'Arbois de Jubainville, 225. *Cuuranc* est à peu près synonyme de « *ost* » qui précède, mais pourrait se traduire mieux encore par les sens du français « rencontre », 1) « rassemblement », 2) « combat ». Un autre sens apparaît dans le bret. moy. tardif *confranc, coufranc*, Mirouer v. 1177, 2464, 3424, et p. 110, note 8. C'est le sens de « contestation, débat » sens proche de certains sens du gall. *cyfranc* « discussion, contestation », GPC 711. Ex. Mirouer v. 3424 : « en croas gruiet, attachet plen//hep nep coufranc, da gouzaff stancq ancquen » ; « en croix cloué, attaché certes// sans nul conteste, pour souffrir pressante peine ». V. gall. *cibrac, cibrac-ma*, LL p. XLV, gall. moy. mod. *cyfranc, cyfrang* « meeting, encounter », sens 1), GPC 711, CA 191, 327, BBCS 1, 6 ; v. irl. *comrac* « rencontre ». Voir IGEW 317 pour l'étymologie et, à part, *anc, ecdiecncis, aco*.

D

d- élément préfixé à certaines formes du verbe « être », dans *d-oi, d-ei* « était » ; voir aussi *da* (3), où ce même élément semble apparaître devant une forme du verbe « aller », et aussi *-t-*.

1) **da** « à », préposition, forme évoluée de *do;* ex. *a adon da adon; nel gnot da emboles...; ir is guolou bid nos in ocos da di...; ma brotr da* Boz C. Quimperlé *da*, trois fois (en 1029), p. 135. Bret. moy. et mod. *da;* voir d'autres détails sous *do*.

2) **da** « bon » ; dans : *han da-gueidret...* et dans des noms propres v. bret. comme *Da-marchoc* « bon chevalier », C. Redon ch. 78 ; *Da-ganed* « bien né », C. Quimperlé p. 246 (correspond à *Mat-ganet* C. Redon ch. 202). Le bret. moy. et mod. *da* « bon » est devenu très rare. V. gall. *dag*, plur. *degion*, gall. *da*, moy. gall. plur. *deon*, CA 330. Irl. *dag* « bon » ; gaul. *dago, daco;* voir CCG 28-29, RC 42, 69, ZCP 26, 187, etc.

3) **da** paraît signifier « va » dans : *cin dada em da ded* ; (il s'agit du troisième *da*). Bret. moy. mod. *da*, après *mar, pe, ne...;* voir Verbe Bret. 226 sq sur *d-* avant les formes du verbe « aller » et 155 sur *d-* avant les formes du verbe « être ». Voir *d-, -t-*.

(**dacr**) « larme, goutte » ; voir suivant.

dacrlon (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 8a ; VVB 92-3) gl. « uidus » (pour « uvidus ») au sens de « humide », littéralement « mouillé, plein de larmes », RC 15, 95. *Dacr-* a pour correspondants le gall. **dagr* « larme », plur. *deigr*, GPC 921, le bret. moy. *dazr-ou, dazl-ou* « larmes », ex. DEBM 262, Mirouer v. 3214, note, mod. *daer-aouenn* « larme », avec singulatif, vannet. *dar;* v. irl. *dér*, puis *deor*. Ce mot est apparenté au grec δάκρυ « larme », CCG 42, IGEW 179. On verra à part le deuxième élément *-lon* « plein ».

dada dans : « *cin dada em da ded* uidemus ortum ». La séparation des mots de cette glose est des plus difficile. Il ne semble pas que *dada* puisse être traduit par « à eux », car les formes corniques contenant *-a* à la 3e pers. du plur. des « prépositions conjuguées », comme *yntreza, gansa, ragtha, detha*, LCC 66, 67, *orta*, CCG 212, semblent plus récentes que les formes contenant *-e* comme *thethe, dethe, worte*. On attendrait d'ailleurs *dodo* en v. Bret. Il semble qu'il faut plutôt considérer *dadaem* ou *dada em* comme l'ancêtre des formes du moy. bret. *dezaff*, du mod. *dezañ;* les formes avec *-o* sont d'ailleurs beaucoup plus représentées dans les gloses que les formes avec *-a;* on trouvera davantage de détails sur ce point dans l'article *dudo em*. La forme v. gall. *racdam* mentionnée à cet endroit semble remonter à **racda em*.

dadal (inédit, BN lat. 10290, fo 37b ; Priscien Gramm. IV, 23 ; Keil t. 2, p. 130) gl. « curia », « assemblée ». Voir *dadl* et, pour l'explication du second *a*, la grammaire.

dadalti (inédit, BN lat. 10290, fo 38a ; Priscien Gramm. IV, 28 ; Keil t. 2, p. 133) gl. « forum ». Le glossateur a traduit par « maison d'assemblée ». Voir *dadal, dadl* et *ti*.

dadarued « advient », « survient » ; dans la gl. suivante. C'est la 3e pers. sg. présent. indic. d'un verbe **do-dar-but* dont on a un autre temps dans *dadaruei*. La forme *da-* du premier préfixe est une forme bret. issue de *do*. Mais seul le gall. moy. a conservé le correspondant exact dans *dydaruot*, GBGG 410, 3e pers. sg.

présent indic. *dyderbyd;* 3ᵉ pers. sg. prétérit *dydaruu* CA v. 691, note p. 249 ; voir Armes Pryd. v. 157. Voir *daruid* pour détails et ex. de correspondants bret.

dadarued epac(dou) XXV, **int rid ou mod, i(n) pop un na(u)decant hit bit** ; *nam* **isem retec** *istius circuli* : **heruid** XX **ou,** *ut sint* **menn o rit(ec)** *usque ad reuisionem* (Les formes incertaines sont entre parenthèses ; le ms porte exactement : dadaruedepac̄ XXV ītridoumodīpopunnadecant. hit bitd namisemretec isticirculi heruid XXou utsint mennorit̄ usq ; ad reūsionē. *Bit* est corrigé de **bid* et *rid* de **rod;* inédit, Angers 477, fo 79a, main A ; Patrol. XC col. 504-5). Sur les mots en ital. et, en partie en marge, dans le contexte « Item quia circulus lunaris decennouenalis est, presentis anni epactae uicessimo anno redeunt, sequentis ab hinc quadragesimo, tertii LXº, quarti LXXXº, *quinti centesimo, sexti centesimo uigesimo, septimi centesimo* quadragesimo, octaui CLXº, noni CLXXXº, decimi ducentesimo, et cetera similiter ». La glose concerne en fait le début de la phrase ; le chiffre XXV qui suit le mot *epac(dou)* nous est inexplicable ; il n'y a en principe 25 jours d'épacte que la 6ᵉ année du cycle de 19 ans. Toute la phrase est un essai de résumé du cycle des épactes, dont la révision se produit la dernière année du cycle de 19 ans quand le total des jours additionnels atteint 30. Essai de traduction littérale : « Adviennent épactes XXV (?), en libre leur façon, dans chacun cycle de 19 ans à jamais (continuellement). Car ceci est course de ce cycle, selon vingtaines, de sorte que sont clairs (évidents) leur courir (courses) jusqu'à la révision » (des épactes). En parlant de vingtaines le glossateur veut sans doute dire que c'est la vingtième année, juste au début, que le cycle des épactes recommence ; le pluriel de « sint » est insolite. On aurait, moins littéralement : « Les épactes se produisent de façon libre (sans entrave) pendant tout le cycle de 19 ans. Ce cycle est en effet par vingtaines (d'années) : de sorte que la course des épactes est perceptible jusqu'à la révision ». Voir *dadarued, epac(dou), int* (2), *rid, ou, mod, in* (1), *pop, un, naudecant, hit bit, is em, retec, menn, heruid, ucent, o* (1).

dadaruei (que) « survînt, advînt » ; 3ᵉ pers. sg. subj. imparf. dans : *cet dadaruei... ;* voir *dadarued* et *daruid.*

dadl (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 8a ; VVB 93) gl. « concio » « assemblée ». Gall. moy. *dadl, dadel, dadyl* GPC 870, sens 2, « meeting, assembly » ; bret. moy. *dael* « dispute, discussion », GMB 568, ZCP 2, 516, RC 8, 505, bret. mod. *ren-dael,* même sens ; voc. corn. *dalheluur* gl. « concionator » ; v. irl. *dál,* mod. *dáil* « réunion, assemblée » ; le n. propre v. Bret. *Dallin,* C. Redon ch. 41, 47, 71, 203, etc. est un dérivé de **dall, dadl.* L'étymologie de *dadl, dal* est controversée. Ernault, GMB 140, compare *con-date* « confluent, réunion » ? ; voir VGK 1, 135, CCG 46-47, V. Henry, Lexique 86, note 1, W. Pok. 1, 826 (828 notamment), IGEW 237. *Dadl* vient, soit de la rac. **dā* « couper, partager », (Pedersen) soit de la rac. **dhē* « placer, mettre » (Pokorny).

dadlou (Londres, Brit. Mus. ms Cotton E. XIII, fo 21b ; VVB 93) gl. « andronas », « assemblées » (d'hommes).

dadlou (même ms fo 175b ; VVB 93) gl. « curiae et congregationes populorum », « assemblées ». *Dadlou,* pluriel de *dadl,* est écrit aussi *dadluo.*

dadlt(i) (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 3b ; VVB 93) gl. « curia » ; le sens littéral de *dadlt(i)* est « maison d'assemblée » ; gall. *dadleudy* « cour, parlement », GPC 871. Voir à part *dadl* et *ti.* On trouve la même omission du *i* final de *ti* dans *croest(i);* *t* était peut-être une abréviation normale pour *ti;* on trouve *k* barré pour *ker* dans de nombreux documents du bret. mod. des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles.

dadluo (Oxford, Bodl. ms Hatton 42, fo 13a ; VVB 93) gl. « antropas » glosant lui-même « andronas », « assemblées d'hommes ». Le pluriel *-ou* est noté *-uo* comme dans *olguo,* v. gall. *crumannhuo.* Voir *dadl, dadlou.*

dadlloc (inédit, Angers 477, fo 54bis a, main A ; Patrol. XC col. 353) gl. « capitolium ; le sens littéral est « lieu d'assemblée ». Le pluriel est attesté dans le v. gall. *datlocou* (pour **dadllocou*) gl. « fora », VVB 95-6. Voir *dadl* et *loc* (2).

da?dou? VVB 92, lecture incomplète, doit *dor(.)edou.*

(dad) « dé » ; voir suivant.

dadou « dés » : dans *in dadou uel...* C'est un emprunt au lat. « datum », « dé » ; cf. l'ital. *dado* pour la forme.

da-gueidret « bonne action », dans : *han da-gueidret...* voir *da* (2) et *gueidret.*

daemer(*ae=e* dans ce ms ; lire *demer;* Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 9 ; ZCP 1, 17 sq) dans le contexte : « caelidonia, millaefolium, *uornaert daemaer, guo drot mael arcet sal* ». *Daemaer* est un adj. qualifiant *uornaert. Demer* est attesté dans le bret. moy. anc. *demer, themer* « obscurus », en 1219, 1330, Loth RC 45, 187. Ce qualificatif convient bien à *uornaert* « scrofulaire noueux » dont le correspondant gall. *gornerth* est qualifié de *du* « noir » : *gornerth* : « y ddeilen ddu », « dail duon da ». Loth. loc. cit., tire *demer* de **demmero,* mot apparenté à l'irl. moy. *dem* « noir, sombre », *deime* « obscurité ». Voir aussi *domae* et la f. v. g. *or timuil.*

daeru (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 6 ; ZCP 1, 17 sq) « chêne » ; bret. *derv, dero,* « chênes », gall. moy. *deru,* GML 115, mod. *derw,* GPC 932, v. britt. Derventio, Dervaci ; de la racine du grec δόρυ, du gothique *triu,* etc. VGK 1, 144, CCG 49 ; *deru* (*ae*=*e* dans ce ms) vient de **derwo.* Voir aussi *dar* (2).

dai élément de sens obscur dans : *amal dai-dau... ; daidau* est peut-être un seul mot ; mais, si *dai-* est un mot distinct, on peut penser au bret. *day, dahy* dans *nen day* « n'ira », Verbe bret. 231, *nen dahy,* Mirouer v. 374. Mais, autre hypothèse, invérifiable d'ailleurs, *dai* peut être la forme ancienne du bret. moy. mod. *di* « là », avec emploi de la forme féminine dans un sens neutre ; cf. *ennhy* « là » Gwénolé v. 22. Très incertain.

dain (inédit, BN lat. 10290 ; fo 36a ; Priscien gramm. IV, 16 ; Keil t. 2, p. 126) gl. « monimentum » dans « moneo, es, *monimentum* et monumentum ». On se demande dans quel sens « monimentum » est pris ici : « rappel d'un souvenir » ou « signe, indice, monument, mémoires, annales » ? Il existe un élément *dain* dans le n. propre *Gleu-dain,* C. Redon ch. 143, *Gleudaen* ch. 282, *Gleudaenn,* ch. 290, *Gleudaen* C. Quimperlé p. 165, 196, etc. (*gleu* est un élément bien attesté en Gall. et Bret. moy. au sens de « brave » et de « chef »). En Gall. moy. il existe aussi un mot de sens obscur, *dain, daen* CA v. 717, 733, 751. Voir I. Williams CA p. 254, J. Lloyd-Jones BBCS 2, 290. *Dain* est traduit par « swift », « fleet », GPC 880 ? La seule certitude sur ce mot est qu'il s'agit d'une épithète élogieuse qualifiant un guerrier. J. Lloyd Jones loc. cit. y voyait un correspondant de l'irl. *táin,* de **to-agn,* qui a eu des sens très divers : « cattle, cattle spoil, raid, story of a raid, fame, repute ». Ces derniers sens ne seraient pas inconciliables avec ceux de la glose, mais sont des sens très éloignés du sens primitif en Irl. « fait de mener, emmener, razzier ». Voir aussi le GBGG sous *edein* p. 442 et *gordein,* p. 559.

(**dalg**) radical du verbe « tenir ». Voir *gudalgoi, delgim, delgint.*

daliu ? voir : *duliu.*

dall « aveugle », dans *dall loc.* Mot panceltique : irl. *dall ;* gall., corn., bret. même mot. Ex. *caer dall* en 1029, C. Quimperlé p. 124, 135. Étymologie IGEW 266, CCG 11. Comparer peut-être le gaul. *Tri-dallus,* ZCP 26, 187.

dall loc (inédit, BN lat. 10290, fo 41a ; Priscien gramm. V, 7 ; Keil t. 2, p. 144) gl. « talpe » « taupe » littéralement « aveugle souris ». Irl. anc. *luch dall* « taupe » mod. *luch dhall.* En Bret. moy. et mod. il y a eu un transfert de sens dans *logodenn dall* « souris chauve », DEBM 328, la taupe et la chauve-souris étant considérées comme deux catégories de souris aveugles. Voir *dall* et *loc* (1).

dalou (pour **dadlou ;* Orléans 221, fo 40, gl. 90 ; VVB 94) gl. « andronas » « assemblées » (d'hommes). Voir *dadlou, dadluo* et *dadl.*

dam- préfixe ; dans : *am-dam-ca* (iou), *dam-cirhinn, di im dam-guas ;* de **do-ambi ;* le sens est « alentour de ». Bret. moy. mod. *dam-, dem-,* Ann. Bret. 16, 555, GMB 141. Voir *am-* (2).

damcirhinn « fait le tour de » dans *init damcirhinn.* V. gall. *damcirhinnuou* gl. « ambagibus », *damcirhineat* » gl. « demorator », VVB 94, GPC 884. Voir *circinn, int circinnol* et *dam-.*

da me « à moi », sens probable, dans : *enc hehen da me.* La forme du pronom sujet est employée comme complément comme dans : *aruuoart hui* également. Voir *da* (1), *me* et grammaire.

dañ (Gotha Herzogl. Bibl. Mbr. I, 147, fo 3a ; ZCP 21, 305-6) gl. « decantur » pour « decantantur ») dans « Epithalamia sunt carmina nubentium quae *decan(tan)tur* ab scholasticis ». Obscur. I. Williams pense que ce mot pourrait être une forme ancienne, abrégée malheureusement, du Bret. *danevella* « raconter, réciter ». Ernault pensait que *danevell* pouvait être une forme récente de *dezreuell* « raconter », GMB 154-5, *ezreuell* même sens, GMB 230, Mirouer p. 301. En fait *danevell* est un mot synonyme de *dezreuell,* mais d'origine différente, et tout aussi ancien que lui. On trouve en effet Gwénolé v. 176 : « pa en *danevellaf* », « quand je le raconte ». L'étymologie de ce mot reste à trouver.

dan « sous », dans : ... *dan guileri ;* voir *tan* « sous » et suivant.

dan (Orléans 221, fo 119, gl. 195 ; VVB 95) gl. « subiectone » dans : « de subiectione populi principi ». C'est, soit le début d'un mot comportant le préfixe *dan-* « sous », soit une glose concernant uniquement le préfixe latin « sub ». C'est ainsi que l'entend Loth, VVB 95. Voir *tan* (2).

?*(danetic)* lecture et sens incertain ; voir : *poe dan... elic.*

huic libro **dan guileri** (inédit, Angers 477, fo 57b, main A ; Patrol. XC col. 392), sur les mots en ital. dans : « praeposuimus eidem operi paginam regularem ». La gl. signifie « à ce livre, sous le calendrier des fêtes » (nous avons rajouté une « pagina regularis »). Voir à part *guileri* et *dan, tan* (2).

dant (inédit, BN lat. 10290, fo 11a ; Priscien Gramm. I, 34 ; Keil t. 2, p. 26) gl. « odonta ». La gl. complète est « .i.dente .i.greci sic edons

.i.*dant* ». Le sens est « dent » ; gall. bret. *dant*, corn. *dans*, v. irl. *dét;* ce mot est apparenté au lat. *dēns*, etc., voir CCG 5, GPC 889, IGEW 289, Benveniste BSL 32, 74 sq.

1) (**dar**) « rage », dans *cunnaret;* le mot n'est pas attesté seul ; des dérivés en sont attestés dans le gall. *terig* « ardent, violent » et « en rut », le bret. *dirik*, *terik* (vache) « en chaleur », *dirigaez* « rut », GMB 175, et aussi « estre en sault » ; irl. anc. *dair* « bulling a cow » ; ce mot vient de la racine **dher* « saillir » du grec θόρνυμαι « sauter, saillir », CCG 357, VGK 2, 504, RC 41, 378 sq, IGEW 256.

2) **dar** (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 4 : ZCP 1, 17 sq) « chêne » dans *rusc dar* « écorce de chêne ». Voc. corn. *dar* « chêne », gall. *dâr*, v. irl. *dair*, *daur*, GOI 204, d'où *derucc* « gland ». *Dar* peut venir de **daru*, tandis que la forme *daeru* (pour *deru*, voir à part) vient de **derwo*, CCG 49, GPC 890, IGEW 215. Un collectif *diri* « chênes » apparaît dans les noms de lieux : *Diri muur* « grands chênes », C. Landévennec p. 565, aujourd'hui *Dirimeur* en Hanvec, *Diri Non (Dirinon); diri* correspond au v. gall. *deri* dans *Deri emreis* LL 127, gall. *deri*, *deiri* « chênes ». Voir *daeru*.

3) **dar-** préfixe, de **do-are*, ex. *dar-cenneti*, *darleber(iat)*, *dar-ued* (de **dar-bed*) ; bret. *dar-*, *tar-*, ex. *darzod* « tout à fait sot », *tar-voal*, *tarval* « chauve », on trouvera GMB 681 des ex. de *tar-* de **to-are*. Voir *tor* (3).

(**darcan**) « prédiction, prophétie » ; voir *darcenneti*.

(**darcannat**) « prophète », sing. non attesté directement, de *darcenneti;* gall. moy. *cennadu*, *kennatau* « mentionner, annoncer », ex. GBGG 131, Canu Taliesin pièce VII, v. 51. Voir *darcenneti* et peut-être *cannat* « messager ».

darcenneti (Orléans 221, fo 10, gl. 17 ; VVB 94-5) gl. « ariolis », dans : « nec ab ariolis aliquid sciscitamini ». Le sens de *darcenneti* est « prophètes, devins », plus littéralement « annonceurs ». C'est le pluriel de **darcannat*. **Darcannat* est lui-même formé à partir d'un radical **can* « chanter » ; pour le sens cf. le français « incantation » et pour la forme cf. le bret. moy. *quinyat* « chanteur », DEBM 241, plur. *quinidy*, GMB 556, avec terminaison en *-iat* et non en *-at* comme ici. Diverses formations, avec le radical **can* servent à rendre l'idée de « prophétie, promesse, annonce » ; ici **darcan*- suppose **do-are-can*, le gall. *darogan* « prophétie », GPC 897 suppose **do-are-uo-can*, le gall. moy. *dyoganu* « prophétiser », *dygoganu*, Armes Prydein p. 8 est formé de **di-uo-can* comme le bret. moy. *diougan*, *diogan* « prophétie, promesse », DEBM 270, et « sort », Mirouer v. 92. Parmi les correspondants irl. il suffit de citer *doerchain* « il prophétise », de **do-air-ro-can*, *tairchetal* « prophétie », voir CCG 348. *Darcenneti* est un mot complet ; il n'y a pas lieu de supposer **darcenneti(cion)* avec Stokes TPHS 1885-6, 549-550, d'autant que le mot latin glosé n'est ni un adjectif, ni un participe. Le mot *ran*, ms *rā*, qui glose « aliquid » dans ce contexte est étudié à part.

(**darguid**) gl. « pithonicus » ; ce mot est plutôt à lire *dorguid* bien que la deuxième lettre soit peu distincte. Voir *dorguid*.

darleber(iat) (ms *darleber*, sans signe abréviatif, fait normal dans ce seul ms ; Orléans 221, fo 197, gl. 296 ; VVB 95) gl. « phitonicus », « devin », mot estropié pour « pythonicus ». La finale *-iat* est à rétablir d'après des mots du voc. corn. comme *gou-leueriat* « diseur de mensonge », *guir-leueriat* « qui dit le vrai », d'après le pluriel *tor-leberieti* d'un sing. **torleberiat;* cette terminaison explique l'affection du radical *labar* en *leber*. Voir *dar-* préfixe, *torleberieti*, *labar*.

darued, **daruid** « advient, survient », dans : paschae... *i daruid; erorit a bid... ni daruid...; bissex guar pop un did... a daruid*. C'est la 3e pers. sg. prést. indic. d'un verbe **dar-but*, dont l'infinitif n'est pas attesté en v. Bret. ; ce verbe est composé à partir du verbe « être », *but* (voir à part). Certaines formes de ce verbe ont survécu, figées, en Breton, ex. *dareu*, *dare* littéralement « advient », d'où « (est) prêt », GMB 145, partic. passé *darevet*, DEBM 261, et *darbet* « qui a été sur le point de », infinitif *darbout*, *darvout*, *darvezout*, littéralement « fait de survenir », puis « événement » ; on note le composé remarquable *quen-deruot* « coup de vent, tempête », litt. « accident, événement », Mél. Loth 377. Le Bret. n'a pas de formes en *e* dans ce mot (sauf dans *quen-deruot*). Pour autres détails voir RC 11, 461 et Verbe Bret. 264. Les formes gall. du même verbe présentent des formes en *e* à la 3e pers. sg. prést. indic. ex. v. gall. *deruid*, BBCS 3, 256, moy. gall. *deruyd*, GCC 96, « advient » ou « adviendra ». Ce verbe, dont l'infinitif est *darfod*, a deux sens en Gallois 1) « arriver, se produire » (c'est le sens normal en Breton) et 2) « finir, achever ». On trouve peut-être ce sens en Bret. moy. dans Gwénolé v. 1086 : « deomp... de douguen... dan douar, ha pan eou *dareu* » « allons la porter en terre puisqu'elle est morte ». Ernault traduit « prête ». L'étymologie de ce mot a été discutée par J. Morris Jones et Loth ; le premier propose W. Gr. 351 de distinguer deux mots dans le gall. *darfod*, un verbe signifiant « périr », apparenté à φθείρω « faire périr », un verbe « survenir » (to happen), de **do-are-bot*. Loth RC 36, 172 rejette la première hypothèse ; il s'agit de nuances de sens du même verbe. Voir *dadarued*, *dadaruei*.

(**daruei**) « adviendrait », dans *dadaruei* ; 3ᵉ pers. du sg. subj. imparf. d'un verbe formé de **do-dar-but*. Voir *darued* et *dadarued*.

datolaham (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 5b ; VVB 95 ; pour **datholaham*) gl. « lego » « je cueille, je choisis ». Loth pensait à un dérivé de *dadl*, mais les nombreux ex. de *dadl* attestés n'ont jamais *t* en v. Bret. dans les gloses, et encore moins le *o* entre *d* et *l*. Le sens n'est d'ailleurs pas le même ici. Nous verrions plutôt dans *datolaham* un correspondant du gall. *detholaf* « I select, I pick, I choose » dont le sens et la forme concordent ; pour le *a* du préfixe comparer *camadas* et voir la grammaire. L'étymologie du gall. *dethol*, *ethol* « fait de choisir » est controversée : J. Morris Jones W. Gr. 144, proposait de tirer *ethol* de **ex-dol* mais Loth ne partage pas ce point de vue, RC 36, 170 et ACL 1, 502-3.

f. v. g. **datsebimou** « étables » ; voir *ô datsebimou*.

(**dau**) ? ; élément de sens obscur dans : *amal daidau...* Est-ce le mot *dau* « vient », graphie pour **dōu* issu de **dāget*, de **do-aget*, LHB 443 et CCG 30, et qui a donné le bret. *deu*, le gall. *daw* ?

f. v. g. **daum** (ms : *daū* ; inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien, Gramm. IV, 4 ; Keil t. 2, p. 120) gl. « cliens » « client, protégé » d'où « gendre ». La forme paraît v. gall. car on a le v. gall. *dauu* gl. « cliens » VVB 96 et des noms propres tels que *Dauan*, LL 211, *Candau* LL 179 : on note cependant le n. propre *Dau*, C. Redon ch. 133, ce qui illustre une fois de plus la difficulté de distinguer entre Gall. et Bret. à cette époque. Formes ultérieures : gall. *dawf*, *daw* « son in law », bret. moy. *deuff* « gendre », vannet. *déan* « gendre », voc. corn. *dof* gl. « gener » et *undamsi*, gl. « cliens », de forme insolite ; v. irl. *dám* « suite ». Tous ces mots viendraient de la racine du grec δῆμος, VGK 1, 48, CCG 6, 54 ; on a proposé une autre explication BBCS 17, 252 à 258.

daureth (Berne ms 167, fo 25a, Georg. I, v. 323 ; VVB 96 ; RC 4, 331) gl. « faedam » « horrible, hideuse » dans « et faedam glomerant tempestatem imbribus atris » ; (on a aussi *defreth* et le dérivé *douretit* ; voir à part). Il est tentant de comparer un mot cornique *dyfreth*, *deffryth* « difforme, estropié » que Loth RC 23, 255 rapproche d'un autre mot cornique *effredh*, *evredhec* de même sens : *dyfreth* serait le même mot avec le préfixe *do-*. Ibid., Loth rapproche ces mots du gall. *efrydd* qui a deux sens 1) « mancus, mutilus, claudus » ; 2) « échec, insuccès », GBGG 446 ; la parenté est beaucoup plus incertaine avec le Bret. mod. ancien *difrès*, *divrès* « contrefaire, imiter par dérision » devenu *devrez*, *drevez*, GMB 155. Si tous ces mots sont réellement apparentés, *daureth*, *defreth*, *dourel-* aurait eu anciennement un sens concret : 1) « difforme, contrefait, laid, hideux », et un sens abstrait ; 2) « honteux, horrible » qui est le seul attesté dans ces gloses.
Il est impossible, à cause du sens, de rapprocher le gall. moy. *doouretn*, « domicenium, capitatio, vectigal », écrit aussi *dofreth*, *doofreth* (voir GBGG 385, GML 117, PKM 183 citant les Anciens Laws I, 192). Le GPC 1072 pense que ce mot est emprunté à une forme ancienne de l'irl. *dámrad* « suite, compagnie » ; nous n'avons signalé ici ce mot que pour souligner son manque de rapport avec la glose, malgré l'homonymie des formes. Voir *douretit* et *defreth* à part. Pour des ex. de *th* notant *d* voir *noth*.

1) **de-** Préfixe privatif dans *de-liu* ; la forme usuelle est *di-* ; *de-* est peut-être une graphie archaïque, cf. Loth, RC 37, 28, GOI 505 ; *di* vient de **dē*.

2) **de-** Préfixe ; forme issue de *do-*. Ex. *deceuinient* ; *decesintim* ; *degunimer* ; *degunimeroe* ; *degurmehi* ; *debei*. Voir *do(3)*.

debei Ex. : *a ma ni debei...* : 3ᵉ pers. sub. imparf. de **do-but* « être présent » ; *debei* : « fût présent » ; autre temps du même verbe : *debider* « on se trouve, on est ». Sous la forme *devout* de l'infinitif, ce verbe a donné naissance à une partie des formes du verbe « avoir » en Breton ; *en devout* « illi adesse », « lui être présent », *en devez* « illi adest », *ou devout*, *ou dout* « illis esse » Ernault, RC 9, 265, RC 11, 458-9. On verra aussi Verbe breton, 198-199 sur le Vannetais *ou devout* et Ernault, Mirouer p. 277, note 8 sur l'emploi de *bout* dans ce sens : *ho* « illis esse ».
An deuot Jésus 106 a est obscur. Sur l'infinitif figé *divout*, ex. Jésus 112 b, 182 a, on verra RC 11, 458 et sur les formes vannet. du XVIIᵉ s. CHV p. LVI et LVII. On consultera aussi RC 31, 474, MSL 1, 63-71 et 3, 47, CCG 213. La forme correspondant à *debei* est le bret. moy. *deffe* dans *en deffe* « illi adesset ».
Le gall. *dyfod*, qui correspond pour la forme, signifie « venir » ; 3ᵉ pers. subj. imparf. *dybei*, *dyfei*, *dyffei*, GCC 89-90. Le v. gall. a déjà le sens de « venir » dans *ir ni dibid ir loyr di .a.* « car ne vient la lune à « a » BBCS 3, 256, *dicones ihesu... a guirdou pan dibu* « fit Jésus... (comme) miracles quand il vint » BBCS 6, 206.

debider (corrigé dans le ms de **debiter*) dans : *nau decmel bliden... debider...* ; « on se trouve » ou, au sens futur, « on se trouvera ». Cette forme serait en bret. moy. **devezer* ; cf. *en devez* « illi adest ». Comparer aussi le gall. moy. *dyffer*, impers. subj. (CCG 331) et le partic. passé corn. *develhys*, LCC 65 (**devezet*). Voir *debei* ci-dessus.

dec « dix ». Ex. *ha dec or... ; ir dec or... ; undec gueth is dec ; doucant el dec ; ir ou dec... ; is dec super... ; in XII menses naudec gueith... ; naudecmet bliden... ; dec uiaeid it boi... ;* corn. bret. *dek* « dix », gall. *deg*, irl. *deich ;* ce mot est apparenté à *decem*, *δέκα*, etc. IGEW 191, CCG 5.

decesintim (inédit, Angers 477, fo 67b, main A ; Patrol. XC col. 456) gl. « assensus » dans « antipodarum... est fabulis accommodandus *assensus* » « assentiment, approbation ». Littéralement, n. verbal, « *fait de consentir* ». Mot formé des préfixes **do-com-* et d'un radical *sin-tim* qui se retrouve dans moy. bret. *sentiff* « obéir, consentir », mod. *senti* « obéir », transitif souvent encore en moy. bret., ex. Mirouer v. 481. Moy. bret. *he-sent* « humblement, docilement » (DEBM 379, GMB 318) ; du latin *sentiō*, Mots lat. 206.

deceuinient. Voir article suivant. Le sens est soit : « se mettaient en mouvement avec, coïncidaient » soit « paraissaient » (il se peut que l'on ait un présent de l'indicatif : « coïncident » ou « apparaissent, sont visibles ») L'analyse du mot est difficile. 1) Il n'y a pas, semble-til, de parenté avec le gall. *dygywain*, de *cywain ;* ces verbes n'ont la conjugaison *cyweiniaf...* que depuis le XVIe siècle. 2) Peut-être a-t-on ici, exprimant l'idée de « mouvement », un verbe issu de la racine de *uehō ;* on a le gall. moy. *gwein* « plaustrum » « chariot », GBGG 648, l'irl. *fén* « plaustrum », le Vx. britton. latinisé *co-uinnus* « chariot de guerre », de **co-weg-nos* (LHB 461, Cyfranc Lludd 25, CCG 11, VGK 1, 59, 104, IGEW 1118-1120 (sur la rac. **wegh*). *Deceuin-* pour **deceuein-* viendrait-il de **do-com-weg-no-* ?. 3) Enfin, troisième hypothèse, le rad. *(g)uin-* de *deceuinient*, *dimguinont* aurait-il encore au IXe s. le sens de « briller, paraître, être visible » ?. Voir *guinn*, *amgoinomp ni* et, pour la désinence, *athtalent*, *(i)mcobloent*.

deceuinient ha cantdo em dichreuim epacdou *ab* XI *et* **fimre** *eas* **in** XXX **guar** XI *kal. april...* (suit une glose différente « simul et epacte » séparée par un point). Le ms porte exactement : *dece, ui nientha cantdoē dichr, e uim epacdou ab XI 7 fimre eas ι XXX. guar XI kl apl.* Inédit, Angers 477, fo 75b, main A ; Patrol. XC col. 494). Sur les mots en italique dans : « ad inuestigandum quot sint epactae lunares annos domini rite sumere... quia nimirum secundo decennouenalis cicli anno, *incipientes epactae, ad inueniendum suum statum*, addi quid uel demi de annis domini qui secum inchoauerant minime poscebant. » « partaient ensemble (coïncidaient) ou « apparaissaient » avec lui (le 2e an du cycle, masculin) le commencer les épactes par 11 (jours), leur mouvoir (mouvement) en (vers) 30 (jours) sur le XI des calendes d'avril ». (Les épactes commencent à courir la deuxième année du cycle, par périodes de 11 jours par an ; on procède à l'addition de ces 11 jours le XI des Calendes d'avril (22 mars) et, quand le total des jours ateint 30, on ajoute un mois intercalaire.) Voir *deceuinient, hac (1) et a (5), cantdo em, dichreuim, epacdou, fimre, in (1), guar.*

dechrou « commencement ». Ex. : *dechrou ogdad... ; dechrou* XXVIII *mi a...*

dichrou Même mot. Ex. : *in diued... ha dichrou alall ; naudecmet... trei dichrou.*

dichreu 3e pers. sg. prést. indic. « commence ». Ex. : *ir loc... it dichreu.*

dicreu 3e pers. impérat. « commence » dans : *dicreu a* VI anno. Mais dans : *is ret i degurmehim... a dicreu* argumenti..., *dicreu* est plutôt un substantif, « commencement ».

dichreuim, infinitif « commencer », dans : *deceuinient....dichreuim...*

dichreuis, 3e pers. sg. prétérit ; dans : *regul illi... pan dichreuis* « commença ».

dechreuint, 3e pers. plur. indic. prést. dans : *simul sunt, it dechreuint* « commencent ».

dicreu, dechrou, dichrou, substantifs, « commencement », ont pour correspondants, le moy. bret. *dezrou*, « commencement », mod. *derou*, le gall. moy. mod. *dechreu* « beginning, origin », *dechrau* GPC 910. Noter que les formes en *dichreu* sont surtout des formes verbales. Comparer le bret. moy. *dezreuet*, *dezreuomp* (DEBM 265), le bret. mod. *deraoui*, peu usité. Pour les formes avec *eu* comparer *lestneuiom* (et voir l'introduction § 17) ; gall. moy. *dechreuis*, *dechreuit*, etc. GCC 82, 85. Étymologie inconnue. L'évolution de *dechrou*, *dechreu* en *dezrou*, *dezreu* est à rapprocher de celle de *dacr* « larme » en *dazr-dazl-*, dans *dazrou*, *dazlou*, etc.

dechrou XXVIII **mi a ; ni a** XXX *super* X *kal. april*, **guar** VIII kal. (inédit, Angers 477, fo 75a, main A ; Patrol. XC col. 490) ; *miania* est en un seul mot dans le ms ; il n'y a aucune ponctuation. Gl. « Item, nono eiusdem circuli anno, id est, post dies IIMDCCCCXXII, *nono kalendarum aprilium die, XXX est luna, quod etiam* epactarum, quae tunc XXVIII sunt, ordo manifeste testatur. Quod... opus erat ad completionem lunaris ogdoadis, duos solaris cursus superadicere dies, id est decimum et nonum kalendarum aprilium. ». Glose obscure. Peut-être *mi-a* et *ni-a* sont-ils pour des formes plus anciennes **mi-ag*, **ni-ag* « va mal » ? « ne va pas ». Voir ces mots à part, notamment *mi-*. Quant au contexte latin, il signifie que lors de la 9e année du cycle de 19 ans, ou fin de l'ogdoade (période de 8 ans), on ajoute deux jours à l'ogdoade du soleil (le 10 et le 9 des calendes

d'avril) pour que la fin du cycle de huit ans tombe, pour les deux astres, le 11 des Calendes d'avril (cf. la glose de Bridfert, Patrol. XC, col. 490 bas). Avec de grandes réserves, on peut proposer une traduction hypothétique. « commencement à 28 (jours du mois) ne va pas, ne va 30 (e jour du mois) sur le 10 des Calendes d'avril, (mais) sur le 8 ». Il semble y avoir une erreur, car le texte dit bien que le 30e jour tombe le 9 des Calendes d'avril et non le 8 comme le dit la glose, les deux jours rajoutés aux 28 jours de ce mois incomplet étant le 10 et le 9 des Calendes (On ne peut finir un mois lunaire à 28 jours, ou commencer le suivant quand seulement 28 jours sont écoulés) ; cette même idée, exprimée par la glose, apparaît dans une glose qui précède immédiatement : « *in* XXX *et a temp* lunae. » Voir *dechrou, mi-, ni* (1), *a*(7), *guar.*

dechrou ogdad (inédit, Angers 477, fo 74b, main A ; Patrol. XC, col. 488-489) gl. « octauo et undecimo anno, luna paschalis supremas *suae natiuitatis* metas subeat ». Aucun rapport direct n'existe entre la glose et le contexte ci-dessus (Voir la Patrol. pour un contexte plus large) ; *dechrou ogdad* signifie : « début de l'ogdoade », période de 8 ans. Voir *dechrou* et *ogdad.*

decmet « dixième », dans : *naudecmet.* Bret. *degvet* (etc.), gall. *degfed,* gaul. *-decametos,* graffites de la Graufesenque. Voir *dec,* et, sur l'origine de l'élément *-met,* de **m-eto-,* la CCG 192.

decmint (Orléans, 221, fo 78, gl. 145, VVB 97) gl. « adecimabit », dans : « et uinearum reditus adecimabit » « ils prendront la dîme ». (Pour le verbe au pluriel, voir grammaire.) Gall. *degymu* « to tithe, to take tithe », GPC 917, moy. bret. *deaugaff,* DEBM 262. Emprunt au latin « decuma » (pars), GPC 917, Loth, Mots lat. 159.

post consul(a)tum ; **dec uiaeid it boi** in consulatum, (le ms porte : p' consultū *decuiaeid it boi* (l. au-dessous) in consulatū. Inédit, Angers 477, fo 78a, main A, Patrol. XC col. 502), sur les mots en ital. dans « de pascha quod XV kal. maias putabatur celebrari debere, indictione XIII, *decies post consulatum Basilii* ». (La Patrol. porte : « nouies proconsule Basilio ».) Faute de savoir comment séparer exactement les mots, nous avons laissé en un seul mot *uiaeid,* qui comprend évidemment plusieurs mots : *dec* « dix » est clair ainsi que *it boi* « que fut » ; le reste est difficile ; *ui* serait-il une graphie pour *oi* « était » attesté par ailleurs ? ; *eid* serait-il une forme signifiant « la sienne propre » analogue à *eidd-* dans le gall. *eiddaw, eiddi* « à lui », « à elle » ? (*eidd-* viendrait de **esyo, *esyās,* VGK 2, 173, CCG 15 et 216). On aurait peut-être quelque chose comme : « après le consulat : dix (ans) était (?) depuis (*a*) la sienne (année) qu'il fut dans le consulat » ?. Voir *it* (2), *it it, boi, dec, oi* et *a* (2).

ded « jour » ; dans : *pop un ded... ; ded a pop mis... ; ded seidun... ; an ded pi guaruu... ; cin dada emda ded... ; het guiam ded.* Bret. moy. *dez,* mod. *deiz* en Léon, *de* ailleurs, voc. corn. *det* gl. « dies », gall. *dydd ;* voir les autres formes du nom du « jour » : *di, diou, diu* et *did.*

ded a pop mis (inédit, Angers 477, fo 54b, main A ; Patrol. XC col. 351) sur les mots en ital. dans « (Numa) adiecit... sex... dies illis sex mensibus, id est de *singulis singulos* ». La gl. signifie « un jour par chaque mois ». Voir *ded, a* (2), *pop, mis.*

dedet (inédit, BN nouv. acq. lat. 1616, fo 6b) sur la fin de « late » et le début de « superpones » dans « cum dicis eandem, pectori expansam (manum), *late* superpones ». *Dedet* est-il du latin estropié, ou une graphie pour **dedeth,* de **dodith* « tu poses », d'un radical *-dot* attesté par ailleurs ?. Voir *dot.*

dedi « à elle » ; dans *nimer diou oi dedi ;* et *luna primi mensis arguil... ir a cint dedi hi hun.* C'est une forme de la préposition conjuguée *do* « à » ; moy. bret. *dezy, dizy,* mod. *dezi* (variantes dialectales), cf. *dezi e hunan,* Cathell 2 ; on a le v. gall. *didi,* CCG 207, le gall. *iddi,* etc.

dediledet (St Omer ms 666, fo 43 ; Thurneysen RC 11, 86 sq) gl. « apollit » dans « quirius (.i.deus) apemon (.i. a nobis) anamiasu (.i.iniquitatem) apollit (.i. *dediledet*) ». Grâce aux gloses, on peut rétablir un texte intelligible : « Deus a nobis iniquitatem apollit ». *Apollit* est un mot « hispérique » tiré du grec ἀπολλύω « faire périr », « supprimer », « détruire », mais le contexte fait penser que le sens pouvait être plutôt « éloigne, écarte » de nous (a nobis). Le dernier *d* de *dediledet* semble noter *d* issu de *t* lénifié. Avec un premier préfixe *de* issu de *do-,* sans aucun sens bien déterminé, et un second préfixe *di* séparatif, ce mot peut être formé à partir d'un radical *let, led* que l'on trouve dans le bret. moy. et mod. *ledaff, leda* « étendre», le gall. *lledu* « fendre, séparer, étendre », l'irl. *lethaim, leathaim* « I distend, widen...divide », Loth RC 32, 196. Pour la désinence *-et* comparer *cemidiet.* On aurait *dediledet* « écarte », « éloigne ». Voir *let* pour le radical et addenda.

Basilius **dedo(m)** (inédit, Angers 477, fo 48a, main A ; Patrol. XC col. 312) sur « inquit » dans « Basilius Cesarie ...episcopus. ..in quarto eiusdem operis libro : congregentur aquae, inquit, et apareat arida terra ». Le ms porte *dedō ;* l'abréviation peut être développée en **dedon* ou en **dedom.* Une comparaison avec *dodom* « à lui », paraît impossible en raison du sens. La gl. reste donc obscure.

(**dedm**) « loi, règle » ; dans *annedmolion*. Gall. *deddf*, anc. irl., *deidm, dedm*, mot rare ; de **dedmā* de **dhe-dh-mā* apparenté à τεθμός (forme dorienne), Thurneysen K. Zeits. 51, 57, compte rendu RC 42, 236. Voir *domot* qui a une parenté lointaine avec *dedm* et IGEW 238.

ded seidun guar calann pop mis in pop blidan degureu. (Le ms porte : *ded seidun* (et ligne au-dessous) *guarca lann pop mis ĩpopblidandegureu*. inédit, Angers 477, fo 58b, main A ; Patrol. XC col. 396), sur les mots en ital. dans « Ceteris uero annis addes concurrentes, quotquot in presenti fuerint annotati, ad regulares mensium singulorum, *et ita diem kalendarum sine errore semper inuenies* ». Trad. de la glose « jour de la semaine, sur calendes de chaque mois, dans chaque année survient » (chaque jour de la semaine peut tomber sur les calendes du mois dans chaque année). Voir *ded, did, seithun, guar, calann, pop, mis, in* (1), *blidan, degureu, dogurbo*.

nec **defreth** (inédit, Angers 477, fo 55a, main A ; Patrol. XC col. 357) gl. « ab re.i.indecens » (d'une autre main) dans « nec ab re est, si et cetera mensium eorum quid significant, nomina interpretari curemus ». Le sens est « n'est pas inconvenant, indécent » ; il est possible que *defreth* soit une simple graphie du mot attesté par ailleurs sous la forme *daureth* « honteux » et dont on a le dérivé *douretit*. Voir *daureth* et *douretit*.

degunimer did bissex *cum ceteris diebus* (Le ms porte *degunimer did bissex* c̄ cetIs dieb ; inédit, Angers 477, fo 59a, main A ; Patrol. XC col. 397), la fin de la gl. est en marge à droite. Sur les mots en ital. dans « Et si bissextilis annus (est), etiam bissexti die *postquam transierit* augmentare memento ». Trad. de la gl. « compte le jour bissextile avec les autres jours » (le jour de l'année bissextile). Voir *degunimer, did, bissex*.

degunimer « compte », 2e pers. sg. impératif ; dans la gl. précédente. Voir aussi la gl. suivante et *doguonimereticaith ; degunimer* vient d'un plus archaïque **do-guo-nimer*.

degunimeroe « il compterait » ou « il peut compter », 3e pers. sg. subj. prést. de *degunimer* dans : *bichit* III equinoctia *...degunimeroe em...* Une forme plus archaïque du radical est *doguonimer-* dans *doguonimereticaith*. Voir *nimer* pour détails.

degureu « il arrive, survient », littéralt. « est sur », 3e pers. sg. indic. prést. d'un verbe de radical non attesté **do-guor-but*. Voir *dogurbo*, autre forme de ce verbe, pour détails.

degurme(h) « il ajoute, il accroît » ; 3e pers. sg. indic. prést. métaphonique d'un verbe de radical *doguormach ;* dans : *ni degurme(h) ni dimenu...* Voir *doguormach*.

degurmehim « ajouter » ; nom verbal du même verbe ; voir *doguormach*.

degurmehi te « tu ajouteras toi » ; 3e pers. sg. subj. prést. (à sens futur ?) du verbe cité ci-dessus. Dans : *pi po epac(d) pennac...* Voir *doguormach*.

(**deh-**) « droite » ; dans *deh-louetic* et *dehou ;* voir ces mots.

dehint « voyage, cheminement ». Dans : *uchel hi dehint...* Voir *hint* et *dohintu*.

dehlouetic (pour un plus ancien **dehlometic ;* BN lat. 12021, fo 46b ; VVB 97 ; le *h* a été rajouté par le scribe dans le ms). Gl. « accommodata » « apte, propre à, adroite » dans « uox lectorum semplex esse debet et clara pronunciationis (ms : presentationis) genus accommodata ». La lénition du *m* est notée comme dans *doguolouit, cou-uuantolion* (de **com-uuantolion*). Loth, VVB 97 explique clairement cette glose comme un correspondant de l'irl. *deaslâmhach* « adroit », *deaslámhacht* « dexterity, handiness ». *Deh-*, correspondant au v. irl. *dess* « right », de **deks-*, est le radical du mot *dehou*, ci-dessous. Pour le sens on comparera le gall. moy. *deheuec* « adroit », GPC 918, le lat. *dexter*. Le deuxième élément *-louetic*, de **lometic* est dérivé du nom de la « main », associé souvent à l'idée « d'adresse » ; cf. gall. *hylaw* « dexterous », irl. *solám* même sens, RC 38, 172, et l'élément *-holom* dans le nom v. bret. *Dre(h)holom*, C. Redon, ch. 224 (voir *dre*, pour **dreh*, à part). On doit aussi comparer le gall. *deheulaw* GPC 918 « right hand..., the power to rule, safe side or happy position » et le bret. moy. *dehouyat* « dextrier » DEBM 263. Le nom de peuple gaul. des Dexuuiates peut être en relation, soit avec l'idée « d'adresse », soit avec la position méridionale de ce peuple (voir *dehou* « la droite, le sud » ci-après). Voir encore *lom* et *doguolouit*.

dehou « la droite, le sud » ; dans : *dehou parth ; sol in dehou... ; in dehou parthou ; in deou parou ; ..hepdo em in dehou... ; het guiam ded in dehou... ; dehou* loca. Gall. moy. *deheu*, mod. *deau, dehau...* GPC 909 « droite, sud » ; corn. *dyghow ;* sur le bret. *dehou* « droite » pris au sens de « sud », on consultera, Mél. Loth 262-7 « La droite et la gauche dans l'orientation bretonne ». Cf *an tu dehou* « le sud », *ar mor dehou* « la mer du sud », Guillandre, Ann. Bret. 50, 121 et 128, les toponymes nautiques no 1283, 1350, 6040, et le tiré à part no 1391 A des « Toponymes nautiques », p. 18. On a des correspondants plus éloignés dans l'irl. *dess*, les noms gaul. Dexsiua, Dexiua, Con-dexuae ...ZCP 26, 192. On sait que ces mots sont apparentés au grec δεξιός, au latin *dexter*, CCG 20, W. Pok. 1, 784, VGK 1, 36.

dehou *loca* (inédit Angers 477, fo 67a, main A ; Patrol. XC col. 453) gl. « sub terre inferiora (loca) » « Les régions de la droite, du sud ». Voir *dehou*.

dehou parth (inédit, Angers 477, fo 11a, main A ; Patrol. XC col. 200. Le *h* est rajouté au-dessus) gl. « in illa terre diuexitate transgressis, illa (sidera) se attollunt (.i. demonstrant) ». Le sens est « partie, région du sud ». Le gall. a un correspondant exact dans le mot *deheubarth* « le sud » GPC 918. Le v. irl. *descert* « le sud, région de la droite » (ex. DIL, lettre D, 2, col. 44, 45, K. Meyer Contrib. 350), semble de même formation. Voir *dehou* et *parth*.

dei, doi « était », dans : nuper *dei posit...ha* nuperus *doi mascul.* C'est une forme du verbe « être », précédée d'un élément *d-*; il y a des ex. de ces formes à toute époque en Bret., ex. Poèmes bret. 44 « an Joseph man *doe* a danvez » ; Jésus 7a « parfet meurbet *dint* » ; ALBB carte 51 : *dous, dos* « tu es », etc. (points 82, 83, etc.). Les formes avec *e-* initial devant *d* sont plus courantes surtout en moy. bret. : *edo, edoa, edoae, edoy, ede* « était » ; *dei* est à comparer à *ede*. Voir sur ces formes, Verbe Breton 155, 156, 159, VGK 2, 424 et ci-dessous *doi* et *edo*.

nuper.**dei posit.** *aduerbium.* **ha.** *nuperus.* **doi mascul** (inédit BN lat. 10290, fo 29b, Priscien Gramm. III, 20 ; Keil p. 95-6), sur les mots en ital. dans « nuperrimus etiam a nuper aduerbio proferebant antiquissimi. Ut Cicero in tertio ad Herennium : et quoniam nuperrime dictum facile memoriae mandatur ; qui superlatiuus magis ab aduerbio in.er.desinente uidetur nasci, *nomen enim positiuum in .us. desinit*, ut Capro uidetur, « nuperus », cuius accusatiuum Plautus profert in Captiuuis : « recens...captum hominem nuperum et nouicium ». Traduction de la gl. « nuper était positif adverbe et nuperus était (nom) masculin » (« nuper » était un adverbe au degré positif et « nuperus » était un nom masculin). Voir *dei, doi, hac* (I) et *mascul, posit*.

(**dele**) « vergue, antenne » ; voir suivt.

deleiou (Berne ms 167, fo 88 a ; Eneide III, v. 549 ; VVB 97) gl. « antemnarum » « vergues, antennes ». Moy. bret. *delé* gl. « antenna », GMB 150-151, mod. *dele*, voc. corn. *dele* gl. « antenna » ; v. irl. *del*, mod. *deil* (Dinneen) « rod, wand, lath, joint », cité VVB 97. Le bret. mod. *delez* « vergue » a un *z* final (issu de *th*?), venu sous l'influence de mots de la famille de *dilhe(i)lh* (voir à part). Le v. irl. *del* viendrait de **delā*, le mot *dele* de **deliā*. Le moy. bret. *dellyouaff* « fleurir » uel « uerno », GMB 151, n'est pas d'origine très claire ; Ernault, avec beaucoup de doutes, le rapproche de *dele*, mais ce mot, mod. *deliaoui(ñ)*, GIAB, lettre D, 286 est plutôt dérivé de *delienn* « feuille » (voir *dol*).

delgim infinitif du verbe « tenir » dont le radical est *dalg-*. Voir *gudalgoi, delgint* et l'article suivt.

delgim *cum Anatol* (inédit Angers 477, fo 71b, main A ; Patrol. XC col. 481) sur « nisi forte » dans « omnia uespertinis (horis) incipiant simul et consumentur in horis. *Nisi forte* quia Adam peccans ad auram (leg. horam) post meridiem ..de paradisi gaudiis est pulsus ». La gl. signifie : « fait de tenir avec Anatolius », « opinion d'Anatolius ». La tournure est celtique ; le glossateur a pensé : « *delgim *cant Anatol* ». L'emploi de *cant* « avec », sous ses formes ultérieures, est courant en Gall. et Bret. dans ce genre de phrase. Voir suivt.

delgint 3e pers. pers. plur. du subj. prést. du verbe *delgim* « tenir », dans : *nep un... pement a delgint i.* Le sens paraît être celui d'un conditionnel « tiendraient, contiendraient ». Bret. moy. *dalchet* « tenu », *dalchus* « qui tient », DEBM 261, *delchell* « tenir », et variantes, mod. *delc'her, derc'hel*, gall. *dal, daly*, « tenir », corn. *dalhen* « prise », etc. CCG 33 ; M. Vendryes a identifié le gaul. *delgu* « je tiens ». CRAI 78, 169-187 ; le v. irl. *condelc, condelg* « comparaison » paraît apparenté. Le brittonique est issu de la racine **delēgh* « maintenir en longueur, maintenir », du gothique *tulgus* « ferme, constant » ; voir VGK 1, 106, IGEW 197, W. Hof. 1, 694-6 (sous *indulgeō*).

deliu (inédit, Angers 477, fo 16a, main B ; Patrol. XC col. 254) gl. « pallidus », « blême, livide, pâle » dans le contexte : « sol..si pallidus ..aquilonem uentum (praesagit) ». *De-liu* signifie littéralement « sans couleur ». La forme *de-* du préfixe est surprenante ; on trouve par ailleurs le même mot sous la forme *diliu* en v. Bret. et dans le v. gall. *diliu* gl. « liuor daemonis », VVB 103-4. Voir *liu* à part.

dem... (Orléans 221, fo 161, gl. 257 ; VVB 98) gl. « coactaticia » dans : « coactaticia uis matrimonium non separet ». Il s'agit d'un mot commencé ; voir sans doute *demguescim*.

demer « sombre, obscur » ; voir *daemaer ; ae=e* dans le ms en question.

demguescim (Orléans 221, fo 187, gl. 285 ; VVB 98) « conflictum » dans le contexte : « Hieronimus autem dicit in *conflictum* in Arnubium ». *Demguescim* signifie « opposition, conflit », du sens littéral de « fait de s'étreindre, de lutter ». C'est un nom verbal formé d'un préfixe *dem-*, **do-ambi-*, d'un radical *guasc* affecté par la terminaison *-im* de nom verbal. Le cornique *emwysca* « battre, frapper », RC 23, 265-6, correspond à *demguescim*, mis à part le préfixe *do* et la terminaison du nom verbal. Le radical *guasc* se retrouve dans le bret. *gwaska* « presser », le gall. *gwasgu*, l'irl. *fáisc-*, avec *ā*, CCG 19, mots usuels. Voir *guasc* à part.

den « homme », dans *trom den;* voir la forme plus archaïque *don.*

deor (Orléans 221, fo 207, gl. 302 ; VVB 98) gl. « inpigerit » dans : « si quis alapam inpigerit, nec sanguis nec libido appareat.. ». Le sens est « assène un coup, frappe » ; dans ce ms il peut s'agir d'un mot incomplet sans aucun signe d'abréviation. Dans ces conditions bien des hypothèses invérifiables sont possibles ; le gall. moy. *deor, dehoraf,* GPC 919, est traduit par « to hinder, stop, impede », « empêcher, arrêter » ; son sens paraît éloigné ; ce mot est tiré, GPC loc. cit. de **de-eks-or-*, d'un radical *or* que l'on trouvera sous *doguor.* Même si une évolution du sens permet d'expliquer les différences de signification, il reste que *deor* est inachevé, car l'on attendrait ici à la fin du mot une désinence de subjonctif.

der- préfixe, dans : *dermor, dermorion.* Soit de **do-are-*, soit de **do-(p)eri.* On trouve également ce préfixe dans le n. propre v. bret. *Dermunuc,* C. Redon ch. 240 ; voir Stokes Bezz. Beitr. 18, 95.

derac « devant », dans : *nel gnot...emboles a derac a un cumun;* Bret. moy. et mod. *dirac, dirak* « devant », cornique *a thyrak* « devant », LCC 66, gall. moy. *y rac,* J. E. Caerwyn Williams BBCS 13, 8-9. *Derac* est composé du préfixe *de-* venant de *do-* et de *rac;* voir *rac* à part.

derch (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 252) gl. « acie.i.facie », « regard, aspect, apparence », dans : « arcus in aere quadricolor.. formatur, dum radiis solis inmissus caue nubi repulsa *acie* in solem restringuitur ». Bret. moy. *derch,* subst. « aspect, apparence », adj. « beau, pur », ex. DEBM 264, GMB 151-2 ; *derch, derh* apparaît dans les ns propres v. bret., ex. *Tre-derch,* C. Quimperlé p. 157, *Tre-derh* C. Redon ch. 96. Le v. irl. *derc* « œil », mod. *dearc* est le même mot ; l'irl. *dreach* « face », gall. *drych* « aspect » correspondent à la forme *dre(h), drich* (voir *dre(h)* à part). Le Gaul. présente sans doute le correspondant de *drech* dans le n. propre Drecinus, D'Arbois de Jubainville, RC 16, 112-3, mais on trouve plus souvent les correspondants de *derch* dans Conderci, Derco-iedus, Derco-mogni, Δερκυνος, In-dercillus, ZCP 26, 179, 192. Ces mots celtiques sont apparentés au grec δέρκομαι, ἔδρακον, CCG 4, IGEW 213. Voir *erder(h), erdirh, erdrerc, camdirh, ini dirha, dre(h).*

**deric* mauvaise lecture de « clericus » figurant VVB 98 ; voir RC 8, 493.

deri dans : *deri orl(e)h...* Ce mot est formé à partir d'un radical *ri(g), re(g)* que l'on trouvera sous *re* (2). Mais le sens exact est difficile à préciser ; *deri* peut être la forme ancienne du bret. mod. *dere, dire* « mène, amène », ex. DEBM 264, RC 19, 333, GMB 152, de **do-rig,* mais ce peut être, de la même formation, un adjectif au sens de « juste, convenable » ; cf. *amdere,* avec *am-* privatif, « démesuré », « inconvenant », GMB 24, DEBM 202, Gwénolé v. 153, et bret. moy. mod. *dere-at* « convenable » Dans tous ces mots le radical est celui du verbe irl. *rigid* « il étend », CCG 388, *hi rigi* « tout droit », ibid. *díriug, díriuch* « tout droit », GOI 119, RC 41, 218-9. Le sens semble plus clair si l'on comprend *deri* comme un adjectif se rapportant à *orl(e)h;* le verbe « être » peut être sous-entendu comme dans « *cet bet cren ni litan scutum* » par exemple.

in meridie equinoctii **deri orl(e)h** *quia sol ibi est* (Il y a un grand intervalle entre « sol » et « ibi est », inédit, Angers 477, fo 64a, main A ; Patrol. XC, col. 432 ; voir la figure au bas des colonnes 435 et 436), sur les mots en ital. dans : « in parte Italie quae Uenetia appellatur, *hisdem horis* umbra gnomoni par sit ». Ceci a lieu, dit le texte « meridiano tempore equinoctii die », ce qui est répété dans la glose. Il semble que le glossateur veut dire que le stylet du cadran solaire est alors comme étendu tout droit, son ombre lui étant égale. *Deri* qui exprime ici l'idée de « droit, juste » peut être un verbe, ou un adjectif. Essai de traduction : « à midi de l'équinoxe, (est) tout droit (juste) le stylet du cadran solaire, car le soleil est là ». Pour la lecture *-ri* de *deri* cf. *ri* dans « *leir trigont* »... et dans « *pop hun il gueidlh* solem *ri* luna ». Voir *orl(e)h, deri, dirigas, re* (2).

dermor « immense » ; voir *ent dermor* et suivant.

dermor (inédit, Angers 477, fo 64b, main B ; Patrol. XC, col. 438) gl. « enormem », « immense, énorme » ; voir le contexte sous : *ni degurme(h).* et suivant.

dermorion (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 4 ; VVB 98) glose entrée dans le texte et concernant primitivement « inormia », « énormes ». V. irl. *dermár* et *dermar,* GOI 31, même sens. Gall. *dirfawr,* même sens. Ce mot est composé, avec préfixe *der-*, de *mor* « grand » ; voir *der-* et *mor.*

(**der(u)**) Dans : *comnidder(u), comnider(u),* « certain ». *Der(u)* n'est peut-être qu'un mot figé dès cette époque ; l'irl. anc. l'avait gardé comme mot distinct, ex. *derb* gl. « certus », GOI 102, 107, 123, IGEW 215. Le *u* final est omis par simple erreur de scribe comme on le voir par le bret. moy. *queniteru,* mod. *keniterv,* gall. *cyfnitherw* « cousine ».Voir W. Gr. 224, Ét. Celt. 6, 198-9 et *comnidder(u).* Le même mot *derb,* préfixé, sert en irl. mod. sous la forme *dearbh* à distinguer le frère véritable « *dearbhráthair* », du frère en religion « *bráthair* » Loth, RC 36, 402-3 pense à un suffixe *-tero* dans certaines formes brittoniques du nom du « cousin ». Le maintien fréquent du *-u* final n'est pas en faveur de cette hypothèse.

desc (inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien gramm. III, 44 ; Keil t. 2, p. 115) gl. « scutella », « plateau, soucoupe », Empr. au lat. « discus », Loth Mots lat. 162. Voir *disc, discou*.

desi (Orléans, 221, fo 4, gl. 6 ; VVB 98-9) gl. « *acervos* frugum » « tas, monceaux ». Le sg. *das* est attesté par le v. gall. *das*, VVB 95, et le gall. *das*, GPC 900. Voir Mirouer p. 305, note au v. 186, des ex. de *das* en Breton tardif. La forme *las* a été influencée par le français *tas*. Irl. *dais* « tas ». Le brittonique serait emprunté à l'irl. selon le GPC 900 ? Loth, Mots lat. 94, 228, tire (avec doute) ces mots d'un celt. **dansus*. Le français *tas* viendrait d'un mot germanique apparenté au Celtique.

detguit, detuuid « bien doué, heureux ». Voir *detguition* et les très nombreux noms v. bret. contenant *detuuid*. Voir suivant.

detguition (BN lat. 13029, fo 1a ; RC 28, 43 sq et ACL 3, 249 sq) gl. « prediti » « doués, munis de, heureux », dans « sunt enim aliqui naturali simplicitate *prediti* et alii subter textu sanctitatis occulti ». Plur. de *detuuid, detguit*, etc. attesté des dizaines de fois dans les noms propres des cartulaires bretons, ex. Ét. Celt. 9, 188. Gall. *dedwydd*, GPC 911 « happy, discreet », « virtuous », de **do-ate-wid* ; l'on a une forme v. britt. dans DATVIDOCI, forme citée LHB 605. Sur ce mot, voir Loth RC 36, 174-5, Jackson, Early Welsh gnomic poems, 53-54 ; le sens a été successivement : « qui sait bien, réfléchi », puis, « doué, sage, heureux ». Le *gu* interne pour *w* est commun en v. Bret., rare et peut-être inconnu en v. Cornique.

deu... (Orléans 221, fo 166, gl. 261 bis ; Stokes TPHS 1885-6, 602) gl. « edocandi » dans « nisi forte confesso filio pretium edocandi » ; le sens est « éduquer, élever ». Mot inachevé et obscur.

deu..oa (Brit. Mus. Cotton Otto E. XIII, fo 132b ; RC 4, 328 ; VVB 99) gl. « attacus », du grec ἄττακος « sorte de sauterelle ». Voir *biunrun* pour le contexte. Goetz donne, V, 562, 5 la gl. « attacus ignota ». Cette glose est obscure.

deurr (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 3 ; VVB 99) gl. « acri » « vaillant, fougueux ». Loth, RC 32, 29, voudrait séparer ce mot du gall. *dewr* « brave, bold, valiant », de sens et de formes identiques, sous prétexte que le scribe a pourvu *deurr* de deux *r* ; c'est une négligence assez courante (voir la grammaire). Le même mot se retrouve d'ailleurs en v. Bret. dans *Deur-hoiarn* C. Redon, ch. 5, 6, 24, 79, 107, 123, etc. *Deuroc*, ch. 61, *Deurec* ch. 50. Étymologie : I. Williams CA 253-4 étudie ce mot et doute de l'étym. de Pedersen, VGK, 1, 39, 312 et 2, 3 par **degowiros*, mais le GPC 942 s'y rallie (Contra Loth RC 32, 28).

(**deuu**) « brûlure, combustion ». Voir suivant.

deuueticion (inédit, Angers 477, fo 67b, main A ; Patrol. XC col. 455) gl. « cremata » « brûlés, calcinés », dans « ipsa est equinoctialis (zona)... quia... (sol)... uicinus illustrat, ... subiecta (.i. ima spatia) terrarum exusta flamis et *cremata* cominus uapore torrentur ». Pluriel de *deuuetic* adj. verbal formé à partir d'un radical *deuu-* ; bret. mod. *dev* « brûlure », bret. moy. *deuiff* « brûler », DEBM 265, mod. *dewi, devi...* gall. *deifio* « to singe, scorch », GPC 920, VGK 2, 508, CCG 35, Loth RC 36, 184, RC 42, 85. Moy. irl. *daig* « fire », mod. *doigh* « pang », GOI 54. Voir maintenant IGEW 240 et 180 sur les racines **dhegʷh* et **dāu* et leurs dérivés.

1) **di-** Préfixe intensif comme par ex. dans le bret. mod. *di-redek*, CCG 78. Ex. *di-glo(es) ; di-gnauam ; di-ued* (1) ? ; *di-lu ; di-dimicont ; di-odlir ; di-uenoc* ? on a la forme *de-* dans *de-rac*. Voir BBCS 16, 105sq sur les expressions du type *toull-didoull, hyll-dihyll*.

2) **di-** Préfixe séparatif et privatif venant de **dī*, de **dē*. Ex. *di-anguet de ; di-admant ; di-comit ; di-dioulam ; di-eteguetic ; do-ti-etue ; di-minet ; di-danuud ; di-guo(l)chiat ; di-anam* ; on a *de-* dans *de-liu*. Voir J. E. Caerwyn Williams, BBCS 13, 1-10 pour une étude détaillée sur le Gallois, valable aussi pour le Breton, Ernault, MSL 12, 275-288 et Mirouer p. 307 note au v. 266. Voir addenda.

3) **di** « jour » ; forme du nom du « jour » dans : *nisi gudiued... in un di ; un di guar* XXX ; *pi di in seithun ; ir is guolou... da di ; dou di*. Voir *did*.

diou est une forme du nom du « jour » que l'on trouve surtout après des numéraux. Ex. : VII *diou ha henter ; seith diou guarnucent ; nimer diou... ; guar* XXVIII *diou... ; se(id) diou ha hanter ; a bid a diou*. Cette forme est conservée dans le moy. bret. *hyziou, hiziu, hizio, hizieu*, « aujourd'hui » (formes très diverses dans les dialectes mod.). Voir *did*.

4) **di...** (Orléans 221, fo 38, gl. 81) gl. « inergominum ». Stokes TPHS, 1885-6, nº 81, propose de lire **di-aul*. Bret. moy. *dyaul, dyoul, diaoul*, « diable », DEBM 268 ; du latin.

5) **di...** (Orléans 221, fo 155, gl. 253 ; VVB 99) gl. « eradicatrix ». Stokes propose de lire **di-(gridienneres)* ; c'est possible, mais on aurait **di-guridienneres*.

6) **di...** (Orléans 221, fo 70, gl. 128, VVB 99) gl. « discutit ». Mot commencé.

7) **di...** (Orléans 221, fo 70, gl. 132 bis) gl. « forinsecus » « dehors » ; pour *di* (ethr) ? ; voir *zethr*.

8) **di** « à » dans : *di houl* ; forme v. gall. de la prépos. qui a pour forme *do* et *da* « à » en v. Breton.

diadmant (inédit, BN lat. 10290, fo 1b). Placé sur *nam echo*, glose peut-être *accidit* dans « articulata uox, id est imago uocis ad circumposita loca et (...) uox accidit. *Nam echo* de lignis et saxis collibusque resultant ». Le ms est déchiré et la phrase précédant *echo* est incomplète. Le glossateur aurait-il rendu l'idée de « retour » impliquée par le phénomène de l'écho ? ou l'idée de « chose éphémère, évanescente » que peut à la rigueur évoquer ce même phénomène ?. Il y a de nombreux mots de radical *mant* en Gall. et Breton, mais leur explication fait souvent difficulté. Cf. le gall. *adfant* « évanescence », et, « éphémère », « transitoire », GPC 18 ; ex., dans un passage où il est précisément question de l'écho « : pan atsein *aduant*. pan ergyr *diuant* » « quand fait écho (aduant) quand frappe (diuant) » B. Talies. 20, 26. Voir HGC 164 sur *aduant* « diflanedig », et CA 83-4 sur *diuant* « euanidus, fluidus »... Ces mots contiendraient-ils un radical *mant* signifiant « passer » ?, radical qu'on retrouve peut-être dans des mots bret. comme *dismant* « défait, défiguré », *dismanto'r bara* « gaspiller le pain », MSL 12, 282, *tasmant* « fantôme », DEBM 389 ? (cf. *diuant* « euanidus, fluidus ») ; *auant*, Mirouer v. 2713, est obscur. On verra *mant* (2).

dianam (inédit, Venise, Marciana, Zanetti lat. 349, fo 1a, col. 1) gl. « efficaciter » « parfaitement, d'une manière efficace », littéralement « sans faute » dans « preceptis tuis parui...pater Augustine, atque utinam tam *efficaciter* quam libenter ». Ce mot est composé de *di-* privatif et de *anam* « faute » ; bret. moy. *dianaff* « sans tache, sans défaut », ex. DEBM 266 ; Mirouer v. 690, 878, 1260, etc., gall. *dianaf*, même sens, GPC 949 ; v. irl. *dianim* « flawless », GOI 219 ; voir *anam* à part.

(**dianc**) « fait de s'en aller, de s'échapper » ; voir *ecdiecncis*.

dianguet de (St Omer ms 666, fo 43 ; RC 11, 89 gl· non comprise) gl. « hipagie.i.uade » (ὑπάγε) dans « hipagie de audo habita in cirimonio ». En groupant les gl. du ms et celles du ms Gg. 5.35 de Cambridge Univers. (RC 11, 86 sq et Jenkinson Hisp. Fam., p. 62), on a « uade de malo, habita in lege domini » ce qui est très clair. *De* est une forme de *te* « toi » courante en Bret. et Gall. moy. ; ex. Jésus 18 : « piou oude, peban oude duet » ; Gwénolé v. 117 « mazoude » autres ex. Jésus 104, 60 ; Barbe 380 ; Mirouer v. 699... ; en Gall. moy. ex. *suina de, ruila de, genhi de*, CLlH 178, *andau de*, BBC 58, 7, *edrychuir de*, RC 31, 131, CCG 306. Quant au verbe *dianguet*, le *gu* interne qui rend *w*, interdit tout rapprochement avec *dianc ;* il est possible, par contre de rapprocher le gall. moy. *hanwyt, henwyt* « tu viens », CCG 330, de *hanfod* « venir, provenir », et « être » CLlH 56, PKM 277 ; on a des formes sans *h* dans le v. gall. *anbiic guel* VVB 39, *anthuim* CA v. 442 et note, v. 699 et note. Le moy. bret. a l'infinitif de ce verbe dans *hambout, hanbout* « fait d'être, situation, état ». Avec *di-* marquant ici l'idée de « provenance », on aurait un indicatif *dianguet de* « tu viens hors de, toi », « tu quittes toi ». La finale *-guet=uet* semble indiquer que la 2e pers. sg. de l'indic. prést. du verbe « être » était *-uet* en v. Bret. ; gall. *wyt*, bret. *out*. L'élément *(h)an* est d'origine discutée ; voir RC 31, 501, VGK 2, 444, CCG 330 et *han* à part. L'élément *dian* du bret. *dian-éaust* « automne », GMB 160, peut aussi être comparé à *dian-* dans cette glose. Voir *an* (4), *han*, et *anaith*.

dias (inédit, BN lat. 10290, fo 41b, Priscien Gramm. V, 9 ; Keil t. 2, p. 145) gl. « deuexo margine i. inclinatio » « (bord) déprimé, incliné », « inclinaison ». Dans « Statius Thebaidos in libro II : soluerat hesperii, *deuexo* margine ponti ». Les correspondants bretons sont de sens clair : br. moy. *dias* (GMB 161), *diazen*, « pente, vallée » ; (la glose montre que *dias* n'est pas une abréviation de *diazez* comme on le croyait). Br. mod. (Vannes) *diaz* « bas, partie inférieure ». Citons encore Gwénolé v. 195 « Marou ynt enny knech ha *dyas* » (correction par Ernault de **dyes ;* les rimes sont en *-as*, note 83, ibid.). Voir aussi Loth, ACL 1, 501 et une étude de I. Williams sur le moy. gall. *dias*, CA 62-3. En Gallois il y a plusieurs homonymes, ex. BBC 62 « andav de leis adar mor maur eu *dias* » (écarter **dias* : « *cyfeillach* », qui n'existe pas, cf. BBCS 13, 21-22). I. Williams cite les noms gaul. composés avec *diastos-* : Gaizato-diastos, Diastumarus. L'idée d'« incliner », « courber » est claire dans les mots bretons, mais non dans les autres cas. Y avait-il un sens plus large « courber, dominer » ? Le GPC 952 ne cite que *dias* 1) « fighting, battle », 2) « revenge », qui est de sens bien éloigné.

diblo (Orléans 221, fo 7, gl. 9 ; VVB 100), pour **diblo(m)* « fait d'imprégner, souiller », gl. « infitias » dans « anima quae peccauerit... siue rem perditam inuenerit, et *infitias* insuper iurauerit ». « Infitias » : fait de nier un dépôt, une dette. Le contexte signifie : jurer à tort qu'une chose trouvée est à soi. Mais I. Williams, CA 380, fait une suggestion très intéressante : le scribe n'a pas compris « infitias », et y a vu un dérivé de « inficio » (inficiens), « imprégner, souiller, corrompre ». Ceci lui permet de comparer le gall. *diblo*, 1) « tacher, salir », (GPC 955), « faire traîner à terre » (?) 2) *dibl* : « le bord » (d'un vêtement). Le deuxième mot *dibl* « bord, extrémité », composé *gordib(y)l*, GBGG 559, est peut-être différent à l'origine, mais le bord inférieur des vêtements étant souvent souillé, une confusion entre les mots a dû se produire. Il est difficile de ne pas comparer le moy. br. *gouziblenn*, « gouttière »,

gouziblaff « grundo, grundas », GMB 291, de **uo-dibl-*. Mais l'étymologie d'un radical *dibl* de sens primitif « mouiller, imprégner » reste très incertaine.

dichreu, voir : *dechrou* pour détails.

(**diclin**) « recherche, triage ». Dans : *intr diclinatuiu*. Graphie pour **dichlin*, de **di-eks-glenn*. (Pour le 2e i de *diclin*, voir grammaire.) Le gall. moy. mod. *dichlyn*, Armes Prydein p. 41, note au v. 92, GPC 959 « to choose, to pick » de **dī-eks-glenn* (et non de **dī-s-clin* comme le dit Loth RC 42, 87 sq) est le même mot. Corresp. irl. : *ieclaim* « I choose », *doeclannat* « they choose » de **do-eks-glenn*, CCG 369, 370. Plus éloignés sont le v. irl. *digliunn* « I glean » (**di-glenn*) correspondant au bret. moy. mod. *dilenn* (de **di-glenn*) « choix, triage », RC 45, 184-5. Pour *fo-gliunn*=*goulenn*, voir sous *golent*, et Loth, RC 45, déjà cité.

diclinatuiu gl. « legendae », « devant être choisies », « cueillies ». Voir : *intr- diclinatuiu* et *diclin*; *-atuiu* semble au sing. C'est une terminaison de forme plus archaïque, mais identique à *-atoe* dans *inaatoe* « ineundum ». Voir grammaire.

f. v. g. **dicnchiriueticion.** Obscur ; voir *ir dicnchiriueticion*.

dicofrit, sine *cofrit(o)* « sans communauté, sans partage », formule usuelle dans le C. Redon, ch. 91, 121, 148, 151, 152, 153, etc. pour désigner une pleine propriété, comme *dicomit*, *difosol*. Voir *cofrit*, *cobret*, *gúcobret*.

dicomit « sans partage, sans taille, sans tribut », d'où (propriété) « entière, intégrale » ; voir : *in dicomit legran*. Dans le C. Redon, la forme usuelle est *dicombit*, *in dicumbito...*, *in alode dicombito* ch. 199, correspondant à « sine censu, sine tributo » d'autres chartes. Un ex. curieux de *dicombitiones* glosé *donationes* se trouve dans la vie de St Malo (BMSAIV 16, 202) : « multas *di* donationes *combitiones* ». Le copiste a fait entrer dans le texte, en le coupant, le mot *dicombitiones* glosé « donationes ». Les deux formes *dicombit* et *dicomit* font penser que deux mots à peu près synonymes se sont confondus : l'un contient le radical *bit* (de *bitat*) « tailler », l'autre le radical *mit*, *met*, de la racine du lat. « *metō* », du bret. *medi* « moissonner », du sens ancien de « couper ». On trouve ce dernier radical *met* dans le v. gall. *ác étmét* gl. « retonde » (retunde), VVB 124, et *antermetetic*, VVB 42. Le moy. gall. *cymid* « bataille » a pour correspondant *cemidiet*; voir ce mot. *Met* est devenu *mit* pour un phénomène assez courant en v. Bret. (grammaire, et Introd. par. 16). Voir *cemidiet* qui est apparenté.

dicreu *a* VI *anno ante te* (inédit, Angers 477, fo 78b, main A ; Patrol XC col. 504) sur les mots en ital. dans « omnis calculator meminisse debet easdem concurrentes solis, tricesimo ab hinc anno, quas et proximo secuturas, ...easdem XCo quas *et sexto...* » « commence par la 6e année avant toi ». Consulter la Patrol. pour un contexte d'ensemble ; voir *dechrou* et les mots à sa suite pour *dicreu*.

did « jour » (voir aussi *ded*). Ex. : *in cisemic did mercer; a un did; i pop un did...; pop eil loc dou did..; did in seithun...; ni cehet did...; did dimenuim...; im pop un did...; erorit... guar un did; nit ois did...; un did a pop un bliden...; pi po epac(d)... guar pop un did; pop nos pasc bit did...; tre lerg did salt...; degunimer did bissex...* Bret. moy. *dez*, mod. *deiz* (Léon), *de* ailleurs. Voc. corn. *det* gl. « dies ». Moy. corn. *deth*, *dyth*... gall. *dydd*, irl. *die*, *dia* GOI 217. *Did* et *ded* de **diy̆ēus*, LHB 351, cf. le latin « *diēs* ». Voir VGK 2, 92, CCG 171, IGEW 185. *Diou*, *diu*, apparaissent dans *hi-ziou*, *hi-ziu*, « aujourd'hui », *di* dans *diczul*, DEBM 387, *dizul*, GMB 154. Voir *di*, *diou*, *ded*.

(**didan**) « réconfort, consolation, agrément » ; voir *cindidanhaot* et *didanhaot* (mais non *didanuud*).

(**didanhaot**) (« solamen ») « action de réconforter, de consoler ». Dans : *cin-didanhaot*. Corn. *dythane*, « to gladden » ; gall. moy. *didanhau*, GBGG 331, « to confort, entertain », mod. *diddanu*, d'où *ym-ddiddan* « converser », v. irl. *dodonaimm* « je réconforte », *didnád* « réconfort », CCG 261, 358-9, VGK 2, 56.

didanuud (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 4a ; VVB 100) gl. « elicio », « uoco uel *didanuud* ». Voir I. Williams BBCS 5, 3 et aussi CCG 261, VGK 2, 56-7 et 508. Cette glose est souvent citée et comparée au gall. *diddanu* cité sous l'article précédent. Mais diverses raisons s'opposent à ce rapprochement ; d'une part *didanuud* est un mot complet, sans aucun signe d'abréviation (ceci est important dans tous les mss sauf Orléans 221). Si l'on avait un verbe à la 1re pers. sg. indic. correspondant à « uoco, elicio », on aurait **didanuudam*, avec abréviation sur la fin de *didanuud*. D'autre part « uoco, elicio », « j'appelle, j'attire, je fais venir », n'a pas du tout le même sens que *diddanu* « réconforter ». Pour ces raisons, nous pensons que le glossateur considère que *elicio* est un verbe synonyme de « uoco » mais aussi une variante de *elisio* « extraction, action de susciter » de « tirer hors de », cf. « elicere ignem » « faire jaillir du feu ». Ceci donne d'autant plus de poids à la comparaison faite par le GPC 868 de *didanuud* avec le gall. moy. *dadanhudd* « detectio, recuperatio » : *dadanuddo tan* «uncovering the earth as a sign of taking possession » est une formule fréquente dans les Lois galloises. On faisait jaillir le feu en découvrant

le foyer, voir GML 108, GBGG 284-5, GPC 868. *Dadanuddo tan* correspond à « elicere ignem » et *didanuud* à « elisio » ; *didanuud* est composé de **di-d(o)-an-hud* (et *dadanhudd* de **dat-an-hudd*) ; le sens est « action de susciter, dévoiler, provoquer, extraire ». Le radical *-hud-* se retrouve dans le gall. *anhuddo* « to uncover », « dévoiler », dans le gall. moy. *dyhud(d)aw*, GBGG 420 « cacher, abriter », « réconforter, consoler », mod. *dyhuddo*, le bret. moy. *dihuz* « bien, commodité », *dihuzaff* « réconforter, consoler », et peut-être dans la glose *cohuditioc* (voir à part).

did dimenuim (inédit, Angers 477, fo 69b, main A : Patrol. XC col. 468) sur le mot en ital. dans ; « magnum occurrisse *dispendium* (.i.detrimentum) ». Il s'agit de la perte de jours évitée par l'intercalation des jours bissextiles. *Did dimenuim* signifie « fait de perdre jour (s) ». Voir *did* et *dimenuim* à part.

didimicont « ils négligent » ? ; de **do-dimicont*? Voir *dimicent, dimicint* et, pour le contexte l'article suivant.

quia nonarum (?) **didimicont eil lor cent** XI *kal. april.* (le ms porte *ñaṝ* qui paraît à développer en « nonarum » ; inédit, Angers 477, fo 77a, main A ; Patrol. XC col. 499) sur les mots en ital. dans : « sed error eorum (.i. latinorum) *qui aliter sapiunt, uide an ipsis* saltim qui huiusmodi condunt leges iniquas... ». L'erreur des Romains dont il est question ici est exposée dans la Patrol. XC col. 500 : « Victorius dicit : Latini namque a III nonarum Martiarum... ». Le résultat de cette erreur, dit C. W. Jones, « Bedae opera de Temporibus », 380, est que : « the pascal full moon would be thrown one day later by this so called Roman method ». Selon les « latins » la 14ᵉ lune pascale peut survenir entre le XV des Calendes d'avril (18 mars) et le XVII des Calendes de mai (15 avril), selon Bède, entre le XII des Calendes d'avril (21 mars) et le XIV des Calendes de mai (18 avril). Ceci dit, nous ne comprenons pas le sens particulier de *lor* « espace » (de quelle durée ?) dans ce contexte. Le sens littéral paraît être : « parce que des nones ils (les Romains) négligent le deuxième espace avant le XI des Calendes d'avril ». On lit par ailleurs Patrol. XC col. 763-4 : II des nones de mars : « primi mensis initium secundum latinos ». Voir *didimicont, dimic, eil, lor, cent* (2).

did i(n) seithun a bu guar un i *kalendis* **in bliden it it bed** *his regularib(us) us(que) ad finem* XXVIII (inédit, Angers 477, fo 58b, main A ; Patrol. XC col. 396), sur les mots en ital. dans : « quod in hoc per epactas facis, in illo faciaes per concurrentes septimane dies. Habet ergo regulares ianuarius II, *februarius V, martius V, aprilis I, maius III, iunius VI, iulius I...* qui... hoc... indicant : quota sit feria per kalendas eo anno quo septem concurrentes asscripti sunt dies ». Voir la définition des « concurrentes » et « regulares » dans l'appendice de comput. Traduction : « jour de la semaine (feria) qui fut sur un dans les kalendes de l'année, sera selon ces « regulares » jusqu'à la fin des 28 années du cycle solaire ». Le nombre des « regulares » permettant de connaître le jour de la semaine qui tombera sur les Calendes est indiqué dans le contexte cité. Voir *did, in* (1), *seithun, a* (6), *guar, un, i* (4), *in* (3), *bliden, it il, bed.*

didioulam (Oxford, ms Auct. F. 4. 32, fo 2b; VVB 100-101) gl. « micturio » « j'urine ». I. Williams, BBCS 5, 4, corrige l'erreur du VVB concernant le mot latin glosé. Loth, tenant compte de cette correction, a étudié, RC 45, 190, les mots formés à partir du radical *oul* ; *didioulam* est de **do-di-oul-am*. Les plus proches parents sont le gall. *eulon* « excréments », l'irl. *fúal* « urine » ; *oul* viendrait de **oud-lo*, d'un ind. eur. **(p)oud-lo* d'où vient l'all. *Fäule* « saleté, fumier », de la rac. qui a donné aussi le lat. « pūs », le grec πυός. Le rapprochement de ces mots avec le v. irl. *áiledu* gl. « stercora » est douteux, Vendryes LEIA, A 32.

didmercer « mercredi » dans : *didmorth ha didmercer* ; *in cisemic didmercer*. Bret. moy. *dezmercher*, DEBM 335, mod. *dimerc'her*, gall. *dyddmercher* ; de «(diēs) Mercurī ». Voir aussi *did*.

didmorth « mardi » ; voir précéd. Bret. moy. *dezmeurz* DEBM 336, mod. *dimeurz*, gall. *dy(dd)-mawrth* ; de « (diēs)- Mārtis ». Voir aussi *did*.

didmorth ha didmercer guar un *VI kal. die* (inédit, Angers 477, fo 70b, main A ; Patrol. XC col. 471-472) sur les mots en ital. dans « quarto anno quem bissextilem dicimus in una eademque sexta kalendarum martiarum linea, uerbi gratia *tertiam quartamque solemus ponere* feriam », « mardi et mercredi sur un même jour des Calendes, le VI ». Voir *didmorth, hac, didmercer, guar, un* (c).

(diecncis) « s'en alla, quitta » ; voir *ecdiecncis*.

dieilhont (inédit BN lat. ms 6400 B, fo 271b) gl. « alternent » 3ᵉ pers. plur. subj. prést. « qu'ils alternent » dans : « saltum lunae locus et hora citior incentionis eius per XVIIII annos efficit, quamuis enim singulas lunas quidam XXVIIII (et) semis diebus compotantes, incentionis earum medio diei et medio noctis semper *alternent* ; non in hoc tamen ueritatem naturae, sed facilitatem calculandique inquirunt ». *Dieilhont* est composé du préfixe *di-*, de *eil* « second », et de la terminaison *-hont* de la 3ᵉ pers. du pluriel du subj. prést. La nuance de sens exprimée par le subj. ici est étudiée dans la grammaire. Voir *eil* à part.

diel (inédit, Angers 477, fo 52a, main A ; Patrol. XC col. 336) placé sur « *quid* », semble gloser « euenturum esset » dans « praedicto aduentu et passione ipsius (Christi) *quid* etiam post hanc populo, qui eum recipere nolet, *esset euenturum*, ostendit ». Il est possible que *diel* gl. l'idée exprimée par « quid... esset euenturum » et soit la 3e pers. sg. subj. prést. de *diminet ;* cf. *elot*, Jésus 201b (vous) « irez », mod. *y-el, y-elo* « ira », Verbe breton 230-231 ; le gall. *el* est la 3e pers. du subj. prést. de *myned*. *Diel* signifierait littéralement « adviendrait » (à ce peuple qui ne veut le recevoir). Voir *minet*, *diminet*, et le préfixe *di* (2).

dieteguetic (Orléans 221, fo 118, gl. 186 ; VVB 101) gl. « distitutus », « délaissé », « abandonné », « privé de » dans « quod populus a principe *distitutus* (dixit) : quis ibit ante nos » ; de **di-alauetic*, avec affection interne du *a* causé par la terminaison *-elic*, Loth RC 37, 45 ; gall. moy. *adawedic* 1) « deprived of » 2) « neglected » GPC 13. (Le bret. *diadavi* « haleter », GMB 159, est différent de sens et d'origine.) Voir *dotietue* et *adau*.

difi... (inédit, Orléans 221, fo 181, gl. 276 bis) gl. « diffidiunt » dans « homines diffidiunt an uera sint quae audiunt ». Mot commencé pour **difidont*. Voir *ut difidhaas*.

difidhaas « se défia » ; voir : *ut difidhaas*.

difosot mot commun dans les formules juridiques du C. Redon ; comparer à la formule « inconuulsum », ch. 149 notamment. On trouve des formules concernant des pleines propriétés comme « *dicofrit, difosot, diuuoharth* », ch. 148, 151, 152. *Di-fosot* est formé du préfixe privatif *di-* et d'un mot *fosot* qui doit correspondre au gall. moy. *fossawt* « gash », « cut », CA 137, note au v. 144 ; *fosot* et *fossawt* de « fossātum ». Dans *difosot* le sens exact paraît être : « sans retranchement », sans enlèvement (de possession).

digann (BN lat. 10290, fo 13 b ; Priscien, Gramm. I, 46 ; Keil t. 2, p. 35) gl. « aspirationis ». Ce mot semble la déformation de *digam*, lui-même emprunté au grec *digamma ;* cf. Thes. Paleohib. 2, 67, fo 17a, gl. 3a « *digam* uel *dasian* ». La corruption de « digam » en *digann* a pu être causée par un mot analogue au gall. moy. *erdigan* « accentus, modulator », etc. GBGG 483 ?

diglo(es) « blesser » ? voir *ni diglo(es)*.

dignat (Venise, Marciana, Zanetti lat. 349, fo 69b, col. 1 ; Ét. Celt. 9, 177), gl. « segnem », « oisif, inactif », dans : « sed hunc, Caesar..., transfugam, indulta tantum uita, *segnem* reliquit ». Orose, Hist. VI, 18, 25-6. *Di-gnat* est formé de *di-* « sans » et de *gnat* « actif », dérivé de la rac. **gen(ə)* « faire », différent de **gnat* dérivé de la rac. **gen(ə)* « connaître », qui se rencontre dans des mots comme le bret. moy. *(h)aznat*, mod. *anat* « bien connu, évident », de **ale-gnătos ;* (*gnot* « habituel » vient de **gnătos ;* on verra ce mot à part). Sur les deux racines « faire » et « connaître » on verra Meillet, Introd., 8e éd., p. 163 et IGEW 373 et 376. Le cornique *gnas* « nature, mœurs » LCC 81, 7, RC 47, 174 sq., du sens de « action » ?, peut être apparenté au *-gnat* que nous avons ici ; son dérivé *dygnas*, que Loth, RC 23, 264, traduit par « mal intentionné » peut être le même mot que *dignat* puisque *dygnas* suppose **dignat ;* des mots gall. moy. comme *amnat* « habile », GPC 96, CA v. 912, note, *anynad* « pétulant, irascible » GBGG 33, GPC 171, peuvent contenir un ancien radical **gnat* analogue à celui de *dignat ;* cf. aussi le lat. *(g)navus* « actif, diligent ». Sur l'irl. moy. *gnó* « activité dans un but défini, but » et des mots apparentés on verra T. F. O'Rahilly, Celtica 3, 322-7.

(dignau) « action de broyer, user » ; voir suivant.

dignauam (inédit, BN lat. 10290, fo 26b ; Priscien Gramm. III, 1 ; Keil t. 2, p. 83) gl. « detero » « j'use, je broie » dans « a uerbis ut detero, deteris, deterior ». *Dignauam* est composé de *di-*, intensif, et d'un radical *-cnau-* (*g* note ici *g* issu de *c* lénifié). Ce radical semble se retrouver dans le gall. *cnoi* « to gnaw, chew » ; *dygnaw*, dérivé, au sens évolué de « irriter », « provoquer », semble correspondre pour la forme à *dignauam* (sur *dygnaw* voir CLlH 236 et Canu Taliesin 42) ; on trouve aussi *gognaw* « ardent, impétueux », (qui broie l'ennemi) CLlH 236. En Bret. certains des mots signifiant maintenant « ruminer », semblent dérivés d'un radical *-cna-* : voir Ann. Bret. 17, 550 sq, 555-6 notamment, et GMB 679 sur *taskognat, taskagnat...* vannet. *dasquenein, taquénein*, etc. gall. *cil-gnoi* « ruminer » de *cil-*cnoi* GPC 480. (*dasquirial, dazquilyat* « ruminer » viennent d'une autre origine, RC 42, 83). Le radical *cnau-* a aussi pour correspondant l'irl. *cna-* radical verbal du sens de « to gnaw, consume », CCG 354, RC 42, 83 ; Dinneen : *cnaoidhim* « I consume, I gnaw, fret, corrode ». Il est tentant de rapprocher de ces mots l'épithète gaul. latinisée de Mars « Cnabetius », que S. Gutenbrunner, ZCP 20, 278 sq compare au v. isl. *hnafa*, « abschneiden », au grec κνάπτω « carder, lacérer » ; tous ces mots seraient dérivés de la racine **ken* « frotter, user, racler » comme le gall. *cneifio* « tondre, user, racler » et le nom de la « toison » (ce que l'on tond) : gall. *cnaif*, v. irl. *cnăi* gl. « uellus », moy. bret. *cneu, kneau*, DEBM 321, mod. *kreoñ*, vannet. *kanèu* (Loth RC 43, 407-9). Voir sur tous ces mots VGK 1, 23, 69, 372, IGEW 561, W. Pok. 1, 393, CCG 15, RC 38, 309, etc.

diguar « de dessus », « d'après » ; dans : *a diguar oilou solis.* Bret. moy. *diuar, digoar,* DEBM 268, mod. *diwar ;* le gall. *oddiar* contient *ar* et non *guar.*

diguochiat (lire peut-être **diguolchiat ;* inédit BN lat. 10290, fo 36b ; Priscien, Gramm. IV, 19 ; Keil t. 2, p. 127) gl. « tonsor », « tondeur, coiffeur ». Ce mot semble composé de *di-* séparatif et de *guolt* « chevelure ». Les graphies-*guochiat* et *guoliat* (de **guolliat*) semblent indiquer une assimilation du groupe *lti.* Le bret. mod. *diwelchañ,* du sens évolué de « effeuiller », Ann. Bret. 18, 366, semble plutôt à rattacher à *guilliatou* et *guiliat* (1). Voir *guolt* pour le radical de *diguochiat.*

f. v. g. ? **diguoreidhor bisse** (inédit, Angers 477, fo 14a, main B ; Patrol. XC col. 239) en marge, à côté de « semper » dans « ex quibus tamen horis, per terna semper signa binas (horas) subtrahere memento ». *Bisse* = « deux-tiers d'heure ». *Diguoreidhor* est obscur pour nous.

f. v. g. **diguorguac** (inédit, Angers 477, fo 14b, main B ; Patrol. XC col. 244) gl. « inani » dans « aer est omne quod *inani* simile ». Le préfixe *di-* paraît de forme v. gall. ; on aurait **doguorguac* en v. Bret. C'est un composé de *guac* « vide » ; gall. *gorwac* « uanum, uanis, uacuus », GBGG 576-7. Voir *guac* et addenda.

f. v. g. **diguormach** (inédit, BN lat. 10290, fo 15a ; Priscien Gramm. I, 54 ; Keil t. 2, p. 40) gl. « adiectionem.i.diriuationem » « addition, dérivation ». V. gall. *diguormechis* « ajouta » CCG 263 et 298. Voir la forme v. bret. *doguormach* pour détails.

dihel (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 6b ; VVB 103) gl. « deses » dans le contexte : « resideo reses, desideo deses, quiesco, quies ». Dans la marge gauche il y a une glose pouvant indiquer quel sens le glossateur donne à « deses », car elle est de la même main : « disideo qui (?) per annua mentes festa parent domino paulum (?) » ; ce qui signifierait « esprits qui, pour les fêtes annuelles obéissent peu au seigneur ». Il semble donc, comme le dit I. Williams BBCS 5, 4, que le glossateur a pris « deses » pour un dérivé de « dissideo » « être séparé, éloigné, différent ». *Deses,* et donc *dihel,* signifierait donc ici « différent, divergent, en désaccord ». M. Vendryes RC 47, 507, rapproche le radical *-hel* de celui du gall. *helynt* « course, affaire » ; *di-hel* dans cette hypothèse signifierait « qui ne suit pas le même cours, diverge » ? Cette glose ne peut être considérée comme définitivement éclaircie.

f. v. g. **di houl** (inédit, Angers 477, fo 58a ; main B, Patrol. XC. col. 394) gl. « in aduerso » (en opposition) « au soleil ». Voir *di* (8) et *houl.*

di im dam-guas (le ms porte : *di im damguas ;* Orléans 221, fo 114, gl. 181 ; VVB 103 ; RC 8, 500), sur les mots en ital. dans « si quis ...se iuramento *constrixerit, non* faciat uerbum inritum ». Il est impossible de compléter *guas-* en **guas(tlot) ;* cette forme est contredite par tous les dérivés et composés de *guuisli :* on aurait **guistlot.* (Voir sous *guuistl*). *Guas* semble le radical d'un verbe attesté dans le moy. bret. *goassat (da)* « rendre hommage à », de l'idée de « placer sous, soumettre à », DEBM 297, d'où le dérivé *goasoniez* « hommage » ; avec le réfléchi *im* on a ici « se soumet à, s'engage à ». Les préverbes *di* et *dam* modifient le sens dans une certaine mesure. On aurait ici *di im dam-guas* « s'engage à » (se iuramento constrixerit). Voir *guas* pour détails.

dilembretic « détaché, isolé » ? Voir références et discussion sous *dislembretic.*

dilhhe(i)th (BN lat. 11411, fo 101a ; Jenkinson, Hisperica Famina p. 47, v. 105, du texte D, note, lit : *dilhho.th ;* Zimmer, Nachrichten...zu Göttingen, 1895, p. 134 sq, lit. *dilhhe.th ;* il semble bien qu'il y a une lettre entre *e* et *th,* un *i* peut-être). Cette gl. porte sur « *compaginat* » « réunit, lie ensemble » dans le contexte « terrenas agricum *compaginat* plagas (fundamuntum) ». Le contexte est obscur, mais *compaginat* est clair. Malgré les deux *h* successifs *dilhhe(i)th* peut être apparenté à des mots signifiant « lier ensemble, tenir fortement » comme *dlitheetic* (voir à part), comme le v. gall. *deléhid* gl. « sera », « verrou », le gall. moy. *dyleith* « verrou », « barre » et « protection », GBGG 421, CA 261, note au v. 761 le bret. *dleizenn* « verrou, pène », RC 38, 172, Et. Celt. 1, 311. Voir *dlitheetic* et peut-être aussi *delgint.*

diles, dilis « certain, digne de foi, sûr », dans : *dilisid* « fideiussor », ci-dessous. *Diles, dilis* est aussi très utilisé comme nom propre en Bret. ancien, ex. C. Redon ch. 72, 116, 234, 240, 357, etc. gall. *dilys* « certain, sûr », et aussi *dilis, dylys,* GML 129 ; v. irl. *díles* « own », GOI 67, mod. *díleas* « own, owned, belonging »... et « safe, reliable », VGK 2, 8. Le radical *-les,* est l'élément que l'on a dans le bret. *leshano, lezano* « surnom », le gall. *llysenw,* l'irl. moy. *lesainm ;* pour le sens de ce radical cf. le gall. moy. *llysu* « reprobare » dans *llysu tyston* « testes reprobare », L. Bleg. note p. 182. *Di-les* aurait eu le sens littéral ancien de « sans reproche », « sans objection ». GPC 1016 sous *dilys.*

dilisid gl. « fidejussor », « garant », « celui qui certifie » dans de nombreuses chartes du C. Redon, ex. ch. 40, 58, 64, 68, 111, 196... Gall. *dilyssydd* « certifier, securer, guarantor », D. S. Evans, Dictionnaire. Voir *diles.*

diliu (Orléans 221, fo 27, g. 57 ; VVB 104) gl. « obscuritate *fuscetur* » dans « ut nulla religionis reuerentia obscuritate *fuscetur*. ». *Diliu* veut dire littéralement « sans couleur, sans éclat, obscurité ». Bret. moy. *diliuet*, « infucatus », GMB 180 ; voc. corn. *disliu* gl. « deformis » et « discolor ». V. gall. *diliú* gl. « liuor » VVB 103, RC 28, 197. On voit que le sens ancien de *liu* n'est pas seulement « couleur », mais « éclat, apparence ». Voir *deliu, liu* et *liou*.

dilu (Orléans 221, fo 172, gl. 269 ; VVB 104) gl. « detestantur » ; littéralement « malédiction, imprécation » dans : « fructuosa est penitentia... (cum enim infirmaris,) non du testestaris uitia, sed uitia tua te detestantur ». Loth pense à un composé avec *lu* « serment », forme ancienne du bret. *le* « serment, juron ». C'est, comme le dit Loth, soit un mot calqué sur *de-testari* pris au sens étymologique, soit un mot avec *di* intensif, au sens d'« imprécation, malédiction » (Loth, VVB, considère *di-* comme privatif). Voir *lu*(2).

dilucet (Orléans 221, fo 14, gl. 36 ; VVB 104) gl. « anathema » « anathème, privé de lumière », dans « ne fias anathema ». Le VVB cite le v. irl. *coindel b(á)thadh* gl. « anathema », « extinction des flambeaux ». C'est une allusion concrète à la cérémonie d'excommunication ; cf. aussi Stokes TPHS 1885-6, 554. Voir *di-(2)*, et *lucet, luhet*, « lumière ».

dimenu radical d'un verbe signifiant « réduire, diminuer ». Ex. : *do-di-menu ; du-li-men(u) ; dimenuim ; ni degurme(h) ni dimenu ; did dimenuim ; dimenuimou*. Mot celtique formé comme le latin *dīminuō ;* v. gall. *dimanuo* 3e pers. sg. subj. prés. GCC 39 ; moy. gall. *difanw* « to vanish, fade away, decay », et *difenwi*, voir CA 270, GBGG 337. Ex. de composés : gall. *amddifenedig* « disappeared », GPC 83, bret. *miñvik* « mie » (de « miette »), V. Henry, Lexique 203. Selon Loth, RC 40, 349-350, ce mot, formé comme le latin *dīminuō*, vient de **dē-menwo*. Proposant la même étymologie, Pedersen, VGK 1, 64, tire ce mot de la rac. **men*, « petit, rapetisser », comme le v. irl. *menb* « petit », IGEW 728, LEIA, M 37. Noter le v. bret. *dimenu*, le v. gall. *dimanu-*.

dimenuim (inédit, BN lat. 10290, fo 25a ; Priscien, Gramm. II, 56 ; Keil t. 2, p. 78) gl. « tolletum » (pris comme un dérivé de *tollo*) «action d'enlever, de diminuer ». Voir *cimachabail* pour le contexte. Nom verbal en *-im* de *dimenu* ci-dessus.

dimenuimou (inédit, Angers 477, fo 74a, Main A ; Patrol. XC, col. 487) gl. « damna » « déficiences, manques » (de jours suppléés par les jours bissextiles) dans « annorum... damna supplere » pluriel de nom verbal en *-im ;* voir *dimenu*.

dimguinont « adviennent, surviennent » ou « apparaissent » ?, dans : *amal it dimguinont*, gl. « prout sint.i. uelud fuerint. » Mot d'analyse difficile. On serait tenté de rapprocher cette gl. des mots gall. comme *damwain, damchwain*, « happening », GPC 886, *damweiniaf, damchweiniaf*, « I happen, befall », GPC 886, W. Gr. 266 ? ; avec d'autres préfixes, on trouve *dichweiniaf*, « I happen », *dichwain* « occurence », GPC 960 ; le mot simple apparaît dans *chwaen* « occurence, event », « accident, événement » GPC 838, mais, première difficulté, les formes en *chw-* du Gallois sont peu claires ; seconde difficulté, moindre, une explication de *dimguin-* par **do-ambi-weg-n* supposerait que *-guin-* est pour ** guein-*, ce qui n'est pas impossible d'ailleurs (cf *brinced* pour **breinced*, gall. moy. *damguenya* cité sous *amal it dimguinont*).

Aussi en dernier ressort peut-on se demander si *dimguinont* et *deceuinient* n'ont pas un radical *-(g)uin-* au sens de « briller, paraître », radical qui, avec des sens différents, figure dans *guinn* « blanc », *goinomp* « nous savons ». Voir *deceuinient*.

dimicent *Iudei templum suum* (inédit, Angers 477, fo 52a, main A ; Patrol. XC, col. 336), « méprisaient les juifs son temple » en marge, sans renvoi, en face du contexte « quid etiam, post hanc, populo qui eum recipere nolet. ». Voir *dimic*, dont *dimicent* est la 3e pers. plur. imparf. indic.

(**dimic**) « mépris » ; c'est le radical d'un verbe dont il y a plusieurs ex. : *dimicit, dimicent, di-dimicont*. Le préfixe *di-* a été supplanté par *dis-* dans le mot bret. *dismeg* « lâche », GMB 181, MSL 12, 282, *dismegans*, « affront, déshonneur » (Le corn. *dysmygy* « mentionner, citer » est formé avec le préfixe *di*, de **do ;* voir *di* (1). Plus proches du bret. sont le gall. *dirmyg* « mépris » de **di-ro-mic*, le v. irl. *demeccim* « je méprise », GOI 505. Voir *mic* et *mecel* pour détails.

dimicesint (inédit, Angers 477, fo 54 bis a, main B ; Patrol. XC col. 352) gl. « commentati sunt », traduit par un plus-que-parf. « ils avaient inventé », dans : « Greci interkalares(menses) commentati sunt ». *Dīmicesint* est un mot abrégé ; il est possible qu'il faille développer en **dichemicesint* d'après le gall. moy. *dychymmygu* « inventer, imaginer », mod. *dychmygu*, GBGG 408, de **do-eks-ambi-mic-* ; voir à part *mic, mecel* pour le radical.

dimicit « méprisez, négligez », dans : *na dimicit nep ;* voir *dimic*.

diminet « venir, revenir » dans : *ha se diued houl... hac hunc diminet iterum*. Ce mot est formé du préfixe *di-* indiquant la provenance, ici, et d'un verbe *minet*, « aller » ; voir à part. La forme *men* se retrouve dans le bret. *tre-men*, le moy.

gall. *tre-myn*, « passer ». Le *o* du corn. *devones* « venir », du moy. bret. *donet*, de **devonet*, est dû à une contamination entre *minet*, **menet* et **devout* (**dobut*); cf. gall. *dyfod* « venir ». On a eu en Bret. l'évolution suivante : *diminet* > **devenet* > **devonet* > *donet*; le cornique *devones* correspond à la forme intermédiaire **devonet* non attestée, faute de textes bret. des XIIe et XIIIe siècles; autres formes corn. *devos, dones, doys, dos* « venir ». Le cornique *bones* « être » est un autre exemple de la contamination des formes du verbe « aller » et de celles du verbe « être ». Le *i* de *minet* dans *diminet* peut provenir, soit de la forme d'origine, soit de l'influence du préfixe *di-*, soit de l'évolution mentionnée au § 16 de l'Introduction. Voir *minet* à part.

din... (Orléans 221, fo 15, gl. 39 ; VVB 104) gl. « conflatilem », dans : « maledictus homo qui facit sculptilem et conflatilem abominationem domini opus artificem ». Stokes, cité VVB 104, pensait que ce mot, sans signe abréviatif, fait usuel dans ce ms uniquement, était le début de **dinouet* « fait en métal fondu » (conflatilis) ; la forme la plus probable serait **dinouetic*; voir *dinouam*.

din (inédit, BN lat. 10290, fo 40a ; Priscien Gramm. IV, 40 ; Keil t. 2, p. 140) gl. « arx » « forteresse ». Ce mot est aussi attesté dans *din cat*, ci-dessous et *Bron din* « le mamelon de la forteresse », C. Redon, appendice, ch. 30. Il s'agit ici d'une gl. v. irl. transformée, car on avait *dun* dont le *u* a été transformé en *i*, imparfaitement d'ailleurs. Gall. *din*, puis *dinas* « ville » ; irl. *dún*; gaul. latinisé *dunum*; v. brit. latinisé Branodunum ; ce mot paraît apparenté à l'irl. *dúnaim* « je ferme », au v. angl. *tún*, à l'angl. *town* etc. voir Et. Celt. 5, 467, IGEW 263, RC 33, 464-5.

din cat « refuge, forteresse de combat » (receptaculi pugnae), dans : *brehant din cat*. Une forme du VIe siècle *Dunocati* est citée LHB 171, 184 ; voir *din* et *cat*.

diniam (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 4a ; VVB 105) gl. « tinnio », « je résonne ». Gall. *tincio*, bret. *diñsal* « tinter » ; onomatopée ou emprunt au lat. *tinniō*, VVB loc. cit.

dino, dinoe dans *ni dinoe* « ne découvre pas » et *ni dino ti*, même sens. Comme le dit Loth, VVB 105, le mot est complet, mais la comparaison avec le gall. *no* « caché, renfermé », qui ne semble attesté que par Pughe, n'est pas possible. Par contre le Bret. moy. possédait un mot *dinoe*, malheureusement confondu avec *diuoe* (sans doute issu de **di-boe*, ex. DEBM 274) ; il est certain que les copistes ont confondu *dinoe* et *diuoe* quand le sens des mots a été oublié. Mais à l'origine il s'agit d'un mot différent, du sens général de « dévoiler, révéler » ; ex. Jésus 19, Jésus 145b, Jésus 33b ; *dynoe* semble à garder dans la citation de Jérusalem faite Mirouer 70-71 : « ez leuzryff en dynoe, hep enoe, un profoet ». Barbe 455, on trouve la 2e pers. plur. impérat. *dinoet* dans : « orcza dinoet, diuisquet scaff » ; « or ça, dévoilez-vous, déshabillez-vous vite ». Ce mot est composé d'un radical *no, noe* à rattacher au bret. moy. *gneuiff* « apparoir », *gnou* « manifeste », DEBM 296, RC 42, 371. La forme *gnou, gnoe* est réduite souvent à *noe, no* en composition, et parfois isolément ; ex. gall. moy. *gno, no* « visible, évident, clair », GBGG 539, les ns propres El-gno, El-no, Tud-no, Myd-no cités CA 235 et sous l'article *cadno*, GPC 378 ; irl. ancien *gnó* « fameux », *gnóe* « conspicuous », ACL 1, 84, et *nó* « illustre », LEIA, N 18. Il est question de ce mot LHB 382-383, où se trouve cité le n. propre v. gall. *Iudnou, Iudnoe* et *Iudno*. *Di-noe* et *di-no* sont formés de *di-* intensif et d'un radical *(g)noe, (g)no*, « rendre évident, faire connaître, dévoiler » ; la lénition du *g* en début de second élément composé, lénition notée par une simple omission, est normale. Voir aussi *in nô* et *(g)nou, (g)noe*, peut-être aussi *no* gl. « non quaesito » et addenda.

dinod dans *(cet) tricant isio dinod*, classé sous *tricant...*; ce mot paraît formé de *di-*, intensif, et de *nod* « apparence, façon » ; cf. la gl. *isi nod*.

dinouam (inédit, BN lat. 10290, fo 37b ; Priscien Gramm. IV, 25 ; Keil t. 2, p. 131) gl. « futio », « je répands, fais couler ». Le mot est bien attesté en Bret. moy. ; ex. *dinou* « decursio, fluor » *dinous* « versable », GMB 173, *dinou* « espandre», DEBM 270, Nonne v. 1790, 1794 etc. ; gall. moy. *dineu* « couler, verser », PKM 296 ; ce mot est composé de *di-*, séparatif et d'un radical *nou, nau*; voir *naues, a lesnauha, lestneuiom*, etc.

(**dioc**) « paresseux », voir suivt.

diochi (inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 3 ; Keil t. 2, p. 119) gl. « segnitia », « paresse, oisiveté, mollesse ». Bret. moy. *diec, dyec* « paresseux », Mirouer p. 314-5 (mod. *diegus*), *dieugui, diegui* « paresse », mod. *diegi*. V. gall. *diauc* gl. « segnem », VVB 99-100, gall. mod. *diogi* « paresse », voc. corn. *dioc* gl. « piger ». *Dioc, diauc* vient de **dī-āco-*, avec un radical **āco* apparenté au latin *ōcior*, au grec ὠκύς « rapide » ; voir IGEW 775, W. Pok. 1, 172, CCG 6, 41, RC 45, 191. Ernault, GMB 200-201, tire le bret. *eok, eog* « roui, mûr » de **ex-ācos*. Voir *oc* (1).

(**diodl**) « sens, signification » dans : *ni rodiodlir...*; voir *odl*.

diou « jour(s) » ; c'est, soit un pluriel, soit une forme du singulier du nom du jour ; voir *di* (3) et *diu, did*.

VII **diou ha henter i pop un** (inédit, Angers 477, fo 62b, main A ; Patrol. XC col. 425), le ms porte : VII *diou habent...;* le *h* ressemble à un *b*, peut-être par une distraction du scribe ; le sens est certain : « sept jours et demi dans chacune » (4e partie du mois), gl. « *septenis diebus ac dimedio* (diei) cursum consumantes ». Voir *diou, diu, hac, henter, i* (4), *pop, un.*

(**dipr**) « selle » ; voir *diprou.*

diprim (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 19 ; VVB 105) gl. « essum » « fait de manger ». Bret. moy. *dibriff*, mod. *debri, drebi, debi*, etc. « manger », corn. *dybbry* LCC 57. La parenté possible du gaul. *depro-* dans le nom propre Depro-sagilos a été remarquée RC 41, 55, SFK 198, ZCP 26, 191. Voir *dodiprer*, autre forme du même verbe avec le préfixe *do-* en plus.

diprou (Orléans 221, fo 58, gl. 110 ; VVB 105) gl. « acimentata », certainement mal compris, dans : « alter dedit acitamenta eius in oblatione ». *Diprou* signifie « selles » ou « harnachements » ; bret. moy. *dipr* « selle », DEBM 271, mod. *dibr*, gall. *dibr* « selle », voc. corn. *diber* gl. « sella ». Voir Stokes TPHS 1885-6, 570. Ce mot brittonique est d'origine inconnue.

dirh « vue, aspect » ; voir *cam-dirh ; ini dirha ; derch.*

dirha « se manifeste, apparaît » ; voir *ini dirha, derch.*

dirigas paraît signifier « dirigea, mena » dans *dirigas carn ;* cf. le bret. moy. *dereas, reas* « mena », *dereez* « tu mènes », inf. *deren* « mener », DEBM 264 ; gall. *dyre* « s'élève, vient », RC 41, 218-9, BBCS 4, 53 sq, CCG 389. *Dirigas* semble être un prétérit 3e pers. sg. d'un verbe composé d'un radical *reg, rig* et de *di-* intensif ou séparatif. On verra *re* (2), *deri* pour le radical.

dirigas carn? (inédit, Berne 167, fo 112 b, à 4 l. du bas du folio ; Eneide V, v. 577-8) gl. « lustrauere in equis », dont le sens est « ils parcoururent sur des chevaux ». La lecture est malheureusement très difficile sur la photo ordinaire dont nous avons disposé ; une photo aux rayons ultra-violets permettrait peut-être de corriger la lecture de certaines lettres. L'expression semble signifier littéralement « mena le sabot » ; *carn* « sabot de cheval » est employé au sens figuré pour « cheval » ; cf. peut-être le gall. moy. : « deu garn a gerdynt yn gyt breinawc », Evans, « The poetry in the Red Book of Hergest », 1187, 20-21, cité GPC 429, « deux sabots marchaient liés au même joug ». La correction en **deu gar* HGC XVIII v. 54, contredit les deux mss. Voir *dirigas* et *carn.*

f.v.g? **dirlimprosuni** (inédit, Angers 477, fo 12b, main B ; Patrol. XC col. 229) gl. « excerpsimus .i.collegimus », « nous avons extrait » dans : « lege Plinium secundum ex quo et ista excerpsimus .i.collegimus ». Probablement pour *dirlimprosun (n)i ;* un gall. *llimpro*, de sens éloigné « to sup, to sip » est cité par Spurrell ; le sens ancien était-il « extraire »? La désinence *-osun* ne semble avoir d'équivalent exact ni en Bret. moy. ni en Gall. moy., W. Gr. 326 ; le préfixe *dir-* se retrouve dans le v. gall. *dir-gatisse ;* cf. v. bret. *der-mor*. Voir peut-être *dislembretic* pour le radical.

1) **dis-** préfixe privatif et séparatif, de **dī-eks-* ; ex. *dis-lembretic, dis-priner.*

2) **dis** « en dessous de », « en contrebas », dans : *is mui dis hacet..; cet dadaruei ino emboles... a dis i luhet.* Ce mot est formé de *is* « en dessous, inférieur », précédé d'un élément *d-* que l'on retrouve dans le v. gall *a dis*, ex. BBCS 13, 1 sq, le gall. moy. *od is* GCC 131 « en dessous de ». Le bret. *a is da* « en dessous de » et d'autres correspondants sont mentionnés sous *is* (2), avec d'autres détails.

disc « objet circulaire », « plat rond », « cercle » ; ex. *disc circinn, discou.* V. gall. *discl*, VVB 106, gall. moy. *dyskyl, deskel*, GML 134, du lat. « disculus » ; *disc* vient de « discus », Loth, Mots lat. 162.

discarthas « disposuit », pris au sens étymologique : « sépara, éloigna » ; voir *ne discarthas.*

discou (Berne, ms 167, fo 34a, Georg. II, v. 394 ; VVB 106) gl. « lances » « plats à nourriture ». Voir *desc* et *disc.*

disc circinn à pop mis (Le ms porte : disccircinn ápopmis ; inédit, Angers 477, fo 62b, main A ; Patrol. XC col. 425). Sur les mots en italique dans « luna per annum, id est menses duodecim suos qui sunt dies CCCLIIII, *duodecem uicibus* minus, hoc est tricenties quadragies et bis terrae ambit orbem. » « cycle (lunaire) complet (circulaire) par chaque mois ». Vois *disc, circinn, a(2), pop, mis.*

dislembretic (inédit, BN lat. 10290, fo 18a, Priscien Gramm. II, 12, Keil t. 2, p. 51), « sillabae *dislembrelic* non habent accentum ». Sur les mots en italique dans : « Distat sillaba a dictione, et sensu, et accentu ; nisi enim sciamus *quomodo posita sit* sillaba in dictione, incertum est quo accentu eam pronuntiamus. » (La syllabe diffère du mot (dictio) par le sens et par l'accentuation). Voir suivant.

dilembretic ut *a* uel *e ;* gl. « *sillaba autem* non omnimo aliquid significat per se » (ibid. fo 18b, Priscien gramm. II, 14 ; Keil t. 2, p. 53). Dans ces exemples, *dilembrelic, dislembrelic,* paraît signifier « isolé, détaché ». « Une syllabe isolée n'a pas d'accent », et dans le deuxième exemple, « une syllabe isolée comme *a* ou *e* » (n'a pas

de sens). Il faut peut-être comparer *limpr* dans *di-r-limpr-osun (n)i*, gl. « excerpsimus », « nous avons extrait », ou encore le radical *lem*, avec *m* non lénifié, du bret. *lemel* « enlever » (voir sous *lemith te*).

dispriner (Orléans, 221, fo 146, gl. 248 ; VVB 106) gl. « depretiatur », « on rachète ». « De infantibus in ecclesia proiectis, eadem ait : filius allatus seruus est eiusdem, nisi *depretiatur*. » Dans le VVB, il y a un contresens sur « depretiatur » qui signifie « on rachète » (Du Cange t. 2, 808) : « l'enfant déposé dans une église est esclave de celle-ci, à moins qu'*on ne le rachète* ». *Disprin* de **dī-eks-pren-* (Pour le *i* de *prin*, voir grammaire et introd. § 16). Bret. *dazprenaff* « racheter », *dazprener*, « rédempteur », DEBM 262, de **do-ate-pren-*. Voir *prin(2)* pour détails.

distrit (Orléans, 221, fo 47, gl. 105 ; VVB 106) gl. « austeram ». Littéralement *distrit*, pour **distrith*, signifie « contrainte, austérité » ; dans « hic uitam arduam et *austeram* gerebat » ; du latin « destrictus », « retranché, enlevé... », ou plutôt d'un dérivé « destrictio »? Moy. bret. *destriz*, *distriz* « contraindre », DEBM 264, *striz* « étroit », DEBM 386, GMB 663, Mots lat. 208, de *strictus*. VVB 106, Loth pense à une formation *dis-* privatif+*trit*, élément qui se retrouverait dans le gall. *trythyll* « voluptueux ». Ce dernier mot est trop mal connu sous des formes anciennes pour pouvoir se prononcer sur cette hypothèse.

dit « pour toi, à toi », dans : *bed hoc dit*. V. gall. *dit li hun*, VVB 106-7, gl. « tibi soli ». Br. moy. mod. *dit*, « à toi », gall. *ytt*, *itt*, *it*.

ditermenetic (inédit, Angers 477, fo 46a, main B ; Patrol. XC col. 298 ; le ms porte : *ditm̄enetic*) gl. « discretum », au sens de « réparti, déterminé », dans : « trimoda ratione compotum temporis esse discretum ». Avec une terminaison d'adj. verbal en *-etic* l'on a ici un radical *ditermen-* emprunté au latin « dētermino̅ » ; cf. le gall. *terfyn* du lat. « terminus », LHB 488, Mots lat. 211 ; le bret. *termen* a été refait sur le français « terme » ou est emprunté au v. fçais « termine » (Loth, loc. cit.).

(**diu**) « jour », forme venue d'un ancien cas oblique brittonique. Cette forme n'est attestée qu'en composition dans : *diu-mercer*, *diu-satur(n)* ; cf. le moy. bret. *hiziu*, *hyziou* (Mirouer v. 326), etc. mod. *hi-zio* « aujourd'hui » (avec variantes dialectales récentes et nombreuses) ; gall. *heddiw*, v. irl. *indiu*, GOI 217, CCG 171.

1) **diued** dans : *ha se diued houl*... le mot *diued* ne signifie peut-être pas « fin », mais plutôt « comportement, conduite », sens d'ailleurs plus proche du sens étymologique. Dans *diued*, *-ued* est issu de la racine **wedh* « conduire, diriger », comme *-ued* dans le gall. *ar-wedd* « action de porter, transporter », GPC 213, dans *gor-diwed* « rattrape », W. Gr. 251 et *fed* dans le v. irl. *fedid* « il mène ». Le sens ancien transparaît encore dans le bret. *dimezi* « épouser », et aussi « fiancer », littéralement « mener, conduire » (cf. « uxorem ducere »), de **do-ambi-wed-*, et le gall. *dyweddio* « fiancer », de **do-wed-*, VGK 2, 301, 517 ; mais ici *di-ued* contient sans doute le préfixe *di-* de *dē-*. Voir *-ued* à part.

2) **diued** « fin » ; dans : *in diued pop un mis*... Bret. moy. *diuez*, *diguez* « fin », DEBM 274, mod. *diwez*, devenu très rare en dehors du Bret. littéraire. Gall. *diwedd* « fin », v. gall. *diued*, v. irl. *dead*, *deod*. Ce mot est tiré, par ex. W. Gr. 251 de **dī* « out » et *wed* de la racine **wedh* mentionnée sous *diued* (1). Voir aussi GOI 68, 125, 504. Le sens a évolué de celui de « fait de mener à l'extrême » à celui de « fin ».

diuenoc (corrigé de **diuenic* dans le ms ; Orléans 221, fo 137, gl. 229 ; VVB 107) gl. « ballinea », « bain », dans : « quod...in ballinea lauandi gratia fuisset ingressus ». Ce mot est un dérivé de *-uen* « blanc » ; cf. cornique *gwynna* « laver, blanchir », RC 8, 501, TPHS 1885-6, nº 229, bret. moy. *guennaff* « blanchir ». Le préfixe *di-* est intensif ici ; sur ce préfixe et la valeur de la terminaison *-oc* dans *diuenoc*, on verra la grammaire. Pour le radical voir *guinn*, *guaenn* « blanc ».

diuer (inédit, Angers 477, fo 17a, main B ; Patrol. XC col. 262) gl. « influit » « coule dans, coule », dans le contexte : « in mare influit (Nilus) ». *Diuer* a des correspondants exacts dans le bret. moy. *diueraff* « dégoutter », DEBM 274, GMB 189, mod. *divera(ñ)*, composé de *di-* « hors de » et d'un radical *ber*, lénifié après *di-* bret. moy. *beraff* « couler », mod. *bera*, ex. DEBM 222. Gall. *beru* « couler », GPC 273. Le bret. *gouer* « ruisseau », gall. *gofer* sont d'autres composés, de **uo-ber* : on compare le gaul *Voberna*. *Ber* est parfois rapproché de la rac. **bher* « porter », parfois considéré comme parent de l'irl. *bir*, mod. *bior* « eau », « puits, ruisseau » qu'on tire d'une autre racine (se reporter à *ber* (2). Voir RC 7, 312, GMB 281, RC 37, 306-311, BBCS 7, 31, CA 72, Ét. Celt. 5, 466, etc.

diumercer « mercredi » ; dans : *ni bu ont metin diumercer*... Voir *diu-*, *mercer* et aussi *didmercer*.

diurth « depuis » ; C. Redon ch. 247, dans une délimitation : « (finis)..uenit quasi *diurth Gnesca(m)* ». *Diurth* est composé de *di-* « hors de » et de *gurth* (voir *gurth*) ; bret. moy., mod. *diouz*, gall. *y wrth*, *oddi wrth* « from, from by », BBCS 13, 9-10.

VI *in kalendis* **diu satur(n)** (inédit, Angers 477, fo 58b, main A ; Patrol. XC col. 396), sur les mots en ital. dans : « quota sit feria per

kalendas *eo anno* quo septem concurrentes asscripti sunt dies ». La gl. signifie « 6e dans les Calendes le samedi ». Voir *diu, did, saturnn.*

diu saturnn *super nonum kal.* (inédit, Angers 477, fo 81b, main B (?), Patrol. XC col. 513) gl. « quintus ...annus habens concurrentes septem (dies) ». La gl. signifie « samedi sur le 9 des Calendes ». Voir *diu* et *saturnn.*

diuuoharth, C. Redon ch. 148, *diuuoharl* ch. 151, 153, 171. Cette formule correspond à « sine impedimento », « sans empêchement, sans défense, sans retenue ». Gall. moy. *diwahard,* même sens, ex. HGC XVI v. 181 et GPC 1054. Voir *aruuoarl* et *uuoharth.*

(**dlit**) « fermeture » ; voir suivt.

dlitheetic (inédit, Angers 477, fo 52 b, main A ; Patrol. XC col. 339) gl. « copulata » « jointe, fermée » dans : « arca Noe..caeli catarectis copulata ». Le *c* final de *dlitheetic* est taché par le .i. précédant la glose de la main B *glanheeilic* (voir à part), glose qui concerne les deux mots « conpluta.i.lota » rajoutés au-dessus du texte. *Dlitheetic* exprime l'idée que l'arche de Noé est bien « jointe », bien « fermée » contre les cataractes du ciel. Le radical *dlit-* paraît correspondre à l'irl. *dlúth* traduit par « closed, firmly set », « clenched », *dlúith iadhta* « firmly shut », *dlúthaim, dlúthuighim* « I close ». Le substantif *dlúth* « stamen, the warp in weaving » paraît analogue. (Sur un irl. *dluth* avec *u* bref, voir Celtica 3, 177-8.) Le gall. moy. *dlit-* dans *cyndlid,* **gwrdlid* (*y wrdlideu* Canu Taliesin 49), est étudié par I. Williams, Canu Taliesin 49. Le rapprochement avec l'irl. *dlúth* est dû à cet auteur ; le brittonique *dlit* vient de **dlūt-* comme l'irl. Le sens de « fermeté », « solidité », ou, avec le sens d'un adj. « ferme, solide », semblerait convenir mieux que celui de « qualité » dans certains ex. gallois. La citation « aer gymid *kyndlid* kynuelyn » (Canu Taliesin, ibid.) pourrait être traduite par « Cynfelyn fermeté (ou « ferme ») au champ de bataille » (pour *cymid,* voir *cemidiet,* pour *kyndlid,* cf. l'irl. *cómhdhlúth* « close, compact... »). *Dlit-* peut venir de la même racine **del(egh)* « tenir en longueur », « tenir, maintenir » que *dalg, delgim* « tenir ».

Le bret. *dleiz-* dans *dleizenn* « barre de fermeture », « verrou », issu de **dlekt,* semble également apparenté, GMB 190-191, Loth RC 38, 172. Le v. gall. *dluith* dans *dluithruim* gl. « uecte », « levier, barre de fermeture » (d'un sépulcre, dans le contexte), VVB 107, peut être issu de **dleikt-* et être ainsi parent de *dleiz ;* le second élément *-ruim* correspond à *rhwyf* « rame » ici « barre ». La glose *dilhhe(i)th,* étudiée à part, dont l'orthographe est extraordinaire, mais dont le sens est assez clair, semble aussi contenir un mot apparenté. Tous ces mots expriment l'idée de « joindre ensemble », de « fermer ». Voir aussi *delgint.*

dlum *us queamus* (peut-être : *dlum* usque queamus ; inédit, Angers 477, fo 49a, main A ; Patrol. XC col. 319), sur les mots en ital. dans : « nec solis tantummodo cursum quaeritamus, *quasi deum* quidem credentes ». Cette glose est obscure pour nous, seul le premier mot semble être v. bret. Voir : *critim bot in nem...* pour un contexte plus large.

1) **do** « à lui », dans : *eluri do. Do* paraît la forme simple de la préposition « conjuguée » *do* « à » à la 3e pers. sing. masc. Il semble qu'en général on préfixait la préposition *do* à cette formation et que, de plus, le pronom sujet *em* était placé à la suite, d'où des formes comme *dudo em, dudom, dodom.* La forme simple apparaît dans le corn. *thy, dy,* CCG 211, le v. irl. *dó* et *dáu,* GOI 274, 284-5. Voir W. Gr. 404, 408 et *dudo em* ci-dessous pour autres détails.

2) **do** Prépos. « à ». Ex. : *not do pop un nimer; do-n roch* « à la roche » (de *do in roch) (C. Redon, ch. 146) ; v. gall. *di,* GPC 943 ; moy. gall. *dy* puis *y,* bret. *da.* Voir aussi *da* (1), autre forme, évoluée.

3) **do-** Préfixe. Ex. : *dodicouant, dodeo, dodiprer,* etc. *Do* paraît issu de deux préfixes différents à l'origine : *do* de **do,* et *do* de **to,* qui s'est pratiquement confondu avec le précédent (ce dernier serait en relation avec le thème démonstr. i. eur. **to*), voir Holmer RC 50, 105-116, Thurneysen GOI 533 et ZCP 16, 286, CCG 213-214. En v. Bret. les formes en *t-* subsistent parfois, exemples : *rotemdirot, torguisi. Do* a une valeur péjorative dans *do-odl,* (et peut-être, dans *do-uretit, da-ureth, de-freth* d'étymologie peu claire ?).

do.... (Orléans, 221, fo 173, gl. 270 ; VVB 108) gl. « prodantur » « sont révélées ». Mot commencé impossible à compléter.

do... (Orléans, 221, fo 155, gl. 252 ; VVB 108) gl. « uirginitas... innocentiae *fautrix* ». Même remarque.

do... (Orléans, 221, fo 70, gl. 129 ; VVB 108) gl. « dispenset ». Même remarque.

*(**dobut**) « être présent », « adesse ». Bret. moy. mod. *-devout.* Formes attestées : *debei, debider* (et *dodeo*?). Voir *debei* pour détails.

(**doc**) « action de porter ». Voir *dodocetic, duc.*

docordom (Il n'est pas probable qu'il faille lire **docondom,* comme le fait le VVB 105). « Nous repoussons, écartons ». Voir *na docordom ni* pour détails.

dodeo Dans : *ni dodeo coblon...* « est » ou « fût » ? 3e pers. sg. prést. indic. ou prétérit ? Le gall. moy. *dodyw, dothyw, dedyw,* W. Gr. 363-5, GCC 89, signifie « vint » et semble différent, au moins pour le sens. Peut-être a-t-on ici un présent **do-d-eo,* bret. *-deo* « est ». Voir *debei.*

dodicouant (Orléans, 302-255, fo 62, RC 33, 430-431) gl. « extorsit » « enleva », « arracha » dans : « obnixeque diu confidenterque, neganti uocibus assiduis precibusque *extorsit* anhelis ». Prétérit en *-t* de **do-di- co(m)-uan-*, Loth, RC 33, 422 et 430-431. Comparer *gwant*, CA v. 883, prétérit en *t* du verbe *gwanu*. Le radical *-uan-* signifie en général « piquer, pointer, foncer », etc. Dans le cas particulier de *dodicouant* qui exprime nettement l'idée de « prendre de force », l'influence d'un dérivé de la rac. **wen* « s'efforcer » du sanscrit *vânati* « désire, aime, gagne, vainc », IGEW 1146, a pu s'exercer.

Mais le radical britt. *-uan-* vient surtout de la rac. **wen* « frapper », IGEW 1108. Voir *guan* (1) et *uan* à part.

dodimenu (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 21 ; VVB 108) gl. « decrecit », « il diminue, décroît ». Il n'y a aucun doute sur la lecture « decrecit », pour « decrescit », RC 13, 249. Ce mot est composé, avec le préfixe *do-*, de *dimenu* attesté par ailleurs ; voir *dimenu*.

dodiprer (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 1 ; VVB 108, avec la mauvaise lecture **do-diprit*) gl. « grasatur » « on mange » ; ce mot est composé, avec le préfixe *do-*, d'un verbe de radical *dipr-* ; voir *diprim* et grammaire. Voir aussi addenda.

dodo « à eux »? dans : *int cant dodo i ;* voir aussi *do* (1) et *dudo em*. Bret. moy. *deze (i)*, *dezo(i)*, mod. *dezo(i)* et variantes dialectales ; cornique *thethe*, *dethe ;* gall. moy. *udud*, *udu*, *udunt*, etc. et v. gall. *didu* cité LHB 417. Voir CCG 208, 211, 214.

dodocetic (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 21 ; VVB 109) gl. « inlatam », « apportée ». Bret. moy. *dizoen*, *didoen*, « apporter » de **di-doc-n*, DEBM 275, *dizouguet* de **diducet ;* voir aussi RC 47, 91 note 11. Gall. moy. *dydwc*, HGC XV, v. 82, *dyduc*, CA v. 1155 « apporte », inf. *dydwyn*, GBGG 411. Voir *duc* et *duducer*.

dodom et **dudom** dans : *comperet na gúcobret... dodom* (2 fois) et dans : *nesham dudom*. *Dodom*, *dudom* semble signifier « à lui » et être la contraction d'une forme *dudo em* attestée par ailleurs. Voir détails sous *dudo em*.

doguohintiliat (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 5b ; VVB 109) gl. « inceduus », pris comme dérivé de « incedo » par le glossateur ; « voyageur », « celui qui chemine » ; pour la terminaison, comparer le v. gall. *centhiliat*, VVB 69. Ce mot est composé de *hint* « chemin », précédé des préfixes *do-guo-*. Voir *hint*.

doguolouit (Orléans 221, fo 38, gl. 80 ; VVB 109) gl. « redegit » (compris redigit) dans « exorcista... *redegit* in sua diligentia secreta totius regni domini ». *Doguolouit* signifie « s'occupe de », « administre » ; le sens primitif est « manie ». C'est une 3ᵉ pers. sg. prést. indic. ; le glossateur a pris « redegit » pour un présent. *Doguolouit* correspond exactement au gall. moy. *dygollouit* « prend avec la main, manie » puis « dispense, partage, verse », CA 115-6 et GBGG 418, de *dywallaw* GBGG 430. (Le dernier *u* rend un son *v* issu de *m* lénifié, comme dans *dehlouetic ;* la forme ancienne était **douolomit*.) Il existe en Gall. beaucoup de mots formés à partir du nom de la « main » et de sens voisins. Ex. *arllofaf* « I share, administer », GPC 207 ; *anllofaf* « I handle, reach », GPC 132 ; *dylofi* « manipulare », GBGG 421, RC 38, 172 ; *gwallaw* « servir, partager », puis « verser », GBGG 610-611 ; *darllaw* « préparer de la boisson » (cervisiam concoquere), GPC 894, etc. En bret. moy. Nouelou 54, on trouve *diloffas* qui ne signifie plus que « versa, coula » (cf. l'évolution du sens de *dywallaw*, *gwallaw*), mais il y a un autre mot breton qui est resté plus proche du sens primitif, c'est *dorlo*, *dorlôi*, ZCP 2, 401, « pétrir », « caresser », etc., dérivé par Ernault, à juste titre, du nom de la « main » et rapproché par lui de *darllaw* cité ci-dessus (*dylofi* est plus proche pour le sens). Ernault suppose des formes du moy. bret. **dorloff* et **dorleffiff* (v. bret. **dorlom* et **dorlomim*, écrits peut-être **dorlou* et **dorlouim*, de **do-ro-lom-* ; pour la conservation du *o* issu de *ā* dans le radical, *lo-*, **lom*, de **lāmā*, on verra la grammaire). Le sens primitif, ici aussi, était « manier ». Le nom de la « main » a aussi servi en Irl. à former de nombreux composés ; voir LEIA, A 46 et A 17, sous *airlam*, *adblam* « prêt ». (Aucun rapport n'existe par contre entre *doguolouit* et le v. gall. *diguolouichetic* gl. « proditus », VVB 112, qui correspond, avec le préfixe *di-*, au gall. moy. *llewychedic* de *llewychu* « to shine », H. Lewis, BBCS 15, 221.) Voir *dehlouetic*, et *lom*.

doguomisuram (ms : doguomisur̄ ; Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 3a ; VVB 109) gl. « geo.i. terra » « je mesure » ; voir aussi Stokes TPHS 1885-6, 232-4 ; ce mot est composé d'un radical *misur-* de « mēnsūra » ; v. gall. *di mesur* gl. « ad libram », BBCS 3, 1-2 ; bret. moy. *musur*, *musul*, DEBM 340, GMB 455, mod. *muzul*, vannet. *mesur*, *mesul* « mesure ». On a un correspondant exact de la gl. dans *dowomisurami* gl. « compensabo », VVB 113, qui semble une gl. v. cornique.

doguonimereticaith « arithmetica », « arithmétique » (voir références sous : *hir doguo...*). Le préfixe *doguo-* est v. bret. de forme, mais *hir*, qui précède, semble une graphie du v. gall. *ir* « le » ; il s'agirait d'une gl. v. gall. en partie bretonnisée, ce qui n'est pas sans ex. dans ce ms. Le mot est formé du préfixe composé *doguo*, d'une terminaison *-eticaith*, gall. *-edigaeth*, bret. moy. *-idigaez*, mod. *-idigez* et d'un radical *nimer*

« nombre » que l'on trouvera à part. Une forme plus évoluée apparaît dans *degunimer* voir) également à part).

doguor (Orléans 221, fo 15, gl. 37 ; mal lu **duguor* ou **duguol* VVB 114) sur « concupuerit » dans le contexte « si inuenerit uir puellam ui(r)ginem... et, adprehendens concupuerit cum ea ». *Doguor* signifie, semble-t-il, « assaille, violente, se précipite sur » et se retrouve dans la gl. : *heuan em doguor*. Avec le préfixe *cyf*, de *com*, ce mot se retrouve dans le gall. moy. *dygyfor* de sens variés « fluctuare, tumultuari », « lever », et aussi « levée » (de troupes) ; on a également *cyf-or* traduit par « flow, surging », GPC 709. On consultera sur ces mots, BBCS 4, 138 ; PKM 94, GBGG 419, et IGEW 327-8. Le radical *or* semble apparenté au latin « orior », au grec ὄρνυμι « faire lever ». Voir *erorit*, et d'autres détails sous *or* (1).

doguorennnam (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 17 ; ms : doguorennō ; VVB 109 on trouve une mauvaise lecture *doguorenniam) gl. « perfundo » « je verse dans », et aussi « je répartis »? Le radical *renn* semblerait se retrouver dans un mot moy. bret., de sens évolué, *renn* « mesure pour les grains », GMB 570, DEBM 369, et dans le v. gall. *guorennieu* « fractions »? VVB 145, BBCS 5, 231, CA 384. Loth rapproche l'irl. *renn* « fraction », *tóisrenn* gl. « consparsio, massae partitio », RC 41, 400-1. Il y a un gall. *rhen* « petit ruisseau », qui est peut-être en rapport (voir Loth RC 42, 372). (Le mot du voc. corn. *renniat* gl. « discifer » peut venir, soit de *renn*, soit de *rann* ; il est impossible de le déterminer à cause de l'affection due à la terminaison *-iat*.) Si *doguorennam* est apparenté au gall. *rhen*, on peut, après Loth, le rapprocher du gothique *rinnan* « couler ». Voir *renn*.

(**doguormach**) « addition, accroissement » dans : *doguormaheticion*, *degurmehi te*, *degurme(h)* (voir aussi la f. v. g. *diguormach*). On a un mot v. gall. *diguormechis* « il ajouta », RC 11, 205, BBCS 10, 39 sq et 5, 237 ; ce mot est depuis longtemps comparé à l'irl. *doformaig* « il ajoute », *doformagar* « est ajouté », *tórmach* « accroissement » CCG 266, 380. Le χ brittonique en face du *g* irlandais, est expliqué par la présence en Brittonique d'un suffixe en *-s*, RC 40, 342-3 ; *mach* viendrait de **mag-s* de la racine de « magnus », μέγας. On trouvera les détails à ce sujet sous *mach* (2) ; voir aussi *cormo* et *mo*.

doguormaheticion (inédit, BN lat. 10290, fo 20a ; Priscien Gramm. II, 25 ; Keil t. 2, p. 58) gl. « adiectiua », littéralt. (noms) « ajoutés », « adjectifs ».

doguormaheticion (inédit, BN lat. 10290, fo 26b ; Priscien Gramm. III, 2 ; Keil t. 2, p. 83) gl. « nominibus adiectis » (noms) « ajoutés » ; adjectifs. Voir *doguormach* et *mach* (2).

dogurbo dans : *pi loc penac et dogurbo*. (Voir aussi *degureu*.) 3e pers. sg. subj. prést d'un verbe **doguorbut*, au sens de « se produire, survenir, advenir » (la lune) « peut survenir ». Les mots gall. moy. *dygorfu*, Armes Prydein v. 125-7, note p. 50 et *dygorfyw* v. 12, note p. 15, correspondent pour la forme (cf. GCC 97) ; mais le sens est « to overcome, triumph », CCG 329-330. Le sens est plus près de celui des composés v. irl. *dofórbiat*, « ils adviennent », *dufórbaithe* gl. « ueniretur » (cités CCG 330), *dufórban* « arrives, happens », GOI 513. Sur ces composés du verbe « être », voir CCG 329-330.

dogurbonneu (Orléans 221, fo 25, gl. 52, VVB 110) gl. « rogauerit », 3e pers. sg. subj. prést. « qui proclame, déclare, propose (un candidat) ». Le sens n'est pas « demander », cf. lat. « rogō » : « je propose (un candidat) » ; c'est ce dont il est question dans le contexte : « saepe cernimus plures ordinationem facere, non quos ecclesia elegit, sed quos uel ipsi amant, uel quorum sunt officiis definiti, uel obsequiis, uel pro quibus malorum quispiam *rogauerit* ». Bien que traduisant à tort « aura demandé » Loth propose à juste titre de comparer v. irl. *atboind* « il proclame, défend », *adbonnar* « soit proclamé », CCG 347, d'un radical *bonn*, de **bo-n-d* de la racine de πυνθάνομαι, « je demande », du goth *biudan* « to bid » (Voir Boisacq 776). D'un autre degré de la racine viennent le v. irl. *robud* « avertissement », le gall. *rhybudd*, même sens, VGK 2, 476-7, CCG 347.

dohintu (plutôt que **dohinto*, Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 18 ; VVB 155, ce mot est mal lu *tidoihintou) gl. « peravia » « voyages ». Il y a, avant *dohintu*, une lettre qui est peut-être un *n* ; Jenkinson, Hisp. famina, p. 40, lit « n dohinto ». C'est sans dout l'article *in* qui précédait. Le singulier, avec préfixe *de-*, de *do*, apparaît dans *dehint*, gall. *dyhynt* « teithiol », GBGG 420, composé de *hint* « chemin ». Voir *dehint*, *hint*.

doi « était » ; voir *dei*.

doiar dans : *ni degurme(h)... bid it crin doiar*. « terre ». Moy. br. *doar*, *douar*, mod. *douar*, etc. ; « terre ». V. gall. *dair*, moy. gall. *daer*, *daear* (GPC 875) Voc. corn. *doer*. Essai d'étymologie VGK 1, 66.

doilux (Orléans, 221, fo 40, gl. 92, VVB 110) gl. « promens » « se manifestant, se produisant, s'exprimant » dans : « clericus inter epulas cantans, fidem utique non aedificans, sed auribus tantum *promens*, excommunis sit ». Loth rattache ce mot à *guolou* « lumière »? Le radical *lus* (*lux* est une graphie pour *lus*, voir grammaire), apparaît écrit *lous* dans *douolousé*.

C'est sans doute celui qui se trouve dans *illus*? (de? *in-lus), dans *lusc* et dans *luson*. Le sens primitif du radical *lus-* écrit *lux, lous* est « mettre en mouvement » d'où « exprimer » ; le sens semble assez voisin de celui du latin « *cieō* » 1) « mouvoir » 2) « proférer ». Voir *lus, luson* et *douolousé* gl. « depromis ».

doit (Orléans 221, fo 208, gl. 307 ; VVB 110, 111) gl. « sustullerit » dans : « si quis sustullerit de homine equum an uaccam ». Le sens de *doit* paraît être « mena, emmena » ; il est impossible de rapprocher ce mot du moy. bret. *doen* « porter », de **doc-n*. *Doit* semble être un composé de **do-ag*, avec un sens encore proche de celui du v. irl. *doacht* « he drove », GOI 114, 135, 461, CCG 334. *Doit* doit être pour *doit(h)*. et semble correspondre, pour la forme, au gall, moy. *doeth, deuth*, GCC 89, au moy. bret. *duez, deuz*, Verbe Bret. 241-2, de **do-ag-t*, qui ne signifient plus que « vint », voir Ernault GMB 326, Stokes TPHS 1885-6, 612.

On trouve cependant en Bret. tardif des ex. de ce verbe avec le sens de « amener, emmener », ex. « *deuït goulou amañ* « amenez lumière ici » (éclairez), cité GMB 326 avec d'autres ex. ; cf. encore le gall. moy. *aeth...â(c)* « enleva » dans « pann aeth duw â'r penn ieithydd », « car Dieu a enlevé le chef du langage » Gutun Owain, pièce XLVIII, v. 26. Notons que le fait de razzier du bétail, ce dont il est question dans le contexte latin de la gl., est exprimé en Irl. par le mot *táin* de **to-ag-n* ; et le v. bret. *aham* « action de mener », dans la gl. *a bit aham* « natura duce » montre que le sens de « mener » du radical *-ag-* était encore bien vivant. On peut donc sans doute traduire *doit(h)* par « emmena ». Voir addenda.

(**doiu, duiu**) « Dieu » ; dans : *doiuis* et le n. propre *Duiu-uuoret* C. Redon ch. 162. Voir suivant.

doiuis « déesse » ; dans : *ban-doiuis*. Moy. bret. *doees, doees ann et* « Déesse du blé », DEBM 285 et 275. V. gall. *duiutit* « divinité » VVB 114 ; *-is* est une terminaison de féminin. *Duiu, doiu* « Dieu » viennent de **dēwos*, de **deiwos*, RC 48, 435-6, VGK 1, 59, etc. Sur les noms gaul. avec Deio-, Devo-, voir ZCP 26, 190-191.

(**dol**) « feuille » ; dans *dol-goed*. Voc. corn. *delen* gl. « folium » ; gall. *dail, dalen*, GPC 879 ; moy. bret. *del* « feuilles », *del-ienn* « feuille », DEBM 263, mod. idem. *Dol* peut être la forme ancienne de ce mot (cf. *don, den* « homme ») irl. *duille* « feuille », gaul. **dola* ou **doula*, cf. πεμπέδουλα, SFK 182 ; de la racine du grec θάλλω « fleurir, pousser », Boisacq 382.

dolec (BN lat. 10289, fo 34b, et non 34a, imprimé par erreur Ét. Celt. 9, 158) gl. « corculum » « cher, chéri ».

dolec (inédit BN lat. 10290, fo 30b ; Priscien Gramm. III, 27 ; Keil t. 2, p. 102) gl. « corculum », même sens. Voir Ét. Celt. 9, 163-4. Le radical *-lec* peut se trouver dans des noms propres v. bret. et v. gall. tels que *Berth-lec* C. Redon ch. 4, *Gur-di-lec* ch. 279 ; v. gall. *Tri-lec* LL 156, 370, etc. *Con-lec* LL 146, 154... Le préfixe *do-* n'a pas de sens bien déterminé ici, et l'étymologie de *-lec* reste très incertaine.

dolgoed (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 4 ; lecture corrigée de celle de Stokes ZCP 1, 17 sq : « del... guoed » ; on lit : *dolgoed* et ligne au-dessous *guoed*). Le contexte est : « Item ad remedium peduculi... cortix *colaenn rusc dar rusc caerdin dolgoed* (un mot de deux ou trois lettres illisible) *guoed* folia sabuci *cartu-raed...* ». *Dolgoed* est comparable à l'irl. *duille féithe* « potamot, épis d'eau », littéralt. « feuille de ruisseau », aussi *duille feithe*, ACL 1, 340, citant RC 9, 230, 243. Voir *dol* et *goed* à part.

domae (Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 8 ; ZCP 1, 17 sq) dans « Item ad *guorthasaer*; ...marrubium rafanum *domae* caelidonia millaefolium ». Mot difficile ; s'agit-il d'un nom de plante ou d'un adj. qualifiant « rafanum », « radis ». Peut être apparenté à *daemaer* « noir, sombre » ; cf. v. irl. *dem* « noir sombre ». *Rafanum domae* « radis noir » ? ? Voir *daemaer*.

domot (Orléans 221, fo 120, gl. 196 ; VVB 111) gl. « ritum » « loi, décret » d'après le contexte « quicumque uenerit contra *ritum* principis ab ecclesia abiecciatur ». Le glossateur donne bien à *domot* le sens de « loi », conforme à l'étymologie. *Domot* est de la rac. de θέμις « droit », du sanscrit *dhāman-* « loi », du goth. *dōm-s* « iudicium ». De la rac. **dhē* « placer » : *domot* de **demāto* (pour le premier *o* voir la grammaire). De la même racine vient *dedm* (voir à part). Le gall. *defawd, defod*, GPC 915, a pris le sens de « coutume, usage » » qui n'est pas celui de la glose.

don, den « homme ». Voir : *don cobrmo, don bleid, trom den*. La forme *don* est remarquable par son archaïsme, l'affection n'étant pas notée : *don* de **donyo*. Corn. bret. *den*; gall. *dyn*; irl. *duine*. Nous ne pouvons ici citer toutes les références des travaux concernant l'étymologie contestée de ce mot. Selon Pedersen VGK 1, 89..., CCG 16, 25, Vendryes RC 40, 437-441, le rapport du v. irl. *duine* (et donc des mots brittoniques) avec un mot attesté dans l'irl. anc. *dū*, génitif *don*, « lieu, endroit », serait celui qui existe entre « humus » et « humanus », χθών et χθόνιος. Dans cette hypothèse le nom de l'homme serait tiré de celui de la « terre ». Selon une autre théorie (Brugmann ZCP 3, 595-8, Pokorny IGEW 260, 415) le nom de l'homme serait tiré d'une racine **dhew* « mourir » qui est celle du gothique *dauþus* « mort » de l'angl. *death*, etc.

don bleid (inédit BN lat. 10290, fo 35b ; Priscien Gramm. IV, 11 Keil t. 2, p. 123) gl. « lupercus ». Le glossateur a traduit par « homme loup ». Un mot breton *denbleiz*, *denvleiz* est cité par Ernault RC 15, 388 au sens de « loup garou ». On trouve Ét. Celt. 5, 449, une bibliographie sur ce thème. Voir *don* et *bleid* à part.

don cobrmo (inédit, BN lat. 10290, fo 35a ; Priscien gramm. IV, 7 ; Keil t. 2, p. 121) « frugi .i. homo frugi .i. *doncobrmo* » « homme économe, parcimonieux ». Contexte « uidentur indeclinabilia *frugi*, a fruge, nihili, a nihilo ». Pour le sens comparer une glose du BN lat. 13029, fo 14b : « frugi .i. parcus, modestus ». Voir *don* « homme » et *cobrmo* « économe », mot intéressant et difficile.

doodl (Leyde Cod. Voss. lat. F 24, fo 40a, col. 4 ; ZCP 2, 83) gl. « gurtonicum » « grossier, rustre, non raffiné ». Dans une étude détaillée sur ce mot M. K. Jackson, JCS 1, 72 (voir aussi LHB 307), a établi que *do-odl*, formé à partie d'un radical *odl*, avec un préfixe *do-* exprimant une nuance péjorative, traduisait l'idée contraire de celle exprimée par le gall. *huawdl* « poli, raffiné ». Ce mot se retrouve notamment dans la vie de Gruffudd ap Cynan « kyn *huotlet* a Thullius vard... ydoed Gruffudd ...hynaus a *huaudel; ...*kywreint oed a *huaudel* en amravaellyon yeithyoed ». Voir Arch. Cambr. t. 12, 3e série, p. 118 et Arthur Jones, « The History of Gruffudd... » p. 132. On note, en Gallois, avec *an-* privatif, *anhuawdl* « ineloquent, inelegant », *anhuawdr* « unpleasant », « not gentle », GPC 125. Voir à part *odl* attesté par ailleurs et, sur le préfixe, ZCP 2, 509.

dor(..)edou (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 2 ; VVB 92) gl. « edulia » ; le VVB 92, porte *da? dou?* Nous suivons la lecture de Jenkinson, Hisp. Fam., p. 38, qui est meilleure. Voir sans doute *dorued*.

dorguid (plutôt que **darguid;* Orléans 221, fo 11, gl. 26 ; VVB 111), gl. « pithonicus » « devin, qui sait d'avance », dans : « uir siue mulier in quibus *pithonicus* siue diuinationis fuerit ». *Dorguid* a pour correspondant le gall. moy. *derwydd* « druide », GPC 933. *Dorguid*, de **do-ro-wid* ne correspond d'ailleurs pas exactement au mot « druide » conservé dans l'irl. anc. *druí* « druide, sorcier », mod. *draoi;* la forme parente de *druí* se trouve conservée dans le gall. *dryw* « roitelet », le bret. moy. *dreu* et *dreou* (Gwénolé v. 4), mod. *dreo* « gai, joyeux ». Une évolution de sens aussi extraordinaire est expliquée par une gl. irl. qualifiant le « roitelet » de « *druí én* », « magus auuium », Plummer, Vitae Sanctorum Hiberniae 2, p. 200, cap. XXII, note 2. *Barcol* présente un autre cas de nom d'oiseau qualifiant aussi le « sorcier ». Sur le nom du « druide », de **dru-wid-?*, dont le premier élément a fait l'objet de discussions, on consultera notamment Thurneysen, GOI 43, ZCP 16, 276-8, Guyonvarc'h Ogam 12, 49-58. Le nom propre *Dreuuallon*, C. Redon ch. 124, 168, 199, ne contient sans doute pas *dreu-;* comme beaucoup d'autres noms v. bret. il contient sans doute *dre(h)* « beau » ; voir *dre(h)*. Dans *dorguid* seul le radical *-wid* se retrouve dans le nom du « druide » cité ci-dessus. Voir, TPHS 1885-6, 552, RC 8, 496, et *guid* (2).

dorn « battage du blé » ; voir : *a dorn*.

doromantor- « observateur, examinateur » ; voir suivant.

doromantorion (Berne, ms 167, fo 80a ; Eneide, III, v. 20 ; VVB 112), gl. « auspicibus.i. considerantibus uel inspectoribus uel inchoatoribus », « ceux qui considérent, examinent, inspectent ». Ce mot est formé, avec les préfixes *do-* et *-ro-*, d'un radical *mant*, dérivé de la racine **men* « penser », W. Pok. 2, 264-5, IGEW 726, VGK 1, 47, 385 et 2, 580, Meillet, « De i.eur. radice *men...* », Paris 1897, etc. Il est apparenté au v. irl. *dorumenair* « il pensa », *domoiniur* « je pense », *toimtiu* « opinion », de **to-mētiu*, de **to-ment-*. Loth, VVB 112, rapproche μάντις ; cf. aussi μέντωρ et *commentor*. Le radical *mant* « réflexion, observation » est apparenté aussi à l'irl. *mana* « présage, avertissement », d'une forme **mn̥* de la racine **men*, LEIA, M 16. Le mot bret. *damant* « soin, souci » et « ménagement », a des sens et une forme qui s'expliqueraient assez bien par une confusion entre un emprunt au v. français *se dementer* « se désoler, se tourmenter, gémir », et un mot indigène **dovant*, **davant* issu de **to-mant* « réflexion ». Le *m* non lénifié de *damant* ne peut s'expliquer dans le cas d'une dérivation directe de **to-mant*. Voir sur *damant* RC 5, 268, GMB 142.

dorued (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 21 ; VVB 111, avec une lecture *dor-l* (?) ; Jenkinson, Hisp. Fam., p. 37, lit *dorued*), gl. « essura » ; le glossateur a traduit par un mot singulier qui paraît signifier « aliment, nourriture ». *Dorued* est formé des préfixes *do-ro-* et d'un radical *ed* qui se retrouve dans le mot gall. *cyfedd* « banquet, fête », de **com-ed-*, avec influence de *medd* « hydromel », GPC 688, dans le radical de l'irl. anc. *dúaid*, *dofúaid* « mangea », VGK 2, 558 sq : les formes de *ithid* « il mange », sauf le prést., sont tirées de la rac. **ed* du lat. « *edō* » « je mange », GOI 471. Voir *ed* (2) à part.

f. v. g.? **(dos)** « goutte ». Voir : *inl dosseheeilic*.

dot « placer », radical verbal qui se retrouve dans : *guldot?*, *inardotas* et *dedet* (?). Gall. moy. *dody*, GML 116, mod. *dodi* « placer, mettre ». On a noté depuis longtemps le parallélisme entre le gall. *dodi* « placer » et *dodwy* « pondre » (cf. le

français « pondre », de « ponere » « poser »). Le bret. moy. *dezuiff* « pondre », mod. *dozvi*, *doi*, etc., n'a plus que le sens de « pondre » (*dezuiff* suppose un v. bret. **dotuim*). Le sens de « poser » s'est perdu en bret. Ernault, ZCP 2, 391, compare le v. gall. *dallotimb* ? (VVB 96) et rapproche *dodi* du gaulois Con-date « confluent » et de θετός. J. Morris Jones, W. Gr. 332 compare δίδωμι (ou τίθημι). *Dot* est plutôt un dérivé **do-ol*, de *ol*, Loth, RC 33, 428, I. Williams, CA 94 et « Chwedlau Odo » 60 et 61. Voir *ol a te*.

dotietue (Orléans 221, fo 166, gl. 261, VVB 112 ; RC 8, 494) gl. « desistit », « il quitte, laisse », « ubi fuerit numerus maritorum, ibi uir, qui proprie unus (sic) esse, *desistit* ». C'est un autre temps du verbe attesté dans *dieteguetic* et *adau*. *Dotietue* est une 3e pers. sg. prést. métaphonique de **do-di-adau-*. Gall. moy. *adaw* « laisser », 3e pers. sg. prést. indic. *edeu*, GCC 99. Voir *adau*, *dieteguetic*.

dou « deux ». Ex. *dou troean ; dou parth ; dou punct ; dou di ; pop eil gueith... int dou bissex ; ir dou blidan a int... ; dou troian ; ...dou punct ; seith diou... dou loc guac ; pop eil loc... dou did ; trei dou mis... ; do(u) cuntraid ha dou rebirthi ; dou hanter simul ; dou cant et dec ; dou parth hor ; dou pard or*. On trouve aussi *dau* : Pagus, *Doudur*, 1re vie de St Tuduual par. 2 et *Daudour* ibid. Bret. moy. *dou*, mod. *daou*, gall. *dau*, corn. *dow*, *dew*, irl. *da*, *dá*. Étymol. CCG 132, 159 ; LHB 336 : *dou* de **dāu*, de **dwāu*, de **dwōu*.

dou cant et dec (inédit, Angers 477, fo 59a, main A ; Patrol. XC col. 398) gl. « ducenti decus » « deux cent et dix ». Voir *dou*, *cant*, *dec*.

do(u) cuntraid ha dou rebirthi a int im pop un mis. (ms : docuntraidhadourebirthi aint impopunmis. Inédit, Angers 477, fo 62b, main A ; Patrol XC col. 425). Sur les mots en italique dans : « decrescentes autem placuit appellare ledones, qui, *alternante per septenos octonosue dies*, successu, mensem inter se, quadriformi sue motationis uarietate dispertiunt ». Trad. littérale de la glose : « deux marées de morte-eau et deux grandes marées sont dans chacun mois ». Voir *dou*, *cuntraid*, *hac* (1), *rebirthi*, *a* (1), *int*, *im* (1), *pop*, *un*, *mis*.

doudec « douze », dans : *is doudec*. Bret. moy. *douzec*, *daouzec*, *daoudec*, mod. *daouzek*, LLC 19 ; gall. moy. *doudec*, *deudec*, GCC 28, GPC 937 ; corn. *dewthek*, CCG 191.

dou di (inédit, Angers 477, fo 64a, main A ; Patrol. XC col. 432) gl. « bis anno absumi umbras ». Le sens littéral est « deux jours » (par an), « bis anno ». Voir *dou* et *di*.

dou hanter *simul* (inédit, Angers 477, fo 63a, main A ; Patrol. XC col. 427), sur « proxime sequentes autem sunt », est précédé de la gl. « demedium dierum XC ». Le sens est « deux moitiés en même temps ». Voir *dou*, *hanter*.

douohinuom (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 9 ; VVB 112) ; bien que la bonne leçon soit peut-être **douohinnom* on lit bien *-hinuom*. *Douohinuom* « action de puiser, extraire de, extraction » gl. « austum » (haustum), de « haurire ». Sans le préfixe *do-*, ce mot a un correspondant dans le gall. *gwe-hynnu* 1) « tirer de l'eau, puiser, drainer », 2) « épuiser, tirer », 3) « détruire, vider », CA 287, BBCS 1, 113-116, GBGG 646, Armes Prydein 13 ; ex. *gwehynedig lynn* « exhausti stagni » ; dérivé *amwehyn* « drainer, assécher, dépouiller », GPC 103 ; *dyhyn(n)yon* « fragmina » peut être apparenté. Voir aussi RC 40, 487. Si la lecture *douohinuom* n'est pas à corriger, le radical serait *-hinu-* et non *-hinn-* en v. breton ; ceci porte à se demander si la gl. *ni inu*, avec *h* étymologique omis, n'est pas à lire **ni hinu* et à comprendre « ne dépouille pas » ? Voir *ni inu*.

douolousé (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 19 ; VVB 112) gl. « depromis », « tu exprimes », « manifestes » ; 2e pers. sg. indic. prést. d'un verbe de radical *-lus-* qui est aussi attesté dans *doilux* gl. « promens ». Pour la graphie *-lous*, *-lux(lus)*, on comparera *liu*, *liou*. Voir *doilux*, *luson*, *illus* et *lus*.

dou parth *momenti quotidie* (inédit, Angers 477, fo 69b, main A ; Patrol. XC col. 469) gl. « sex horas per annum » ; un « momentum » est la 40e partie d'une heure ; 2/3 de « momentum » = 1 minute « deux parts de momentum chaque jour » (trad. de la glose), font six heures environ par an. Voir *dou*, *parth*.

dou parth hor (inédit, Angers 477, fo 13b, main A ; Patrol XC, col. 238) gl. « bisse, id est VIII unciis unius hore ». « Deux tiers d'heure » ; telle est la durée du « bisse ». Voir *dou*, *parth*, *hor*.

dou pard or (inédit, Angers 477, fo 16b, main A ; Patrol XC col. 258) gl. « horae dodrante ». Le « dodrans » vaut 3/4 d'heure ; la gl. en disant « deux parts d'heure » est donc assez inexacte. On note que *d*=*th*. Voir *dou*, *pard*, *parth*, *or* (2).

dou pimmont ha dou nau.is eithnec guar cant (inédit, Angers 477, fo 59a, main B ; Patrol. XC col. 397), gl. « quinquagies nouies bini ». La gl. dit « deux cinquante et deux neuf est dix-huit sur cent ». La forme *eith-* « huit » est v. bret. (le v. gall. a *oith*, *uith*, le gall. *wyth*) ; de même sans doute *pimmont* « cinquante », gall. moy. anc. *pymunt*, v. gall. *pimmunt* (voir à part), bien que le mot *pimmont* ait été perdu en Bret. ; voir Introd. par. 13. Cependant le *-n*-après *eith*, dans *eithnec* est insolite à côté

du bret. moy. *eizdec, eiltec* « dix-huit », LLC 19, 20. On verra à part *dou, pimmont, hac* (1), *nau, is, eithnec, guar, cant.*

dou punct (inédit, Angers 477, fo 69b, main A ; Patrol. XC col. 469) gl. « dimedium uero hore ». « Deux punctum ». Voir *dou* et *punct.*

douretit « honteux, déshonorant » ; voir suivant.

douretit angruit (Le ms porte *dour&it āgruit* ; BN lat. 12021, fo 45b ; VVB 40, 113) gl. « turpi lucrum » ; il y a un renvoi de la gl. à ces mots, dans : « diaconos ..non multo uino deditos, non *turpi lucrum* sectantes ». *Angruit* signifie « gain, profit » ; on verra ce mot à part ainsi que *emgruit*, attesté par ailleurs, et *gruit. Douretit* est un dérivé de *daureth* « honteux », mais la valeur et le sens de la terminaison *-it* sont difficiles à préciser. On verra *daureth* pour plus de détails. Le sens de *douretit angruit* « honteux profit » est clair.

f.v.g. **dou trean** (inédit, Angers 477, fo 47a, main B ; Patrol. XC col. 308) gl. « bissem ». Le sens est « deux-tiers » (d'heure). Voir suivant.

f.v.g. **dou trean haur** (ibid. fo 56a, main B) gl. « bisse », « deux-tiers d'heure ». *Trean* qui apparaît aussi dans *har dou trean*, « tiers », est de forme v. gall. On verra les formes v. bret. *troian, troean* et *dou, haur, aur* à part.

dou troean (inédit, Angers 477, fo 64a, main A ; Patrol. XC col. 433) gl. « octo partes unius hore ». « Deux-tiers » ; le glossateur considère l'heure comme divisée en douze parties. Voir *dou* et *troian.*

dou troian (inédit, Angers 477, fo 56a, main A ; XC col. 378) gl. « bisse », « deux-tiers » (d'heure) dans : « tanto minus est bisse ab integra hora, quanto octo a duodecem ». Voir *dou* et *troian.*

dou ucent « deux-vingt » c'est-à-dire « quarante », dans : *in pemp guar dou ucent.* Bret. moy. *dou uguent*, « quarante », LLC 20 ; bret. mod. *daou ugent* ; v. gall. *douceint* Chad 3, moy. gall. *deu ugein(t).* On trouve aussi la forme v. gall. *dou houceint* (voir à part sous *is douhouceint*). Voir *dou, ucent.*

dre(h) « vue, aspect », dans : *is mui dis hacel i dre(h) bei... Dre-* est une forme usuelle, à côté de *drich, drih, dri, dreh*, pour ce même mot dans les ns propres v. bret. Ex. *Drih-uuobri* C. Redon, ch. 157, *Dreuuobri* ch. 12, 44, *Drich-guoret* ch. 281, *Dre-uuoret* ch. 78, 99, 111. Dans la charte 255, le même personnage est appelé *Dreh-anau, Dre-anau, Dri-anau... Dre(h)* a aussi le sens d'un adj. « beau, remarquable », Chresto. 126, note 7. La forme *derch* est attestée en Bret. jusqu'au XVIe siècle ; la forme *drich* est celle qui a survécu en Gall. dans *drych*, ses composés et dérivés. Pour l'origine des formes **derk* et **drek* on consultera Meillet, Introd. à l'étude des langues i.eur., 8e éd., 202, sur l'opposition en Grec de δέρκεσθαι à δρακεῖν. Voir *derch* à part, pour autres détails.

(**dris**) « ronce » ; voir suivt.

drisoc (inédit, BN lat. 10290, fo 35b ; Priscien Gramm. IV, 12 ; Keil t. 2, p. 123) gl. « dumetum », « hallier, fourré », « lieu couvert de ronces ». Bret. moy. *Dreseuc*, nom de lieu, au XVe siècle, GMB 197, bret. mod. *drezeg* « roncier », irl. *dreasach, driseach*, traduit par « thorns, brambles » (Dinneen), *Drisoc* est un dérivé en *-oc* de *dris-* ; on verra la grammaire pour la valeur du suffixe *-oc* ici. *Dris-* est la forme ancienne du bret. mod. *dréz* « ronces », avec singulatif bret. moy. *dres-enn*, DEBM 277, mod. *drez-enn* ; v. gall. *o'r drissi* gl. « de tribulis », VVB 113, gall. *drysi* « briers », « briars », « ronces, broussailles » ; voc. corn. *dreis* gl. « uepres », v. irl. *driss* gl. « uepres », *dristenach* gl. « dumetum ». Le sens du gall. *drys*, puis *dyrys* a évolué de celui d'« embroussaillé » à celui d'« embrouillé, compliqué ». *Dris-* vient de **drist* et se trouve sans doute apparenté au grec δρίος « bosquet », VGK 1, 80, CCG 22, Loth, ACL 3, 260, Vendryes, RC 27, 119.

(**drit**) « séparé, mis de côté » ; voir *emdrit* et le v. gall. *hircimerdridou*, VVB 155.

dritin, semble signifier « fruit » dans *orin dritin.* Si *dritin* = **drithin*, la forme serait proche du m. irl. *drecht* « portion » (de fruits, RC 10, 70), mais le sens ne convient guère, (Dinneen sous *dréacht, dréichlín*). Voir addenda.

drog (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 16, gl. oubliée dans le VVB) gl. « factionem », « parti, troupe » ; autre graphie du mot *drogn* ci-dessous.

drogn (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 10 ; VVB 113) gl. « cetus » (coetus) « rassemblement, troupe » ; v. irl. *drong*, « troupe », CCG 34, gall. moy. *dronn* « armée, troupe » ? GBGG 390, BBCS 2, 29, 21 ; on trouve un mot gaul. latinisé *drungus* « globus hostium », SFK 199, W. Hof. 1, 374-5. Le mot n'est pas emprunté au germanique mais apparenté, voir IGEW 1093 corrigeant IGEW 255 ; v. angl. *dryht* « peuple, armée », gothique *driugan* « στρατεύειν ». Ces mots sont sans doute apparentés au gall. *dringo* « grimper », au v. irl. *dringid* « il marche, avance », CCG 359. Il y a souvent un lien entre l'idée de « marcher » et celle de « troupe, guerrier » ; cf. v. irl. *cingid* « il marche » et *cing* « guerrier », génit. *cinged*, gaul. *-cingetis*, CCG 175, W. Pok. 1, 860.

(**dros**) peut-être pour **drost* ; « action de battre, broyer » ; voir suivt.

drosion (Orléans 221, fo 137, gl. 230 ; VVB 113) gl. « tritura », peut-être pris pour un pluriel neutre. *Drosion* signifie « choses broyées,

battues » dans le contexte : « in *tritura* aree, grana sub paleis premuntur ». A première vue on peut penser que *dros-* est emprunté au germanique, all. *dreschen*, angl. *to thresh* « battre le blé », formes anciennes v. ht. all. *drescan*, v. angl. *þerscan*, gothique *thriskan*, etc. Cependant *-sk* eût été conservé en v. Bret. si ce mot venait de **tro-sk-; dros-* vient plutôt de **dros-t*, ou **tros-t;* cf. le v. ht. all. *drūstit* gl. « sublidit » ?? voir de nombreux dérivés de la rac. **ter* « frotter, triturer », W. Pok 1, 731, 755. (Cf *a dorn*). Avec une évolution de *o* en *a* étudiée dans la grammaire, le radical *dros(t)* peut être à l'origine du bret. moy. *drastaff*, mod. *drasta* « broyer, briser, endommager, battre » ex. DEBM 277, Barbe 477, GMB 195-6 (pour l'alternance de *s* et *st* cf. *les-nauha, lest-neuiom*, bret. moy. *dreis, dreist*, etc.).

du « noir », ex. *du-glas ; midal du lus ; amach du ; dued* et des ns propres comme *Gal-du*, C. Redon ch. 274, latinisé en *Gal-dub* (o), ch. 345. V. gall. *dub*, gall. *du*, bret. *duff* (dans des toponymes), *du*, voc. corn. *duv* (duþ) ; v. irl. *dub*, mod. *dubh;* pour le ū, voir LHB 275. Ce mot est apparenté à τῦφος « brouillard », « fumée », RC 36, 150, CCG 38, W. Pok. 1, 835.

duc « porte, emporte » ; dans : *it duc em ; amal it duducer ; doc-* dans *do-docetic*. Bret. moy. *douc* « porte », *doguez* « tu portes », *a doc cam* « lentement », « en portant le pas » ; corn. *dog, dek* « il porte » ; gall. moy. *dwc*, mod. *dwg;* infin. bret. moy. *doen*, gall. *dwyn*, corn. *doen*, de **duk-n;* voir RC 20, 79 ; RC 43, 211 sq, IGEW 220-221, VGK 2, 475, CCG 43, 314, 346.

dudo « à lui » ; voir *do* (1), *dodom, dudo em*.

dudo em « à lui lui », dans : *is ret dudo em... ;* les formes *dodom, dudom* sont une contraction de **dodo em*. La forme simple *do* « à lui », qui semble attestée (voir *do* (1), peut correspondre au v. irl. *dáu, dóu, dó* « à lui », corn. *dy, thy*. Le premier *do, du* de *dodo, dudo*, semble être la prépos. *do* « à » rajoutée à la forme primitive. Cette forme *dodo, dudo* a donné un bret. moy. anc. *dezo* « à lui », Bibl. Univ. Paris ms 791, fo 3a ; RC 37, 408. *Dudo em*, contracté en *dudom, dodom* contient en plus le pronom sujet *em* « il, lui » ; *dodom* a ensuite évolué en *dezouf* « à lui », XIVe siècle, Tours ms 576, fo 119b : « *dezouf beh* », « à lui sus ! » ; ces formes en *-o* se restreignent ensuite au Vannet. ; de *dezouf* vient le vannet. archaïque *dezhou, dehou*, CHV v. 1547, v. 341, XVIIe siècle, mod. *dehou, dehoñ ;* dans une autre prépos. « conjuguée » on trouve une forme en *-o* en Bret. moy. tardif ; *anezof* « de lui », rime en *-o-*, Heuryou 9, RC 47, 88, note 2. Ces formes en *o* sont normales en Cornique, ex. *dotho* « à lui » ; par contre elles ne sont pas attestées en Gallois (sur *truio, trusso*, voir Loth RC 37, 52 et contra CCG 209). Ce sont des formes en *-au, -aw* qui se rencontrent en Gall. moy. ex. *ydau ef* « à lui », qui suppose un v. gall. **didau em* non attesté ; le *o* du mod. *iddo* vient de *-au, -aw;* peut-être *-au* suppose-t-il *ā* long, mais ce n'est pas sûr ; on verra VGK 2, 172 pour une discussion.

Ce sont des formes en *-a* qui ont triomphé en Bret. hors du Vannetais. On en trouve peut-être un ex. dans les gl. dans *dada em* « à lui lui » ? d'où **dadam, dezaff, dezañ?* voir RC 18, 199 sq. Tandis que les formes en *-o*, générales en Bret. jusqu'au XIVe siècle, ne se maintiennent qu'en Vannetais, les formes en *-a* se répandent dans les autres dialectes. Chose curieuse, le v. Gall. possédait aussi des formes en *-a* qui ont disparu très tôt, d'après le v. gall. *racdam* gl. « sibi », de **racda em*, qui a pour correspondants directs le bret. moy. *raczaff*, mod. *di-razañ*. Pour autres détails on verra un article à paraître Et. Celt. t. 10, 173 sq.

dudom « à lui », dans *nesham dudom ;* voir *dodom* et *dudo em*.

duducer « on apporte » (peut-être sens futur « on apportera ») dans : *is amal it duducer memor*. Bret. moy. *didoen, dizoen* « apporter », *dizouguet* « apportez », ex. DEBM 275, gall. moy. *dyddwyn* « deportare, deuehere », GBGG 411 ; voir *dodocetic*, autre forme du même verbe, et *duc*.

dued « noirceur, horreur », voir *in dued* et *du*.

duglas (Berne ms 167, fo 51 ; Georg. IV, v. 387 ; VVB 114) gl. « ceruleus », « bleu foncé », couleur de la mer, littéralement « noir-bleu » ; v. irl. *dubglass* gl. « ceruleus » (caeruleus). Voir *du* et *glas* à part.

duliu (le ms porte bien *daliu*, mais ici la correction est nécessaire ; Berne ms 167, fo 19b, Eglogue X, v. 38 ; VVB 94) gl. « fuscus », « de couleur noire », littéralement « noire-couleur » ; voir *du* et *liu* à part.

dur (inédit, Berne ms 167, fo 118a, l. 16) gl. « crudelis », « cruel » ; ce peut être une gl. romane ; il semble y en avoir quelques-unes dans ce ms ; cependant il existe un v. gall. *dur* gl. « dira », VVB 114 ; en général les mots celtiques empruntés au lat. « *dūrus* » ont le sens d'« acier », CCG 60, gall. *dur* « acier », bret. *dir* « acier » ; l'emprunt n'est pas certain pour le bret. *dir* parfois tiré d'un celtique **dūro*, voir RC 18, 98, RC 22, 258.

durn « poing » dans *durn-le*. Bret. *dourn, dorn* « poing » et « main », gall. *dwrn* « poing », irl. *dorn*, gaul. *durno-* (Durnakos, Durno-magos, Durno-varia, ZCP 26, 201). Le v. fçais *dor*, le provençal *dorn* seraient d'origine celtique. Sur le vocalisme voir LHB 275, note 1, corrigeant W. Gr. 87. Étymologie IGEW 203.

durnle (inédit, Berne ms 167, fo 76, l. 3 ; Eneide II, v. 553) gl. « capulo », « garde d'une épée », dans : « ac lateri *capulo* tenus abdidit ensem ». *Durnle* signifie « lieu du poing », bret. moy. *lech dorn* « poignée d'épée », Nonne v. 1431, 1469 ; irl. *dornchla*« the hilt of a sword ». Voir à part *durn* et *le*.

dutimen(u) (le ms porte *dutimen*, mais les autres formes attestées du même mot nécessitent le *u* final ; dans ce ms les mots sont abrégés sans signe d'abréviation le plus souvent ; Orléans 221, fo 18, gl. 44, VVB 114) gl. « exquoquitur », « est réduit, atténué, purifié » dans : « nonnunquam, misericordiae et fidei merito, labis exquoquitur ». On trouvera sous *dimenu* d'autres formes de ce verbe et une discussion.

E

-e terminaison de mots abstrait, de *-iyā*, sans développement du *d* final. Ex. *guomone, comarde, amsobe*.

eb « cheval » dans *ers eb*. Ce mot n'est bien attesté à date ultérieure, en Brittonique que dans des dérivés et des composés ; ex. *ebol* « poulain », n. propres *Ebol-bain* C. Redon, ch. 121, *March-ebol* ch. 256, *Epetic* ch. 251, *Ebetic* ch. 36 (cf. gaul. lat. Epaticcus) ; bret. moy. mod. *ebeul* « poulain », gall. *ebol;* irl. anc. *ech* « cheval » ; voir CCG 3 pour détails. On peut citer d'autres dérivés brittoniques moins connus comme le bret. *ken-ep, ken-ebet* « jument pleine », GMB 123, gall. *cyfeb, cyfebr*, même sens, GPC 687 ; bret. *abonn* « crottin de cheval », ex. DEBM 294, gall. *ebodn, ebod*, même sens. Le lieu-dit *Penhep*, en St Urbain, Finistère n'est pas comparable, si le *h* est étymologique. *Epo-, eppa-* apparaît dans de nombreux ns gaul. comme Eppa-maigi, Belin-epus, Dorepus, Epona, etc. ZCP 26, 208-9. Voir Loth, *CRAI* 43, 113 sq. « Les noms du cheval chez les celtes », et IGEW 301.

-ec terminaison de *blonec, relec*. Voir la grammaire.

ecdiecncis (pour **echdiencis*, inédit, Berne ms 167, fo 72a, l. 10 ; Eneide II, v. 318) gl. « elapsus » (est) « il s'échappa, se sauva de », 3e pers. sg. prétérit, dans « ecce autem telis Panthus elapsus Achiuum ». Ce mot est composé du préfixe *ec(h)* « hors de », et d'une forme du verbe **dianc* qui se retrouve dans le moy. bret. *dianc* « il s'échappe, se sauve » et aussi « sauve, libère », ex. Jésus 166a, Mirouer v. 103, 2258, 3552, etc. mod. *dianka* « s'échapper, se sauver » et aussi « s'égarer », RC 19, 332, 333. Le même mot apparaît dans le gall. moy. *dianc, diangc* « s'échapper », GCC 106, *dienghis, dihengis* « il s'échappa », PKM 212 ; ex. CA v. 240 « ny diengis namyn tri ». Ce mot est composé d'un préfixe *di-* (voir *di*) (2), et d'un radical *anc* (affecté ici par la terminaison *-is*). Ex. en Gall. moy. *aghei* « échapperait », CCG 375, *anghwyf* « que j'échappe » CLlH 58. Ce radical *-anc* dont le sens primitif est peut-être « aller » se retrouve sans doute dans *aco* (pour *anco*), *cuuranc*, la f.v.g. *rincir*. On verra tous ces mots à part. Sur l'étymologie de **anc* et la parenté avec l'irl. *-icc*, par exemple dans *ro-icc* « atteindre, venir » on consultera, entre autres RC 38, 57, RC 46, 156, CCG 375, VGK 2, 558, IGEW 316-7, BBCS 1, 6 ; 2, 293, Language 24, 262-6, etc. Sur les liens possibles du radical du br. *ambrouk*, du gall. *hebrwng* « conduire, accompagner »..., avec ce mot voir Vendryes LEIA, A 77.

ech « hors de » comme préfixe dans : *ec-diecncis;* comme préposition dans : *ir il boh (e)ch* .i. *hemel*. Gall. moy. *ech* « hors de », CA 104, 114, 298, CLlH 60, CCG 262, GBGG 435, GCC 125, W. Gr. 267 ; ce mot n'existe plus en Breton que comme préfixe figé, ex. *eh-an* « cesser », *ec'h-on* « vaste » ; v. irl. *ess* « hors de », GOI 507-9. De **eks-;* cf. gaul. Ex-obnus, Excingus... GOI 509. Il existe une autre forme *es-* que l'on trouvera à part.

ectoll, ectell « détroit * ? ; voir suivt.

idem et **ectolli** (inédit, Angers 477, fo 61b, main A ; Patrol. XC, col. 422) gl. « euripi » « détroits, canaux » dans « *euripi* etiam in utraque parte soliti sunt propria leniter fluenta conuertere ». Il est tentant de voir dans *ectolli* le pluriel d'un mot connu en Bret. sous la forme plus tardive *Ectell* dans : *Ectell flumen*, C. Quimperlé p. 255-6 (vers 1009) ; rivière d'Etel aujourd'hui. L'explication du mot reste à trouver : le v. irl. *tólae, tuile* « flood », *ónd intólu* gl. « exundantia », paraît éloigné de forme, sinon de sens, GOI 212, 449 ; voir sur le gall. *tolo*, Loth, RC 37, 297.

1) **ed** particule verbale dans : *ed bei cehet...* voir *et* (4) et *it* (2).

2) (**ed**) « aliment » ? dans : *dorued* et *dor..edou* (voir ces mots à part). On retrouve *ed* dans le gall. *cyf-edd* « banquet » GPC 688, dans l'irl. *dofúaid*, de la racine du latin « *edō* » « je mange ». Voir IGEW 287, BSL 51, 34, GOI 471, W. Pok. 1, 118, VGK 2, 558 sq, KZ 38, 464. Voir aussi *esat* et peut-être *esos*.

3) **-ed** terminaison de nom abstrait, venant de *-iyā* avec développement du d final ; ex. *culed; amcaled; acaled; guiled; dued; lestnaued; bicoled; glassed; cunnaret* (*t* pour *d*). Pour *celmed*, voir *-id* (1).

ed bei cehet (o)**gdad** *solis et lunę*. **hac ou endecad. cehit ionint** *in numero dierum* (Le ms porte edbeicehet gd add solis 7 lune. hacouendecad.

cehitionint Inūō dierū ; inédit, Angers 477, fo 74b, main A ; Patrol. XC col. 489) sur les mots en ital. dans « uerum..sunt *qui solis octo annos, totidem annis lunaribus, itemque* solis XI (annos) totidem putant annis lunaribus dierum equalitate componi » (La gl. rapporte l'opinion de ceux « qui putant », ce qui expliquerait le subj. de *bei; cehet* semble signifier « d'égale longueur », tandis que *cehit* semblerait avoir le sens d'une conjonction, « puisque ») ; essai de traduction : « que serait d'égale longueur ogdoade du soleil et de la lune et leur endecade aussi loin que (puisque) ils seraient égaux en nombre de jours ». Voir *ed* (1) et *et* (1), *it* (2), *bei, cehet, ogdad, hac, ou, endecad, cehil, ionint.*

(**edeiun**) graphie pour **ediun* « vœu, désir », comme *hoeiarn* pour *hoiarn* dans des ns propres RC 11, 144 ; voir suivt.

edeiunetic (Orléans 221, fo 188, gl. 290 ; VVB 114 ce mot est mal lu **edemnetic*) gl. « desideratrix », « envieuse, désireuse de, souhaitant » dans « uera innocentia... nullius rei *desideratrix*, cunctos putat meliores se esse ». La mauvaise lecture du VVB 114 **edemnetic* a été cause de beaucoup d'erreurs ex. VGK 1, 169, CA 346. Ce mot n'a rien à voir avec le bret. *ezomm* « besoin » dont la forme serait d'ailleurs **ethom* en v. bret. Stokes et Ernault ont depuis longtemps bien lu et expliqué cette glose, TPHS 1885-6, 608 et RC 11, 352-3. *Edeiunetic* est apparenté au n. propre v. bret. *Ediunet, Idunet* (ex. C. Landevennec p. 553, C. Quimperlé p. 46) qui signifie littéralement « désiré » et il a des correspondants nombreux en Gall. Citons *eidduno* « désirer ardemment », *eiđun* « désirable » CA 268, 330, CLIH 193 ; *eidduned* « desire, choice » et « uotum, desiderium », *eiđunaw* « uouere, in uotis habere, desiderare », GBGG 455. Il y a eu une métathèse en Gallois. Ce mot est un composé de *iun* élément fréquent dans les ns propres v. bret. et qui paraît apparenté au gall. moy. *unaw* « desiderare », d'où *dam-uno, dym-uno* « désirer », I. Williams BBCS 10, 41-44, CA 278. (Toutefois, dans certains mots gall. de cette famille semble apparaître un radical **mun* de **moin*, LEIA, M 47, sous *mian* « désir » ; la similitude des sens a fait confondre *-un-* de *iun* et *mun, -vun*, de **moin-*).

Un dérivé de *iun-* a survécu jusqu'en moy. bret. c'est *goyunez* « vœu, désir » ; « *digoesllaff, terriff goyunez* », « se désengager, briser un vœu » DEBM 298, GMB 167, de **guo-iuned*, **uo-iuned*. On peut citer aussi le corn. *yenes* « désir » ; *me re yevnys* « je désirai », LCC 101-2, sous *ewnadow*. Pour la graphie *edeiunetic* = **ediunetic* on consultera l'article *erie*.

edo... (Orléans 221, fo 32, gl. 69 ; VVB 115) gl. « erant » dans « primitie omnis populi Israel sacerdotes erant » ; le sigle qui précède *edo* annonce la gl. Voir aussi TPHS 1885-6, 562, RC 8, 492, 497. Le mot est inachevé ; cf. le moy. bret. *edoent, edoant, edont* « étaient », Verbe Breton 159. Voir *doi, dei.*

egit (inédit, Angers 477, fo 67a, l. 29, main A ; Patrol. XC col. 453) « va » sur « aquilonem » dans « sol...agit..tamen nunc noctu ad *aquilonem*, quoniam tunc interdiu girans ad meridiem ». *Egit* correspond à une gl. latine « agit iter » précédant de peu *egit;* c'est soit une erreur pour le lat. « agit », soit une forme correspondant au v. gall. *egid* « va » dans le Computus, BBCS 3, 256 sq. Voir sous *a* (7) d'autres formes du verbe « aller » et *eit* ci-dessous.

eguin « ongle », voir *euin.*

(**ehol**) « chasse, bannis » ; voir *aehol; ae* est pour *e* dans le ms.

eid ? ? « le sien propre », « de lui » ? ? Voir *dec uiaeid it boi....*

eidguin (Orléans 221, fo 8, gl. 11 ; VVB 115) gl. « aucupio », « chasse aux oiseaux ». Loth, loc. cit. et Stokes, TPHS 1885-6, 548 complètent en **eidn-guinod* d'après *etn* « oiseau » et *guinod* « chasse », dans *guinod-roitou*. On ne voit pas, en effet d'autre moyen d'expliquer cette glose. Il reste cependant qu'une forme **eid* pour le nom de l'oiseau est extraordinaire en face des formes plus tardives *ezn, evn ;* mais cf le vann. *ein, eyn, én* ALBB carte 191. On a souvent remarqué que les gloses de ce ms posent de nombreux problèmes par leur caractère négligé, absence d'abréviations, erreurs du scribe qui ne comprend pas bien le latin, etc.

eil et **il** « second », dans les ex. : *pop eil loc... ; pop hun il gueidth... ; pop eil gueith... ; didimicont eil lor... ; dieilhont*. La forme *il* est une forme sans épenthèse comparable au cornique *yl et yll* (à coté de *eyl*), au sens de « l'un », LCC 37. Le Bret. à toute époque présente *eil* surtout au sens de « second » ; le gall. moy. *eil* a évolué en *ail* en Gall. mod. ; irl. *aile* « autre », GOI 307 sq, gaul. *allos*, ZCP 16, 299, GOI 309 ; les les formes celtiques insulaires viennent de **alyos*. Ces mots sont apparentés au lat. *alius*, au grec ἄλλος, CCG 16.

eilouet (inédit, Angers 477, fo 16a, main B ; Patrol. XC col. 256) gl. « pestilentia » dans : « pestilentia nascitur aere » ; « pestilence, épidémie ». Ce mot est aussi glosé *bat* que l'on verra à part.

eilouet (inédit, Angers 477, fo 16a, main B, Patrol. XC, col. 256) gl. « luem mortemque », dans « luem mortemque generat ». Le sens de *eilouet* est « épidémie, fléau, pestilence, contagion ». Ce mot correspond au gall. moy. *eilywed* « perte, tristesse, chagrin », de sens légèrement différent, CA p. XXVIII et 306 ; on trouve une

forme sans la terminaison *-ed*, *eiliw*, *eilyw*, ex. HGC 228-9, GBGG 458. Loth, RC 38, 50 tire *eiliw* de **ad-liw-*, cette forme, la plus ancienne, en *eilou-* n'est pas en faveur de cette étymologie.

eirim (inédit, BN lat. 10290, fo 41a ; Priscien Gramm. V, 4 ; Keil t. 2, p. 142) gl. « siren, monstrum in mare » dans le contexte : « ut Roma, uirgo, Tanaquil, siren, mater, ciuitas, pax », série d'exemples grammaticaux. *Eirim* paraît bien être celtique, et peut-être brittonique, mais nous ne voyons pas de correspondant de forme comparable, au sens de « sirène, monstre ».

f. v. g. **eirimotor** (inédit, Angers 477, fo 54a, main B ; Patrol. XC col. 346), sur « dies » dans le contexte : « sed idem dies festus ... computantur ». *Eirimotor* signifie « on compte » ; c'est un ex. d'impersonnel en *-otor*, *-itor*... que l'on rencontre en gall. moy. archaïque. Ex. GCC 81, GOI 370, v. gall. *cephitor* « ceffir », moy. gall. *canotor* « cenir », etc. Le radical *eirim-* est un des noms du « nombre » et il correspond au gall. *eirif* « nombre, numération » ; la forme v. bret. correspondante est *erim* dans les gloses de la main A d'Angers. C'est à cause de la diphtongue *ei* due à l'épenthèse, beaucoup plus fréquente en Gall. qu'en Bret., que nous avons rangé cette glose parmi les formes v. gall. Voir *rim* « nombre » dont *eirim*, *erim* sont des composés, de **ad-rīm-*.

(**eit**) ? (inédit, Angers 477, fo 70b, main A ; Patrol. XC col. 472), ce mot est situé dans une glose dont tous les autres mots sont en Latin : « nisi dederis etatem lunae bissextili diei senior *eit* luna martii » cette glose porte sur : « nam et ideo maxime lune quadrantem dandum monemus, ne maior solito (.i.more) in kalendas martias... cursum... defflectat ». Il est très possible que *eit* soit une forme erronée pour le latin *erit* ; cependant on trouve *eyt* « va » en Gall. moy. CCG 335, GCC 80, 88, forme issue du v. gall. *egid* (voir *egit* ci-dessus) ; si l'on a bien *eit* « va », le verbe « aller » est employé dans un sens proche de celui du verbe « être » ; voir *nit-a nam un*... pour un cas analogue.

eit guar XX (inédit, Angers 477, fo 84b, main A ; Patrol. XC col. 520) gl. « uicies octies ». Le glossateur a traduit par « huit sur vingt », « vingt-huit », bret. *eiz warnugent* « vingt-huit ». Voir *eith* et *guar*.

eith « huit » ; dans : *eithmet ; o eith nau... naude(c) eith... ; eit guar* XX ; *dou pimmont... is eithnec*. La forme *eith* est l'ancêtre de la forme du Bret. moy. et mod. *eiz* « huit » ; *eith* vient de **oχtī*, de **oχtō* ; Loth RC 36, 156, LHB 405, IGEW 775 ; le cornique *eath* est de forme voisine. On trouve la forme v. gall. *oith*, *uith* dans les gloses des mains B ; *uith* est la forme ancienne du gall. *wyth*, LHB 583 ; irl. *ocht*. Il est intéressant de noter que la forme v. bret. différait déjà de la forme v. gall. *Eith*, *uith* sont apparentés au noms i. eur. du chiffre « huit ».

eithmet « huitième », dans : *un eithmet ;* bret. moy. *eizvet*, mod. *eizved*, gall. *wythfed ;* le gaul. *oxtumetos* « huitième » est attesté ; voir CCG 193.

eithnec « dix-huit », dans : *dou pimmont ha dou nau is eithnec guar cant*. La forme est curieuse ; si l'on a bien *eith*, on trouve un *n* qui n'apparaît pas dans le bret. moy. *eizdec*, *eittec* « dix-huit », CCG 191, LLC 19, 20, DEBM 281. On sait que ce nombre est rendu en Bret. mod. par *triouec'h*, littéralement « trois-six » et en Gall. moy. par *deunaw*, littéralement « deux-neuf » GCC 28.

(**el**) forme du verbe « aller », dans *di-el ;* les formes en *-el* n'étaient pas, peut-être, limitées au subjonctif à cette époque. Voir *diel*.

èles dans *elif eles adam ;* voir *elif*... et *eules*.

elestr (Berne ms 167, fo 8a, Églogue II, v. 30 ; VVB 116) gl. « hibiscum », « mauve, guimauve », RC 4, 327 sq. Les sens attestés pour ce mot sont assez divers ; bret. moy. *elestrenn* (avec singulatif) gl. « gladiolum », bret. mod. *elestr* « glaïeuls, iris », sing. *elestrenn*, gall. *elestr* « fleur de lys », « iris », v. irl. *elestar*, *ailestar* « sword flag », GOI 120 « glaïeul ». M. Vendryes, traitant de l'irl. LEIA, A 32-33, cite un bas-latin *alestrare*, *alistrare* « humectare », d'après Isidore, et T. F. O'Rahilly, Eriu 13, 172-3, propose de tirer ces mots celtiques de la racine du lat. « palūs », « marais » ; *elestr* serait le nom de la plante aimant l'humidité. Il conviendrait de rechercher si *alestrare* n'est pas la latinisation d'un mot celtique ; le cas n'est pas rare parmi les mots rangés sous le vocable de « bas-latin ». Voir aussi Eriu 16, 129, VGK 1, 192.

eleuc (Orléans 221, fo 32, gl. 68 ; VVB 116) gl. « uitule », « génisse » ou, dans un sens plus général, « troupeau » dans : « si sanguis uitolorum et hircorum et cinis *uitule* aspersus, redemit peccata ». Il y a un renvoi de la glose à « uitule » ; il n'y a donc aucun doute sur le mot glosé. Le sens d'« indulgence » donné VVB 116 est incompréhensible. *Eleuc* se trouve sous la graphie plus archaïque *eleoc* dans le nom de lieu *Rann Eleoc* C. Redon ch. 196 ; le radical *el-* désignant le « bétail », se trouve dans de nombreux mots celtiques tels que le gall. *elain* « biche », TPHS 1885-6, 562, le v. irl. *ell* « troupeau », RC 45, 187-8, *elit*, *ailit* « capreolus », GOI 54, irl. mod. *eallach* « cattle of any kind », Dinneen. Sur ce radical **el* qui désignerait la couleur « brune », on verra IGEW 302-4, W. Pok. 1, 154. Loth, RC 45, 187-8 étudie ces mots, mais il attribue à **el* le sens primitif de « bétail » « richesse ».

eli... (Orléans 221, fo 40, gl. 89 ; VVB 116) gl. « redoleat », 3e pers. subj. prést. en *-i* ? « sente, soit empreinte de », dans : « uox (psalmistas)... sancte religionis congruem, neque musica uel theotrali arte redoleat ». On trouve ms Brit. mus. Cotton Otto E XIII, fo 21b, « redoleat .i.floreat », dans le même contexte. Comme le dit Loth, VVB 116, le glossateur a vu un rapport entre « redoleat » et « oleum » ; cf. le gall. *elio* « ungere », de *oleō*. Loth, Mots lat. 163, changeant d'avis, on ne sait pourquoi, sépare *eli* du gall. *elio*. *Eli*, pour **elii?*, comporte peut-être la désinence verbale ; cependant on retrouve un radical *eli-* dans *eli-lub*.

elif mot obscur ; voir suivant.

elif eles *adam* (Venise, Zanetti lat. 349 fo 76b, haut ; Ét. Celt. 9, 178 ; Orose, Hist. VII, 7, 6 et 7), sur « eliadam » dans : « (Nero), traico (corrigé en « troico ») (h)abitu eliadam decantabat ». *Eliadam* est glosé : « poema .i. elifeles adam ». Il semblerait que le glossateur a compris « eliadam » (Iliadam) comme le titre d'un poème sur Adam ? *Eles* est à rapprocher de *eules* « mélodie » (voir à part), et du v. gall. *elleshelicion* gl. « mela.i.dulcedines harmonicarum », VVB 116. *Eles* signifierait « mélodie, poème chanté ». Mais le sens de *elif* nous échappe. On ne trouve *f*, en v. Breton, que dans des mots où *f* existe de nos jours ; parfois *f* note *b* lénifié, jamais *m* lénifié.

elilub (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2 a, ZCP 1, 17 sq) dans le contexte l. 15 : « Item ad *uintlum : tutlub gulaed etiar elilub cum sllanaes* ». Dans le contexte l. 11 : « Item ad quaemlibet doloraem : *tutlob... etiar aelilub* ». Deux fois *etiar* précède *elilub*, *aelilub* (*ae* = *a* dans ce ms). *Eli-lub* est composé de *lub* « plante », voir à part, et de *eli* analogue au gall. *eli* « emplâtre, onguent », d'où *elio* « oindre », cité sous *eli*... (Le bret. moy. *hyli*, *hily* « sauce », DEBM 311 est différent). *Elilub* peut être un mot de sens général, « plante-onguent », non un mot désignant une plante particulière. *Elilub* peut qualifier *etiar*.

f. v. g. ? **elinou** (inédit, Angers 477, fo 15a, main B ; Patrol. XC col. 248) gl. « cardinales » dans : « uentorum IIII cardinales sunt, quorum primus septemtrio... ». *Elinou* signifie « coudes, angles », ce qui est une façon curieuse de rendre « cardinales » ; une autre glose au même mot, *melinou* « les moulins » est mentionnée à part. *Elinou* semble être de forme v. gall. ; on trouve en effet *elin* « coude », VVB 116.

Le v. bret. présente *olin-* (voir ce mot) ; cependant le moy. bret. a la forme *elin*. Pour le sens de « cardo » ici, voir fo 10b, même ms, « cardo... punctus medi caeli ».

eltroguen (Orléans 221, fo 10, gl. 20 ; VVB 116-117, *gu* interne = *w*) gl. « nouerca » « belle-mère, marâtre », voc. corn. *els* (de **ell*) gl. « priuignus », *elses* « filiaster ». Gall. moy. *elldrewyn*, *elltrewen* « stepmother », CCG 47 ; voc. corn. *altruan* gl. « nouerca » ; irl. *altram* « nurture », *altru* « foster father »... *Eltroguen* de **altrawenā*. Bret. moy. *autrou* « seigneur, monsieur », *autroniez* « seigneurie », *autroniecat* « dominer », Ann. Bret. 18, 371 sq. (Le bret. *i(n)tron* « dame » est difficile à rapprocher, faute de formes intermédiaires ; Loth, RC 18, 239 tirait *intron* de **oino-trawon-*, comme *eintaff* de **oinotamos*. Dans ce cas, *intron* est tout à fait différent de *eltroguen*). *Altro(u)*, *eltroguen* et les mots parents sont de la rac. du latin « alō » CCG 337, du v. irl. *al-* « nourrir », LEIA A 57. Voir *altro(u)* à part.

(**elu**) dans : *eluri do*, « avantage, prééminence » ? Comparer le gall. *elw*, *helw*, « richesse », le v. irl. *selb* « possession », gaul. *selva* (Luguselva, Selvanectes)... Loth, RC 45, 187-8, Vendryes, MSL 13, 394 ; GBGG 470, CA 293, CLIH 69, CCG 13, VGK 1, 64, 354 et 2, 623, IGEW 899, Boisacq 240-241. On attendrait **helu* en v. bret. mais le *h* étymologique est souvent omis. Voir grammaire.

eluri Voir suivant. La ressemblance avec le n. propre v. bret. *Eluri* : (*Lann Eluri*, C. Landévennec, p. 565) est curieuse. Le deuxième élément semble être *ri(g)* « extension ». Pour *ri* suffixé, comparer gall. *camre* « voyage » et voir *re* (2) et *re* (3). Le contexte suppose pour *eluri* un sens comme « prééminence, élévation ».

eluri do (inédit, Angers 477, fo 61a, main A ; Patrol. XC col. 411) gl. « se subrigendo » « se dressant, s'élevant, s'érigeant », dans « hoc (i. sidus) quod inferius est, in septemtrionale *se subrigendo* magis magisque nobis appropriat ». *Eluri do* signifierait : « élévation, prééminence à lui » ? Voir *eluri* et *do* (1). *Eluri* est tout à fait différent en v. Bret. du n. propre *Haeluuobri*, C. Redon ch. 9, 11. En moy. bret. le n. propre *Helory*, *Heloury* peut résulter de la confusion de formes tardives de ce nom avec *Eluri*.

1) **em-** préfixe, ne semble pas avoir le sens réfléchi dans la plupart des exemples connus (Ex. *emdrit*, *em-scil*, *em-gruit*, *em-siu*), de **m̥bhi*, CCG 264. Voir Vendryes, Mél. Loth, 49 sq, « Les Verbes composés avec *ym-* dans les Mabinogion ». Voir aussi *im* (4). Le sens est réfléchi dans : *heuan em doguor*.

2) **em** « il, lui », pronom sujet 3e pers. sg. masc. Ex. : p. *hep .s. cint ac em ; hepdo em* (2 fois) ; *it bid guoloetic em mint it bid... em ; bichit... bihor... em.. ; net gnot... is em ; is petguar... iu em ; deceuinient... cantdo em ; is ret dudo em... ; dadarued... is em retec... ; ha se diued... adau em... ; it duc em.* V. gall. *em*, gall. *ef*, moy. bret. *eff*, mod. *(h)eñ*, irl. *som*, *sem*, *sium*, GOI 285.

Discussion et ex. CCG 145, 205, 216, VGK 2, 164, 170 et GOI, loc. cit. Ce mot est apparenté à ὁμός, au gothique *sama*, etc, IGEW 902-904.

emboles Dans : *net gnot da emboles...* Emprunt savant au latin « embolismus », du gr. ἐμβολισμός « intercalation, insertion », année comportant un mois intercalaire, ou année embolismique.

emdrit (Orléans 221, fo 141, gl. 239 ; VVB 117) « retraite, solitude volontaire », « fait de se mettre de côté », gl. « ecclesiam theoricam » dans « De uera ecclesia non habente nisi tres. hironimus : tantum III ecclesia custodit et nutrit. *theoricam* nec custodiat ecclesiam », complété au-dessus par « et actualem et penitentem ». Le glossateur a estropié la phrase et n'a vu que le mot. Voir VVB 117, la phrase éditée, qui n'est pas celle du ms. « Theoricam ecclesiam » : « église séparée, solitaire, qui se tient à part, contemplative », cf. *guparol* gl. « in sola contemplatione *theorica* uiuentes ». VVB 117, le mot n'est pas compris, mais plus tard, RC 32, 307, Loth a trouvé l'explication de ce mot en comparant le v. gall. *hir cimerdridou*, gl. « lucubrationum perennium » « longs travaux de nuit solitaires ». Le radical *drit*, du sens de : 1) « séparé, mis de côté », a passé au sens de ? 2) « épargné, « ce qui enrichit ». Loth compare sanscr. *d̥tà-s* « séparé », gall. *dryd* « economical, thrifty, industrious » qui reflète l'évolution du sens ? Ce mot serait-il apparenté à l'irl. *druidim* ? « to enclose, seclude », Atkinson, Passion and Homilies, 2, 672 : *drut* « shutting », *druidim*, 1) « move away », 2) « shut ». M. Pokorny, IGEW 253, tire *emdrit* (noté à tort comme v. gall.) de la racine **dher* « halten, festhalten ». Voir *gupar* qui glose le même mot latin, et les errata.

emgruit (Orléans 221, fo 209, gl. 309, VVB 117-8) gl. « questionem » « profit, gain, acquisition » « si quis ingenuus furtum fecerit, et tustus (captus) fuerit, ipse moritur, nullus ab eis (suis) accipiat (habeat) *questionem ;* huc usque ouem uel porcum, quod si minora, triplum restituet » (entre parenthèses, variantes du texte imprimé). Le sens de « questio » ici, comme le dit Loth, VVB 117-8, est « acquisition, profit », cf. dans le dictionnaire latin d'Ansileube, d'après le ms de Tours 850, fo 372 b. *Questio* : « negotium, lucrum, adquisitio ». Ici *questio* désigne le gain obtenu par le vol. La glose *angruit* gl. « lucrum » est une autre preuve du sens. *Angruit* viendrait de **ande-wrīt-* et *emgruit* de **ambi-wrīt-*. VVB loc. cit. Loth compare le radical *gruit* à l'irl. *-frith*, de **wrīt-*, de **wrēto*, « ce qui est acquis, trouvé » (VGK 2, 369, CCG 294, 366). De là les formes du prétérit supplétif de *fo-gab* : *-fúair* « a trouvé », *fúar*, « j'ai trouvé », *fo-frith* « il a été trouvé ». (Dinneen : *frioth* « a find ».) Thurneysen tire, GOI 428, *fúar* de **fōr*, de **wour*, de **we-wr*, de la même origine que εὑρίσκω « je trouve ». (Voir W. Pok. 1, 280, IGEW 1160.) On peut comparer *gruil*, *frith*, au gaul. lat. *-vritus* (voir Ate-vritus, Atevrita, ZCP 26, 301).

emguer (Orléans 221, fo 76, gl. 141 ; VVB 118) gl. « piacula », pris au sens de « perversité, injustice » (le pluriel lat. n'est pas rendu), dans : « propter piacula regum... semina eorum, ne regnarent, extinxit Deus ». Pour le sens de « piacula », voir *caul* et *col* « faute ». VVB 118, le radical *-guer* de *em-guer* est rapproché du gall. *gwŷr* « pur, fort », ce qui est interdit par le sens. C'est au gall. *gŵyr* « oblique, de travers » qu'il convient de comparer *-guer* qui correspond aussi à l'irl. *fiar* 1) « défaut, perversité, fausseté » 2) « courbé, pervers » (« crooked »), CCG 11. Ce radical *-guer* est à l'origine du bret. *goar*, *gwar* au sens de « courbe, tordu », qui suppose un ancien **goer*, Loth RC 18, 237, ou plutôt *-guer* que l'on trouve ici. Des mots comme *gwarizi* « jalousie, envie », dont on ignore le sens et la forme à date ancienne peuvent être apparentés. *Gŵyr*, *-guer*, *fiar* dérivent d'un ancien **weir*, de la racine du lat. *vieō*, de l'angl. *wire* « fil de fer », du celt. latinisé *viriae*, *viriolae*, sorte de bracelet, IGEW 1122, W. Pok. 1, 226, W. Hof. 2, 799 sq, VGK 1, 59, UKS 270, RC 42, 241. (Le gall. *gwar*, le bret. moy. *goar* « doux, aimable » sont tout à fait différents ; voir *annguarhaheitic*.) Loth RC 42, 83 suppose que le bret. *gwar* « courbe, tordu », qui dérive d'un ancien *guer*, on l'a vu plus haut, est aussi le représentant d'un ancien **guar* apparenté à l'irl. *cūar* « courbe, courbé », de la racine du lat. *uārus* « recourbé », mais *cūar* est tiré de **kukro* IGEW 589 ; (voir aussi J. Lloyd Jones, BBCS 11, 130 sq, sur le gall. *gwarag* « joug, arc », GBGG 616-7, bret. moy. *goarec* « arc »). Voir *em-* à part, sous *em* (1).

emscit (inédit, BN lat. 10290, fo 17a ; Priscien Gramm. II, 6 ; Keil t. 2, p. 47) gl. « soccus » « brodequin, socque, chaussure ». Il y a aussi une gl. irl. *assa* à ce même mot (voir LEIA, A 95 sur *assa*). *Emscit* rappelle le gall. moy. *eskil*, *esgil*, mod. *esgid* « chaussure », GBGG 489 ; voc. corn. *eskidieu* gl. « sotulares » ; ZCP 6, 398 sq *eskit* est tiré de **(p)ed-sqūto*, « ce qui recouvre le pied », **sqūto* étant de la racine **sqeu* « recouvrir », du lat. *cūtis*, du v. ht. all. *scuoh* « Schuh », W. Pok. 2, 546 sq, W. Hof. 1, 320 ; 2, 196, RC 34, 170. L'élément *-scit* paraît ainsi expliqué de façon satisfaisante, mais ici le préfixe *em* suppose **ambi-* ; voir *em* (1).

emsiu (Orléans 221, fo 76, gl. 139 ; VVB 119) gl. « abitionis » dans : « de eo quod malorum regum opera distruant : Patricius (ait) : nonus *abitionis* est gradus rex iniquus, cum aliorum rector esse uult ; in semetipso nominis sui dignitatem non custodit ». L'édition de Wasserschleben porte « nonus abusionis gradus est

rex iniquus ». Le sens donné à « abitionis », d'après le contexte, est « défaut, faute, déficience, manque ». Il semble y avoir une parenté entre *emsiu* et le gall. moy. *eisseu, eissyeu* « manque, besoin », GBGG 463, *eissywet* « egestas » qui a un correspondant dans le vannet. *ezeuet, ezeuëtt, ezehuaett* « disette », GMB 230, RC 37, 53-4. Loth RC 37, loc. cit. compare la formation du bret. moy. *esuezaff* « être absent », *esuezans* « absence », DEBM 285, RC 11, 461-2, de l'irl. *esbaid, easbaidh* « want, deficiency », composés de *es-*, de **eks-*, et d'une forme du verbe « être », rac. **bheu;* on trouve la même formation avec d'autres radicaux, ex. irl. anc. *do-es-ta* « is wanting », CCG 329. Notant ces faits, Loth présente, RC 42, 362, sous réserves, une hypothèse séduisante : *eissyeu, eissywet, ezeuet* seraient formés de *es-*, d'un *s* radical venu des formes en **es* du verbe « être », et d'une particule renforçante, *-eu*, ici *-iu*, de **iwe*, apparentée au sanscrit *iwa, i-va*, au latin *-ue;* Pedersen mentionne cet élément VGK 2, 185. On trouve bien entendu dans *eissywet, ezeuet*, en plus, une terminaison *-et*. En rejetant l'hypothèse de Loth dans le VVB, et en adoptant son hypothèse plus fondée, RC 42, 362, on peut supposer *emsiu* formé de **ambi-es-s-iwe* au sens de « manque, défaut, faute », ce qui convient au sens du contexte.

1) **en** « dans, en » ; dans : *en airma (arima); en en neuidteruo; en tan guerehetic;* voir *in* (1), forme plus archaïque.

2) **en,** forme abrégée *-n-;* forme du pron. masc. sg. 3ᵉ pers. compl. direct, infixé dans : *ni-n-arhaid*. Bret. moy. *en* et *n;* ex. Mirouer v. 672 « *me-n goar* », v. 1766 « *pa en croeal* », autres ex. v. 1902, 1279, 3034, DEBM 282, R. Hémon, Celtica 2, 229-244. Le v. irl. *a*, qui y correspond, suppose une forme **in*, ou **en* conservée en Bret. GOI 284, CCG 216.

en airma (ms : en arima, erroné, Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 9 ; VVB 119) gl. « in agone », « dans le champ de bataille ». Voir *en* (1), *airma, airmaou.*

enbit (pour **envit*, de **enmit;* Orléans 221, fo 108, gl. 172 ; VVB 119) gl. « debilis », « faible d'esprit, insensé », dans : « de debitis dimittendis illi qui debilis est aut inops ». Gall. moy. *ynuyt*, mod. *ynfyd* « fou, insensé ». L'homme *ynuyt* était déchargé de diverses obligations légales, cf. notamment Llyfr Bleg. 32, 29 ; 104, 23 ; 116, 10, etc. Ce mot est peut-être apparenté au v. irl. *óinmit* « sottus » ? VGK 1, 21, LEIA, O 17, Eriu 13, 149 sq. Pour la notation de *m* lénifié par *b*, voir la grammaire.

enc « étroit, strict, restreint », dans : *enc hehen da me*. Bret. moy. *encq*, ex. Mirouer v. 713, 942, 1109, 1129, GMB 211, mod. *enk*. VGK 1, 107, RC 19, 330. Voir aussi *cemac*.

enc hehen da me (ms : enchehendame ; BN lat. 11411, fo 102b ; VVB 229, mal lu **emehehendame;* lu **enehehendame* par Zimmer, Nachricht... zu Göttingen, Phil. Hist. Kl. 1895, p. 142 ; bien lu *enchehendame* par les paléographes Bradshaw et Jenkinson, Hisp. Fam., texte D, p. 46, v. 72, note) ; cette gl. se trouve sur les mots en ital. dans : « quae uerbio (so non explic)*are stibulo(r) collegio* ». Comme nous l'a indiqué le P. Grosjean, ce vers mutilé peut être rétabli à l'aide de vers similaires terminant les différentes parties de ces poèmes « hispériques ». Ex. texte A, v. 560 : « quae non loqueloso explicare famulor turno », v. 475 : « quae loquelari tramite haud explicare nitor » ; autres ex. v. 380, 529-530, 546. L'auteur, en terminant, prévient qu'il n'essaiera pas d'expliquer ce qu'il vient de dire en langage obscur. *Stibulo(r)=stipulo* ou *stipulor* « je m'engage à ». *Da me* ne peut guère signifier que « pour moi », avec le pronom sujet employé comme complément comme dans *aruuoart hui* et *hacet ni*. *Enc* doit être le mot bret. usuel « étroit », ici « strict, restreint ». *Hehen* rappelle à première vue le cornique *hehen, ehen, echen* « espèce, sorte », RC 34, 171, LCC 105, Williams, Lexicon, mot analogue au gall. moy. *echen, achen* « famille, descendance », BBCS 7, 36-38, CLIH 56-57, GBGG 453-6, mais ce sens ne conviendrait pas ici, semble-t-il. Il existe un autre mot cornique, d'origine inconnue, mais bien attesté au sens de « effort » ; ex. d'après Willams, Lexicon, 131, 133, 213, et Norris, Ancient Cornish Drama, Passio v. 1010 : « kychouch ef yn vryongen ha dalynnouch mûr cales, ma na allo pertheges yn dyspyt ol th'y *eghen* » (*echen*, Williams 131), « prenez-le à la gorge et tenez-le très fort, qu'il ne puisse s'échapper en dépit de tout son effort » ; v. 2527 « yn dyspyt dh'aga *hehen* », « en dépit de leur effort », v. 242 « bôst a wrêns... y'n gwythens worth y *ehen* », « vantardise ils firent... qu'ils le garderaient contre (en dépit de) son effort ». Le glossateur dirait ici *enc hehen da me* « strict effort pour moi », « effort restreint pour moi », autrement dit « je m'arrête ici, je n'explique pas davantage » ? Voir *enc, hehen, da* (1), *me*.

enchiam (inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 4 ; Keil t. 2, p. 120) gl. « queror », « je me plains, j'exprime une douleur ou un mécontentement », dans : « queror, quereris, querimonia ». 1ʳᵉ pers. sing. indic. prést. d'un verbe à radical *enk-*, écrit *ench-* qui paraît apparenté au moy. irl. *ong* « a moan, a grief », *engach*, mod. *eangach* « noisy », et peut-être, bien qu'on attende *nk* et non *ng*, au vannet. *ingenn* « tracasserie, noise, mauvaise humeur », *ingennein* « disputer, ergoter », *ingennour* « chicaneur », *ingennus* « grognon »,

« malin ». Il existe une racine *enk, *onk « se plaindre », W. Pok. 1, 133, IGEW 322, d'où proviennent par exemple le grec ὀγχάομαι « je brais, je mugis » (Boisacq 683), le lat. oncō, uncō « grogner comme un ours », le moy. bas all. onken « gémissement » (KZ 38, 464). Cependant LEIA, O 24, M. Vendryes propose une autre explication de l'irl. ong.

(endec) « direction »? ; voir *petr-endec*.

endecad « période de onze ans » ; dans : *rabed ogdad hac endecad...; ed bei cehel... endecad; pop eil gueith... endecad*. Emprunt savant au lat. « endecas », ou plutôt à « (h)endecadem », mot lui-même emprunté au grec.

**ender* erreur de lecture VVB 119, pour *erder(h)*; voir *erder(h)*.

endlim (Oxford, Bodl. ms Hatton 42, fo 66b ; VVB 119) gl. « fenus », « bénéfice », « gain ». Gall. moy. *ynnill, ennill, enyll* « yield, produce », GML 142 ; v. irl. *indile* .i. *lórmach* « gain, accroissement », et aussi « propriété, meubles », « bétail », Pedersen, VGK 1, 115, 148. On trouvera une étude sur ces mots par M. E. Hamp BBCS 16, 280-281.

enep « visage, face » ; ex. : *enep in enep; let-enep;* le sens de « honneur » apparaît, dans *enep uuert* ci-dessous. Bret. moy. *enep* « visage », ex. Mirouer v. 210, 1709, etc. et DEBM 282, *di-enep* « sans honneur, sans égard », Barbe 693, Jésus 119. Bret. mod. *enep* « contre », *enebenn* « empeigne de chaussure », etc... Voc. corn, *eneb* gl. « pagina » (sur le problème du v. gall. *enep*, alors que le gall. moy. et mod. n'a que *wyneb*, voir *let-enep* et CA 105) ; v. irl. *enech, ainech* « face, honneur », GOI 49, 50, 54. *Enep* est apparenté au grec Ἐνωπή « aspect, face », au sanscrit *ánīkam* « facade », et serait formé de **eni-oqʷ*, la racine **oqʷ* « voir » étant celle du lat. « oculus », par exemple ; on comparera pour le sens « visage » et « vision » ; voir VVB 120, RC 36, 146-7, VGK I, 38, IGEW 776.

enep in enep (inédit, Angers 477, fo 56b, main A ; Patrol, XC col. 385) gl. « oppositum » ; la gl. signifie littéralement « face en face » (face à face) dans : « contra solem cernis oppositum ». Voir *in* (1) et *enep*.

enep uuert C. Redon ch. 236, et, forme moins archaïque *enep guerth*, C. Landévennec p. 572, gl. « ditatione » pour « dotatione », « douaire, dotation ». Le sens littéral est « prix, valeur de la face, de l'honneur ». Bret. moy. *enebarz* « douaire », DEBM 282, RC 8, 32-33, RC 25, 267, RC 47, 392, Chresto. 128, note 2. Gall. moy. *guynepwarth* et *guynepwerth*, même sens, GML 182. Pour le sens de « honneur » de *enep, guynep-*, on verra encore CLIH 58 et PKM 175, et, sur l'ensemble de la question, Thurneysen ZCP 20, 205-213, Zimmer KZ 36, 421-429. Voir à part les deux éléments *enep* et *uuert*.

enes « île » dans : *gueld enes;* voir *inis*.

enet (inédit, Angers 477 fo 36a, main A ; dans un court calendrier, non glosé), bret. *ened* dans *deiziou ened* « jours gras du carnaval », gall. moy. *ynyd* « shrovetide », moy. irl. *init* « shrove Tuesday » ; tous ces mots viennent du lat. « initium », voir CCG 57.

eniap(r) « inflammation »? ; voir : *aeniap*.

enlax (inédit, Orléans 302-255, fo 107) gl. « conecto », « joint, lié » ; mot formé sans doute de *en-*, préfixe, et de *lax*. Moy. bret. *lacc, lacz, lazc,* « lacs, filets » DEBM 322, *laczaff, lazcaff* « enlacer », *dilacc* « libre » Nouelou 267, etc. Ce mot semble un emprunt ancien au roman : l'emprunt au lat. se trouve en effet sous la forme *-lais* dans le v. gall. *amlais* gl. « dimissa » gall. *llaes*, LHB 271, et dans l'irl. *lax*. Sur ces mots, voir GOI 575.

enleneuiomou (inédit BN lat. 10290, fo 19a ; Priscien gramm. II, 16 ; Keil t. 2, p. 54) gl. gl. « adiectiua », littéralt. « (mots) accolés » dans « necnon etiam aduerbia nominibus uel uerbis connumerabant et quasi *adiectiua* uerborum ea nominabant ». Bien que le détail de la formation soit difficile à comprendre (on attendrait **enlenomou*), il est certain qu'il s'agit du pluriel d'un nom verbal formé à partir du radical *len, lin* « s'attacher à, suivre » qui se trouve dans : *linom, inlenetic, lenuen*, dans l'irl. anc. *lenit* « ils s'attachent à, suivent, ». Pour les détails, voir CCG 378, les mots v. bret. cités et *len-*. Il est possible que le radical ait la forme *lenu-* (écrit *leneu* ici) dans *lenuen* et *enleneuiomou*. Pour le préfixe voir *in* (2).

enmet- « geste » voir suivt.

enmetiam (Oxford, Bodl. ms Auct. F 4.32, fo 3b ; VVB 120) gl. « innuo » « je fais signe, je fais des gestes ». V. gall. *enmeituou* gl. « nutus », « gestes ». Le moy. gall. *emneidaf (-yaf)*, GBGG 474, « je fais des gestes », le gall. mod. *amnaid*, « geste », GPC 97, CCG 151, ont subi une métathèse de *nm* en *mn*. Est apparenté le v. irl. *smétim* « je fais signe », mod. *sméidim* « I wink, nod, beckon ».

(enmonim) (missus), « envoi », « fait d'envoyer » ; voir *a comenmonim*. Le radical *-mon-* de *anfon, enmonim* « envoyer » vient peut-être d'une forme, causative à l'origine, du radical verbal **men* « aller » mentionné sous *minet*? Le sens de *-mon-* aurait été « faire aller, mettre en mouvement, envoyer »?. Cf. la forme irl. anc. *muin-* (*muinethar* « vient ») mentionnée LEIA, M 35 sous *men-*, et, pour le *o*, *guo-mon-im* « promettre » de la rac. **men* « penser ».

ennbisiou (Vatican Regina 296, fo 74b, 2 ; Stokes, B. Beitr. 17, 138 sq) gl. « ammenta » « courroies de javelots », « javelots » ; voir *innbisiou, a inues*.

en neuidteruo (Orléans 221, fo 6, gl. 7 ; VVB 120) gl. « me(n)sis nouorum » littéral. « dans les nouveautés » dans « edetis asema sicut precipi tibi in tempore *mesis nouorum*, quando egresus es de Egipto ». Voir aussi Stokes TPHS 1885-6, 547. « Me(n)sis nouorum » désigne ici le mois de Nisan, 1er mois de l'année hébraïque. Bède, Patrol. XC col. 341. *Neuidter* correspond exactement au gall. *newyddder* « newness, novelty ». D'autres suffixes sont attestés dans le bret. moy. et mod. *nevested*, *nevezinti* (cf. *dineuezaff* « innouo » GMB 172). Pour la notation du pluriel par *-uo*, on verra la grammaire et *olguo*, *dadluo*; etc. *Neuid-* est étudié à part.

ent dans *ent dermor*, *ent crafho*; voir la forme plus archaïque *int* (2).

en tan « en dessous » (dans le gl. suivante) ; bret. moy. *in dan* (XIVe siècle, vers d'Ivonet Omnes, RC 34, 249-250, RC 35, 130, etc.), *en dan*, ex. Mirouer v. 52, 111, DEBM 282 (sous *en*), mod. *dindan*; gall. moy. *a dan*, *y dan* GCC 135, BBCS 13, 6-7 ; voir *en* (1) et *tan* (2).

en tan guerehetic (inédit, BN lat. 10290, fo 16a ; Priscien Gramm. II, 1 ; Keil t. 2, p. 44), gl. « sub...prolata » dans : « sillaba est comprehensio litterarum *sub* uno accentu et uno spiritu *prolata* » (La syllabe est un ensemble de lettres « exprimées », « proférées », sous le même accent) ; *en tan guerehetic* signifie littéralement : « en dessous exprimée, présentée, mise au jour » (voir les sens de « profero »). Le radical *guere* est à rapprocher de mots tels que le gall. *-wyre* dans *arwyre*, GPC 526, *arvere*, HGC, note p. 138, « to rise up ». (*Wyre* est obscur dans : « *wyre* llu llaes ysgwydawr », CA v. 448.) Ce même radical apparaît dans le gall. *dwyre (d-wyre)*, « élévation », GBGG 404, le bret. *doere*, Gwénolé v. 609, *doare*, DEBM 275, le vannet. ancien *doueré* « plight », CHV v. 174. Les sens très divers du bret. *doare* « manière, façon, état »... dérivent de l'idée ancienne de « s'élever, se présenter » ; *dwyre*, *doere*, *doare* supposent un ancien **do-were*. Un autre composé intéressant est le gall. *cyfwyre* « rising », GPC 724, dont les formes anciennes sont fournies par des noms de personnes comme *Cimuireg*, et qui est apparenté au v. irl. *com-érge* « rising », CCG 388. Sous la forme plus archaïque *-uuere*, *-oere*, *-uere*, *guere* apparaît dans des ns propres v. bret. tels que *Bud-uuere* C. Redon ch. 20 et 250, *Bud-oere*, C. Quimperlé p. 189 (voir *bud* à part), dans *Iarn-uuere* C. Redon ch. 19, 126, *At-oere*, *At-oire* C. Redon ch. 47, 176, et 18, 29, etc. Il semble que *guere*, *wyre* viennent, soit de **uo-ud-reg*, soit de **uo-eks-reg*, le v. irl. *comérge* de **com-ess-reg*; il s'agit de composés de **reg* « extension » qui apparaît dans de nombreuses formations : on se reportera à *re* (2) et à *gurre*, de **uor-reg*. Sur les mots étudiés voir notamment Pedersen VGK I, 434, 526 et 2, 596, CCG 389, J. Lloyd Jones BBCS 4, 53, I. Williams CA 118.

ent crafho (BN lat. 12021, fo 44a ; cette gl. est lue **enterafib* VVB 121, **enterafoh* RC 4, 338-9, ce qui est exact à une lettre près), gl. « inoportunius », dans : « sic is qui ultro ambit uel *inoportunius* se ingerit, procul dubio est repellendus ». *Ent crafho* signifie « de façon trop insistante », importune ». On verra à part *ent*, *int* (2) et *crafho*.

ent dermor (inédit, Orléans 302-255, fo 151) gl. « tam immensum » ; le sens littéral est « de façon très grande » ; v. irl. *in dermár* gl. « in immensum », VVB 98. Voir *ent*, *int* (2), *dermor*, *dermorion*.

**enterafib*, mauvaise lecture pour *ent crafho*; voir ci-dessus.

entic (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 12 ; VVB 121) gl. « priscae », au sing. *Entic* signifie « antique, ancienne » ; c'est un emprunt au lat. *antīcus*, de *antīquus*; voir Mots lat. 164, LHB 604.

entr, intr « entre », n'est attesté dans les gloses que comme préfixe dans : *entr-med*, *intr-diclinatuiu*. Bret. moy. et mod. *entre*, dont le *e* final est d'origine obscure (Loth RC 17, 438, RC 36, 173). Ex. GMB 213. Cornique *yntre*; en Gall. le mot n'est attesté que par le v. gall. *ithr*, VVB 169 ; *entr* correspond au v. irl. *eter*, *etar*, ex. GOI 510-511. Le gaul. *inter* qui y correspond est attesté dans « inter ambes », « inter riuos ». Ce mot est apparenté au latin *inter*, W. Hof. 1, 708, IGEW 313.

entrmed (Venise, Marciana, ms Zanetti lat. 349, fo 32a ; Orose, Hist. IV, 2, 1 ; I. Williams, ZCP 21, 298) gl. « intercapedo », « répit, interruption », « intervalle », dans : « consumitur morborum malis intercapedo bellorum ». *Entrmed* est formé de *entr-* « entre » ; voir *intr-*, *entr-*, et d'un radical *-med* qui semble un mot signifiant « milieu » ; voir *med* (3). C'est moins probablement un mot exprimant l'idée de « mesure » comme le gall. *-fedd* dans *dyrn-fedd* « largeur de la main », RC 40, 348.

ep (Orléans 221, fo 104, gl. 167 ter ; VVB 121) gl. « secus », « sans », avec *h* initial omis. Voir *hep* pour détails.

ep (inédit, BN lat. 10290, fo 36b ; Priscien Gramm. IV, 18 ; Keil t. 2, p. 127) gl. « apium », « ache, persil » ; *ep* semble emprunté à *apium*, avec affection du *a* en *e* due à la terminaison *-ium*.

epac(d), plur. **epacdou** « épacte » ; dans : *in epacdou..; deceuinient ..epacdou..; dadarued..epac(dou)..; pi po epac(d)*... C'est un emprunt au lat. *epactae*, de ἐπακταί. Voir l'appendice de termes de comput.

1) **er-** préfixe, dans *er-benn; er-cemer; er-centbidi; er-cor; er-dirh; er-minom; er-gel*. *Er-* peut venir de **(p)eri*, tandis que *ar-* vient de **are*; de même qu'en v. irl. les formes *air, aur, er, ir* traduisent une confusion entre formes de diverses origines, Thurneysen, GOI 499. Il semble qu'en brittonique *ar-* et *er-* alternent dans des ex. du même mot attesté, soit à des époques, soit dans des régions différentes. Ex. *arcerd* et *ergerz; erdirh* et gall. *ardderch-; Arbedoc*, gall. *arbed*, bret. mod. *erbed; arcet*, gall. *ergyt; -erbenn*, bret. mod. *arbenn* (voir les mots v. bret. à part); v. gall. *arcimeir* et *ercimeir*, etc. On verra J. E. Caerwyn-Williams, BBCS 11, 14 sq et d'autres études mentionnées sous *ar* (2) et *ir* (1).

2) **er** « car »? ; peut-être, dans : *erorit...*, *er* est-il une forme évoluée de *ir* « car »; voir aussi *er* cité à la fin de l'article : *gel men...*, et *ir* (1) à part.

3) **er...** (Orléans 221, fo 29, gl. 63; TPHS 1885-6, 561) gl. « praefuit » dans : « et postea laudicensi ecclesiae praefuit ». Mot commencé.

4) **er...** (Orléans 221, fo 211, gl. 316) gl. « capitali ». Mot commencé.

5) **er...** (Orléans 221, fo 38, gl. 82) gl. « preerant ». Mot commencé.

6) **er...** (Orléans 221, fo 15, gl. 40; TPHS 1885-6, 555) gl. « domini ». Mot commencé.

7) **er...** (Orléans 221, fo 173, gl. 271) gl. « praesummitur ». Mot commencé.

8) **er...** (Orléans 221, fo 69, gl. 127) gl. « mollimur », « nous entreprenons », « exécutons »; voir *erguinit*, gl. « moliretur ».

9) **er...** (Orléans 221, fo 84, gl. 152) gl. « moliuntur », « ils exécutent ». Voir *erguinit*.

10) **er...** (Orléans 221, fo 59, gl. 112) gl. « competita », « demandés »; peut être le début d'un mot **erchetición?*. Voir *ar(ch)* « demander ».

11) **er...** (Orléans 221, fo 79, gl. 147) gl. « celebrae » « illustres ». Voir *erdirh*. Dans tous ces mots seuls le préfixe *er-* est noté; voir le VVB 121-122 et *er-* (1).

(**erbenn**) dans : *i cemerbenn*, « opposition »; gall. *erbyn* « contre, opposé à »; bret. *arbenn* « à la rencontre de, devant » (pour l'alternance *ar-*, *er-*, on verra *er-* (1) ci-dessus), autres ex. bret. *en arbenn* « à l'encontre de », GMB 36; vannet. *arbennein* « contredire, disputer », au Bourg de Batz *monei d'hi reben*, de **erbenn*, « aller à sa rencontre », Ernault, « Étude sur le dialecte de Batz », Mém. Assoc. Bret. 1882. V. irl. *airchiunn*, dat. de *airchenn*, VGK 1, 248, 377; LEIA, A 39-40. Sur le gaul. *arepennis*, voir ZCP 17, 78-80, LEIA, A 39-40, SFK 192.

erbin (inédit, BN lat. 10290, fo 33b; Priscien Gramm. III, 44; Keil t. 2, p. 116) gl. « beta » « navet ». Bret. *iruin(enn), irvin(enn)* « navet », DEBM 317. Gallois du sud *erfin* « navet »; de **arbīno*, W. Pok. 2, 341.

ercemer « opposition », « fait d'être en face de »; dans : *in ercemer* et la f. v. g. *ercimeir*. Bret. *e keñver* « en face de, à l'égard de »; bret. moy. *a queuver* « à côté », *e queffuer* « près de », etc.; v. gall. *arcimeir, eircimeir*, BBCS 3, 256; v. irl. *airchomair*; voir *cemer* pour détails.

ercentbidi te (Berne ms 167, fo 38a; Georg. III, v. 100; VVB 122) gl. « notabis, agnosces uel signabis », « tu noteras, reconnaîtras, observeras », « signaleras ». Voir encore RC 4, 327 sq; RC 11, 461. Gall. *canfod* « percevoir, discerner », *arganfod* « percevoir », GPC 409, CCG 329. Bret. moy. *arvez* « considère » GMB 41, RC 11, 461 (sans le préfixe *cant*); v. irl. *cétbuid* « feeling, sense »; *in tan citambi* « when it feels »; *Ercentbidi* est la 2e pers. sg. d'un subj. prést., à sens futur, d'un verbe d'infinitif **arcantbul*. Voir *cant* (3) et *te, ti* à part. (Notons que Loth RC 35, 446 explique *arvez* par **armed-* et le sépare ainsi de ces mots.)

f.v.g. **ercimeir** (inédit, Angers 477, fo 60a, main B; Patrol. XC col. 404) sur « contra » dans : « donec quinta decima (fit luna) contra solem ». Le sens est « en direction de, en face de ». Voir *ercemer* pour détails.

**ercolim* mauvaise lecture de *eriolim*; voir ce mot.

ercor (Orléans 221, fo 163, gl. 259; VVB 122) gl. « ictum », « coup, atteinte » dans « ipse ad primum libidinis *ictum* uictus cadit ». Gall. moy. *ergyr* « coup », CA 178. V. irl. *erchor, airchor, (a)urchor...* « coup », CCG 355, LEIA, A 40. Différents préfixes se sont confondus en Irl. *Ercor* comprend *are* ou *ari*, préfixe précédant un radical *-cor*, VGK 2, 5 et 499; Ann. Bret. 38, 135. Voir *cor* (1).

erder(h) (Orléans 221, fo 29, gl. 61; VVB 119) gl. « euidentissimis »; « très évidents, notoires, visibles ». Mal lu **ender* VVB 119; la terminaison du pluriel manque. Voir Stokes TPHS 1885-6, 560, et suivant.

erdirh (Orléans 221, fo 133, gl. 220; VVB 122) gl. « euidentis » « évident, manifeste », glosé aussi *gurclut* (voir à part). Mal lu **erderh* VVB 122. V. Irl. *airdirc, erdairc* « conspicuous », GOI 166, 497, LEIA, A 41. Gall. moy. *arderchauc* « famous, conspicuous », mod. *ardderchog*; gall. moy. dérivé *arderchedd* « splendeur »; ce mot est composé de **eri-derk* ou **are-derk*; voir *derch* pour le radical.

erdrerc (BN lat. 11411, fo 102 a; VVB 229, mal lu **erdrere*) gl. « palatus » (reuelatus) « évident, manifeste, révélé » dans « fluctibus propriat in

uterum mutuum *palatus* plam... ». Le contexte est très obscur, mais le sens de « palatus » est certain. On a « palas » gl. « reuelas », Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 19 ; « palatum » gl. « reuelatum », ibid. fo 4b, l. 15. Ce mot a déjà été rapproché de *erdirh, erder(h)* par Zimmer, Nachricht...zu Göttingen, Phil. Hist. Kl. 1895, 134 sq. C'est en fait le même mot que *erdirh, erder(h)*. La graphie *-drerc* s'explique par l'existence de formes en *-drech*, et en *-derh;* le glossateur a hésité entre ces deux formes. Voir *dre(h)* et *derch* et addenda.

eredicou (inédit, Berne ms 167, fo 81a, l. 8 ; Eneide III, v. 67) gl. « pateras », dans « inferimus tepido spumantia cymbia lacte sanguinis et sacri pateras ». *Eredicou* est le plur. d'un mot *eredic-* apparenté à l'irl. anc. *eredech, eredig*, GOI 277, *airedech*, LEIA, A 43, « vase, coupe à boire », du lat. **arreticus*, « vase d'Arretium », LEIA, loc. cit. La forme v. bret. suppose un *e* bref ; sans quoi l'on aurait **eroidic*. Voir aussi ZCP 8, 70-72.

ergel (inédit, Berne ms 167, fo 72a, l. 25 ; Eneide II, v. 333) gl. « acies », « tranchant d'une lame, lame », dans : « oppositus stat ferri acies mucrone corusco ». La radical *-gel* se retrouve dans le gall. moy. *geleu* « lame », GBGG 526, PKM 196, ELSG 17, ex. *geleu rudd* « lame rouge ». MA, 2e éd. 161a, citée CA 355, on lit « a edeu *geleu* yn y galon », « qui laisse(nt) la lame dans leurs ennemis » *(galon = gelynion)*. M. Vendryes, Et. Celt. 4, 57-61, compare *geleu* au gothique *gilþa* « faux », de la rac. **ghel* « couper », W. Pok. 1, 629, IGEW 434.

ergue « entrelac » ; ? voir suivant.

ergue heren t(i)r (il y a un trou entre *t* et *r;* sur le 2e *e* de *heren*, un petit signe peu lisible, *g* ou *o*? est très embarrassant ; BN lat. 11411, fo 101a ; lu *ergueherent, VVB 229 et Jenkinson, Hisp. Fam. 46, note au v. 82), glose « fascinant » dans : « (ro)tundum fascinant tegilla su.. ». « Fascinant », au sens « hispérique » veut dire « lient ensemble, tressent », lettres du P. Grosjean, 9 févr. et 6 mars 1958 ; cf. le lat. « fascia », « enveloppe en jonc » ; « tegillum » est un chapeau ou bonnet de jonc tressé ; le plur. « tegilla » peut avoir ici le sens général de « couverture végétale ». Pour le sens on comparera le v. 474 du texte A, « De campo », éd. Jenkinson des Hisperica Famina : « plurifica campaneus nectit stemicamina fundus » ; « la campagne (campaneus fundus), noue, ourdit, de nombreuses guirlandes ». *Ergue* paraît être un mot, signifiant « entrelac » *(gu interne = w) ;* cf. le gall. *arwe* « texture, toile », GPC 213 ; ce serait un composé de *er-, are-*, et *gue* attesté sous la forme archaïque *gueg* (voir à part). *Heren* rappelle beaucoup le bret. moy. *eren, aeren* « lier », DEBM 197, *o heren* « vous lier », RC 20, 62, str. 18. Peut-être le dernier mot est-il *tir* « la terre », le « campaneus fundus » du texte A, le « rotundum », le « monde » de ce texte. On aurait ainsi *ergue heren *t(i)r* « l'entrelac lie la terre », la couverture de végétation entrelacée lie ensemble le monde, glosant « rotundum fascinant tegilla ». Le petit signe sur *heren* est la seule difficulté qui empêche de proposer cette explication sans réserves. Voir à part *gueg, heren, tir.*

erguinit (Orléans 221, fo 25, gl. 48 ; VVB 123) gl. « molirentur » dans : « episcopus ..a cunctis comprouincialibus episcopis ordinetur, ne aliquid contra fidem unius, tirannica auctoritate, *molirentur* ». « Molirentur » signifie « qu'ils entreprennent, exécutent » ; comme souvent, le glossateur n'a pas rendu le temps du verbe et a glosé l'idée générale par *erguinit* qui signifie « action, exécution, entreprise ». Seul « molirentur » est glosé ici comme l'indiquent les gl. *er* (8) et *er* (9) à « mollimur » et « moliuntur ». (Nous ne pouvons suivre Loth, VVB 123, RC 8, 496 qui cherche à *erguinit* des correspondants dans des mots signifiant « rage », « passion » comme le gall. *arwyn*, (dont un dérivé *arwynol* « terrible » est cité GPC 218), bien qu'il revienne là-dessus RC 38, 305.) Nous voyons dans *erguinit* un radical *-guinit* qui est l'ancêtre du bret. *gounit* « gagner » dont le sens ancien de « agir, exécuter, travailler » est assuré par ses correspondants corniques et gallois et ses dérivés ; ce sens correspond à celui de « molior ». On trouve en effet le bret. moy. *gounidec* « cultivateur », mod. *gonidek, gonideguez en douar* « agriculture » (travail de la terre), DEBM 299, GMB 283. Le cornique *gonys, gones* signifie « travailler », CCG 371 ; voc. corn. *gonidoc* gl. « minister », *gunithiat ereu* gl. « agricola ». Le gall. moy. a un mot *gweinit* « service », GBGG 648, qui est comparé, ibid. au nom v. bret. *Uur-gnit*, C. Redon ch. 219, et des mots plus usuels comme *gweini* « servir », *gweinidog* traduit par « minister » (voir BBCS 2, 302, etc.). En Irl. on trouve des correspondants comme *fogni* « il sert », *arfogni* « il prépare », *ergnam, irgnam, urgnam* « préparer »... La forme *-guinit* est facile à expliquer ; elle représente une forme intermédiaire entre une forme archaïque **er-guognit*, **er-gugnit*, assurée par des mots comme *imguognim, gnidiales*, que l'on trouvera étudiés à part, et *Uur-gnit* cité ci-dessus, et la forme moderne, *gounid ; -guinit* vient en effet de **uognī-tu* (ZCP 2, 499, LHB 436, note 2, 461, note 1, 609, note 1). La graphie *-guinit* peut correspondre à une prononciation ancienne proche de guʒnid. (Voir CCG 107, sur la palatalisation du *g* dans des ns v. bret. comme *Ritgen, Ritian, Tutgen, Tutian, Ratgen, Ratian*, etc.) En résumé, *erguinit*, de **ari-uognī-tu*, signifie « action d'entreprendre, d'exécuter, de travailler à » et correspond à « moliri ». Voir les mots apparentés, comme *imguognim, gnidiales.*

erie (Orléans 221, fo 110, gl. 175 ; VVB 123) gl. « pernoctauit » (pernoctabit) dans « cum repetis aliquam rem a proximo tuo.. non auferes pignora... ; si pauper est, non *pernoctauit* apud te uestimentum eius, sed redes ei..ut...benedicat tibi ». Le sens est : « que ne demeure pas auprès de toi son vêtement pendant la nuit, mais rends le lui ». *Erie* est peut-être comparable au gall. moy. *erhy* « reste, demeure », 3e pers. sg. métaphonique de *aros* « demeurer », ex. « yg Kymry yd erhy gwraged gweddawt », B. Talies. 31, 11, 12 « en Galles demeure(nt) femmes en veuvage » (cf *ery* CA 135, note au v. 228) ; on comparera aussi *erys, herys*, de *aros*, GPC 202, 203 (sur *eiryos* voir Canu Taliesin 58-9). Sur ces verbes gall. *arho-, aros* « demeurer, rester » et leur parenté possible avec l'irl. *arossa*, « il attend », *áros* « demeure, résidence », voir Loth RC 38, 59 et Vendryes LEIA, A 90, avec d'autres références. Dans le cas de *erie* la difficulté est le *-e* final ; on attendrait **eri* dans un correspondant du gall. *erhy* (le *h* étymologique est souvent omis surtout dans ce ms). Mais notons que l'on a dans ce ms *edeiunetic* « désireuse », pour **ediunetic* assuré par les correspondants et une forme *hoeiarn-, hoeiar-* pour *hoiarn* dans différents ns propres v. bret. RC 11, 144. Il serait donc peut-être possible de lire **eri* « demeurera », présent à sens futur, le *e* final pouvant rendre une nuance de prononciation.

erim (inédit, Angers 477, fo 75a, main A, Patrol. XC col. 493) gl. « summa i.numerus », « somme, nombre ».

erim (ibid, fo 47b, main A ; Patrol. XC, col. 309) « somme, nombre », gl. « summam ». V. gall. *eirim* dans *eirimotor* (ci-inclus), gall. *eirif* « nombre » ; v. irl. *áram* (CCG 37) « number », *ad-rími* « reckons » ; *erim* vient de **ad-rīm-*. Ce mot a disparu en Bret., remplacé par *nimer* (voir ce mot). Noter l'épenthèse en Gall. *(eirim, eirif)* et son absence en v. Bret. Voir *rim* pour le radical.

eriolim (Orléans 221, fo 36, gl. 76 ; mal lu **ercolim* VVB 122, bien lu *eriolim* par Stokes, ex. TPHS 1885-6, 563 ; Loth RC 8, 492 sq ne parle plus de cette gl. et semble ainsi admettre la lecture de Stokes, seule possible), sur « editui » dans : « leuite a quinquagesimo anno custodes sacrorum habebantur in lege, sic et in nouo *editui* ecclesiarum in senectute sunt et uenerabiles senes habendi ». « Editui ecclesiarum » signifie « gardiens d'églises ». Ou bien le glossateur n'a pas compris « editui » et s'est laissé guider dans son interprétation par le mot voisin « ecclesiarum », ou bien la gl. concerne la fonction plutôt que celui qui l'exerce. Comme le dit Stokes, *eriolim* veut dire en effet « prier », et, sans l'épenthèse, fait normal en Bret., c'est le même mot que le gall. moy. *eirioli* (de **eiriolim*), « prier », « intercéder », GBGG 461, Canu Talies. 23, HGC XXII, v. 21, XXIV v. 99, etc. de *eiryawl, eiryol* « intercession, prière ». CLlH 143, I. Williams rapproche l'irl. anc. *eráilid* « il prie de, commande, requiert ».. dérivé de *áil* « prier », LEIA, A 30. *Eriolim* contient le même radical *iol* que *iolent* « qu'ils prient », et, signifiant « prier » désigne sans doute la fonction des Lévites. Voir *iolent*.

erion (inédit, Angers 477, fo 18b, main A ; Patrol. XC col. 279) gl. « ora » « bord, rivage », « hora enim est finis, sicut et *ora* est maris finis ». Autres exemples : *in erion letenep* et surtout *orion*, forme plus archaïque du même mot. Bret. moy. *euryen* « bord », DEBM 286. Voir *orion*.

erminom « demandons, recherchons », dans : *nac erminom*. Gall. moy. *eruynu*, mod. *erfynu* « demander », GBGG 484, CLlH 160, de **aremen(n)*. Moy. bret. *dimenn, diuenn*, DEBM 270, Gwénolé, v. 123, 497, 887, 983, Mirouer v. 476, 509, 536, Jésus 229a, etc. « prier, demander, mander » ; on trouve *menn*, Mirouer v. 246, 827, « vouloir », et « demander », Mir. v. 762, Gwénolé v. 30 et 101 ; corn. *dervynel*, Loth, RC 45, 185-6. Le bret. mod. a *mennat, menna*, « penser, proposer », peu usité, et *mennout*, vannet. *mennein*, « vouloir », gall. *mynnu, mynu*, « to seek, to will », de **menn*, soit de la rac. **men* « penser », W. Pok. 2, 264-5, VGK 1, 168, 2, 451, IGEW 726, soit plutôt de **mendh*, IGEW 730, de **men-dhē*.

**ermon* (Berne C. 219 (4) Lindsay, E. W. Script, p. 23), gl. « heteronyma ». Cette glose ne doit pas être celtique ; lire « epinom (ina) » ? d'après le microfilm.

erorit (ou *er orit*). Voir gl. suivante. Ce mot signifierait-il « élévation, essor » ? et serait-il dérivé du radical **or* que l'on trouvera sous *doguor* et *or* (1) ? Si c'est un seul mot, comparer gall. *eryr* « éruption de zona » et *Eryri* nom d'un massif montagneux, I. Williams, BBCS 4, 140. Mais peut-être, ce qui est moins probable, a-t-on deux mots : *er* « car », et *orit* formé à partir du même radical *-or* que l'on a cité ci-dessus.

erorit a bid *in presenti die*, **ni daruid guar un did, henneth iterum, bit cit pen** XVIII *annos* (le ms porte : *erorit abid Ip̄senti die nidaruid guarundid* (ligne au dessous) *henneth ĩtũ bitcit pen* XVIII *annos;* avant le *e* de *erorit* il y a un *o* qui fait partie de l'abréviation de *post* du texte latin ; inédit, Angers 477, fo 73a, main A ; Patrol. XC col. 483) sur les mots en ital. dans « luna cuiuslibet aetatis, *post tantum temporis, ad eundem redeat anni solaris diem* » (*Tantum temporis* désigne le cycle de 19 ans au bout duquel la lune revient le même jour

au même point de sa course : voir la Patrol. pour un contexte plus large). Le point difficile est le sens de *erorit:* ce mot doit concerner le « lever » ou la « situation » de la lune. Sous cette réserve on peut traduire « car lever (?) qui est dans le jour présent ne se produit sur le même jour, cela de nouveau, qu'au bout de 18 ans ». Voir *erorit, a* (6), *ni* (1), *daruid, guar, un, did, henneth, bit cit, pen.*

ers pour **hers* ? « défend », « s'oppose à ». Voir suivt.

ers eb (Orléans 221, fo 187, gl. 286 ; VVB 123) sur « in Arnubium » dans « de essu equorum inlicito : lex proibet. Hironimus hoc dicit in conflictum *in Arnubium:* equus et canis animalia inmunda sunt ». Plutôt que d'imaginer un mot **erneb*, mal écrit *erseb*, il suffit de lire le contexte : Hieronymus, en opposition avec Arnobius considère le cheval, et le chien, comme immondes. *Eb* nous semble être le mot désignant le « cheval » (voir à part). *Ers* avec un *h* étymologique, souvent omis dans ce ms (cf. *ep* « sans » pour *hep*) semble pour **hers*, 3e pers. sg. prést. indic. métaphonique d'un verbe à radical **hars* correspondant au moy. bret. *harsaff* « arrêter, dissuader », DEBM 308, GMB 314, RC 5, 222 ; bret. mod. *harz* « obstacle, opposition », *herzel* « arrêter, retenir, empêcher » ; on trouve en moy. bret. encore ce type de 3e pers. du sg. de l'indic. prést. ex. *gouzeff, disquer, re*, etc. Mirouer p. 43, note 6. Nous traduirions « il (Hieronymus) défend le cheval » (il dissuade de consommer du cheval, contre l'avis d'Arnobius). V. Henry tire *hars, harz* de **sar-to* de la racine du lat. *serō* « je lie », **sar-to* donnerait **harth.* Le moy. bret. *hars*, le vannet. *harz* (et non **harh*) supposent **sar-sto-*. Voir *eb* à part.

eru « champ labouré, terrain cultivé » ; dans : *eru blobion.* Gall. moy. *erw* GML 143, CA 296 ; voc. corn. *erw* gl. « ager » ; le sens s'est restreint en Bret. ; on trouve en Bret. la forme *ero*, vannet. *erù* « sillon, billon » ; le mot est masculin sauf en Vannet. Voir RC 34, 175. Étymologie CCG 95, LEIA, A 85 : *eru* viendrait de **er-wo* ou de **er-wā*, peut-être de la racine **ar* « cultiver » du latin *aruom* (arvum).

eru blobion (Vatican, Regina 296, fo 36 a, 2 ; Stokes, Bezz. Beitr. 17, 141) gl. « proletarios ». La gl. signifie en réalité « peuples du labour ». Loth RC 11, 214-5 présume que *blobion*, avec initiale lénifiée comme second élément de composé, est pour **ploibion*, pluriel de **ploib* de *plēbem ;* on a la forme *pluiu* (pour **pluiv*) dans *Pluiu Catoc* C. Redon ch. 115, le moy. bret. *ploe*, mod. *plou.* Voir Mots lat. 196, RC 22, 109-110, Mirouer v. 534, 725, 764. Stokes, op. cit., voyait dans *blobion* une graphie fautive pour **boblion*, de **plobion*, pluriel de **pobl* « peuple » ; cette hypothèse a le désavantage de « corriger » le texte, tandis que *plob* pour **ploib* est appuyé par des ex. comme *col, colioc, pus* pour *coil, coilioc, puis.*

1) **es...** (Orléans 221, fo 26, gl. 53 ; TPHS 1885-6, p. 559) gl. « honestatis ». Selon Stokes, ce peut être le début d'un mot **estim* emprunté au Roman ?

2) **es-** préfixe venant de **eks-* « hors de » ; c'est la forme normale devant les occlusives, Mots lat. 124, note 2, ex. *escarth, iscartholion* (avec *is-*, forme affectée), et devant *gw*, ex. *esguel.* Une forme réduite à *s* se trouve dans *strom, a im-s-cudeticad* et peut-être *em-siu.* Voir RC 37, 29, RC 44, 280-281 et *strom.*

3) **-es** terminaison de : *bues, loes, maes, poues, naues.* Dans *gnidiates*, *-es* est une terminaison féminine, écrite *-is* dans *doiuis.* Voir la grammaire.

esat « gloutonnerie, intempérance ». Voir *esat cod.*

esat cod (St Omer ms 666, fo 43 ; Thurneysen, RC 11, 86 sq.) gl. « tetrex » dans le contexte : « metes (.i. ebrietas) hoc tetrex ad animam », « tetrex » est glosé « occidit » dans l'autre ms du même texte (Jenkinson, Hisperica Famina p. 62), ce qui ne peut être une traduction littérale : on ne peut avoir « occidit ad animam ». *Tetrex* est un mot « hispérique », parent de « *tetricus* », « triste, funeste », *tetrō* « infecter, souiller ». *Tetrex* « chose funeste » paraît avoir pour correspondant *cod* dans la glose ; *cod* doit être la forme ancienne du bret. moy. *ceuz, cuez* « affliction ».. ; on verra *cod* à part.

Es- ne peut être un préfixe venant de **eks-*, car l'on aurait *ech-* devant voyelle ; *esat* est un mot de radical *es-* comme le gall. moy. *essu* « manger, consommer », GML 304, mod. *ysu, yssu* « dévorer », *cyf-ys* « vorace », GPC 726, et l'irl. anc. *eis(s)e* « mangé » GOI 471, *ess* « nourriture » KZ 38, 464 ; *es-* vient de **ed-tu* et se trouve apparenté au latin *ēsus* « action de manger », VGK 2, 558-9. *-at* est une terminaison de nom verbal comme dans *guergiriat, scarat. Esat* signifie donc, semble-t-il, « fait de manger ou boire trop », « gloutonnerie », « intempérance », et correspond à « metes. i.ebrietas » du texte latin. *Esos* « alimentum » dans *anōesos* semble avoir le même radical que *esat*, et un radical *-ed*, apparenté, se retrouve dans **dorued** (voir *ed* (2). On peut donc proposer de comprendre *esat cod* par « l'intempérance chose funeste », correspondant à « ebrietas.. tetrex ». Le nom du peuple gaulois des *Suessiones* semble à rapprocher. Cf. le gall. moy. *hy-ys* « mangeable », L. Bleg, 52, 21, de **su-esso*, de **su-ed-to* ?, *an-hy-ys* « immangeable » GPC 130. Avec la terminaison *-iones*, *Suessiones* a pu avoir le sens de « riches en nourri-

tures, bien pourvus en aliments »? Cf, dans la même région le nom des *Selva-nectes* cité sous *hunc*.

esbaniat (inédit, Berne, ms 167, fo 92b ; Eneide IV, v. 62, d'une écriture différente de celle des gl. bret. de ce ms) gl. « spatiatur » dans : « Dido ...ante ora deum pingues spatiatur ad aras ». *Esbaniat* semble un emprunt au roman avec une terminaison *-iat* de nom verbal v. bret. Le glossateur semble ne pas avoir compris le contexte qui dit seulement que Didon s'avance vers les autels. Il devait utiliser un glossaire donnant une indication analogue à celle-ci « esbenoyer », « esbattre, spacior (spaci)aris » ; Godefroy sous « esbenoyer ». Ce glossateur n'a donc vu que le mot sans tenir compte du contexte. *Esban-* paraît être un emprunt au v. fçais « esbanoyer, esbenoyer », « se réjouir, s'ébattre », qui est lui-même un emprunt au germanique, Meyer-Lübke no 924. *Esbaniat* signifie donc, semble-t-il « fait de se réjouir » et la glose contient sans doute un contresens sur le texte latin. Voir addenda.

escarth (Venise, Marciana, ms Zanetti lat. 349, fo 32a ; Orose, Hist. IV, 2, 5 ; ZCP 21, 299) gl. « stupea » « étoupe, chanvre », et, plus, généralement « chiffons ». Voir aussi RC 4, 331. Ce mot correspond au v. irl. *escart* « peripsema », « objet impur », au gall. *ysgarth*, traduit par « offscouring, excretion ». Le pluriel d'un dérivé de *escarth* apparaît dans : *iscartholion*. Dans ces ex. *es-* issu de **eks-* peut avoir un sens de renforcement ; voir Zimmer KZ 36, 454 sq, *carth* (1) et (2), ci-dessus.

escei semble un mot distinct dans : *escei lenn ;* voir suivant.

escei lenn (Berne ms 167, fo 81a ; Eneide III, v. 92 ; VVB 123) sur « cortina » dans « tremere omnia... repente lumina laurusque dei, totusque moueri mons circum et mugire adytis *cortina* reclusis ». *Cortina* désigne ici en réalité le trépied d'Apollon qui « mugit » sous l'effet d'un séisme, mais le glossateur a compris « cortina » au sens de « voile », « tenture », « rideau ». Loth VVB 123, compare l'irl. *ceal* « cover, coarse cloth » (Dinneen), ou *scáil* « shadow » ; ce dernier rapprochement est d'ailleurs impossible. Il nous semble en réalité que seul *lenn* glose ici « cortina » ; c'est un mot des mieux représentés en Brittonique : on a, en v. gall. *lenn* gl. « cortina », *lenn* gl. « saga », *lenn* gl. « palla », VVB 173. Voir aussi LHB 527 et *lenn* à part. Beaucoup plus obscur, l'élément *escei* peut exprimer l'idée d'« entourer, de clore »? *Escei-lenn* « le voile qui entoure, le rideau, la tenture »? Aurait-on ici un mot *es-* de **eks* avec un radical *-cei* apparenté au gall. *-ci* dans *min-ci* « collier »? VVB 186, *-ci* est tiré de -**cei* de **qoghyo*, RC 45, 198 sq, de la rac. **qogh* (du lat. *cohum*, W. Hof. 1, 243-4), forme de la rac. **qagh* « prendre, comprendre » de *caiou*, *caer* du gall. *caen* « couverture, peau », Wörter und Sachen, 12, 242. Ceci est très douteux et une meilleure explication de *escei* reste à trouver.

eschem (pour **eskem*, C. Quimperlé p. 252) dans : « in *eschem* predicte terre », « en échange de la terre susdite » ; Gwénolé v. 1160 *esquem*, bret. mod. *eskemm*. Ce mot vient, soit directement d'un celtique **eks-cambio*, soit d'un bas lat. **excambium*, lui-même emprunté au Gaulois. En général on pense que le Bret. a repris ce mot au Roman, Loth, Mots lat. 148, Zimmer KZ 32, 240. S'il y a emprunt, il faut qu'il soit très ancien, antérieur à l'évolution qui a donné la forme « iscannum », Du Cange, 3, 903 a, et « escange » dans la Chanson de Roland. Sur l'origine du gaul. lat. « *cambiare* », variante « *cambire* », « rem pro re dare » on consultera RC 18, 107, UKS 78-9, W. Hof. 1, 145 ; on trouve des correspondants dans l'irl. anc. *cimb* « tribut », *cimbid* « prisonnier ». Le nom des Cimbres a été rapproché de cette famille de mots par d'Arbois de Jubainville « Les Celtes depuis les temps les plus anciens... » p. 207-8 ; voir encore Loth REA 21, 268. Il y a une parenté lointaine avec *camm* « courbe » ; voir ce mot à part.

escis (Orléans 221, fo 169, gl. 264 ; VVB 162) le contexte figure sous *inardotas*. *Escis* glose « flagitium ». Ce mot semble la forme ancienne du moy. bret. *exquis* « étrange, horrible », DEBM 287, GMB 229, mod. *iskis* « bizarre, étrange » et « laid ». Ernault, loc. cit. pense à un emprunt au lat. « exquisita » (supplicia) qui donnerait **esciset*. *Escis* semble un dérivé de *cis* « coup » ; du sens de « frapper » on passe facilement à celui de « dommage, faute » (cf. « culpa-culpō », l'ital. « colpo-colpa », le français « coup » et « coulpe »). Le sens primitif de *escis* était peut-être « faute » et « coupable ». Bien des mots ont un double sens d'adjectif et de substantif (voir *arcogued*, *bulch* et la grammaire). Voir *cis* à part.

esguel correspond à « nitet », « superuenit », « surpasse » dans : *esguel* Argia *hacet he guoer*. Semble signifier « est supérieur » dans : *comperet na gúcobret... dodom esguel...* Il semble qu'il s'agir d'une 3e pers. sg. de l'indic. prést. d'un verbe formé d'un radical *-guel* dont il sera question plus loin et d'un préfixe *es-* issu de **eks-*. On a en effet *es-* issu de **eks-*, devant *gw* en Breton : cf. *esgoar*, *esuoar* « cruel » (littéralement « non-doux ») Gwénolé v. 946, Mirouer v. 2272, 2980, 3550, de **eks-war* (voir *annguarhaheitic* pour ce radical *-guar*). Quant au radical *-guel* il semble correspondre au gall. *gwell*, au bret. *guel(l)*, *gwell* dont le sens actuel est « meilleur », mais il s'agit d'un ancien substantif dont le sens ancien était « choix, préférence, supériorité », VGK 2, 121, CCG 184. On

en a un verbe dérivé, usuel, dans *gwellaal* « améliorer » (*guellat*, Jésus 106b). L'existence d'un comparatif et superlatif de *gwell*, comme le remarque Pedersen, prouve qu'il s'agit d'un ancien positif. *Gwell*, *-guel* serait de la même origine que le latin « uelle », « uolō », le sanscrit *váraṇam* « choix, désir », l'all. *Wille* « gré, volonté, plaisir », l'osque *valaemon* « optimum ». Voir RC 15, 94-5, RC 32, 214, VGK 2, 121, W. Hof. 2, 829 (sous « *volō* ») et 826 (sous « *volemum* »), Boisacq 239-240 (sous ἔλδομαι). Cependant Thurneysen, GOI 236, propose de tirer l'irl. *ferr* et *gwell* de **wer-lo-s*, et l'on consultera maintenant IGEW 1137 et 1152.

Avec, ici, un préfixe *es-*, de *eks*, qui peut avoir un sens intensif, *esguel* paraît bien signifier « est supérieur, surpasse ». Il est curieux que dans un exemple *esguel* soit construit avec *hacet* « est supérieur...que », dans l'autre avec *do* « est supérieur à ».

esguel. *Argia.* **hacet. he guoer** (inédit, BN lat. 10290, fo 15a ; Priscien Gramm. I, 54 ; Keil t. 2, p. 41). Cette gl. est placée sur les mots en italique dans : « tunc donis Argia *nitet, uilesque sororis* ornatus sacro perculta superuenit auro » (« maintenant Argia brille de ces dons et, parée de l'or maudit, elle surpasse les humbles parures de sa sœur »). L'exemple cité par Priscien est de Stace, Thébaïde, II, v. 297-8. *Guoer* est, de plus, glosé « soror ». Le sens de *esguel* est assuré par « nitet », « superuenit » et tout le contexte. La gl. peut se traduire par « est supérieure Argia à (que) sa sœur ». Voir *esguel, hacet, he, guoer*.

esos « alimentum » ? ; voir *anōesos* et *esat*.

ested « session » ; dans : *guletic ested ;* voir *estid*.

estid (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 6a ; VVB 123-4) gl. « sedile » « siège, banquette ». On a également un v. gall. *estid* gl. « theatris », VVB 124. Le mot a disparu en Breton, mais il est bien représenté en Gallois. Ex. *eistedd* traduit par « sitting » dans les dict. et par « aros, trigo »... « attendre, demeurer », également, GBGG 464. Le v. irl. présente *astud, asdud* « fait de retenir » ou « d'arrêter », CCG 398, LEIA, A 97. La formation exacte de *estid* est discutée, VVB 123, MSL 11, 106-7, BBCS 6, 112-113, GOI 128, etc... ; il est certain qu'il s'agit d'un composé de *-sed ;* voir *assedam, asedma*.

1) **et-** préfixe marquant l'idée d'insistance ou de répétition dans : *etbinam*, et peut-être le nom propre *Et-uual* C. Redon ch. 151, 171. Dans *etcer* le préfixe *et-* vient de *at-* transformé par métaphonie. *Et-* serait apparenté au gaul. *eti-c*, mis à part l'élément final *-c ;* voir Loth RC 41, 42 sq ; Thurneysen ZCP 16, 287.

2) **(et)** « blé, aliment », dans *gláinninet* ?, écrit *ett* dans *zethr ett a lecis*. Moy. bret. *et, eth* « blé », mod. *ed*, gall. *yd*, v. irl. *(h)ith* CCG 26. Le sens semblerait être encore celui de « nourriture » ; ces mots celtiques sont apparentés au sanscrit *pitú-ṣ* « nourriture », de la racine **poi, *pī*, W. Pok. 2, 73-4.

3) **-et** terminaison de *contulet, cuntuelet, andemecet, nodet*, etc. Voir grammaire.

4) **et** particule verbale dans : *pi loc penac et dogurbo ; in* XXX *et a lemp* lunae. Voir *it* (2).

etam « extrême » ? dans : sub cer(o) *afu i or etam*. Ce peut être une façon d'écrire **eitham ;* cf. *leham, leiham, cnouheiat* et *guolouheat, bledin* et *bleid*. V. gall. *he(i)tham* « extrême », BBCS 5, 243, VVB 151, gall. *eithaf* « nouissimus, extremus, ultimus », GBGG 465, CA 176, 228. de **eχtamo*, de **ekstamo*.

etbinam (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 4a ; VVB 124) gl. « lanio », « je déchire, je dépèce », littéralement « je taille » ; ce mot a pour correspondant exact le gall. moy. *etuyn, etfyn, edfyn* « frapper », GBGG 493, RC 38, 53, HGC 169 ; le radical *etbin-* vient de **ati-ben-*, LHB 605. Voir *guobinom, bitat*, etc. et *ben*.

etcer (le ms porte *&cer ;* inédit, Angers 477, fo 62a ; main A ; Patrol. XC col. 425) gl. « relabitur », corrigé de « relabatur » dans : « aestus... relabitur in alueum ». *Etcer* signifie « retourne » ; c'est une 3e pers. sg. prést. indic. de **atcor*, non attesté directement, mais d'autres composés de *cor* le sont, voir sous *cor* (1). *Etcer* a pour correspondant le gall. moy. *etkyr* « retourne » (ex. J. Gwenogfryn Evans, The poetry in the Red Book of Hergest, col. 1401, 12-13), de *atcor, atgor* « retourner », GPC 229, CA 74, 165 ; irl. *athchor* « retour », gén. *aithchuir* gl. « recursus », CCG 355, voir encore Loth RC 44, 272 sq, I. Williams BBCS I, 1-2. *Etcer* vient de **ate-cor-ī* avec affection finale par ī.

(etheu) « tison » ; voir suivant.

etheuinnou (inédit, Angers 477, fo 18b, main B ; Patrol. XC col. 276) gl. « fomenta ignis », « tisons, brandons » ; *etheuinnou* est formé d'un radical *etheu* suivi d'un singulatif *-inn-* et de la marque du pluriel *-ou*. Bret. moy. *eteau* « tison », DEBM 285, mod. *eteo* plur. *etevien, etivi*, voc. corn. *itheu* gl. « ticio » pour « titio » ; gall. *etewyn, tewyn, pentewyn*, même sens, GBGG 493 ; à *pentewyn* correspond le bret. *penn eteau* « tison », GMB 473 ; irl. *aōd* « tison », et *aithinne* (Dinneen). M. Vendryes LEIA, A 100, sous *athinne*, souligne que ces mots ont subi des accidents variés et sont difficiles à ramener à un celtique commun. Loth, RC 42, 58, hésite entre une explication par **ati-dew-* (**dew* « brûler »), et **ati-sow*, ou **ate-sow* « tourner », ce qui n'est pas impossible étant donné la façon ancienne d'allumer un morceau de bois en le tournant dans un autre ; M. Po-

korny IGEW 180, tire *elewyn* de **ale-daw-ino*. Si le *h* de *etheuinnou*, du corn. *itheu* (voc. corn.) était étymologique, il supposerait un ancien *s* et l'on devrait tirer *etheu-* de **atisow* (cf. le radical du gall. *amheu* « doute » et sa parenté avec l'irl. *sóim* « je tourne », GPC 90, VGK 2, 635-7). Cependant on sait combien le *h* dans les anciens textes gall. bret. corniques est une lettre déroutante ; elle apparaît souvent alors que l'étymologie ne la justifie pas, ou elle est au contraire omise alors qu'elle devrait être notée. Par conséquent, *etheu-* peut fort bien être pour **eleu*, de **ati-daw*.

ethin (Berne, ms 167, fo 34a) gl. « rusci .i. inculti agri » « lande ». Voir suivant.

ethin (Berne, ms 167, fo 15a) gl. « rusco » ; RC 4, 329, VVB 124 « genêts », « bruyères », « ajoncs » d'où « lande, terrain inculte ». Gall. *eithin* « genêt épineux ». Voc. corn. *eythinen* gl. « ramnus ». Le v. irl. *aittenn* (mod. *aiteann*) « furze, gorse » vient de **ak-tīno* (LEIA, A 57, M. O'Brien Celtica 3, 177), mais le gall. *eithin*, le v. bret. *ethin* viennent de **aktīnā*, LHB 410. Sur le suffixe *-tin*, voir GOI 170 et Grammaire. Sur « plebs *Ithinuc* » (Plouhinec), voir Loth, Noms des Saints, p. 106. *Ithinuc* correspond au gall. moy. *eithinawc* GBGG 465, mod. *eithinog* « abondant en genêts ».

(**ethr**) « hors de ». Dans : *zethr ett..* ; irl. *echtar*, GOI 507, « outside, without », gall. *eithr*, *eithyr* « hors de », de **ekster*, GOI 507, par **eχter*, voir aussi VGK 2, 44 ; cf. Loth, Mots lat. 124, RC 41, 33-4. Le bret. moy. *estr*, *estré*, GMB 223, mod. *estr-* dans *estreget (estregedon...)* « en dehors de, en plus de », semble résulter du mélange de *ethr* avec un v. français *estre* « outre, sus, excepté » (Godefroy 3, 643). Le *t* a été rétabli sous l'influence du mot français (pour d'autres explications, voir Loth, RC 17, 438, Mots lat. 124, Ernault RC 22, 373-374). Selon GMB 417, on aurait une survivance de *ethr* dans *milhezr* « maladie des pieds », gall. *maleithr*, *malerth*, « tumeur »? *Extra* (dans *extra* tuθθon), Thurneysen, ZCP 16, 301, est gaulois ou latin.

etiar (Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 11 et l. 15) noms de plante « bruyère ou lierre »? l. 11 « platan *etiar* aelilub » l. 15 « tutlub gulaed *etiar* elilub ». Deux fois ce mot précède *elilub*. Stokes, ZCP 2, 17 sq décompose à tort en *et* et *iar* : les mots sont bien séparés dans ce ms, et, deux fois, *etiar* est bien distinct des mots voisins. Il existe un gall. *eiddiar* « heath, heather, ling », « bruyère », mot qu'Ernault, GMB 333, rapproche du bret. (Léon) *iliavrez* « chèvrefeuille » et *ilyeauenn* « lierre » (qui vient de **iđyeauenn* ; corn. *idhio* « lierre », irl. *eidhean*, v. irl. *e(i)denn*). Un rapport plus direct existerait avec le bret. *yzar* « lierre », GMB 342, *izar*, *izer*. On trouve en Gall., à côté de *eiddiar*, cité plus haut, *eiddiorwg* « lierre » et *eiddew* « lierre ».. Il y a dans ces mots de même radical, plusieurs terminaisons différentes : Thurneysen, K. Zeits. 63, 116, tire le v. irl. *e(i)denn* de **edes-no* et le gall. *eiddew* de **edes-yaw*. *Etiar*, *eiddiar*, seraient-ils apparentés au latin *hedera* « lierre »? : le *h* du latin rend difficile un rapprochement (Thurneysen).

etn « oiseau ». Dans : *etn coilhaam*. Voir aussi *atlanoc*, *atanocion*, et *eid(n) guinot* ; moy. bret. *ezn*, mod. *evn* (et variantes), gall. *edn*, v. irl. *én*, voc. corn. *hethen*, gl. « auis ». De la rac. de « penna », « petō » (de **(p)etn*, VGK 1, 40, CCG 26, RC 36, 140). On a, de la même origine, le gall. *ehed-eg* « voler », *an-hy-ed* (GPC 127) etc. Comparer le nom gaulois *Etnosus* à finale latinisée, W. Hof. 2, 282 ; IGEW 826.

etn coilhaam (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 6b, VVB 124) gl. « aspicio .i. auis et aspicio » « je consulte les oiseaux », VVB 124. Le glossateur a traduit « aspicio » comme s'il était synonyme de « aues aspicio ». Il a écrit « auis » par erreur pour « aues ». Voir *etn* et *coilhaam*.

(**etue, eteguetic**) formes affectées de *adau* ; voir : *adau*, *dotietue*, *dieteguetic*.

eu- premier élément de : *eu-les*, *eu-souion*, peut-être réduit à *e-* dans *eles*?. On trouve cet élément dans de très nombreux noms propres du C. Redon : *Eu-cant*, *Eu-don*, *Eu-hocar*, *Eu-tanet*, *Eu-monoc*, *Eu-boduu*, etc. D'après certains ex. *eu* paraît être en général issu de *avi-*. Ex. Auicantus, LHB 369 et *Eu-cant* cité ci-dessus, gall. *Eugan* ; Auicati, LHB 369, et *Eu-cat* C. Landévennec p. 565, gall. *Eugad* ; **Auitamos*, LHB 369, v. bret. *Outham* (C. Quimperlé p. 42, avec *h* non étymologique et *ou-* forme archaïque de *eu-*), gall. *Eudaf*. Tous ces ex. sont des noms propres de personnes. Autre ex. Aventio, n. de rivière, gall. moy. *Euenhi*, mod. *Ewenny* (voir LHB 351, 580, EANC 142-3 et BBCS 8, 32). Loth, VVB 125, tire aussi *eu-* dans *eu-siniou* de cette origine mais ici *eu* peut faire partie du radical. *Aui-* « apprécié, désiré, excellent » viendrait de la racine du lat. *aueō*, BBCS 13, 22, IGEW 77, W. Pok. 1, 19. J. Lloyd Jones incline à tirer *eu* de* *esu* dans certains cas tout au moins, par ex. BBCS 4, 48-50 ; contra Loth RC 36, 404 ; on aurait, semble-t-il **ehu* et, avec report de l'aspiration en tête, *heu*. Certains ns v. bret. sembleraient en faveur de cette hypothèse : à côté de *Euhoiarn* C. Redon ch. 8, 10, 83, etc. on a *Heuhoiarn* ch. 111, 123, 179 ; on a *Heu-hael* ch. 261, *Heu-chomarch* C. Landévennec p. 561, *Heudotal* C. Redon ch. 258. Le gall. *goreu* « best » dont une forme ancienne est donnée par le nom propre *Guoreu*, LL 221, 232, a été tiré de **u(p)oresu*, VGK 2, 124, LHB 356. (M. Binchy, après avoir proposé **uorgouson*, JCS 1, 148 sq, y renonce Celtica 4, 291 : étant donné

le traitement de *rg* en gall. moy. **uorgouson* donnerait **gorgeu*.) L'origine de **esu* n'est d'ailleurs pas claire : voir Boisacq 228 sq à propos du grec ἠΰς, ἐΰς, εὖ et W. Hof. 1, 419 sur les opinions diverses émises sur le nom gaul. Esus, Aesus. Issu certainement de **avi-* et parfois peut-être, de **esu-*, l'élément *eu* paraît dans ses emplois à peu près synonyme de *ho* « bien » ; comparer *eu-les* et *ho-leus-ed*.

euin (inédit BN lat. 10290, fo 31b, Priscien Gramm. III, 31 ; Keil t. 2, p. 106) gl. « unguis », « ongle », voir suivant.

eguin (BN lat. 10289, fo 201a ; Ét. Celt. 9, 173) gl. « adungem » ? ? compris « unguem » semble-t-il. Bret. *ivin* « ongle », v. gall. *eguin* VVB 115, gall. *ewin* « ongle », voc. corn. *kenin euynoc* gl. « algium », *ewincarn* gl. « ungula » ; v. irl. *ingen* (finger) « nail ». Étymologie CCG 34 ; VGK 1, 107 ; GOI 130 et W. Hof. 2, 819.

eules (Orléans 221, fo 40, gl. 88 ; VVB 124-5) gl. « medoliam » (melodiam) « harmonie », « mélodie » dans « uox lectoris non aspra... erit... habens sonum et medoliam » (**eulev* est une mauvaise lecture ; voir Stokes TPHS 1885-6, 565). Un rapprochement avec le v. gall. *elleshelicion* gl. « mela (.i.dulcedines) harmonicarum » semble nécessaire. *Eules* et *elles-* peuvent bien être des graphies du même mot, et l'on peut aussi penser à *eles* dans *elif eles adam*. Loth VVB 116 rapprochait l'irl. *eolas* « connaissance, expérience, incantation », etc. et le moy. bret. *elese* « c'est assavoir » ? L'élément *les* peut plutôt être rapproché du gall. *llais* « voix », écrit anciennement *-leis* ou *-les*, ex. gall. moy. *atles* « ysgrech » et *atleis*, CLlH 212, mod. *adlais* « song » et « screech, cry », GPC 22. BBC 62 : « andav de *leis* adar mor » « écoute-toi la voix des oiseaux de mer ». *Eu-les*, dans cette hypothèse, aurait signifié « voix agréable », d'où « harmonie, mélodie ». Voir *holeused* et *eu-*.

eunt (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 8a ; VVB 125) gl. « aequus », « juste, équitable, égal ». Le *t* n'est pas étymologique ; cf. le *t* final du gall. moy. *jaunt (iawn)* également non étymologique LlDW 54, 4, 5 et 118,9 et GML 293. Le nom de lieu *Caer eun*, C. Quimperlé p. 213 est peut-être comparable. Voc. corn. *eunhinsic* gl. « iustus » : « qui recta uia incedit » ; bret. moy. *effn*, mod. *eeun* « droit, juste ». Ce mot présente des difficultés d'explication : il semble qu'il est différent du v. bret. *ion* attesté par ailleurs (voir à part) qui se retrouve dans l'élément final de *gwir-ion* et semble, correspondre (sauf pour le *ō*) au gall. *iawn*. Ernault GMB 203 rapproche le moy. bret. *effn* de l'angl. *even*, du v. ht. all. *eban*, all. *eben*, goth. *ibns*. (Voir Feist, Vergl. Wört. der Gotisch. Sprache, 3e éd., 287, VGK 1, 93, RC 36, 134.) *Ion*, gall. *iawn*, est peut-être à rapprocher des noms gaul. latinisés tels que Ianus, Ianisius et de l'irl *an* .i. *fír*, mot de glossaire cité LEIA, A 72. (On verra sous *ion* d'autres détails sur ce mot.) On peut supposer peut-être que v. bret. *eun(t)*, voc. corn. *eun*, moy. bret. *effn* viendraient de **ebn* de **ībn*, apparenté aux mots germaniques cités. Pedersen VGK, 1, 92, suppose une alternance **epōno* (d'où **epāno*, *iawn*, *ion*), et **epno*, d'où *eun(t)*, *effn*?.

(**euon**) « écume » ; voir suivant.

euonoc (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 12 ; VVB 125) gl. « spumaticus » « écumeux ».

euonoc (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 19 ; VVB 125) gl. « afroniosus » « écumeux » (et non « afroniosum »). Moy. bret. *eon* « écume », *eonaff* « écumer », DEBM 283, GMB 219, mod. *eonenn* « écume », *eonek*, *eonennek* « écumeux ». Gall. *ewyn* « écume », CLlH 122 et aussi « vague », « mer », GBGG 501. Irl. *uan* « écume ». Pedersen VGK 1, 61 compare le lat. « ōmentum » et « induō » ; mais cf. W. Pok. 2, 11-12.

eusiniou (Luxembourg ms 89 fo 4a, l. 15 ; VVB 125) gl. « senis » « enveloppe des grains, balle » ; moy. bret. *yusin* « criblure » DEBM 317, *ussien* GMB 734 ; voc. corn. *usion* gl. « palea » ; gall. *eisin* « bran, husk of corn » et *usion*. Loth VVB 125 suppose que le radical est *-sin-* emprunté au bas-lat. « senis » ? mais le radical est peut-être plutôt *ius-*, *us-*, *eus-*, *eis-*; cf. l'élément *us-* dans *uschuidou*.

(**eusou**) « brave, téméraire », « qui accomplit des hauts faits » ? Voir *eusouion*.

eusouion (Vatican Regina 691, fo 51b) gl. « gestatorum ».

eusouion (Vatican ms lat. 1974, fo 48b ; Stokes Bezz. Beitr. 17, 138 sq donne ces deux gloses) gl. « gestatorum » dans le même contexte « exercitus... maxime gestatorum, quod nomen, non gentis sed mercennariorum gallorum est ». Bien que le glossateur, comme on le verra ci-dessous, ait pris « gestator » comme un dérivé de « gestus » « haut fait », il est probable que le sens réel de « gestator » dans ce contexte était « armé de javelots ». Cf. Holder I, col. 1513 : « gessatus : mercennarius exercitus gallica lingua » et ibid. col. 1516 on lit dans le même texte de Tite-Live que celui glosé ici : « exercitus maxime gaesatorum ». Dans le ms de Leyde Cod. Voss. F. 24, fo 42a, col. 4, on lit : « iaculum : telum ; missile, hasta, lancea, sagitta uel gestum ». Le mot « gaesum » a donc un doublet « gestum » au moins chez les copistes tardifs (voir *guugoiuou* qui contient le descendant du mot *gaesum*). « Gestatorum » signi-

fie donc « armés de javelots » dans ce texte. Mais en fait le glossateur l'a compris tout autrement semble-t-il ; il y a vu un dérivé de « gestus, res gestae, gesta » « hauts faits », mot beaucoup plus courant. Il est en effet difficile de séparer *eusou-*, singulier de *eusouion*, du moy. bret. *esou*, Barbe str. 357, qui signifie « effronté » ou « téméraire », GMB 222, superlatif *esouhaff, esaouhaff*, Mirouer v. 2300, 2386, « terrible, odieux ». (La parenté du n. propre *Souuin*, C. Redon, ch. 38 et 82 et d'un verbe moy. bret. peu connu, *sou- est impossible à préciser : on trouve Nonne v. 1922 : « ne *souyt* quet, ne tal quet clem » et Gwénolé v. 268-9 : « ..penaux an Sauson//ez ynt *souet* war pep Breton ». La question devra être étudiée.) *Eusouion* signifierait « hardis, braves » (qui accomplissent des hauts faits) ? ; le sens aurait évolué en celui de « terrible ».

(?) *exsurs* (Londres, ms Harleien 2719, fo 30, 25) gl. « exordium » ; Lindsay ZCP 1, 26 ; cette glose ne paraît pas celtique.

F

fan (Orléans 221, fo 203, gl. 299 ; VVB 125) gl. « uolubilis » « précipité, trop rapide », dans « omnis iudex uolubilis esse in iudicio non debet ». Voir suivant.

fan (Orléans 221, fo 69, gl. 125 ; VVB 125) gl. « uolubiles » (plur. non rendu) « précipité, trop rapide, inconstant » dans « non oportet iudices ecclesie uolubiles esse ». Pour le sens cf. moy. bret. *troeus* gl. « uolubilis », DEBM 395, et « ueloces » gl. « uolubiles », Bodl. Hatton 42, fo 36b dans le même contexte que ci-dessus. *Fan* est à comparer au bret. *fonnus* « rapide » (Cornouaille) ; ailleurs ce mot signifie « abondant ». En partant des études d'Ernault, GMB 241, DEBM 291 et Mirouer v. 2351 *(fonn)*, et de Loth, citées ci-dessous, on entrevoit qu'il y a eu en Breton confusion de plusieurs mots : 1) **fonn*, puis *fonnus* « rapide » issu de *fan*, mais dont le *o* peut être dû à l'influence des mots suivants. 2) *fonnus, founnus* « abondant » qui, selon Loth, Mots lat. 172, serait apparenté à *fenna* « répandre », au gall. moy. *ffynu, ffynnu* « prospérer », « abonder » GBGG 516. Enfin, selon Ernault et Loth, s'est exercée l'influence d'un mot vx. français « faonable » « fécond » (Godefroy 3, 720), emprunté aussi directement sous la forme *fonnabl*. On peut comparer à *fan* le n. propre brittonique du milieu du VI[e] siècle *Fannuci* (Camulorigi fili Fannuci LHB 626, GOI 572 ; v. irl. *Sannuch*). Un élément *-fant* apparaît dans les ns propres bret. anc. *Laedefant* C. Quimperlé p. 264, *Gorfand*, Ann. Bret. 13, 503-5, *Fantoi*, C. Morbihan ch. 211 ; est-il en rapport avec *fan* ? même incertitude sur le rapport avec l'irl. *grafand* « course » (de chevaux). Stokes TPHS 1885-6, 573, nº 125, nº 299 tire ce mot *fan* de la racine **spen* « tourner rapidement » du gothique *spinnan*, de l'angl. *to spin*. On doit noter que le bret. *fiñval* « se mouvoir », qui correspond au gall. *chwyfio* « se mouvoir, bouger », a un *f* initial qui paraît issu de **sw* (voir sous *fimre*) ; il serait possible de penser ainsi pour *fan* à la racine **swei* qui serait celle de *chwyfio, fimre, fiñval* ?

f. v. g. **faut** « sort », « fortune » ; voir *a faut*.

feiat (inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 6 ; Keil t. 2, p. 121) gl. « profuga » « fugitif » ; voc. corn. *fadic* gl. « profugus », corn. *fo* « fuite », gall. moy. *ffo* « fuite » CCG 57, *ffoat* « fuyard » GBGG 508 ; bret. moy. et mod. *affo* « vite » DEBM 198, Mots lat. 131, 169. *Fo* est de sens obscur dans l'ex. cité DEBM 291 (d'après Jérusalem) « er *fo* eus e glevet ». *Fo* vient de *foʒa, de « fuga », LHB 441 note 3 et 444 ; *feiat* est une forme affectée, de **fo-iat*.

(**felch**) « entrailles » ? et « rate » ; voir suivant.

f. v. g. ? **felchou** dans : *nō ir felchou*. La forme n'a rien de v. gall. ; seul l'article *ir* nous a fait placer ce mot dans les f. v. g. En effet on a le bret. moy. *felch*, mod. *felc'h* « rate », l'irl. *selg*. Mais le mot a pu exister en v. gall. sous cette forme : pour la notation de *lg* en v. gall. on peut comparer *helgha, helcha* VVB 151-2. Étymologie : IF 23, 158 sq., VGK 1, 176 et 188 ; CCG 18, V. Henry sous *felc'h* : ce mot viendrait de **spelghā* et serait apparenté au grec σπλήν. On pourrait rapprocher des mots irl. et britt., le gaul. lat. *salgama* si le sens (« conserves de viandes, de fruits ») n'était pas éloigné.

feleh (inédit BN lat. 10290, fo 41b ; Priscien Gramm. V, 10 ; Keil t. 2, p. 146) gl. « ligo » « hoyau, houe ». Ce mot est aussi glosé *bah* (voir sous *bach* à part). Le nom du « hoyau » vient parfois de l'idée de « fendre » ; cf. le grec σκαλίς « hoyau, sarcloir » de la racine **sqel*, Boisacq 868, et le latin *scalprum*. Par ailleurs le bret. a un mot *faouta* « fendre » qui suppose un v. bret. **folt* non attesté (cf. le cornique *felža* « fendre ») ; **folt, faout* semble résulter de la confusion d'un britt. **spolt-* apparenté à l'all. *spalten* « fendre » avec un ancien **skolt-* apparenté au gall. *hollti* « fendre », à l'irl. *scoiltim* CCG 19 ; VGK 1, 77, 359 (sur la parenté de *lywallt* avec *hollti*, voir BBCS 16, 285). Le radical *fel-* de *feleh* peut sans doute être rapproché des mots signifiant « fendre » en Bret. et Cornique. La terminaison *-eh* peut remonter à -**eks-*. (Le gall. moy. *ffallech, ffallach, ffollach* « calceus, calo, cothurnus », GBGG 503, et aussi, comme verbe « secouer, vaciller » paraît de sens inconciliable. Le bret. *flac'h* au sens de « béquille », ex DEBM 290, paraît également éloigné ; cependant la forme des anciennes béquilles rappelait celle d'un hoyau).

(**fid**) « foi, croyance » ; radical de : *uldifidhaas, difi...*; voir ces mots.

fimre « fait de mouvoir », « déplacement » ; dans : *deceuinient ha canldoem... et fimre eas...* On a sans doute ici un mot composé formé d'un élément *fim-* exprimant l'idée de « mouvoir » et qui se retrouve dans le radical *fiff-* du moy. bret. *fiffual, fifual* « bouger, mouvoir » DEBM 290, *fifilus* « mouvant » Ann. Bret. 16, 577, GMB 237, au mod. *fiñval* « bouger » (sur *gwinval* voir V. Henry, 155, Ernault Ann. Bret. 16, 578). *Fiffual* est considéré comme parent du gall. *chwyfu, chwifio...* « bouger » (de **swi-mo*) de *chwim* « mouvement » (de **swi-smo*) (**swi* vient de la racine **swei* « plier, tourner », W. Pok, 2, 518, RC 45, 175-8, GPC 855). La possibilité d'une forme d'origine **sqib* est évoquée, Ét. Celt. 4, 55 sq. L'élément *re*, très courant, peut exprimer l'idée d'« extension » ou celle de « mener ». Voir *re* (2) et (3) à part et addenda.

f. v. g. **fionauc** (inédit BN lat. 10290, fo 24a ; Priscien Gramm. II, 50 ; Keil t. 2, p. 75) gl. « rosarium » « lieu où croissent les roses » ; c'est un dérivé de *fion-* attesté dans le v. gall. *fionou* gl. « rosarum ». Voir aussi *foeou*, et, pour la terminaison *-auc*, v. bret. *-oc* dans cet emploi, voir la grammaire.

flagell (inédit, BN lat. 10290, fo 32b ; Priscien Gramm. III, 38 ; Keil t. 2, p. 111) gl. « flagrum » « fouet » ; gall. *fflangell* « whip, scourge », bret. moy. *fraeill*, mod. *freill*, DEBM 291, GMB 244 ; ce mot qui signifie « fléau, fouet » vient de *flagell* par une forme **fragell* non attestée. Le gall. moy. *ffrowyll*, GBGG 512, mod. *ffrewyll* « fouet » semble avoir subi l'influence d'un mot indigène ; irl. *sroigell*, mod. *sroigheall* « fouet » ; voir Loth, Mots lat. 170, LHB 130, note 4 et, sur le gall. *ffrowyll* « stream », CLIH 83.

flam « rouge », dans : *tinflam*. Ce mot apparaît dans des ns propres comme *Gradlon Flam*, C. Landévennec p. 576 « ardent, brillant », gall. *fflam*, même sens, GBGG 506, CA 296 ; comme substantif, on trouve ce mot dans le voc. corn., *flamm* gl. « flamma » ; c'est un emprunt au lat. *flamma*, Loth Mots lat. 168. Bret. moy. et mod. *flamm* « flamme ».

fleriot (Orléans 221, fo 137, gl. 231 ; VVB 126) gl. « redolet », « sent, parfume » (le sens péjoratif semble aussi ancien), dans : « item rossa que redolet crescit ». Bret. moy. *fleryaff, flaeryaff* « fleurer, sentir bon ou mauvais » ; v. gall. *flairmaur* gl. « olacem », VVB 126, gall. *ffleirio* « puer » ; le radical *fler-* vient de **flagry-*, du bas latin *flagrō*, de *fragrō*, Mots lat. 168, LHB 597.

f. v. g. ? **flo** « souffle », dans *a flo* ; voir sous *a flo*.

foeou (St Omer ms 66, fo 43 ; RC 11, 89) gl. « uiuole » « violettes ». Thurneysen RC 11, loc. cit. propose de corriger en **foeon* et, pour une fois, la correction semble en effet s'imposer ; bret. moy. *foeon-enn* gl. « ligustrum », DEBM 291, avec singulatif, *fouionenn*, plur. *fouion* GMB 243, bret. mod. *feon, freon* « jonquilles, narcisses ». Sans la diphtongue *-oe-*, on trouve les formes v. gall. *fionou* gl. « rosarum » et *fionauc* « rosarium » (ci-dessus), gall. mod. *ffion* traduit par « foxglove », irl. *sion, sian* « digitales ». Ces mots seraient apparentés au latin *spīōnia* « sorte de vigne » selon Pedersen, VGK 1, 68, opinion écartée W. Hof. 2, 575 ; voir aussi CCG 15, RC 23, 119.

f.v.g. ? **foionouc** (inédit, BN lat. 10290, fo 35b ; Priscien Gramm. IV, 12 ; Keil t. 2, p. 123) gl. « rosetum », « jardin de roses ». Malgré la finale *-ouc* qui semble une finale v. gall. *-auc* mal recopiée, il semble que *foionouc* est v. bret. ou plus exactement qu'il s'agit d'une gl. v. gall. bretonnisée ; la diphtongue *oi* rappelle en effet *oe* dans *foeou* ci-dessus, alors que les formes v. gall. proprement dites ont *fion*, sans la diphtongue.

fon (Orléans 221, fo 141, gl. 241 ; VVB 126) gl. « inrogatis », « vous infligez une peine, condamnez », dans : « uos e contrario non solum non suffertis, sed etiam non facientibus inrogatis ». C'est un mot commencé, peut-être dérivé du nom du « bâton », *fonn*, ci-dessous ; cf. gall. *ffonodio* « to cudgel, to beat », irl. *sonnaim*, « I stake, pale », « I press, urge, force ». Cependant, dans la même contexte que ci-dessus, ms Cotton Otto E XIII, fo 86b « inrogatis » est glosé « deducitis » ; cette gl. reste donc assez obscure.

fonn (inédit, Angers 477, fo 17b, main A ; Patrol. XC col. 265), « *fonn.i.orlegh* « gl. « gnomon » (voir *orlegh* à part). *Gnomon* désigne le style, le bâton du cadran scolaire. Le glossateur traduit ici par *fonn* « bâton », v. gall. *fonn*, VVB 127, dérivé *fonnaul*, pluriel *finn*, VVB 126, gall. moy. et mod. *ffon(n)* « bâton », GBGG 508-509 ; irl. *sonn*, traduit par « stake, pale, truncheon », d'où *sonnaim* cité sous l'article précédent. *Fonn* et *sonn* viennent de **spondhā* et sont apparentés au v. angl. *spōn* « chip of wood », au grec σφήν « coin », W. Gr. 24, 143, CCG 18, VGK 1, 75, IGEW 989. Le mot est perdu en Breton.

forcas (Berne, ms 167, fo 8a ; Egl. II, v. 29 ; Stokes, Academy, 2 oct. 1886, p. 228, col. 2 et 3, et déc. 1886, p. 384, col. 3) sur « fugere » dans le contexte « atque humiles habitare casas et fugere ceruos ». « Fugere » est une erreur pour « figere », mais le glossateur a dû gloser « fugere » puisque c'est le mot écrit. Stokes, loc. cit. compare le v. fçais « forchasser » (Godefroy : « forchacier ») ; Ernault, MSL 12,

308, rapproche le bret. *fourgaçz, fourgas* « agiter, troubler » (cf. aussi Mirouer p. 303, note au v. 64). Le sens en est lointain, si l'on admet que la glose rend « fugere » par un mot signifiant « fuir, s'échapper ». De plus *-rc-* v. bret. est en général pour *-rχ-*, et l'on attend ici un mot de radical **forχ, *forc'h*. Ce mot existe ; c'est *forch ; quent forch*, « avant de quitter », Mirouer v. 1869 ; *ferchy* « que tu échappes », Barbe str. 616. (Voir encore Gwénolé p. 88, Mirouer v. 1383 et p. 164, note 4, MSL 12, 295 à 298 RC 22, 76-77, RC 21, 140, DEBM 268 sur le dérivé usuel *diforch, diforc'h* « départir, quitter, séparer »...) Ernault tire ce mot d'un latin « furcare » ?. *Forcas* peut être ici un prétérit 3ᵉ pers. sg., le pluriel n'étant pas rendu, et peut signifier « s'échappa, s'enfuit » ; mais ce peut être aussi un substantif à terminaison *-as* rendant également l'idée de « fuite ».

(**for(n)**) « four » ; voir *gufor(n)*.

(**fosot**) voir : *difosot*.

?**frau** (inédit, Angers 477, fo 74a, main A ; Patrol. XC col. 487) se trouve dans une glose libellée « *dā frau datiuus* », glose située sur « lune » dans le contexte « denique, in annis communibus, ad rationem solaris anni, XI dies lune deesse cernuntur ». *Dā* est l'abréviation usuelle pour « datiuus » dans les gloses et le glossateur a sans doute voulu dire que « dā » est l'abréviation pour « datiuus ». Il convient de rapprocher cette gl. d'une gl. v. gall. identique *dafraudatius* gl. « igni » dans le contexte : « hoc opus, hoc etenim forsan me subtrahet igni » ; on a essayé diverses explications de cette gl. VVB 93, RC 11, 92, BBCS 6, 115, par le v. irl. surtout. RC 11, 92, Thurneysen dit que cette gl. se trouve deux fois dans le Juvencus. Nous croyons que dans ces trois ex., deux v. gall., un v. bret. cette gl., qui se trouve dans des contextes fort différents, dit simplement que « *da* » est, exprime le lat. « datiuus ». Le mot *frau* paraît bien brittonique, mais les sens de ses correspondants sont éloignés ; cf. le gall. *ffraw* « vif, ardent », GBGG 510, rapproché du vannet. *fréu* « vif, alerte », de *freu* dans les ns v. bret. *Freu-dor* puis *Fre-dur*, Chresto. 131, 204, RC 36, 138, RC 42, 347, RC 44, 271. (On trouve aussi un n. propre *Frau-gal* C. Redon ch. 122.) *Frau* exprimerait-il ici l'idée de « rapidité, d'abréviation » ? ? ? ; les glossateurs voudraient-ils dire que *da* est une façon « rapide, abrégée » d'exprimer le datif ? ? ?.

frec... (Orléans 221, fo 10, gl. 15 ; VVB 127) gl. « uabulabuntur », « seront battus, roués de coups » dans « homo si dormierit cum muliere... uabulabuntur ambo et non morientur ». Le mot est inachevé, sans abréviation, fait usuel dans ce seul ms. Le rapprochement du VVB avec le nom du « fouet » ne peut convenir ; on a encore *fl* initial à cette époque (voir *flagell*). Le gall. *ffrecc* « garrulitas » est différent. Paraissent apparentés le bret. *frega* « déchirer », GMB 245, Trég. *vrêgañ, frigas* « raclée », du lat. « fricare » ou du v. fçais « friquer », Mots lat. 171. Loth compare un vannet. *freg* « agitation », RC 8, 495.

fron (BN lat. 13.029, fo 23a ; RC 28, 47-8) gl. « nas » ; « nez ». *o* est une graphie pour *oi* comme dans *col, bostol, colioc*, etc., ; lire **froin*. Bret. moy. *froan* et *fron* « narine », DEBM 292, mod. *fron ;* gall. *ffroen* « narine » ; irl. *srón* « nez » ; CCG 22.

(**fumetic**) « fameux, renommé ». Voir *anfumetic*, « infâme ».

(**fun**) « cordage ». Voir suivant.

funiou (BN Lat. 11411, fo 100a, VVB 229) gl. « rudentibus » « cordage ». V. Gall. *funiou* gl. « uittae ». Bret. moy. *fun* « corde, cordeau », *fungenn*, VVB 128. Bret. mod. *fun* « corde moyenne », du latin « fūnis ».

funton (Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 24 ; Stokes ZCP I, 17 sq lit « super aquam funde in oculum »). Contexte : « Canta psalmum .i. qui habitat, tribus uicibus super aquam *funton* in oculum ubi fuerit fistuca, et san(us ?) aerit. ». On trouve « aqua cisternina », fo précédent, 6 lignes avant la fin. *Funton, funtun* (C. Redon, ch. 334, C. Quimperlé p. 135) « fontaine », v. gall. *fontaun* et *finnaun*, cf. Loth RC 51, 12. De « fōntāna », Loth, Mots lat. 171-2, LHB 308. Br. mod. *feunteun*.

G

g.... (Orléans 221, fo 129, gl. 207 bis) gl. « extollit » Stokes O. Br. gl. 2ᵉ éd. p. 52. Voir *gurre...*

g.... (Orléans 221, fo 11, ligne 1) gl. « nuro » dans : « si qui dormierit cum nuro suo ». Selon Stokes, O. Br. gl. début de **guhid*, moy. bret. *gouhez*, DEBM 298, « bru », gall. *gwaudd*. Hypothétique.

g.... (Orléans, 221, fo 107, gl. 168 bis) sur « dent » dans : « ut femine heres *dent* ratas ». Voir sans doute *guuistl*.

g.... (Orléans 221, fo 146, gl. 248 bis) gl. « proteruus » « libertin » Stokes, TPHS 1885-6, 699. Mot commencé, impossible à rétablir.

(**gabael**) dans : *ad-gabael*, « prise, occupation, saisie » ; gall. *gafael*, corn. *gauel* « prehensio », v. irl. *gaibim* « je prends ». En Bret. *gevel* « tenailles » dérive du radical *gab-* (mais non *gevell* « jumeau » emprunté au lat. *gemellus*) ; *darc'haff, darc'haw* « frapper », « pousser, croître » serait apparenté selon Ernault, GMB 677-9 (par contre *tarauat* est apparenté à *toreusit*).

Le gaul ? lat. *gabata* ne serait pas d'origine celt., W. Hof. 1, 575. Sur *gab* on verra VGK 2, 532, ZCP 24, 229-234, IGEW 408.

(**gabl**) Voir : *gabl rinn* et *gablou (mor gablou)* « fourche, enfourchure » ; bret. mod. *gaol, gavl*, bret. moy. *gafl*, GMB 250-251, gall. *gafl* « fork » ; moy. gall. *gav(y)l*, GBGG 518, v. gall. *gablau*, VVB 128, dérivé et non pluriel (voir *pen gaflaw*, Armes Prydein 48) ; v. irl. *gabul* « furca, patibulum », gaul. lat. *gabalus* « gibet », W. Hof. 1, 575. Étymologie CCG 28, IGEW 409.

gabl rinn Dans : *in nô ir gabl rinn*, « en évidence, à cause du compas », ou du « cercle ». Littéralement « fourche à pointe ». Dinneen *gabhal rinn* « compas ». Bien que Cormac donne *gabulrind* gl. « circino » (Et. celt. I, 390, Windisch, Ir. Text. I, 586), il est probable que le sens d'origine est « compas » et que celui de « cercle » est dérivé. Voir *gabl* et *rinn*.

gabr (inédit, BN lat. 10290, fo 33a ; Priscien Gramm. III, 40 ; Keil t. 2, p. 112) gl. « caprus », « bouc ». Bret. moy. *gaffr* « chèvre », mod. *gavr, gaor*... Voc. corn. *gauar*, gall. *gafr*. V. irl. *gabor* « caper », mod. *gabhar*. Gaul. Gabro-magus. Voir ZCP 26, 214, CCG 39, W. Hof. 1, 23, sous « agnus ». Voir *mel-gabr*.

(**gal**) « acte violent, activité, passion, force », dans *im-ro-galou* ; *g(a)lanasoc*, sous *glanasoc*. *Gal* est fréquent dans les ns propres v. bret., ex. *Gal-con, Frau-gal, Gal-du, Gal-budic, Gal-uiu*, C. Redon ch. 23, 98, 122, 274, 245, 29, etc. Gall. *gâl* « énergie, audace, inimitié, haine », GBGG 519, *arial*, de **ar-gal*, « passion, vigueur, courage », GPC 203. Irl. *gal* « bravoure, exploit, valeur », *argal, irgal* « combat, contestation ». *Gal* peut venir à la fois d'un mot de la racine **gal* « pouvoir » du bret. *gallout*, du gall. *gallu* « pouvoir », et d'un mot apparenté au grec χολή « bile », « colère », VGK 2, 521, ce qui expliquerait assez bien la diversité des sens. On verra sur ce mot Chresto. 131, note 4, RC 7, 114-5, RC 38, 164-5, VGK 1, 157 ; 2, 25 et 521, CLlH 76, BBCS 11, 127, W. Pok. 1, 539, IGEW 351.

galu (uel *garm*, inédit, BN lat. 10290, fo 10a ; Priscien Gramm. I, 30 ; Keil t. 2, p. 23) gl. « pean.i.uox multorum clamantium.i.laus Apolloni ». *Galu* signifie donc « clameur » plutôt que « appel » à cette époque ; cependant *galuher* « on nomme » « on appelle » annonce le sens moderne du mot. Bret. moy. *galu*, mod. *galv* « appel » ; n. propre *le Galuer*, en 1279, GMB 252 (plutôt que Galver). Gall. *galw* « appel ». *Galu*, de **gal-wen*, est rapproché du v. slave *glagolati* « parler », du v. ht. all. et du v. angl. *galan* « chanter », de l'irl. moy. *glām* « clameur », mod. *gloim*. Le lat. *gallus* « coq » serait également apparenté. On verra W. Gr. 388, V. Henry, Lexique, s. v. W. Pok. 1, 538, IGEW 350.

galuher « on nomme, on appelle », dans : *bit pan galuher*... Bret. *galuer* « on nomme », ex. GMB 302 ; voir aussi DEBM 293, GMB 302, Mirouer v. 1392, etc. Voir *galu*.

garan (inédit, Orléans 182-159, fo 302, fo 290 d'une autre pagination) gl. « runcina.i.ferrum fabrile curuum ». Le sens normal de « runcina » est « rabot », mais il ne semble pas que ce soit le sens exact ici ; cf. « ferrum..curuum » et le bret. *garan* « jable à faire des rainures, instrument à cauer boys », DEBM 294, GMB 253. Ce peut être le même mot que *garan* « grue » (oiseau). *Garan* « grue » existe en Gall., Corn., Bret. ; voir CCG 28. Cet outil aurait eu la forme du bec de cet oiseau ?.

garm (uel *galu* ; les références figurent sous *galu*) « cri, clameur ». Ce mot panceltique ne nécessite pas une étude ici. Bret. gall. corn. *garm*, GMB 254, W. Gr. 136, etc. ; irl. *gairm* « cri » ; *garm* vient de **gar-smen*, de la même racine que « garrulus », CCG 308-9, VGK 2, 533 sq, Celtica 3, 198-210, IGEW 352. Ce mot est apparenté à *gerent* (voir à part), au gall. *gawr* « clameur » et aussi « combat », de **gār-*, avec *ā* long, CA 81, RC 48, 398.

(**gat**), radical verbal signifiant « laisser ». Voir *(g)atur, it atur*. La parenté de *-gol-* dans *ro-gol-etic* n'est pas certaine.

gebret « le sud-est », dans *a gebret* ; bret. *geuret, gevred, guevred*, ex. GMB 296 ; Ernault RC 12, 413 assimile ce mot au mot *queffret* (voir *cobret, gûcobret*) ; le composé *merieuret* « susuest GMB 408, et les formes anciennes montrent que l'on a en réalité un mot différent avec *g* initial ; on trouvera un essai d'étymologie de Cuillandre, d'après Loth, Ann. Bret. 50, 140 ; ce mot n'a pas encore été expliqué de façon certaine.

(?) **gel** « brun, roussâtre », dans *gel men rinn hi guolt*.. Bret. *guel*, GMB 296-7, *gell*, et *yell* « brun, bai, roussâtre », gall. *gell* « brun », GBGG 526, v. irl. *gel* « blanc, brillant », mod. *geal* ; ce mot serait apparenté au lat. *helvus* « gris, brun », au v. ht. all. *gelo* « jaune », VGK 1, 147. Le lat. *gilvus* « jaune clair » serait un emprunt au celtique, Ernout, « Les éléments dialectaux du Vocabulaire latin », 169 sq.

gel men rinn hi guolt. Cette glose, avec d'autres, se trouve incluse dans le texte du ms de Munich, Staats Bibl. no 14846, fo 107 b ; c'est le ms no 34 mentionné dans l'introduction ; nous rappelons que le titre en est « Sortilegia per literas et sacros libros » ; les lettres y servent pour l'indication de présages ou, assez souvent pour retrouver la trace de voleurs ; éd. par Thur-

neysen, Sitz. Bericht... Akad... Wiss. zu München, 1885, p. 90-112 ; les gloses irlandaises y sont nombreuses. Le copiste, ignorant le celtique, a inclu les gloses dans le texte mais en les surmontant assez souvent de signes distinctifs (///) formés de traits obliques. Voici le texte, avec la ponctuation du ms : « Si.AN.in salmo.dicit(ur).(uel) inuenit(ur) pecunia unius hominis (est) Si.AL.n(on) unius.si p(ro) t(emp)-tatione tua dicit(ur) tibi tene tuu(m) libru(m). Si in dextra parte. E.(uel) due littere derelinque nominis tui (est) i(n) domu qui temptat.si in sinistra fit .G. i(n) sinistra parte tat (?). Si in prima luna furauit.fur.res.homo iuuenis furauit. gelmen.rinn.hi guoltuchel.hidehint. Oriens furauit .hitigorparocleo. sup(er).A. sig(nificat) uita(m) eterna(m) er augume(n)-tu(m).locus.natiuitatis tuae.am̄ cirhinnos.er n(on) habitat(us) altus ab occide(n)te uia adsē ad oriente(m) aqua(m)... ». On peut essayer de reconstituer le texte primitif en replaçant les gloses en interligne.

1) *fur, res* *gel men rinn hi guolt*
« Si in prima luna furauit, homo iuuenis furauit.

2) *uchel hi dehint hit i gorparoc le*
Oriens furauit.

3) *er.aug(u)mentum* *er.non habitatus*
O super A significat uitam aeternam. Locus natiuitatis tuae altus ;
adsē (?) *am̄ cirhin nos*
ab occidente uia ad orientem aquam... »

A « oriens furauit » on comparera, fo 107a, sous la même lettre A : « A in tertia parte ..altus est locus a quo aliquid sublatus ».

On ne peut admettre la « correction », « hitig or pard cled », RC 11, 90, qui modifie deux lettres et ne correspond pas au texte ; il faut évidemment séparer le *o* final de ..« *gorparocleo* » pour lire « O super A ». Il est habituel de trouver dans ces gloses des indications plus étendues sur les voleurs que celles figurant dans le texte latin. Fo 114b, on trouve par exemple une glose irl. « *folt tiug sir fair* » « chevelure épaisse et longue sur lui » à « furauit uir » ; ce qui rappelle le contexte comme le contenu de la gl. « *gel men rinn hi guolt* ». On remarquera que nous n'avons *changé aucune lettre du texte* et que nous avons seulement joint « O super A », ce qui est normal, car il faut un mot ou une lettre avant « super ». On peut maintenant essayer d'interpréter chacune de ces gloses en s'efforçant d'en comprendre le rapport avec le contexte. *Gel men rinn hi guolt* semble signifier « brune, mince (?), raide (?) sa chevelure », ou « brun, mince »... si les deux premiers adj. se rapportent au personnage. « *Uchel hi dehint hit i gorparoc le* », gl. « oriens furauit » (un homme en s'élevant a volé) signifie : « haut son voyage jusque dans un lieu supérieur » (élevé). (Voir *gupar* pour *gorparoc*.) La glose « *er aug(u)mentum* » signifierait-elle « à cause de l'addition » (de O sur A) ?. « *Non habitatus* » préciserait qu'il s'agit du lieu de naissance et non du lieu de domicile. *Am̄ cirhin nos :* « tout autour du cercle de la nuit » gl. (ab occidente uia... ad orientem). *Adsē* nous est incompréhensible. Pour les déplacements du voleur (oriens furauit), comparer dans le même texte, fo 114 b (Sitzungs. p. 102) : « si in signo furauerit ad dexteram, portata est super uallem ». Voir *gel, men, rinn, hi(3),* et *i(2), guolt, uchel, hi(3), dehint, hit, i(4), gorparoc, le, am̄ cirhin, circinn, nos. Er* avant certaines gloses peut signifier, « car, puisque ». Voir *er* (2).

1) **gen** (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4.32, fo 6b ; VVB 129) gl. « obiex » « coin, barre, verrou ».

genn (inédit, BN lat. 10290, fo 21b, Priscien gramm. II, 34 ; Keil t. 2, p. 63) gl. « obice » dans « portasque... quas obice fultas clauserat ». Bret. moy. *guenn* « coin », DEBM 303, GMB 298, mod. *genn, yenn* d'où *genna, yenna* « faire entrer un coin, coincer » ; corn. *gen* « coin » pluriel *genov*, LCC 77, 13. Gall. *gaing* « a wedge, a chisel ». *Genn* viendrait de **gendi*, sans doute de la même rac. que le gall. *genni* « être contenu dans », que « prehendō », χανδάνω « je contiens, je renferme » (V. Henry). Voir *genedelic*.

2) **gen** (inédit, BN lat. 10290, fo 12a, Priscien gramm. I, 38 ; Keil t. 2, p. 29) gl. « maxilla » « mâchoire ». Moy. bret. *guen* « joue », DEBM 303, GMB 297 (*gu* = *g* dur), *guenouec* « goillart, buccatus », gall. *gên*, GBGG 527, « jaw, chin, mouth », cf. *génnec* (v. gall.), VVB 129. V. irl. *gin* « bouche » CCG 52. Voir *genouou* pour autres détails.

3) **gen** (Orléans 221, fo 135, haut du folio) gl. « ethi^ni^cus » pour « ethnicus » ; *gen* signifie plutôt « race, famille, naissance », et rend le sens de *ethnos* plutôt que celui de *ethnicus* « appartenant à une race, une famille ». Le scribe n'a pas rendu le sens particulier de *ethnicus* « païen », dans le contexte où se trouve ce mot : « si hic ecclesiam non audierit, sit tibi sicut *ethnicus* et poplicanus » (publicanus). Ce mot *gen* est fréquent dans les noms propres v. bret. ex. *Festgen, Dobrogen, Malgeen*, C. Redon ch. 70, 141, 142, BMSAIV 41, 30, etc. cf. v. irl. *Mathgen*, gaul. latinisé *Malugenus, Boduogenus, Litugenius*, etc. *Gen* est apparenté au v. irl. *gein* « naissance », à *genus*, γένος, etc. Meillet, Introd. à l'ét. des langues i. eur., 8e édit., 163 ; IGEW 373. Voir *gent*.

genedetic (*e* rajouté sur le début de *gnedetic ;* « digesta » corrigé en « degesta » ; inédit, Angers 477, marge gauche du folio 74b, main A ; Patrol. XC col. 489) gl. « degesta », dans « ogdoadibus est et endecadibus tota lunae

degesta conuersio. » *Degesta*, signifie « arrangée, classée, organisée » : le sens ne se prête pas à une comparaison avec des mots comme *genidik* « natif de », etc. Il faut comparer plutôt le gall. *gannaf, genni*, « tenir dans, être contenu dans », GBGG 528, PKM 168 et GPC 735, sous *cyngenni*... et GCC 102. Thurneysen, GOI 353, compare le v. irl. *ro geinn* « finds room in » au gall. *gannaf, genni*, ci-dessus, à « prehendō », à χανδάνω. De même, VGK 1, 39, 160 ; 2, 536, RC 38, 58, Et. Celt. 4, 363, CCG 53 ; *genedetic*, serait, soit une erreur pour **gendetic*, soit un adj. verbal en *-etic* d'un dérivé *gened* de *gen(n)*, radical analogue à celui de *genni* et de *gen(n)* (1). On aurait donc peut-être *genedetic* au sens de « contenu, disposé, arrangé » (en hendécades).

genn « coin » ; voir *gen* (1).

genou « bouche », dans *genouou, genouan ;* voir aussi *gen* (2). Bret. moy. et mod. *guenou* puis *genou, ginou* « bouche » ; gall. *gên, geneu* puis *genau* « bouche », ex. GBGG 527 ; voc. corn. *genau* gl. « os » ; v. irl. *gin*, gén. *geno* « bouche » ; ce mot est apparenté au gaul. latinisé Genaua, au lat. *gena* « joue », au grec γένυς « menton », CCG 52, VGK 1, 156 et 2, 16, W. Pok. 1, 587, IGEW 381 ; selon Loth RC 31, 312, *genou, geneu* n'est pas un ancien pluriel.

genouan (inédit, BN lat. 10290, fo 31a ; Priscien Gramm. III, 29 ; Keil t. 2, p. 103) gl. « osculum » « petit baiser », littéralement « petite bouche » ; voir *genou* et aussi *apom, poc* gloses au même mot latin.

genouou (inédit, BN lat. 10290, fo 9b ; Priscien Gramm. I, 26 ; Keil t. 2, p. 20) gl. « ora » « bouches » ; pluriel de *genou* ci-dessus.

gent (gentium) dans *corel gent*, « les nations, les gentils » ; ce mot paraît complet autant que l'état du folio permet de s'en rendre compte. On trouve *gent* dans de nombreux ns propres v. bret. ex. *Iuur-gent*, C. Redon ch. 170, *Prit-gent*, C. Quimperlé p. 204 (*Prit-ient*, forme évoluée, est très courant), *Indel-gent, Endel-gent*, C. Redon ch. 112, 264, etc., on trouve aussi *gint* par ex. dans *Uuor-gint* ch. 128 ; le v. gall. présente *gint* par ex. dans *dub-gint* « gentilibus nigris », les ns propres *Bled-gint* LL 32, *Con-gint* LL 202, etc. gall. moy. *gynt* « gentiles », CA p. XXV et 127, 192, Armes Prydein v. 131, 176, 183, Loth RC 20, 203-5 ; v. irl. *genti, geinti* les « gentes », ex. GOI 180, 296. Ce mot devait avoir le sens plus général de « race » ; Loth, Mots lat. 173 tire ce mot du latin ; c'est oublier que le celtique a possédé ce mot, répandu dans beaucoup de langues i.eur. ; ex. les ns gaul. Ad-gentii, Ati-genta, Matu-gentI, Su-gentus, etc. ZCP 26, 216-7 ; voir aussi *gen* (3).

(**ger**) « mot » ; voir *gerent*.

gerent « ils appellent, ils disent », ou « ils appelaient » voir suivt.

gerent. grec (inédit, BN lat. 10290, fo 19b ; Priscien Gramm. II, 22 ; Keil t. 2, p. 57) gl. « dicunt » dans : « onoma dictum a tribuendo ; quod νεμηιν (sic) *dicunt* (tribuere) ». La glose signifie « disent les Grecs », ou peut-être « disaient les Grecs ». Le radical de *gerent* est *ger* « mot » conservé en Bret. moy. et mod. ex. DEBM 304, GMB 300 ; le verbe dérivé de ce mot est perdu en Bret. mais on le trouve dans le voc. corn. *geriit da* gl. « famosus », *droc geriit* gl. « infamis » ; gall. *gair* « mot », *geirio*, gall. moy. *geiryaw* « dire, parler », GBGG 525 ; v. irl. *gair* radical verbal « appeler », CCG 368-9, GOI 378, etc. Pour la terminaison *-ent* on comparera les terminaisons de *(i)mcobloent, deceuinient, athlalent*. Sur les nombreux mots apparentés à *ger* on consultera les études de M. Vendryes RC 28, 138-140 et de M. J. Lloyd Jones, Celtica 3, 198-210. Les gloses *garm, ar-uuo-art*, et peut-être *guergirial*, sont parmi les dérivés possibles de la racine de *ger* étudiée IGEW 352 notamment. Cf. peut-être les noms gaul. Garo-marus, Oxo-garus, etc. ZCP 26, 215.

f.v.g. **gilbin** (inédit, BN lat. 10290, fo 14b ; Priscien Gramm. I, 52 ; Keil t. 2, p. 39) gl. « ostrum », pris pour « rostrum » dans : « pro « o », « au », ut austrum pro ostrum ». *Gilbin* signifie « bec », v. gall. *gilb* et *gilbin*, VVB 130 ; voir les formes v. bret. en *golb-*.

(**gimient**) (Berne, ms 167, fo 17a, l. 2 ; Églogue VIII, v. 53) gl. « ferant » dans : « nunc et oues ultro fugiat lupus, aurea durae mala *ferant* quercus, narcisso floreat alnus ». Le sens est « que produisent » ; d'après les photos du ms la lecture paraît certaine ; mais nous ne voyons aucun correspondant celtique à *gimient ;* peut-être en existe-t-il que nous ignorons.

glâinninet (inédit, BN lat. 10290, fo 12a ; Priscien Gramm. I, 38 ; Keil t. 2, p. 29) gl. « mala » « mâchoire » dans : « ut paulum, pauxillum, mala, maxilla ». On a dit que dans ce ms figurent des gl. irl. recopiées, dont certaines ont pu être modifiées et brittonisées quand le scribe a cru les comprendre. Il se peut que ce soit le cas ici. On comparera les gl. v. irl. à « mala » et « maxilla », DIL lettre G, et GOI 175 : *glâinetha(t)* « maxilla », *glainine, glaine*, « mâchoire ». On peut à la rigueur essayer d'expliquer *glâinninet* par le brittonique en supposant qu'une gl. *glainetha(t)* a été l'objet d'une tentative de traduction par un scribe croyant la comprendre. Il aurait pris *-etha* pour le génitif du nom du « blé », de la « nourriture » (v. irl. *(h)ith*, gén. *(h)etho*, CCG 105, GOI 87), et rendu *etha* par le brittonique *et* « blé », « aliment » (sens ancien) ; un mot

glain, *glein* existe en Brittonique, mais le sens est éloigné : gall. *glain* « gemme, pierre précieuse », bret. *glein*, RC 42, 365. En Gall. on trouve ce mot dans *glain y cefn* « spina dorsi », GBGG 532 ; il a pu servir dans d'autres expressions figurées désignant d'autres os. Si *in* est l'article v. bret. *gláinn in et* aurait signifié pour le glossateur « l'os de la nourriture »? Cette hypothèse est donnée sous les plus expresses réserves et il est possible qu'il s'agisse simplement ici de v. irl. estropié par le scribe breton qui aurait mal recopié l'original.

glan « pur, purifié, sain », dans *a glanet ; glanheeitic ; glan loc.* Gall. *glân*, bret. *glan*, corn. *glan*, irl. *glan*, gaul. *glano*, *glana*. Il est inutile d'étudier ici un mot aussi connu. Voir IGEW 367, 429 sur l'étymologie.

glanas- « acte violent, meurtre », pour **galanas ;* voir suivant.

glanasoc (Munich, Sortilegia, ms 14846 de la Staatsbibl., fo 120b ; Thurneysen, Sitz. Akad. München, 1885, p. 106 et 112) gl. « uir sanguinosus », « meurtrier, assassin » ; pour le sens on comparera le gall. moy. *llofrudd* « main rouge », nom du meurtrier. *Glanasoc* contient un radical *glanas*, forme contractée de **galanas ;* on observe la même contraction dans le bret. moy. *glar* « douleur », « chagrin », Nouelou 109, gall. *galar*. *G(a)lanas* est le même mot que le gall. moy. *galanas* « meurtre, compensation pour meurtre », GBGG 519, CLlH 149, LHB 9, 10, 67, 653 note 1. Chez les Bretons du Nord (Straclut) on trouve une autre forme du même mot *galnes* ou *galnys*, Loth RC 47, 168 sq. On verra Et. Celt. 3, 363-4 sur un correspondant irlandais. *Glanas* pour **galanas* est un dérivé de *gal- ;* voir *gal* à part.

glanet « pureté, blancheur, lividité » ; voir *a glanet* et *glan*.

glanheeitic (inédit, Angers 477, fo 52b, main B ; on verra le contexte sous *dlitheetic*), gl. « conpluta.i.lota », « lavée », « purifiée » au sens littéral. (Il s'agit de l'Arche de Noé.) « Conpluta » glose « copulata », par erreur du glossateur ; « copulata » est correctement glosé par *dlitheetic*. Bret. *glana*, *glanaat* « purifier, nettoyer », gall. *glanhau* « purifier », GBGG 530. Voir *glan*.

glan. loc. (inédit, BN lat. 10290, fo 22b ; Priscien Gramm. II, 40 ; Keil t. 2, p. 69) gl. « sacrarium » ; littéralement « lieu sacré, lieu saint ». Voir *glan* et *loc*.

glas (Luxembourg ms 89, vers 134-5 du texte ; Bradshaw, Coll. Papers 468-9, note 1, VVB 130). Gl. entrée dans le texte et qui concernait à l'origine « glaucum », « glauque », « bleuâtre ». Voir Celtica 3, 74 et *glas* ci-après.

glas (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 252) gl. « iacinctinum » « couleur de jacinthe ». Le gall. *glas*, GBGG 530 sq., désigne de nombreuses couleurs ; bret. *glas* « vert, bleu, gris pâle » ; v. irl. *glas* « bleu, vert », GOI 96 ; gaul. latinisé *glastum* « Isatis tinctoria », Bertoldi RC 47, 194. Tous ces mots sont issus de **glasto-*, LHB 533, VGK 1, 79, CCG 21, W. Pok. 1, 626, IGEW 432. Voir aussi *duglas*, *hirglas*, *glassed* sous *in glassed*.

glaur (uvae) « humeur » ; voir *glaur-baom ;* bret. *glaour* « bave, salive », GMB 252-3, gall. *glafoer* « bave, salive » (noter aussi *glaweir* BBCS 2, 109, *glyfoerion* BBCS 7, 278). La forme d'origine du brittonique est difficile à reconstituer ; voir Ernault GMB 258-9. V. Henry compare le grec γλοιός « crasse » ; voir W. Pok. 1, 621 et Boisacq 150 sous γλάμων « chassieux ».

glaur baom (le ms porte *glaur baō ;* inédit, Angers 477, fo 63a, main A ; Patrol. XC col. 427), sur les mots en ital. dans : « ex quo frequenter nascitur hominibus catarrus et *distillatio uuę* (uvae) et punctio laterum ». *Glaur baom* paraît signifier « écoulement d'humeur ». Voir *glaur* et *baom*.

(**glen**) radical verbal exprimant l'idée de « choisir » ; voir *intrdiclinatuiu*, *diclin*.

glethni (corrigé de **glathni* dans le ms ; Leyde Cod. Voss. lat. F. 24, fo 38a ; Thurneysen ZCP 2, 83 sq.), gl. « gastrimargia, uentries ingluues » (ingluvies). Le sens du mot bret. est clair ; *glethni* signifie « gloutonnerie ». C'est un dérivé d'un mot **gluth* attesté par le gall. *glwth* « glouton », emprunté au lat. « *glutto* », LHB 596 et 605. Le bret. *glout* est emprunté au v. fçais « glout », V. Henry, 135, ou refait d'après lui. Le correspondant exact *glythni*, existe en gall. moy., au sens de « gulositas, gula »... GBGG 587.

gletlus (BN lat. 13029, fo 15a ; RC 28, 53, ACL 3, 254) gl. « mantile » ; le sens est « serviette, nappe ». Si le sens est clair, l'explication du mot est difficile. Selon Ernault RC 28, loc. cit., *gletlus* serait dérivé de **glell* « ce qui nettoie ». Selon Loth ACL, loc. cit. *-lus* serait l'ancêtre du mot *lous* « sale », et *glet-*, de **glitā*, serait un élément signifiant « vêtement » apparenté aux mots germaniques comme *Kleid*, *cloth*. L'hypothèse est séduisante. On note un mot peut-être apparenté à *glet-* dans le ms 413 de Valenciennes, fo 70 : « scutulis id est uestibus scutulatis, id est orbiculatis quae rustice « *glitinne* » dicuntur » (RC 33, 100). Du Cange donne un mot « clintinnam » dans : « scutulatam uestem... quam rustici clintinnam uocant. »

glo(es) « blessure » ? ; voir *ni diglo(es)*.

gloiat (BN lat. 10289, fo 78a ; Et. Celt. 9, 169-170) gl. « glis », en marge « glis, glitis : lapa ». *Gloiat*

signifie « glouteron, bardane » ; le mot *glei stag*, nom de la « bardane » à Cléden Cap-Sizun, Ernault RC 28, 44, semble signifier le « mouron qui s'attache », et *glei* ne semble pas apparenté à *gloiat*. (Voir *gulaed*.) *Gloiat* semble venir de la racine **glei* « coller » qui a donné le v. ht. all. *kledda, kletta*, l'all. *Klette*, le v. angl. *clāte*, « bardane ». Le fçais « glouteron » anciennement *gloton, cleton*, est emprunté au germaniqle. Voir notamment W. Hof. 1, 611 sous *glūten* et IGEW 364 sous **glei-t-*. *Gloiat* suppose un brittonique **glei-at-*.

gloiatou (Berne ms 167, fo 22b ; Georg. I, v. 153 ; VVB 131) gl. « lappae tribulique » qui est lui-même glosé : « tribuli spine .i.*labet*.i.*gloiatou* ». *Gloiatou* signifie ici « châtaigne d'eau, macle », on note que *lapa*, auquel *labet* est emprunté (voir *labet* à part), glose *glis* dans la gl. précédente ; il semble donc que *gloiat* avait un sens assez général servant à désigner des plantes qui ont la propriété de s'attacher tenacement : « bardane, macle ». Le sens général de *gloiat*, dont *gloiatou* est le pluriel, est « collant ». Voir aussi, sur *gloiatou*, Ernault RC 7, 314, Stokes RC 4, 330, et l'article ci-dessus.

(**gna**) radical signifiant « connaître », dans *gudnaiol* de **gud-gna-iol* ; une forme *gnau* se rencontre dans le v. gall. *amgnaubot* « mente », VVB 36.

(**gnat**) radical signifiant « activité » ; voir *dignat*.

(**gnid, gnit**) « action », n'apparaît qu'en composition dans *gnidiates, erguinit*, le n. propre *Uur-gnit*, C. Redon ch. 219 ; une forme *gnim*, dans *imguognim* est apparentée. Gall. moy. **gnit* action, « combat », dans *try-nit*, I. Williams, Nat. Libr. of Wales Journal, 2, 73 ; sur *gwnid* « combat » ?, voir CA 171, note au v. 387. *Gnid, gnit* viennent de la même origine que le v. irl. *-gníu* « je fais », VGK 2, 544. Voir détails sous *gnidiates, erguinit, imguognim*.

gnidiates (inédit, BN lat. 10290, fo 35a ; Priscien Gramm. IV, 9 ; Keil t. 2, p. 122) gl. « uirago.i. uir (et) ago », dans une série d'exemples : « uirago, compago, Carthago, sarthago (sic) ». Littéralement *gnidiates* signifie « l'agissante, l'active ». *Gnidiates* est formé d'un radical *gnid-* « action », d'une terminaison d'agent en *-iat*, et d'une terminaison féminine en *-es* : le n. propre *Uur-gnit* est cité sous *gnid* et GBGG 648 ; v. irl. *gníith* « il fait » ; voir *gnid* et les mots cités sous *gnid*. Le nom de la « uirago » est rendu diversement ; cf. bret. moy. *ozech-gruec* gl. « uirago », DEBM 302, littéralement « homme-femme » ; v. irl. « uirago.i.*fergnia*.i. fortissima femina », Thes. paleohib. 2, 106, littéralement « homme-agissant » (agissant comme un homme).

(**gnim**) « action » ; voir *in imguognim* et *imguognim*.

(**g**)**nis** ? « visage » ?. Cet élément figure peut-être dans : *a noit nis* gl. « glabrio ». Il existe un mot gall. moy. *gnis* « visage », identifié par I. Williams BBCS 13, 193, CLlH 69 ; ce mot peut correspondre à l'irl. anc. *gnúis, gnús*, VGK 1, 156, 175. (Le nom gaul. Ategnissa ZCP 26, 218 ne peut guère être apparenté : on attendrait **gnūssa*.)

(**gnob**) ? « enflure, bosse » ; voir : *ignoua*.

gnot « habituel », « coutumier » ; dans : *net gnot da*.. Gall. moy. *gnawt, nawt*, GBGG 538 ; J. Lloyd Jones, loc. cit. distingue trois mots, tous apparentés : *gnawt* « ami, parent », *gnawt* « nature », *gnawt* « habituel ». V. irl. *gnáth* « habituel » ; voir sur ces mots CCG 6, 28, 72, GOI 86, 115, VGK 1, 49 : la forme d'origine est **gnātos*. La terminaison bret. moy. *-net*, par exemple dans *quaez-net* « misère », littéralt. « état de captivité » remonte sans doute à ce mot ; voir Ernault Mirouer, p. 199, note au v. 2231. (*Cnot*, Gwénolé v. 669, est un mot tout différent.) Il est difficile de dire si l'on a *gnātos* ou *gnătos* dans des ns gaul. comme Ollo-gnatus, Seno-gnatus, Crito-gnatus, Eposo-gnatus, etc. ZCP 26, 218. Voir encore RC 22, 336 ; RC 42, 371 ; RC 48, 364-5.

(**g**)**nou,** (**g**)**noe** « connu ». Dans les gl. on ne trouve que des formes abrégées en composition, dans : *dino, dinoe, innó*. Mais cet élément apparaît, souvent sous une forme plus complète, dans des noms propres v. bret. tels que *Carant-nou, Uuant-nou, Moet-nou, Gur-gnou, Arth-nou, Gnuou-mael, Bud-nou, Gnauel*, etc. C. Redon ; *Bodo-cnou*(s), RC 18, 93. Le Bret. moy. a conservé ce mot dans *gnou* « évident, connu, manifeste », DEBM 296, *gnouhat* « expliquer », Barbe 99, *gneuiff* « apparoir », GMB 262. Voir Loth RC 29, 240, 290, 293, RC 36, 155-6 et d'autres détails sous *dino, dinoe* et *innó*.

(**gob**) « forgeron » ; dans : *gobail ; gof* dans : *Ran Gof* C. Redon ch. 29.

f. v. g. ? **gobail** (inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien, Gramm. IV, 5 ; Keil t. 2, p. 120) gl. « officina » « atelier, forge » ; voc. corn. *gofail* gl. « officina » ; gall. moy. *geueil* PKM 184, GBGG 524, « forge ». Bret. moy. *gouel*, mod. *gôvel* « forge ». La rareté de l'épenthèse en Bret. fait penser que l'on a ici une f. v. gall. mais ce n'est pas certain. V. Henry Lexique, rapproche le grec γόμφος « cheville » ?, mais Boisacq, 153, ne cite pas ce rapprochement. Le brittonique *gof(f)* « forgeron », le v.irl. *gob(a)e* « forgeron », le gaul. *Gobannilo* (n. propre d'homme), le brittonique ancien, *Gobannio* (nom de lieu), GOI 209, n'ont pas de correspondant connu.

godiat dans : *ir sol a sech solgodiat ;* peut être une forme lénifiée de *codiat ;* voir ce mot.

goed « ruisseau » (avec *th* noté *d*, fait usuel) ; dans : *dol goed*. Ce mot correspond au bret. moy. anc. *goeth, guoeth* « ruisseau » (ex. GMB 267), au bret. moy. tardif *guez, goaz* « ruisseau », ex. *guez dour*, Jésus 166 (DEBM 297, RC 3, 413). Avec un singulatif suivi d'un pluriel v. gall. *gúithénnóú* gl. « uenae », VVB 140 ; gall. mod. *gwythen, gwyth* « canal, gouttière » etc. Pour l'évolution du mot en Breton, il est intéressant de comparer la forme du nom de lieu « *guoeth ann auallenn* », « le ruisseau du pommier », C. Quimperlé p. 156 (vers 1066-1081) à celle de 1592 : « *goez an lavalen* ». Bret. mod. *gwaz* « ruisseau », Vannet. *gwah, goéh* (avec *z* et *h* issus de *th*). Le nom de la « veine » *gwazenn, gwazienn* est apparenté. Ces mots brittoniques correspondent à l'irl. *féith* « veine... fontaine, cours d'eau » RC 37, 303, RC 19, 208, IGEW 1122.

***goerp**, lecture du VVB 131 ; voir *guerp*.

goiam « hiver » voir *guoiam* et *guiam*.

(**goinomp**) « nous savons » ; voir *amgoinomp ni*.

goirann (inédit, BN lat. 10290, fo 24b ; Priscien Gramm. II, 53 ; Keil t. 2, p. 76). On lit : « goirann.i. ansera » (sic), gl. « anserinus ». Le sens est « oie ». Ce mot correspond au gall. *gwyran*, et surtout *gwyrain* du sens de « barnacle » (« macreuse, oiseau aquatique »), J. Lloyd Jones BBCS 14, 31 sq. Le sens est analogue à celui du v. irl. *gigren, giugrann* « oie ». On a une forme plus tardive, au plur., *gurannet*, dans *Caer Gurannet*, C. Landévennec p. 555 (d'ailleurs *u* peut noter *ui* ; voir la grammaire). L'étymologie de ce mot est discutée ; voir VGK 1, 102, 103, 337 ; 2, 57, Stokes, KZ 33, 75, Vendryes, RC 28, 138 sq, et W. Pok. 1, 526, IGEW 407. Ce mot est tiré, soit de la racine **ger* « crier », soit de la racine **gha* « caqueter ».

(**goiu**) « trait, javelot » ; voir *guugoiuou*.

(**golb**) « bec, pointe », voir *golban, golbinoc*.

golban portitor (Vie de St Paul, version du ms Orléans 261(217), xe siècle ; le ms BN lat. 12492, xiie siècle porte « golban promontorium » ; RC 5, 445, par. XVII), dans : « post transitum cuiusdam uadi quod intererat, cui uocabulum « *golban portitor* » dicitur, introgressi in insulam, peruenerunt ad locum quem usque hodie proprio nomine « secretum » appellant ». *Portitor*, leçon la plus ancienne, est certainement un mot emprunté au lat. « portitorium » et signifie « péage ». *Golban* signifie « promontoire » et le sens est celui de l'irl. *gulba* « narrow strip, or point of land », DIL, lettre G, col. 175 ; pour la forme, *golban* a des correspondants directs dans le v. irl. *gulpan, gulban* « bec », et le bret. moy. *goluann*, GMB 278, qui ne signifie plus que « moineau, passereau », etc. ; v. gall. *gilbin* (voir *golbinoc*) ; gall. *gylf* « bec » ; vx. brittonique latinisé Regulbium LHB 438, note 1, 442, 559 ; gaul. latinisé *gulbia*, Holder I, col. 2043 ; voir VGK 1, 184, CCG 39, IGEW 367, RC 41, 503 et *golbinoc*.

golbin « pointe, bec » ; voir *golbinoc* ci-dessous.

golbinoc (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 6 ; VVB 131) gl. « ac rostratam », « rostrée, pourvue d'une pointe ou d'un bec ». C'est un dérivé d'un mot *golbin* attesté dans le nom de lieu « *ran dremes golbin* », C. Redon ch. 108 ; voc. corn. *geluin* gl. « rostrum », v. gall. *gilbin* gl. « acumine », VVB 130. Voir LHB 608 sur l'affection et *golban* ci-dessus.

golent (BN lat. 13029, fo 15b ; ACL 3, 255 ; Ét. Celt. 9, 185) gl. « prex », « prière, demande ». Le *t* n'est pas étymologique ; voir Ét. Celt. 9, 185 sur la glose et son interprétation. Loth faisait un rapprochement avec un nom de lieu cornique (Golant sur la Fowey) ; ce serait bien la seule glose dans laquelle un nom commun serait glosé par un nom propre. D'ailleurs la glose ne porte pas sur « pleps », comme le croyait Loth, mais sur « prex », dont le sens est très clair, et concorde très bien avec le sens de *golen(t)*. *Golen(t)* a pour correspondant le bret. moy. *golen, goulen, goulenn* « encerg, recherche, demande », DEBM 298-9, GMB 282, mod. *goulenn* « demande » ; RC 28, 54-5, RC 45, 239 note 10 ; voir aussi GOI 353, 464 et RC 45, 184-5. Loth explique *go(u)lenn* de façon très satisfaisante par **uo-glend-*, qui correspond pour la forme à l'irl. anc. *fo-gliunn* gl. « disco », ex. DIL, lettre F, col. 234. Du sens primitif de « rassembler, rechercher », le sens a évolué en Irl. en celui d'« apprendre », en Bret. en celui de « rechercher, demander ». De ce même radical **glend*, **glenn*, sont issus le bret. *di-lenn* « choisir » *(*di-glend)*, le v. bret. *dic(h)lin-* (**di-eks-glend-*) que l'on trouvera sous *intr-diclinatuiu*, gall. *dichlyn*, l'irl. *digliunn* « je glane », *doeclannat* « ils choisissent » ; voir notamment CCG 369-370. On sait que le français « glaner », anciennement « glener » est tiré d'un mot gaul. apparenté.

gomor (Brit. mus. Cotton Otto E. XIII, fo 134a, dans le texte ; RC 4, 328 sq et VVB 187 sous l'article *mod*), « mesure » ; c'est la forme ancienne du bret. *goñvor* « mesure », ex. GMB 279, emprunté au bas lat. *gomor* qui a donné le v. français *gomor*. On verra sur ce mot Loth Mots lat. 173-4, Encycl. Bibl. IV, 5396, et BBCS 5, 233 (sur *gomer*).

gorparoc « élevé », littéralement « (qui est) placé haut », sous *gel men...*, dans la gl. *uchel hi dehint hit i gorparoc le*. Ce mot est formé de *guor-* préfixe, d'un radical *par* et d'une termi-

naison *-oc*; à partir du même radical *par*, on a des formations voisines dans *gu-par* et surtout *gu-par-ol*. Voir *par*, *guparol*, etc.

(g)orth « enclos », dans *bu-orth*, *bu-uo-orth* et sans doute dans « terra *gortou* » RC 3, 414 (en 1272). Le *g* est tombé au début du deuxième élément de composé. Ce mot correspond à l'irl. *gort* « champ », de la racine du lat. *hortus*, du grec χόρτος « enclos », CCG 47, RC 36, 174 ; sur un mot lombard d'origine celtique *gorz* « siepe, cespuglio », voir Bertoldi RC 50, 335. Le mot *garth*, attesté dans les cartulaires, mod. *garz*, « haie, talus », de **garto*, a pour correspondant le gall. moy. et mod. *garth* 1) « colline, promontoire », 2) « enclos, jardin », voir GBGG 522-3, CA 259-260, RC 43, 212.

(got) radical de *ro-got-etic*, du sens de « prêter, confier » ; on trouvera des détails sous *rogotetic*.

goth (inédit, BN lat. 10290, fo 12b ; Priscien Gramm. I, 41 ; Keil t. 2, p. 32) gl. « geta » « Gète » ; le glossateur a traduit par « Goth », nom sans doute mieux connu de lui.

(gou) élément du nom de maladie *guaed-gou* ; il n'est pas du tout certain, étant donné l'incertitude du sens de *guaed-*, que l'on ait ici le mot *-gou* correspondant au bret. moy. *gou*, mod. *gaou* « faux » et « mensonge ». (Les principaux correspondants, du bret. moy. et mod. sont le gall. *gau* « faux » et « mensonge », employé aussi comme préfixe, W. Gr. 262 ; voc. corn. *gouhoc* gl. « mendax ». Un autre mot du voc. corn. *gauhoc* gl. « parasitus » peut en être une variante. V. irl. *gáu*, puis *gáo*, *gó* « falsehood », « fausseté, mensonge », GOI 44. Ce mot vient de **gousos* selon Pedersen VGK 1, 55, de **gāwā* selon Thurneysen GOI 44. Voir aussi ZCP 11, 19, KZ 29, 383, LHB 373 note 3, W. Hof. 1, 636 sous *haud*).

(gouet) « sanguis », Vita Brioci, Annal. Bollandiana 2, 181, ms de Rouen 119, fo 49 sq ; Vita Winwaloei cap. 2, éd. De La Borderie. Cette indication se trouve dans la phrase « flumen qui ab incolis dicitur *sanguis* ». Bien que le nom indigène ne soit pas donné, le contexte et le sens indiquent qu'il s'agit du Gouet, rivière près de Saint-Brieuc ; sur le nom du *Gouet* on verra Ernault, Ann. Bret. 38, 669 note au v. 125. D'après cette indication d'une vie de saint ancienne, le nom de cette rivière, traduisible par « sanguis », nous donnerait la forme v. bret. du nom du « sang » ; ceci est d'autant plus vraisemblable que les formes modernes brittoniques supposent une forme voisine, **gwoet*, plus anciennement **woet*, d'un brittonique **waito* ; bret. *goad*, *gwad*, vannet. *goed*, cornique *goys*, *gos*, gall. *gwaed*, gall. moy. *gwaet*. Voir CCG 10, W. Gr. 114, RC 36, 158, BBCS 15, 123.

goui (le ms porte *goui* ; Orléans 221, fo 23, gl. 47 ; TPHS 1885-6, 557, oublié dans le VVB) gl. « conpescat » « entrave », « maintient » dans : « metus... uitamque nostram a prauitate conpescat ». Stokes TPHS, loc. cit. pense que *goui* gl. « prauitate » et que c'est un dérivé de *gou* « mensonge » (voir *gou* ci-dessus). Mais ce ms néglige souvent les abréviations et on pourrait aussi supposer que *goui* est inachevé pour **gouin* avec *u* notant *b* lénifié ? Cf. gall. moy. *geuyn* gl. « compes », GML 152, GBGG 524, *gefynnu* « compedio », voc. corn. *gebin* gl. « culleo », irl. *géibhinn* « entrave » (voir aussi Stokes, Bez. Beitr. 18, 63-4). Cependant dans cette hypothèse le *o* est difficile à expliquer.

grec « les Grecs », dans : *gerent grec* ; gall. *groeg*, LHB 335 ; sur des dérivés de ce mot en Bret. voir Ernault RC 28, 178 sq ; certains des mots, sans *g* initial, cités par Ernault peuvent être expliqués différemment.

gredm (inédit, BN lat. 10290, fo 36a ; Priscien Gramm. IV, 16 ; Keil t. 2, p. 126) gl. « regimen », « commandement, conduite, pouvoir, autorité », dans : « rego, (re)gis, regimen et (regi)mentum, tego, (te)gis, tegimen ». *Gredm* est parent du gall. *greddf* « instinct, nature, force, constance », de sens légèrement différent, d'où le dérivé *greduawl* « ualens », en Gall. moy. BBCS 2, 302, CA 61. Il ne nous semble pas que *gredm* et *greddf* puissent être rapprochés du nom de la « racine », gall. *gwraidd*, bret. *gwriz(ienn)*, v. irl. *frém* (voir *-uraed*) ; *greddf* est tiré de **wridm*, de **wṛdmā*, W. Gr. 129, 160, et CCG 37, CA 61 cette opinion est acceptée. S'il en était ainsi on aurait sans aucun doute, **guridm* ou **gruidm* dans cette gl. du IXe siècle, car un ancien *ur-* est alors noté *ur-*, *gur-* ou *gru*, cf. voc. corn. *grueiten* gl. « radix ». Bien qu'une confusion de forme et de sens ait pu s'introduire à date tardive avec le nom de la « racine », *gredm*, dont le sens ancien est bien confirmé par cette glose, semble venir d'une tout autre origine ; sans doute de la racine **ghredh* du latin *gradior*, IGEW 456, W. Pok. 1, 652, VGK 2, 339 et 548-9, CCG 372, qui a fourni des mots celtiques apparentés à *gredm* (de **gred-mā*), comme le gall. *grymm* « force », l'irl. *greim(m)* (avec *mm* de *-sm-*?), GML 164, GBGG 595, GOI 101, 465, etc. Le radical verbal irl. *grenn-*, dont le nom verbal est *greim* « pouvoir, autorité », est tiré de **ghrendh-nā*, CCG 372, de la racine du lat. *gradior* « je marche », *gradus* « pas, position, contenance, degré », voir aussi Meillet MSL 14, 368 ; sur la parenté possible du gall. *grynn*, traduit par « poussée, action de pousser, combattre », GBGG 596, on consultera BBCS 3, 54-55.

Le bret. *gret*, *gred* « ardeur, courage », Troude *gret* « courage », Ernault, Dict. du dial. de Vannes, 98, *gred* « ardeur », *gredus* « zélé »,

bret. moy. *gret* « ardeur », ex. Gwénolé v. 713, 848, Jésus 177b (et non 117b), Mirouer v. 2760, est un mot différent apparenté au gall. moy. *greit* « ardeur, colère, courage », GBGG 587-8, RC 18, 93 et surtout CLIH 115. On trouve ce mot *gret, gred,* comme élément de nombreux ns propres v. bret. tels que *Gred-uuobri,* C. Redon ch. 212, *Gred-uuocon,* ch. 4, 106, *Gred-uuorel* ch. 93, 261, *Gret-lanet* ch. 178, *Gret-canam, Gret-canham, Gred-canham* ch. 193. C'est probablement de ce mot que dérive *grezn,* puis *grean, grén* « alerte, dispos », GMB 293.

(**gres**) « ardeur, colère », dans : *baranres.* Le seul correspondant exact est le gall. *gres* « ardeur, colère », GBGG 588 (autres références). Il faudrait une longue étude, impossible ici, pour savoir s'il y a un rapport entre ce mot et la famille du bret. *grizias,* « brûlant, ardent » RC 28, 193-4, RC 38, 310, du vannet. *gers, gres,* « prompt », du bret. moy. *digryziadur* « exacerbatio » (Mirouer, p. 223-4, note 10). Sur le v. irl. *gris* « ardeur, brûlure », voir GOI 130. En gall. le mot *gres* a de nombreux composés, ex. : *anghyngres, baranres, cyngres,* etc.

grillian (BN lat. 13029, fo 16a, ACL 3, 255 ; RC 28, 55) gl. « glis ». On sait que « glis » en bas-latin peut signifier : 1) « loir », 2) « bardane » (plante), 3) « argile » (cf. du Cange). L'incertitude sur le sens du latin est aussi grande que l'obscurité du mot celtique. Ernault, RC 28, 55, tire *grillian* de **glirian,* de **glirulus,* dérivé de « glis », gén. « gliris », « loir »? Loth, ACL 3, 255, rapproche le bret. *grilh* « grillon ».

gro (Orléans, 221, fo 141, gl. 243 ; VVB 131) gl. « columba... neque crocitat » « croasse ». Loth, RC 24, 355, cite l'irl. « *grau berla* .i. *berla fiachda* » à propos du mot expliqué également Celtica, 3, 205, le gall. *groar,* « chirping, chatter, cry ». Selon Loth, *gro, grau,* viennent de **grauā,* comparé à l'all. *Krähe.* Ernault, Ann. Bret. 19, 190, pense que *gro* est le début d'un mot ancêtre de *grougousat,* « roucouler » ; ce n'est pas non plus impossible, l'élément *grou-* rappelle *gro,* mais le deuxième élément *-gousat* est inexpliqué.

(**gronn**) « marais ». Voir suivant.

gronnua (Munich, ms 14.846, fo 112a, Sitzbericht. Akad. München, 1885, p. 100 ; glose entrée dans le texte) « endroit marécageux » « et in insula et in *gronnua* natus est ille pro quo tenetur liber ». Composé de *gronn* et *ma,* voir ce dernier mot. Sur le mot bas-latin « *gronna* » qui semble d'origine celtique, voir Stokes, UKS 119, Vendryes, Ét. Celt. 3, 175, Ogam t. 8, avril 1956, article **gromna, *gronna.* Cf. Anc. Ev. 3, p. 162, en 1280 « illum locum qui dicitur « le *Gron* de Porteladur » » ; la région (Pléboulle) est de langue française au XIIIe siècle, ce qui explique le nom mi-celtique, mi-français. Noter que dans *gronnua, u* note *m* lénifié ; *-ua* de *-ma.* On trouve *gronna* en v. Gall. LL 224.

gruiam (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 3b ; VVB 132-3) gl. « suo » « je couds ». Glose souvent citée. Voir sur les mots apparentés, RC 27, 217 sq, CCG 52, VGK 1, 155, RC 26, 263-264, Mél. d'Arbois 207-9. Le bret. moy. *gruyat* a deux sens : 1) « coudre », 2) « clouer, piquer », DEBM 302, et CHV, v. 1713, 1759, notes. En Bret. mod. seul le premier sens subsiste. Gall. *gwnio* « je couds ». V. irl. *con óg(a)i* « sews together », GOI 111.

(**gruit**) « acquisition, gain, profit ». Voir *angruit* et *emgruit.*

gruitiam (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 4a ?) gl. « grunnio » ; « je grogne ». Cette glose a été découverte par Ebel, K. Beitr, 8, 374 note. Il nous a été impossible de la retrouver sur le microfilm du ms. Elle peut figurer sur une marge intérieure que la photo ne reproduit pas convenablement. Voir Vendryes, RC 28, 138-141 sur les dérivés de la rac. **ger* et J. Lloyd Jones Celtica 3, 198-210. *Gruitiam* vient peut-être de **greit-*? tandis que le gall. *gryd,* GBGG 595, l'irl. *grith* « cri » viennent de **gri-tus ;* ex. de dérivé : l'irl. *gruthálaim, griolhálaim* « I grunt, snort ». Il est impossible qu'il y ait un rapport entre ces mots et le bret. *krozmol* (forme la plus ancienne *grozuolat* « murmurer » DEBM 302), cornique *croffolos ;* voir, sur ce mot, Ernault Mirouer p. 292-3, note 3, et Loth RC 38, 310. Les origines de l'élément *cros, groz* sont tout à fait différentes. (En revoyant les photos il nous semble que cette gl. se trouve bien fo 4 a l. 13 sur *grunnio.* Un défaut du cliché la rend à peu près invisible).

gu... (Orléans 221, fo 89, gl. 158 ; Stokes, TPHS 1885-6, p. 579) gl. « *prodens* Samson ». Mot commencé, aucun signe d'abréviation.

gu-, guo, préfixe. Ex. *gu-for(n), gu-d-naiol ;* voir la forme *guo-* plus usuelle. Ce préfixe a un sens diminutif dans les deux ex. ci-dessus, mais ce n'est pas toujours le cas : ex. *Uuobri, Guobri,* élément de ns propres, le v. gall. *guobri* gl. « grauis » et *guobriach* gl. « sapientior ».

gua mot obscur dans : *nud en slei gua...* ; est-ce un verbe formé de **uo-ag-,* au sens de « va », ou une forme d'une préposition *gu* « sous » à rapprocher du v. irl. *foa, fua* « sous lui », auquel il ne peut correspondre exactement ?

gua (Orléans 221, fo 60, gl. 112bis ; Stokes O. Bret. Gl., p. 21) sur la fin du mot souligné dans « *uandalorum* rex ». Stokes suppose que c'est le début d'un mot **guandal ;* il est très douteux qu'il ait existé un mot indigène pour désigner

ce peuple. Il existe un mot rare en gall. moy. *gwa*, « langue, pays, région »?, GBGG 596 ; on en a peut-être ici le correspondant v. bret.

guaan (Brit. Mus. Cotton Otto E XIII, fo 21b ; VVB 132 ; RC 4, 328) gl. « scurrilis » « bouffon, amuseur ». Ce mot est attesté plusieurs fois. Loth, loc. cit. compare le moy. bret. *gueenn* « faulx uisaige, larua, quod uulgo dicitur mascara », on a aussi *gueen, guen, gue*, GMB 297, DEBM 302 ; l'irl. *guan* « a fool », *guanač* « giddy, whimsical » (Dinneen) paraît emprunté au brittonique. Loth suppose une forme d'origine **uagan*. Voir *guan* (3), *guanorion*, *(g)uanetou* et addenda.

guac « vide », dans : *seith diou...dou loc guac... ;* bret. moy. *goac* « mou », DEBM 296, « faible » Gwénolé, v. 480, autres ex. Mirouer v. 945, 948, 952 etc. bret. mod. *gwak* « mou », v. gall. *guac*, moy. gall. *gwac* « vide, vain » GBGG 604, gall. mod. *gwag*. V. Henry tire *gwak* du latin *uacuus*, Loth Mots lat. 174-5 fait remarquer que *uacuus* eût donné **gwagw* en gall. et qu'il faut supposer **uacus;* c'est probablement un emprunt, facilité par l'existence de mots apparentés en brittonique dont Loth cite des ex. (incertains) loc. cit. Par contre, on ne voit pas quel peut être le rapport avec l'élément *uaco* des ns gaulois omme *Uaco-caburio*, Οὐακο-μάγοι, *Bello-uaci*, *Ebro-uaccus*..., ZCP 18, 437 et ZCP 26, 283-4. En tout cas, directement ou non, *guac* vient de la racine **uăk* « libre, vide », du latin « *uacō* ».

guad (Orléans 221, fo 132, gl. 216 ; VVB 132) « refus, abstention », « action d'éviter », sur « deterrimum » dans « et ipsum *deterrimum* atque uitandum quod per Annaniam et Sapirram in ecclesia exordio pullulauit, et apostoli Petri seueritate succissum est ». Le glossateur a pris « dĕterrimum » pour un dérivé de « dĕterreō », d'autant plus que « uitandum » est tout proche. On ne peut admettre un traduction de *guad* par « le pire ». L'explication de Loth, VVB 132, de *guad* par le bret. *goaz* « pire », *gwasa* « le plus mauvais », gall. *gwaeth* se heurte au fait que l'on avait **guoeth* en v. Bret. (voir *guohethe*). Dans *guad*, *d* final note le don *d* issu de *t* lénifié comme dans *rad*, *sodol* etc... (voir la Grammaire). *Guad* est le correspondant exact du gall. moy. *gwat* « refus », GBGG 586, mod. *gwad;* le composé gall. moy. *diwat* « indéniable, vrai, certain, sûr », GBGG 375, sens 2, se retrouve dans le n. propre *Di-uadoc* C. Redon ch. 102 (sic leg. Chresto. 125, note 2), dont la formation rappelle celle de *Diles, dilis*, cité sous *dilisid*. Loth RC 42, 367 tire *gwad* de **wotā* de la même origine que le lat. *uetō;* voir aussi Thurneysen ZCP 13, 303 et W. Hof. 2, 776.

guaed, voir suivant et *gued* (1).

guaedgou (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 17 ; ZCP 1, 17 sq), nom de maladie dans le contexte : « Item ad *guaedgou; henneth* radix *briblu*, *abranguaenn mor...* ». On trouve *ae* pour *e* régulièrement dans ce ms ex. *doloraem*, *coquaes*, même folio. *Guaed* ne semble pas pouvoir être le nom du « sang » qui serait **uuoel* ou **guoel* à cette époque (voir *gouel*). Ce peut être un mot *gued* « apparence », gall. *gwedd*, bret. moy. *goez*, mais d'autres hypothèses sont possibles, puisqu'il ne s'agit pas ici de gloses, et que le mot fait partie du texte. On verra *gou* à part. Le sens de *guaedgou* reste à trouver.

guaenn « blanc », pour *guenn;* voir *abranguaenn*, *diuenoc*, *guinn*.

guaern (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 18 ; ZCP 1, 17 sq) pour *guern*, « aulne ». Bret. moy. *guern*, mod. *gwern* « aulne, mât de navire », gall. *gwern*, voc. corn. *guernen* gl. « alnus », *guern* gl. « malus », v. irl. *fern*, mod. *fearn*, gaul. *Uerno-* dans de très nombreux composés, RC 46, 137, etc., dans toutes les langues celtiques ce mot a aussi le sens de « marais », CCG 53.

1) **guan** « pointe, objet pointu », dans : *cicguan*. On trouve aussi *-uan-* radical au sens de 1) « piquer, percer », 2) « pointer en avant, foncer ». Voir *aruanta*, *he-uan*, *dodicouant* et *uan*.

2) (**guan**) « faible », attesté seulement par le pluriel *guenion ;* voir *guenion*.

3) **guan** (uel *annhuarial;* inédit, BN lat. 10290, fo 30b ; Priscien Gramm. III 27 ; Keil t. 2, p. 102) gl. « parasitaster.i. parasitus, adulator, uel ioculator » ; le sens est « jongleur, bouffon ». Voir *guaan*.

(**g**)**uanet** « spectacle de bouffons » ; voir *in uanetou*, et *guaan*.

guanorion (BN lat. 12021, fo 63a ; VVB 132) gl. « istriones » « histrions, bouffons », dans : « impudicos et istriones non nutrire ». Dérivé de *guaan, guan;* voir ces mots à part.

guar « sur », préposition. On en trouve de nombreux exemples : *troim guar* n ; *ni ro diodlir guar un; nisi gudiued... guar nau; un di guar* XXVIII XXX ; *seith diou guarnucent; guar* XXVIII *diou; did in seithun a bu guar...* ; *ded seidun guar...* ; *naudec eith guar...* ; *eit guar...* ; *a diguar oilou ; didmorth... guar un ;* XVIII fit luna *guar* XI kal... ; XII kal. april... *guar* XI kal... ; *erorit guar un did...* ; *dechrou* XXX... *guar...* ; *bissex guar pop un did...* ; *guar* XX*met...* ; XV *guar* XII ... ; *pi po epac(d)... guar... Guar* est conservé en Bret. sous les formes *voar*, *uar*, *oar* en Bret. moy., *war* (et variantes dialectales) en Bret. mod., ex. DEBM 344, GMB 449 ; en Vannetais on trouve *ouar* jusqu'au XVIIe siècle, ex. GMB 313, article *har* et CHV v. 17 et 1725 ; *ar* y a supplanté *guar* comme en Gall.

On ne trouve en effet des ex. de *guar* qu'en v. Gall. ; voir VVB 132-3 et la gl. de forme v. gall. *oith gueid guar cant* ci-dessous (*oith* « huit » est de forme v. gall.) ; cornique *war*, D. S. Evans BBCS 17, 1-10 ; v. irl. *for* « sur », GOI 513-4, CCG 131, 263. *Guar* vient d'un plus ancien *guor-*, *uor-* attesté seulement comme préfixe ; gaul. *Uer-*. Sur l'étymologie de ce mot on consultera notamment E. Hamp BBCS 15, 124-5 et Lewis-Pedersen CCG 26.

XV. **guar** XII *kal. april.* (inédit, Angers 477, fo 82a, main A) « 15e jour de la lune sur le XII des Calendes d'avril ». Voir *guar*.

guar *kal. ianuarias* (Angers 477, fo 58a, main A) ; voir *guar*.

guar XI *kal. april.* **celebrotor** *pase* (sic) *primus dies nec citra* (ou lire « celebrotur » ; la dernière voyelle ressemble à un *o* ouvert en haut ; inédit, Angers 477, fo 76b, main A ; Patrol. XC col. 497) ; il faut lire « celebratur pascae primus dies... », à moins que *celebrotor* ne soit un impersonnel en *-otor* d'un verbe *celebr-* emprunté au latin *celebrō* ; cette gl. se trouve sur « lunam quota sit in XI kal. april... signant ». Voir *guar*.

dies epdomae **guar** *Kal. april.* (Angers 477, fo 75b, main A, Patrol. XC col. 494) sur « adiectiones solis ». Voir *guar*.

XVIII *fit* luna **guar** XI *kal. april.* (Angers 477, fo 71b, main A ; Patrol. XC col. 477) XVIII est corrigé de XVIIII, « punctum delens » sous le dernier I. Voir *guar*. Nous avons abrégé les indications concernant toutes les gloses ne comportant que le seul mot *guar*.

guar XXVIII **diou** *in fine tertii ordinis* (inédit, Angers 477, fo 57b, main A ; Patrol. XC col. 392), « sur 28 jours à la fin du 3e ordre », gl. placée sur : « illo(die)... qui de tertio repetitis octo horis *superfluis accrescit* ». Voir *guar* et *diou* sous *di* (3).

XII *kal. april. non* XXX **guar** XI *kal., nam primus saltus à* XXVI (Angers 477, fo 71b, main A ; Patrol. XC col. 477) sur : « luna mensis martii... *fit uicessima nona*, dehinc uertatur in noua ». Voir *guar*.

(guar) « doux, modéré, aimable » ; voir *annguarhaheitic*.

guari et **huari** « jeu », dans *guari-ma*, *an-huarialan*, *ann-huariat*. Bret. moy. *hoary*, « jeu », DEBM 312, *hoariff* « jouer », *hoarier* « joueur », etc. GMB 321-2, etc., Bret. mod. *c'hoari* et composés et dérivés. V. gall. *guarai-*, *guaroi-*, VVB 133, gall. moy. *guare*, var. *chware* « tour d'adresse, ruse », PKM 174, 203 ; gall. *chwarae*, *chware*, GBGG 249, *chwareu* « jeu », « jouer », cornique *hwary* « jouer », *guariow* « jeux », LCC 89, 3. Une forme *guarai* semble avoir existé en Bret. ancien d'après le nom de lieu *Ran Guarai*, C. Beauport, RC 3, 415, RC 8, 67. Voir sur ce mot VGK 1, 434 et Vendryes Ét. Celt. 3, 41. Ce mot serait apparenté à l'irl. *fuirech* « retard, distraction ». Sur l'alternance *gw-chw* à l'initiale on consultera Ét. Celt. loc. cit.

guarima (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 24, fo 14b ; ZCP 2, 83 sq) gl. « circus, spatium in teatro ubi ludebant homines » « cirque », littéralt. « endroit de jeu » ; on trouve le même mot dans *cran guarima*, C. Redon, ch. 13 ; v. gall. *guaroimaou* gl. « theatris », VVB 133, gall. moy. *gwarwyua* HGC, pièce XXXII, v. 28, GBGG 625, « chwareufan » ; voir aussi Loth, Mabin. 2, 184, note, LHB 458-9, *guari* et *ma* à part.

guar XXmet **bliden lemith te in** XVIIII **bit pan ari haidoi** XXX (le ms porte exactement : guarXXmetbliden lemithte I XVIIII.bit panarihaidoiXXX. Inédit, Angers 477, fo 78b, main A ; Patrol. XC, col. 504) sur les mots en ital. dans « item *quia circulus lunaris decennouenalis est*, presentis anni epactae uicesimo anno redeunt ». Il s'agit des épactes et de leur calcul à la fin du cycle de 19 ans (la 20e année de la glose) : il y avait 19 jours d'épacte l'année précédente ; avec les 11 jours de la dernière année, le total est de 30 jours ; on enlève alors les épactes puisque le nombre de jours d'un mois est atteint ; cf. Patrol. XC, col. 496 « Aegypti... de octauadecima in nullam facere epactam ». On peut traduire ainsi la gl. « sur la vingtième année, tu enlèves toi les 19 (jours d'épacte) dès lors que juste (ou « de nouveau) il atteindrait 30 (jours) ». « Il » désigne probablement le total des jours d'épacte. Voir *guar*, *ucentmet*, *bliden*, *lemith*, *te*, *in*(3), *bit*, *pan* et *bit pan*, *ari*, *haidoi*.

guarnau dans : *nisi gudiued... guarnau* loir... ; il est probable que c'est une graphie pour **guarnam* « sur lui » mod. *warnañ* ; il est plus difficile de rapprocher le bret. moy. *voar naou* « en bas », Nouelou 181. Voir suivant pour les formes en *war-n-ez-*.

guarnoetou dans : *ad tri cant di guarnoetou sol*. *Guarnoetou* « sur eux » semble la forme ancienne du bret. moy. *oarneze*, *oarnezo*, mod. *warnezo*, corn. *warnethe* ; l'élément final *-etou* est peut-être à rapprocher de *itou* (voir à part). Pour le *n* après *guar* voir : *seith diou guarnucent*.

guarthuar dans : *is cumal gurth guarthuar...* « railler », « tourner en dérision ». correspond, pour la formation, au gall. moy. *gwarthuar*, *gwarthuor* « honte », GBGG 623 et 625. C'est un dérivé de *gwarth* « honte », dont le 2e élément est incertain. Dans la gl. *guarthuar* paraît être un nom verbal précédé de *gurth* ce qui lui donne à peu près la valeur du partic. prést.

Le moy. bret. *ouz*, mod. *o*, venant de *gurth*, sont employés couramment ainsi. Selon la W. Gr. 84 *gwarth* « honte » est apparenté aux mots signifiant « rire », bret. *c'hoarz*, gall. *chwardd*, *chwarth*, « le rire », moy. bret. *huerzin* « rire », GMB 327-8, etc. v. gall. *guardam* « je ris » ; cf. l'expression gall. *chwerthin gwatwar* « se moquer de », GPC 844. Sur cette famille de mots voir W. Gr. 393, VGK I, 504, RC 37, 49, Et. Celt. 3, 39-41 et surtout IGEW 1040.

guaruu dans : *an ded pi guaruu...;* « arriva, se produisit, advint » (graphie pour **huarvu);* moy. bret. *hoarvoe* « advint », *hoaruout* « advenir », DEBM 312 ; mod. *c'hoarve(z)out*, *c'hoarvout*, même sens, cornique *wharfos* « se produire » ; en Cornique et Breton ce mot est composé d'un radical *guar-* (**huar)* et de *but* « être ». En Gall. on trouve ce mot sans le verbe « être », ex. *chwaru* « to happen », *chweris* « happened », GPC 843, GBGG 275, BBCS 4, 136-7, HGG pièce XXXIII, v. 11, RC 40, 372-3, RC 46, 162-3. (Voir BBCS 13, 72-3 une étude de Th. Jones sur le gall. *chwerig* « leisurely, deliberate », GPC 849, qui est d'origine différente.) Loth tire, dans *hoar-uout*, le radical *hoar* de **swar*, apparenté au lat. *sērius*, à l'all. *schwer* RC 40, 372-3. Autre étymologie RC 46, 162-3.

(**guas**) radical du verbe *di-im-dam-guas*. Le sens primitif de *guas* paraît être : placer sous, d'où « soumettre » et *im-guas* « se soumettre à, s'engager à ». On a le moy. bret. *goassat da* « rendre hommage » (à), déjà cité, de l'idée d'être « placé sous quelqu'un » ; Nouelou 268 « maz deuzont dinoas dezaff da *goassat* ». De ce mot est tiré *goasoniez* « hommage », gall. moy. *gwassanaeth* « seruitium, ministerium » ; GBGG 631. Il est possible que *goassat* ait un correspondant plus direct dans le gall. moy. *gwassau*, GBGG 632, HGC 222 (pièce XXVIII, v. 39) au sens de « servir », « rendre hommage à ». (Il ne faut pas confondre ce mot avec le gall. moy. *gwas* « repos, séjour » GBGG 626-7). Ici, *-guas* peut dériver de **uo-sth-* « être placé sous », comme le nom qui a été à l'origine celui du « serviteur » : bret. *goas*, gall. *gwas*, irl. *foss*, gaul. *-uassos*, VGK 1, 35, GOI 50 (d'où « vassal »). Le gall. *gwaessaf* « garantie, protection », GBGG 602, le v. irl. *fóessam* « protection », ont une parenté plus lointaine et l'on tire ces mots de **uo-si-sth-*, RC 38, 300, CLlH 66, cf. l'irl. *fosisiur* « I acknowledge », VGK 2, 629. Voir *guos* « engagement » « obligation » qui est peut-être apparenté. (Language 26, 300, J. Whatmough cite un gaul. *uass at* « aequat at » ; existe-t-il un rapport avec la famille de mots mentionnée ici ?)

(**guasc**) « presser, étreindre, serrer » ; dans : *dem-guescim*, avec affection de *a* en *e* par la terminaison *im*. Sous des graphies diverses le Bret. a *gwask* « pression, presse, étreinte, serrement ». GMB 266, DEBM 297 ; gall. moy. *gwasc* « compressio », GBGG 627, gall. *gwasgu* « presser, pincer »..., corn. *gueskel* « frapper », LCC 58. Le Brittonique a des formes en *ă*, par contre l'Irl. a une forme en *ā* dans *fáiscim* « je serre ». Ce mot serait apparenté au sanscrit *vāhatē* « il serre » et *guasc* viendrait de **wedh-sk* de la racine **wedh* « pousser, frapper » que l'on retrouve dans ὠθέω, CCG 19, IGEW 1115.

guasco (Orléans 221, fo 29, gl. 62 ; VVB 133-4) sur « decessoris » dans « debet electio bonorum post obitum obseruari, et in exitu uitae *decessoris* episcopi ». *Guasco*, comme le proposait Stokes TPHS 1885-6, 560, semble à considérer comme le début d'un mot *guasco-(lenn)* ancêtre du bret. *gwascadenn* « défaillance » ; ex. *goasqadenn var an heaul* « éclipse » (défaillance sur le soleil) GMB 266. D. Malgorn Ann. Bret. 25, 247 cite, à Ouessant *gwaskåden* « crise, secousse ». Ernault, GMB loc. cit., pense, avec raison, que ce mot est plutôt en rapport avec *guasc*, et qu'il n'a pas de rapport avec *guascol* « ombre » (voir à part), bien que, dans certains cas, il y ait pu y avoir influence de ce mot (par ex. pour le cas de l'éclipse). Le sens ancien de *guasco(tenn)* aurait été « manque, défaillance » et ici « décès ». On ne voit pas quel peut être le rapport avec un bas-latin *uascum* « inanem, nugatorium », d'origine peu claire, W. Hof. 2, 736, MSL 4, 87.

guascot « ombre » dans : *nud en stei gua...guascot*, voir suivt.

guascotou (Berne ms 167, fo 7b, Eglogue II, v. 8 ; VVB 134) gl. « frigora » « endroits ombreux, abrités », « ombrages » ; pluriel de *guascot ;* bret. moy. *goasquet* « abri », DEBM 297, GMB 266, mod. *gwasked ;* gall. moy. *gwascaud*, *gwasgawt*, GBGG 628, HGC VII v. 19, XV v. 155, etc. « umbra, refugium », autre composé *cysgaut*, puis *cysgod* « ombre » ; irl. *foscadh* « ombre », IGEW 957, CCG 2, 112. *Guascot* est composé du préfixe *guo-* évolué en *gua-* et de *scot* « ombre » ; voir à part.

gubarthhaom « fait de diviser », « de séparer » ; dans : *hou gubarthhaom*. Ce mot est composé de *guo-*, de *parth*, et d'une terminaison en *-haom* de verbe dénominatif. Voir *guparth* et *parth*.

gucceminot (inédit, Angers 477, fo 54 bis a, main A ; Patrol. XC col. 352-3) gl. « delegebatur .i. prouida erat » « était confiée, déléguée » dans : « pontifici minori hec prouidentia delegebatur, ut noue lune primum obseruaret aspectum ». Cet impersonnel du prétérit en *-ot* correspond peut-être aux impersonnels du gall. moy. en *-ut (cladut, byryut)*. Le radical *guccemin-* du verbe est composé de *guo-* (le premier *c* est peut-être une faute pour *o*), et de *cemin* qui se retrouve dans le moy. bret. *quemennaf*

« ordonner, mander, faire savoir » DEBM 362, le gall. *cymynnaf* « I bequeath, commit.. », le corn. *kemynna;* ces mots brittoniques viendraient du lat. *commendō;* pour le *i* de *-cemin-* voir l'introd. par. 16 et grammaire. Avec le préfixe *guor-* on trouve une série de mots apparentés comme le bret. *gourc'hemenn* « ordre, recommandation », etc., DEBM 299, le gall. *gorchymyn* « praeceptum, ordo », GBGG 558, le mot du voc. corn. *gurhemin ruif* gl. « edictum ».

gúcobret dans : *comperet na gúcobret annganol...* Ce mot semble avoir à peu près les divers sens du français « comprend » (comporte, contient, etc.). Il est proche par le sens et la formation, du v. gall. *amcibret* « mensura » dans *amcibret ir maut* « mensura pollicis », *amcibfret ir bis* « mesure du doigt », BBCS 5, 241-2, GPC 87, VVB 36. *Amcibret* se retrouve dans le gall. moy. *amgyffred, amgyffryd* « breadth, width, grasp, comprehension », *amgyffredaf* « to know, recognize, understand »... GPC 87. Les mots gall. cités sont composés de *am-* (de *ambi-*) et de *cyffred,* 1) « course, throw, cast, reach.. », 2) « joint, common ». Mais *gúcobret* possède un correspondant exact dans le gall. moy. *gogyffret* (prétérit *gogyffrawt?,* voir *arimrot* et *rotemdirot* pour ces prétérits), qui semble avoir le sens de « comprendre, comporter, contenir » (GBGG 551) ; le sens proposé, CA 138, avec doute, est *meddu* « posséder ».

De plus, en v. Bret. se trouve un mot *cofrit* (voir *di-cofrit,* latinisé en *sine cofrito*) qui paraît, dans le C. Redon, signifier « sans com-préhension, sans communauté de possession ». La différence de graphie entre *-cobret* et *cofrit* est expliquée par les graphies du v. gall. *amcibret, amcibfret* citées ci-dessus. De *cobret, cofrit* vient le moy. bret. *queffret* « ensemble, à la fois » du sens de « l'ensemble de, la compréhension de », ex. Nonne v. 1154 « en hanu anterin an trindet, tat, mab *queffret,* ha speret glan » ; Poèmes bret. 51 « Andreu ha Joseph, quent, *queffret* » ; autres ex. Poèmes bret. str. 53, 62, 142, 221, 239, etc., bret. mod. *kevred* « ensemble » ; en cornique on trouve *kyffrys, keffrys* « également, aussi ». Sur le v. gall. *guorfrit* on consultera BBCS 5, 243-4. *-Cobret, -cofrit* et *-cibret, -cibfret* semblent venir de **com-sret.*

La plupart des auteurs expliquent le brittonique par cette forme (*com-sret-), Loth RC 37, 27-28, I. Williams BBCS 5, 243-4, K. Jackson LHB 484. Le radical **sret,* d'où *-fret, -frit,* etc., correspond à l'irl. anc. *sreth* « fait d'étendre, extension », *srithe* « étendu », du radical verbal *ser-n-* « étendre », CCG 395, mentionné sous *strouis.* Le sens primitif serait « extension », d'où « mesure, compréhension ». Cependant le composé irl. correspondant à *cofrit, -cobret* a un sens très différent, ex. *cosrad* « studeat ». L'idée d'étudier vient peut-être de celle de « prendre la mesure, comprendre », cf le gall. moy. *am-gyffredaf* « reconnaître, comprendre ».

En conclusion on peut donc dire que *gucobret,* de **uo-com-sret* signifie dans cette glose « comprend, comporte, a la mesure de ».

gud... (Orléans, 221, fo 94, gl. 163 ; VVB 134) gl. « intersit » « importe », dans « de eo quod intersit, utrum paruum an magnum quis furatur ». Mot commencé, impossible à rétablir.

gud- préfixe, de **uo-ul, *uo-ud,* dans : *gud-naiol, gud-coguod ;* voir aussi *guod-* et *ut.*

gudalgoi (inédit, Angers 477, fo 57a, main A ; Patrol. XC col. 390) gl. « obtenturus est », « il doit se tenir » (le soleil) dans « in illa caeli parte..., octo anni circulo transacto, sol obtenturus est ». Subj. prést. 3ᵉ pers. sing. de **guo-delgim.* Voir *delgim* pour détails. Le sens littéral est « tenir, occuper une place ». Pour la désinence cf. *haidoi, admosoi.*

gudbut « savoir » dans : *is ret dudo em gubdut...* Moy. bret. *gouzuout, gouzout* « savoir », DEBM 300, mod. *gouzout,* GMB 291, gall. *gwybod,* de **gwydbod* qui n'est pas attesté, croyons-nous, CCG 150, 331, W. Gr. 353-7. Corn. *gothvos, govos,* CCG 331-2. *Gud* est d'un plus ancien **guid ;* il est intéressant de noter que la forme du bret. moy. existait déjà, *gudbut* devant se prononcer en effet à peu près comme *gouzuout.* Voir *but* à part et *guid* (2).

gudcoguod (Orléans 221, fo 69, gl. 126 ; VVB 134) gl. « reprehendendi » littéralement « correction, critique, censure », dans « de quatuor... modis reprehendendi iudicium ». Ce mot est sans doute à rapprocher de *arcogued,* mais sa formation n'a pas de correspondant exact et la forme *guod* du radical est difficile à expliquer. Selon Loth, RC 43, 417 note 1, *guod* vient, comme *gued* dans *arcogued,* de la racine **wedh, *wodh* « pousser, frapper », du grec ὠθέω « je pousse, chasse », W. Pok. 1, 254, Boisacq 1080. On note par ailleurs, en v. Gall. un verbe *im-guodant* « conseillent, exhortent, pressent » (ou simplement « ils dirent » ? ; voir BBCS 13, 201-202, CA 217, note au v. 585) dont le radical est aussi *-guod-.* Quelle qu'en soit l'étymologie, la gl. *gud-co-guod* signifie clairement : action ou parole de critique, de censure.

gudiued « va à la suite de, rattrape », dans : *nisi gudiued... ;* voir aussi *gudiues* et *diued* (1). *Gudiued* est une 3ᵉ pers. sg. indic. prést. Les correspondants exacts ont disparu en Bret. Mais le gall. a *godiwedaf,* infinitif *godiwes* « attingere », « reperire », GBGG 544 ; *godyuues,* GML 156. Voir aussi PKM 173, 301, CLlH 152, CA 389 (et BBCS 11, 143-4 sur le sens de « comprendre »). Y correspond l'irl. *to-di-fed* « mener », CCG 362, *fe(i)did* « il mène, va ».

Gudiued vient de **uo-di-ued;* le radical *ued* est issu de la racine **wedh* « conduire, transporter », W. Gr. 251 ; voir *gued* (5) et *-ued*.

gudiues « rattraper » ; dans *cant-gudiues*. C'est l'infinitif de *gudiued;* gall. moy. *goddiwes* de **uo-di-wed-l-*, W. Gr. 391, CCG 297, 313.

gudnaiol (Orléans 221, fo 128, gl. 206 ; VVB 134-5) gl. « minus erudiens » « peu savante, peu instruite », dans « melior est docta sapientia minus erudiens, quam sancta rusticitas ». Ce mot est à décomposer en **uo-ud-(g)na-iol* RC 8, 500 ; le radical *(g)na* est celui du moy. bret. *az-na-uout* « connaître », du gall. *ad-na-bod* CCG 332, GPC 28 ; cf. aussi le v. gall. *amgnau-bol* gl. « mente ».

gue, gueg « tissage » ; voir *gueg*.

f.v.g. **guecrissou** dans : *nom ir guecrissou*. Le sens est « ceinture, zone » ; c'est une forme v. gall. ce que confirme la présence de l'article *ir*. Gall. *gwregys* « ceinture », de **guegris*, de *guecris-*. Voir la forme v. bret. *guocrisiou* pour détails.

1) **gued** « aspect, forme » ; dans *guedel* et peut-être dans *guaedgou*. Voir aussi *gued* (2). Gall. *gwedd* « aspect, forme », de **widā*, gall. *gŵydd* « présence », irl. *fiad* « en présence de » de **weid-;* bret. moy. *goez* « forme », Barbe 432, *a goez* « coram », « en présence de » DEBM 198 ; trég. *goez da* « d'après » RC 7, 39 ; RC 23, 259 ; Le Clerc, Gramm. du Dial. de Trég. p. 56 ; ce mot a de nombreux dérivés, ex. *aruez* « air, aspect », Mirouer v. 320, 3522, 3576, DEBM 213, *diaruez* « informe », Mir. v. 2469, *aruezaf* « j'explique », Nonne v. 650 ; le bret. *diskouez* « montrer », de **dis-goez* selon V. Henry, vient plutôt de **di-eks-co(m)-ued*, corn. *disqueth* « montrer » ; un radical analogue, avec des préfixes différents se trouve dans l'ir. *to-ad-fiad* « montrer ». Ernault tire aussi le bret. moy. *couuezaff* « faire la lessive », d'un mot dont le sens ancien aurait été « arranger », de **com-ued*, DEBM 256. *Aroed* « signe » (voir à part) vient de **are-weid-*. Tous ces mots proviendraient de la même racine que le latin *uideō*, le sanscrit *vēda* « je sais », le grec εἶδος. Voir RC 20, 352 ; 29, 204 ; 41, 380 ; 42, 362-3 ; 48, 473, VGK 2, 523-4, CCG 111, W. Gr. 80, GOI 36, IGEW 1127, W. Pok. 1, 237, etc.

2) **gued** suffixe dans : *clut-gued*, *sol-gued* semble être le même mot que le précédent à l'origine et correspond au gall. moy. *-wedd*, CA, note au v. 1261 ; *-vez* dans le bret. mod. *devez* « journée » à un *th* ancien ; il correspond au gall. *-gwaith* dans *dyddgwaith*, RC 7, 40 ; RC 20, 352.

3) **gued** radical de *ar-co-gued;* voir ce mot.

4) **gued** graphie pour *hued*, *hueth* « soufflement, souffle » dans *gur-gued*, semble écrit *chuid* dans *us-chuidou*. Bret. moy. *huez* « soufflement », DEBM 314, GMB 328 ; bret. mod. *c'houez* au sens de « souffle » ; gall. *chwyth* « blast, breath », *chwythu* « to blow, to blast » ; corn. *whythe;* irl. *sétim* « I blow » (le bret. *coezff* « enflure, orgueil » est, lui, un dérivé de *huez* « gonflement », gall. *chwydd;* voir *huisicou*). *Sétim* viendrait de **sweizd*, le brittonique de **swizd*, de la racine **swei* « siffler » du latin *sībilō;* KZ 32, 570, VGK 2, 627, CCG 25.

5) (**gued**), radical signifiant « conduire, mener, aller », dans : *racrguedha*, *racrguoedhaom*, *gudiued* et *diued*. Voir *-ued*.

guedel « bella », « belle » ; C. Redon, ch. 296 (1020) : « insulam *Guedel* », en marge « bella insula » ; C. Quimperlé (1029), p. 131 ; D. Morice, Preuves, I, col. 365 : « bellam habebat insulam, nomine britannico *Guedel* appellatam » ; *Guedel* apparaît souvent dans le C. Quimperlé ; *Guezel* en 1146, C. Morbihan, ch. 222. Ce mot est étroitement apparenté, bien qu'il n'y corresponde pas exactement, au gall. mod. *gweddol* « beau », peu attesté sous la forme *gwedawl* en Gall. moy. (Il y a un autre mot gall. *gweddol* « obéissant » qui est différent.) *Gweddawl* « beau » suppose un brittonique **widālis*, et *guedel* suppose **widilis*. Le nom gaulois de Belle-Ile nous est connu, c'est *Uindilis;* nous ne croyons pas nécessaire de corriger cette forme, malgré Loth, RC 10, 353, RC 45, 387 ; *Uindilis* contient simplement la nasale infixée qui apparaît dans l'irl. *finn-* « savoir », gall. *gwn(n)*, bret. *goun(n)* « je sais », dans les mots celtiques de la famille de *-uindo-*. Il y avait sans doute une forme **wīdīlis* à côté de *Uindilis*, et c'est la forme **wīdīlis* qui a donné un v. bret. **uuidil*, forme malheureusement non attestée, du IXe siècle, puis *guedel*, forme relativement évoluée, du XIe. Si *guedel* avait correspondu exactement au gall. *gweddawl*, on aurait encore **guedol* dans la plupart des exemples du XIe siècle. Voir *gued* (1) pour le radical, et *amgoinomp* pour les formes en **ui-n-d*. *Guedel* est un cas intéressant de mot celtique dont on peut suivre l'évolution depuis l'époque antique. Voir aussi *guinn*.

guedom, guodob (Orléans 221, fo 207, gl. 301 ; VVB 135) gl. « bidubio » (uidubio), dans : « si quis... cum bidubio... interfectus fuerit ». *M* note ici le son *v* de *b* lénifié ; la forme *guodob* se trouve sous la forme latinisée *guodobia* dans la vie de St Léri (BN ms fçais 22321, fo 609b, ligne 10, ms du XVIIe siècle copié sur des documents anciens) : « collum eius de guodobia acuta praeciderunt ». La graphie la plus conforme à l'étymologie serait **guedob*. Il est difficile de déterminer exactement le sens de ce mot dont les correspondants désignent des instruments

tranchants de nature assez variée. V. gall. *uuidimm* gl. « lignismus », VVB 227, gall. *gwyddif* « serpe », H. Lewis BBCS 1, 14-15 ; irl. *fidbae*, *fiodhbha* « faucille », Marstrander, « Prést. à nasale.. » 61, et RC 37, 300 sq ; bret. moy. *gousifyal* « épieu », DEBM 300 et GMB 288-9. Tous ces mots viennent de **widubyo* et correspondent au gaul. latinisé *uidubium* « hache » ; *guodob*, *guedom* et ses parents avaient à l'origine le sens général de « taille-bois » ; il s'agit en effet de composés du nom du « bois » **widu*, et d'un mot **byo* dérivé de la racine **bhei* « frapper » qui est mentionnée sous *bital* « resicaret » et les mots apparentés, *bedioc*, *guobinom*, etc.

gueg. (et non **gueig ;* la lecture est très facile ; Oxford, ms Auct. F. 4. 32 fo 6b ; VVB 135), sur « textrix » dans : « textor .textrix.textrina ». I. Williams, BBCS 5, 5 et 6, 112, a proposé de lire **guegureic* « femme qui tisse » ; mais on ne peut ainsi modifier la glose ; il n'y a aucun signe d'abréviation, ce qui indique que le mot est complet dans tous les manuscrits, mis à part Orléans 221. Dans le ms qui contient cette glose, en particulier, les signes d'abréviations sont toujours soigneusement écrits. *Gueg* est donc un mot entier. Comme souvent, le glossateur rend par un mot de sens général l'idée exprimée par le contexte. *Gueg* signifie « tissage », « action de tisser ». Ex. de composés et dérivés : bret. moy. *gueaff* « je tisse », *guiat* « tissu », *guyader* « tisserand », DEBM 302, GMB 296, mod. *gweañ*, *gwiad*, etc., bret. moy. *anneuffenn* « trame », mod. *anneuenn*, Trég. *anwe ;* gall. *gwe* « yarn, web », *guyd* « weaver », GML 181, fém. *guedes*, gall. moy. *gweu*, mod. *gwau* « tisser », « tricoter », v. gall. *cueeticc* gl. « textili », VVB 90-91, gall. *anwe*, *arwe* « woof, web, texture », GBGG 638, GPC 213, CA v. 1416 ; voc. corn. *guiat* gl. « tela » ; irl. *figim* « je tisse », CCG 30, 101, 364 ; gaul. *(*vegiadia)*, *veadia*, CRAI 1916, 168 sq., RC 38, 87, Dottin 296. *Gueg* est issu de la racine **weg-* « tisser », IGEW 1117, et vient de **wegā*, BBCS 16, 277 sq. Voir aussi *ergue* et addenda.

gueidret « acte, action », dans : *han da-gueidret..* Gall. *gweithred* « acte », CCG 71, gall. moy. *gweithret* GBGG 652-3 ; l'irl. *gnimrad* « activité » est à comparer pour le suffixe *-rad ;* cornique *gwythreys* « acte », ex. LCC 92, 14. Nous pensons que c'est aussi dans le sens d'« action » et non dans celui de « verdeur » qu'il faut comprendre le bret. moy. *guezret* (sauf erreur *guezret* « verdeur » est inconnu par ailleurs). Voici les deux ex. de *guezret*. Poèmes bret., str. 243 : « pan vyzy sygur mailluret//ne vezo mez pez az *guezret*//ha quent monet da embreder ». Ernault traduit « pez az guezret », « en dépit de ta verdeur », GMB 544, et proposé de corriger « embreder » en « embreger », DEBM 281. Il n'y a rien à corriger semble-t-il. *Mez* semble ici, non le mot « honte », mais *mez* « capacité, pouvoir » (voir sous *med*) (2). Ceci dit, on peut traduire : « quand tu seras certes entouré d'un linceul, ne sera pouvoir (capacité), chose de ton action (pez a'z guezret) d'auparavant (ha quent) aller à méditer (embreder) ». *Embreder* est un composé de *preder* qui se retrouve dans *em preder* (avec lénition du *p* non notée) Mirouer v. 749 ; il n'est pas sûr que *em* ait le sens réfléchi ici ; voir *em* (1) et comparer *emolc'h* « chasser ». Mirouer v. 815-816 on lit : « an seizuet a credaff...//az accuso pechezr goude é holl *guezret* //vezo an bynhuyou ..pe gant re hon Roe ny a voe crucifiet » ; *az* serait pour *ez* ou pour *a-ez* d'après la traduction d'Ernault. Nous changeons dans sa traduction « gaillardise », en note « verdeur », et remplaçons par « action » ce mot. : « le septième (accusateur), je crois ..qui accusera le pécheur, après toute son *action*, ce seront les outils ..avec lesquels notre roi à nous fut crucifié ». *Gueidret* est composé de *gueid-*, *gueith-* et de *ret ;* on verra ces deux mots à part. Voir aussi VGK 2, 52 sur les correspondants et addenda.

f.v.g. **gueimmonou** (ms : *gueim̄onou ;* inédit, Angers 477, fo 16a, main B ; Patrol. XC, col. 253) gl. « marinis herbis », « algues » ; gall. *gwymon*. Nous avons rangé cette forme parmi les formes v. gall. en raison de la forme v. bret. *gumouo*, différente, attestée par ailleurs. Voir *gumouo* pour détails.

gueith, gueid, gueth « tour, fois », dans : *leirdec gueith ; pop hun il gueidth... ; pop eil gueith... int dou..gueid alall... ; in* XII menses *naudec gueith ; naudec gueith* et VII ; *pop gueit.. ;* et la f.v.g. *oith gueid...* Il existe, dès le v. Bret. un exemple de la réduction de *gueith* à *gueth* dans *undec gueth*. (On trouve de nombreux ex. de cette réduction de *ei* à *e* en Bret. moy. étudiée dans la Grammaire, dans un mot différent, mais de forme voisine, le mot *uueithen* « combat » (voir sous *gueth* (1) ; la forme *uueithen* ne se trouve que dans les ns propres *Mal-uueithen* et *Hin-uueithen*. C. Redon ch. 277, partout ailleurs on trouve *uuethen*, *uueten ;* on trouvera des ex. sous *gueth*. (Cf. aussi *Uueitnoc* C. Redon ch. 201, *Uuednoc* ch. 219, *Uueidien* ch. 128 et *-guedien* dans *Cor-guedien*. C. Quimperlé p. 144 ; *Uueidien* semble identique au nom v. gall. *Gueithgen*. Voir la grammaire).

Gueith au sens de « fois » correspond au bret. moy. *guez* « fois, tour » DEBM 305, GMB 303, gall. *gwaith*, fém. « fois, tour », de **wek-tā ;* l'irl. *fecht* « turn, time, occasion » correspond au Brittonique. Mais *gueith* a un autre sens : « action, travail » dans *gueid-ret* et *cint-gueith ;* ce sens, on ne l'a pas assez souligné, apparaît en Cornique ancien : voc. corn. *gueid* gl. « opus », *gueiduur* « ouvrier » dans : *gueiduur cober* « erarius », etc. ; on a aussi le corn. *gwythreys* « acte » (voir sous *gueidret*). Il est

difficile de savoir si *gueith* « travail » est un homonyme de *gueith* « fois », ou si c'est un autre sens du même mot, que l'on tire de la racine **wegh* du latin « uehō », « uectus », CCG 42, VGK 1, 123, 2, 52, W. Gr. 152, IGEW 1118-1120.
D'autre part I. Williams a prouvé qu'il y a en gall. anc. un mot **gwreith* « action » (de **wrekt*) écrit *guereit*, *gureid* (voir CA v. 60, 771, les notes de I. Williams, et le n. v. gall. *Cingureid* LL p. XLVII), d'où dérive le gall. *gwaith*, masc. « travail » « action » venu de *gweith*, de **gwreith*; (voir aussi W. Gr. 152, 156). Le Cornique *guryth*, *gruyth* « action, œuvre » semble identique à *gureid*; cf aussi corn. *gruthyl* « faire ». Mais ceci n'empêche pas qu'il a existé un mot *gueith* « action, travail » comme le prouvent surtout les ex. corniques anciens de *gueid*; il est donc possible qu'un tel mot se retrouve confondu avec *gwreith* dans le gall. *gwaith*. Voir à part *gueidret*, et *gueth* « combat ».

1) (**guel**) « vue » ; bret. moy. *guel* gl. « uisus » ; voir *guil* (1).

2) (**guel**) « choix, préférence », dans : *es-guel*; voir ce mot.

3) (**guel**) « fête » ; voir *guilou*; et le mot suivt.

guelcet (Orléans 221, fo 139, gl. 234 ; VVB 135) gl. « agipam » « vêtement de fête » ; voir aussi *gulcet* gl. « agipam ». Il est impossible de préciser davantage le sens. Le premier élément est identifié par Loth, VVB 135, avec *guel* « fête ». (Il n'y a pas à retenir ici l'opinion d'Ernault, MSL 10, 343, voyant entre *guelcet* et *colcet* le même rapport qu'entre le vannet. *cotibunan*, le corn. *keteponon* d'une part et le bret. *gwitibunan*.) *Colcet* est tout simplement un empr. au lat. *culcita* (voir *colcet* à part) tandis que *guelcet* est formé de *guel* « fête » et d'un élément *cet* « vêtement » ; voir à part.

guelch (Brit. Mus. ms Harleien 2719, 27 M1 ; Lindsay ZCP 1, 26) gl. « aspectum... oblicum » dans « strabones, isti qui oblicum habent aspectum ». *Guelch* est situé à côté de *aspectum*. Ernault, GMB 305, voit dans *guelch* un correspondant d'un mot gall. *gwylch* « a seeming », mais ce mot existe-t-il ailleurs que dans Pughe ? Par contre il existe en Bret. un mot *gwelch* « travers, biais », un verbe *gwilchat* « cligner, loucher », variantes *gwilc'ha*, *gwilga*, *guilgat*, GMB 305, Ann. Bret. 16, 568 notamment. V. Henry, Lexique, 154, considère ces mots comme des dérivations péjoratives à partir du radical *guel* « vue ». *Guelch* glose en effet « oblicum... aspectum » « aspect oblique, de biais, de travers » ; pour le sens cf. *camm* gl. « obliquus » ; notons cependant qu'Ernault, Ann. Bret. 19, 544 sq, s'est demandé si *guelch* n'était pas un mot roman ?. Voir *guel*, *guil* (1).

gueld « sauvage, inhabité, inculte » ; voir suivt.

gueld enes (BN ms fçais 22321, fo 863, copie du XVIIe siècle d'un ms du XIe, Vie de St Maudez, RC 12, 411, et éd. A de La Borderie, Rennes 1891, p. 8) gl. « insula indomita » dans : « insula quae lingua britonum *gueld enes* appellatur, *gueld* enim « res indomita » britannico sermone, *enes* « insula » interpretatur, inde *gueld enes* quasi « insula indomita et inhabitabilis ». *Gueld* a pour correspondants le gall. mod. *gwyllt* « wild », le gall. moy. *guyllt*, *guyll*, *guellt* « untamed, uncultivated », GML 182 d'où *di-wyllio* etc. « cultiver », *di-wyll* « culture, agriculture » etc. ; voc. corn. *guill* dans *asen guill* gl. « onager », *guilter* gl. « molossus » ; voir BBCS 1, 228-234, CA 368, RC 36, 144, 161, RC 48, 130-136, W. Gr. 87 ; le britt. est parfois rapproché de l'irl. anc. *geilt*, mod. *gealt* « fou ». *Gueld*, *gwyllt* viennent de **weltyos* et sont apparentés à l'angl. *wild*, etc. VGK 1, 96, W. Pok. 1, 297. Le nom d'une autre île, *guerg enes*, citée sous *guerg* signifie au contraire « l'île cultivée, travaillée ». Voir *enes*, *inis* à part.
Il est intéressant de noter que le scribe de la 2e Vie de St Maudez, dans un ms du XIVe siècle, ne comprend plus ce mot et écrit : « *Guelt enes* quod interpretatur « insula meliorata », par confusion avec *gwell* « meilleur », La Borderie, op. cit. p. 18 et 58. Ceci est un témoignage notable sur la disparition d'un mot entre le XIe et le XIVe siècle.

gueledint « furent vus » ? ; voir suivt.

gueledint ou nimer (inédit, Angers 477, fo 14b, main A ; Patrol. XC col. 244) sur les mots en ital. dans : « sunt stelle ..repente nascentes (cometae) ; omnes ferme sub *ipso septentrione* aut in aliqua eius parte non certa (fiunt) ». Le glossateur veut dire que, sous le septentrion, « ont été vus, furent vus (en) leur (grand) nombre » (des comètes). *Gueledint* paraît correspondre au gall. moy. *gwelydeint* « furent vus », GCC 85 ; cf. le v. gall. *diconetent* traduit par « have been made up », GCC 85, *gelwideint*, CA 318, *perideint*, CA 275, « furent appelés » et « furent faits ». Cependant on attendrait ici un présent : « sont vus (en) leur grand nombre ». Voir la grammaire pour autres détails, et *guil* (1), *ou*, *nimer*.

guelhum (bien que) « nous voyions », dans : *cenit guelhum ni*; 1re pers. plur. subj. prést du verbe « voir » ; cf. la forme *guilom*.

(**guelt**) « herbe, pâturage », dans : *guelt-oguat*, *guelt-iocion*, *guelt-betiuou*. Bret. moy. *gueautenn* « herbe », ex. DEBM 302, mod. *geotenn*, *ieotenn*; Ouessant : *gwell* « herbe », Ann. Bret. 18, 361-2, 366-9, Ann. Bret. 25, 199 sq, RC 16, 205 ; gall. *gwellt* « grass », GBGG 657-8, corn. *gwels*; v. irl. *gelt both* gl. « pabulum »,

gelim « I graze » (et *geltig* gl. « pilosi » KZ 30, 559 ?) ; *guell* vient peut-être de la racine **gel* « dévorer » du lat. *gula ;* cependant la correspondance *g* gaélique *gu* brittonique soulève des difficultés. Voir VGK 1, 96, IGEW 1139. M. Pokorny hésite entre deux racines.

La gl. *coguelt* paraît contenir un radical *-guelt* apparenté plutôt à *guolt* « chevelure » ; voir *guolt* et *coguelt* à part.

gueltbetiuou (Betiuou est corrigé de *betiuon* dans le ms ; inédit, BN lat. 10290, fo 27a ; Priscien Gramm. III, 4 ; Keil t. 2, p. 85) Sur « ad sacra » dans « Cato.de agna .pascenda : citer.ager. alligatus .ad sacra erit ». Cf. la note, à ce passage, de Krehl, autre éditeur de Priscien « pabulo, nisi fallor, uictimis alendis prebendo ». Il s'agit du pâturage des victimes destinées aux sacrifices (sacra). *Guelt* désigne le « pâturage » et *betiuou* doit désigner les victimes. Voir *guelt* et *betiuou*.

gueltiocion (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 18 ; VVB 135) gl. « fenosa » « lieux où croît du foin, de l'herbe ». La lettre avant le *g* fait partie d'un autre mot à demi-effacé et indéchiffrable ; voir RC 13, 249. *Guellioc-ion* est le pluriel d'un dérivé en *-ioc* de *guelt*. Voir *guelt*.

gueltoguat (Orléans 221, fo 208, gl. 305 ; VVB 136) gl. « fastigium » pris au sens de « lieu où croît l'herbe » dans le contexte « si quis animalia uicini sui in herba commisserit intacta et manserint in ea, propter animalia duo unum scripulum reddat...si in *fastigium* fuerint capta, propter animalia IIII, scripulum unum reddat ». « Fastigium » semblerait désigner ici l'herbe « non intacta », car le tarif est moins élevé que pour les animaux faisant du dégât « in herba intacta ». Bède traite de cette question : voir Patrol. XC, col. 669 et 675 « De campo fastigioso ». Ernault a remarqué avec raison, Ann. Bret. 18, 361 sq, que *gueltoguat* n'est autre que la forme ancienne du moy. bret. *gueutouat* « lieu où croît l'herbe », DEBM 302, sous *gueautenn*. Le mot du voc. corn. *waltowad* gl. « fertilitas » semblerait être le même mot pris au sens abstrait. Tout rapport avec l'irl. *fáille* « joie », évoqué VVB 136, est exclu. *Gueltoguat* est pour **gueltowat* car *gu* interne = *w*. Voir *guelt*.

guen- « race, famille » ; dans *co-guen-ou* et *guen-ceil*. Bret. moy. et mod. *gouen(n)* « race », ex. GMB 281, etc. V. irl. *fine* « joint family », GOI 166, Ancient Laws I, 260. On compare les noms gaul. comme Veni-carus, Veni-latis, Ουενιτοουτα. Ce mot viendrait de la racine du latin « uenus » comme *houuen, heguen (*he-wen)*, gall. *hy-wên* « aimable » et corn. *du-wen*, bret. *doan* « chagrin » *(*do-wen)* mentionnés Introd. § 50 ; ces mots ont un sens peut-être plus proche du sens primitif de **wen-*. Voir Loth, Mots lat. 175, ZCP 26, 289-290, W. Hof. 2, 753, W. Pok. 1, 259, IGEW 1147 et d'autres détails sous *coguenou*.

guenceil (inédit, Angers 477, fo 52b, main A ; Patrol. XC col. 339) gl. « cognationem » dans : « Abraham patriarcha *cognationem* patriamque deserens ». *Guenceil* paraît signifier « la troupe de sa race » ; voir *guen* « race » et *ceil* dont le sens serait « troupe ».

guenion *sunt in solstitio* (inédit, Angers 477, fo 63a, main A ; Patrol. XC, col. 426) Gl. « mitiores », bien que situé sur « digressa » dans le contexte suivant « (aestus sunt) mitiores, quam cum in austros digressa (luna), pro priore nisu uim suam exercet ». La gl. signifie « faibles sont (les marées) dans le solstice ». *Guenion* est le pluriel de **guan* « faible » bien attesté à date ultérieure : gall. *gwan(n)* « faible », plur. *gweinion*, GBGG 614-5 ; voc. corn. *guan* dans *guan a sciant* gl. « energuminus », et *guan* gl. « debilis » ; bret. *gwan* « faible » ; irl. *fann* « weak, languid, infirm » (Dinneen). Ce serait à l'origine un mot signifiant « frappé, blessé », de la racine de l'angl. *wound*, du gothique *wunds*, Zupitza K. Zeits. 36, 73, Ernault GMB 265, V. Henry, Lexique, sous *gwan*.

guennol (inédit, BN lat. 10290, fo 25b, Priscien gramm. II, 59 ; Keil t. 2, p. 79) gl. « herundo » « hirondelle ». Moy. bret. *guennel*, DEBM 304, bret. mod. *gwenneli* et formes dialectales diverses. Voc. corn. *guennol*, gall. moy. *gwennawl*, GBGG 663, mod. *gwennol*, « hirondelle, navette ». V. irl. *fannal(l)*, mod. *fáinle* (Dinneen), ancien génitif de *fannal(l)* (Le français « vanneau » serait d'origine gauloise ?). Selon V. Henry, ce mot viendrait de la même racine que le lat. « uannus » « éventail ». Voir KZ 36, 73 ; VGK I, 174, et, sur le *-i-* final moderne, Pluriel Breton 247.

(-guer) « perversité », du sens de « ce qui est tors, tordu, courbe ». Voir *emguer*.

guerehetic (prolata) « exprimée, présentée, proférée ». Voir : *en tan guerehetic*.

(gueret) « terre ». Voir *gueretreou*.

gueretre- « pays, région ». Dans le plur. *gueretre-ou*.

gueretreou (inédit, Angers 477, fo 61b, main A ; Patrol. XC col. 422) gl. « *sirtium* que uicine habentur occeano ». « Syrtis », comme nom commun, signifie « bancs de sable, désert de sable » ; le glossateur semble avoir simplement dit « étendues de terre, pays, régions ». Gall. moy. *gwerydre* « pays », CLlH 192, *gweryt* « terre », GBGG 672, CLlH 94. Voc. corn. *gueret* gl. « humus », puis *gweras*... « sol, terre ». Bret. *gueredic*, nom de lieu, Mél. d'Arbois 225-6, RC 27, 216, avec d'autres ex. Par contre, les toponymes comme *Gueletre*, *Gueletreo* (en

Plouider, Collorec, Plouézoc'h, Plougonven, etc.), seraient à séparer. M. Quentel, Cahiers d'Histoire et de Folklore, I, 1955, p. 37, tire ce mot de *go(u)elet* « fond » et *tre* « lieu habité » (voir *treb*) ; mais il n'est pas impossible que *gueretre* évolué en *gueletre* (cf. *guorcher-goulc'her*), ait été assimilé à ces deux mots quand le sens de *gueretre* a été oublié. *Gueretre* est composé de *gueret* « terre », et de *re* « extension, étendue », voir *re* (2). Selon R. A. Fowkes, Language 22, 345-6, *gueret* est apparenté à *guern* « marais » et ces deux mots dérivent d'une racine qui a donné aussi l'angl. *sward* « surface de la terre ». Voir *guaern* à part.

guerg (i. *celmed*) (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 5b ; VVB 136) gl. « efficax », contexte « efficio. efficax. fallo. fallax. emo. emax. ». Le sens est « actif, agissant, énergique ». Voir *celmed* à part. Glose souvent citée. Loth, RC 32, 21, RC 28, 14, rapproche le gall. moy. *gwery* « actif », et, malgré le sens un peu différent, le v. irl. *ferg, ferc,* « ira », mod. *fearg,* « anger, wrath », et *ferg* « héros ». Est apparenté, le gaul. *uergo-* (Uergo-bretus, CCG 33), et peut-être *Vorgium, Vorganium* « ouvrage défensif » ?, Mowat, Rev. arch. 27, 5-13, Merlat, Ann. Bret. 62, 194, avec un vocalisme en *o* qui existe dans la famille de **werg-* ; voir IGEW 1168, Boisacq 271-2. Ces mots ont sans doute pour correspondants ἔργον, et tous les mots germaniques apparentés à *work, Werk* (VGK 1, 105, VVB 136). Le rapport avec *urgeō* est problématique, W. Hof. 2, 839-840, IGEW 1168. Le français dialectal *verchère*, du bas-latin *uercaria, auergaria*, est tiré de **are-uerg-aria*, « champ travaillé, RC 40, 216. En Bret. moy. ancien, le nom de lieu *Guerg enes, Guirv inis* (en 1202 et 1184-9, RC 3, 416) peut signifier « l'île travaillée, cultivée » et s'opposer ainsi à *Gueld enes* « l'île inculte ». Voir *Gueld enes* à part.

guergiriat (BN lat. 10289, fo 39b, Priscien, Gramm. III, 42 ; Keil t. 2, p. 114 ; Ét. Celt. 9, 165) gl. « adhinnire », « hennir ». Voir *guirgiriam* pour détails.

guerin (Vatican, Regina 296, fo 35a, 1 ; Stokes B. Beitr. 1891, 17, 141 ; Acad. janv. 1890, 46) gl. « in duas *factiones* » « parti, ligue, troupe », v. gall. *guerin* gl. « factio », VVB 137, gall. *gwerin*, GBGG 667, « uiri, uirorum multitudo, plebs, etc. » VGK 1, 375, CA 205. V. irl. *foirinn*, gl. « factio » (et *fairend, foirenn*, etc.). Bret.moy. *gueryn* « peuple », Nonne v. 1427, DEBM, 304, GMB 301, K. Zeits 45, 360 et RC 33, 473, RC 34, 489, IGEW 1151.

guern « aulne ». Voir *guaern*.

guerp (Orléans, 221, fo 43, gl. 96 ; le VVB 131 lit **goerp*) gl. « stigmate » « marque, stigmate » « stigmate lepre percusa ». Loth RC 8, 493 et 497-8 rapproche le v. irl. *ferb*, mod. *fearb* « a welt, a stripe, a blotch caused by a satire » (Dinneen). Seul le sens concret est conservé en Bret. Bret. moy. *guerbl* « caple », DEBM 304, GMB 300 ; mod. *gwerbl* « bubon », glande ». Sur l'évolution de *guerp* à *guerbl*, voir Ernault RC 25, 278-283 ; 27, 77-9, Mém. Soc. Ling. 11, 52-57 ; Grammont, Mél. Vendryes 183 ; autres ex. RC 31, 515, CA 323, v. 1109 (en Gallois). Étymologie IGEW 1151.

guerth « valeur, prix ». Voir *enepuuert, enepguerth,* et *uuert.*

(**guescim**) « presser, étreindre ». Voir *demguescim* et *guasc*.

(**guest**) Voir *guest-hemisiou* gl. « laticlauia » (et des noms comme *Or-guest, Ploe orguest*, Loth, Noms des Saints, p. 137), « fête, banquet ». Le contexte assure qu'il s'agit de « fête, cérémonie » dans cette glose. Gall. moy. *gwest*, 1) « fait de loger, demeurer pendant la nuit », 2) « fête, banquet », I. Williams, BBCS 2, 41-42. *Gwestua* « logement », CLlH 168, *cywest*, « resting place, sleeping place », au figuré « tombe », (grave), GPC 833, *cywestach* « chambering, sexual intercourse », *dirwest* « jeûne », etc. Irl. *fess, feiss*, 1) « fait de passer la nuit, coucher », 2) « banqueter, banquet ». *Feis, fess* est le nom verbal de *foaid* « il dort », CCG 365. On trouvera RC 35, 89 et 38, 297-8, de longues études sur ces mots dont le double sens indiquerait la confusion de dérivés de deux racines : 1) **wes*, **was*, du sanscrit *vásati*, « il habite », du goth. *wisan* « rester », « demeurer », de l'all. *wesen*, 2) rac. **wes* « se repaître », du v. ht. all. *wist* « nourriture », du goth. *wizōn*, « festoyer », du latin *uēscor*. En Bret. tardif on trouve comme seul descendant de *guest* l'élément *-ues, -vez* dans le bret. moy. *ban-ues*, Mirouer v. 498, *ban-hues*, Gwénolé v. 658, mod. *ban-vez* « festin », irl. *bain-fheiss* « wedding feast », CCG 21. Voir aussi *auis* qui est peut-être dérivé de la racine **wes* (1) citée ci-dessus. IGEW 1171.

guest hemisiou (Venise Marciana, ms Zan. lat. 349, fo 53b ; Orose, Hist. V, 18, 17 ; I. Williams, ZCP 21, 304) gl. « laticlauia » dans « Cn. Pompeius Picentes graui praelio fudit ; qua uictoria senatus *laticlauia*, et cetera dignitatis insignia recepit ». Le glossateur traduit par « vêtements de fête, de cérémonie ». Voir *guest* et *hemis*.

1) **gueth** « combat » (Cart. Quimperlé, p. 139, en 1031, Chrestom. 173, VVB 143) « quam uictoriam... usque hodie (écrit vers 1130) cornubienses *gueth* Ronan uocant » « combat, action » (de Ronan, car il fut livré près de Locronan). Le sens de « combat », comme dans le gall. moy. *gweith*, « combat », l'irl. *fecht*, « expédition guerrière », semble provenir de la confusion d'un mot venu de **uik-to*, **uek-lo*,

de la rac. **weiq*, « combattre », IGEW 1128, rac. de « *uincō* », « *uictus* », avec **uek-tā*, « tour, fois » (voir *gueith*), de la rac. de « *uehō* », « *uectus* ». Le sens d'origine apparaît bien en brittonique ancien. V. gall. *guoguith* gl. « uictus » ; *or guithlaun tal* gl. « fronte duelli », « d'un front belliqueux » : *guithlaun*, « plein de colère, d'ardeur guerrière », VVB 141, 142-3, gall. *gŵyth* « wrath, indignation », CLlH 80, GBGG 753. Dans les noms propres v. bret. on trouve une forme plus ancienne que *gueth*, *uueth*, dans *Uuethanau*, C. Redon, ch. 269, et surtout le dérivé *uueithen*, *uuethen*, *uueten*. On trouvera quelques exemples (*Mat-uueithen*, etc.) sous *gueith*, mais il y en a dans le C. Redon des dizaines d'exemples : *Uuetencar*, *Cat-uueten*, *Mor-uuethen*, *Hin-uueten*, *Hael-uueten*, *Pasc-uueten*, *Dri-uueten*, *Uuethen-cor*, *Cor-uueten*, *Uuethenoc*, *Uueten-cain*, *Uueten-gloeu*, *Uueten-hoiarn*, *Uueten-monoc*, etc. etc. (voir Chresto. de Loth pour les références). On sait que *Uueithen*, *uuethen*, *uueten* est un mot identique au mot gall. moy. *gweithen*, *gweithyen* « brwydr, ymladd », « combat, bataille », GBGG 652, CA 191, CLlH 139. Le bizarre bret. moy. *guerch* (var. *guerr*), Barbe str. 2, vient peut-être du croisement du français « guerre » avec une forme venue de *gueth*. En irl., le mot et ses dérivés sont encore mieux attestés qu'en brittonique : *fich* « il combattit », *fich*, *fích*, « combat » (voir VGK 2, 521, CCG 364 et IGEW 1128-9) avec de nombreux composés et dérivés. Les noms gaulois composés avec vecto-, vecti-, victo-, victi-, vix-, sont à comparer. Voir ZCP 26, 285-7, Vendryes, Mél. Pedersen, 290. De la même origine vient sans doute *guichr*.

2) **gueth** « fois ». Voir *gueith*.

guet(i) ou **guet(ig)** (Orléans 221, fo 114, gl. 180 ; VVB 137, ms *guet* précédé d'un signe annonçant la glose). Gl. « secundum » « ensuite, après » dans : « (Tria iuramenta soluenda sunt, primum, cum quis male facere iurat)... *secundum*, cum quis incaute iurat... (tertium, si mulier)... ». V. gall. *guotig*, VVB 146, *guetig*, Chad. 2, *gueti*, *guety*, LL 120, 121. Gall. moy. *gwedy*, puis *wedy*, etc. « après ». Bret. moy. mod. *goude* « après ». Sur l'étymologie, voir CCG 109, et surtout Vendryes, Rev. Études Anciennes 42, 682-5 (à propos de *tigern*). *Guet(ig)* est composé, avec le préfixe *guo-*, de *-tig*, de **tigu*, « bout, extrémité », irl. anc. *tig-bae*, CCG 109 et VGK 1, 375, gl. « superstite », *tiug-bás* « mort » (Voir aussi ZCP 23, 397). Ernault, avec doute, compare le bret. *guidoroc'h* « le dernier » (d'une portée), GMB 305. Voir *tigom* dont le radical est peut-être apparenté et IGEW 1016.

gufor(n) (Orléans, 221, fo 7, gl. 10 ; VVB 137) gl. « clibani » « petit four » « siue clibani, siue scitropodes destruentur ». Voc. corn. *forn* gl. « fornax, clibanus », bret. *forn* « four », gall. *ffwrn*, irl. *sorn*, du lat. *furnus*. Stokes, TPHS 1885-6, 548, Loth, Mots lat. 171, Jackson, LHB 274.

guiam « hiver ». Dans *kal. guiam; hel guiam ded;* comparer *goiam* et voir *guoiam* pour détails.

kal. **guiam** (inédit, Angers 477, fo 36a, dans un court calendrier (main A) « Calendes d'hiver ». Voir *guoiam*.

guichr (inédit, BN lat. 10290, fo 25b ; Priscien Gramm. II, 59 ; Keil t. 2, p. 79) gl. « ferinus » « farouche, sauvage, brave ». (Voir *guirhter* et *guichrter*.) V. gall. *guichir* gl. « effrenus », *guichr* gl. « audax », « ualidus », VVB 137 ; moy. gall. *gwychyr*, I. Williams, Y Beirniad 6, 213, CA 318, mod. *gwychr* « valiant, brave » ; v. irl. *feuchir*, *feuchuir*, mod. *feochair*, *feachair*, « fierce, sharp », Loth RC 38, 299. Pedersen VGK 1, 122, rapproche *guichr* du latin « *uĕcors* » (mais cf. W. Pok. 1, 15). Peut-être *guichr* est-il apparenté au v. irl. *fichim*, « je combats », citée sous *gueth*. W. Hof. 2, 792.

guichrter (inédit, BN lat. 10290, fo 34b, Priscien gramm. IV, 4 : Keil t. 2, p. 120) gl. « acrimonia » (iracondia uel seuitia) « aigreur, sévérité, colère, cruauté, rigueur » etc.... Voir *guirhter* pour détails et *guichr*.

1) **guid** « arbre, bois ». Voir : *collguid*, *aballguid*, *oringuid*, *loitguid*, *guidpoill* et *guedom*. Bret. moy. *guez* « arbres », DEBM 305, mod. *gwez*, et variantes dialectales, sing. *gwezenn*, gall. *gwŷdd* « arbres », corn. moy. *gueyth*, voc. corn. *guiden* « arbre », avec singulatif *-en*. Irl. *fid* « arbre », mod. *fiodh*. CCG 4, VGK 1, 41, IGEW 1177. V. ht. all. *witu*, *wito* « bois », gaul. *Uidu-* « bois », ZCP 26, 295. Voir aussi *guedom* et *guoid*.

2) (**guid**) radical signifiant « fait de voir », d'où « savoir, science », réduit à *gud* dans *gud-but*. Voir *guidpoill*, *comarguoed*, *comarguid*, *cemaruuidtit*, *dorguid* et *guid* (3). *Uuid*, *guid*, viennent de la rac. de « *uideō* », οἶδα « je sais », IGEW 1126, VGK 2, 523, gaul. lat. *-uidus* (Epostero-uidus, etc.). Loth RC 20, 352 ; 41, 380. Il existe une forme v. bret. de 587 de ce radical dans le n. propre *Vidi-macle* (abl. lat.) pour **Widi-magl-*; voir LHB 464-5, ZCP 26, 295. Voir *gued* (1).

3) **guid** « il sait ». Voir *na ni guid* et *guid* (2).

guidpoill Dans : *in dadou uel in guidpoill;* et *lege guidpull Hieronymi* Angers 477, fo 71 a, « jeu d'échecs », littéralement « bois de réflexion ». *Guidpull* désigne ici un tableau à casiers noirs et blancs comme certains calendriers ou tables de comput dont l'aspect rappelle celui d'un jeu d'échecs. V. irl. *fidchell* « jeu d'échecs »,

gall. *gwyddbwyll*, RC 44, 5, ACL 1, 81, Revue « Eigse » 5, 25-35, Journal des Savants, sept. 1911, 411, Loth Mabin. t. 1, 215, note 2, etc.

guied (ou *guid*) ms guẹd avec « punctum delens » sous le 2ᵉ *e*; Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, 1. 16). Dans « *platan hoiarn lub guẹd* et ad quaemlibet doloraem sanat. » Ce doit être un verbe : noter « et... sanat », venant ensuite : ex. 1. 22. « simul coques et allibat et sanat ». Ce serait un correspondant de « allibat » (allevat) « soulage » mais la forme même du mot est trop incertaine pour pouvoir l'étudier.

1) (**guil, guel**) Radical signifiant « voir ». (Pour le *i* voir grammaire et introduction par. 16.) Dans : *net ir uei lei... cit nis guilom ni ; bicit pan poi certh... a guilinn i loir ; gueledint ou nimer*. Voir aussi *cenit guelhum ni*, et *guel* (1). Bret. moy. *guel* gl. « uisus », Mirouer, note au v. 472, p. 315 et GMB 296, *guelaff* « je vois », *guelir*, « on voit », *gueliff*, *guiliff*, « je verrai »... *guelhe* « verrait », *guelet* « voir », etc. DEBM 303 mod. *gwelout* « voir ». Gall. *gweled* « voir », CCG 66. V. irl. *fil*, anciennement avec l'accusatif, « voici », puis, « est » GOI 479 ; corn. *gwelaf* « je vois », etc. LCC 105, *a wel* « en vue », Cuillandre, RC 49, 109. Voir Vendryes, BSL 22, 24 sq sur *gweled* et *uollus (vultus)*. Tous ces mots viennent de la racine **wel* « voir », W. Pok. 1, 293, etc. Les noms des ch. 11, 13, 267, etc. du C. Redon *Uuor-uuelet*, *Gur-guelet*..., sont à rattacher à ce radical : cf. irl. *fili*, génitif *filed*, GOI 58-59, « voyant, poète », Ogam VELITAS. Voir IGEW 1136.

2) (**guil**) « veille, surveillance ». Voir *arguil*, *guiliat* (2). Emprunt au latin « uigilia », cf. gall. *gwylio* « veiller, surveiller » CLLH 212, GBGG 737. Voir *guel* (3) et *guilou*.

3) (**guil**) « humble, modeste » et « aimable ». (Voir *guiled* et peut-être *guoguil*.) Moy. gall. *gwyl* « modeste, aimable »... CLlH 151-2, 175, irl. *fíal*. Le v. gall. *guilat* gl. « hilaris » semble parent. Le nom de femme moy. bret. anc. *Guil-deluëc* (Lais de Marie de France) contient ce mot comme premier élément et signifie « à l'aspect modeste, honnête ». (Pour le 2ᵉ élément, comparer les ns v. bret. comme par ex. *Con-deluoc*, C. Redon ch. 133, etc., de *delu*, gall. *delw*, « forme », « aspect ».)

(**guilann**) « mouette, goéland ». Voir suivant.

guilannou (Berne 167, fo 26a, Georg. I, v. 363 ; VVB 138) gl. « fulice » (fulicae) « goélands, mouettes ». Bret. moy. *goelann* « ulula », DEBM 297. Mod. *gouelan goélan* « goéland », voc. corn. *guilan*, « alcedo ». Irl. *foilenn*, *faoileann* (Dinneen) « a sea gull ». On sait que le français « goéland » est un emprunt au breton.

guiled (inédit, BN lat. 10290, fo 37a, Priscien Gramm. IV, 21 ; Keil t. 2, p. 128) gl. « honestas » « vertu, honnêteté, pudeur », dans « ut maior. maiestas. honor. honestas. ». V. gall. *o guiled*, gl. « pudore » VVB 138, *anguil* gl. « pudendas », BBCS 6, 117. Gall. moy. *gwyled*, pour *gwyledd* « modestie »... et aussi « amabilité, gaîté » ; cf *guilat* sous *guil* 3. CA 157. Cf. le nom de femme v. gall. *Rieinguelid*, VSB 194, § 1, le composé *cywilydd* « shame, modesty », v. irl. *féle* « honestas », *fíal* « généreux, noble, modeste »... Étymologie Pedersen VGK 1, 181, 189, *guil*, *fíal* viendraient de la rac. de « *ūlis* » ? T. F. O'Rahilly propose, Celtica 1, 365, pour *fíal* une autre étymologie. Voir *guil* (3).

guiler (inédit, Angers 477, fo 57b, main A, Patrol. XC col. 393) sur « aperi codicem ».

guileri Dans : huic libro *dan guileri*. Voir *dan*...

guilerou (inédit, Angers 477, fo 57b, main A ; Patrol. XC col. 393) gl. « aperto codice ».

guilerou (ibid. fo 58a, main A, Patrol. XC, col. 394) sur « hoc autem precedens quod commemorauimus ». Ce mot, au sg. *guiler*, *guileri*, au plur. *guilerou* signifie « calendrier des Fêtes », v. gall. *gueleri*, irl. *félire ;* il vient du lat. « uigiliārium », VGK 2, 51, BBCS 3, 251 et 267. Noter que le sg. *guiler* est sans *i* final deux fois en v. Breton. Voir aussi *in guilerou*.

1) **guiliat** (pour **guilliat* avec assibilation de *lli ;* Orléans 221, fo 132, gl. 214 ; VVB 138) gl. « tonsa ». *Guiliat* ne traduit pas exactement ce mot et signifie « tonsure », « fait de tondre ». *Guiltiatou* gl. « tonsuras » est le plur. du même mot. Bret. moy. *guilchat* « tondre », *guilcher* « tondeur » et « faucheur », d'où le n. pr. Guilcher, ex. BSAF 53, 7. Sont apparentés le moy. bret. *guelteff* « grands ciseaux », mod. *gweltre*, *gwentle*, etc... *guelteff* signifiait aussi « pignon » (en forme de ciseaux), Ann. Bret. 18, 361-6, RC 7, 311 ; le gall. a *gwelleifio* « tondre », *gwellaif* « ciseaux », v. gall. *guillihim* « forceps » VVB 138. Tous ces mots sont apparentés au v. irl. *fillim* « j'enroule, je tords », « j'arrache », et, de plus loin, au lat. « *uellō* », V. Henry, Lexique..., VVB 138, Pokorny IGEW 1139, W. Hof. 2, 744-5 ; sur l'assibilation de *lli* voir LHB 401, 608, 617, GMB 305. Voir *guiltiatou* à part.

2) **guiliat** « fait de veiller », « veille » ; dans *laguel guiliat ;* voir *guil* (2).

guilinn i « ils voyaient eux », dans : *bicit pan poi certh... ;* pour la tournure cf. moy. bret. *grahint y*, *lochint y*, *ind i*, DEBM 315. Pour l'omission du *t* final cf. *im guparton*, *arton*, et voir la grammaire. Voir *guil* (1) pour le radical du verbe.

guilom « nous voyons » dans : *nel ir uei lei... cit ni-s guilom ni.* Voir *guil* (1) pour le radical du verbe.

guilou *termini* (inédit, Angers 477, fo 54 bis a, main A ; Patrol. XC col. 352) gl. « terminalibus » « fêtes du Terme ». *Guilou* est le pluriel de *guil* « fête », bret. moy. *goel* « fête », DEBM 297, mod. *goel, gouel* GMB 276-7. Voc. corn. *guillva* gl. « uigilia », gall. *gwyl*, v. irl. *féil*. *Guil* vient de « uigilia » par l'intermédiaire d'une forme **wēljā* selon le LHB 462, 463, ou de **uegelia* selon Loth, Mots lat. 176? Voir aussi *guel* (3). Le pluriel actuel est *gouelyou*, Pluriel Breton 180.

guilp (Orléans 221, fo 118, gl. 189 ; VVB 138) gl. « ros sit ad *madeficandum* ». *Guilp* veut simplement dire « mouillé » ; voir *gulip* et *roguli-pias*.

(**guilt**) radical signifiant « tondre, faucher » ; voir *guiliat* (1) et suivant.

guiltiatou (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 12 ; VVB 138) gl. « tonsuras » « tonsures ». Voir le singulier de ce mot, écrit *guiliat*, pour détails.

guinan (inédit, BN lat. 10290, fo 25b ; Priscien Gramm. II, 60 ; Keil t. 2, p. 80) gl. « uillum », « touffe de poils ». Voir *uinan*, graphie plus archaïque.

(**guini**) « vigne » ; voir suivant.

guiniou (Orléans 221, fo 142, gl. 246 ; VVB 139 on trouve la lecture **guinion(ou)* ; le ms porte *guininou* avec « punctum delens » sous le 2e *n*), gl. « uinulas », « vignes » ; le glossateur n'a pas rendu le diminutif latin. Bret. moy. *guiny* « vignes », « *lech a goez guiny* « lieu à vignes sauvages », GMB 277, 306, avec singulatif *guinyenn* « vigne », DEBM 305 ; bret. mod. *gwinienn*, (voir *guiniin* ci-dessous) ; voc. corn. *guinbrenn* « vigne », v. gall. *guinlann* gl. « uitis », VVB 139 ; irl. *fíne* « vigne » ; *guini* est emprunté au lat. *uīnea*.

guiniin « vigne » ; ce mot est formé de *guini*, ci-dessus, suivi du singulatif *-in* ; *guiniin* est la forme ancienne de *guinyenn*. Voir *guoed guiniin* pour le contexte et *guiniou* ci-dessus.

(**guinit**) 1) « faire, accomplir », 2) subst. « action, travail » ; *-guinit*, de **uognī-tu* est la forme ancienne du bret. *gounid* dont le sens a évolué en celui de « gagner ». Pour détails, voir *ergui-nit, gnidiales, imguognim.*

guinn (inédit, Angers 477, fo 12b, main A ou B ; Patrol. XC col. 231), sur les mots « postea dies fit » ; *guinn* signifie « blanc, lumineux », et, au sens abstrait, jusqu'en Bret. moy. « heureux, béni », ex. Mirouer v. 1757 et DEBM 303 ; on trouve la forme plus archaïque *uuin* dans les ns propres v. bret. avec le féminin ancien *uuen* ; gall. *gwynn* traduit par « white, fair, blessed », corn. *guyn*, v. irl. *find* ; le gaul. *Uindo* donne la forme ancienne du mot en Celtique. Le celtique est apparenté au grec ἰνδάλλομαι « j'apparais », CCG 4 et IGEW 1125. Voir *guaenn* autre forme du même mot.

guinod « chasse », dans *guinod roitou* et peut-être dans *eid(n) guin(od)* ; ce mot est emprunté au latin « *uēnātus* », Mots lat. 175 ; le moy. bret. avait un mot *guinhezr, guiznezl* « veneur », emprunté au latin « *uēnātor* », DEBM 305. *Guinuclou*, voir à part est d'origine différente.

guinod roitou (Berne ms 167, fo 93b ; Eneide, IV, v. 131 ; VVB 139) gl. « plagae » ; le sens littéral de *guinod roitou* est « filets de chasse », Loth Mots lat. 175-6. Voir *guinod* et *roitou* à part.

(**guinont**) voir *dimguinont.*

guinuclou (Berne ms 167, fo 93b ; Eneide IV, v. 131 ; VVB 139) gl. « uenabula .i. lanceae uenatrices » ; le sens est « épieux ». Loth, Mots lat. 176, tire *guinucl-*, dont *guinuclou* est le pluriel, d'un bas latin **uēnāc'lum* de *uēnāculum*, variante de *uēnābulum* donnée dans Diefenbach ; malgré la rareté de la variante, il n'y a pas de raison d'écarter cette étymologie.

guir « vrai » dans : *int guir.* V. gall. *guir* VVB 139. Gall. Bret. *gwir*, irl. *fír*, Gaul. lat. *co-uirus.* Étymologie CCG 7 : *guir* de **wīros*, de **wēros*, apparenté au lat. « *uērus* », au v. ht. all. *wār*.

guirgiriam (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 4a ; VVB 140) gl. « hinnio » « je hennis » Gall. *gweryru*, même sens. *Guirgiriam* et *gweryru* viendraient de **uor-garī* selon J. Lloyd Jones, Celtica 3, 203, et seraient des dérivés de **ger.* Loth, VVB, rapproche l'irl. *fergaigim* « je suis en colère ». Le bret. moy. *gourhizial*, le bret. mod. *c'houirina* (avec des variantes dialectales nombreuses) semblent avoir subi l'influence d'un mot apparenté au gall. *chwyrnu* « ronfler », etc. voir GMB 104 et Et. Celt. 9, 165. On a un autre temps du même verbe : l'infinitif *guergiriat* ; voir à part.

guirhter (ms guirħt. avec le signe d'abréviation qui note, entre autres, une voyelle plus *r* ; Orléans 221, fo 119, gl. 190 ; VVB 140) gl. « austeritate » dans « sed cum *austeritate* imperabant eis, eo quod non esset pastor bonus » (lire « imperabat »). Le contexte montre bien que le sens de la glose est « rigueur, sévérité ». C'est le même mot que *guichrter*, avec une graphie légèrement différente. Ce mot n'a aucun rapport avec *guerg* malgré Ernault RC 7, 156. Voir *guichr* et *guichrter*.

guir(th) (ms : guir ; Orléans 221, fo 33, gl. 74 ; VVB 139) « *sedatium* communis (sic), si modicum fuerit, respui non debet ». De « si » à « debet » le contexte manque dans le ms ;

« sedatium » signifie « pretium sepulcri ». Ce mot est complété par Stokes en **guirth*, on peut admettre cette opinion, car, si *guerth* est la forme normale, on trouve assez souvent *ĭ* pour *ĕ* en v. bret. Voir introduction, par. 16 et grammaire. Voir *uuert* pour la forme ancienne et « normale » du mot.

(**guirtit**) « axe » et « fuseau » ; voir suivant.

guirtitou dans *a guirtitou* gl. « fusis » (voir sous : *a guirtitou* les références). Bret. moy. *guerzit* « fuseau » et « axe » ex. *guerzit pressouer* « arbre de pressoir » DEBM 304, GMB 302 ; Bret. mod. *gwerzid* « fuseau ». Voc. corn. *gurhtit* gl. « fusus », gall. *gwerthyd* « spindle, axis », moy. irl. *fertas* 1) « axe, essieu » 2) « fuseau » 3) « pointe de galets », « chenal long et étroit » (mod. *feirste*, de *feirtse* ex. : Bealfeirste, Belfast). Ce 3e sens a existé en breton, ex. les toponymes côtiers *le Guerzit* (en Plougasnou), *Guerzit* (en Santec, etc.). *Guirtit* vient de la racine **wert* « tourner » du latin *uertō* IGEW 1157, Pedersen VGK 1, 14, 137, 2, 21, W. Pok. 1, 274, CCG 47. Loth tire de la même origine l'irl. *cúairt* « tour, circuit », de **kom-warti*, RC 42, 83. Cf. les mots gaul. *di-vertomu, di-vortomu* Cal. Coligny. On verra à part *guorth a saer*.

(**guisi**) voir *torguisi, toruisiolion*.

guis (Orléans ms 221, fo 212, gl. 319 ; VVB 140) gl. « caro suilis ». *Guis* signifie simplement « truie ». Bret. moy. *guis* et *gues*, bret. mod. *gwiz* et *gwéz* « truie ». Voc. corn *guis* gl. « scroffa » (truie). Irl. *féis* « truie ». *Guis* vient de **wessi* selon V. Henry mais plutôt de **wetsi*, de la même origine que l'angl. *wether*, le latin *uitulus*. Le sens d'origine serait « âgé d'un an ». Dans les noms de beaucoup d'animaux apparaît la notion d'âge. Voir H. Wof. 2, 776-777 sous « vetus ». Sur la prononciation de *guis*, voir Ernault RC 19, 208.

guistletic (inédit, BN lat. 10290, fo 38b ; Priscien Gramm. IV, 31 ; Keil t. 2, p. 135) gl. « pigneraticius » « engagé, hypothéqué », « mis en gage » dans « pigneratus, pignerati, pigneraticius, tribunus, tribuni, tribunicius ». Voir *guuistl*, dont ce mot est un dérivé en *-etic*.

gulaed (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a ; ZCP 1, 17 sq ; lire *guled*, car *ae*=*e* de façon constante dans ce ms). Ce peut être, soit un nom de plante le « mouron », soit un adj. signifiant « doux » et qualifiant *tut lub* qui précède. On ne peut rapprocher le gall. moy. *gwylaeth* « lactuca » (Medd. Myddfai 198, ACL 1, 37-49, nos 158, 172, 301), à moins de supposer que *u* note *ui*, fait attesté, mais peu fréquent. Parmi les noms de plantes, les plus proches sont le gall. *gwlydd, gwylydd* « morsus gallinae », Stokes, Academy 12 oct. 1895, 299-300, le bret. *glueiz, gleys, gley* « mouron », GMB 262, vannet, *gluéh*, cornique *glêdh*, moy. irl. *flid*, mod. *fliodh* « chickweed » (mouron), RC 9, 235. La graphie *gul(a)ed* peut correspondre normalement au bret. moy. *glueiz* (cf. *gulip* et *gloeb, guletic, gloedic*). Mais *gwlydd*, nom du « mouron » est en réalité un adj. signifiant « doux, tendre », à l'origine ; pour le gall. *gwlydd* « lenis, mitis », on consultera CA 376-7, CLlH 107, HGC VII, v. 43. C'est pourquoi, on l'a souligné, ce peut être un adj. qualifiant *tut lub*. L'élément de noms gaulois Vlido-, ZCP 26, 298 paraît correspondre plutôt à *gwlydd* « doux », de **wlido*, qu'à *gwledd* « festin », de **wlidā*, mot auquel on le compare d'habitude.

(**gulat**) 1) « pays », 2) « richesse » Dans : *guletic*. V. gall. *gulat*, VVB 141 ; voc. corn. *gulat* gl. « patria » ; bret. moy. *gloat, glat*, sens 1) et 2) ; ex. DEBM 295 et Mirouer v. 454, 458, 646, etc. ; gall. *gwlad*. Voir *guletic*.

gulcet (BN lat. 12021, fo 94b ; VVB 141) gl. « agipam », vêtement, dans : « episcopo liceat commendare uestimentum quo utitur et agipam et taxam ». Voir *guelcet*, autre graphie du même mot.

guletic « prince, souverain », dans : *guletic ested*. Bret. moy. *gloedic*, au sens restreint de « comte » RC 33, 352-3 ; *boït gloedic* « viande au comte » (littéralement « nourriture au comte »), dans la seigneurie de la Roche Moysan, Hévin, « Questions et observations concernant les matières féodales par rapport à la coutume de Bretagne », Rennes 1736, p. 260. C'est aussi un nom de famille attesté en Bret. mod. Le gall. *gwledig* signifiait « souverain » son sens a évolué en celui de « rustique, rural » (qui est du pays). Irl. *flaith* « lordship », GOI 123. *Guletic* vient de **wlatīko* et *gulat* de **wlati-*, d'une racine qui a donné le lat. *ualēre*, l'all. *walten*, etc. W. Pok. 1, 219, IGEW 1112. Sont également apparentés les ns gaulois comme Vlatos, Dottin 300, Vlatugni, Tri-ulatti, Ate-vla... ZCP 26, 281 et 298, W. Hof. 2, 727-8. Le v. bret. *uualatr, gualatr, uualart* (élément de très nombreux ns propres), le gall. *gwaladr*, autre nom du « prince », du « chef », de **walatro*, sont apparentés.

guletic ested (inédit, BN lat. 10290, fo 35b ; Priscien Gramm. IV, 11 ; Keil t. 2, p. 123) gl. « tribunal », « tribunal » dans « ceruix. cis. ceruical. tribunus. tribunal. uectus. uectigal. lupercus. lupercal ». *Guletic ested* signifie littéralt. « session du prince ». Voir *guletic* et *ested*, *estid*.

gulip Dans : *ir sol a sech sol, gulip...* ; « humide ». Br. moy. *gloeb, glueb*, « humide », *gluybyaff* « je mouille », DEBM 295, mod. *gleb*, Tréguier *gloep* (autres variantes). V. gall. *gulip* VVB 141

et LL 214, « uilla *gulib le* », 215 « *gulip le* ». Gall. *gwlyb* « liquid, wet, moist ». Voc. corn. *glibor* gl. « humor », v. irl. *fliuch* « wet », *flechod*, *fleuchud* « wetting », CCG 11, GOI 64. *Gulip* vient de **wlikw*, de la même racine que le latin *liqueō*, VGK 1, 60, 128. Le v. britton. Duro-liponte selon Schnetz, Zeits. für Ortsnamenforschung 10, 29 sq. serait pour *Duro-uliponte avec *-ulip-* forme brittonique de **wlikw*. Sur le nom de la « rosée », gall. *gwlith*, bret. *gliz*, de la même origine, voir R. A. Fowkes, Language 21, 96-97. Voir *guilp* et *rogulipias*.

gumouo (inédit, Orléans 302-255, fo 192 en bas à droite, fin du mot peu lisible) gl. « algas » « algues, goémon ». Bret. moy. *goumou* (lire *goumon?) gl. « alga », DEBM 299, *goumon*, GMB 283. Gall. moy. *guimon*, PKM 274. Gall. *gwymon* (voir *gueimmonou* f.v.g.), corn. *gumman*. Irl. *femmuin*, mod. *feamain*. Le français « goémon » est emprunté au bret. moy. (La forme *gumouo*, peut être pour **guimouo* ?, cf *pus*, *pull*, *puis*, *poill*, etc. On peut penser que *gueimmonou* est une forme plutôt v. gall.). Sur le bret. voir RC 25, 71, 72. La forme *gumouo*, sans *n* final n'est pas impossible à date ancienne : on a en effet un irl. *feam* 1) « algue », 2) « queue », T. F. O'Rahilly, Eriu 13, 162, d'où *feamain*, cité ci-dessus, est dérivé. Voir encore IGEW 1132, CCG 24-5.

gumtl ou **guincl**? (mot peu lisible ; Angers 477, fo 63 a, Patrol. XC col. 427) gl. « punctio laterum » « point de côté, élancement ». (Cf. gall. *gwyneg*, « point de côté »?)

guo- Préfixe. Voir aussi *gu-*, et VVB 141. Ex. : *anguoconam ; guocrisiou ; imguognim ; guoloetic ; guomone ; guolou ; guomonim ; guotric ; guobinom*. De **u(p)o*, irl. *fo-*, bret. *gou-*, gall. *go-*. Le sens du mot est souvent à peine affaibli par ce préfixe, qui parfois cependant joue le rôle d'un diminutif, voir *gufor(n)*.

guo... Dans *anguo*. Voir *anguo*.

guo... (Orléans 211, fo 86, gl. 157 ; VVB 141) gl. « motulauit » « resta muet » (mutulavit) dans : « Zacharias nouem mensibus *motulauit* ». Voir *guoleguis*.

guo... (pour **guodau*, **guodou*?) (Orléans 221, fo 2, gl. 2, VVB 141) gl. « de industria » dans : « si quis, de industria, occiderit proximum » ; « ex industria » signifie « exprès, de propos délibéré ». Cf. gall. moy. « de industria » : *o'r gwaith goddeu*, cité Canu Taliesin 51-52, gall. moy. *goddeu*, mod. *goddau*, « but, intention ». Loth RC 44, 281-283, compare l'irl. *fodáig*, *ardáig*, « du fait de », au gallois.

guobinom Dans : *troiad guobinom* gl. « sincopam », « retranchement, taille ». Nom verbal en *-om* de **uo-ben-*. Ce mot correspond à l'irl. *fo-ben*, CCG 341, « to overthrow, destroy, frustrate ». Bret. moy. *benaff* « je taille », DEBM 226. Voir *etbinam*, *ben* et *bilat* pour détails.

(**guocon**) « capacité, maîtrise ». Voir suivant et les nombreux noms des Cartulaires v. bret. composés avec *uuocon*, *guocon*. Chrestom. 176-177, RC 37, 43, etc.

guoconam « je peux accomplir, je suffis à, j'accomplis ». (Dans *anguoconam* qui est de sens douteux à cause des deux sens possibles du préfixe *an-*). Voir *anguoconam*.

(**guocris**) « ceinture, zone », et aussi « parcours circulaire ». Cf. B. Talies. 79, 23 « pymp gwregys terra » « Les cinq zones de la terre ». Voir suivant.

guocrisiou (inédit, Angers 477, fo 12b, main A ; Patrol. XC col. 216-217) gl. « haspidas » (pour absidas) i. « circulos » .i. « zonas ». « cercles, zones », dans « circuli quos greci *haspidas* uocant in stellis ». Écrit aussi *guoecrissiou*. Bret. moy. *gouris* « ceinture », mod. *gouriz*, de **gougris*, de *guocris*. L'évolution du Vannetais *grouiz* a été différente. Les autres langues brittoniques ont une forme avec métathèse, voc. corn. *grugis*, gl. « cingulum », gall. *gwregys*, CCG 153. V. irl. *fochrus*, même sens ; *focridigedar*, gl. « accingit », CCG 21. Composé de *guo-* et de *cris* (voir ce mot et la f.v.g., *guecrissou*, main B).

gud- Préfixe, dans *guodces(eticion)* ; voir l'autre forme *gud-* dans *gudnaiol*, *gudcoguod* ; *guod*, *gud* est composé de **uo-ud* et correspond au v. irl. *fod-*. Voir *ut*, à part.

guod (St-Omer, 666, fo 43 ; Thurneysen RC 11, 86 sq) gl. « talpha » « taupe ». Moy. bret. *goz*, DEBM 300, GMB 281, mod. *goz*, gall. *gwadd*, GBGG 597, voc. corn. *god* « talpa » ; irl. *fadh*. Voir RC 5, 125 et 28, 336, à propos des formes en *o* du Bret. et Cornique, en *a* du Gallois.

guodces... (lire **guodceseticion*, Orléans 221, fo 124, gl. 201 ; VVB 142) « haïssant », dans « intemperantes, crudeles, *hodio habentes* bonum ». Dérivé d'un mot *cas* « haine » ; une terminaison *-etic* semble seule expliquer la forme affectée de *cas* ; elle peut avoir une autre valeur que celle du partic. passé, ex. v. gall. *bleu porthetic* « lanigerae » (Voir la grammaire). Bret. moy. *cas* « haine », bret. mod. *kas*, *kasoni*, cf. Ernault, Mirouer p. 318-319, gall. *cas*, GPC 435, même sens, corn. *cas*. *Cas* vient de **kad-t*, de la même racine que l'angl. *hate*, « haine », VGK 1, 121, GPC 435, W. Pok. I, 340, IGEW 517.

guodoc (inédit, BN lat. 10290, fo 41 b ; Priscien, gramm. V, 9 ; Keil t. 2, p. 145) gl. « gurgulio » dans « ut hic stellio, *gurgulio*, quod non sunt uerbalia » ; « gorge ». Bret. moy. *gouzouc*, DEBM 300, mod. *gouzoug*, *goûg*, « cou, enco-

lure, gorge, goulot », GMB 291. Gall. moy. *gwddwg, gwddw, gwddf*, GBGG 637, « collum, ceruix ». Voir ZCP 2, 397, RC 11, 76 et 46, 59 note (*gwddw* aurait donné *gwddwg* sous l'influence de *mwnwg(l)*, mais on voit que la forme avec *-c* est ancienne). Étymologie : Ernault, GMB 291, pense que le mot est dérivé du nom du « joug », **uo-wed*, « endroit où se place le joug », irl. *fedan* « joug ». M. O'Brien, Celtica, 3, 181, fait remarquer que l'irl. *brágae* « captif », et *brágae* « gorge » (voir *brehant*) sont le même mot : l'idée de joug, posé sur le cou, apparaît dans le nom du « captif ». Il rapproche le v. irl. *fodb* « spoils », mod. *fadhbh* (Dinneen), du gall. *gwddf, gwddw*, « neck », de **wudwos*. Quelle que soit la forme exacte d'origine, il semblerait donc que ce mot dérive d'un des noms du « joug ». (Mais voir VGK 1, 63 une comparaison avec le gothique *gatwō* « Gasse »? et sur *fodb* IGEW 1115.)

guodon (inédit, BN lat. 10290, fo. 24a ; Priscien Gramm. II, 50 ; Keil t. 2, p. 75) gl. « plantarium.i.planum » dans : « collarium quod est in collo, plantarium quod in planta est ». *Guodon* signifie « fond, base, plante du pied » ; c'est une graphie pour **guotn* comme *sodol* pour **sotl*. Ce mot correspond exactement au gall. moy. *gwat(y)n, gwad(y)n*, mod. *gwadn* « plante du pied », GBGG 596, W. Gr. 186, au mot. du voc. corn. *goden truit* gl. « planta », « plante du pied ». Le rapport du brittonique avec l'irl. *fotha* « base, cause », n'est pas certain. On verra divers essais d'explication de *fotha*, notamment RC 35, 51, ZCP 13, 300 sq, ZCP 9, 290 sq, VGK 1, 34.

guo drot (en deux mots, mais peut-être à lire en un seul ; Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 9 ; ZCP 1, 17 sq) à la fin d'un paragraphe consacré à une maladie : « *guo drot mael arcet sal* » ; on comparera les formules finales d'autres paragraphes consacrés à d'autres maladies : « per caeruisam sanat », l. 14, « per aruinam ariaetis sanat », l. 12, « per caeruisam *anroae aeniap aehol* paer mael », l. 20. L'emploi de *paer, per* (*ae* = *e* dans ce ms) est analogue à celui du gall. *trwy, drwy* dans les traités médicaux gall. moy., ex. « *drwy laeth..drwy dwfr* », Et. Celt. 8, 386. *Guo drot* peut être une formule dont le sens général correspond à *per* et *trwy ; guo* peut être la préposition ancienne *guo* « sous », v. irl. *fo ; drot*, à initiale lénifiée après *guo*, est peut-être pour **trot*, **troith* (cf. *cot, bostol, fron, pus* pour *o* et *u* notant *oi* et *ui*) ; **troit(h)* serait un mot analogue au gall. moy. *trwyth* « solvent, lye, decoction », au bret. (Trég.) *troez* « bouillie », RC 7, 49. Dans cette hypothèse la formule serait : *guo *droit(h) mael* », « sous (par) décoction de miel ». Stokes, ZCP, loc. cit. avait rapproché un nom de plante, gall. moy. *godrwyth, yr wdroyth*, ACL 1, 37 sq, nº 137, « wild beet », « bette sauvage », dont Pughe, 2, 89 cite une forme *godrwth*. Le miel, *mael* dans ce ms, étant utilisé comme excipient dans les recettes de ce ms, il est probable que les mots le précédant sont un équivalent de *per* et non un nom de plante.

guoaed (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 5, ZCP 1, 17 sq), nom de plante, dans : « *rusc caerdin, dolgoed., guoaed*, folia sabuci.. ». Cf. le bret. *gwaz* « tanaisie », « tansy », dérivé *arwaz, arwad*.

guoecrissiou « cercles, zones », dans : *o guoecrissiou guoiam ont*. Voir *guocrisiou*.

guoed « sauvage », dans *guoed guiniin, guoid och*. Voir *guoid*.

guoed guiniin (Orléans 302-255, fo 11, RC 33, 422, 429) gl. « labruscam », « vigne sauvage », « vigne vierge », Bret. moy. *goez guinyenn*, GMB 277 ; irl. *faedinne* (**faed(f)inne*) gl. « labruscam ». Voir *guoed, guoid, guiniin, guiniou*.

guoer « sœur », dans : *esguel Argia hacet he guoer*. *Guoer* est de plus glosé « soror » ; graphie pour **huoer* ; bret. moy. *hoer, hoar*, DEBM 312, mod. *c'hoar*, vannet. *hoér*, voc. corn. *huir*, gall. *chwaer*, v. irl. *siur ;* de **χwoir*, LHB 357-8, note 3, de **swesōr*, apparenté au lat. *soror* etc. IGEW 1051, RC 40, 373, VGK 1, 73, CCG 17.

(**guoeth**) « mal » ; voir *guohethe*.

(**guognim**) dans *im-guognim*. Le sens d'origine est « travail, construction » ; v. gall. *guorgnim* « action pénible », BBCS 6, 214, Engl. 5 et 9 ; gall. moy. *gnif* « labeur, peine », GBGG 539, gall. *gweini(f)* « agir, servir », GBGG 648. Voir *imguognim*.

guoguil (inédit, BN lat. 10290, fo 42a ; Priscien Gramm. V, 10 ; Keil t. 2, p. 147), un point semble renvoyer de ce mot à « fel » dans : « In el...sunt.. ; mel, fel, subtel.. ». Dans quel sens est pris « fel » ici?, « venin, fiel » ou « colère, amertume » ? ; la gl. porte-t-elle sur *subtel* « creux du pied ? ». Obscur.

guohethe (BN lat. 3182, fo 158 ; lu **guohele*, à tort, VVB 143 ; voir RC 4, 346) sur « probum » dans : « Patricius (ait) : non oportet iudices tam ueloces esse in iudicio, donec sciant quod probum fiat ». Stokes pense qu'il faut lire « probrum », « mal, infamie ». Il y a en effet plusieurs raisons en faveur de cette correction, bien qu'une correction soit la plus mauvaise solution d'une difficulté. 1) Le texte des Canons, édité par Wasserschleben porte « pravum » à cet endroit ; 2) les juges dont il est question dans le contexte ont à chercher la faute, non le bien ; 3) *guohethe* glosant « probum » est inexplicable ; au contraire *guohethe* glosant « probrum, pravum » est explicable. Le premier *h* non étymologique est

comparable au *h* que l'on trouve dans *tricorihoc*, *couhann*, etc. cet *h* évite le hiatus. **Guoethe*, avec une terminaison *-e* de nom abstrait, (voir *guomone* et grammaire), peut être un dérivé d'un mot **guoeth*, du sens ancien de « mauvais », ancien positif qui a encore un comparatif et un superlatif, CCG 184. Comme le pense Stokes, on a peut-être ici la forme ancienne du gall. *gwaeth* encore attesté en Gall. moy. au sens de « mal », GBGG 602, du bret. *gwaz*, vannet. *goah*, *goeh*, et aussi *goueh* CHV v. 167, cornique *gueyth*, *gueth*, dont le sens actuel est « pire ». *Gwaeth*, *gwaz* ont été rapprochés de l'irl. *facht* « mal » ; Loth RC 36, 405 ; Meyer, Sitz. Bericht. Akad. Pr. 25, 445 sq, BBCS 2, 291, GBGG 603. Ces mots sont tirés de la racine **waq*, « krümmen » du latin *uacillare*, *conuexus*. Pour le sens de « courbé » et de « mauvais » on comparera *camm*, *gŵyr et fiar* (sous *emguer*). Sur la racine citée, voir ZCP 19, 223, W. Hof. 1, 268, W. Pok. 1, 218, IGEW 1135. Il est possible de rapprocher *guo(h)ethe* de *gwaeth*, cf *guoer*, gall. *chwaer*, *gouet*, gall. *gwaed ;* comme *gwaeth* dans certains ex. gall. anciens, *guohethe* aurait le sens d'un substantif plutôt que celui d'un adjectif. *Guohethe* : « le Mal ». Le moy. bret. *annoez*, (*annoaz*, forme moins archaïque), du sens de « chagrin, douleur », est considéré avec raison par Ernault, DEBM 207, comme un dérivé de *gwaz*, ou plutôt de sa forme ancienne ; *annoez* viendrait d'un v. bret. **ann-uoeth*. Voir *si-oaz* sous *is* (3) et addenda.

guohi (Berne ms 167, fo 47b ; Georg. IV, v. 168 ; VVB 143), uel *satron*, gl. « fucos », « bourdons, frelons, guêpes ». Voc. corn. *guhien* gl. « uespa », avec un singulatif *-en ;* gall. moy. *gwchi*, Y Beirniad 7, 186, et *gwychi* « wasps » ; bret. *moui*, avec singulatif *mouien*, GMB 428-9, « mouche qui s'attaque aux chevaux, taon » ; c'est un mot féminin ; l'initiale, lénifiée après l'article dans *eur voui*, de **un uohi*, a été faussement rétablie en *m* à la place du *gw* ancien. On a un correspondant dans le v. irl. *foich* gl. « uespa » qui serait emprunté au brittonique. *Guoh-*, ancien singulier de *guohi*, vient de **woχsā*, de **wopsā*, ou de **wobh(e)sā*. Ce mot est apparenté au v. ht. all. *wafsa*, à l'angl. *wasp*, au latin *uespa*. Voir KZ 33, 276, RC 15, 220-221, RC 30, 207, VGK 1, 24, 75, CCG 19, W. Pok. 1, 258, IGEW 1179.

v. cornique : **guohioc** (Londres, ms Harleian 2276, fo 43a) gl. « corupeta » (?). Otto B. Schlutter, Anglia, 33, 137-142, LHB 67. Glose probablement cornique, car il y a des gloses anglo-saxonnes dans ce ms d'écriture insulaire. Dérivé de *guohi*.

guoiam « hiver ». Dans : *o guoecrissiou guoiam ont*, autres graphies : *goiam*, *guiam*. V. Gall. *gaem*, Chad. 3, LL p. XLV, 3, gall. *gaeaf*, voc. corn. *goyf*, « hiver » ; bret. moy. *gouaff*, mod. *goañ(v)* Vannetais, *gouiañ* (cf. DEBM 298, pour le bret. moy.), v. irl. *gaim-red*, *gem-red*, CCG 14, « hiver » ; Gaulois *giamon*, *giamillus*. Études et étymologie, RC 18, 92 ; 43, 143, LHB 359, VGK 1, 66, IGEW 425 ; de la même racine que *hiems* et χειμών.

guoid, guoed, « sauvage ». Voir : *guoidoch*, *guoedguiniin*. Bret. moy. *goez*, DEBM 298, mod. *gouez* (variantes dialectales), « sauvage », gall. moy. *gŵydd*, I. Williams, Y. Beirniad, 4, 66, PKM 232, « sauvage », irl. *fiad*. De **weidho*, probablement de la même origine que *guid* (de **widu-*) « bois » ; pour le sens comparer : wild-Wald, silva - silvāticus (de « silvāticus » vient le français « sauvage »). VGK 1, 112, RC 35, 85, IGEW 1177.

guoidoch (BN lat. 10289, fo 24b, Et. Celt. 9, 162-3) gl. « aper », « sanglier » littéralement « sauvage-cochon ». Voir *guoid* et *hoch*.

guoleonhaam (inédit, BN lat. 10290, fo 34a, Priscien, gramm. IV, 2, Keil t. 2, p. 118) gl. « occido ». Dans quel sens est pris le mot latin : « je succombe, suis détruit » ? ou « je bats, je tue, je détruis » ? Contexte : « lepus. lepos. custodio. custos. us. puram. (?) *occido*. occiduus. et ab assideo..., assiduus. ». On peut, peut-être, comparer le v. irl. *do-lega* « il détruit », CCG 376-7, du radical *leg-* « to dissolve, melt », le gall. *dileu* « to destroy, delete », le v. gall. *dilein* gl. « abolitione », VVB 103, le gall. moy. mod. *dilen*, *dilain* « mort » (GPC 1013) et « détruire » (voir RC 39, 67, ACL, 1, 507, CA 285) ; *lleas* « death », *lleassu* « to kill », CA 248. *Guoleon* vient-il de **uo-leg-on*, ? ou *-eo* est-il une simple graphie : comparer Nouelou 177 « plen ez *reonas* » pour « *renas* ». (Sur le gall. *lleas* « mort » de **legastu*, voir IGEW 657 et W. Pok. 2, 707.)

guoliat (pour **guolliat ;* Orléans, 221, fo 132, gl. 215 ; VVB 143) gl. « comata », « chevelue ». Dérivé de *guolt* « chevelure ». On note l'absence du *l ;* le groupe *lti* présente un début d'assibilation du *t* devant *i*. (Comparer *guiliat* « tonsure » et *guiltiatou*.) Voir *guolt*.

guoloetic Dans : *it bid guoloetic em, mint it bid guoloetic em ;* « couvert, dissimulé ». (Voir aussi *imguoloim*.) Bret. moy. *goloet*, *gouloet*, « couvert », DEBM 303, *gueleiff*, « couvrir », mod. *goloi*, *golei* « couvrir », gall. moy. *golo*, « couvrir, enterrer », I. Williams, CLlH 124, mod. *golo* « to envelop, protect », v. irl. *fullugaimm* « je cache », CCG 380, *folach* « covering ». Tous ces mots viennent de **uo-log* : le radical *log* est celui du gaulois *logan*, « tombe » ?, GOI 187, de la même racine que celle du goth. *lagjan* « to lay », GOI 49, IGEW 658-659, VGK 2, 572 ; **log* est un ancien causatif de **leg*. Voir aussi *legh*, *imcobloent*, *imguoloim*.

guolohit (inédit, BN lat. 10290, fo 36b, Priscien, Gramm. IV, 18 ; Keil t. 2, p. 127) gl. « ador » « adoration, prière, louange, etc. » dans « honoro, honor, decoro, decor, adoro, ador, murmuro, murmur ». Comparer les noms v. bret. *Gulohet*, C. Landévennec, p. 551, *Golohet*, C. Redon, ch. 240, *Gulhoet*, C. Quimperlé p. 88, 188, et les sens de *golwch* (et *gwolwch*) en gallois : « louange, adoration, respect, prière », GBGG 554-5, *golychwyt* « prier »..., *golychwydawl*, « deuotus, orationibus deditus, religiosus ». Citons les dérivés gallois *cywolwch*, *cyfolwch*, GPC 835, « éloge, prière, exaltation » GPC 895 et CLlH 112, *golochwyda* « prier », HGC XV, v. 97 et note, page 210, à XXIII, v. 28 ; *adolychaf*, *adolygaf* « I pray, beseech, ask », GPC 25, *atolygaf*, id. GPC 231, *dyoluch*, GBGG 425, « honorer », *diolwch*, « éloge, remerciement », d'où, aujourd'hui, *diolch* « remerciement ». I. Williams, BBCS 2, 124-6 établit qu'à l'origine il y avait deux formes **gwolwg* et **gwolwch* (la première a été abandonnée à cause de l'existence de *g(w)olwg* « vue ») ; il rejette, p. 125, l'étymologie de W. Gr. 383, rapprochant ce mot de *ioli* « prier ». Le mot existe en cornique : *gologhas* « prière », Loth RC 23, 273 et RC 37, 157 note 1.

Étymologie obscure. On a parfois rapproché le brittonique de l'irl. *atluchur* « je remercie », *attlugud*, « remerciement », *todlugud* « demande », *atluchedar* « il déclare », dont le sens d'origine serait « il déclare », « prononce ». (Voir pour l'irl. VGK 1, 43 ; 2, 413, 650, GOI 82, CCG 401, W. Hof. 1. 821, W. Pok. 2, 376-7, IGEW 1088, Boisacq 559.) Plutôt qu'à une parenté entre l'irl. et le lat. *loquor*, M. Vendryes, LEIA, A 101, croit à une parenté entre l'irl. et des mots comme le v. slave *tlŭkŭ* « déclaration ». Dans ce cas il faudrait renoncer évidemment à rapprocher le brittonique de l'irl. en raison du *tl-* initial.

(guoloim) « couvrir ». Voir *guoloetic*, *imguoloim*.

guolou (1) subst. « lumière », dans : *guolouheat*, 2) adj. « clair, lumineux ». Voir : *ir is guolou*... Bret. moy. *golou*, *goulou*, *goulaou*, DEBM 303, mod. *goulou* « lumière ». Il y a une trace possible de l'emploi adjectival dans l'expression « dez mat golou » Barbe 53, Nonne 929, 1725, etc. « jour bon et lumineux ». Les noms propres v. bret. contenant *Lou* et *Uuolou* sont très nombreux, citons : *Louo-catus* (début VIe siècle), *Lou-morin*, *Roen-uuolou*, *Arth-uuolou*, *Bud-uuolou*, *Tanet-uuolou*, *Maen-uuolou*, *Uuolouan*, etc. Voir Loth, Chrest. Sauf *Louo-catus*, cité par Grégoire de Tours, tous ces noms viennent des chartes du IXe siècle du C. Redon. Corn. *golow*, « lumineux, brillant », LCC 76, 2, *golow* « lumière ». Gall. *goleu*, puis *golau* subst. « lumière », adj. « clair ». Le radical *lou* se retrouve dans le v. gall. *lou-ber* gl. « lux, splendor », gall. moy. *lleufer*, CA 215, le nom de femme v. bret. *Leu-ferin*(e), *Leu-pherin*(am) et d'autres cités au par. 17 de l'introd.

Le rapport de *lou*, *leu* avec le nom du dieu irl. *Lug*, GOI 198, l'Ogam *Lugudeccas*, le gaul. *Lugu*, *Lugoues*, etc., est très discuté ; voir CCG 29, VGK 1, 98, ZCP 26, 233, Rev. Archéol. 24, 209, RC 37, 402, LHB 441-2. M. Pokorny, IGEW 805 tire *lou* de **(p)lowo;* par contre M. Jackson tire *Louo-*, dans le n. propre v. bret. du VIe siècle *Louocat*(us), de *Lugu-*, LHB 442. Pedersen, loc. cit., rapproche également *-lou-* de *Lugu-*. Sur le gall. *Lleu Llaw Gyffes* « Lleu à la main adroite », l'irl. *Lugh Lámhfhada* « Lug à la main longue », on verra I. Williams PKM 275-6, CLlH 129, CA 213-4. *Lleu*, *Lugh* et *Lugu-* paraissent identiques.

guolouheat (inédit, BN lat. 10290, fo 26a ; Priscien Gramm. II, 62 ; Keil t. 2, p. 81) gl. « lucerinus », dans : « luceria, lucerinus, nuceria, nucerinus, placentia, placentinus ». Le glossateur ne se rend pas compte qu'il s'agit de ns propres et essaie de les interpréter. *Guolouheat* signifie « celui qui éclaire, éclaireur », « lucerinus » étant pris pour dérivé de *lux*. Ce mot a persisté, dans un sens plus restreint, dans le bret. moy. *gueleuyat* « ver luisant », DEBM 303, 356. Voir *guolou* et *heiat* à part.

guolt « chevelure », dans : *gel men rinn hi guolt..; guoliat*, pour **guoltiat; diguochiat*, pour **diguoltiat*. Pour l'assibilation de *lti*, voir *guiliat* (1) et la grammaire. La forme *guolt*, v. bretonne, LHB 67, 596, se retrouve dans le voc. corn. *gols* gl. « cesaries » ; ce mot correspond au gall. *gwallt* « chevelure », GBGG 611-612, au v. irl. *folt* « chevelure » ; cf. le nom gaul. Uolto-dagae, ZCP 26, 300? Étymologie CCG 2, VGK 1, 34, etc. *Guiltiatou* « tonsures », n'a pas de rapport avec ce mot.

guomone (Orléans 221, fo 149, gl. 249 ; VVB 144) gl. « territorio », « juridiction, région dépendant d'une autorité », dans : « de edificante ecclesia in territorio alicuius episcopi ». Ce mot est issu de **uo-monyā*, sans développement du *ā* final ; cf. *comarde*, *amsobe*, *guohethe*. Le radical *mon*, de la racine **men* « s'élever, être éminent », du lat. *prōminēre*, *mōns*, VGK 1, 33, CA 157, se retrouve dans le v. bret. *monoc* (usuel dans les ns propres), le gall. moy. *mynawg* « chef, seigneur », *monid* « montagne » (voir *mon* (1). *Guomonim* « promettre », n'est pas parent, malgré la ressemblance des formes, et vient de la racine **men* « penser ».

(guomon) « promesse ». Voir suivant.

guomonim (Orléans 221, fo 15, gl. 38 ; VVB 144 ; TPHS 1885-6, 555) gl. « polliceri », « promettre, s'engager à », dans : « cum uoueris uotum domino deo tuo, non tardabis reddere quod requirat illud.., et, si moratus fueris, reputauit

tibi in peccatum ; si nolueris *polliceri*, absque peccato eris ». « Reputauit » est pour « reputabit ». *Guomonim* est un nom verbal en *-im* d'un verbe dont le radical est *guomon*. Les plus proches correspondants sont le gall. moy. *govunaw* « promettre », GBGG 546 ; *gofuned* « vœu », GBGG 547 ; autres dérivés apparentés : gall. *arofun* « intention », « recherche », GPC 208, de **are-uo-mun*. Le sens de « chercher, rechercher » a produit une confusion avec *gofyn*, I. Williams, PKM 172-3. L'irl. *foimtiu* « attending to », GOI 451, de *fo-moin* « to beware of », CCG 383, de formation analogue, est de sens éloigné. Voir sur *guomonim*, BBCS 2, 106, VGK 1, 385, Loth RC 41, 399 ; 47, 163. *Guomon-* semble devoir être tiré de **u(p)o-moni-* ; *mon* serait à l'origine une forme causative de **men* « penser » ; comparer le latin *moneō-mēns*. (M. L. Sjoestedt, Mél. Vendryes 335, et Vendryes Et. Celt. 8, 308.) *Guomonim* ne dérive pas de la même racine que *guomone* ci-dessus, et le moy. bret. *goyunez* « vœu » n'est pas parent (voir sous *edeiunetic*) ; voir *mon* (2) pour le radical.

guor- Préfixe, dans *guor-ail*, *guor-mocm* ; *guor-loi* ; *guor-cher*, *guor-cerdorion* ; on a aussi *gor-* dans *gorparoc*, et la forme *gur-* dont on trouvera les exemples à part. Gall. *gwr-*, *gor-*, bret. *gour-*, v. irl. *for*, gaul. *uer* (écrit *ver-*) ; *guor* revêt la forme plus archaïque *uuor-* dans le C. Redon, dans les noms pr. v. bret. du IXe siècle. *Uuor-*, de **u(p)or* vient de **u(p)er* : le vocalisme aurait été influencé par *uo* venant de **upo*, GOI 513-4. *Guor-* a un sens assez proche de celui de « super » auquel il est d'ailleurs apparenté.

guorail (Berne, ms 167, fo 16b ; Églogue VIII, v. 34 ; VVB 145 ; Stokes RC 4, 330) gl. « supercilium » « sourcil ». Sans le préfixe *guor-* on a l'exact équivalent en v. gall. : *ail* « sourcil », gall. mod. *ael*, VVB 34 et GPC 36. Voir *ail*, dont le sens ancien était « rebord ».

guorcerdorion (Orléans 221, fo 132, gl. 212 ; VVB 145) gl. « circumcellionum » « errants, vagabonds », littéralement « super-marcheurs » dans « genus est *circumcellionum* : secundum habitum monachorum uagantur, circumferentes hiphocrisin ». Dérivé de *cerdor* « marcheur » lui-même dérivé de *cerd* « marche ». Voir *cerd* (2), *cerdor* (2) et le préfixe *guor-* ; pour le pluriel en *ion*, voir la grammaire.

guorcher (Vatican, Regina 49, fo 25a, col. b ; RC 50, 357-362) gl. « summitas » « couvercle, surface, partie supérieure » dans « terremotus factus est .i. fracta est *summitas* inferni ». Malgré le LCC p. 2 ce n'est pas une glose cornique ; l'écriture du ms est continentale : Dom Wilmart, RC 50, 357-362, pour des raisons paléographiques, préfère donner à ce ms une origine bretonne. On aurait d'ailleurs en v. cornique **worcher* plutôt que *guorcher*. Bret. moy. *gourcher* « couvercle », DEBM 299, bret. mod. *goulc'her*, RC 27, 246-7, cornique *guercher* « couvercle », *gorhery* « couvrir ». Gall. moy. *gwerchyr* « operculum, coopertorium », GBGG 666-667, et aussi **gworchor* « cover », BBCS 1, 1 et aussi 3, 259 ; 4, 139. Le sens du v. irl. *for-cor* « violer », CCG 355 du sens de « opprimer, placer sur » est éloigné, malgré l'analogie de la formation. Loth, RC 36, 411-2 avait pensé à rapprocher un irl. *forc* ? Mais Ernault, RC 7, 151 et RC 27, 246-7, proposait de voir dans ce mot un dérivé de *cor* « placer », et Loth RC 37, 65 admet cette étymologie par *cor* et propose **uor-koryo*. De même le BBCS loc. cit., GBGG 667 et Ann. bret. 38, 135 : les avis des auteurs concordent dans l'ensemble : ce mot est formé avec **kor* « placer » évolué en **ker* par suite d'un phénomène d'affection finale. Voir *cor* (1).

guoret « secours », dans *cantguoritiat*, le n. propre *Mat-guoret*, ci-dessous, et de très nombreux ns propres v. bret., notamment dans le C. Redon sous la forme plus archaïque *uuoret*. Bret. moy. *goret*, ex. Barbe 304 « ne allaff *goret* », « je ne puis aider », « je n'en puis mais » ; Jésus 95b « *goret* an cas ne gallas », littéralement « aider à ce fait il ne put », « il ne put aider en cette affaire » ; voir GMB 279-280. Gall. moy. *gwaret* « aide, secours, salut », GBGG 619-621, mod. *gwared* ; v. irl. *foreith* « il aide », CCG 390, gaul. *Voreto-*, par exemple dans le n. propre Voreto-virius. *Guo-ret* est composé avec le radical *ret* « courir », comme le lat. *succurrō*, de **sub-currō* ; le sens primitif de « courir sous » semble apparaître encore en Gall. ancien, ex. CA v. 146 et note.

(**guoritiat**) « secoureur », littéralement ; moins littéralement « celui qui secourt, aide » : dans *cantguoritiat*. La forme est v. bret. car l'affection du *e* de *guoret* en *i* par la terminaison *-iat* ne s'est pas produite en Gall. Cependant, comme souvent, le Gall. moy. fournit le correspondant dans *gwaretyat*, *gwaredyat* « celui qui secourt, protège », GBGG 621 ; voir *guoret*.

guorloi (inédit, BN lat. 10290, fo 41a ; Priscien Gramm. V, 6 ; Keil t. 2, p. 143) gl. « lixa » dans : « illa (nomina) in « a » desinentia ...ad uiros pertinentium masculina esse, nulla est dubitatio : scriba, lixa, collega ». La difficulté est dans le sens attribué par le glossateur à « lixa » ; le contexte dit bien qu'il s'agit de « lixa », « vivandier, valet d'armée » ; cf. Angers 477, fo 9a, « lixa », « mercennarius », mais « lixa » a un tout autre sens « beau temps, ciel serein », Angers 477, fo 9a, « lixa ».. « sudum, serenum ». Dans le Thes. Paleohib. 2, 226, « lixa » glosé « *cennige* », pour *cennaige* « commerçant », VGK 2, 23, est pris dans le premier sens. On peut se demander si

guorloi rend également ce sens de « vivandier, valet d'armée », car le gall. moy. *arlwy* dont le radical rappelle celui de *guor-loi*, signifie « préparation, provision, équipement, fourniture », Cyfranc Lludd 36, GPC 206, et ce sens est difficile à rapprocher du sens possible ici. D'autre part, si l'on attribue à « lixa » le sens de « beau temps, ciel clair », une autre difficulté se présente. Le gall. moy. *gorloyw*, cité GBGG 534-5, est composé avec *g(u)or*, de *gloyw* « brillant, clair, beau » ; on attendrait **guor-loiu* ; cf. le v. bret. *gloeu*, élément de ns propres Chresto. 133, note 3, vannet. *gloèu*, *gleaù* « clair, clairsemé, rare » ; ces mots sont peut-être apparentés à l'irl. *glé* « clair, brillant », VGK 1, 67, LHB 325, 326. Au point de vue du sens une traduction de *guorloi* par « clair, beau, brillant », en parlant du temps, est plus satisfaisante que le rapprochement avec *arlwy*, mais ceci suppose qu'il a existé en Brittonique une forme ancienne **(g)loi* à côté de **gloiu*, avec perte normale du *g* en second élément de composé.

guormocm (inédit, Angers 477, fo 63a, main B ; Patrol. XC col. 427) gl. « catarrus », « écoulement d'humeurs », « catarrhe », dans : « nascitur hominibus catarrus ». Il ne semble pas exister de correspondant exact à ce mot ; le radical *mocm* paraît cependant apparenté au gall. *gor-mwyth* « grauedo, catarrhus » BBCS 13, 198 sq, dont le radical *-mwyth* est issu de **muk-t* ; cf. encore le bret. *mec'hi* « morve » (de **moc'hi-*, GMB 399), de **mukkiā?*, dérivé *mic'hiek* « morveux », corn. *mechiek* « putidus », irl. *srón-mhúchadh* « nasal catarrh », *smug-shileadh* « catarrh » ; cf. le lat. *mūcus*, *ē-mungō*, le grec μυκτήρ « narine », dérivés d'une racine **meu* « sale, humide », que l'on retrouve dans *admosoi*. Voir KZ 36, 237, 242, IGEW 744. La parenté avec le nom du « cochon » *moch* (voir à part), évoquée GMB 399 par ex. est incertaine.

f.v.g. **guorsengir** (on lit *guorsergir*, mais il y a sûrement une erreur du scribe ; inédit, Angers 477, fo 15a, main B ; Patrol. XC col. 247) gl. « exprimitur » « est pressé, est comprimé » dans : « uentus est aer commotus ; ordinatione Dei, cogitur et exprimitur in uentos ». Ce mot correspond au gall. moy. *gorsangu* « presser, fouler aux pieds », GBGG 572-3, d'où, avec le préfixe *kyw-*, de *com*, *kywarsengir* « opprimetur ». *cyfarsangu*, GPC 683, « to trample down... oppress »... Après le préfixe *guor-* on trouve un radical *sang-* qui ne peut être v. bret. proprement dit, car le *c* ou *k* demeure en Bret. dans les correspondants de ce mot jusqu'à nos jours. Au gall. *sangu* « to tread, trample », correspond en effet le bret. *sanca*, *sanka* « piquer, enfoncer, presser, imprimer une marque », etc. DEBM 375, GMB 596 et Loth RC 37, 65 ; dans les deux cas le sens ancien était « comprimer » et les sens mod. ont divergé. Loth, loc. cit. tire ces mots de la racine de l'angl. *to sink* « couler, abaisser, plonger ». Le nom gaul. Sanco-talus, ZCP 26, 265 est de sens inconnu.

guorth a saer (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96. A, fo 2a, l. 6 ; ZCP 1, 17 sq), nom de maladie dans : « Item ad *guorth a saer ; daeru radix...* ». Il nous semble qu'il y a un léger intervalle entre les mots, ce qui a son importance dans ce ms : les mots y sont en général séparés. *Saer* est pour *ser*, *ae* = *e* dans ce ms. Ce mot est peut-être un emprunt au germanique ; cf. le v. ht. all., v. saxon, v. frison *sēr* « douleur, maladie », IGEW 877, apparenté au v. angl. *sār*, angl. *sore*, etc. à moins qu'il ne s'agisse d'un correspondant du germanique, avec *s* initial conservé (comme dans *saltrocion*, *selli*, etc.). *Guorth* peut correspondre pour la forme au v. irl. *-fort* du sens évolué de « verser », VGK 2, 526, de la racine du lat. *uertō* (pour le sens, cf. le fçais « verser » et son rapport avec *uertō* « je tourne ») ; le v. irl. *ad-bairtigiur*, *ad-bairtigim* « aduersor » est rapproché aussi du lat. *uertō*, W. Hof. 2, 765, comme *gurth*, *guirtitou* (voir à part). *Guorth* peut être un mot du sens de « détournement », « fait d'éviter » « de s'opposer à », encore assez proche du sens primitif. *A* semble être la préposition *a* « de ». On aurait « ad *guorth a saer* », « pour détournement de douleur », « pour éviter une douleur », et la formule serait à peu près synonyme de « Item ad quaemlibet doloraem », qui se trouve ligne 10 du même folio. *Guorth* pour le sens et la forme semble étroitement apparenté à *gurth*.

guos (Orléans 221, fo 109, gl. 174 ; VVB 145) gl. « stipulationes », « obligations, stipulations », dans : « quatuor comitantur debita : rate, stipulationes, testes idonei, scriptio ». Voir suivt.

guos (Orléans 221, fo 116, gl. 185) gl. « stipulationes », « obligations, stipulations » dans : « accipe stipulationes et ratas ». Un emprunt au latin « vas » ne peut expliquer ni le sens ni la forme ; le sens n'est pas « caution » ; le mot normal dans ce sens est *guuistl* (voir *guuistl*, *guistletic*). *Guos* semble une forme apparentée à *guas* (voir *guas* et *di im dam guas*). On peut tirer *guos* de **uostho-* « placer sous », d'où « soumettre à, obliger à, engager à », et comme substantif « obligation » ; un élément *guos* se retrouve dans le nom v. bret. *Guos-cadoc*, C. Redon ch. 13, que Loth RC 29, 68-9, interprète comme « serviteur de Cadoc », « celui qui est soumis à Cadoc » ; cf. le nom v. gall. *Guasduiu* LL 279, le nom propre bret. mod. *Goasdoue*, « serviteur de Dieu ». Il semble qu'il a existé en v. Bret. un mot *guos* au sens de « être placé sous » d'où « contrainte, obligation », variante *-guas* (voir à part), et un mot

guos « celui qui est placé sous », d'où « serviteur » dans *Guos-cadoc*. Ce dernier mot correspond à l'irl. *foss* « serviteur ». La forme *guas*, doublet de *guos*, a seule subsisté et son sens a évolué en Breton. *Goas, goaz* « serviteur » en est venu à signifier « homme ».

guotan (BN lat. 11411, fo 100b ; VVB 229) gl. « nepta torridum ». « Nepta » est ici pour « naphta, genus fomenti » « naphte, matière inflammable », Celtica 3, 64. *Guotan* est sûrement formé d'un radical *tan* « feu », voir à part, et d'un préfixe *guo-*, sans doute de valeur diminutive ici (cf. *gufor(n)*) ; *guotan* signifierait « petit feu ». Le v. gall. *guotan* « sous », n'a aucun rapport avec cet homonyme ; voir *tan* (2) et *en tan* « sous ».

guoteguis (*gu* interne note *w*; Orléans 221, fo 93, gl. 161 ; VVB 146) gl. « conpiscuit » « fit taire, réprima », dans : « Christus malifacientes templo conpiscuit et eiecit ». *Guoteguis* est un prétérit 3e pers. sg. d'un verbe de radical **tau* « taire », précédé d'un préfixe *guo-*; bret. *teuel, tevel* « taire, se taire », *teu* « il se tait », *ma theuuosont* « si bien qu'ils se turent » RC 8, 84, par. 15, DEBM 391, Mirouer, p. 126, note 4 ; gall. *tewi* « se taire », etc. gall. moy. *gwarandawaf* « j'écoute », littéralt. « je me tais », mod. *gwrandaw, gwrando* « écouter », irl. moy. *tó* « silencieux », CCG 9, 401 (voir sous *taguel* d'autres indications). Notons le dérivé bret. moy. *distavaff* « calmer », rime en *au*, Poèmes Bret. 264, RC 8, 507, DEBM 273.

Ernault avait d'abord tiré, GMB 290, le bret. moy. *gouzavi* « avertir », de **uo-tau-*, mais la forme *gousafaf*, Gwénolé v. 719, le porte à y voir un dérivé de *saff*, Gwénolé p. 77, note 350a, ce qui est le plus vraisemblable.

f. v. g. **guotodinou** sens ? ; voir : *in nom ir guotodinou*.

guotric (Orléans 221, fo 141, gl. 242 ; VVB 146) gl. « difer », « diffère, retarde », dans : « si debitor inrogandus uel exigendus (est) difer, si iudex interpellendus, dimitte ». C'est l'impératif 2e pers. sg. d'un verbe correspondant au gall. moy. *godric* « retard », GBGG 542, mod. *godrig ;* cf. v. gall. ...*guotricusegeticion* gl. « nec delata diu uenerunt munera prolis », VVB 146, BBCS 6, 115. Voir *gutric, guutricset* et *tric* pour détails.

guotroit (Orléans 221, fo 122 ; gl. 199 ; VVB 146) gl. « demulgitis » « vous trayez », dans : « uos demulgitis lac ouium et comedetis eas ». 2e pers. plur. indic. prést. d'un verbe *guotro-* qui a donné le bret. moy. *gozro* « traire », DEBM 300, mod. *godro* (Ouessant, Ann. Bret. 25, 205), *goero, goro*... Gall. moy. et mod. *godro* « traire », GBGG 542 ; *guotroit* est issu de **uo-trogite*, LHB 445, 460 ; le radical *-tro-*, de **trog*, est apparenté à celui de *troim, trouim ;* on verra ces mots à part et IGEW 1089, VGK 1, 97, CCG 29.

gupar (Orléans 221, fo 131, gl. 208 ; VVB 146-7) gl. « remotis », « retiré, à part », dans : « in cellulis procul a conspectu hominum remotis ». La marque du pluriel manque. Voir *guparol* et *par*.

gupar (Orléans 221, fo 141, gl. 240) gl. « theoricam » dans : « de uera ecclesia non habente nisi tres... ; ecclesia custodit et nutrit *theoricam* ecclesiam ». On trouvera un contexte plus large sous *emdrit*. *Theorica* est un dérivé de « theoria » au sens de « contemplation », opposée à l'action ; voir RC 40, 217 citant « Revue d'ascét. et de mystique » 3, oct. 1922, 382-394. Dans une gl. du ms Angers 477 « teorica » gl. « speculatiuae ». *Gupar* signifie « à l'écart, abs-trait », ici « contemplatif » ; il s'agit de celui qui ne prend pas part à la vie active. Voir aussi *guparol, gupar*, ci-dessus et *par, gorparoc*. Pour le sens on se reportera aussi à *emdrit* et à Dom Jean Leclercq, « Études sur le Vocabulaire monastique du Moyen Age », Rome 1961, chap. III, 80-85.

guparol (Orléans 221, fo 131, gl. 209 ; VVB 147) gl. « theorica » (on se reportera à l'article ci-dessus pour le sens de « theorica ») dans : « in sola contemplatione theorica uiuentes, perseuerabant ». Le sens de la gl. est « abstrait », qui est à l'écart. Voir *gupar* et *par*.

guparth (Luxembourg, ms 89 fo 4a, l. 10 ; VVB 147) gl. « remota », « éloignée », « retirée », « à l'écart ». On a ici un dérivé de *parth* « partie » ; autre dérivé bret. *dibarz* « choisir, séparer », RC 11, 117, note 1, GMB 162, corn. *dybarth* « s'en aller », LCC 93, 11. L'idée d'origine est « séparer ». Voir *parth* et le dérivé *gubarthhaom*.

gupartolaid (Orléans 221, fo 81, gl. 149 ; VVB 147) gl. « priuilegia » dans : « cum priuilegia singulorum non possunt legem facere communem ». Le pluriel lat. n'est pas rendu ; *gupartolaid* signifie « privilège », « particularité ». La terminaison *-aid* est pour *-aith* (cf. *seidun, seithun, pard, parth*) ; cf. aussi le v. gall. *litolaidou* (BBCS 5, 6, corrigeant **cenitolaidou* VVB 68), pour un ex. de la même terminaison au pluriel. Le radical *gupart-* se retrouve dans *guparth ;* voir aussi *parth*.

(**guparton**) « ils éloignent » ; voir *imguparton* et *guparth*.

gupen « fin », dans : *a gupen cemer; igcerd gupen cemer*. Bret. moy. *goufen, gouffen, gouffenn* « fin », Mirouer v. 77, 530, 581, 1025, de **uo-penn* « extrémité inférieure ». Voir le synonyme *gurpenn*, de **uor-penn* et *penn*.

gur- préfixe, dans : *gur-limm, gur-clut, gur-gued, gur-pait, gur-pelthemion, do-gur-bonneu, do-gur-bo, gur-penn, gur-pr(o)mieti, gur-prit, gur-slli(n)*; voir *guor-* forme plus archaïque du même préfixe.

(gur) « homme », dans : *camp-gur*. Dans les cartulaires *-uur, -ur*, en deuxième élément de composé est une forme plus archaïque du même mot ; en premier élément, il s'agit le plus souvent du préfixe *uuor, uur, guor, gur*. Bret. moy. *gour* « homme », DEBM 299. (Le mot est perdu en Bret. mod. mises à part des survivances dialectales, ex. *gour ebet* « personne ») ; v. gall. *gur*, gall. *gwr*, voc. corn. *gur*; v. irl. *fer*; *gur* vient de **wiro*, CCG 4, LHB 337, apparenté au lat. *vir*, etc.

gur... (Orléans 221, fo 32, gl. 73 ; VVB 147) gl. « qui ultro ambit » ; selon Stokes, TPHS 1885-6, 563, c'est la première syllabe d'un adverbe signifiant « trop » (loin). C'est en tout cas un mot commencé ; cf. le gall. *gormod* ou *gormant* GBGG 570.

(gurbonn) « proposition, proclamation » ; voir *dogurbonneu*.

gurclut (Orléans 221, fo 133, gl. 220 ; VVB 147) .i. *erdirh* (voir ce mot à part), gl. « euidentis » dans : « abbas ita degenerauit ab opere Dei ut mereatur... fornicationis crimine non suspectionis, sed mali *euidentis* honerari ». *Gurclut* signifie « évident, notoire, manifeste ». Ce mot est composé, avec un préfixe *gur-* d'un radical *clut* qui se trouve dans des ns propres v. bret. tels que *Clut-gen*, C. Redon ch. 136, *Clut-uual* ch. 198, *Clut-woion*, appendice ch. 31, etc. Gall. *clod*, comme subst. « gloire », comme adj. « réputé, fameux », GPC 503, v. irl. *cloth, clú* « renommée » ; ces mots proviennent de la racine **kleu* « entendre » qui a donné des mots tels que le grec κλυτός « illustre », le lat. *inclutus, in-clytus* « renommé, célèbre », W. Pok. 1, 494, IGEW 606. On trouvera d'autres détails sous *clot* « gloire », également attesté.

gurgued huan (inédit, Angers 477, fo 17a, main A ; Patrol. XC col. 262) gl. « zefiro flante » dans « mense... maio, VII ostia eius (Nili) quibus in mare influit, zefiro flante, undis erectis harenarum cumulo perstruuntur », (*zefiro* est aussi glosé *uento*). *Gurgued* semble une graphie pour **gurhueth* (cf. *guoer* « sœur », *guari* et *huari* « jeu »), mot formé comme le gall. *gorchwyth* « violente rafale ». Avec le préfixe *guor-, gur-* ce mot est formé d'un radical **hued, *hueth* qui correspond au moy. bret. *huez* « soufflement », *huezaff* « souffler », DEBM 314, GMB 328. *Gurgued* signifie littéralement « supervent », « vent violent » ; voir d'autres détails sous *gued* (4), et *huan* à part.

guriselder « abaissement », dans *in guriselder*; bret. *iselder* « bassesse » GMB 340. Voir *isel*, le préfixe *gur-* et la terminaison *-ler, -der*.

gurlimun (ou **gurlimnn** ; Orléans 221, fo 25, gl. 51 ; VVB 148) gl. « diliniti » pris au sens de « amolli » (le pluriel n'est pas rendu) dans « plures ordinationes facere, non quos ecclesia elegit, sed quos uel ipsi amant uel quorum sunt officiis *deliniti* ». Loth VVB 148 lit *gurlimun*, mais RC 8, 492, accepte *gurlimnn*; voir aussi RC 8, 505 ; la lecture de l'avant-dernière lettre est difficile. Le glossateur comprend « amolli, corrompu » (par les hautes charges). Le mot est formé du préfixe *gur-* et d'un radical *limun* ou *limnn* attesté par ailleurs au sens de « souple, flexible » ; cf. irl. anc. *slemon, slemun* « lubricus » GOI 118 ; gall. moy. *gorllyfnu* « to smoothe over » GBGG 570 ; moy. bret. *dileffn* « dure ». Voir TPHS 1885-6, 558 et d'autres détails sous *limn*.

gurpait (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 15 ; VVB 148) gl. « fusam », adj. qualifiant « uerniam.i.letitiam ». Le sens littéral est donc « répandu, déployé », ou « exprimé »? *Gurpait* n'a rien à voir avec *guirtit* « fuseau », en raison de la diphtongue *ai*; de plus *p* ne correspond à *d* que dans le seul ex., *arlup*, dans Orléans 221, aux caractères insulaires beaucoup plus nets que ceux de Luxembourg 89, de caractère continental. Aussi Rhys, RC 1, 357, comparait-il *pait* au gall. moy. *peith* « desertus, uastatus », CLlH 205-6, CA 139, 351, dont I. Williams, loc. cit. souligne le rapport avec des mots comme *gospeithic* « ravageur », C. Taliesin, 35, *diffaeth* « ravagé », « déserté », *diffeithio* « dévaster ». Mais le contexte du ms, formé de mots glosés extraits d'un texte où ils semblent souvent avoir voisiné (Celtica 3, 54), n'est pas en faveur de ces rapprochements. La série des mots dans laquelle se trouve la glose est : « esciferis (gl. *boitolion*), senis *(eusiniou)*, fidis *(toruisiolion)*, fusam *(gurpait)*, uerniam *(letitiam)* ». Les gl. sont entre parenthèses. Les mots qui encadrent *gurpait* expriment, l'un l'idée de « fidélité », l'autre l'idée de « joie ». Dans ces conditions le sens de « ravagé » est difficile à placer ici. Il vaut mieux rapprocher *gurpait* du gall. *gobaith* « espoir », dont le sens ancien n'est pas connu, mais dont des noms d'hommes comme *Guabeith, Guobeith*, LL 185, 211, 268, semblent fournir la forme ancienne ; CA 351. Le sens de « répandu, déployé » de *gurpait* (fusam), n'est peut-être pas aussi éloigné qu'il le paraît du sens ancien possible du gall. *gobaith*; on comparera le rapport de *spēs* avec *spatium* en Latin, W. Hof. 2, 573. Ici, *gurpait* qualifiant la joie « déployée », « répandue », « exprimée » est donc, pour le sens et la forme, plus probablement apparenté au gall. *gobaith* dont le sens actuel est « espoir », qu'à tout autre mot. Seul le préfixe, *(gu(o)r* et non *g(u)o)*, est différent. Voir addenda.

(**gurpalt**) « abondant », dans : *gurpelthemion*, Moy. bret. *gourfaut-* dans *gourfauterecat*, « abonder ». Voir suivant.

gurpelthemion (Venise, Zan. lat. 349, fo 35b ; Orose, Hist. IV, 7, 11 ; I. Williams, ZCP 21, 301-302) gl. « confertissimis » « très abondants, très serrés » dans « amisso exercitu ipse *confertissimis* hostibus se immiscuit ibique interfectus est ». Pluriel du superlatif **gurpaltham* d'un adj. **gurpalt*, formé du préfixe *gur-* et de *palt-*. Bret. moy. *gourfauterecat*, « abonder », DEBM, 299 ; GMB, 285 ; on trouve, ibid., le nom d'homme *Goulfoter*, de **gur-pall-er* (ou *-or*). Le radical *-pall-* a donné le bret. *paut* GMB 466, Mirouer v. 2249 et 2475, *paout*, DEBM 349 ; mod. *paot* « abondant », *dibaol*, « rare » ; corn. *pals* « abondant, nombreux » ; gall. moy. *pallt* (mot très rare trouvé par I. Williams, BBCS 10, 37, dans la Moliant Cadwallaun, l. 46-7, BBCS 7, 23-6). L'irl. *paill* (Dinneen) est un emprunt au brittonique. *Pall* (de **gwelt*, BBCS 6, 473 ; 10, 36 sq), viendrait de la rac. **kʷel* de colō, πολέω, W. Pok. 1, 517, ou plutôt de la rac **kʷel* de τέλος « troupeau » IGEW 640.

gurpenn « fin ». Dans : quoniam luna *in dou punct... cin gurpenn ;* et : *net gnot... isem ou gurpenn.* Moy. bret. *gourffenn*, DEBM 299, GMB 285, *gourfenn*, Mir. v. 2345, *gourfennaff*, v. 2645, « finir », v. gall. *guarphenn* (Computus BBCS 3, 245 sq, dernière ligne du texte), gall. *gorphen, gorffen(n) ;* de *guor-* et de *penn*. Voir *gupen*.

gurprit (Orléans, 221, fo 43, gl. 95, VVB, 148) gl. « superstitiose » pour « superstitiosa » dans « Hoc carnale delictum, quod committunt, etiam ui(n)dicare quadam *superstitiose* temeritate nituntur ». Le mot est apparenté à *pritiri*, *preteram*, selon Loth, VVB 148, (voir ces mots) : il faudrait peut-être compléter en **gurprit(iri)* bien qu'il n'y ait aucun signe d'abréviation (fait usuel dans ce ms uniquement). Le rapprochement fait par Stokes, TPHS 1885-6, 567, avec l'irl. *breth* « jugement » explique mal le *p*. GBGG 568, J. Lloyd Jones rapproche le gall. *gorffryt* « excès », « mesure comble » : rien ne s'oppose à ce rapprochement dans la forme : le scribe aurait rendu l'idée générale d'« excès » contenue dans « superstitiose temeritate »?

(**gurpromiat**) « dénonciateur ». Voir suivant.

gurpromieti (ms gurp̄mieti ; Venise Marciana Zan. lat. 349, fo 81b, col. 1 ; Orose, Hist. VII, 22, 6 ; Ét. Celt. 9, 179-180) gl. « delatores » « délateurs, dénonciateurs » dans « sed etiam exsecutores, *delatores*, accusatores, spectatores ac iudices ». Pluriel d'un mot **gurpromiat ;* le mot « delator » est pris, soit au sens de « ceux qui apportent une preuve », soit au sens de « ceux qui présentent, révèlent ». V. irl. *promad* « preuve », moy. irl. *fromud*, VGK 1, 195, 226, moy. bret. *prouff* « preuve », DEBM 359, corn. *prof*. Ici encore il semble que le *m* note *v* venant de *b* lénifié ; **prom* « preuve ou présentation », vient sans doute du latin « probō ». (Le bret. *prouff, proff*, « offrande, don », paraît d'origine différente et, emprunté soit au lat. *proferō*, soit au v. fçais *profrer* « offrir », contient un *f* d'origine, RC 20, 200). Voir aussi *prometic*.

gurre(**ont**) (ms : gurre..) (Orléans, 221, fo 176, gl. 273, VVB 148), gl. « fulciuntur », « se soutiennent, s'élèvent », au-dessus du monde, dans « ecclesia et regnum a mundialibus constituntur et *fulciuntur* ». Le mot est usuel en bret. : moy. bret. *gorreom* « tollemus », *gurren*, « leuare, extollere », *gorreif* « tollam », cités VVB 148, *gourre*, Mirouer v. 247, « lève », *gourehas* « il s'éleva », Credo de 1456, RC 20, 186 ; *gourre* « hec superficies », GMB 287, *gourren* « s'élever », Mirouer v. 1650, *gorroidiguez* « élevation », RC 47, 102. Bret. mod. *gorren* « élever », « dresser » (Geriadurig 182), *war c'horre* « par dessus ». Cornique *gorre, gorra*, « mettre, placer » LCC 103 ; *gurre* vient de **uorreg*, VVB 148, GMB 287. Voir *re* (2) pour d'autres composés et dérivés de **reg*, comme *guerehetic*, etc.

gurstli(n)... (ms gurstli... ; la désinence est impossible à rétablir avec certitude ; Orléans 221, fo 123, gl. 200 ; VVB 148) glose « informetur » dans « decernimus ut discat quod doceat, *informetur* quod teneat » (texte du ms). *Gurstli(n)* signifie « information, déclaration » ; ce mot est composé du préfixe *gur-* et du radical *stlin* qui se retrouve dans le nom propre v. bret. *Stlinan*, C. Redon ch. 200. Il n'est pas étonnant de retrouver ce mot dans un nom d'homme, car *stlin* a des sens assez divers : gall. archaïque *sdlinet*, CA 335, « parenté », gall. *cystlwn* « parenté, liaison », GPC 817, v. irl. *comslunnud* « parent » et *sloinne* « familiar name » ; ce sens de « parenté », dérive du sens de « ceux qui sont appelés du même nom ». Le sens d'origine est plus net dans *gurstli(n)* et surtout dans le v. gall. *istlinnit* gl. « profatur », *glan-stlinnim* gl. « famine sancto », « par la sainte parole », dans le v. irl. *slondim* « je désigne », « je nomme », *slond* « signification ». Voir VVB 148 ; RC 38, 161 ; CCG 396-7. Le sens d'origine de « déclarer, désigner » est bien net. Ce mot existe en Bret. moy., bien qu'il n'ait pas été identifié jusqu'ici. Nous en avons relevé trois exemples : Gwénolé v. 190 « Breyz meur conqueret ez edy // Bresel *stlen* pep glenn so ennhy » « la Grande-Bretagne est conquise, guerre déclarée en chaque région est en elle » ; Gwénolé v. 530 : « Dre pechet bras ha *stlen*, ha huy henn na lennas// ha Sodom ha Gomorr an mor a devoras » « par péché grand et déclaré, ne lûtes-vous pas cela : et Sodome et Gomorrhe la mer dévora » ; Mirouer v. 2365 :

« An poaniou bras ha *stlen* da quement so enhy » (le texte a *stlem*, à lire *stlen*, ce qui est assuré par la rime, dit Ernault) : « les peines grandes et notoires pour tout ce qui est en elle (« là », comme Gwénolé v. 22) ». Voir peut-être aussi *stlam*, cité DEBM 385 ? Le sens de *stlen* est « déclaré, mentionné, notoire », dans tous ces passages. Il est très douteux que ce mot vienne de la racine du latin « splendeō », comme il est dit VGK 1, 83-4 ; *spl-* donnerait *fl-* en brittonique.

1) **gurth-** préfixe, « contre », dans : *ut-gurth-coneti*, *gurth-cird*, *guurth-cod* ; voir aussi *di-urth*. Le sens d'origine est « tourné vers » ; voir suivant.

2) **gurth** préposition dans : *is cumal gurth guarthuar...* ; *gurth guarthuar* signifie « se moquant », « tourné vers le moquer ». Le Bret. moy. *ouz*, mod. *o*, devant un infinitif, servent à rendre la notion exprimée par le participe présent dans d'autres langues (voir, entre autres exemples, Zimmer, Kelt. Studien 2, 71 sq). V. gall. *gurt*, VVB 148, gall. *gwrth*, *wrth*. Voir CA 174 note au v. 404, BBCS 6, 219, Celtica 3, 126-148 (étude détaillée par J. E. Caerwyn Williams) et, sur le corn. *(w)orth*, une étude de Simon Evans, BBCS 17, 15-21. Les mots brittoniques sont apparentés au v. irl. *frith*, VGK 2, 417, GOI 514-5. La forme d'origine est ***ur̥t*,** forme dérivant de la même racine que celle du latin « *uertere* », mais la forme du brittonique ancien est malaisée à rétablir (E. Hamp BBCS 15, 124-5 et K. Jackson LHB 337). Voir *diurth* à part.

f. v. g. **gurthcimarch** ; voir *penn gurthcimarch*.

gurthcird « maladresses » ? « contre-arts » ? au pluriel ? Voir suivant.

gurthcird *Dionisius fecit* (inédit, Angers 477 fo 75b, main A ; Patrol. XC col. 493) sur les mots en italique dans « quod etiam Uictorius, quamuis alterius institutionis paschalem condens, descripto tot annorum *circulo*, *manifeste probauit* ». Victorius s'oppose à Dionysius sur le calcul de la date de Pâques et le glossateur lui donne ici raison contre Dionysius. *Gurthcird* est peut-être un pluriel de **gurth-cerd* « contre-art », « contre-habileté », cf. le gall. moy. *kyrd*, pluriel de *cerdd*, W. Gr. 196. Traduction : « des maladresses Dionysius a fait » ? Voir *cerd* (1) et *gurth*.

(**gurthcod**) (voir *guurthcod*).

f. v. g. **gurucheIterou** « les parties très hautes » ; cette forme ne paraît v. gall. qu'à cause de *o*, préposition, qui précède. La forme elle-même n'a rien de spécialement v. gall. Voir références sous *o guruchelterou*.

(**gurun**) « son, bruit » ; voir suivant.

x. **gurunhaom** (ms gurūhaom) ; inédit, BN lat. 10290, fo 13a ; Priscien, gramm. 1, 43 ; Keil t. 2, p. 33 bas) sur les mots en italique dans « x. solam ponimus que locum obtinet *cs*, cuius rationem non solum ipse *sonus aurium*, iudicio, possit reddere ». « Fait de résonner, de retentir de (la lettre) x », qui sert à exprimer le son produit par *cs*. Le vocalisme du mot est conservé en breton, mais le sens est mieux conservé en gallois. Gall. moy. *gorun* « bruit » CA 296, GBGG 576, d'où le sens de « combat » ; *cyforun* « unisonance » GPC 710, v. gall. *guorunhetic* « retentissant de bruit » (dans : *in ir gorunhetic datl* gl. : « flammaque in arguto saepe reperta foro ». Voir H. Lewis, BBCS 11, 84-5, corrigeant **guorimhetic*, mauvaise lecture du VVB 145). La forme du v. Bret. est conservée dans le Vannetais *gurun* « tonnerre », ailleurs *kurun*, dont le sens primitif était « bruit, fracas », Loth, RC 38, 163, bret. moy. *curun* et aussi *cudurun*, DEBM 259, GMB 137. A *cudurun* correspond le gall. *godorun*, GBGG 542. Le *k* breton à l'initiale est dû à un faux rétablissement, phénomène fréquent qui résulte des mutations. Les mots brittoniques sont sans doute apparentés à l'irl. *fothrond*, mod. *fothronn*, *fothram*, *fothrann*, « noise, commotion, resonance » ; voir RC 29, 208 et RC 38, 163 et aussi J. Lloyd Jones, BBCS 11, 129 sq. Sur le lai perdu de *Gurun*, dont le nom a peut-être un rapport, voir par exemple B. H. Wind, « Thomas, les fragments du Roman de Tristan », Genève-Paris, 1960, p. 65, note au v. 790 ; mais ce nom est écrit très diversement selon les mss. Consulter aussi l'article de T. Parry Williams, BBCS 1, 111-112, pour un rapprochement avec le v. irl. *fothar* « vent, confusion » et addenda.

gus « on sait » ; dans : *ni gus coucant*. (Voir aussi *gudbut*, *goinomp*). La forme *gus* persiste en Bret. moy. sous la graphie *gous*, *goux* ; ex. DEBM 300 ; *na goux rann* « on ne sait point », Mirouer v. 3577. Bret. mod. *n'ouspet*, de **ne gous pet*, « on ne sait combien ». Le Gall. a une forme différente dans *gwŷs* « it is known », GCC 95, 98 ; l'irl. *fiuss* « connaissance » est apparenté. *Gus* et *gwŷs* viennent de **wid-t-* et sont apparentés au latin « uīsus », au v. ht. all. *gewiss* « certain », CCG 47. Le nom gaul. *Anareuišeos* contient un élément *-uis-* comparable si ce nom est formé de **ande-are-wid-teos* : voir ZCP 26, 103, 126.

guscredom (inédit, Angers 477, fo 62b, main A ; XC col. 426) gl. « deferuere.i. « decrescere » « fait de décroître, diminuer » (en parlant de la mer), dans « equor... ipsa hora incipiat ab estu deferuere .i.decrescere ». Ce mot est formé de **uo-eks-cred-*, avec une désinence en *-om* de nom verbal. Le radical *cred-* se retrouve dans le gall. *cryddu* « to shrink, lessen, waste away », GPC 621, le bret. moy. *crez* « avare », « misérable », Barbe 778 (écrit aussi *crezz*), dans *crezny* « avarice », de l'idée de « rétrécir,

rogner » ; *cred-* vient de **krĭdo-*, voir Loth RC 37, 299. Ces mots brittoniques sont apparentés à l'irl. *credb* « gnawing, shrinking » mod. *creadhbh.* (Sur l'irl. moy. *creimm, credminigim* et les mots apparentés, voir Marstrander ZCP 7, 399.) Le bret. moy. *crissaff* « recourser, succingere », « retrousser, rider », DEBM 258, GMB 134, bret. mod. *kriza* « se retrousser, se recroqueviller », vann. *crisein,* sont également de sens et de formation proches : Loth RC 42, 80-81 tire le radical *cris-* de ces mots de **qrīt-so* ou **qrīt-sto.* Il peut exister une parenté lointaine avec le lat. *crisō* « se tortiller », W. Hof. 1, 292. On verra aussi *crit.* Quant au gall. *crys-(s)io* « se hâter », rattaché par Loth à cette famille de mots il est plutôt parent de *credam* « uado » qu'on verra à part.

gutdot (graphie pour **guđot :* BN lat. 13029, fo 15b ; Loth ACL 3, 252 ; Ernault RC 28, 53 ; voir aussi Ét. Celt. 9, 183 sq) gl. « fex », « dépôt, sédiment » ; ce mot correspond au mot du voc. corn. *guthot* gl. « fex » (corrigé de « fer »), au corn. moy. *godhaz* (BBCS 11, 10), au gall. moy. *guadaut* « sediment », GML 165, *gwađawd,* GBGG 597, « sedimentum », mod. *gwaddod* « dépôt, sédiment ». Ernault, GMB 151, propose de tirer ces mots de **uo-dātu* ?

guted mot de sens obscur dans : *a-n ded pi guaruu* XI kal... *guted bissext.* On ne sait si l'on doit prendre ce mot comme formé d'un préfixe *gu-(guo-)* et d'un radical *ted* comparable, malgré sa graphie, au radical *teith* de *anteith* (cf. *gueth* et *gueith, im-scudeticad, amsauath* et le v. gall. *hared* pour **areith* dans les Engl. du Juvencus). Si on lit **guteith* le mot peut signifier « voyage, court, circule » le jour bissextile. Mais le verbe latin du contexte « incipias » étant à la 2e pers. sg., il est plus probable que *guted* (pour **guteth,* de **gutīth*) est un verbe à la 2e pers. sg. comme *lemith* « tu enlèves », le sens de *guted* serait « tu places », ou « tu estimes, évalues ». Cf. le radical *got* de *rogotetic* ?

gutric (Brit. Mus. ms Cotton Otto E XIII, fo 86b ; VVB 149) gl. « defer » (differ), « retarde, diffère ». Voir *guotric, guutricset, tric.*

guugoiuou (Vatican, Regina 296, fo 32a, col. 2 ; Stokes Bezz. Beitr. 17, 140-141 ; H. Lewis, BBCS 15, 123) gl. « spiculis.i.telis » ; « traits, javelots, fers de lance ». Ce mot est composé d'un préfixe *guu-,* forme de *guo-* et d'un radical *goiu,* au pluriel *goiu-ou.* Le Bret. moy. présente une forme *goa* qui descend directement de *goiu ;* Jésus 144b on lit : « goude en scoas unan gant un *goa* », « alors le frappa un (homme) avec une lance ». L'influence du français « gaffe » a donné naissance à la forme hybride *goaff,* DEBM 296. RC 37, 36 note 2, Loth, oubliant *goa,* rejette à tort le rapprochement de Pedersen, VGK 1, 74, 96 : *goaff* est comparé aux mots ci-dessous. Gall. archaïque *guoiu,* CA v. 1186, *guaiu* v. 1205, gall. moy. *gwaew,* GBGG 603-4, probablement de **uo-goiu ;* voc. corn. *hoch-wuyu* gl. « uenabulum ». V. irl. *gáe* « spear », *fo-gha* « trait, javelot », qui correspond à *guu-goiu.* Gaul. *gaeso-,* dans des ns propres, ZCP 26, 214, gaul. lat. *gaesum* « trait », gaul. hellénisé γαῖσος. Ce mot est peut-être apparenté au grec χαῖος « bâton, houlette », LHB 330, 357, CCG 10, 28, IGEW 410, RC 25, 229-231.

guuistl (Vatican, Regina 296, fo 27b, col. 1 ; Stokes, Academy, janv. 1890, 46, Bezz. Beitr. 17, 138 sq), gl. « obses », « otage, gage, garantie », dans : « hic primus ab Alexandro fratre obses thebanis datus ». Bret. moy. *goestl* « gaiges, ostaiges », uel « obses », GMB 277, mod. *gouestl,* vannet. *gloestr* etc. ; ex. de dérivés *goestlaff* « engager, promettre », *engoestlaff,* DEBM 282, etc. Gall. *gwystl,* même sens, *cywystl* « gage mutuel », *cyngwystl* « gageure » ; voc. corn. *guistel* gl. « obses », le Gaul. présente le correspondant exact du britt. dans **geistlos,* attesté par les ns propres Con-geistli, Co-cestlus, ZCP 26, 216 (cf. *cywystl*). Sur l'irl. *gīall* « otage » on verra GOI 132. Le v. saxon *gīsal,* l'all. Geisel paraissent empruntés au celtique, IGEW 426. Pedersen, VGK 1, 136, rapproche le bret. *goest, gouest* « capable de », l'anc. irl. *geiss* « obligation », et surtout « interdiction » de nature magique, « tabou », de ces mots. On verra aussi *guistletic, aruuistl* à part.

guuprineticion (Vatican, Regina 296, fo 58a, col. 1 ; Stokes, Academy, janv. 1890, 46, Bezz. Beitr. 17, 142), gl. « ademptatis », « achetés », dans : « omnibus pecunia aut corruptis aut ademptatis, seditiones dissensionesque permiscuit ». Ce mot est formé du préfixe *guu-,* d'un radical *prin, pren* et d'une terminaison d'adj. verbal en *-etic* suivie elle-même d'un pluriel en *-ion.* V. gall. *prinit* « achète », VVB 206, gall. *prynu* « acheter » ; bret. moy. mod. *prenaff, prena* « acheter » ; voc. corn. *caid prinit* « emptus », « esclave acheté ». On trouve un composé analogue à *guuprin-* dans le gall. *gobrynu* qui a pris le sens de « mériter », PKM 151 ; toutefois *ymobryn â* « to bargain with », GBGG 540, est plus proche du sens ancien. Irl. anc. *fo-cren* « acheter, louer », *fochricc* « récompense », *fochraic* « paiement », CCG 354 ; ces dernières formes ne comportent pas le *n* du thème du présent de même que le gall. *gwobr, gob(y)r, gwab(y)r, gobr* « récompense », salaire » GBGG 540, le corn. *gober,* le bret. moy. *gopr* « salaire, récompense », *gopra* « louer », DEBM 298, *goubre,* Gwénolé v. 608, mod. *gopr.* On verra aussi *compri, prin* (2), et *dispriner.*

guursebalt (Valenciennes ms 413, fo 69 ; E. C. Quiggin RC 33, 100 sq), dans « eseforium est parua tunica quae uulgo *guurseball* dicitur ». Le sens est donc « petite tunique » ; il n'est pas sûr

qu'il s'agisse d'un gl. celtique, toutefois *guur-* rappelle le préfixe *gur-*, *guor-* usuel en v. bret., v. gall ; le mot reste inexpliqué.

guutricset (Vatican Regina 296, fo 40a, col. 2 ; Stokes, Academy, janv. 1890, p. 46, Bezz. Beitr. t. 17, p. 141-2) gl. « sustulit », « il soutint, fit durer », dans : « expugnationem paulisper sustulit ». C'est un prét. 3e pers. sg. d'un verbe de radical *guotric*. Voir *guotric* et *tric*.

H

1) **hac, ha** préposition, au sens de « et » ; ex. sex homines ..*hac un toguisoc ; un tre hac un lanu ; ha se diued houl... hac hunc diminet... ; rabed ogdad hac endecad... ; ed bei cehet... hac ou endecad... ; hont hâc amma*. Devant une consonne on trouve la forme *ha ;* ex. *ha se diued... ; amser ha henter ;* nuper *dei posit ha* nuperus... ; *ni dodeo coblon... ha henter ; ha dec or... ; tre ha lanu ;* VII *diou ha henter... ; sediou ha hanter ; ir comocoster pasc ha* diebus ; *did morth ha did mercer ; a ma ni debei...* On note que devant *h* on trouve en général *ha ;* voir aussi *a* (5), le *h* initial étant parfois omis. Cette même préposition a le sens de « avec » dans : *in diued pop un mis ha dicrou alall ;* « p » *hep* « s » *cint ac em ; deceuinient ha cantdo em...* et sans doute dans *ir comocoster pasc ha* diebus cité ci-dessus. Cf. l'emploi du moy. bret. *hac* dans : « *hac eff* he holl goat », Poèmes bret. 162, autres ex. Poèmes bret. 270, Jésus 49b, Gwénolé v. 118, 144, etc. Étymologie de *hac*, bret. mod. *hag*, CCG 64, IGEW 3, 417, VGK 1, 14, et 2, 160 ; ce mot est apparenté au latin « *atque* ». On sait que le gall. *a*, *ac*, a le sens de « et », et le sens de « avec » (GPC 1, *a* (5), CCG 207, IEW 108).

2) **ha** « qui », avec *h* initial non étymologique, dans : *ha henertha ;* peut-être au sens de « que » dans : *mui ha uid bu pelloch* ? ; voir *a* (6).

hacet (inédit, BN lat. 10290, fo 26a, Priscien Gramm. II, 62 ; Keil t. 2, p. 81) gl. « pro » ou un mot effacé remplacé par « pro » dans « mensurnus sicut et Cicero posuit pro menstruus ». On a d'autres exemples dans : *esguel Argia hacet he guoer ; is mui dis hacet... ; hacet ni ;* et la f. v. g. *hacet ou cimperet*. Le sens de *hacet* en v. bret. est « plus que, plutôt que » ; c'est le sens du bret. mod. *eget* (en Léon) ; en Bret. moy. l'orthographe ne permet pas toujours de distinguer entre *eguyt*, mod. *evit* « pour » et *eguet*, mod. *eget* « plus que », Mirouer note au v. 1674, DEBM 280 ; le cornique *ages*, *agis* est en général réduit à *es*, *ys ;* le corn. *awes* correspond à *evit*, RC 11, 196. Il semble que *hacet* attesté en v. gall. a le sens de « cependant » ; dans l'exemple v. bret. : *is mui dis hacet i dre(h)... hacet* peut être considéré comme une conjonction au sens de « pour que » ou « que » ; ce mot nécessiterait une étude de détail, ce qui n'est pas possible ici. C'est un dérivé de *hac* avec une terminaison *-et ;* cf. *nemet* sous *nam* et le bret. *bennak* et *bennaket*. Le gall. moy. *noget*, *nogyt* « plus que », GCC 27, 148, BBCS 3, 265, CCG 187, 214-5 est à rapprocher, au moins pour la terminaison ; on note qu'à Ouessant à côté de *égit*, forme de *eget* on emploie *négit*, Ann. Bret. 25, 232 ; *négit*, « plus que », est analogue au gall. moy. *nogyl* cité ci-dessus.

hacet ni (inédit, Angers 477, fo 65a, main A ; Patrol. XC col. 443), sur les mots en ital. dans : « ideoque illi *breuiores nobis* dies estate, longiores habent in hieme ». Le sens littéral est « plus que nous » (les jours plus courts que pour nous). On verra *hacet* et *ni* à part. On remarque l'absence de conjugaison de la préposition. On aurait « *eged-omp(ni)* » en Bret. mod.

f.v.g. **hacet ou cimperet** (inédit, BN lat. 10290, fo 27a, Priscien Gramm. III, 5 ; Keil t. 2, p. 86). Le ms porte : hac&oucimp&. Sur les mots en italique dans : « sed *superlatiuus multo* (i. plus) alios excellere significat » ; (beaucoup plus) « que leur comparatif » (signifie le superlatif). Voir *hacet*, *ou*, et *cimperet*. Pour *cim-* voir Introd. par. 30.

ha dec or ha henter (ms : habent, *b* fautif ; inédit, Angers 477, fo 55b, main A, Patrol. XC col. 358) gl. « decem et semis hore » « et dix heures et demie ». Voir *hac* (1), *dec*, *or* (2), *henter*.

hadui (*h* non étymologique), « intervalle, brèche ». Voir *adui*.

(**hael**) dans : « *Hael-hucar* », nom de l'abbé qui autorise le moine *Arbedoc* (voir ce nom) à copier les canons qui se trouvent dans le ms BN lat. 12012 (fo 139). Moy. bret. *hael*, *hel*, ex. Mirouer v. 1695, 3089, 3151, etc. et DEBM 306 (nombreux ex.). Voc. corn. *hail*, « largus ». Gall. *hael* « généreux, libéral ». Ce mot est apparenté aux noms gaulois en Sages, Sagilo- : Deprosagilos, RC 41, 55, graffites de la Graufesenque. W. Gr. 129, J. Morris Jones le tire de la rac. de ἔχω, du Gaul. Sego-, du v. irl. *seg* « force » (IGEW 888-9). Mais on peut penser aussi au radical **sag-* de l'irl. *saigim*, de *haidoi* ? Voir *haidoi*.

haentletan (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 15 ; Stokes ZCP 1, 17 sq ; *ae* pour *e*). Nom de plante. Stokes l'identifie de façon indiscutable avec le gall. *henllydan*, « the plaintain », le mot du voc. corn. *enlidan* gl. « plantago », le bret. moy. *helledan* « plantain », DEBM 310, mod. *he(d)ledan*, « plantain à grandes feuilles », GMB 658. Le deuxième élément est *letan*, « large » ; le premier élément n'est peut-être pas le nom du « chemin », v. bret. *hint* (mais cf. cependant le gall. *llydan y ffordd*, « the greater plantain »). Stokes (à tort, en raison du *I*

long. irl.), rapproche l'irl. *sínte* « stretched, lying down » (de *sinim* « j'étends ») Ernault, GMB 658, joint « *haentletan platan* » le « plantain (dit) *haentletan* »? Voir *platan, litan*.

f. v. g. **ha hanner.** Voir *hanner*.

ha hanertha (inédit, Angers, 477, fo 14b, main A ; Patrol. XC col. 246) gl. « corporascit » dans : « inferior (aer) qui in exhalationibus humidis *corporascit*, terrae deputatur » ; « qui prend force, prends corps, se matérialise en ». *Henertha* correspond au v. irl. *sonairtigim*, « I confirm, establish », *.sonartn(a)igedar* gl. « ualet », « conualescit », GOI 70, 107, 337. Composé de *he-*, de *ho-*, « bien, fortement » et du radical *nerth*. Voir la grammaire pour la 3e pers. prést. indic. en *-a*. Comparer le bret. *nerzhat* « renforcer », DEBM 342, le v. gall. *nerthi, nérthéint*, VVB 192, gl. « hortabere » et « armant ». Voir *nerth* pour le radical.

hai, ai, dans : *in epacdou hai concurrentes, hai lunares scribens* ; et : *a(i) int mor ai in(t) becan illi articuli*, « ou bien... ou bien ». Gall. moy. *ae... ae*, GCC 58, 117-118, 148, IEW 133-134 « whether/either... or ». Voir la Grammaire.

haidoi dans : *guar* XX *met bliden... bit pan ari haidoi* XXX ; « qu'elle (l'épacte) atteint » (30 jours) ; 3e pers. sg. subj. prést (voir *admosoi, gudalgoi*, et la grammaire pour la désinence) ; gall. *haeddu* « atteindre », puis « mériter », PKM 197, Armes Prydein 23, etc. et composés. Comparer les noms propres du C. Redon *Haeth-lon*, ch. 113, 166, *Iarn-haithoiu*, ch. 3, *-haethou*, ch. 131, etc. Moy. bret. *-haes* dans *dir-haes* (GMB 175), *dir-aes* (DEBM 271) « atteindre, toucher », de **do-ro-haid-t*, Ernault ZCP 2, 505 (ou de **di-r(o)-haid-t*). Corn. *hedhy* « to reach », *drehetho*, 3e pers. sg. subj. prést. (Sur le corn. *hedhy*, voir RC 23, 278.) Le v. gall. *pan aedbid* « quand atteindra », omet le *h* étymologique. Étude et étymologie, RC 30, 259-260 ; 37, 53 ; 45, 170, CCG 392, ZCP 16, 302, IGEW 877, W. Pok. 2, 449 sq, de la racine du v. irl. *saigim* « I make for », de *seek*, du lat. « sāgiō », de ἡγέομαι ; *haith, haid* notent **haid*. Voir aussi *arhaid*.

(**hal**) « saleté ». Voir suivant.

haloc (Orléans 221, fo 52, gl. 107 ; VVB 150) gl. « lugubri » « sombre, souillé », « quidam puer moriens uisus est matri non una uice in ueste *lugubri* sitiens ac esuriens ». V. gall. *halou* gl. « stercora ». Gall. moy. *halauc* (voir GML 186, *halauc ty*), mod. *halog* « polluted, defiled ». V. irl. *sail* gl. « labes », *salach* gl. « sordidus », irl. *sal* « dirt, dross ». Sur ces mots, voir Loth, RC 43, 139-140, Vendryes MSL 21, 42, Stokes, TPHS 1885-6, 569. D'un radical **sal* « salir » (voir peut-être le latin « salīva »). IGEW 879, VGK 1, 72, 216.

f.v.g.? **ha loiu aur. ruinn** (inédit, BN lat. 10290, fo 13a, Priscien gramm. I, 44 ; Keit t. 2, p. 34) en marge « tertie declinationis glomus ris. ha loiu aur. ruinn. ». Texte « nunc de mutis dicamus : .b. transit in .c. succuro, in .f. officio, sufficio, suffio, in .g. suggero, in .m. summito, globus, *glomus*, in .p. suppono. ». « Glomus, globus » : « masse arrondie, pelote, peloton de troupes, foule ». La glose nous est incompréhensible ; comparer peut-être *hloimol* gl. « glomerarium », VVB 156?

1) **ham** « été ». Dans : a nobis *in ham* ; *ham nos* ; *het guiam ded... in ham*. Moy. bret. *haff*, DEBM 307, GMB 310-311, mod. *hañv*. Gall. *haf*, corn. *haf*, v. irl. *sam, samrad*, « été ». On compare le gaul. *samon-*, etc. Voir IGEW 905, CCG 17, 54, VGK 1, 71 : ce mot est apparenté au v. ht all. *sumar*, à ἡμέρα, au sanscr. *samā* « année ». Voir Loth, RC 40, 376-386, sur le fçais dialectal *somart, savart*, de **sam-aro*. *Ham* devait avoir d'autres sens : voir les noms v. bret. *Hamcar, Hamaion, Hamoion, Uuorhamoi, Iunham*, etc. Cart. Redon, Index, et les noms gaulois en *Samo-*, Samotalos, Samorix, Samogenus, etc.

2) **ham** « de mes », *ha-m*, dans : *rotemdirot uh ham nertou*. *Ha-m* est composé de la prépos. *a* (2) avec un *h* non étymologique, et de *-m* forme du possessif de la 1re pers. sg., issue d'un ancien génitif. Bret. moy. *a-m (am)* « de mon », sous *am* (1), DEBM 201, cornique *am*, gall. moy. *om, o'm*, ex. *o'm achaws*, PKM 45, l. 18. Le v. gall. *ham* « et mon » VVB 151, correspond au bret. moy. *ham* « et mon », ex. Jésus 7, composé de *ha(c)* et du *-m* signalé ci-dessus.

ham nos (inédit, Angers 477, fo 67a, main B ; Patrol. XC col. 452). La gl. complète est : « XII kal.iul. *ham nos* », « 12 des Calendes de juillet, nuit de l'été », sur les mots en ital. dans : « solstitialis (.i.circulus estualis), *tam parum spatii sub terris* quam brumalis (circulus), agit super terras ». Voir *ham* (1), *nos*.

han « autre que, différent de, hors de », dans : *han da-gueidret ni* sequitur baptismum. Le *h* étymologique n'est souvent pas écrit dans ce mot et le radical *-an-* de *di-an-guel de* peut être analogue. V. gall. *han* gl. « alium », VVB 151, *han-aud* « de lui » (Computus), gall. *o-han-, o-hon-*, CCG 208, *gwa-han* « séparation, séparé », GBGG 605, *han-fod* « provenir », « être », etc. Bret. *a-han-e, a-han-o* « de là », *a-han-en* « d'ici », DEBM 299, *an-ez se* « sans cela », ex. Le Clerc, Gramm. dial. Trég. 112, *a-han-off* « de moi », etc. *han-bout, ham-bout* « fait de venir, venue, fortune, destinée » (plutôt que « état ») DEBM 308, Mirouer v. 112, etc. Le *han* brittonique est rapproché du v. irl. *sain* « différent », du lat. *sine*. Voir BBCS 3, 258, BBCS 11, 133-6, RC 31, 501, ZCP 2, 110, KZ 35, 265, CCG 330, VGK 2, 443, IGEW 907, LEIA, A 71, etc. On verra à part *hanter* et *an-aith* qui contiennent le même élément.

han da-gueidret ni *sequitur baptismum* (inédit, Angers 477, fo 49a, main A ; Patrol XC col. 319), glose sans rapport immédiat avec le contexte, située sur les mots en ital. dans : « in nostri paschae celebratione ..*plenilunio nostrae deuotionis* e uestigio sequente, dedicemus (.i.consecramus) ». La gl. paraît signifier : « hors de bonne action ne suit le baptême ». *Da-gueidret* est un composé analogue au gall. *dryc-weithret, cam-weithret* « mauvaise action », GBGG 653, au n. propre bret. anc. *Da-ganed* « bien né », C. Quimperlé p. 246. Voir *han, da* (2), *gueidret, ni* (1).

f.v.g. **hanner** (inédit, Angers 477, fo 13b, main B ; Patrol. XC col. 237), dans la gl. « *ha hanner* et sextam partem horarum », en marge, avec renvoi à « dodrantis », dans le contexte : « (lunam) lucere dodrantis semiuncias horarum ». Sur la marge de gauche se lit une gl. en lat. dont la fin est « unum momentum et dimedia sextaque pars momenti ». La gl. en question y correspond. Une forme comme *hanner*, forme gall. évoluée, montre que les gl. de forme v. gall. de ce ms ont été rajoutées assez tardivement, peut-être à la fin du xᵉ ou au début du xiᵉ siècle. La main A, bretonne, n'a que *hanter*. Voir *hanter, ha(c)* (1).

hanter « moitié », « demi » ; ex. *hanter* caeli girat in XII horis (inédit, Angers 477, main A ; fo 62a, Patrol. XC col. 425) gl. « dimedium terrae » ; *hanter* dierum praedictarum (ibid. fo 63a, main A ; Patrol. XC col. 428). Autres exemples : *sediou ha hanter ; ni dodeo coblon ..ha hanter ; dou hanter* simul ; *hanter retec... ; hanter-toetic*. On trouve aussi en v. Bret. une forme *henter* dont on trouvera les ex. à part. Bret. moy. mod. *hanter*, ex. GMB 312. V. gall. *hanther*, VVB 151, et *anter-metetic*, VVB 42 ; gall. moy. et mod. *hanner ;* la forme *hanner*, Angers main B, est donc déjà du gall. moy. Étymologie VGK 1, 138, CCG 48, 51, IGEW 907, LEIA, A 49 etc. *Hanter* est issu de **sn̥tero*, de **sm̥tero*, avec un radical apparenté à celui du lat. *sēmi-* tandis que la terminaison serait à comparer à celle de l'irl. *air-ther*. La formation rappelle celle du v. ht. all. *suntar* « abgesondert », du sanskrit *sanutár* « au loin », du grec ἄτερ « sans ». Voir *han* et *henter* à part.

hanter retec loir *in signo* (inédit, Angers 477, fo 56b, main A ; Patrol. XC col. 384), sur les mots en ital. dans : « hora una, quod est *dimedium signi* (zodiaci) ». La gl. signifie : « demi-course de la lune dans le signe » (du zodiaque). Voir à part *hanter, retec, loir* (1).

hantertoetic (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 18 ; VVB 151), gl. « semigilatis » (semicelatis ?). Le sens de *hantertoetic* est clair, c'est : « à demi couvert d'un toit ». Voir *hanter, toetic* à part.

-haom terminaison de nom verbal ; voir *-om*.

f.v.g. **har dou trean** (inédit, Angers 477, fo 65b, main B ; Patrol. XC col. 449), sur les mots en ital. dans : « longissimus dies habet equinoctiales horas XIIII et *tertias duas unius hore* ». *Dou trean* signifie « deux-tiers » ; *har* est peut-être pour *ar* « près de », « environ » ? Voir *ar* (1), *dou* et la forme v. bret. *troian*.

(**hars**) « obstacle, empêchement » ; voir *ers eb*, pour *(h)ers eb*.

ha se diued houl : *quando exit*, **adau em** *terram cum longitudine diei* **hac hunc diminet** *iterum cum breuitate (noctis)*. (Le ms porte, abréviations non développées : hasediued houl q̄ndo exit adauē tr̄a c̄ longitudine diei hac hunc diminet ıtū c̄ breuitate diei. Nous avons dû corriger le dernier « diei » en « noctis », car la longueur du jour a pour conséquence la brièveté de la nuit ; le glossateur a dû se tromper ; inédit, Angers 477, fo 67b, main B, marge gauche ; Patrol. XC col. 455) ; il y a un renvoi de la gl. à « hinc » dans le contexte : « ipsa est equinoctialis (zona) quam quia presens semper sol, *hinc* uel inde ā (?) uicinus illustrat. Nimirum subiecta (.i.ima spatia) terrarum exusta flamis et cremata uapore torrentur ». La gl. veut expliquer le caractère de la zone équinoctiale, équatoriale, par la présence constante du soleil (quia presens semper sol). Le glossateur croit d'ailleurs que cette zone est torride en raison de la longueur du jour. La glose semble dire : « et ceci conduite du soleil (comportement du soleil) : quand il s'en va quitter lui la terre avec la longueur du jour et auprès revenir de nouveau avec la brièveté de la nuit ». *Diued* ne paraît pas pouvoir signifier « fin » ici. On verra à part *hac*, pour *ha, se, diued* (1), *houl, adau, em, hunc, diminet*.

f.v.g. **haur** « heure », dans : *dou trean haur*. Voir la f.v.g. *aur* et la f.v. bret. *or*.

he- préfixe du sens de « bon, bien ». Dans : *he-labar ; he-priller ; he-uan ; he-bē ; he-nertha*. Voir, sous *ho-*, une forme plus archaïque du même préfixe.

he « son », adj. poss. fém. 3ᵉ pers. sg. dans : *esguel Argia hacet he guoer*. Bret. *he* en Bret. moy. et mod., gall. moy. *y, i*, mod. *ei*. De **esjās*, CCG 216-7.

hebē (Vatican, Regina 49, fo 50a ; RC 50, 357 et 359), gl. « elimosina », « aumône », dans : « elimosina dei mei opus, elimonisa res sancta auget ». D'après Dom Wilmart et Loth, loc. cit., l'abréviation peut être développée en **heben* ou **hebere ;* mais **heber* est également possible. Loth penche pour une explication par **heben* « l'autre (vertu) », la gl. étant au début d'un paragraphe consacré à l'aumône ?, alors que les précédents traitaient d'autres vertus. Mais **he ben* se comprendrait s'il s'agissait de

l'une de deux vertus et non d'un grand nombre. La forme **heber*, formée à partir du radical bien connu *-ber* « porter, apporter » (voir *ber*) (1), est aussi vraisemblable que **heben*. Cf. le gall. *anober* « chose sans valeur », GPC 148, de **an-od-ber*, *dadferu* « rétablir, rapporter », de **do-ate-ber*, *adfer*, *adferu* « rapporter, restaurer, payer en retour ».. GPC 19, de **ate-ber*. Un mot *he-ber*, de **so-ber-* « bon apport, don, aumône », correspondant exactement à « elimosina » ne paraît pas impossible ici. L'idée contraire apparaît dans le gall. moy. *dioferaf* « je renonce à, j'abandonne », le bret. *diouer*, vannet. *diovér* « manque, privation », de **dī-uo-ber*. On trouvera de nombreux composés de **ber* CCG 345. Voir *he-* et *ber* (1).

-hegetic, *-eetic*, *-haheitic*, terminaison de *tes-hegetic*; *dlit-heetic*; *annguar-haheitic*. Cette terminaison d'adj. verbal de verbe dénominatif est formée d'un élément *-hag-*, de **sag-* affecté par *-etic* issu lui-même de **-alīko*. On comparera les infinitifs en *-ha-om* de verbes dénominatifs, l'élément *-hei*, *-he* de *-heiat*, et l'on verra la grammaire à ce sujet. La terminaison *-haheitic* fait difficulté.

hehen « effort, tentative »? dans *enc hehen da me*.

hehi « elle », forme redoublée dans : nisi *gudiued cet sab hehi*... V. gall. *hihi*, CCG 205, gall. moy. *hihi*, IEW 33 ; corn. *hyhy*, CCG 209 ; v. irl. *sis(s)i* GOI 254. Des formes comme celles du petit Trég. *outi-hi*, *ganti-hi*, GMB 320, ne sont pas exactement comparables.

-heiat, -heat, dans : *guolou-heat*; *cnou-heiat*; *hil-heiat*. Cet élément de composé, peut-être mot distinct aussi à cette époque?, sert à désigner l'agent « celui qui atteint, dispose de ». *-Hei*, *-he-* correspond au v. irl. *-aige*, de **sagio*, GOI 172, 337-8, par ex. dans *scél-aige* « conteur d'histoires », au gall. moy. *-(h)ei*, mod. *-ai*, par ex. dans *cardot-ai* « mendiant », au corn. anc. *-e* dans *eur-e* « aurifex », *idn-e* « auceps ». Une terminaison *-iat*, renforçant le sens, y est adjointe. Certaines terminaisons en *-iat* du bret. remontent à *-heiat*; cf. *guolouheat*, *gueleuyat*.

heith (Berne 167, fo 64b, bas ; Stokes, Academy, 2 oct. 1886, 228, col. 2 et 3) gl. « sceptrum » dans : « praeterea *sceptrum* Ilione quod gesserat olim ». Stokes, loc. cit., croit à tort que ce mot gl. « praeterea ». *Heith* « sceptre, domination » se retrouve dans l'élément *-heith* du gall. *tal-heith* « diadème », de **talo-secto*, ACL 3, 261, **talo-sektā*, W. Gr. 397, RC 37, 51 note 1. **secto*, **sektā* viendraient de la racine **segh* « tenir », du v. irl. *seg* « force », du grec ἔχω « je tiens ». *Heith* signifie donc litt. « fait de tenir, possession », d'où « domination », « sceptre ». Le sens de *heith* dans *talheith* n'est peut-être pas exactement « qui tient le front », mais « insigne de domination (porté) sur le front »?

Certains ns gaul. comme Cata-sextus (Holder I, 839), Sextanto, Sextocus, Sextilla, contiennent le chiffre « sept » (cf. lat. Septimus), mais certains autres peuvent contenir un mot apparenté au *heith* brittonique. Le cas du « Pagi Sextanmandui », RC 18, 87, est plus douteux.

helabar (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4.32, fo 8a ; VVB 151) gl. « graecus »; *helabar* signifie littéralt. « qui parle bien, éloquent, disert ». Bret. moy. et mod. *helavar* « éloquent, affable », GMB 316 ; gall. *hylafar*, v. irl. *sulbair* « éloquent », GOI 107, de **sul(a)bair*. Voir *he* et *labar*.

hemel « semblable »; dans : *ir it boh. (e)ch .i. hemel*; et *agcehemelion*. On trouve aussi cet élément dans de nombreux ns propres v. bret. : *Bud-hemel*, *Uuoret-hemel*, *Uuin-hemel*, etc. (C. Redon). Moy. bret. *heuel*, *heffuel*, mod. *heñvel*, GMB 314, DEBM 308 (pour les formes *haual*, *haval*, *hañval*, voir *amal*). Gall. *hafal*, corn. *haval*, v. irl. *samail* « likeness », CCG 6. Ce mot est de la même origine que le lat. « similis ». Il est difficile de comparer le nom gaul. Sosimilos, ZCP 26, 271 ; ce nom paraît à décomposer en **sosi-milos*.

(**hemis**) « vêtement, tunique »; dans : *guesl-hemisiou*. Bret. moy. *hiffuis*, *hyvis*, *hiuis*, DEBM 311, mod. *hiviz* « chemise »; voc. corn. *heuis* gl. « colobium »; gall. *hefys* (masc.) ; le mot bret. est féminin. Loth tire ce mot d'un germanique **hamīsia*, peut-être par l'intermédiaire d'une forme latine (voir Mots lat. 178, RC 17, 443, RC 34, 171, et aussi VGK 1, 240). Le *h* initial est un argument en faveur d'un emprunt au germanique. On sait que le lat. *camisia* est d'origine gauloise ou germanique ; voir W. Hof. 1, 147.

hen(n), « ceci »; dans : *henneth*. Bret. *henn*, *-hen*, *en*, ex. *cret henn* « crois ceci », cité CCG 223, *dre henn* « par ceci », Mirouer v. 177, *evel hen* « comme ceci », etc. ; v. gall. *hinn*, VVB 155, v. irl. *sin* (GOI 304 notamment) ; voir CCG 223-4, IGEW 905 et *henneth*.

hen « vieux », dans : *hentalot* et *hencocou*. On a aussi *hen* dans des ns propres. Bret. moy. *hen*, gall. *hen*, corn. *hen*, v. irl. *sen*, CCG 3 ; ce mot est apparenté au lat. « *senex* »; on a sans doute dans *hin* un ancien comparatif de *hen* analogue au gall. moy. *hyn*, mod. *hyn*, GCC 25 (Voir *hin* à part). On compare l'élément de noms gaulois *Seno-*, dans Seno-condus, Seno-carus, Seno-cenna, etc. ZCP 26, 266. Une partie au moins des nombreux ns propres des Cartul. Bret. anciens composés avec *hin-* contient sans doute un tout autre mot.

(**hencoc**) « aïeul »; voir suivt.

hencocou (inédit, BN lat. 10290, fo 21b ; Priscien Gramm. II, 34 ; Keil t. 2, p. 63) gl. « abauis

maternis », « aïeux maternels ». Ce mot est le pluriel d'un correspondant du mot *hengog* gl. « abauus », voc. corn. ; on y trouve aussi *gurhog*, écrit *gurhhog*, gl. « attauus », *dihog* gl. « proauus ». Le radical *-coc-* est obscur pour nous. Voir *hen-* à part.

henertha « prend force, prend consistance ». Voir *ha henertha*.

henneth (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A ; fo 2a, l. 17 ; ZCP 1, 17 sq) « ceci » dans le contexte : « Item ad *guaedgou* ; *henneth* radix *briblu..* ». Stokes, loc. cit. ZCP 1, lisait **nenneth* en se basant sur la similitude apparente du N majuscule de « nidi » « les nids », fol. précédent ; mais la première haste du *n* de « nidi » est beaucoup plus longue que la seconde ; dans *henneth* les hastes sont égales ; il s'agit d'un *h* majuscule. Stokes ne pouvait d'ailleurs expliquer le mot tel qu'il le lisait. Dans ce contexte *henneth* annonce toute la série des ingrédients destinés au traitement de la maladie appelée *guaedgou*. On peut traduire : « de même pour la maladie « *guaedgou* », ceci : racine de digitale... ». *Henneth* se trouve d'ailleurs une autre fois dans la glose : *erorit a bid ...henneth* iterum... C'est la forme ancienne du bret. moy. *hennez*, mod. *hennez* « iste, istud », DEBM 309, CCG 223, vannet. *henneh*, v. gall. *hinnuith*, *hunnuith*, *hinnith*, *hinnoid*, etc. (voir encore CCG 223 et BBCS 3, 260, VVB 155 ; gall. moy. ancien *hynnyd*, rime avec *dyd(d)*, Canu Taliesin XII, v. 30. La forme vannet. *henneh* montre que l'on a un *th* ancien à la fin du mot et l'hypothèse d'un *-eđ* issu de *-iyo*, évoquée W. Gr. 431 ne saurait être valable, au moins pour le Breton. RC 35, 133-4, Ernault rapproche la finale du gall. *ynoeth*, *ynaeth*, et propose une forme d'origine **hen(e)naeth?*. L'explication de la VGK 2, 191, *hennez* de **henguenez* n'est pas possible, comme le montrent les formes anciennes. Voir *hen(n)*.

hentatot (inédit, BN lat. 10290, fo 21b ; Priscien Gramm. II, 34 ; Keil t. 2, p. 64) gl. « paternus auus », « aïeul paternel ». Le début du mot correspond au mot du voc. corn. *hendat* gl. « auus », au v. gall. *hendat* gl. « auus », VVB 152, de *hen* « vieux » et *tat* « père ». La finale *-ot* ou *tot*, s'il faut lire *hentat(t)ot*, est obscure. Il est peu probable cependant que l'on ait ici un correspondant d'un mot cornique ancien, lui-même obscur, *tot* dans *mor tot* gl. « oceanus » à côté de *mor difeid* gl. « pelagus » ; un gall. moy. *tawt*, *tawd*, de sens douteux est mentionné CA 259, note au v. 749. Le plus probable est que l'on a ici une terminaison *-ot*.

henter « moitié », forme spéciale au v. bret. qui se rencontre dans les gl. dans les ex. : VII *diou ha henter* ; *ir dec or ha henter..* ; *amser ha henter* ; duo *ha henter* ; et, dans le C. Redon ch. 25 et 29 dans *henter rann* « demi-parcelle ». Voir la forme plus courante *hanter*.

f.v.g. **hepdud** « sans eux » ; voir *is hepdud*.

hep Teopil in suo libro (ms Theopil avec *h* annulé ; inédit, Angers 477, fo 80b, main A ; Patrol. XC col. 510) sur : « hoc...deberi differri. sicut paulo superius *comprehendi* ». « Dit Théophile dans son livre » ; v. gall. *hepp* gl. « inquit », gall. moy. *hebyr*, *heby*, mod. *ebr*, *eb*, *ebe*, etc. irl. *sech-* « dire », CCG 44, 149, 393. Ernault, RC 11, 477 suppose que le bret. *eme(z)* « dit », est la confusion de deux mots restés distincts en Gall. *medd* et *heb*, *eb*. Il note que le bret. *eme ve* se conjugue comme *ebe fi* ; voir aussi Verbe Bret. 205 sq. Pour l'étymologie de *hep*, *sech* voir IGEW 898, W. Gr. 377.

hep Augustus (inédit, Angers 477, fo 47b ; Patrol. XC col. 308) « dit Augustus », sur « sexta » dans : « non enim iam plena sexta erat ». Voir précédent.

hep « sans », préposition ; voir aussi *ep*. Ex. .p. *hep*.s. *cint ac em* ; *hepdo em* ; et *hēpdo em*, à développer en *hempdo em*, s'il n'y a pas une erreur du scribe ; cette dernière forme rappellerait le vannet. *hemp* dont les ex. les plus anciens sont du XVIIe siècle. Les CHV ont environ deux tiers de formes en *hemp* et *hem* et un tiers de formes en *hep*, en Vannetais du XVIIe siècle. Hors du Vannetais le brittonique présente toujours *hep*, *heb*, bret. *hep*, GMB 317, DEBM 310, v. gall. *hep*, mod. *heb*, corn. *hep*, *heb*, irl. *sech*, lat. *secus*. Étymologie GOI 530, E. Hamp, Et. Celt. 8, 402-3. Pour l'emploi de cette préposition en moy. bret., noter Mirouer v. 3186 : « *hep* ez duy muy... ».

hep- Préfixe. Dans *hepcorim*, *hepcorint*.

.p. **hep** .s. **cint hac em** (inédit, BN lat. 10290, fo 36b, Priscien gramm. IV, 20 ; Keil t. 2, p. 128) « excipiuntur pauca qui .b. *uel .p. sine .s. ante* .er.habent... : puber, pubertas » « .p. sans .s. avant avec lui » ; « lui » désigne « *.er.* » (Dans de rares mots, le groupe de lettres *.er.* peut être précédé de .b. ou .p. sans .s.) Voir notamment *hac* (1) pour la tournure et *hep*, *cint*, *em*.

hepcor- « action de placer à côté » ou de « se placer à côté », d'où « privation, manque, refus ». Voir suivant.

hepcorim (Berne ms 167, fo 68a, Eneide II v. 85, VVB 153) dans « *i hepcorim* » gl. « cassum .i. uacuum » dans « demisere neci, nunc *cassum* lumine lugent ». *I hepcorim*, « en privation de, absence de » (lumière) ; corn. *hepcor* « refuser », Resurrectio, 1423 ; gall. moy. *hebcor* « laisser, quitter... », Armes Prydein 31 ; *dyhepkyr*, « coule en dehors », CLIH 167. Cf. R. A. Fowkes, Language 27, 149-150. Voir ci-dessus *cor* (1), *hep*.

hepcorint (inédit BN lat. 10290, fo 30a, Priscien gramm. III, 24 ; Keil t. 2, p. 100) gl. « exce-

dunt » pris par le glossateur au sens étymologique, « ils évitent, passent à côté, dépassent ». Un autre scribe a glosé « excedunt » par « superant » dans : « omnia comparatiua et superlatiua duarum *excedunt* numero sillabarum, exceptis prior et primus ». 3e pers. pl. indic. prést. de *hepcorim;* voir ci-dessus.

hepdo « sans lui ». Dans : *hep do em, he(m)p (?) do em...* Gall. moy. *hebdaw ef,* GCC 127, etc. V. irl. *sechœ* « sans lui » (CCG 200), bret. *hepzañ, heplañ,* « sans lui », etc. vannet. *hembzou* « sans lui »; un *-d-* est intercalé ici entre la préposition et le pronom suffixé. Les formes vannet. modernes semblent venir de *hepdoem* par l'intermédiaire de **hepđoµ, *hebzoff, *hembzoff.* Voir *hep* et *dudo em* pour détails.

luna **hepdo em** (inédit, Angers 477, fo 60b, main A ; Patrol. XC col. 410) « la lune sans lui lui » (le soleil) sur « luna... ad *aquilonem transcendit* ». Voir *hepdo* et *em.*

nam est luna **hēpdo em in dehou mint** *VI (uel partes)* (ms *hēpdo,* lire *hempdo*? ; inédit, Angers 477, fo 60b, main A ; Patrol. XC col. 410) gl. « que *cum australes illius deuenit in locos, aliquanto* humilior hiberno sole apparet (luna) » « car est lune sans lui lui (le soleil) dans le sud, quantité de VI » (ou parties du zodiaque). Voir *hep, hepdo em, in* (1), *mint.* L'abréviation sur le *ē* de *hep* paraît résulter d'une erreur ; voir *hep,* ci-dessus, sur l'ancienneté de *hemp* vannet.

(**heprit**) « élégant, gracieux ». Voir *a hepritter.*

hepritter « élégance, grâce ». Voir détails sous *a hepritter.*

herderchan (inédit, BN lat. 10290, fo 36b ; Priscien Gramm. IV, 18 ; Keil t. 2, p. 127) gl. « parasitaster » (glosé aussi *anhuariatan ;* à voir à part). *Herderchan,* avec un *h* initial non étymologique, paraît à rattacher à *erder(h), erdirh* (voir à part). Avec *-an* diminutif, le sens serait « petit acteur », « histrion », « celui qui se montre ».

heren? « lie » ; dans : *er gue heren t(i)r ;* voir *er gue...* pour détails. GMB 200, 219 : *ere* « licol », *hereec, an ereec,* n. propre, *heri, eli* « lien », et *disereel* « délié », RC 47, 112, note 8, etc.

(**h**)**ers** « empêche »? ; voir *ers.*

heruid « selon » ; dans : *dadarued epacdou...* V. gall. *heruid,* VVB 153, gall. moy. *herwydd* GCC 127 « selon », etc. corn. *herwyth,* bret. moy. mod. *heruez, hervez;* noter *erwez,* cité DEBM 310. Le *h* ne serait pas étymologique et ce mot viendrait de **areued* « selon la manière »? (V. Henry) ; on note cependant la constance presque absolue du *h-* en Gall. Corn. et Bret. Voir aussi CCG 122.

hestr (BN lat. 11411, fo 102a ; VVB 228) gl. « ostreas », « huîtres » ; de « ostrea » ou « *ostria » ; Loth Mots lat. 165. Br. mod. *istr* « huîtres ».

het « longueur, espace », dans : *het guiam ded...het nos.* Moy. bret. *het,* mod. *hed* DEBM 310, GMB 319, gall. *hyd,* corn. *hes,* v. irl. *sith* « long », GOI 231, IGEW 891. De la racine du v. irl. *sīnim* « j'étire, je prolonge ». Voir *cehet* et *hit.*

het guiam ded in dehou intoe het nos centen ni in ham. (Le ms porte : het guiam ded ĩdehou intoe hetnos centennĩham. Inédit, Angers 477, fo 67a main A ; Patrol. XC col. 453). Sur les mots en ital. dans « similiter estiuo, id est, solstitiali, decurrens (sol) in circulo, tam breuem sub aquilonia *terre loca noctu facit digressum, quam super meridiana* eius loca, diebus hibernis, breuem facit ascensum ». Il s'agit des mouvements apparents du soleil : la longueur du jour d'hiver dans l'hémisphère sud complète celle de la nuit d'été que nous avons alors, pour donner 24 heures ou une course (apparente) du soleil. La gl. signifierait mot à mot : « longueur de jour d'hiver dans le sud vient dans (complète)? longueur de nuit avec nous en été ». Le mot difficile est *intoe.* Voir *het, guiam, ded, in* (1), *dehou, intoe, nos, centen ni, ham.*

heuan « de façon audacieuse, en s'avançant » ; ce mot paraît composé de *he-* et de *uan,* comme le gall. moy. *hywan,* cité GBGG 613. Voir *he* et *uan* et suivant.

heuan em doguor (BN lat. 12021, fo 44a ; VVB 134 avec la lecture fautive **doguol;* le *r* se lit bien par transparence). Sur les mots en ital. dans : « sic is qui ultro ambit uel *inopportunius se ingerit,* procul dubio est repellendus ». *Doguor* « précipite », « élance », *heuan* « de façon audacieuse » (gall. *hywan*), *em,* réfléchi, « soi-même ». Pour le sens de *he-uan, hy-wan,* on comparera le gall. *ymwan* « assaut », *ymwanwr* « assaillant », Gutun Owain pièce VIII, v. 35 et 45. *Heuan* est pris ici adverbialement ; son sens d'origine est « bien-foncer », « fait de se porter en avant fortement ». Voir à part *heuan, em* (1), *doguor* attesté par ailleurs. On peut donc traduire *he-uan em doguor* par « s'avance de façon audacieuse ».

1) **hi** « elle » ; voir aussi *i* (1) ; dans : *bit pan galuher hi... ; ir a cint dedi hi hun.* Bret. moy. *hy, hi, i,* DEBM 311, mod. idem. Gall. *hi,* CCG 205. V. irl. *sí,* lénifiant, GOI 254. Ce mot vient de **sī* et serait apparenté, par exemple, au gothique *si,* CCG 216, GOI 283.

2) **hi** « cette »? ; dans : *cohilon hi fosan,* « le long de cette petite fosse », C. Redon ch. 146. Voir Loth RC 37, 54, Chresto. 117, note 3 et 119, note 1 ; on peut peut-être comparer *co-i-hilon* (sous *cohilon*)?

3) **hi** « son » ; voir *i* (2) ; dans : *gel men rinn hi guolt* ; *uchel hi dehint*...

4) **hi** « eux », dans : « *hi* IV uiri » (BN lat. 10290, fo 27a ; Priscien Gramm. III, 5 ; Keil t. 2, p. 86), gl. « fortissimi Grecorum fuerunt Aiax, Diomedes, Agamemnon, Ulixes ». La glose dit : « eux quatre héros ». Voir *i* (3).

5) **hi** « dans », forme de la préposition *i* (4), « dans ». Se trouve dans la gl. : « *ir ou dec* I *hi paroldep agis* ».

hiac hiac altro *Hilarius* (corrigé de *hial, hial...*; miracles de St-Hilaire, BN ms lat. 196, fo 83). Ce ms, du XIIe ou XIIIe siècle, est recopié sur un ms plus ancien ; en recopiant le scribe non bretonnant a confondu *c* et *t*; cette erreur est commune. Par exemple *Bran quasset*, C. Redon ch. 346 est une erreur pour *Bran quassec*, Chresto. 111, 158 ; *Bro gueret*, MGH XIII, 102, par. 32, est une erreur pour *Bro Guerec*, dans : « qui, a *Guereco*, *Bro Gueret* dicitur » ; le nom de *Mor-mohet*, femme d'Erispoe, C. Redon, append. ch. 43, etc., devient *Marmohec*, *Marnuhec* dans une copie des XVe-XVIe siècles d'un document de 856, Ann. Bret. 13, 503, 505. Dans la phrase qui nous intéresse, Ernault et Loth ont proposé diverses corrections : *hial*, transcription abrégée pour **iahal*, pour **iehet* « santé », RC 35, 130, GMB 330, Ann. Bret. 7, 242. Nous pensons qu'il n'y a rien à corriger dans le texte à part le *t*, et qu'il faut simplement lire « *hiac, hiac altro* Hilarius », « guéris, guéris, seigneur Hilarius », apostrophe du malade sollicitant la guérison. *Iac* est attesté en v. Bret., sans le *h* non étymologique précédant souvent les mots commençant par une voyelle. *Altro*, pour **altrou*, montre qu'il s'agit bien ici de v. Breton. Voir *iac*, *altro(u)*, *eltroguen*.

hi bit « tout au long », ou « à jamais » ? ; dans : VII embol. *im pop un ...naudecant hi bit*. Voir *hit bit* et *bit* (3).

hi hun « elle-même », dans : luna ..*arguil oil ..dedi hi hun*. Bret. moy. mod. *he unan* « elle-même », DEBM 309, CCG 187. *Dezi e hunan* « à elle elle-même », Cathell 2, cité LLC 31, correspond à peu près à *dedi hi hun*. Voir *un*, *unan* à part.

hil- « semence » ? ; dans *hil-heiat*; cf. le gall. *hil* « progéniture », l'irl. *síl* « semence » ; peut-être a-t-on ce mot dans le bret. *dishilya*, *dihilya* « égrener », RC 22, 74, RC 43, 141-2, et dans le n. propre v. bret. *Hilian*, C. Redon ch. 177. *Hil* est apparenté au lat. *sēuī* « je semai », CCG 7. Voir addenda.

hilheiat (inédit, BN lat. 10290, fo 25a ; Priscien Gramm. II, 56 ; Keil t. 2, p. 78), sur « saticulanus », dans : « puplicus, puplicanus, saticulanus (.i.satos), saticulanus ». Le glossateur a pris ce nom propre pour un dérivé de *satio* « semailles », ou de *sator* « semeur » ; il semble que *hilheiat* signifie « semeur ». On verra à part *hil* et *heiat*.

hín *quam* XXVIII (inédit, Angers 477, fo 70b, marge droite, main B ; Patrol. XC, col. 472), à côté de « ratum » sans renvoi, dans : « ne maior solito (.i.more) in kalendas martias existendo *ratum*, pascalis obseruantiae cursum recto tramite (.i.luna) defflectat ». *Hín* paraît être un ancien comparatif de *hen* « vieux » ; le sens serait : « plus vieille que 28 » (jours). Il s'agit de la lune. Voir *hen*.

hin, dans *hin racancomossodetichi*, semble être l'article *in* « les », avec le *h* non étymologique fréquent devant les mots commençant par une voyelle. Voir *in* (3).

hinon- « beau temps » ; voir suivant.

hinonol (inédit, Angers 477, fo 16a, marge droite, main B ; Patrol, XC col. 254), gl. « sincerum », « serein, de beau temps », dans : « (sol), si rubeat, sincerum diem (praesagit) ». Bret. moy. *hynon* « temps clair », *hinoni a ra* « le ciel est clair », DEBM 311, mod. *hinon* « beau temps », gall. *hinon* « beau temps », *hin* « weather », irl. *sion* « temps, sorte de temps, mauvais temps » (atmosphérique). *Hinonol* est un adj. en *-ol* dérivé de *hinon*.

hi(n) racancomossodetichi (Le ms porte *hī*, avec l'abréviation pour *n* ou *m*; inédit, BN lat. 10290, fo 17a ; Priscien Gramm. II, 6 ; Keil t. 2, p. 47) gl. « propositiua » dans : « in « d » pariter, nulla potest sillaba desinere *propositiua*, nisi sequens quoque ab eadem « d » incipiat ». *Hin racancomossodetichi* est peut-être calqué sur le lat. *pro-positiua* et signifie littéralement : « les devant placées ». On y trouve *hin*, article, *rac-* « devant », *an-* intensif, *com* « avec », *-ossod-*, radical, « placer », et une terminaison d'adj. verbal en *-etic-*, qui, fait insolite, comporte une terminaison de pluriel en *-i*, alors que l'on trouve *-ion* après *-etic* dans les autres exemples. Le radical *-ossod* est apparenté au gall. moy. *g(w)ossot* « placer », mod. *gosod*, GBGG 582, d'où *gossodedic* « sita imposito », *cyfosod*, de **comossod*, « synthesis, composition », GPC 710, *ymosodiad* « onset » « assaut », etc. ; voir aussi, sur le gall. BBCS 2, 12, PKM 110. On verra *comossod* à part.

hint sens incertain dans : *nam hint errei*.

hint « chemin, voie », dans *scoiu-hint*; *do-hintu*; *dehint*; *do-guo-hint-iliat* et le nom de lieu *Camp caubal hint* « le champ du chemin des barques », C. Redon ch. 207. Bret. *hent*, même sens, usuel ; gall. *hynt*, supplanté par *ffordd*; voc. corn. *eun-hinsic* « iustus », *cam-hinsic* « iniustus » ; v. irl. *sét* « route, chemin ». Ce mot est apparenté au v. ht. all. *sint* « Gang, Reise », *senten* « senden », envoyer, CCG 48, IGEW 908. Cf.

les noms gaul. comme Sinto-rigis, 'Αδρασίντου ZCP 26, 269. Sur les dérivés comme le bret. *hentez*, corn. *hynse*, gall. *hennydd* « le compagnon de chemin, le prochain », auxquels l'irl. *sétig* « compagne, femme » est peut-être apparenté, on verra BBCS 4, 339-341, CA 100.

(h)inu ? voir *inu*.

(hir) « long », dans *hir-glas* et des ns propres v. Bret. Bret. gall. corn. *hir* « long », v. irl. *sír*, gaul. *siro-*, ZCP 26, 269 ; ce mot est apparenté au lat. *sērus*, CCG 7, VGK 1, 51, IGEW 891. Voir *huiam*, superlatif.

f. v. g. ? **hir doguonimereticaith** (inédit, BN lat. 10290, fo 19b ; Priscien, Gramm. II, 22 ; Keil t. 2, p. 57) gl. « arithmetica », « arithmétique », littéralement « numération » ; c'est un composé de *nimer* « nombre » : la dernière partie du mot *-nimereticaith* a pour correspondant exact le bret. *niveridiguez*, *niveridigez* « numération », GMB 446 ; gall. *niferiaeth*. Les préfixes *do-guo-* contiennent *do-*, de forme v. bret. ; le v. Gall. présente *di-guo-*. Cependant *hir* paraît être une forme de l'article *ir* v. gall. qui n'est pas attesté avec certitude en v. Bret. Voir *nimer*.

hirglas (Vie de St Paul Aurélien, par. 17, RC 5, 446 ; leçon du ms d'Orléans 261-217, xe siècle ; le ms BN lat. 12492, XI-XIIe siècles, porte *hirl-glas*, fo 125b) gl. « longi fulva » « la longue fauve », nom de la cloche du saint. Voir *hir*, et *glas* qui désigne des couleurs assez variées.

hisael barr (Leyde, Cod. Voss. Lat. F. 96 A, fo 2a, l. 6 et 7, ZCP 1, 17 sq) ; le *h* n'est pas étymologique ; *ae*=*e* dans ce ms. C'est un nom de plante dont le sens littéral est « basse branche », un des noms du « gui ». Bret. *izél varr* « le gui », à Sarzeau, Ernault, Dict. Vannet. 116, GMB 731-2, RC 25, 54 sq, RC 33, 419, Loth RC 19, 13. Le gui est appelé *uhel varr* « haute branche » hors du Vannetais actuellement ; on ignore la répartition des noms du « gui » il y a onze siècles. Voir *isel* et *barr* (1).

hiscent (inédit, BN lat. 10290, fo 35a ; Priscien Gramm. IV, 9 ; Keil t. 2, p. 122) gl. « uligo.i. humor terrae », dans : « caligo, uligo, rubigo, ferrugo ». Dans le même ms, fo 41b, « uligo » est aussi glosé, « humor de naribus... uel humor de montibus ». Le sens de *hiscent* est certain ; c'est « humidité » ; ce mot correspond à l'irl. moy. *sescenn* 1) « marais, tourbière », 2) « plante des marais, jonc, roseau ». Le *t* final ne semble pas étymologique, Ét. Celt. 9, 185 ; cf. *Penn hischin*, nom de lieu, C. Landévennec p. 556. Les correspondants de l'irl. *sescenn*, mod. *seisceann*, en Brittonique ont en général le sens 2) ; ex. voc. corn. *heschen* gl. « canna, arundo », gall. *hesg* « sedges », bret. *hesk* « laîche, carex » ; voir RC 36, 168 ; 46, 147-8, GMB 318. Pour le double sens de « marais » et « jonc », cf. *guern* (sous *guaern*) « marais » et « aulne ». Il semble que *hiscent*, à cause du sens est à séparer de mots exprimant l'idée de sécheresse tels que l'irl. anc. *sesc* « stérile », le gall. *hysp* « sec, désert », le bret. *hesk*, *hesp* « à sec, tari », voir VGK 1, 71, 76, 126, IGEW 894, Vendryes, Mél. Rozwadowski I, 138.

hit « longueur », dans *hit i* « jusque dans » (dans : *uchel hi dehint hit i gorparoc le*). Bret. *het*, *hed* « longueur », *het* « le long de », au sens tempotel et local, ex. *het tri de* « pendant trois jours », GMB 319, *het a treus* « en long et en large », Gwénolé v. 398, *a het* « le long de », etc. DEBM 310. Gall. moy. *hyt* « jusqu'à », GCC 127, d'où les expressions *hyt ar*, *hyt at*, etc. Voir *het*, *cohiton* et suivant.

hit bit semble signifier « constamment, à jamais », dans : *dadarued... hit bit. Hi bit* (voir à part) semble une variante de cette expression. Bret. *hed da hed* « entièrement », corn. *hysseas*, même sens, LCC 105. Le gall. *hyd byth* paraît de forme plus proche de *hit bit ;* cependant *bit* peut avoir un *t* final, et non *th*, et peut correspondre au bret. moy. *bet* « jamais ». Voir *bit* (2) et (3).

ho- préfixe dont le sens est « bon », « bien », dans : *ho-libr*, *ho-mer*, *ho-leused* et *ho-loit* ? Le C. Redon a en général *ho-* dans les ns propres, de forme plus archaïque, mais les gloses ont plus souvent *he-* (voir *he-* à part). Bret. moy. *he-*, ex. *heblas* « de bon goût », Poèmes bret. 47, *hesent*, *helavar*..., bret. mod. *he-;* gall. *hy-;* v. irl. *so-*, *su-*, gaul. *so-*, *su-;* correspond au sanscrit *su-*, GOI 231.

(hob) « baie, grappe » ; voir suivant.

hobaebl (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 7 ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante dans : « Item ad *guorthasaer ; ...ocroos hobaebl...* ». Stokes, loc. cit., compare *hob* au mot irl. moy. *sub* « berry », mod. *subh*, ce qui paraît probable. (Le cas du bret. *sivi*, *siuy* « fraises », GMB 629, est difficile, à cause du *s-* initial conservé.) Le deuxième élément *-aebl*, probablement pour *ebl*, car dans ce ms *ae*=*e*, est plus obscur. On peut penser à *évl*, avec singulatif *eulen*, *evlenn*, « bourdaine », GMB 228, de « ebulum », Loth, Mots lat. 166. Stokes pense que *aebl* avait ici le sens de « hièble » ou « sureau nain », également de « ebulum », ce qui paraît plus vraisemblable pour le sens. On aurait donc *hob aebl* « baie de l'hièble, du sureau nain ».

hoch (inédit, BN lat. 10290, fo 25b ; Priscien Gramm. II, 59 ; Keil t. 2, p. 79) gl. « aper » « sanglier », « porc ». Bret. moy. *houch*, GMB 323, DEBM 313, mod. *houc'h*, *hoc'h ;* gall. moy. et mod. *hwch*, CLlH 197, PKM 256, « sow, swine » v. irl. *socc* « museau » et « soc », *soccsāil* gl. « lolligo » ; ces mots sont apparentés au v. angl. *sugu* « truie ». Sur le mot *sulem* (dans la Lex salica), voir ZCP 19, 62 sq.

(hoel) « tour, changement » ; voir *hoeliom* ci-dessous.

hoeliom « nous tournons, changeons » ; dans : *ir hoeliom* .ae. *in* .a. Ce mot correspond au gall. *chwylaf, chwyliaf* « je tourne » qui a de nombreux composés et dérivés. Le corn. *wheyl, whel* « travailler » a un sens évolué. C'est aussi le cas de la plupart des correspondants bret. : le bret. moy. *hoalat* « carpere, charpir », DEBM 311, GMB 321, V. Henry Lex. 164, mod. *hoalat* « attirer, charmer » a un sens dérivé de celui de « tourner, détourner ». (Ne pas confondre *hoal* « âge », du moy. bret. *hoazl*, du v. bret. *hoell, hoill*, dans les ns propres.) Le sens d'origine est mieux conservé dans *trehollia, treholia, troc'holia* « verser, chavirer, retourner », de **tre-choeliaff*, GMB 713. Le bret. (du Trég.) *c'houilia, c'houiliat* « fouiller », Ann. Bret. 16, 582-4, le corn. *whelas*, le gall. *chwilio*, sont sans doute apparentés. Le sens aurait évolué de celui de « tourner » à « bouleverser », « fouiller ». Ces mots sont apparentés au radical verbal irl. *sel-*, au subst. *sel* « turn, time, while », CCG 394-5. On tire irl. et brittonique de la racine **swel, *wel* « tourner », ZCP 8, 76 sq, RC 37, 68, W. Pok. 1, 300, IGEW 1041, etc. ; un élément comparable se retrouverait dans les ns gaul. comme Nanto-suelta, Nanto-svelte, Co-svelites... ZCP 26, 248, 274 (RC 36, 167, Loth sépare le vannet. *a-hoel* « du moins »).

hoi mot de sens inconnu dans : *hoi uperiou homer.*

hoiarn « fer », dans : *hoiarn-lub, hoiarn-todiat*, et comme élément de très nombreux noms propres, en deuxième élément de composé (en premier élément on trouve en général *iarn-*) ; bret. moy. et mod. *houarn ;* voc. corn. *hoern*, et *heirnior* « ferrarius », v. gall. *haiarn* (dans les ns propres), mod. *haearn ;* irl. *iarn, iarann*, gaul. *isarno- ;* apparenté au lat. *aes* selon la CCG 17 et la VGK 1, 73. Mais voir maintenant une autre explication du nom du « fer » en celtique par M. Benveniste, Celtica 3, 279-283 ; ce nom a signifié le (métal) « divin » à l'origine.

hoiarn lub (Leyde Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 15 et 16 ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante signifiant « plante de fer » ; cf. l'angl. « iron wort » la « crapaudine » (plante), ou le grec σιδηρῖτις (βοτάνη) « la sidérite » (plante), Stokes, loc. cit. 23. Voir *hoiarn* et *lub* à part.

hoiarn todiat (inédit, BN lat. 10290, fo 2b, l. 8) gl. « mulcifer », « nomen Vulcano », pour « mulciber », surnom de Vulcain, de *mulceō* « j'amollis ». *Hoiarn todiat* signifie littéralement « fondeur de fer » ; la gl. v. irl. à « mulciber » *broinla talcdaid* « shower softener », Thes. paleohib. 2, 117, comprend ce nom différemment. Voir à part *hoiarn* et *todiat.*

hoiup(e)riou homer (le ms porte =*hoiupiou homer ;* le *p* du premier mot est barré : abréviation pour *p* plus voyelle plus *r ;* inédit, Angers 477, fo 61b, main A ; Patrol. XC col. 422), sur les mots en ital. dans : « lune...nouitas perturbationes exuscitat. *Euriporum quoque meatus* refluus hoc indicat », « euriporum meatus » signifie « passage, remuement des détroits » ; *euripum*, comme nom commun a le sens de « détroit, décharge d'un canal, resserrement où le courant est rapide ». Le mot *homer* qui est bien distinct semble avoir un radical *-mer* comparable à celui du gall. *dad-meraf* « dégeler » « deliqueo », GPC 873, avec *ho-* « bon, bien » (*meirioli* « to dissolve, thaw » est de forme plus éloignée). *Homer* signifierait « qui coule bien, écoulement rapide » ? ce qui convient au contexte ; mais nous ne savons comment comprendre le début de la glose qui semble contenir plusieurs mots. Voir *homer ;* (l'hypothèse à propos de *-mer* suppose que le sens ancien de ce radical était « couler » ce qui n'est pas certain).

holeused (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 21 ; lecture de Jenkinson, Bradshaw, Hisp. Fam. p. 41, texte C,v. 222, plus complète et exacte que *holeu...* VVB 156 et RC 1, 374) gl. « canoris « mélodies, chants » ; c'est un pluriel en *-ed*, avec un préfixe *ho-*, de sens assez voisin de celui de *eu-* (voir ces deux éléments à part) ; le radical *leus* peut être une autre graphie du radical *-les-*, de *eu-les* gl. « medoliam » (melodiam). Voir *eules.*

(h)olg) « recherche, enquête », littéralt. « chasse » ; voir *a olguo.*

holibr (inédit, Berne ms 167, fo 93b, l. 16, Énéide IV, v. 132) gl. « odora... uis .i.bene inuestigans » dans : « ruunt equites et odora canum uis ». Cf. en latin « *fida canum uis* » « le chien fidèle », *odoror* « je suis à la piste » ; *odora canum uis* est traduisible par « le chien suivant bien la piste ». Le glossateur a rendu cette idée par *holibr*, de *ho-* « bien » et *libr* « svelte, rapide, apte à suivre une trace » ; irl. mod. *leabhar* « svelt, bold, smooth ». Voir à part *ho-* et *libr, libiriou.*

holl « tout », dans : *ni racrguedha. un i holl cheneldl.* V. gall. *hol*, VVB 156 ; gall. corn. bret. *holl* et *oll*. La parenté avec le v. irl. *oll* « ample, grand, vaste », GOI 48, 500, les ns gaul. comme Cicollus, Ollo-totis, ZCP 26, 250, 251, n'est pas certaine ; sur le v. irl. *oll* voir IGEW 24, W. Hof. 2, 206-7 et 813, LEIA, O 20, 21, avec des réserves sur les étymologies proposées. Le *h* du brittonique *holl* a au moins autant de chances d'être étymologique que de ne pas l'être, et il ne faut pas écarter d'emblée un rapprochement avec le v. lat. *sollus* « tōtus », l'osque *sullus* « omnēs » ; voir Ernout-Meillet, 4[e] éd., 591-2, W. Hof. 2, 472, 556 et les addenda.

f. v. g. **holoinou** (inédit, Angers 477, fo 12b, main B ; Patrol. XC col. 225) gl. « rotis » « roues », dans:

« sicut in rotis radios ». *H* non étymologique ; v. gall. *olin* gl. « rota », VVB 199, *crunn-olunou*, VVB 90 ; gall. *olwyn* « roue », CLlH 118, note de I. Williams ; apparenté à l'irl. *fulumain* « uolūbilis », *fillim* « flectō », W. Hof. 2, 832-3 sous *uoluō* ; cependant la W. Gr. 159, rapproche le grec πέλομαι « je suis en mouvement ». Le gall. moy. *olwyn* « roue » étant une épithète élogieuse pour un guerrier, CLlH 118, ce doit être ce mot que l'on a dans le n. v. bret. *Olin-uuicon*, C. Redon append. ch. 13, cf. v. gall. *olin* « rota » (la roue était symbole de vitesse) ; *-olin* dans *tri-olinoc* (voir à part), peut être différent.

holoit (après *ho-* se trouve un signe qui paraît un accent sur le *o* d'un mot latin du contexte, *tolletum* ; inédit, BN lat. 10290, fo 25a ; Priscien, Gramm. II, 56 ; Keil t. 2, p. 78) gl. « oppidanus » (habitant d'un oppidum ; habitant) la suite des mots du contexte est « op(p)idum, oppidanus, to(l)letum, to(l)letanus » ; il ne semble pas que le glossateur ait pris le mot dans son sens normal ; influencé par le sens de « oppido », « beaucoup, fort », il a peut-être pris ce mot dans le sens de « bonne troupe » ? Le radical *-loil*, qui se retrouve par ailleurs, semble correspondre au gall. *llwyth* « troupe », voc. corn. *leid* gl. « progenies, tribus ». Voir *ho-* et *loit* à part.

homer, dans *hoiuperiou homer* peut signifier « écoulement rapide ». La comparaison avec le gall. *dad-meraf* faite sous *hoiuperiou*... suppose que le sens ancien du gall. était « couler », d'où « dégeler, fondre », etc..

honer (inédit, Berne 167, fo 8b, l. 3 ; glose romane ?) gl. « honos », « honneur » ; un emprunt à une forme romane ancienne est possible ; cf. le n. propre *Chen-enor*, C. Morbihan, ch. 274, en 1241, bret. moy. mod. *enor* « honneur », de *honer*, avec métathèse.

hont et **ont** « là-bas », dans l'espace et le temps, dans *hont hăc amma ; ni bu ont metin... ; o guoecrissiou guoiam ont*. Bret. moy. et mod. *hont*, ex. DEBM 312, GMB 323, Mirouer v. 885, « là-bas », dans l'espace, parfois dans le temps. cf. « en dé bras hont », « ce grand jour là-bas », GMB 323 ; gall. moy. et mod. *hwnt*, qui suppose un v. gall. **hunt* non attesté ; cf. le v. irl. *sund* « here », GOI 293, 303, 305, CCG 221, 223 ; W. Gr. 431 *hwnt* est tiré de **som-tos*, dont le suffixe est comparé à celui du lat. *intus* ; voir Pokorny, Idg. Forsch. 39, 217 sq.

hont hăc amma (inédit, Angers 477, fo 83b, main B ; Patrol. XC col. 517) gl. « utramque » dans : « si utramque eius (lunae) conuersionem in bonum dilectat (nos) interpretari ». La gl. signifie littéralement « là-bas et ici ». Voir à part *hont, hac, amma*.

hor « heure » ; voir *or*.

f. v. g. **houceint** « vingt » ; dans *is dou houceint*. Voir la forme v. bret. *ucent*.

hou « leur » ; *h* non étymologique. Voir *ou*.

hou gubarthhaom (inédit, Angers 477, fo 78b, main A ; Patrol. XC col. 504) gl. « partiendosque » dans : « eosdem circulos ...multiplicandos partiendosque nouit ». *Hou gubarthhaom* signifie littéralement « leur retrancher », « diviser » ; c'est un infinitif en *-haom* d'un verbe de radical *gubarth-*, attesté sous la forme plus archaïque *guparth*. Voir *guparth* et *ou*.

houl « soleil » ; ex. : *is houl ; in pon bid isel houl ; in* XV *di houl ; ha se diued houl*. Cette graphie paraît correspondre à une prononciation **howl* ; bret. moy. *heul* (dans *tro an heul* « solsequium », DEBM 395, *Ker en heull*, RC 2, 211, en 1388), et *heaul, eaul, heaol, heol*, DEBM 309, GMB 315, mod. *heol*, vannet. *hi(a)ol* ; voc. corn. *heuul*, moy. corn. *heul, houl*, gall. *haul*, VGK 1, 62, IGEW 881, CCG 12. Ce mot est apparenté à l'irl. *súil* « œil » au grec ἥλιος « soleil ». Pour *eo* bret. moy. et mod. venant de *ou* v. bret. voir la grammaire.

hu « ainsi », dans : *na hu lei ; ni hu amal* dictio ; *int hu meham*. Gall. moy. *hu, hud* « ainsi », CLlH 131-2, BBCS 8, 237-8, RC 31, 331 et 332, note, ex. « ni *hu* wyf lawen », GCC 114. Ce mot paraît de la même origine que l'anglais « so ». On note que le verbe « être » est sous-entendu dans les deux premiers ex. et peut-être même dans le troisième, si *int* n'y signifie pas « sont ». Voir *int* (1) et (2).

(**hual**) « dispersion » ; voir *huelim*.

huan « souffle », dans : *gurgued huan*. Bien que le sens ait légèrement évolué, ce mot est à rapprocher du bret. *huanat* « soupir », DEBM 313, *huanadeur* « spirator », GMB 324, mod. *huanad* « soupir » ; la parenté est plus lointaine avec le gall. *uchenaid, tuchan, ochain*.. « soupir », BBCS 1, 6-7, Ann. Bret. 38, 142, LEIA, O 33-34 et A 71, ainsi qu'avec l'irl. anc. *osnad* « soupir ». Il semble que tous ces mots sont des dérivés d'une racine **an* qui apparaît par exemple dans le grec ἄνεμος « vent » ; IGEW 38. Dans *huan* (de **ud-eks-an* ?), il y aurait eu report de l'aspiration en tête du mot comme dans *hoiarn* de **isarno*, br. moy. mod. *huel* de *uchel*.

huant « désir », « passion », écrit *uuant* dans *couuuantolion*. Ces graphies apparaissent dans des ns propres v. bret. formés avec *huant* comme *Uuor-huuant*, C. Redon ch. 236, *Uur-uant*, ch. 21, *Gur-uuant*, ch. 243, *Gur-guand(us)*, C. Quimperlé p. 221, *Gur-chuand*, ibid. p. 220, 263, *Gur-chuant* p. 198. On comparera aussi la façon dont sont écrits *guoer* « sœur », *huari* et *guari* « jeu ». Voir *couuuantolion* pour plus de détails.

(huari) « jeu », dans *annhuarial, anhuariatan.* Voir *guari.*

(huariat) « joueur », dans les mots cités ci-dessus.

huarn- « injure, terme désobligeant » ; voir suivant.

huarnou (BN lat. 10289, fo 35b ; Et. Celt. 9, 164-5), sur les mots en ital. dans : « Plautus in Cistellaria (dicit) : cum extortis talis, cum *tortinis crusculis* » (avec des talons tordus, avec de torses petites pattes). Le texte édité par Goetz et F. Schoell, Leipzig, 1893, v. 408 de la Cistellaria, porte « cum extritis talis, cum todillis crusculis ». Le glossateur ne semble pas avoir compris le texte latin. *Huarnou* paraît bien signifier « injures, termes désobligeants » : le bret. mod. ancien présente un verbe *huerni* « attaquer de paroles », « injurier, quereller » ; voir Mirouer v. 2015, 2456, 3270, 3363 et la note p. 180, n. 3 sur *huernn.* Le gall. *chwyrnu* signifie 1) « to snore, growl, snort » 2) « to speak with angry, savage tone »... GPC 863. Cf. encore voc. corn. *hwirnores* gl. « scrabo » (frelon). Voir Loth RC 23, 117 et Et. Celt. loc. cit.

(hucar) « aimable » dans le n. pr. *Hael-hucar ;* voir ce mot. La forme *hocar* est beaucoup plus fréquente dans les n. pr. des Cartulaires.

huch (inédit, Angers 477, fo 61a, main B ; Patrol. XC col. 410-411) gl. « suspensior » « plus élevée » dans « tanto tibi que submersior est uidebitur esse suspensior » ; *h* non étymol. gall. moy. *uch,* comparatif de *uchel ;* voir *uh.*

hue « six » ; dans : *un a un hue.* Le gall. a les formes *chwe* et *chwech,* le corn. *whe* et *whegh,* CCG 189 ; le Bret. moy. n'a que *huech, huec,* le Bret. mod. *c'houec'h ;* le v. bret. a connu la forme sans *ch* final comme le Gall. et le Cornique et, dans le bret. *hue-zec, c'houezek* « seize », la forme *hue* apparaît encore. Voir sur le chiffre « six » en celtique les grammaires comparées et VGK 1, 78, LHB 535.

huelim (Gotha Herzogl. Bibl. Mbr. I, fo 2a ; ZCP 21, 305-6) gl. « carminare », « carder la laine » littéralt. « disperser » dans « lanam... purgantes discerpunt, carminare dicimus ». On cardait la laine en la dispersant pour la décoller. I. Williams loc. cit. compare le gall. *chwalu* « disperser » ; l'irl. moy. *scáilim,* mod. *scaoilim* « I loose, ...free, solve, spread, scatter..., shed » est peut-être apparenté. Le Bret. (GIAB t. 3, 207) a le mot *c'hoalat* « trier la laine brute, effiler une étoffe » qui vient certainement de *huelim* avec une autre terminaison de nom verbal ; cf. aussi le vannet. *hoalein* « répandre » (de l'eau), du sens ancien de « disperser » ? La question du rapport de certains mots brittoniques ayant *χw* initial avec des mots irl. ayant *sc* initial est controversée ; voir LHB 534, VGK 1, 75, 76, 359, *huitiat* ci-dessous, Ernault, GMB 617, sur le rapport *scáilim-skuilha-chwalu,* ainsi que W. Gr. 159 et IGEW 924.

hui « vous » ; dans : *aruuoart hui.* Le v. gall. a *hui* VVB 157, le Bret. moy. *hui, huy,* le Bret. mod. *c'houi* et des variantes. Gall. mod. *chwi, chi,* v. irl. *sí,* de **swī ;* étymologie GOI 282-3, VGK 2, 168-9.

huiam « le plus long », dans : *pan iu huiam nos.* C'est le superlatif de *hir ;* gall. *hwyaf,* CCG 186. Un élément *hoiam* apparaît dans les ns pr. v. bretons (RC 15, 94 et 22, 378 et 385). Ex. *Iarn-hoiam, Hael-hoiam, Roen-hoiam, Uuiu-hoiam,* C. Redon ch. 193, 148, 150, 5, 6, 157, 193, etc. (lectures de de Courson corrigées dans certains cas). *Hoiam* et *huiam* sont deux variantes d'un même mot.

(huid) « souffle » ; voir : *uschuidou* et *gurgued.*

huisic- « ampoule », « cloque » ; voir suivant.

huisicou (Orléans 221, fo 11, gl. 28 ; VVB 157) gl. « papulas », « pustules, ampoules, boutons » ; bret. moy. *huysiguenn* « ampulla, pustule » DEBM 314, bret. mod. (Ouessant) *c'huizigen,* A. Bret. 25, 388, ailleurs *c'houezegell* « vessie » ; noter le dérivé *c'houizigelaj* « vanité » (Plouigneau). Ce serait un emprunt au lat. « vēsīca » Mots lat. 159, LHB 331, TPHS 1885-6, 552. Mais on attendrait **guisic* ou **uisic* à côté du gall. *gwysigen,* du corn. *gusigan ;* le *χw* initial doit s'expliquer par l'assimilation du mot aux dérivés d'un verbe **hueđ* « enfler », moy. bret. *huezaff,* mod. *c'houeza,* gall. *chwyddo ;* le gall. présente d'ailleurs aussi *chwysigen,* GPC 864. Le moy. bret. *coezff* (de **co-hueth-m(e)* selon Ernault, DEBM 249, plutôt de **co-hueđ-m-*), signifie à la fois « enflure » et « orgueil » (cf. *c'houizigelaj* cité ci-dessus). Br. mod. *koéñv* « enflure ».

(huit) « vomissement », « jaillissement » ; voir *huitiat.*

huital (Berne ms 167, fo 45a, Georg. III, v. 564 ; VVB 157-8) gl. « pabule (papulae) uel uerrucae » « verrue, pustule » ; le pluriel lat. n'est pas rendu. Ce mot se retrouve dans le bret. *c'houidolenn* « petite plaie », « furoncle », Ernault, Geriadurig, dans le gall. *chwydalen* « watery blister, pustule, weal » GPC 860. Stokes, RC 4, 333, tire *huital* de la racine de *c'houeda* « vomir » (voir sous *huitiat*) ou de celle de *c'houeza* « enfler », moy. bret. *huezaff* (voir sous *huisicou*) ; la première hypothèse est la meilleure en raison du *d* occlusif moderne (issu de *t* lénifié).

huitiat (inédit. BN lat. 10290, fo 40a, Priscien Gramm. IV, 39 ; Keil t. 2 p. 140) gl. « uomex » pour « uomax » « celui qui vomit » : moy. bret. *huedaff* « vomir », *huedadenn* « vomissement », DEBM 313, mod. *c'houedi, c'houeda* « vomir », gall. *chwydu* « to vomit, spew, disgorge », GPC

860, corn. *hweža*. Les mots brittoniques ne peuvent guère être séparés de l'irl. *scéith* « vomissement » (de la racine de *scindō*, VGK 1, 77, CCG 19, IGEW 920) ; pour la controverse sur *sc* irl. *χw* brittonique, voir *huelim* et la grammaire.

humid (inédit, BN lat. 10290, fo 12b ; Priscien Gramm. I, 40 ; Keil t. 2, p. 31) gl. « aereus ». La gl. signifie « bronze, airain » (elle correspondrait à *aes*). Le *h* initial n'est pas étymologique. V. gall. *emid*, plur. *emedou* VVB 117, 118, gall. *efydd*, GBGG 446 « bronze » ; v. irl. *umae*, *humae*, CCG 100, et *cred umae* « étain » ; tous ces mots viennent de **omiyo*, LHB 582, et seraient dérivés d'un adj. **om*, gall. *of*, irl. *om* « crude » ; voir IGEW 777, BBCS 15, 198 et ZCP 21, 48-50. Le n. pr. moy. bret. *Galumet*, BMSAIV 17, 39, est peut-être une erreur pour **Gal-uinet* ou **Gal-iunet*.

1) **hun** « sommeil » dans : *cent hun* et *am(h)un*. Gall. corn. *hun* « sommeil », bret. *hun* RC 4, 156, Ann. Bret. 16, 237-8, irl. *súan* GOI 140. Étymologie CCG 27, IGEW 1048, MSL 13, 373-5 : *hun* viendrait de **souno*, de **sopno*, tandis que *somnus* et ὕπνος viendraient de **swopnos* ou **swepnos*.

2) **hun** mot de sens obscur dans : *mi amet(om) est hu(n) bu(n)*. *Hun* peut-il signifier « révélation » et correspondre au radical du gall. *honni*, *hôni* « to proclaim, manifest »?. Selon Loth, RC 38, 313 le gall. est apparenté à l'irl. moy. *forsunnud*, *forsundud* « illumination », DIL, lettre F, col. 491, mais ce dernier est plutôt considéré comme un composé du th. verbal *and* « allumer », CCG 339 et LEIA, A 75. Le rapport avec des ns. gaul. comme *Sunno-vira*, *Sunnu-vesa*, etc. ZCP 26, 274 est encore plus incertain. *Hun* reste donc très obscur ainsi que toute la gl. dont il fait partie.

3) **hun** « un, un même », avec un *h* non étymologique fréquent devant les mots commençant par une voyelle. Dans *pop hun il gueidth... ; ni bid hun cehet...* V. Gall. *hun* dans *ditti hun* gl. « tibi soli », VVB 158, RC 37, 36, 37. Voir *un* pour détails.

hunc « près, auprès », dans : *ha se diued houl ..hac hunc diminet...* Gall. moy. *hunc*, *wnc*, *wng* « close, near », ex. : « ny ellyr emell a hanuo o hunc », « on ne peut au loin ce qui peut advenir de près »? (on ne peut (atteindre) au loin...) BBCS 3, 25, « Llew ny ad lloegyr yn y wnc » « lion qui ne laisse Anglais près de lui », MA 261a ; voir CLlH 86, CA 325, PKM 237, RC 40, 353-4 ; ce mot est apparenté à l'irl. *oc* « at », GOI 524-5, et vient de **onko* (Loth RC 40, loc. cit.) de la racine **enek*, **n̥k*, **nek* « atteindre », « obtenir », du lat. *nanciō*, W. Pok. 1, 128-9, W. Hof. 2, 141. M. Vendryes, MSL 13, 394, voit un dérivé possible de cette racine dans *-necles* élément du nom gaul. des Selvanectes « qui ont obtenu possession ». Voir sous *anc* les formes attestées d'un ancien verbe « aller » qui peut aussi dériver de cette racine : *ecdiecncis*, *a(n)co* et addenda.

I

1) **i** « elle » ; voir *hi* (1).

2) **i** « son » ; voir aussi *hi* (3), dans : *mab i kiled ; racrguoedhaom..i holl cheneldl ; a i cil ; is ret i degurmehim... ; cet dadaruei... a dis i luhet ;* et la f.v.g. *o i nerth*. *Co-i-hilon*, C. Redon ch. 146, contient peut-être cet élément si cette expression signifie « tout son long », RC 37, 54. Br. moy. mod. *e* « son » (à lui), ex. DEBM 279, gall. moy. *y* (refait à tort en *ei*), cornique *y ;* vient probablement de **esyo*, CCG 216 ; le v. irl. *a* « son », plus anciennement *e*, *(æ)*, et *ai*, *áe*, forme accentuée, est apparenté, GOI 285.

3) **i** « eux, ils » ; voir aussi *hi* (4) ; dans les mots, spécialement les monosyllabes, comportant une voyelle initiale, les *h* non étymologiques sont fréquents. Ex. de *i ; roricse(n)t i ; ir tri aceter...* sunt *i ; pop nos pasc bit did canto i* (si *cantoi* n'est pas un seul mot) ; *ni tum ..delgint i ; bicit pan poi certh.. a guilinn i ; int cant dodo i*. Bret. moy. *i* et *y*, mod. *i*... ex. DEBM 315 ; *int* et *inti* sont des formes refaites d'après l'analogie des terminaisons verbales, CCG 216, comme le gall. *wynt ;* cornique *i*, *y*, LCC 25 ; on note que dès l'époque du v. gall., v. bret. la forme bretonne est *i*, ce qui fait penser qu'elle est aussi ancienne que la forme galloise. Celle-ci n'est pas attestée en v. gall. mais elle devait être **ui*, **hui* d'après le gall. moy. et mod. *(h)wy*, W. Gr. 273 ; le v. irl. *(h)é* paraît analogue à l'origine à la forme gall. de **ei* peut-être, GOI 283. Sur l'étymologie des formes bret. et corniques voir la CCG 216 : ces formes remontent à **ī*, comparé à une forme avestique *ī*.

4) **i** « dans », ex. : *i hepcorim ; i soudan ;* X *punct i pop un did.. ; i nin* sola... ; *did ..guar un i kal.. ;* VII *diou ha henter i pop un ; sediou ha hanter i pop.. ; ..i cemerbenn ; in cemac hadui i oit... ; uchel hi dehint hit i gorparoc le ; i* est écrit *hi* dans : *ir ou dec* I *hi paroldep agis* (voir la remarque en haut de *i* (3). Il faut exclure des ex. *(i) guelliocion*, voir sous *guelliocion*. Bret. moy. et mod. *e* « dans » usuel devant consonne ; v. irl. *í*, par ex. dans *í nim* « dans le ciel », *í tuil* « dans la volonté », GOI 34 et 520-521 ; on trouve des ex., de cette préposition en v. Gall. et Gall. moy. ; voir PKM 122 et surtout BBCS 17, 137-158.

5) **-i** terminaison qui se rencontre dans des noms abstraits, ex. *pritiri*, *diochi*, *torguisi*. Voir la grammaire pour détails sur ce sujet.

iac (pour **iach;* Orléans 221, fo 28, gl. 59 ; VVB 159) gl. « suspite » (sospite), « sain, en bonne santé », dans : « de eo quod elegit episcopus successorem, ipso uiuente et *suspite* ». Bret. moy. *yach*, DEBM 315, *jachet* « guéri », Nonne v. 1210, mod. *iac'h*, *yac'h* « sain » ; corn. *yagh* « sain » ; gall. *iach*, v. gall. *iechuit* gl. « sanitas », VVB 159, mod. *iechyd* « santé », bret. *yec'hed* « santé » ; v. irl. *hic*, *(h)icc* « healing », GOI 90, CCG 13, VGK 1, 65 ; cf. le nom gaul. Iaccus, Holder 2, 4. Ce mot serait apparenté à ἄκος « remède ». Voir *hiac* « guéris » !, à part.

bissextus lunae **i cemerbenn** *bissexti solis* (inédit, Angers 477, fo 74b, main A ; Patrol. XC col. 490 ; voir aussi le cap. 38 « De ratione bissexti »), sur les mots en ital. dans : « endecas solis ..subsidio bissextili ..lunarem *compensare sufficiat endecadem* ». La gl. signifie : « bissextile de la lune en égalité avec (en confrontation avec) bissextile du soleil ». Voir *i* (4) et *cemerbenn* à part.

1) **-iat,** terminaison de nom d'agent ; ex. : *tod-iat; doguohint-il-iat; cantguorit-iat; gnid-iat-es; org-iat; fe-iat*, etc. Voir la grammaire.

2) **-iat,** terminaison de nom abstrait ; ex. : *tro-iad; solgod-iat*. Voir la grammaire.

-ic, terminaison de diminutif ; ex. : *pellin-ic-ou;* terminaison d'adjectif ; ex. : *bere-hic; cisem-ic*. Voir la grammaire.

icor « ouvert », peut-être au sens de « extériorisé, perceptible », dans : *sco icor..* (ictum uel sonum sensibilem). Bret. moy. *igueriff* « ouvrir », *igouridigaez* « ouverture », DEBM 269, *igoret*, GMB 332, *igueret*, DEBM 280, *ygoret*, Barbe 416, « ouvert », *da hem higor*, Barbe 736 « ouvre-toi ». Corn. *egory*, *ygery* « ouvrir », gall. *agoraf*, *egoraf* « j'ouvre », GPC 48. Ce mot est peut-être parent de l'irl. *eochair* « clé », VGK 1, 123. Cf. les sens donnés par Dinneen « key, explanation, opening ». Le bret. mod. *digor* a, en plus, le préfixe *di-*.

paschae us ad XI *kal. april* **i daruid** (sans doute pour : paschae usque ad XI kal. april. *i(d) daruid;* inédit, Angers 477, fo 76a, main A ; Patrol. XC, col. 495), sur les mots en ital. dans : « passio dominica tantum *sacramenti misterium foras limitem* excludatur ». La gl. signifie « Pâques jusqu'au XI des Calendes d'avril qu'elle survient ». L'indication n'est pas exacte pour « jusque ». Voir à part *it* (2), *id* (2), *daruid*.

1) **-id** terminaison correspondant au gall. *-ydd*, ex. : *dilis-id; celm-ed*, d'un plus ancien **celmid*, avec *i* bref évolué en *e*. Voir la grammaire.

2) **id** particule précédant le verbe dans *id bo; id boi; i(d) daruid*. Voir *it* (2), *et* (4), *ed* (1).

id bo (inédit, Angers 477, fo 80a, main A ; Patrol. XC col. 508), sur « prima », dans : « quarta decima luna *prima* in equinoctio, id est duodecimo kalendarum aprilium, *ultimum* uicessimo nono ab hinc die ..suum... processum terris ostendit ». *Id bo* signifie « qu'elle soit » (la lune) ; la gl. suivante est sur « ultimum uicessimo » dans le même contexte. Voir *id* (2), *it* (2), *bo*.

id boi pellam (inédit., ibid., main A), sur « ultimum uicessimo » dans le contexte figurant sous la glose précédente. La gl. signifie « qu'elle soit ultime » (la plus lointaine) ; ce serait en moy. Bret. *« ez voe pellaff ». Voir *id*, *boi*, *pellam*.

idolti « temple païen », littéralt. « maison d'idole » ; dans : *in g()et idolti*. V. gall. *idolte*, VVB 159 ; v. irl. *idultaige* gl. « fani ». Voir *tig*.

ie.. (Orléans, 221, fo 46, gl. 103 ; Stokes TPHS 1885-6, 568) gl. « curatosque ». Stokes, loc. cit., complète en **iechelicion*. Voir *iac*, *hiac*.

iecol (Orléans 221, fo 66, gl. 118 ; VVB 160) gl. « alienigena » « étranger » dans : « Moises consilium ab illo *alienigena* cognato suo suscepit ». C'est Jethro qui accueillit Moïse : dans le même texte « alienigena » est glosé « Jethro » (Brit. Mus. Cotton Otto E. XIII, fo 37b). Mais il est difficile de croire que *iecol* est une simple corruption de Jethro. Loth, VVB 160, suppose un mot « ie-c-ol » « qui arrive » ?. Une hypothèse de Stokes, TPHS 1885-6, 571-2, est plus vraisemblable. Le v. irl. *icht* signifie « race », « peuple », VGK 1, 65, ZCP 3, 442 ; le gall. moy. *ieith*, à côté de « langue » signifie « peuple » (ex. B. Talies. 65, l. 16-17 ; Bachellery, Gutun Owain, pièce XVIII, v. 31, note). Ces deux mots viendraient, selon certains auteurs, de la rac. **yek* (du lat. « iocus » ?, CCG 13), et *ieith* est tiré de **yek-t*. C'est peut-être un dérivé de ce radical *iec*, *iek* que l'on a dans *iecol*. Le sens de *iecol* serait « gentilis », « alienigena » (cf. le sens de « Gentes », du fçais les « Gentils »). Il y aurait eu, en v. Bret., un mot *iec-* signifiant « peuple, nation » à côté de « langue », et apparenté à *icht*, *ieith*. Le bret. moy. *iez* n'avait plus que le sens de « langage ».

iffernn (inédit, BN lat. 10290, fo 35b ; Priscien Gramm. IV, 13 ; Keil t. 2, p. 124) gl. « parcas » dans « laxant rumpentes stamina parcas ». La gl. *iffernn* « enfer » à « parcas » est une interprétation très libre. Bret. moy. *iffern*, *infern*, *ifern*, « enfer », DEBM 316, GMB 332, mod. *ifern*, vannet. *ihuern;* corn. *yfarn*, gall. *uffern*, *yffern*. Le gall. viendrait de « inferna », le bret. et cornique de « Infernum », Mots lat. 214, LHB 276, 281, 496 (avec des divergences sur la forme du latin vulgaire auquel ce mot a été emprunté).

ut essent **igcerd gupen cemer in pop mis** (le ms porte : ut ēent igcerdgupencēerinpopmis ; inédit, Angers 477, fo 61a, main A ; Patrol.

XC, col. 412), sur les mots en ital. dans « statuti autem, atque non menstrui, sunt utrique deffectus propter obliquitatem signiferi, luneque multiuagos, ut dictum est, flexus, non semper in scripulis *partium congruente* siderum motu ». (Le mouvement des astres, soleil et lune, ne coïncide pas avec les limites des mois, car leur marche n'est pas concordante.) La gl. signifie : « comme étaient (seraient) en marche d'opposée direction dans chaque mois ». « Non semper in scripulis » est glosé par la main B « non in unoquoque mense mensuris ». Voir *i* (4), *cerd* (2), *gupen*, *cemer*, *in* (1), *pop*, *mis*, *agcehemelion* et *acal* (pour la graphie *ig cerd*).

ignoua (inédit, Berne, ms 167, fo 39 a, l. 8 ; Georg. III, v. 155) gl. « grauido » dans « asilus (le taon).. arcebis *grauido* pecori, armentaque pasces ». *Ignoua* semble signifier « gros, engrossé » (grauido). On a peut-être ici une 3e pers. sg. prést. indic. en *-a* d'un verbe **in-gnob*, avec *u* notant *b* lénifié. On a un écoss. *gnob* « tuber, tumor, colliculus », ZCP 7, 357-9, un irl. mod. *gnobh*, *gnomh* dont le sens actuel est « knot in timber », mais dont le sens ancien devait être « bosse, renflement » ; cf. le moy. angl. *knobbe*, mod. *knob*, l'all. *Knopf*, le norv. et suéd. dialectal *knūv* « runde Spitze einer Masse », IGEW 371, W. Pok. I, 583. *Ignoua* signifierait « qui porte une enflure », et serait formé comme « en-grossé » ?.

i hepcorim (Berne 167, fo 68a ; Eneide II, v. 85 ; VVB 153) gl. « cassum.i.uacuum ». Le sens de la gl. est « en privation de ». Voir *i* (4) et *hepcorim*.

i kiled « l'autre », litt. : « son compagnon ». Voir *mab i kiled.*, « filius alterius ».

il « second », forme sans épenthèse ; voir *eil*.

i...l (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 18), mot mutilé situé avant *guelliocion*. Obscur.

f.v.g. **illiausauc**, pour **in liausauc*, dans *ni rincir i les* ..Voir *liausauc*.

illus, mot obscur dans : *is cemel it uer..illus sū ;* peut-être pour **in lus*, comme *illiausauc* pour **in liausauc*. On verra *lus* à part. Il est possible que *illussū (*in lussum ?)*, contienne deux mots.

1) **im** « dans », forme de la prépos. *in* « dans », devant *p* ou *b*. Voir introd. par. 18, et la grammaire. Ex. : *do(u) cuntraid...im pop mis ;* XII hore *im pop bro ; ir ..a bidinl ..im penn* VI *mis.. ; ...im bopd bliden ; ...im pop un did ; im pop mis... ;* VII embol. *im pop un naudecanl ; a bid a diou im pop un*. L'évolution de *n* en *m* devant *p* ou *b* se trouve jusqu'en Bret. moy. et mod. Voir introd. par. 18, déjà cité Voir aussi *i* (4) et *in* (1).

2) **im** « le » ; semble être une forme de l'article *in* « le » devant *p*, dans : *bil pan galuher hi im prim...* Voir *in* (3).

3) **im** « dans mon », dans : *im comarguid*. Bret. moy. mod. *em* « dans mon », ex. Jésus 9b, Nonne 19, etc.

4) **im-** préfixe formant des verbes de sens réfléchi ; ex. : *di im dam guas ; bil pan im* (guas) ; *im-ladum ; im-guparlon ; im-guoloim* (?) ; *a im-scudeticad*. Bret. moy. mod. *em*, exemples et études Mirouer p. 154, note 1, RC 8, 36-44 (par Ernault), ZCP 24, 248-264 (par R. Hémon), et voir Le Roux, Verbe Bret. 252-6. Gall. *ym*, W. Gr. 263-4, Mél. Loth 49 sq ; v. irl. *imb*, *imm* « about, mutually », GOI 516-8. Voir *em* (1).

5) **im-** forme du préfixe mentionné sous *em* (1) ; le sens ne semble pas celui d'un réfléchi dans : *im-guognim ; im-rogalou ;* dans *(i)mcobloent* c'est aussi le cas, mais la première lettre est très douteuse. Voir *em* (1) et *am*.

im... (Orléans 221, fo 67, gl. 120 ; VVB 160), gl. « iurgiorum », « querelles », « disputes » ; mot commencé.

im... (Orléans 221, fo 125, gl. 202 ; VVB 160), sur « Paulus », dans : « Paulus (dicit) : non potest dicere caput pedibus ». Mot commencé, obscur. On a souvent rappelé que ce ms omet la plupart du temps les signes abréviatifs.

i maes (inédit, Angers 477, fo 61b, main A ; Patrol. XC col. 421) gl. : « si *sub luna* iacuerint ». *I maes* signifie litt. « dans la plaine », « la campagne ». Voir *i* (4) *maes*, et suivant.

i maes (inédit, Angers 477, fo 61b, main A ; Patrol. XC col. 421), gl. « sub aere ». Litt. : « dans la plaine ». *I maes* dans ces deux cas peut être traduit par « au dehors ». C'est le sens du bret moy. et mod. *e mæs*, Mirouer v. 454, DEBM. 331, GMB 384, *en maes, en mais...*, mod. *e maez*, *er maez*, d'où le composé *di-a-ues*, Mirouer v. 3240 ; *di-a-vaez* « à l'extérieur » ; ex. GIAB, 4e partie, p. 326, Mirouer p. 270, note 3 ; gall. *i maes* « au dehors », irl. *a mach (i magh)* « out, outside » (Dinneen). Voir *i* (4) et *maes*.

XII *horę* **im bopd.** IIII. **bliden** (inédit, Angers 477, fo 70a, main A ; Patrol. XC col. 469) sur les mots en ital. dans : « tres..horas per annum bissexto accrescere confirmant (alii calculatores), quod si ita esset, *non ante annorum* octo, circuitum dies qui creuerat totus compleretur ». La gl. signifie : « douze heures dans chacun(e période de) quatre ans ». C'est ce qu'obtiendraient, au lieu de 24 heures, les calculateurs qui ne compteraient, dans le calcul du jour bissextile, que trois heures par an en excès et non six. Le *d* final de *bopd* est inexplicable. Voir *im* (1), *pop*, *bliden*.

imco... (Orléans, 221, fo 132, gl. 217 ; VVB 160) gl. « agitet », « gouvernera, dirigera », dans : « quis nauem agitet, si gubernator abscedat », ? VVB 160, le contexte n'est pas exact, TPHS 1885-6, 592 il y a un contresens à propos de « agitet ». *Imco...* est peut-être le début de **imcomer*; cf. gall. *cyfeirio* « to direct, guide », GPC 690 ; *im-* n'aurait pas ici le sens réfléchi. Voir *cemer* pour le radical possible.

(**i**)**mcobloent** (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 20 ; VVB 160 ; toutes les lettres sont certaines sauf la première ; ce peut-être un *a)* gl. « apocant », «ils placent» ; cf. Jenkinson, Hisp. Fam. 37, no 92 « collocatur » gl. « apocatur », et 39 no 156, « collocant » gl. « apocant » ; le sens est certain, et le préfixe n'a pas le sens réfléchi. Avec *b* pour *m* devant *l*, *-cobloent* a un correspondant exact dans le gall. moy. *kyflēu* « placer, situer, arranger », GBGG 210, *kyfleẅynt* « ils placent », *cyflehaf* « je place, arrange », GPC 699. Cependant on note ici une forme *-lo-* du radical, qui se retrouve dans *guoloetic* (voir à part), et, venant de **log*, est plus proche de l'irl. *luig* radical verbal. Le préfixe, quel qu'il soit, *am*, *em*, *im*, ne modifie pas le sens de *-cobloent* « ils placent » ; voir *com-* pour la forme du préfixe et, pour le radical, *guoloetic*, et *le*.

im comarguid (Orléans 221, fo 28, gl. 58 ; VVB 160-161) gl. « expertus sum », dans : « expertus sum deum colentem, homines diligentem ». *Im comarguid* signifie en fait « dans mon expérience », « dans ma connaissance » ; voir aussi Stokes TPHS 1885-6, no 58. *Im* signifie ici « dans mon », bret. moy. et mod. *em ; comarguid* a pour correspondant le gall. *cyfarwydd*, GPC 685, l'irl. *comarde*. Voir *comarguoed*, autre forme du même mot, et *im* (3).

(**imdeith**) voir *cant-imdeith*.

(**imfer**) sens obscur, voir *pis imfer*. Ce ne peut être le mot « enfer ».

imguognim Le sens littéral est « fait d'entreprendre, construction » ; dans le contexte, cité sous *in imguognim*, le sens particulier paraît être « construction grammaticale », sans doute calqué sur celui d'une glose irlandaise préexistante, ce qui est possible dans le ms en question. On trouve en effet en v. irl. *imfognam*, *immognam*, VGK 2, 543-4, GOI 517, « construction grammaticale » ; cependant le mot est bien brittonique. On trouve en v. gall. *guorgnim* « grand travail », dans « nit *guorgnim* molim map meir », « n'est pas grand travail (que) louer le fils de Marie », BBCS 2, 302 et 6, 214. On trouve d'ailleurs des formes apparentées, avec un radical *-gnit*, *gnid*. Voir à part *guognim*, *gnidiaties*, *erguinit*.

(**im**)**guoloim** (le début du mot n'est pas très clair ; on croirait lire *hin-guoloim* ?, mais cette forme ne paraît pas possible ; inédit, Angers 477, fo 14a, main B ; Patrol. XC col. 240) gl. « occultari » « être caché, se cacher » dans : « solem interuentu lune, lunamque terre obiectu nobis perhibent occultari ». La glose semble formée de *im-* réfléchi ? et, certainement d'un radical *-guoloim* « cacher » ; une forme *guoloetic* est également attestée. Voir *guoloetic* et *im* (4).

im guparton (Orléans 221, fo 158, gl. 256 ; VVB 161) gl. « se abdicant », « ils s'éloignent, se mettent à part » dans : « mundi actibus se abdicant ». Pour l'omission du *-t* final on comparera *arton*. Voir *im* (4), *guparth*, *gubarthhaom*.

**immor* VVB 161 ; lire *in mor;* voir ci-dessous.

f. v. g. ? **imladum** (inédit, Angers 477, fo 15 b, main B ; Patrol. XC col 250) gl. « attritu » dans : « fulmina nubium attritu nasci in modum silicum collisorum ». Le sens littéral est « fait de se frapper mutuellement » ; les infinitifs en *-um* ne semblent pas v. bret. ; on trouve *-om* et *-(h)aom* presque toujours ; d'autre part on n'a pas non plus cette terminaison *-u(m)* dans le gall. *lladd* « frapper, tuer », le bret. *laza*. Voir *ladam* et *im* (4).

impin (inédit, Orléans 221, fo 45, gl. 101 bis) gl. « exigere » dans : « melius est tua propria cum alienis exigere, quam cum plurimis ieiunare ». Le sens littéral de *impin* est « dépense » ; c'est un emprunt au lat. *impendium;* cependant c'est un emprunt au latin *dispendium* qui a persisté dans le bret. moy. *disping*, DEBM 273, mod. *dispign* « dépense ». Voir les mots suivants.

impineticion (Vatican, Regina 691, fo 50b).

impineticion (Vatican, ms lat. 1974, fo 47b) le contexte est le même dans les deux cas ; gl. « inpensis » dans : « proque inpensis bellicis puri argenti tria millia talentorum penderent ». *Impineticion* signifie « choses dépensées ». Ce sont des pluriels en *-ion* d'adj. verbaux en *-etic*. Voir Stokes Bezz. Beitr. 17, 144 pour ces gl. et *impin*.

impinieticion (Venise, Marciana, Zanetti lat. 349 fo 37b ; Orose, Hist. IV, 11, 2) gl. « inpensis bellicis » dans le même contexte que ci-dessus. I. Williams ZCP 21, 302-3. On note ici le *i* après le *n;* voir ci-dessus *impin*, *impineticion*.

XII. *hor(e)* **im pop bro** *in die et* XII. *i(n) nocte* (inédit, Angers 477, fo 63b, main A ; Patrol. XC col. 431), gl. : « equinoctialis dies omni mundo equalis et una est ». La gl. signifie : « douze heures dans chaque pays dans le jour et douze dans la nuit ». (Telle est la longueur du jour et de la nuit lors de l'équinoxe.) Voir *im* (1), *pop*, *bro*.

im pop mis in primo anno (inédit, Angers 477, fo 76b, main A ; Patrol. XC col. 497) gl. « ad inueniendas quote sint lunas kalendarum ». La gl. signifie « dans chaque mois dans la première année » (du cycle de 19 ans). Voir *im* (1), *pop* et *mis*.

XXIIII *horę* **im pop un did** (inédit, Angers 477, fo 71b, main A ; Patrol. XC col. 479) gl. « singulas.. uicenis et quaternis explicans horis ». La gl. signifie « vingt-quatre heures dans chacun jour ». Voir *im* (1), *pop, un, did*.

VII *embolismi* **im pop un naudecant.naudecant hi bit** *multiplicatur per* XXVIII (de part et d'autre du point les mots sont accolés dans le ms ; inédit, Angers 477, fo 84b, main A ; Patrol. XC col. 520) sur les mots en ital. dans « menses... lunares uicies octies : CCXXXV (menses), id est VIMDLXXX dies (habent), *exceptis bissextis, uicies* octies : VIMDCCCC XXXV (dies) ». La gl. signifie : « sept années embolismiques dans chacune période de 19 ans. La période de 19 ans tout au long (ou « à jamais ») est multipliée par 28 ». *Hi bit* semble pour *hit bit*. Voir *hit bit, bit* (3), *naudecant, im* (1), *pop, un*.

(**imrogal**) « activité, occupation, zèle ». Voir suivant.

imrogalou (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 14 ; lecture impossible *in i rogedou, VVB 211) gl. « orgiis ». *Imrogalou* est la lecture de Jenkinson et de Bradshaw, Hisperica famina p. 36 ; même lecture par Zimmer, Nachrichten von der Konigl. Gesellschaft zu Göttingen, 1895, p. 125. Voir aussi Rhys, RC 13, 249. Malheureusement la mauvaise lecture *(*in i rogedou)* a causé des difficultés d'interprétation depuis 80 ans. (Cf. LHB 440, note 2.) On doit d'abord déterminer le sens du mot glosé, « orgiis », dans le latin hispérique. « Orgium » veut dire « activité, travail actif ». Voici des exemples tirés de Jenkinson, Hisp. fam. Texte A v. 178 « pantes solitum elaborant agrestes orgium », texte B, v. 22 « strenuum bellicioso prostraui co(euum) orgio ». Texte A, v. 86, « hec pantia natalem te stigant orgia adire limitem ». Voir aussi texte A v. 61, 86, 178, 399, texte C v. 46, 139. « Orgium » équivaut à ἔργον, Celtica 3, 73. « Orgiis » est glosé « obsequiis » dans Luxembourg ms 89 fo 4b, l. 8, et « obsequiis » est glosé « officiis », Brit. Mus. Cotton Otto E. XIII fo 12b. Il n'y a aucun doute que *imrogalou* ne signifie : « activités, occupations actives ». Ce mot est composé du préfixe *im*-(5) et d'un radical *gal* bien représenté en celtique dans des sens très divers, 1) « ardeur, passion », 2) « vaillance, 3) « hostilité, 4) « ennemi », 5) « étranger ». Le v. irl. a un mot presque semblable pour la forme, *immargal* GOI 517, DIL, lettre *i*, col. 131, mais le sens est rendu par « strife, contention », de même que *irgal, argal*. Voir *gal* pour autres détails sur le radical.

imscudeticad « mutuelle révélation » ; voir *a imscudeticad*.

1) **in** préposition, « dans ». Ex. : *in guilerou ; penn caeninn in att ; in erion... ; ded seidun... i(n) pop blidan ; sol in dehou... ; in deou parou ; naudec gueith... i(n) pop ; tri mis i(n) pop... ; in XXX et a temp... ; in lin loed ; in bues ; in cisemic did ; in dadou... ; in guidpoill ; in dicomit legran ; in dued ; in glassed ; in guriselder ; in imguognim ; enep in enep ; ...in ham ; het guiam ded... in ham ; trus XXIX in XXX ; trus XIX in XX ; in dehou ; nita nam un in* « fimus » ; *in un di ; critim bot in nem... ; in treded naudecant ; in loc... ; pi di in seithun ; dadarued... i(n) pop un... ;* voir *im* (1) et (3), *ini, init*, et *i* (4). *In* serait issu de la confusion de deux formes de la prépos. .i. europ. représentées en Grec par ἐν et ἐνί, GOI 521 ; gaul. *in*, irl. *in*, gall. *yn*, bret. *en* et *in ;* ex. dans les vers d'I. Omnes. RC 34, 241 sq : « da vout *in* nos oh e costit... » ; « *in* dan an del ». On trouve encore *in* dans le Credo de 1456, RC 20, 183 : « me cret bepred *in* Doe... » ; autre ex. GMB 209 ; *in* persiste en Vannet., ex. CHV v. 1126, 1233, etc... Étymologie IGEW 311.

2) **in-** préfixe « dans ». Ex. : *in-aaloe ; in-loe ; in-lenetic*. On la forme *en-* dans *en-leneuiomou*.

3) **in** « le », art. défini. Ex. *in can... ; in* XII menses *naudec gueith ; regul... pan dichreuis in cisemic blid ; guar* XX*met bliden lemith le in* XVIII ; *ir hoeliom* « ae » *in* « a » ; *in pem nau ; in pemp guar dou ucent ; in cemac hadui i oit... ; in diued pop un mis... ; hi(n) ? racancomossodetichi ; in soblin ; in ruetir ;* C. Redon ch. 255 : « in loco nuncupante « *in compot Ruunet* », « dans le lieu appelé le district de Ruunet ». On verra aussi la forme *im* sous *im* (2). On trouve une forme abrégée *-n* dans les ex. *rac-n angan ; a-n parth alall ; a-n ded pi guaruu... ; tra-n* indicem ; *do-n roch* « à la roche », C. Redon ch. 146 ; *Caer-n ilis, Caer-n iuguinenn*, C. Landévennec p. 567. V. irl. *in, int*, GOI 293-4, de **sindo, *sindā*. L'existence de la forme *ir* en v. Bret. n'est pas impossible (voir *ir*) (3). Cette forme *ir*, normale en v. Gall., est d'origine obscure ; voir CCG 218-9, IF 39, 217 sq.

4) **in,** devant un adj., servant à former avec lui une sorte d'adv. de manière. Ex. *in mor ; in madau ; in no*. Voir la forme *int*, plus courante.

inaatoe « ineundum », de **inagaloe*. Voir *nit inaaloe* et, pour la terminaison, *diclinatuiu* et la grammaire.

in ardotas (Orléans 221, fo 169, gl. 263 ; VVB 162), en marge, à côté de « detegatur » dans le contexte : « latente commisso uirorum, non facile aliquis ex suspicionibus separandus, qui utique submouebitur, si eius flagitium *dele-*

gatur ». Le contexte dit, en résumé « il sera banni si sa faute est décelée ». Il y a un renvoi à « flagitium » qui concerne sûrement *escis* (voir à part), et, moins sûrement, *inardotas.* Ernault, GMB 229, voit, avec raison sans doute, dans *inardotas* un mot à terminaison *-as* (cf. gall. *teyrnas, barddas*). Le radical *ardot-* semble à rapprocher du gall. *arddodi* « placer, poser, imposer », GPC 187, de *dodi* « placer », « charger », cf. *dodi ar y gyfraith* « to appeal to the law », GML 116. *Ardotas,* du sens d'origine de « placement, charge », peut avoir eu celui du français « charge, accusation ». Le contexte parle en effet d'une faute découverte « flagitium detegatur », et implicitement d'une accusation. Avec *in* article défini la glose peut peut-être se comprendre par « la charge, l'accusation » : *in ardotas.* Le glossateur peut avoir senti le rapport entre « flagitium » et « flagito » au sens de « citer en justice ».

(**inatt*) Stokes, ZCP 1, 17 sq, considère ce mot comme un nom de plante. Mais il semble y avoir deux mots. Voir *penn caeninn in att.*

in bues (Orléans 221, fo 185, gl. 278 ; VVB 61) gl. « bobello », « bouello », dans : « si... canis... quicquid mali fecerit in bobello ». *In bues* : « dans l'étable, dans l'enclos à bovins ». Gall. *buches* « cattle pen, milking fold, cow house » GPC 344, RC 45, 183 note 2, W. Gr. 231. La terminaison *-es*, de *-issā*, se retrouve dans le gall. *yares, buches, dauates,* etc. BBCS 3, 29. Voir *in* (1) à part et *bu-* « bœuf ».

in can... (à compléter en : *in can (toiler)* sans doute : Orléans 221, fo 39, gl. 84 ; VVB 162-3) gl. « triforium » dans : « ab archidiacono accipiat triforium cum cera ». Ce mot signifie « chandelier » ; il est inachevé sans aucun signe abréviatif, fait courant dans ce ms. Bret. moy. *cantoell,* « chandelle », mod. *kantol* ; *cantoeller, cantoller* « chandelier », mod. *kantolor,* gall. *canhwyllyr* « chandelier », GPC 410. *Cantoell* vient de *candēla,* ou de *cantēla,* LHB 509. Voir TPHS 1885-6, 565, VGK 1, 193, Mots lat. 144 ; voir à part *in* (3).

**incedlestneuiom,* mauvaise lecture VVB 163 pour *ni ced lestneuiom.* Voir sous *ni ced lestneuiom.*

in cemac hadui i oit a bid *inter solem et lunam* (inédit Angers 477, fo 84b, main A ; Patrol. XC col. 520), sur les mots en ital. dans : « anni dominice incarnationis suo certo tramite proficiunt in maius (majus) et indictiones, quoquo ferantur *in ordine, nil siderum cursum* atque ideo nil paschalis calculi mouent ordinem ». La gl. signifie : « l'étroit intervalle en âge qui est entre soleil et lune » (ne trouble pas le calcul de la date de Pâques). Voir *in* (3), *cemac, hadui, adui, i*(4), *oit, a*(6), *bid.*

in cisemic did mercer (inédit, Angers 477, fo 49a, main A ; Patrol. XC col. 318), sur les mots en ital. dans : « sicut tunc primo *sol potestatem diei,* deinde luna potestatem noctis accepit ». La gl. signifie : « dans le premier mercredi » (de la Création, Dieu donna au soleil la puissance de faire le jour...). Voir *in* (1), *cisemic, did, mercer.*

incoint (Orléans 221, fo 32, gl. 72 ; le VVB 163 lit **incorit;* la lecture de Stokes TPHS 1885-6, 563, *incoint* nous paraît exacte), sur « quesitus » dans : « sicut (is) qui inuitus renuit, *quesitus* refugit sacraris preesse altaribus ». Le scribe a mal recopié son texte; *inuitus* est *inuitatus* dans d'autres mss du même texte qui, à l'origine signifiait « celui qui, invité, refuse d'avoir la garde du sanctuaire ». Le glosateur a pris « quesitus » pour « questus » ; il a compris « celui qui fuit les plaintes, les réclamations », ou, fait courant dans ce ms, il n'a pas compris le contexte et n'a glosé qu'un seul mot qu'il a cru comprendre. L'hypothèse de Stokes qui suppose que le scribe a ici compris « questus » nous paraît vraisemblable. On aurait *in* « la », *coint* « plainte » avec *-t* non étymologique, Ét. Celt. 9, 185. *Coin(t)* serait analogue au gall. *cwyn* « plainte » au bret. moy. *quein-* dans *queinyff* « gémir ». Pour *oi* > *ei* cf. *coicel, stloit* > *queiguel, stleig-* et voir la Grammaire.

in dadou *uel* **in guidpoill** (inédit, Angers 477, fo 47a, main A ; Patrol. XC col. 307), sur les mots en ital. dans : « in *cantione compotorum* pueri unum et duo sepius assi et dipondio mutent ». D'une autre main, avant la glose, on lit « quando ludunt pueri ». La gl. signifie : « dans les dés ou dans les échecs ». Voir à part *in* (1), *dadou* et *guidpoill.*

in dehou (inédit, Angers 477, fo 72a, main A ; Patrol. XC col. 481) gl. « circa meridiem » dans : « motu... circa meridiem facto ». *In dehou* signifie « dans le Sud ». Voir *in* (1) et *dehou.*

in dehou parthou (inédit, Angers 477, fo 60b, main A ; Patrol. XC col. 409) sur les mots en ital. dans « cum hisdem moratur *in partibus* » « dans les parties du sud ». Voir *in* (1), *dehou,* et *parthou.*

in deou parou (inédit, Angers 477, fo 64a, main A ; Patrol. XC col. 432) sur les mots en ital. dans « in margine *rubri maris* », « dans les régions du sud ». Le *h* étymologique n'est pas noté. Voir *in* (1), *dehou* et *parou, par.*

in dicomit tegran (Orléans 221, fo 149, gl. 250 ; VVB 100 ; Stokes, TPHS 1885-6, p. 600) sur les mots en ital. dans « De edificante ecclesia in territorio alicuius episcopi..., *in cuius territorio* edificata est ». « Dans un domaine sans

taille » (sans tribut, sans partage de bénéfice ou de suzeraineté). Voir *in* (1), *dicomit*, *cemidiet* et *tegran*.

in dlued pop un mis ha dichrou alall ; *ita fit totius anni conturbatio* (inédit, Angers 477, fo 70b, main A ; Patrol. XC col. 470), sur les mots en ital. « ...Egiptii et Greci decursu totius anni sui circulo facere uolebant, *ne omnino descisa lege sua ueteri*, initium martii mensis à februarii fine seiungerent (.i. discernerent, separarent) ». La glose se comprend ainsi : (de peur de séparer) « la fin de chacun mois d'avec le début de l'autre ; ainsi se produit (produirait) un dérangement de toute l'année ». En fait le texte de Bède ne parle pas de chaque mois comme la glose mais de « février » et « mars » seulement. Voir *in* (3), *diued* (2), *pop*, *un*, *mis*, *ha(c)* au sens de « avec », *dechrou*, *dichrou*, *alall*.

q(uonia)m luna **i(n) dou p(un)c ni-n arhaid sol cin gurpenn** (inédit, Angers 477, fo 56b, main A ; Patrol. XC col. 383, notée par erreur 385), sur les mots en ital. dans : « tribus ergo signis *et duobus punctis* octaua luna semper a sole dirimitur ». La gl. ne tient compte que de deux « punctum ». Comme le soleil est déjà désigné par le pronom complément *-n-*, pour *en*, il est possible que *sol* soit ici *sol* « autant », voir *sol* (1) et (2). Pour l'idée selon laquelle la lune atteint, rattrape, le soleil, on verra... *cantgudiues*... et *cinc linom*. La gl. semble signifier « car la lune, en deux punctum ne l'atteint pas, d'autant avant la fin » ou, moins littéralement « car la lune ne l'approche à moins de deux punctum... ». Il y a une distance de trois signes et deux punctum entre la lune et le soleil. Si l'on traduit *sol* par « soleil » on a : « ...ne l'atteint pas le soleil avant la fin ». C'est moins satisfaisant et l'on aurait « solem ». Voir *in* (1), *dou*, *punct*, *ni* (1), *arhaid*, *n* (1), *sol* (1) ou (2), *cin* (2), *cint* (1), *gurpenn*.

in dued (inédit, Angers 477, fo 13a, main B ; Patrol. XC col. 231) gl. « in horrorem » dans « circulus frigidior... uentosus *in horrorem* » ; « en horreur » littéralement « en noirceur ». Il s'agit de la zone froide de la terre. Pour le sens de *du* ici, cf. le nom bret. du mois de novembre « *du* : elese mis du » DEBM 278 et irl. *dubh* « black, rigorous, morose ». Voir *in* (1), *dued* et *du*.

in epacdou hai *concurrentes dies* **hai** *lunares scribens* (inédit, Angers 477 fo 75b, main A ; Patrol. XC col. 493) gl. « *quod etiam Uictorius* quamuis alterius institutionis paschalem condens ». (Victorius) « dans les épactes, soit les jours concurrents, soit les (épactes) lunaires inscrivant, plaçant ». Les concurrents sont aussi appelés épactes solaires ; voir l'appendice de comput. Voir *hai... hai*, *in* (1) *et epacdou*.

quoniam ueniunt **in ercemer** *unius sideris simul* (inédit, Angers 477, fo 68b, main A, Patrol. XC col. 462) sur les mots en ital. dans « Est autem annus lunaris, est et solaris, est et errantium discretus (.i.annus) stellarum, *est et omnium planetarum unus* (annus) quem magnum... nuncupant », « parce qu'elles viennent (les planètes) en face d'un seul astre en même temps ». Elles accomplissent donc un cycle appelé « annus magnus ». *In ercemer*, « en direction de », « en face de », v. gall. *in arcimeir*, BBCS 6, 256. Voir *in* (1), *ercemer* et la f. v. g. *ercimeir*.

in erion letenep (inédit, Angers 477, fo 57b, main A ; Patrol. XC col. 393) sur les mots en ital. dans « pagina (regularis) ...nouem habet in latitudine lineas quae ordinem decennouenalis circuli *supra annotato annorum* numero praemonstraret », « dans le bord de la page ». Il s'agit de la Pagina Regularis. Voir *in* (1), *erion* et *orion*, *letenep*.

quia finis lu(nae) ; **in** XXX **et a temp** *lu(nae)* (inédit, Angers 477, fo 75a, main A ; Patrol. XC, col. 490 ; « quia finis lunae in XXX » est sur la ligne au-dessus), sur les mots en ital. dans : « quia in XI kal. apriles lunae finitus *est cursus*. Item nono eiusdem circuli anno... ». La gl. signifie « car (est) fin de la lune. En 30 (jours) va la période de la lune » ou « la période de la lune s'accomplit en 30 jours ». On aurait en Bret. moy. **En 30 ez a tem* lunae ». Voir *in* (1), *et* (4), *it* (2), *tem*, *a* (7).

in g ⁊ et idolti (le signe qui est au-dessus du *g* et un peu à gauche est une abréviation dont nous n'avons pu déterminer la valeur : il ressemble à l'abréviation de *in*, fo 64b, 7 lignes avant le bas de la page dans « quando fit sol in brumali circulo », mais aussi à celle de *et*, par ex. fo 75b l. 11 dans « quamuis sit ordo *et* forma », et fo 67a 8 l. avant le bas dans « uirgo leo *et* reliqua ». Faut-il lire **inginet* ou **ingetet* ? ; inédit Angers 477, fo 82b, main A Patrol. XC col. 516 ; noter aussi que la haste du *d* de *idolti* est à peu près confondue avec la haste d'une lettre située au-dessus). Sur les mots en ital. dans « et ipsi (Iudei) non *introierunt in praetorium* ut non contaminarentur ». Le glossateur a pris « praetorium » pour un temple païen ; *idolti* : « maison des idoles » (voir à part). Le début de la glose qui contient vraisemblablement une forme d'un verbe signifiant « ils entrèrent » est obscur.

in glassed (inédit, Angers 477, fo 13a, main B, Patrol. XC col. 231) gl. « in pallorem » dans « circulus frigidior in pallorem... », « en lividité ». Voir *in* (1), *glas* et *glassed*.

in guilerou (inédit, Angers 477, fo 57b, main A ; Patrol. XC col. 392) gl. « annalis circuitus seriem... alfabetis *distinximus* » « dans le calendrier des fêtes ». Voir *guiler* et *in*(1).

in guriselder (inédit, Angers 477, fo 11a, main A ; Patrol. XC col. 200) gl. « in deiectu.i. in humiliatione », « en abaissement, en humiliation ». Voir *in* (1), *guriselder* et *isel*.

in ham (inédit, Angers 477, fo 64a, main A ; Patrol. XC col. 432) gl. « fieri dicitur *summo estu* », « en été ». Voir *in* (1) et *ham*.

a nobis **in ham** (inédit, Angers 477, fo 64b, main A ; Patrol. XC col. 442-3) gl. « (sol) multo diutius uidetur occasurus quam eis », « par nous en été ». Voir *in* (1) et *ham*.

ini Dans : *ini dirha*. Voir *init* ci-dessous.

ini dirha (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 252) gl. « uernat » dans « cui (fulmine) subiacet Italia, ubi mitiore hieme et estate nimbosa semper quodam modo *uernat* et autumnat (fulmen) » ; *ini dirha* : « comme elle apparaît, se manifeste » (la foudre). *Ini dirha* est suivi de la glose latine « id est grauiora sunt in uere et in autumno quam in hieme et aestate ». Voir *ini*, *init*, et *derch*, *dirh*.

in imguognim (inédit, BN lat. 10290, fo 35a, Priscien gramm. IV, 7 ; Keil t. 2, p. 121), sur les mots en ital. dans « uidentur indeclinabilia frugi, a fruge, nihili, a nihilo... frugi datiuum et nihili genitiuum, ut antedictum est, *cum aliis omnibus coniungi casibus* non inrationabiliter dicunt ». « Frugi » est indéclinable, sauf dans une construction, quand il joue le rôle d'un complément. La glose complète est « *in imguognim* ut lector frugi, lectoris frugi ». « Dans une construction » (comme cueilleur de fruit...). *Imguognim* est un mot brittonique dont le sens semble avoir été ici calqué sur le sens du v. irl. *imfognam* « construction syntactique ». Le sens normal de *imguognim* était plutôt « travail, entreprise, construction ». On verra à part *in* (1) et *imguognim*.

i nin *sola, hoc conuenit* (inédit, Angers 477, fo 60a, main A ; Patrol. XC col. 405) sur les mots en ital. dans « cum eum (solem) coeperit non uidere, conuersus ad *orientem lunam surgere* uideat ». Traduction « En haut seule, cela est juste » (La lune se lève seule à l'est dans cette circonstance : quand on ne voit plus le soleil). Voir *i* (4) et *nin*, *ninou*.

f. v. g. **in ir loscetic circhl** (inédit, Angers 477, fo 13a ; Patrol. XC col. 231), sur les mots en ital. dans « circulus frigidior in pallorem, *ardentior in ruborem*, uentosus in horrorem ». Il s'agit de la zone torride de la terre ; la gl. signifie « dans le cercle brûlé, ardent ». L'emploi de l'article *ir* indique à peu près certainement une glose de forme v. gall. Voir *in* (1), *ir* (3), *loscetic*, et *circhl*.

**inirogedou* mauvaise lecture, VVB 211, de *imrogalou*. Voir ce mot.

(**inis bican**), corrigé de « lis bicam » gl. « insulam paruam » ; glose entrée dans le texte et défigurée par un copiste non bretonnant. Vie de St Thuriau, par. 15, BMSAIV t. 41, II, 1 sq. *Inis bican* signifie « Ile petite ». V. irl. *inis*, gall. *ynys*, v. bret. tardif *enes*, mod. *enez*. De **inissī*, VGK 1, 156, LHB 666. Voir *enes*, *bican*, *becan* à part.

ini, init « comme », dans *ini dirha*, *init damcirhinn*. V. gall. *init* dans *init oid* « comme il était », VVB 163 ; gall. moy. *yn y*, *en yd*, sur lequel on lira une étude de H. Lewis BBCS 1, 9-12 et, par ailleurs, IEW 130-131, RC 28, 198, VGK 2, 183, rem. 3 ; CCG 220, par. 364, note. Cf. en gall. moy. deux rédactions différentes d'un même texte cité BBCS 1, 11 : « ac *ynyd* oedynt — ac *val* yd oedynt », « et comme ils étaient ». Dans *init* l'élément *in* serait une sorte de pronom démonstratif neutre correspondant au v. irl. a^n « quand » Loth exprime une opinion différente Ann. Bret. 38, 147-8. L'élément *it* est étudié sous *it* (2).

init damcirhinn (inédit, Angers 477, fo 15a, main B ; Patrol. XC col. 249), sur les mots en ital. dans : « tonitrua dicunt ex fragore nubium generari... sese ibidem uersando *pererrantes*... magno concrepant murmure ». Le sujet paraît être « nubes » bien que le pluriel ne soit pas rendu. *Init damcirhinn* signifie « comme il fait le tour », « parcourt » (pererrans). Voir *init* et *damcirhinn*.

inlenetic (Orléans 221, fo 31, gl. 67 ; VVB 163) gl. « interlita », pris au sens de « attaché à, adhérant à », dans : « quae... et legis et euangeliorum mola, *interlita* et spiritum separat ». Le scribe a mal recopié « inter litteram et spiritum », attesté dans d'autres mss du même texte, et n'a glosé que « interlita » sans tenir compte du contexte, d'ailleurs rendu incompréhensible par son erreur. On verra aussi Stokes TPHS 1885-6, 561. *In-lenetic* a le même radical *len* que le v. irl. *lenim* gl. « adhaereo », CCG 378. Ce radical est attesté dans d'autres mots v. bret. tels que *linom*, *lenuen*, *enleneuiomou*, *cinclinom*. On verra à part les mots cités ci-dessus, et *len-*.

in lin loed (ms : *ī lin loed ;* Orléans 221, fo 127, gl. 205 ; VVB 175), sur les mots en ital. dans : « sicut aqua *in lacuna sordida*... lauat et mundat ». *In lin loed* signifie « dans un lac sordide » et traduit exactement le latin. I. Williams, ZCP 21, 294, CA 311, cite un gall. moy. *llynlloedd* qui répond à *lin loed*, ex. « mays y *llynlloedd* », « maes y *llynlloedd* ». Le *dd* gall. montre que *loed* ici est pour *loeđ*, et doit donc être séparé du bret. *loet*, *loed* (voir *loit*). I. Williams retrouve également ce mot dans le gall. *porth-loed(d)* « port tranquille », « refuge ». *Loed* désigne donc une eau dormante tranquille, et corrompue dans ce cas. La comparaison de

loed avec le nom ancien de Leeds, Loidis, est peu fondée, voir LHB 328. *In* (1), *lin*, *loed* sont étudiés à part.

ubi dixit que sane **in loc** : *primus saeculi dies sit* (inédit, Angers 477, fo 77a, main A ; Patrol. XC col. 498), sur les mots en ital. dans : « de quo et in primordiis huiuscae opusculi *aliqua perstrinximus* ». La gl. signifie : « où il dit ces choses doctement (sane) dans le lieu « Ubi primus saeculi dies sit ». C'est le titre du Cap. VI du « De temporum ». Voir *in* (1) et *loc*.

in madau (Vatican, Regina 296, fo 59b, 1 ; Stokes Academy, janv. 1890, 46 et Bezz. Beitr. 17, 142), gl. « pessum dederunt.i.inaniter », dans : « noua quadam atque insolita exsecratione cuncta quae ceperant pessum dederunt ». Orose, Hist. V, 16, 5. Le sens littéral de la gl. est « ils mirent en perte », « en gâchis », « en destruction ». *Madau* semble un subst. correspondant exactement au gall. moy. *madeu* « fait de perdre ou d'être perdu », employé comme verbe, ex. *madeu* GML 211, « to give up, abandon » ; on trouve des expressions comme *aethan uateu* « ils allèrent à leur perte », RC 51, 137, *eneyt uadeu* « one cast for death », RC 40, 343-4. *Maddau* en Gall. mod. a pris le sens de « pardonner », du sens de « renoncer à, laisser aller ». Le v. irl. présente des correspondants dans *in madae* « vainly », GOI 238, *madae* « uanus, sine causa », GOI 125, LEIA, M 6, *lecht mudu* « going astray », RC 28, 203-4, DIL, lettre M, col. 16. Ce mot et ses correspondants ont fait l'objet d'études notamment par Loth RC 40, 343-4 ; Vendryes RC 45, 163, RC 51, 137 ; Thurneysen Idg. Forsch. 14, 132. Le radical *mad-* est rapproché de la rac. verbale irl. *mad-* « faire irruption, se répandre », et du lat. *madeō*, Celtica 3, 193, VGK 2, 574, IGEW 694-5, W. Pok. 2, 231-2. *In* peut être ici, soit la prépos. *in* « dans », soit la particule *in*, *int* mentionnée sous *in* (4) et *int* (2).

in mor (Orléans 221, fo 85, gl. 154 ; mal lu *immor VVB 161) gl. « multo maius ». *In mor* « de façon grande » correspond au v. irl. *in már* gl. « magnopere ». Voir *in* (4), *int* (2), *mor*.

in XII *menses* **naudec gueith** (inédit, Angers 477, fo 75a, main A ; Patrol. XC col. 491) gl. « decies nouies duodeni : CCXXVIII (menses) ». La gl. dit : « les douze mois 19 fois ». Voir *in* (3), *naudec*, *gueith*.

innbis, ennbis, inues « virole ou courroie de javelot » et « javelot ». Voir suivant.

innbisiou (Vatican, Regina 296, fo 58b, 2 ; Stokes, Academy, janv. 1890, 46, Bezz. Beitr. 17, 142), gl. « ammentis », « javelots », littér. « viroles de javelots ». Stokes, loc. cit. y voit un composé de *bis* « doigt » et compare pour le sens le grec δακτύλιος « bague », et « cercle autour d'une pièce de bois ». *Innbis*, sg. de *innbisiou*, a pour correspondants le bret. *envez* « virole » GMB 218-9, RC 32, 301-302, le gall. moy. et mod. *enuys*, *enfys* « cercle, anneau », « arc », « arc en ciel », GBGG 477. Voir aussi *ennbisiou* et *inues*.

inno « de façon connue », litt. « en évidence, en connaissance » ; dans : *inno ou hun; inno ir gablrinn*. *Inno* semble formé de *in*, *int* et d'une forme contractée de *gnou*. On verra *in* (4), *int* (2), *dino*, *dinoe*, *(g)no(u)*.

inno ir gablrinn (inédit, Angers 477, fo 12b, main B ; Patrol. XC col. 216), sur les mots en ital. dans : « haec constant *ratione circinni semper indubitata* ». *Ir* semble ici *ir* « à cause de », « en raison de » (ratione). *Gablrinn* paraît avoir eu le sens ancien de « compas » plutôt que de « cercle ». *Inno ir gablrinn* veut dire sans doute : « évident à cause du compas ». On verra Patrol. XC col. 215 bas et 218 bas sur la « ratio circinni » et, à part, *inno*, *ir* (1), *gablrinn*.

sonant **inno ou hun** (inédit, BN lat. 10290, fo 17a ; Priscien Gramm. II, 8 ; Keil t. 2, p. 48), sur les mots en ital. dans : « cum omnes semiuocales simplices solent in mediis dictionibus geminari, hic (« f ») non geminatur nec terminat *eas* (semiuocales) *sicut ille* nisi (?) in suo nomine ; sed et proponitur liquidis « l » et « r » more mutarum ». La gl. semble concerner les semi-voyelles et paraît signifier « elles résonnent de façon perceptible (?) elles-mêmes ». Voir *inno*, *ou*, *hun*, *un*.

f. v. g. **i(n) nom ir guecrissou** (ms : *Inom...* ; inédit, Angers 477, fo 13a, main B ; Patrol. XC col. 231), sur les mots en ital. dans : « circulus frigidior in pallorem ..atque comisure *hapsidum extremeque* orbite, atram in obscuritatem ». La gl. semble dire : « dans la courbure des zones » (climatiques). Voir *in* (1), *nom*, *ir* (3), *guecrissou*.

f. v. g. **in no(m) ir guotodinou** (ms : *innō...* ; inédit, Angers 477, fo 68b, main B ; Patrol. XC col. 461), sur les mots en ital. dans : « uerum Indos ubi alia celi facies, alii sunt ortus siderum, binas aestates in anno, binasque habere perhibent messes, media inter illas *hieme ethesiarum flatu* ». Le nom des *guotodinou* ne se comprend pas ici ; le texte parle des Indes. Le glossateur, ne sachant de quel pays lointain il s'agit et ne connaissant pas les Indes, a pu écrire au hasard le nom d'une région très éloignée de lui. *Guotodinou* est le plur. d'un v. gall. *guotodin*, gall. moy. *gododin*, qui conserve, évolué, le nom de la peuplade des *Votadini*, situés dans la région des Lowlands d'Écosse. On trouvera une étude sur ce nom et sur ce peuple Canu Aneirin, p. XVI à XXIII, avec une bibliographie de la question. *Nom* paraît

signifier « courbure », d'où « zone »? *In nom ir guolodinou* signifierait « dans la zone des Guotodin ». Voir *in* (1), *nom*, *ir* (3).

ino « là » et « alors ». Ex. : *ro ino lenuen ; is ret dudo em ...alcam a ois ino..* ; le sens de « alors » se trouve dans : sex homines *athtalent ino...* ; et *cet dadaruei ino* emboles... ; toutefois dans ce dernier cas on peut aussi traduire par « là ». Bret. moy. mod. *eno* « là » ; le sens de « alors » apparaît en Vannet. ancien, CHV v. 83, note p. 110. Gall. *yno* « là », *yna* « alors », W. Gr. 431-2 ; *yno* avait aussi le sens de « alors » ; *ynoeth, ynaeth* ne sont pas à l'origine de *yno*, mais en sont dérivés. Voir VGK 2, 159, 167, PKM 223.

in ocos, litt. « en proche (de) » dans : *ir is guolou... nos in ocos da di.* Cf. le corn. *(en) ogas, en oges,* le gall. *yn agos.* Voir *in* (1) et *ocos.*

(**inonuret)* mauvaise lecture de *ni on uret.* Voir *ni on uret.*

(**in pan**), voir *in pon bid isel houl.*

in pem nau (inédit, Angers 477, fo 14a, main A ; Patrol. XC col. 238) gl. « nouies quini » ; litt. : « les cinq neuf ». C'est une façon de noter 45. Voir *in* (3), *pem(p), nau.*

in pemp guar dou ucent (corrigé par le scribe de *in pempgua douuant ; inédit, Angers 477, fo 14a, main A ; Patrol. XC col. 238), sur les mots en ital. dans : « nouies quini *quadrais quinquis* ex quo luna nata est ». « Quadrais quinquis » est pour « quadragies quinquies ». La gl. dit « les cinq sur deux vingt », façon normale de noter 45. Bret. *pemp ha daou ugent.* Voir à part *in* (3), *pemp, guar, dou, ucent.*

inpit t(ard) (ms : inpit t̄. Orléans 221, fo 11, gl. 29 ; VVB 163), gl. « inpetiginem » dans : « si fractum, si (ci)catricem habens, si papulas, aut scapiem uel *inpetiginem,* non offeretis ea domino ». « Impetigo » a pour sens « dartre vive, gratelle » ; Stokes TPHS 1885-6, 552, rapproche le gall. *tardd wreinyn* « impetigo » ; il est donc très probable que le deuxième élément, abrégé ici, est *tard,* gall. *tardd* bret. *tarz,* RC 31, 510-511, « éclat, crevasse »..., ici « éruption ». *Inpit* est obscur ; un emprunt à « impetigo » serait **impetig.* D'autre part il se trouve un élément *-impit* dans le mot *desimpit* du voc. corn., ex. *cuscadur desimpit* « letargus », *hun desimpit* « letargia », corn. moy. *desempys, a desempys* « soudainement ». Si l'on traduit *inpit t(ard)* par « éruption soudaine », on admet que l'« impetigo » est ici qualifié par sa soudaineté, ce qui n'est pas très satisfaisant et *inpit* reste obscur. Voir addenda.

in pon bid isel houl (inédit, Angers 477, fo 13b, main A? ; Patrol. XC col. 237), sur les mots en ital. dans : « lunam...sublimem *humili sole* humilemque sublimi ». La gl. signifie « quand est bas le soleil ». Cf. le v. gall. « *in pan aedbid ad ir loc guac* », « quand sera arrivée au lieu vide », BBCS 3, 261 ; dans *in pon,* le *o* nous paraît dû à une faute d'orthographe. Dans cette expression *in pan, in* serait une sorte de pronom démonstratif à l'origine, Celtica 3, 299, GCC 47. Voir *pon, pan, bid, isel, houl.*

in ruetir, pour *in rue(t) tir,* « la terre libre, dégagée »? Voir suivant.

in ruetir.i.in soblin (Orléans 221, fo 95, gl. 164 ; VVB 163 ; TPHS 1885-6, 580), en marge, à côté du mot en ital. dans : « uaca IV utilitates habet : immolatur, consolatur senes, nutrit iuuenes, arat in Palastina. Ouis similiter IV utilitates *habet...* ». On a noté sous *cnouheiat, guolouheat, orgiat..* que les ns propres, inconnus des glossateurs, font souvent l'objet de tentatives d'explications. Ici, c'est « Palastina » que le glossateur aurait essayé de traduire. Comme le pense Ernault, RC 19, 210, il y avait des dérivés du lat. « palea » qui pouvaient faire prendre au glossateur « Palestina » pour un nom commun ; cf. par exemple « palestrenaria » dans Du Cange. Bien qu'il n'y ait aucun renvoi, la gl. peut donc concerner *palastina* situé sur la même ligne dans le ms, et ce mot paraît compris au sens de « terre dégagée, libre ». *In* est l'article défini ; *ruetir,* pour *rue(t), rue(d) tir* est à rapprocher du gall. *tir rwyd(d),* « tir agored », « terre libre, ouverte, dégagée », ex. *tiroed rwid,* M. Arch., 2e éd. 666b. On trouve aussi le bret. moy. *roez* au sens de « clairière », Nonne v. 288, Gwénolé v. 219. (Le bret. moy. *rouez, roez* a aussi d'autres sens du gall. *rhwydd,* voir l'article *ruet*). Cf. aussi l'irl. *réidh* « a moorland, heather plain », *réidhmhagh* « level or open land », *réadhthalamh* « level or clear land ». Voir *in* (3), *ruet, tir.*

In soblin est expliqué par Ernault, loc. cit. (ce qui d'ailleurs confirmerait l'interprétation de *in ruetir*), comme l'ancêtre du bret. moy. *en soulenn* « le chaume, la paille », GMB 638, *soulenn,* « escouble, chaume », bret. mod. *park soul* « champ dont le blé a été coupé et emporté ». Voir *in* (3), et *soblin.* On aurait donc *in rue(t) tir* « la terre libre », et *in soblin* « le chaume, la prairie ».

1) **int** « sont ». Dans : *do(u) cuntraid... a int..; a(i) int mor, ai in(t) becan...; pop eil gueith int...; ir dou blidan a int...;* et peut-être dans *int cant...;* BN lat. 10290, fo 41a, *int* gl. « sunt » dans « communia s(unt) uel mobilia ». Bret. *int,* gall. *ynt* « sont », v. irl. *it,* GOI 111, gothique *sind,* etc.

2) **int, in,** devant un adjectif, lui donnant le sens d'un adverbe de manière. Ex. : *int coucant; int blidonol; int circinnol; int roc; int guir; in mor; in madau; int hu meham; int teshegetic; comperet ...int posit.* V. gall. *int* (*int couer*

BBCS 6, 223), gall. mod. *yn*, très usuel, corn. *yn*. V. irl. *ind, in* (*ind erdairc* « conspicuously » GOI 238) bret. moy. *ent*. très usuel (ex. *ent seder, ent habil*... DEBM 283), bret. mod. *end* dans *end eeun* « justement ». Cette particule est sûrement différente de la prépos. *in* « dans », car elle a gardé la dentale finale très tard en Breton, et elle lénifie en général le mot qui suit, CCG § 232, § 278, à la différence de *in* « dans ». Seule la chute du *-t* final amène en Gallois une confusion de forme entre *yn* de *int* et *yn* de *in*. Cependant, devant le nom verbal en Gallois c'est la prépos. *yn* « dans » que l'on trouve, ce qui explique que ce nom verbal ne soit pas lénifié (cf le v. gall. *in helcha* « in uenando » à côté de *int couer* « de façon correcte »). On verra à ce sujet BBCS 7, 96-112 et surtout BBCS 19, 295-304.

L'étymologie de *int* est discutée. Loth pense à une forme de l'article RC 15, 105 ; 37, 62 ; 36, 398, Pedersen aussi VGK 1, 425 ; 2, 77, 178. M. Vendryes y voit une prépos. parente du germanique « *und* »..., ZCP 17, 73-9 ; J. Morris-Jones, W. Gr. 438-439 est aussi en faveur d'une préposition, ce qui paraît le plus vraisemblable. L'hypothèse de Thurneysen, GOI 239 (*int* forme pétrifiée de *hint, hent, hynt* « chemin ») ne peut expliquer le v. irl. *ind*.

int blidonol *uel* **int circinnol** (inédit, BN lat. 10290, fo 24a ; Priscien, gramm. II, 51 ; Keil t. 2, p. 75) gl. « horno, hornotinus » (d'une autre main : « .i. fructus qui in anno presente fuit natus »), dans le contexte « cras, crastinus, horno, hornotinus, diu, diutinus. » De la même main que le bret. suivent deux gloses entremêlées, 1) .i. « aduerbium ut Pompeius dicit... » et 2) « *a se* horuno .i. hoc anno. ». Pour cette dernière, voir *se* « ceci ». *Int blidonol* « de façon annuelle », voir *int* (2), et *blidonol, blidon*. *Int circinnol* « de façon cyclique » ; voir *int* (2) et *circinnol, circinn*.

int cant dodo i (inédit, Angers 477, fo 69a, main A ; Patrol. XC col. 465) « sont cent à eux ». Sur les mots en italique dans « decem quippe illi anni unus est noster et decem nostri *centum illi fuerunt* ». « (Dix de nos années sont cent pour celui qui compte par années dix fois moins longues). Voir Patrologie pour le contexte d'ensemble. « Sont cent pour eux-eux » serait le sens littéral : le glossateur semble rendre par un pluriel, *dodo i*, le singulier « illi ». Voir *int (1), cant (4), dodo, i(3)*.

int circinnol, « de façon cyclique ». Voir *int blidonol, in (2)*, et *circinn*.

int coucant « certainement, néanmoins ». Littéralement, « de façon sûre ». Voir : *na hu lei* pour le contexte. Gall. moy. *en geugant* (CA, v. 99 note). Voir *int (2)* et *coucant*.

f.v.g.? **int dosséheitic** (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 252), gl. « gutatim », litt. « en goutte à goutte », dans : « nubes coacto aere gutatim conglobantur ». Le radical *-dos-* correspond au gall. *dos* « goutte », d'où *diddos* « abri » (sans écoulement), GBGG 333, BBCS 15, 278, GPC 969 : « abri, refuge », « abrité, strict, sincère, assidu »... Par contre il faut sans doute séparer un élément *dos, dus* qui se trouve dans des ns propres v. gall. tels que *Eudos, Teudos, Teudus*, ACL 1, 187 sq, no 147, no 191-2, LL 221, 237, etc., v. bret. comme *Dos-arboe, Dos-arboi, Dos-orboe*.. C. Redon ch. 109, 255, etc. Cet élément est peut-être à rapprocher des ns gaul. comme Dosso(n), Dossonius, Holder, I, col. 1310-1311, ou de l'irl. *dos* de sens très divers, « arbre, protecteur »... DIL, lettre D, col. 369. Voir *int* (2) à part, et *-hegetic*.

intellec (inédit, BN lat. 10290, fo 35b, Priscien Gramm. IV, 11 ; Keil t. 2, p. 123), gl. « significationem », « sens, signification ». Ce mot est emprunté au lat. comme l'irl. anc. *intliucht, intsliucht* « intelligence », CCG 105.

(?) *interane* (inédit, Berne 167, fo 15b, l. 14, Eglogue VII, v. 49), sur les mots en ital. dans : « hic focus et *tede pingues*, hic plurimus ignis ». Glose obscure, lecture assez incertaine d'après la photo.

locus equinoctii **int guir** XI (inédit, Angers 477, fo 69b, main A ; Patrol. XC col. 468), sur les mots en ital. dans : « undecimo kalendarum aprilium die, facturus (sol) equinoctium, a medio surgat (sol) orientis ». La gl. dit « lieu de l'équinoxe, en vrai, le XI » (des Calendes d'avril). V. gall. *in guir*, Computus, BBCS 3, 256. Voir *int* (2) et *guir*.

int hu meham (inédit, BN lat. 10290, fo 22b, Priscien Gramm. II, 40 ; Keil t. 2, p. 68), gl. « plerumque », litt. « en ainsi le plus », dans : « patronomica a masculino discendunt plerumque ». Voir *int* (2), *hu, meham* à part.

intoe, dans : *het guiam ded..intoe het nos*... C'est probablement un composé d'un radical *-toe, -toi* « aller », avec le préfixe *in-*. Il s'agit sans doute d'une 3e pers. sg. prést. indic. du sens de « va dans ». Mais le sens exact, « complète »?, est difficile à préciser. Voir *toe, mortoial, cantoi*.

intrdiclinatuiu (le 2e *t* est rajouté au-dessus ; inédit, Berne 167, fo 33b, dernière ligne, marge droite ; Georgiques II, v. 366), sur les mots en ital. dans : « uncis carpende manibus frondes *interque legende* ». *Intrdiclinatuiu* « devant être cueilli(s) entre » rend exactement « interlegendae », sauf sans doute le pluriel. Voir *diclinatuiu, intr, entr* et *inaatoe* pour la désinence.

in treded naudecant *inuenitur annus passionis* (inédit, Angers 477, fo 76a, main A, Patrol. XC col. 495), sur les mots en ital. dans : « Theophilus Cesariensis *antiquus, uidelicet*

uiciniusque apostolicorum tempore doctor ...scripsit ». La gl. n'a pas de rapport immédiat avec ce contexte ; elle signifie : « dans la troisième période de dix-neuf ans se trouve l'année de la Passion ». Voir *in* (1), *treded*, *naudecant*.

int roc (Orléans 221, fo 62, gl. 113 ; VVB 164), gl. « obnixe », dans : « quidam clericus in aliena ecclesia moriens, propinquis ...eius corpus petentibus, non est dimissum, sed *obnixe* retendum est » (retentum est). Il ne s'agit pas ici de **int droc* « de façon mauvaise » qui ne conviendrait pas pour le sens puisque l'action est recommandée. Il est certain que l'on aurait d'ailleurs **druc* en v. Bret. et non **droc*. Il faut lire *int roc* « de façon obstinée », « vigoureusement, hardiment » ; cf. le bret. moy. *dre roguentez* « contumaciter » « avec orgueil, obstination » GMB 578, *roc* « orgueilleux, hardi », GMB 578, DEBM 372, Mirouer v. 1722 ; le sens de *roc* paraît avoir été influencé par celui du fçais « rogue » ; voir *roc* et *int* (2).

int teshegetic (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 251), gl. « caumaliter », « de façon brûlante », dans : « ignem caumaliter de superioribus trahat ». Voir *int* (2) et *teshegetic*.

inu dans *ni inu* et *pemp inu cant ha dou*, et peut être *douohinuom*. Le sens paraît être « dépouiller, enlever, extraire », mais l'explication de ce mot est très difficile.

in uanetou (Oxford, Bodl. ms Hatton 42, fo 12b ; VVB 164) gl. « incaenis », pour « encaeniis », « fête à l'occasion d'une dédicace » (de Ἐγκαίνια ; RC 4, 321). Ernault, GMB 546, formule une hypothèse très vraisemblable : *uanetou* au pluriel est un dérivé du mot bien attesté *guaan*, *guan* « bouffon, acteur » (voir ces mots et *guanorion*) et le sens littéral de *in uanetou* serait « dans les spectacles » (de bouffons) ; le *u*- initial est un archaïsme remarquable, mais non sans équivalent. Le contexte : « non oportet sacerdotes... quibuscumque spectaculis, incaenis aut nuptiis interesse », fait d'ailleurs allusion à des spectacles.

inues « courroie de javelot, javelot » ; voir *a inues*, *innbisiou*, *ennbisiou*.

in un « dans un seul, dans le même » ; ex. : *nisi gudiued ...sol in un di*. Bret. moy. *un uanyer* « d'une même manière », *unn oet*, *unn oat* « d'un même âge », *ung calon* « d'un même cœur », *vn liu* d'« une même couleur », *un dro* « une même fois », *en un coll* « en perdant », mod. *en un tu ganti* « d'un même côté avec elle », etc. DEBM 398, GMB 732-3, ZCP 1, 39-40 Voir *in* (1) et *un*.

-ioc terminaison de *coilioc*, *colioc*, *cohuditioc*. Voir Grammaire.

(iol) « action de prier, prière » et aussi « prier de, commander » ; voir *er-iolim*, *iolent ;* apparaît peut-être sous la forme *iul* dans *a iul*. On trouve sans doute un ex. ta dif de ce mot dans Gwénolé v. 626 « en ho sounge, n'en dougyet, n'en *goullet* en bet man » ; la rime assure la prononciation **joullet*, Ernault, Gwénolé note 293, p. 66 et GMB 282 ; on trouve aussi un nom propre *Ioldonn*, C. Quimper, titre 93, en 1250 (**ioldoun* par erreur dans l'index). *Iol* correspond exactement au gall. *ioli*, *yoli* « prier », CLlH 133, Armes Prydein 67, HGC 289. M. Vendryes, LEIA, A 30-31, tire le brittonique de **yālo* et rapproche l'irl. *áil* « prier, implorer », *á(i)lid* « il demande, prie », Windisch, Ir. Text. 524, *ar áilethar* « il ordonne», LEIA, loc. cit., et considère que le celtique est apparenté au grec ζῆλος, dorien ζᾶλος, « ardeur, zèle, jalousie », IGEW 501. Une forme ancienne **yāl*- expliquerait bien la variante *iul* dans *a iul*, mais non le *ou* /*u*/ de *goullet*.

iolent (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 14 ; VVB 164) gl. « precentur » (au subj.) « qu'ils prient, supplient ». Voir *iol*, ci-dessus et *eriolim*.

ion, iun « juste, exact », dans : *cemint ion ; L. iun fiunt... ; ed bei cehet ...cehit ionint...* Il est peu probable que ce mot soit exactement le même que *eunt* (voir à part). *Ion* se retrouve dans l'élément final du bret. *gwir-ion* « véridique, juste, équitable » ; voc. corn. *guirion* gl. « uerax », gall. *gwirion* « truly, right, innocent », et à l'époque mod. « faible d'esprit » (cf. les sens du fçais « innocent ») ; l'irl. *fírián*, *fírión* paraît emprunté au brittonique, Thurneysen GOI 569. De *gwirion* on trouve notamment le dérivé *gwirionez*, *gwirionedd* « vérité », en Bret. et Gall. *Ion* semble, malgré *ó*, parent de *iawn*, subst. au sens de « droit, équité », adj. au sens de « droit, équitable, juste », VGK 1, 92, 138, 312, 313, 314, Loth RC 36, 134, Vendryes LEIA A 72, sous *án*. Les noms gaul. latinisés Ianus, Ianusius, Holder 2, col. 8 et 9, peuvent être apparentés. L'explication des deux formes *ion* et *eun(t)*, qui ont donné d'un côté gall. *iawn*, bret. et gall. *-ion* dans *gwir-ion*, de l'autre bret. *eun(t)* est très difficile. Voir *eunt* et addenda.

ionint Dans : *ed bei cehet... cehit ionint ;* prés. subj. 3e pers. plur., « qu'ils soient justes, coïncident ». Gall. *iawnu* « render right ». Le Br. moy. *effnaff* « adrecier » ne peut être comparé que si *eunt* est le même mot que *ion*. Voir *ion* et *eunt* et addenda sous *ion*.

iorch (Gotha, Herzogl. Bibl. Mbr. I, 147, fo 3b ; I. Williams, ZCP 21, 305-306) gl. « caprea » « chèvre sauvage ». Bret. *iourch*, « chevreuil », *yourch*, DEBM 317 ; voir Ernault RC 25, 283-5 sur *yeulc'h* « fiancée » ; voc. corn. *yorch* gl. « caprea », *kytiorch* « capreolus », v. gall. *iurgchell* gl. « caprea », VVB 169, mod. *iwrch*

« roebuk ». Ce mot est comparé à ζόρξ, ζορκάς « gazelle », IGEW 513, CCG 2.

ipn... (Orléans 221, fo 13, gl. 32, VVB 165) « si statim ab anno incipientis iubelei (uouerit, texte imprimé) agrum, quanto *ualere* potest, tanto aestimabitur ». Stokes, TPHS 1885-6, 553, propose de prendre *p* pour *th* ici (voir *arlup*) et complète en **ith n(imeruam)* « dans ton estimation ». C'est peu satisfaisant, mais on ne voit rien d'autre à proposer. L'on aurait plutôt **ith n(imerim)* « dans ton évaluation ».

1) **ir** Orléans 221, fo 20, gl. 46 ; VVB 165) gl. « quatinus » dans « Domine *quatinus*, pro patientia tua, mihi indulgere cepisti » « comme, parce que, car ». Ex. : *ir hoeliom.. ; ir pi re ; innô ir gablrinn ; ir dec or... ; ir tri aceter..* sunt ; *ir sol a sech... ; ir is guolou... ; ir* VI *a bidint... ; ir ou dec i... ; ir dou blidan a int... ; ir is cent... ; ir comocoster... ; nit ir pan boint cualoch... ; net ir uei lei... ;* luna... *arguil oit... ir a cint.* Conjonction très usuelle qu'il faut se garder de confondre avec l'article v. gall. *ir*, surtout quand elle est devant un substantif, au début d'une glose. Br. moy. *er* « car », « parce que » (et *her*), DEBM 284, GMB 317-8, Mirouer v. 362, 732, 2802, etc., quelquefois, « bien que » (Mir. v. 105, « er quen fell eon bellour »). Gall. *yr, er*, GCC 125-6, IEW 118-9. Une étude d'ensemble a été faite par J. E. Caerwyn Williams, Celtica 2, 305-325, BBCS 11, 14-21 ; *yr, ir, er*, sont issus d'une préposition signifiant « devant », de **(p)eri* ?, et sans doute d'autres origines encore. Le v. irl. *aur, air, er, ir*, « before, for », trahit par ses variantes des origines complexes, GOI 497-9. Les sens de *yr, er* en Gall. moy. sont très divers 1) « afin de », 2) « en échange de », 3) « à cause de », 4) « en faveur de », 5) « malgré », 6) « depuis ». Dans les gl. v. bret., et en moy. Bret., seul le sens de « car », « parce que » est bien attesté.

2) **ir**, préposition, n'est pas attesté avec certitude en v. Bret. Le sens ancien aurait été « près de ». Voir peut-être la gl. *ir loc it troeat...* et l'inscription de Lomarec, Chresto. 82 sq : *ir ha ema in ri ?*

3) **ir** article défini, « le ». Il n'en existe aucun ex. certain en v. Breton. Dans *nō ir felchou* on verra que la forme *felchou* « rates » peut avoir existé en v. Gallois. Dans la main A d'Angers 477 *ir* « car » ne doit pas être confondu avec l'article. Le glossateur commence souvent ses petites phrases explicatives par *ir* « car ». Dans certains exemples on pourrait à la rigueur traduire *ir* par « le » ; ce serait le cas de : *ir dec or ha henter sol is... ; ir tri aceter... sunt i ; ir* VI sunt enim... ; *ir dou blidan a int... ;* ces phrases contenant de nombreuses formes du v. Breton, on pourrait y voir la preuve de l'existence de *ir* « le » en vieux Breton. Mais dans chacun de ces cas la traduction de *ir* par « car » est plus satisfaisante (voir chacun de ces ex. à part). De plus, dans la main A, *ir* est toujours en tête de phrase, comme une sorte de particule introductive, et ne se trouve guère devant un autre mot que le premier de la phrase. En outre *ir* se trouve souvent devant un verbe et sa valeur ne fait alors pas le moindre doute. Si les formes en *r* de l'article existaient anciennement en Breton, elles devaient être rares ; on ne les trouve pas écrites avant le xve siècle au plus tôt. On trouvera des exemples Ann. Bret. 17, 531, note 1, Chresto. 203 et RC 2, 213 sq. Voir addenda.

Dans la main B d'Angers 477 on trouve par contre des ex. assez nombreux et indiscutables de *ir* « le ». Ex. *in ir loscetic circhl ; in nom ir guecrissou ; in nom ir guolodinou ; amser pan alos ir nauou ; ir parth alall ; ir lanu ; nō ir felchou ; ir du bisl ;* on trouve aussi la forme réduite *-r* après des prépositions. Ex. *diguoreid o-r bisse ; o-r teneu creaturou ; o-r timuil ; ha-r dou trean ? ; o-r ree issid pellaham.* Dans le ms BN lat 10290, on trouve *ir* article dans *ir dicnchiriueticion* de sens obscur, et *hir doguonimereticaith* qui paraît modifié par le copiste v. Breton ; *nam hinterrei* est également obscur.

ir. VI. *s(un)t enim* **a bidint** *hodie sup(er) t(er)ra(m) ;* **im penn.** VI. **mis** *er(unt) sub t(er)ra* (inédit, Angers 477, fo 67a, main A ; Patrol. XC, col. 450), gl. « de quinque circulis mundi et subterraneo siderum meatu... ». Le glossateur parle par erreur de 6 zones, alors que le contexte parle de 5. La gl. signifie « car six (cercles) sont en effet, qui sont aujourd'hui sur la terre ; au bout de six mois ils seront sous la terre ». Les « cercles » dont il est question sont des zones climatiques. Voir *ir* (1), *a* (6), *bidint, im* (1), *penn, mis.*

ir comocoster pasc ha *diebus azimorum* (inédit, Angers 477, fo 82b, main A ; Patrol. XC col. 516), sur les mots en ital. dans : « septem dies azimorum *..propter uiciniam* paschae.. ». *Ir =propter* ici. La gl. signifie « à cause de la proximité de Pâques avec les jours Azymes ». Voir *ir* (1), *comocoster, ocos, pasc, ha(c).*

ir dec or ha hent(**er**) **sol is** *i(n) unoq(uo)q(ue) signo. fiunt* **ithi** *quinqui* (?) *dies et* VI *orę i(n) fine anni* (inédit, Angers 477, fo 55b, main A ; Patrol. XC col. 360-361). Le ms porte *habenī ;* le *b* est un *h* mal formé. Sur les mots en ital. dans : « complitusque solis annus non tricenis solum et sexaginta diebus, sed additis quinque diebus *et quadrante perficietur* ». La gl. signifie : « car six heures et demie le soleil est dans chaque signe ; elles constituent (ces 10 heures ½), cinq jours et six heures à la fin de l'année ». Il s'agit des 10 heures ½ en plus des 30 jours mensuels. Voir *ir* (1), *dec, or* (2), *ha(c), is* (3), *ithi.*

f.v.g.?. **irdicnchiriueticion** (inédit, BN lat. 10290, fo 16b ; Priscien Gramm. II, 4 ; Keil t. 2, p. 45), gl. « principales sillabe », dans « principales sillabe, hoc est in principio dictionum posite, ab omnibus incipere litteris, desinere tamen non in omnibus possunt ». *Ir* paraît l'article v. gall. *ir* « le, les ». Le reste est obscur ; y-a-t-il un rapport entre *dicn-* et le gall. moy. *dygn, dygyn* « molestus, taediosus » etc... GBGG 417, ou entre *dic* et le bret. moy. *dic* « légitime, exact »??. Nous ne pouvons expliquer cette glose.

ir dou blidan a int *a(nte) lun(am) i(n)carnat(ionis)* (inédit, Angers 477, fo 80a, main A ; Patrol. XC col. 508), sur les mots en ital. dans : « ciclus lune si uis nosse quotum agat annum, summe annos domini utpote DCCXXV, et *subtrahe semper duo*, remanent DCCXXIII ». Le cycle de la lune commence deux années après le début de l'ère, il faut donc retrancher deux ans. La gl. dit : « car deux ans sont avant la lune de l'incarnation ». Voir *ir* (1), *dou, blidan, a* (1), *int* (1).

f.v.g. **ir du bisl** (inédit, Angers 477, fo 68a, main B ; Patrol. XC col. 459), gl. « meloncolia » dans : « sanguis in infantibus maxime uiget..meloncolia in transgressoribus ». *Ir du bisl* signifie « la noire bile ». Voir *ir* (3), *du, bistl*, écrit ici *bisl*.

ir hoeliom. « *ae* ». **in** .« *a* ». (inédit, BN lat. 10290, fo 14 b, Priscien Gramm. I, 51 ; Keil t. 2, p. 38), sur les mots en ital. dans : « ponitur « ae » pro « e » longa, ut scaena σκηνη, et pro « a », Aesculapius pro Asclepios, *in quo Eoles* sequimur ; illi enim νιμφαες pro νιμφας, φαεσιν pro fasin dicunt ». Le contexte dit que les latins changent le « a » en « ae » dans Aesculapius pour Asclepios, etc. La gl. dit : « car nous tournons « ae » le « a » ; « nous changeons le « a » en « ae » (et non pas « nous tournons « ae » en « a »). « Nous » désigne les personnes écrivant le latin. Voir *ir* (1), *hoeliom, in* (3).

ir is cent *sollempnitas agni quam sollempnitas azimorum; XV initium eius et XXI finis* (inédit, Angers 477, fo 80a, main B ; Patrol. XC col. 509), en marge, avec renvoi au mot en ital. dans : « in luna quindecima mensis eiusdem primum *azemorum* diem intraremus ». La gl. dit : « car est première (antérieure) la fête de l'agneau à la fête des azymes : 15(e jour de la lune) son début et 21 sa fin ». Voir *ir* (1), *is* (3), *cent*.

ir is guolou bid nos in ocos da di *p(ro) breuitate noctis* (inédit, Angers 477, fo 64b, main A ; Patrol. XC col. 433), les mots sont presque accolés dans le ms ; sur les mots en ital. dans : « in Britannia ubi aestate lucide noctes haud dubie repromittunt (.i.testantur), id quod cogit ratio *credi, solstitii diebus*, accedente sole propius uerticem mundi, angusto lucis ambitu subiecta (ima loca) terre continuos dies habere senis mensibus ». Bède dit que la nuit est claire en Grande-Bretagne, lors du solstice, le soleil étant plus près du « uertex » du monde. *Guolou* est ici un adjectif. La gl. signifie : « car c'est lumineuse qu'est la nuit auprès du jour (lumière solaire), à cause de la brièveté de la nuit ». Voir *ir* (1), *is* (3), *guolou, bid, nos, in ocos, ocos, da* (1), *di* (3).

ir it boh. (**e**) **ch** .« *i* ». **hemel** *geni(tiuus) .p(r)imitiui .et possessiui .nom(inum)* (inédit, BN lat. 10290, fo 23b ; Priscien Gramm. II, 47 ; Keil t. 2, p. 73), sur les mots en ital. dans : «« e » correptam (bref) ponunt ante « us », ut Hectoreus (.i.pro Hectoreius), Agenoreus, in quo similiter Ionas sequuntur ; illi (Romani) quoque *abiiciunt* « i » *in huiuscemodi nominibus, si non genitiuus primitiui* par sit nominatiuo possessiui ». *Ch* semble pour *ech* avec omission du *e* après la voyelle de *boh* (pour *bo*) dont le *h* n'est pas étymologique. La gl. signifie semble-t-il : « car soit (est), hors « i » (à part le « i », semblable le génitif de la forme primitive et celui de la forme possessive des noms ». Voir *ir* (1), *it* (2), *bo, ech, hemel*.

f.v.g. **ir lanu** (inédit, Angers 477, fo 47a, main B ; Patrol. XC col. 308) gl. « aestum » « le flux ». Voir *ir* (3), *lanu*.

ir loc it troeat *mane sol p(ri)mo equinoctii loco.* **it dichreu** *bissex in die ibi* (le ms porte *irloc ittroeat..*loco. *itdichreubissex...;* inédit, Angers 477, fo 69b, main A ; Patrol. XC col. 467), sur les mots en ital. dans : « unde fit, ut si, uerbi gratia, nunc equinoctialem caeli locum, mane *oriens intrauerit, in hunc* (locum) *anno sequente* (meridie) tertio uespere ...recurrat ». La gl. signifie : « car lieu que tournait (ou plutôt : courait, se déplaçait), le soleil dans le premier lieu de l'équinoxe, commence le bissextile ce jour-là ». L'excédent de six heures dont naît le jour bissextile au bout de 4 ans commence à courir lors du premier équinoxe. Voir *an ded pi guaruu...* pour le contexte et *ir* (1), *loc, it* (2), *troeat, dichreu, dechrou, bissex*.

ir ou dec 1 hi paroldep agis (Le ms porte : iroudec 1 hip arol depagis ; les deux derniers intervalles sont dus aux hastes des lettres situées au-dessus ; le *a* de *paroldep* est d'un type particulier dont il y a des ex. cités sous *adac;* les séparations des mots adoptées ci-dessus sont hypothétiques ; inédit, Angers 477, fo 69a, main A ; Patrol. XC col. 465), sur les mots en ital. dans « si audierit quisque uel legerit nongentos annos quemque uixisse, debet intelligere nonaginta, *decem quippe illi anni unus est noster*, et decem nostri centum illi fuerunt ». Le sens général est que leurs dix ans sont égaux à une de nos années. On peut

proposer une traduction littérale : « Car leur dix (ans), un en matière (ou « durée ») que c'est ». Voir *ir* (1), *ou*, *dec*, *hi* (5), *paroldep*, et *agis* qui est obscur mais semble être le verbe de la phrase.

ir pan « dès lors que, puisque » ; dans : *nit ir pan boint cualoch*. Bret. moy. *er pan*, *er pa*; ex. Mirouer v. 732 « *er pa'z* vez offanset », v. 1371 « *er pa* ema », v. 3251 « *er pan* sello » ; gall. moy. *er pan*, GCC 154, BBCS 9, 338.4. (On trouve aussi une autre locution signifiant « afin que ne pas » composée avec *ir (er)* : c'est *er na* dans « *er na ve* »... Mirouer v. 2346, « *her na coeziff* », Poèmes bret. 219.) Voir *ir* (1) et *pan*.

f.v.g. **ir parth alall** (inédit, Angers 477, fo 62b, main B ; Patrol. XC col. 426) sur « his litoribus abiens »... « l'autre côté » ; c'est une interprétation très libre de « his litoribus ». Voir *parth* et *alall*.

ir pi re (ms : *irpire*; inédit, Angers 477, fo 49a, main A ; Patrol. XC col. 318) gl. « quia uidelicet » dans « quia uidelicet sol ille (i. christus) creatus omnium illuminator, aeternam... lucem significat ». *Ir pi re* est à rapprocher d'expressions moy. bret. comme *pe er re* « dans lesquels », GMB 467 (Doctrinal 69), « *pe gant re* », Mirouer, v. 818, « *pe dre re* », v. 2754, « *pe uit re* », Barbe 112. Ici *re* semblerait un singulier, comme assez souvent en moy. Bret. *(un re)* ex. Barbe 7, 107, Nonne v. 507, 512, 529, 1285, etc. Le sens exact est assez malaisé à établir : « à cause de quoi » (quia uidelicet) ? Le gall. moy. *pa rei*, GCC 49, est plus éloigné. Voir *ir* (1), *pi* et *re*.

ir sol a sech solgodiat gulip *luna in nocte breue* (Le ms porte : irsolasech sol godiat gulip lū innocte breue ; inédit, Angers 477, fo 61b, main A ; Patrol. XC col. 420-421) sur les mots en ital. dans « quem toto die calor humorem terre siccauerit, eundem exigue noctis tempore ros reponat. *Nam et ipsa luna larga roris asseritur...* » (tout ce que sèche la brûlure du soleil est mouillé par la rosée dont la formation est attribuée à la lune). Traduction « car tout ce que *(sol)* sèche l'atteinte *(-godiat)* du soleil, mouille la lune en une brève nuit ». Cf. BBC 46 « asich heul. A gulich edar. asich heul. a gulich. mervin » « ce que sèche le soleil, mouille Edar... » (Edar paraît un nom d'homme, voir CA v. 1236 note). La glose aurait en Bret. moy. la forme approximative : *er seul a sech heul (heaul)... gloep... ? Voir *ir* (1), *sol* (1), *a* (6), *sech*, *sol* (2), *codiat*, *godiat*, *gulip*. *Solgodiat* paraît un mot composé avec lénition du deuxième élément.

ita et literas. **ir tri aceter.** L. *et* IX *litt(er)ę s(un)t* .i. (inédit, Angers 477, fo 59a, main A ; Patrol. XC col. 398), sur les mots en ital. dans : « quinquagenos et nouenos dies *terna tenent alphabeta* ». Il faut trois alphabets, ou 59 lettres (pour le glossateur), pour la série des jours à noter dans la « Pagina regularis ». Traduction : « et ainsi les lettres ; car trois alphabets 59 lettres sont eux ». Voir *ir* (1), *tri*, *aceter*, *i* (3).

1) **is-** forme du préfixe *es-* (1) dans *is-cartholion*, *iscomid*.

2) **is** « en dessous », « inférieur », (voir aussi *dis* et *a dis*) dans : *is houl; un isou*. Bret. moy. *is* et *a is* dans *a is-t-omp* « au-dessous de nous », Nouelou 89, DEBM 317, *is liorz an roue*, *is ty golvaca*, *Ploneour is Trez*, Ann. Bret. 15, 395, Chresto. 215, GMB 340, RC 22, 376-7 ; bret. mod. *a is da* « en dessous de », Ernault Geriadurig, 238, ex. Y. Ar Floc'h, « Konchennou eus bro ar ster Aon » (Quimper, s. d. d'après Ar Bobl, here, du 1905) p. 146 : « hag e welas *a-iz d'ezan* ». L'élément *dis*, *a is*, *a z-is* du bret. mod. *dis-pilh*, *a is-pilh*, *a zis-pilh*... « en suspension, suspendu », *dis-tribilla* « suspendre », comparé à *di-vilh*, *a zi-vilh* « suspendu », GMB 186-7, paraît issu de *a is*, *a d-is*, avec, peut-être, influence du préfixe *dis-*. Sur le second élément *-pilh*, *-vilh*, obscur, on verra Ernault, loc. cit. En v. Gall., on trouve *is* « en dessous de », par ex. dans : « *uuc nem, is nem* », BBCS 6, 205 sq, en Gall. *is*, GCC 131, W. Gr. 398, 403 ; d'où l'expression *adis*, *adhis*, *adis-ti* LL 241, 242, « en dessous », « en dessous d'elle », étudiée notamment BBCS 13, 4 sq, CA 107-8, note au v. 127, expression devenue *od is* en Gall. moy. Avec *uch* « au-dessus » est formée une expression comparable, gall. moy. *od uch*, bret. moy. *a dy-ouch*, ex. Nouelou 147, bret. mod. *a zioc'h*. Le *d* ou *z* dans cette expression est peut-être à rapprocher du *z-* dans *zethr* (voir à part). On note en v. irl. *a (h)ís* « underneath », « en dessous de », GOI 522. *Is* semble avoir une forme « conjuguée » dans *isou* « sous eux », comparable, pour la formation, non pour la désinence, au v. irl. *íssaib* « sous eux » GOI 275, 522. *Is* vient sans doute de **(p)ēd-su*, VGK 1, 50, KZ 40, 454 (1), W. Pok. 1, 135 et CCG 21.

3) **is** « est » ; Ex. *is mui dis...; is se laham...; ir dec or... sol is...; a or is aen...; ir is guolou...; is un minid...; is* meloncolea... ; *is dec* super... ; *net gnot... is em...; pop eil gueith... is tri...; is cumal...; is ret rudo em...; is ret i degurmehim...; is amal...; dadarued... is em retec...; ir is cent...; is doudec...; cet is un nos; is bulch; isi nod; (cet) tricant isio dinod;* autres ex. dans : a nequo *is*, BN lat. 10290, fo 42a, gl. « nequam » : « de nequo « est », et *is* gl. « que est ista uanitas », Orléans 221, fo 84, gl. 153, VVB 167, où *is* « est » supplée le verbe lat. « est » sous-entendu. V. gall. *is* « est », ex. VVB 167, d'où *issid*, *isid*, *issi* et *sydd* ; v. irl. *is* « est », CCG 322. Les formes *isi* et *isio* notées ci-dessus sont remarquables. Elles ne se trouvent que dans le

groupe de mains B, plus tardif ; l'existence d'une forme ancienne *-si-*, à côté de *so* est prouvée en Breton par des expressions comme *si-ken, zi-ken,* variante de *so-quen, zo-ken* « qui plus est, même », GMB 629, et surtout par *si-oaz, si-ouaz* « hélas » (litt. « qui est pire »). *Si-oaz* correspond au cornique *so-weth, sy-weth,* au gall. *ysy-waeth,* GMB 628-9, VGK 2, par. 639, CCG 322, GOI 323 (Pour *(g)-oaz,* voir *guohethe*). Cette forme *si-* vient de *isi* cité ci-dessus ; la forme *isio* fait penser que l'on a eu une forme **iso,* non attestée, à l'origine de *so, zo.* Le problème de l'origine du *-o* final est difficile ; voir GOI 323 et Stokes, KZ 28, 94, qui compare l'élément final du v. irl. *masu, maso* « si c'est ».

is *meloncolea dicta ex nigro sanguinis fece...* (inédit, Angers 477, fo 68a, main A ; Patrol. XC col. 459) gl. « uiget... meloncolia in transgressoribus ». Voir *is* (3).

is amal it duducer memor (tous les mots sont collés dans le ms ; inédit, Angers 477, fo 78b, main A ; Patrol. XC col. 504) sur les mots en ital. dans « omnis calculator meminisse debet easdem concurrentes solis, tricesimo ab hinc anno, *quas et proximo secuturas,* easdem LXo, quas, et quarto » « est ainsi qu'on apportera souvenir » (C'est de ce qui est écrit que l'on se souviendra) (du contexte cité). Voir *is* (3), *amal, it* (2), *duducer, duc, dodocetic, memor.*

is annguarhaheitic (inédit, Angers 477, fo 47b, main B ; Patrol. XC col. 310) sur le mot en ital. dans « sed hoc *monstruosum* est suspicari » ; sens littéral : « est non modéré, non mesuré ». *Annguarhaheitic* est composé de *annguar* avec une terminaison d'adjectif verbal de verbe dénominatif. Voir *is* (3), *annguar* et *hegetic.*

is bulch (Munich, ms 14846, Sortilegia, fo 112a ; Thurneysen, Sitz. Bericht. Akad. München, 1885, 90 sq) ; glose entrée dans le texte avec des gloses irl. ; contexte : « ille qui furauit *is bulch,* uel *dorochoir,* .i.*fiacli* uel senex ». Le voleur, que les sortilèges par les lettres permettent de retrouver, est souvent décrit par ses particularités physiques (voir sous : *gel men...*). *Is bulch* signifie « il est entamé, « blessé ». Voir *is* (3) et *bulch.*

iscartholion (Berne ms 167, fo 25a ; Georg. I, v. 309 ; VVB 167) gl. « stupea » 1) « objets d'étoupe, de chanvre » 2) « balayures, râclures, déchets ». Dans le contexte latin il s'agit du sens (1). Voir *escarth,* et *carth* (2).

is cemel it uer *bissex solis et bissex lun(ae).* **treme** *et kal. aprilium* **illus sū.** (Le ms porte : iscemelituer bIs solis7bIss l ūn̄. treme et ł apm illus sū ; inédit, Angers 477, fo 75a, main A ; Patrol. XC col. 490). L'erreur de *ł* barré pour *kł* barré, abréviation de « *kalendae* » se retrouve, mais corrigée, trois lignes plus bas dans la glose : *dechrou* XXV... La glose *is cemel it...* est sur les mots en ital. dans « sed quotquot (bissexti) *in circulo decennouenali incurrerint,* omnes utroque sideri (le soleil et la lune), iuxta quod supra docuimus equaliter esse proficuos ». Le mot final, *sū,* n'est pas l'abréviation de *sunt* qui est *s̄t ;* il est à peu près certainement l'abréviation de *sum,* ce qui ne le rend pas plus clair. (Ex. d'abréviation de *sunt* dans la glose : *ir tri aceter...* s(un)t.*i.*) Seule la première partie de la glose offre une certaine clarté, toute relative. *Is cemel* peut être une expression signifiant « est auprès », « en proximité ». Elle semble formée avec *cemel,* mot correspondant sans doute au gall. *cyfyl* « bord » et aussi « iuxta, prope ». *It uer* semble pour **it ber,* la lénition de *b* étant la moins rarement notée : *it uer* « que coule » ou « que (se) porte » ? (voir *ber* (1) et (2). On aurait peut-être « est en proximité que coule ? (que (se) porte ?) le bissextile du soleil et celui de la lune » (equaliter esse proficuos). *Illus* serait-il pour **in lus,* formé avec le radical *lus* « mouvoir » attesté par ailleurs ? Tout le reste nous est incompréhensible. Voir *is* (3), *cemel, it* (2), *ber* (1) ou (2), *illus* et *tre ma, treme.* Au sujet de l'idée exprimée, on verra C. W. Jones, « Bedae opera », p. 374 « any bissextile solar year automatically adds one day to the comparable lunar year ».

iscomid (C. Redon, appendice, ch. 4, 834, date corrigée) gl. « trifocalium » dans « *Conuoion...* scripsit... per uoluntatem *Alvriti mactierni* sedente super trifocalium, id est *iscomid,* in fronte ecclesiae, sedente *Rethuuoret* in dextera eius ». Comparer C. Redon ch. 176 « Nominoe sedente in *scamno* ». *Iscomid* signifie « tabouret » sans doute formé d'un billot de bois muni de trois pieds. Loth RC 22, 114 a corrigé la mauvaise lecture ancienne **istomid* de l'édition De Courson, p. 354 et de Dom Morice, Preuves, t. 2, 68. I. Williams BBCS 16, 191-2 a repris toute la question. *Iscomid* correspond au gall. moy. *ysgemydd* « scamnum », *ysgymmydd* « subiculum », au bret. moy. *hesquemez* « chabuz », DEBM 310, GMB 319, bret. mod. *heskemen, heskemer,* etc. « chevalet », « billot », « escabeau ». Une influence du français ancien « escham, eschamel », « escabeau » est possible sur les formes bretonnes (RC 23, 119). Mais le sens primitif du mot est « objet taillé ». *Iscomid* et les correspondants viennent de **eks-com-byo-* comme le montre I. Williams loc. cit. On trouve, en Gall. moy., *ysgymmyddio* « obtruncare », Armes Prydein 26. Le radical est de la même origine que celui de *bitat, binom,* etc. ; voir ces mots.

is cumal gurth guarthuar adac *Dionisi est hic* (le ms porte : iscumal gurthguarthuara dacdionisi est hic). L'intervalle entre *a* et *dac* est

dû à la présence de la haste d'une lettre située au-dessus. Inédit, Angers 477, fo 75b, main A ; Patrol. XC col. 494) sur les mots en ital. dans « nec ignota querendi via est, *si non computus* (Dionisi) *errat alicubi* ». Dans la marge de gauche une glose, d'écriture plus récente ?, éclaire le sens général (« putat hic... Dionisium errasse »). *Gurth* paraît ici employé comme le moy. bret. *ouz* devant un infinitif (voir les grammaires). Traduction « est proposition raillant (tournée vers le railler) la période de Dionysius (qui) est ici » ou « Ce membre de phrase se moque de la période de Dionysius ». Voir *is* (3), *gurth, cumal, guarthuar, adac.* (L'avant dernier mot « est » est rendu par une abréviation usuelle, un trait horizontal encadré de deux points, l'un au-dessus, l'autre au-dessous du trait.)

is dec *super* LXXX *tamen, sed apud erraticos* (hereticos) (inédit, Angers 477, fo 69a, main B ; Patrol. XC col. 465) en marge, avec renvoi à « decem » dans le contexte « decem quippe illi anni unus est noster » (voir un contexte plus large sous : *ir ou dec...*). « est dix sur 80 cependant, mais chez les hérétiques ». La façon de compter par années longues de dix ans est, selon le glossateur un usage hérétique ! Noter que la tournure est purement celtique il faut comprendre : *is dec *guar pelguar ucent...* Voir *is* (3), et *dec.* (10 sur 80 = 90 ans).

is doudec (inédit, Angers 477, fo 13b, main A ; Patrol. XC col. 238) gl. « utpote XII mam » « est douze ». Voir *is* (3) et *doudec.*

f. v. g. q(uia) **is doudec mis triucennau** in anno ; inédit, Angers 477 fo 70a, main B ; Patrol. XC col. 470) gl. « *sexagenarius ergo numerus dierum sexta pars anni est* ». La glose ne traduit pas ; elle signifie, semble-t-il, « car est douze mois de trente (jours) dans l'année ». *Triucennau* est peut-être une forme évoluée d'un v. gall. **trimuceintou, *triucentou.* Cette évolution notée du groupe *nt* en *nn* est, avec *hanner*, un des témoignages sur le caractère tardif des gloses B. Voir *is, doudec, mis, triucennau, tricont.*

f. v. g. **is douhouceint** (*hou* est au-dessus ; inédit, Angers 477, fo 59b, main B ; Patrol. XC col. 399) gl. « XL », dans « quinquies octoni XL. » ; « est deux vingt ». C'est la manière usuelle en Brittonique de noter 40. Noter la finale v. gall. *-eint ;* la main A n'a que *ucent. Hou*, qui a été rajouté au-dessus, est insolite, on attendrait *u.* Voir *is* (3), *dou ucent, ucent.*

f. v. g. **iseith uith** (pour **is seith uith*, inédit, Angers 477, fo 59a, main B ; Patrol. XC col. 398) gl. « septies octoni » « est sept huit » ; façon de noter 56. Noter la forme v. gall. *uith ;* on ne trouve que *eith* dans les gloses de la main A. Voir *is* (3), *seith* et *uith.*

isel (St-Omer, ms 666, fo 43 ; Thurneysen RC 11, p. 89) gl. « lamach », glosé lui-même « pauper, humiliatus ». *Isel* est de sens clair : « bas, humilié ».

isel (inédit, Angers 477, fo 10b) gl. « imum », **isel**, fo 11a, gl. diuexus, **isel** fo 13b, gl. « dei(e)-ectam » ; autres exemples dans : *in pon bid isel ; guriselder* et *hisael. Isel* signifie « bas, inférieur » Même mot en gall. corn. et bret. V. irl. *ís ;* on trouvera l'étymologie de ce mot courant, CCG 21 par exemple. C'est un dérivé de *is* (2).

f. v. g. **iselach** (inédit, Angers 477, fo 12b, main B ; Patrol. XC col. 216-217) gl. « interiores » dans « interiores hapsidas necesse est breuiores esse ». Les zones « plus basses » (iselach) sont plus courtes. Voir *isselach.*

is em Ex. : *net gnot da... is em ou gurpenn ; dadarued... is em retec... ; is em* signifie littéralement « est lui ». V. Gall. *isem i anu, isem hi chet*, GCC 33 et IEW 34. Gall. moy. *ys(s)ef, (s)sef*, gall. mod. *sef*, « this is », « that is », « namely » BBCS 18, 38. La présence de cette expression dans des phrases de la main A, de caractère très breton, permet d'affirmer que l'expression existait aussi en v. Bret. Voir *is* (3) et *em.*

f. v. g. **is hepdud** (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 251) gl. « sine quibus », dans « nubes *sine quibus*, non fulgurat (fulmen) ». *Is hepdud* signifie « est sans eux ». La finale *-ud* ne semble pas v. bret. : on a généralement *o* et *ou* à la 3e pers. plur. des prépos. conjuguées en v. Bret. Voir *is* (2), *hep* et *ou.*

is houl (inédit, Angers 477, fo 12a main B ; Patrol. XC col. 212) gl. « infra solem » « en dessous du soleil ». Voir *is* (2) et *houl.*

f. v. g. **isid ni** (inédit, Angers 477, fo 60b, main B ; Patrol. XC col. 410) sur les mots en ital. dans « luna... tanto deiectior *nostris qui eam* ab aquilone speculamur parte ». « *Isid ni* .i. qui aquilonali parte sunt », « c'est nous » (qui habitons dans « l'aquilonali parte »). Voir aussi, pour *isid, issid* : *or ree issid pellaham* et *issid nes. Issid, isid,* semblent des formes v. g.

isi et **isio** « est » dans : *isi nod* et *...tricant isio dinod.* La forme v. bret. *isi* a donné *si* dans *si-oaz*, une forme **is-o* non attestée a donné sans doute *so, zo ;* la forme *isio* n'a pas survécu. Voir *is* (3) pour détails.

isi nod (inédit, Angers 477, fo 76a, main B ; Patrol. XC col. 495) sur « VIII » dans « nam galli quacumque die VIII kalendarum aprilium fuisset... pascha semper celebrabant » ; *isi nod* peut signifier « est manière, façon » (des « galli ») ; voir *nod, noth, isi* et *is* (3), et comparer : ... *tricant isio dinod.*

is mui dis hacet i dre(h) bei cemin(t) tronni *sed hoc* **celus** *est dici ;* (division des mots hypothétique, le ms porte : ismuidis hacetidrebei cem intronnisedh·celus est dici ; inédit, Angers 477, fo 49a ; Patrol. XC col. 319) sur les mots en ital. dans « nec solis... cursum quaeritamus, quasi deum quidem credentes, sed ultra nostri curam sublimatum, iuxta eos *qui dicunt: nubes latibulum eius nec nostra* considerat et circa cardines caeli perambulat ». Pour la tournure *est dici*, « est être dit », barbarisme, comparer, fo 57b, l. 17, de ce ms, la glose « in principio libelli est fixi ». Le glossateur rend la pensée de ceux qui disent que Dieu ne s'occupe pas de nous, mais il considère cette pensée comme fautive : Dieu est trop loin (ultra nostri curam sublimatum) et ne s'occupe pas de nous (nec nostra considerat). Malgré des points obscurs on peut hasarder une traduction : « est davantage *(mui)* en contrebas *(dis)* pour que *(hacet)* en vue *(i dre(h)* (lui) fût *(bei)* une telle quantité de choses *(cemin(t)* parmi nous (? *tronni); mais* blâmable *(celus)* est d'être dit ». (Est trop inférieure la terre pour que soit en vue de Dieu ce qui se passe parmi nous ; mais c'est là une proposition blâmable.) Le mot le plus obscur est *tronni*. Voir à part, ainsi que *is* (3), *dis, a dis, is* (2), *mui* (2), *hacet, i* (4), *dre(h), bei, cemin(t), celus* et *col, caul.* (L'abréviation de *est* dans « *est dici* » est celle mentionnée sous : *is cumal gurth guarthuar Dionisi est hic.*)

isou « en dessous d'eux » ? ; dans : *un isou ;* pour la désinence voir Gwénolé v. 1212, 1276, *ganteu, euytleu* (autres ex. Gwénolé note 570), et *is* (2), *ou.*

i soudan (Orléans 221, fo 29, gl. 64 ; VVB 216) gl. « in hebitudinem » « en égarement », dans « si quis episcopus in (in)firmitatem aut in hebitudinem incederit ». Voir *i* (4) et *soudan.*

is petguar blidan iu em. (Les mots sont collés dans le ms ; inédit, Angers 477, fo 75b, main A ; Patrol. XC col. 493) sur les mots en ital. dans : « quod etiam Uictorius... manifeste probauit, quia *ergo secundo anno circuli* quem primum Dionisius scripsit (gl. DXXX) quingentesimus tricesimus tertius ab incarnatione domini completus est cursus...ille, in quo incarnari dignatus est (Christus) ». Le rapport de la glose avec le contexte nous échappe : il n'est nulle part question de quatre ans dans ce texte. Le sens littéral de la glose est : « est (de) quatre années qu'il est lui ». Voir *is* (3), *petguar, blidan, iu, em.*

is ret dudo em gudbut alcam a ois ino nepot cemaruuidtit. (Le ms porte : isretdudoē gudbut alcā aoisinone pot cemaruuidtit ; « -pot cemaruuidtit » est sur la ligne au-dessous ; inédit, Angers 477, fo 78b, main A ; Patrol. XC col. 504) sur les mots en ital. dans « facillime diem paschae uel ceteros temporum recursus comprehendit qui solis et lune circulum *memoriter tenet, excepto eo quod eosdem circulos* per decem et nouem et per uiginti octo multiplicandos partiendosque nouit ». La gl. signifie « est nécessaire à lui-lui, (pour) savoir le cycle ? qui est alors, peu d'expérience » (ou de « connaissance »). *Alcam* est un mot inconnu par ailleurs ; « lui » désigne celui qui veut connaître le calcul de la date de Pâques. Voir *is* (3), *ret, dudo em, gudbut, alcam, a* (6), *ois, ino, nepot, cemaruuidtit.*

is ret i degurmehim, pan bo a dichreu *argumenti incipiat* (On a dans le ms : isret idᵉ,gurmehim panboadichreu argum̄ti Icipiat ; inédit, Angers 477, fo 75b, main A ; Patrol. XC col. 493), sur les mots en ital. dans « priusquam hos per X et IX partiamur, unum praecipit *adiecere, significans illo* (christo) *incarnato, unum* circuli decennouenalis annum iam fuisse completum » ; la gl. signifie « est nécessaire son ajouter, du moment que c'est depuis le début du processus qu'il commence », ou, moins littéralement « L'addition d'un an est nécessaire... ». Il faut ajouter *un an* du moment que l'on commence au début du cycle, car l'incarnation a eu lieu la seconde année de ce cycle dionysien. Noter la construction « son ajouter » (addition d'un an). Voir la grammaire et *is* (3), *ret, i* (2), *degurmehim, pan, bo, a* (2), *dichreu.*

is se laham *siderum* (inédit, Angers 477, fo 49b, main B ; Patrol. XC col. 323), sur les mots en ital. dans « lunam... quae *infima planetarum* currit » « est celle-ci la plus petite des astres ». Voir *is* (3), *se, laham.*

f. v. g. ? **isselach** (inédit, Angers 477, fo 61a, main B ; Patrol. XC col. 410-411) gl. « submersior » dans « et quanto accesseris (.i. faro unicuique) tanto tibi que *submersior* es, uidebitur esse suspensior » « plus bas ». Cette forme serait insolite en gall. car *is* est le seul comparatif attesté de *isel* en gall. moy. et mod. (il y a cependant des exceptions possibles ; cf. en irl. anc. *síriu*, RC 13, 383, à côté du comparatif usuel *sía* de *sír*, GOI 37). Il faut noter aussi que l'on a parfois des comparatifs en *-ac'h* en Bret. (ex. Ann. Bret. 25, 436, RC 22, 373, RC 36, 403 ; on les trouve notamment en pays Bigouden). *Iselach* est attesté ailleurs dans ce ms, avec un seul *s;* voir à part.

f. v. g. **issid** dans : *issid nes* et *or ree issid pellaham ;* on a aussi *isid.* V. gall. *issid*, VVB 168. Voir *isid ni.*

f. v. g. **issid nes** (inédit, Angers 477, fo 81b, main B ; Patrol. XC col. 513) sur « imferiora » dans « quantum imferiora a superioribus continentur, superiora autem ab imferiori numero non includuntur ». *Nes* a ici la valeur d'un compa-

ratif et *issid nes* veut dire « qui est plus proche ». « Inferior » est pris ici au sens de « proche ». Les formes *isid* et *issid* ne semblent pas être v. bret. et paraissent uniquement v. gall. Voir *issid*, *nes* et, pour le contexte *or ree issid pellaham*.

is tricont seith (inédit, Angers 477, fo 59a, main B ; Patrol. XC col. 398) gl. « septies triceni » « est trente (fois) sept » ; manière de noter « 210 ». Voir *is* (3), *tricont* et *seith*.

is un minid *semper apud australes et aquilonales, quanquam diuersa sit longitudo dierum* (inédit, Angers 477, fo 64b, main B ; Patrol. XC col. 440) ; cette gl. est située en marge, avec un renvoi à « uertentis », dans « item necesse est omnibus sub aquilonis et austri plaga contra inuicem in eadem linea positis, per totum anni *uertentis* circuitum, uno eademque puncto sol medium celi conscendat ». *Minid* semble signifier « fait d'aller », « parcours » ; on pourrait traduire la gl. par : « est le même parcours (du soleil) chez les gens du Sud et du Nord, bien que soit diverse la longueur des jours ». Voir *is* (3), *un*, *minid*.

1) **it** dans : *ni degurme(h)... bid it crin doiar. It crin :* « en arrondi », « arrondie » ; *it* correspond ici au bret. moy. et mod. *ez* devant un adj. dans des ex. comme *ez louen, ez veo, ez mat (ez vat)*, DEBM 287, *ez crenn...* DEBM 257. En v. Gall. il semble qu'on a un emploi analogue dans : *it cluis, it humil* (Engl. Juvencus ; BBCS 6, 205 sq).

2) **it** particule verbale ; ex. : *it duc em ; ir it boh... ; is cemel it uer... ; amal it dimguinont ; ir loc it troeat... ; cet dadaruei... it bei... ; it bid guoloetic... mint it bid guoloetic ; tre lerg did salt it atur... ; simul sunt it dechreuint... ; is amal it duducer... ;* X *punct i pop un did steren it bid loir ;* voir aussi les formes *et* (4) *ed* et *id* de cette particule. Pour l'emploi de *it* on consultera la grammaire ; cet emploi semble concorder avec celui de *ez* en Bret. moy. et mod. (Verbe Bret. 432 sq). Il y a semble-t-il deux formes en v. Bret. l'une, avec *đ*, correspond au gall. moy. *ydd*, au bret. *ez*, l'autre avec *d*, au gall. *yd*, dont le correspondant n'est pas attesté en Bret. tardif. Les incertitudes de l'orthographe ne permettant pas d'affirmer que *id, ed* correspond à *ez, ydd*, et *it, et* à *yd*. L'origine de cette particule est discutée ; voir l'opinion de Baudis RC 50, 388-405, de Loth Ann. Bret. 38, 149, et surtout celle de Pedersen VGK 1, 472, et 2, 233, 423, 426. L'origine en serait un ancien adverbe **idhe* apparenté à l'élément final du v. slave *kŭ-de, i-de* « où »? et « où » (VGK 2, 234 ; ZCP 17, 384).

3) **-it** terminaison, notée aussi *-id*, issue de *-*iyo* ou *-*iyā ;* ex. *humid, louuinid* « joie » (C. Redon ch. 151, 154, mod. *levenez*), et peut-être *pirmidit*. Cette graphie par *-id, it* a été utilisée jusqu'au XIVe siècle en Breton ; cf. *karantit, costit* (Bret. d'Ivonet Omnes, RC 34, 154 sq), formes anciennes de *karantez, kostez* (**karantic, *costic* sont des fautes de lecture ; voir l'introduction, par. 50).

4) **-it** terminaison issue de *-ītā, -ītu* etc. (W. Gr. 232) impossible à distinguer souvent de la précédente à cause de l'incertitude de l'orthographe. Ex. probables : *erguinit, cohudit-ioc ? guirtit-ou*, et *guolohit* (?).

it it. Il s'agit de la particule *it* (2), répétée, dans : *did in seithun a bu ...it it bed...* Moy. gall. *yd yt* dans : « *yd yt uo mwyhaf y kyuarws a rothom...* » « que soit le plus grand le présent que nous donnerons », WBM, col. 458, l. 27. Moy. bret. « *evel tut mudel ez ez oamp neuse* » « comme gens muets nous étions alors », Jésus 219b (corrigé par Ernault, DEBM 287 en **ez edoamp* ?). *Dec ui a eid it boi...* serait-il à lire : *dec ui ae id it boi*?

it atur « on laisse », dans : *tre lerg did salt it atur... ;* voir *it* (2) et *gatur*.

it bid guoloetic em .mint it bid guoloetic em *a subt(er)renis habitatorib(us)*. (Le ms porte : itbid guolo eticem. mint it bid guoloeticema subtr̄enis... ; inédit, Angers 477, fo 67a, main A ; Patrol. XC col. 453), sur les mots en ital. dans : « quia nimirum sol in equinoctio tantum spatii noctu sub terris *quantum interdiu super terras exigit*, tanto utique discrimine sub boreas partes occultus, *quanto uisus (est) iter suum deflectens ad austros.* » La gl. commence dans la marge droite à côté de « quantum interdiu » et continue sur la ligne au-dessous (après *guolo...*) sur le deuxième groupe de mots en ital. Trad. de la gl. : « est caché lui (le soleil) quantité qu'il est caché lui des habitants de dessous la terre ». (Lors de l'équinoxe le soleil est caché autant de temps dans l'hémisphère sud que dans l'hémisphère nord.) Voir *it* (2), *bid, guoloetic, mint, ment, em*.

simul s(un)t **it dechreuint** *epacte et anni incarnationis* (inédit, Angers 477, fo 75b, main A ; Patrol. XC col. 494), dans la marge droite, à côté des mots en ital. dans : « secundo decennouenalis cicli anno, incipientes epacte, ad inueniendum suum statum, *addi quid uel* demi de annis domini qui secum inchoauerant minime poscebant ». Trad. de la gl. : « ensemble sont que commencent les épactes et les années de l'incarnation ». Les épactes commencent la deuxième année du cycle dionysien qui est l'année de l'incarnation ; voir : *is ret i degurmehim...* pour le sens. La tournure est ici calquée sur une tournure brittonique. Voir *it* (2) et *dechreuint*, sous *dechrou*.

it duc em (corrigé de **et duc em ;* inédit, Angers 477, fo 50a, main A ; Patrol. XC col. 324) gl.

« abducit » dans : « cum sol recedit a nobis, diemque abducit, inferiora axis inluminans ». *It duc em* signifie « il emporte lui » (le soleil emporte le jour avec lui). On aurait en Bret. moy. **ez douc eff.* Voir *duc, duducer, dodocetic, it* (2), *em*.

ithi dans : *ir dec or... sol is... fiunt ithi quinque dies...* Obscur ; ce peut être une 3e pers. plur. d'un pronom correspondant au v. irl. *sidi, adi, side, ade* « eux » « ceux-là », GOI 302-3, CCG 195, mais la valeur de *th* dans *ithi* est incertaine.

CCCLX ; *quadrantes s(un)t i(n) uno sidere;* **itint** *dies* XC (le chiffre qui précède indique le nombre approximatif de jours dans l'année et ne fait pas partie de la glose ; inédit, Angers 477, fo 69b, main A ; Patrol. XC col. 467) sur les mots en ital. dans : « sicque necessario diem superfluum admoneat... interponendum, *annique quarti plenitudini esse copulandum ;* quem... interkalare consueuerunt ». Seul *itint* est v. v. bret. dans la gl. et signifie « sont », bret. moy. *edint, edynt.* Verbe bret. 151, 155, Mirouer v. 466, etc., gall. *ydynt ;* voir *edo...*

itou dans : *bichit... bi hor ...XI kal. april. itou degunimeroe em equinoctium. Itou* paraît signifier simplement « donc » dans cette gl. Le sens d'origine devait être « lui-même » ou « elle-même » selon le genre que le glossateur donne au XI des Calendes d'avril. V. gall. *yntou,* Privilège de St Teilo, gall. moy. *ynteu,* « lui », « lui aussi », puis « donc », GCC 31-33, 37, IEW 34, W. Gr. 273, 448, CCG 78, 133, 221 et RC 42, 396-399, féminin v. gall. *hithou,* gall. moy. *hitheu;* le gall. mod. distingue entre *yntau* « lui » et *ynte* « donc » (then) ; sur le v. irl. *inti, intii* « lui », « lui qui », voir CCG 220, VGK 2, 185. Ernault, DEBM 283, 287, V. Henry, Lexique, s. v., ont rapproché avec raison du gall. le cornique *ytho* « donc » (ex. LCC 71, 22 ; 78, 5 ; 88, 9), le bret. moy. *eza* « donc » (ex. Jésus 34, 50, 67, 74b) et *enta* « donc » (ex. Jésus 36b), le bret. mod. *eta,* vannet. *enta* « donc ». La réduction de la dernière syllabe en *-o* en Corn., en *-a* en Bret. est comparable à celle du gall. *yntou, ynteu* en *ynte.* La forme *itou* peut être à l'origine de *eta* (ou de *eza* si *t* note *th* ici) ; une très vieille distinction entre formes masculines et féminines peut expliquer la différence entre *eza* (de **(h)ithou*) et *eta, enta* (de **intou, itou*). Le sens paraît avoir évolué en Bret. en celui de « donc » dès une époque très ancienne. Le rapport de *itou* avec *-etou* dans *guarnoetou* « sur eux » *(warneze, warnezo)* est incertain.

Revenant sur sa première explication, Ernault, GMB 212, a tiré *enta* de **ent da* et *eza* de **ez da, da* étant l'adj. signifiant « bon ». Mais **ez da* ne peut donner *eza,* et le cornique *ytho* qui est le même mot n'est pas explicable ainsi, non plus que le v. bret. *itou.*

it uer « il coule » (au sens figuré) ou « il (se) porte » ; dans : *is cemel it uer ; uer* est une forme lénifiée, après *it,* d'un mot *ber* qui peut avoir ces deux sens. Voir *it* (2), *ber* (1) et (2).

iu, eu « est », dans : *is pelguar blidan... ; bicett pan iu... ; pan iu huiam... ; de-gur-eu ; -eo* dans *do-d-eo.* Bret. moy. mod. *eu, eo* « est », gall. *yw,* corn. *yw ;* CCG 322.

iubel (inédit, Angers 477, 46b, l. 2, main A ; Patrol. XC col. 300) gl. « iubeleum » ; « jubilé » ; emprunt savant au mot latin.

iul « qui demande avec insistance », « désire » ?, dans *a iul ;* voir aussi *iol.*

1) **iun** « désir », dans *edeiunetic* et de nombreux ns propres v. bret. dont quelques-uns sont cités sous *Iunobrus.*

2) **iun** « juste, exact, droit » ; forme de *ion ;* voir à part, ainsi que la gl. suivante pour les références.

L. **iun** *fiunt* **a purlanuou** *et totidem* **a purtreou** (inédit, Angers 477, fo 62a, main A ; Patrol. XC col. 425), sur les mots en ital. dans : « per tantumdem temporis (mensis), geminatis aestus sui uicibus, *quinquagies septies maria alta tumescunt* ». La gl. signifie « cinquante juste sont faites de marées montantes complètes *(pur-)* et autant de marées descendantes ». En réalité cinquante est approximatif puisque le texte parle de cinquante sept marées. Voir *iun, ion, a* (2), *purlanuou, purtreou, lanu, tre.*

Iunobrus *scripsit* (Orléans 221, fo 212) ; nom du scribe de ce ms. Le premier élément *iun-* est clair ; il se retrouve par exemple dans les ns propres v. bret. *Iun-car,* C. Redon ch. 249, *Iun-monoc,* ch. 154, 189, *Iun-tiern,* ch. 221, 224, *Iun-nimet* ch. 240, etc. et dans la gl. *edeiunetic ;* il signifie « désir ». Le second élément est peut-être *uuobri* comme dans les ns propres *Hael-uuobri,* C. Redon ch. 9, 11, *Catuuobri,* ch. 9, *Uuobri-an,* ch. 139, etc., le v. gall. *guobri* gl. « grauis », *guobriach* « sapientior », le gall. moy. *govri, gofri* « sage », « digne » ; voir sur ce mot CA 267, CLIH 195, BBCS 9, 319-320, GBGG 546, Loth, Noms des saints 49, (sur saint *Gouvry*) ; il est composé de *uuo-* et d'un radical *bri* dont le sens est « respect, égard », en Bret. moy. DEBM 336, « honneur, estime, dignité » en Gall., GPC 323. Cependant on attendrait alors une latinisation sous la forme **Iunuobrius ;* c'est pourquoi on peut penser aussi, comme second élément de ce nom à *(u)-obr* « salaire, récompense », gall. moy. *gwobr,* bret. *gopr ;* voir *compri* et *guuprineticion.*

K

kemper « confluentia », « confluent », Vita Corentini, BN ms fçais 22362, fo 63-4 (ms du XVIIe siècle copié sur des documents anciens),

RC 32, 412, note 1, BSAF 52, 86 sq., Chresto. 116, GMB 535. Le lieu-dit *Comper* en Concoret, Morbihan, fournit une forme plus archaïque du même mot, RC 47, 160, note. Ce mot correspond au v. gall. *cimer* LL, XLVII, au gall. moy. *cymmer* « confluens, confluuium », mod. *cymer* « confluence », GPC 759, au moy. irl. *commar*. Il est formé de **com-bero* dont le radical *ber-* peut être, soit *ber* (1), soit *ber* (2).

kiled « l'autre », du sens primitif de « compagnon ». Dans : *mab i kiled*. Bret. moy. *e guile*, mod. *e gile*, v. irl. *cēle*, gall. *cilydd*. Noter, Mirouer v. 1923, l'emploi de *e guile* comme nom : « *Eguile* pe heny a greff... ». Voir Vendryes, RC 35, 222 ; Loth RC 37, 36 ; Pedersen VGK 1, 51 ; selon Pedersen les mots celt. sont peut-être apparenté au grec κέλευθος « chemin, voyage », ἀκόλουθος « suivant » d'où « acolyte ». Mais voir KZ 51, 59 note 1, W. Pok. 2, 446.

L

labar « fait de parler, dire ». Dans : *he-labar; darleber(iat); torleberieti;* V. irl. *labar* « talkative, arrogant », GOI 220 ; *labr(a)e* « speech ». Gall. moy. *llauar, llafar*, « loquax », CLlH 106, *llefaru*. Bret. moy. mod. *lauaret, lavarout*, « dire » et variantes, GMB 354-355. Étymologie IGEW 831, W. Pok. 2, 93.

labet (Berne, ms 167, fo 22b ; Georg. I, v. 153 ; VVB 131, mentionné sous *gloiatou*, mais non étudié ensuite). « tribuli spine : *labet* i. *gloiatou* », « macles ou châtaignes d'eau ». Pluriel en *-et* de *lab* emprunté au lat. « lappa » ; le *b* est inexplicable. Bret. moy. *lappadenn*, DEBM 323, RC 28, 45, ZCP 2, 495, note 1.

ladam (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 7a ; VVB 170) gl. « caedo » « je frappe » ; en marge. de la même main, « cedo i. uerbero » ce qui précise le sens. V. gall. *ledit* gl. « pulsat », gall. *lladd* « frapper, tuer », bret. moy. *lazaff* « je tue », v. irl. *slaidid* « il brise, il frappe ». Voir notamment I. Williams, CA 263, CLlH 121, PKM 236 *(llad tan)* et CCG 396, BBCS 6, 113. Voir aussi *imladum*.

ladh « bâton, baguette ». Voir *lath*.

ladtron (BN lat. 13029, fo 20b, RC 28, 56, etc.) gl. « lacunar » « mare, étang », dans : « haec sunt exempla : calcar, *lacunar*, torcular. ». Le sens de « lacunar » le plus fréquent dans les gloses est « petit lac, mare ». Voir BN lat. 10290, fo 34a, « lacunar : paruus lacus », fo 42b « lacunar .i. *cuithe* .i. locus in quo lacus deducitur » ; cf. Diefenbach « lacuna, lacunar, lacunare, lacunarium... » « fossa ubi remanet aqua ». C'est ce qu'avait vu Ernault, RC 28, 56. Loth, ACL 3, 255-6 se basant sur le sens de « plafond » n'avait rien trouvé de satisfaisant. *Ladtron* est un mot apparenté à *lat* (voir à part), à *latar*, « humidité », puis « brouillard », GMB 354. Comparer le v. gall. *látháráúc*, gl. « barathri caeno », « dans la boue du gouffre », VVB 171, irl. *laitheach* « boue ». Comparer *Camp latr*, C. Redon, ch. 72 (très clair dans le ms), et *Run laharou*, aujourd'hui *Ru(n) lazarou*, pour **Run latharou*, Cart. Quimper, ch. 89, 1249, GMB 354. Dans *ladtron*, *dt* indique sans doute une prononciation *d*. Voir *lat* et les noms gaulois comme *Arelate*, *Ambilatri*, *etc.*

f. v. g. ? **ladum.** Voir *imladum*.

-laedam Sens ? Voir *anlaedam*.

f.v.g. ? **laeidum** *l(ran)s diem* (inédit, Angers 477, fo 58b, main B ; Patrol. XC, col. 396). « hoc tamen memor esto ut, cum imminente anno bissextili, unus concurrentium intermitendus est dies, eo tamen numero quem intermisurus es in ianuario februarioque utaris, atque in *kalendis primum martiis* per illum diem qui circulo continetur solis computare incipias ». L'idée est que l'on passe un jour. Obscur.

laham « la plus petite ». Dans *isse laham...;* voir *leham*.

(**lam**) « fait d'enlever ». Voir *lemith te*.

lammam (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4.32, fo 5b, VVB 170, le ms a : *lām̄am*). gl. « salio » « je saute ». Bret. *lamm* « saut », (et « sort », ex. Mirouer v. 1610, Gwénolé, v. 512), parfois *lamp*, bret. moy. *lamaff* « je saute ». Gall. moy. *llam* « saut, bond », parfois « sort, destinée » CA, 144, BBCS 3, 24, CLlH 124, etc. V. irl. *lingid*, « il saute », *léimm* « saut », CCG 6, 55, 378, Pokorny ZCP 11, 23. *Léimm, lamm* de **l̥ng-sm̥n̥*. Le nom des Lingones est comparé à l'irl. Ogam 11, 37-9 et ZCP 11, 23.

(**la(n)c**) « chasser », « lancer ». Voir : *lecis* (pour *le(n)cis*).

laniou (BN lat. 11411, fo 102a, VVB 229 ; lire **lanuou* ?) gl. « idrutis ». Dans « patulas ampli(s sulcat (?) ma) rinas idrutis ». Restitution du P. Grosjean d'après des vers parallèles d'autres textes hispériques (cf. notamment, Jenkinson, Hisp. fam., texte B, v. 90). Selon le P. Grosjean, « idrutis » est un mot hispérique dérivé de « idra » « eau », tiré d'un mot grec corrompu. Voir sans doute *lanu, lanuou*.

lanith (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96. A., fo 2a, l. 4, ZCP 1, 17 sq), nom de plante. Est-ce un dérivé de *lann* « ajonc » ? ; cf. aussi *langroéz* « églantier », *lanvenn* « épi » ? Obscur.

lanu « flux ». Voir suivant et *purlanuou; tre ha lanu; un tre hac un lanu*, et le dérivé *lenguim*, pour **lenuim*. Moy. bret. *lano, lanv, lanu* « flux », etc. GMB 352, *gourlanô*, etc. GMB 286, gall. *llanw* « flux » (sur *llanwel*, voir CA 316),

corn. *lanwes* « plénitude ». Étymologie : *lanu* de **lanwos*, de **(p)lənu-* de la même origine que le sanscrit *pṛṇōti* « remplit », CCG 13, IGEW 798.

lanu (inédit, Angers 477, fo 16b, main B ; Patrol. XC col. 258) gl. « aestus oceani » « flux ». Voir ci-dessous.

lanu. *a mane usque in tertiam* **tre** *a tertia in meridie.* **lanu** *a meridie in nonis in uesperam* **lanu** *a uespera in media nocte.* (Ponctuation du ms ; inédit, Angers 477, fo 62a, main A ; Patrol. XC col. 425) sur les mots en italique « *ita etiam estus occeani nunc uespertinus, post dies XV fit matutinus* ». Voir Patrologie pour le contexte complet. Les mots intéressants ici sont *lanu* « flux », *tre* « reflux » et la gl. signifie « flux depuis matin jusqu'à la 3e heure, reflux depuis 3e heure jusqu'à midi ; flux depuis midi jusqu'aux nones le soir, (re)flux depuis le soir jusqu'à minuit ». Le dernier *lanu* est une erreur pour *tre*. Voir *tre* et *lanu* à part.

lap « secteur, stalle » ?. Voir : *tre ma o(r) â gint i lap...*

lat (Orléans 221, fo 193, gl. 292 ; VVB 171) gl. « crupulam », erreur pour « crapulam », « ivresse » dans « et ancilla usque ad crupulam satiatur ». *Lat* signifie en fait « boisson, liquide » (pour le sens cf. le v. irl. *ró ólach* gl. « crapulatus a uino », GOI 471). *Lat* a pour correspondant le mot du voc. corn. *lad* gl. « liquor », gall. moy. *llad* « boisson, bière », CLlH 170, l'irl. *laith* « liquide, bière », v. irl. *laithirt* gl. « crapula ». Le mot *ladtron* « lac, marais » est apparenté (voir à part). *Lat* est sans doute un mot de la racine du grec λάταξ « reste de liquide », d'où « *latex* » ?, RC 20, 350, IGEW 654, W. Hof. 1, 770. Le nom gaul. de Are-late (Arles) signifie peut-être « près du marais, de l'eau » ; Are-uerni est un nom comparable pour la formation. On verra *guaern* pour le second élément de Are-uerni.

lath (Orléans 302-255, fo 4 ; RC 33, 422, 340) gl. « stipite » « bâton ». Voir suivt.

ladh (BN lat. 10289, fo 51 a, Et. celt. 9, 167) gl. « stipes », « bâton, baguette »... ; bret. moy. *laz arazr* gl. « buris », DEBM 324, *goulazenn* « latte », DEBM 298 ; mod. *laz* « perche, gaule, latte », *goulazou* « lattes », Trég. Gall. *llath* « bâton » et aussi « lance », CA 322, *tulath* « side beam » PKM 246. V. Irl. *slat* « rod », CCG 23, 50. Sur un roman *umblaz*, de **ambi-lattium*, voir Loth RC 39, 103.

lathou .i. in litoribus (oceani circa totam terram) (les mots entre parenthèses sont d'une autre main ; inédit, Angers 477, fo 61a, main A ; Patrol. XC col. 414-5) sur les mots en ital. dans « ex utroque uastitas solis aperitur, ut non sit necesse amplitudinem oculorum argumentis atque coniectura animi scrutari, immensam esse, *quia arborum in limilibus porrectarum,* in quotlibet passuum millia, umbras paribus iaciat interuallis ». Le contexte est obscur pour nous ; le glossateur a-t-il noté *lathou* « baguettes, bâtons » comme équivalent de « arborum » dans ce contexte ?. Quel que soit le sens particulier qu'il puisse recevoir dans ce texte, *lathou* paraît bien être le pluriel du mot *lath, ladh* mentionné ci-dessus.

lau (Orléans 221, fo 32, gl. 70 ; VVB 171-2) sur « pectusculum » dans « item pectusculum et armum dextrum tulli a filiis Israhel ». *Lau* ne peut signifier « main » ici ; le contexte latin et la forme v. bret. *lom*, de **lāmā*, s'y opposent. *Lau* signifie « petit, médiocre » et glose sans doute la finale *-culum* dont le glossateur précise la valeur. Bret. moy. « *lau* et *droug* tout ung », DEBM 323 ; trégor. *ke lo* « si peu », RC 4, 158, GMB 527 (mais *ke lo*, de **ken lau* ?, semble confondu avec *kelo* forme trég. de *kelou* « nouvelles », Geriad. 274). Gall. moy. *llaw* « petit, bas, triste » (RC 32, 25, RC 32, 201-202, CA 186, PKM 271, LHB 287 n. 2, 440) ; *lau, llaw* viennent de **lagu-* et sont apparentés au v. irl. *laugu, lugu, laigiu* « moindre ». (Sur le moy. irl. *lau, lū* voir Pokorny K. Zeits. 45, 74.) Ces mots proviennent de la racine du grec ἐλαχύς « petit, peu nombreux ». On trouvera d'autres détails sous le comparatif *lei*. (Dans le v. gall. *laubael* gl. « secularia », sorte de hache (VVB 172, et *bahell* VVB 50), c'est plutôt le nom de la « main » qui est le premier élément ; cf. l'irl. *lámh-órd* « a hand sledge ». Voir aussi *liguotroulau* et addenda.

f.v.g. **laur** (inédit, Angers 477, fo 51b, main A ; Patrol. XC col. 334) gl. « platea » « place, aire » dans « et rursus edificabitur platea et muri ». Il s'agit de Jérusalem. Nous avons ici une des très rares formes d'apparence v. gall. de la main A, mais il est probable que *au* note ici *ō* comme *au* note *ŏ* dans *caul, col* « faute », le bret. moy. *auber* « faire », et *ober*. Voir introduction, par. 43 notamment.

laur (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 8a ; ne pas « solum » comme il est dit VVB 172) gl. « solus », « unique, seul, chef, héros ». I. Williams a montré, BBCS 5, 5-6, qu'il s'agit ici du correspondant du gall. moy. *llawr* « héros qui combat seul », « champion » ; cf. le n. propre v. gall. *Laur*, LL 274. Voir encore BBCS 2, 146, CA v. 125, 261, 769 et notes, LHB 287 note 2. Il faut donc écarter les remarques et comparaisons faites par exemple RC 33, 421 note 3, VGK 1, 48.

laur (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96. A, fo 2a, l. 6 ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante ; il s'agit du « laurier » ; du lat. « laurus », Loth, Mots lat. 181. Bret. mod. *lore* « laurier », du français.

1) **le** « lieu, endroit » ; dans : *durn-le* et : *uchel hi dehint hit i gorparoc le.* Ce mot est usuel en Gall. sous la forme *lle* « lieu, endroit » ; corn. *le.* Il semble que l'on a des traces en bret. tardif de ce mot dans quelques composés ; ex. *gorle* « îlots, gros rochers qui ne couvrent pas », Toponymes nautiques nos 842, 843, 1370, 1373, 1374, 7118, 7119, etc. de **uor-le* « lieu supérieur » *perlé* « pâturage », GMB 484 (de **peur-le*?). Dans l'expression *a le se* « de ce lieu », la forme *le* est aussi anciennement attestée que *lech* (*a lech se, allesse, allese,* etc. DEBM 200) ; il n'est pas sûr que *le* soit issu de *lech* dans cette expression. Notons aussi Gwénolé v. 1183, *saffleau* dans : « breman, hep *saffleau* dezrouomp », comparable au gall. *safle* « station ». *(Al leiou bras, dileia* « déplacer », GMB 357, sont tardifs et contiennent des formes évoluées de *lec'h.*) Cet élément *le* se retrouve en composition dans *gwele* « lit » (VGK 1, 98 ; 2, 560), comparable au v. irl. *lige* « lit, tombe », avec, en plus, un préfixe *guo-*, devenu *gue-*. *Le* est issu de la même origine que le gaul. *legasit* « il plaça », le lat. « lectus » le grec λέχος, (voir CCG 29, 30, VGK, loc. cit. et 2, 573, BBCS 16, 277 sq, IGEW 658-9, etc.). Une forme à radical *lo(g)* dans : *(i)mcobloent* « placent », *guoloetic* « caché », est comparable au v. irl. **luigim* dans *fo-algim* « j'abats », qui est apparentée au goth. *lagjan* « poser, mettre », VGK 2, 572. Voir *legh,* forme ancienne de *lec'h,* à part et addenda.

2) **le** « lis », impérat. 2e pers. sg. voir : *le hart.*

(**leberiat**) « celui qui dit, déclare », « parleur » ; dans : *darleber(iat), torleberieti.* Ce mot correspond à *leueriat* dans les mots du voc. corn. *gouleueriat, guir-leueriat. Leberiat* vient d'un radical *labar* affecté par la terminaison *-iat* de nom d'agent. LHB 596. Voir *labar.*

lecis « chassa, lança », pour **lencis;* dans : *zethr ett a lecis.* A première vue il y a une parenté entre ce mot et le radical *lec* du moy. bret. *erlecguez, erllecguez* gl. « mutuum », « autant pour autant », « réciprocité, prêt », DEBM 284, GMB 221, VGK 1, 130, 152 ; 2, 565, Et. Celt. 8, 298 sq. *Erlecguez* ne semble pas être un emprunt à l'irl., mais illustre, par sa forme, la complexité des origines de l'irl. *lēicim* et des mots celt. apparentés, complexité qu'a soulignée M. Vendryes, Et. Celt., loc. cit. **Lencis* semble être un prét. 3e pers. sg., avec affection interne du radical *lanc* par la terminaison *-is,* d'un verbe *lanc (lank)* dont le radical, rimant en *-ank,* est bien attesté en Bret. moy. Ce mot *lanc (lank)* a été transformé en *lancc,* rimant en *ans,* sous l'influence du fçais « lancer ». On trouvera des ex. de *lanc (lank),* GMB 351, et Jésus 73a : « miret dre *lanc* na diancquo ». Jésus 166a.. « ez caffo *lanc],* bezet seder, d'am ober franc », Mirouer v. 2138 : « pedre ho deffe *lanc* da dianc a ancquen », etc. Le sens est « jet, élan, saut », d'où, au figuré, « échappatoire, occasion ».

Le(n)cis paraît donc être une forme du prétérit d'un verbe **lanc,* qui, en v. Bret. devait avoir encore le sens de « lancer, jeter », et, au sens intransitif, de « s'élancer ». Ce mot devait correspondre au v. irl. *do-léicim* « je lance » (dans les cas où il dérive de **lank,* de la rac. **plāk,* IGEW 832). Un emprunt au roman est très peu probable dans le cas de *lanc;* on sait d'ailleurs que le fçais « lancer » dérive de *lancea,* qui serait, selon certains un emprunt au celtique (Holder 2, 131, W. Hof. 1, 757). On a beaucoup discuté sur l'origine de l'irl. *do-léicim* sans souvent tenir compte des correspondants bret. *er-lec-guez* et surtout *lanc;* voir W. Pok. 2, 91 sq, IGEW 669, 832. M. Vendryes Et. Celt. 8, 298-308 est en faveur d'une double origine de *-léicim,* de **linq^w* « laisser » et **lankī* « lancer ». En Bret. *lec,* dans *er-lec-guez* peut venir de **liq^w,* forme sans nasale, avec perte de la labialisation comme dans *hac, rac, nac,* le gall. moy. *cw* « où », (CCG 44), et pourrait ainsi correspondre aussi à *-léicim* dans les cas où, au sens de « laisser », l'irl. dérive de **li-n-q^w,* ce qui serait une confirmation de la double origine de l'irl. La graphie *c* pour *nc,* que l'on trouve dans *le(n)cis* est à comparer à celle de *acomloe, accemadas, aco, agcehemelion,* etc.

(**ledet**) voir *dediledet.*

ledr̄ (abrégé pour *ledr(in)?;* BN ms nouv. acquis. lat. 1616, fo 6b, l. 11. L. Delisle, Catal. Fds Libri, Paris 1888, p. 76, note 1, avec oubli de l'abréviation), gl. « cartilagini ». *Ledr...* contient certainement un radical ayant le sens de « cuir », correspondant au gall. *lledr,* bret. moy. *lezr,* mod. *ler* « cuir ». Le cartilage est ici défini probablement par sa consistance analogue à celle du cuir. Le nom du « cuir » celt. **letro* de **(p)letro,* aurait été emprunté en Germanique ; cf. l'angl. *leather.* Voir RC 15, 370, VGK 2, 45, W. Pok. 2, 428, IGEW 681. Un dérivé **ledrin,* possible ici aurait signifié « de cuir » ? ; cf. *bledin, meinin* pour la terminaison. Le nom normal du « cartilage » en Brittonique est représenté par le gall. *migwrn* le bret. *migourn.*

(**lee**) sens ? ; voir *map-lee.*

legh, leg « lieu », dans *or-legh, or-leg, or-l(e)h.* Bret. moy. mod. *lech, lec'h* « lieu », de **legh-so,* CCG 29, 30. Ce mot se trouve peut-être en compo-

sition dans le gall. *bron-llech,* GPC 333, « peine de cœur, anxiété », l'irl. *brollach* « sein », Loth MSL 18, 351-3, Quentel, Ogam 6, 22. Voir *le* « lieu ».

leh (St Omer ms 666, fo 43, RC 11, 89-90) gl. « lemna adu », λίμνη Ἅιδου (marais de Pluton). Le sens paraît être « marais ». Thurneysen, loc. cit. compare le bret. *lechit, lehit* « vase, limon », dérivé d'un ancien *leh-*, GMB 360. Cf. aussi le v. gall. *lichou* « marais », VVB 174. Le sens ancien serait « dépôt ». Le fçais « lie » est d'origine celt.

leham, leiham, laham « le plus petit », dans : *pei meham pei leham...; is se laham* et « salina *leiham* », C. Redon ch. 95. Gall. *lleiaf* « le plus petit » W. Gr. 72, 245, 435, Chresto. 144 ; RC 15, 94. Voir le comparatif *lei* et le positif *lau.*

? (**le hart**) (3e Vie de St Tugdual, (xie s.), éd. la Borderie, par. 18) gl. « lege cartam » dans « angelus dicens britannico sermone, *locus ille* usque in hodiernum uocatur quod britannicum latine *lege cartam* dicitur ». Il s'agit de *Lehart* (auj. Senven-Lehart, Côtes-du-Nord, La Borderie, note op. cit. p. 99 ; variante « Le Chartre »). Il est difficile de considérer comme une glose cette étymologie fantaisiste. Elle nous apprend cependant que « lis » 2e pers. sg. impérat. se disait *le* à cette époque. *Hart* est inattendu ; on attendrait ici **gart* de **cart* emprunté au lat. *carta,* avec lénition du complément comme dans *grit vad* « faites le bien » ? *Le* seul est clair ; cf. le bret. moy. tardif *leenn, leen,* « lire », DEBM 324, GMB 348 ; moy. gall. *lleu* « lire » (écrit aussi *llev*), irl. *leg* « lire ». Tous ces mots sont empruntés au lat. « *legō* », CCG 376.

lei adj. « plus petit », adv. « moins ». Ex. : *na hu lei ; net ir uei lei.* Comparer aussi le surnom de Gaufridus dictus *Lagalley.* Cart. Morbihan ch. 330, en 1266-7 « (qui a un) œil plus petit ? » Sur un dérivé *leien,* voir Loth, RC 24, 409. Gall. moy. *llei,* mod. *llai,* irl. *laigiu, laugu, lugu* (GOI 51, 235, VGK 1, 39, 69, CCG 15, 29, LHB 449) ; *lei* est apparenté au grec ἐλαχύς. On compare *lagit-* du calendrier de Coligny, RC 21, 23 ; RC 32, 25, 201, 212. Voir maintenant IGEW 661. Voir à part le positif *lau,* le superlatif *leham.*

leidim « humidifier » ; voir *o e leidim. Leidim* est peut-être une f.v. gall.

lem « aigu » ; voir *lemhaam* et *lim(ter).*

lemenic (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4.32. fo 5b ; VVB 172) gl. « salax » « qui saute », pris au sens littéral, selon le VVB loc. cit. Dérivé de *lamm* « saut ». On a le correspondant exact dans le gall. moy. anc. *Lemenic,* nom d'homme LL 174, et adjectif, CLlH 242 et CA 152, etc. La terminaison de *llyminawc* « bondissant » est différente (Y Beirniad 6, 131). Irl. moy. *leimnech* « bondissant ». Voir *lammam* gl. « salio ».

lemhaam (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 3b, VVB 172) gl. « acuo » (et non « arguo » ; voir la correction du BBCS 5, 6) « j'aiguise ». Bret. moy. *lemaff,* même sens. Gall. *llymhau* « aiguiser » ; irl. *líomhaim* « je polis, j'aiguise ». Dérivé de *lem* « vif, aigu ». Bret. moy. mod. *lemm,* gall. *llym* de **slibsmos,* IGEW 663 ; ce mot est apparenté au lat. *līmō* « je frotte, polis », *līma* « lime » de **(s)lei-mā* ou de **(s)lī-mā.* Voir aussi *lim(ter).*

lemith te « tu enlèves toi » dans : *guar XX met bliden lemith te...* Bret. moy. *lamet* « enlever », *lam* « il enlève », « *hoz em lemet* », « enlevez vous » Barbe 742, mod. *lemel* « enlever », usuel, DEBM 323, GMB 350. Le témoignage de cette glose et l'ensemble des témoignages du Bret. moy. et mod. montrent que le radical est *lam-,* affecté parfois en *lem-* par la terminaison. Le radical primitif n'est pas **nam* malgré V. Henry, 182, note 3 : le Vannet. de Sarzeau *namein* « enlever, ôter » (Ernault Dict. bret. fçais du dial. de Vannes, 168) est trop isolé et trop récent pour qu'on puisse y voir le seul représentant d'un radical **nem* qui aurait évolué en *lam, lem* partout ailleurs et ce, dès le ixe siècle ! (Voir GMB 356, bas de la page, sur *namein*). Le problème du rapport de *lam-* « enlever » avec *lammam* « je saute » est entier. Il semble que *lam-* « enlever » est d'origine tout à fait différente, et il conviendrait de rechercher l'origine de *lam-* « enlever », soit dans la racine du sanskrit *lambhate* « saisit », IGEW 652, soit dans celle du grec λαμβάνω « je prends », Boisacq 553.

(**len**) radical verbal du sens de « s'attacher à, suivre » et « joindre, adhérer », dans : *linom, inlenetic, cinc-linom, ro ino lenuen, enleneuiomou.* Ce radical correspond à celui du v. irl. *len(a)id* « il s'attache, il suit », CCG 378. On en trouve un seul ex. certain en Bret. moy. dans : « try azroant..so oll ouz *lenn* ez querchen flour : an bet ledan, satan, an quyc », Poèmes Bret. 238, cités DEBM 324, GMB 363, « trois ennemis... sont tous à s'attacher doucement à ton entour : le monde vaste, satan, la chair ». (Pour le sens de *querchen,* voir *circinn.*) *Len-* est issu de la racine du lat. *linō,* CCG 378, IGEW 663, VGK 2, 539, W. Pok. 2, 389. Il ne faut pas confondre *len* avec *glen* qui garde le *g,* même en composition dans le bret. moy. *englenaff* « coller », gall. *englynu ; glen* correspond au v. irl. *glenaid* « il colle », gall. *glynu,* IGEW 363, W. Pok. 1, 619, CCG 369. Dans des mots comme le gall. *erlynaf, dilynaf, canlynaf,* W. Gr. 391-2, il a pu se produire cependant une certaine confusion entre *-len-* et *-glen-.*

Le v. gall. *cellinau*, VVB 71, paraît être un nom verbal en *-au*, du sens de « suivre, s'attacher, à poursuivre », contenant le radical *lin*, *len* précédé d'un préfixe *cel-*, gall. *cyd-*. Pour les formes en *lin* voir introd. par 16 et la grammaire.

lenguim (inédit, Angers 477, fo 62b, main B ; Patrol. XC col. 426 ; *gu* interne = *w*), gl. « attollere », « élever, enfler, s'emplir », dans : « (luna) aestum... solet attollere ». Gall. *llenwi* « emplir, couler dans » ; cf. *dylleinw* CA 270 et Loth RC 50, 66 sq. *Lenguim* vient de **lanwim-;* le bret. moy. *leunhat, leunyaff, leunaff* « emplir », mod. *leunia* dérive d'une forme **lān-*, avec *a* long. Voir suivant.

lenguint (la fin du mot est peu distincte ; inédit, Angers 477, fo 62a, main B ? ; Patrol. XC col. 425) gl. « tumescunt », « s'enflent, s'emplissent », dans : « maria alta tumescunt ». C'est la 3e pers. plur. prést. indic. du verbe précédent. *Gu* interne = *w*.

lenn « pièce de toile, voile, rideau », dans *escei-lenn*. Le premier élément *escei-* ou *escei(l)* est obscur. *Lenn* est le même mot que le v. gall. *lenn* attesté plusieurs fois VVB 173 ; voc. corn. *lenn* gl. « sagum » ; v. irl. *lenn* « manteau » ; gaul. lat. *linna, lenna*, SFK 203 ; sur le bret. *lenn* dans *bar-lenn*, voir Loth RC 39, 69 ; le mot est attesté en Bret. dans *lenn* « couverture de lit », GMB 363 et *lenn* (au sens de « couverture de lit » ou « lange), est toujours usité, par exemple à Plozévet, Finistère Sud. Le gall. *llen* a gardé le sens de « voile, rideau ». L'étymologie fait difficulté, bien qu'il semble que ce mot soit apparenté, de loin, au lat. *palla*, *pallium*, W. Hof. 2, 239.

(**lenu**) semble être le radical, écrit diversement, de *ro ino lenu-en* et de *en-leneu-iomou*. Voir *-len-*.

lenuen « ils accolaient, attachaient » ; voir *ro ino lenuen* et *-len-*.

lerg « suite, trace », dans : *tre lerg did salt*... Le mot bret. *lerch, lerc'h*, qui en est le descendant, se retrouve dans de nombreuses formations comme *oar lerch, war lerc'h* « après », litt. « sur la trace de », DEBM 325, *a dilarch, a di-lerch* « par derrière », DEBM 196, Mirouer v. 1948, note 2 p. 172, *gou-lerchi* « tarder », GMB 282, trég. *di-lerc'h* « retard », léon. *di-lerc'hi* « s'attarder », voc. corn. *tru-lerch* gl. « semita », corn. moy. *lergh, lyrgh* « trace », composé *ho-lergh*, RC 23, 278-9. Le bret. et le corn. supposeraient **lorgī*, avec affection finale par *ī*, soit simplement **lerg-* IGEW 679. Le correspondant gall. *llwry, llwrw* « trace, direction », CA 120, RC 33, 409, paraît venir de **lorgo-* LHB 468 ; citons le dérivé *cyflwrw, cyflwr* « condition, état », GPC 701. L'irl. possède un mot *lorg* « trace » et un mot *lerg*, mod. *learg* « sentier, route » et « plaine, pente, déclivité », etc. qui sont également apparentés au brittonique, RC 37, 54-5, VGK 1, 104, CCG 33, IGEW 679.

Il existe en Bret. un mot de forme voisine qui paraît sans aucun rapport avec l'irl. *lorg* « trace ». Il s'agit de *lorc'h*, dont les sens sont divers 1) « flatterie, cajolerie », 2) « vanité, orgueil » 3) « épouvante, effroi », GMB 373, Mirouer p. 164 ; le sens 3) apparaît dans le vannet. *lorh*. V. Henry rattache ce mot au nom de la « massue », irl. *lorg* RC 40, 358, CCG 33 ; il existe aussi en irl. moy. un mot *lorc* « meurtre » et « farouche, cruel » RC 39, 72. Le bret. *lorc'h* (dont le sens ancien n'est pas connu), semble résulter de la confusion de plusieurs mots, à cause de la diversité des sens attestés à époque tardive.

lerian gl. « graciosum », dans : « *mel lerian* uel mel graciosum quod uulgo « ruscam » uocant » et : « *hanafal mel lerian* », C. Quimperlé p. 21 et p. 196. Le sens de *lerian* paraît être « doux, agréable » ; cf. *Coit Lerian* RC 3, 406 (en 1245), *Coit Lerien*, ibid. et *Coet Leran*, RC 7, 61 (en 1268), « portus *Treslerian* » C. Redon, append. ch. 70. *Lerian* semble venir de *Lergen*, n. propre C. Redon, append. ch. 33, comme *Derian* de *Dergen*, *Rethian* de *R(e)ithgen*, etc. (voir la grammaire). *Lerian* qualifie le miel de ruche par rapport au miel sauvage ; on trouve en gall. moy. l'adjectif « doux » *(chweg)* avec le nom du miel par ex. dans « *...wech mel* », BBCS 3, 23, « *mel a uo chwechach naw mod no mel kynteit* », « miel qui soit plus doux neuf fois que miel de premier essaim », WBM col. 481. Le radical *ler-* de *lerian* semble apparenté au gall. *llerw* « doux, délicat » et peut-être aussi au bret. *larik, larvik* « liseron », GMB 353. Voir addenda.

f.v.g. **les** « avantage » « intérêt » irl. anc. *less*, mod. *leas* « avantage, intérêt », gall. *lles*, voc. corn. *les* « commodum » ; Ernault DEBM 324, compare avec doute le bret. *laz* dans *pe laz dimp* « que nous importe »?, littéralement « quel intérêt pour nous »?. Voir *ni rincir i les, rincir*.

? (**lesca**) (Berne ms 167, fo 40a, Stokes, Academy, 2 oct. 1886, p. 228, col. 2 et 3) gl. « carice », dans : « frondibus hyrsutis et carice pastus acuta ». Il semble que *lesca* est un mot roman, forme ancienne du v. fçais *lesche* « carex » ; cf. dans Godefroy *leschère, lescherie*, dans Du Cange *lescheria* « locus palustris » ; fçais *laiche;* sur cette plante, voir des études ZCP 24, 81-90, ZCP 25, 174-5. Le v. bret. n'aurait pas une finale *-a* dans un emprunt à ce mot.

lescsit (Venise, Zanetti lat. 349, fo 32b ; Orose, Hist. IV, 4, 4 ; ZCP 21, 301) gl. « extorruit », « brûla complètement », dans : « quinque agri iugera... in cinerem extorruit ». C'est une 3e pers. sg. du prétérit d'un verbe **loscim* dont une autre forme *loscitic* est attestée (voir à part). Bret. moy. *lesquiff* « brûler », d'où

lesquidic, lisquidic « brûlant », vannet. *losqedic* GMB 363, DEBM 326, bret. mod. *leski(n)* « brûler », etc., corn. *losky*, gall. *llosgi* « brûler »; sur l'affection interne de *o* en *e* et *i* causée par les finales contenant *i* on consultera LHB 605, 615. (La forme *lisquidic* se trouve par. ex. Mirouer v. 3564.) Le brittonique correspond à l'irl. *losc* « brûlure », *loscadh* « fait de brûler »; l'irl. *loscann* « petit crapaud, grenouille » est peut-être dérivé de *losc* (contra IGEW 837) et le v. bret. a possédé ce mot *loscan* qui apparaît dans le n. de lieu *Tonou loscan* C. Redon ch. 136, 137, Ernault RC 25, 60-62, ZCP 2, 395 ,note 2. *Losc-* viendrait de **luq-sk* avec un radical **luq* apparenté au lat. *lūcēre*, CCG 19, VGK 1, 76.

lesnauha « qui écoule des saletés », pour *les(t)nauha;* voir *a lesnauha, lestneuiom*, etc. et suivant.

(**lest**) « ordure, saleté » et « chose honteuse »; ce mot forme le premier élément de *lest-naued, lest-néuiom, les(t)-nauha;* il a pour correspondant le bret. moy. *last* « honteux », Gwénolé v. 653, « gibet last »; moy. bret. *lastez* « ordure », DEBM 323, Mirouer v. 2068, 2394, 2933, 3524, etc. ; au sens figuré « chose honteuse »; cornique *last* « ordure »; y correspond le gall. *llys-* dans *llysnafedd* et, peut-être, *llys* « limon ». Ernault, GMB 354 rapproche le v. ht. all. *lastar, lahstar*, « honte, infamie », all. *Laster* ce qui est très douteux, voir IGEW 673.

lestnaued (Luxembourg, ms 89, fo 4a, ancienne pagination ; VVB 173) gl. « nausiam », littéralt. « écoulement sale »; gall. *llysnafedd* « mucor, pituita », PKM 296, RC 11, 116, note 1. Voir *lest* et *naued*.

lestnéuiom dans : *ni ced lestnéuiom*, « fait d'écouler des saletés ». Voir *lest, nau, nou, naues* et *lestnaued*.

lestr (Orléans 221, fo 37, gl. 77 ; VVB 43, avec la lecture **lostr*) gl. « aquiminilem » dans : « accepit urceleum (urceolum) cum aqua et aquiminilem, id est scipum (scyphum) ». *Aquimanile, aquiminale* signifie « bassin à laver les mains, aiguière »; et le contexte précise qu'il s'agit bien d'un vase (id est *scipum*). La glose complète est « aqua *lestr* »; c'est une glose bilingue, d'un type fréquent qui se retrouve par exemple dans le v. gall. « tuss *lestr* » « récipient à encens » (thus = encens), VVB 226. « aqua *lestr* », pour **dubr-lestr*, signifie « vase à eau », « récipient à eau ». Voir *lestr* à part.

lestr « vaisseau, vase, récipient »; dans : *a p(a)rth lestr*, et : aqua *lestr*. Bret. moy. *lestr*, mod. *lestr*, plur. *listri*, DEBM 326, GMB 364, même sens, v. gall. *lestir*, gall. moy. *llest(y)r*, GML 203, mod. *llestr*, plur. *llestri*, même sens ; irl. *lestar*, emprunté au britt.?, Eriu 16, 128. Thurneysen rapproche l'ombrien *vesklu, veskla* « vaisseau », K. Zeits. 37, 95 et 48, 68, Idg. Forsch. 21, 174 sq, GOI 120, 178 ; de même Vendryes RC 38, 90. La VGK 1, 81 sq propose **lenstro*, ce qui est contesté W. Pok. 2, 440. M. Pokorny, IGEW 680, place ce mot sous la racine **les* « sammeln, auflesen », « recueillir, ramasser ».

let « côté, moitié »; dans : *let-brientin, let-enep* et dans *let-tigran* = « dimidium *tegran* », C. Redon, ch. 62 et 108, et les ns propres *Let-bran, Let-monoc*, C. Quimperlé p. 239 et C. Redon ch. 189 ; bret. mod. *led* dans *led-enez* « presqu'île », RC 12, 390 ; 32, 196 ; 44, 306. Gall. *lled-* comme préfixe restrictif, ex. *lletwac*, GCC 123, et *lledferwi* « faire bouillir légèrement »; irl. *leth*, neutre, thème en *o*, génit. *leith* « moitié », et *leth*, neutre, thème en *s*, génit. *leithe* « côté » : ex. *leth-suil* « un œil » (RC 45, 344, VGK 1, 381 ; 2, 21, CCG 184, Ernout-Meillet 561, ZCP 24, 198-200, BSL 42, 1-5). En Brittonique les deux mots sont confondus. On trouve parmi les dérivés, le bret. *les* puis *lez* « hanche » (du sens de « côté »), GMB 363, d'où *lez(enn)* « lisière, bord, rive ». L'élément *les-* du moy. irl. *lesainm*, du gall. *llysenw*, du bret. *leshano* « surnom » est apparenté. (VGK 2, 8 et 21). Sur la possibilité de *lled* « côté », en Gall., voir D. Greene Celtica 2, 338 ; sur l'irl. *la* « avec », GOI 523. Voir *dilis, dilisid* et *dediledet* à part et addenda.

letan « large », dans *haent letan;* voir *litan*.

let brientin (inédit, BN lat. 10290, fo 20a ; Priscien Gramm. II, 23 ; Keil t. 2 p. 57) gl. « spurius » dans « gn. gneus. sp. spurius »; « spurius » est glosé BN lat. 10289, fo 14b : « ex matre nobili et ignobili patre (natus) ». *Let brientin* signifie « demi-noble »; un n. propre comme *Let-monoc*, C. Redon ch. 189, doit avoir à peu près le même sens que *let brientin*. Voir *let* et *brientin*.

letenep « page », littéralt. « demi-face » dans : *in erion letenep*. Voc. corn. *eneb* gl. « pagina », v. irl. *lethenech* « page ». (Le v. gall. *leteinepp*, VVB 173, serait-il à lire **letoinepp*, ce qui correspondrait mieux au gall. *wyneb*? ; le mot *enep* dans *ham hol enep*, Ox. posterior, VVB 119, est-il gallois?, il y a dans ce ms des gl. de caractère non gall. comme *hloimol, iotum*, etc. LHB 55.) Le mot est panceltique ; il est inutile, avec Loth, RC 36, 146-7, de supposer un calque de l'irl. Voir à part *let* et *enep*.

(**leu**) 1) « direction, chef », 2) « gouvernail »; dans *banleu* « chef de femmes »? Bret. *leuyaff* « gouverner », *leuviet* « dirigé, piloté », *lewidighez* « pilotage » DEBM 326, GMB 364, mod. *levia* « diriger, gouverner »; voc. corn. *leuuit* gl. « gubernator »; gall. *llyw* « ruler », « rudder », *llywio* « diriger », CLIH 113 ; v. irl. *luæ* « gouvernail », GOI 124. (Le bret. *levesonn*

« ascendant, influence » vient de *leu* avec une terminaison *-eson* empruntée au fçais *-aison*, GMB 633). *Leu*, *llyw*, *luæ* de **(p)luwyo*, W. Gr. 107 et LHB 382 ; cf. le grec πλόος « navigation ». IGEW 836.

(leus) voir : *holeused, les, eules, eles.*

lia (uel *ocoloin*) inédit BN lat. 10290, fo 14b ; Priscien Gramm. I, 52 ; Keil t. 2, p. 39) gl. « cotes » pour « cautes » « roche ». *Lia* semblerait une gl. v. irl. ; on sait cependant que *lia*, *liac'h* « pierre » est attesté en Bret. dans des ns. de lieux et des composés ; voir RC 44, 283-293, Ogam 7, 219-225, Ét. Celt. 4, 203 et GMB 365. Sur le v. irl. *lie*, voir VGK, 1, 251 et2, 100 et W. Hof. 1, 776-77, sous *lausiae*. Selon M. Pokorny, IGEW 683, le bret. est emprunté à l'irl., mais ce n'est pas certain.

f. v. g. **liausauc** « pluralité » d'ou « abondance » ?, dans : *ni rincir i les...* Cf. le n. propre v. bret. *Liosoc*, C. Redon ch. 24, 32, 68... *Liosuc*, C. Quimperlé p. 148, 152. Voir *lios* pour détails.

(libir) 1) « poli, glissant », 2) « rapide ». Voir suivt. et *libr* (1).

libiriou (Berne 167, fo 84a, Eneide III, v. 289 ; VVB 174) gl. « transtris ».

libiriou (Berne 167, fo 70b, Eneide II, v. 236 ; VVB 174) (uel *slloitprenou*) gl. « lapsus » dans « rotarum subiiciunt lapsus ». *Lapsus* est glosé « lapsus siue rotunda ligna quae rotis subponuntur ». Le sens est « objets à faire glisser, patins, rouleaux » ; gall. *llyfr* « what drags », « the heel of a drag », *llyfr car(r)* « patins », CA 286. Irl. *leabhar* « plain, smooth, trailing, bold » (Dinneen). Voir *libr* ci-dessous.

1) **(libr)** « poli, glissant, rapide » dans *ho-libr, libiriou*, et *libr-cool*, C. Redon ch. 121, Chresto. 144 note 2. *Libr* a donné un moy. bret. **levr* qui n'est attesté que dans des dérivés : *levrek* « ange » (poisson de mer), *levryad, levriad* « chalumeau d'un hautbois où les doigts jouent », GMB 365 ; il est possible que le moy. bret. *liffrin*, Poèmes bret. 215, mod. *livrin* « dispos », en soit un autre dérivé. Des correspondants gall. et irl. sont cités sous *libiriou*. L'idée générale est celle de « glisser, d'être rapide, agile ». Selon Stokes UKS 320 ce mot est apparenté au grec ὀλιβρός « glissant, lubrique », au lat. *lūbricus*, W. Hofmann 1, 822-3. Ce peut être un dérivé de la rac. **slei* de *limn* ci-dessous ; voir IGEW 663.

2) **(libr)** « un livre » ; voir suivt.

librou Boetii (inédit, BN lat. 10290, fo 19b ; Priscien Gramm. II, 22 ; Keil t. 2, p. 57) gl. « arithmetica » dans « ars propria ut arithmetica Nicomachi, grammatica Aristarchi ». Le sens littéral est « les livres de Boèce ». *Librou* est le pluriel de *libr-* « livre », gall. *llyfr*, bret. *levr*, *leor*, corn. *levar*, v. irl. *lebor*, mod. *leabhar*. C'est un emprunt au latin « liber », CCG 61, Mots lat. 183.

lien (Orléans 221, fo 37, gl. 78 ; VVB 174) ; voir aussi *lien-cic* ; gl. « manutergium », « linge, serviette », dans : « de manu archidiaconi... accepit... manutergium ». Voc. corn. *lien duilof* gl. « manutergium » « linge (pour) les deux mains », et *disc-lien* gl. « plano ». V. gall. *liein* dans *gueli liein* gl. « cubile », VVB 174, gall. *lliain* « toile ». Bret. moy. et mod. *lyen*, *lyan, lien(n)* « linge », GMB 367, DEBM 326. *Lien*, que Loth, Mots lat. 182, tire de **līsanion*, ?, est peut-être apparenté, de loin, au latin *līnum*, W. Hof. 1, 810 ; l'irl. *léine, léne* « chemise », est de forme difficile à rapprocher, IGEW 691, KZ 45, 361 sq, VGK 1, 311 ; 2, 103 ; le mot. lat. *laena* « toga duplex, amictus auguralis » ne serait pas d'origine celtique, W. Hof. 1, 750.

liencic (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 24, fo 59a, col. 4 ; ZCP 2, 83 sq) gl. « nuspera », « membrane », litt. « voile de chair ». Voir suivants.

lienchic (uel *loenith* ; inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien Gramm. III, 44 ; Keil t. 2, p. 115) gl. « glandium » hec glandula ». Voir suivant.

lienchic (uel *loineth* ; ibid. fo 42b ; Priscien Gramm. V, 13 ; Keil t. 2, p. 149) gl. « lien », dans : « lien, rien, ren ». « Glandium » signifie « languier, langue et gorge de porc fumées et salées », et « lien » « rate ». L'emploi de *liencic*, *lienchic* pour gloser des mots lat. aussi nombreux et aussi différents montre que c'est un terme de sens général du sens de « membrane, voile de chair ». Bret. *lyennen-guicq, lyanenn-guicq* « membrane », *lienen-guicq ar beutrin* « diaphragme », GMB 367. Gall. *llieingigen* « filet de porc », *llieingig* « diaphragme », Loth, RC 42, 370. Voir *lien* et *cic*.

lim(ter) (Orléans 221, fo 198, gl. 297 ; VVB 174), gl. « acumine » dans : « partim subtiliore sensus acumine, partim experientia ». *Lim* est à compléter en **limter* « acuité, subtilité, finesse », d'après le bret. moy. *lemder* gl. « acumen », DEBM 325. Voir *lem, lemhaam.*

limn (Berne ms 167, fo 80b ; Eneide III, v. 31) gl. « lentum » « souple, flexible », VVB 174. Gall. *llyfn* « poli, doux » ; v. gall. *limn*, dans *limnint* gl. « tondent », BBCS 6, 117 ; gall. moy. *lywnu*, *llefnu* « to harrow », GML 207. V. irl. *slemon*, *slemun*, mod. *sleamhain* « smooth, sleek, slippery, treacherous » (Dinneen). Bret. moy. *-leffn*, attesté seulement dans le composé *di-leffn* « dur », DEBM 269, avec *di-* privatif, et dans des dérivés comme *levnecg* « lieu » (poisson) de **leffnec*, GMB 364 ; le vannet. *arlehuein* « raccommoder », GMB 38, est de forme très

évoluée. *Limn* vient de la racine qui a donné le lat. *līma*, l'angl. *slime*, CCG 23 ; VGK 1, 84 ; IGEW 663 ;W. Hof. 1, 795, sous *lībō* et 803, sous *limbus*. On verra à part *gur-limun, limn-collin, limn-collou*. *Limunoc* dans le nom de lieu *Tref limunoc*, C. Landévennec p. 555, paraît devoir être séparé en raison de la forme moderne *Liminec*.

limn collin (Berne ms 167, fo 23a ; Georgiques I, v. 173 ; VVB 175) gl. « tilia », dans : « tilia ante iugo leuis ». *Limn collin* signifie littéralement « coudrier souple » et non « tilleul ». Voir *limn* et *collin* à part.

limn collou (Berne ms 167, fo 35a ; Georg. II, v. 449 ; VVB 175) gl. « tiliae » « tilleuls ». C'est le pluriel du mot précédent avec omission du singulatif *-in-*. Voir Ernault RC 28, 48 et, à part, *limn* et *coll*.

f. v. g. **limprosuni ;** voir *dirlimprosuni*.

?*limsat* (inédit, BN lat. 10290, fo 14a ; Priscien Gramm. I, 49 ; Keil t. 2, p. 36-7) gl. « lympha ou nympha » « eau, liquide » ? sur : « απο τοι κορυλος και τοι νυμφη » (sic), figure la glose « n. hic l.i.limsat. ». D'après ceci *limsat* glose donc *lympha* « eau », mot latin d'origine discutée. Voir W. Hof. sous *lumpa* I, 833 (cf. RC 19, 251 νυμφόληπτοι « lymphati, lymphatici »). *Limsat* est obscur. Il n'est même pas sûr qu'il s'agisse d'un mot brittonique.

(**limter**) « acuité ». Voir *lim (ter)*.

lin « lac, étang » ; le sens primitif est « liquide ». Dans : *in lin loed* et *linnou* « humores » ; voc. corn. *lin* dans *gre-lin* « abreuvoir », « horse pond », CCG 30 et *pisc-lin*, « vivarium », bret. *lenn* « étang », DEBM 325, GMB 362-3, gall. *llyn* « lake, drink », v. irl. *lend* gl. « liquamen » et *linn* gl. « ceruisia », gaul. *linda*, Vendryes, CRAI 78, 169 sq. Voir aussi VGK 1, 37, Ét. Celt. 7, 16, CCG 173, RC 50, 66-72, IGEW 675.

lini (inédit, Angers 477, fo 57b, main A ; Patrol. XC col. 392) gl. « ordo » dans « Ita dumtaxat ut primus et secundus *ordo* uicenos et septenos dies... complectatur ». Y-a-t-il un rapport entre ce mot et l'irl. *lin* « nombre » (CCG, 159, GOI 39, 131, IGEW 800, ou avec un mot gall. moy. *gorllin* « abondance » ? CA 358, note au v. 1311. D. Greene, Celtica 4, 46 ? La finale *-i* serait une finale de nom abstrait.(Voir grammaire et *pritiri, diochi, torguisi*). Le sens de *lini* aurait évolué de celui de « plénitude » à celui de « perfection, bon ordre » ?. On trouve un élément *-lini* dans le n. pr. *Blenlini*, C. Redon ch. 146, 196, dans des séries de noms qui ne sont pas latinisés, ce qui fait penser que *lini* pouvait, comme *ōrdō*, avoir le sens de « troupe rangée, file » ; on verra *blein* pour l'élément *blen-* de ce nom propre.

linnou (inédit, Angers 477, fo 63a, main B ; Patrol. XC col. 428) .i. « humores » gl. « colera rubea » dans : « crescit bilis amara : haec est colera rubea ». Pluriel de *lin(n)*, au sens de « liquide ». Voir ci-dessus.

f. v. g. **linnouein** (inédit, Angers 477, fo 16b, main B ; Patrol. XC col. 261) gl. « in lacis lacunisque ». Pluriel double de *linn*, de forme v. gall. cf. *enuein, cemmein, ruimmein*, pluriels v. gall. en *-ein* (VVB). Voir *lin*.

linom (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 5 ; VVB 175) gl. « litturam » « fait de s'attacher à, enduit, tache ». *Linom* n'a pas le sens de « rature » malgré le VVB 175 et Mots lat. 182. Loth y voyait un emprunt à « linō », ou « liniō » ou à « līnāmen ». C'est en fait un mot celtique étroitement apparenté au v. irl. *lenamon*, GOI 108, 109, « litura », *lenomnaib* « lituris », à l'irl. *len(a)id*, CCG 378, « he adheres to, he follows », au v. gall. *imm-is-line* gl. « allinebat ». Voir IGEW 662, et *cinclinom, inlenetic* et *len* à part.

lios « nombreux », dans : *rac rguoedhaom... rac lios* Voir suivant.

lios (inédit, BN lat. 10290, fo 30b, Priscien Gramm. III, 28 ; Keil t. 2, p. 102) gl. « *pleraque* nomina ». L'élément *lios* est fréquent dans les noms propres v. bret. : *Liosic, Lioshoiarn, Liosoc, Liosmonoc(us)*. *Lios* est un adj. au sens de « nombreux, fréquent, abondant » ; mais c'était aussi un subst. au sens de « multitude, troupe, richesse », comme *lliaws* en Gall. moy. (BBCS 10, 134, Armes Prydein, note au v. 128), ce qui expliquerait mieux le sens d'un nom propre comme *Liosoc*. Les correspondants immédiats de *lios* sont : v. gall. *liaus*, dans *mor liaus* « quam multos » ; gall. *lliaws*, bret. *lyes, lieux, lies* « beaucoup, souvent », DEBM 326, irl. *lia* « more ». La forme d'origine, très difficile à rétablir, a fait l'objet de nombreuses études. Voir VGK 1, 68, GOI 235-6, CCG 15, W. Gr. 97, Loth RC 36, 150 et RC 37, 38, 39, Osthoff, cité RC 32, 213, V. Henry Lexique ; voir la forme v. gall. *liausauc* dans *illiausauc* pour **in liausauc* ?.

Liosmonoc(us) (Vatican, Regina 296, fo 107b, 2, 108 a). On trouve aussi ce nom d'homme, BN lat. 13386, fo 208 sq, IXe siècle, Celtica 3, 39-40 ; c'est le nom d'un Breton, auteur d'un poème en latin. On reconnaît dans ce nom les éléments *lios* et *monoc*. Voir ces deux éléments à part.

liou (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 11 ; VVB 175) gl. « neuum », « tache de couleur sur le corps ». *Liou* signifiait et signifie littéralt. « couleur ». Bret. moy. *lyou, lyu, liu, liou* « couleur », GMB 369 ; Mirouer v. 2782, note p. 242-3 ; bret. mod. *liou* « couleur » et dérivés ; le sens est parfois large, ex. *liwañ gevier* « teindre des mensonges »,

RC 15, 349. Le sens ancien était en effet non seulement « couleur », mais aussi « apparence », « belle apparence » ; v. gall. *liu* gl. « gratia », VVB 177 ; voc. corn. *liu* « color », et *disliu* « deformis, discolor » ; gall. *lliw* « couleur », et « aspect, apparence », CLlH 95-6 d'où *eiliw* « apparence » de **ad-liwo* CA 92, PKM 274, GBGG 458 ; irl. *lí* « couleur, éclat ». Ce mot est de la racine du lat. « *līuor* » VGK 1, 51, IGEW 965. Le n. propre Liuius est considéré comme gaul. CCG 7, mais il est peut-être d'origine étrusque, W. Hof. 1, 816. Voir les mots *liu*, *diliu*, *duliu*, à part.

lis (Orléans 221, fo 185, gl. 279 ; VVB 175-6) gl. « sicatorium », mal compris, dans « si gallinae... foras exierint ultra sicatorium ». Le glossateur a traduit par *lis* « enclos, cour » ; *lis*, fréquent dans le C. Redon, alterne avec « aula » dans ce document. Bret. moy. *les* « cour, tribunal », DEBM 325, GMB 363, mod. *lez*, vannet. *liz*, *léz ;* gall. *llys*, « cour », GML 209 ; irl. *lis*, *lios* « enclosure, or courtyard » ; corn. *les;* d'un celt. **(p)lisso*, VGK 1, 367, UKS 247.

lisiu (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 8a ; VVB 176) gl. « lixa » « lessive » ; bret. *lisiou*, DEBM 327 ; v. gall. *lissiu*, VVB 176, gall. *lleisw;* voir *liusiu*.

litan « large, vaste », dans : *cet bet crenn ni litan...* Bret. *ledan*, gall. *llydan*, irl. *lethan*, gaul. *litano-*, etc. CCG 4, LHB 286, IGEW 833. Voir *letan*.

literenn « lettre », dans : *seith diou... a pop literenn.* V. gall. *leder* BBCS 6, 205 sq, Engl. 3. Gall. *llythyr*, bret. *lizer(enn) ;* le bret. est emprunté à une forme latine « *līttera*e », DEBM 327, Mots lat. 183.

liu pour **lim* ? « limite » ; voir *a liu*.

liu « couleur », « apparence » ; voir *duliu, diliu, liou, petguarliuheitic*.

liusiu (Orléans 221, fo 127, gl. 204 ; VVB 177) gl. « lixa » « lessive ». Ce mot vient de **liχsiw*, de « *lixiuium* » Mots lat. 99 et 181, LHB 535. Voir *lisiu*.

1) **lo**(g) radical verbal signifiant « placer » ; voir *(i)mcobloent, guoloetic*.

2) **lo**(g) radical verbal signifiant « dissoudre » à l'origine ; voir *acomloe* et peut-être *loes*.

1) **loc** « souris », dans *dall loc*. Le bret. moy. mod. *logod* « souris » est un ancien pluriel en *-ot* de ce mot. Un nouveau singulier *logodenn* a été refait par l'adjonction d'un singulatif, GMB 373 ; voc. corn *logoden*, gall. *llygoden*, irl. anc. *luch* gén. *lochad*, GOI 206, CCG 161 ; on compare des ns gaul. comme Lucotios, Λουκοτικνος. Les formes bretonnes, sans affection finale par *ī* long, ne semblent pas venir du nominatif brittonique tardif **lugīs*, de **(p)lukōts*. Voir sur ce mot VGK 1, 376 et 2, 71, ZCP 28, 70, LHB 301, 303.

2) **loc** « lieu », dans les ex. : *glan loc ; menguet loc ; pi loc penac... ; dadl loc ; seith diou... dou loc guac... ; pop eil loc... ; ir loc it troeat... ; in loc* primus seculi... ; in hoc *loc ;* est écrit *loch* dans *loch menech*. Bret. *lôk* (*log* puis *loj* sous l'influence du fçais), pet. Trég. *lögël*, *logol*, francisé en « loguelle », ce qui établit la prononciation du *g*, GMB 371-2, « petite parcelle de terre » ; le sens de *loc* s'est spécialisé dans celui de « lieu consacré, cellule, monastère », voir *loch menech*, Chresto. 145, RC 39, 71. En composition il semble que ce soit cet élément qui se rencontre dans le bret. moy. *lo-man*, *lou-man* « ici », ex. DEBM 328, voc. corn. *lu-man* « nunc modo » ; v. gall. *loc* « lieu » (Computus), gall. moy. *llokyl* « a wattle, a wall », GML 204, gall. *logell* gl. « loculus », VVB 177, v. gall. *locell* gl. « ferculum », ibid. v. irl. *locc* « locus », GOI 86. *Loc* est emprunté au lat. *locus* et *locell* à *locellus*, Mots lat. 182.

in h(oc) **loc** *annalem* (!) *libellus* (!) *scrutare* (inédit, Angers 477, fo 74b, main A, Patrol. XC col. 489), sur les mots en ital. dans : « nam et Greci... quos et antiqui Romanorum perhibentur imitati... ». Traduction de la gl. « en ce lieu consulter l'Annalis libellus ». Seul *loc* est v. bret. ; on note les barbarismes dans le latin. Voir *loc*.

loch « étang, marais », dans *loch-haam, lohan*. Autres formes bret. anciennes *luh*, *loch*, GMB 372, mod. *loc'h*, *louc'h* « lac, étang », gall. *llwch* (voir *luchauc*), v. irl. *loch* « lacus, stagnum » ; ce mot serait un emprunt du brittonique à l'irlandais, VGK 1, 361, voir aussi IGEW 653 ; cependant Loth RC 42, 439, tire le brittonique de **luk-s*, dont le radical est apparenté au lat. *lacus*, au grec λάκκος. Voir *lohan* et suivt.

lochhaam (inédit, BN lat. 10290 fo 36a ; Priscien Gramm. IV, 15 ; Keil t. 2, p. 125 bas) gl. « stagno », « je stagne ». Dérivé de *loch* ci-dessus.

loch menech (Vita Gildasii, par. 32, MGH XIII (1895), 102) gl. « locus monachorum », littéralement « lieu des moines ». Le *h* final de *loch* n'est pas étymologique. Voir *loc* et *menech*.

locou « vaisseaux, vases », dans *cir-locou, cau-locou*. C'est une graphie pour *lo(n)cou, lo(ng)ou*. Irl. *long* « vaisseau, vase, navire », gall. *llong* « navire » ; *long*, sous ses différentes graphies, semble emprunté au lat. « longa navis », Vendryes, De hib. Vocab., 152, Pedersen, VGK 1, 195, IGEW 197. On verra une étude par Loth RC 43, 133-5. Le mot gaulois *Longo-*

dans Longo-briga, Λογγο-σταλητων, Holder 2, col. 285-6, ZCP 26, 233, IGEW 197, est peut-être apparenté.

loed « sordide » (en parlant d'une eau), dans *in lin loed*. Un correspondant gall. moy. *lloedd* est cité sous *in lin loed* et permet de préciser la valeur du *d* final comme d'écarter une comparaison avec le bret. moy. et mod. *loet, loued* dont le correspondant est *loit* (voir à part). Le bret. *lous, louz* « sale » ne peut avoir de parenté directe avec *loed; lous* correspond au corn. *lowse* « sale », Gwreans v. 158, et vient de **lut-to*, Loth, ACL 3, 254, de la racine **leu-* « saleté, salir », IGEW 681. Un emprunt de *lous* au v. fçais *losse* « badin », « fainéant », GMB 377, ou à *lous* « misérable », V. Henry, Lexique (voir FEW 5, 476, Godefroy, lettre L, 42), est bien peu probable en raison du sens. Cf. peut-être le v. gall. *leuesicc* gl. « carientem », VVB 173-4.

loedetic (Venise, Zanetti lat. 349, fo 7a, Orose, Hist. I, 8, 10 ; ZCP 21, 292 sq, *d* peut noter *đ* ou *th*), gl. « diupolita » (corrigé en « diopolita »), dans : « fuit itaque haec fames magna sub rege Aegyptiorum *diupolita*, cui nomen erat Amosis ». Le glossateur, comme le pense I. Williams, loc. cit. a compris « diupolita » comme un nom commun ; l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il a pris ce mot pour un composé de « politus », « poli, orné, brillant ». I. Williams compare le gall. moy. *an-lloedd, an-lloeth* « richesse, possession », ex. GBGG 30, GPC 132, BBCS 15, 197-8. *Loedetic* signifierait « riche, possessioné », pourvu de trésors. On trouvera un essai d'étymologie de *anlloed* BBCS, loc. cit. : *anlloeth* est rapproché du v. irl. *in-loing* « il met ensemble, fournit », d'un radical *lo-n-g*, CCG 379 et le radical *lloeth* viendrait de **lokt*.

loenith (uel *lienchic ;* inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien Gramm. III, 44 ; Keil t. 2, p. 115), gl. « glandium », « languier, langue et gorge de porc fumées ». Voir suivant.

loineth (uel *lienchic ;* inédit, ibid. fo 42b ; Priscien Gramm. V, 13 ; Keil t. 2, p. 149), gl. « lien », « rate ». Ou bien le glossateur n'a pas compris le sens exact des mots latins, ou bien *loineth loenith* avait un sens assez large pour traduire à la fois « languier » et « rate ». Le seul correspondant direct paraît être le bret. *lounez*, var. *lonec'h, loüanez*, etc. « rein, rognon », GMB 376, corn. *lonath*. Ernault, loc. cit., rapproche ces mots du v. fçais « logne », d'où « longe », de l'angl. « loin ». Mais le fçais « logne, longe » est lui-même d'origine peu claire. Il existe d'autre part l'irl. *loan, luan* « the loins, kidneys », que Loth a étudié RC 34, 151 et RC 39, 73. Il compare *lon* gl. « adeps » (voir à part), le mot du voc. corn. *lewilloit* gl. « splen » et un irl. *lue liath* gl. *splen ;* le rapprochement avec le lat. *pulmō* est rejeté W. Hof. 2, 387. De nouvelles études seraient nécessaires sur tous ces mots celtiques.

loer cann (inédit, Berne ms 167, fo 72 b, l. 2 ; Eneide II, v. 340), sur les mots en ital. dans « oblati *per luna* hyphanisque dymasque ». Le sens est « clair de lune », littéralement « lune brillante ». Bret. moy. *loarguenn* « clair de lune », et nom propre Le Loerguen, DEBM 242, 327, GMB 371, RC 42, 353, bret. mod. *loargann, kann al loar* « clair de lune ». On a ici un élément *cann* « brillant », et non *cant* « cercle », car on aurait **loercant* dans ce cas. Voir *loir* et *cann* à part. (La forme *loir* est la plus attestée.)

loes (Venise, Zan. lat. 349, fo 60b ; Orose, Hist. VI, 2, 8 ; I. Williams ZCP 21, 304 ; on trouvera davantage de détails Ét. Celt. 9, 180-183, sur cette glose) gl. « excusso praesidio » ; le sens littéral est « expulsion » « action de chasser, de débarrasser ». Une forme plus ancienne est *loies, loges*, dans les ns propres v. bret. ; gall. *arlloesi* « débarrasser », *arlloesi ffordd* « dégager le chemin », *arllwysiad* « poursuivant » (« driver, pursuer ») *lloesi* « to eject, exhaust ». D'après la forme *loges* ce mot remonte à **logest-* peut-être d'un ancien radical **log*, du sens primitif de « dissoudre », que l'on trouvera mentionné sous *acomloe*.

lohan (inédit, BN lat. 10290, fo 36b ; Priscien Gramm. IV, 18 ; Keil t. 2, p. 127) gl. « paluster ». La glose signifie littéralement « petit lac », « marécage ». Voir *loch*, dont *lohan* est dérivé avec la terminaison *-an* de diminutif.

loineth « rate », voir *loenith* pour détails.

1) **loir, loer** « lune » ; dans : *nisi gudiued... loir... ; hanter retec loir... ; oet loir... ; teir trigont oc loir... ; trei dou mis loir...* (ou *loir* (2) ici ?) ; *loercann*. V. gall. *logr*, cinq fois dans le Computus, BBCS 3, 245 sq, bret. *loer, loar*, DEBM 327, voc. corn. *luir* gl. « luna » ; sur l'irl. moy. *láir bhán* « la lune », voir Loth RC 36, 103-4. *Loir* viendrait de **lugrā*, voir VGK 2, 50, IGEW 690.

2) **loir** (inédit, Angers 477, fo 79a, main A (?), Patrol. XC col. 505) gl. « diligens » (calculator), littéralement « complet, diligent » ; gall. *llwyr* « complet », gall. archaïque *liuir* dans « *liuir delo* », CA 297 *(llwyr delw) ;* v. irl. *di léir* « diligemment », *co léir* « avec soin », *léir* « diligent » ; ce mot est peut-être apparenté au latin *plērus* ? voir RC 39, 68-9, ACL 1, 85, GOI 56, CA 217, VGK 1, 521, W. Hof. 2, 323. C'est probablement ce mot que l'on a dans la glose : X *punct i pop un did steren il bid loir*, plutôt que le mot *loir* « lune » dont le sens ne conviendrait apparemment pas dans ce cas.

f. v. g. **loiraul** (inédit, Angers 477, fo 55a, main B ; Patrol. XC col. 356) gl. « monath » dans : « apud eos (Anglos)... mensis appellatur monath ». *Loiraul* signifie littéralement « lunaire » ; c'est un adj. dérivé de *loir* « lune », voir *loir* (1) ; *-aul* est une terminaison v. gall.

1) **loit** (Orléans 211, fo 10, gl. 18 ; VVB 178) gl. « cano », « chenu, gris, blanc » dans : « coram cano capite consurge ». (Voir aussi *loitguid* à part.) Bret. moy. *loët can* « blanc de vieillesse », DEBM 327. *Loet*, mod. *loed* au sens de « chenu », *loedadur* gl. « canities », (DEBM 327, GMB 372), *loedaff* « canescere ». (On sait que le sens de « moisi » de *loed* vient d'un autre mot *loet* confondu avec *loit* par suite de l'évolution de ī en ĕ en Breton). Gall. anc. *luit*, CA v. 1200, puis *llwyd* « gris, sage », irl. *liath* « gris » de **(p)leitos*, de la rac. de « palleō » VGK 1, 502, RC 2, 325, IGEW 805.

2) **loit** pour **loith* ? « troupe », « espèce ». Gall. *llwyth* « parti, troupe, tribu », ex. W. Gr. 218, v. irl. *lucht*, VGK I, 123, RC 41, 39, ZCP 16, 289, IGEW 686. Voir *holoit* et *loitret*.

loitguid (inédit, BN lat. 10290, fo 24a, Priscien Gramm. II, 51, Keil, t. 2, p. 76) gl. « populnus i. populus » « peuplier », littéralement « gris-arbre ». En gall. « peuplier » se dit *llathr-wydden*, de *llathr* « glossy, glittering, smooth ». Voir *loit* (1) et *guid* (1).

loitret (inédit BN lat. 6400b, fo 272a marge droite, en bas ; le *et* final est rendu par &) « espèce, engeance ; sorte, troupe de, génération »? Le contexte traite du nom du mois de février expliqué par le nom de la « fièvre ». Ponctuation rajoutée : « Februarius quibus modis dicitur?... erat « generatio » quae appellabatur *alupersi* (sic !) homines, transeuntes in potestatem canum (.i.lurcones canes deuoratores) et deus eorum « generum » lupercal erat, ac adorantes eum afferebant hostias, sortemque mittebant, ut scirent quis eorum iret in formas luporum, et nisi gustassent carnem hominum in hoc mense februarii usque ad finem VII annorum in formam lupi fiebant ; et iterum natantes per stagnum, hominum (sic) remiebant, et tanta febrae algoris hoc mense natando per stagnum, tremebant ; de tali febre, februarius dictus. Appellaba(n)tur *luperci* et lurcones quia omnia inmundicia quae per totum annum faciebant non lauabant... ». La glose suivante à « luperci », dont le *c* ressemble à un *t*, se trouve en marge « i. lupus et corpus, uel *loitret*, uel a febribus aeris lupercorum, quia lupi in hoc tempore, acri percussores pecoris sunt... ». *Loitret* semble une épithète correspondant à « generatio », « generum », dans le début du texte concernant les Luperques. Le glossateur semble dire qu'il s'agit d'une espèce, « engeance ». *Loit-ret* paraît composé de *loit* (pour **loith*), voir *loit* (2), et du suffixe *-ret* (voir à part).

1) **lom** « main » dans *lomrod ;* et, avec *m* lénifié noté *u* dans *deh-lou-etic, do-guo-lou-it ;* cet élément apparaît aussi dans le n. propre *Dreh-(h)olom*, C. Redon ch. 224. V. gall. *lau* (Chad), moy. gall. *llau, llaw*, mod. *llaw* « main » ex. anciens GML 200 ; voc. corn. *lof*, corn. moy. *luef, lef ;* v. irl. *lám ;* ce mot vient de la racine de *palma*, du v. angl. *folm ;* voir CCG 9, IGEW 806. En Bret. ce mot n'apparaît plus qu'en composition dans des mots comme *dorloi* « pétrir, caresser ». Voir les détails sous *doguolouit, dehlouetic* notamment.

2) **lom** dans *lom-coll*, ci-dessous est peut-être pour *lomm ;* cf. bret. *lomm, loum*, GMB 373, « goutte », v. irl. *loim* « boisson », GOI 213, 471, auj. « lait » ; gall. *llymaid* « sup, sip, drop ». V. Henry tire, avec doute, *lomm* de **lopmen* de la racine du grec λάπτειν « lécher ». Mais, comme on l'a souligné, *lom-* dans *lom-coll* peut être un mot tout différent.

lomcoll (inédit, BN lat. 10290, fo 42b ; Priscien Gramm. V, 14 ; Keil t. 2, p. 150) gl. « suber » .i. « saua, sucus arboris » (d'une autre main) ; il est donc possible que le glossateur ait attribué à « suber » le sens de « sève ». *Lom-coll* signifierait littéralt. « suc d'arbre », *coll* ayant ici un sens très général? Très incertain. Dans le Thes. Paleohib. 2, 117 « suber » est glosé *snob* « liège », ce qui est le sens normal ; voir DIL, lettre S, 305 sous *snom*. Voir *lom* (2) et *coll*.

lomrod (inédit BN lat. 10290, fo 35a ; Priscien Gramm. IV, 8 ; Keil t. 2, p. 121) gl. « datus. ti.tio. » (datus, dati, datio). *Lomrod* « don de la main » correspond au gall. *llawrodd* « hand-gift ». Cf. *ryloueist* « tu donnas », HGC XIV v. 57 ; *gwallouyat* « donateur » XV v. 62 ; et, GBGG 611 : *gwallofyat, gwallofwr* « fusor, promus, potifex » ; pour le sens cf. *anllofi* « to reach, give, bestow », GPC 132. (Sur *llaw-frodedd*, voir Llên Cymru, 1958, p. 59 notamment.) *Lom* « main », *rod* et *doguolouit* sont étudiés à part.

1) **lon** (Orléans 221, fo 6, gl. 8 ; VVB 178) gl. « adeps » pris au sens de « graisse », dans « non remanebit *adeps* sollempnitatis mee usque in mane » (le glossateur n'a pas compris le contexte). V. irl. *lóon* gl. « adeps », GOI 72, RC 34, 151. Dinneen : *lón* « supplies, provisions » et « food, meat ». Stokes, TPHS 1885-6, 547 tire ce mot de la racine de πλοῦτος, IGEW 836.

2) (**lon**) « plein » dans : *dacr-lon ; bod-lon ; cob-lon*. Bret. moy. et mod. *leun ;* gall. *llawn ;* irl. *lán* « plein »; gaul. *-lanos* (Lano-valo, Vrido-lanos), Pour l'étymologie, voir CCG 8 et IGEW 800.

(**lo(n)c**) « vaisseau » ; voir le plur. *locou*, pour *lo(n)cou*.

loos (corrigé de **lois* par le scribe ; Orléans 221, fo 132, gl. 218 ; VVB 177) gl. « latronibus » dans : « quis latronibus et furibus resistet ». (Le pluriel n'est peut-être pas rendu, comme souvent) ; le sens est « voleur, brigand ». Loth, VVB 177, qui lit à tort **lois*, compare un irl. *luis, loise* « renard » ? Stokes TPHS 1885-6, 592 lit bien *loos*. Y a-t-il une parenté lointaine entre ce mot et le grec ληστής, ληΐστωρ « brigand », « voleur », ληΐς, « proie, butin », avec le sanscrit *lōtam, lōtram* « butin », de la racine **lāu* de *lucrum*, de l'irl. *lōg* « salaire, prix » ? *Loos* viendrait peut-être de **luos* par harmonie de voyelles, et **luos* de **laug-asto*? Voir IGEW 655 sur la racine **lāu*.

lor (Orléans 302, fo 26 ; RC 33, 422, 430) gl. « solum » « sol » dans « terrarum non omne solum ». Mot féminin (cf. *teir lor*...), dont le pluriel est *loriou (rac-loriou)*. Bret. *leur* « aire », GMB 364 ; gall. moy. *llaur* « ground », « floor », GML 202, puis *llawr* en gall. mod. ; irl. anc. *lār* « sol » puis « milieu » ; de **(p)lāro* de la racine de l'angl. *floor* VGK 1, 48, IGEW 806. *Lor* a un sens spécial qu'il est difficile de préciser dans : *teir lor treconioc...; cet dadaruei...it bei lor coblon* et *didimicont eil lor ;* il doit s'agir d'une division de temps, dans ce cas particulier.

loriou pluriel de *lor ;* voir précédent.

f. v. g. ? **loscetic** « brûlé », dans : *in ir loscetic circhl.* Voir *loscitic* et *lescsit.*

loscitic (inédit, Angers 477, fo 13a, main B ; Patrol. XC col. 232) gl. « exusta caloribus ». *Loscitic* signifie « brûlé » ; ce mot se retrouve dans *Losquidic*, nom de lieu, C. Quimperlé, p. 225, 230, 231, bret. mod. *leskidik* « brûlant », vannet. *loskedik ;* cf. aussi *Cher loscheit*, nom de lieu, Chresto. 113. Pour plus de détails voir *lescsit.*

1) **lu** « herbe, légume », dans *brib-lu*, avec *b* final non noté (cf. *du, dub*) ; voir *lub, lob*, formes plus complètes du même mot.

2) **lu** « serment », dans *di-lu*. Gall. moy. *llu, llv* « an oath » (un serment), GML 206, gall. *llw ;* bret. moy. et mod. *le ;* irl. *luighe ;* ce mot serait de la même origine que le gothique *liuga* « mariage » ; l'affection de *u* en *e* n'apparaît pas encore en v. Bret. Voir RC 36, 181, VGK 1, 69, 381, 98 et 2, 66, CCG 29, LHB 441, 448, 451, 452.

3) **lu** « armée », dans : *mor-lu*. Gall. *llu*, v. irl. *slóg, slúag*, mod. *sluagh*, gaul. latinisé *-slugi*, par ex. dans *Catu-slugi*, ZCP 26, 269, VGK 1, 84, CCG 23, IGEW 965.

lub, lob « herbe, légume » ; dans : *eli-lub, tut-lub, hoiarn-lub, tut-lob*. Ce mot a pour correspondant le v. irl. *luib* « herbe », mod. *luibh* et se retrouve, en composition, dans l'irl. anc. *lub-gort* « jardin », mot auquel correspond le v. gall. **luord* attesté par son pluriel *luird* gl. « horti », VVB 178, le bret. moy. *luorz, lyorz* « courtil, jardin », GMB 369, mod. *liorz*, le mot du voc. corn. *luworth guit* gl. « uirgultum » (écrit *luþorch*, avec *t* pris pour *c*). Ces mots brittoniques viennent de **lub-gorth* (voir *gorth* à part). Le bret. *lou* dans *lou guys, an euor guen*, « l'ellébore blanc », littéralement « l'herbe à truie », représenterait une forme évoluée de *lub, lob*, Loth RC 18, 242. *Lub* est rapproché du v. ht. all. *luppi* « poison, magie », CCG 38-39, 47, IGEW 690. Voir aussi *lu* (1).

lucarn (inédit, BN lat. 10290, fo 31b ; Priscien Gramm. III, 33 ; Keil t. 2, p. 107) gl. « λαμπως », pour λαμπάς ?, glosé aussi « lampas » dans : « ...ignis effulgens quod apud Grecos dicitur λαμπως ». *Lucarn* signifie « flambeau » ou « lampe » ; gall. *llugorn* « lanterne », voc. corn. *lugarn* gl. « lichinus » ; irl. anc. *lócharn, luachern* « lumière », mod. *lóchrann* « a light, a flash, a candle »... ; le bret. moy. mod. possède des dérivés de ce mot dans *lugaerniff, luguerniff* « briller », DEBM 329, mod. *lugerni(ñ), luguernus* « brillant », GMB 377, mod. *lugernus*. Certains auteurs considèrent ces mots comme des emprunts au latin *lucerna*, Ernault RC 27, 146-7, Loth, Mots lat. 183 ; mais il existe un nom de lieu gaul. Lucernio, Holder 2, col. 298, et *lucarn, lócharn* peuvent être des dérivés indigènes de la racine **leuk* du latin *lūcēre ;* voir IGEW 687, VGK 1, 122 et 2, 53, CCG 41.

lucet, luhet « lumière ». Ex. : *dilucet*, et : *cet dadaruei... a dis i luhet ;* et, Angers 477, fo 59b, « est tantum *in lucet* luna XIII etc.. » gl. « si nosse uis uigessima quinta (luna) quandiu luceat... ». (Patrol. XC col. 400) « est seulement en lumière, la lune... ». Bret. moy. *luchedaff*, « resplendir », GMB 377, bret. mod. *luc'ha* « luire », *luc'hedenn* « éclair », etc. Voc. corn. *luhet* gl. « fulgur », moy. corn. *luhes* CCG 41 : v. irl. *lóchet, lóchal*, « lightning » (GOI 208) et « flash », gall. *lluched* « gleams, lightnings ». On voit d'après les gloses, et d'après les noms propres du C. Redon, ch. 239, 162, *Luhethoiarn, Luhet-loc*, que le sens était plus large anciennement que celui d'« éclair ». Selon M. Bergin, Eriu 12, 215 *lucet, -luhet*, est emprunté à l'irl. *lóchet* ; mais le χ brittonique en face du χ irlandais peut s'expliquer, soit par un redoublement, GMB 377, soit par un suffixe sigmatique, VGK 2, 37 *(luched* de **leuq-s-itā) ;* on verra aussi RC 7, 151-2 et RC 39, 73 et on comparera les noms gaulois comme Leucimarae, Leucetios, Loucetios, etc. Les sens anciens de *luc(h)et* en brittonique ne sont pas en faveur d'un emprunt à l'Irlandais.

f. v. g. **luchauc** (inédit, BN lat. 10290, fo 26a, Priscien gramm. II, 64 ; Keil t. 2, p. 82) gl.

« paluster » « lacustre, marécageux ». Dérivé de *luch-* « lac ». Voir *loch*, forme v. bret.

(**lunc**) « fait d'avaler ». Voir *roluncas*.

(**lus**) Dans *glellus*. Sens?

1) **lus** « airelle, myrtille ». Dans : *midal du lus*. Bret. *lus* « airelles, myrtilles », sg. *lusenn; lusa, luseta*, « cueillir des myrtilles ». Voir GMB 379-380 (*lusen* est traduit « lusset »). Gall. *llus* « the bilberries », « the bleaberries ». Un mot apparenté a existé en Gaulois. Voir Jud, Romania 52, 332-337, sur le savoyard *loutra, lostra*, « airelle ».

2) (**lus**) Radical de *doilux; douolousé; luson; luscou* (et peut-être de *illus su(m)*). Le sens de ce radical paraît être « mettre en mouvement, mouvoir » et aussi « exprimer » ; cf. les sens du latin « *cieō* ». V. Henry, sous *lusk*, tire ce mot de **loug-sko* (ou **loud-sko*), et rétablit un ancien **loudio* « je meus » (voir aussi V. Henry sous *leuri*). *Lus* peut remonter à une forme **loud-sl-*. Il semblerait qu'il y a en celtique un mélange des dérivés de la rac. **leudh* (IGEW 306 ; W. Pok. 2, 417, « emporwaschen », « hochkommen »), avec ceux de la rac. **(p)leu* (W. Pok. 2, 95 et IGEW 835 et 837, VGK 2, 571-2). On peut comparer à *lus*, l'irl. *lūas* « velocity, quick motion », *luadhaim* « I move », *lúud, lúd* « impulsion », *to-com-lu*, « to set forth ». Voir aussi Loth, RC 32, 205 et 208 à propos du gaul. *loudin* (calendrier de Coligny). Ernault croit (Mirouer, p. 48-9, note 3), que le moy. bret. *colous, couloux*, « aussi bon » mod. *koulz*, résultait de la confusion d'un mot *co-lous* « aussi vite » (cf. irl. *cómhluath*) avec **co-les*, « aussi bon ». Pour le sens il compare *kentoc'h* « plus tôt » et « plutôt » et le gall. *cyfles* « as good as ». Comme *lus* correspond à l'irl. *luas, lusc-* correspond à l'irl. *luasc* « essor élan, balancement ». Le bret. moy. *leuzriff* « envoyer, dépêcher vers, mettre en mouvement » est, comme l'ont pensé Ernault et V. Henry à rattacher à cette famille de mots, mais la forme d'origine est difficile à rétablir (Ernault MSL 12, 259, A. Bret. 16, 325). S'il est certain qu'il y a en Breton un radical *lus, lous*, apparenté aux mots irl. cités, le détail des formes et des dérivations est des plus complexes.

(**lusc**) « impulsion, mouvement, balancement ». Voir suivant.

luscou (Berne ms 167, fo 34a ; Georgiques II, v. 389 ; VVB 178-9), « balançoires, objets mobiles », gl. « oscilla » dans : « tibique oscilla ex alta suspendunt ». Le sens ancien apparaît dans le vannet. *lusqu, lusque* « impulsion, élan, tendance », GMB 380, et la notion de « mouvement » est aussi exprimée dans le composé bret. moy. *queff-lusquiff* « mouvoir, bouger », Mirouer v. 1633, *queu-lusq* « mouvement », DEBM 364, *queu-lusquer* gl. « motor », « celui qui donne l'impulsion », ibid., d'un v. bret. **com-lusc*. En Bret. *lusc, lusk*, exprime plus souvent l'idée de « balancement », que celle de « mouvement », notamment dans *luskellat* « bercer ». Mais on a cependant le bret. mod. *luska* traduit par « donner ou prendre une impulsion » Geriad. 366-367. Gall. *llusgo* « traîner, tirer ». Irl. *luascaim* « I rock, sway, swing », etc. *Lusc* semble apparenté à *lus* que l'on trouve dans divers mots v. bret. et semble venir plutôt de **loud-sk-* que de **loug-sk;* Thurneysen KZ 51, 60 sq, RC 42, 237, suppose que le lat. *ōscillum* au sens de « balançoire », vient d'un gaul. **louskillon* influencé par le lat. *ōscillum* « masque » ; Ernout-Meillet ne mentionne pas cette hypothèse, W. Hof. 2, 227 s'y oppose. Voir *lus* (2).

luson (Luxembourg ms 89, Jenkinson, Hisp. Famina, p. 24, texte B, v. 49, VVB 179, RC 4, 346 note 1, Bradshaw, Coll. Papers, 468-9, note 1), gl. « tramitem », dans : « ob hoc egregium rotolanti crepitundo consultum, ut fulgescente(m) huius congelaminis diuidauerit tramite(m) ». *Luson* glosant « congelaminis », hypothèse suggérée Celtica 3, 76, ne paraît guère explicable. Il faut d'abord connaître le sens du mot glosé « trames », dans le langage « hispérique »; voici quelques ex., parmi les plus clairs, d'après Jenkinson, Hisp. Fam. : texte A, v. 16 : « arboreas pontes pedestri *tramite* tranant », v. 185 : « innumere frondicomum crebro *tramite* adeunt saltum turme », v. 475 : « quae loquelari *tramite* haud explicare nitor », v. 545 : « loquelarem.. *tramitem* », v. 575 : « concito *tramite* lustrantes », v. 611 : « hinc reduci *tramite* paternum remeantes in solum ». Les sens sont proches des sens normaux de « trames » : « mouvement, voie » et « expression verbale » ; cf. *cieō* « je meus » et « je profère, j'appelle ». *Luson*, formé d'un radical *lus-* et d'une terminaison *-on* (voir la grammaire) et glosant « tramitem », est étroitement apparenté à l'irl. *luas* « mouvement rapide, vélocité ». On verra à part *lus* pour détails.

(**lud̄**) « entrave, lien », dans *arlup (*arlud̄)*. Voir *arlup*.

M

1) **ma** « si », dans : *a ma ni debei...* Bret. moy. et mod. *ma* « si », ex. DEBM 330, cornique *ma* « si », v. irl. *ma, má* « si », GOI 558.

ma « que », semble apparaître dans l'expression *tre ma*. Bret. moy. mod. *ma* « que », GMB 382, CCG 241-2. Pour l'étymologie on verra LEIA, sous *ma*, qui est comparé au sanscrit *sma, smā* « certes, assurément » (en Latin il y a une

parenté entre *sī* et *sīc*). On verra aussi *ma ni* et peut-être *ma* (3). *Ma* n'est pas attesté en Gallois.

2) **ma** « lieu, endroit », pluriel *maou*, dans *guari-ma ; sil-ma ; budicol-ma ; ased-ma ; mor-maou ; air-maou ; ma mes Ephyri*. V. gall. *digat-ma, digat-maou* VVB 102 gl. « area » et gl. « circus », gall. *ma* « endroit », employé comme terminaison sous la forme *-fa* à initiale lénifiée. En Bret. ce mot est également utilisé sous la forme *-va* en composition (ex. *estren-va* Barbe 325) et dans les expressions *va hont, va se* « là-bas », « là », mod. *a hont, a ze*, DEBM 399, GMB 529, Chresto. 148, note 4 ; *dre va*, Jésus 112b, est isolé. Ce mot a pour correspondant l'irl. *mag* « plaine, terrain découvert », le gaulois latinisé *magus*, pour **magos*, dans de très nombreux noms de lieux. **Magos*, selon Pedersen serait apparenté au sanscrit *maht* « terre », VGK 1, 96, dont le sens primitif serait « la grande », et, dans cette hypothèse, ce mot serait apparenté aux mots exprimant l'idée de « grandeur, d'accroissement » (comme *mach* (2), *mo(g)*) ; voir IGEW 709 et LEIA, M 8, avec semble-t-il certains doutes de M. Vendryes sur cette étymologie. On verra à part le dérivé *maes*.

3) **ma**, mot de sens incertain dans : *ma brotr da Boz*. Le sens serait-il « ainsi » ? ; le bret. *ma, mar* « si », l'irl. *ma* « si » dérivent peut-être d'une particule ayant d'abord signifié « ainsi », LEIA, M 1, sous *ma*. Il semble plus probable, cependant que *ma* signifie simplement « est » dans cette glose ; cf. Nouelou 89 : « *ma hon ostys, dicouantys, a istomp* », « il est notre hôte, sans éclat, au-dessous de nous ».

4) **ma...** (Orléans 221, fo 18, gl. 43 ; VVB 179) gl. « labis », « tache, souillure ». Il semble qu'il s'agit d'un mot **macl*, abrégé, sans aucun signe d'abréviation, fait usuel dans ce ms, et correspondant au gall. *magl* « tache », emprunté au lat. *macula*, Stokes TPHS 1885-6, 556, Loth Mots lat. 183.

mab, map « enfant », et non pas seulement « fils » ; ex. : *mab cauuelou ; mab i kiled ; map-lee*. Gall. corn. bret. *mab*, plur. v. gall. *mepion* CCG 178 ; irl. *macc*, etc. Parmi les dérivés, citons les n. propres v. bret. *Mabon* C. Redon ch. 74 et C. Quimperlé p. 86, gall. *Mabon*, gaul. Maponos. Au gaul. latinisé Mapinius semble correspondre *-mebin* dans le n. propre *Uuorel-mebin*, C. Redon ch. 163, bret. mod. *mibin* « agile, prompt, vif » ; *-mebin, mibin* peuvent remonter à **mapinios*, l'affection expliquant bien le vocalisme du Breton ; le sens d'origine devait être « jeune, ardent » ; *an-vabet*, Gwénolé v. 1083, n'est peut-être pas à « corriger » et peut exprimer l'idée contraire. L'étymologie de *mab, map, macc* est des plus incertaines ; voir KZ 36, 237, IGEW 696, W. Pok. 2, 228 et surtout LEIA, M 1 et 2.

mab cauuelou (Berne ms 167, fo 11a ; Eglogue IV, v. 23 ; VVB 179) gl. « conabula », « berceaux d'enfant ». Voir *mab* et *cauel, caguel*.

mab i kiled « filius alterius », litt. « fils de son compagnon », « fils de l'autre ». Cette formule suit le nom de *Riuallun* C. Quimperlé p. 217 (1081-1114). La traduction latine se trouve fréquemment, ex. « *Guegono* filio alterius », « Eudo alterius », ibid. p. 238, 251 ; « Bertrannus filius alterii », Anc. Evêchés, t. 3, 223 ; autres ex. C. Morbihan ch. 244, etc. Cette formule se retrouve sous la forme évoluée « *map eguile* », Barbe 380. Il semble bien que l'expression « fils de l'autre » ait servi à désigner les bâtards à l'origine. Le n. propre moderne *Abeguile* en est dérivé, ex. RC I, 267, et 2, 72 (*Abeghile* « filius alterius »). Cependant *Kilid* a aussi été un nom propre en Gall. moy., ex. « *Kulwch mab Kilid* », WBM col. 470 ; autre ex. CA v. 120. On verra à part *mab, i* (2) et *kiled*, sous la lettre *k*. Voir aussi addenda.

ma brotr da Boz (Le ms porte : *mab rotrda boz ;* inédit, Angers 477, fo 49b, marge gauche, main A ; Patrol. XC col. 319-320). Ces mots sont situés dans la glose suivante : « filius nepotis Esau quintus Abraham : Piliphus (sic) uero dicit eum filium esse Chus, filii Nachor ; *mab rotrda Boz ;* quia filii sunt Nachor : Chus et Boz. » La ponctuation a été rajoutée. Il y a, de la glose, un renvoi à Iob dans le texte : « nam et libro beati *Iob* qui non longe post Abraham exstetit .» Le glossateur a confondu Booz avec Buz fils de Nachor et frère de Chus ou Hus (voir les dictionnaires de noms bibliques). Le glossateur veut dire que Chus est fils de Nachor et par là frère de Boz (Buz). Le sens de *ma* est incertain ; on a soit : « ainsi frère à Boz », soit : « est frère à Boz ». Voir *ma* (3), *brotr* et *da* (1).

1) (**mach**) « gage » ce mot est attesté par son pluriel *meic* (pour **meich*). Voir à part. C'est peut-être cet élément qui entre en composition dans *mach-tiern*, nom de dirigeant local très usuel dans le C. Redon. Mais I. Williams, BBCS 10, 39-41, croit que l'on a dans *mach* de *mach-tiern* un correspondant de l'irl. *mass* « beau, noble ». Dans ce cas *mach*, dans *mach-tiern* serait plutôt à rattacher à *mach* (2).

2) (**mach**) radical signifiant « accroissement, addition » dans *doguormach* (voir sous ce mot ses composés ou dérivés attestés). Cet élément apparaît dans le v. gall. *diguormechis*, l'irl. *do-for-mag*. Le χ brittonique ne peut correspondre au *g* irlandais ; il faut supposer un suffixe en *-so* dans les mots brittoniques : *mach* de **mag-so* ou de **mak-so*, Loth RC 40, 342, I. Williams BBCS 10, 39-41. Il existe une foule de mots apparentés en celtique : citons seulement *mael* « prince, grand », de **mag-lo ;* gall.

anc. *maon* « les grands » de **magones;* le gall. *maith* « long » de **mag-tio* (Loth RC 40, 342 sq, Stokes KZ 41, 387). Tous ces mots sont des dérivés de la racine **meg(h)* de *magnus*, μέγας, W. Pok. 2, 257-8, IGEW 708-9, W. Hof. 2, 10-12. Le simple *mag* apparaît dans l'irl. *mag* « grand » dans *mag lorg* .i. *mór lorg*. D'autres mots brittoniques sont peut-être apparentés, bret. *maga* « nourrir », gall. *magu*, de l'idée de « faire croître, élever ». (Pour, LEIA, M 8, et contre IGEW 709 : *maga*, *magu* supposent **mak-* et non **mag*). Le gall. *mehin* « graisse, lard », le v. bret. *mehin* (*Caer mehin* C. Landévennec p. 571) devenu *bihin* « réplétion » avec faux rétablissement de l'initiale viennent par contre de **magesīno*, avec un radical **mag*, MSL 6, 437 sq., Bezz. Beitr. 23, 51, IGEW 709.

Il y a peu de représentants modernes du mot *(mach)* lui-même en brittonique : gall. *dormach* « baich, gormes » « fardeau, oppression », Fynes Clinton, cité BBCS 10, 41 ? Plus proche du sens ancien paraît le mot bret. *mac'hom, mahom,* « glouton, insatiable », d'où *mac'homi, mahoumi, mac'houma,* etc. « usurper », « envahir », « accroître ses biens », GMB 383, qui semble également dérivé de *mach* et n'a aucun rapport avec un autre mot *machaff* « oppresser », sans doute d'origine romane et dont le sens est fort proche de celui du gall. *dormach* cité plus haut. Pour le suffixe *-om* de *mac'hom*, voir GMB loc. cit. Les noms gaulois Are-magios, (H)ar-mogios, Ro-mogillus, Maginus, Mogons, Mogeto-, Mageto-, seraient à rapprocher, KZ 41, 387. Voir *cormo* qui est peut-être apparenté, malgré le *o* du radical, et LEIA, M 59, sous *mog* et M 8 sous *mag*, Boisacq 617-618 sous μέγας. Voir aussi *doguormach, cobrmo* et *mo(g)*.

maciat (Orléans 221, fo 208, gl. 308, VVB 179) gl. « poractur » (pris pour « porcator ») « porcher » ; « si porci in gra(n)de ingressi, quotiens capti *poractur* reddat. ». Loth VVB 179, corrige en « in glande ». Ce mot se retrouve dans le nom *Uuin-mochiat*, C. Redon, ch. 46, « heureux-porcher » ; la possession de porcs nombreux était un signe de richesse apprécié ; gall. *meichiad* « swineherd ». Voir CCG 109 ; LHB 420 et la note 1, ibid. Pour le *a* de *maciat*, voir *camadas* et grammaire. Ce mot est un dérivé de *moch* « porc ». Voir *moch* et *mochiat*.

madau « gâchis, anéantissement » ; voir *in madau*.

mael (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96. A, fo 2a, l. 8, 9, 20 ; ZCP 1, 17 sq) graphie pour *mel* « miel » ; voir *mel*.

Maeloc nom du scribe du BN ms lat. 3182 ; fo 355, bas : « Discipulus *Maeloc* conscripsi hunc ego. » On trouve ce nom sous la forme *Mailoc* en 572 (nom de l'évêque de Britonia en Galice, Chresto. 66 ; Mots lat. 87) sous la forme *Maeluc*, C. Landévennec p. 566, et dans beaucoup d'autres ex. comme *Maelocan*, C. Redon ch. 98, 195. *Maeloc* vient de **maglācos;* c'est un dérivé du mot bien connu *mael, mail* « prince, chef », littéralt « grand », gall. moy. *mael* ex. CLlH 116; ELSG 55 ; irl. *mál* LEIA, M 13. On trouve en v. Breton des ex. de la forme *-maglus, maclis* dans des noms latinisés, LHB 464 (*Vidimaclis, Tigernomaglus,* etc.) ; en Gaul on trouve *-maglo, -magalus,* comme élément de noms propres ZCP 26, 234. *Mael* vient de *maglo*, et peut-être d'une plus ancienne forme **magalo* ou **magilo;* voir Language 21, 96-7. Le radical **mag-* est celui que l'on trouve dans le latin « magnus », IGEW 708, dans *mach* « accroissement » (voir *mach* 2). (Le bret. *moal* « chauve », le gall. *moel*, l'irl. *mael* « chauve, tonsuré, serviteur », LEIA, M 6 et 7, n'a évidemment rien à voir avec ce mot.)

maer, mair « dirigeant », « préposé à » ; voir le plur. *meir*, et *mair* (sg.) C. Redon ch. 267.

maes « plaine, campagne », « l'extérieur » ; dans : *i maes*. Cf. *Caer maes* C. Quimperlé p. 135 ; bret. moy. *maes* DEBM 331, GMB 383, mod. *meaz, mez;* gall. *maes*, corn. *mês*. *Maessid*, ci-dessous, semble un pluriel de forme v. gall. *Maes* est un dérivé de *ma* (2) ; on le tire de **magesi-*, CCG 28, LHB 445, IGEW 709.

f.v.g. **maessid** (inédit, Angers 477, fo 17a, main B ; Patrol. XC col. 262) gl. « plana », « les plaines » dans « Nilus ...plana irrigat » ; gall. moy. *meysydd*, plur. de *maes* « open field, plain », W. Gr. 203. Voir *maes*.

mai mois de « mai » ; dans : *cisemic comun ..kal mai ;* Angers 477, fo 78a : « *in* VIII kal. *mai* » ; fo 81a « expectat aliam lunam *mai* ». C. Redon ch. 204, « Idus *mai* » (et non « maii ») Bret. *mae*, gall. *mai ;* du lat. « Maius ».

main « pierre » ; dans : *a cronn main* et le dérivé *meinin*. Bret. moy. *mean, men*, DEBM 335, GMB 403 ; gall. *maen*. Ce mot est peut-être apparenté à l'anc. irl. *maigen, magen* « lieu, endroit », mod. *maighean;* voir VGK 1, 96, LEIA, M 9, W. Pok. 2, 258, IGEW 709.

maletic (inédit, Angers 477, fo 49a ; Patrol. XC col. 319) gl. « contritum » « écrasé, broyé, moulu » dans « granum ..mola contritum ». Bret. moy. *malaff* « moudre », mod. *mala, malet* « moulu », DEBM 331, GMB 386 ; gall. *malu* « moudre », et, au sens abstrait « affliger », PKM 288, CA 108 (d'où *go-falu* « affliger » puis « se soucier de, prendre soin ») ; v. irl. *melim* « je mouds », *dommeil* « il consume » (de *to-mel*), etc. ce mot est de la même racine que le latin « *molō* », CCG 381 ; IGEW 716. *Maletic* est un participe passé en *-etic;* voir la grammaire.

maloinoc (inédit, BN lat. 10290, fo 11a ; Priscien Gramm. I, 34 ; Keil t. 2, p. 26) gl. « menceps .i. non menticeps » « qui a perdu l'esprit, stupide, insensé » et « lent, mou », « engourdi », dans le contexte « ut auceps, aues capiens, *menceps*, mente captus, augustus (.i. auis et gustus) ». Il semble que *maloinoc* a un correspondant dans le gall. moy. *maluinauc*, dont nous ne connaissons pas le sens, dans « bet Meilir maluinauc... », « tombe de Meilyr... » BBC, p. 65, Jackson, Early Welsh Gnom. Poems, note p. 67. Peut-être faut-il comparer le radical du v. gall. *malgueretic* gl. « deceptus » VVB 180, le gall. *mall* « softness, malady, evil », BBCS 3, 56, RC 40, 345, l'irl. *mall* « lent, sot » (hebes). En Bret. on retrouverait cet élément dans *mall-heaut* « jusquiame » plante appelée « *lousaouenn an cousquet* », GMB 386 ; on peut penser aussi au radical *-mal-* qui serait celui du bret. *dyvalau* « lent » et « laid », GMB 188-9 (Trég. *divalav* « lent », Léon *divalo* « laid »). V. Henry tire ce mot de *di-* intensif et de **malauo*, de la racine du grec μαλακός « mou » ; Ernault GMB 188-9 pense à la racine du lat. « malus » ; on ne voit pas exactement le rapport qui peut exister avec le bret. *tamal(l)* « blâme, reproche » (DEBM 389, Mirouer v. 1735, RC 40, 345-6, note). Pour autres détails sur cette famille de mots voir LEIA, M 15 et IGEW 720. *Maloinoc* paraît remonter à **malṇāko*, de **maleināko*.

ma mes Ephyri (inédit, Berne 167, fo 87b, l. 18 ; Eneide III, v. 506) Sur « Ceraunia » dans « prouehimur pelago uicinia Ceraunia iuxta » (texte édité « uicina »). Pour la région, voir Pauly-Wissowa « :Akrokeraunia: « Nordwestliche Vorgebirge von Epirus ». » *Ma mes Ephyri* semble signifier « région de l'Épire » ; le mot *mes* apparaît en Bret. moy. sous les formes *ves, ues a, uez* et même *mes*, dans le Doctrinal, ex. GMB 737. Le sens est « de, partie de », mod. *euz* « de », et *demeus, dimeus ;* ex. DEBM 286, GMB 737. On trouve *us, es* en Cornique, RC 37, 304-5. *Mes, ves* seraient issus d'une forme réduite de *maes ;* le sens a été « région de », puis « de ». Voir *ma* (2) et *maes*.

ma ni « si ne » ; dans : *a ma ni debei...* Bret. moy. et mod. *ma ne*, usuel ; même sens ; ex. Mirouer v. 645, 710, 854, 1162... ; Gwénolé v. 1226, etc. V. irl. *mani, mani*, GOI 28, 34, 268, 558. Voir *ma* (1) et *ni* (1).

1) (**mant**) radical de *do-ro-mant-orion ;* de la rac. **men* « penser », IGEW 726.

2) (**mant**) radical de *di-ad-mant*, de sens obscur, « passer » ?. *-mant* dérive peut-être d'une rac. **men* « fouler aux pieds » qui a pu donner en celt. des mots comme *-minet* « aller » (voir à part), comme le gaul. *mantalon* « chemin » Vendryes Et. Celt. 1, 336-7, BSL 38, 112 sq, comme le gall. *mathru* « fouler aux pieds » le bret. *mantra* « accabler », GMB 292, VGK 1, 139, IGEW 726, etc. Toutefois, le sens de *di-ad-mant* est trop incertain pour qu'on puisse être affirmatif. Voir addenda.

maou pluriel de *ma* « lieu, endroit » ; voir ce mot.

map « enfant » ; voir *mab*.

maplee (uel *cennenn ;* inédit, BN lat. 10290, fo 25a ; Priscien Gramm. II, 55 ; Keil t. 2, p. 77) gl. « membrana » dans « signa, antesignanus ; membra, membrana, quod est femininum ». Ce mot est obscur ; cf. peut-être l'écossais *machlag* « matrix, vulva », cité VGK 1, 128 et l'irl. *mac loc* « womb », DIL, M 14.

march, marh « cheval » ; dans *prometic marh, marchoc* et de nombreux ns propres v. bret. Bret. *marc'h*, usuel à toutes époques ; gall. *march*, corn. *margh ;* irl. *marc ;* gaul. *marco* (Marco-sena, Praesa-marci, Praesta-marci, Marco-dunum, etc. ZCP 26, 237), dérivé *markosior* « equitare uellem », Loth Mém. Acad. Inscr. 43, 113 sq ; Vendryes RC 38, 87. Sur le mot *marco-* voir CCG 43, IGEW 700, ZCP 20, 284-292.

marchoc (BN lat. 13029, fo 23a ; RC 27, 151 sq ; RC 28, 43 sq) gl. « aequester » « cavalier ».

marcoc (inédit, BN lat. 10290, fo 34a ; Priscien Gramm. IV, 2 ; Keil t. 2, p. 118), gl. « equester », « cavalier, chevalier ». Bret. moy. *marhec, marec*, DEBM 332, GMB 393, *marhecquât* « chevaucher », etc. v. gall. *marchauc*, VVB 181, mod. *marchog*, irl. *marcach* « cavalier, chevalier ». *Marcoc* est fréquent dans les ns propres v. bret. *Bresel-marchoc, Tanet-marcoc, Marcoc-uuelen, Gleu-marcoc*, etc. voir Chresto. et index du Cartul. de Redon.

mas (Orléans 221, fo 211, gl. 314 ; VVB 181) gl. « stagnum », pour « stannum », « étain ». Ce mot est identique au v. gall. *mas* gl. « metallum », VVB 181, BBCS 5, 7, gall. moy. *mas*, HGC 144-5, avec aussi le sens abstrait de « plénitude » ? ; irl. anc. *mass*. C'est un emprunt au lat. *massa*, Mots lat. 185. Les sens de *mas* en Bret. moy. auraient besoin d'être étudiés. On note cet élément dans les ns propres v. bret. *Mas-houuen*, C. Redon ch. 189, *Uur-mas*, ch. 249 et v. gall. *Mas-guic, Mas-trut*, ACL 1, 187 sq, LL 212.

mascul « masculin », dans : nuper *dei posit ha* nuperus *doi mascul*. Gall. moy. *mascul*, HGC, pièce I, v. 14, v. irl. *mascul*. Emprunt au latin.

mat *uallis*, id est « bona uallis », nom d'un établissement religieux dans le Maine, Mél. Loth 381-5, RC 16, 111, reproduisant un extrait de la vie de St Médard, d'après Dom Bouquet, « Recueil.. », 3, 454 A. *Mat* « bon » se, trouve aussi dans *Mat-guoret* et de nombreux ns

propres v. bret. Bret. moy. mod. *mat*, *mad* « bon », très usuel ; gall. moy. *mad* « felix », « fortuné, de bon augure », ex. CA 224, 257, BBCS 2, 121-2. C'est un mot rare en Gall. Irl. *maith* « bon » ; Gaul. abrégé *mat-*, *anmat-* (Cal. Coligny). Voir Dottin 93, ZCP 26, 239, W. Pok. 2, 221, 238, IGEW 693.

Matguoret benedic mihi (Oxford ms Hatton 42 ; VVB 181). Nous n'avons pu retrouver cette mention, sans doute marginale, sur le microfilm de ce ms. Voir à part *mat* et *guoret*, éléments de ce n. propre.

me « moi » ; dans *enc hehen da me?*. Bret. *me*, gall. *mi*, etc. VVB 185.

mecet, micet « fait de briller », d'où « honneur », « dignité », dans *a andemecet*, et le n. propre *Kenmicet*, C. Redon ch. 98, gall. moy. *keinmic* « honoré », CLlH 108, *keinmygyr* « on honore », CLlH 100, v. gall. *ceinmicun* « nous honorons », BBCS 6, 216, *keinmyged* « dignified », HGC XIV, v. 104, GPC 454, (voir *cain* pour le premier élément). Le second élément *mecet*, *micet* se retrouve encore dans le gall. moy. *myged* « belle apparence, dignité », etc. CLlH 210, HGC XXXV, v. 12, XLIII, v. 20 ; voir BBCS 2, 104-106, Loth RC 46, 150-153. On trouvera davantage de détails sous *mic*.

1) (**med**) « hydromel ». Dans *medot*. V. gall. *med*, VVB 182. Voir *medot*.

2) **med** radical de sens variés apparaissant dans *co-med ; miametom? ? ; ormest(a)*. Les sens de « mesurer, pouvoir, juger, estimer » et « dire », qui se rencontrent dans les composés, nombreux, attestés en Celtique et formés à partir de ce radical, ont été étudiés notamment RC 37, 44, RC 38, 296, RC 40, 348 par Loth ; RC 11, 465, 476, par Ernault, RC 45, 105 et Et. celt. 3, 174, par Vendryes et IGEW 705 par Pokorny. En général, on pense que **med* « dire » est analogue à **med* « estimer », « juger ». Il suffit de citer ici l'irl. *mid* « juger », *mess* « iudicium », CCG 382, VGK 2, 577 sq, 580 notamment, LEIA, M 48, le gall. *meddu* « pouvoir », *meddiant* « pouvoir, capacité », le bret. moy. *mez* « pouvoir », Poèmes Bret. 250 « *a huen eno ne'z vezo mez* » « Sur le dos là ne te sera pouvoir » (une fois mort tu ne pourras plus rien) ; le contexte montre qu'il ne s'agit pas de *mez* « honte » ici ; l'autre ex. de *mez* « pouvoir » est cité sous *gueidret*. Pour le sens de « dire », on peut mentionner le gall. *meddaf* « je dis », le bret. *e mez* « inquit », « dit-il ».

3) **med, met** « milieu » ; dans *per-met ; med* XL ; *entr-med* et les dérivés *pir-mid-il* et *medon*, dans « ualium *Medon* », C. Redon ch. 52, Chresto. 150, note 6, RC 37, 55-6 ; le bret. moy. mod. *mez-* dans *mez-even* « juin » est une survivance de ce mot, GMB 414-5. Le bret. moy. *metou*, ex. DEBM 336, GMB 410, Mirouer v. 2126, etc. présente un *t* qui paraît dû plutôt à l'influence de « mitan » qu'à celle de « moitié » proposée VGK 1, 112. En Gall. moy. on note *uet*, peut-être pour *met* « milieu, centre », dans : « ef a ladhei a *uet (met?)* ac eithaf », « il frappait le centre ? et l'extrême de l'armée », CA v. 1238, note p. 343 ; le dérivé gall. moy. *medwn* ? CA 90, puis *mewn* « dans », VGK 1, 112, IGEW 706, est bien connu. Le brittonique correspond à l'irl. *mid-* et *mide* « milieu, centre », CCG 36, 87, IGEW 706-7, LEIA, M 50, et *medón* « milieu », LEIA, M 28, *medóndae* « de qualité intermédiaire », GOI 221, etc. On compare les noms gaulois contenant *medio-* comme Medio-lanum, Medio-matrici, etc. ZCP 26, 241, le lat. *medius*, W. Hof. 2, 57.

med XL (inédit, Angers 477, fo 36a), dans un court calendrier non glosé, après *enel* et avant *caplit*. Ce mot ne peut guère signifier que « milieu des 40 » (jours du Carême), « Mi-carême ». Voir *med* (3).

medon « milieu » ; voir *med* (3).

medot (St Omer, ms 666, fo 43 ; RC 11, 90) gl. « metes », glosé lui-même « ebrietas », dans l'autre ms du même texte, Cambridge Univ. Libr. Gg 535 (XIe siècle). Le contexte est, avec gl. entre parenthèses : « metes (medot) hoc tetrex (esat cod) ad bethen (animam) ». Le ms de Cambridge porte : « metes (ebrietas) tetrex (occidit).. ». On verra *esat cod* pour cette dernière gl. *Medot* « ivresse » correspond au gall. moy. *meddawt* « ivresse », ex. Armes Prydein v. 35, v. 102, CA v. 1021 note, L. Bleg. p. 263, avec références. Ces mots sont dérivés de *med* « hydromel », comme le gall. *meddwdod* « ivresse », le bret. *mezynti*, DEBM 336, *mezvadur*, *mezventi*, etc. « ivresse ». *Med* « hydromel », latinisé en *medo* apparaît dans la ch. 229 du C. Redon « duas serenas de *medone* », ch. 305 « *medonem* et ceruisam » (*medo* « hydromelum », *serena* « mensura liquidorum », p. 753 et 755 de l'éd. De Courson). Bret. moy. *mez* « hydromel », DEBM 336, gall. *medd* « hydromel », irl. *mid*, GOI 116. On compare l'élément *medu-*, *meddu-*... des ns gaul. ZCP 26, 240. *Med* est apparenté au grec μέθυ « boisson enivrante », CCG 36, IGEW 707. Voir addenda.

meham « le plus grand », « le plus grandement », dans : *pei meham.. ; int hu meham*. Cf. peut-être le n. propre *Moam*, C. Quimperlé p. 137, 184. La forme *meham* est curieuse en face du bret. moy. *muyhaff*, ex. DEBM 339, du mod. *muia-(ñ) ;* cependant on trouve des formes sans *i*, *mu* et *muañ*, en Bret. moy. ou en Bret. mod. ex. Barbe 168, Gwénolé v. 663 ; v. gall. *muihiam*, CA v. 436, gall. *mwyaf ;* corn. *moygha*, *moghya*, *moghye ;* v. irl. *máam*, *moam*, *mám*, CCG 185, VGK 2, 122, GOI 235, LHB 514.

meic (pour *meic(h)*, Orléans 221, fo 107, gl. 169 ; VVB 182) gl. « ratas », « gages, cautions, sûretés », dans : « ut femine heres (sic) dent ratas et stimulationes » (sic, pour « stipulationes »). *Meic(h)* est le pluriel d'un mot *mach* correspondant au gall. *mach*, plur. *meichiau* « security, surety, bail », *meichio* « cautionner », ex. L. Bleg. 41, l. 26, etc. RC 17, 105, Chresto. 148 ; le singulier se trouve peut-être dans le v. bret. *mach-tiern* (voir sous *mach*) (1). VVB 182, Loth rapproche le vannet. *mac'hbonāl* « intermédiaire pour les mariages », écrit en général *marc'hbonal ;* il est possible en effet que le mot *mach* ait été assimilé au mot *marc'h* « cheval » qui n'a aucun sens ici, quand *mach* a été perdu dans le dialecte. Le brittonique correspond à l'irl. *macc* « caution », mais la présence du mot en Bret. ancien rend moins probable un emprunt du Brittonique à l'irl., emprunt envisagé LEIA, sous *macc ;* voir VGK 1, 128.

1) **meid** (Berne ms 167, fo 42b, Georg. III, v. 406 ; VVB 182-3), uel « *cosmid* » gl. « serum », « lait caillé », « petit lait » ; gall. *maidd* « whey », « petit lait » ; v. irl. *medg*, mod. *meadhg*, même sens ; v. fçais *mègue*, d'origine gauloise ; on trouve en effet un gaul. latinisé *mesgus* gl. « serum » ; de la racine du grec μίσγω, W. Hof. 2, 79 ; VGK 1, 88 ; CCG 25. Voir aussi *cosmid*.

2) **meid** (mollitiae), dans : *meid-bronn*. *Meid* est une graphie pour **meith* et a pour correspondant le bret. *meiz* « doux, mou », vannet. *meih*, Ernault, Geriadurig, 383 ; *meiz* « mitis » est cité aussi, Mirouer 292, note 2, mais l'emprunt au v. fçais « amaisier » envisagé à cet endroit est impossible, en raison du *a-* initial, et du *th* ancien confirmé par la forme vannetaise. *Meid* paraît avoir eu deux sens « mou, tendre » et « mollesse, fait d'être tendre » ; le fait est courant (voir *bulch*, *comarguid*, et la Grammaire). L'irl. *mochl* « mou, tendre », le gall. *mwyth*, id. viennent de **mukto*, VGK 1, 123, LEIA, M 58 ; *meith (meid)* peut venir de **muk-tyo* avec affection finale par *y*.

meid bronn (inédit, Angers 477, fo 46a, main A ; Patrol. XC col. 297) ; *meid bronn*.i. « mollitie pectoris » gl. « cartilagini medii pectoris ». Le sens est, soit « partie molle de la poitrine », soit « poitrine molle ». Voir *meid* et *bronn*.

(**meili**) (inédit BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 5 ; Keil t. 2, p. 120) gl. « mutina » dans : « lux, lucis, lucina, lateo, laterna, nam mutina, sagana, pagina uidentur esse diriuatiua ». En marge, d'une autre main, on lit « mutina.i.pecus qui non habent cornua, inde muta pecora ». On peut se demander si ce n'est pas une gl. v. irl. plus ou moins bien recopiée ; l'irl. *meile* « a horse, a nag, a jade » (Dinneen), aurait eu peut-être comme sens d'origine « châtré », LEIA, M 29 ; ceci est à rapprocher du sens donné à « mutina » dans Diefenbach : « mutina : gadinca uel hnoc, animal sine cornu, hamaber, multo », etc. On sait que dans ce ms figurent des gl. irl. recopiées.

meinin (vie de St Paul Aurélien, RC 5, 441, mal lu *amcinim, bien lu *meinin* RC 8, 165) gl. « lapideam », « de pierre, pierreux », dans « ad ..plebem quam, proprio nomine, incole eius *lapideam* dicunt ». Ce mot correspond exactement au gall. *meinin* « de pierre, pierreux », W. Gr. 257 ; cette terminaison *-in*, se retrouve dans d'autres mots comme dans le gall. *lletrin* « de cuir », et, ci-dessus, dans *bledin* « lupinus ». Chresto. 100, ce mot *meinin* est traduit à tort par « petite pierre » Voir *main* « pierre ».

meir (Orléans 221, fo 38, gl. 79 ; VVB 183) gl. « actores », « préposés, dirigeants », dans : « quos actores templi memorat Estras ». Le sing. *mair* apparaît dans le C. Redon ch. 267, le v. gall. *mair*, VVB 180 ; voc. corn. *huhel uair (mair)* gl. « uicecomes », bret. *maer* au sens de « maire » ; le v. gall. présente le plur. *merion*, VVB 185 ; ce mot est emprunté au lat. *maior*, Loth, Mots lat. 183 ; Stokes TPHS 1885-6, 564.

mel (BN lat. 10289, fo 151a ; Et. Celt. 9, 172), sur « nectare » dans : « nectare corpus dilicuit ». *Mel* signifie « miel » ; voir aussi *mael* et *mel gabr*. Gall. corn. bret. *mel* « miel », irl. *mil*, gaul. Su-meli, Su-meloni, etc. ZCP 13, 93, CCG 65, VGK 1, 247. Un dérivé *milis* « doux » apparaît dans le n. propre *Uuiu-milis*, C. Redon ch. 235, et correspond à l'irl. *milis*, au gall. *melys* « doux », au gaul. Meliddus, Melissus ; le vannet. *melis* ne signifie plus que « fade », GMB 400. Voir ZCP 26, 242, MSL 16, 264, IGEW 724, LEIA, M 50-51.

melein (inédit, Angers 477, fo 61b, main A, ?, Patrol. XC col. 420-421) gl. « fluuida » dans : « sed et recentes carnes, si sub luna iacuerint, fluuida mox putredine corrumpuntur. » Ce mot est différent de *milin* « jaune » et signifie « fluide, molle, mouillée » ; le radical apparaît dans le bret. moy. *melus* « succidus, moillé, plain de jus », GMB 401, *mélek*, *mélus* « moelleux », Geriadurig 383, et sans doute dans *melenn* « moelle », vannet. *mélenn* « cervelle » ; le bret. *mel* « moelle », « sève » paraît différent du gall. *mêr*, v. irl. *smir* « moelle », CCG 24, et le *l* semble dû, non à l'influence du fçais « moelle », mais à l'origine différente du mot : *melein* « fluide, mouillé » vient probablement de la même origine que les mots exprimant l'idée de « mollesse » ; cf. le fçais « mouillé » et son rapport avec le latin « mollis ».

melgabr (Berne ms 167, fo 7b ; Eglogue II, v. 18 ; VVB 183) gl. « ligustra », « troëne ». Le deuxième terme est *gabr* « chèvre », voir à part. Le

premier terme est rapproché, VVB 183, du corn. *mel* « pavot », du v. gall. *mellhionou* « uiolas », etc. Mais ce peut être le nom du « miel » ; cf. *mil ghabhair* « goat's honey » (Dinneen). Voir les addenda.

f. v. g. ? **melinou** (inédit, Angers 477, fo 15a, main B ; Patrol. XC col. 248), uel « elinou » (voir à part), gl. « cardinales » dans : « uentorum IIII cardinales sunt, quorum primus septemtrio »... *Melinou*, qui signifie litt. « moulins », est une forme évoluée de *molin ;* voir à part ainsi que *elinou*.

memor « souvenir, mémoire », dans : *is amal it duducer memor*. Bret. moy. *euor, drenneuor* « par cœur » *(*dre-ann-euor)*, DEBM 287, mod. *eñvor, évor* « mémoire », de **mevor*, de *memor*, emprunt au lat. *memoria ;* gall. *myfyr* « mémoire, monument » ; Ogam *memor* dans « Igenaui memor », inscription citée LHB 175, 183 ; v. irl. *mebuir*, CCG 109, 153, LHB 279, GMB 11.

men, dans : *gel men rinn hi guolt*... Ce mot correspond peut-être au v. gall. *mein* gl. « gracilenta » et « tenues », VVB 183, sans l'épenthèse existant en Gall. La comparaison est possible avec l'irl. *min*, mod. *mion* « menu, mince » (LEIA, M 52) ; le sens de *men* semble être « mince, fin ».

menech « moines », dans *loch menech*. Du lat. *monachī*, Mots lat. 184.

menguet « bénédiction, satisfaction, bonheur » *(gu* interne = *w)*, dans *menguet loc*. Ce mot correspond au gall. moy. *menwyt* « delight », ex. CA 384, « *diwahard y vard y vennwyt* », « sans refus au poète sa bénédiction », HGC XVI, v. 181 ; ce mot est traduit par « llawenydd », « joie », HCG 291.

menguet loc (inédit, BN lat. 10290, fo 22b ; Priscien Gramm. II, 40 ; Keil t. 2, p. 69) gl. « donarium », « temple, sanctuaire », littéralement « lieu de bénédiction, de bonheur », dans : « fiunt igitur possessiua... fixa ut sacrarium, donarium, armarium ». D'une autre main on lit « ubi dona conduntur » glosant « donarium ». Il semble que la gl. brittonique ne rend pas exactement l'idée de « don », mais plutôt celle de « bénédiction ». Voir *menguet* et *loc*.

menn paraît signifier « clair, distinct, net » dans : *dadarued*... ut sint *menn o rit(ec)*. Ce mot peut correspondre au v. irl. *mend, menn* « clair, manifeste », dérivé *airmenn.i.folus* (O'Davoreen), mod. *meann* « clear, manifest » (Dinneen). *Menn* est au singulier, bien que le verbe lat. *sint* soit au pluriel ; *rit(ec)* était peut-être au pluriel, mais le mot étant abrégé on ne peut en être certain ; cf. gall. moy. *eu hen pechodeu*, GCC 22 : comme dans cet ex. *menn* peut avoir été au sing., même si le nom qualifié était au plur.

menster (inédit, BN lat. 10290, fo 24b ; Priscien Gramm. II, 54 ; Keil t. 2, p. 77) gl. « capsa » « coffre, cassette », dans : « adria, adrianus, capsa, capsanus ». Comme le v. irl. *meinistir, menstir* « coffre contenant les ustensiles du culte », LEIA, M 29, c'est un emprunt au lat. *ministerium ;* le sens paraît avoir été plus large en v. Bret. qu'en v. irl. ; voir *mistiriol* qui contient un radical *mistir-* dérivé du même mot latin, semble-t-il.

menster portiat (inédit, BN lat. 10290, fo 24b ; Priscien Gramm. II, 54 ; Keil t. 2, p. 77) gl. « capsanus » et suit la gl. *menster*. « Celui qui apporte ou fournit le « *menster* » *;* le glossateur a pris « capsanus » comme synonyme de « capsarius ». Voir *menster* et *portiat, porth*.

ment « quantité, mesure, taille » et « autant » ; ex. *pe ment, ce-ment* (autres ex. sous *mint*). *Ment* est déjà la forme du bret. moy. et mod. *ment* « taille », employé aussi adverbialement en Bret. moy., ex. *en muyhaff ment* « beaucoup », Barbe str. 272 ; corn. *mens. myns*, BBCS 17, 273 sq ; cf. « *ol mens trespas* ». Passio Domini v. 1814, « toute quantité d'offense, de transgression ». V. gall. *mint* (*pa mint* VVB 200), *meint* (*gurd meint is comoid* « selon quantité qu'est (sa) puissance », BBCS 6, 205 sq) ; moy. gall. *-mint*, dans *tre-mint*, HGC VI, v. 46, et surtout *meint* CA 71, GCC 62-3, BBCS 10, 297-8. Gall. mod. *maint*. V. irl. *méit* « quantité » et « quantum » GOI 186 et 546. De **mantī-*, GOI 186, W. Pok. 2, 238, VGK 1, 292 sq et 2, 48 ; cf. les ns gaul. Cara-mantius, Veni-mantii ZCP 26, 290. *Mantisa* « additamentum » semble être un mot gaulois passé en Étrusque, puis en Latin, W. Hof. 2, 33. Le v. fçais *maint* semble être un mot d'origine gauloise, LEIA, M 31 et 32. On n'est pas d'accord sur la racine dont dérive ce mot celtique ; voir IGEW 704 et LEIA, loc. cit.

(**mepl**) « trouble, confusion, honte ». Voir suivant.

meplaom (Orléans 221, fo 70, gl. 131 ; VVB 184) gl. « confutari », « être troublé, confondu » dans « nunnulli... cum errorem suum senserint, confutari..., conturbari ». Loth, VVB 184, rejette avec raison l'opinion de Stokes qui voulait lire ici **methlaom* avec *p* pour *th ;* ce fait est très rare en v. Bret. et le gall. *methl* « embarras » vient de **mentl* (Loth RC 41, 212-3) : le v. Bret. aurait donc **mentlaom* dans ce cas, avec conservation du groupe *ntl*. On a ici *mepl-aom* (**mebl-ha-om*, Ernault RC 11, 111). *Mepl-* est le correspondant exact du v. irl. *mebol, mebul* « honte » GOI 79, mod. *meabhal*, du gall. moy. *meuel*, GML 219, *meuyl*, PKM 115, *mevyl*, CA 238, *meuil*, CLIH 183 *(u=v)*, du gall. mod. *mefl* « honte », *meflhau* « to disgrace », CCG 314, du cornique *meavl*,

LCC 84, 17. *Mepl-* viendrait de la racine du grec μέμφομαι « je blâme », racine **membh* « reprocher », VGK 1, 119, IGEW 725.

(**mer**) sens? voir : *hoi uperiou homer*.

(**mergid**) « accablement », voir suivant.

mergidhaham (le ms porte : mergidhahā ; Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 2b ; VVB 184-5) gl. « besco », pour « hebesco » « je suis engourdi, accablé, hébété » dans le contexte, avec gl. entre parenthèses « euanesco (euaneo). besco (mergidhahā). calesco. patesco ». Voir BBCS 5, 7-8 sur la lecture, et LHB 454, note 2, et 458. Le radical *mergid* est inséparable de *margit* dans le n. propre v. bret. *Margit-hoiarn*, C. Redon ch. 121 et de *Morget, marget, margit* dans les ns v. gall. *Morget-iud, Marget-ud, Margit-eut* (LL 270 et 411 ; LHB 347 note 1 ; d'ou *Maredudd* et *Meredith*). I. Williams avait déjà pensé à *mergidhaham* dans son étude, CA 350 sur le v. 1261, « e rac mawrwedd, e rac *maryed* ». Des phénomènes d'affection, ou des degrés différents de la racine, expliquent sans doute les variantes, *mergid, morget, marget, margit*... On doit rapprocher de ces mots le bret. *morchet, morc'hed* bien attesté au double sens de « souci, accablement » et d'« assoupissement » ; ex. DEBM 339, *morchediff* « soucier », et *morhediff* « avoir sommeil » ; autres ex. et dérivés GMB 424, Gwénolé v. 348, Mirouer v. 545, 722, etc. ; bret. mod. *morc'hed* « souci » et *mored* « assoupissement » ; en Cornique on trouve *moreth* « chagrin » et *morezek* « triste », ex. LCC 87, 21 ; 71, 4 ; 73, 6. Les deux sens principaux de « souci » et « assoupissement », s'expliquent tous deux par le sens ancien de « accablement, hébétude » qui est précisément celui de *mergidhaham* (hebesco). Pour expliquer la présence d'un tel élément dans des noms propres anciens, presque toujours élogieux, on peut penser que *morget, margit*... exprimait, non seulement l'accablement ressenti, mais aussi celui infligé. *Margit-hoiarn* pourrait peut-être ainsi se traduire par « fer de terreur, d'accablement », *Morget-iud* par « seigneur de terreur, d'accablement », s'il était réellement possible de traduire des ns propres, dont seuls les éléments constitutifs sont susceptibles d'une traduction. Ernault avait déjà suggéré, GMB 424, de tirer *morchet* de la racine du lat. « marceō », et il comparait le lat. « marcidus somno ». Il semble en effet que *morchet* et les mots apparentés appartiennent à la racine qui a donné le moy. ht. all. *murc* « pourri, flétri », le moy. ht. all. *morgen* « sommeil », le v. irl. *meirc* « rouille », le latin « murcus », « marceō ». Voir IGEW 737, 740, W. Pok. 2, 281-2, LEIA, M 30 (sous *meirc*) et, Holder 2, col. 628, des noms gaul. composés avec Morg-.

L'irl. *mairge*, « misère », *mairgid* « il souffre », *mairg* « malheur » sont séparés de cette famille de mots par M. Vendryes LEIA, M 11.

mes « région de » ; voir *ma mes* Ephyri.

mesin (BN ms lat. 13029, fo 14b ; RC 28, 48) gl. « glans », « gland » ; bret. moy. *mes*, avec singulatif *mesenn*, DEBM 336, GMB 410, mod. *mez* et *mezenn* ; gall. *mes*, voc. corn. *mesen* ; irl. moy. *mess* « glandée, pâture », mod. *meas* « fruit », « gland ». Ce mot vient de la même origine que le gothique *mats*, « nourriture », le v. angl. *mettan* « gaver », LEIA, M 43, IGEW 706, W. Pok. 2, 232. *Mesun* dans le nom de lieu *Choit mesun*, C. Redon ch. 293, paraît être un dérivé de *mes-*.

(**met**) radical exprimant l'idée de « tailler, couper, moissonner » ; voir *admet, cemidiet, dicomit*, le v. gall. *ác étmét* gl. « retonde » (retunde), VVB 42 et 124, de la racine du latin *metō*, VGK 1, 162, MSL 13, 228 sq, IGEW 703, BBCS 13, 23 sq.

metin « matin », dans : *ni bu ont metin*... Bret. moy. *mintin*, « matin », *mitinguez* « matinée », DEBM 337, GMB 420. Bret. mod. *mintin*, mais le haut-vannet. a gardé une forme *mitin* ; voc. corn. *metin*, corn. *myttyn* ; le gall. *meitin*, *meidyn* est traduit par « point, space, moment » ; le sens de « matin » est peu attesté en Gall., voir CA 281, note au v. 869 ; irl. anc. *matan* « matin ». Ces mots sont certainement empruntés au latin, mais la forme exacte à laquelle ils ont été empruntés donne lieu à de nombreuses discussions ; voir LEIA, M 24 sous *matan*, LHB 135, RC 20, 349, Ét. Celt. 2, 130-131, Mots lat. 187. (PKM 128, on trouve un essai d'explication de *meityn* considéré comme un mot indigène, ce qui est très improbable).

metraul (inédit BN lat. 10290 fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 4 ; Keil t. 2, p. 120) gl. « parsimonia .i.abstinentia » « économie, sobriété, modération, abstinence » dans « in monia desinunt.. castus.sti.castimonia.parco. parsi. *parsimonia*. queror... querimonia ». A première vue, on pense à un adj. à terminaison v. gall. en *-aul*, dérivé d'un empr. lat. « *metrum* », mais ni le sens ni la forme ne conviendraient. Une particule *mi-*, *me-* privative a peut-être existé en brittonique (voir *mi-* ci-dessous), et il est possible que l'on ait ici un mot *metraul* formé à partir d'un mot *traul* « wear, cost, expense », cf. le gall. *di-draul* « wasteless, unexpensive ». Ce mot est écrit *troul* dans *tiguotroulau*. On aurait ici *me-traul* au sens de « absence de dépense », « économie, abstinence »? Voir *troul*.

mi... (Orléans 221, fo 2, gl. 1 ; VVB 185) gl. « sopula » dans « perforauit aurem eius sopula ». Comme le pense Stokes, TPHS 1885-6, 545,

c'est le début d'un correspondant du moy. bret. *menauel* « alène » DEBM 335, mod. *ménaoued*, *minaoued*, du gall. *mynawyd*, de l'irl. *menad*, *meana* (Dinneen). Voir W. Hof. 2, 100 sous *moene*.

mi-, me- préfixe marquant « l'absence de, la privation de, le défaut de »? dans : *dechrou* XXX *mi-a...*? dans *me-traul*, dans *mi-ametom* (?). Les exemples ne sont malheureusement pas assez nombreux pour affirmer que l'on a ici un correspondant du v. irl. *mí-* GOI 231, 241 (L'irl. est rendu par « ill, miss, wrong »). Thurneysen loc. cit. compare le grec μή ; cf. aussi T. F. O'Rahilly, Eriu 13, 158 sq. C'est sans doute un préfixe d'origine fçaise que l'on a dans le bret. *mestaol* « méchant coup », *mezeur* « malheur », Barbe 769, mais il a pu supplanter un préfixe indigène presque homonyme. En fçais ce préfixe *mé(s)* vient du germanique *miss-*, voir V. Wartburg, FEW, sous ce préfixe, et IGEW 703 et 715.

? **miamet(om)** *est* **hu(n) bu(n)** (le ms porte : miamet̄ est hūbū ; inédit Berne 167, fo 72b, l. 7, à droite ; Énéide II, v. 345) sur les mots en ital. dans « Infelix qui non sponse preceptu *furentis audierit* ». La gl. complète est « .i. profetantis.i. insanientis.i.miamet̄ est hūbū ». Glose obscure : a-t-on d'abord un mot à radical *met* exprimant l'idée de « dire », et, avec le préfixe *mi-* l'idée de « discours insensé »? Les mots *hun* et *bun* sont de forme à peu près certaine, compte tenu de l'abréviation. *Hun* aurait-il un rapport avec le gall. *honn* dans *honni* « publier, manifester »? *Bun*, le moins obscur de ces mots, est peut-être le terme désignant la « femme légitime », gall. *bun* (sponse). Aurait-on « discours insensé, révélation de femme »? Voir *mi-*, *comed*, *med* (2), *hun* (2), *bun*.

(**mic, mec**) radical signifiant « briller, paraître », de : *dimicit*, *didimicont*, *dim̄icesint*, des ns propres *Ken-micet*, C. Redon ch. 98, *Ro-mic* ch. 271, et de la gl. *a andemecet*. Ce même radical apparaît dans les ns propres v. gall. *Lou-mic*, LL 161, *Er-mic* LL 239 (autres ex. ACL 1, p. 187 sq, n° 143, et p. 201 sq, et BBCS 2, 104-6). En Gall. moy. ce radical apparaît sous la forme *myg* dans *dirmyg* « mépris », *dychymmyg* « imagination » (mod. *dychmyg*), *ryuic*, HGC XXXIX v. 38, *ryuyc* XIX v. 74 (mod. *rhyfyg* avec le sens, devenu péjoratif, de « présomption », de **ro-mic*, Introd. du Dictionnaire § 10, II). On verra CA 117, 132, 179 les notes de I. Williams sur *kein as mygei*, *er it migam*, *ermygei*, et Canu Taliesin, 45-6, sur *yt vyc* « il prépare » (ou « présente » ?). Cf. encore *adameg* « expression », GPC 12, *gouec* « pensée », GBGG 545, *mygr* « beau », CA 63. En Bret. on peut citer *dismeg* « lâche », GMB 181, etc. (et dérivés), en Irl. *demecimm* gl. « detero », *dimicthe* gl. « despictus », LEIA, M 26 et 27, etc. Le correspondant gallois *dysmegy* « mentionner » n'a pas *di-* privatif comme les mots précédents. Les sens du radical ont beaucoup évolué dans les nombreux composés et dérivés. Voir, sur l'étymologie, Loth RC 46, 150-3, J. Lloyd Jones BBCS 2, 104-6, Pokorny, Pedersen IGEW 712-3, VGK 2, 576 : les mots celtiques semblent apparentés au lat. *micāre* « briller, étinceler ». Cf. les noms gaul. comme Meco, Mecacus Holder 2, 490 sq et Micius, Micia, Miccio, Miciacus, Micinus et Micra col. 581 sq (pour Micra cf. *mygr* de **mikros*). Il semble bien qu'il y a, en Bret. un mot *myc*, *mik* « évident », « qui apparaît bien » (de **mīk-*) ; ex. Barbe 618 : *maz guelher mic he quic* « que l'on voie clairement sa chair » ; bret. mod. *heñvel mik* « semblable évident », du sens de « qui apparaît bien ». Ce mot *mic* « évident » semble s'être confondu avec un autre *mik* d'origine différente, parent du gall. *mygu* « étouffer », du bret. *mouga* ; d'où des expressions comme *maru myc*, *maro mik* « raide mort », et *mik* « calme, tranquille » (Ernault RC 4, 162). Voir *mecet*, *dimic* pour autres détails.

-mid dans : *cosmid* ; voir ce mot et *meid* (1).

midal « mou », dans : *midal du lus* (pour le *i*, voir introd. par. 16). Le correspondant exact est le gall. *meddal* « mou ». On n'a pas de correspondant certain en Bret. plus tardif. Ernault, GMB 410, cite un trég. *û meutal* « œuf sans coque », qu'il sépare, avec doute d'un gall. *meddalwy*, *wy meddal*, même sens ; si ce mot gall. est bien attesté, on ne voit pas pourquoi il faudrait séparer *meutal* de *meddal* (pour le *t* cf. *metou*, à côté de *medwn*, *mewn*). Le radical du bret. *mezaff*, *meza* « pétrir », apparenté au gall. *maeddu* « frapper, battre », RC 25, 40, est peut-être apparenté. *Diuezol*, Mirouer v. 3565, « dur, cruel » ?, note p. 292 ibid. a un *o* d'origine inexpliquée, ce qui rend son rapprochement avec *meddal* et *midal* difficile.

midal du lus (inédit, BN lat. 10290, fo 33a ; Priscien Gramm. III, 41 ; Keil t. 2, p. 113) gl. « uaccinia » dans « Uirgilius in bocolico : mollia luteola pingit *uaccinia* qaleta ». *Uaccinium* et *uaccinia* signifient « vaciet, airelle, myrtille » ; le glossateur a traduit par « molle noire myrtille ». Voir *midal*, *du*, *lus*. Dans ce même contexte *multion* gl. « qaleta » ; voir à part ce mot obscur.

1) **mil** (BN lat. 13029, fo 17a ; RC 28, 55-6 notamment) gl. « git » ; « git » a deux sens 1) « nielle, (plante), 2) « rouille du blé ». Rien de certain ; voir peut-être *milin* (1).

2) **mil** « animal », dans : *mormi(led) bostol*. Bret. moy. *mil* « animal », GMB 416, DEBM 337 ; gall. *mil* ; v. irl. *míl*, GOI 39, mod. *míol*. Ce mot est apparenté au grec μῆλον « petit bétail », VGK 1, 50, IGEW 724, W. Hof. 2, 20. *Mil*

dans les ns propres v. bret. comme *Mil-condois*, *Mil-condoes*, C. Redon ch. 146, 175, 196, v. gall. comme *Mil-gen*, LL 150, s'explique peut-être par la confusion d'un emprunt au lat. « miles » « soldat » avec *mil* « animal », d'autant que les guerriers recevaient souvent des noms d'animaux (cf. *arth, ci, bleid* dans les ns propres). On a l'irl. *míl* et *cathmíl* « soldat », GOI 169, 206, 575, CA 337, note au v. 1204, CLIH 128, RC 27, 205, LEIA, M 51.

1) **milin** (Orléans 221, fo 165, gl. 260 ; VVB 185) gl. « prostitutam », « prostituée », littéralt. « celle qui souille » ou « est souillée ». Ce mot est apparenté à l'irl. *millim* « I spoil, marr, injure » et « bewitch » ; VVB 185 est cité le v. irl. « *na ra(m) millet mná* » gl. « ne me perdant mulieres ». Étymologie IGEW 719, LEIA, M 33 et 52 : le rad. verbal irl. *mill-* « ruiner, détruire, pervertir », l'irl. anc. *mell* « destruction », le v. bret. *mil-* (**mill-* ?) peuvent être apparentés au grec μέλεος « nuisible ». *Milin* apparaît aussi dans : *milin tric*.

2) **milin** (inédit BN lat. 10290, fo 15b ; Priscien Gramm. I, 57 ; Keil t. 2, p. 42) gl. « flauus », « jaune, blond, doré », bret. *melen*, gall. *melyn*, d'un celt. **melinos*, Mots lat. 186. Un gaul. lat. *melinus* « color nigrus » (sic), est cité par Stokes, B. Beitr. 29, 169 d'après Goetz, Corp. Gloss. V, 371, 11. Voir *barb melin, milinion*, pluriel de ce mot.

milinion (Orléans 302-255, fo 21 ; RC 33, 422, 429) gl. « fuluis » « fauves, jaunes » dans « radians ubi regia *fuluis* emicat aula tholis ». Voir *milin*.

milinon (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 11 ; VVB 186) gl. « aclibosas » à lire « ac libosas », Celtica 3, 81. Sur le sens de « libosus » « jaune », voir ALMA, 1953, fasc. 2, 96 ; ce mot est un pluriel en *-on* de *milin* (1).

milin tric (Orléans 221, fo 114, gl. 179 ; VVB 186), sur les mots en ital. dans : « tollerabilius est non implere sacramentum, quam *permanendi in stupris* flagitium ». *Tric* correspond à « permanendi » (ce n'est pas un suffixe *-tric*). Le sens est « demeure souillé ». Voir *milin* (1) et *tric, guotric*, etc.

(minet) « aller » ; dans *di-minet*, (voir aussi *minid*). On avait peut-être **menet* comme radical ; le 1er *i* est peut-être dû à l'influence du préfixe *di-*. Gall. *myned* « aller » ; le bret. *monet* « aller » a un *o* dû à l'influence du verbe « venir », mais on a toujours *-men* dans *tre-men* « passer », gall. *tremyn*. (Sur la possibilité d'un verbe *mynu*, voir CA 309.) Ce mot vient, soit de la racine du lat. « meāre », VGK 2, 454, CCG 336, soit de la rac. **men* « treten, zertreten », Boisacq 51, IGEW 710 et 726. Pour l'évolution de *diminet* en *donet*, on verra l'article *diminet*. (Sur les correspondants irlandais, on consultera RC 35, 223, RC 36, 175, LEIA, M 35-6). Voir *mant* (2).

minid semble signifier « fait d'aller, mouvement », dans *is un minid...* Le contexte indique qu'il s'agit d'un mot dont le sens est proche de celui de *-minet* « aller », mais il s'agit sans doute ici d'un substantif contenant une terminaison *-id* (*id*) de *-iyā*.

(**mined*) mauvaise lecture de *comed* VVB 186 et RC 8, 493 ; voir *comed*.

mint « quantité, taille », subst. pris aussi adverbialement au sens de « autant ». Ex. : *mint* XIX ; *tricemint...* ; luna *hēpdo em... mint...* ; *it bid guoloetic em... mint...* ; voir *ment*, autre forme du même mot, pour détails.

mint XIX (inédit, Angers 477, fo 60b, main A ; Patrol. XC col. 409), sur le mot en ital. dans : « solem abesse a luna *undeuiginti* partes ». La gl. signifie « quantité de 19 » (parties). Voir *mint* et *ment*.

minutolou (Vatican, Regina 296, fo 64a, 2 ; Stokes, Academy, janv. 1890, p. 46, Bezz. Beitr. 17, 1891, p. 142) gl. « sarmentis .i.uineae purgamentis ». *Minutolou* signifie « sarments, brindilles » ; v. gall. *munutolau* gl. « fornilium », VVB 190 ; ce sont des pluriels de *minutol*, *munutol*, emprunt au lat. *minūtāl(ia)* ou *-e*, Mots lat. 188. Du lat. *minūtus* vient le bret. moy. *munut* « menu », GMB 434, mod. *munud*, d'où *munudet* « fragmenté », Cathell, RC 8, 90, l. 3, gall. moy. *munud*, corn. *munys, menys*, Mots lat. ibid.

mis « mois » ; ex. : *ded a pop mis ; tri mis in pop... ; ded seidun... pop mis ; trei dou mis... ; igcerd... in pop mis ; disc circinn a pop mis ; in diued pop un mis... ; cet dadaruei... pop mis... ; teir lor... pop mis ; im pop mis*. Gall. *mis*, bret. moy. *mis*, mod. *miz*, voc. corn. *mis*, v. irl. *mí*, génit. *mís* ; d'un celt. **mīns* apparenté au lat. *mēnsis*, au gothique *mēna* « lune » et *mēnōþs* « mois », angl. *moon* et *month*, etc. Voir CCG 24, RC 36, 164, LHB 543, LEIA, M 46, etc.

(misur) « mesure », dans *do-guo-misuram*. Bret. moy. *musur*, mod. *muzul*, DEBM 340, GMB 435, vannet. *mesur, mezul*, gall. *mesur* ; emprunté au lat. ; voir Mots lat. 187, LHB 331.

mistiriol (BN lat. 13029, fo 14b ; Ernault RC 28, 52-3) gl. « caupo », « aubergiste ». La forme la plus proche est *mistret*, Cathell, RC 8, 90, citée aussi Mirouer p. 258-9, note 5. Le sens dans Cathell paraît être « serviteurs » et non « ministres » comme le porte la traduction. *Mistiriol* est tiré de **misteriālis* de *ministeriālis*, LHB 596. *Menster* (voir à part) peut être une forme expliquant le passage en v. Bret. de **minister* à **minster* puis **mister* ;

le premier *i* semble dû à l'influence de la terminaison *-iol*. Le mot du voc. corn. *menistror* gl. « pincerna » (avec, en plus, une terminaison *-or*), le gall. moy. *menestir, menestyr, menestr* sont empruntés au v. fçais *menestre*, Loth Mots lat. 186.

mo(g) radical de *cor-mo, cor-mo-ter*, de *cobr-mo*, de *mohet, moiet, moet* élément de ns propres du C. Redon. Dans certains cas, on ne peut dire lesquels, *mohet, moet* dans ces ns propres vient de *mogeto*, (dans d'autres *moet* de **meit* est une simple variante graphique de *muoet* « faste ». Voir *a muoet* et RC 41, 204-7). *Mo(g)* est un radical exprimant l'idée de « grandeur », « croissance ». Voir LEIA, M 8 et 59 sous *mog-, mag-* et les articles *cormo* et *mach* (2) pour détails.

moch « porc, cochon » ; ex. *mor-moch ; mochiat ; maciat ; pentil moch*. Gall. corn. bret. *moch* (écrit *moc'h* en Bret. mod. et *mogh* en Cornique) ; ex. DEBM 338, GMB 399, 422 ; un élément *-mocus* figure dans des ns propres gaulois, ZCP 26, 243. V. irl. *mucc* « cochon », de **mokku-*. Zupitza KZ 36, 237 a rapproché le lat. *mūcus*, le grec μυκτήρ « narine », μύξα « morve ». Cependant M. Vendryes, LEIA, M 68 et 69 exprime des doutes sur les étymologies proposées.

mochiat (inédit, BN lat. 10290, fo 32a ; Priscien Gramm. III, 34 ; Keil t. 2, p. 108) gl. « sucula » (glosé aussi *porchill*, voir à part), dans : « sus quoque..., assumpta « cula », facit diminutiuum sucula ». « Sucula » signifie « jeune truie » et *porchill* peut à la rigueur être traduit ainsi. Mais, comme *mochiat* signifie « porcher » (voir *maciat*), il semble que le glossateur a cru que « sucula » avait deux sens : « jeune porc » et « porcher ». *Mochiat, maciat* « porcher » correspond au gall. *meichiad* à l'irl. moy. *mucaid, muccaid*, mod. *muicidhe* « porcher ».

(mocm) « mucosité, catarrhe » ; voir *guor-mocm*.

mod (Brit. Mus. Cotton Otto E. XIII, fo 134a ; VVB 187), dans : « sciendum quantum est pondus primitiarum .i.*gomor*.i.*mod* ». *Mod* signifie « mesure » comme le gall. *modd* BBCS 1, 24-5, le v. irl. *mod*, CCG 103, « manière, façon », du lat. *modus* LEIA, M 58 et 59. Voir *gomor* à part.

mod « manière, règle », dans : *dadarued... int rid ou mod... ;* c'est un autre sens du mot cité ci-dessus et un emprunt au même mot latin. Le gall. a aussi *mod* (dentale dure) dans *gormod*. Selon J. Lloyd Jones BBCS 2, 104, ce serait un mot celtique, mais on avait *gormod*, avec *đ*, avant le xve siècle, E. Bachellery, Ét. Celt. 5, 132.

(mog) « crinière », graphie pour **mong*. Voir suivant.

mogou (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 12 ; VVB 187) gl. « comas », « chevelures, crinières ». Pour la graphie cf. le gall. moy. *mug, mugc*, CLlH 183 ; gall. *mwng* « crinière ». Bret. moy. *moe* DEBM 338, mod. *moue, moe*, mais aussi, dialectalement, *moueng, mouëñk*, RC 19, 323 ; irl. *mong* « crinière » ; ce mot celt. est apparenté au danois *manke* « crinière » et dérivé du nom du « cou ». Voir CCG 34, RC 45, 196 sq, VGK 1, 33, W. Pok. 2, 305, LEIA, M 63 et, ci-dessous, *mun*.

moid (Orléans 221, fo 17, gl. 42 ; VVB 187), « ordure, souillure », sur « finicum » (pris pour un dérivé de « fimus » ?), dans : « etsi fueri(n)t peccata uestra ut finicum, ut nix dealbabuntur ». Stokes, TPHS 1885-6, 555, rapproche le lat. *mēdica* « trèfle, luzerne », qui donnerait **moidic* et dont le sens n'a aucun rapport. « Finicum » est pour « phoenicum », « pourpre », mais le glossateur n'a compris que le sens général : « bien que vos péchés soient comme la pourpre, comme neige ils seront blanchis ». Il a dû comprendre « bien que vos péchés soient comme la saleté... ». *Moid* semble une graphie pour **moith* (*d* = *th* fréquemment), et peut être la forme ancienne du bret. *mouéz*, vannet. *mouéh*, GMB 432, dont le sens connu à date tardive est « puanteur ». Loth RC 23, 285, tire ce mot *mouéz* de la racine du latin *mūcus, ēmungō*, qui a donné des mots celtiques tels que le gall. *mwyth* « mou, tendre », l'irl. anc. *mocht*, même sens, et le gall. *mign* « boue, fange », de **mūkinā* ? LEIA, M 58, sous *mocht*. *Moid (*moith)* devait avoir anciennement le sens de « boue, fange, ordure » et **moith, mouéz* semblent issus de **muk-to-*. La parenté du radical *-mos-* de *admosoi* est lointaine.

moin (inédit, BN lat. 10290, fo 1b) ; ce mot se trouve à la fin de la phrase suivante qui est peut-être une citation tirée d'un poème : « dulcis amica dei ripe uicina profundae ferronis .i.*moin* ». *Moin* semble gloser « dulcis amica » et rappelle le mot du voc. corn. *muin* gl. « gracilis », le gall. *mwyn* « aimable », BBCS 2, 129, PKM 150 et 155. Cet élément paraît se trouver dans les ns propres v. bret. *Hael-moeni, Moen-ken, Moini, Moeni*, C. Redon ch. 11, 131, 199, 138, 143, 150, 62, 140, etc. Le sens du bret. *moan* « grêle, mince », DEBM 338, GMB 422, a évolué ainsi : « aimable, gracieux », puis « gracile, grêle, mince ». Les mots brittoniques viennent de **meino-* et sont sans doute apparentés à l'irl. *mín* « gentil, doux », mais les formes d'origine sont malaisées à rétablir, VGK 1, 51, 181, RC 40, 344-5, IGEW 712. (Le v. gall. *muin* gl. « munus », VVB 189, correspond à l'irl. *main, moín* « richesse trésor » et « être cher », BBCS 2, 129). On compare les ns gaulois comme Moeni-captus, Sacco-maino, etc. ZCP 26, 235.

mol (inédit, BN lat. 10290, fo 38a ; Priscien gramm. IV, 27 ; Keil t. 2, p. 133) gl. « mola .i. massa ferri, uel substantia, uel genus machinae ». Le glossateur a-t-il confondu « mola » et « moles » ? *Mol* est un empr. à l'un ou l'autre de ces mots latins. *Mol* dans *oithosmol*, glose obscure paraît différent, de même *mol-* dans *Mol-enes*, Loth RC 44, 76-77, et *mol* dans *usmol*, Ernault GMB 423.

molin (Orléans 221, fo 110, gl. 176 ; VVB 187-8) gl. « molam » « meule » ; bret. *melin, milin*, etc. « moulin », gall. *melin ;* de « molīna », LHB 604, Mots lat. 186 ; irl. anc. *mulenn, muilend*, de « molendinum ». Sur le bret. *meil* qui est différent, on consultera Loth RC 46, 164. Voir la f. v. g. *melinou*.

molinor (inédit, BN lat. 10290, fo 38a ; Priscien Gramm. IV, 28 ; Keil t. 2, p. 133) gl. « pistor », « cuisinier, boulanger ». Bret. moy. *melinhezr* (*z* non étymol.) mod. *miliner, milinour*, etc. « meunier », du lat. « molīnārius ».

momennt (inédit, Angers 477, fo 13b, main B (?) ; Patrol. XC, col. 237) « lucere (lunam) *dodrantis semiuncias* horarum », « moment » (au sens particulier de 1/40e d'heure). Empr. savant au lat. « momentum ». Bret. moy. *moment*, GMB 423, du fçais (on aurait **movent* si c'était un empr. au lat.).

1) (**mon**) Radical de *guomone, monoc, monid. Mon* apparaît comme élément de ns propres par ex. dans *Nin-mon*, C. Redon, ch. 52, 240... *Gor-mon, Mael-mon*, C. Landévennec p. 552, et Loth, Noms des saints, p. 87 (Saint-*Maelmon*). Le sens était « éminence, supériorité » ; au gall. moy. *kein-myn* « pleasing, fine, honourable », GPC 454, HGC XIV, v. 79, comparer le n. pr. *Ken-mon-oc*, C. Quimperlé p. 86. De la même origine vient *monid* « montagne », de la rac. **men* « emporragen » (W. Pok. 2, 263, IGEW 726 et 747), du latin « *ē-minēre* », « *mōns* ». Voir *guomone, monid*.

2) (**mon**) Radical de *guomonim*, de la racine **men* « penser ».

(**mong**) « crinière », voir *mogou*.

monid « montagne », dans : *win monid*. Bret. moy. *mened* (Chresto. p. 152), *menez* (puis *mene* et variantes), corn. *meneth*, gall. *mynydd*. Étymol. CCG 2, LHB 350, 608, 666, de **moniyo*, de la racine **men* (citée sous *mon* (1) et *guomone*), dont dérive également le nom du « cou », *mun*, IGEW 748.

(**monoc**) « personnage éminent », « prince » dans *Lios-monoc-us* et de très nombreux noms des cartulaires v. bret. Gall. moy. *mynawg* même sens, Chresto. 152, 9 ; *mynogi* « dignité », HGC XVIII v. 261, XXXV v. 142 ; *anfonog, anvonawc* « éminent », CA 157, GPC 118. Loth, RC 47, 163-4 tire ce mot de la rac. de *guomonim*, ce qui est peu probable. Nous préférons, à la suite de I. Williams, le rattacher à la rac. de « *ē-minēre* », « *mōns* ». Voir *mon* (1), *guomone*.

montol (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 7b ; VVB 184) gl. « trutina » « balance ».

montol (inédit, BN lat. 10290, fo 32b ; Priscien gramm. III, 37 ; Keil t. 2, p. 110) gl. « libra » « balance ». V. gall. *menntaul* gl. « bilance », « balance », gall. mod. *mantol*. Le v. irl. *med* gl. « libra » est de formation éloignée, mais tous ces mots remontent à la racine **mē* « mesurer ». M. Vendryes sépare de *montol*... le gaul. *mantalon* « chemin » mentionné sous *mant* 2.

1) **mor** « grand ». Ex. *in mor ; der-mor ; der-mor-ion ; son-mor ; a(i) int mor.. ; mor-mi(led)* ? Bret. moy. *meur* « grand » ; gall. *mawr*, v. irl. *már, mór*, gaul. lat. *marus*, pour **mā-ros ;* il est inutile d'étudier ici un mot aussi connu. Voir IGEW 704, CCG 6, 7.

2) **mor** « mer » Ex. : *mor-bran ; mor-maou ; (mo)r-lu ; mortoiat ; mor-gablou ; mor-moch ; mor-moroin ;* Gall. corn., bret. *mor*, v. irl. *muir*, de **mori*. On retrouve ce mot dans les ns gaul. Morini, Aremorici, Mori-tex, Mari-morusa, etc. Voir GOI 51, VGK 1, 32, ZCP 20, 287 sq, IGEW 748.

1) **morbran** (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 5b ; VVB 188) gl. « merges » « cormoran » littéralt. « corbeau de mer ». Bret. moy. *bran an dour*, « alcedo, cormarant », DEBM 234, Ernault, RC 15, 388, *bran-vor* « cormoran », et *morvran* ; gall. *morfran*, irl. *muirbran*. Voir *mor* (2) et *bran*.

2) **morbran** (inédit, BN lat. 10290, fo 32a ; Priscien gramm. III, 34 ; Keil t. 2, p. 108) gl. « loligo » « seiche, calmar ». En Bret., dans ce composé, *bran* a été remplacé par *gad* « lièvre » sans doute à cause de la confusion qui se produisait avec le mot précédent ; Bret. *morgad* « seiches » ; *morgaz* « pieuvres » ; gall. *morgyllyll* « calmar ». En Bret. *morbran* n'est demeuré que dans le sens de « cormoran ».

(**morgabl**) « estuaire », littéralt. « enfourchure de mer », mot attesté dans son pluriel, ci-dessous.

morgablou (Vatican Regina 296, fo 73a, 1 ; Stokes Academy janv. 1890 p. 46 et Bezz. Beitr. 17, p. 143) gl. « aestuaria .i. per quae mare reciprocum tum accedit tum recedit » « estuaires, bras de mer » « enfourchures de mer ». Irl. moy. *morgobuil*, RC 9, 100, mod. *murghabhal* « a firth, an arm of the sea », *gabhal mara* « estuary » (Dinneen). Loth RC 11, 210-211, cite un gall. moy. *morawl* (sans doute pour **morafl*), WBM, col. 467. Voir aussi Loth Mabin. 1, 342 note. Voir *mor* (2) et *gabl*.

moriuon « fourmis » dans : *clut moriuon*. Bret. moy. *meryen* « fourmis », DEBM 335, sg. *meryenenn*, mod. *merien, merienenn*. Gall. moy. *myr* « fourmis », sg. *myrionen*, supplanté par *morgrug*, v. irl. *moirb*. Etymol. V. Henry, art. *merien*, W. Pok. 2, 306, IGEW 749, W. Hof. I, 531, etc. d'un v. celt. **morvī*, de la même racine que μύρμηξ.

(**mo**)**rlu** (Mersebourg, Bibl. Domstiftes, Ms I. 204 ; G. Dietrich, ZCP 21, 346-350) ; gl. « classis » « flotte », littéralement « armée de mer ». Cf. voc. corn. *luu listri* gl. « classis » litt. « armée de vaisseaux ». Voir *mor* (2) et *lu* (3).

mormaou (inédit, Angers 477, fo 17b, main A ; Patrol. XC col. 265) gl. « maritima » « régions maritimes », dans : « per Affricae maritima ad columnas Herculis peruenit ». Voir *mor* (2) et *ma* (2). Gall. *morfa* « rivage » VGK 1,303.

mormi(1) dans la gl. suivante, signifie littéralement « bête de mer » ; voc. corn. *moruil* gl. « cetus », gall. moy. *moruyl* « a sea monster, a whale », GML 223, bret. *morvil* dans des toponymes côtiers, Et. Celt. 10, 287. Ces mots ont *mor* « mer » comme premier terme. Voir *mil* (2) et *mor* (2).

mormi(**led**) **bostol** (le ms porte *mormi bostol ;* ce ms omet souvent les abréviations ; Orléans 221, fo 177, gl. 276, VVB 188-9) sur « bilbina rabies » dans : « alios (il s'agit des martyrs) bilbina rabies mursibus detruncando comminuit ». RC 8, 494 ; il ne suffit pas de rétablir **mormil ;* pour avoir un correspondant de « rabies », il faut ici un dérivé de *mil* analogue au gal. *miledd* « brutishness ». *Mormiled bostol* gl. « belluina rabies » est la forme à rétablir ; le sens est « brutalité bestiale ». Voir *mor* (1), *mil* (2), *bostol ; boestol*.

mormoch (inédit, Angers 477, fo 16a ; Patrol. XC col. 255) gl. « delfini », « dauphin », littéralement « cochon de mer » dans : « cum delfini undis saepius exsiliunt ». Bret. *morhouch* « dauphin », DEBM 338, gall. *morhwch*, voc. corn. *morhoch* gl. « delphinus » ; ces mots sont composés avec un autre nom du « cochon » ; le v. irl. *mucc mora* gl. « delphinus » correspond mieux à *mormoch*. Voir *mor* (2) et *moch*.

mormoroin (inédit, BN lat. 10290, fo 42b ; Priscien Gramm. V, 13 ; Keil t. 2, p. 149) gl. « siren .i. monstrum in mare », « sirène » littéralement « vierge de mer », gall. *morforwyn* « sirène ». Le v. irl. *muir-moru* gl. « siren » serait emprunté au brittonique, CCG 32 et LEIA sous *muirmoru*. Voir *mor* (2) et *moroin*.

moroin « jeune fille », « vierge » dans *mor-moroin*. Voc. corn. *moroin* gl. « puella », corn. *moren*, gall. *morwyn* « maiden, virgin », CCG 32, LHB 462 ; ces mots sont apparentés au lithuanien *mergà* « jeune fille » et, de plus loin, au latin « marītus » ; le bret. *merc'h* « fille » appartient à cette famille de mots, VGK 1, 104 et 159 (le traitement de *gn* donnant *kk* est cependant des plus douteux), IGEW 739.

mortoiat (inédit, BN lat. 10290, fo 14b ; Priscien Gramm. I, 52 ; Keil t. 2, p. 39) gl. « nauita.i. gubernator », « matelot », littéralement « celui qui va sur mer », Bret. moy. mod. *merdeat* « matelot », ex. DEBM 339, *mordeiff, mordoiff* « naviguer », GMB 425, ZCP 2, 506, Ann. Bret. 17, 62-63, RC 4, 162 ; gall. *mordwy* « seafaring », ex. CA 304 ; le radical *mortoi-* vient de **mori-teig-;* sur le gaul. « moritasgus », « moritex », voir Ostoff ZCP 6, 414 sq et un compte rendu RC 29, 261. Voir à part *mor* (2) et *toe, toi*.

(**mos**) « ordure, souillure » ; voir *admosoi*.

motosi (inédit, Berne ms 167, fo 24b ; Georg. I, v. 264, marge gauche du folio) gl. « uallos .i. palos ». Voir suivt.

motosi (inédit, Berne ms 167, fo 24b, dernière ligne ; Georg. I, v. 292) gl. « faces » dans : « ferroque faces inspicat acuto ». Il s'agit de « pieux, bâtons » servant de flambeaux dans le second exemple. C'est le pluriel en *-i* d'un mot *motos* inconnu par ailleurs. L'élément *mot-* peut être apparenté à l'irl. *mátan* « tige de bois », « massue », LEIA, M 24. Peut-être aussi, bien que les sens actuels soient lointains, a-t-on une parenté entre cet élément *mot-* et le bret. *meut, meud* « pouce », v. gall. *maut*, VVB 182, aujourd'hui *bawd*, VGK 1, 134 sq, IGEW 703. L'irl. *methas* « poteau ? frontière » est d'origine douteuse, LEIA M 45. L'élément *-os-* est, soit un suffixe, soit un deuxième terme de composé.

motrep (Orléans 221, fo 11, gl. 23 ; VVB 189) gl. « matertere », « tante du côté maternel » ; v. gall. *modreped*, pluriel, gl. « materterae », gall. *modryb ;* voc. corn. *modereb a barh mam* gl. « matertera » ; bret. moy. *mozreb* « tante », mod. *moereb* et, à Ouessant *moédreb, mouédreb* RC 16, 205, Ann. Bret. 25, 400. Ce mot est un dérivé du nom de la « mère », LHB 288-9, CCG 45, IGEW 701.

f.v.g. ? **moys** (uel *altaur ;* inédit, BN lat. 10290, fo 12a, Priscien Gramm. I, 39 ; Keil t. 2, p. 30) gl. « catenum ». Une gl. « uas » sous « catenum » est d'une autre main. Le glossateur semble avoir compris le latin au sens de « plat » ou « table » ; *moys* est le même mot que le v. gall. *muiss* gl. « disci », VVB 189, le mot du voc. corn. *muis* gl. « mensa », le corn. *moys* « table », ex. LCC 69, 13, le gall. *mwys* « panier, plat », l'irl. *mias* « pierre d'autel, autel, table », le bret. *meux, meuz* « mets, plat », RC 19, 203, dont l'évolution est analogue à celle de *ois* « est » en *ous, eus*. Tous ces mots sont empruntés au lat. **mēsa*, de *mēnsa*, LHB 543,

Mots lat. 189 ; *altaur* est de forme v. gall. mais *moys* peut être de forme v. bret. On trouve *y* dans les ns propres v. bret. du C. de Redon.

f.v.g. **muhit** (Leyde, Cod. Voss. lat. quarto 2, un seul folio, fac-similé, pl. XIII, dans Lindsay, Early Welsh Script, note 1, p. 22 de cet ouvrage) gl. « ebeno », « ébène ». L'écriture de ce ms est de type insulaire et cette gl. est v. galloise. Ce mot est la forme ancienne du gall. moy. *muchud, muchyd* « jais », Morgan Watkins, « Ystorya Bown de Hampton », Cardiff 1958, 118, note à la ligne 1963. Gall. mod. *muchudd* « jais » ; voir aussi ZCP 1, 361 et 2, 64 planche photographique.

1) **mui** adj. au sens de « plus grand », n'est pas attesté, semble-t-il dans les gloses. Ce sens existait certainement puisqu'il se rencontre encore en Bret. moy., ex. Jésus 188a : « *ne alhe ma hyruout bout muy* », Mirouer v. 2785 : « *an ty muihaff* », Gwénolé v. 234 : « *me ne goyzyen muy nacyon* (corr. de *ancyon*).. *dan Bretonet.* » Voir suivant et addenda, sous *mui ha*.

2) **mui** adv. au sens de « plus, davantage ». Ex. : *mui ha uid bu pelloch; is mui dis hacet...; critim bot in nem na mui.* V. gall. *moi*, VVB 187, *mui*, VVB 189, gall. moy. *mwy, moe* GCC 25, 27. Bret. moy. *muy, mui*, ex. DEBM 339, Mirouer v. 3254, bret. mod. *mui*, corn. *moy*. C'est un dérivé de **mē*, ou de **mā* « grand », avec un suffixe de comparatif ; sur la forme d'origine de ce suffixe, différentes hypothèses ont été formulées par exemple RC 32, 213, GOI 237, VGK 1, 66 et 2, 120, LHB 357, IGEW 704, etc. Peut-être la forme **mē-is* est-elle la plus probable. On verra *muioc* à part.

mui ha uid bu pelloch (La séparation des mots est hypothétique ; ils sont accolés dans le ms ; inédits, Angers 477, fo 71b, main A ; Patrol. XC col. 477), sur les mots en ital. dans : « die tricesima uesperacente, illam (lunam) non gracilem apparere continguat, et, quanto circuli decennouenalis terminus amplius instat, *tanto hoc crebrius patiatur* ». La gl. est d'explication difficile. On peut supposer que *mui ha uid*, avec *h* non étymologique, est une expression signifiant « davantage que c'est », expression dont la forme serait **mui a vez* en Bret. tardif si elle était attestée ; cf. Mirouer v. 139 : « *comps yuez, na uez muy* », « parle aussi, sans plus » littéralement « que ne soit plus », avec la négation *na*. Cette expression *mui (h)a uid* « plus que c'est » correspondrait à « crebrius patiatur » du texte latin (elle subit davantage : la lune subit plus souvent ce phénomène). *Bu pelloch* « fut plus tard » (litt. : plus loin, dans le temps), rendrait l'idée exprimée par le lat. « quanto.. terminus amplius instat ». Le sens temporel de *pell* est commun à toute époque en Bret., ex. Mirouer v. 2832 : « *pelloch eno ne vezo nos* », « désormais il n'y aura plus là de nuit ». On pourrait traduire *mui ha uid, bu pelloh* par « plus que c'est (quand) fut plus tard », ou « davantage se produit (ce phénomène) quand il est plus tard », que la fin du cycle est proche. Le phénomène dont il est question est mentionné dans le cap. XLIII de la Patrologie, t. XC, « Quare luna aliquoties maior quam computatur appareat ». Voir à part *mui* (2), *bid*, dont *uid* est une forme à initiale lénifiée, *bu, pelloch*, et *ha* (2). Rectification : *mui* signifie ici « plus grande »; voir addenda.

muioc « plus, davantage », dans la gl. ci-dessous. *Mui* est déjà un comparatif ; la terminaison de comparatif *-oc(h)* lui était rajoutée dès cette époque ancienne ; bret. mod. *muioc'h* « plus » ; voir *mui*.

muioc unsillabochion (inédit, BN lat. 10290, fo 31b ; Priscien Gramm. III, 32 ; Keil t. 2, p. 106), sur les mots en ital. dans : « In .x.omnia in *nominibus supersillaba* uel in .t.desinentia ». Le sens de la gl. est « plus d'une syllabe », polysyllabes ; bret. moy. *a meur a sillabenn, a meur sillabenn* « polysyllabes », GMB 411. Voir *muioc, mui* et *unsillabochion*.

multion (inédit, BN lat. 10290, fo 33a ; Priscien Gramm. III, 41 ; Keil t. 2, p. 113) gl. « qaleta » dans le contexte se trouvant sous : *midal du lus*. Le texte édité porte « lucinnia calta » et non « uaccinnia qaleta ». On lit, en marge, d'une autre main : « lucinnia .calta.fructus niger ». *Caltha* signifie « souci » (plante). On trouve des mots brittoniques de forme proche mais de sens éloigné comme gall. *meillion* « trèfle », bret. moy. *melchon-*, mod. *melchon, melchen...* « trèfle », voc. corn. *melhyonen ;* mais on peut penser aussi à l'irl. *muilteog* « a small red berry ». Dans l'ignorance du sens exact donné à *qaleta (caltha)* par le scribe, on ne peut décider avec certitude de celui de *multion*.

mun « cou », dans *mun cul ;* le sens, dans *mun cul* paraît être plus exactement « goulot ». A *mun* correspond le gall. moy. *mwn* « cou, collier, alvéole, douille », CA 91, PKM 248-9, d'où le dérivé v. gall. *minci* gl. « monile », gall. *mynci* « collier », *mynwair* « collier », *mwnwgl* « cou, colier ». V. irl. *muin* « cou », *muinél* « cou », *muin-torc* gl. « torquis », *formnae* « épaule », de **uor-monyo*. Le bret. *morgo* « collier de cheval », paraît issu de **mon-go*, GMB 391, 426, Loth RC 45, 196 sq ; le nom de la « montagne », v. bret. *monid* est dérivé de ce mot, issu de la racine **men* du lat. *ē-minēre ;* voir CCG 2, IGEW 726 et 747 sq, VGK 1, 33 et *monid* à part, ainsi que *mon* (1).

mun cul (Orléans 221, fo 75, gl. 138 ; VVB 189-190) gl. « lenticulam » dans : « Samuel lenticulam olei accepit ». Il s'agit d'un vase à goulot étroit.

Mun cul signifie littéralement « cou étroit ». Loth RC 32, 306 remarque que le bret. mod. *mulgul* « goulet » vient de **mungul*, qui représente la prononciation réelle de *muncul*, la lénition de *c* étant rarement notée en v. Bret. ; voir aussi RC 8, 493, 499. Le surnom de femme moy. gall. *uyngul*, de **myngul* avec initiale lénifiée, peut être composé des mêmes éléments que *mun cul ;* il s'agit de *Essyllt Uyngul*, peut-être « Essyllt au cou mince », WBM col. 470, l. 14. Dans cette gl. il est malaisé de savoir si *mun* et *cul* sont des mots séparés ou forment un mot composé. Voir *mun* et *cul* à part.

muoet « faste, honneur, ostentation ». Voir *a muoet* pour détails.

N

1) **-n-,** forme réduite de *en*, pronom infixe de 3ᵉ pers. sg. masc., dans *ni-n arhaid*. Voir *en* (2).

2) **-n,** forme réduite de l'article défini *in ;* voir *in* (3).

na « ne, (qui) ne », dans : *na bu anfumetic; na ni guid; na hu lei.* Bret. *na, nac, nag,* gall. corn. *na, nac, nag* (voir *nac* ci-dessous). Ex. Bret. GMB 436-8, DEBM 341, RC 13, 346 sq. Sur l'emploi copulatif en Bret. et Gall. moy. on verra Gutun Owain pièce LXIII note à la l. 1. L'emploi des formes est étudié CCG 248-251 notamment. *Na* « ne » devant un impératif apparaît dans les ex. : *na docordom ni ; na dimicit nep* (voir *nac* 1). Pour la valeur de *na ni* on se reportera à *na ni guid*.

na bu anfumetic (Orléans 221, fo 133, gl. 219 ; VVB 40), sur les mots en ital. dans : « Gildas ait : qui ueniunt ad uos de uiliore loco ad perfectionem, quorum abbas ita degenerauit ...ut mereatur ad mensam non recipi sanctorum, et fornicationis crimine *non suspectionis*, sed mali euidentis (h)onerari... ». Il s'agit d'un abbé coupable, mais non du crime de fornication. *Na bu anfumetic* veut dire : « qui ne fut infâme ». Voir *na, bu, anfumetic*.

1) **nac** « ne pas », dans *nac erminom;* devant consonne la forme est *na* (voir *na*). Bret. *na, nac ;* ex. *nac eu* « qui n'est pas », DEBM 341, LLC 25 ; le sens de *nac* n'est pas toujours négatif en Bret. moy., ex. Mirouer v. 1268, 1913, etc. CCG 249, 250. Gall. moy. *nac*, devant un impératif, et en réponse à une question, GCC 116, CCG 249, mais *nat* dans les autres cas. Ex. v. gall. *nat oid guoceleseticc* « qui n'était pas chatouillée », VVB 191.

2) **nac** « refuser », dans *naco, nac tu*.

nac erminom (inédit, Angers 477, fo 49a, main A ; Patrol. XC, col. 319), sur le mot en ital. dans : « nec solis tantummodo cursum *quaeritamus* ». *Nac erminom* « ne recherchons pas », « ne demandons pas ». Voir un contexte plus large sous : *is mui dis...*, et *nac, erminom* à part.

naco (Orléans 221, fo 133, gl. 224 ; VVB 191), sur les mots en ital. dans : « abbas districtionis regule *non admittat* ». *Naco* « qu'il refuse », est une 3ᵉ pers. sg. subj. prést. d'un verbe correspondant au bret. moy. *nacat* « escondir, abscondere », et « refuser, repousser », DEBM 341 ; gall. moy. *nacaha* « refuse », PKM 257, CCG 250, 251, GOI 542. Si $c = \chi$ ici, *nac(h)* pourrait correspondre à la forme bret. *nach, nac'h* « refuser », ex. GMB 438, Mirouer v. 775, 3505, etc. Voir suivant.

nac tu (Orléans 221, fo 68, gl. 122 ; VVB 191), sur le mot en ital. dans : « non sequeris turbam ad malum faciendum, nec in iudicio *adquiescas* sententiae plurimorum ». *Nac* « refuse » est une 2ᵉ pers. sg. impérat. du verbe dont la forme *naco* est aussi attestée. *Tu* « côté », signifie ici « parti » ; on pourrait traduire *nac tu* par « refuse un parti » ; mais il semble que *tu* est inachevé pour **tuom*. (Ce ms néglige souvent les signes abréviatifs.) Cf. bref. moy. *tuhas* « s'échappa de côté », Nouelou 199, mod. *tua* « disposer à », gall. *neill-duo* « to go aside, set apart » ; on aurait peut-être **nac tuom* « refuse de prendre parti ». Voir *nac* (2), *naco, tu*.

na dimicit nep (inédit, Angers 477, fo 69a, main A ; Patrol. XC col. 464), sur les mots en ital. dans : « nullum... ad uitam modernam.. uitam comparans antiquorum, putet falsa *quae de illis sunt dicta* ». La gl. signifie « ne méprisez quiconque » ; cf. le gall. moy. : « *na thremykych nep* yr y vot yn dlodach no thi », BBCS 2, 27. 2 : « ne méprise quiconque parce qu'il serait plus pauvre que toi ». *-it* est une 2ᵉ pers. plur. de l'impératif de forme bretonne. L'emploi de *na* avec *nep* s'observe par ex. Mirouer v. 2933, 3476, 3524, etc. Voir *na, dimicit, nep*. Après cette glose, se trouve une gl. dont nous ne pouvons développer les abréviations « ne dicat quis quia non nunc ueniunt *tm̄tolē* tempore nec tunc ». *Tm̄tole* est-il un mot v. bret. abrégé isolé au milieu de la phrase latine ?

na docordom ni (lecture de Bradshaw et Stokes, RC 8, 493 ; on lit bien un *r* de type insulaire ; mal lu **docondom* VVB 108, 190 ; Orléans 221, fo 133, gl. 221) gl. « non arcemus », dans : « illos uero, quorum abbatem de mensa sanctorum, propter infamiam, non arcemus ». *Na docordom ni* signifie « que nous ne repoussons pas nous ». Le radical *cord-* de *docordom* rappelle le gall. *corddi* qui ne signifie plus que « baratter », du sens ancien de « faire mouvoir, agiter », ex. « Idawc *cord* Prydein ym gelwir », WBM col. 205, 7-8 : « Idawc, l'agitateur de Bretagne on m'appelle ». Le GPC 557, tire, avec doute, ce mot de la racine du gall. *cerddaf* « je marche » (voir *cerd* « marche »), de

l'irl. anc. *focerdaim* « je jette », *focerlam* « nous jetons », CCG 355. Le vocalisme en *o* de *cord* peut être ancien. Dans certains mots de cette famille mentionnés W. Hof. 1, 166 sous *cardō* (1), on trouve également *-or-*. *Docordom* « nous faisons mouvoir, jetons, rejetons » aurait une parenté assez étroite avec *focerdaim* pour le sens et la forme. Voir *na, docordom, ni.*

?na(c) (i)nn in XXX (lecture peu sûre, surtout pour les 3e et 4e lettres ; inédit, Angers 477, fo 78b, main A ; Patrol. XC col. 504), sur les mots en ital. dans : « trecenti decies habent triginta (annos), et propterea easdem concurrentes, trecentesimo anno qui uicesimo sunt futurae, *si quid residui* fuerit, et hoc adicies ». La gl. semble dire qu'il n'y a pas de « reste », « en trente ». Obscur.

na hu lei (uel : *int coucant;* Cambridge, Corpus Christi College ms 192, fo 70 b?, VVB 191) gl. « nihilominus, nihil minus sic quoque » dans : « nihilominus in caeteris operibus quantum segregetur aut non segregetur ab illis facile potest dinosci ». *Na hu lei* veut dire littéralement « non ainsi moins » ; gall. mod. *nid anllai* « nihilominus », cité GPC 132, sous *anllai.* Voir *na, hu, lei, int, coucant* à part.

nam dans : *nita nam un in* « fimus », *nam* paraît signifier « seulement » ou « exception ». (Dans *nam bint* et *nam hint errei*, le sens est obscur.) Gall. moy. *nam* « mark, maim, fault », et *nam* « seulement » cf. *nam seith* « seulement sept » RC 37, 63, CLlH 141, corn. *nam* « exception, défaut », ex. LCC 80, 7, bret. moy. *namm* « vice, faute, défaut, tache », DEBM 342, GMB 439, « doute », Nonne v. 1377.

De ce mot pan-brittonique *nam(m)* « défaut, faute, exception » ont été tirées diverses prépositions signifiant en général « excepté, sauf ». Ex. corn. *namna(g)* « presque », bret. *nem-et* « excepté, sauf », de **nam-et* comme *eget* de *hac-et, bennak-et* à côté de *bennak*, ainsi que l'ont vu Ernault, GMB 439, 442, Pedersen VGK 2, 261.

Il faut sans doute rapprocher aussi le gall. moy. *namen, namyn* « seulement, sauf » (monosyllabique dit Loth. RC 36, 63), dont on trouve un ex. du 8e siècle dans *namin ir ni be câs igridu* « sauf que ne fût haine entre eux », Chad. 2, LL p. XLIII. Certes la forme *namwyn*, comme le dit I. Williams Armes Prydein 38-39, peut venir de *yn amwyn* « en saisissant, en ex-ceptant », ou plutôt avoir été influencée par cette expression. Mais les correspondants bret. et corn. rendent l'explication douteuse pour *namin, namyn* et cet ex. du IXe s. montre que *nam* n'est pas abrégé de *namyn*.

(Il n'y a pas de rapport entre le celtique et le v. angl. *nemne* « excepté » ; celui-ci vient de *nefne* et est apparenté au gothique *ni bai* « si..ne pas », Anglia 69, 135-171.)

f.v.g.? **na(m) bint** (inédit, BN lat. 10290, fo 34 a ; Priscien Gramm. IV, 3 ; Keil t. 2, p. 119) sur les mots en ital. dans : « secundae igitur declinationis nomina in « us » desinentia, « c » antecedente, quotcumque sint syllabarum, nisi sint regionum nomina..., alia uero quacumque consonante ante « us » *posita, tantum* disyllaba.., similem habent nominatiuo genitiuum ». Le sens est peut-être « exception ils sont »,??. L'ensemble de la gl. nous est incompréhensible. Voir *nam* et *bint.*

f.v.g.? **nam hint errei** (mots accolés dans le ms ; inédit, BN lat. 10290, fo 34a, Priscien Gramm. IV, 3 ; Keil t. 2, p. 119), sur les mots en ital. dans : « inueniuntur tamen in uerbialibus (nominibus), etiam alias consonantes ante « a » habentia, sed quas *a uerbis accipiunt* ut scribo, scriba ». Cette gl. est également obscure. Voir *nam, int* (1).

na mui « sans plus, pas davantage », dans : *critim bot in nem na mui.* Bret. moy. mod. *na muy, na mui ;* ex. Gwénolé v. 1030 « goude ma hol saffar *na muy* ne lavaraf », et, Cantique de St Yves « n'eus ket en Argoad, *na mui* en Arvor » ; plus souvent on trouve le verbe entre *na* et *mui*, « ne voe muy », Mirouer v. 1312, autres ex. DEBM 339 ; v. gall. *nammui*, VVB 191, GCC 148, corn. *na moy*, LCC 82, 8 ; v. irl. *namma*, GOI 237 « seulement », « pas plus ». Voir *na* (1), *mui* (2).

na ni guid (Orléans 221, fo 25, gl. 50 ; VVB 191, 193) ; en marge, à côté de « neophitum » dans : « idem, non *neophitum*, ne in superbiam elatus putet se ». Loth, VVB loc. cit. rapprochait *niguid* de *nouuid* « nouveau », ce qui est impossible, à cause du vocalisme ; on a *nouuid, neuued, neuid*, jamais **niguid.* C'est malheureusement cette opinion de jeunesse de Loth qui est le plus souvent citée et non la bonne explication qu'il a fournie plus tard, RC 32, 307, de cette glose. *Guid* est une 3e pers. sg. ind. prést., correspondant au bret. moy. *gouezaff* « je sais », Nonne v. 848, de *gudbut* « savoir » ; selon Loth *na ni guid* signifierait « ni qui ne sait pas », « non néophyte ». C'est sur la valeur de la double négation que nous nous écartons de l'opinion de Loth ; en Bret. moy. *na ne* (issu de *na ni*) signifie « ne pas » ; les négations ne s'annulent pas, ex. *na ne gonn quet*, Mirouer v. 2769, « ni je ne sais », *na ne galhe* « ni ne pourrait », v. 2891, autres ex. v. 674, 716, 2939, 2960, etc. Il nous semble que *na ni guid* glose simplement « neophitum », et non la négation qui précède. *Na ni guid* signifie littéralement « qui ne sait pas », « néophyte ». Voir *na, ni* (1) et *guid* (3).

(natr) « serpent » ; voir suivant.

natrolion (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 14 ; VVB 191-192) gl. « regulosis ».

natrolion (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 8, VVB, ibid.) gl. « pithis ». *Natrolion* est le pluriel d'un adj. en *-ol-* signifiant « qui a trait aux serpents », « de serpent », adj. dérivé de *natr-* « serpent », bret. moy. *(n)azr*, mod. *(n)aer* « serpent », voc. corn. *nader*, gall. *neidr*, irl. *nathir*; ce mot est apparenté au lat. *natrix*, au goth. *nadre* (gén. plur.), etc. VGK 1, 134, 255 ; 2, 45 et 98, CCG 46, IGEW 767, LEIA, N 4 et 5.

1) **nau** « neuf » ; ex. : *in pem nau; naude(c) eith;* (voir *naudec* « dix-neuf »). Bret. moy. *nau*, mod. *nao*, gall. *naw*, corn. *naw*, v. irl. *noí-n*, nasalisant. Gaul. *namelos*, ordinal ; *nau* vient de **nawan*, de **nowṇ*, LHB 369, CCG 12, VGK 1, 61, GOI 247, LEIA, N 19.

2) **nau, nou neu** « écoulement », dans : *naues; di-nou-am; lest-nau-ed; lest-neu-iom; les-nauha.* Voir *naues.*

naudec « dix-neuf », ex. : *in* XII menses *naudec gueith; o eith nau ..naudec eith guar* XX ; *naudec gueith* et VII bissexti. Le bret. moy. *nauntec*, DEBM 342, mod. *naoñtek*, le v. gall. *naunec-*, dans *naunecant*, CCG 191, font penser que *naudec* est une graphie pour *nau(n)dec;* une omission comparable du *n* est à noter dans *ro ricse(n)t i;* l'évolution de *nd* en *nt* en Breton est étudiée dans la grammaire. Elle ne s'est pas produite dans le vannet. *nandek* « dix-neuf » qui garde une forme archaïque.

naudecant « période de dix-neuf ans », dans : *in treded naudecant..; dadarued ..i(n) pop un na(u)decant..;* VII embol. *im pop naudecant..; naudecant hi bit..;* v. gall. *naunecant*, BBCS 3, 272. Comme le pense Loth, RC 34, 147, ce mot semble formé de *nau(n)dec* « dix-neuf » et d'un mot *cant* « cercle », employé ici au sens de « cycle ». Voir *cant* (1).

naudec eith guar XX (inédit, Angers 477, fo 84b, main A ; Patrol. XC col. 520) gl. « decies nouies uiceni et octoni », « dix-neuf fois vingt-huit ». Cette multiplication des cycles lunaires et solaires donne le grand cycle de 532 ans. Voir *naudec, eith, guar.*

VIII *super* XX **naudec gueith** *et* VII *bissexti* **i(n) pop** XXVIII (inédit, Angers 477, fo 84b, main A ; Patrol. XC col. 520) gl. « bissextos decies nouies septenos, id est centum XXXIII». Le texte latin dit que les sept années bissextiles de chaque période de vingt-huit ans multipliées par dix-neuf donnent cent trente-trois. La gl. dit : « vingt huit dix-neuf-fois, et sept bissextiles dans chaque vingt-huit » ; « VIII super XX » est le calque d'une tournure celtique **eith guar-n ucent;* on comparera *eith guar* XX. Voir *naudec, gueith, guar, in* (1), *pop.*

naudecmet « dix-neuvième » ; bret. *naoñtekvet*, ex. GMB 439. Voir *naudec.*

naudecmet bliden, *post* IIII *Id. decemb.*, **atareg debider trei dichrou** *anni* (Le ms porte : naudecmetblidenp' IIII iddecemb ataregdebider treidich^r, ou anni ; le *d* de *debider* semble corrigé de *t;* inédit, Angers 477, fo 79b, main A ; Patrol. XC col. 508), sur les mots en ital. dans : « anno lunari III, decennouenali VI, a IIII id. *dec. usque in V kal. ian., quia embolismis est fiunt dies* CCCLXXXIIII ». En fait, le contexte glosé se trouve 16 lignes plus bas. La glose parle en effet de la 19e année du cyle (lunaire). Ce contexte est le suivant : « anno lunari XVIIII, decennouenali III, ab idibus decembris usque in II kalendarum ianuariarum, quia embolismis est fiunt dies CCCLXXXIIII ». (La 19e année lunaire, 3e du cycle décennovénal (va) depuis les ides de décembre jusqu'au 2 des calendes de janvier ; comme elle est embolismique elle comporte 383 jours.) La glose paraphrase le texte et dit : « la dix-neuvième année, après le 4 des ides de décembre, de nouveau, on se trouve par le début de l'année ». Le sens de *debider* est « on est, on se trouve », celui de *trei dichrou* est « par le début, au début », cf. le bret. *dre greiz* « par le milieu, au milieu ». Il y a une divergence entre la gl. et le texte sur la date dans les ides. On verra à part *naudecmet, bliden, atareg, debider, trei, dichrou, dechrou.*

naues (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 20 ; VVB 192), gl. « reumas », « écoulement, flux ». Ce mot a un correspondant exact dans le gall. moy. *nawes* « flow, flood, catarrh », PKM 296-7. Son radical, écrit *nau, nou*, se retrouve dans une série de mots énumérés sous *nau* (2), comme *dinouam*, bret. moy. *di-nou* « espandre, couler », dans le bret. moy. *voar naou*, « en bas, vers l'aval », litt. « dans le sens de l'écoulement ». V. gall. *dinaut* « tuyau, conduit », VVB 104, gall. *dineu, dyneu* « couler, verser », PKM 296. Corn. *dynwa*, RC 23, 264. (Par contre *tornouidocion* n'a aucun rapport.) *Nou, nau* vient de la racine **sneu* du grec νάω « couler », de l'irl. *snuadhaim* « I flow, stream » (Dinneen). Les noms de fleuves Nava, Navia, Navissus, Holder 2, col. 693-5, semblent apparentés et Navissus peut avoir un rapport étroit avec *naues*, PKM 297. D'après ces noms la forme brittonique antique n'aurait pas comporté de *s* initial. Sur la racine **sneu* on verra IGEW 972.

(**nauha**) « qui écoule ». Voir *a les-nauha* et *naues.*

nauou (les) « neuf », dans : *amser pan atos ir nauou*, glose dans laquelle *ir* est l'article défini de forme v. gall. *Nauou* est le pluriel de *nau* « neuf ». Cf. le bret. moy. *unanou* (les) « un », *tregontou* (les) « trente », LLC 20.

ne, forme de la négation *ni* (1), dans *ne discarthas;* on comparera *net* et *nit*. *Ne* est déjà la forme du Bret. moy. et mod., ex. Mirouer v. 2101 : « en neff *ne* receffet ». Voir *ni* (1).

?nederel (inédit, Berne 167, fo 121, dernière ligne, écriture de caractère tardif), sous le mot en ital. dans : « talis erat species auri *frondentis* opaca (.i.densa) ». « Frondens » signifie « touffu, entremêlé, entrelacé ». *Nederel* est peut-être une forme évoluée, avec *ĭ* bref évolué en *e* dans **nedr*, d'un plus ancien **nidrol*, **nitrol;* le second *e* semble dû à un phénomène appelé « svarabhakti » qui se retrouve dans *dadal, sodol, libiriou*, etc. *Ned(e)rel*, de **nidrol* rappelle le gall. *nidro* « to entangle », *nidrol* (de **nidrawl*) « entangling », dont le radical *nidr-* suppose **snītr-* avec *ī* long ; *ned(e)r* suppose au contraire **snitr*, avec *ĭ* bref. Le gall. *nidr-* est rapproché, BBCS 2, 303, du grec νῆτρον « quenouille ». *Nederel* signifierait donc « entremêlé, touffu »?

ne discarthas (Venise, Zanetti lat. 349, fo 47a ; Orose, Hist. V, 5, 7 ; I. Williams, ZCP 21, 303 sq ; sur le *s* final on verra Ét. Celt. 9, 180), gl. « non disposuit », compris comme *disposuit*, « il n'écarta pas, ne sépara pas, n'éloigna pas » dans : « infelices copias apud infames illas Romanis cladibus Cannas, *non disposuit* certamini, sed opposuit morti ». Comme le pense I. Williams, le glossateur a compris *disposuit* au sens étymologique ; *discarthas* correspond au v. irl. *diuscartaim* « j'éloigne », *diuscartae* gl. « deposita », voir ZCP 8, 81 (compris sans doute de la même façon étymologique : *de-posita*). *Discarth-* a un radical analogue à celui du bret. mod. *skarza* « vider, nettoyer, purger », *skarzet* « chassé, expulsé », GMB 603 ; une étude détaillée par Zimmer figure KZ 36, 454-8 ; voir *ne, discarthas, carth* (1).

nem « ciel », dans : *critim bot in nem*... Gall. archaïque *nym* CA 136, note au v. 233 : « *ath uo di gwas nym* », « que te soit à toi séjour du ciel » ; gall. *nef* « ciel » ; bret. moy. *neff* « ciel », GMB 440-1, DEBM 342, mod. *nenv;* irl. anc. *nem*, mod. *neamh*. Le dérivé *nimet*, *nemet*, fréquent dans les ns propres v. bret., est à rapprocher pour le sens de l'irl. anc. *nemed* « privilège, talent » et aussi « personne privilégiée » ; mais *nemed* a aussi le sens de « sanctuaire » en Irl. anc., LEIA, N 9 ; ce qui explique sa présence dans des noms de lieux (cf. la forêt de *Nevet*). Voir H. Lewis BBCS 15, 121 sq pour une étude sur ce mot et surtout des mots apparentés tels que v. gall. *nom, nouodou* (voir *nom* ci-dessous à part). *Nem* « ciel » vient, soit de la racine **nem* « courber » (W. Hof. 2, 158, sous *nemus*, LEIA, N 8, sous *nem*, IGEW 764), soit de la racine de νέφος « nuage » (VGK 1, 255, 387, IGEW 315). Si ce mot est apparenté à *nom*, comme il semble, l'étymologie par la racine **nem* « courber », est la plus probable.

(**nenneth)* mauvaise lecture de *henneth* ZCP 1, 17 sq ; voir *henneth*.

nep adj. « quelconque, quel que ce soit ; ex. *ne(p) pen; nep parth; nep un alall...; nep-ot;* **nep**, pronom « quiconque », ex. : *na dimicit nep*. V. gall. *nep* VVB 192, gall. *neb;* bret. moy. *nep*, LLC 35-37, mod. *neb;* irl. *nech;* de **neq^{w}os*, GOI 311, VGK 2, 211-212, LEIA, N 6.

nepen (pour *ne(p) pen;* Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 2 ; VVB 192) gl. « nequit » pour « nequidquam », « sans cause, sans motif, pour nul motif ». Le mot est complet. L'expression existe d'ailleurs en Bret. moy., ex. Nonne v. 118 « *a nep penn* », « pour nulle raison » ; « *pe da penn* » « pour quelle raison », Jésus 153b, 229a, Barbe 317. La contraction de *nep penn* « nul motif » en *nepen* est analogue à celle de **nep pret* en *nepret*, RC 35, 141, Mirouer v. 351, Jésus 58b, **nep mat* en *nemat*, DEBM 341, **pep pret* en *pepret*, Mirouer v. 1617, etc. mod. *bepred* « toujours » ; cf. en Gall moy. *nepeth*, par ex. GCC 71 pour **nep peth*, en Corn. *nepith* pour **nep peth*, LCC 45. On peut comparer aussi la réduction de **an nep* en *anep*, Mirouer v. 1606, 1551, 1926, p. 143, note 9. Voir *nep* et *pen* à part.

nepot « peu de, un peu », dans : *is ret.. nepot cemaruuidtit...* Bret. moy. *nebut, nebeut*, « peu, un peu », DEBM 341, GMB 440, LLC 36 ; gall. moy. *nebawt* « neb, dim », « anyone, no one », GCC 71, CLlH 135, HGC 132-3, RC 37, 39, W. Gr. 313 ; corn. *nebes* « something, little » CCG 233. C'est un dérivé de *nep* formé avec une terminaison en *-āt* donnant v. gall. *-aut*, gall. moy. *-awt*, v. bret. *-ot*, bret. moy. et mod. *-eut, -eud*. Ce mot n'est resté vivant qu'en Bret. mod. sous la forme *nebeud* « peu, un peu » (*neubeut, neubet*, etc.).

nep parth (inédit, Angers 477, fo 60a, main A ; Patrol. XC col. 404) gl. « aliorsum » « en nulle part, en quelque endroit », dans : « lune statum... posse aliorsum quam fuerat conuerti ». Cf. Mirouer v. 1910 « *a nep perz* » « d'aucune part », formé avec *perz* synonyme de *parth*, *parz*. Voir *parth, perth* et *nep*.

nep un alall *subdiuisio*.i.**ni tum. III. pe nimer pe ment a delgint i.** (Le ms porte : nepunalall sub diuisio .i.nitum. III penimer pement adelgint i ; inédit, Angers 477, fo 70a, main A ; Patrol. XC col. 469), sur les mots en ital. dans : « sex... numerus... perfectus dicitur quia partibus suis completur : habet enim eas tres (partes), sextam, tertiam et dimediam, *nec ulla pars aliqua quae dici possit* quota sit, inuenitur in eo » (numero sex). Le nombre six est divisible par 1, 2, 3. La glose dit : « aucune quelconque autre subdivision .i. n'excède pas trois quel nombre, quelle quantité qui tiendraient eux » (en six) ; moins litt. « quelque nombre quelque quantité qui tiendraient... ». Il y a deux gloses séparées par .i.

« id est » ; nous les avons maintenues groupées pour éviter de répéter le contexte. Voir *nep, un, alall, ni* (1), *tum, pe, ment, nimer, delgint, i* (3) « eux ».

nerth (inédit, BN lat. 10290, fo 10b ; Priscien Gramm. I, 32 ; Keil t. 2, p. 25) gl. « robur » « force, vigueur » ; pluriel **nertou**, dans : *rotemdirot uh ham nertou*. Gall. corn. *nerth*, bret. moy. mod. *nerz* GMB 443, DEBM 342 ; irl. *nert* puis *neart ;* notons le v. gall. *nerthi* gl. « hortabere », *nérthéint* gl. « armant », VVB 192. Cet élément apparaît dans des ns gaul. comme Cob-nertus, Comnerti, Nerto-vali, Nerto-maro, ZCP 26, 177-8, 249. Étymologie RC 41, 207-8, W. Hof. 2, 164, IGEW 765 : ce mot serait apparenté au gall. moy. *ner* « chef », à l'irl. *ner, near* « sanglier », LEIA, N 10, au lat. *neriōsus* « resistēns, fortis ». Voir *ha henertha, uornaert*, et la f. v. g. *o i nerth*.

(**nes**) « plus près, proche », dans *am-nesoc, nes-ham*, la f. v. g. *issid nes*. Le sens comparatif apparaît encore dans le bret. moy. *nes*, ex. GMB 444, DEBM 342, Mirouer, note au v. 2235 ; notons *re nes* « ceux-là », Mirouer v. 206, *nysseomp* « approchons », Gwénolé v. 1187, 1189, *denessa* « approche », DEBM 263 ; bret. mod. *nes* « proche » ; gall. *nes*, W. Gr. 245, corn. *nes*, CCG 21, 184-5, irl. *nessa* « plus proche ». Étymologie IGEW 758, LEIA, N 12, de la racine **nedh* « attacher, lier » ; cf. le gaul. *neđđamon*, gén. plur. « des voisins », l'osque *nessimas* « proximae », l'ombrien *nesimei* « proxime », CRAI 78, 169 sq, Ét. Celt. 7, 12. Voir suivant.

nesham « le plus proche » ; voir suivant. Bret. moy. *nesaf, nessaff*, mod. *nesañ*, irl. *nessam ;* cf. le gaul. *neđđamon* cité ci-dessus. La forme *nesheuin* gl. « propincus », voc. corn. a, de plus un suffixe *-īnos*. Voir *nes*.

nesham dudom (inédit, Angers 477, fo 56b, main A ; Patrol. XC col. 386), sur le mot en ital. dans : « quot partibus, sol, equinoctium uel solstitium, quod *nuperrime* lustrauerat, transit, totidem partibus luna plena... patet esse transgressa ». Le lat. « quod nuperrime lustrauerat » signifie « qu'il avait parcouru le plus récemment », la gl. dit : « le plus proche à lui » (le parcours le plus récent, le plus proche). Pour la tournure **nes do* cf. le bret. mod. *nesoc'h eo d'in* « il est plus proche pour moi », « il ou cela me touche davantage », Ernault, Geriadurig 413. Voir *nes, nesham, dudo em, dudom*.

net « ne pas », forme évoluée de *nit* dans : *net gnot da...* Bret. mod. *ned*, ex. *ned e sygur*, Mirouer v. 1269 : voir CCG 320 et *nit* à part.

net gnot da emboles un(an) co(m)mun recdi. Emboles a derac a un cu(m)un : is em ou gurpenn. (Le ms porte : netgnot daemboles ūncōmunrecdi. emboles aderacauncūunisemougurpenn ; inédit, Angers 477, fo 74b, main A ; Patrol. XC; col. 489) « insolito embolismis more unus communis praecedat annus ». La Patrol. XC, a « solito », avec « insolito » comme variante. Traduction de la gl. « Non habituel à année embolismique une année commune avant elle. Embolismique va devant à une année commune. Est elle (l'année commune) leur fin ». (Il n'est pas habituel qu'une année commune précède une année embolismique, c'est-à-dire une année avec mois intercalaire.) Le mot « année » est masculin, c'est pourquoi on a *is em ou gurpenn* « est lui (l'an commun) leur fin » : il vient après. Voir *net, gnot, da, emboles, unan, commun, recdi, a derac, derac, a* (2), *un, is em, ou, gurpenn*.

net ir uei lei lux earum, **cit ni-s guilom ni.** Le ms porte exactement : netiruei lei lux eār cinnis guilomni ; inédit, Angers 477, fo 65a, main A ; Patrol. XC col. 444) ; sur les mots en ital. dans « non solum nos Britanni sed ne Italia quidem potest uidere Canopum ; non quia lux stellarum longinquioribus (hominibus) *paulatim minorando subtrahitur et defficit*, sed quia terre moles obposita spatium praecludit aspectandi. ». La glose explique le texte et pour avoir un sens complet il faut ajouter « lux... defficit » : (la lumière des astres fait défaut), « non que serait plus petite leur lumière, bien que nous la voyions plus nous ». La suite de l'explication est dans le texte latin : si nous ne voyons plus la lumière des astres, ce n'est pas que leur lumière fasse défaut, mais que la masse de la terre, interposée, empêche de les voir. Bien que le fait, après *ir* « car », soit surprenant, *uei* est peut-être une forme lénifiée de *bei*. Pour *ir* avec la négation, comparer bret. moy. « *er na ve an tu hont ez ve... confontet* », Mirouer v. 2346 ; Poèmes bret. 219 : « *her na coeziff* ». Comparer aussi la glose : *nit ir pan boint...* Voir *net, ir* (1), *bei, lei, -s-, guilom* et *ni* (2).

(**neuid**) « nouveau » dans *neuidteruo*. On a aussi la forme plus archaïque *nouuid*, C. Redon ch. 34, 54, 112, 149 : *treb nouuid, lis nouuid* (puis *les neuueth*, ch. 255), LHB 606 ; mod. *nevez* et variantes, corn. *nowyth* et *newyth*, gall. *newydd ;* v. irl. *náue, noe, nue ;* Gaul. Neuio-dunum, Nouio-dunum. Étymologie CCG 9 ; IGEW 770 : de **nowyo*, d'un adverbe signifiant « maintenant », apparenté au lat. *novus*, goth. *niujis*, etc.

neuidter « nouveauté ». Voir *en neuidteruo*.

(**néuiom**) « fait de s'écouler », voir *lestnéuiom, lest, naues, nau*.

1) **ni** « ne », « ne pas » (voir aussi *ne* et *nit*). Ex. *ni racrguedha... ; ni diglo(es) ; ni dino ti ; ni dinoe ; ni ced lestnéuiom ; ni cehel did ; ni bid hun cehel... ; cet bet... ni litan... ; ni degurme(h)*

ni dimenu...; han da-gueidret ni sequitur...; *ni dodeo coblon...; a ma ni debei...; ni tum...; erorit a bid... ni daruid...; ni gus coucant; na ni guid.* Bret. moy. *ne*, forme qui se trouve déjà en v. Bret. ; v. gall. *ni*, gall. moy. *ny, nyt*, mod. *ni, nid*, W. Gr. 422-4 ; V. irl. *ní* et *ni*, GOI 153. Étymologie VGK 1, 250 sq, 301, IGEW 756, GOI 538 sq, Eriu 3, 22-3, LEIA sous *ni* (N 13).

2) **ni** « nous » ; ex. : *na docordom ni ; net ir uei... guilom ni ; hacet ni ; ni bodlonion ; cenit guelhum ni ;* gall. corn. bret. *ni ;* v. irl. *ni* et *sni*. Étymologie VGK 2, 168 sq ; GOI 282-3, etc.

ni bid hun cehet *inueniuntur umbrae* (Le ms porte : nibidhun.cehet inueniuntur ũbrae ; il y a un point inexpliqué sous le *i* de *ni ;* inédit, Angers 477, fo 64a, main A ; Patrol. XC col. 432). Sur les mots en ital. dans « uassa quoque horoscophi *non eadem sunt usui* in trecentis stadiis ». Notons une gl. marginale « horoscophus : inspector horarum ». Il s'agit des horloges solaires que l'on ne peut utiliser partout de la même façon, car, dit la glose : « n'est pas d'une même égale longueur que l'on trouve les ombres ». Le *h* de *hun* n'est pas étymologique. Voir *ni* (1), *bid, hun* (3), *cehet*.

ni bodlonion (inédit, Angers 477, fo 49b, main B ; Patrol. XC col. 319-320) gl. « nunc admonere *contenti* duodecimo kal.april.die... primum saeculi diem esse notandum ». Il s'agit des lecteurs, « nous contents », dit la gl. Voir *ni* (2), *bodlonion* et *bodlon*.

ni bu ont metin diumercer *sed in uespere luna primo orta est* (Le ms porte : nibuont metin diumercer sedinuespē lunapmo orta (est) ; inédit, Angers 477, fo 49a, main A ; Patrol. XC col. 318). *Metin* est glosé « die » d'une autre main. Sur les mots en ital. dans « neque *mox quarta* (die) *inchoante, qua sol* aequinoctialis... processit, sed ad uesperam tandem oriente luna sortiretur exordium ». Trad. de la gl. « ne fut là-bas (dans le temps) au matin du mercredi (de la création), mais le soir, que la lune pour la première fois s'éleva ». Voir *ni* (1), *bu, ont, hont, diumercer, diu*.

ni ced lestnéuiom (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 13 ; VVB 163 ; RC 13, 249 ; mal lu « *inced..., VVB 163). Sur « tabe », « liquéfaction, décomposition ». La suite des mots extraits du contexte est : « inertes, liquidis, abdit, indolis, tabe, ufedis » ; la suite des gl. sur ces mots est « blinion, humidis, abscondit, progenies, *ni ced lestnéuiom* ». « Ufedis » est pour « uvidis » « humides, mouillés ». Sur ce ms voir introd. par. 5, ms 20. *Lestnéuiom* signifie « écoulement de saletés » et correspond à « tabe ufedis » ; *ni ced* correspondrait-il à « abdit, abscondit », seul verbe de cette série de mots ? Pour *lestnéuiom*, voir *naues, lesnauha, lest ;* voir *ni* (1) et *ced* à part.

ni cehet did *semper ubique* (inédit, Angers 477, fo 63b, main A ; Patrol. XC col. 431). Sur les mots en ital. dans « solstialis et ceteri omnes (dies)... pro ratione *climatium, disparium* sunt umbrarum ». Le verbe est sous-entendu : « n'est pas de même égale longueur le jour toujours et partout ». Voir *ni* (1), *cehet, did*.

nicetic (Angers 477, fo 71b, main A ; Patrol. XC, col. 479) gl. « niceno concilio » ; concile « de Nicée ».

ni degurme(h) ni dimenu : *quamuis sint montes* **bid it crin doiar** (Le ms porte : nidegurme nidimeñ u q(uam)uis sint montes biditcrindoiar ; inédit, Angers 477, fo 64b, main A ; Patrol. XC col. 438). Dans la marge droite à côté de « addere » dans le contexte « neque enim in tante mole (terrae) magnitudinis, quamuis enormem, montium ualliumque distantiam, quantum in pila ludicra unum degitum, tantum *addere* uel demere crediderim ». Le sens général est que le relief ne modifie pas la forme arrondie de la terre. Trad. de la glose : « n'accroît ni ne retranche (le relief) : bien que soient des montagnes est en arrondi la terre ». A « *it crin* » correspond le bret. moy. *ez crenn* « rondement », DEBM 257. Voir *it* (1) et *crin, cren* à part. Voir aussi *ni* (1), *degurme(h), doguormach, dimenu, bid, doiar*.

ni diglo(es) ? (Le ms a : ni diglo ; Orléans 221, fo 80, gl. 148 ; VVB 102) gl. « deglobare » dans « Orosius (ait) : boni pastoris est pecus tundare non *deglobare* ». « Deglobo » signifie « j'écorche ». Le gall. *digloes*, GBGG 534 sous *gloes, diloesi* « soulager d'une peine », GPC 1014, est composé de *di-* privatif et de *gloes* « blessure, peine » ; on a peut-être ici *di-* intensif *di* (1) avec ce même radical *gloe(s)* abrégé en *-glo* sans signe abréviatif, fait normal dans ce ms. Gall. *gloes* « blessure » « peine » ; bret. moy. *gloes, gloas*, plur. *gloesou, gloasou* « douleur, blessure », DEBM 295, *gloaset* « blessé » etc., cornique *gloys, glos* « blessure ». Le sens est : le bon pasteur « ne blesse pas », mais tond ses troupeaux. Voir *ni* (1) et *diglo(es)*.

ni dinoe (Orléans 221, fo 8, gl. 13 ; VVB 105) gl. « non discoperies » dans « turpitudinem patris tui et ... matris tui non discoperies » « ne dévoile pas ». *Dinoe* est une 2e pers. sg. de l'impératif d'un verbe à radical *dinoe* écrit aussi *dino*. Voir *dino, ni* (1).

ni dino ti (Orléans 221, fo 11, gl. 25 ; VVB 105) gl. « turpitudinem matertere et amite tue *non discoperies* », « ne dévoile pas toi ». Même glose que précédemment avec une variante de graphie dans le verbe ; voir *dino, ni* (1) et *ti*.

ni dodeo coblon ar X hor ha hanter. (*Hanter* abrégé en hanť ; inédit, Angers 477, fo 55b, main A ; Patrol. XC col. 359), glose marginale. La

répétition de « non reddunt » renvoie à « non reddunt » dans le texte « decem semis horae qui plus sunt, quia plenam partem XXIIII horarum *non reddunt* simul computari negliguntur ». Cette glose est située dans la marge gauche, après une glose latine, et au début d'une autre glose, assez longue, dont la suite est en latin. La glose v. bret. signifie : n'est pas complet près de dix heures et demie » (à dix heures et demie près). *Ar* est ici prépos. ; voir *ni* (1), *dodeo, coblon, ar* (1), *hor, ha(c)* et *hanter*.

ni guid « ne sait » ; voir : *na ni guid*.

ni gus coucant (inédit, Angers 477, fo 81b, main A ; Patrol. XC col. 513), sur les mots en ital. dans « ubi primum... resurrectionis christi dies fuerit *uarie refertur* ». La gl. signifie « on ne sait exactement », ou « sûrement ». Moy. bret. « *na goux rann* », « l'on ne sait point » Mirouer v. 3577, « *ne gous pet* » « on ne sait combien », Nonne v. 779, bret. mod. *n'ouspet*. Voir *ni* (1), *gus* et *coucant*.

ni hu amal *dictio* (inédit, BN lat. 10290, fo 18b ; Priscien gramm. II, 14 ; Keil t. 2, p. 53), sur les mots en ital. dans « sillaba autem non omnino *aliquid significat* per se ». La glose signifie : « non ainsi comme un mot » (la syllabe est ainsi différente du mot, qui a un sens). Le verbe est sous-entendu. Voir *ni* (1), *hu* et *amal*.

ni inu (Orléans 221, fo 9, gl. 14 ; VVB 164) le *u* semble avoir été rajouté par une main postérieure ; *inu* serait donc un mot complet. Gl. « non demoretur » dans « non demoretur merces mercennarii apud te usque in mane », « que ne demeure pas » (avec toi le salaire de l'ouvrier jusqu'au matin. Paie tout de suite). Il n'est pas possible de rattacher ce mot au radical *an* « rester » de l'irl. *anaim* « je reste », du bret. *ehanaff* « je cesse, je ne reste pas ». *A* ne peut donner *i* dans ce mot, RC 8, 495. Dans ce ms *h* étymologique est souvent omis, ex. *ep* « sans » ; on doit peut-être lire **ni hinu ; inu* rappelle *inu* dans *pemp inu cant ha dou*, où *inu* semble signifier « il extrait, il enlève »? et le radical *-hinu-* de *douohinuom* « extraire, puiser ». On peut peut-être comprendre *ni inu* comme signifiant « n'enlève pas » (son salaire à l'ouvrier), paie-le ? Voir *inu, douohinuom*.

nimer « nombre » ; ex. *not do pop un nimer ; gueledint ou nimer ; ni tum* III *pe nimer pe ment... ; nimer diou oi dedi ; doguo-nimer-eticaith. Nim*, Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 15, gl. « seriem », est pour *rim*, autre nom du « nombre », avec *r* de type insulaire pris pour *n*. Bret. *niver*, gall. *nifer*, irl. anc. *nuimir*, puis *uimir, uimhir*, du lat. « numerus », bien que le vocalisme fasse difficulté ; voir Loth, Mots lat. 107, 111, 190, Vendryes LEIA, N 25, sous *nuimir*, et, sur *nim* du ms de Luxembourg, Stokes TPHS 1885-6, 541, n. 3.

nimer diou oi dedi bed â te *a principio ebdomadae in qua fueris, usque ad diem super quem fuerunt Kal.ian.* (inédit, Angers 477, fo 59a, main B ; Patrol. XC col. 398), dans la marge droite, à côté des mots en ital. dans : « eodem ordine, diem septimane, quocumque uolueris, *tempore adiuncto*, kalendarum ianuariarum die requiris ». La gl. signifie « nombre de jours qui était à elle sera avec toi depuis le début de la semaine »... » « elle » désigne la lunaison. Voir *nimer, diou, oi, dedi, bed, a* (5), *te*.

nin « faîte, sommet », d'où « plafond » ; dans : *a ninou ; i nin* sola... ; des ns propres v. bret. comme *Nin-mon*, C. Redon ch. 52, 240, *Ronin* ch. 252, *Ninan* ch. 14, 32, 34... *Ninocan* ch. 141 ; des ns de lieux comme « montaneum qui uocatur *Nin* », *Castel* **Nin* (Châteaulin), C. Landévennec p. 553, 574, etc. Bret. *neĩn* « faîte », GMB 442, *neĩn an ty* « le faîte de la maison » ; le vocalisme aurait été influencé par *lein*, GMB 442 (autre hypothèse, moins vraisemblable, par Grammont, Mél. Vendryes 180). Voc. corn. *nen-bren* gl. « laquear » ; gall. moy. *nen* « penty », GML 230, *nen* « toit » au figuré « seigneur », « protecteur », CLIH 201 (ce qui explique la présence de *nin* dans les ns propres v. bret.), *nen-brenn* « laquear », « tecti trabem », L. Bleg. 264, Armes Prydein 54, note au v. 142. On doit sans doute comparer les ns gaulois comme Ninnos, Nininos, Ninna, etc., et brittoniques comme Ninnius, Nennius, RC 42, 451 ; le rapprochement fait par M. Vendryes, LEIA, N 9 entre ces noms et celui de la « servante » nous semble moins vraisemblable. Voir addenda.

ni-n-arhaid « ne le rattrape », dans : quoniam luna *in dou punct*... Dans cette gl. *-n-* est une forme réduite du pronom infixe *en*, 3e pers. sg. masc. ; bret. moy. *-n-*, par ex. dans *ne-n-nachaff quet*, « je ne le nie pas » Barbe 273, cité LLC 23, *ne-n les* « ne le laisse » Mirouer v. 2718 ; v. irl. *ni-n aithgéuin* « il ne le reconnut pas », GOI 260-261. Voir *en* (2), *ni* (1), *arhaid, haidoi*.

ni on uret (Berne ms 167, fo 82a, Éneide III, v. 158 ; VVB 194) sur « idem uenturos » dans : « idem uenturos (.i.nos) tollemus ad astra nepotes ». La lecture **in on uret* est inexacte. Loth, VVB loc. cit. présente deux hypothèses : 1) **nion* serait le pluriel de *ni* « neveu »? 2) : *ni on uret* signifierait « nous, nos descendants ». *Uret* serait un pluriel de *ur*, graphie pour *uir* correspondant au v. gall. *uir* gl. « nepos », VVB 227, gall. *ŵyr* « petit-fils ». Cette dernière hypothèse paraît vraisemblable : on remarque en effet « nepotes » dans le contexte et *u, o* notent parfois *ui, oi* (cf. *pus, puisou, col, colioc, pull, poill*). Le bret. *douaren* « petit-fils », Ann. Bret.

16, 238, de *to-uir- semble contenir un radical -uar- issu de *uir;* la terminaison *-en* peut remonter à *-on* ou à *-ín* v. bret. Selon Thurneysen, Idg. Forsch. 31, 478, *uir, wyr* sont empruntés au lat. « hērēs ». Mais il peut s'agir d'un mot apparenté au lat. « puer », V. Henry, Lexique, sous *douaren*, Stokes, Bezz. Beitr. 23, 45, Pedersen VGK 1, 56. *Uret* pour *u(i)ret*- peut signifier ici « descendants », « nepotes » pris dans un sens large comme dans le contexte. *Ni on u(i)ret* « nous, nos descendants », correspondrait assez bien à « nos... uenturos nepotes ». Ceci suppose qu'il a existé un plur. en *-et* de *uir*. Les plur. attestés de *ŵyr* sont *wyron, wyrion* W. Gr. 200. Voir *ni* (2), *on, uret*.

ni racrguedha. un.i holl chenetdl (ponctuation du ms ; *chenetdl* est écrit *che&dl;* inédit, BN lat. 10290, fo 27a ; Priscien Gramm. III, 5 ; Keil t. 2, p. 85), sur les mots en ital. dans : « fit autem comparatio uel ad unum uel ad plures, tam sui generis quam alieni, *quamuis Greci, honoris* causa, sue gentis, qu(od)? ratione ueritatis, dicunt non posse ad multos sui generis fieri comparationem ». (Les Grecs disent que l'on ne peut utiliser le comparatif quand on compare une chose à un grand nombre, le superlatif convenant en pareil cas, ex. « Achille le plus fort des Grecs », et non « plus fort ».) Le sens littéral de la gl. est « ne surpasse (précède) un seul sa catégorie tout entière ». « Un seul » désigne sans doute « un seul comparatif », un seul adj. au degré comparatif. Voir à part *ni* (1), *racrguedha, racguoed, un, i* (2), *holl, chenetdl, chenedlol*. Il se trouve dans ce folio trois gloses, peut-être préexistantes dans l'archétype, écrites de la même main ; elles étaient sans doute écrites en v. Gall. Le scribe a bretonnisé la première *(racrguoedhaom... lios)*; celle-ci, la seconde, ne comporte que des formes indifféremment v. gall. ou v. bret. ; la troisième, ci-dessous *(ni rincir)* a, pour une raison inconnue, été laissée telle quelle, et les formes v. gall. y sont conservées.

f. v. g. **ni rincir i les .cimperet illiausauc o i rei** (le ms porte : *nirinciriles.cimp&illiausauc oirei;* inédit, BN lat. 10290, fo 27a ; Priscien Gramm. ibid. ; Keil t. 2, p. 85-6), sur les mots en ital. dans : « alii autem dicunt hanc esse rationem, propter quod non utuntur tali comparatione, (eo) quod, cum ad plures sui *generis fit comparatio*, superlatiuo possumus uti, ut : fortissimus Graiorum Achilles ». Ce passage fait suite à celui cité sous *ni racrguedha*... La gl. a gardé ses traits v. gall. comme il est noté sous l'article précédent. *Illiausauc* est probablement pour **in liausauc* « dans la pluralité », *cimperet* signifie « comparatif ». On peut traduire par : « on n'a pas besoin du comparatif dans la pluralité des siens ». Ou, moins littéralement, le comparatif ne convient pas quand il s'agit d'une comparaison avec un grand nombre. On verra à part *ni* (1), *rincir, les, re, rei, illiausauc, liausauc* et la gl. v. irl. citée sous *racrguoedhaom*.

ni ro diodlir.guar un sillab (le ms porte : *ni rodiodlir. guarun sil, l* barré dans *sil;* inédit, BN lat. 10290, fo 18a ; Priscien Gramm. II, 12 ; Keil t. 2, p. 51), sur les mots en ital. dans : « distat sillaba *a dictione et sensu* et accentu ». (La syllabe diffère du mot et par le sens et par l'accent.) Comme *odl* veut dire « sens », *diodlir* doit signifier « on a un sens ». La gl. veut dire : « on n'a pas un sens complet *(ro)* sur une seule syllabe ». Voir à part *ni* (1), *ro, diodlir, odl, guar, un, sillab*.

? *(nisi)*, dans la gl. suivante, est peut-être le latin *nisi* au sens de « cependant », « et pourtant ».

nisi gudiued cet sab hehi *ante* XIII *dies.quia* XIIII *dies habet* (un peu plus bas) : **sol in un di guar nau loir a** *prima*. (Le ms porte : nisi gud iued cetsabhehiante XIII dies. ꝗ XIIII dies ht ; plus bas : sol inundiguarnaulo!r aprima. Inédit, Angers 477, fo 13b, main A ; marge de gauche.) En face des mots en italique dans le contexte « (lunam») sublimem humili sole, humilemque sublimi (.i.sole), quia lucere dodrantis semiuncias horarum ab secunda (.i. luna) adicientem (.i.sole) usque ad plenum orbem, detrahentemque in diminutionem, intra XIIII autem partes solis *semper occultam esse* (.i.uidetur). Nouissimam uero primamque lunam eadem *die uel nocte* nullo alio in signo conspici quam in ariete ». Voir la Patrol. XC col. 237 pour un contexte plus large. La première glose est à côté de « semper occultam esse », la seconde, un peu plus bas en face de « die uel nocte ».

Le sens de la première glose peut être éclairé par deux gloses en latin ; la première, sur « intra XIIII autem partes » dit « XIIII dies habet in uno die luna quando fit in coitu solis » ; la seconde, dans la marge gauche, dit : « omne quod percurrat luna in XXIIII horas sic percurrat sol in tridecim dies et semis, id significat XIIII partes ; quia sub umbra solis fit luna quando erit prima. » L'idée générale est que la lune parcourt en un seul jour l'équivalent approximatif de ce que parcourt le soleil en 14 jours (13 et demi) ; voir C. W. Jones, Bedae Opera..., p. 353, note au cap. XVII du De Temporum Ratione. L'idée exprimée dans l'Amra Choluimb Chille, d'après RC 20, 257-9 « esca ria ngréin o prim co cuicid dec (et) ésca iar(ñ) gréin o XV co prim » « lune devant soleil du premier au 15 (du mois) et lune après soleil du 15 au premier », ne paraît pas la même. En s'aidant des deux gl. latines précitées on peut proposer, sous toutes réserves, une traduction : « *nisi gudiued cet sab hehi ante XIII dies, quia XIIII dies habet, sol in un di* » signifierait « et pourtant elle rattrape (le soleil), bien

qu'elle se lève elle 13 jours avant, car 14 jours elle a, autant en un seul jour (du soleil) » ; cf. la gl. citée « XIIII dies habet in uno die luna... ». On aurait ensuite « *guarnau loir* a prima », « sous lui (le soleil) la lune va première » ; cf. la gl. « quia sub umbra solis fit luna quando erit prima ». Si la traduction littérale est possible, le raisonnement du glossateur nous échappe en partie. Voir *gudiued, cet, sab, hehi, sol* (1) « autant », *in* (1), *un, di, guarnau, loir, a* (7).

nit « ne pas » ; dans : *nit inaatoe; nit ois did; net gnot da...; nit a nam un...;* et, BN lat. 10290, fo 10a : « *nit* spospondi sed spopondi facit » gl. « *s* amittit uim suam ». On note *net*, forme avec *e* bret. venant de *i* bref. Gall. moy. *nyt*, GCC 93 (de **n(e) ita* selon la W. Gr. 424?) bret. *ned-* dans *nedeu, nedeo* « n'est pas ». Ernault RC 13, 346-360 « Étude sur la négation ». Voir aussi *net* ci-dessous.

nita .na(m).un. *in fimus* (Le ms porte : nita.nā.un... ; inédit, BN lat. 10290, fo 29a ; Priscien Gramm. III, 18 ; Keil t. 2, p. 94). La ponctuation est celle du ms ; la gl. est sur « fimus » dans le contexte : « sunt... forme superlatiuorum VIII, due quidem in quas pleraque desinunt superlatiua, simus et rimus, VI uero in quas pauca desinunt, limus, ximus, timus, remus, *fimus*, nimus ». Le glossateur ajoute qu'il n'y a qu'un superlatif en *fimus* (infimus). *Nit-a*, au sens propre signifie « ne va », mais ici le sens est « n'est » (cf. bret. *bet* « été » et « allé »), *nam* signifie « que », « seulement » ici. On peut traduire par « ne va (n'est) qu'un (superlatif) en fimus ». Voir *nita, nam, un* et *-t-*.

nith (Londres, Brit. mus. Cotton Otto E XIII, fo 22a ; VVB 194) gl. « nepta », « nièce ». Le même mot est écrit **nit** fo 11 Orléans 221. Voir *comnidder* (1).

nith (Orléans 221, fo 41, gl. 94) gl. « nepte », « nièce ». Bret. moy. *nyz, niz* « nièce », DEBM 343, mod. *nizez, niez*, GMB 446 ; gall. *nith*, v. irl. *necht*, d'un celt. **neptis*, identique au lat. *neptis*, voir RC 46, 265, Ét. Celt. 6, 198-9, VGK 1, 93, 521, IGEW 764. CCG 27 est rapproché, avec doute, un n. propre gaul. Neptacus.

nith auis (*nith* est séparé de *auis* par la haste d'une lettre du contexte et un léger intervalle ; inédit, BN lat. 10290, fo 35b ; Priscien Gramm. IV, 12 ; Keil t. 2, p. 124) gl. « domicilium » dans : « meritorium, municipium, praesidium, *domicilium*. Consonantes quoque, ante « um » habentia diriuatiua, diuersas habent formas ». *Nith* paraît être le mot qui n'a gardé, à date tardive, que le sens de « nid », bret. *nez, neiz* « nid » DEBM 343, GMB 445, gall. *nyth*, irl. anc. *net*, GOI 523, CCG 384 ; on note cependant que l'irl. mod. *nead* est traduit par « nest, lair, home, haunt » par Dinneen. Ces mots sont issus de **nizdos*, de **ni-sed-* et sont apparentés au lat. *nīdus*. Le préfixe *ni-* est celui que l'on trouve dans le v. ht. all. *nidar (nieder)* et le radical *sed* est celui du lat. *sedēre* et des mots apparentés. On compare le sanscrit *ni ṣīdati* « il s'établit » ; voir IGEW 887, W. Hof. 2, 167, etc. ; *nith* avait donc le sens ancien de « domicile », « endroit où l'on s'établit ».

Auis paraît être ici un synonyme de *nith*, mais il est beaucoup plus difficile à expliquer ; on peut peut-être comparer l'élément *-wes* du gall. *cywes* « retraite, domicile, lieu de refuge », au figuré « tombe », GPC 833, qui apparaît aussi dans *lloch-wes (lloches)* « refuge » ; il existe d'autre part un mot irl. *fess, feiss* au sens de « séjour », « fait de passer la nuit », CCG 365, VGK 2, 524, IGEW 1171, RC 38, 297 sq. (à séparer de *feiss* « festin », voir sous *guest*). On fait venir ces mots de la racine **wes* du sanscrit *vásati* « il habite », du v. ht. all. *wesan* « être », du v. islandais *vist* « séjour ». La difficulté est le *a-* initial de *auis;* l'élargissement **awes* de la racine citée qui apparaît dans le grec homérique ἄεσα(νύκτα) « passer la nuit, dormir », Meillet, Introd. 8e éd., 387, ne paraît pas attesté par ailleurs en Celtique. Il est intéressant de noter que l'on rencontre les mêmes difficultés pour expliquer le *a* initial de *abran(t)*, de *arecer* (voir ces mots à part), du gall. *agwedd* «apparence » à côté de *gwedd*. Si le problème du *a* initial était résolu, on concevrait un mot *auis* glosant « domicilium » et signifiant « séjour ». (On aurait *auis* de **awes-t-*? pour le *i* voir le par. 16 de l'introduction.)

nit inaatoe (Orléans 221, fo 72, gl. 133 ; VVB 162, 194) gl. « non ineundum est ». Le sens littéral est : « non devant être allé dans ». *Aatoe* est d'un plus ancien **agatoe*, CCG 9, 312, 335. La désinence *-atoe* se trouve sous une forme plus archaïque dans *intr-diclinatuiu*. On verra la grammaire pour détails à ce sujet. Voir à part *nit, inaatoe*, et *aham*.

nit ir pan boint cualoch (Le ms porte : nit irpanboint cualoch ; inédit, Angers 477, fo 12b, main B ; Patrol. XC col. 222-3) sur les mots en ital. dans « (planetae) ...altissimo ambitu feruntur, *non quia accelerent tardentue* naturales motus, qui certi ...sunt illis ». La gl. rend « non quia accelerent ». Traduction « non puisque quand elles seraient plus rapides » (non qu'elles fussent plus rapides). Pour la tournure comparer : *net ir uei lei*... Voir *nit, ir* (1), *ir pan, boint* et *cualoch*.

nit ois did *in anno sine concurrente* (inédit, Angers 477, fo 78a, main B ; Patrol. XC col. 503) gl. « suas quisque anni dies habet concurrentes ». La gl. signifie « n'est pas de jour dans l'année sans « concurrent ». Sur les « concurrentes »

voir Patrol. XC col. 705 et appendice de comput à la fin de cet ouvrage. A la tournure *nit ois* comparer gall. *nid oes* et bret. *ned eux*, ex. Mirouer v. 1498, 1571, 1895, 2045, 2065, 2080, 2095, etc. Voir *nit, ois, did.*

ni tum III pe nimer pe ment a delgint i. « n'excède trois, quel nombre, quelle quantité qui tiendraient eux » (en six). Le nombre six n'est divisible que par 1, 2, 3. Pour le contexte et les références voir : *nep un alall* subdiuisio.i. *ni tum...*

no (Orléans 221, fo 122, gl. 197 bis ; RC 8, 500) gl. « non quesito » « non recherché ». Ce mot, s'il est complet, aurait-il un rapport avec la rac. verbale irl. *no* « proclamer, rendre public » (d'où *aithne* correspondant irl. de *adnou* que l'on trouvera étudié à part) ? Ou plus probablement serait-ce le radical *no* (de *gnou*) que l'on trouve dans *inno, dino, dinoe* ? cf. le v. irl. *nó* « connu, illustre », LEIA, N 18. Dans ce cas *no* signifierait ici simplement « évident, connu » et ne rendrait pas exactement le sens de « non recherché ». Voir *(g)nou, dino, dinoe.*

1) (**nod**) « protection, appui » ; dans *nodet, nodetic* et des ns propres v. bret. comme *Nod-hail* C. Redon ch. 280, *Nodet-hael* ch. 187, *Nod-hoiarn* ch. 55, 68, 129, *Nod-uuoret* ch. 6, 123, *Nod-uinet* ch. 123, *Al-nodet* ch. 73.

2) **nod** élément de sens incertain dans : *isi nod* et... *tricant isio dinod.* Il correspond peut-être au bret. *neuz* « aspect, forme, semblant », GMB 444, Mirouer v. 175, etc. ; voir *noth* et *nud.*

nodet (inédit, BN lat. 10290, fo 32b, Priscien Gramm. III, 38 ; Keil t. 2, p. 111) gl. « sacellum » dans « castrum, castellum, sacrum, sacellum ». Placé sous le mot, mais avec un signe précisant que c'est bien le mot glosé. « Sacellum » « petite enceinte consacrée » est pris ici au sens de « lieu de protection, refuge ». Ce mot correspond au gall. *nodded* « refuge, protection » ex. HGC XL v. 25-6 « nawd arnaf y dodaf y detwydyon//*nodet* o'e parthet a'm perthynon » « je place sur moi la protection des bienheureux// protection de leur part qu'ils me donnent ». C'est un dérivé de *nawdd* « protection », CCG 24 qui correspond au v. irl. *snād-* « protéger ». Les éléments *nod* = *nawdd* et *nodet* = *nodded*, se retrouvent dans les ns. propres v. bret. (ex. cités sous *nod* 1). L'étymologie de *nawdd, nod, snād* est obscure ; voir VGK 2, 633 et surtout Sjoestedt, Mél. Vendryes 324-5 : ce serait un dérivé de la racine **ned(h)* « lier » que l'on trouvera mentionnée sous *nes* ? L'élément *-nes* « subsistance » que l'on trouve dans le gall. *adnes*, et, avec *di-* privatif, dans le bret. *dieznes* puis *dienez* « manque », GMB 165, est peut-être à rapprocher. Cependant voir Loth ACL 3, 264 et les addenda.

nodetic (inédit, Vatican Regina 296, fo 70b, col. 1, haut ; Orose, Hist., VI, 3, 1) gl. « fultus » « appuyé, protégé, secouru » dans « eodem anno apud Romam Catilina, incesti accusatus, quod cum Fabia uirgine uastali(sic) commississe arguebatur, Catuli gratia, fultus euasit ». Voir *nod* (1), *nodet.*

f.v.g. ? **nō ir felchou** (inédit, Angers 477, fo 55a, main B ; Patrol. XC col. 357) sur le mot en ital. dans : « Solmonath potest dici mensis *placentarum*, quas in eo diis suis offerebant ». *Nō* est normalement l'abréviation de *nom*, attesté par ailleurs, mais nous ne voyons pas le sens de ce mot ici. *Felchou* paraît être le pluriel d'un mot *felch* identique au bret. mod. *felc'h* « rate » ; le glossateur a rendu « placenta » par ce mot, soit qu'il ait mal compris le latin, soit que le sens de *felch* à cette époque ait été différent du sens actuel. Voir *felchou* à part et *ir* (3).

noit « nu, glabre » ?, dans : *nou a noit* et : *a noit nis. Noit* semble être pour **noith* ; v. gall. *noid* « nu », cité CCG 45, gall. *noeth*, corn. *noyth*, bret. *noaz*, DEBM 343, GMB 446, irl. *nocht* ; ce mot celtique est apparenté au lat. *nūdus*, à l'all. *nackt*, etc. RC 49, 299, W. Hof. 2, 185, IGEW 769.

f.v.g. **nom** dans : *in nom ir guecrissou ; in nom ir guotodinou. Nom* semble signifier « courbure, voûte », puis « zone » dans ces ex. ; cf. l'origine du mot « zone » de ζώνη « ceinture ». On trouve *nom* en v. Gall. dans : *nom ir bleuporthetic buch* gl. « lanigerae... templa juvencae » « temple de la vache portant toison » ; *nom* ne rend pas le pluriel de *templa*. On verra CA 245, VVB 194, BBCS 7, 30 et 15, 121 sq. *Nom* paraît apparenté à *nem* « ciel », voir à part ; l'étymologie du nom du « ciel » par la racine **nem* « courber » serait la plus probable dans ce cas.

non « nones », dans : *cisemic comun bicit non...* C'est un emprunt au lat. *nōna* comme le gall. *nawn*, LHB 307.

nos « nuit », dans : *cet is un nos ; tor nos calann ; ir is guolou bid nos... ; pan iu huiam nos ; het guiam ded ...het nos... ; pop nos pasc... ; am cirhin nos ; circet nos.* Notons aussi *Caer lagat nos*, C. Quimperlé p. 155. Gall. corn. bret. *nos* « nuit », DEBM 344, bret. mod. *noz ;* tous ces mots sont issus de **noqt-stu*, VGK 1, 123 et 2, 19, CCG 41. La forme **nokt-* a donné *-noeth, -noez, -noaz*, etc. dans le gall. moy. *he-noeth*, le bret. moy. *he-noez*, DEBM 310, mod. *he-noaz, he-noz*, « ce soir », littéralement « cette nuit ».

not « note » ; dans la gl. suivante. C'est un emprunt au lat. *nota*, Loth, Mots lat. 190. Le même emprunt existe en Gall. et Irl.

not do pop un nimer (BN ms nouv. acquis. lat. 1616, fo 7a ; L. Delisle, Catal. des mss des fonds Libri et Barrois, Paris 1888, p. 76 et 77, note 1) gl. « notis singulis ». La gl. signifie littéralement « note à chacun nombre ». Voir *not, do, pop, un, nimer.*

notenn (inédit, BN lat. 10290, fo 36a ; Priscien Gramm. IV, 17 ; Keil t. 2, p. 126) gl. « a filo ». *Notenn* est glosé aussi « filum ». Ce mot est composé d'un radical *not-* suivi d'un singulatif *-enn* et signifie « fil ». Bret. *neut,* puis *neud* et, avec singulatif, comme dans *notenn, neudenn* « fil », DEBM 343. Irl. *snáthe* « fil », de **snāt-*, de la racine du lat. *neō* « je file », du bret. moy. *nezaff* « filer », mod. *neza(ñ),* gall. *nyddu,* VGK 1, 68, IGEW 973. Le gaul. tardif *nate,* « fili » (pour **nato, filo*) semble apparenté RC 8, 183, VGK 1, 85. Fait curieux, *notenn, snáthe* n'ont pas de correspondant exact en Gall. CCG 24.

noth (inédit, BN lat. 10290, fo 12b ; Priscien Gramm. I, 40 ; Keil p. 31) ; ce mot se trouve dans : « *causa noth* » glosant : « transeunt *formam* » dans : « .n. expellitur a grecis nominibus in .on.desinentibus, cum in latinam *transeunt formam,* ut Demipho, Simo, leo, draco ». Dans la gl. *causa* semble être le mot lat. pris au sens de « à cause de ». *Noth* semble correspondre à « formam » ; *causa noth* signifie « à cause de la forme » des mots en latin (on supprime « n » dans les mots empruntés au grec). *Noth* paraît être la forme ancienne du bret. moy. mod. *neuz* « apparence, nature, forme, semblant »., Mirouer, note au v. 2124, DEBM 343, GMB 444, vannet. *né,* ce qui indique un ancien *đ* final. *Nud* et *nod,* attestés par ailleurs, peuvent être d'autres graphies du même mot, car *đ* est rendu principalement par *d, th,* (voir des ex. sous *neuid* « nouveau », *neuueth,* C. Redon ch. 255), et le son issu de *ā* long est rendu par *o,* parfois par *u* (ex. *mor, mur* « grand », *-oc, -uc,* etc.). L'explication de *noth, nod, neuz* admise en général consiste à tirer ce mot de **gnādā,* avec perte du *g* initial ; ce mot serait apparenté au gall. *gnaws* et *naws* « nature, tempérament », à l'irl. *gnás* « coutume », issus de **gnād-s-*. (Voir Loth, RC 22, 336, RC 42, 371, et la CCG 6, 130, avec des variantes.) L'explication d'Ernault, RC 19, 202, de *neuz* par **snād-*, comparé au radical verbal irl. *snad* « couper, tailler », CCG 397, est moins satisfaisante, car la parenté de *neuz* et *naws* est difficile à mettre en doute.

(Bien que la CCG 6 soit affirmative, il n'est pas absolument certain qu'il existe un lien entre ces mots et un élément *-naus* qui apparaît dans le bret. moy. *pe-naus,* mod. *pe-naoz* « comment, de quelle façon », et sans doute aussi dans *ausaff, aoza* « préparer » (de « façonner » ?), de **nausaff,* RC 19, 202. Ce mot est tiré par Loth de **nom-so,* ou **nam-so,* RC 22, 336, contra Ernault Ann. Bret. 18, 50-51. La présence d'un mot irl. *nós* « coutume, manière d'être », LEIA, N 22, dont la parenté est incertaine, complique encore la question.) Voir *nud, nod* (2).

1) (**nou**) « écoulement » ; voir *nau* (2).

2) **nou** « ou bien », dans *nóu a noit.* Le *nou* mentionné comme v. bret. GOI 551, VGK 1, 441, W. Pok. 1, 189 est en réalité v. gall. ; v. gall. *nou,* gall. moy. *neu,* ; v. irl. *nó* et *nŏ* « ou bien ». Ces mots viendraient d'un ancien négatif suivi d'une particule *-we* apparentée au lat. *-ue,* KZ 48, 54, GOI 551, IGEW 757.

nôu a noit (inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 4 ; Keil t. 2, p. 120). La gl. semble barrée par un léger trait. Gl. « glabrionis », dans : « Cicero in Uerrem primo : quare significat .g.glabrionis patris uim et acrimonia ». Le texte est corrompu et différent du texte édité. *Glabrionis* est pris à tort pour un nom commun signifiant « glabre ». *Nóu a noit* paraît signifier « ou bien à nu ». Voir la gl. *a noit nis, nou* (2), *a* (4), *noit.*

nouasss. āpuir̄ (inédit, Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 5b, l. 15) ; les trois *s,* bizarrement formés, sont inexplicables. Cette gl. se trouve sur « effutilis », dans : « utor.utilis. effutio. effutilis.occido item occiduus ». Cf. Goetz, V, 619, 8 « effutilis est qui nihil retinet », « qui laisse échapper ce qu'il contient ». *Nouasss* rappelle les mots signifiant « écoulement », voir les ex. sous *nau* (2). Le second mot, abréviations développées, semble à lire *ampuiram* ou *ampuirom ;* le radical *puir* rappelle *poir* dont le sens ancien paraît avoir été « humeur, liquide du corps ».

(**nouid**) « déficience, maladie ». Dans *tor-nouidocion.* Gall. moy. *neued* « manque », v. irl. *neóit* « restriction » et « étroit, serré, avare ». Voir *tornouidocion* pour détails.

(**nouit**) « marché, foire », « commerce » ; voir suivant.

nouitiou (Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 7b ; VVB 196) gl. « nundinae » « foires, marchés » dans : « pugna.pugno.as.*nundinae.* nundinor. aris. ». Gall. *newid* « commerce, échange » ; gall. anc. *cyfnoful,* (cum) « mercato » LL. 120, *cyfnewid* GPC 704. Voir sur ces mots une étude poussée de H. Lewis BBCS 15, 121 : *nouit, newid* viendraient de **nom-eu-tu,* de la racine **nem,* **nom* « partager » du latin *nummus, numerus,* du grec νόμος, νόμισμα.

nud « nature », « aspect », « manière d'être » ? mot douteux, au point de vue du sens, dans la gl. suivante ; c'est peut-être une autre graphie de *noth* (voir à part), comme *mur* et *mor,* et les finales *-oc* et *-uc* dans les cartulaires, *o, u* servant à rendre le phonème issu de *ā* long. Dans la gl. ci-dessous *nud* est peut-être employé

adverbialement ; comparer l'emploi de *ment*, *mint* « taille, quantité » et « autant que », du gall. *delw* « image, forme » et « comme », IEW 121, par. 207 (le cornique *del* est ce même mot et n' est attesté, semble-t-il, que comme conjonction). Voir *noth* pour détails.

natura horologii.i. **nud enstei gua.i.guascot â permed** XII (peut-être faut-il lire « nud enscei gua »... ; le *c* est parfois analogue à un *t*, ex. le *c* de *mercer* dans : *in cisemic did mercer ;* dans le ms *nudenstei* est écrit en un seul mot ; inédit, Angers 477, fo 63b, main A ; Patrol. XC col. 430 ; consulter la figure au bas de la col. 433-4). Sur les mots en ital. dans « hoc equinoctium XII kalendarum aprilium die ueraciter ascribendum, sicut non solum auctoritate paterna, sed *et horologica consideratione docemur ;* sed et cetera tria solstitia ...huiusmodi esse notanda ». Il s'agit ici du cadran solaire et du parcours de l'ombre sur celui-ci qui nous renseigne sur la date de l'équinoxe. La 2e partie de la gl. est claire « l'ombre depuis le milieu du XII (des calendes d'avril) ». Le début est obscur : il contient sans doute un verbe dont *guascot* « l'ombre » est le sujet, et une formule correspondant à « natura horologii » ; *nud* correspond peut-être à « natura » ; *gua* est bien séparé ; *enstei* (ou *enscei*) est très obscur. Voir *nud, noth, en* (1)?, *stei*?, *gua, guascot, a* (2), *permed.*

O

1) **o** est peut-être une forme plus évoluée de *ou* « leur » dans : *cant o recorim*, et dans : *dadarued.. ut sint menn o rit(ec)*. Bret. moy. et mod. *o* « leur » ; voir *ou.*

2) **o** « de, depuis, par » ; forme très rare en v. Bret., commune en v. Gall, de la préposition qui a en général la forme *a* (voir *a* (2) et (3)). Un seul ex. est certainement v. bret. dans : *o guoecrissiou guoiam ont*, où *(h)ont* et *guoiam* sont v. bret. Il est possible que des ex. comme *o guruchelterou ; o datsebimou ; o i nerth ; o e leidim*, soient aussi bien v. bret. que v. gall. (*osuin, oithosmol* sont obscurs). Il ne faut pas confondre les ex. moy. bret. dans lesquels *o* est pour **a o* « de vôtre »... comme « ny so *on* lech dydechet » « nous nous sommes, de notre lieu, enfuis », Gwénolé v. 266 (*a on lech), « ma calon so leun *o* quenet » « mon cœur est plein de votre beauté », v. 906 (*a o quenet) ; on a aussi *hoz* de *a hoz*, ex. DEBM 313.

1) **(oc)** radical venant de **āc* et de **ŏc* qui apparaît dans *ocroos, occrou, ocoluin, diochi ;* le sens ancien était « pointe, objet pointu, vif » ; cf. le moy. gall. *og* « herse » GML 237, le v. gall. *ocet* gl. « raster », mod. *oged*, le gall. *ogfaen* « pierre à aiguiser », *cyfogaf* « I make keen or pointed » GPC 709, le v. gall. *cemecid* gl. « lapidaria », VVB 67, gall. *hogi* « aiguiser » PKM 206, etc. Bret. *oged* « herse », *convoc* « piquer » (une pierre dure), GMB 119. Sur l'irl. ancien *og* « pointe », voir LEIA, O 12 ; sur *ocha(i)r* « coin, bord, côté », voir ibid. O-6 et ci-dessous *occrou*. Ces mots sont issus de la racine **ak*, *ā* long dans « ācer » et *ă* bref dans « aciēs », voir LEIA, A 10, RC 45, 191 et KZ 35, 258, CCG 6, IGEW 775, W. Hof. 1, 5 et 7, Benveniste, Origines, 5, 6, 24 ; l'élément *acauno-* dans le gaul. *acauno-marga* « marne pierreuse », Dottin 224, est peut-être de la même origine (**arocrion* est à lire *arotrion*, voir à part, et doit donc être séparé de ces mots).

Le v. gall. *och* (gladi) gl. « machera » (μάχαιρα) « coutelas », VVB 198 paraît apparenté. Mais on attendrait **auch* en v. Gall. à côté du gall. *awch* « pointe, acuité », GPC 237. (Les ex. de *afwch* GPC 46 paraissent un peu plus tardifs).

2) **oc** mot de sens incertain dans : *teir trigont oc loir to fiunt*. Il est peu probable que l'on ait ici un correspondant du gall. moy. *oc* (ex. dans : *pob iar oc a uo yn y ty* « chaque poule qui est (subj.) dans la maison », L. Bleg. 86 l. 14 ; voir en effet la note, à la p. 27, l. 7, p. 177, du L. Bleg et IEW 113). Il est plus probable que *oc* est ici une graphie pour *och*, *oχ* et correspond au bret. moy. *oh, och, ouch*, mod. *ouc'h* (Léon) ; ex. *da vout in nos oh e costit* « pour être dans la nuit à son côté », XIVe siècle, RC 34, 241 sq ; 35, 129 ; *och pep pirill*, Poèmes bret. 193, *och, ouch* DEBM 347, GMB 454. Ce mot est différent de *ouz* issu de *gurth*, est aussi ancien que *ouz*, et semble à rapprocher du gall. moy. *ach* « près de » dans *ach y law* « près de lui » (littéralt. « près de sa main »), ex. WBM col. 472, 477, L. Bleg, 5, l. 23, GPC 6, etc. Le sens de *oc(h)* serait « près de », « contre », « envers ».

*(*occifaeth*) lecture de Stokes ZCP 1, 17 sq, d'un mot qui semble à lire *accifaeth*. Voir *accifaeth.*

-oc terminaison issue de *-āco-;* ex. *golbinoc, marchoc, maloinoc, drisoc*, etc. Voir la grammaire pour détails.

(occr) « bord aigu, tranchant » ; voir suivt.

occrou (Orléans 221, fo 177, gl. 274 ; VVB 197, avec les lectures **ocerou*, et **attivit* dans le contexte latin). Sur « hirsutis » dans : « alios (il s'agit des martyrs) hirsutis serra dentibus atriuit ». (Avec une scie aux dents aiguës.) *Occrou* est le pluriel d'un mot *occr* qui a pour correspondants le gall. *ochr* « side, edge, rim », l'irl. *ochair* « coin, bord », dérivé *ochrach* « garni de pointes ou de bords » ; *occrou* n'est pas un adjectif ; les pluriels d'adjectifs sont en *-ion ;* le sens est : « bords aigus, coupants ». Sur cette famille de mots, voir RC 17, 434, Bezz. Beitr. 23, 62, W. Hof. 1, 7 et 2, 199, LEIA, O 6, sous *ochair ;* ces termes semblent apparentés

au v. latin *ocris* « mons confragosus », au grec ὄκρις « pointe, protubérance ». La graphie *occr-* semble indiquer une prononciation /*ogr*/, cf *bocc*, et le mot, s'il est apparenté au gall. *ochr*, peut ne pas lui être absolument identique.

(**och**) « porc » ; voir *guoidoch* et *hoch*.

ocoloin (inédit, BN lat. 10290, fo 14b ; Priscien Gramm. I, 52 ; Keil t. 2, p. 39) gl. « cotes pro cautes ». La gl. signifie littéralement « pierre à aiguiser ». V. gall. *ocoluin* gl. « cos », VVB 198, gall. mod. *agalen*, GPC 97 ; bret. moy. *hygoulenn*, *hygolenn* DEBM 311, GMB 320, mod. *higolenn* « pierre à aiguiser », de **akolignā*?. CCG 122, ces mots sont rapprochés de ἀκόνη « pierre à aiguiser ». Voir *oc* (1).

ocos « proche », dans : *ir is guolou bid nos in ocos da di...* et : *ir comocoster...* Bret. moy. *hogos* « près » et « presque » ; *hogos dan dez* « près du jour » DEBM 312 ; *dezaff hogos* « auprès de lui » Mirouer v. 2834, *heuel hogos*, « presque semblable », v. 179, etc. voir encore MSL 7, 365, RC 35, 136-7. Voc. corn. *car ogos* gl. affinis » ; gall. moy. *acos*, mod. *agos* GPC 48. La parenté du Brittonique avec l'irl. *ocus* « proche, voisin de », GOI 72, 549, LEIA, O 8, fait difficulté. LEIA, A 25, M. Vendryes rapproche de *(h)ogos* l'irl. ancien *aicce* « voisinage, proximité » ; peut-être *(h)ogos, ocos*, *acos* est-il un emprunt à l'irl. *ocus* ?, VGK 1, 161 ; la présence du mot en Corn. et Bret. n'est cependant pas en faveur de cette hypothèse. (On note la forme bretonne *agos*, Genoefa pièce de théâtre bretonne du XVII[e] siècle, Al Liamm, 32-33, 115, ligne 4.).

ocroos (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 7 ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante. Ce mot est sans doute apparenté au bret. moy. *augrosent*, *agroasenn* « églantier » RC 10, 147, DEBM 199, mod. *agroazenn ;* cependant le mot *hogro* « cenelle, baie de l'aubépine » (Trég.) paraît de forme plus proche de *ocroos* et du gall. *egroes* « fruit de l'églantier », ACL 1, 41 nº 151 ; GBGG 449. Le premier élément paraît être *oc* « aigu » évolué en *ac-*, *ec-* : on peut comparer en effet le synonyme gall. *ecuaen*, *ogfaen*, GBGG 435.

f.v.g. **ô datsebimou** (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 249) gl. « stabulis » dans « de stabulis quadrigarum ». Le sens et la formation rappellent le lat. « stabulum ». On a un gall. *datsaf* au sens évolué de « stay (of blood) », GPC 904. Le radical est *sab* (voir à part). A cause de cette préposition *o*, commune en v. Gall., rare en v. Bret., que nous avons classé cette gl. dans les f.v.g. Voir *o* (2) à part.

odl (inédit BN lat. 10290, fo 19b ; Priscien Gramm. II, 20 ; Keil t. 2, p. 56) gl. « significationem » dans « nec sine eo (uerbo) perfectam significationem posse habere » (il s'agit des adverbes). Voir un contexte plus large sous la gl. suivt. *Odl* avec *o* v. bret. venant de *ā* long, correspond pour la forme au gall. *awdl* qui ne signifie plus que « poème, chanson », GPC 239, mais a eu des sens plus larges ; ex. *huawdl* « poli, raffiné », cité sous *doodl*. La forme la plus ancienne en Gall. est *autyl* (XII[e] siècle). L'étymologie proposée par Loth. Mots lat. 135, par **odula* ne rend compte ni des sens ni des formes anciennes. On peut comparer le n. propre *Odol-crip* C. Redon ch. 190 (pour le 2[e] *o* voir *sodol* de **sodl* et voir *cripeticion* pour le 2[e] élément de ce nom). Le nom gaul. (?), *Udlugesus*, ZCP 26, 282, est trop isolé pour être pris en considération. Le *aw* gall. moy. le *o* v. bret. montrent qu'il faut sans doute partir d'un ancien **ātl-*. L'étymologie de l'irl. anc. *álaig* « qualité, valeur, conduite », LEIA, A 59, n'est pas connue. Le sens de *odl*, bien attesté (voir *doodl, diodlir*, et le suivt) est clair, c'est « sens, signification ». Ce sens doit dériver lui-même d'autres sens plus anciens et mal connus, peut-être « valeur »?.

non habet aduerbium **odl perfeith** *sine uerbo* (inédit BN lat. 10290 fo 19b ; Priscien Gramm. II, 20 ; Keil t. 2, p. 56) sur les mots en ital. dans « *proprium est aduerbii cum uerbo poni*, nec sine eo perfectam significationem posse habere, ut bene facio, docte lego ». La gl. signifie « n'a pas l'adverbe un sens complet (parfait) sans le verbe ». Voir *odl* et *perfeith*.

o eith nau guar XX **naude**(**c**) **eith guar** XX.i. DXXXII *anni* (Tous les mots sont à peu près collés dans le ms ; inédit, Angers 477, fo 75a, main A ; Patrol. XC col. 492), en marge, à côté des mots en ital. dans : « lunaris circulus *decennouenalis est ;* solaris autem XX et VIII conficitur annis, multiplicatis per se inuicem ambobus, summa quingentorum triginta et duorum colligitur annorum ». On multiplie 19 par 28 pour obtenir le grand cycle de 532 ans. La deuxième partie de la gl. est claire : « *naude(c) eith guar* XX « signifie « 19 (fois) 8 sur 20 (donne) 532 (ans) ». Le début : « *o eith nau guar XX* », d'écriture légèrement différente est erroné et n'a aucun sens, bien que chaque élément, sauf le *o* initial, soit compréhensible. Voir *nau, guar, eith, naudec*.

f.v.g. **o e leidim** (inédit, Angers 477, fo 61b, main B ; Patrol. XC col. 420-421), sur « processu », dans : « et processu eius (lunae) quae fuerint exinanta (gl. uacua) cumulentur (gl. implentur) ». Le « processus » dont il est question est la propriété attribuée à la lune d'humidifier ; cf. aussi *ir sol a sech sol...*, pour cette propriété. *Leidim* signifie « humidifier, mouiller », bret. moy. *leizyaff* « mouiller », GMB 362, mod. *leiz*, « humide », *leiza* « humecter », *leizder* « moiteur » ;

gall. *llaith* « humide », *dad-leithiaf* « dégeler », GPC 871, etc. ; *leiz*, *llaith*, de **leg-t* ou **lek-t*, sont apparentés à l'irl. *leg* « dissoudre, fondre », CCG 376-377, VGK 2, 562 sq. *O e leidim* signifie « par son humidifier ». Voir *o* (2), et *i* (2) « son », dont *e* est une variante, à part.

oet « âge, époque ». Voir suivant et *oit*.

oet *kal. ianuarii in primo anno* (inédit, Angers 477, fo 58a, main B ; Patrol. XC col. 394), sur les mots en ital. dans : « si uis scire quota est luna in kalendas ianuarias *anno secundo..* ». La gl. veut dire « époque des Calendes de janvier dans la 1re année ». Voir *oit*.

nihil aliud designat nisi **oet loir kal. pop un mis** (inédit, Angers 477, fo 58a, main A ; Patrol. XC col. 395), sur les mots en ital. dans : « *porro praesens argumentum, quod de luna kalendarum* querenda posuimus, docuisse sufficiat ». Trad. de la gl. « rien d'autre ne désigne, sinon l'âge de la lune, les Calendes de chaque mois. Voir à part *oet, oit, pop, un, mis*.

ogdad « période de 8 ans » ; dans : *rabed ogdad..; dechrou ogdad; ed bei cehet ogdad...* Emprunt savant au lat. *ogdoas, ogdoadis*, lui-même du grec ὀγδοάς.

o guoecrissiou guoiam ont (inédit, Angers 477, fo 13a, main B ; Patrol. XC col. 231), sur les mots en ital. dans : « zodiacus uel signifer est circulus obliquus... ; reliqua (loca) *a polis squalent* ». Les autres régions, depuis les pôles, dit le contexte, sont rudes, âpres. La gl. dit : « depuis les zones de l'hiver là-bas ». *Guoiam* et *(h)ont* sont de forme v. bret. ; introd. par. 21, et 36. Voir *o* (2), *guoecrissiou, guoiam, ont, hont*.

f. v. g. ? **o guruchelterou** (inédit, Angers 477, fo 14a, main B ; Patrol. XC col. 241), sur « deffectum », gl. « conuexitatibus », dans « terre obsistente, conuexitatibus mundi et lune deffectum fieri ». Le ms porte *o guruchelltōū* : « par les parties très hautes ». Gall. moy. *goruchelder* « summitatem », GBGG 576 ; bret. moy. *uhelder* « hautesse », mod. *uhelder* « hauteur », DEBM 398 ; avec une autre terminaison on a le bret. moy. *uheltet*, GMB 731. *Gur-uchel-ter* est un dérivé de *uchel* « haut » (voir à part) précédé du préfixe *guor-*. La forme peut aussi bien être v. bret. que v. gall. ; la préposition *o* se trouve parfois en v. Bret. comme le montre l'ex. de l'article précédent. Voir *o* (2).

ohen « bœufs », dans : *penn ohen*. Bret. moy. *ouhen*, mod. *oc'hen*, ex. DEBM 347, GMB 453-4, Geriadurig 423. V. gall. *ichen*, dans *penn ichen* LL 32, LHB 668, gall. mod. *ychen*. Corn. *ohan*. L'irl. *oss* « cerf », de sens différent, peut avoir eu le même sens anciennement. Les ns gaul. comme Oxi-caro, Oxi-dubna, Oxo-garus, ZCP 26, 254, peuvent contenir un élément apparenté. Le brittonique remonte à **uxenes*, mot rapproché du v. ht. all. *ohso*, goth. *auhsa* « bœuf » ; le singulier ancien est attesté par le gall. *ych*, de **uksō*. Voir CCG 3, LHB 666, LEIA, O 34, W. Gr. 91-2, IGEW 1118. Une autre forme, gall. *eidion*, voc. corn. *odion*, corn. *odgan*, bret. *ejen*, *ijenn*, issue de **otyon*, LHB 596, Ann. Bret. 16, 329, est utilisée pour le singulier. C'est un mot tout différent.

oi « était », dans : *nimer diou oi dedi..* (*-ui-* dans *dec uiaeid it boi* est assez obscur). Bret. moy. mod. *oa* « était », de **oe*, de *oi*, cf. *oent* « étaient », Poèmes bret. 112. V. gall. *oid*, VVB 198, « était », gall. *oedd*, de **esāt*, Language 23, 126, LHB 350. Voir *dei, doi* « était »

f. v. g. **o i nerth** (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 253) gl. « sua ui »,, « par sa force ». Voir *o* (2), *i* (2), *nerth* à part.

ois « est », dans : *nit ois did; is ret dudo em ..a ois ino....* Bret. moy. XIVe siècle *ous*, dans : « *me am ous un amoric* », RC 34, 246 et planche III. Il n'y a aucune raison de corriger cette forme très lisible comme le fait Ernault, p. 249, loc. cit. On a eu en Bret. *ois* puis *ous, us, eus*. Cf. Mirouer, p. 245, note 8, *nedeux* rime avec *squientus*, Gwénolé v. 803, *ne dus muy;* on comparera *eur* et *oar* « on est », d'un v. bret. **oir, *oer*, Ernault RC 19, 192, 198, 203. Les formes corniques *es, us, eus, ues, uys*, LCC 59, sont intéressantes. V. gall. *hois*, Computus, BBCS 3, 256, gall. *oes*, GCC 95, CCG 321-2. Sur le gall. *dioes*, bret. *en deus, en deveux* « lui est », « il a », on verra GPC 1024 et Loth ACL 1, 508-9. En Léon *eux* est employé seul, ex. Sommerfelt, « Le Bret. de St Pol », p. 190, prov. 4.

f. v. g. **ô issel** (inédit, Angers 477, fo 15a ; Patrol. XC col. 248), gl. « ex humili », « d'en bas ». Voir *o* (2), *isel* dont *issel* est une variante.

oit « âge, époque ». Ex. : *un oit* super... ; ad *oit* lunae... ; plur. *oitou* dans : *a diguar oitou* solis. On verra à part les ex. de la forme *oet*. Bret. moy. mod. *oat, oad* DEBM 345, GMB 448-9, mais aussi *-oet* dans le composé peu connu *annoet* « temps », DEBM 207, le vannet. mod. *oed*. Gall. *oed*. Sur ce mot on verra Loth, Mots lat. 190 ; CCG 9, VGK 1, 56, 176 et 2, 19, LEIA, A 21. M. Vendryes, LEIA, loc. cit., souligne que *oed* etc. ne peut dériver directement de **aiwito*, mais d'une forme **aito* dont le *w* a disparu. Ce mot est apparenté au gall. *oes* « âge », à l'irl. *áes, áis, óes* « vie, âge », au lat. *aeuum*, au grec αἰών.

Les formes brittoniques anciennes comme Auitoria, Auitori, citées LHB 182, 185, 186, 625, l'ogam Avittoriges, sont à comparer au nom propre bret. anc. *Oed-ri*, C. Quimperlé p. 45, 153. Le deuxième élément est *ri(g)* « roi » ; le premier *auito* (Ve-VIe s.), *oed* (XIe s.), semble nous donner deux formes intéressantes

pour l'histoire de ce mot. Il semble que l'on a eu successivement **aiwito, awito, *aito, oit, oed.*

ad **oit** *lunae* XI *kal. april.* (inédit, Angers 477, fo 76b, main A ; Patrol. XC col. 497), gl. : « (dies) duodecim per totum adiciuntur annum, ut supra docuimus ». La gl. dit : (sont ajoutés) « à l'âge de la lune lors du XI des Calendes d'avril ». Voir *oit.*

f. v. g. **oith gueid guar cant** (inédit, Angers 477, fo 21a, main B ; Patrol. XC col. 286), sur les mots en ital. dans : « ratio cogit ciclos decennouenales XXVIII (annis) describi ». La glose dit « huit fois sur cent », ce qui n'a pas de rapport immédiat avec le contexte. Voir *uith,* autre graphie v. gall. de *oith, gueith, guar, cant.*

oithosmol (inédit, BN, nouv. acquis, lat. 1616, fo 6b), sur « cartilagini », dans : « sed erect(um)? pollicem, cartilagini medii pectoris immittes ». Obscur. *Oith-* serait-il un correspondant de l'irl. *ucht* « poitrine » (cf. « pectoris »)? Dans ce cas, seul *-osmol* rendrait « cartilagini », mais « cartilagini » est aussi glosé *ledr̄* (voir à part). *Osmol* contient peut-être un élément *-os-* apparenté aux noms de l'« os », IGEW 783.

(**ol**) radical du sens de « suivre, être après », « suite, trace », dans *ol-ham ; ol-o ; oll-o red.* Gall. *ôl* « trace, suite », *olaf* « dernier », BBCS 19, 98-9. Le bret. *heul* « suite » (rime en *-el,* Jésus 155b), s'expliquerait par une confusion entre *ol* et un anc. **hol* correspondant au gall. *hawl* « poursuite judiciaire » et « demande », V. Henry, Lexique, 162, note 1. Le britt. *ol* est peut-être apparenté au v. irl. *ol* « au-delà de », et « quod », GOI 477, 500, 559, LEIA, O 18, et au lat. *ul-* dans *ultimus,* W. Gr. 250, CCG 186.

...ol (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 16 ; VVB 198) gl. « polici » ; Jenkinson, Hisp. Fam. 40, lit *...uol ;* voir aussi RC 13, 250. Incomplet et obscur.

olguo « recherches, enquêtes », pour **olgou.* Voir *a olguo.*

olham « dernier », « ultime », dans *brientin olham.* Gall. *olaf* « dernier ». Voir *ol.*

(**olin**) « coude, angle », dans *tri-olinoc.* Bret. *elin* « coude », DEBM 281, puis *ilin ;* voc. corn. *elinn* « angulus » ; gall. *elin* « angle, coude » ; v. irl. *uilen* « coude », GOI 47, mod. *uileann.* Les mots britt. viennent de **olīnā,* et les mots celt. sont tous apparentés au lat. *ulna,* W. Pok. 1, 156 sq, IGEW 307. Voir *elinou.*

ollored (Orléans 221, fo 70, gl. 132 ; VVB 198 ; un léger intervalle entre *ol* et *lored* n'a pas grande signification dans ce ms), sur « indago » dans : « ego frequenter exoro ut cum patientia et quiete *indago* disputationis habeatur ». *-Lored* ne peut signifier « trace », comme il est supposé VVB 198, RC 8, 499, 506, car le mot est *lerg* en v. Bret. (voir *lerg* à part). *Ol* est par contre bien attesté et *olo* « qu'il suive », paraît identique à *ollo* malgré le *l* géminé. *Red* « cours, course », avec *d* pour *t* lénifié, ne présente pas de difficulté (voir *ret* (1) et *red*). *Ollo red* « que suive le cours » (de la discussion) semblerait gloser « indago... habeatur ». Voir *ol.*

olo « qu'il suive ». Voir *a olo, ollo red.*

-om terminaison de nom verbal ; ex. *guscredom ; guobinom ; lestnéuiom ; douohinuom ; enleneuiom-ou ; linom ; acom* (?) ; *-ha-om* dans les verbes dénominatifs ; ex. : *racrguoedhaom ; gubarthhaom ; urdhaom ; gurunhaom. -Om* a donné le vannet. *-ou,* terminaison de nom verbal commune au XVIIe s. encore, ex. CHV, p. LX, les terminaisons *-o, -on* (Cornouaille orientale), Mirouer p. 175-6, note 6, RC 32, 20, ZCP 2, 387-390, 397, 400, Verbe Bret. 131. L'évolution des sons est à comparer à celle de *dudo em* en *dodom, dezouf, dezhou, dehou, dehon̄,* (voir *dudo em*). La terminaison *-o* du gall. mod. remonte à un gall. moy. *-aw, -au* qui suppose un v. gall. *-*au* ou *-*aum,* non attesté.

on... (Orléans 221, fo 2, gl. 4 ; VVB 199) gl. « arbitri », dans : « et arbitri iudicauerint ». Selon Stokes, TPHS 1885-6, 546, début d'un mot **onmanerion,* ancêtre du bret. *unvanerien* « unificateurs, conciliateurs », ? ?.

1) **on** « nos », sens attesté en v. Bret. Voir *ni on uret.*

2) (**on**) « nous », compl. d'un verbe. Sens non attesté en v. Bret. Bret. moy. mod. *on, hon, onn..,* ex. RC 8, 40, DEBM 312 ; *d'on em offraff* « à nous offrir », Jésus 69b ; gall. moy. *an, yn,* mod. *ein ;* corn. *an, agan, agen ;* formes irl. GOI 282-3.

oncin- « grappin ». Voir *a oncinou.*

(**onol**) ? « angle » ; voir *trionoloc.*

ont « là-bas » ; voir *hont ;* le *h* étymologique est souvent omis.

(**oper**) « travail » et (**operor**) « travailleur » ; dans : *comperorion.* Bret. *ober* « acte », bret. moy. *oberer, obereur,* « faiseur, travailleur », DEBM 345, GMB 449, mod. *oberour, oberer,* gall. moy. *ober* « travail », *gober,* GBGG 540, et *gorober,* HGC XXVIII, v. 34 et GBGG 571. I. Williams, CLlH 171 pense que *ober* peut venir de **od-ber* (et *gober* de **uo-od-ber ;* cf. irl. *fuabair* « he attacks, set about »). J. Lloyd Jones, GBGG 540, qui évoque cette hypothèse, montre que le sens et la forme des mots brittoniques sont en faveur d'un emprunt à *opera,* Loth Mots lat. 190. L'irl. *opar* « travail », LEIA, O 25, est aussi un emprunt au latin.

1) **or** radical verbal de *doguor* (et peut-être de *recorim* et *deor* ?). Le sens paraît être « se mettre en mouvement, s'élever, élever ». Ce radical qui se retrouve dans le gall. *cyf-or*, *dy-gyf-or* a des correspondants dans les radicaux du lat. *orīrī*, du grec ὄρνυμι « faire lever », I. Williams, BBCS 4, 137 sq, Loth, RC 40, 355, W. Pok. 1, 137, et Loth encore, Ann. bret. 38, 135. (Il y a eu confusion de *or* avec *hor* de la racine **ser*, **sor*, « couler, se précipiter », de ὁρμή, ὁρμάω, dans des mots gall. comme *gohor* « empêchement », GBGG 552, *attor*, « retour », GPC 232, bret. *ator* (Ouessant) « terre que l'on travaille pour la 2e année », RC 29, 70-71.) Voir *doguor* pour détails et IGEW 327-328.

2) **or, hor** « heure ». Ex. : *ann a or ; a or is... ; dou parth hor ; dou pard or ; ni dodeo... ar X hor... ; ha dec or... ; ir dec or... ; or-legh ; bichit... bi-hor...* Tous les ex., sauf le premier, sont de la main A du ms 477 d'Angers. Un seul ex. de *aur* dans cette main *(tri pemp rann aur)*. Du latin *hōra*, LHB 307.

3) **or** « depuis ». Même mot que *or* (2), dans : *ann a or, a or ;* v. irl. *óre* « since », génitif de *úar* « heure », CCG 6.

4) (**or**) « bord ». Voir *orion*, *erion*, pour détails. V. gall. *or*, VVB 199.

f. v. g. **or,** *o'r*, de **o ir ;* dans *or ree issid... ; or timuil ; or teneu...* Voir *o* (2) et *ir* (3).

ord (ms : *or..*), (Orléans 221, fo 118, gl. 188 ; VVB 199) gl. « *maleus* sit ad percutiendum », « marteau, maillet ». Bret. moy. *orz*, DEBM 347, « mail, marteau », *orzic*, GMB 453, « petit maillet » (mod. *horz* « masse, maillet »), *orzail*, Ann. Bret. 38, 629. Voc. corn. *horþ* gl. « aries » ; v. gall. *ord* gl. « malleus », VVB 199, gall. *ordd*, *gordd*, irl. *ord* « marteau ». Étymologie CCG 37, VGK 1, 114, LEIA, O 29 ; on compare le nom gaul. des *Ordo-uices*, ZCP 26, 252.

org « coup ». Voir : *calonn org ; treorgam ; orgiat*. Irl. *orgo* « je frappe », « je tue », CCG 386, avec de nombreux composés et dérivés. V. gall. *co-orn* gl. « plausu » (**org-n*), VVB 82, Ann. Bret. 38, 169, BBCS 1, 227 sq, *Conhorget*, n. propre LL 199 ; gall. moy. *damorth* « restriction, confinement, massacre » ?, GPC 885, de **do-ambi-org-t* (*ehorth* « vif », ? GBGG 352). Gaul. *orge* « occide » Stokes, Bezz. Beitr. 29, 170, Goetz, Corp. Gloss. V, 316 b 70, 376, 29. Orgetorix, Orgenomesqui, ZCP 26, 253. *Org-* est tiré d'une racine **perg* « frapper », VGK 2, 587-590, W. Pok. 2, 43, IGEW 819, W. Hof. 2, 288, sous *pergula ;* cependant, CCG 387, on compare le hittite *harganu* « détruire », sans *p-* initial d'origine. En v. bret. le n. propre *Eusorgit, Eusurgit*, etc., C. Redon ch. 11, 150, 151, 152, etc. contient peut-être ce radical, mais avec un premier élément incertain. En Bret. moy. et mod. il existe un mot *daczorch*, *dascorch*, « ressusciter, se relever », DEBM 260, Gwénolé, p. 115, note 531, partic. passé *dazsorchet*, RC 51, 140, mod. *dasorc'h(i)* « ressusciter, ranimer », cornique *dasserghy*. Ce mot rappelle, à première vue, le v. irl. *tessurc* « je sauve, délivre », de **to-eks-org*, CCG 386 ; mais, pour tirer *dasorc'h* de **datsorg*, de **to-ate-eks-org*, il faudrait admettre que *eks* a évolué en *(e)s* et non en *eχ* dans ce groupe de préfixes. Aussi Loth, Mots lat. 207, tire-t-il *-sorc'h* du latin *surgō*.

orgiat (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 7a ; VVB 200) gl. « caesar », pris pour « caesor », « frappeur, tueur ». On lit en marge, de la même main : « *isī*. caesar, caeso mortuae matris utero ». Si l'on développe en **is im*, on peut y voir une forme de *is em* « est lui » ? (voir *is em*). On se reportera à *org* pour le radical de *orgiat*.

orhaam gl. « horno, hornotinus » (ou « pristinus » « dernièrement », mot précédant « *horno* ») semble signifier « qui vient dans l'heure », « fait de venir dans l'heure ». Voir *blidonhaam* et *aham* pour détails et références.

orin « prune », dans : *orin guid* et *orin dritin*. Bret. moy., début XIVe siècle, *hiri(nenn)*, RC 10, 147, *irin-enn, yrin-enn* « prune », *irin, hirin* « prunelles, pelouses », ex. DEBM 317, GMB 339-340. Gall. *eirin* « prunes ». *Orin* a donné **erin*, puis *irin* par affection interne. Ces mots sont comparés à l'irl. *áirne* « prune sauvage », et à *airnne* gl. « glandium », LEIA, A 92, sous *áru*, et à des mots germaniques comme le goth. *akran* « fruit », voir GOI 75, LEIA, A 48, VGK 1, 103, CCG 32. Un gaul. **agrenā*, **agranā*, **agranion* est restitué d'après des mots romans, Hubschmied, RC 50, 263-4.

orin dritin (à première vue on lit **drith*, mais il semble qu'il y a un *i* sur un *n ;* inédit, BN lat. 10290, fo 40b ; Priscien Gramm. V, 3 ; Keil t. 2, p. 142), gl. « prunum » « fruit du prunier ». *Dritin* doit signifier « fruit », puisque « prunus », qui précède est glosé *orin guid* « arbre à prunes ». Voir *orin* et *dritin* à part.

orin guid (inédit BN lat. 10290, fo 40b ; Priscien Gramm. V, 3 ; Keil t. 2, p. 142), gl. « prunus », « arbre à prunes, prunier » ; gall. *eirin-wydd*, même sens ; voir *orin* et *guid* (1).

orion (Orléans 221, fo 119, gl. 193 ; VVB 200) gl. « oram », « bord », au sing. *Orion* est attesté sous la forme moins archaïque *erion* (on verra les références sous *erion*). C'est un dérivé et non un pluriel d'un mot *or* « bord » qui se trouve peut-être dans : *sub Cer(o) a fu i or etam*. Bret. moy. *euryen* « bord », Nonne v. 955, RC 8, 508, cornique *or*, *urrian*, RC 17, 441, RC 23, 300 ; gall. *or* « bord », BBCS 4, 137,

CA 177 ; l'irl. *for -ar* gl. « finis», VGK 1, 206-7, et *airer* « côte, rivage » semblent apparentés au brittonique ; voir, dans LEIA, *airer* et *or* « bord, limite, frontière », qui est, lui, identique au brittonique. Ce mot semble indigène et un emprunt au lat. *ōra* n'est pas admis en général, car *ō* lat. donne *u* (cf. *skub* de *scōpa*) : *ōra* donnerait **ur*, Mots lat. 191, VGK et LEIA loc. cit. Le v. bret. *orion, erion,* le bret. moy. *euryen,* a donné le bret. mod. *erien* « bord » (d'un chapeau), le vannet. *érion* « ourlet » ; le vannet. *érin* « falaise sablonneuse, dune », rapproché de *or-*, Ogam 6, 24, est plutôt apparenté à des mots germaniques désignant des rivages sablonneux, voir Loth 46, 153.

orleg (inédit, Angers 477, fo 17b, main A ; Patrol. XC col. 265-6) gl. « umbilicus » « centre du cadran solaire », litt. « lieu de l'heure ». Voir *or, legh* et suivt.

orlegh (inédit, Angers 477, fo 17b, main A ; Patrol. XC col. 265) gl. « gnomon.i. fonn », « style, bâton du cadran solaire », litt. « lieu de l'heure ». Voir précédent, *or, legh* et ... *deri orl(e)h.* Le toponyme nautique bret. nº 1302 « *An eurlac'h* », rappelle ce mot, mais *Orlac'h* est aussi un nom d'homme selon une note du R. P. Le Carre citée par A. Guilcher « Toponymie de la côte bret. entre Audierne et Camaret » Paris, 1950, extrait des « Annales hydrographiques », sous le toponyme nº 1302.

ormest, lire *uormest,* « calamité, misère », correspond, sous la forme latinisée *ormesta* à « miseria, excidium » dans une série de mss. Ex. Berne ms 160, fo 2a, *ormesta ;* Venise Zanetti lat. 349, fo Ia, *oromesta ;* Vie de St Paul, par. 3, RC 5, 421 et 458-460 « *ormesta* Britanniae » correspond à « De excidio Britanniae », titre de l'œuvre de Gildas et qualifie aussi l'Historia d'Orose ; on trouvera d'autres ex. cités par I. Williams, Armes Prydein, p. XXXVIII. *Ormesta* est certainement la latinisation d'un mot *uormest ; (u)uor* initial est parfois noté *or-* en v. Bret. ; par ex. le n. propre *Uuor-doital, Uuor-doetal, Uuor-doutal, Uuor-dotal,* C. Redon ch. 143, 144, 44, 112, 140, etc. est écrit *Ordulhal,* BMSAIV t. 17, p. 19 ; *(u)ormest* est le même mot que le gall. moy. *gormes* « oppression », l'irl. moy. *forbais, forbas, forfess* « oppression, siège », Loth RC 40, 348, CCG 47 ; tous ces mots viendraient de **uor-med-tu* ? avec un radical **med* (voir *med* (2), dont les sens sont assez divers. Cependant, selon la CCG 47, l'irl. aurait ici les préfixes *fo-ro-*. Voir les addenda.

Il existe aussi un mot gall. apparenté, mais dont la formation est un peu diférente et les sens plus variés ; c'est *armes, ermes* qui signifie 1) « calamité, misère », 2) « prédiction, prophétie » ; ce mot, issu de **are-ambi-med-tu* est aussi rapproché de l'irl. *ardmes, arddmes* « considérer, avoir l'intention de », GPC 208. La diversité des sens du radical *med* « mesurer, estimer, dire », etc. peut expliquer la diversité des sens de ces composés et dérivés ; le gall. moy. *darymes, darmes (*do-are-ambi-med-tu)* est traduit par « loss, grief, sorrow », GPC 896. On verra sur ces mots BBCS I, 23-36, la p. 35 notamment, Armes Prydein, p. XXXVIII à XLI, RC 40, 347-348.

f. v. g. **ôr ree issid pellaham** (inédit, Angers 477, fo 81b, main B ; Patrol. XC col. 513), sur les mots en ital. dans : « melius est in necessitate positos (.i.nos), superiora quam imferiora sectari, quantum imferiora (.i.*issid nes*) *a superioribus continentur,* superiora autem ab imferiori numero non includuntur ». *Issid nes* signifie « qui est plus proche » et *ôr ree issid pellaham* « de ceux qui est (sont) le plus loin ; *nes* = imferiora et *pellaham* = superiora ; les formes *ir,* pour **o ir* et *issid* sont v. gall. On verra à part *issid nes, o'r, ree, issid, pellaham, nes.*

f. v. g. **or teneu creaturou** (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 251), sur les mots en ital. dans : « fulminis ignem uim habere maiorem... quia *subtilioribus elementis* factus est ». *O'r teneu creaturou* signifie « par de légères (ténues) créatures » *O'r* de **o ir* est de forme v. gall. ; de même *teneu* qui correspond au gall. *teneu* « mince, raréfié », et, de plus loin, au bret. moy. *tanau* « clair, uel rarus », mod. *tanao, tano,* vannet. *tenaù,* à l'irl. *tanae, tane* « mince ». Ces mots sont rapprochés du lat. *tenuis,* CCG 46, IGEW 1069, RC 18, 95, GOI 125. Voir *o'r* et *creaturou* à part.

f. v. g. **or timuil** (inédit, Angers 477, fo 50a, main B, Patrol. XC col. 323), sur les mots en ital. dans : « quomodo, *nocte ceca,* accensas faces intuens, circumposita quoque eodem lumine perfundi non dubitas ». *O'r timuil* signifie « par l'obscurité » ; *timuil* est la forme ancienne du gall. *tywyll* 1) « obscurité » et 2) « obscur » ; les formes bret. sont plus éloignées : bret. moy. *teffoal, teuoal, teual,* mod. *teñval* « sombre », ht. Vannet. *tihoel, tioél,* bas vannet. *tañoel,* RC 18, 95 ; ces mots sont apparentés au v. irl. *temel* « obscurité », au v. bret. *daemaer* (voir à part), au lat. *tenebrae,* W. Hof. 2, 664, W. Gr. 182, RC 36, 393, IGEW 1064. Voir à part la f. v. g. *o'r* de **o ir.*

f. v. g. **ô rud liu** (inédit, Angers 477, fo 17a, main B ; Patrol. XC col. 262) gl. « roseo colore », « de couleur rouge » ; voir *o* (2), *rud, liu.*

-os terminaison de *loos, anõesos, ocos, lios, motos-i.* Voir Grammaire.

oscaill (inédit, BN lat. 10290, fo 35b ; Priscien Gramm. IV, 12 ; Keil t. 2, p. 123) gl. « aesculetum », corrigé de « aescoletum » (lat. *aesculetum* « forêt de chênes ») ; dans une série d'ex.

grammaticaux : « rosetum, dumetum, aesculetum, mirtetum ». Ce mot est peut-être irl. ; cf. Thes. Paleohib. 2, 107, fo 53a, 7, « esculetum .i.*escalchaill.i.fid arddmár* » ; mais on trouve en Gall. moy. *arosceill* dans « ereill *arosceill* ry planhassant », Armes Prydein v. 85 : « d'autres... plantèrent » : lire peut-être, en deux mots, *ar osceill* ; d'autre part il aurait existé un mot gaul. οσκέλα « forêt de frênes », Hubschmied, Vox Romanica, 3, 50 ; cf. aussi le v. ht. all. *asc*, l'all *Esche* « frêne » ; il semble que l'on a ici un mot panceltique désignant des végétaux, mais l'étude devrait en être reprise.

Le nom de lieu bret. ancien *Oscalloc*, *Oscaloc*, aujourd'hui Aucaleuc, Anc. Évêchés, t. 3, p. 43, 44, est plutôt dérivé du nom du « chardon », *oscal*, anciennement *scal* (voir *scal* à part) ; *oscalloc* est la forme ancienne de *oskaleg* « lieu aux chardons » ; Aucaleuc résulte d'une évolution romane.

-osmol voir *oilh-osmol*.

osuin (Vatican ms lat. 1974, fo 48b ; Stokes Bezz. Beitr. 17, 138 sq, Academy, 17 janv. 1891, 64) gl. « in foro boario » ; la gl. complète est « proprium nomen loci .i.*osuin*. Stokes écrit « ceci signifie-t-il « nomen de sono factum .i. o suin » et il cite la gl. : « ubi immolabant diis suis boues uel bosonorio (bonosorio, Vatican, Regina 691, fo 51b), quia boa fit .i.ibi poeta(e) laudes regibus uel praecones canebant ». D'après cette gl. marginale du ms 1974, même folio, le glossateur a pris *boario* comme un dérivé de *boa* « cri », emprunté au grec βοή « cri, son », peut-être confondu avec βοῆ « peau de bœuf ». Cependant on note, dans Goetz V, 493, 1, la gl. « boarium, forum ». *Osuin* est donc un mot en rapport, soit avec la notion de « cri », « clameur », soit, moins probablement, avec le nom du « bœuf » ; il demeure obscur.

1) **ot** « jette » ; voir *ot a te* et *ot ti*.

2) **-ot** terminaison de *hentatol, domol, nepot*. Voir la Grammaire.

f. v. g. ? **ot a te** (inédit, Angers 477, fo 58b, main B ; Patrol. XC col. 396), sur « tolle » dans : « fiunt XI, tolle VII, remanent quatuor ». *A* peut être latin ou v. bret., *te* « toi » également ». *Ot a te* signifie « jette (loin) de toi », « enlève ». *Ot* est l'impératif d'un verbe attesté en Gall. moy. au sens ancien de « jeter », ex. WBM col. 477 ; d'où *ottid eiry* « il jette de la neige, il neige », IEW 241 ; *odi* ne signifie plus que « neiger ». De même *mae'n bwrw (eira, gwlaw)* « il jette neige, pluie » signifie « il neige, il pleut » en Gall. mod.

En Breton, le radical *dot* (voir à part) semble un composé de *-ot*, de même le bret. mod. *di-oda, di-hodein* « monter en épi », V. Henry Lexique 99. Le rapprochement fait par Loth, RC 41, 389, entre *di(h)od-* et le gall. *hawd* « essor, jaillissement, montée en épi » est cependant à retenir.

En effet une confusion entre un ancien **di-ot* et un ancien **di-heut* de **di-sāt*, expliquerait bien le *h* de certaines formes bretonnes et le *o*. La forme normale serait **heut, *heud* en face des correspondants gall. *hawd*, irl. *sáithim* « I thrust, push » RC 41, 389-390. Le composé gall. moy. *ry-hawt*, Canu Taliesin p. 36, « noble », du sens de « qui est en avant, supérieur » a un correspondant exact dans le n. propre v. bret. *Ro-hot* C. Redon ch. 54, 55, 107, 128, 132... *Ru-hut(um)* 2e Vie de St Tugdual § 5. (*Rogotetic*, de rad. *-got-* est à séparer malgré Loth RC 33, 428.)

De nombreux composés de *ot* sont attestés en Gallois. Ex. v. gall. *imm-ot-etin* « iactata », VVB 191, gall. mod. *cyf-odi, ym-odi, dodi* (voir *dot* à part). *Odi* est rapproché W. Gr. 382 de ποτή « vol, essor ».

f. v. g. **ot ti** (inédit, Angers 477, fo 59 a, main B ; Patrol. XC col. 397) gl. « tolle » dans « tolle kalendas, remanent CXX ». *ot ti* signifie « jette toi ». Voir *ot a te* ci-dessus.

ou « leur », ex. *rac ou positou ; gueledint ou nimer ; inno ou hun ; ir ou dec... ; ed bei cehet... hac ou endecad... ; nel gnot... isem ou gurpenn... ; hou gubarthhaom* (*h* non étym.). On trouve aussi *o*, voir *o*, 1.

Ou possessif vient de l'ancien génit. plur. de pronom **esōm* ou **eisōm*, CCG 216-217, LHB 357, GOI 285.

ou « eux » semble se trouver dans *is-ou* « sous eux », tandis qu'une forme *-o* apparaît dans *cant-o* « avec eux ». On ne trouve pas de forme indépendante. Cette désinence *-ou, -o* après prépos. remonte à un ancien accus. pluriel **sōns*.

Bret. moy. *ou* Barbe 596, 597 (variante fautive *on*), accusat. après préposition *-eu* Gwénolé v. 1212, 1276 et note 570 ; plus souvent déjà *o* « leur », accus. après prépos. *-e, -o*, bret. mod. idem. Cependant le Vannet. a gardé *ou* et *-ou*, ex. CHV p. XLIV, XLVII, v. 7, 11, 331, 578... V. gall. *ou* LL 121, gall. moy. mod. *eu, y* CA v. 850, W. Gr. 275, CCG 121, 205, 217, VGK 2, 171, accus. après prépos. *-u, -ud* (voir *is hepdud*) et *-ynt, -ddynt*. Corn. *aga, age* « leur », accus. après prépos. *-a, e*. v. irl. *aí, áe* « leur », accus. après prépos. *-u, -o*, GOI 279, 280, 284, 285.

our- « or », dans *our-calch*. Le nom de l'« or » a deux graphies attestées en v. bret. ; cf. le nom de femme *Aour-ken* et *Our-ken* C. Redon ch. 257 ; l'emploi de *our-* dans les ns propres apparaît aussi en Gall. moy., par ex. dans *eur-was* « homme distingué ». Pour *-ken*, voir *cain* à part. *Aour, our* sont empruntés au lat. *aurum*, LHB 322.

ourcalch (Leyde Cod. Voss. Lat. F. 24, fo 61b ; Thurneysen ZCP 2, 83 sq) gl. « oricallum, mettallum inter aurum et aerem ». Le sens est « laiton » ; cf. le gall. moy. *kalc* « enamel », GML 54 et *curgallc, eurgall* « a kind of brass », GML 145 (pour **eurgalc*). Voir à part. *our* et *calch.*

ousor (Berne, ms 167, fo 19b, à 8 l. du bas du folio ; Églogue X, v. 19 ; VVB 200 ; RC 4, 330) gl. « opilio », « berger » ; gall. moy. *heusaur* « berger », mod. *heusor; heus-lau* « sheep lice ». Des formes plus récentes apparaissent en Bret. dans les noms de lieux *Ker Ouser*, Ann. Bret. 18, 52, Cart. Quimper titre 444, en 1400 ; *-ouzéré*, dans *Ker-ouzéré*, semble être un dérivé de *ouser*, sans doute au sens de « bergerie ». Le rapprochement avec le lat. « hapsum », « bande de laine », VVB loc. cit. et VGK 1, 219 est impossible : *haps-* latin ne peut donner *ous-*. *Ousor* est plutôt dérivé du nom du « mouton », irl. *oi*, lat. *ovis;* cf. le goth. *awistr*, le v. ht. all. *awist, ēwist* « bercail ». *Ousor* peut venir de **owistāros.* Pour le traitement de *owi-* cf. celui de **awi* dans **awitamos, Outham, Eudaf* (sous *eu*), celui de *owi* dans *Iouis* (dies) donnant *You, Yaou,* le composé irl. *oegaire, aegaire, ugaire, áugaire* « berger » LEIA, O 14, GOI 45-46, de **owi-garyo.* Le *h* gallois non étymologique (?) de *heusawr* se retrouve dans le composé gall. moy. *kyf-hewin* « ouis plena », GPC 693, de **com-owīnā* RC 46, 155.

P

(**pait**) radical de *gurpait;* voir ce mot.

(**palt**) « abondant, nombreux », radical de *gur-pelthemion,* affecté en *-pelt-* par la terminaison *-ion.* Voir *gurpellhemion.*

pan « quand », sens temporel. Ex. : *pan bid goiam...;* donec *pan cimpenner aer...; in pon bid isel...* (pour « *in pan* »...).

pan « puisque », sens causal. Ex. *is rel i degurmehim, pan bo a dichreu...; bit pan galuher...; bit pan im (guas); nit ir pan boint cualoch.* Les deux sens sont courants en Bret. moy., ex. Nonne v. 37 : « *pan eux* cusul d'am exuly », « puisqu'il est question de m'exiler », voir Mirouer p. 120, note 2 ; *a pan, a ban* « depuis que », ex. Nonne v. 1945, *pe a ban* « d'où, dont », Mirouer p. 331-2, note au v. 3232 ; *a-ba-oe (*a pan voe)* « depuis » (que fut), DEBM 193 ; de **pan eo gwir* vient le trég. *penegwir* « puisqu'il est vrai que, puisque » ; de **pa eo gwir* vient *peogwir*, même sens. De nombreuses autres expressions de sens causal ou temporel sont formées avec *pan.* La gall. moy. *pan* a également les deux sens : temporel et causal, BBCS 7, 362-3 et 15, 37-38. Thurneysen rapproche du brittonique le v. irl. *can* « whence »?, « d'où »?, GOI 289. Le v. irl. *cuin* « when »?, « quand »?, est également comparé CCG 230. Voir *in pon, bit pan, ir pan* à part.

pan bid goiam conten ni (ms : panbidgoiam conten-ni ; inédit, Angers 477, fo 65 a, main A ; Patrol. XC col. 443), sur les mots en ital. dans : « illi breuiores nobis dies estate, longiores *habent in hieme* ». « Illi » désigne les habitants de l'hémisphère sud. La gl. dit : « quand est hiver avec nous nous » (ils ont des jours plus longs que les nôtres). Sur « nobis » on trouve aussi la gl. *hacel ni* que l'on verra à part, ainsi que *pan, bid, goiam, conten ni.*

donec **pan cimpenner aer** *(inter) lucem (et) tenebras, iam ibi lux adp(ro)pinquat.* (« inter » et « et » sont rendus par des signes abréviatifs ; inédit, Angers 477, fo 65b, main A ; Patrol. XC col. 450), sur les mots en ital. dans : « ut tamen in parte Uenetie *exequatur umbra gnomini* ». Dans cette région la longueur de l'ombre est alors égale à celle du style du cadran solaire, ce qui veut dire que le jour et la nuit sont alors égaux?. « *Aer* » est le mot bret. L'on aurait « aerem » ici si c'était le mot latin. Le sens de *cimpenner* « on répartit », « on arrange », paraît être ici plus particulièrement celui de « on répartit également ». La gl. semble signifier : « quand on répartit également l'air (l'espace) entre lumière et ténèbres, déjà là la lumière approche ». On verra à part *pan, aer, cimpenner.*

pan iu huiam nos (ms : paniu huiā nos ; inédit, Angers 477, fo 11a, main B ; Patrol. XC col. 200), sur les mots en ital. dans : « adeo ut septemtriones quae nobis a uertice pendent, in quibusdam Indie locis. XII. diebus tantum *in anno* appareant ». La gl. dit : « quand est la plus longue la nuit ». Voir *pan, iu, huiam, nos.*

(?**pantet**) (inédit, Berne 167, fo 128, l. 23 ; Eneide VI, v. 603), gl. « imminet », pris au sens de « il surplombe, il penche », dans : « quos super atra silex iam iam lapsura, cadentique imminet adsimilis ». Si *pantet* est une erreur pour « pandit », ou « pandat » il faut supposer deux lettres fausses. Serait-ce un mot de radical *pant-* comme le bret. *pante* « penchant »? *pantenn* « flanc de côteau », GMB 459, RC 34, 143, le gall. *pant* « vallon », ELSG 114, le corn. *pans* dans *goen bans.* Ce mot est mentionné LHB 407 ; M. Vendryes, ZCP 9, 296 rapproche l'irl. *céle* et tire ces mots de **kʷant-*, forme apparentée au v. angl. *hvamm* « saillie, proéminence ». La désinence de *pantet* serait à rapprocher de celle de *dediledel, cemidiet...*

papbu gl. « papam », « père, évêque » (3e vie de St Tugdual, par. 20, éd. La Borderie p. 35), dans : « beatum uirum sanctum *Papbu* barbarice uocantes » ...« papam » dicere uolentes ». Bret. moy. *Tudoal, Papu, Tudgualus, Tugdua-*

lus, DEBM 397 ; à *Papbu, pabu, papu* correspond le gall. moy. *Pabo*, CLIH 114, PKM 252, avec référence à Gould-Fisher, « The lives of the british saints », 1907-1913, IV, 272-3, RC 30, 154. Ces mots sont des emprunts au bas-lat. d'origine grecque « *pāpās* », W. Hof. 2, 249.

par « partie, parcelle », du sens primitif de « établissement, matière de, fonds de » ? Ce mot est le radical de *gu-par, gu-par-ol, gor-par-oc, am-par* et sans doute de *par-ol-dep*. Il apparaît au pluriel dans : *in deou parou*. On le rencontre dans le C. de Quimperlé, « *par Restalt* », « *par Restaut* », p. 214, « la part de Restalt », « *hanter par Argantken* » p. 196 « la moitié de la part d'Argantken ». On verra sur ce mot ACL, 1, 497, Ann. Bret. 38, 141, Ann. Bret. 15, 397 et 402, Mél. D'Arbois 226-7, RC 39, 135, revue « Hor Yezh » 33, 9. *Par, parr*, plur. *parrou* « parcelle de terre » est apparenté au gall. *peri* « faire, accomplir » d'une racine **qʷer* « faire, établir », IGEW 641, W. Pok. 1, 517, 519 ; on trouve, GML 240, un gall. moy. *par* qui paraît être le même mot. *Parth*, voir à part, semble dérivé du même radical. On trouvera d'autres détails, notamment sous *ampar*. Il n'est pas impossible que le nom du peuple gaul. des *Parisii* ne soit apparenté à ce mot brittonique.

paroldep, dans : *ir ou dec I hi paroldep agis*, semble signifier, soit « durée », soit « matière, contenu, fait de consister en ». Ce mot est à rapprocher du gall. *par-hau* « durer », de **para-sag-*, LHB 514, GCC 79. *Paroldep* est formé d'un radical *par-*, d'une terminaison *-ol-* d'adjectif, suivie elle-même d'une terminaison *-dep* analogue à la terminaison gall. *-deb, -dab*, W. Gr. 230. Voir *par, guparol*, etc.

parth plur. *parthou* « partie, région », dans : *gu-parth* ; *im-gu-part-on ; gu-part-ol-aid ; dehou parth ; dou parth* momenti.. ; *dou parth hor ; dou pard or ; a-n parth alall ; in dehou parthou ; hou gu-barth-haom*. Bret. moy. *parz*, par ex. dans *parz dre parz*, « de part en part », GMB 463-4, *a barz*, « dedans », Mirouer v. 3080, 3235, 3237, etc. *e barz* « dedans », DEBM 193, *dibarz* « choisir », RC 11, 117, GMB 162, *parefarth* « quatrième partie, quart », de **petguare parth*, C. Quimperlé p. 144, 304, GMB 461, Ann. Bret. 14, 528. Voc. corn. *parth* dans divers exemples. V. gall. *pard, parth* « pars, regio », VVB 201, gall. moy. *parth*, ex. CA 259, CLIH 62, « *parth y bwyf* », « endroit, partie où je sois ». Ce mot, masc. en Gall., semble résulter de la confusion d'un mot indigène apparenté à *par*, ci-dessus, avec le lat. *pars*. L'analogie du gall. moy. *deheubarth* « région du Sud » (voir *dehou parth*), avec l'irl. moy. *descert*, même sens, a été souvent soulignée, Loth, Mots lat. 193, RC 43, 160, K. Meyer, Contrib., sous *cert ;* l'irl. *etarcert* « interpretatio » est comparé à *par*, ci-dessus, RC 8, 500 (?). On consultera aussi M. Vendryes, LEIA, P 2, sous l'irl. *pairt* « partie », qui est emprunté au latin *pars, partis*, comme le bret. *perz*. Voir *par* dont *parth* est, semble-t-il, dérivé.

pas (inédit, Angers 477, 63a, main A ; Patrol. XC col. 427) gl. « catarrus » dans : « nascitur hominibus catarrus et distillatio uue » (uvae). Le glossateur n'a pas dû comprendre le sens de « catarrus », car tous les ex. de *pas* en Brittonique donnent à ce mot le sens de « toux », bret. *pas* puis *paz* « toux », ex. DEBM 349, composé *pas moug* « coqueluche », etc. ; gall. *pas* « whooping cough », *peswch* « toux », corn. *pāz* « toux », irl. *casachtach*. Les mots celt. sont apparentés au v. angl. *hwósta*, au v. ht. all. *kuostan*, IGEW 649, W. Pok. 1, 506, VGK 1, 79, CCG 20-21 ; nombreux correspondants slaves dans Vasmer, Russ. Etym. Wört., Heidelberg, 1953, 1, 544.

pasc « Pâques » ; ex. : *seithun pasc ; pop nos pasc... ; seit amun pasc ; ir comocoster pasc...* ; XIIII luna *pasc* (Angers 477, fo 77b), et *pasc* dans un court calendrier fo 36a. Bret. moy. *pasc*, DEBM 349, mod. *pask*, gall. *pasc*, etc., du latin, Loth, Mots lat. 193.

pascatur (inédit, Oxford Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 6a) gl. « epulo », dans : « item in « o » masculina ut epulor, epulo, (epulo)nis, lateo, latro, lenio, leno ». Il semble que le glossateur a pris « epulo » au sens de « celui qui nourrit ». *Pascatur* signifierait « nourrisseur », avec une terminaison *-atur* de nom d'agent, analogue à celle du mot du voc. corn. *ruif-adur* « remex, nauta », du gall. *-adur* dans *cysgadur* « dormeur », (de *-ātōrem*), terminaison différente de *-adur* dans le bret. *paskadur* « nourriture, pâture » *gwaskadur* « action de presser » (de *-ātūra, -ātōrium*), Mots lat. 224. Le radical *pasc-*, emprunté au lat. *pascō* « je nourris » apparaît dans le bret. moy. *pascaf* « nourrir », ex. Jésus 129, DEBM 350, *pasquet* « pastus », *pasquadur* « paissement » GMB 464. Le composé *habasc, habask*, de **ho-pasc*, du sens de « bien nourri » a pris le sens de « aimable », « patient », « doux », très évolué. Cf. : « an boet man *habasq* ez *pasquer* », « de cette nourriture-ci tranquillement on s'alimente » Mirouer v. 3039, autre ex. v. 3004 ; « *habasq* da digeraff » « chose ligière à digérer » GMB 309. Cornique *hebasca* ex. Beunans Meriasek v. 3753. Le gall. *pasc* semble signifier « vigoureux », CA 117, dans le v. 146 : « blaen edystrawr *pasc* ae gwaredei » « chevaux d'avant-garde forts qui couraient sous lui ». *(Gwaredei* semble avoir ici le sens étymologique de *gwared = succurro)*. Les ns propres v. bret. comme *Pasc-hael, Pasc-hoiarn, Pasc-uuoret, Pasc-uueten*.. C. Redon ch. 128, 141, 40, 20, 21, 22, etc. contiennent un élément *pasc* qui semble signifier « fort », « vigou-

reux », bien que Loth, Mots lat. 193, préfère voir dans *pasc* un mot « Pâques » en souvenir de la célèbre bataille de l'« Alleluia » contre les Saxons ?.

Patrican (inédit, BN lat. 10290, fo 30b), gl. « Patriciolus », « le petit Patrice ». C'est un emprunt au lat. « Patricius », suivi de *-an* diminutif.

pe *enim est multiplex motus*... (la suite de la gl. est en latin ; inédit, Angers 477, fo 11a, marge droite ; Patrol. XC col. 201), gl. « multiplici motu (planetarum) ». Devant *pe* un signe, un *h*?, annonce la glose. Celle-ci signifie « quel est en effet le mouvement multiple »... Voir suivant.

pe, forme évoluée de *pi* « quel ». Ex. ci-dessus et : *ni tum ..pe nimer pe ment*. Bret. moy. mod. *pe* « quel », surtout usité en Bret. mod. en composition dans *pe-naoz*, *pe-rac*, *pe-gement*, etc. Voir *pi*.

pec (BN lat. 10289, fo 86b ; Et. Celt. 9, 171) gl. « pix », « poix ».

pec (inédit, BN lat. 10290, fo 34a) gl. « pix », « poix ». Bret. moy. *pec, pecg* « poix » DEBM 351, GMB 469 ; *pegas* « il s'attacha », « se colla », *pega* « coller », « saisir », etc. Le bret. mod. *spega* « coller », aurait un *s* initial venu du composé *dispega* selon Ernault, GMB 469. Voir la forme plus archaïque *pic* sous *a pic*.

pedet (inédit, BN lat. 10290, fo 37a ; Priscien Gramm. IV, 22 ; Keil t. 2, p. 130) gl. « pedes », « piéton ». Gall. moy. *pedyt*, ex. CA 357, mod. *peddyd* « infanterie » ; c'est un emprunt au lat. « pedites », Loth, Mots lat. 194.

pei « soit », littéralt. « fût », 3e pers. subj. imparf. du verbe « être », dans : *pei meham pei leham*... (voir aussi *bei*). De *pei* est issu le bret. moy. *pe* au sens de « soit..soit », « ou bien », ex. GMB 466, Poèmes bret. 175 : « *pe* eff a ve cloarec... *pe* eff ozech » « que lui (il) fût clerc... ou lui époux ». Voc. corn. « hebrenciat plui *pi* oferiat » gl. « presbyter », litt. « guide de peuple ou prêtre ». Gall. moy. *pei (pe)* « si », ex. GCC p. 74, par. 115e et p. 75, par. 117b et p. 154. Irl. *ro-d-bo* et *ba (fa)* « ou bien », GOI 291, 551. Voir aussi CCG 139, 206, 275. Selon la W. Gr. 350 le *p* initial dans les formes brittoniques viendrait de *bh*. (Il ne faut pas confondre *pe* « quel », venant de *pi*, avec *pe* « soit, ou » venant de *pei*.)

(**pei*) gl. « belial », cité VVB 202, est à lire *pec*, abréviation de « peccatum », Stokes Academy, 25 sept. 1886, p. 210.

eloquens. **pei meham. pei leham** *in oratione* (le ms porte *mehã* et *lehã*; inédit, BN lat. 10290, fo 18b, Priscien Gramm. II, 15 ; Keil t. 2, p. 53-54) sur les mots en ital. dans : « nam oratio dicitur etiam liber rhetoricus, nec non unaquaque dictio ». Le contexte précise que « oratio » ne veut pas dire une simple façon de s'exprimer (dictio), mais exprime le degré d'éloquence. La gl. signifie littéralement : « éloquent, soit le plus (grand), soit le moins (grand) dans l'expression ». Voir *pei*, *meham* et *leham* à part.

pell « loin » (dans le temps) dans les ex. : *pell ceint ; pelloch ; pellam*. *Pellaham* serait une forme v. gall. d'après le contexte : *or ree issid pellaham*. Par hasard le sens de « loin » (dans l'espace), usuel en Bret. n'est pas attesté. Bret. moy. mod. *pell* « loin », dans le temps et l'espace, DEBM 351, *pell so, a pell so* gl. « quondam » GMB 470. En Gall. le sens temporel est usuel en Gall. moy., ex. CA 358, CLIH 106, mais il ne l'est plus en Gall. mod. Le comparatif est *pelloch* dans les gl. *(mui ha uid bu pelloch)* le superlatif *pellam (id boi pellam)*. *Pell* est issu de **q^{w}elso*, et apparenté au grec τῆλε « loin », éolien πήλυι, à πάλαι « autrefois », voir CCG 44, 83.

pellam « le plus lointain » ; dans : *id boi pellam*. Voir *pell* ci-dessus.

f.v.g. **pellaham** « le plus lointain » dans : *or ree issid pellaham ;* seul le contexte contenant des formes v. gall. permet de classer cette forme dans les f.v.g. On trouve, DEBM 351, une forme bret. moy. *pelleoch* citée d'après Gwénolé ? ; nous n'avons pu la retrouver dans ce texte.

pell ceint (inédit, Angers 477, fo 51b, main B ; Patrol. XC col. 334) gl. « multo ante », « longtemps avant » dans : « templo, multo ante, Ciro permittente, constructo ». La graphie *ceint* est surprenante, car il n'y a pas de diphtongue dans ce mot ; le scribe a pu hésiter entre *cent* et *cint*. L'expression existe en Bret. moy. et mod. ; ex. *pell quent* « longtemps avant », GMB 470. Voir *pell* et *cent, cint*.

pellin- « balle, boule », dans *pellinicou*. Voc. corn. *pellen* « globus » ; bret. *pellenn, pellen* « petite pelote, peloton », DEBM 351, gall. *pel;* du latin « pila », Loth, Mots lat. 194.

pellinicou « petites balles » ; plur. d'un mot *pellinic-*, formé à partir de *pellin* avec le diminutif *-ic*. Voir suivant.

pellinicou (t)an (*t* oublié ; Venise Zanetti lat. 349, fo 32a ; Orose, Hist. IV, 2, 5 ; I. Williams ZCP 21, 298-9) gl. « malleolos .i.ignes paruulos » ; le sens est : « petites balles de feu ». Pour un oubli semblable du *t* cf. C. Redon ch. 249 le n. propre *Hoccretan* écrit *Hoccrean* également: On comparera à *pellinicou (t)an*, l'expression . « yn bellenev kerric *tanvydaul* », « en balles de

pierres ardentes », Brut, Cleopatra Version, 33, d'après une citation du Canu Taliesin 77. Voir *pellinicou*, *tan*.

pelloch « plus loin » (dans le temps), « plus tard » ; dans : *mui ha uid bu pelloch*. Bret. moy. mod. *pelloch* « plus loin », dans le temps et l'espace ; gall. *pellach* « plus loin », dans l'espace, *bellach* « further, at length, now ». Voir *pell*, dont *pelloch* est le comparatif.

pe ment « quelque quantité », semble former deux mots distincts, dans : *ni tum* III *pe nimer pe ment*... V. gall. *pa mint* « quelle quantité », VVB 200 ; gall. moy. *pa veint* « combien », GCC 63. Voir *pe*, *pi*, *ment*, *mint*.

pemp ; pem « cinq » ; ex. : *in pem nau ; in pemp guar dou ucent ; pemp treteran ; pemp cant ; tri pemp rann aur*. C'est une forme v. bret. ; le bret. présente *pemp* à toute époque. V. gall. *pimp ;* gall. moy. *pymp*, mod. *pump*, corn. *pymp ;* v. irl. *cóic ;* gaul. *pinpe*, *pempe* dans Pinpe-dunni, pinpetos, πεμπέ-δουλα, CCG 3, ZCP 26, 256, IGEW 808 ; apparenté au lat. *quinque*, grec πέντε, etc.

pemp cant (inédit, Angers 477, fo 64a, main A ; Patrol. XC col. 432) gl. « quingentis » « cinq cents » ; bret. *pemp cant (kant)*. Voir *pemp*, *cant*.

pemp inu cant ha dou (le ms porte *pempinu cant ha dou ;* inédit, Angers 477, fo 78a, main A ; Patrol. XC col. 502), sur les mots en ital. dans : « si... uis cognoscere ..quot sint epactae, sume annos domini..DCCXXV, partire per XVIIII, decies nouies triceni, DLXX (sunt), decies nouies octoni, *cenquinquais dipundi*, remanent tres ». Pour diviser 725 par 19, Bède pose $19 \times 30 = 570$, $19 \times 8 = 152$; $570 + 152 = 722$; restent donc 3 de 725. Le glossateur n'a pas compris « cenquinquais dipundi » comme 152 mais comme 105 et 2 : *pemp*, *cant ha dou*. Il veut peut-être dire que Bède « extrait, enlève » 105 et 2 (entre autres) ; en effet, d'après la gl. *ni inu*, et le radical *-hinu-* de *douohinuom* « extraire, puiser », il est possible que *inu*, pour **hinu*, ait eu le sens de « extraire, enlever ». On aurait donc *pemp inu cant ha dou* « cinq il extrait, cent et deux »?. Voir *pemp*, *cant*, *ha(c)*, *ni inu*, *douohinuom*.

pemp treteran *hore* (inédit, Angers 477, fo 18a, main A ; Patrol. XC col. 268) gl. « dies horarum XV et quintarum partium hore trium ». La glose dit : « cinq tiers (troisième partie) d'heure ». Voir *pemp*, *treteran*.

penac « quelconque » ; voir *pennac*.

penberthou (Orléans 302-255, fo 21 ; Loth RC 33, 422, 430) gl. « tholis », « voûtes, dômes », litt. « couvertures de tête, de sommet » dans : « radians ubi regia fuluuis emicat aula *tholis* ». Loth, loc. cit., montre que *penberth-*, dont *penberthou* est le pluriel, correspond exactement à l'irl. moy. *cendbert*, *ceinnbeirt* « headgear », ex. Stair Ercuil, éd. G. Quin, Dublin 1939, glossaire. Voir *pen(n)*, *berth*, à part.

penn, pen « tête, bout, extrémité », dans : *penn ohen ; penn-cuh ; penn plumoc ; penn caeninn ; penberthou ; gur-penn ; gu-pen ; i cemerbenn ; ir* VI... *a bidint... im penn .. ; erorit..bit cit pen.. ;* dans *penn* VIII *blened*, *penn* signifie « au bout de » ; dans *nep (p)en*, *tra pen*, le sens est « motif, cause » (voir à part). Gall. corn. bret. *penn*, RC 42, 194 (sur le genre) ; v. irl. *cend*, *cenn ;* gaul. *penno-*, ZCP 26, 255.

pennac, penac « quelque, quelconque », dans : *pi loc penac.. ; pi po epac(d) pennac*... Bret. moy. *pennac*, DEBM 352, mod. *bennak*, même sens ; corn. *pynak*, *penag*... V. gall. *pinnac*, moy. gall. *pynnac*, mod. *bynnag*, CCG 231. C'est un composé de *pe*, *pi* « quel », et de *nac* dans un sens voisin de celui de *nac* dans le bret. moy. « *nac eu mar fier* », Jésus 3a, « quelque fier qu'il soit » ; autres ex. de ce sens Mirouer v. 1268, 1913. L'expression *pi..pennac* se retrouve dans tout le brittonique, ex. bret. *pe é bro benac*, Doctrinal 41, *pe quement bennac*, GMB 468, LLC 37, *pi-er benac vezou*, CHV v. 548, *pe zigare(z) bennak*, Geriad. 42 ; cornique *pe penag* CCG 231 ; v. gall. *pa ped pinnac*, *pa tu pinnac*, VVB 201-202 ; gall. moy. *py diaspettych ti bynhac* « quelque cri que tu pousses », d'après WBM col. 457, 17, autres ex. GCC 53-4.

penn VIII **blened** (inédit, Angers 477, fo 74b, main A ; Patrol. XC col. 489) sur les mots en ital. dans : « si ...octies undecim (dies) et quartam partem uolueris supputare, XC dies, *hoc est tres menses* efficies ». « Au bout de huit ans » (sens de *penn* VIII *blened*), les 11 jours 1/4 d'excédent, multipliés par 8 font trois mois. Cf. l'irl. moy. *cinn bliadnae* « au bout d'une année », avec *cinn*, datif, « au bout de », GOI 537. Voir à part *penn*, *blened*.

penn caeninn in att (Leyde, Cod. Voss. lat F 96 A, fo 2a, l. 5 ; ZCP 1, 17 sq) ; *in att* n'est pas un nom de plante. On doit sans doute traduire « tête d'ail en graine » (montée en graine). Voir *penn*, *caeninn*, *in* (1), *att* (pour **hat*).

penncuh (uel *barr* ; inédit, BN lat. 10290, fo 9b ; Priscien Gramm. I, 27 ; Keil t. 2, p. 21) gl. « occiput » dans « ut caput, tis, et, ab eo composita sinciput, tis, *occiput*, tis » (« tis » indique la désinence du génitif). « Occiput » est glosé d'une autre main « uel posterior pars capitis ». *Penncuh* signifie litt. « couverture de la tête » ; voc. corn. *pengugh grec* gl. « mastruga » ; gall. moy. *pengwch*, *penguh*, *penguwch* « mitra », L. Bleg. 266 ; bret. *couch*, *kouc'h* « toit conique de ruche ». On verra à part *cuh*, *penn*, *barr*.

f.v.g. ? **penn gurth cimarch** (en un seul mot dans le ms ; inédit, BN lat. 10290, fo 37a ; Priscien Gramm. IV, 21 ; Keil t. 2, p. 128) gl. « primas » dans : « sunt alia in « as » denominatiua... et sunt comunia, ut primas, rauennas.. ». *Primas* signifie « premier, supérieur », et, en bas-lat. « secrétaire, juge de la cour », etc. ; ici *primas* est glosé d'une autre main : « a primo .i.uir uel mulier ». Pour le sens de « primas », cf. voc. corn. *guertheuin* gl. « primas », BBCS 11, 10, LHB 596. *Gurthcimarch*, si c'est un seul mot, est formé comme le v. irl. *frithcomarc* « consulter », CCG 339 ; si donc *gurthcimarch* signifie « conseil », *penn gurthcimarch* serait traduisible par « chef du conseil » ? le sens de *gurth-* dans ce mot est peut-être à rapprocher de celui du gall. *gwrth-* dans *gwrth-tir* « haute terre », RC 31, 509, PKM 286. Voir *penn* et *cimarch*.

penn ohen (Vie de St Paul, par. I, RC 5, 418) gl. « caput boum », « tête des bœufs ». v. gall. *pen(n) ichen*, LHB 668, LL 32, VVB 183 (sous *melgabr*). Voir *penn* et *ohen* à part.

penn plumoc (inédit, BN lat. 10290, fo 35b ; Priscien Gramm. IV, 11 ; Keil t. 2, p. 123) gl. « ceruical « oreiller », littéralement « coussin de tête » ; voc. corn. *plufoc* gl. « pulvinar » ; bret. moy. *pluffec* « traversier de lit » DEBM 355, *treuspluffec*, DEBM 395. Voir *penn*, *plumoc* à part.

pentil « stalle, étable » ; voir suivt.

pentil moch (inédit, BN lat. 10290, fo 18b ; Priscien Gramm. II, 14 ; Keil t. 2, p. 53) gl. « hara..cum autem significat stabulum porcorum » (uel *crou*). Le gall. moy. *pennill*, étudié par I. Williams BBCS 3, 134-6 avait un sens ancien de « stalle » ; cf. *march pennhill*, HGC pièce XXVI, v. 29. Le sens de « couplet, strophe » s'est développé ensuite et a subsisté en Gall., mais on ne sait si ce sens a existé en Bret. ancien. Le sens de *pentil moch* est clair, c'est « stalle, étable à cochons ». Le maintien du *nt* ici est une simple présomption en faveur d'une forme v. bret. (introd. par. 27). *Pentil* est d'origine inconnue. Voir *moch* à part.

f.v.g. **percig** (uel *bach* ; le ms porte *pcig* avec un *p* barré, pour *per-* ; inédit, BN lat. 10290, fo 35a ; Priscien Gramm. IV, 9 ; Keil t. 2, p. 122) gl. « ligo », « hoyau, houe ». C'est une graphie pour **percing* ; il n'y a de correspondant connu qu'en Gall. dans le mot *pergyg*, *pergyng*, 1) « javelot, lance », 2) « défenseur, chef », par métaphore. Voir HGC pièces XVI, v. 193, XVIII, v. 25, CA note au v. 915 p. 290, DGG 224. Ce mot comporterait un premier élément *par-* apparenté à l'irl. *carr* « javelot », RC 32, 301-2 ; le second élément serait *cainc* « branche », ou une forme de ce mot ? (cf. *gwialgeing*). Le sens ancien de *per-ci(n)g* « hoyau » montre que **cing* dans ce mot est différent de l'irl. *cing* « guerrier » cité CA 290.

On sait que le bret. anc. *kenkisl*, *quinquis*, *kenkis*, à l'origine « maison de branchages » est tiré d'un mot **kenk-* « branche », avec doute GMB 548, hypothèse assez plausible. La forme bret. du mot serait anciennement, non *percig*, mais probablement **percic* ou **percinc* ; il s'agit donc ici d'une gl. de forme v. gall.

perfeith « parfait », dans : *odl perfeith*. Bret. moy. *perfez*, *peruez*, GMB 480, *perhuez* Mirouer v. 1046, *perfez* Gwénolé v. 674, « parfait, diligent, exact » ; c'est comme le gall. *perffaith*, un emprunt au lat. « perfectus », note d'Ernault au v. 674 de Gwénolé et Loth Mots lat. 195.

permed « milieu », dans : *nud enslei gua...â permed...* Ce mot se retrouve dans le C. Redon « salina *permet* » ch. 84, 86 ; la même est appelée « salina mediana » ch. 98. Gall. moy. *perued*, Llyfr Bleg. 266, mod. *perfedd*, corn. *a berveth*, ex. LCC 71, 23. Selon Loth, Mots lat. 195, il s'agit d'un emprunt au latin « permedius », avec influence d'un mot celtique ; on verra *med* (3) « milieu » à part. On trouve également un dérivé *pirmidit* qui est étudié plus loin.

(**perth**) ? dans : *a parth lestr* (ou *a perth lestr*) ; le mot étant noté « pth » avec *p* barré, on ne peut connaître la forme exacte. Si c'est *parth*, voir ce mot. Si c'est *perth*, cf. bret. moy. *perz*, Mirouer v. 1910, GMB 463-4, *a perz* « de la part de », Nouelou 112. (Il y a un élément *Pert-*, de sens inconnu, signalé par Stokes, Bezz. Beitr. 18, 109, dans le n. propre v. bret. *Pert-uuocon*, C. Redon ch. 102.) *Perth* est un emprunt au lat. *partis*, RC 26, 71-2.

(**pet**) radical verbal de *cos-pitiol*, *pet-rusasont*, signifiant « trembler, hésiter » ?. Voir *petrusasont*.

petguar « quatre ». Dans : *is petguar blidan...* V. gall. *petguar*, gall. *pedwar* ; corn. *peswar* ; bret. moy. *peuar*, mod. *pevar* et variantes, GMB 485 ; irl. *cethir*. Étymologie CCG 3 : le celt. est apparenté au goth. *fidwōr*, au lat. *quattuor* etc.

petg(u)are dans : *sediou...i pop petg(u)are rann mis*. « quatrième ». V. gall. *petguaret*, VVB 203 ; noter que le v. Bret. n'a pas le *đ* final noté *t*. Bret. moy. mod. *peuare*, *pevare* ; gaul. *petuar(ios)*, CCG 3.

***petguarliuheitic** (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC, col. 252) gl. « quadricolor », dans « arcus in aere quadricolor » ; littéralement, « quadri-coloré ». Comparer le moy. bret. *un liu*, « d'une seule couleur », DEBM 398, et voir *petguar*, *liu* et *hegetic*, *heetic*.

petg(u)arerann, « quatrième partie, quart ». Bret. *pevarenn*, etc. Chresto. 16, GMB 462. Vannet. *perann*, gall. *pedryrann*. Voir *petguar*, *petguare* et *rann*.

petr- « quatre » en premier élément de composé. Dans : *petr-endec; petr-carn;* gall. *pedr-, pedry-*, CA 98, etc. Cf. Gaul. *petrumantalon, petrucorio, petrusidius*, etc. ZCP 26, 255 et *petorritum* « voiture à quatre roues » de **petru-roton* (?), W. Hof. 2, 298.

petrcarn (inédit, BN lat. 10290, fo 34a ; Priscien gramm. IV, 2 ; Keil t. 2, p. 118) gl. « pugillus i. genus bellatio (sic) » dans « uigilo. uigil. pugillus. pugil. ul. exulo. exul. ». Le glossateur n'a pas pris « pugillus » au sens normal. Cf. peut-être « pugilor », « se ruer (sur) avec les pieds de devant » (en parlant d'un cheval). *Petrcarn* signifie littéralement « à quatre sabots » ; cf. gall. *ar bedwar carn (gwyllt)*, « at a gallop », GPC 429, mais le sens est lointain.

petrendec (BN lat. 10289, fo 11a ; Et. Celt. 9, 160-162) gl. « competum », traduit par « quatre directions » ? ; dans le même ms, fo 33 « compito » est glosé par « biuio ». La lettre finale semble un *c* analogue au *c* de *blonecou*. Le premier élément est *petr-* « quatre », le second est un radical *-endec* qui est peut-être apparenté au lat. « *indīcō* », au v. ht. all. *inzi(c)hl*, au sanscrit *díś-* « direction, région » ; il faut supposer que la forme d'origine possible de *-endec*, **indikā*, avait un *i* bref pour expliquer l'affection. (Sur la racine **deik* « montrer, présenter », de « *dīcō* », δείκνυμι, voir IGEW 188.) L'ancien nom de St Flour, Indiciacus, Holder 2, 40, est peut-être à rapprocher de *-endec*?. Le bret. moy. *quennigaf, quinnigaf*, GMB 556, DEBM 365, mod. *kinnigañ* « j'offre, je présente », de **con-dīc-*, est tiré du lat. « *condīcō* », RC 40, 369, de même que le gall. *cynnig* qui, du sens de « offrir, proposer » a pris celui de « tenter, essayer ». Mais le lat. « *condīcō* » a le sens de « concerter de quelque chose, convenir de », etc. plus éloigné du sens de la racine **deik* que celui de *kinnig*. Il doit s'agir de parenté plutôt que d'emprunt (autre étymologie pour *kinnig*, VGK 1, 282, GMB 124). Le bret. moy. *trihent* gl. « triuium », DEBM 396, est formé à partir de *hent* « chemin » (voir *hint*).

petrusasont (le ms porte : petasont surmonté d'une abréviation ; Venise, bibl. Marciana, Zanetti lat. 349, fo 32b ; Orose, Hist. IV, 4, 6 ; I. Williams ZCP 21, 303 ; Et. Celt. 9, 180) gl. « estuauere.i.haesitauere » « ils hésitèrent », « furent indécis » dans : « diu attoniti, utrimque populi estuauere, praeiudicata incepti conscientia ». Le rapprochement fait par I. Williams, loc. cit. avec le gall. *petruso* « hésiter », est certain, car il s'agit d'un mot abrégé. Le radical *petrus-* est lui-même formé de deux éléments, réunis depuis une époque ancienne (ex. de *petruso* GML 247). L'élément *pet-* est peut-être celui que l'on a dans le v. gall. *arpeteticion* gl. « miseris », VVB 47, et le v. bret. *cospitiot* (voir à part), dans lequel ce radical *pet-* serait affecté en *pit* par la désinence *-iot*. D'autres comparaisons avec *-pat*, de *diaspat, diasbad* « cri de détresse », avec le gall. *pedi* « se tourmenter » sont faites BBCS 13, 203-4, GPC 177, sous *arbededig*, et 952 sous *diasbad*. *Pet-* est peut-être apparenté au lat. *quatiō*, « je secoue », au figuré « j'émeus, je trouble » (W. Pok. 1, 511, W. Hof. 2, 400). L'élément *rus* est plus clair, car il est bien attesté isolément. On a un gall. *rhusio* « hésiter », *na russya* « ne dubites », cité PKM 104, d'après BBCS 2, 21, *dirus* « sans hésitation, sans peur »... GPC 1037 ; il existe peut-être un correspondant irl. dans *ruais* « fickleness », « inconstancy », « giddiness » (Loth RC 41, 405 et note 1 : de la racine du latin *rūspor*, « je fouille, je scrute » ? IGEW 871). Le bret. *rusa, ruza* semble contenir un radical identique au gall. *-rus-*. Le sens ancien est « errer, pécher », (Nouelou 103), « glisser, ramper », DEBM 373 ; les sens modernes les plus fréquents sont « ramper, traîner, glisser »... (à l'origine : « avoir une démarche incertaine ») ; un sens ancien de « hésitation » est attesté par cette glose. Cependant le bret. a été influencé par le fçais « reûser », puis « ruser », qui a donné des sens de « séduire, tromper », sans faire disparaître les premiers sens, GMB 587. Voir à part *cospitiot*.

pi, pe « quel », dans : *ir pi re; pi po epacd pennac..; pi di in seithun; pe* enim est... ; *ni tum* III *pe nimer pe ment...; pi loc penac...; an ded pi guaruu...; pe* est déjà la forme du bret. moy. et mod. On trouvera des ex. de *pe*, DEBM 350, GMB 467 sq, Mirouer v. 1584, etc. ; le v. Gall. présente presque toujours *pa* et c'est une des différences d'avec le v. Bret., qui ne présente jamais *pa*; ex. v. gall. *pa mint, pa nepp, pa peth, pa tu...;* on a un seul ex. de *pi* dans : *pa sserenn pi gurth(r)et loyr* (ex. du Computus, cité GCC 53, d'après BBCS 3, 256 sq) ; cependant on trouve aussi *py* en moy. Gall., ex. GCC 49-50. Voir CCG 226, GOI 292, etc. et, pour *pi ..pennac*, l'article *pennac*.

pic « poix », dans : *a pic*. Voir aussi *pec*.

pico... (peut-être pour **picomint;* Orléans 221, fo 76, gl. 140 ; VVB 203) gl. « qualiter » dans : « sed qualiter alios corrigere potest, qui proprios mores ..non corrigit ». Stokes propose de rétablir **picomint* (no 140 des O. Br. Gl. et des TPHS 1885-6). Mais « qualiter » signifie « comment, de quelle façon », et *mint* signifie « quantité » et non « façon ». Cf. le bret. *penaux, penaos* « comment, de quelle façon ». On avait peut-être ici un mot ancêtre de *naux, naos* avec un préfixe *co-*?.

pi di in seithun (inédit, Angers 477, fo 78a, main A ; Patrol. XC col. 503), sur les mots en ital. dans : « in circulo sunt affixae (concurrentes) ;

specialiter quae sit nono *kalendarum aprilium feria designant* ». (Il s'agit du jour de la semaine qui tombe le 9 des Calendes d'avril.) La gl. dit simplement : « quel jour dans la semaine « ou « de la semaine ». Voir *pi, di, in* (1) ou (3), *seithun*.

piller (inédit, Berne ms 167, fo 77b ; Eneide II, v. 683) gl. « apex .i.suma capitis », dans « ecce leuis summo de uertice uisus Iuli fundere lumen apex ». *Piller* est, soit une gl. romane, soit un emprunt au roman. Bret. moy. et mod. *piler, piller, pilyer* « pilier », GMB 490, DEBM 353.

pi loc penac et dogurbo (le ms porte : pi loc penac etdogurbo ; inédit, Angers 477, fo 53b, main A ; Patrol. XC col. 344), sur les mots en ital. dans : « lunam superfluam, quae...in fine anni debuerat interkalari, plerique *ubilibet interkalant* ». (La lune en excès peut être placée n'importe où.) La gl. dit : « (en) quel lieu quelconque elle serait sur ». (Elle peut venir se placer) ; le subj. exprime sans doute la possibilité. Voir *pi, loc, penac, pennac, et* (4), *dogurbo*.

f.v.g. **pimmunt guar un** .L. (inédit, BN lat. 10290, fo 14a ; Priscien Gramm. I, 49 ; Keil t. 2, p. 37) gl. « unum quinquaginta », « cinquante sur un » (51) ; gall. moy. *pymwnt* « cinquante », CA 82, note au v. 49, corrigeant Loth, RC 36, 409. La forme *pimmont* dans : *dou pimmont ...is eithnec...*, paraît v. bret. d'après la forme *eith-* « huit » du contexte.

pininn « pomme de pin », dans la gl. suivante. Le bret. *pinenn* « un pin », plur. *pin*, est emprunté au latin, Loth Mots lat. 195.

pininn crenn (inédit, Angers 477, fo 67b, main A ; Patrol. XC col. 457) gl. « pineae nucis », littéralement « pomme de pin arrondie », dans : « etsi sit (terra) figurae pineae nucis ». Voir *pininn* et *crenn*.

pi po epac(d) pennac a degurmehi te guar pop un did *in anno* (le ms porte : pi poepac̄ pennacade-gurmehiteg^u^ar popundidĪanno ; inédit, Angers 477, fo 79a, main A ; Patrol. XC col. 505) sur les mots en ital. dans : « quod (ius) et de luna decima quarta paschae, ceteris (.i.lunares anni) qui decennouenali circulo *includuntur aeque sentiendum est* ». La gl. n'a pas de rapport immédiat avec le contexte cité. On peut traduire littéralement « quelle soit épacte quelconque, tu ajouteras toi sur chaque jour dans l'année ». C'est-à-dire « quelque épacte qui se présente (dans une année) tu l'ajouteras sur chaque jour de l'année », pour le calcul de la dâte de Pâques. Voir *pennac* pour la tournure *pi...pennac*, et *po, bo, epacd, a* (1), *degurmehi, te, guar, pop, un, did*.

pirmidit (Venise, Zanetti lat. 349, fo 33b ; Orose, Hist. IV, 6, 2 ; I. Williams, ZCP 21, 301) gl. « intestinum » dans : « Carthaginienses uernaculum atque *intestinum* semper inter se malum habuere discordiam ». *Pirmidit* signifie « intérieur, ce qui est interne » ; c'est un dérivé, avec une terminaison *-it*, dont la valeur est difficile à préciser, de *permed* « milieu » ; cf. le v. gall. *permed interedou* gl. « ilia et medullis » et gall. *perfeddion* « entrailles ». On se reportera aussi au mot *med* « milieu », qui a peut-être un dérivé *-mitit* « ce qui est au milieu » dans le n. propre *Aer-mitit*, C. Redon ch. 235 ; le premier élément est *aer* « champ de bataille » (voir *air*). Autres détails sous *med* (3) et *permed*.

pis imfer (Orléans, 221, fo 76, gl. 142 ; VVB 204) sur « pithonistarum » dans « magorum et pithonistarum et auguriorum superstitionibus non intendere. ». Comme le souligne Loth, loc. cit. *pis* est sans doute une graphie pour **pist* (cf. *lesnauha, lestnaued...*) et ce mot est à rapprocher de l'irl. *pisóc, piseóc* « charm or spell », DIL, lettre P, col. 189. Mais l'irl. semble un emprunt au brittonique qui offre de nombreux correspondants : bret. moy. *pistigaff* « blesser », *pistigou* « maux, douleurs », *pistigadur* « blessure », *pistri* « poison », etc. DEBM 354, GMB 493 ; corn. *pystyc* « magie », *pystryor* « devin », LCC 15 (en Bret. mod. *pistig* ne signifie plus guère que « point de côté »). Ici *pis(t)* signifie « charme, maléfice ». *Imfer* est bizarre ; si le mot signifiait « enfer », on n'attendrait pas un *m* interne et l'absence du *n* final serait curieuse. Peut-être est-ce un mot tout différent formé d'un préfixe *im-* et d'un radical *-fer* ? (On a d'ailleurs *iffernn* attesté pour le nom de l'« enfer ».) Il est peut-être possible aussi de lire *pisim fer*, car l'intervalle entre *pis* et *imfer* est causé par la présence de la haste du *h* de « pithonistarum ». Dans ce cas *pisim* serait un nom verbal en *-im* « fait d'ensorceler » et *fer* correspondrait au gall. *ffer* « solide, fort »... RC 36, 163, RC 41, 384, GBGG 505.

platan (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 11 et 15 ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante ; « platane », selon Stokes loc. cit. ; « plantain » selon Ernault, GMB 658, qui propose de traduire « le plantain (dit) *sllanaes* » et « le plantain (dit) *haentletan* ». Voir ces derniers mots.

(**plobion**) « peuples » ; voir *erublobion* et Mots lat. 196.

plumoc « coussin », dans : *penn plumoc*. Bret. *pluffec*, puis *pluek*, DEBM 355 et GMB 500, *treuspluffec* « traversin » ; v. gall. *plumauc* gl. « puluinare », VVB 205, gall. *plufog, pluog ;* voc. corn. *plufoc ;* le radical *plum-* vient du latin « plūma », LHB 416, Loth, Mots lat. 196.

poc « baiser » (et *genouan* uel *apom*, à voir pour références). Bret. moy. et mod. *pocq, pok*, etc. GMB 501, usuel ; gall. moy. *poc ;* voc. corn. *impog* gl. « osculum », *poccuil* gl. « basium » ;

irl. *póg* et *bóg*. Du latin « *pācem* », LHB 130, note 1, CCG 62, VGK 1, 24, Ann. Bret. 18, 357 sq, Mots lat. 197.

(? ? *poe dan...elic*) (lecture très incertaine : on a sur trois lignes successives : *(p)oe dan(ip) elic(i)*, dans la marge droite du fo 87a du ms Angers 477 ; les lettres entre parenthèse sont très douteuses). Il semble qu'il y a de cette glose un renvoi à *tu* dans le contexte : « aduena, qui tecum uersatur in terra, ascendet super te eritque sublimior, *tu* descendes et eris inferior ». Si l'on doit lire *poe*, comparer le v. gall. *hac boi* gl. « erit », CCG 326 ; d'autre part *dan*, qui est certain, est à comparer à *dan*, *tan*, « sous ». Obscur.

po, poi graphies pour *bo* et *boi* dans : *bicit pan poi certh..; pi po epacd...* Voir *bo* et *boi*.

poill, pull « intelligence, réflexion » dans : *guidpoill* et *guidpull*. Bret. moy. *poell*, « intelligence, sagesse », « prudence »..., GMB 501 et DEBM 355, *poellat*, « intention, pensée », Mirouer v. 174, etc. Judicelli *Poyll* nom d'homme, XIVᵉ siècle, Chresto. 227 et C. Quimper p. 32. V. gall. *puil*, Engl. Juvencus « un ha med ha *puil* ha per » « quelqu'un avec pouvoir, sagesse et ? efficience » ; gall. *pwyll* « compréhension, pensée » BBCS 3, 23, et 4, 144, et 6, 223, CLlH 85, 91, etc. irl. *ciall* « meaning, understanding » GOI 90, 132... Étymol. IGEW 637, VGK 2, 490, W. Pok. 2, 480, CCG 350 : d'un celt. **kʷeis-l-*, de la racine qui a donné aussi l'irl. *ad-cīu* « je vois ». (Le gall. moy. *pwyllat*, *pwyllyat* étudié CA, note au v. 104, semble être simplement le correspondant du bret. moy. *poellat* cité ci-dessus ; on en trouvera des ex. DEBM 355, GMB 501.)

poir (inédit Angers 477, fo 63a, main A ; Patrol. XC col. 427) gl. « flegma » dans « hoc tempus agit hominis flegma » « humeur, liquide du corps ». Ce mot est certainement apparenté au gall. *poeri* « cracher », sans doute « émettre un liquide » à l'origine. Il faut peut-être comparer *a(m)puir(am)* (voir sous *nouass āpuir̄*), qui est peut-être formé du même radical avec un préfixe *am-* et une terminaison de nom verbal. L'étymologie est obscure.

pois chefel (inédit BN lat. 10290, fo 7b ; Priscien Gramm. 1, 19 ; Keil t. 2, p. 14) gl. « mannus .i. equs breuis » dans « ergo non aliter quam tellus mannus *proferri* debuit ». « Mannus » signifie « poney, petit cheval » (de **mandus*; c'est un mot d'origine celtique, W. Hof. 2, 29-30 et IGEW 729). *Chefel* signifie « cheval » ; voir sous *cefel*. *Pois* est difficile : serait-ce la la forme ancienne du bret. *peus-* (comparer *ois>ous>eus*) ? Ex. : *peus*, « presque, à demi, à moitié », *peus-foll* « folâtre », *peuz-varo* « moribond », *peus alies* « assez souvent », *dispeuzet* « défait, amaigri », *peusec*, *peusoc* « qui marche avec peine, lentement ». Voir Ernault RC 27, 68-9 sur ce mot. *Pois chefel* signifierait « petit cheval » ? ? Voir addenda.

pon, forme de *pan* « quand » dans : *in pon bid isel...* Le *o* est peut-être dû à une simple faute d'orthographe. Voir *pan*.

pop « chaque » Ex. *not do pop un nimer; pop un ded; ded a pop mis; tri mis i(n) pop unan..; X punct i pop un..; seith diou ..a pop...; pop eil loc..; pop eil gueith; oet loir ..pop un mis; naudec gueith ..i(n) pop* XXVIII ; *bissex guar pop un..; un did a pop un..; pop un trei alall; dadarued... i(n) pop un...; ded seidun guar calann pop mis.. in pop blidan; pop hun il gueidlh..; igcerd.. in pop mis; disc circinn a pop mis; do(u) cuntraid ..im pop un; pi po epac(d).. pop un did; pop nos pasc; sediou ..i pop pelg-(u)are..;* VII *diou ..i pop un;* XII hore *im pop bro;* VII embol. *im pop un; a bid a diou im pop un; in diued pop un mis..; im pop un did; cet dadaruei.. pop mis; leir lor ..in pop mis..; im pop mis..;* XII hore *im bopd* IIII *bliden*. Aucun ex de *pop* pronom ; dans tous ces exemples *pop* est adjectif : en Bret. moy. on a de très rares ex. de *pep* employé comme pronom, LLC 33, citant Mirouer v. 1167 et Jésus 227a ; voir aussi DEBM 352, GMB 478, 479 et CCG 70, 78, 233. En V. gall., *paup* est attesté comme pronom dans *gurt paup* gl. « contra quemuis » VVB 202, gall. moy. *paup*, *pawb* (pronom), *pop*, *pob* (adj.) GCC 65-66 ; corn. *pup*, *pop*, *peb*, etc. LCC 32 ; v. irl. *cách* (pronom) et *cāch* (adj.), GOI 311. Pour l'étymologie voir GOI et CCG, loc. cit. Dans la forme « *im bopd* », lénifiée, le *d* final ne doit pas être une erreur, mais nous n'en voyons pas l'explication.

pop eil... ; pop hun il... « chaque deuxième... » « alternativement », « à tour de rôle » ; ex. *pop eil gueith ; pop eil loc.. ; pop hun il gueidlh.. ;* Bret. *peb eil..*, *bep eil*, GMB 479, même sens, *a neil guez* « tour à tour », DEBM 305. Le gall. utilise *gwers* dans ce cas : *bop eilwers* « alternativement ». Comparer irl. « *cach-la sel... in sel aile* » « chaque autre fois... l'autre fois », CCG 224 (*la* est ici une forme réduite de *aile*).

pop eil gueith int dou bissex a bidont in. en(**decad**). **gueid alall is tri** (inédit, Angers 477, fo 74b, main A ; Patrol. XC col. 490), sur les mots en ital. dans : « uide igitur si hic opus habeat *endecas solis subsidio bissextili, ut, additis uidelicet duobus uel* tribus diebus, lunarem compensare sufficiat endecadem ». La gl. signifie : « chaque deuxième fois sont deux jours bissextiles qui sont dans l'hendécade, l'autre fois c'est trois ». Voir à part *pop*, *eil*, *gueith*, *int* (1), *dou*, *bissex*, *a* (6), *bidont*, *in* (1), *endecad*, *alall*, *is* (3), *tri*.

pop eil loc (main A) **dou did** cum unam litteram (sic, main B) (inédit, Angers 477, fo 57b, Patrol. XC col. 392), sur les mots en ital. dans : « ut diebus quos signare uolebamus, litterae sufficerent, non singulis has diebus, sed *alternis apposuimus* ». La première gl. dit : « chaque second lieu », la seconde : « deux jours avec une lettre ». Une lettre est placée tous les seconds jours dans le tableau appelé « pagina regularis » ; voir Patrol. XC col. 757, et BBCS 3, 245 sq. On note que B complète A ici. Voir *pop, eil, loc, dou, did.*

pop gueit (ms : *p gueit*, avec *p* barré ; inédit, Angers 477, fo 16 a, main A ; Patrol. XC col. 255) ; ces mots sont situés dans une gl. latine de la marge droite : « delfini obuiam uentis *pop gueit,* ne uenti eos in undis collectos ad littora illidant » ; cette gl. porte sur : « et cum delfini sepius exiliunt ». *Pop gueit* signifie « chaque fois ». Voir *pop, gueith.*

pop hun il gueidth. *solem* **ri** *luna* (ms : pop hunilgue idth. solrilū ; inédit, Angers 477, fo 61a, main A ; Patrol. XC col. 412), sur les mots en ital. dans : « manifestum est solem interuentu lune occultari, lunamque terre obiectu, *ac uices reddi ; eosdem solis radios,* luna, interpositu suo auferente, ...repentinas obduci tenebras ». *Sol,* avec *l* barré est pour « solem », *luna* doit donc être le sujet de *ri,* de lecture difficile (on verra aussi *deri, ari*). *Ri* peut signifier « mène », au sens de « est devant », bret. moy. *re* « il conduit » ex. Nonne v. 1799. On aurait donc : « chaque deuxième fois la lune est devant le soleil » (et donc le cache, cf. « luna, interpositu suo »). Voir à part *pop, un* (pour *hun,* avec *h* non étymologique), *eil, il, gueith, ri, re* (2).

popl- « peuple » ; voir suivant.

poplan (inédit, BN lat. 10290, fo 32a ; Priscien Gramm. III, 35 ; Keil t. 2, p. 109), gl. « popellus », « le petit peuple ». Voc. corn. *pobel* gl. « populus » ; bret. moy. mod. *pobl* « peuple », DEBM 355, GMB 501 ; gall. *pobl. Popl, pobl* est un emprunt au lat. « populus », Mots lat. 196, LHB 268, 394, suivi ici du diminutif *-an.*

pop nos pasc bit cantoi (inédit, Angers 477, fo 80a, main A ; Patrol. XC col. 509), sur le mot en ital. dans : « ipsi... ad uesperam... comedentes agni... carnem, sanguinemque illius, ad repellendum exterminatorem, nostris postibus *aspergentes,* ... paschali... celebrantes sollemniam ». On verra *seit amun pasc* « les sept veilles de Pâques », pour le sens. Si l'on traduit *canto i* par « avec eux eux », la gl. signifie « chaque nuit de Pâques, jusqu'au jour avec eux » (la célébration). Mais *cantoi,* peut être, avec le préfixe *cant-*, un composé du radical *toe, toi* « fait d'aller » (voir *toe, intoe, mortoiat*). Sous *toe* est cité un vannet. ancien *candaiein* « poursuivre », de **con-toi-im*? Si l'on traduit *cantoi* par une 3e pers. sg. prést. indic. « va avec, continue », on obtient peut-être un sens plus satisfaisant : « chaque nuit de Pâques, jusqu'au jour continue » (la célébration). Voir à part *pop, nos, pasc, bit* (2), *did, cantoi.*

pop un, pop unan « chacun, chaque un ». Les ex., nombreux, sont cités sous *pop.* On trouve des ex. de *peb un* en Bret. ex. Jésus 32b, Barbe 416. En Bret. moy. et mod. *peb unan* s'est généralisé ; le *h* non étymologique de *pop hun il...*, apparaît par ex. Barbe 32, dans *pep hunan.* En Gall. *pob un* est resté la forme ordinaire, W. Gr. 302, GCC 66. On verra à part *pop* et *un.*

an(n)us **pop un ded** (inédit, Angers 477, fo 51b, main A ; Patrol. XC col. 333), gl. : « septuaginta... ebdomades adbreuiate sunt super populum tuum ». Une gl. latine, 6 lignes plus bas « VII anni pro VII diebus » explique le contexte ; les semaines dont il est question sont des semaines d'années. La gl. dit : « un an (pour) chacun jour ». Voir *pop, un, ded.*

pop un trei alall (inédit, Angers 477, fo 78b, main A ; Patrol. XC col. 504), sur le mot en ital. dans : « et per uiginti octo, *mutiplicandos* partiendosque nouit ». La gl. dit : (en multipliant) « chacun (litt. chaque-un) par l'autre ». Voir *pop, un, trei, alall.*

porchill (uel *mochiat,* inédit, BN lat. 10290, fo 32a ; Priscien Gramm. III, 34 ; Keil t. 2, p. 108), gl. « sucula », « jeune truie ». Voc. corn. *porchell,* bret. *porchell, porc'hell* « pourceau », *porchellic* « petit pourceau », GMB 504, gall. *porchell* « jeune porc » ; c'est un emprunt au lat. *porcellus,* Loth, Mots lat. 197.

porth- « apport », au sens dérivé « secours » ; dans *portiat, porthetic* et le n. propre v. bret. *Porttoe,* C. Redon ch. 9, 11, 12, 13, 14, 16, 91, etc. qu'Ernault traduit par « adiuuandus », DEBM 356. Bret. moy. *porz* « aide », « secours », ex. Nonne v. 1203, v. 1848 *(porzit) ;* voir aussi GMB 505-6. Gall. *porthi* « aider », *dyfforthi,* « rassembler, tenir, supporter » CA 112, 210, CLlH 60, PKM 298, RC 31, 477. *Porth* vient du lat. *portō,* Loth, Mots lat. 198.

porthetic (inédit, BN lat. 10290, fo 36a ; Priscien Gramm. IV, 14 ; Keil t. 2, p. 125) gl. « ferculum » dans : « similiter, a fero, fers, ferculum ». Après *porthetic,* on lit, d'une autre main, ?, « quod afertur in mensa, discum siue sedes... uel feretrum ». Le sens littéral de *porthetic* paraît être « ce qui porte », ou « ce qui est apporté », « plateau » ; *-etic* a le plus souvent la valeur d'un part. passé, mais aussi parfois celle d'une sorte de part. prést., cf. le v. gall. *un-cenetticion* « solicanae » « chantant seules », *bleu-porthetic* « lanigerae », « portant chevelure ». Voir *porth* pour le radical.

portiat « celui qui apporte », « serveur », dans : *menster portiat.* Voir *porth.*

portitor « péage » ; voir *golban portitor.*

posit « positif », degré positif, normal d'un adj. par rapport au comparatif et au superlatif ; dans : *comperet na gúcobret annganol posit... aduerb int posit... ;* pluriel *positou* dans : *rac ou positou.* C'est un emprunt savant au lat. *positiuus* comme le v. irl. *posit* GOI 226, LEIA, P 13. En Bret. moy. apparaît un autre mot *poset,* Mirouer v. 2771, 2793, qui paraît emprunté à *positus.* Il ne semble pas que les noms gaul. comme Posi-marus, Posiliacum (Holder s. v.) aient un rapport quelconque avec ces mots.

pou « district » ; dans *pou tro coet,* du lat. « *pāgus* », VGK 1, 122, Mots lat. 193.

poues (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 6b ; VVB 205) gl. « quies », « repos », dans : « desideo, deses, quiesco, quies ». Bret. moy. *poues* « cesser, finir, se reposer », *pouesydiguez* « cessation », DEBM 356, GMB 507, mod. *paouez,* « cesser », corn. *powes* « repos », *(p)owes-va* « repos », litt. « lieu de repos », Ordinale de Origine mundi 145, cité LCC 38, auquel correspond le v. gall. *poguis-ma* « lieu de repos » LL 260 ; le gall. *gorffowys* « lieu de repos, tranquillité, cessation », GBGG 567-8, avec le préfixe *gor-,* semblerait contenir le radical *powys. Poues* et ses parents ne peuvent venir du lat. *pausa* qui donnerait **pous,* V. Henry, Lexique, Pedersen VGK 1, 211. Il doit s'agir d'un mot indigène issu de la racine du lat. *quiēs;* Loth VVB 205, compare des noms (gaulois ?) comme Pausinnus, Pausinna ; cf. l'osque *Piistiai* « l'apaisante » (W. Hof., sous *quiēs*), dont le vocalisme est d'ailleurs différent. Le grec παύω « faire cesser, apaiser, cesser », est d'étymologie incertaine (Boisacq 752), et il est difficile de le rapprocher de *poues* dans ces conditions. (Le nom de région gall. Powys, issu de Pāgēnsēs, LHB 443-4, Canu Taliesin 65, 79, est apparenté à *pou* et non à ce mot ; sur le gall. moy. *peues* « pays, région », voir CA 357.)

pou tro coet gl. « pagus trans siluam », « district à travers la forêt ». On trouve *pou tro coet,* C. Redon ch. 24, 25, 37, 78, 102, 204, 269, *po tro coet,* ch. 78, *pou tre coett,* ch. 5 (2 fois), « in pago *tro coet* », ch. 116 et « pagus trans silvam », ch. 109, 197, 240, 241. Les formes postérieures sont à utiliser avec précaution, car la région a dû perdre le Breton vers le XIIe siècle ; citons *Podrohoit,* C. Morbihan ch. 229 (1171-1184), voir Chresto. 157. Selon Loth, RC 17, 427-8, la prépositon *tro,* de **trāns,* spirantisait, et la prononciation devait être **pou tro hoit,* ce qui explique en partie les formes ultérieures comme *Porrehoit,* mod. *Porhoet.* Cette constatation est certainement valable pour l'initiale de *coet,* devenu *hoet* sous l'effet de la mutation ; mais le reste de l'évolution du mot est dû à l'influence romane. Voir à part *tro* (2), *pou, coet, cot.*

pre... (sans doute à lire **pret;* Orléans 221, fo 53, gl. 108 ; VVB 205) gl. « instanter » dans : « quecumque manus tua potest facere, instanter operare ». Stokes, TPHS 1885-6, pense à un mot analogue au gall. *presennol,* inachevé, sans aucun signe d'abréviation, ce qui est normal dans ce ms seul. Peut-être a-t-on simplement le début du mot *pret* « instant, moment », cf. « ez uezo *pret* », « il sera temps », Barbe 612, *a bret, abred* « à temps, de bonne heure », DEBM 357 ; voir aussi *prit.*

(**pren**) « bois », dans *sloit -prenou ;* voir aussi *prin* (1). Voc. corn. *pin-bren, per-bren, prif-pren,* gall. cornique *pren* « arbre, bois », bret. *prenn* « bois », ex. DEBM 357, GMB 511, irl. *crann,* gaul. tardif *prenne* « arbore grande », Thurneysen, Idg. Forsch. 42, 146. *Pren(n)* vient de **K^w^resno-* de la racine du grec πρῖνος « yeuse », W. Pok. 1, 524, CCG 24, IGEW 633.

(**pren**) « achat », voir *prin* (2).

presguor (ms : pšguor, inédit, Angers 477, fo 19a, main B (?) ; Patrol. XC col. 280) gl. « diutino » dans : « ne opere diutino, auida deficeret humanitas ». *Presguor,* avec *gu* interne notant *w,* signifie « diligent, attaché à » ; on trouvera ci-dessous le superlatif *presguorham ;* ce mot correspond au v. gall. *pressuir* gl. « adfixa », VVB 206, au gall. *presswyl,* ZCP 21, 302, *pressuyl,* GML 251, traduit par « a stay, continuance ». En Bret. moy. *presguor* a donné *presour* qui, souvent associé à l'idée de travail, exprime l'idée de « diligence ». Voir les ex. DEBM 357 ; citons Nouelou 209 : « Jesu presour hon sycouras », Barbe 244 « ret eu dimp *presour* labourat », autres ex. 39, 622, Jésus 48b, Barbe 419. Partout *presour* exprime l'idée de « zèle, diligence » plutôt que celle de « vitesse ». On sait que *gu* interne = *w* et **preswor* a donné *presour* très régulièrement. Voir suivant.

presguorham (Le ms porte : pšguorham, avec signe abréviatif ; Venise, Zanetti, lat. 349, fo 37a ; Orose, Hist. IV, 9, 12 ; I. Williams ZCP 21, 302) gl. « improbissimam », pris au sens de « très obstinée, excessive » dans « uicit aliquando apud Romanos *improbissimam* cupiditatem enormitas miseriarum ». Le latin « improbus », on le sait, a aussi le sens de « attaché à, obstiné » *Presguorham* est le superlatif de *presguor* ci-dessus. L'étymologie de *presuor, presour,* v. gall. *pressuir,* gall. *presswyl* est incertaine. Loth propose Mots lat. 198-9 un lat. **pressērium* qui donnerait **pressoir* en v. Breton, et le gall. *prysuro* « faire hâte » RC 47, 165, Mots lat. 199 a un sens assez différent de celui de *presguor, pressuir.*

preteram (Le ms porte : p̄tām ; Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 5a ; VVB 206) gl. « perpendo » « j'hésite, je réfléchis, je considère avec soin ». Bret. moy. *prederaff* « je songe à » Nonne v. 1786, *pridiry, prediry* « pensement, tourment, soin, méditation », *pridiryer* « penseur », etc. DEBM 358, RC 25, 59, GMB 511. Gall. moy. *pryderi, pryder,* « care for », « anxiety », PKM 157-8 ; voc. corn. *priderys* gl. « sollicitus ». V. Henry y voit un dérivé de *prit-*, au sens de « instant, temps, occasion » qui est conservé dans *pryd* et *pret, pred* « instant », mais le sens est bien éloigné. Voir *pritiri* et peut-être *gurprit.*

1) *pri...* (Orléans 221, fo 57, gl. 109bis) gl. « enticis » ; début du lat. « priscae » (Stokes).

2) **pri** (inédit, Berne ms 167, fo 31b, l. 14) gl. « creta .i.terra » « argile, terre ». Bret. *pri* « argile, terre jaune », GMB 512, etc. ; v. gall. *prid* dans *prid pull* « mare boueuse » LL 265, gall. *pridd ;* irl. *cré* « argile, terre ». Il semble bien que le *d* final ne s'est jamais développé dans ce mot en Breton. Étymologie VGK, 1, 68 ; 2, 102, LHB 351.

prim « premier » ? dans : *bil pan galuher... im prim post adon ;* v. irl. *prím* « the first » GOI 249, LEIA P 14 ; gall. *prif* « chief », « principal » ; cf. le bret. moy. *preueudy* « prémices », de « primitiae », DEBM 357 mod. *preveudi,* vannet. *premedi. Prim* est un emprunt au latin *prīmus,* Loth, Mots lat. 199.

(?) **primuntoruon** (lecture incertaine ; le ms a « pmuntoruon », ou « pmuntoriion » avec *p* barré ; inédit, Berne ms 167, fo 201b, bas). Sur « sacer » dans le contexte « forte *sacer* Cybele Chloreus olimque sacerdos, insignis longe Phrygiis fulgebat in armis ». Il s'agit de l'auguste prêtre de Cybèle. La première syllabe étant donné l'abréviation, *p* barré, peut se développer en *pr* suivi d'une voyelle, *i* ou *o* ? Le mot a une certaine ressemblance avec le v. gall. *premter, primiter,* le v. irl. *qrimitir, cruimther,* GOI 137, le cornique *prounter,* puis *pronter* « prêtre » (Mots lat. 200, sous *pryfder*). Tous ces mots sont des emprunts, évolués diversement, au latin « presbyter ». La glose semblerait contenir deux éléments. Le second *-uon* rappelle *-uon,* forme lénifiée de *mon,* dans des ns propres tels que *Nin-uon, Nyn-uon,* BMSAIV 17, p. 19, Chresto. 223, de *Nin-mon,* C. Redon ch. 52, 240 ; voir Loth, Noms des Saints 98 et *mon* (1) à part. *Primuntor-uon* signifierait « prêtre éminent » ? ? ; la lecture n'étant pas absolument certaine, on ne peut donner cette interprétation sans réserves.

1) **prin** (Orléans 221, fo 197, gl. 295 ; VVB 206) gl. « sortilegos », dans « nullus ex uobis caragios et diuinos et sortilegos requirat ». *Prin* signifie « bois », mais au sens particulier de « bois du sort » ; cornique *pren* « sort », ex. Passio v. 2853-4, cité LCC 61 : « pyv an *bren* a bew... pous Ihesu », « quel est le bois qui aura la tunique de Jésus ». Bret. *pren-denn* « sort, mauvais sort, malheur », GMB 511, *prendennus* « fatal », Gwénolé v. 425, de *pren* « bois » et *tenn* « fait de tirer ». Gall. *coel-bren* « omen stick », GPC 532, *coel-brenni* « sortilegos », Davies cité VVB 206, (voir *coil, coel,* pour le premier mot) ; *dilyr-bren* « dernier choix », GPC 1016, *blaen-bren* « premier choix », GPC 280, GML 129. Sur l'ensemble de la question, voir Journal des Savants, sept. 1911, 403-414, RC 16, 313-4, RC 32, 208. Loth voit un rapport entre *prin, pren* « bois du sort » et la gaul. *prinni loudin* (Cal. de Coligny) ; cf. aussi le n. propre gaul. Com-prinnus RC 14, 304, ZCP 26, 256. Voir *pren* « bois », et, pour le *i* de *prin,* l'introd. par. 16.

2) **prin** « achat », dans *dis-prin-er ; guu-prin-eticion ; com-pri...* Bret. moy. *prenaff,* mod. *prena* « acheter » ; voc. corn. *caid prinit* gl. « emptus » (esclave acheté), etc. gall. *prynu* « acheter », v. irl. *cren(a)id* « il achète ». Ce mot est apparenté au grec πρίαμαι « j'achète », GOI 137, CCG 44, IGEW 648.

-prit... deuxième élément, sans doute inachevé, de *gur-prit...*

(**prit**) « forme, aspect », dans *a hepritter.* Le sens de « aspect » ne semble guère attesté en Bret. moy. tardif ; cf. peut-être Jésus 103b « *em pret* competant », « en ma présence, en mon aspect » ? DEBM 357. *Pret* n'a plus en général que le sens de « moment, temps » en Bret. Par contre le gall. *pryd* a aussi le sens de « forme, aspect », PKM 102, comme l'irl. *cruth,* GOI 137. Voir IGEW 641 et *a hepritter* pour détails.

pritiri (Berne ms 167, fo 77a, Eneide II, v. 646 ; VVB 206), sur « iactura », dans : « facilis iactura sepulchri ». La gl. complète est : « dampnum uel *pritiri* .i. proiectio mea in sepulchro ». « Iactura » est pris au sens de « considération, scrupule », de *iaclo* « je roule dans mon esprit, je m'inquiète ». *Pritiri* signifie « réflexion, souci ». Voir *preteram* pour détails.

(? *proite*) (Le ms porte *pite,* avec *p* barré obliquement comme dans l'abréviation pour *pro ;* BN ms nouv. acquis lat. 1616, fo 6a), sur « itidem », dans : « cum dicis... quatuor, itidem minimum (digitum) leuabis ». Obscur.

prometic « prouvé, éprouvé » ; voir *prometic marh* et *gurpr(o)mieti.* Bret. moy. *prouff* « preuve, épreuve », DEBM 359, *approff* « éprouver », DEBM 210 ; gall. *prawf* « preuve » ; v. irl. *promad* « fait de prouver », LEIA, P 15 et CCG 130, *amprom* gl. « improbus ». C'est un emprunt au lat. *probāre,* avec un changement de *b* en *m* purement orthographique, la prononciation

étant *v*, puisque *b* est lénifié dans cette position. Le bret. *proff* « offrande, don » est différent » ; c'est un emprunt au v. fçais *profrer*, « offrir », Mots lat. 199 ou au v. fçais *proulf, prou, preu* « profit », GMB 515. L'emprunt à *profrer* de ce dernier mot est le plus probable en raison du sens.

prometic marh (uel *cintgueith ; ms pmetic, p* barré ; inédit BN lat. 10290, fo 24b ; Priscien gramm. II 52 ; Keil t. 2, p. 76) gl. « probinus » dans « alia propria (nomina)... ut... coruinus, probinus, rufinus, emilianus ». « Probinus » est glosé « .i. probus .cintgueith uel pmetic marh ». Malgré le contexte, le scribe a glosé ce mot comme s'il s'agissait d'un nom commun du sens de « cheval éprouvé ». Voir *prometic* et *marh*.

puis « poids » ; voir *a puisou* et *pus ; puis* vient de *pēsum*, de *pē(n)sum ;* Loth Mots lat. 200.

puls (inédit, Angers 477, fo 52a, main A ; Patrol. XC col. 336) « court espace de temps, moment » sur les mots en ital. dans « nec ullius aetas tanta quanta scripta *est debet* intelligi ». gl. : « si ita est sunt *puls* ». Il s'agit de l'âge d'Adam évalué à 930 ans ; le glossateur dit « s'il en est ainsi ce sont des instants » (ce ne sont pas des années entières). Corn. *pols* « espace de temps », LCC 82, 9, bret. *ur poulsicq* « un peu de temps », « ur *poulsad* amser » GMB 508, etc. Voir Loth, Mots lat. 197, sous *pols*, de « pŭlsum ».

punct, punc espace de temps d'une durée variant entre 12 et 15 minutes. Ex. : *...in dou punc ; dou punct ;* X *punct*. Empr. savant au lat. *punctum*. Voir Patrol. XC col. 580, 592 et append. de comput.

X punct i pop un did steren it bid loir. Le ms porte : « X pc̄t ipopundid » et, à la ligne « sterenitbidloir » ; inédit, Angers 477, fo 56b, main A ; Patrol. XC, col. 381 ; le *i* de *it* semble avoir été rajouté après coup) sur les mots en ital. dans « luna quotidie quatuor punctis... quam pridie fuerat redditur ; singula autem *signa* (zodiaci) *decem punctos habent*, id est duas horas ». *Steren* signifie en général « signe du zodiaque ». « (En) X punctum dans chaque jour un signe du zodiaque est complet ». Les 12 signes comportant chacun X punctum, dans un jour de 24 heures, il leur revient 2 heures à chacun. Voir *punct, i* (4), *pop, un, did, steren, it, bid, loir* (2).

pur- préfixe exprimant l'idée d'achèvement, de plénitude dans : L. *iun... pur-lanuou... purtreou*. On trouve en moy. Bret. *pur*, ex. Gwénolé v. 139 « *pur* uuel » et Doctrinal 155, etc., mais surtout *peur*, que Ernault a étudié GMB 483-4, RC 4, 164, MSL 12, 255 sq, 260-262 notamment, et Mirouer v. 687 note. Il semble que l'on a eu contamination d'un empr. au lat. *per*, avec un emprunt à *purus* : la formation serait analogue à celle des composés v. fçais « partuer », « parperdre » ; on a en Gall. *pur- ;* voir Zimmer KZ 36, 434-439 sur « Irish *cīrdub*, Kymr. *purdu* », et Stokes, KZ 37, 255.

purlanu « flux complet, achevé » dans : L. *iun* fiunt... ; pour la valeur de *pur*, on comparera le bret. *gourlano* « grande marée », avec le même radical *-lanu, -lano*, mais *gour-* donne au composé un sens différent. Voir *lanu* et *pur*.

purtre « reflux complet, achevé », même contexte. Voir *pur* et *tre*.

pus (Orléans 221, fo 13, gl. 33 ; VVB 206) gl. « punderabitur ». La glose signifie seulement « poids » ; noter la graphie *u* pour *ui ;* on a *puis* dans *a puisou ;* voir *puis* et *a puisou*.

Q

qrimunou sens ? voir *a qrimunou*.

quurthcod (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 24, fol. 58a, col. 4 ; Thurneysen ZCP 2, 83 sq) gl. « niga » ; il n'y a pas de contexte, il s'agit d'un glossaire. Thurneysen, loc. cit., pense à un mot grec commençant par πνιγ-- pour expliquer *niga* ?? *Quurth* est une graphie pour *gurth-* « contre ». On comparera les ex. *Quicanton*, C. Redon ch. 173 et *Uuicanton* ch. 173, *Gueganton*, C. Quimperlé p. 158, 214, *Cran Quarima*, C. Redon ch. 13, pour *Cran***guarima* (voir *guarima*), *Quurduilhal*, C. Redon ch. 274, et *Uuordoital* .. ch. 143, 144, etc. « Niga » semble être pour « nega », « nie, contredis », « parle contre » ? Le radical *-cod* est difficile ; cf. peut-être le gall. moy. *am-kawd* « parla, dit », W. Gr. 378, GCC 99, GPC 82, CA v. 300, note. Le corn. *cows, cous* « parler », « converser », *keusel* « parler », LCC 58, 98, le bret. *kaozeal* « parler » sont empruntés au Roman, mais cet emprunt n'a-t-il pas supplanté un terme indigène presque homonyme ? Malgré toutes les difficultés que soulève un rapprochement avec le prétérit gall. *amkawd(d)* il semble que *gurth-cod (quurth-cod)* signifie « parle contre, contredis, nie ».

R

r... (Orléans 221, fo 18, gl. 44bis) gl. « prefertur » ; peut-être début d'un préfixe *rac*.

r- forme abrégée de *ro* en composition, dans *rac-r-guedha* et *rac-r-guoedhaom ;* comparer le v. gall. *di-r-gatisse*. Voir *ro*.

ra forme de *ro* dans *ra-bed*. Voir *ro* et *re-bid*.

rabed (dans la gl. suivante) « existe, est », composé de *bed* avec un préfixe intensif. Voir *ra, ro* et *bed*.

rabed ogdad hac endecad *solis(et) lune decennouen-(alis) u(er)o (et) lunaris id(em) e(st)*. (Inédit, Angers 477, fo 74b; main A; Patrol. XC col. 488-9.) L'abréviation est oubliée sur *id*, lire *idem* (?). Sur les mots en ital. dans : « est et alia praefati circuli diuisio *qua in ogdoadem et endicadem, id est* in octo et XI distinguitur ». Le « praefati circuli » est le cycle de 19 ans. Il y a en réalités deux gl. séparées : « existe ogdoade et hendécade du soleil et de la lune », et : « Décennovénal et lunaire est la même chose. » Voir *rabed, ogdad, hac, endecad*.

1) **rac-** préfixe dans : *hin rac-ancomossodetichi; rac-rguoedhaom; rac-rguedha; rac-loriou;* et dans des ns propres comme *Rac-want* C. Redon, app. ch. 48, *Rac-laman*, C. Redon, ch. 46; des ns. de lieux comme *Rach-enes*, C. Landévennec p. 555; voir aussi *rac...* et *rec-*. Le sens est « devant », « avant ». Voir GMB 558-9 de nombreux ex. bret. moy. et mod.

2) **rac** préposition dans : *racrguoedhaom rac un uel rac lios; rac ou positou; racdom; recdi.* Bret. moy. et mod. *rac, rak*, GMB 558-9, « devant, avant » puis « à cause de, car... ». Sur *rac, rhag*, voir Canu Taliesin p. 46 note à IV v. 10, une étude importante de J. E. Caerwyn Williams, Et. Celt. 6, 11-20 et, de plus IGEW 815, CCG 44, VGK I, 49 : ce mot est apparenté au sanscrit « *prāk* », « devant, avant », au latin « *procerēs* », etc.; voir *recdi* pour la forme affectée *rec-*.

rac... (Orléans 221, fo 77, gl. 144; VVB 207) gl. « proferebat » dans « surrexit Iudas galileus qui proferebat eos qui ad templum decimas offerent ». Début d'un verbe à préfixe *rac-*.

rac... (Orléans 221, fo 79, gl. 146; VVB 207) gl. « obtimantes » (optimates) dans « et increpati obtimantes et magistratus ». Mot commencé signifiant « les grands, les nobles »; seul le préfixe *rac-* est noté.

rac... (inédit, Orléans 221, fo 103, gl. 167 bis) sur « filiis » dans « de eo quod proponendus sit filiis ». Début d'un mot qui glosait certainement « proponendus »; cf. peut-être *racancomossodetichi*, gl. « propositiua ».

racdom ou **racdo em** (le ms porte racdō; inédit, Angers 477, fo 54b, main A, Patrol. XC col. 351) sur le mot en ital. dans « mensem ianuarium nuncupauit ...tamque bicipitis diei mensem respicientem âc *perspicientem* transacti finem futurique principia » (il y a une gl. d'une autre main « porro aspiciens »). *Racdom* ou *racdo em* paraît bien signifier « devant lui » (regardant devant lui). Chose curieuse, et souvent signalée, le v. gall. *racdam* gl. « sibi » (VVB 207, KZ 28, 97, BBCS 6, 117) n'a de correspondant exact que dans le moy. bret. *raczaff*, le bret. mod. *di-razan* (LLC 50). Seules sont bien attestées en v. Bret. les formes avec *o*, assez rares en moy. bret. tardif, mais conservées en Vannet. Une forme avec *a* paraît cependant attestée dans *dada em;* on trouvera davantage de détails sur ce point sous *dudo em;* voir aussi *rac, recdi* et la grammaire.

racguoed-, racgued- radical du verbe dont *racrguoedhaom* et *racrguedha*, avec *r(o)* infixé, sont les formes directement attestées. Le sens primitif paraît avoir été « mener en avant », d'où « surpasser », « précéder » dans les contextes. Le Gall. moy. a un mot *racwed* qui y correspond, Armes Prydein 17, note au v. 16. I. Williams le traduit par « blaenoriaeth » « fait de se tenir en avant ». Pour la composition comparer le n. propre, cité par ailleurs sous *rac-* préfixe, *Racwant*, et le gall. moy. *rhagwant, racwan*, cité sous *aruanta* et Introd. § 10, II. Le radical *guoed, gued* vient de la racine **wedh* « conduire »; voir *gued* (5), *-ued* et *rac*.

racloriou (Berne, ms 167, fo 34a; Georg. II, v. 391; VVB 207) gl. « proscenia » « avant-scènes ». Voir *rac* et *lor*, pluriel *loriou*.

raclotn (lecture incertaine; inédit, Angers 477, fo 49a, main B; Patrol. XC col. 318) gl. « olim » dans « expectata est enim hora quae illuminationem aecclesiae *olim* in Christo uenturam designaret ». L'avant-dernière lettre paraît un *t* plutôt qu'un *i;* obscur pour nous. Lire peut-être *raclom*.

rac-n angan. (le ms porte : *racnangan;* inédit, Angers 477, fo 53b, main A; Patrol. XC col. 344) sur les mots en ital. dans « in... computando, consuetudo, uel auctoritas, uel certe compendium calculandi, *naturae* praeualuit ». La facilité de calcul qui a « prévalu sur la nature », est de compter 30 jours par mois au lieu de 30 et demi pour le soleil et 29 et demi pour la lune; *n* est une forme abrégée de l'article *in*, le sens est : « avant la nature » (a passé la commodité du calcul). Voir *rac, n* (2), *in* (3), *angan*.

est **rac ou positou** (inédit, BN, lat. 10290, fo 30b; Priscien, gramm. III, 26; Keil t. 2, p. 101), sur les mots en ital. dans : « *comparatiua* (nomina) *non quoque solum* augent, sed etiam... minuunt ». (Les comparatifs peuvent exprimer l'infériorité aussi bien que la supériorité.) La gl. signifie littéralt. « est devant leurs positifs » (i.e. : « Les comparatifs par rapport à leurs positifs »). Cf. la gl. v. irl. Thes. Paleohib. 2, 99, fo 45a, gl. 8. Voir *rac, ou, posit*, dont *positou* est le pluriel.

racrguedha « précède, surpasse », **racrguoedhaom** « fait de précéder »; voir : *ni racrguedha* et la gl. suivante. Le radical, précédé de *ro*, réduit à *r*, est *racguoed, racgued;* voir ce mot.

racrguoedhaom.rac.un.*uel***.rac.lios** *a sua gente. uel ab alienis* (ponctuation du ms ; inédit, BN lat. 10290, fo 27a ; Priscien, gramm. III, 5 ; Keil t. 2, p. 85), sur les mots en ital. dans : « *fit autem comparatio uel ad unum uel ad* plures, tam sui generis quam alieni ». Voir : *ni racrguedha...* pour un contexte plus large, et comparer la gl. v. irl., Thes. Paleohib. 2, 94, fo 40a, gl. 6 : « *ni derscaigi incomparit dihilib acheneiuil feissin* », traduite « the comparative does not surpass many of its own kind » ; peut-être cette gl. v. bret. est-elle traduite d'une gl. irl. analogue ?. Cependant ici le sens de la gl. est légèrement différent, on a : « fait de précéder (surpasser) avant un, ou avant beaucoup de son espèce ou des autres (espèces) ». Voir *racrguoedhaom, rac, un, lios* et, pour autres détails sur l'idée exprimée, la glose *ni racrguedha...*

ra(d) (ms : *ra* ; Orléans 221, fo 107, gl. 170 ; VVB 207) gl. « stimulationes » (stipulationes), « stipulation, clause, décision » dans « ut femine heres dent ratas et stimulationes, ne transferatur hereditas ad alienis » (*heres* est pour *heredes*). Voir suivant.

rad (Orléans, 221, fo 112, gl. 177 ; VVB 207) gl. « stipulationes », « stipulation, clause, disposition » (le pluriel latin n'est pas rendu), dans « ut emas, accipe librum possitionis (possessionis) signatum, stipulationes et ratas ». « Ratas » est une erreur pour « rata ». (Cf. « et accepi stipulationes... et rata et signa forinsecus » ; De Vit, « Totius latinitatis lexicon », t. 5, 89b, citant « Vulg. Interpr. Ierem »., 32, 11.) Le v. bret. *rad* semblerait emprunté au latin *ratus* ou *rata*. Le v. irl. *ráth* « garantie, sûreté » a un *ā* inconciliable avec le *ă* de *rad*. Il est possible que ce soit de *rad* « disposition » que vienne le bret. *rât* « pensée », de sens évolué, d'où le dérivé, ou ancien pluriel, *ratouez*, mod. *a ratoz* « exprès, à dessein ». Le *t* de ces derniers mots fait difficulté. Voir Mirouer 228, note 11, GMB 561, RC 45, 209.

Le mot *rad, ral*, qui figure dans de nombreux noms propres v. bret. tels que *Rad-uueten*, C. Redon, ch. 182, *Ral-uuelen*, ch. 102, 106, 131,... *Ral-guethen*, C. Quimperlé p. 165, *Ral-louuen*(o), C. Redon ch. 141, *Ral-hoiarn*, ch. 56, 91, *Ral-uili*, ch. 1, 19, 26, 32, etc. semble un homonyme de sens différent, analogue au v. gall. *ral* gl. « gratia », au gall. *rhad*, « faveur, prospérité », à l'irl. *rath* « récompense, succès, chance », au deuxième élément des noms gaul. latinisés *Su-ratus, Du-rati*, ZCP 26, 256. GOI 131 et VGK 2, 34, 513, on trouvera l'étymologie de ce second mot qui peut être apparenté au grec πορεῖν « procurer », au radical verbal irl. *er* « accorder ».

ran, rann « part, portion », dans : *treterann ; rannam ; rannou ; sediou..rann mis* ; il est à noter que dans : *tri pemp rann aur, rann* paraît masc. comme en Vannet. (on a *tri* et non *teir*). Bret. *rann* « part », gall. *rhan*, irl. *rann* viendraient de **rasnā*, de **(p)r̥̄snā*, de la racine **per* « répartir » ? ; voir sur ce mot VGK 1, 52, CCG 7, RC 41, 400-403, RC 43, 411-412, Mirouer, p. 125, note 4, etc. Loth RC, loc. cit., distingue deux mots ce qui paraît douteux.

ran (le ms a *rā* ; Orléans 221, fo 10, gl. 17 ; TPHS 1885-6, 550 ; RC 8, 495) gl. « aliquid », « quelque chose » ; pour le sens on comparera le moy. bret. *na goux rann*, « nec aliquid sciscitamini », RC 13, 350. Voir précédent.

rannam (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4.32, fo 4a ; VVB 208) gl. « partior », « je partage » ; bret. moy. *rannaff* « je partage », DEBM 367, GMB 560 ; gall. *rhannaf* ; irl. *rannaim* « je partage » ; voir *ran, rann*.

rannou (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 4 ; VVB 208) gl. « partimonia ».

rannou (Brit. Mus. Cotton Otto E. XIII, fo 159a ; la 2e partie du *o* et le *u* manquent ; le bord du folio est coupé ; VVB 208) gl. « climatibus », dans : « agros in centuriis, centurias in iugeribus iugera in climatibus ». *Rannou*, pluriel de *ran(n)* signifie « parts, parties » et, dans le second cas « parcelles de terre ». Voir *ran(n)*.

re (et **rei**) au sg. « quelqu'un, quelque chose », dans : *ir pi re* ; les formes *ree*, au pluriel, dans *or ree issid...* et *rei*, dans *nam hint errei* et *ni rincir ..o i rei*, sont des formes v. gall. d'après le contexte. Bret. moy. et mod. *re*, assez souvent sing. en Bret. moy., ex. Nonne v. 507, 529, Mirouer v. 1199, DEBM 367, GMB 563, notamment dans l'expression *un re*. Gall. mod. *rhai* ; W. Gr. 305, *rhai* est tiré de **(p)riyī*, pluriel de **(p)riyo* comparé au lat. *pro-prius* ; cette théorie est rejetée par Loth RC 37, 36. Voir CCG 235.

1) **re** « lien », dans *an-re*, bret. mod. *kev-re, e-re...* ; *re* est apparenté à l'irl. *reg, rig* « lier », CCG 387-8. Voir *anre*.

2) **re, reg, ri, rig,** radical, dont le sens primitif paraît être « fait de mettre droit, étendre, mener », apparaissant dans de nombreux mots : *ari* ; *deri* ; *dirigas* ; *atareg* ; *gurre* ; *regim* ; *gueretreou* ; *fimre* ; *guerehetic*. Le radical se trouve dans le bret. moy. *re* « il conduit », Nonne v. 1799, *reas* « conduisit », *reet* « conduit », etc. DEBM 369, *de-reas* « mena », Gwénolé v. 827 ; avec le suffixe *-n*, on a *ren* « mener », d'où *gour-ren* « élever » DEBM 300, *cant-ren* « errer », Mirouer v. 2609, note, *quen-de-ren* « mener à bout », DEBM 362. En Gallois un élément, *re, rhe* se trouve fréquemment, soit seul soit en composition : sur l'adj. *rhe* « rapide », voir CLlH 65-6, GPC 885 (sous

damre), sur *-re* dans *cam-re* « voyage », voir GPC 405, *al-re* « vif », GPC 232, CA 252, BBCS 4, 53 ; sur *re* dans *dy-re* « vient », *dwy-re* « élévation », et l'ensemble de la question, on consultera BBCS 4, 53, déjà cité, RC 41, 218-9, RC 46, 258-261, IGEW 854 sq. Comme paraît le montrer la variété des emplois et des sens, *re(g)* brittonique semble venir de plusieurs origines. Dans la plupart des cas *re(g)* correspond au v. irl. *rigid* « il étend », *reraig* gl. « direxit », *hi rigi* « tout droit », apparenté lui-même au lat. *regō* « diriger, conduire, redresser », etc. VGK 2, 593, CCG 388-9, MSL 15, 363-5. Dans quelques cas, le sens paraît proche de celui du v. irl. *regaid* « il ira », GOI 406, CCG 290, peut-être apparenté au grec ἔρχομαι « je vais », GOI 473, RC 41, 219.

(Sur l'irl. anc. *rīag* « patibulum », de **reig*, le gall. *dirwyn* « tordre, rouler... », de **dī-reig-n*, qui paraissent sans rapport direct, on verra MSL 15, 363-5, RC 42, 373, W. Hof. 2, 434, sous *rigeō*.)

3) **-re** même mot que *re* (2) employé comme suffixe exprimant l'idée d' « extension », dans *fim-re; guerel-re-ou ; elu-ri* ?

rebid. *dies sine nocte et sinistra sine dextra* (inédit, BN lat. 10290, fo 20 b ; Priscien Gramm. II, 29 ; Keil t. 2, p. 60), sur les mots en ital. dans : « quanquam uis habeat aliquid contrarium et quasi semper adherens, tamen..neque enim ex illo nominationem accipit, ut dies, nox, dextera, sinistra ». La gl. dit « existe *(rebid)*, le jour sans la nuit et la gauche sans la droite ». Le contexte latin veut dire que de tels mots existent par eux-mêmes et qu'ils ne tirent pas leur sens de leur contraire. *Rabed* est une forme évoluée de *rebid*, issu lui-même d'un plus ancien **ro-bid* « est, existe ». Voir *rebid, bid, ro.*

rebirthi (inédit, Angers 477, fo 16b, main A ; Patrol. XC col. 258) gl. « malina », « grande-marée », litt. « abondance, flux » ; on trouve aussi ce mot dans : *do(u) cuntraid ha dou rebirthi*. Bret. *reverzi* « grande-marée », nombreux ex. GMB 573-4, RC 30, 28. Gall. *rhyferthwy*, même sens ; on trouve aussi *ryuerthi*, CA 267, note au v. 791. V. irl. *robarte*, plur. *robartai*, *robarti* gl. « malinae », irl. moy. *roborta* « abondance », ACL 2, 446, etc. irl. mod. *rabharta* « overflow, excess..springtide » (Dineenn), Celtica 3, 180-1. Avec le préfixe *gor-* le gall. moy. *(g)oruyrthi* « accroissement », HGC XXXV, v. 129, GBGG 566, correspond à l'irl. *forbart*. *Ryuerthir* HGC XV, v. 13, est de sens osbcur, comme *uerthi* dans le v. 1243 du CA : « rug ciuin *uerthi* ». *Rebirthi* est apparenté au v. irl. *for-biur* gl. « cresco », formé avec **bher* « porter, transporter », CCG 342-3. Voir *ber* (1).

1) (**rec**) « fait de parler » ? ; voir *riglion, a arecer.*

2) **rec** (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 9 ; VVB 208) gl. « sulco », « sillon », « déchirure ». Ce mot figure aussi dans *rec rec* et dans le radical *ric* de *ro-ric-se(n)t i*. Bret. moy. *reguenn* « sillon », DEBM 368, GMB 566, vannet. anc. *réc*, plur. *régueu* « sol, partage pour semer les différentes espèces », GMB 566 ; bret. mod. *rega* « fouir la terre » ; est apparenté *reguiff* « découper », GMB 566 ; tous ces mots ont un radical issu de **rīk-; roegaff* « déchirer », GMB 582, vannet. anc. *roëguein*, gall. *rhwygo* « déchirer », supposent **reik-;* le gall. moy. *rych* « sillon », GML 262, mod. *rhych*, suppose **rīkko;* le correspondant de ce dernier mot semble être le bret. *rec'h* « chagrin », du sens de « déchirement », RC 36, 107, Mirouer v. 1004, note à *reguat*, GMB 564. *Rec* a un correspondant direct dans le gaul. latinisé *rica* « sillon », Meyer-Lūbke, n° 7299, SFK 208. Les mots celtiques sont apparentés au lat. *porca*, à l'all. Furche « sillon », de la racine **perk* « aufreissen », avec perte normale du *p* en celtique, VGK 1, 122, IGEW 821. Voir aussi *roricse(n)t i.*

3) **rec-** forme de *rac* « devant » dans *rec-ler, rec-di.* Voir ces mots et *rac.*

rec rec (BN lat. 11411, fo 102a ; Zimmer, Nachricht.. zu Göttingen, Phil. hist. Kl. 1895, 134 sq, Jenkinson, Hisp. Fam., texte D, De Mari, 43) ; cette gl. se trouve à côté de *-rinas* dans : « patulas ampli(s ..sulcat (?) ma)*rinas idrutis* ». Ce vers mutilé est à comparer, nous dit le P. Grosjean, lettres du 9 févr. et 16 mars 1958, au v. 405 du texte A des Hisperica Famina, éd. Jenkinson, : « patulas eruit a cautibus marmas ». *Marmas* est à corriger en *marinas*, dont le sens peut être éclairé par une gl. « plantago.i.marina », donnée par Goetz, III, 628, l. 9. Le sens, dans le texte A serait : « elle (la mer) arrache les larges plantes marines des rochers » ; dans notre texte, D, le sens pourrait être : « (la mer) par ses vastes eaux (*idrutis* = *fluctibus*, voir *laniou*) laboure les larges plantes marines. » Quel que soit le sens exact du latin, *rec rec* semble signifier « il déchire une déchirure » ; la tournure n'est pas sans exemple en celtique ; cf. : *armgrith na n-arm* « le tremblement d'armes des armes » ; *sciath-chró na sciath* « le rempart de boucliers des boucliers » RC 32, 477 ; *crochad ro-crochad* « fut crucifié un crucifiement », RC 8, 352, v. 97 et MSL 20, 179 ; en Gall. cf. : *digonwyf digones*, pour *digoni(f) digones* « accomplir un accomplissement », Canu Taliesin XI, note au v. 11. Le premier *rec* est la 3e pers. sg. prés. indic. d'un verbe correspondant au moy. bret. *reguiff* « déchirer » dont une autre forme apparaît dans *roricse(n)t i* (voir à part) ; le deuxième *rec* est le mot « déchirure », « sillon ». Voir *rec.*

recdi « devant elle » ; dans : *nel gnot...recdi...* La forme *rec-*, de *rac* apparaît aussi dans *rec-ler,*

et, à époque moderne, dans le bas-Vannet. *di-règi* « devant elle », cité VVB 207. On trouvera ALBB, carte 160, des formes vannet. *diregon, deregon, direkten, dirogan*, etc. « devant lui » ; ces formes ont été autrefois plus répandues en Breton (comme ce fut le cas pour les 3e pers. sg. indic. prést. métaphoniques). Gall. moy. *racdei, racdi, recdi* GCC 38 ; cf. aussi *rheglyddu* « mériter », BBCS 6, 131, RC 37, 59, pour la forme *rec-*. Voir *recter, recorim, rac.*

(**recl**) « don »? voir : *arap recl.*

recorim « s'élancer en avant »? ; dans : *cant o recorim*. Le radical, affecté ici par la terminaison *-im* semble être celui du gall. moy. *ragor* « prendre la tête, précéder » (sens ancien) ; voir *ragorei* GCC 70, CA 167, 381, BBCS 2, 307. BBCS 1, 2, *rhagor, ragor* est tiré de **(p)rə-kor*, mais c'est plutôt un mot formé de *rac* et d'un radical *or* « s'élancer » ; voir Ann. Bret. 38, 135, CA 381 et *or* (1).

recter « ce qui est en avant » et « l'Est ». Voir *a recter* pour détails.

red « course »? ; dans : *ollo red* (*d* = *t* lénifié ici). Voir *ret* (1).

f.v.g. **ree** dans : *or ree issid pellaham* « ceux qui » ; gall. moy. *rei*, mod. *rhai ;* voir aussi *namhinterrei*, de sens obscur et la f.v. bret. *re*, dans *ir pi re.*

(**reg**) voir *re* (2).

regim (le ms porte : regī ; inédit, Angers 477, fo 17b, main A ; Patrol. XC col. 265-6) sur « cunctae » dans « tertius (circulus)..tendit per Caspias partes... Siracussas, Catinam, Gades, gnominis *cunctae* umbram ». On lit « *regī* uel mensure ». *Regim* serait un nom verbal « extension », « fait de s'étendre ». (L'ombre s'étend de toute la longueur du gnomon, style du cadran solaire, dans le « circulus » mentionné.) Cf. v. irl. *rigid* « il étend », CCG 388. Voir *re* (2) pour détails.

regul *illi anno* .I., *anno ante i(n)carnationem*, **amser pan dichreuis in cisemic blid.** (inédit, Angers 477, fo 75a, main A ; Patrol. XC col. 491-492). Sur les mots en italique dans : « (Dionysius) in primo suo circulo, quingentissimum (tricessimum) secundum dominice *incarnationis annum in capite ponendo, manifeste docuit* (Dionysius) *secundum* sui circuli annum ipsum esse quo... incarnationis misterium *coepit* ». « Règle pour celui-là (Dionysius) année I, année avant l'incarnation, temps quand commença la première année ». Un mot, « tricessimum », qui précède *regul*, ne fait pas partie de la glose, il supplée à un oubli du scribe qui l'a rajouté et mis à sa place une virgule. Nous avons placé dans le contexte ce mot « tricessimum » entre crochets. Voir *regul, amser, pan, dichreuis, in* (3), *cisemic, blid.*

regul voir gl. précédente, « règle ». Bret. moy. *reul, reol, reoll*, DEBM 371, GMB 573, mod. *reol*, et dérivés, et *reolenn*. Gall. *rheol*, CCG 62 (et dérivé gall. moy. *rywoli, rwyoli*, « régler, gouverner », Y Beirniad 6, 274) ; *reol, rheol* de *rēgula*. Mots lat. 202, le v. irl. *riagol* de *rēgula*. Voir VGK 1, 222.

f.v.g. ? **rei** ou *rrei*. Voir : *nam hint e rrei.*

f.v.g. **reid** Voir : *diguoreid hor bisse.*

(**renn**) « action de répandre, verser » (d'où « mesure » de grains, de liquide, etc.?), dans : *doguorennam ;* cf., C. Redon, *renda*, nom latinisé de redevance (qui n'a rien à voir avec *rann* « part, parcelle de terre, propriété domaniale »). Bret. moy. *renn* « un quart, mesure », DEBM 369, V. gall. *guorennieu* « fractions », Loth RC 41, 400-403 et 42, 372 ; gall. *rhennaid* « sorte de mesure », BBCS 5, 231, CA 384. Voir *doguorennam* pour l'étymologie.

res(**it**) (ms. *res*. Orléans 221, fo 10, gl. 16 ; VVB 209) gl. « radatis » « vous rasez ». Bret. moy. *razaff*, DEBM 367, GMB 561-562. Gall. *rhathu*. Ernault, GMB 562, suppose un bas-latin **rattare* (?) de **raditare*?. Contra, Loth, Mots lat. 201 et RC 20, 349, qui tire ce mot de **razd-*, mot parent, peut-être, du latin *radō*. (*Baranres*, qui ne glose pas « linea », n'a rien à voir avec ce mot, malgré la remarque du VVB 209.)

1) (**ret**) « course, cours ». Voir : *ollo red*, les composés *guoret, gúcobret* (et *temdiret, arimret*, attestés par leurs prétérits en *ā*, *temdirot, arimrot*) ; dérivé v. gall. *rettetic*. Bret. moy. mod. *red*, gall. *rhed*, irl. *reth*. Gaul. *ritu-, rito-*, ZCP 26, 259.

-ret est suffixe dans *gueidret, loitret ;* pour *-ret* comme suffixe, on comparera l'irl. *gaimred* « hiver », GOI 169 et l'on verra J. Lloyd Jones, BBCS 2, 1-5, sur les composés gallois avec *-red, gwaered, daered, hanred, brithred*, etc. Voir CCG 389-390 et *retec.*

2) **ret** « nécessaire ». Dans : *is ret i degurmehim...*, et : *is ret dudo... ; ret, red* a le même sens en Bret. moy. mod. DEBM 370-371, GMB 572 d'où *redy* « contrainte », gall. *rhaid* « nécessaire », mais on a aussi en Gall. moy. le sens d'« épreuve, combat mort », I. Williams, CA 164, CLlH 178. Corn. *reys, res* « nécessaire ». Ces mots sont rapprochés, CCG 15, du Goth. *raþjō* « compte, nombre » et considérés comme empruntés au lat. *ratiō*, dont le sens est cependant éloigné : V. Henry tire *ret* d'un celt. **ra-tyo* de la rac. **ar* « ajuster », et Loth ne range pas ce mot, dans ses Mots lat., parmi les emprunts au latin.

3) **ret** « gué ». Voir *rit.*

retdisir (inédit, Orléans 302-255, fo 107a) gl. « reticendum » dans « nec de loquelaribus, propositionibus reticendum ; tametsi non in fine sed in principio uerborum ponuntur ». Emprunt au latin *reticeō*, *retdisir* semble signifier « on tait ». La forme est insolite ; on attendrait un adj. verbal en *-aloe* dans ce cas.

retec, rit(ec). Dans : *hanter retec loir... ;* et : *dadarued...retec...*ut sint *menn o rit(ec)*. Bret. moy. mod. *redec*, DEBM 368, GMB 564-5, vannet. *ridek*, gall. *rhedeg*, voc. corn. *redegva*, « cursus », corn. *resek*. Dérivé à suffixe en *-k*, de *ret* « course » IGEW 866, CCG 155, 313. On comparera le radical du n. propre gaul. *Ad-reticio* ZCP 26, 116.

ri Dans : *pop hun il gueidlh solem ri luna ; ari ; deri ;* et *elu ri do* (?) ; parfois adj., parfois 3e pers. sg. prést. indic. d'un verbe *regim* (et aussi **rigim*?) « étendre, mener ». Il est peu probable que *ri* soit une préposition parente du v. irl. *re, ri*, « devant » (GOI 527-8, ZCP 15, 381, etc.), car *ri* dans l'exemple 1) serait avant « solem » et dans l'exemple 4), ne précéderait pas la préposition *do*. Voir *re* (2), pour détails, et *regim* etc.

ri (BN lat. 10289, fo 150a, haut, Et. Celt. 9, 172). Sur « regie » dans « Lucrecius ; caligare oculos, sonere aures *regie.* ». Le glossateur a voulu simplement noter le sens général de « regius » par *ri* « roi », élément de nombreux noms propres v. bret. des Cartulaires. Voir Et. Celt. loc. cit. et surtout IGEW 856.

(ric) « fendre ». Dans : *roricse(n)l i.* Voir *rec* et *roricse(n)l i.*

rid dans : *dadarued epacdou* XXV *int rid ou mod... Int rid :* « librement », « sans obstacle ». D'après l'orthographe, l'on n'a pas ici une forme ancienne de *reiz*, moy. bret. *rez, reiz* « régulier », gall. *rhaith*, irl. *recht*. (*Reiz* a, en général, une graphie *reit, reith*, en v. bret. ex. *Reituualart, Reituualatr, Reithgualatr...* C. Redon, ch. 245, 289, 278, etc.) *Rid* est plutôt le même mot que *rid*, dans *benen rid* « femme libre », voc. corn., que le gall. *rhydd* « libre ». Ce mot issu de **(p)riyos*, est apparenté à l'all. *frei*, à l'angl. *free*, W. Gr. 99, CCG 15, IGEW 844. Le bret. moy. *rez* semble correspondre à *rhydd* dans certains exemples.

rigl (Orléans, 221, fo 162, gl. 258 ; VVB 210) gl. « gilosa » (et non gulosa) le contexte du ms est « quid ergo... si luxoriosa, si gilosa, si iurgatrix et maledica tenenda sit... ». Le glossateur a compris « gilosa » au sens de « bavarde ». Voir suivant.

riglion (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 11 ; VVB 210) gl. « garrulis » « bavards ». *G* dans ce mot est pour *g* venant de *c* lénifié comme le dit M. Jackson, LHB 465 note 1, et les rapprochements du VVB 210 sont impossibles. Par contre on peut proposer un rapprochement avec le gall. *rhegen* « a quail, une caille » et avec des mots bret. tardifs dont le vocalisme est en *a*. (Ce vocalisme en *a* peut être dû à l'influence de mots comme *gragaillat, gragailhat* « crier comme une pie », mais l'on rencontrera aussi des formes en *a* en irlandais) : Ex. bret. *raclat*, « caqueter », *ragell* « bavard », *ragellat* « bavarder » (Ouessant) *ragach, rakach* « babillage, coassement », etc. (Voir Ernault, RC 28, 189 sq., mais l'étymologie qu'il donne, par le nom des « Grecs », ne convient pas pour tous les mots qu'il cite.) Sembleraient également apparentés (bien que certains de ces mots passent pour être empruntés au v. anglais, RC 36, 383) l'irl. *racaim, reacaim* « I cry out », *réicmm* « cry », *reicim* « I recite, tell », *réclam* « bellowing », DIL, lettre R, col. 29, et peut-être aussi *reclugud* « story-telling », ibid. Avec un *a* initial, dont l'explication est difficile, on a peut-être d'autres dérivés de la même rac. **rek* dans *arecer* « discoureur », dans le v. irl. *airecht* gl. « curia », LEIA, A 43, gall. *araith* bret. vann. *areih* (voir sous *a arecer*) ; ces mots viendraient de **arek-t-*. La racine **rek* à laquelle pourraient se rattacher ces mots serait celle du v. slave *reko* « je dis », du tokharien A, *rake*, B, *reki*, « mot », du v. angl. *ġe-reccan*, « compter, raconter », du latin *raccō*, *rancō* « miauler » (voir W. Hof. 2, 414, W. Pok. 2, 342, 349, IGEW 860). Le gall. *ringc* « stridor, stridulus », *rhingc* « a gnash, a quail », *rhigill*, *rhingyll* « héraut, crieur public », Ll. Bleg. note à la p. 115, l. 9, p. 229, seraient-ils dérivés de la même racine avec le *n* du thème du prést. (**ri-n-c*?). (Cf. aussi le gall. *rhugl* (parler) « rapidement et couramment », PKM 164.) Voir *a arecer* et addenda.

rim (ms : *ri ;* Orléans 221, fo 19, gl. 45 ; VVB 210 ; Stokes, TPHS 1885-6, p. 555) gl. « summa » « somme, nombre » ; *nim* sans abréviation (Luxembourg ms 89 fol. 4b, l. 15, gl. seriem) semble une copie fautive d'un ancien *rim* avec *r* de type insulaire pris pour *n*. On a aussi le dérivé *erim*. Gall. *rhif* « nombre », v. irl. *rím ;* ces mots ont des correspondants en germanique : v. ht. all. *rīm ;* v. angl. *rīm* (CCG 7, VGK 2, 603, IGEW 60). *Rim*, à partir du sens de « compter, énumérer », a pris le sens de « raconter », du moins dans certains dérivés : corn. *dyryvas*, cf. LCC 35 « ow lauarow a fynnaf *dyryvas* thys » « mes paroles je veux les raconter à toi ». Ernault, comparant le v. irl. *dorímu* « j'énumère », tire, GMB 154-5, le bret. moy. *ezreuell* « raconter », de **ate-rimell*, et *dezreuell*, de **do-are-rim-ell*, mais le *ī* de *rīm* supposerait **ezrivell*, **dezrivell*. On doit donc faire des réserves sur cette étymologie ; (*danevell* semble différent, voir sous *dañ*). Sur l'origine du fçais *rime*, voir un compte rendu Et. Celt. I, 386.

(rin) « secretum » (Vie de St Paul, RC 5, p. 445). Dans : « locum quem usque hodie proprio nomine *secretum* appellatur ». Il s'agit d'un des nombreux noms de lieux formés avec *rin* (cf. *Ple-rin*, chartes de Beauport RC 7, 204, *Tref-rinou*. C. Landévennec p. 558, *Lan-rin*, *Plou-rin*, Loth, Noms des Saints, p. 109. etc.). V. gall. *ringuedaulion* gl. « arcana », VVB 210. Moy. bret. *queffrin* « mystère, miracle », DEBM 361, irl. *comrún*, gall. *cyfrin*, GPC 717, « secret ». Le simple, *rin*, n'est pas attesté en Bret. moy. et mod. Mais il l'est dans le gall. moy. *rin*, 1) « arcanum, secretum », 2) « mos, ingenium » (I. Williams, Armes Prydein, 24) et l'irl. *rún* « secret ». Ce mot est apparenté au v. angl. *rūn*, au gothique *rūna* « secret ». Voir RC 38, 159. Ce mot forme le radical des ns propres gaul. *Cob-runo*, *Cov-runus* (= *cyf-rin*) ZCP 26, 262.

f.v.g. **rincir.** Dans : *ni rincir i les cimperet*... Cette forme, isolée, peut être v. bret., mais non le reste de la phrase. V. irl. *ricc a les*, littéralt. « il atteint son profit » (GOI 126, MSL 5, 256-7 note), d'où « il a besoin de ». Le gall. *rhyngu bodd*, BBCS 1, 6, « to please » a un sens moins proche. Le bret. moy. mod. *rencout*, *rancout* « devoir, falloir », a un sens proche de l'expression irlandaise, mais il s'emploie seul ; ex. Barbe 610 « ret eu sellet... pe a martir ez *ranquir* conspiraff » « il faut voir... quel martyre on doit méditer ». Voir Loth, Ann. Bret. 38, 141-2. Le bret. avait anciennement comme l'irl. le sens d'« avoir besoin de » : « *quement a rencomp* », Heuryou 9, « tout ce dont nous avons besoin ».

rinn « raide » ? dans : *gel men rinn hi guolt*... Cf. Gall. moy. *rynn* « syth » (stiff) et CA 92-93, *rhynnu* « algere, rigere », etc. On consultera Loth, RC 41, 216-218 sur les différents sens de ce mot difficile.

rinn « pointe », dans : *gablrinn* « fourche à pointe, compas », puis « cercle ». Ce mot est peut-être apparenté au précédent. L'irl. *rind* « pointe », (par ex. dans *gabhal-rind*, *-rinn*) qui a aussi le sens figuré de « point extrême, intensité », semble être le même mot. Le gall. *rynn*, *rhyn*, correspond pour la forme, mais présente des sens divers ; voir RC 41, 216-8, CA 92-3 et 370. (Cependant, en composition, *-ryn(n)* est parfois pour *(g)ryn(n)*, « poussée ».) Pour *rhyn* « blaen, pig », dans les noms de lieux. voir ELSG 53 et RC 41, 216-218. On comparera aussi le nom d'homme *Bleinrin*, C. Redon, appendice ch. 44 (voir *blein* pour le premier élément) et *Rinduran*, ch. 9, *Rinuiu* ch. 26, etc.

rit (Oxford, Bodl. Auct. F. 4.32, fo 6a, VVB 210) gl. « uadum » « gué », voc. corn. *rid*. Voir suivt.

ret (inédit, BN lat. 10290, fo 36a, Priscien Gramm. IV, 15 ; Keil t. 2, p. 125) gl. « uadum » « gué ». Gall. *rhyd* « gué » ; moy. irl. *rith* (?), K. Meyer, RC 16, 89 sq *(Humar-rith)* ; gaul. *ritu-*, ex. : Ritu-magus, (Radepont Eure), RC 35, 103, Augusto-ritum, etc. Étymologie CCG 26 : de **(p)r̥tu-*, apparenté à *portus*, *Furt*, *ford*, avec chute normale du *p* initial en celtique. Cette forme *ret* apparaît peut-être dans le nom de lieu *Pen-ret*, C. Redon, ch. 247.

(rith) « image, forme », dans : *arrith*. C. Redon, ch. 240, le nom propre *Bud-rith* est à comparer avec *Bud-hemel*, C. Redon, ch. 164 : *Bud-rith* « apparence, aspect de victoire », *Bud-hemel* « semblable à la victoire » (?). Voir détails sous *arrith*.

ro Particule intensive, 1) préfixée à un verbe : *ro-luncas* ; *ro-crédihat* ; *ro-gulipias* ; *ro-goletic* ; *ro-ricse(n)t i* ; *ro ino lenuen* ; *ro-lemdirot* ; *ro diodlir* ; *ra-bed* ; *re-bid* (ces deux dernières formes sont évoluées : on a en effet en Bret. moy. et mod. *ra* et *re*, de *ro*). 2) *ro* préfixé à un nom. Ex. C. Redon les noms propres *Ro-hoiarn* ch. 298, *Ro-mic*, ch. 271, *Ro-min*, ch. 250 (les noms avec *min-* sont fréquents), *Ro-nin* ch. 252 (voir *nin*), etc. Voir Loth, « La particule *ro* dans les langues brittoniques », RC 29, 1 sq ; 30, 1 sq ; 31, 23 sq et 333 sq. V. gall. *ri-*, gall. moy. *rhy*, v. irl. *ro*, GOI 29, 339, 528, etc. corn. *re*, ZCP 7, 313-353, gaul. *Ro*-bili, *Ro*-buri, *Ro*-cabalus, *Ro*-mogillus, *Ro*-smerta, *Ro*-ttalus et *hro*, « nimium » (Gloss. d'Endlicher).
L'emploi de cette particule s'est restreint en breton : *ra* s'emploie devant un subj. et lui donne le sens optatif, Verbe breton p. 328. On a aussi, venant de *ro*, *re* employé au sens de « trop ». Le moy. bret. présente encore des ex. de *re* au sens de « très » : Mirouer v. 2110, « *re* peur cillant » ; ou de *re* en composition, *redroucguiez* « scelus », cité GMB 563, avec d'autres exemples. Mirouer v. 364 on notera l'emploi de *re* devant un infinitif : « a *re* quaret an bet na prederet. »
Ro, avec perte normale du *p* initial en celtique, est apparenté au lat. *prō*, au gothique *fra-* etc.

roc « obstiné, fier » ; dans : *int roc*, et peut-être le nom propre *Rocmael*, C. Quimperlé p. 215 (entre 1084 et 1131). Ce mot, attesté beaucoup plus anciennement que le fçais « rogue », connu à partir du XIIIe siècle, FEW 16, 249, est peut-être d'origine celtique et apparenté à *rac* ; le sens d'origine aurait-il été « qui se tient en avant », de **(p)rok-?* Le fçais « rogue » est tiré d'un vx. scandinave *hrôkr* ? Voir les références au ms sous : *int roc*.

ro crédihat (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 11 ; VVB 211) gl. « uigricatus » ; le sens du latin n'est pas clair ; on aurait « uigricatus » pour « uibritatus » au sens, ici, de « brandi, secoué, agité » ; voir Celtica 3, 74. Une correction en **rocrihat*,

proposée Celtica 3, 72-4, n'apparaît pas nécessaire. On peut comparer le gall. moy. *argrad* « commotion », GPC 199, l'irl. *crothaim* « je secoue » et *cralhaim*, même sens, RC 38, 166. On aurait ici un radical *crad* affecté en *cred* par la terminaison *-ihal;* ce radical peut être apparenté à *cril* « frayeur, tremblement » (voir à part).

1) (**rod**) « don »; dans *lom-rod* et le mot *kem-rod*, *keu-rod* « redevance », C. Quimperlé p. 35, 201, 208 etc. GMB 347, Chrestom. 197, note 2. Ce dernier mot est justement rapproché par Loth et Ernault du gall. *cyfrodd* « contribution, mutual gift ». Ces mots viennent d'une forme ancienne, non attestée, **com-rod*. Le radical apparaît dans le v. gall. *rodesit* « donna », Chad. 2, et *rhodd* « don » en moy. Gall. Bret. moy. *ro* « don » et « vœu », GMB 566-7, *roadur* « traditio » DEBM 368, etc. Le *d* final est tombé en Breton dans ce mot entre le XIIe et le XVe siècle. L'étymologie fait difficulté ; voir W. Gr. 386, VGK 1, 112, 2, 473, CCG 345, RC 36, 133 ; le préfixe *ro* donnant normalement *rhy* en Gall. il est difficile de tirer *rod* de **rodī*, de **(p)ro-dhē*. Aussi M. Vendryes, MSL 20, 268, fait-il venir ce mot d'une racine **rā*.

2) **rod** (inédit, Berne ms 167, fo 109a, l. 8 ; Eneide V, v. 340) gl. « cauee » dans : « hic totum cauee consessum ..magnis...clamoribus implet ». Le ms porte apparemment *(e)rod*, mais le *e* est particulier ; c'est soit un *e* annulé, soit un signe annonçant la glose ; le *d* semble ici un *d* issu de *t* lénifié. *Rod* correspond à « cavea », « gradins du cirque, cirque » ; c'est le nom de la « roue », pris dans un sens figuré. Cf. v. irl. *i routh* gl. « in stadio », *routh* de *roth* « roue, cercle », GOI 39, 57, 116 ; gall. *rhôd* « roue », bret. moy. *rot*, mod. *rod* « roue » ; *roth*, *rod* viennent de **roto-*, forme dérivée du nom de la « course », *rel*, v. irl. *rethim* « je cours » (voir *ret* 1). Le gaul. *roto* dans Roto-magus, d'un plus ancien *Ratu-* ne peut être comparé.

3) **rod** (Orléans 221, fo 187, gl. 282 ; VVB 211) gl. « eruginem » (aeruginem) dans : « caro ferarum ...ad essum licita quia magis *eruginem* uitalium ...ut alia caro praestat ». « Eruginem uitalium » signifie « rougeur des parties vitales ». Il existe un gall. *rhwd* au sens de « rouille » et un mot *amrwd* « cru, non cuit, rude », GPC 99, qui peut en être un composé. *Rod*, avec encore *d* pour *t* lénifié, semble lui correspondre, mais il faut admettre que le sens ancien était « rougeur » et non seulement « rouille » ; dans ce cas ce mot est apparenté à *rud* « rouge » ; voir à part.

rodoed « gué » ; dans : *rodoed carn*. V. gall., pluriel, *rotguidou;* LL 126 : *di nant hir rotguidou* « à la vallée des gués », moy. gall. *rodwit*, CLIH 159-160, mod. *rhodwydd*, souvent associé avec *rit* « gué » dans la poésie gall. ancienne. *Rodoed* est une forme de Bret. moy. ancien, la forme du IXe siècle pouvait être **rotuid;* on a *rodoed* dans *rodoed gallec*, (en 1160), RC 15, 97-98, forme ancienne du nom de Roudouallec. Bret. moy. tardif *rodoez*, *roudoez* « gué », RC 8, 69, GMB 584, DEBM 372. Le Bret. mod. présente des variantes diverses, corrompues parfois sous l'influence de *dour* « eau », *roudouz*, *roudour*, vannet. *rodu*, etc. RC 20, 216, RC 28, 15, Ann. Bret. 15, 395, Chrestom. 162. L'explication en est difficile : l'élément *rod* a été, soit rapproché du nom de la « roue », soit, plus vraisemblablement du nom du « talus », du « retranchement » qui défendait le gué, position importante anciennement : on rapproche l'irl. *ráth* « retranchement » ; le deuxième élément *-guid*, *-wit*, *-wydd*, *-oed* est peut-être à rapprocher du gall. *gŵydd-* dans *gŵyddfa* « tumulus »? voir CLIH 160.

rodoed carn (Cart. Landévennec, p. 568, ch. 38, fo 15a ; début XIe siècle) gl. « uadum corneum ». Le sens est « gué de la corne, du sabot de cheval ». Voir *rodoed* et *carn*.

(**rogal**) « activité » ; voir *imrogalou*.

**rogedou*, mot inexistant ; voir *imrogalou*.

rogotetic (Orléans 302-255, fo 4 ; RC 33, 417 sq, 428 notamment) gl. « creditam », « confiée, prêtée », dans : « nefas esse pensabam, muti tenacitate silentii cum nullo partiri, ne unius talenti *creditam* quantitatem, dum nitor cautius custodire, culpa defossae pecuniae non carerem ». Ce mot est formé d'un radical *got-* avec un préfixe *ro* et une terminaison *-etic*. Loth, loc. cit. rapproche un irl. *gothadh* « stoop, tendency, show, behaviour », dont le sens est bien éloigné ; le radical *got* est peut-être apparenté au gall. *gal*, *gad*, dont le sens « laisser » est moins éloigné. (Ex. v. gall. *dirgatisse; it dagatte ail; digatma*, VVB ; cf. la forme *rygadwys* « laissa, permit », GBGG 517 ; on consultera sur *gadu*, *gadael*, plus tard confondu avec *adaw*, le GBGG loc. cit. et W. Gr. 381-2 ; on a un v. bret. *(g)atur;* voir sous : *it atur*. *Gat-* est tiré, W. Gr. 382, d'une racine qui a donné le sanscrit *jáhāti* « laisse », le grec χατέω, χατίζω « j'ai le désir ou le besoin de », « je manque », le gothique *gaidw* « défaut, manque »). Cependant le sens et la forme de *rogotetic* ne sont guère en faveur de rapprochements avec tous ces mots ; peut-être le radical *-got-*, du sens général de « placer », est-il une variante d'un radical *gut-* qui semble apparaître dans *guted*.

rogulipias (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 18 ; VVB 211) gl. « oliuauit », « il oignit, mouilla », corrigé de *rogulibias* dans le ms. C'est une 3e pers. sg. du prétérit d'un verbe tiré d'un radical *gulip* « humide, mouillé ». Voir *gulip* à part.

f. v. g. modifiée, **rohodrisauc** (inédit, BN lat. 10290, fo 17b ; Priscien, Gramm. II, 8 ; Keil t. 2, p. 48), sur « oggannio », dans une série d'ex. grammaticaux : « ut aggero, agger, suggero, oggannio ». On lit, sur « ogganio », sans doute mal compris, « decipio » uel « rohodrisauc ». Le sens de « oggannio » est « crier de façon importune, ressasser » ; *-auc* ne peut être une terminaison verbale. Le gall. moy. *ryodres* « display, affectation », CA 121, RC 43, 145, est de sens très éloigné et suppose **ro-uo-dres*. Le n. propre *Rohot*, C. Redon ch. 54, 55, 128, 132, 219, etc. correspond plutôt au gall. moy. *ryhawt* « noble », voir l'article *ot a te* et Canu Taliesin, note au v. 28 de la pièce 2, p. 36, avec d'autres références. *Rohodrisauc* paraît une demi-bretonnisation d'une gl. v. gall. **riho-drisauc*, mais le mot demeure obscur.

roiau (Orléans 211, fo 133, gl. 222 ; VVB 212) gl. « soffosoria » (fossoria) dans : « aratra trahentes et soffosoria figentes terr(a)e ». *Roiau* signifie « hoyaux, houes » ; c'est le pluriel d'un mot *roi-* qui paraît avoir comme correspondants plus tardifs le bret. moy. *reuff* « pelle » et « rame », DEBM 371, mod. *rañv* « bêche », RC 4, 166, *roeñv* « pelle », RC 8, 509, le gall. moy. *rau* « pelle », GML 258, mod. *rhaw*, plur. *rhofiau*. Toutefois ces formes ne peuvent descendre directement de *roi-*. Selon Loth, Mots lat. 203, il y a eu confusion d'un mot celt. apparenté au v. irl. *rám* « rame », avec un empr. au lat. *rēmus*. Voir aussi Ét. Celt. 8, 239.

loco **ro ino lenuen** (inédit, BN lat. 10290, fo 21b ; Priscien Gramm. II, 33 ; Keil t. 2, p. 62-3), sur les mots en ital. dans : « unde Virgilius secundum grecam formam dixit scipiades ; necnon et iam possessiua loco patronomicorum *inuenimus apud latinos usurpata*, ut Emilianus Emilii filius ». A la place (loco) des dérivés patronymiques on trouve des dérivés possessifs, d'où la glose, qui semble signifier : « à la place (loco), là, ils accolaient » (attachaient les suffixes possessifs). *Ino* « là », est infixé entre le préfixe et le verbe. Voir *ro*, *ino*, et *lenuen*, *len*.

roit (inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 5 ; Keil t. 2, p. 120) gl. « sagana ». Le glossateur a pris ce mot pour « sagena » (d'où le fçais « senne »), et il a traduit : *roit* « filet ». Bret. *roued*, gall. *rhwyd*, corn. *ros*, du latin « rētia », Loth, Mots lat. 203, LHB 330. On a le pluriel *-roitou* dans *guinod-roitou*. Voir à part.

roluncas (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 19 ; VVB 212) gl. « guturicauit », « il avala », bret. *lonka(ñ)* « avaler », mot usuel ; gall. *llyncu* ; v. irl. *sluicthi* « il avale », *slocod*, *slucud* « fait d'avaler ». Ce mot bien connu ne nécessite pas une étude ici. Le celtique paraît apparenté à l'all. « schlucken », CCG 396, W. Pok. 2, 711.

(**romb**) (ms : rōb, le *r* initial n'est pas net ; inédit, Berne ms 167, fo 23a ; Georg. I, v. 174, marge droite) gl. « stiua » dans « stiuaque quae currus a tergo torqueat imos ». La gl. complète est : « stiua.manica carrucae *.rōb.*i.instrumenta predicta ». *Romb* paraît donc signifier ici « manche de charrue » ; pour la forme ce mot ressemble à *rump* gl. « ungulum » (unculum), « pioche, hoyau », VVB 213, au gall. *rhwmp* « terebra ». Les sens sont très divers, mais *romb* paraît bien emprunté à un bas-latin « rombus » (Loth Mots lat. 203), qui avait lui-même des sens variés.

roricse(n)t i (Luxembourg ms 89, fo 4a, l. 16 ; VVB 212) gl. « sulcauissent » ; « ils auraient fendu, sillonné », tracé un sillon. C'est une 3e pers. plur. plus que parf. d'un verbe **recim* ou **ricim* dont on a une autre forme dans *rec rec*, et le descendant dans le moy. bret. *reguiff* « découper », GMB 566, confondu avec *roegaff* « déchirer », GMB 582, dans le moderne *regi* « déchirer » ; c'est sans doute le même verbe avec une terminaison d'infinitif différente, que l'on trouve dans le moy. bret. *reguat*, Mirouer v. 1004, le mod. *rega* « fouir la terre », « labourer légèrement ». Voir *rec* pour détails, et *i* (3).

rosor (inédit, Orléans 302-255, fo 151a) gl. « audacem » « audacieux », dans : « ut... non *audacem* fuisse probaueris, sed deuotum in pectoris tui portum, blanda tranquillitate recipias ». Ce mot difficile ne peut correspondre au gall. moy. *rhyswr*, Y Cymmrodor 26, 142, qui est formé d'un radical *ris-* très courant également dans les ns propres v. bret., on aurait en effet **risor* et non *rosor*. *Rosor* serait-il un dérivé de *ros* ? attesté à toute époque au sens de « tertre », « colline », et qui correspond à l'irl. *ross* « wooded slope », GOI 106, au gall. *rhos* « marais de montagne », au sanscrit *prastha-s* « plateau », au grec προΐστημι « je me place devant » (voir EANC 84 sur le gall. et CCG 21). Il est douteux que *ros-* ait eu encore, à cette époque, en Brittonique, un sens aussi général que « fait de se tenir en avant », et un dérivé *rosor* « qui se tient en avant, audacieux ». Il y a CA v. 1275 un mot *rossed*, également obscur. Peut-être le mot est-il explicable tout autrement, par un préfixe *ro-* et un radical *sor*.

(**rot**) prétérit en *ā* de *ret* « courir ». Voir *arimrot*, *rotemdirot*.

rotemdirot « je me suis activé, j'ai tenté, essayé » (voir l'article suivant pour les références). C'est un prétérit en *ā* d'un verbe **temdiret*, non attesté, et précédé ici de *ro-*. C'est semble-t-il un correspondant du v. irl. *to-imb-di-ret* « to serve », CCG 390 ; ex. : *ma du-d.r-imthirid* « if she has attended », GOI 429 ; nom verbal

timdirecht, timthirecht « activité, service », mod. *timthireacht* (Dinneen) « serving, ministering ». Voir *ro* et *arimrot* qui est apparenté à *-temdirot.*

rotemdirot uh ham nertou (le ms porte : rotēdirot : uhhānertou ; inédit BN lat. 10290, fo 3a ; Priscien, Gramm. Keil t. 2, p. 1, 2) sur les mots en ital. dans « non inpudenter, ut puto, *conatus sum pro uiribus meis* rem arduam (.i. scribere artem grammaticae) ». « Conatus sum » est aussi glosé « temptaui ». Traduction « je me consacrai à (j'essayai) en haut de mes forces » (de toutes mes forces). La gl. irl. du Thes. Paleohib. 2, p. 49 (fo Ia, gl. 6) « *is huasneurt dom aradoidñgi* » « est au-dessus de ma force pour sa difficulté » n'a pas le même sens. Voir *rotemdirot, uh, ham, nertou.*

rud (inédit BN lat. 10290, fo 25a ; Priscien Gramm. II, 58 ; Keil t. 2, p. 79) gl. « rufus », « roux ».

rud (Angers 477, fo 12b) gl. « ardens », « étincelant », fo 50b ; **rud** gl. « soli proxima colore ».

rudd (BN lat. 10289, fo 46a ; Ét. Celt. 9, 166) gl. « ruber », « rouge » ; *rud fos* « rubeam fossatam » C. Redon ch. 146 et 148 ; *Daniel Drem rud* « Daniel au visage rouge » C. Landévennec, p. 576. Bret. moy. et mod. *ruz* GMB 588, *ruz* et *ru ;* gall. *rhudd ;* voc. corn. *rud ;* v. irl. *rúad ;* gaul. Ande-*roudus.* Ce mot est apparenté au lat. « rufus » ; voir VGK 1, 174, RC 42, 63, CCG 8, IGEW 872, etc.

(?) **ruet** « libre, dégagé » ? dans : *in ruet (t)ir.* V. bret. *roed-, roid-* dans des ns propres cités IGEW 861. V. gall. *ruid* gl. « uacuum », VVB 212, gall. *rhwydd* « free, easy » et, aussi, en Gall. moy. « richesse », CA 384, *rhwyddaw* « prosperare, facilitare » ; le mot. bret. *rouez, roez* a des sens assez divers dont certains sont analogues à ceux du Gall., ex. *roez... loquancc,* Poèmes bret. 244 « libre... éloquence », gall. « siarad yn rhwydd » « parler couramment ». Ces mots sont apparentés à l'irl. ancien *réid* (mod. *réidh*) « convenant à la course en char, dégagé, libre », *ríad* « a ride, a drive », *ríadat* « they ride, drive », au v. angl. *rīdan* « to ride », « aller à cheval », VGK 1, 58, W. Pok. 2, 348-9, IGEW 861, CCG 10. De l'idée de « parcourir facilement » le sens a passé à celui de « facilité, libéralité » ; *réid, rhwydd* viennent de **rēdo* de **reido ;* on a depuis longtemps rapproché le gall. *gorŵydd* « cheval », GBGG 434, du gaul. lat. *ueredus* « coursier » et le gall. *ebrwydd* « rapide » du gaul. lat. *eporedias* « bonos equorum domitores », Dottin 281. Le nom des Redones, Reidones, Ῥηδονες, Ῥηιδονες, Ῥιήδονες (d'après RC 18, 88, note 1), est dérivé de **rēdo,* **reido,* et, comme le montre le *d* ancien, n'a aucun rapport avec *ret* « courir ». Ce nom est au contraire à rapprocher du gaul. lat. *raeda, rēda* « voiture à quatre roues », Dottin 91, 129, Loth CRAI 43, 134. Dans *in rue(t) tir* le sens de *ruet* serait « libre, dégagé » (en parlant du terrain), sens proche du sens primitif qui est assez bien gardé dans le bret. moy. *roez* « clairière ». Voir *in ruetir* pour le contexte.

f. v. g. ? **ruinn ;** voir *haloiu aur.ruinn.*

runt « colline, hauteur », en pente douce ; le *t* n'est pas étymologique ici. Voir : *cun runt* pour le contexte. C. Redon *run lin* ch. 141 ; bret. moy. et mod. *run* « colline », RC 8, 70, GMB 587 (la famille « du Run » devenue « du Tertre »). On a, dans le voc. corn., *runen* gl. « collis », et, en moy. Gall., *run* comme nom de lieu et de personne, CA 384. Vendryes ZCP 9, 296-7 rapproche le v. irl. *roen* « route » et « chaîne de montagnes », devenu *raon,* de ces mots ; *run* viendrait de **roino,* de la racine du latin « *rīma* » ; voir v. Henry, Lexique ; VGK 1, 58, W. Pok. 2, 343.

(**rus**) « démarche incertaine », « hésitation » ? Voir *petrusasont.*

rusc (Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 4, deux fois ; ZCP 1, 17 sq) : *rusc dar* et *rusc caerdin ;* juste avant *rusc dar,* on note : *cortix colaenn. Rusc* signifie « écorce » et correspond à « cortix ». Le bret. moy. et mod. *rusquen(n)* et *ruskenn,* GMB 588, signifie « écorce » et « ruche » (faite d'écorce) ; ce mot est apparenté au gall. *rhisgyn, rhisglyn* « piece of bark », le v. irl. *rúsc,* mod. *rúsc* « écorce ». Le *u* du Bret. fait difficulté, on attendrait **risc* à côté des formes gall. Pour l'expliquer, on a pensé que le bret. a été emprunté à un mot roman *(rusca),* ou a subi l'influence d'un mot roman, V. Henry, s. v. Loth, Mots lat. 202-3. Ce mot roman était probablement d'origine celt. comme le fçais « ruche ». La forme cornique est analogue au bret. : voc. corn. *rusc* gl. « cortex », puis *ruscen, risc,* avec *i* venant de *u,* Mots lat. 202-3.

rusc (Berne ms 167, fo 34a ; Georg. II, v. 413 ; VVB 124) « sorte d'ajonc », synonyme de *elhin* dans la gl. « exiguum rus, rusci ; rusci.i. inculti agri, *rusc, elhin* ». Le mot *rusc,* dans ce sens, peut être un emprunt au latin « rūscus » « myrte épineux », W. Hof. 2, 454-5. On a pensé que ce mot latin était emprunté au Celtique, Holder 2, col. 1250, mais le fait est douteux.

rut (BN lat. 13029, fo 15b) gl. « pardo » « léopard » ? Le scribe ne semble pas avoir compris le nom de cet animal insolite ; *rud,* nom de plante, Mots lat. 202, paraît différent.

ruthel (inédit, Angers 477, fo 15a, main A ; Patrol. XC col. 247), « éventail » ?, situé au haut de la page, semble gloser « flauello » qui est surmonté d'un point dans « uentus est aer commotus et agitatus sicut flauello ». Dans *ruthel* le

h ne paraît pas étymologique. On peut comparer le gaul. *rhodl* « paddle, scull », *rhodell* « whirl, spindle », l'irl. *rothal* « wheel » ; le Bret. a des mots apparentés de sens évolué, comme *rodell* « boucle », vannet. *um rudellat* « se vautrer » (se tourner sur soi-même ?), *rolol* « feuilles tombées », etc. GMB 582, 586... Ces mots sont, soit dérivés du nom de la « roue » *rol, rod*, soit empruntés à un latin *rotella, *rotilla* : voir Mots lat. 202 sous *rodell* « fuseau, tournoiement ».

S

-s- dans : *cil ni-s guilom ni ;* 3e pers. sg. fém. du pronom infixé, *s* a pour correspondant le bret. moy. *s* dans *he s-em recomandas*, RC 8, 84, l. 6, *he s-em contanto*, Nonne v. 200 ; on a une forme léniflée, plus courante, dans le gall. *-e-*, le bret. *he ;* on trouve cet *s* dans le v. gall. *grefiat... ni-s minn Tutbulc* « acte écrit (?)... ne le veut Tutbulc », Chad. 2 ; le genre de *grefiat* est incertain. L'emploi de *-s-* s'est étendu en Gall. moy. et mod. au masc. également ; voir CCG 216, W. Gr. 281, LLC 23.

sab « se dresse, se tient » dans : *nisi gudiued cel sab hehi...* et aussi comme radical de *am-sauath, dal-sebimou*, et *sebedlauc* (f. v. g.). Bret. moy. et mod. *saff, saf, sav*, etc. (ex. *en he saff (saf)* « étant debout », DEBM 374) et *seuel* (*l*), *sevel* « se lever », « élever » ; parmi les composés, nombreux, on peut citer *saffleau*, Gwénolé v. 1183, *gousafaf, gouzavi* Gwénolé, p. 77-8, note 350a ; gall. *sefyll* « to stand » et dérivés et composés. La présence du *b* en v. Bret., et celle de *u* qui note beaucoup plus souvent *b* lénifié que *m* lénifié, fait penser que la forme ancienne est **stab-* et non **stam-*, bien que certains des auteurs soient en faveur d'une forme en **stam ;* voir W. Gr. 393, RC 36, 394, RC 37, 49, VGK 1, 79 et 148, W. Pok. 2, 606. Le n. propre v. Bret. *Sabioc*, avec *b* non lénifié, C. Redon ch. 21, 30, 77 est différent ; voir Loth Mots lat. 204, Chrestom. 163, note 7 etc.

sainis (Vatican, Regina 296, fo 15a, 2 ; Stokes B. Beitr. 17, 138 sq) gl. « contionem » « assemblée » dans « iuuenes... in contionem protraxit uirgisque caedit ». *Sainis* est la forme ancienne du bret. moy. *senez* gl. « synodus », « senne de prebstres », DEBM 379, GMB 622-3, var. *senel, sened ;* on a aussi un gall. moy. *senedd* écrit *senel* HGC XVIII, v. 274. Loth, Mots lat. 206, voit dans *senedd* un mot, peut-être celtique d'origine, influencé par « synodus » ou « senātus ». La forme *sainis* n'est explicable par aucun de ces mots, ni par le v. fçais « senne ». La diphtongue *ai* est d'ailleurs insolite.

sal dans : *arcel sal*, et *saltrocion* ? « souillure, mal » ?

salt dans : *Ire lerg... salt...* Le « saltus » de la lune ; emprunt savant au latin.

saltr- action de 1) « fouler aux pieds », 2) de « souiller » ; voir suivant.

saltrocion (BN lat. 3182, fo 126a ; VVB 213), « vicieuses, souillées » ; cette glose, qui est placée sur « graciles » dans le contexte suivant, semble en fait gloser le sens général : « sunt aliae penitentes quae sic uiuere uolunt : uitiosae, garrulae, uagae, fabulosae, graciles, nihil commodi praebentes aliis ». Loth, VVB 213 compare le gall. *saldra* « fragilité, pauvreté, maladie »..., *sal-dra* et *sal-der*, synonymes, contiennent diverses terminaisons de noms abstraits, et un radical *sal-* d'explication difficile peut-être apparenté au radical *sal* de *saltrocion*. Loth RC 43, 139-141, rapproche le v. irl. *sail* gl. « labes » et des mots gall. à *s-* initial comme *sâl* « cast off, frail » *salw* « despicable, vile » (cependant BBCS 11, 144 *sâl* est tiré du fçais « sale » ?). On verra MSL 21, 42, VGK 1, 72, 137, avec comparaison du gothique *saldra* « scurrilitas » : on a peut-être dans ces mots des dérivés de la rac. **sal* de « salīua », avec, dans certains cas, un *s* initial conservé en Brittonique, ce qui n'est pas sans exemple. (Voir sous *haloc* des correspondants possibles avec *h* initial issu de *s*.)

Dans la famille de *saltrocion*, en Breton, il semble bien qu'il y a eu confusion ancienne entre dérivés de la rac. **sal* et dérivés de la racine **sel* de *saliō* « je saute », et de *saltō*. Le Vannetais garde bien les deux sens anciens dans *sautrein* (de **saltr*) 1) « fouler aux pieds », 2) « souiller » ; mais par ailleurs, *sautraff, saotra* ne signifie plus que « souiller », DEBM 396. Le sens de « piétiner », « fouler aux pieds » apparaît dans l'irl. *salad* « action de fouler aux pieds », *saltraim* « I trample, tread », le gall. *sathru* « to tread, to trample », CCG 17 ; GOI 452 ; IGEW 899.

satron (Berne ms 167, fo 47b ; Georg. IV, v. 168 ; VVB 213) gl. « fucos » « bourdons, frelons » ; voc. corn. *sudronen* gl. « fucus » ; bret. mod. *sardon* « bourdons », mais bas-cornou. *sandron ;* dérivé *sardonenni* « faire un bruit bourdonnant », « murmurer » ; ce mot est un composé de *troñn* « bruit confus comme le bourdonnement des abeilles dans un arbre, bruit vague qu'on entend dans l'air par temps chaud », etc. GMB 748, note à la page 598 ; la forme donnée est *troñ*, Geriadurig 560. Ernault, GMB 598 rapproche, comme V. Henry dans son Lexique étymologique, cet élément de l'angl. *drone*, de l'all. *dröhnen* « résonner », de θρῆνος « plainte funèbre », d'une racine **dhren* (W. Pok. 1, 861) qui a aussi donné des mots comme l'irl. *drēsacht* « bruit grinçant », le latin *drēnsāre* « crier comme un cygne » qui peut être un emprunt au celt., W. Hof. 1, 374. Le premier élément

sa- de *sa-tron* se retrouve dans *sa-fron* « nasillement », à côté de *fron* « narine ». Ernault, GMB 598, rapproche *san-* dans *san-laul* « encan, enchère », de *laul* « coup », « jet », à côté de *dis-laul* « enchère en moins, rabais ». Il est peu probable que ce préfixe d'origine inconnue, ait un sens diminutif ; on comparera *si-* dans *si-scuinl* et d'autres mots cités sous cet article.

Une variante vannet. de *santaul, saw-taul* donnée par F. Vallée, Grand Dictionnaire Français-Breton, sous « encan », p. 253, peut faire penser à une relation entre le préfixe *sa-* et le radical *sab* (voir à part) qui, du sens primitif, de « se tenir », a pris en Bret. le sens de « se dresser, s'élever, élever » etc.

satur(n) « samedi », dans *diu satur(n); saturinn*, erreur pour *saturnn*, Angers 477, fo 58b, main A ; Patrol. XC col. 396) sur les mots en ital. dans : « ceteris uero annis *adde concurrentes* ». Bret. *di-sadorn*, et *sadorn* « samedi », GMB 592, gall. *sadwrn*, de *sāturni* (dies) et non de *sāturni*, Mots lat. 203, LHB 289. Cf. les ns propres, v. bret. *Saturnan* C. Redon ch. 112, v. gall. *Saturn-biu*, « An inventory of the ancient Monuments in Anglesey », 1937, p. CXI.

saumuc- « sorte de selle » ; *saumucou*, ci-dessous, en est le pluriel.

saumucou (Vatican, Regina 296, fo 59a, col. 1 ; Stokes Bezz. Beitr. 17, 1891, 138 sq) gl. « stratoriis » dans : « equus, stratoriis, frenis et cingulis dissolutis, ...exanimis procul iacuit. » (Orose, Hist. V, 15, 21) « Stratorium », « couverture de lit » en général, signifie ici « couverture de cheval ». *Saumuc*, plur. *saumucou*, que Loth, Mots lat. 205 voudrait corriger en **sammuc*, est un emprunt, au bas-latin *sambūca* Du Cange VI, 4, qui est lui-même emprunté au germanique *sambuh...* « litière, brancard ».

1) **scal** (Orléans 221, fo 46, gl. 102 ; VVB 213) gl. « carduum » dans : « humus, spinas, carduumque germinat ». *Scal* « chardon » a pour correspondants plus tardifs divers mots comportant des voyelles prosthétiques. Gall. *ysgall* « chardon », cornique *askellen* gl. « cardus », *askal*, RC 37, 155 ; bret. vannet. *oskal, ochkal* « chardon », ailleurs *askol*, d'où le dérivé *oskaleg*, *askoleg* « lieu aux chardons », dont une forme ancienne *oscalloc* est citée sous *oscaill*. Le *o* ou *a* initial est une voyelle prosthétique que l'on peut comparer au *a-* initial de *astlanvesk* « plantain », cité GMB 658, d'après Le Pelletier, à côté des formes plus usuelles sans *a-* initial. *Scal* est comparé RC 8, 35 à σκόλυμος « chardon comestible » ; cf. aussi σκαλίας « tête d'artichaut », variante ασκαλίας.

2) **scal** (Orléans 221, fo 171, gl. 267 ; VVB 213) gl. « ferula », « ferule », dans : « nemo gladio percutiat ulnus (vulnus) quod ferula mederi ualet ». « Ferula » désigne une plante, mais aussi une « palette de bois ou de cuir de maître d'école, servant à punir ». Malgré Ernault RC 8, 35, note 3, il nous semble bien que c'est le même mot que *scal* (1) ; le chardon peut convenir pour une punition corporelle ; cf., pour le sens, le grec νάρθηξ « plante » et « discipline ».

(**scant**) « écaille ». Voir *anscantocion* pour détails.

(**scar**) « séparation, action de trancher ». Voir suivant.

scarat (Orléans 221, fo 210, gl. 313 ; VVB 214) gl. « diiudicari » « trancher, décider entre » dans « si qua causa anteiudicata a nullo permitamus *diiudicari* testatio. ». (Si une cause a déjà été jugée ne permettons pas que les dépositions soient jugées à nouveau par quiconque.) « Diiudicari » paraît signifier ici « être tranché, décidé, réglé ». *Scarat* est un infinitif en *at* d'un radical *scar* très attesté en celtique : cf. par ex. le gall. *ysgar*, 1) « séparer, distinguer », 2) « ennemi », BBCS 3, 16. La finale *-at* du dérivé *anysgarat* « inséparable », CA 234, GBGG 33, GPC 171, est différente de celle de *scarat*. Cf. encore gall. *gwa-scar, gwa-sgar* « disperser », GBGG 627. Irl. *scaraim* « je mets à part, sépare, coupe », *scarad* « séparation ». En Breton tardif on a surtout des sens concrets : *scarra, scarilla*, « se fendre, se fêler, se gercer », *scarr* « gerçure, crevasse », *skâr* « enjambée » *scara* « courir vite et à grands pas », GMB 602 (cf. l'irl. moy. *oscor* « saut, bond, élan » de **od-scar* ou **os-scar*, LEIA, O 33) ; dérivés *discar* « abattre », DEBM 271, Mirouer v. 113, 1226, p. 325, note ; *skiriaoua* « fendre le bois », *skirienn* « éclat de bois » (v. gall. *scirenn* même sens, VVB 214, gall. *ysgyrion* « staves, splinters », I. Williams, Cywyddau Iolo Goch, 397). Tous ces mots et d'autres, viennent de la rac. **sqer* « couper », du v. ht. all. *sceran* « scheren », CCG 392, VGK 1, 44, 2, 615, W. Pok. 2, 573 sq, IGEW 939.

(**scarth**) « action d'enlever, débarrasser » ? Dans : *discarthas*, à décomposer en *di-scarthas*. Voir *ne discarthas*.

scau (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 18 ; ZCP 1, 17 sq). Nom de plante, « sureau ». Moy. bret. *scau, scao*, mod. *skao*, DEBM 376, GMB 603-604. Dans *caer Scauuen*, C. Landévennec, p. 570, titre 41, etc., le mod. *skavenn* « un sureau », on trouve la forme avec singulatif. Gall. *ysgaw*, même sens. Gaul. σκοβιή, de **skob-* apparenté au lat. « sambūcus, sabūcus » W. Hof. 2, 473. Ce mot viendrait de la rac. **skob*, **skəb*, « excaver », du lat. « scabō », « je gratte », ce serait « (le bois) creux ». *Scau* ne peut remonter directement à **skob;* pour

rendre compte du Bret. et du Gall. Ernault, GMB 604, pense à une influence de **ex-cavare* sur **skob-* ce qui expliquerait la diphtongue *au*.

sce... (Orléans 221, fo 85, gl. 155 ; VVB 214), « a... corpore *discertam* manum canis tulit. » « séparée » ; mot commencé. On peut compléter en **sceretic*, de *scarat*, ou peut-être en **sce(tietic)*, si l'on a ici le correspondant du moy. bret. *squeigeaff*, *squegaff* « couper », mod. *skeja*, GMB 645, DEBM 384, Mirouer v. 3534, p. 290 note 3 (pour *squeigeaff*, voir VGK 2, 612-613, Boisacq 933 sous σχίζω et KZ 37, 393 note 1) ; Loth, RC 20, 354, tire *skej-* de **skidy-*, ce qui supposerait un v. bret. **scit-* et non **scet...* et rendrait plus vraisemblable le rétablissement de *sce(retic)*.

sci... (Orléans 221, fo 47, gl. 106a ; Stokes TPHS, 1885-6, p. 569) gl. « sciphos » « vase à boire, coupe ». Mot commencé, emprunté au latin.

(**scit**) « couverture ». Voir *emscit*.

sco « coup » (ictum) dans : *sco icor* et *siscuint*. Bret., moy. et mod. *sco*, *sko* « il frappe », *squeiff*, *squey*, *skei* « frapper », DEBM 384, GMB 645-6 ; ce mot provient-il d'une rac. signifiant « frapper, jeter », cf W. Pok. 2, 553, ou 554 la rac. du v. angl. *scēotan*, de l'angl. *shoot*? cependant le *o* de *sco* est une difficulté ; on attendrait **sku-*, mais cf. *mos* dans *admosoi*.

(**scobarn**) « oreille » ; voir suivant.

scobarnocion (Berne ms 167, fo 25a ; Georg. I, v. 308 ; VVB 214) gl. « auritos » « pourvus d'oreilles ». Bret. moy. et mod. *scouarn*, *skouarn* « oreille », mot usuel ; voc. corn. *scouarn* « auris », *scovarnoc* « lepus » ; gall. moy. *eskeuarn*, *yscyfarn* « oreille », n'est plus guère usité que dans *ysgyfarnog* « lièvre ». Ernault, GMB 611, pense que c'est un dérivé d'un radical **skob* signifiant « excaver », « creuser » d'où serait également dérivé le nom du « sureau », *scau* (voir à part).

sco.icor. (on lit avec peine, au-dessous, *eticuis* ? qui est incompréhensible pour nous ; inédit, BN lat. 10290, fo 4a ; Priscien, Gramm. I, 1 ; Keil t. 2, p. 5, l. 12). En marge, à côté de « sensibilem » dans : « Philosophi definiunt uocem esse aerem tenuissimum, ictum uel sonum *sensibilem* aurium id est quod propriae accidit auribus ». *Sco* « coup » correspond à « ictum » ; *icor* signifie littéralement « ouvert » et semble rendre, de loin, le sens de « sensibilem » ; *eticuis*, au-dessous, écrit « &icuis », avec le signe d'abréviation usuel pour *et*, reste obscur ; voir *sco* et *icor*.

(**scot**) « ombre », dans : *guascol*, *guascotou*. Bret. moy. et mod. *sceul*, *squeul*, *skeud*, DEBM 384, GMB 646 ; voc. corn. *scod*, corn. moy. *scos* ; gall. moy. *ysgawt* ; irl. *scáth* « ombre » ; de la racine du grec σκότος, CCG 19. Noter le dérivé bret. *squetic*, *skedik* (cheval) « ombrageux », GMB 646, gall. moy. *scodic*, *iscodic*, *ysgodig* (cheval) « remuant, sauvage, ombrageux », voir CA 388.

scoui « action d'éviter, échappatoire » ; lire *scoiu-* et voir les errata.

scouihint (Venise Zanetti. lat. 349, fo 76a, col. 2, bas ; Ét. Celt. 9, 177-8), sur le mot en italique dans « Imperator (Claudius) correptus a populo, conuicis et fragminibus panis turpissime infestatus, aegre per *pseudotherium* in palatium refugiens... euaserit ». *Pseudotherium*, pour « pseudothyrum » signifie « passage dérobé » et, au figuré, « échappatoire » ; *hint* signifie « chemin » ; *scoui* « action d'éviter » a un correspondant dans le gall. *osgoi* « éviter » et dans l'élément *-sgoyw* de *amry-sgoyw* « aslant, diagonal, clumsy » GPC 101, *gosgoyw*, *gosgoew*, « oblique » GBGG 579 et ibid. *osgo* « obliquus, obliquum, obliquitas », *osgoad* « declinatio, excursio », etc. Le sens a évolué du nom de « gauche », à celui de « oblique, détourné » dans ce mot. *Scoui*, *sgoyw* sont de la racine du latin *scaeuus*, du grec σκαιός, W. Gr. 141, W. Pok. 2, 537. *Scoui-hint* à lire *scoiu-hint* signifie « chemin oblique, échappatoire ». Voir *hint* « chemin » à part et les errata.

scribenn (Le ms porte *scrib*, avec *b* barré ; Orléans 221, fo 93, gl. 160a). Stokes, TPHS 1885-6, sous le no 160a, complète en *scribenn* d'après le v. gall. *scribenn* gl. « scriptura », VVB 125 ; le glossateur désigne sans doute ainsi « l'Écriture sainte », source du contexte. Voc. corn. *scriven danvon* gl. « epistola », gall. *ysgrifen* « un écrit », v. irl. *scribend* ; de *scrībenda*, Loth, Mots lat. 215. Le bret. *skriva* « écrire », de *scrībō*. *Scrib(enn)* est situé dans la marge droite à côté de « Dominus eos in ergastilo retinuit ».

scristl (plutôt que **stristl* ; Vatican ms 1480, fo 35b ; Stokes, Academy, 17 janv. 1891, p. 64) gl. « strigilis » « strigile », « grattoir ». Stokes compare le v. irl. *scrissid* gl. « rasorium », GOI 171, *scrissid* « scratches out » GOI 132 ; irl. mod. *scriosaim* « I scrape clean by scraping » (Dinneen). Voir sur ce mot Vendryes, RC 29, 203, et Thurneysen, ZCP 20, 201-4 ; il viendrait de la racine **sqer* (de *scarat*, voir à part). Le moy. bret. *scruyuell* « étrille », mod. *skrivell*, le vannet. *scrihuein* « fourbir », GMB 616, sont peut-être apparentés, mais de façon éloignée. Par contre le mot du voc. corn. *streil*, gl. « strigilis », est un emprunt à ce mot latin, Loth, Mots lat. 208.

scruitiam (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 3b ; VVB 215) gl. « screo », « je crache, j'expectore ». Fait curieux, ce mot n'a de correspondant direct que dans le latin *screō* « je crache », *screa* « crachat », de **sqrēyā*,

W. Hof. 2, 498. Cependant il paraît douteux que *scruitiam* soit un emprunt au latin, car le radical *scruit-* suppose **skreit-*. L'irl. *sciordaim, sciúrdaim, scirdim*, dont les sens sont, d'après Dinneen « je vole, je me précipite en avant » et « je purge, fais couler de l'eau avec une seringue », est difficile à rapprocher du v. Bret. ; Loth suppose, VVB loc. cit. que le v. bret. vient de **scertiam*, ce qui est bien peu probable, d'après les formes du latin.

scubl (inédit, BN lat. 10290, fo 41b ; Priscien Gramm. V, 10 ; Keil t.2, p. 146) gl. « milo » dans « Alia uero nomina masculina sunt ut stellio, anio, cicero, *milo*, apollo ». Comme souvent, le glossateur n'a pas vu qu'il s'agissait d'un nom propre et a pris ce mot pour « *miluus* », « milan », « oiseau de proie, rapace ». Voc. corn. *scoul* gl. « miluus » ; gall. moy. *sgliuon*, CA 271, *ysgylvyon* « animaux de proie », *ysgwfl* « proie », *ysgyflwr* « rapace », *ysgylyf, ysglyfaeth* « proie », etc. Bret. moy. *scoul*, mod. *skoul* « escouble, milan », DEBM 377, GMB 611-612 ; le français ancien *escouble, escoufle* « milan » semble un emprunt au vieux breton (V. Henry, 243), et les variantes *b* et *f* sont très intéressantes pour la connaissance de la prononciation de *b* lénifié en vieux Breton ; voir Godefroy 3, 410 et Meyer-Lübke no 8003a. Le sens de *scubl* devait être assez large à une époque ancienne : cf. en effet le gall. *ysglyfio* « to depredate, to prey on », *ysgwfl* « proie » cité ci-dessus.

(Par contre le sens de *skouflat* « tourmente, giboulée » doit résulter d'une confusion avec un mot tout différent d'origine mal connue ; cf. *amser diskouloc'h*, RC 3, 60 proverbe 666, et *scoulat* « gelée » GMB 612 ; le bas-vannet. *scloufat* « tranche, morceau » est considéré, Mots lat. 155, comme un emprunt au latin.) Pour expliquer *scoul* « milan » Ernault, GMB rétablit une forme ancienne **scub-l-* qui est confirmée. Le radical paraît apparenté au gothique *af-skiuban* « rejeter », à l'all. *schieben* « pousser », à l'angl. *shuffle* « pousser, mêler » (W. Pok. 2, 556). Le bret. *skilf* « griffe, serre », serait apparenté à cette famille de mots, GMB 647. Le nom propre *Scuban*, C. Redon ch. 122, 236, paraît également apparenté à *scubl*.

se « celle-ci, ceci » ; ex. *is se laham ; ha se diued houl... ; a se* horuno ; luo, ledo a *se*, magis luo, a *se* malina ; le mot n'est attesté qu'une fois de façon douteuse en v. Gall. : *de se ni choilam immit* (RC 11, 205-6 ; *immit* sic leg., et I. Williams pense, BBCS 5, 240, que *de se* est latin dans cette phrase). Bret. moy. et mod. *se*, très usuel ; ex. GMB 619, Mirouer v. 1551, 1563, 1574, 1575, 1578, 2603, etc. (On a parfois *he* en Bret. mod. *ahe* pour *aze*, *neuhe* pour *neuze*). Sur la forme *sen* « çi, ça » à Ouessant et en Vannet., voir GMB 619, Mirouer p. 300, RC 16, 237-8 ; sur *se* M. Bachellery Ét. Celt. 5, 314-5.

f.v.g. **sebedlauc** (inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 6 ; Keil t. 2, p. 121) gl. « assecula.i.minister » (en marge) dans « fugio... profuga, adsequor, adsecula, aduenior, aduena » (*u* de « adsecula » rajouté et *d* corrigé en *s*). « Assecula » = « assecla » « personne d'une suite d'un grand personnage » ; gall. *sefydlog* « standing, stationary » ; *sebedlauc* dont le sens littéral est « qui se tient » (à côté) est un dérivé de *sab* (voir à part).

sech « sèche » ; 3e pers. sg. indic. prést. dans : *ir sol a sech sol...* Bret. moy. mod. *sech, sec'h...* « sec », *sechaff, sec'ha* « sécher » GMB 619-620, etc. V. gall. *sich* gl. « arentis », VVB 215, gall. *sych* « sec », *sychu* « sécher » ; voc. corn. *sichor* gl. « siccitas », corn. *sech, segh...* « sec » ; v. irl. *secc* « sec », etc. tous ces mots sont empruntés au lat. *sĭccus*, Mots lat. 209, CCG 61, LHB 283-4.

(**sed**) « siège, station », dans *asedma, assedam*. Bret. moy. *asez* « siège, repos », DEBM 214, et *gour-sez* « délai », GMB 288, *gor-zez* « lenteur, flânerie » (à Ouessant, Ann. Bret. 25, 245), *gorre-gousi*, litt. « hausse-baisse », ZCP 2, 510, Ann. Bret. 15, 547, *gou-ziza* « baisser, se radoucir », etc. V. gall. *guorsed* « session », « assemblée », dans : *i ciman guorsed* « en complète assemblée »?, gall. *gorsedd* « monticule, trône, cour, tombe »... CA 210, BBCS 6, 216, PKM 120, etc. Sur le gaul. *uxsedia*, voir Loth RC 41 11-14, 27-29, 39-42, Thurneysen ZCP 20, 368. Autres détails sous *asedma* et *assedam*.

se(ith) diou ha hanter i pop petg(u)are rann mis (Le ms porte : sediou habant̄ ippopetgarerannmis ; le *b* est erroné ; le glossateur aura pensé à « habentem »? ; inédit, Angers 477, fo 62b, main A ; Patrol. XC col. 425) sur les mots en ital. dans « malinas et ledones... alternante per septenos octenosue dies successu, mensem *inter se, quadriformi sue* mutationis uarietate, dispertiunt ». Les marées (« malinas » et « ledones ») partagent le mois en quatre périodes par leur variation. On peut traduire la gl. par « sept jours et demi dans chaque quatrième partie du mois » (sont). La graphie *sediou* est à noter. Voir *seith, diou, diu, ha(c), hanter, i* (4), *pop, petg(u)are, rann, mis*.

seidth seidth bliden *i(n) ista ebdomada* (inédit, Angers 477, fo 51a, main A ; Patrol. XC col. 332). En marge, à côté du mot en ital. dans « sexta (species ebdomadae est) *ebdomada* ...quae septem ebdomadibus annorum, hoc est XLVIII annis texitur ». La gl. signifie « sept (fois) sept années dans cette semaine » (d'années). Voir *seith* et *bliden*.

seit amun pasc (inédit, Angers 477, fo 80a, main B ?; Patrol. XC col. 509), sur les mots en ital. dans « septemque dies...a *dominico pasche* usque in

dominicum octauarum dierum, pasche debita... compleremus ». « Les sept veillées de Pâques ». Voir *seith, am(h)un, hun, am* (2), *pasc.*

seith « sept » ; écrit diversement : ex. *seith diou... ; is tricont seith; sediou ha.. ; seil amun pasc; seidth seidth bliden;* bret. *seiz*, vannet. *seih;* gall. *saith;* corn. *seyth;* irl. *secht.* Voir CCG 17, BSL 29, 31, GMB 621 (sur le maintien du *s* initial). Gaul., ordinal, *sextametos*, gall. *seithfed*, bret. *seizvet* « septième ».

seith diou guarnucent.i.dou loc guac a pop literenn. (Le ms porte : seith diou guarnucent.i.douloc guaca popliterenn ; inédit, Angers 477, fo 57b, main A ; Patrol. XC col. 392), sur les mots en ital. dans « alphabetis distinximus ita... ut primus et secundus ordo (dierum), uicenos et *septenos dies, tertius autem uno amplius* complectatur ». Il s'agit de la disposition de la « Pagina Regularis » ; voir Patrol. XC, col. 757, et BBCS 3, 245 sq. Traduction « sept jours sur vingt ; c'est-à-dire deux lieux vides avec chaque lettre ». Voir *seith, diou, guar, ucent, dou, loc, guac, a* (5), *pop, literenn* et suivt.

seith guarnucent « sept sur vingt » ; 27 ; dans la gl. précédente. Bret. moy. et mod. *seiz warnugent.* L'origine du *-n-* est controversée ; selonPedersen, Lewis CCG 191, VGK 1, 403 il serait dû à l'influence de l'ancienne terminaison *-n* des numéraux 7, 9, 10 ; mais on trouve cet *n* après *guar* dans des formes composées avec des pronoms (voir *guarnoetou*), et Loth, RC 37, 51 note 2, doute de cette explication. Stokes, KZ 37, 258, voit dans *warn* une formation analogue à celle de « supernus ». Voir aussi W. Gr. 400 et GPC 173 sous *ar* (1).

seithun « semaine ». Ex. *seithun pasc; did in seithun... ; ded seidun; bissex guar... seidun... ; pi di in seithun;* bret. moy. *sizun, suzun* DEBM 381, GMB 630, Mirouer p. 298 ; mod. *sizun, sun,* etc. voc. corn. *seithum*, corn. moy. *seithun, syzun*, LHB 394, etc. Le Gall. a un autre mot *wythnos* « huit nuits » ; cf. le fçais « huit jours » pour ce compte. V. irl. *sechtmon*, GOI 569, de « septimāna » ; le début du mot a été assimilé au chiffre « sept », *secht.* On voit, par le v. Bret. et le Cornique, qu'en Brittonique, s'il y a eu emprunt au lat. « septimāna », cet emprunt a été complètement assimilé à deux mots indigènes : *seith* « sept » et *hun* « sommeil ». « Septimāna » donnerait en effet **seithmon* en v. Breton. Sur le compte par nuits, voir RC 25, 117. Le nom de lieu *Seidhun*, C. Landévennec p. 554 (le Cap Sizun) paraît sans rapport.

seithun pasc (inédit, Angers 477, fo 36a, main A). Dans un court calendrier en v. Bret., non glosé, « semaine de Pâques ». Voir *seithun* et *pasc.*

selli (inédit, BN lat. 10290, fo 33b ; Priscien Gramm. III, 44 ; Keil t. 2, p. 115) gl. « angilla » (anguilla) « anguille ». Voc. corn. *selli* gl. « anguilla » ; bret. moy. *syli-enn, sili-enn, sily-enn* DEBM 380, GMB 627 « une anguille », bret. mod. *silienn* « une anguille », *sili* « des anguilles ». Ernault, loc. cit. rapproche le gaélique *sìolag* « anguille de sable » et le gall. *sil* « le frai ». V. Henry, Lexique, suggère un emprunt au gaélique. Mais ce peut être un des ex. de *s* initial conservé en Brittonique ; voir RC 14, 293, CCG 17.

ser (uel *cist;* Berne ms 167, fo 24b ; Georg. I, v. 266) gl. « fiscina » « petit panier », « corbeille ». On lit bien *ser;* le scribe a-t-il confondu « fiscina » et « fuscina » « fourche, harpon » (cf. dans le même ms « intiba » pour « intuba », glosé *cocitou*). Il aurait glosé l'autre sens qu'il attribuait à *fiscina*, par confusion avec *fuscina*, par *ser;* cf. le v. gall. *serr* gl. « falce » et gl. « uoscera ». Mots lat. 206, VVB 215. Cependant le sens reste lointain.

si dans : *nisi gudiued.* Voir *nisi.*

siel (Orléans 221, fo 25, gl. 49 ; VVB 215-6 ; Stokes TPHS 1885-6, 558) gl. « signaculum » « sceau ». Bret. moy. et mod. *siell* « sceau », *siellaff* « sceller », DEBM 380, Mots lat. 207. C'est un emprunt au v. fçais *seel* ou au lat. *sigillum.*

f.v.g. **silgued** (inédit, Angers 477, fo 59b, main B ; Patrol. XC col. 400. Le *l* est rajouté dans le ms), gl. « crepidinem » dans « et inde computandi crepidinem strue ». On lit aussi sur « crepidinem » « .i. oram, finis enim crepido dicitur », de la main A. « Crepido » est pris dans ce passage au sens de « base », d'« essence, élément essentiel » par le glossateur ayant écrit *silgued;* gall. *sylwedd* « substance, matière ». Voir la forme v. bret. *solgued* pour détails.

silim (Orléans 221, fo 26, gl. 56 ; VVB 216 ; Stokes TPHS 1885-6, 559) gl. « tuitionem », « garde, action de veiller », dans : « ut episcopus tuitionem testamentorum non suscipiat ». Bret. moy. *sellet* « tueri », « regarder » DEBM 378, GMB 622, *sell* « aspect », etc. mot et dérivés usuels ; corn. *sylly;* gall. *syllu* « to observe, to gaze » ; irl. *sellaim* « I look at ». Étymologie IGEW 1035, CCG 20, VGK 1, 78-79 ; on note que le double *l* est ici rendu par un seul *l.*

sillab dans : *ni ro diodlir guar un sillab* et *unsillabochion;* emprunt savant au latin syllaba, « syllabe ». Moy. bret. *sillabenn.*

siscuint *homines super eum* (inédit BN lat. 12021, fo 72a) sur les mots en ital. dans « si quis furatus fuerit hominem, et uendiderit eum, *conuinctus noxiae, morte* moriatur ». La gl. paraît signifier : « que frappent les hommes sur lui » (qu'il meure) ; *-scuint* paraît bien être une 3ᵉ pers. plur. prést. subj. d'un verbe de radical *sco*, et peut-être aussi **scu* anciennement, radical qui se retrouve dans le bret.

moy. *squeyff* « frapper », *scoas* « frappa », DEBM 384, GMB 645-6, *squoï* « il frappera », Mirouer v. 96, bret. mod. *skei* « frapper », *sko* « frappe », etc. -*Scuint* aurait pour correspondants **squohint, squoint, skoint* en Bret. moy. et mod. La difficulté et l'intérêt de cette gl. viennent du préfixe *si-;* le sens ne permet guère de considérer *si-scuint* comme une forme à redoublement comparable au gall. moy. *ci-gleu*. *Si-* est plutôt un préfixe intensif dont on retrouve des ex. probables dans *sy-mudet* « rendu muet », Nonne v. 666, *si-seurt* « rien », commun en Léon, de *seurt* « sorte, chose », et, « rien » (ex. J. Kerrien, Ar Roh Toull, éd. 1957, 32) ; ce préfixe est peut-être apparenté à *sa-* dans *sa-tron* (voir à part), et l'explication d'Ernault RC 8, 507, par *si* « défaut » ne semble pas convenir.

sit dans *sit-ma;* « pommeau, manche, poignée ». Gall. anc. *seit* « capulum », CA v. 1378, *colsaid* « tang », GPC 545, gall. mod. *said* « haft, hilt, or handle of anything », voir CA 369 ; il y a de nombreux composés en gall. moy. *ehang-seit, gwyn-seit, gwrm-seit*, etc. ; ce mot vient peut-être de **stelyā* de la racine du latin « stō, statiō » ; le sens ancien serait « partie érigée de l'épée, celle qui se tient debout, le pommeau ».

sitma (uel *durnle;* inédit, Berne ms 167, fo 76a, l. 3 ; Eneide II, v. 553) gl. « capulo » littéralement « lieu de la poignée » ; voir *sit* et *ma*.

(**sob**) radical de *amsobe;* voir ce mot. Il y a BN lat. 10290 (fo 42b ; Priscien gramm. V, 13 ; Keil t. 2, p. 149) un mot que l'on lit à première vue *sob* glosant « titan uel gigans » ; il est cependant probable qu'il faut lire *sol;* on a en effet des gloses *sol* à *titan* et *solis* à *titanis;* voir ALMA, XXIII, 1953, fasc. 2, p. 151.

soblin « chaume, prairie » ; voir : *in ruetir .i.in soblin*. *Soblin* est la forme ancienne du moy. bret. *soulenn* « chaume, escouble » DEBM 382, GMB 638, bret. mod. même mot. On trouve en gall. moy. *souel* « stubble » GML 267, en gall. mod. *sofl*. Voir sur l'étymologie, Mots lat. 82, 207 et LHB 92, 394 note 1, 531 note 2, 533 : *sobl* (suivi ici du singulatif *-in*) viendrait de **stubla*, de **stupla*, de **stupila*, de « stipula ». Cette étymologie pose un problème : le *st* initial des emprunts au latin est en général conservé (voir LHB 533 notamment) ; on ne peut donc la considérer comme certaine.

(**sod**) radical verbal du sens de « placer, mettre » dans *hin racancomossodetichi*. Voir *comossod*.

sodol « talon », dans la gl. suivante. Bret. moy. *seuzl* « talon », GMB 625, mod. *seul*, gall. moy. *saudul*, GML 266, mod. *sawdl*, irl. anc. *sál, sáil*, de **stāt-l-*, CCG 20, VGK 1, 78 (*Sodol* est issu d'un plus ancien **soll*).

sodol chenter (pour **sodl kentr*, inédit, BN lat. 10290, fo 34a ; Priscien Gramm. IV, 2 ; Keil t. 2, p. 118) gl. « calcar », dans : « lacus, lacunar, calx, calcar ». *Sodol chenter* signifie littéralement « éperon de talon ». Voir *sodol* et *chenter*.

soeul (Orléans 221, fo 59, gl. 111 ; VVB 216) gl. « fiscum », au sens de « impôt »?, dans : « ac parentum nostrorum preceptis ad fiscum saciata fuerint ». (*Saciata* pour *sanciata*.) Dans le ms Cotton Otto E XIII, fo 34a, *fiscum* est glosé *censum*, mais le mot peut signifier aussi « domaine ». Le sens de « sceau » attribué à *soeul* VVB 216 est impossible ; le rapprochement par fait Stokes, TPHS 1885-6, 570, entre *soeul* et la gall. *swllt* est également impossible ; c'est *solt* qui correspond à *swllt*, Mots lat. 209. *Soeul* ne semble pas être parent du gall. *swylo* « épargner », de sens éloigné ; ce mot demeure donc obscur.

1) **sol** « autant, tout ce que » ; ex. : quoniam luna... *in dou punc...sol cin gurpenn; ir sol a sech...; ad tricant di guarnoelou sol..;* et peut-être *nisi gudiued ...sol in un di...* Bret. moy. *seul*, rarement employé comme pronom, souvent employé comme adj., LLC 35, GMB 624, DEBM 379, CCG 223-224, mod. *seul*, corn. *suel*, LCC 44, gall. *sawl*, CCG 64. Selon V. Henry, *seul* viendrait d'une contamination de **sā-li* avec **tā-li* et serait à comparer au lat. *tālis*.

2) **sol** « soleil », ex. : *sol in dehou...; ir sol a sech sol...* (deuxième mot *sol*). C'est un emprunt savant au lat. *sōl*. Un mot *sul-* qui apparaît dans de nombreux ns propres v. bret. comme *Sul-uuorel, Sulon, Sulan, Sul-brit, Sul-car, Sul-comin, Sul-cunnan, Sul-tiern, Sul-gubri, Sul-hael, Sul-hoiarn, Sul-mael, Sul-min, Sul-monoc, Suloc...* (voir Chresto. et index du Cartulaire), est également emprunté au lat. *sōl* « soleil » ; il est curieux que l'on ait *sul* dans ces ns propres et *sol* dans les gloses. Voir Mots lat. 208.

3) **sol** (BN lat. 13029, fo 23a, ACL 3, 256, etc.) gl. « bas », pour « basis », RC 28, 56. *Sol* signifie « fond, bas » ; bret. *sol* « fond, bas, plante du pied, semelle », DEBM 381, GMB 632-3 ; c'est un emprunt à *solea* ou à *solum*, Mots lat. 204 ; on trouve *sol-* en composition dans *sol-gued* (voir à part). Sous la forme *sil, syl-* ce mot apparaît dans le v. gall. *sil-gued*, ci-dessus, et le gall. mod. *syl-wedd, syl-faen*. Mais le gall. *sail* « solum, fundamentum », serait peut-être un mot indigène, Armes Prydein 53.

solgodiat, dans *ir sol a sech solgodiat...* paraît signifier « atteinte du soleil ». Voir *codiat* à part ; *-godiat* est une forme à initiale lénifiée en deuxième élément de composé.

solgued (inédit, BN lat. 10290, fo 26b, Priscien Gramm. III, 2 ; Keil t. 2, p. 83) gl. « substantiam », « substance, essence » dans : « si..dicam

homo uel lapis, substantiam demonstraui, cuius significatio nec augeri potest nec minui ». Gall. *sylwedd* « substance », v. gall. *silgued* (voir à part). On se reportera à *sol* (3) et *gued* (2).

sol in dehou *luna in* **aquilon** (le ms porte : solĩdehou luñ ĩaquilon ; inédit, Angers 477, fo 60a, main A ; Patrol. XC col. 406), sur les mots en ital. dans « (luna) ad septemtrionem solaris *occasus occasura est* ». « Soleil dans le sud, lune dans le nord ». Voir *sol, in* (1), *dehou, aquilon.*

solt dans : *solt argant.* « Sou, monnaie », et aussi, dans les Cartul., « fiscus », « domaine ». Sur *solt, soull* voir Loth, Mots lat. 209, RC 9, 272 ; le bret. moy. et mod. *saoul*, GMB 598, a pris le sens de « vaches » (cf. le rapport de « pecus » avec « pecunia ») ; gall. *swllt* « monnaie, shilling » ; corn. *sols* « pecunia ». Ces mots viennent de **sol'dus*, de « *solidus* », LHB 268 et 432.

solt argant (inédit, BN lat. 10290, fo 17b ; Priscien Gramm. II, 9 ; Keil t. 2, p. 49) gl. « soldum » dans « albus, ulcus, soldum, ualde ». « Sou d'argent » ; voir *solt* et *argant.*

(**son**) « son » ; voir *coson, sonmor.*

sonmor (inédit, Cambridge, Corpus Christi College, ms 192, fo 41a, col. 2) gl. « sonorum » dans : « aes est metallum durabile et sonorum ». *Sonmor* signifie littéralement (au) « grand son ». Voir *son, mor, coson.*

soudan « égarement, hébétude », dans : *i soudan.* Bret. moy. mod. *saouzan* « effroi, tromperie », etc. avec composés et dérivés, ex. DEBM 273, 383, GMB 598 ; corn. *sawthenys* « to mislead », Williams, Lexicon 313. VGK 1, 232, Mots lat. 205 ce mot est tiré d'un bas-lat. **subidanus*? de *subitaneus*, ce qui n'est guère satisfaisant pour le sens et la forme. Le bret. *souz*, « recul », Geriadurig 567, *souzañ* « reculer », GMB 632, est de forme proche de *soudan. Souz* est, GMB 632, rapproché du mot bien connu *soez, souez* « étonnement, ébahissement » (ex. DEBM 381, GMB 632) qui a été, autrefois, rapproché de l'irl. *socht* « silence », et « étonnement, stupéfaction », V. Henry, Lexique, 248, note 1 : *soez* vient de **soith*, de **soχt-*, de **stup-t*, de la racine du lat. *stupeō*? C'est la diphtongue *ou* de *souz, soudan, saouzan*, qui constitue l'obstacle à un rapprochement entre *soudan* et *soez.* Voir les références sous *i soudan* et addenda.

soui (Vatican, Regina 296, fo 75b, col. 1 ; Stokes B. Beitr. 17, 143 ; Academy janv. 1890, 46), gl. « seuo », « suif, matière grasse » dans « oppidani autem cuas (.i.tonnas) pice, seuo (saevo) et scanduli repletas precipitunt ». Bret. *soaff, soa, soao..* « suif », ex. GMB 631 ; voc. corn. *suif* gl. « aruina » ; gall. *swyf;* de « sēbum », Loth, Mots lat. 209. Le bret. *soavon* « savon », vient d'un mélange du mot *soaff* avec le fçais « savon », GMB 631. Voir addenda.

spern (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 18 ; ZCP 1, 17 sq), nom de plante, « épine » ; bret. *spernenn* « aubépine, épine », GMB 641, *spern* « épines », *sperneg, spernec* « lieu abondant en épines », mot comparable au gaul. lat. Sparnacum, nom ancien d'Épernay.

??*st(e)cou* (Orléans 302-255, fo 14). Loth qui signale cette gl. dit avoir lu *st...cou* glosant « consumpta situ », RC 33, 417 sq. Si on a réellement *st(e)cou* on peut penser au gall. *cysteg* « grief, sorrow, misery », GPC 817. Mais l'examen du ms semble indiquer que l'on peut lire « statu » gl. « situ » ; le scribe aurait mal compris « situs »?.

stei (?) dans : *nud en stei gua...* Le *t* et le *c* étant de formes voisines on doit peut-être lire *scei*, ce qui rappelle *escei* dans *escei lenn.* Si on lit *stei* ce mot aurait-il une parenté lointaine avec le grec στοιχεῖον « marche », et « ombre sur le cadran solaire »,? (Boisacq), de la racine **steigh* « aller, marcher »?. En tout cas le contexte ne laisse que deux possibilités de sens : soit « alignement », ligne de l'ombre sur le cadran solaire, soit « marche, mouvement » de cette même ombre. Très incertain.

sterenn dans : X *punct i pop un did steren..;* VI *sterenn...;* et *sterenn.* Dans ces ex. *sterenn* semble signifier « signe du zodiaque », mais le sens était certainement plus général ; bret. moy. mod. *steren* « astre » GMB 653 ; sur les plur. modernes voir Trépos, Plur. Bret. 252 sq ; voc. corn. *steren* gl. « stella » ; v. gall. *sserenn*, gall. *seren;* gaul. Sirona, écrit diversement, Vendryes Et. celt. 5, 246 ; ce mot est apparenté au lat. *sturnus*, au v. ht. all. *stara*, à *star*, ἀστήρ, etc. W. Pok. 2, 649, IGEW 1027-8, VGK 1, 78.

sterenn (inédit, Angers 477, fo 68b, main A ; Patrol. XC col. 463) gl. « signum » « signe du zodiaque » dans « luna ad id signum reuertitur». Voir précédent.

...*hic caue quod ante dix(it).VI.* **sterenn** *diuidunt celum* (noter que le *t* de *sterenn* a été rajouté par le scribe ; inédit, Angers 477, fo 63a, main A, Patrol. XC col. 427), sur les mots en ital. dans « inequalitatis (dierum) causa est obliquitas signiferi, cum pars aequa mundi *super subterque terras* omnibus fiat momentis ». Trad. « prends garde à ce qu'il a dit antérieurement ; six signes du zodiaque se partagent le ciel » (six en dessus, six au-dessous de la terre). Voir *sterenn.*

stlanaes (Leyde Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 15) dans « *stlanaes haentletan platan...* » Voir suivt.

stlanaes (Leyde Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 10 ; ZCP 1, 17 sq) dans « *stlanaes platan* ». Ernault, GMB 658, veut joindre « *stlanaes platan* » « le plantain dit *stlanaes* »; Stokes

Academy, 12 oct. 1895, p. 299-300, veut corriger sans raison en **sllanles*. *Sllanaes* signifie « plantain » ; cf. le bret. *sllone* « grand plantain » (corn.), *sllaffesk*, *sllañvesk* « petit plantain », DEBM 385, Geriadurig d'Ernault 580, 581. On a aussi *sllañ* « espèce de mousse, herbe verte sur les grèves », Geriadurig 579. En Gall., Pughe, 2, 298, article *llwynhidl*, cite une forme *ystlynes* parmi les synonymes désignant une plante appelée « the three ribbed plantain ». Cette forme *ystlynes* donnée aussi par T. Richards dans la Botanologie de son « Antiquae linguae Thesaurus », 1753, comme une forme corrompue de *astyllenlys* « plantain » peut-être en fait la forme la plus ancienne du Gall. et *astyllenlys* peut avoir subi l'influence de *astyllen* « planche ». Voir le GPC 223. Il est impossible de séparer le Brittonique et surtout le Breton de l'irl. *slánlus* « ribwort » ou « grass plantain » (Dinneen). Si *sllan*, *sllon-* du Breton équivaut à *slán* irl., comme il semble, les étymologies proposées pour l'irl. *slán* « safe, healthy, healing » seraient à revoir. Cependant le Breton suppose **sllăn* avec un *a* bref, tandis que *slán* a un *ā* long. Le sens d'origine de *sllanaes* serait « la guérisseuse », la plante qui guérit.

stledm « venin, sanie, humeur » ; voir références sous : *a stledm*. Ce mot correspond au v. irl. *sle(i)dm* gl. « saniem », *sleidmenaib* gl. « sputaminibus », DIL lettre S. Il est possible qu'il y ait une parenté plus lointaine entre *stledm* et des mots comme le gall. *ysllom* « excrément », le bret. *sllabez* « ordures, souillures, immondices » GMB 656. L'explication de *sllabez* par le v. fçais « esclaboter » « éclabousser » se heurte au fait que les formes en *skl-* du Breton comme *sklabe* (Trég.) sont plus récentes que les formes en *sll-*, et la finale *-ez* ne peut être expliquée par « esclaboter ». Il est possible que ces mots dérivent de la racine **stel* « tropfeln » du grec σταλάσσω « distiller goutte à goutte » (Boisacq 901, UKS 312), comme le bret. *staut*, *slaot* « urine », de **stall*, Loth, Romania 19, 593.

(**stlin**) « déclaration, information » ; voir *gurstli(n)*...

stloit « traction, action de faire glisser, traîner », dans *stloit-prenou*. Bret. anc. *stlegea*, *stleigeal*, etc. « traîner », *stlegel*, *stleiget* « traîné », DEBM 385, GMB 658-9, *di-stlegiff* « je traînerai », DEBM 273, mod. *stleja* « traîner ». Irl. *slaod* « a trail, sliding mass, a raft »..., *slaodaim* « je tire, traîne », *slaodadh* « acte de traîner »... Sur un gaul. *stludio* « traîneau », emprunté par le latin, voir Hubschmied, Vox. Romanica 3, 111. Ces mots viennent de la racine **slidh* « glisser » du v. ht. all. *slito*, de l'all. *schlitten*, du v. angl. *slidan* « glisser », du grec ὀλισθάνω « je glisse » ; voir V. Henry Lexique, s. v., W. Pok. 2, 707 sq, etc.

stloit prenou (Berne ms 167, fo 70b ; Eneide II, v. 236 ; VVB 216) gl. « lapsus », glosé lui-même *libiriou*, dans : « accingunt omnes operi, pedibusque rotarum subiiciunt lapsus, et stuppea uincula collo intendunt ». Le sens littéral serait « glissoires-bois », « bois pour traînes, traîneaux ». Voir *stloit* et *pren*.

stom (inédit, BN lat. 10290, fo 12a ; Priscien Gramm. I, 39 ; Keil t. 2, p. 30) gl. « stamen » « chaîne du tisserand, trame ». Bret. moy., avec singulatif, *steuffenn* « estain de drap et de fil », GMB 654-5, DEBM 385, bret. mod. *steuenn*, *steuñ-(v)enn* « chaîne ourdie, trame », gall. *ystof* « chaîne du tisserand », *ystofi* « ourdir », CA 385, du lat. *stāmen*, Mots lat. 217, CCG 60.

(**stor**) « pointe, pieu » ; voir *arstor*.

(**stort**) « combat, conflit » ; voir *a stortou*.

straal (Orléans 221, fo 119, gl. 194 ; VVB 217, avec la lecture **straul*) gl. « calamidis » (chlamydis) dans : « abscidit oram calamidis eius ». *Straal* désigne une sorte de « manteau » ; cf. voc. corn. *strail* gl. « tapeta », et *strail elester* gl. « matta », du lat. *străgulum*, de *strāgulum*, Mots lat. 217, LHB 458.

(**strit**) « serré, étroit, austère » ; voir *distrit*.

strocat (Orléans 221, fo 63, gl. 115 ; VVB 217) gl. « tractus est » dans : « et ligatus, pedibus, tractus est, et in alto loco positus est ». *Strocat*, impersonnel en *-at* du prétérit signifie ici « fut tiré, traîné ». *Strocat* est pour **stroncat* (cf. *acomloe*, *accemadas*, *locou*, etc. pour la graphie). Le radical **stronc* de *stro(n)cat* est apparenté au v. irl. *sreng* « traction », irl. mod. *sreangaim* « I draw, pull, tear », qui vient de la racine du lat. *stringō*, du grec στρογγύλος « serré, ramassé », στράγξ « goutte exprimée », du v. ht. all. *stranc* « corde »... (VGK 1, 81, et 2, 637, CCG 398, W. Hof. 2, 605, W. Pok. 2, 650-651, Boisacq 917, etc.). La forme en *o* du v. bret. peut être issue d'un ancien causatif. Le *nc (nk)* v. bret. en face du *ng* des correspondants est analogue à celui de *enc*, *cema(n)c* en face des formes en *ng* des correspondants irl., gall. etc. On verra *cemac* à ce sujet. Le bret. *stronça* « ébranler, secouer », GMB 664, *stroñs* « ébranlement, cahot », peut être rapproché de cette famille de mot s'il a subi une évolution de *nk* en *ns*, due à l'influence d'un mot roman difficile à identifier (Ernault, RC 11, 365 propose de tirer *stroñs* d'un bas latin **extrociare*?). On peut comparer l'évolution de *lanc (lank)* en *lancc*, puis *lans*, évolution signalée sous *lecis*. Le bret. moy. *strincquaff*, *strinka* « faire jaillir, lancer », *strincquell* « seringue », etc., GMB 662-3, est différent, mais il n'est guère possible, malgré V. Henry, de le tirer de « seringue ». Il y a un mot gall. ancien *ystryng* de sens obscur CA v. 714, note p. 252-253.

strom (Orléans 221, fo 203, gl. 298 ; VVB 217) gl. « satius » dans : « satius est nobis neglegentes praemonere, ne delicta habundent, quam culpare quae sunt facta ». (Il est plus facile d'avertir les négligents que de punir.) *Strom* signifie littéralement « non pesant », d'où « facile, expédient » ; le comparatif latin n'est pas rendu dans la glose. *Strom* correspond au v. irl. *étrom(m)*, *étrum(m)* « léger », mod. *éadtrom* « light, quick », formé à partir de *trom(m)* « lourd », comme *strom*, mais avec le préfixe *an-* négatif ou privatif, LEIA, A 69. Le *s* initial de *strom* représente une forme réduite du préfixe *es-* de **eks-;* cette forme réduite se retrouve par ex. dans le bret. moy. *steuziff* « disparaître », à côté de *esteuziff*, mod. *steuzi(a)*, GMB 655 ; cf. aussi *esquarzet*, Mirouer v. 2375 et *skarzet*, *start* et *estart ?* DEBM 384, *esplet*, *splet*, bret. *stigna*, gall. *estynn*, du lat. *extendō* (avec influence d'autres mots dans ce dernier cas). Le *s* dans les gl. *a im-scudeticad* et *em-siu* paraît également une forme réduite de *-es-;* voir Loth RC 44, 280-281, RC 43, 160. Pour le radical *trom* on se reportera à *trom* (1) et *trum*.

(**stro(n)c**) « traction » ; voir *strocat*.

strot (inédit, BN lat. 10290, fo 25a ; Priscien Gramm. II, 56 ; Keil t. 2, p. 78) gl. soit « masculinus », soit « saticulanus » pris pour un nom commun dans : « similiter habent « a » et « ea » que diriuantur a nominibus in « cus » et in « culus »... puplicus, puplicanus, saticulus, saticulanus, tusculus, tusculanus. Excipitur amasculo quod est diminutiuum maris masculinus factum ». *Strot* est placé sous « saticulanus » et sur « masculinus » ; en règle générale, le mot latin glosé est celui placé sous la glose, mais ici *strot* est presque collé au mot situé au-dessus, si bien que le doute est permis. Deux mots, de sens totalement différents, sont de forme proche : le bret. *stroton* « femme malpropre », « laideron », GMB 655, DEBM 386, *strodenn* 1) « coureuse, souillon », 2) « crotte, boue » et, d'autre part le v. gall. *strutiu* gl. « antiquam gentem », VVB 217 qui correspond au v. irl. *sruith* « vieux, vénérable », GOI 133. Dans le doute sur le mot glosé, sur le sens attribué par le glossateur à « saticulanus », il est impossible de dire à quel mot correspond *strot*. Notons que, dans le contexte cité, *unpenn*, dont le sens est clair, semble gloser « saticulus » (voir *unpenn* à part).

(**strou**) « fait d'étendre, de joncher » ; voir suivant.

strouis (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 8 ; VVB 217) gl. « straui », « j'étendis, je jonchai ». Bret. *streoui* « joncher », « répandre », vannet. *streuein* « parsemer, éparpiller », GMB 662. Le bret. est apparenté au radical verbal irl. *ser-n* « répandre » (to spread), dont le n. verbal est *sreth*, le participe passé *srithe* CCG 395, GOI 133, 450, M. L. Sjoestedt, Mél. Vendryes 327, Loth RC 43, 149, C. Watkins Eriu 18, 85 sq. *Strou-* est issu de la même racine que le latin *sternō*, *strāuī*, le grec στόρνυμι « j'étends, je couche », W. Pok. 2, 639, VGK 2, 626, IGEW 1031. Le bret. moy. et mod. *sternaff*, *sterna* « disposer, équiper, harnacher », DEBM 385, GMB 651 correspond à la forme irl. *sern*, au lat. *sternō*, et *strou* à *strāuī*. Parmi les mots apparentés citons le bret. *gou-zer* « litière », GMB 290 (de **uo-ster-* comme l'irl. *fos(s)air*, « litière », RC 26, 69) le gall. *sarn* « stratum, pauimentum » *gwassarn* « litière », GBGG 632, *seri* « chaussée », BBCS 11, 149, le bret. *strat*, *strad* « fond », GMB 661, v. gall. *istrat*, v. irl. *srath* « fond de vallée », EANC 173. *Strat*, *istrat*, *srath* ne sont pas empruntés au lat. *strāta*, *strātum* qui donnerait gall. **ystrawd*, bret. **streut*.

strum (Berne ms 167, fo 7b ; Stokes, Academy, 2 oct. 1886, p. 228, col. 2 et 3) gl. « copia » (lactis) dans : « castaneae molles et pressi copia lactis ». Nous avons d'abord pensé qu'on pouvait lire « serum » gl. « pressum lac », « lait caillé », mais après examen de photos du ms, nous avons bien cru lire, comme Stokes, *strum* et non *serum*. Il y a d'ailleurs des correspondants irl. à ce mot : *srúaim* « stream », ex. GOI 120, dont Dinneen donne un dérivé *sruaimneach* traduit par « streamy, having teats, yielding milk freely ». *Strum* aurait donc signifié « afflux, courant abondant » (de lait dans ce cas). Ce mot est comparé au v. norrois *straumr*, au grec ῥεῦμα « cours d'eau, torrent », CCG 22 et 150 ; voir IGEW 1003.

(**suin**) sens ? ; voir *osuin*.

sum ? voir : *is cemel it uer ..illus sum*. Le ms porte *sū*, ce qui n'est pas une abréviation normale pour le latin « sunt ».

sum (BN, nouv. acquis. lat. 1616, fo 7a), sur « pene » glose sans doute « numeri » dans : « tres qui plus sunt numeros notis singulis, depingunt eundem pene numeri figurandi quam scribendi alfabeti ordinem ». *Sum* paraît analogue au cornique *sum* « nombre », ex. Beunans Meriasek v. 1604. C'est un emprunt au latin « summa ».

T

t... (Orléans 221, fo 11, gl. 28 bis) gl. « scapiem » ; voir *trusci*.

-t- cet élément dental apparaît dans certaines formes verbales ; ex. *ni-t-a nam un...;* il est écrit *-d-* dans *doi*, *dei* et se trouve sous la forme *it-* dans *it-int*, *ed-* dans *edo*... Dans des verbes comme le bret. moy. mod. *d-a* « va », ex. DEBM 260, se rencontre également un un élément dental initial étudié notamment

CCG, par. 478, 2 (p. 319), par. 491, note 1 (p. 335), VGK 2, p. 423-6 ; voir aussi *dei, doi, itinl.*

tablor (inédit, BN lat. 10290, fo 24a ; Priscien Gramm. II, 49 ; Keil t. 2, p. 75) gl. « tabellarius », glosé, d'ue autre main « qui tabulas facit ». On trouve le même emprunt au lat. dans le v. irl. *táblaire, tablaire* « tabellarius », GOI 172, LHB 132. Le mot n'est pas attesté en Brittonique tardif où l'on ne trouve que des emprunts à *tabula*. *Tablor* semble signifier ici « messager, courrier ».

taguel « silencieux » ; voir *taguel guiliat* et *guoleguis*. V. gall. *tauguel, tauel* « silencieux », dans « rivulum *tauguel* », LL 168, *nant tauel*, LL 146. Gall. *tawel* « silencieux ». Bret. moy. *teuel*, mod. *tevel* « se taire », ex. DEBM 391 ; cf. le dérivé *distaouel* « mou, indolent », Ann. Bret. 18, 362. Irl. *tó* « silencieux », *inna tuai* gl. « silentia » ; voir LHB 313, 389, CCG 9, RC 43, 412-6.

taguel guiliat (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4.32, fo 5a ; VVB 218), le ms porte : *taguel guel guiliat;* le second *guel* est annulé ; gl. « silicernium », litt. « silencieuse veille ». Voir *taguel* et *guiliat*.

(**tal**) « front » ; voir *talar*.

tal (Orléans 221, fo 85, gl. 156 ; VVB 218) gl. « soluit », « paie, acquitte », dans : « Cain, primus homicida VII uindictas soluit ». Voir suivant.

tal... (inachevé pour **talont;* Orléans 221, fo 102, gl. 167 ; VVB 218) gl. « dependunt » « ils s'acquittent de, paient », dans : « quicumque filii a parentibus suis, causa diuini cultus, abscedunt, nec debitam reuerentiam *dependunt*, anathema sint ». Bret. *taluout* « recompensation uel talio », GMB 674-5, *de daluoet* « payer par provision », ibid. ; ex. de dérivés *ditaluezhat* « non valoir », *ditaluoutdeguez* « improbitas », GMB 187 ; sur les formes comme *telont*, voir Mirouer v. 889 et p. 43, note 6. En Breton, le sens de « valoir » est seul demeuré dans ce verbe et le sens ancien de « payer » a à peu près disparu. Gall. *tal* « solutio, compensatio, pensio », *talu* « payer », mais aussi « mériter, valoir » en Gall. moy. CA 70, CLlH 96. V. irl. *taile* gl. « salarium ». Ces mots sont apparentés au lat. *tāliō*. Voir à part : *attal, athalent*.

talar (BN lat. 13029, fo 15b ; Ernault RC 28, 53-4) gl. « ans », « sillon de base ». *Ans* est le sing. peu usité de *antes*, ex. Georg. II, v. 417. Bret. *talar* « premier sillon d'un champ labouré », GMB 672-3, Chresto. 166. Citons le nom de lieu v. bret. *Talar rett*, C. Landévennec p. 565. (Sur le « Talar » de St Malo, on peut lire G. St Mleux RC 32, 59-62 ; Loth RC 32, 63 et 452 ; G. Souillet Ann. Bret. 62, 418, cpte rendu de P. Quentel, Cahiers d'hist. et de folklore, I, 1955, 33-38). Le gall. *talar* est traduit par « headland in a ploughed field », GML 271, et, GML 270 on trouve le mot *tal* « plot of land ». Le deuxième élément de *tal-ar* paraît être *-ar* « labour » ; le premier est un mot *tal* qui n'a gardé en Brittonique que le sens de « front », mais peut résulter de la confusion de plusieurs mots : cf. l'irl. *tul étan* « front », *taul* « front, bosse », de **talu*, GOI 52, et d'autre part l'irl. *talam* « terre », de la rac. du lat. *tellūs;* le gall. *tal* « plot of land » GML 270-271, déjà cité, est comparable. On verra IGEW 1061, VGK 1, 132, W. Hof. 2, 655. Un mot ibérique (?), *Talavinda*, cité sous *talūtium*, W. Hof. 2, 645, paraît bien celtique. Le provençal *talvera* « partie d'un champ non atteinte par la charrue », semble être d'origine celtique, Jud, Romania, 47, 481 sq.

(**talm**) « fronde » ; voir suivant.

talmorion (BN lat. 10289, fo 31b ; Et. Celt. 9, 163) gl. « cum funditoribus », « frondeurs ». Bret. moy. *talmer* « frondeur », DEBM 388, de *talm* « fronde », GMB 673, d'où *batalm* « fronde », de **baz-talm;* le vannet. *dis-talm* « fureur », de sens très évolué, est rapproché par Ernault, GMB 673-4. V. irl. *tailm, teilm* « fronde », GOI 54 ; gall. *telm* « piège », et *talm* « portée » (range), Cyfranc Lludd 20. Les mots celtiques sont peut-être apparentés à τελαμών « baudrier, bandelette », W. Gr. 136, RC 36, 164, CCG 55, IGEW 1061.

(**tamau**) « action de goûter, éprouver » ; dans *antemeu-etic*, avec affection interne, et le nom de femme *Uuen-tamau* C. Redon ch. 64.

tamois (inédit, Vatican Regina 296, fo 73b, 2 ; Orose, Hist. V, 9, 6), placé sur « profectus », glose « Tamensem », dans : « inde ad flumen Tamensem profectus est ». Il s'agit de la Tamise, gall. Tafwys, brittonique anc. Tamesa, Tamesis, LHB 330, note 3, 523, 532 ; *tamois, tafwys* supposent **tamēs-*, avec un *ē* long. Voir Max Förster, « Der Flussname Themse und seine Sippe », Sitz. Bayer. Akad. 1941, publié en 1942 ; voir sur cet ouvrage très important ZCP 23, 415-6, LHB p. VIII et IX.

1) **tan** (Oxford, Bodl. ms Auct. F. 4. 32, fo 8a ; VVB 219) gl. « focus », « feu ».

tan (inédit, BN lat. 10290, fo 42b ; Priscien Gramm. V, 13 ; Keil t. 2, p. 149) gl. « lar », « foyer ». Bret. gall. corn. *tan* « feu », irl. *ten*, de la racine du lat. *tepeō*, GMB 676, RC 38, 381-382, VGK 2, 103, CCG 27, W. Hof. 2, 667-8. Voir le dérivé *tanol*, le composé *guo-tan*.

2) **tan** « sous », prépos. ; ex. *en tan;* attesté aussi sous la forme *dan*. Bret. *en dan, di-dan, d-indan* « sous », DEBM 282, article *en* (1), etc. ; corn. *yn dan;* v. gall. *guotan, gutan* « sous »,

gall. *tan, dan, a dan, y dan, o dan*... Voir J. E. Caerwyn-Williams, BBCS 13, 6-7 et CCG 131, 208, GCC 135.

tanatt (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 86 A, fo 2a, l. 3; ZCP 1, 17 sq), nom de plante « ortie » dans « item ad remedium peducli radix *tanatt* absintium... ». Stokes loc. cit. rapproche le gall. moy. *danat* (XIIIe siècle, GPC 886), *danhaden* (vers 1300), devenu *dynad, dynadl* « nettles, plants of genus urtica » (voir aussi CLIH 126 et CCG 152). Le GPC loc. cit. rapproche le mot du voc. corn. *linhaden* gl. « urtica » et l'irl. moy. *nenaid*, mod. *neannta* (anc. génitif) même sens. Il semble que l'on a d'un côté des formes avec *n*- initial, irl. *nenaid*..., devenu *l*- par dissimilation dans le corn. et le bret. *linhadenn* « ortie » GMB 368.

Mais des formes aussi anciennement attestées que *tanatt, danat* avec *t* ou *d* initial sont très difficiles à rapprocher des précédentes. Elles ne semblent pas, en tout cas, pouvoir en être issues. Voir addenda.

(**tannt, tant**) 1) « corde tendue » (voir suivant), et 2) peut-être, au figuré, « passion » (voir *tenterion*).

tanntou (inédit BN lat. 10290 fo 11a; Priscien, Gramm. I, 33; Keil t. 2, p. 26) gl. « fides », « lyre », littéralt. « cordes tendues ». Même mot en v. gall. : « *tantou* » gl. « fides » et « *or comtantou* gl. « bombis » VVB 81 et 219. Gall. *tant*, irl. *tét*, mod. *téad* « corde ». Loth RC 24, 408 rapproche le ht. cornouaillais *ardant*, « une des quatre chevilles sous la charrette pour fixer la corde qui maintient la charge », de **are-tant*; Ernault, RC 25, 82-3, y voit un dérivé de *dant* « dent ». On aurait **arzant* dans ce cas. *Tant, tannt* est comparé au sanscrit *tántu-ṣ* « fil, corde », CCG 48. Voir *tinsit* et *tenterion* qui semblent apparentés et IGEW 1065-1066.

tanol (BN lat. 11411, fo 102b; VVB 219) gl. « ac ciboneum » (acciboneum : igniferum, Loth, MSL 5, 161. Jenkinson Hisp. Fam. p. 45, v. 61, note, lit « ac ciboneum »; voir, ibid., le glossaire, p. 70 col. 1, 2). Quel que soit le sens du mot hispérique, la glose est claire; *tanol* signifie « enflammé ». C'est un adj. dérivé de *tan* « feu » voir ce mot.

tar (Berne ms 167, fo 47a, Georg. IV, v. 122; VVB 219) gl. « uentrem » « ventre »; v. irl. *tarr* mod. *tarr* (Dinneen) « belly », *tarrach, torrach* « pregnant »; gall. *tarren, taren* « spot, tump, knoll », cf. *gurtharet*, gl. v. gall. à « appetitorium », VVB 149. Dérivés bret. *taraguenn, tarragenn* « tique » DEBM 389 et *tar-roz* « tertre » (cf. les sens du gall. *tarren*). Voir, sur ce mot, Loth RC 18, 94; VGK 1, 83, CCG 23, GMB 699-700; il est difficile de séparer ce mot de *tor* « ventre » (voir à part), de la racine du grec ταρσός.

taran (inédit, BN lat. 10290, fo 34a; Priscien, Gramm. IV, 2; Keil t. 2, p. 118) gl. « tonitru » « tonnerre » dans « in .u. (gl. « est terminans ») tono tonitru .al. ceruix ceruical... ». Bret. *taran* « tonnerre », GMB 677, ht. Vannet. *tarannein* « faire du bruit », Chresto. 30, gall. moy. *taran* « tonnerre », et autres sens, PKM 266. Voc. corn. *taran* gl. « tonitruum », v. irl. *torand*, mod. *torann* « noise, rumble, thunder » (Dinneen). Gaul. ταρανοου, Taranu-cnos, GOI 197, etc. Loth RC 20, 355 compare l'élément *-dar* du gall. *try-dar, cloch-dar* « a chirp, a chatter, a din » et « to cluck, shout ». Mirouer v. 2320 il y a un mot *tar* inexpliqué « ez quemerent spont bras ha *tar* rac na marusent ».

t(ard) « éruption »; voir *inpit t(ard)*.

tat « père » dans : *hentatol*. Bret. moy. *tat*, mod. *tad* « père » GMB 682, v. gall. *hen-dat*; gall. *tad*, corn. *tas*; cf. peut-être gaul. Tati-cenus, ZCP 26, 276. Voir, sur l'étymologie, LEIA, A, 52-3 sous *aite* « père nourricier » et V. Henry. Il est inutile d'étudier ce mot ici.

(**tau**) « silence » voir *taguel* et *guoteguis*.

te « toi » Ex. : *nimer diou... bed â te...; guar XX met bliden... temith te...; ot â te*, si *te* n'est pas latin; et : *pi po epac(d) pennac ..a degurmehi te*; voir aussi *de* dans *dianguet de*, et *ti*. Pour la forme *de*, on trouvera des détails sous *dianguet de*, et Mirouer p. 50, note 5. Bret. moy. et mod. *te*, GMB 683, gall. *ti*, v. irl. *tú*; étymologie GOI 281.

La glose suivante se trouve dans un passage très effacé du ms Angers 477 fo 19a, main A. Avec grande difficulté on a pu lire ceci à l'aide de rayons ultra-violets : « *sciendum* cur menses lunares non habent nomina diuersa ut solares menses, quia tempore adfinguntur non ut solares... et rebus regnantibusque... si habeant nomina apud hebreos ...unum tantum habent .id *thebebet* ? hic est XXVIIII et semis et *apeg* (...) hic est *tebet* (?) ad XXX dies augeri. **Tebith** hic est XXVIIII **thebiaith** hic est XXX ». Il y a une glose à *alternat* dans le contexte suivt. qui voisine avec le texte cité mais n'en fait pas partie « i. XXX et XXVIIII ». Deux points sur *sciendum*, premier mot de la glose, renvoient à *paulo* dans le contexte suivt. « mensis lunaris, in cremento lunae senioque, conficitur XXIX et semis diebus; *paulo* plus quam zodiacum peragit, sed facilitas computandi tricenis et undetrigenis diebus lunae menses *alternat* ». Patrol. XC. De Temporum liber, cap. III « De Nocte ». (Le mois lunaire est de 29 jours et demi, mais, pour plus de commodité, « facilitas computandi », on fait alterner les mois de 30 et 29 jours.) C'est ce fait qui est noté dans la fin de cette glose mutilée où reviennent constamment des mots à radical *teb*-. La dernière phrase est seule

compréhensible en partie : « **Tebith** hic est XXVIIII **thebiaith** hic est XXX » semble signifier « supposition celui-ci (ce mois) est de 29 jours, supposition celui-ci est de 30 (jours) ». La terminaison différente des deux mots pose un autre problème. Voir *tebith* ci-dessous.

tebith « supposition » (ou « tu supposes »?) contexte ci-dessus. Si le suffixe est différent de celui de *thebiaith*, le sens du radical *teb* est certain. Cf. gall. *tyb* « opinion », « thought », « suspicion », « supposition », *tebyg* « probable », *tybio* « to suppose », cornique *tebyas, tibians*, Y Beirniad 5, 276-277. Le gall. *tybiaeth* « une hypothèse, une opinion » paraît, sous une forme moderne, un mot analogue à *thebiaith*. La finale de *tebith* peut être une finale en *-ith* (pour *-iđ*) de nom abstrait, analogue à celle de *pirmidit*, ou une 2ᵉ pers. sg. prést. indic. comme *lemith*. La terminaison de *thebiaith* (avec *h* non étymol. après le *t* initial) ne pose pas de problème ; elle correspond au gall. *-iaeth*, bret. *-iaez* ; cf. *terguisiaeth* sous *torguisi*. Pedersen, VGK I, 129, 355, 494 ; 2, 666, 667, rapproche *tybio* du grec τοπικός, « du lieu », τοπάζω, « conjecturer », ἄτοπος, « étrange, absurde », Boisacq 975. Nous n'avons pas ici à résumer la discussion à propos de l'irl. *dóich* « probable », *toich* « naturel, convenable ». Voir sur ces mots le DIL, et IGEW 1058, 1088, K. Meyer, Eriu 6, 109, note 3, Bergin, ZCP 7, 513. Il est difficile de dire lequel deux mots irl. est apparenté aux mots brittoniques.

tegran « parcelle de terre » *(ran)*, avec « habitation » *(teg)*, dans : *in dicomit tegran*, et le C. Redon, ch. 4, 6, 16, 29, 48, etc. C'est un terme juridique archaïsant, d'où la forme remarquable *teg-*. Le C. Redon a fréquemment la variante *tigran*. Voir LHB 456, et, à part *tig, ran(n)*.

teir « trois », féminin ; ex. : *teir trigont... ; teir lor... ; teirdec... ;* V. gall. *teir*, VVB 220, gall. moy. *teir*, mod. *tair ;* bret. moy. mod. *teyr, teir*, ex. GMB 685 ; v. irl. *teoir*, GOI 242 ; gaul. *tidres* ? ZCP 15, 380 et 16, 288, GOI 246. Étymologie VGK 2, 127-8, Language 33, 341 sq, IGEW 1091. Voir *tri*.

teirdec « treize », dans la gl. suivante. La forme féminine, attestée ici a disparu dans le chiffre « treize ». Bret. moy. *triezec, trizec*, GMB 719, DEBM 396, mod. *trizec ;* le gall. moy. et mod. n'a pas de forme correspondante, ni au masc. ni au féminin.

teirdec gueith (inédit, Angers 477, fo 13b, main B ; Patrol. XC col. 238) gl. « tridecies », dans : « luna zodiacum *tridecies* in XII suis (mensibus) conficit ». La gl. signifie « treize fois ». Voir *teirdec, gueith*.

teir lor treconioc in pop mis (ms : I pop mis ; inédit, Angers 477, fo 74b, main A ; Patrol. XC col. 489), sur les mots en ital. dans « nam et Greci... VIII annis communibus... confectis, *embolismos trium mensium* pariter interkalabant ; si enim octies undecim et quartam partem uolueris supputare, XC dies, hoc est tres menses, efficies ». La gl. signifie littéralement : « trois espaces triangulaires dans chaque mois ». Le sens exact de *lor* « espace », est difficile à préciser ; d'après cette gl. il s'agirait d'une période de dix jours environ. Voir *teir, lor, treconioc, in* (1), *pop, mis*.

teir trigont oc loir to *fiunt* (inédit, Angers 477, fo 58a, main A ; Patrol. XC col. 395), sur les mots en ital. dans : « item anno undecimo, quo luna embolesmi pridie nonas decembres accenditur, *facit lunam in kalendas martias* uigessimam esse et octauam ». Le texte lat. dit que le 28ᵉ jour de la lune (lune 28ᵉ), advient dans les calendes de mars. La gl. semble dire tout autre chose ; *to* est obscur ; *oc*, pour **och* semble signifier « envers, contre ». On a quelque chose comme « trois trente envers la lune... sont faits ». Nous ne comprenons pas le sens profond, ni le rapport avec le contexte. Voir *teir, trigont, oc, loir*.

(**teith**) « mouvement, passage », dans *an-teith, cantim-deith*. *Teith* a donné le bret. moy. mod. *tiz* au sens de « hâte », *tizaff* « atteindre », comme *seithun* a donné *sizun* (Introduction par. 23) ; le gall. moy. *teith* a donné *taith* au sens de « voyage » CCG 42. Voir *anteith, cantimdeith*.

temp « saison, temps fixé », dans : *tri mis in pop unan temp ;* et : *in* XXX *et a temp* lunae. Bret. moy. *tem*, Jésus 224, gall. *tymp ;* du lat. *tempus* Loth Mots lat. 213.

temperam (Oxford, ms Auct. F. 4. 32, fo 4a ; VVB 220), gl. « condio », « j'assaisonne ». Bret. moy. *temperaff* DEBM 390, gall. moy. *tymmeru ;* du lat. *temperō*. Loth, Mots lat. 213.

f. v. g. **teneu** « mince, raréfié ». Voir : *or teneu creaturou*.

(**tenter**) « amant, prétendant ». Voir suivant.

tenterion (inédit, Berne 167, fo 100b, l. 11 ; Éneide IV, v. 534), gl. « procos.i. petitores », « amants, prétendants », dans : « en quid ago ? rursus ne procos inrisa priores ». *Tenterion* est le pluriel d'un mot *tenter, tanter* qui existe encore comme n. propre en Bretagne, et, dans le voc. corn. où *tanter* gl. « procus ». Ce mot *tanter, tenter* semble dériver de *tant*, qui, en plus du sens de « corde tendue » (voir *tanntou*), devait avoir des sens abstraits (ou concrets) se rapportant à la passion ; cf. le sens de mots lat. apparentés à *tendō* comme *tentus* « étendu », *tenta* « membrum erectum ». L'irl. *tnúth* « passion, jalousie », dérive peut-être d'un radical **ten-* « tendre », comme tous ces mots, CCG 46, mais d'autres explications de *tnúth* ont été proposées.

Teopil « Théophile ». Voir : *hep teopil.*

-ter, der-, terminaison de *guirh-ter; blin-der; gurisel-der; hepril-ter; neuid-ter; cormo-ter; comocos-ter.* Voir la grammaire.

terguisiaeth, voir *torguisi.*

tes « chaleur », dans : *a tes; int teshegetic.* Bret. moy. mod. *tès, tez*, GMB 689, « chaleur lourde, qui corrompt », *a tès*, « avec ardeur », DEBM 391. Voc. corn. *tes* « feruor ». Gall. *tes* « sunshine, warmth, heat », *cynhesaf* « I warm, cherish », GPC 787... V. irl. *tess* « heat », GOI 139. *Tes* vient de **tep-stu* de la racine du lat. *tepeō*, etc., IGEW 1070, W. Hof. 2, 667.

tes... (Orléans 221, fo 121, gl. 197; VVB 220), gl. « decreto », « décret », « ordre », dans : « ...si contradixerit decreto principis... non est christianus ». Cf. le bret. moy. *test* du lat. *textus.* Voir *testou.*

teshegetic « chaud, brûlant », dans : *int t...;* voir *tes* et *-hegetic.*

testoner (Orléans 221, fo 40, gl. 93; VVB 220), sur « ineuitabili », dans : « clericus qui indictum ieiunium rumpit absque *ineuitabili* necessitate, uilior habentus est ». On a expliqué *testoner* par un verbe « que l'on témoigne, que l'on atteste », TPHS 1885-6, 567, GMB 689-690; possible pour la forme, cette explication ne l'est guère pour le sens. (VVB 220, une explication par **doner* « dont on ne peut s'échapper » n'a jamais été répétée par Loth; elle est impossible, car *donet*, « venir », n'est pas une forme vraiment ancienne, voir *diminet.*) Il n'est pas sûr que *testoner* soit un verbe, ni même que ce soit un seul mot.

testou (Orléans 221, fo 116, gl. 184; VVB 220), gl. « stipulationes », dans : « accipe stipulationes et ratas ». *Testou* signifie « les textes », et non les « témoins »; cf. le bret. moy. *test* au sens de « texte, leçon », DEBM 391, Nouelou 85. Il s'agit sans doute ici de textes faisant foi, de documents écrits. *Test* du lat. *textus.*

thebiaith (*h* non étymologique) « supposition »; voir *tebith* pour détails.

ti... (Orléans 221, fo 96, gl. 165bis) gl. « subpellectilem » « mobilier »; voir *tiguotroulau.*

ti « toi »; dans : *ni dino ti;* v. gall. *dittihun* gl. « tibi soli »; voir *te.*

**tidoihintou;* mauvaise lecture, VVB 155, pour *dohintu;* voir *dohintu.*

tig, teg, ti « maison »; dans : *bou-tig; ti-ol; teg-ran; idol-ti; croes-t(i); ti-guo-troulau.* V. gall. *tig;* bret. corn. *ti* « maison », gall. *tŷ* v. irl. *teg, tech*, mod. *teach. Tig* vient de **tigos*, de **tegos* et est apparenté à τέγος « toit », à *tegō* « je couvre » etc., LHB 446, 456, CCG 30, IGEW 1013.

(**tig**) « piqûre », « tache », « marque »; voir suivant. Le sens ancien serait « pointe »?

tigom (Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 5; VVB 221) gl. « neui », pour « naeui », de « naeuus » « verrue, tache ou signe sur le corps ». *Tigom*, avec désinence de nom verbal *-om*, signifie littéralement « fait de marquer ». Le sens est éclairé par στίγμα « piqûre, marque au fer rouge, marque », Boisacq 912, 913. Ces mots sont d'ailleurs tous deux dérivés de la racine **(s)teig* « piquer », W. Pok. 2, 612. Un mot ancien *tig* désignant la « pointe, l'extrémité » apparaît dans le v. irl. *tig*, dans *tig-bae*, « survivant », « le dernier »; voir Vendryes REA 42, 682-5, E. Hamp BBCS 16, 277-9, IGEW 1016, VGK 1, 377 (sur *tigern* « seigneur »). Voir aussi *guet(i)* qui contient peut-être le même radical.

tigutre... (Orléans 221, fo 32, gl. 71; VVB 221) gl. « ustensilia » (ms ut tensilia), dans « Item... Aron portabat tabernaculum et ustensilia ». Doit être complété en *tigutre(ul)* « mobilier » d'après la gl. suivante.

tiguotroulau (Orléans 221, fo 26, gl. 55; VVB 221; la lecture est celle de Stokes TPHS 1885-6, 559, acceptée RC 8, 505; elle paraît meilleure que celle du VVB : *-lou*) gl. « suppellectilem », « mobilier » dans « Ut episcopus uilem *suppellectilem* et mensam et uictum habeat pauperem ». *Trou* ne peut être un pluriel ancien de *tra* « chose » (cf. *traezou*, Pluriel Breton, 89); *lau* ne peut être « main »; la forme est *lom* en v. Breton. On a d'ailleurs la graphie *tigutre-(ul...)* ci-dessus (pour l'alternance des diphtongues *ou* et *eu* voir l'introduction par. 17 et la grammaire). Le radical *troul* correspond au gall. moy. *treul*, mod. *traul* « tout ce qui est dépensé en nourriture et habits » (voir *troul* et *metraul*). Il y a un parallélisme frappant entre *ti-guotroulau* et l'irl. mod. *trealamh tighe* « house furniture » (Dinneen); le vannet. ancien *treudigueh* cité GMB 707, « utencile », peut venir de **treul-diegez* : le mot *treul* a été assimilé à *treu* « choses » quand on n'a plus compris **treul*, forme possible de *troul* en Vannet. ancien. Ernault, « Dictionnaire bret. fçais du dialecte de Vannes », 229 donne *treu' diegeh, treu-digeh*, « ustensiles, objets de ménage » (sous *tra*). Le voc. corn. a un mot *gul'hel* gl. « suppellex » que Zeuss lisait **gutrahel;* (il est difficile de savoir comment développer l'abréviation). Ce radical *troul* est précédé ici d'un préfixe *guo-* et du mot *ti* « maison » (voir sous *tig*). La fin de la glose est susceptible de recevoir deux explications : on peut expliquer *-au* comme une forme léniflée d'une terminaison *-am* (cf. l'irl. *trealamh*). Mais la lénition de *-m* final n'est guère notée dans les gloses. Le mieux est de prendre ici le mot *lau* comme le correspondant de « uilem » du contexte (RC 8, 505). On devrait lire **tiguo-troul-(l)au;* le scribe aurait noté les deux *l*

par un seul ; cf. *silim* pour **sillim*, *penac* et *pennac*, *gupen* et *gurpenn*, etc. *Tiguotroul (l)au* « mobilier médiocre », semble d'ailleurs correspondre exactement au « suppellectilem uilem » du latin. Voir à part *troul* et *lau*.

till (Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 12 ; ZCP I, 24), nom de plante, « tilleul », bret. mod. *tilh* « tilleuls », avec singulatif *tilhenn*, DEBM 391, GMB 693 ; c'est un emprunt au v. fçais *tille*, du lat. Le moy. irl. *teile* serait un emprunt à l'angl. *teyle* pris lui-même au fçais, Pokorny KZ 54, 307 sq.

f. v. g. **timuil** « obscur », dans *o-r timuil ;* voir sous *or t...*

tin « postérieur, queue », dans *tin-flam*. Gall. *tin* « postérieur, queue » ; bret. mod. XVIIIe siècle *din* « siège de l'homme », cité DEBM 270 ; un élément *tin* apparaît en Bret. dans des noms de lieu comme « uilla *Tinsed(io)* », C. Redon ch. 293, *Tin-duff*, en Plougastel Daoulas, *Tin-goff* en Plomelin ; voir RC 29, 70 et Ann. Bret. 15, 394 (mais *din ar c'hreach* cité ibid. est plutôt à rattacher à *din*, voir à part). L'emploi de *tin* dans ces noms de lieux est sans doute à comparer à celui du gall. *cil* « revers », dans des noms de lieux. A *tin* correspond le corn. *tyn*, l'irl. *tón ;* ces mots viendraient de **tūgnā* et seraient apparentés à l'anglais *thigh* « cuisse », au gaul. lat. *tuccētum* « viande de bœuf préparée avec des condiments gras » ; voir W. Hof. sous *tucca* et *tumeō*, 2, 713, 715, CCG 43, VGK 1, 125.

tinflam (inédit, BN lat. 10290, fo 31b, Priscien Gramm. III, 33 ; Keil t. 2, p. 107) gl. « nitedula », « mulot, rat des champs ». *Tinflam* signifie littéralement « queue ou postérieur rouge ». En Gall. *tingoch* « queue rouge » désigne le « rouge queue », sorte d'oiseau. Voir *tin* et *flam*.

tinsit (Orléans 221, fo 52, gl. 106 ter ; le VVB 221-2, lit par erreur **tinsot*) signifie « tira, étendit », gl. « sparsit » dans : « item concubina Pauli *sparsit tunicam* super corpora nepotum Saul, qui occisi sunt a Gabaonitis ». C'est, comme le dit Stokes, TPHS 1885-6, 569, une 3e pers. sg. du prétérit, avec affection vocalique causée par la terminaison *-sit*, d'un verbe à radical *ten(n)* qui a pour correspondants le bret. moy. *tennaff*, mod. *tenna* « tirer », le gall. *tyn(n)u* « to draw, pull », l'irl. *tennaim* « I press, tighten ». On retrouve ce même verbe employé dans le sens d'étendre un vêtement, Mirouer v. 3192 « ha liure guenn oar è crochenn *tennet* », « et une livrée blanche, sur sa peau, étendue ». Pedersen supposait, VGK 1, 198 le celtique emprunté au lat. *tendō*. De la racine **ten* il existe d'autres dérivés en Celt. comme *tant* (corde) « tendue », bret. *tanau*, *tanao* « mince ». v. gall. *teneu* (ci-dessus), de l'idée de « étiré ».

On peut penser plutôt qu'un mot celtique s'est, dans *tenna*, confondu avec un emprunt latin. Voir V. Henry sous *steñ* et *tenna*, Loth Mots lat. 165-6, sous *estynn* et 213-4, W. Pok. 1, 722-4, IGEW 1065. Sur un gaul. Tinnetione, de **tendition* ? on verra Hubschmied, RC 51, 149. La gl. *continoe* paraît contenir un composé de *ten(n)*, *tin(n)*.

tiol (Mersebourg, Bibl. Domstiftes, ms 1, 204 ; G. Dietrich ZCP 21, 346-350) gl. « edilis », « édile » ; c'est un dérivé de *ti(g)* « maison », issu de **tigālis*, LHB 459-460. De **tigācos* est issu le bret. *tieg* « chef de famille d'une ferme », le corn. *tioc* « fermier », GMB 693.

tir (BN lat. 12021, fo 94b ; VVB 222) gl. « agellus. i.terra », « terre », v. gall. *tir*, gall. *tir*, bret. moy. *tir*, GMB 694, dérivé *tirien(n)* « terre en friche », moy. gall. *tirion*, CLlH 214 ; irl. *tír* « terre » ; l'étymologie de M. Vendryes, *tír* de **tēres*, est discutée par Thurneysen, GOI 39, mais semble acceptée en général, W. Hof. 2, 673-4, IGEW 1078. Ce mot est apparenté à l'irl. anc. *tírim*, mod. *tirim* « sec » et ce nom de la « terre » serait lié à l'idée de « sécheresse », par opposition avec l'élément liquide, la mer. Voir aussi *in ruetir*.

tiroliou (à lire probablement **tirolion*, les pluriels d'adj. étant en *-ion*, Luxembourg ms 89, fo 4b, l. 18 ; VVB 222) gl. « agrica », « qui a trait au champ », « agricoles ». C'est le pluriel d'un adj. en *-ol*, *tirol-*, dérivé lui-même du nom de la « terre », voit *tir*.

(**to**) « toit », voir *toetic*.

to mot de sens obscur dans : *teir trigont oc toir to fiunt*.

(**tod**) « fusion » ; voir suivt et *todint*.

todiat « fondeur », dans *hoiarn todiat*. Bret. moy. *teuzyff* « liquescit », *tuezaff* « mano, fluere », GMB 691, 692, *teuziff* « fondre », *teuzer* « fondeur », *teuzadur* « liqueur, uel liquor », *steuziff* et *esteuziff* « éteindre, fondre, disparaître », DEBM 391, GMB 655, etc. (de **eks-tāyīm-?*) gall. *tawdd* « fusion », *toddi* « fondre, dissoudre », ex. PKM 294-5 ; le prétérit v. irl. *ro tetha* « il fondit », GOI 420, peut être rapproché de ces mots, RC 42, 177, RC 43, 415 ; *tod-* de **tā-yo* peut être apparenté au grec τήκω « je fonds », au latin *tābēs*, V. Henry sous *teuzi*, W. Hof. 2, 640.

todint (inédit, Angers 477, fo 16a, main B ; Patrol. XC col. 253) gl. « soluuntur » dans : « sed citius niue soluuntur » ; *todint* : « elles fondent ; voir *todiat*.

toe, **toi** radical exprimant l'idée d'« aller », dans *in-toe*, *mor-toial* et peut-être *cantoi*. Bret. *mor-doiff*, *mor-deiff* « naviguer », littéralement

« aller par mer », GMB 425 ; le vannet. *candaiein, handaiein, handéein* « faire peur, faire décamper, persécuter », GMB 312, et *canday, handay* « persécution », ibid. est tiré par Ernault d'un préfixe *con-*, évolué, et d'un radical ancien *-toi-*. Certains des ex. gall. qu'il cite sont d'origine mal connue, mais il y a des ex. gall. plus certains, et *can-dai-ein* peut en effet provenir d'un v. bret. **con-toi-im*. Parmi les composés gall. avec *-twy*, on peut citer : *camdwy* « transgression, iniquité », GPC 398, *canhorthwy, cynhorthwy* « aider », ZCP 8, 242, GPC 788, de **cant-gor-twy, gordwyaw* « opprimere, premere », GBGG 560, de **gor-twy, ardwy* « protection », GPC 183, *mor-dwy* « sea faring », etc. Ces mots sont étudiés notamment par Loth RC 45, 330, Osthoff ZCP 6, 414 sq (Mori-tex), J. Lloyd Jones, BBCS 2, 297, H. Lewis HGC XV, v. 171, note p. 175, Pokorny, IGEW 1017, Pedersen VGK 2, 648, CCG 401. Le radical *toi, toe, twy* est issu de la racine **steigh* « aller », « steigen », du gothique *steigan* « monter », du grec στείχω « je marche ». Sont apparentés, de plus loin, des mots comme le cornique *twyth* « célérité », de **teik-tā*, le corn. *tuth, tus* « hâte, », le bret. *tus* « trot », « marche précipitée », de **tuz*, de **tuth*, de **toik-t-*, le v. bret. *teith* (dans *anteith, candimdeith*, étudiés à part) « mouvement », d'où *tiz* « hâte », *tizaff* « atteindre », de **tik-t* ou **tek-t*, etc. En Irl. le verbe *tíagu* « je vais » et ses nombreux composés et dérivés, est apparenté.

toell (BN lat. 10289, fo 153b ; Ét. Celt. 9, 172-3) gl. « gausape », « nappe, serviette », Bret. *touaill, toal*, etc. DEBM 393 ; c'est un emprunt ancien au roman, voir Ét. Celt. loc. cit. Ce mot roman a lui-même été emprunté au germanique ; on trouvera IGEW 1098 l'étymologie de ces mots.

toetic « couvert, muni d'un toit », dans : *hanter toetic; comtoou* comporte le même radical *to* « fait de couvrir, toit » ; bret. *toet* « couvert d'un toit », DEBM 392, GMB 697, *distoet* « unroofed », CHV v. 1046, *toenn* « toit », avec un singulatif, gall. *to* « toit », corn. *to*, irl. *tuighe* « straw, thatch », *-tuigim* « je couvre » ; ces mots sont apparentés au latin *toga*, CCG 29 ; sur le gaul. latinisé (?) *tugurium* « cabane » voir SKF 212. Le mot *tig* « maison » (voir à part), de vocalisme différent est également apparenté.

toguisoc « chef, dirigeant », dans : sex homines *athtalent ino... toguisoc...* Gall. moy. *teuyshauc* (écrit *teuyhauc*, GML 289), *tywyssawc*, Armes Prydein v. 196, mod. *tywysog* « chief, leader, prince », Ogam TOVISACI, v. irl. *tóisech*, mod. *taoiseach* « chief, leader »... ; ce mot est dérivé d'un correspondant du gall. *towys, tywys* « blaen », « extrémité, sommet » (*tywysog* « celui qui est en tête ou au sommet ») ; voir CA 282-3 (v. 871, 882), Armes Prydein v. 130, Canu Taliesin VIII, v. 6 ; *tywys*, v. bret. *touis-* écrit *toguis-* (*gu* interne =*w*) viendrait de **to-wed-tu*, de la racine **wedh* « conduire », « mener », VGK I, 136 et 2, 515-6, RC 6, 311. Si l'on accepte l'étymologie par **to-wid-tu* de la racine **wid* « savoir », CCG 47, d'après M. Pokorny KZ 70, 115, IGEW 1126, faut-il séparer *tywysog* de *tywyso* « ducere » (CA 282, RC 17, 104) ? le problème est difficile.
Le gall. *twys, twysg* « pars, portio, acervus, cumulus », est un mot différent qui a pour correspondants le bret. *touez* « mélange, masse », *e touez* « parmi », vannet. *touesc;* voir Loth RC 46, 157-161 sur ces mots, avec les corrections justifiées de I. Williams sur la distinction à faire entre *tywys* et *twys* et l'ancienneté de *tywys*. *Toguisoc* a une finale *-oc* v. bret. ; voir l'introduction, par. 24.

-toiat- « celui qui va » ; voir *mortoïat* et *toi, toe*.

toillam (inédit BN lat. 10290, fo 40a, Priscien Gramm. IV, 39 ; Keil t. 2, p. 140) gl. « pellicio », « je séduis, je trompe », dans « capio.is. capax. pellicio.is.pellax.sagio.is.sagax ». Le ms porte *toillā* ; la gl. « irrito, prouoco » est d'une autre main. Bret. *touellaf, toellaff*, DEBM 392, GMB 697, mod. *touella, toella* « charmer, tromper », à Ouessant *touélla* « passionner », Ann. Bret. 25, 430, gall. *twyll* « deceit, fraud », *twyllo* « to deceive ». *Tuill* est attesté par ailleurs au sens de « tromperie ». Voir à part les références. Un emprunt au v. angl. *tyllan* « séduire », *fortyllan* « to allure, entice » n'expliquerait pas la diphtongue.

tonn (inédit, BN lat. 10290, fo 14a ; Priscien Gramm. I, 49 ; Keil t, 2, p. 36) gl. « lympha », « eau, flot de la mer », dans : « corilus et lympha, ex ipsa scriptura a grecis sumpta, non est dubium, cum per « y » scribantur ». Sur « lympha » on lit « *tonn* pro « ae », c'est-à-dire « lympha » pour « lymphae ». Bret. moy. et mod. *tonn* « flot de la mer, onde, vague », GMB 698 ; v. gall. *tonnou* gl. « aequora », VVB 222, corn. *ton*, même sens, irl. *tond, tonn* « vague » ; dérivé gall. *toniar*, « brisant, vague », irl. *tonngar* « bruit des vagues », CCG 31. *Tonn* viendrait de **tundā*, de la racine du lat. *tundō* selon Vendryes Wörter und Sachen 12, 244 et V. Henry Lexique ; cependant ZCP 12, 288 ce mot est tiré de **to-snā*, de **snā* « nager ». Voir addenda.

tonnenn (inédit, BN lat. 10290, fo 34b ; Priscien Gramm. IV, 4 ; Keil, t. 2, p. 120) gl. « cutela » « surface, pellicule, écorce », dans : « tutus, tuti, tutela, cutis, cuti, cutela ». Bret. *tonnenn* « couenne, croûte, surface », GMB 698-9, *distonna* « jachérer », RC 22, 78, etc., gall. *ton* « surface », *tonen* « cuticle », irl. *tonn* « surface plate », « surface de la terre », etc. Ces mots viendraient de **tondā*, de la rac. du lat. *tondeō* « je tonds », Wörter und Sachen 12, 245, RC 48, 353.

toos (Orléans 221, fo 139, gl. 236 ; VVB 222) gl. « taxam », « tunique » ; glosé aussi *brothrac* (voir à part). *Toos* vient du bas lat. *toxa*, Mots lat. 211.

1) **tor** « ventre », dans *toroc*. Bret. *tor* « panse », *torrad* « ventrée », *tor-huinial* « se coucher sur le ventre », GMB 701 etc. v. gall. *torr* gl. « palma », mod. *tor* « ventre d'animal », *tor y llaw* « paume de la main ». Étymologie CCG 23, IGEW 1024. Voir *lar*.

2) **tor** « à travers », dans *tor nos calann* ; cf. le v. irl. *tar* « à travers », GOI 530, 531. Voir *tor nos calann* et *tro* (2) pour détails.

3) **tor-** préfixe, dans *tor-guisi ; tor-uisiolion ; tor-leberieti ; tor-nouidocion*. De *to-ro-* sans doute, car *to-are* semble donner *ter-* (cf. le v. gall. *ter-miscetícion* VVB 220), et *der-*, dans *der-mor*, vient de *do-are-*.

(**torau**) « usure, frottement » ; voir *toreusit*.

torch (inédit, BN lat. 10290, fo 25a ; Priscien Gramm. II, 58 ; Keil t. 2, p. 78), gl. « uerres », « verrat » ; bret. *tourch*, *tourc'h* « verrat », GMB 705 ; gall. *twrch* « porc, sanglier » ; v. irl. *torc*. Voir ZCP 3, 473, ZCP 14, 323, W. Hof. 2, 708, sous *troia* « truie », qui semble d'origine gauloise.

toreusit (Orléans 221, fo 177, gl. 275 ; VVB 222) gl. « atriuit » (attrivit), « frotta contre, usa en frottant » ; 3e pers. sg. prét. d'un verbe de radical **torau*, dans : « alios (les martyrs) hirsutis serra dentibus atriuit ». Le correspondant exact n'est pas *terriff* « briser », mais le bret. moy. *tarauat* « user, frotter », Barbe 488, GMB 677-8, DEBM 389, mod. *taravat*, *tarafat*, le gall. *taraw*, *taro* « frapper », PKM 243, *tereu* « frappe », W. Gr. 49. Voir RC 34, 449, RC 37, 47-8, Language 13, 27. La parenté du bret. *terriff*, *terri* « casser », *torr* « il casse », est plus lointaine ; de la même rac. **ter*, du lat. *terō* « je frotte », « je broie », IGEW 1072, W. Pok. 1, 730, W. Hof. 2, 672-3, sont sortis des mots celtiques tels que le gaul. lat. *taratrum*, le v. irl. *tarathar*, le gall. *taradr*, le bret. moy. *tarazr*, *talazr*, DEBM 389, « tarière », le gaul. lat. *taringa* « clou de fer », v. irl. *tairnge*, Festskrift Torp, 242 sq. Un des surnoms gaul. de Mars, *Intarabo* est-il apparenté (**in-tarabo ?*).

torguisi (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 6 ; VVB 222 ; *gu* interne = *w*) gl. « fidoque ». Le mot est complet, non abrégé ; c'est un nom abstrait du sens de « fidélité, constance, loyauté » (pour la terminaison cf. *diochi*, *prititi*..). L'adj. « fidus » est plus exactement rendu par *torui-siol* (voir *toruisiolion*). Voir Pedersen RC 34, 448, VGK 2, 628-9 : ce mot correspond au v. irl. *torisse* « fidelis », *toraisse* « solide, loyal », GOI 53. Le mot est tiré de **to-ro-wid-tyo*, « ce qu'on connaît, éprouvé, fidèle », mais il a été influencé en Irl. par *tairissem* « standing fast », de **to-are-si-st-*. En Bret. moy. anc. *torguisi* a un dérivé sous la forme *terguisiaeth*, C. Quimperlé p. 36, 200, 204, vers 1100, évolué ensuite en *teruysiez*, *tervisiez*, GMB 686-7, mot qui désigne une redevance payée par des vassaux. (L'explication par « les trois bannies », Chresto. 195, note 6, basée sur la comparaison du gall. *gwŷs* « edictum, summon », ex. PKM 190, est douteuse ; *gwŷs* est masc. et fém. : on aurait **tri-guis-* et, en admettant que **guis* ait été féminin en Bret. ancien, on aurait **teirguisiaeth* dans les formes les plus anciennes) Ernault, GMB 688, explique mieux *terguisiaeth* par une comparaison avec le vannet. *gùiss*, *gùis* « vassal, redevancier », *guisigiah*, « servitude, vassalité », GMB 266, qu'il n'est cependant pas nécessaire de tirer du plur. bret. moy. *guysion*, *guisien* de *goas* « serf, vassal ». Le radical *guis* semble être celui même que nous avons ici. *Guis* a pu signifier « fidèle » avant de signifier « vassal » et une confusion entre un mot issu de **wid-tyo (guis)* et un mot issu de **uo-st-(goas)* est d'ailleurs possible comme le montre l'irlandais. *Terguisiaeth* désigne ainsi une redevance marquant la « vassalité », la « fidélité » ; c'est un autre dérivé de *torguisi*, évolué en **terguisi* à date plus tardive. Voir *toruisiolion*.

(**torleberiat**) « devin » ; voir suivant.

torleberieti (BN ms lat. 12021, fo 63a ; VVB, 222-3) gl. « phitonistarum » (pythonistarum) « devins » dans « magarum et phitonistarum et augoriarum superstitionibus non intendere ». Pluriel d'un mot *torleberiat*, contenant le radical *leberiat* « diseur » (voir *leberiat* et *labar*). Le premier élément est peut-être le préfixe *tor-*, voir *tor-* (3). Mais Loth, VVB loc. cit., y voit un correspondant d'un irl. *tar* « esprit mauvais » ? ; le sens serait selon lui « ceux qui font parler l'esprit du mal » ?. Voir aussi *darleber-(iat)*.

torn dans : *torn trient*, « hauteur, éminence ». Loth, REA, 23, 111 sq, y voit un mot parent du gall. *twrr* « monceau », de l'irl. *torr* « tas, monceau », etc. Voir *torn trient* et IGEW 1101.

tor nos « le lendemain » ; voir suivant.

tor nos calann (inédit, Angers 477, fo 54b, main A ; Patrol. XC col. 351), sur les mots en ital. dans « in mense (februario)... plebs (romana) cum sacerdotibus... per eclesias perque congrua *urbis loca procedit* ». Littéralement « à travers la nuit des calendes ». (Le lendemain de la nuit des calendes ».) Bret. moy. *tronnos* « le lendemain », DEBM 396, mod. *antronoz*, m. sens. Noter la forme *antornôz*, Sommerfelt, Le Breton.. de St.-Pol-de-Léon, p. 188, proverbe 4. Voir *tor* (2), *nos* et *calann*.

(**tornouidoc**) « affligé, malade ». Voir suivant.

tornouidocion (Orléans ms 302-255, fo 3 ; RC 33, 422 et 425-8) gl. « egros » (aegros) dans « et egros mihi anhelitus separatio commouebat ». Bien que Loth, loc. cit. croie à un *d* dans *nouid*, il est probable que *d* dans ce mot est pour *d* venant de *t* lénifié. Le sens est « déficients, malades ». Ce mot est formé du préfixe *tor* (voir *tor-*) (3) et d'un dérivé d'un radical *nouid* qui correspond, comme le dit Loth, au gall. moy. *neuet, neued* « insuffisance, carence, manque », HGC pièce XX, v. 2, J. Lloyd Jones BBCS 1, 5-6, Loth RC 45, 199-201, d'où le dérivé *af-neued* « generosity, plenty », avec *af-* préfixe privatif, GPC 43, CA 308. Ce radical *nouid, neued,* vient de la racine **nəu, *nāu* (IGEW 756), « épuisement, mort » qui est aussi celle du bret. *naon* « faim », du gall. *newyn,* même sens, du v. irl. *nōine,* du gothique *nauþs,* « besoin, contrainte », de l'all. *Not* « besoin », de l'angl. *need.* Voir sur ces mots Lots RC 45, 199 sq, LHB 384, IGEW 756. Comme le note Loth, loc. cit. le bret. *darnouet* « fatigué, lassé », et aussi *darnou,* Barbe 575, subst. à l'origine (ex. anciens de *darnouet,* Mirouer v. 2329, Gwénolé v. 175, et note 75, p. 22), ne vient pas de *darn* « portion », bien qu'il ait subi l'influence de ce mot, car on aurait **darnet; darnouet, darnaouet* a le même radical *nou, /now/,* que *tornouid* : le préfixe est peut-être **do-are* au lieu de **to-ro.*

torn trient (Vatican, ms Regina 296, fo 73b, 2 ; Stokes, Academy, janv. 1890, 46, et Bezz. Beitr. 17, 143) gl. « *trinouantum firmissima ciuitas* .i.ciuitas quae britannice dicitur *torn-trient* ». Cette glose pose des problèmes de fond et de forme : la cité des Trinovantes est Londres. Le glossateur a dû confondre avec une autre ville. Stokes, B. Beitr. loc. cit. cite le nom de *Cyrnceastre,* qui serait erroné pour *Tyrnceastre.* L'élément *torn* est identique au bret. *torn* dans *torn-aod* « falaise », de **torn-alt,* Loth, REA 23, 111 sq ; on peut penser aussi au gaul. lat. Turnacus (Tournai), Turnus, nom ancien de Saint-Prix (S. et O.) RC 19, 79, au nom de personne gall. ancien *Turn,* Y Cymmrodor 26, 143. Dans *-Trient* Loth voit le nom de la rivière *Trent,* d'une forme **trisantō,* la « Treenta » de Bède, mais, LHB 524, note 1, M. Jackson n'admet que la forme Trisantona. Voir *torn.*

toroc (BN lat. 13029, fo 14b ; RC 28, 49-52, etc.) gl. « gurgulio », pour « curculio », « charançon » ; bret. *teureug, teurg,* etc. « tiques », avec singulatif, *teureuguenn, teureguenn, taraguenn* GMB 700 ; cf. aussi *teurog* « oursin », Bas-Léon ; comme le gall. *torogen* « tick, bug », on considère ce mot comme un dérivé de *tor* « ventre », voir à part ; ce serait « l'insecte ventru ». Cependant I. Williams, BBCS 11, 140-1, pense que ce nom exprimerait plutôt l'idée de « l'insecte piquant » et pense à la racine de *taradr* « tarière », moy. bret. *tarazr,* du latin *terebra.* (Sous *toreusil* et IGEW 1076.) Voir *torocenn,* ci-dessous et addenda.

toroc (Brit. Mus. ms Harlein 2276 ; cité par O. B. Schlutter, Anglia 33, 137 sq) gl. « dolua »?. C'est le même mot que le précédent. Ce ms est de caractère insulaire et contient des gl. anglo-saxonnes ; il s'agit donc sans doute d'une gl. cornique.

torocenn (inédit BN lat. 10290, fo 32a ; Priscien Gramm. III, 34 ; Keil t. 2, p. 108) gl. « curculio » « charançon » ; même mot que *toroc* suivi du singulatif ; bret. *teureuguenn, teuregenn,* gall. *torogen ;* voir *toroc.*

(**toruisiol**) « fidèle, loyal ». Voir suivt et *torguisi.*

toruisiolion (Luxembourg, ms 89, fo 4a, l. 15 ; VVB 223) gl. « fidis » « fidèles, loyaux ». Ce dérivé en *-ol,* au pluriel, de *torguisi* montre que ce dernier mot est en réalité un mot abstrait du sens de « fidélité ». Voir *torguisi* pour détails.

(**-tot**) élément de sens obscur dans *hentatot.*

1) **tra** « à travers » ; dans *tra pen, tra-n indicem ;* voir aussi la forme non réduite *tro.* On a, en Breton *tre, tra, tro ;* voir détails et ex. GMB 711-712, RC 18, 96 ; 37, 30 et 60 ; 43, 164. *Tra* est une forme réduite issue d'un plus ancien **trāns;* VGK 2, 301, LHB 637, 657 ; cf. *dra eneff ma tat,* DEBM 277 ; voir *tra-n* pour autres détails.

2) (*tra*?) (BN lat. 10289, fo 62b ; Et. Celt. 9, 173) gl. « res »? dans « haec autem demonstrantur ad eas res qui participio significantur ». Avant *tra* il y a un *c* qui a peut-être été rajouté par un scribe pour donner le lat. « contra », abrégé, qui n'a aucun sens ici. Mais il n'est pas certain que *tra* soit ici un ex. ancien de *tra* « chose » en Bret ; cf. voc. corn. *neb tra* gl. « aliquid » et *tro* gl. « res ». Voir BBCS 5, 128 ; 17, 158 note 2 et HGC 202, note, sur *tra* en Gall. anc., et RC 15, 384 sq sur les mutations de *tra* en Bret.

tracl (erreur pour **trascl;* Brit. Mus. Cotton Otto E XIII, fo 132a ; VVB 223) gl. « larum » ; « larus » signifie « mouette », mais les correspondants de *tra(s)cl* signifient « grive » : bret. *drasql, drascal, draskl,* GMB 196 ; gall. *tresglen* « grive ». V. Henry, Lexique, tire ces mots de **tredsklo;* voir aussi IGEW 1096, et *trot;* (le scribe n'a pas compris *larus*).

tra-n *indicem* (inédit, BN n. acqu. lat. 1616, fo 6a) sur les mots en ital. dans : « cum dicis LXX, indicem...circumflexum pollice *inmisso superimplebis.* » (C'est-à-dire le pouce à travers l'index plié) ; la gl. signifie « à travers l'index ». On a ici *tra* (1) « à travers » suivi de la forme *n*

abrégée de l'article *in;* moy. bret. *tran doe* « par le Dieu », Gwénolé v. 1258, *dran doe,* Nonne v. 819, 848 ; le v. Bret. montre que l'on a *tra-(i)n,* et non **tr(e)an,* dans ces expressions, car l'article n'avait pas la forme *an* en v. Breton. Voir *tra* (1), *n* (2), et *in* (3).

tra pen (Vatican, Regina 49, fo 39b, a ; RC 50, 357-362, 358 notamment) gl. « pro capite » pris au sens de « à cause de, en faveur de » (pour la tête de) dans « (christus) ipse oblatus est super altare crucis *pro capite* prolis Ade ». On trouve la même expression en Bret. moy., avec *dre,* dans : *dre pen hon tat Adam* « à cause de notre père Adam », Nouelou 2 et 234, voir aussi CHV v. 1484, 1606. Pour le sens, *tra pen* est à comparer à des expressions comme *diwar benn* « au sujet de ». Par contre le gall. *draphen,* qui est comparé par Loth, a surtout un sens concret ; cf. *tindraphen* « topsy turvy » litt. « cul par-dessus tête », *pendraphen* « huddled, confused ». Voir *tra* (1) et *pen.*

(**traul**) « fournitures d'usage » ; dans : *me-traul?* ; voir aussi *troul* et *tiguotroulau.*

1) **tre** « reflux » dans : *tre ha lanu; un tre hac...;* L. *iun ..a purtreou...; lanu* a mane *..tre...;* bret. *tre* « reflux », GMB 712, RC 44, 283, composé *dazre,* GMB 147, gall. moy. *trei* « reflux » CA 118, puis *trai;* irl. *tráig* « ebb, strand, beach or shore » (Dinneen), *tráigim* « I ebb, subside », v. irl. *trágud* « reflux », mod. *díthrághadh* « ebb tide ». *Tre, trai* viennent de **tragy-* avec un *ă* bref (LHB 450), car le *ā* long n'est pas sujet à l'affection. De la racine **tragh* « tirer » de *trahō* CCG 31, VGK 1, 101, W. Pok. 1, 752 ; c'est de cette même racine que viendraient *troim, guotroit..* (voir à part), l'irl. *trácht* « rivage », bret. *traez, treaz, trez* « riuaige de mer, sable », GMB 709.

2) **tre** « par », forme évoluée de *trei;* voir *trei.*

3) **tre-** préfixe « à travers » ; dans : *tre-orgam* et sans doute dans le n. commun *ran dre-mes, ran tri-mes,* C. Redon ch. 29, 30, 108, etc., sorte de propriété dont le sens est mal établi ; cf. encore le n. propre *Tre-derh,* C. Redon, ch. 96, *Tre-derch,* C. Quimperlé p. 157, à côté de *Ro-derch,* p. 217, pour le sens du préfixe *tre-* (voir *derch* à part).

f.v.g. **trean** (main B, Angers 477, fo 47a, 56a, 65b) « tiers » ; voir : *dou trean* et la forme v. bretonne *troian.*

treb 1) « exploitation agricole, lieu habité », 2) « maisonnée, troupe ». *Treb* rend « tribus » dans « dimidium « tribus » quae dicitur *treb Uuocammoe* », C. Redon ch. 182. Voir suivt.

trebou (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 13 ; VVB 223) gl. « turmae » « troupes, foules ». Pluriel du mot cité ci-dessus. Le moy. bret. *treff* « urbs », DEBM 394, GMB 713 semble donner le nom de la ville de « Trèves ». Mais l'on a le bret. *tref, treo, tre* au sens de « trève, succursale, annexe de paroisse » et le dérivé *treuad, trevad* « moisson, récolte », GMB 717-8, RC 34, 175. Noter dans le voc. corn. *trevedic* gl. « rusticus » et le n. propre bret. *Trevidic, Trevedic,* etc. GMB 718 (Sur *atreffa,* Jésus 77b, voir DEBM 216) ; gall. *tref* « lieu habité, village, maisons, cultures », ex. HGC XVI, v. 235 *yn un dref,* « dans un même lieu habité » ; de *tref* vient le dérivé gall. *treftat* « héritage ». V. irl. *treb, triub* « résidence, tribu », *trebaid* « labourer », *attrab* « habitation, propriété », LEIA, A 102 ; on compare à ce dernier mot le gall. *athref* « domicilium », le gaul. *Atrebates,* et, à *treb* des ns gaul. comme *Treba-runae,* ZCP 26, 280 ; le corn. *adra* « dehors », le bret. *adre(ñv)* « derrière », sont différents, ou, venant de *treb,* ont subi l'influence d'autres mots, LEIA, A 102. Pour l'étymologie, discutée, voir CCG 46, VGK 1, 132 et, autrement, IGEW 1090. On doit tenir compte des sens les plus anciennement attestés en Brittonique et Irlandais : « groupement de population, division territoriale, lieu habité et cultivé ». Cf. le gall. *didryf,* le v. irl. *díthrub* « désert », de **dī-treb-.* Sur des mots romans apparentés, on consultera Jud, Romania, 47, 493-503.

(**trech**) « supériorité, victoire, fait d'être plus fort que ».

(**trechetic**) « dominé, abattu ». Voir suivant et *ardrén.*

trecheticion (inédit, Angers 477, fo 83b ; Patrol. XC col. 517) gl. « caducis », « périssables, caducs, vaincus » dans « auertere deliciis caducisque fauoribus ». Bret. moy. *trechiff, trechy* « supereemineo », *trechus* « supereminens », GMB 712, *trech* « vainqueur », DEBM 394, mod. *trec'h,* même sens, *trec'het* « vaincu ». Le gall. *trech,* CA 378, « fortior, potentior » a nettement un sens comparatif : *trech* est en effet un ancien comparatif (CCG 184 irl. *trén* « fort », comparatif *tressa*). *Ardrén* contient sans doute **tren* correspondant à l'ancien positif. L'irl. *trén,* GOI 235, est tiré avec doute de **treks-no.* Voir *ardrén* pour autres détails.

treconioc Dans : *teir lor treconioc...* « triangulaire, triangle », « qui a trois coins ». Bret. moy. *tricoingnec,* DEBM 396, *tryc'hoignecq,* GMB 719, « triangle ». Composé de *tri* et d'un emprunt au latin, *cuneus,* par **cunius?.*

treded « troisième » dans : *in treded naudecant...;* voir *trete* pour détails. V. gall. *tritid, triti* (Computus).

.L. *et* .IX. *bis* .i. **tre ha la(n)u** (ms : lau ; inédit, Angers 477, fo 62a, main A ; Patrol. XC, col. 425), sur les mots en ital. dans « luna... in

duobus... mensibus, id est diebus quinquaginta nouem, quinquagies et septies terre orbem circuit; estus *occeani, per tempus idem, geminato* hoc numero, id est centum et XIIII uicibus exundat », « cinquante et neuf deux fois » (c'est-à-dire « reflux et flux »). Le glossateur a confondu les 59 jours avec les 57 marées. Voir *tre* (1), *ha(c), lanu.*

trei et **tre** « par ». Dans : *trei dou mis loir...; pop un trei alall; naudecmet bliden... trei dichrou; tre lerg did salt...* (main A). Pour l'expression *trei dichrou* « au commencement », comparer bret. *dre greiz* « au milieu », « par le milieu »; le *t* est devenu *d-* dans le bret. moy. et mod. *dre* « par », le corn. *dre.* Forme distincte en v. Gall.: *trui,* VVB 226, *troi,* VVB 224 *(troi enmeituou)*; gall. *trwy* « par ». Étymologie LHB 657, 659, CCG 131 : *trui* et *trei* viennent de **trē̜.* La forme a été réduite en Cornique et Breton et ne l'a pas été en Gallois. (BBCS 9, 126-7, GOI 534 et IGEW 1076.) Voir *tre ma* à part.

trei dou mis loir (inédit Angers 477, fo 59a, main A; Patrol. XC, col. 397). Sur les mots en ital. dans « si... scire uis... quota sit luna in kalendas maias... tolle kalendas, remanent CXX, adde IX, fiunt CXXIX, *partire per LIX,* quinquagies nouies bini »; 59 jours = deux mois. La glose peut signifier : (divise) « par deux mois de la lune », ou plutôt « par deux mois complets ». Voir *trei, dou, mis, loir* (1) et (2).

treit « pieds »; pluriel d'un v. bret. **troit* non attesté supposé d'après la forme *truit* « pied », du voc. corn.; bret. moy. *treit* « pieds » mod. *treid,* pluriel de *troad* « pied » vannet. *troed,* gall. *traed,* pluriel de *troed,* gaul. tardif *treide* « grande pede ». Il semble que ce mot vient d'une rac. **trăgh* « tirer, courir » que l'on retrouve dans le v. irl. *traig* « pied », le gaul. lat. *ver-tragus* « lévrier ». Le plur. gall. *traed* n'est pas affecté, *treit* est affecté et reste inexpliqué. On verra RC 7, 101, BBCS 9, 34-5, VGK 2, 101, LHB 445, IGEW 1089 *(*trăgh),* BSL 22, 91, Dottin 298 etc.

treit controlion (inédit, Angers 477, fo 67b, main A; Patrol. XC, col. 456) gl. « antipodarum » dans « Neque enim... antipodarum est fabulis accommodandus assensus. ». Les « antipodes », littéralement: « pieds contraires, opposés ». Voir *treit* et *controlion.*

tre lerg (voir suivant), « par trace de, par suite de ». Il y a des expressions voisines en bret. moy. et mod. : *war lerc'h* « sur la trace de, après », *lerc'h ouz lerc'h* « successivement, trace contre trace », *a dilarch, a dilerch,* DEBM 196, « par derrière », Gwénolé, v. 96 : *ho dylerch* « après vous », etc. Voir *tre* et *lerg.*

diem, **tre lerg did salt, it atur** *in nonis decembris* (ms : trelergd ids alt ita tur I n̄ dec̄) (inédit, Angers 477, fo 79b, main A; Patrol. XC, col. 508), sur les mots en ital. dans : « septimi decimi lunaris anni computus ab ipso, quo prior explicitus est (i. in nonis decembris) annus, die incipit et non a sequente, *ut celerorum, ne, propter saltum lunae,* quem dicunt, unus eidem anno dies deesse uideatur ». Sur le « saltus » de la lune qui fait omettre un jour, la 17ᵉ année lunaire, voir Patrol. XC, col. 473 et cap. XLII. La 17ᵉ année lunaire du cycle, on fait commencer l'année suivante par le jour où finit la précédente, ce qui est une façon de supprimer le jour du « saltus ». La glose signifie littéralement : « un jour, par trace du jour du saltus, on laisse de côté (on abandonne) dans les nones de décembre ». Voir *trei, tre* (2), *lerg, did, salt, it* (2), *it atur, gatur* et précédent.

tre ma « parce que »? bret. moy. mod. *dre ma,* même sens. Ex. Gwénolé, v. 101, Nonne, v. 338. Voir suivant.

tre ma o(r) â gint i lap in XI anaith (Le ms porte : *tremaō âgintilap,* puis, ligne au-dessous, à gauche : *in* XI *anaith;* l'accent sur le *a* apparaît dans ce ms sur *a* préposition; inédit, Angers 477, fo 83a, main A; Patrol. XC col. 516). Cette gl. est située sur les mots en ital. dans « Salua enim subtiliore discussione (.i.in luna), *possumus intelligere* quod mistica paschae sollempnia singuli nostrorum in die baptismatis egerint...; septem dies azymorum celebremus ». Il s'agit de la date de Pâques, que le contexte immédiat ne discute pas : « salua.. subtiliore discussione ». Le XI noté dans la glose désigne certainement le XI des Calendes d'avril, ou 22 mars, date du 13ᵉ jour de la lune dans la première année du cycle de 19 ans. (Voir appendice de comput et Patrol. XC col. 510 bas, col. 705, etc.) Cette date est aussi celle du début de la période pascale.

Cette glose obscure et intéressante nécessiterait un long commentaire. *Tre ma* pourrait être la forme ancienne de l'expression bretonne *dre ma* « par ce que »; le *ō* surmonté d'une abréviation peut être développé en *om, on* ou *or;* c'est le point le plus obscur; *â gint* (avec lénition notée, pour **a cint?*), peut être la forme ancienne de l'expression *a gent* « auparavant »; cf. aussi *a ziagent, a guentou, a guetou* (Mirouer v. 465, DEBM 199, etc. GIAB, A 71 et 198, on trouvera de nombreux ex.). *Anaith* peut signifier « fait d'advenir », ou plutôt « advint, survint » (voir *anaith* à part). *Lap* avait peut-être un sens ancien de « stalle, loge », ici « lieu où se tient la lune »?; il existe un mot *lap* en Breton, mais son sens n'est plus que « appentis, loge, hangar », voir GMB 352. Compte tenu de tout ceci il semblerait qu'on peut développer *ō* en *or* « heure », au sens de « moment », dans le sens général qu'a ce mot dans les expressions *a or, ann a or* (voir à part). On pourrait proposer comme hypothèse une traduction telle que :

« par ce que, moment d'auparavant, dans le lieu du XI (des calendes) elle advint » (la lune), glosant « salua ...subtiliore discussione in luna ». Pour « *lap in XI* », on peut comparer « locus equinoctii *int guir* XI », glose dans laquelle la notion de temps est exprimée par « locus ». La principale difficulté vient de ce qu'on attendrait, après *tre ma*, la particule *it* et le verbe, et une construction comme **tre ma it anaith, or â gint...* Voir *trei*, *tre* (2), *ma* (1), *tre ma*, *in* (1), *anaith*, *cint* (1).

treme forme un ou plusieurs mots dans la gl. : *is cemel it uer...*; est-ce une expression parente de *tre ma*?. Cf. vannet. *tré mé viw* « tant qu'elle vit », cité GMB 711, mais il est douteux que *mé* vannet. soit ancien ; le v. bret., le moy. bret. et le cornique confirment que la forme ancienne est *ma*. D'autre part le cornique *trumeth*, mot obscur cité RC 23, 299 paraît sans rapport. *Treme* reste donc parfaitement obscur.

treorgam (Luxembourg, ms 89, fo 4b, l. 7 ; VVB 224) gl. « perforo », « je transperce », « je perce ». Composé avec *tre-* de *org*. Voir *org* et *tre-* (3).

trete, tride, treded « troisième », dans : *pemp treterann*; *tride...*; *in treded naudecant...*; bret. moy. *tredez*, Gwénolé v. 926, et *trede*, mod. *trede*; v. gall. *triti* et *tritid*, gall. *trydydd*, gaul. *tritios*, Vendryes, BSL 25, 37.

treteran « troisième partie, tiers » ; bret. moy. mod. *trederann* DEBM 394, GMB 712-3 ; voir *trete* et *rann*.

tri « trois », ex. : *tri mis...*; *ir tri aceter...*; *tri pemp rann...*; *pop eil gueith...is tri*. Bret. gall. *tri*, corn. *try*, irl. *tri*, lat. *trēs*, CCG 46. *Tri-* se rencontre comme premier élément de composé dans *tri-olinoc*, *tri-corihoc*, *tri-cemint*; ex. bret. moy. *tri-liu* « tricolor ». Voir IGEW 1090-1091 pour l'étymologie, et *teir*, forme féminine, à part.

(tric) « fait de demeurer, de rester », dans : *milin tric*, *guo-tric*, *guu-tricset*. Gall. moy. *trygau*, GML 283, mod. *trigo* « demeurer, rester », corn. *triga*. Emprunt à un lat. *trīco* variante de *trīcor*; Du Cange : *tricare* « morari, cessare, differre » ; voir Loth, Mots lat. 212.

(cet) tricant isio dinod (le ms porte : *(c)et tricant isiodinod*; après vérification nous croyons que la première lettre est bien un *c*; cette glose est classée ici sous *tricant*, premier mot absolument certain ; inédit, Angers 477, fo 78b, marge gauche, main B ; Patrol. XC col. 504), en face des mots en italique dans : « quocumque enim numero annorum transacto, concurrentes scire desiras, eundem numerum uide quoties habeat XXX et, tricesima parte geminata, concordiam uertentium *cognosces annorum*. Uerbi gratia trecenti decies habent triginta, et propterea easdem concurrentes, trecentesimo anno qui uicesimo sunt futurae, si quid residui fuerit et hoc adicies ». D'après *tricant* « trois cents », cette glose concerne « Uerbi gratia trecenti decies habent triginta » (par exemple : trois cents ont dix fois trente). *Dinod* contient le même élément que *nod* « apparence, semblant » dans *isi nod*, avec *di-* intensif (*di-* 1), *nod* étant la forme ancienne du bret. *neuz* « manière, apparence, semblant » (voir *nod*, *noth*, *nud*). La glose nous semble pouvoir être traduite par : « bien que trois cents soit semblant » (manière façon de dire), « uerbi gratia ». *Isio*, forme intéressante du verbe « être » qui n'est pas attestée dans les gl. A, plus anciennes, est étudié à part. La ressemblance de *dinod* avec le bret. mod. *dinodi* « éclore », Ann. Bret. 16, 244-5, est tout à fait fortuite, et les mots n'ont aucun rapport. On consultera à part chacun des mots de la glose : *cet*, *tricant*, *isi*, *isio*, *is* (3), *nod*, *noth*, *dinod*.

tricemint « trois quantités », « trois fois autant ». Voir *tri*, *cement*, *cemint*, *mint*.

tricemint *à terra ad lunam* (inédit, Angers 477, fo 60b, main A ; Patrol. XC, col. 409) sur les mots en ital. dans « Pithagoras ...a terra ad lunam CXXVI milia stadiorum esse colligit, ad solem ab ea duplum. Inde ad duodecim *signa triplicatum* ». On a, jusqu'aux douze signes du zodiaque « trois fois autant (que) de la terre à la lune ». Bret. mod. *tric'hement* « triple » (ex. à Ouessant, Ann. Bret. 25, 433). Voir précédent et *cemint*, etc.

tricont, trigont « trente ». Ex. *is tricont seith*; *teir trigont oc loir...*; bret. moy. et mod. *tregont* « trente », GMB 713. V. gall. *triuceint* Chad 4, *triucen-* (voir *triucennau*), *trimuceint*, VVB 224, CCG 189. Sur un gall. moy. anc. *trychwn*, voir J. Lloyd Jones BBCS 14, 36 ; irl. anc. *trícha*, Celtica I, 354 sq ; gaul. *tricontis*, Dottin 293.

tricorihoc (inédit, Berne ms 160, fo 4a) gl. « trigona » « triangulaire », « à trois angles, à trois coudes », dans « Hispania universo terrarum situ *trigona* est ». Ce mot est composé de *tri* « trois » et et de *cor* « repli, angle » ; cf. irl. *cor* « plait, twist, coil » ; le *h* ne sert ici qu'à éviter le hiatus. Voir *tri* et *cor* (2).

tride *us(que) i(n) XI kal. april.* (inédit, Angers 477, fo 79b, main A ; Patrol. XC col. 507) sur les mots en ital. dans « anno lunari primo, *decennouenali quarto*, a kalendis ianuariis usque in XIII kal.ianurias, quia communis(est), fiunt dies CCCLIIII ». La gl. semble sans rapport direct avec le contexte et doit traduire une gl. latine située sur la même ligne : « .i. III luna super XI kal.april. » ; « troisième *(tride)* lune jusqu'au XI des Calendes d'avril ». Voir *trete*.

tri mis i(n) pop unan temp (le *ī* est l'abréviation de *in* ou de *im;* inédit, Angers 477, fo 55a, main A ; Patrol. XC col. 356), sur les mots en ital. dans « et quotiescumque communis esset annus, *ternos menses regulares* singulis anni temporibus dabant ». Traduction « trois mois dans chacune saison ». Voir *tri, mis, in* (1), *pop, unan, temp.*

trinion (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 5 ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante « oseille ». Gall. moy. *dringon* « oseille » ACL 1, 37 sq, de **drinion*? (pour le *g*, cf. *eingion* « enclume » du v. gall. *ennian*) bret. *trinchon, trinchin* et avec singulatif, *trinchonenn* « oseille » GMB 720, 721, DEBM 396. Ce mot serait apparenté à *trencq, trenk* « aigre », et il est rapproché de τάργανον « vinaigre », GMB 715 et 721. Voir addenda.

triolinoc (Vatican Regina 296, fo 3b, col. 1 ; Academy, janv. 1890, p. 46) gl. « triquadrum » « triangle », littéralt. « trois coudes » ; cf. irl. *triuilnech, triuilneach, triuilleach* « triangulaire », BBCS 10, 135. Voir *tri* et *olin.*

trionoloc (Venise, Zan. lat. 349, fo 2b ; I. Williams ZCP 21, 292 ; Orose, Hist. I, 2, 1) gl. « triquadrum » « triangle ». La lecture est claire et la correction en **tri-ongloc* proposée par I. Williams loc. cit. vient de la comparaison avec gall. moy. *teirongl* (et *trichoglawc,* Llyfr yr Ancr, 87-8). Mais il est possible que l'on ait ici un élément *onol ;* on a en v. gall. un élément *onn,* inexpliqué lui aussi, qui apparaît dans *onnou* gl. « conabula », *onn-presen* gl. « foratorium » et *onguedou,* gl. « exta », VVB 199, dont la lecture est corrigée BBCS 5, 8.

tri pemp rann aur. III *puncti. Plinius dicit* (inédit, Angers 477, fo 65b, main A ; Patrol. XC col. 450 ; le ms porte : tripēprannaur.IIIp̄cti.pliń d̄t) ; sur les mots en ital. dans « amplissima dies horarum equinoctialium XV et quintarum partium *hore trium* ». La gl. dit « trois (fois) cinq parties d'heures, 3 puncti dit Pline ». Un « punctum » = 12 à 15 minutes (voir *punct*). *Aur* présente une graphie d'apparence gall., mais on doit remarquer que *rann* est ici masc. comme en Vannet. *(tri)* et que *pemp* est une forme v. bret. (voir introd. par. 20). Voir *tri, pemp, rann* et *or* (2).

f.v.g. **triucennau** dans : *is doudec mis...;* serait-ce une forme déjà évoluée d'un mot qui serait en v. gall. **trimuceintou*? ; la forme est nettement une f.v.g. et ce mot paraît bien signifier « trente ». Voir *triconl* pour détails.

1) **tro** « tour » ; dans : *troiad ; troint ; troim ; trouint ; trouim ; troeal ; guotroit ; tro* signifie « tour » en Bret moy. et mod. GMB 721-3 ; c'est un mot fém. Gall. *tro* « tour », masc., bret. *treiff, trei,* gall. *troi* « tourner » ; dans plusieurs cas, les sens anciens paraissent plus divers ; ils expriment aussi l'idée de « se mouvoir » ou « tirer ». L'étymologie de ce mot est controversée. Loth RC 43, 164 (confusion d'un ancien **tro(p)* avec **trogh*), Pedersen VGK I, 97 et CCG 29 (rapprochement avec l'irl. *trog* « enfants » et le grec τρόχος) ; voir encore BBCS 9, 34, W. Pok. 1, 752, IGEW 1089 : il est probable qu'il y a sous *tro* confusion de dérivés de plusieurs racines : *tro* peut être apparenté à τροχός « roue », τρόχος « course », au v. irl. *droch* « droue », IGEW 273, et aussi, bien que ceci soit discuté, à τρόπος « tour ».

2) **tro** « à travers ». Voir aussi *tra.* On trouve *tro* dans *tro montiou* et *pou tro coet,* et peut-être aussi dans *tronni*? (voir à part). En Bret. tardif la forme *tro* est donnée, GMB 711, dans *trotant* « cependant », dans *tronnos* (voir *tor nos calann*), et GMB 725, dans *tro ma oa bew* « pendant qu'elle vivait », etc.. Voir aussi Loth RC 17, 427 et comparer *didreu* « au-delà de », RC 18, 96. En gall. *traw, draw,* sont des formes non réduites et *tra* une forme réduite, venant de **trāns,* LHB 637, 657, IGEW 1076 ; *tro* vient sans doute aussi de **trāns ;* voir également *tor* (2), *trouc* (dans lequel *tro-* est peut-être un préfixe), et *tra* (1) forme réduite.

troeat dans : *ir loc it troeat sol...* le sens paraît être « circulait, se mouvait » plutôt que « tournait » ; c'est une 3ᵉ pers. sg. de l'imparf. de l'indicatif (comme *bitat* rendant « resicaret », imparf. du subj.). On peut comparer les imparf. moy. gall. en *-at* et *-yat* du type *gwydyat, gwydat* « il savait », CCG 280 ; voir la grammaire.

troiad « tour, tournure, expression », dans : *troiad guobinom.* C'est un dérivé en *-iad* de *tro* (1). Le bret. *troiad* a pris le sens de « fois ».

troiad guobinom (inédit, BN lat. 10290, fo 36a ; Priscien Gramm. IV, 14 ; Keil t. 2, p. 125) gl. « sincopam », « syncope », littéralt. « tournure de retranchement » ; dans : « specio specis speculum pro speciculum, per sincopam .ci., eufonie causa ». Voir *troiad* et *guobinom.*

troian, troean « tiers », dans : *dou troian* et, *dou troean.* Cf. le bret. *trion* « jachère », vannet. *tréiann* « jachère, partie d'un champ laissée en friche » ; la jachère affectant souvent le tiers des terres cultivées, il est probable (malgré des difficultés de forme, on attendrait **trouan*) que ce mot est à rattacher au nom du « tiers ». Le v. gall. *trean cant mel,* VVB 223, CCG 14, permet d'affirmer que les formes *trean* de la main B d'Angers 477 sont des formes v. gall. (ex. fo 47a : *dou trean,* fo 56 a, *dou trean,* fo 65b, *har dou trean*). Irl. *trian* « tiers », gaul. *trianis* (voir ZCP 15, 379, GOI 250, 193, Language 23, 125 sq sur ces mots).

troim (voir gl. suivt.) C'est un infinitif en *-im* d'un verbe à radical *tro.* On a par ailleurs *trouim ;* ces variantes sont reconnaissables en moy.

Bret. ; on a 1) *treiff* DEBM 394, mod. *trei* « tourner », gall. *troi* « marcher autour » et « tourner », PKM 194, qui correspondent à *troim* et, 2) *troeiff*, DEBM 394, d'où *troein, troui*, GMB 722, qui correspondent à *trouim* (voir à part *trouim*). Ces variantes s'expliquent sans doute par la complexité des origines de *tro*. Voir *trouim* et *tro* (1).

troim guar .*n*. (le *o* et le *i* de *troim* sont collés et ressemblent à première vue à un *a* moderne ; inédit BN lat. 10290, fo 12a ; Priscien Gramm. I, 39 ; Keil t. 2, p. 30). Sur les mots en ital. dans « .n. quoque plenior in primis sonat et in ultimis partibus sillabarum, ut *nomen, stamen*, in mediis exilior, ut amnis ». *Troim* aurait ici le sens de « tirer sur, prolonger, insister » (Il s'agit du fait d'insister sur le .*n*. dans les parties situées en tête et en fin de syllabe). Le sens de « tourner », on le voit, n'était pas sans doute le seul à cette date et *troim guar* « n » semble signifier « fait d'insister sur le « n »? Voir *troim*.

troini .*ae*. **renia** (la séparation des mots est des plus difficiles ; inédit, BN lat. 10290, fo 14b, Priscien Gramm. I, 50 ; Keil t. 2, p. 37). Sur les mots en ital. dans « .ae. diptongus... secundum graecos per .a. et .i. scribitur, ut aulai, pictai, pro aulae, pictae, ut Uirgilius in III : aulai in *medio libabant pocula* bachi ». (Eneide III, v. 354.) La gl. intéresse le contexte plutôt que la citation de Virgile ; l'idée est que les Grecs écrivent *ai* là où les Latins écrivent *ae;* faut-il comprendre : « *tro in i*.ae.*ren i a* », « tourne en *i, ae*...???.

troint (inédit, Angers 477, fo 62a, main B ; Patrol. XC col. 425) gl. « residunt » dans « (maria alta) rursus in se ipsa residunt ». Elles retournent, se retirent ». C'est la 3e pers. plur. indic. prést. de *troim;* voir ce mot.

1) **trom** et **trum** « lourd, maladroit » ; voir *strom* et *trum*. *Trom* « lourd », gall. *trwm(m)*, irl. *tro(m)m* viendraient de la racine du v. angl. *þrymm* « Macht », VGK I, 132, 362, IGEW 1095. Voir *trum*.

2) **trom** « rapide, diligent » ; dans *trom den*. Bret. *trumm* « prompt, soudain ». Loth RC 43, 409 sq tire ces mots de la même origine que le v. angl. *trem, trym* « marche, pas », que le norvégien *trampe* « piétiner ».

trom den (Orléans 221, fo 34, gl. 75 ; VVB 224-5), sur « peruolauit », dans : « mox ad eum Lincuntius, diuina expertus beneficia, peruolauit ». Lincuntius est un nom d'homme : Liguntius. *Trom* paraît ici être une forme ancienne du bret. mod. mod. *trumm, trum* « prompt, diligent », GMB 728 ; l'alternance *o-u*, qui se retrouve dans un autre mot, différent, mais homonyme, *trum* « lourd », *s-trom* « léger, facile », est étudiée dans la grammaire. Loth a étudié ce mot RC 43, 410, et il mentionne un gall. moy. *hy-drum* apparenté au bret. *trum(m)* « rapide », v. bret. *trom*. *Den* nous semble être ici le mot « homme », attesté sous la forme plus archaïque *don* (voir à part). *Trom den* signifierait « rapide homme », l'épithète qualifiant Lincuntius qui « peruolauit ». Le n. propre v. bret. *Guandromaer*, C. Redon ch. 58, si ce n'est pas un nom franc estropié, peut peut-être être décomposé en *guan* « fait de foncer, s'avancer » (voir *uan, guan*), *trom* « rapide », lénifié en *drom* en deuxième terme de composé, et *aer* « champ de bataille » (voir *air*), d'où « celui qui fonce vite au combat »?. Cf. le gall. moy. *aer-wan* « onslaught », « assaut », GPC 39, *trym-wan* cité GBGG 613 (avec, ici, *trym-*, de *trwm* « lourd », en premier élément de composé).

(Par contre, des mots comme le v. irl. *cutrumme, cutrummae* « égal », GOI 126, mod. *codroma*, le v. gall. *cithremmet* gl. « libra » *cythrymed* « evenly balanced, even, exact », GPC 827, sont à rattacher à *trum* « lourd » ; voir *trom, trum*) (1).

tromm (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 1b, l. 10 ; ZCP 1, 17 sq) gl. « sambuci », « sureau » ; le ms porte *trom̄*. Ce mot paraît identique à l'irl. *tromm* « sureau » ; Dinneen : *trom* « elder tree », *troman* « dwarf elder » et « bore tree ». Voir peut-être *uoltrum*.

tro montiou (inédit, Angers 477, fo 18a, main A ; Patrol. XC col. 268) gl. « transalpinam », dans : « septimus circulus ...uadit per... Rauennam, transalpinam Galliam, Pirineum ». *Tro montiou* signifie « par-delà les monts » ; cf. *pou tro coet* « pagus trans siluam ». *Montiou* est le pluriel d'un mot *mont* « mont » qui paraît bien emprunté au lat. « mons, montis ». Cependant on trouve un nom de lieu brittonique Trimontium, cité CA p. XVIII et ibid. note 1, « les trois monts » et un Monto-briga, Holder 2, col. 1955. Emprunté ou non au latin, ce mot lui est en tout cas étroitement apparenté : voir *monid*, et *tro* (2).

(**tron**) « bourdonnement » ; voir *satron*.

tronni, dans : *is mui dis hacet i dre(h) bei cemin(t) tronni*... Ce mot paraît signifier « à travers nous, parmi nous » ; il semble que c'est une forme « conjuguée » de la prépos. *tro* (voir *tro*) (2). On peut peut-être décomposer en *tro-n ni*, le premier *n* représentant le pronom complément de la 1re pers. plur. (le *n* dans *tra-n indicem* est au contraire une forme de l'article). Une parenté de *tronni* avec un gall. moy. *trynni* = *kwmpassev* « les alentours »? CA note au v. 459, est peu probable.

tros (Orléans 221, fo 77, gl. 143 ; VVB 225) gl. « tirannide » dans : « melius est pauci temporis

legitimum regnum, quam tirannide longi temporis ». *Tros* signifie « tyrannique, mauvais » et correspond au gall. moy. *traus* « transversus, iniquus », CA 296, note au v. 942 (et aussi, dans un sens élogieux « obstiné, brave »), v. gall. *traus*, non glosé, VVB 223, dérivé *trossed* « transgression », d'où « violence », HGC 245. Ce mot est apparenté à *trus* (voir à part) ; le sens d'origine est « passer à travers », « transgresser ».

trosol (Mersebourg, Bibl. Domstiftes, ms I, 204 ; ZCP 21, 346-350) gl. « uectis » « levier », « barre, verrou » ; gall. moy. *trosaul*, mod. *trosol* « levier, barre », W. Gr. 201 ; c'est un dérivé de *tros* ci-dessus. Le Bret. moy. et mod. *treûstl*, *treûstel*, *treusteul* « linteau, tréteau », DEBM 395, Mots lat. 212, serait emprunté au v. fçais *trestel*.

trot (Brit. Mus. ms Cotton Otto E. XIII, fo 132a ; VVB 225) gl. « strutionem » au sens de « étourneau »? (Pour *strutio* cf aussi στρουθίον « petit moineau ») le glossateur ne semble pas y voir le nom de l'autruche στρουθοκάμηλος, inconnue de lui et pour laquelle il ne peut y avoir eu de nom brittonique. *Trot* est la forme ancienne du bret. *tred*, *dret*, *dred*, *tret* « étourneau », DEBM 395, GMB 150, 716, mot apparenté au gall. *drydw*, *trydw*, *drudwy* « starling », « sansonnet, étourneau », PKM 188-9, GBGG 393, à l'irl. mod. *truid*, *druid* « starling », au mot du voc. corn. *troet* gl. « turtur » (sur les pluriels actuels en Bret. voir Trépos, Plur. Bret. 248). *Trot*, *truid* viennent sans doute de la même racine que le lat. *turdus* « grive », V. Henry s. v., RC 18, 97, IGEW 1096.

trouc ? « passage, transfert » ? ; voir *trouc a issent*.

trouc a issent (le ms porte « *trouca* » et, ligne au-dessous « *issent* » ; Orléans 221, fo 140, gl. 237, VVB 225 et TPHS 1885-6, 597, cette glose est lue **tron ca issent* ; nous lisons **trou** et non *tron*). Cette gl. se trouve dans la marge gauche, juste à côté de « occassione » dans le contexte suivant « Si contigerit episcopum migrare de hoc seculo, certis existantibus rebus que sunt ecclesie, sciamus, ne ipse conlapse deperiant, neque proprie probantur episcopi, sub *occassione* peruadantur ecclesie ». L'idée générale est qu'à la mort de l'évêque, ce qui n'est pas sa propriété personnelle et risque de s'abîmer, est transféré à l'église. Cette gl. lue *« *tron ca issent* » n'a pas été expliquée. On peut hasarder une hypothèse à son sujet. *Issent* ne peut guère être autre chose qu'une forme du verbe « être » (voir *is* 3), à la 3e pers. du pluriel Cf. le gall. moy. *ysydynt*, *yssydynt* « there are », « sont là », GCC 94, IEW 100. (On verra aussi *isi*, *isio*). *A* peut signifier « ce qui », « ce que », « les choses qui » (voir *a* 6).

Trouc est d'explication difficile. On peut penser à un mot signifiant « trans-mission, trans-fert », rendant le sens général de « sub occassione, peruadantur », « à cette occasion elles sont transférées » (à l'église). *Tro-* « à travers, trans- » est attesté (voir *tro*) (2). On trouve une formation comparable à *tro-uc* dans le v. irl. *trimirucad* « on transféra », GOI 531, CCG 345-6, dont le radical *-uc* ne paraît d'ailleurs pas exactement le même. On peut, avec moins de doutes, rapprocher le radical du gall. moy. *am-wg* « lutte pour, saisit », et « protège, secourt », prét. 3e pers. sg. *amuc*, n. verbal *amwyn*, Armes Prydein 38, GPC 103, CA 209, 249, du bret. moy. *amouc* « recours, aide » traduit, à tort semble-t-il, par « retard », ex. *amoucque* « aiderait », Mirouer v. 1106, *goal amouc* « faute de recours, ... de défense », Poèmes bret. 281, autres ex. GIAB, lettre A, p. 97. Le sens de *amouc* n'est pas si éloigné qu'on le croit de ceux du correspondant gallois. Il existe d'ailleurs des composés et dérivés dont le sens n'a pas été dénaturé à ce point. Dans ces dérivés alternent les formations en *-wyn*, *-uyn* (de **uk-n*) et en *-wyth*, *-ouez* (de **uk-t*). (Sur *amuyn* « secourir », var. *amuyein*, (= gall. *amwyn*), *amui* voir GMB XXII) ; bret., *amouez* « aider, défendre », Jésus 120 b (**ambi-uk-t-*), *quendamouez* « émulation », GMB 547 (**kom-do-ambi-uk-t*), gall. moy. *cyfamwyn* « to contend in battle », GPC 676 (**kom-ambi-uk-n-*). Voir addenda.

Mais le radical **uk* de tous ces mots, comparé au gall. *go-r-uc* « fit », CCG 346, est d'origine incertaine. On ne sait s'il est apparenté au rad. verbal britt. *duc* « porter », à l'irl. *to-ucc* « comprendre » de **to-u-n-k* IGEW 347.

On verra sur cette question RC 43, 211-212, IGEW 220, 347, VGK 2, 475. En tout cas *tro-uc* au sens de « transfert », ou, impérat. « transfère », n'est pas impossible. On peut proposer, à titre d'hypothèse, de traduire *trouc a issent* par « transfert des choses qui sont là », ou « transfère les choses qui sont là », qui se trouvent délaissées à la mort de l'évêque.

trouim (inédit, Angers 477, fo 62b, main B ; Patrol. XC col. 426) gl. « reflectere », « se retirer, retourner », dans : « estum solet attollere..., (solet) reflectere ». Alors que *troim* a donné *treiff* et *trei* en Bret. moy. et mod., *trouim* a donné *troeiff*, DEBM 394, « faire au tour » (sens évolué), *troei* « tourner, rôder », GMB 722, et aussi *troui* (cf. aussi *troeus* « uolubilis », DEBM 395). Voir *trouit*, *troim*, *troint* et *tro* (1).

trouit (inédit, Angers 477, fo 62a, main B ; Patrol. XC col. 425) gl. « relabitur », corrigé de « relabatur », « se retire, retombe » dans : « aestus... relabitur in alueum ». C'est une 3e pers. sg. prést. indic. de *trouim*, ci-dessus ; cf. l'irl. *tráigim* « I subside, deflate » ; voir *trouim*, *tro* (1). La gl. *elcer* au même mot latin est étudiée à part.

troul, traul « usage, dépenses d'usage », petit mobilier et fournitures domestiques, dans *ti-guo-troul-(l)au* et peut-être *me-traul*. Gall. *traul* « wear, cost, expense », *treulaw, treuliaw* « to wear », W. Gr. 386. L'irl. moy. *trelum*, mod. *trealamh* « furniture, apparel » est cité sous *tiguotroul (l)au*. Le gall. *traul* est tiré BBCS 2, 292 de **trə-ag-lo*, de la rac. du lat. *agō*, par J. Lloyd Jones, mais Language 7, 283, G. S. Lane propose **trə-aglo*, avec un radical **trə* parent du lat. *terō*, du grec τείρω « j'use », ce qui paraît plus vraisemblable ; voir RC 50, 98.

tru... (commencement de **trued;* Orléans 221, fo 142, gl. 245 ; VVB 225), gl. « humanitatis », « pitié ». *Tru...* n'est pas complet, car le bret. moy. *tru*, Nonne v. 653, 846, est un adj. du sens de « pitoyable » ; cf. *Caer Truu*, C. Landévennec p. 555 ; on doit rétablir ici un mot **trued*, ancêtre du bret. moy. mod. *truez* « misère, pitié » ; avec *-car-* est formé *trugarez* « grâce, pardon », DEBM 397, GMB 727. V. gall. *mor tru* gl. « eheu », VVB 189, *trucaraue* gl. « mitia », VVB 225, gall. moy. *tru* « pitoyable », CA 165, 249, CLlH 201. V. irl. *tróg, trúag* « misérable », *tróige* « pitié », *trócaire* « pitié » ; on compare des ns gaul. contenant un élément *trougo-, trogo-, trogi-*, ZCP 26, 282 ; le fçais « truand » semble d'origine celtique. Voir, pour l'étymologie, CCG 31, GOI 40, IGEW 1073, 1102.

truch (Berne ms 167, fo 24b ; Georgiques I, v. 262 ; VVB 225), gl. « obtusi », « épais, obtus », dans : « durum procudit arator uomeris obtusi dentem ». Gall. *trwch* « coupe, section, épaisseur, couche », CA 301, CLlH 197, BBCS 3, 23. Le sens de « épaisseur », dérivé du sens de « section » est conservé dans certains ex. bret. comme *trouc'had* « couche épaisse de neige » et « tronçon, couche épaisse », Ann. Bret. 15, 350-351, GMB 726. Le sens normal, en Bret. mod., de *trouc'ha* est « couper » ; c'est un sens ancien, cf. bret. moy. *trouch* « trancheure », voc. corn. *trech* gl. « truncus ». Idg. Forsch. 2, 172, et surtout IGEW 1074, G. S. Lane, Language 13, 28.

trum (Orléans 221, fo 170, gl. 265 ; VVB 226) gl. « inoportune », litt. « lourde, maladroite » (vieille femme) dans : « inoportune in euangelis anus » (quae canibus se parem confessa est). Les mots entre parenthèses manquent dans le ms. V. Gall. *ir trum* gl. « abrupta... pondera », *trumm* gl. « aegrum », gall. *trwm* « lourd », irl. *trom* « lourd » de **trud-smo* selon la VGK 1, 362, de la racine du lat. *trūdō* « je pousse » ; le v. provençal *trum* « sombre, triste », peut être d'origine celt. ZCP 25, 33 sq. La gl. *strom* « satius », qui exprime l'idée contraire, contient le même mot avec une alternance *u-o* étudiée dans la grammaire. Par contre *trom* « rapide », dans *trom den*, malgré l'homonymie, est un mot tout différent. Voir *trom* (1) et *strom*.

trus « à travers », dans les gl. ici-après. Bret. moy. *trus-*, ex. *trus-pluffec, treus-pluffec*, DEBM 395, *treux, treus*, mod. *treuz, a dreuz*, GMB 716-717 ; corn. *tres, trus*, gall. *traws*. Le maintient du *-s* final dans ce mot fait difficulté. Voir LHB 637, VGK 1, 439, RC 18, 96, RC 37, 30 et 60, IGEW 1076. *Trus* est apparenté au lat. *trāns*. Voir aussi *tros*.

trus XXIX **in** XXX (inédit, Angers 477, fo 71a, main A ; Patrol. XC col. 476), gl. « porro Aegypti... de octaua decima in nullam facere (.i.epactam.i. XXX). ». 18 jours plus 11 jours d'épacte = 29 jours en tenant compte du « saltus » ; on peut donc ajouter un mois intercalaire et supprimer les épactes. La gl. dit « à travers 29 (jours) en 30 ». Voir *trus*.

trus XVIIII *in* XX *gesimam lunam* (Angers 477, fo 71a ; main A ; Patrol. XC col. 476), sur les mots en ital. dans « faciens illam(lunam) ascendere in aequinoctio de *octaua in uicesimam* ». Le sens est éclairé par une gl. latine de la marge gauche « i. XI epactae lunae adicitur et saltus ». A cause du jour du « saltus » on passe « à travers 19 en 20e lune ». Voir *trus* ci-dessus et *saltus* dans l'Index de Comput.

trusci (Corpus Christi College, ms Parker 279, fo 134) gl. « scabiem » « croûtes, écailles sur la peau, gale, lèpre » dans « si cicatricem habeas, si papulas aut scabiem(.i.*trusci*) uel impetiginem ». Ce ms est d'une main continentale du IXe ou Xe siècle (Thes. Paleohib. 2, 38) ; recopié sur un ms d'origine irlandaise, il contient au moins une gl. bretonne, *anre* (voir à part). Cette gl. semble aussi pouvoir être bretonne ; en effet l'Irl. a *trosc* « lépreux », *truisc* gl. « raucae », et *trusca, trousca, truscae...* DIL, lettre T, 329 ; mais le Bret. a le même mot dans *trousq, trousk* sg. *trousqen, trouskenn* « croûte, écaille sur la peau », etc. cornouaillais *druskenn* « couche de chaux, de plâtre », etc. Voir Ernault GMB 727, MSL 8, 148. *Trusci* peut être le pluriel en *-i* d'un ancien sg. *trusc (trousk)* ; cf. *guoh-i* de *guoh-* et aussi *t...* gl. « scapiem », Orléans 221, fo 11, gl. 28 bis. Sur le gall. *trwsgl*, voir BBCS 11, 141. Ces mots viendraient de la racine du gothique *thrūts-* « lèpre » (V. Henry).

tu « côté » ; dans : *nac tu*. Bret. moy. et mod. *tu* « côté », très usuel ; ex. GMB 729 ; gall. corn. *tu;* v. irl. *tóib, toéb*, mod. *taobh*. Étymologie VGK 1, 116, CCG 39, IGEW 1018.

tuhen « tertre, tas »? Voir suivt.

tuhen uhel (Munich ms 14846, fo 111a ; voir introd. par. 5, ms 34). Dans un contexte obscur « .O.letitia.comlan adilcę comus *tuhenuhel* ordinati a domino et ab hominibus.si per uia letitia et libertas potentia ». On a remarqué les gl. irl. et brittoniques intercalées dans le texte.

Elles ont été dans ce cas assez fortement déplacées : deux lignes plus bas on lit : « : locus. *alt*.munitus in quo natus(est) hic pro quo tenetur liber ». *Tuhen uhel* serait-il une glose déplacée à « locus munitus »? En tout cas *uhel* « haut » est clair »; voir *uchel*. *Tuhen* a été rapproché du gall. *twyn* « petite éminence », RC 32, 307, RC 34, 144 et 145. *Alt* semble une gl. à ce même mot ; cf. gall. *allt* « falaise », bret. moy. et mod. *aut*, *aod* « rivage », de **alt*.

tuill (inédit, BN lat. 10290, fo 1b, dans un passage formé de gl. latines commentées) gl. « ganna, (gann)ae » « tromperie » ; du bas-lat. « ganna » vient l'italien « ingannare », « tromper ». Voir *toillam* pour détails.

tull (inédit, BN lat. 10290, fo 36a ; Priscien Gramm. IV, 16 ; Keil t. 2, p. 126) gl. « foramen » « trou ». Bret. moy. et mod. *toull* « trou », ex. GMB 703-4 ; gall. moy. *tull*, GML 285, mod. *twll* « trou », corn. *toll*, *tol* ; irl. *toll* « creux ». Sur l'étymologie, voir CCG 110, VGK 1, 378, RC 36, 159, Idg. Forsch. 6, 330, IGEW 1032. On trouve un composé *cun-tullou* ; voir à part.

tum (inédit, Berne ms 167, fo 57a, marge droite, l. 5 ; un signe de renvoi ressemblant à un *s* précède la gl.), gl. « siluis scaena coruscis », « charmilles de forêts tremblantes ». On a « *s. tum* » avec renvoi à « siluis ». *Tum* signifie « pousse, végétation » ; on a ce mot dans *pull an hutum*, C. Quimperlé p. 165 (vers 1131-1139) ; « la mare de (l'endroit à) végétation abondante » ; *hutum* est analogue au gall. moy. *hyduf*, ex. BBC 48 *afallen peren pren hyduf glas* « pommier doux, arbre vert luxuriant » ; ces mots sont composés de *ho*, *hy* « bien », et d'un radical *tum* qui apparaît aussi dans le mot suivant.

tum « excède, s'accroît », dans : *ni tum* III... ; v. gall. *is gurtum* « est (comme) excédent », BBCS 3, 245 sq ; gall. *twf* « accroissement, pousse », *tyfu* « croître, pousser ». Bret. *tiñva* « croître » (en parlant de la peau sur une plaie) GMB 694, *didiñva* « germer, pousser », *dydyffas* « poussa », Gwénolé v. 197 ; *teon*, *tēñv* « sève » ; cornique *a dyff* « accroît », de *tyff*, Pascon 259, 3 cité LCC 56. Ces mots viennent de la racine du latin *tumeō* « être gonflé », VGK 1, 178, IGEW 1082. Voir addenda.

tut « bon, favorable » et peut-être « magique » ; voir *tuthe* et *tut lub*.

tuthe (Vie de St Maudez, BN ms fçais 22321, fo 863, XVIIe siècle, copié sur un ms du XIe ou XIIe siècle, RC 13, 496) dans « quidam daemon quem Britones *Tuthe* appellant, in specie marinae belluae ». Ce mot est souvent cité, ex. GMB 691, RC 33, 249-258 et 36, 63. C. Redon ch. 60, on trouve aussi le nom propre d'homme *Tuhle*. Loth. loc. cit. rapproche l'irl. *tuath* « gauche, sinistre » et « magicien », le gall. *tut* dans « Morgan tut ». Loth ramène ces mots à un ancien **teuto* « bon, favorable » employé par antiphrase pour désigner la « gauche » ; il cite les ns gaul. comme Vito-tuti, Viro-tautae et tire **teuto* de la racine du latin *tūtus* « garanti, sûr », du gothique *þiuþ* « bien, bonne nouvelle ». On peut aussi comparer le nom de *Tritut*, *Tridut* C. Redon ch. 263 et C. Quimperlé p. 182, au gaul. *Tritouti*, ZCP 26, 46, 281, et Δό-τευτος ibid. 46. Beaucoup de noms du C. Redon composés avec *tut* ont probablement ce mot plutôt que *tut* « peuplade ».
On peut avoir un composé de *tut* dans le br. moy. *astut* « misérable, malheureux, chétif », DEBM 215, Mirouer v. 100, 186, 2026, 2130, et p. 328 note. *Astut* a un sens inconciliable avec celui du fçais ancien *astud* « astucieux, habile », malgré Ernault GMB 43, et Loth Mots lat. 134. *Astut* peut venir d'un ancien **estut*, de **eks-teuto*, comme le bret. *astenn* de *extendō*, *astandart* de *estendard*, *asquipet* de *esquipé*... RC 35, 53. Il a d'ailleurs pu subir l'influence, pour la forme, du lat. *astutus* ou du v. fçais *astud*. Le sens de « malheureux, misérable » de *astut*, de **eks-teuto*, exprime bien, avec le préfixe *eks*, l'idée contraire de celle que l'on trouve dans **teuto* « favorable, bon, heureux ». De ce même mot **teuto* « bon » désignant par antiphrase la « gauche », Loth cite aussi un dérivé dans le vannet. *tus* « à gauche », RC 41, 229, 43, 160 sq. Le nom du démon *tuthe* serait composé de deux éléments, *tut*, et *he*, expliqué par Loth, RC 36, 63 comme signifiant « race de » : le mot aurait donc le sens de « magicien, génie » proche de celui de l'irl. *tuath* ; voir aussi IGEW 1079. Par contre le bret. *teüs* « lutin, spectre », *teuz*, Trég. *toës*, GMB 691, paraît être un mot tout différent, RC 36, 63.

tut lob et **tut lub** (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 10 et l. 14 ; ZCP 1, 17 sq). Dans les deux cas il y a un léger intervalle entre *tut* et *lub*, *lob*. Voir *lub*, « plante » à part. *Tut* paraît ici être un adj. signifiant « bon, favorable » désignant les plantes médicinales bienfaisantes. En effet, dans les deux cas, *tut lub*, *lob*, commencent une liste de plantes. « Item ad quaemlibet dolorem : *tut lob*, *stlanaes*... », « Item ad uintlum : *tut lub*, *gulaed*, *etiar*... ». Voir *tut*, *tuthe*, *lub*, *lob*.

U

u... (Orléans 221, fo 21, gl. 46bis) sur « iurabit. ». Le v. gall. et gall. moy. *an-utonau*, *anudon*, GPC 140, CA 133, note au v. 222 (*ut*), contiennent un radical *ut*, *ud* « serment » dont *u*... pourrait être la première lettre.

uaelaerian (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 7 ; ZCP 1, 17 sq). Nom de plante, « valériane ». Emprunt au latin.

(**uan**) radical de *he-uan, ar-uan-ta, cic-guan, do-di-co-uan-t*. Le sens d'origine est « pointer en avant », d'où 1) « piquer, frapper », 2) « pointer, s'avancer ». Bret. moy. *goanaff* « frapper, piquer », usuel, ex. DEBM 296, *me az goano* « je te poindrai », Nonne v. 88 ; *gwana(ñ)* « piquer », se dit encore à Douarnenez, Al Liamm, *34, 43* ; composé bret. moy. *di-uan*, mod. *di-ouana* « germer, pousser », ex. DEBM 274, cornique *dyweneys*, RC 23, 265 ; dérivé bret. *gwenan* « abeilles ». Gall. *gwanu*, avec des sens se ramenant aux deux sens principaux donnés plus haut RC 33, 430-431, PKM 169, CA 132, 135, etc. ; composés et dérivés nombreux GBGG 612-3. Il semble avoir existé une forme dérivée *-uant* avec une terminaison en *-t* différente de celle du prétérit, voir le n. propre v. bret. *Rac-want*, le gall. *rhagwant, racwan*, sous *aruanta* et Introd. § 10, II.

Uan semble être apparenté au goth. *wun-d-s*, à l'angl. *wound* « blessure », UKS 259, IGEW 1108, VGK 1, 139, RC 36, 160. La parenté avec l'irl. *gonaid* « il blesse, tue », est controversée ; M. Binchy, Celtica 3, 230, est en faveur de cette parenté. Voir aussi *uintlum* et *guan*.

uanetou forme de *(g)uanetou* « spectacle de bouffons, jongleurs » ? Voir *in uanetou*.

(uas) (St-Omer, ms 666, fo 43b ; RC 11, p. 89) ; gloses entre parenthèses, dans le texte : « Et abi (deus pater) aproterion (passio) suscepit periranton (uas) pro redemptione antrophon (hominum). ». Est-ce une glose latine ? ; « periranton » est un mot hispérique sans doute tiré de περιρραίνω, « j'asperge, je purifie par des aspersions ». La gl. *uas* est aussi difficile à expliquer par le latin que par le brittonique.

ucent « vingt ». Ex. : *in pemp guar dou ucent ; seith diou guarn-ucent*. Bret. moy. mod. *ugent ;* gall. *ugain*, v. irl. *fiche*. Étymologie V. Henry, 275, ZCP 15, 378, GOI 129, de **wikn̥t(s)* ou **wikm̥t(s)*. En Brittonique le *gu* initial ne s'est pas développé dans ce mot. *Houceint* dans *is dou houceint* est de forme v. gall.

(**ucent**)**met** écrit *XX met* dans : *guar XX met bliden*... « vingtième ». Voir *ucent* et grammaire.

uchel « haut ». Ex. *gel, men, rinn hi guolt, uchel hi dehint*, et *tuhen uhel* (voir aussi *uh*), irl. *uasal ;* gall. *uchel ;* bret. *huel ;* gaul. uxello, gaul. lat. uxellimus gl. « summus », W. Hof. 1, 82 ; 2, 617, de la rac. de ὕψι, VGK 1, 75, MSL 8, 256 sq, LHB 529. *Uchel* correspond à ὑψηλός « élevé, altier ».

uchel hi dehint hit i gorparoc le gl. « fur iuuenis... oriens furauit » ; la gl. semble signifier « haut son voyage jusque dans un lieu élevé ». Voir détails et références sous : *gel men rinn hi guolt*... et *uchel, hi* (3), *i* (2), *dehint, dohintu, hit, i* (4), *gorparoc, le*.

(**ued**) radical de *di-ued, gu-di-ued, rac-r-guoed-haom, rac-r-gued-ha ;* de la racine **wedh* « conduire » du lithuanien *vedù* « je conduis », de l'angl. *wed*, du v. irl. *fedid* « mène », *inna fednae* gl. « inuectionis », du gall. *arwedd* « acte de porter, transporter » etc. Voir W. Gr. 251, GOI 110, CCG 362, IGEW 1115-1116. Voir *gued* (5).

(**uer**) paraît la forme lénifiée de *guer* pluriel de *gur* « homme » ; dans *a uituer*.

ueruencou (Berne ms 167, fo 47a ; Georg. IV, v. 131 ; VVB 226-7) gl. « uerbenas » « verveines, rameaux sacrés ». De « uerbenaca », de « uerbena », selon Loth, Mots lat. 214-215.

uh « au-dessus de » ; voir aussi *huch*. Dans : *rolemdirot uh ham nertou*. V. gall. *uuc* dans : *uuc nem is nem*, Engl. Juvencus, gall. moy. *uch*, mod. *uwch*. Bret. moy. *uch*, dans *a uch*, ex. Gwénolé v. 864, Mirouer v. 901 ; autres ex. RC 22, 376, GMB 731 ; à Douarnenez, *euc'h, oc'h, ouc'h* « au-dessus de », *euc'hti* « au-dessus d'elle », Al Liamm 33, 135. On a le dérivé *a dyouch*, Nouelou 147, mod. *a zio(u)c'h da* « au-dessus de » (Léon). Selon Ernault, GMB 731, le bret. moy. et mod. *a us* « au-dessus de » résulte d'une confusion de *uch* « au-dessus » avec *ouz* « contre », de *gurth* et aussi de l'influence de *a is* « au dessous », Mirouer v. 901 note p. 93. Étymologie de *uch, uh* : voir VGK 1, 75, 93, GOI 527 (sur l'irl. *ós, (h)úas)*, CCG 185, LEIA, O 31-2 ; *uh, /uχ/*, vient sans doute de **ouks*, de **oups* et correspond à ὕψι « en haut ». Sur l'évolution de *uch* en *uwch* en Gall., voir BBCS 16, 284. Voir *uchel* à part.

(**ui**) sens incertain ; voir *dec uiaeidit boi*...

uileou (Berne ms 167, fo 8a ; Virgile, Egl. II, v. 47 ; VVB 227) gl. « uiolas » « violettes », emprunté au latin.

uinan (inédit, BN lat. 10290, fo 12a ; Priscien Gramm. I, 39 ; Keil t. 2, p. 30) gl. « uillum » « touffe de poils, poil » ; v. irl. *finan* gl. « uillum » ; c'est le diminutif de *find* « chevelure » ; irl. mod. *fionnán*. Le deuxième élément du bret. *mal-uenn, mal-venn* « paupière » et « cil », GMB 386, VGK 2, 99, vient de *uin(n)* dont *uinan* est le diminutif. Le premier élément est analogue au v. irl. *mala* « sourcil » ; *finda malach* « poils du sourcil » contient les mêmes éléments que *mal-venn* en ordre inverse ; voir VGK I, 114 ; 2, 17, 99 : ces mots viendraient de la racine **wendh* « cheveux, barbe » de ἴονθος « duvet ». Noter le *u-* initial conservé ; on a aussi la forme *guinan*. Voir IGEW 1148.

Uinniau(**s**) dicit. C'est un nom propre mentionné Orléans 221, fo 96 bas (ou lire *vinniaus* ?), VVB 227 ; on trouve encore *Uuiniaus*, Angers 477 fo 36b, et *Uuinniauus*, Oxford Hatton 42, fo 56a. C'est un des ex. qui montrent que le *uu-*

initial a été conservé plus longtemps dans l'écriture des ns propres que dans celle des noms communs. Cf. *Ran Uuinniau*, C. Redon ch. 7 ; *Guiniau* LL. 255. Ce nom v. bret. et v. gall. est dérivé de *uuin(n)* « blanc, heureux ». Voir *guinn, win monod*, etc.

uintlum (Leyde Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 14 ; ZCP 1, 17 sq) nom de maladie dans « Item ad *uintlum*... » ; la finale *-um* est, soit une terminaison latine, soit une terminaison de nom verbal en *-um*, soit de substantif (cf. GMB 383 *presum, mahom*). Le radical *uintl-* se retrouve dans le moy. bret. *guentl* « goutte » DEBM 304, *guentlou* « douleurs de l'enfantement », Nonne v. 858, GMB 300. Le *r* du mod. *gwentr* « douleur de ventre » est dû à l'influence du fçais « ventre » qui a influencé également le sens. Le rapprochement de la VGK 1, 139, 487 de *guentl* avec l'irl. *feúil* « viande » est douteux, mais une parenté avec le radical *uan* (voir à part) est possible.

uir (St Omer ms 666, fo 43a ; RC 11, 89 note 25 : Thurneysen doute de la celticité de cette gl.) gl. « athematon » (pour « artematon ») glosé lui-même par « sanguinum » « force vitale, vigueur ». Contexte avec gl. entre parenthèses « Gibron (homo) prason (fac) agaton (bonum) de uita athematon (uir .i.sanguinum) ut sis fretus in Sion ». Peut-on comparer à *uir* un gall. *gwŷr* « freshness » et « pure, lively »? que Loth, Mots lat. 177 tire, avec doute de *uērus*. Le GPC 218, compare le dérivé *arwyran* « vigorous, fierce » à l'irl. *fireann* « viril » ; voir aussi BBCS 14, 32.

f. v. g. **uith** et **oith** « huit » ; dans : *iseith uith* et *oith gueid guar cant*. Voir la forme v. bretonne *eith*.

un « un ». Ce mot semble avoir, *a)* la valeur de l'article indéfini ; ex. *net gnot... a un cumun* « devant une (année) commune » ; C. Redon ch. 141 « secundum *un nant* » « le long d'une vallée » ; *b)* la valeur du numéral « un » ; ex. *ni ro diodlir guar un sillab ; racrguoedhaom rac un... ; nita nam un* in « fimus » ; *un isou ; un amser ; un di guar* XXX ; *unsillabochion ; did in seithun... guar un ; didmorth... guar un... ; un a un hue ; un eithmet alall... ; un did a pop un bliden ; un tre hac un lanu ;* voir aussi *pop un ; c)* la valeur du français « même », « le même » dans les ex. : *nisi gudiued.. sol in un di... ; erorit a bid... guar un did ; unblot ; cet is un nos ; is un minid ; a un did ; un oit super... ; didmorth... guar un... ;* tous ces sens sont attestés en Bret. Le sens *c)* apparaît surtout en Bret. moy. ex. GMB 732 « *un het ann dez ha nos* » « une (même) longueur du jour et de la nuit » Mirouer p. 228, note 7, v. 2874 (sur *en un* (devenu *en eur*) avec l'infinitif, voir ZCP I, 39-40). Sur *un* en Gall. voir, entre autres, W. Gr. 301-302, *yr un* « the same », etc. *Un* est apparenté au v. irl. *óin, oen*, au lat. *unus*, au grec οἰνός, etc. VGK 2, 126, CCG 10, LEIA O 11.

un amser (inédit, BN lat. 10290, fo 18a ; Priscien Gramm. II, 12 ; Keil t. 2, p. 51) sur « unum » dans « tempus unum uel duo, uel etiam, ut quibusdam placet, *unum* semis ». La gl. complète le sens : « un temps » ; voir *un* et *amser*.

unan « un » ex. : *tri mis in pop unan temp ; net gnot... un(an) commun... ;* bret. moy. *unan*, mod. *unan*, GMB 733, etc., *pep unan* LLC 31 ; sur le Cornique voir LCC 23, 39 ; sur le Gallois, W. Gr. 275, 306-7 ; et, en général, CCG 187. C'est un dérivé de *un* « un » ci-dessus.

un a un hue (inédit, Angers 477, fo 70a ; Patrol. XC col. 469) sur les mots en ital. dans « quod enim ualent sex in primo ordine numerorum qui *constat ex unis ut* perueniatur ad decem ». Le sens littéral est « un à un six ». Voir la Patrol. pour un contexte plus large, l'introd. par. 39 et 43, et *un, a* (3), *hue*.

unblot (Orléans 221, fo 31, gl. 65 ; VVB 227) gl. « similaginem ».

unblot (Orléans 221, fo 31, gl. 66 ; VVB 227) gl. « similaque ». Littéralt. « d'une même farine ». Voir *un* et *blot*.

undec « onze ». Bret. moy. *unnec*, mod. idem ; gall. moy. anc. *undec* GCC 28 ; sur *-nd-* voir l'introd. par. 14. Sur l'étymologie voir VGK 2, 133.

undec gueth. is dec (inédit, Angers 477, fo 57a, main B ; Patrol. XC col. 389) sur les mots en ital. dans « ubi tertia est (luna) multiplica III per IV, fiunt XII, partire per X, *decies asse* decus, et remanent II ». Il y a deux gloses : *undec gueth* « onze fois » et *is dec* « est dix » gl. « decus ». Voir *undec, gueith, gueth, is* (3) et *dec*.

un did a pop un bliden .i.cement. *IIII. part(e)s.* (Le *e* de « partes » est barré et paraît corrigé en *i ;* faudrait-il lire « *part(h) is* »? ; les six premiers mots sont accolés dans le ms ; inédit Angers 477, fo 78b, main A ; Patrol XC col. 504) ; sur les mots en ital. dans « si uis nosse adiectiones solis, id est concurrentes septimane dies, summe annos ab incarnatione, quot fuerint, *utpotae* DCCXXV, *per indictionem octauam*, et annorum qui fuerint quartam semper partem adice ». Le sens profond de la gl. nous est obscur ; le sens littéral est « un jour de chaque année, c'est-à-dire : quantité de quatre parties ». Voir *un, did, a* (2), *pop, bliden, cement.*

un di guar XXX (le ms porte : un di gau[r] XXX ; inédit, Angers 477, fo 54b, main A ; Patrol. XC

col. 351) gl. « trigenos singulos (dies) » « un jour sur trente » (31 jours). Voir *un*, *di* (3), *guar*.

un eithmet alall *XV* **allall** *XII* **arall** *et reliqua sicut* (le *i* de *eithmet* et le 2e *l* de *allall* sont rajoutés au-dessus ; inédit, Angers 477, fo 78a, main A ; Patrol. XC col. 503) sur les mots en ital. dans « *contingit autem eadem concurrentium annua dies* quod calculatorem meminisse iuuat ». Traduction « un huitième autre, quinzième autre, douzième autre et le reste de même ». Voir *un*, *eithmet*, *alall*.

un isou (inédit Angers 477, fo 64a, main A ; Patrol. XC col. 432) à côté de « *un isou* » on lit « unum deest de XX », d'une autre main, ce qui semble être une traduction approximative de la glose. Sur le mot en ital. dans « constat in Berenice urbe Tragoditarum uñ (unum ou unde) *stadiis* IIIIM.DCCCXX ». Le glossateur a compris sans doute « un en-dessous d'eux », un de moins. Voir *un* et *is* (2).

un oit *super kal.ianuarias et anni regularis est hic* (inédit, Angers 477, fo 59b, main B ; Patrol. XC col. 398). Sur les mots en ital. dans « uerbi *gratia anno tertio cicli decennouenalis* luna quae XXX dies habitura est semper ab .a.nudo incipit, secunda in .b. ». Littèralt. : « un d'âge sur les Calendes de Janvier et régulier de l'année est celui-ci ». Voir *un*, *oit*, et l'appendice de comput sur les « regulares dies ».

unpenn (inédit, BN lat. 10290, fo 25a, Priscien Gramm. II, 56 ; Keil t. 2, p. 78). La difficulté est de savoir quel mot glose *unpenn*. Ce mot est placé juste sous *saticulus*. Il est au-dessus, mais éloigné de la fin de *diminutiuum* dans la ligne ci-après : « Excipitur amasculo quod est diminutiuum maris, masculinus factum. » Voir *strot* pour un contexte plus large. *Unpenn* est clair par lui-même cf. gall. *unben* « chef, seigneur », Armes Prydein 29 et bret. moy. *unpen*, RC 45, 224, l. 6 « *Un pen* ha gouarner an Ilys. » « chef et gouverneur de l'église ». Le glossateur a peut-être pris « Saticulus » pour le nom d'un grand personnage ? Pour les éléments du composé *un-penn*, voir *un* et *penn* « tête, chef ».

unsillabochion « monosyllabiques ». Voir *muioc unsillabochion*.

un tre hac un lanu. (*n* de *lanu* rajouté au-dessus ; inédit, Angers 477, fo 62a, main A ; Patrol. XC col. 425) « luna... in duodecem horis... demedium terre *circuit* orbem. » ; « un flux et un reflux » (en douze heures). Voir *un*, *tre*, *ha(c)*, *lanu*.

(**uohinuom**) « extraire, épuiser », gall. *gwehynnu*. Voir *douohinuom*.

uornaert (Leyde, Cod. Voss. lat. F 96 A, fo 2a, l. 9) nom de plante, « scrofulaire » (Stokes, ZCP 1, 17 sq), gall. *gornerth* « knotty rooted figwort ». Le mot signifie littéralement « superforce ». Voir *nerth*.

uottrum (Leyde, Cod. Voss. lat. F. 96 A, fo 2a, l. 12 ; ZCP 1, 17 sq) nom de plante, « grana *till*, herba similis *uottrum* craescaens in ripa non diminuitur in temporae hiaemali ». Comparer *tromm* « sureau » ?. Obscur.

(**uraed**) Dans : *carturaed*. Semble pour **ured* (ae = e dans ce ms) « racine ». Voc. corn. *grueiten*, « radix », gall. *gwraidd* « racines », moy. bret. *gruizyenn* « racine », de la racine de « radius », « radix », ZCP 26, 1-3, et ZCP 12, 409. Voir d'autres détails mentionnés sous *gredm* (qui n'est pas apparenté). IGEW 1167.

(**urd**) « ordre ». Voir suivant.

urdhaom (inédit, BN lat. 10290, fo 18b, Priscien gramm. II, 15 ; Keil t. 2, p. 53) gl. « ordinatio » « ordonnancement, agencement », dans « oratio est ordinatio dictionum. » « la phrase est un agencement de mot » ; nom verbal en *-haom*, de *urd*. Bret. moy. mod. *urz*, DEBM 398, GMB 733 « ordre », *urza* « mettre en ordre, disposer, préparer ». Gall. *urdd*, « ordre », *urddas*, « dignité, *urden*, HGC, XV, v. 33, *urdyant*, *urdyn*, etc. HGC, XVI, v. 158, X, v. 10, etc. Emprunté au latin *ōrdō*, comme l'irl. *ord*, Loth Mots lat. 214, Vendryes LEIA, O 29.

uret « descendants » ?. Voir *ni on uret*. Graphie possible pour **uiret*, pluriel de *u(i)r*.

us- et **eus** (?) dans *uschuidou* et *eusiniou*. *Us* peut signifier « fragments légers ». Bret. *uzor* (ancien pluriel ?) « fragments légers qui voltigent », *usmol* « criblures » GMB 423 et 734. Voc. corn. *usion* gl. « palea », gall. moy. *us* « balle » (du grain), Gutun Owain, 81, note à la l. 2, pièce X, et *uswyd* « en fragments, morceaux », CA 162, v. 336 ; voir *eusiniou* qui peut être apparenté à ces mots, selon Ernault GMB 734.

uschuidou (inédit, Angers 477, fo 15b, main B ; Patrol. XC col. 252) gl. « uapores » « vapeurs, émanations », dans : « nubes conglobantur, qui, fumali leuitate, uapores aquarum de terra ..sustollens ..consistunt ». Ce mot, au pluriel, paraît formé de *us-* « fragment léger » et de *-chuid* qui peut être une graphie pour **huith* « souffle » (voir *gued*) (4) ; un préfixe *us-* est peu probable ; on n'en a pas d'autres ex. Le sens serait « fragments légers soufflés » ? ?. Voir *us-*, *chuid* et *gued* (4).

?*q(ua)n(d)o* **usum** ascendit (inédit, Angers 477, fo 63a, main A ; Patrol. XC col. 426), sur les mots en ital. dans : « circa aequinoctia maiores solito aestus assurgere..., semperque *luna in aquilonia* (signa) ...recedente.. ». La gl. semble

signifier « quand au-dessus de nous monte » (la lune). *Usum* rappelle le bret. moy. *us*, mod. *us* dans *a us* « au-dessus de », ex. Nonne v. 889, GMB 731, ZCP 1, 41-42, DEBM 398. *Us-* serait suivi de la désinence *-um* de la 1re pers. plur., mais on attendrait plutôt **usen*, en v. Bret. à côté de *centen*, *conten(ni)* « avec nous », et l'on peut se demander si *usum* n'est pas simplement un mot latin estropié.

ut- préfixe intensif dans *ut-difidhaas*, *ut-gurthconeti*, VVB 228. *Ut-* paraît à peu près synonyme de *ro*. On sait que l'irl. ancien *uss*, *oss*, employé anciennement comme particule perfective (GOI 344, 526) ne semble pas être un correspondant du brittonique *uch* (voir *uh*). *Uss* viendrait plutôt de **ud-s*, GOI, loc. cit. et surtout Vendryes LEIA, 0-34. L'élément **ud* du v. irl. *uss* et le v. bret. *ut*, avec *t* notant sans doute *d* occlusif, sont apparentés, vraisemblablement, au sanscrit *ud* traduit par « up », au v. angl. *ût* « out », etc. (W. Hof. 2, 844, sous *usque*). Le bret. *us* dans *a us* « au-dessus de » est expliqué d'ordinaire par l'influence de *is* « sous » sur *uch*, *uh*. Ce mot ne semble pas pouvoir venir de **ut-s* en raison du *ū* (*u* français) et ne peut correspondre au v. irl. *uss*, *oss* « en haut ». On sait que *us* a supplanté *uch* en Bret. à une époque récente. Voir aussi IGEW 1103-4 et le préfixe *guod-*, *gud-*, composé de **uo-ud*.

ut difidhaas (Venise, Marciana, Zanetti lat. 349, fo 29b ; Orose, Hist. III, 23, 31, ZCP 21, 301), sur le mot en ital. dans : « audito aduentu Cassandri, *diffisa* Macedonibus, cum Roxa, nuru sua ...in urbem Pydnam concedit ». *Ut difidhaas* signifie « elle se défia extrêmement ». Bret. *disfiziaff*, *diffiziaff*, puis *disfizia* « se défier », DEBM 272, gall. moy. *diffydhau* ; emprunt au latin « diffido », « je me défie » ; voir *ut-* pour le préfixe.

ut gurthconeti (le ms, soigné, est clair et rien n'impose la « correction » en *-etic* que l'on fait habituellement ; Berne ms 167, fo 97 ; Eneide IV, v. 331 ; VVB 228). La gl. concerne les mots « obnixus.. premebat » dans : « ille Iouis monitis immota tenebat lumina, et *obnixus* curam sub corde premebat ». La gl. complète est : « .i.perduram .i.contra nisus .i.utgurthconeti ». C'est une 3e pers. sg. imparf. indic. d'un verbe *gurthconet* « agir contre », précédé de *ut* intensif (voir à part). Le radical *conet*, précédé ici de *gurth* « contre », est apparenté au radical *con* de *anguoconam*, du v. gall. *diconetent* « have been made up », BBCS 3, 245 sq, CCG 308 ; le sens de ce radical paraît avoir été anciennement « faire, accomplir, agir ». Le gall. moy. *coned* traduit par « glorious, splendid » GPC 550, ne serait-il pas à traduire par « accompli, parfait »?. On trouve le n. propre v. gall. *Conet* LL 180 et le surnom moy. bret. *Conet*, de Gaufridus, en 1288, RC 3, 406 ; cf. aussi *Conetoci* inscr. du VIIe siècle citée LHB 291, n. propre de personne ; ce radical *con* semblerait contenir un *o* issu de *ā* long. Le v. bret. *Catuuocon*, n. propre, C. Redon ch. 212 (autres ex. sous *anguoconam*), a en effet pour correspondant exact le v. gall. *Cat-guocaun*, le gall. moy. *Cadwgawn*, le brit. *Catuoconi*, dans une inscr. du VIIIe s. citée LHB 291, etc. ; *con* semble donc remonter à **cān-*, RC 31, 480, RC 37, 43, RC 38, 157, BBCS 5, 2, BBCS 6, 207, BBCS 2, 6-8. Mais le rapprochement avec l'irl. anc. *cáin* « loi, impôt, amende » est peu satisfaisant pour le sens et la forme ; ce mot irl. d'ailleurs d'origine controversée ; voir VGK 1, 193, KZ 36, 443 et Celtica 3, 172. L'étymologie proposée W. Gr. 374-5, par la rac. **genē* « connaître », de l'angl. *can* ne peut expliquer le *k* initial du celtique. Plus séduisante est l'hypothèse présentée par J. Lloyd Jones, BBCS 2, 6-8, qui pense à une rac. **ken* « s'efforcer », que l'on retrouverait peut-être dans le lat. *cōnor* « j'essaie, je m'efforce », W. Hof. 1, 262, IGEW 564. Si l'on a bien une forme **cān* à l'origine on ne peut songer à rapprocher des ns gaul. comme Conetodubnus, Conconneto-dubnus, etc. Quelle que soit l'étymologie de son radical *-con-*, le sens de *utgurth-coneti* est clair. On peut le rendre par « il s'efforçait contre », rendant « obnixus... premebat » du contexte latin. Voir *anguoconam*.

uuant graphie pour **huant* « désir, passion » ; voir *couuuantolion* et *huant*.

uuert « valeur, prix », de l'idée d' « échange », dans *enep-uuert*, *enep-guerth*. Le bret. moy. et mod. *guerz*, *gwerz* ne signifie plus que « vente », ex. GMB 302, d'où *guerzaff* « vendre », DEBM 304, mod. *gwerza*. Corn. *guerdhe* « vendre ». Gall. moy. *gwerth* « valeur, paiement, rançon », et aussi « en retour de, à cause de », CA 79, 373, HGC VI, v. 37, note, GBGG 670-671, d'où le dérivé *gwartheg* « gros bétail », RC 36, 159, RC 42, 393 (pour le sens cf *pecus*, *pecunia*). Les noms gaul. contenant *uerto-*, *uorto*, ZCP 26, 293, comme Co-uerto-motulos, Ex-uertini, peuvent être apparentés et exprimer l'idée de « valeur » plutôt que celle de « tourner » ; on comparera *Co-uerto* au gall. *cy-werth* « d'égale valeur », *cy-werth-ydd* « équivalent, égal, pair » etc. GPC 832. *Uuert* est à rapprocher des mots germaniques parents de l'all. *Wert* « valeur », mais n'est nullement emprunté au germanique ; il s'agit ici de correspondance et non d'emprunt.

Uuinniau, nom propre ; voir Uinniaus.

(**uuoharth, uuoart**) « empêchement, entrave », gall. *gwahardd*. Voir *aruuoart* et *diuuoharth*.

uuobri, gubri « respect, considération » ; cet élément figure dans de très nombreux ns propres des Cartulaires v. bret. et, peut-être dans *Iunobr(us)*, ci-dessus.

V

vuenn (Vatican ms Regina 296, fo 35b, 2 ; Stokes Bezz. Beitr. 17, 141 ; Academy, janv. 1890, 46) gl. « pulicibus.i.uermibus », « poux, vermine » ; Ici *vu-*, comme parfois *gu*, rend un son χw. Bret. *c'houen, c'hoenn*, etc. « puces », *c'hoanenn* « puce », avec singulatif. Voc. corn. *hwanenn* gl. « pulex ». Gall. *chwain* « puces », *chwanenn* « puce », GPC 839.

win monid et **wen mened** (C. Redon, appendice, ch. 33, p. 367 ; date 852 ; D. Morice, Preuves t. 1, col. 548, et C. Redon p. 749 note 1), « id est montem candidum » « blanche montagne ». *Wen mened* est une forme moins archaïque avec affection vocalique notée. Le sens de *win*, ici comme dans beaucoup d'autres ex. est plutôt « favorable, heureux » que « blanc » ; voir *guinn* et *monid*.

Z

zethr mot qui semble signifier « hors de » dans la gl. suivante. Voir *ethr* à part ; on pourrait songer à comparer ce mot au v. irl. *sechtar* « hors de », si l'origine du *s* initial de *sechtar* ne prêtait à discussion ; cet *s* vient de **so*, selon la VGK 2, 187, de **svo*, selon Eriu 12, 236 ; dans ce dernier cas on ne pourrait comparer le *z* de *zethr* car *sv-* ne peut donner *z* en brittonique. Voir encore VGK 2, 669, CCG 162 et GOI 158, 305 et 507.

zethr ett a lecis (les mots sont accolés dans le ms ; inédit, Berne 167, fo 83, l. 23 ; Eneide III, v. 214) gl. « metu linquere » dans « Harpyeque colunt alie, Phineia postquam clausa domus mensasque metu linquere priores » (depuis que la crainte chassa les Harpies du palais et de la table de Phinée où elles étaient auparavant, « priores »). Il semble que la glose paraphrase le texte et dit « hors de la nourriture il (les) lança » (chassa). (Phinée chassa les Harpies de sa table.) *Lecis* semble une graphie pour *le(n)cis* (cf. *acomloe, accemadas, strocal, agcehemelion, acaled, locou*, etc.). Voir à part, *zethr, ethr, et* (2), *a* (1) et *lecis*.

ADDENDA - ERRATA

a arecer, riglion, rigl ; *airecht, araith* sont tirés de *$_e$req-t- W. Gr. 79, de la rac. **rek* mentionnée sous *riglion*. Loth RC 36, 141 doute, mais Vendryes LEIA, A 43 semble favorable à cette explication sans se prononcer sur l'origine du *a-*. Le nom du fleuve *Rance*, au IXᵉ s. *Renc*, est peut-être à rattacher à cette famille de mots, Souillet Ann. Bret. 66, 457-462, Corby Ogam 15, 100.

aball guid ; cf. le br. mod. *gwez avalou* « pommiers », Plur. Bret. 46.

aber ; voir aussi A. Guilcher Ann. Bret. 59, 309-313.

accifaeth ; cf. aussi *lezr..quiffigel* « cuir accoustré » RC 14, 310.

a dorn et **durn ;** *dornaff* « battre le blé » et *dourn, dorn* « poing » paraissent apparentés ; cf. gall. *dyrnu* « frapper à coups de poing, frapper, battre le blé », le v. irl. *no-m durni* « ut me colaphizet », de *colaphus* « coup de poing, soufflet ».

anbelam ; cf. aussi le gall. moy. *ryuelu* « alimenter un feu » de **ro-bel-*? Breudwyt Ronabwy, éd. Melville Richards p. 31.

ancou ; le v. irl. *éc*, mod. *éag* « mort » n'est pas cité explicitement.

angan ; *Gurganel* est une mauvaise lecture de l'éd. De Courson ; le ms porte *Gurgauel* (voir sous *adgabael*) ; par contre on a bien le rad. *-gan-* dans les ns propres du C. Redon *Ganoean, Mad-ganoe*, etc.

anguoconam ; le préfixe semble bien *an-* intensif comme le pense I. Williams.

Arbedoc ; autre ex. d'alternance *ar-*, *er-* : le br. mod. *erbedi* « recommander », rad. *pedi* « prier » de *petō* Mots lat. 194 a une variante *ar-bedi* citée GMB 35.

arcogued ; la VGK loc. cit. semble considérer cette famille de mots comme dérivée de la rac. **wedh* « lier » ; GPC 202 la rac. **wedh* « pousser, frapper » est proposée avec plus de vraisemblance.

bann (3) ; voir aussi Loth RC 32, 302.

bat ; le br. moy. *badou.*, plur, signifie « destruction, ruine, maladie » dans les ex. donnés GIAB, lettre B p. 6.

beb ; ce mot semble une faute de scribe pour **bed*, gall. *bedd*, br. *bez* « tombe » de la rac. de *fodiō, fossa*.

blidan, blidon, bliden ; la forme *blizenn* se trouve jusqu'en Bret. mod. dans certaines expressions, Ernault ZCP 2, 395, Vallée, Grand Dict. Fçais Bret. p. 24 sous *an*, p. 196 sous *demain*.

brientin ; cf. le n. propre mod. *Brientin* cité ZCP I, 47.

buuoorth ; le ms porte *buuoort*, avec *t* pour *th*.

carn ; *Pen karn* correspond au gall. *Pen y garn* ELSG 79.

cau ; cf. aussi le vannet. *keu* « creux, profond ».

cefel ; un dérivé en *-ou* de ce mot (Plur. Bret. 39) paraît se trouver dans le n. propre *Queffélou* (à Carantec par ex.) ; dans les noms du « cheval » de la famille de *cefel* il est difficile de dire dans quels cas il y a parenté ou emprunt, voir W. Hof. I, 125.

cenit ; avec *pa* il existe une expression analogue avec celle formée avec *cen, ken* dans *kenavé* ; c'est *pa ne ve* « n'était », *paneved*... GMB 442, 458.

cin (2) ; Poèmes Bret. 262, 266 on lit *quent* et non *quen* ; voir l'éd. des TPMB mentionnée sous *gueidret* addenda.

cnoch ; voir aussi GMB 99.

cobr ; seul *cobor* remonterait à **cubro* ; *accobor* contient en plus *ad-*.

coc ; *kokloa* a pu être compris anciennement comme « cuiller de cuisinier » v. br. **coc-loi*?.

cor (3) ; la référence à IGEW 615 concerne évidemment l'étymologie de *cor* non le cornique *tryher*.

croitir ; voir aussi Boisacq 518 sous κρίνω.

cumhal; cf. corn. *mal* « jointure », plur. *mellow* pour les formes en *a* et en *e*, W. Pok. 2, 293, Williams Lexicon 244.

dediledet; *apollit* semble avoir un sens proche de celui de ἀπολύω « je délivre, congédie... »; le sens de *dediledet* « éloigne, écarte » paraît certain.

nuper **dei posit**; rajouter t. 2 après Keil.

deuueticion; voir aussi Binchy Celtica 3, 230.

cin dada em da ded; le 3e *da* traduit par « aille » semble signifier litt. « va ».

diblo(m); le rapport de *gordibleu* CA v. 1439 avec le br. moy. *gouzibl-enn* « gouttière » serait à étudier; dans tous ces mots *dibl-* semble exprimer l'idée de « bord » ou celle de « mouiller, imprégner ».

diadmant; voir *mant*, addenda.

diguorguac signifie le « vide »; le gall. *diorwac*, *diorwag* GBGG 366, GPC 1029 « non frivole, sérieux » a *di-* privatif; *di-* dans *diguorguac* a un sens intensif.

dinoe; *diboe* se trouve TPMB str. 281; voir addenda sous *gueidret*.

dinouam; ce mot est conservé dans le vannet. *dineüein* « égoutter, verser, écouler » Gériadurig 107, Hor Yezh 36, 24.

di- (2); la note d'Ernault sur *tro distro* concerne plutôt *dis-*.

diprou; le gall. *dibr* est emprunté au cornique GPC 956.

dodiprer; le mot « hispérique » *grasatur* paraît sans rapport avec *grassor* « je marche contre, pille... »; le mot bret. est clair.

doit(h); *deus* au sens actif « apporte, amène » se trouve en Trég. : *deus d'in ar bara* « apporte-moi le pain »; c'est un archaïsme et non un abus (contra p. XIII du Suppl. au Grand Dict. Fçais Bret.); la trad. de *doit(h)* par « emmena » paraît certaine.

dorguid; à *dryw* « roitelet » comparer *draouennig vihan* « roitelet ».

dritin; ce mot semble avoir une parenté lointaine avec l'irl. anc. *derc* « berry » K. Meyer Contrib. Vendryes MSL 13, 406-8.

edeiunetic; *unaw*, *eiddunaw* ont un rad. *un* de *iun*, mais *gofuned* « vœu, promesse », *arofun* « attaque, quête, intention » GPC 208 ont un rad. *-fun* de *mun*; pour *Iun* cf. aussi *Iuncar* C. Redon ch. 249, *Iuncaracus* Holder 2, 88, *Iunetia* ibid. Voir aussi le Dictionnaire sous *Iunobrus*.

elu; la forme *Selvanectes* ne paraît pas être la plus ancienne ni la meilleure; une inscription antique porte « civitas *Sulbanectium* » M. P. M. Duval REA 64, 331.

emdrit; le rapprochement avec *druidim* paraît impossible; le rad. de ce mot est tiré de **druzd-* et rattaché à la rac. **dhwer* « porte » W. Pok. I, 871, IGEW 278; par contre le rapprochement de Loth loc. cit. avec le sanscrit *d̥r̥̄ḷhá-s* « séparé » semble judicieux.

erdrerc; le ms Luxembourg 89, f° 4b, l. 15 porte *palat. reuelat* et non *palatus, reuelatus*.

esat cod; sur le nom des *Selvanectes* voir addenda à *elu*.

esbaniat peut bien à date ancienne correspondre. à *spaliari* « marcher, se déplacer », Meyer-Lübke n° 924; c'est plus tard que le sens de « transport, ébat »... a dû se développer. C'est, avec *loell*, *ausill* un des rares empr. v. br. au Roman.

etiar; voir Ernault RC 25, 64.

fimre; la forme **sqib-* ne conviendrait à la rigueur que pour le Gallois.

garan; cf. br. mod. *garaner*, vann. *garoner* « jabloire, bouvet, rabot à rainure ».

glassed, par erreur, n'est pas répertorié à part; voir *in glassed*.

gredm; la forme irl. *frén* est plus ancienne que *frém*, ZCP 12, 409.

guaan « histrion » et *gueen* « mascara »... paraissent apparentés. L'affection n'est pas notée dans les formes anciennes; une forme britt. **waganyos*, d'étymologie inconnue, est possible. Pour les deux *e* cf. le br. moy. *leen* « lire » mod. *lenn* de *legend-* Mots lat. 181, gall. moy. *darllein* GCC 106.

guac; voir l'explication de Οὐακο-μάγοι IGEW 1135.

gued (I); le br. moy. *disguezel* « exhibé », *disguezer* « on montre » GMB 152, correspond au corn. *dysweth* et suppose **di-eks-wed-*.

gueg vient après une gl. « texeo, texui, (tex)tum .i.*gueg* » et semble traduire « textum » « tissu, trame ».

gueidret; dans son éd. des « Trois poèmes en Bret. moy. » Dublin 1962, M. Hémon traduit également *guezret* par « acte, action »; par contre *mez* nous semble signifier « pouvoir » et non « honte » aux str. 243, 250. Voir *med* (2) et *gueidret* dans le Dictionnaire.

gueld enes; le rapport exact entre *gwyllt* et *geill* est controversé.

guir serait-il un mot complet? cf. le br. *gwir* au sens de « droit, impôt », *pen-wir* « chef-rente » GMB 475.

gulip est un verbe et signifie « mouille » dans *ir sol a sech sol...*

guodrot; sur *trwy*, *drwy* « mélangé avec » voir T. J. Morgan BBCS 9, 126-7.

guohethe ; voir aussi V. Henry Lexique 148 ; pour la graphie *guohethe* comparer *guoecrissiou-guocrisiou* et *comarguoed-comarguid*, *racrguoed*, *-gued-* ...

guos ; au v. br. *guos* « serviteur » comparer le « Breton du Nord » *gos* de **gwos* dans *Gos-patrick* « serviteur de Patrick » LHB 707.

gupar ; « teorica » gl. « speculatiue » Angers 477 fo 84a.

gurpait ; *t* note ici *th* ; lire *gurpaith*.

gurunhaom ; rajouter br. moy. (et mod.) *kurun*, *kudurun*.

guscredom ; rajouter Patrol.XC.

hacet ou cimperet ; le ms a *cimp* avec *p* barré pour *per*.

heith « sceptrum » ; cf. les sens du gall. *talaith* « diadème, couronne, territoire » Bachellery GO pièce XX v. 39, note.

hepdud est placé par erreur avant *hep*.

hil- ; le n. propre *Hilian* est à séparer ; c'est une variante avec *h-* d'un n. propre fréquent *Ilian*.

hint « chemin » ; cf. aussi le n. de lieu britt. *Gabrosentum*, *-senti* cité LHB 278, 516, 521.

hirglas ; c'est aussi le nom, attesté depuis le XIe s., d'un rocher sur la « lieue de grève » près de Plestin ; La Borderie, Vie de St Efflam Rennes 1891, p. 11, note 1.

holl ; les formes et les sens rendent plausibles d'une part un rapprochement avec des mots sans *s-* initial comme l'irl. *huile*, *uile* « tout », le goth. *alls*, l'angl. *all*... W. Gr. 309 et d'autre part avec des mots comme *sollus*. Une confusion en Brittonique entre un ancien **sol-* et un ancien **oll-* (cf. Marti *Olludio* LHB 306) expliquerait les formes *oll* et *holl* du britt. médiéval ; voir Ernout-Meillet 4e éd. 592 sur la parenté possible entre tous ces mots de forme voisine ayant le sens de « tout » dans diverses langues i.eur.

hunc ; pour les Selvanectes voir addenda sous *elu* ; dans la citation *Lloegyr* signifie bien entendu litt. « Angleterre » et non « Anglais » ; sur le sens ancien voir CA 239.

innbisiou, inues... ; ces termes désignaient à l'origine la « virole » à laquelle était attachée la courroie du javelot RC 32, 302.

inpit ; la comparaison avec *desimpit* voc. corn. n'est pas soutenable ; ce mot est rapproché avec plus de raison GPC 1052 du gall. *disymwth* « soudain ».

ion ; difficulté à rappeler : *-ion* dans *gwir-ion* suppose *o* bref, *iawn* un *ā*. (*Effnaff* = mod. *eeuna* « rendre droit »).

ir (3) ; le v. gall. *ir*, mod. *yr* « le » ne sont pas explicitement cités.

lau ; sur *ke lo* « si peu » voir GMB 527 ; pour *lau* de **lagu* cf. le n. propre gaul. lat. *Lagu-audus* Holder 2, 122.

lecis ; *erlecguez* « prêt » correspond à l'irl. *air-léic-* « prêter » CCG 377.

le : « lieu » paraît un ancien neutre. Voir article à paraître Et. Celt. t. 11.

le hart ; pour *leenn* « lire » voir addenda à *guaan*.

lerian ; pour le compar. *chwechach* de *chweg* voir W. Gr. 249.

let- ; *lletwac* « à demi-vide » se trouve Breud. Ronabwy 3, 17 éd. M. Richards ; à *les* « hanche » correspond le v. irl. *less* « hanche » mod. *leas* « haut de la cuisse, hanche » ; voir W. Pok. 2, 427.

loi (inédit, BN lat. 10290, fo 33a, Priscien Gramm. III, 42 ; Keil t. 2 p. 113) gl. « ligula » « cuiller », br. mod. *loa*, vann. *loé*, gall. *llwy*, irl. *liag* puis *liach* CCG 31 ; cette gl. nous avait échappé.

loir, loer « lune » ; vann. *loér* « lune ».

mab i kiled ; la traduction par « fils du diable » proposée Ogam 15,238 ne convient pas. Dans les chartes bretonnes des XII, XIIIe s. on trouve souvent la formule « un tel fils de un tel » dans les listes de témoins. Quand le nom du père manque, on trouve soit « filius alterius », soit « bastardus », soit même « filius pernaturalis ». Une étude paraîtra Et. Celt. t. 11.

mach (2) ; le gall. *dormach* « fardeau, oppression » GPC 1077, a le même rad. que le br. *machaff*, *mac'ha* « oppresser, opprimer », *mac'h* « pression, presse, oppression » et semble comme le bret. à rattacher à une rac. **mak* « presser » IGEW 698, à moins que ce ne soit un emprunt à une forme romane ancienne ? Meyer-Lübke n° 5196, V. Henry Lexique 193 (*mach* « accroissement », *mac'hom* « usurpateur, insatiable » ont une tout autre origine).

mant (2), **diadmant ;** les hypothèses données sous ces mots sont fragiles. Il serait plus logique de rapprocher le rad. *mant* de *doromantorion* qui, lui, est clair. Ce *mant* est apparenté à des mots comme l'irl. *mana* « présage, avertissement », le grec μαντεῖον « oracle »... Au IXe s. on attribuait peut-être encore à l'écho une valeur magique.

medot ; cependant le gall. moy. *meddawt* paraît contracté de **medw-dawt* tandis que *medot* paraît n'avoir qu'une terminaison *-ot*, de *-āt-*.

melgabr ; voir Bertoldi RC 47, 184-195, 186 notamment, sur le gaul. **cabrostos* « ligustro », « troëne ».

menguet ; W. Gr. 149 le gall. *menwyd* est rapproché de l'irl. *menme* « esprit ».

(mic, mec); le correspondant exact de *mygu* « étouffer » est bien entendu le bret. mod. *miga* « étouffer », *miget eo* « il est mort ».

milin (2) « jaune »; ce mot paraît dériver du nom du « miel », VGK 1, 162; 2, 57; IGEW 724.

mormoch; la gl. ne rend pas le plur. lat. de « delfini ».

mortoiat; le gall. *mordwyad* « qui va par mer » n'est pas cité.

mui ha uid bu pelloch; il nous a échappé que *mui...* correspond mal à « crebrius patiatur » et beaucoup mieux à « non gracilem », « maior quam computatur » du contexte latin cité au début et à la fin de l'article. *Mui* signifie ici « plus grande » (il s'agit de la lune) et *mui (h)a uid bu pelloch*: « plus grande elle est (quand) il fut plus tard » (que la fin du cycle approche); il n'y a pas de concordance des temps.

nac tu; pour les sens divers de *tu, tua...* en Bret. mod. voir GMB 729.

nin; on trouve un correspondant irl. *ninach* dans *nem ninach* « ciel en forme de voûte », V. Hull ZCP 28, 254-5. Il existe une forme *nin* avec *ī* resté *i* (ex. **Castel-nin, Kastellin* Chresto. 154 note 9) et une forme *nĭn* avec *i* bref devenue *nein* en Bret. sous l'influence de *lein*, GMB 442.

ni on uret; *wyr* et *d-ouaren* sont également rapprochés VGK I, 56.

nodetic; M. R. A. Fowkes, Language 23, 420-1 propose de tirer *snád, nawdd, nod,* de la rac. **nā* « aider » du sanscrit *nā-tha-* « secours » et « protecteur » (W. Pok. 2, 315, IGEW 754) hypothèse séduisante.

ormest; sur la non-lénition de *m* après *(u)or-* dans ce cas voir la Grammaire.

parth; autre ex. de composé br. mod. *tre-barz* « de part en part », *tre-barzia* « transpercer ».

pois chefel; voir addenda à *cefel*.

racancomossodetichi n'a pas été répertorié à part; voir sous *hin rac...*

riglion; voir addenda à *a arecer*.

satron; *sardronenn* « guêpe » à Crach près d'Auray Hor Yezh 36, 25.

***scouihint** est mal lu; il faut certainement lire **scoiu-hint**; *ui* et *iu* sont pratiquement identiques dans les mss mais **scoiu** correspond exactement au gall. *-sgoyw-* cité sous **scouihint*, à lire **scoiu-hint.**

scubl; cf. les formes vann. *skoufl, skoul, skeul* « milan, buse, épervier ».

siscuint; cf. aussi vann. *si-sombrein* « couler à fond, sombrer » (mais *susombri* dans Grégoire cité GMB 637). Sur les différents préfixes *soul, sul-, su-,* etc... d'origine incertaine voir RC 21, 147, GMB 636, 637.

sol (2); le Cartulaire mentionné est celui de Redon.

soudan; l'irl. *socht* est tiré de **sug-to* de la rac. **seng* « alangui, malade » IGEW 915; dans cette hypothèse il faudrait séparer *souez, soez* de *socht*.

***soui** est à lire **soiu** qui correspond mieux aux autres formes brittoniques; sur la difficulté de distinguer *iu* de *ui* voir addenda à *scouihint*.

tamois; voir aussi IGEW 1054.

tanatt « ortie »; voir des ex. nombreux RC 10, 327. On a, semble-t-il, d'un côté une forme redoublée **ni-nat-* d'où l'irl. *nenaid* LEIA, N 9, britt. **ninad* puis *linad-*, et d'autre part une forme avec préfixe **to-nat-* d'où *tanatt, danat, dynad* (pour l'assimilation de la voyelle du préfixe à celle du radical cf. *habask* de **hopasc*; Dictionnaire sous *pascatur*). Le rad. *nat* « ortie » se trouve en Germanique v. ht. all. *nazza, nezzila,* v. angl. *netele,* mod. *nettle* « ortie ».

teirdec; cf. le gall. moy. *trydydec* « 13e » cité GCC 30.

todiat; voir IGEW 1052 sq.

tonn « vague ». Voir aussi ZCP 3, 443 et IGEW 1082.

torch; le gall. *twrch* en est venu à signifier « taupe »: *twrch daear* puis *twrch*.

toroc; les deux explications du mot paraissent également valables; on aurait ici un bon ex. d'« étymologie croisée ».

treme serait-il un mot exprimant l'idée de « transfert » (des bissextiles) parent de *tremen* (voir l'article *diminet*); ceci ne serait possible que si le radical venait de la racine de *meāre* et comportait une forme sans *n*; cf. aussi le lat. *trāmes*.

trinion; le gall. *dringon* « ossillum » se trouve sous le no 211, ACL I, 37 sq.

troian; le gall. mod. *traean* « tiers » n'est pas cité.

trouc a issent; le sens de *goal* dans *goal amouc* est bien « faute de » DEBM 296 sous *goall* (2) « faute, manque », TPMB (cités sous *gueidret* addenda), mais le sens de *amouc* est ici encore « recours, défense ». La plupart des sens des correspondants gall. et bret. paraissent dériver d'un sens primitif « lutter autour, lutter pour ».

trum; voir aussi Zupitza KZ 36, 243 note 1.

tu; voir addenda à *nac tu*.

tum; le bret. mod. *tiñva* suppose une forme avec *ū* long, **tūm*, IGEW 1082.

uir; cf. *gwyran*, GBGG 749.

zethr ett a lecis; nous avions d'abord lu **zethr etcalecis* mais l'on a bien deux *t* successifs dont le second est pourvu d'une barre fine mais visible; les groupes *ct* dans les gl. de la même main *succincti* et *stricti* 5 lignes plus haut sont nettement différents.

APPENDICE I

INDEX SOMMAIRE DE QUELQUES TERMES DE COMPUT

Cet index est destiné à faciliter la compréhension des gloses aux textes latins de comput.

Pour davantage de détails nous renvoyons, parmi les ouvrages disponibles dans les grandes bibliothèques, à Mas-Latrie, Trésor de chronologie, Paris 1889, T. 1, col. 46 à 83 notamment, et à C. W. Jones, Bedae opera de Temporibus, Cambridge (Mass.), 1943.

I. Généralités

La semaine, le mois lunaire, l'année solaire sont trois espaces de temps sans rapport direct entre eux. Les anciens traités de comput ont cependant essayé de faire entrer ces trois éléments dans un système cohérent dont le calcul de la date de Pâques est un des buts essentiels.

Cycle solaire. Ce cycle est de 28 ans pendant lesquels se produisent toutes les combinaisons possibles pour les jours de la semaine commençant l'année. L'année julienne normale est de 365 jours (52 semaines et un jour), l'année bissextile survenant tous les quatre ans est de 366 jours (52 semaines et deux jours). Au bout de 28 ans tous les jours de la semaine retombent sur la même date.

Cycle lunaire. Le cycle lunaire est de 19 ans (235 lunaisons représentant 6939 jours 3/4). L'année lunaire est de 354 jours (355 lors des années bissextiles), formant six mois de 29 jours, six de 30 (voir « mois lunaire »). Le mois lunaire est de 29 jours et demi, mais pour la commodité du calcul on compte 6 mois de 29 jours et 6 de 30.

La lune parcourt le zodiaque en 27 jours 8 heures donc 13 fois en douze mois. Elle reste dans chaque signe 2 jours 6 heures 1 bisse. Après 19 ans les lunaisons recommencent aux mêmes dates.

Pour que les années lunaires correspondent aux années solaires on est obligé d'ajouter 11 jours par an ; c'est ce qu'on appelle *l'épacte*. Ces épactes donnent six mois intercalaires de 30 jours et un de 29 jours. Les années comportant ces mois intercalaires sont appelées années embolismiques.

Date de Pâques. La date de Pâques doit remplir quatre conditions : 1) être célébrée un dimanche, 2) ce dimanche doit suivre le 14e jour de la lune pascal, 3) la lune de Pâques est celle dont le 14e jour (jour de la pleine lune), suit le jour de l'équinoxe de printemps, 4) l'équinoxe est fixée au 21 mars, XII des Calendes d'avril.

II. Brèves définitions

Bisse, besse. Voir *hora.*

Bissextus dies. Ce jour bissextile est rajouté tous les 4 ans le 6 des Calendes de mars ou 24 février. D'après la glose : *an ded pi guaruu* XI *Kal. april. guled bissext*, il semble que ce glossateur le place par erreur le 11 des Calendes d'avril.

Concurrentes dies (Patrol. XC col. 705, Mas Latrie col. 64). Les jours concurrents, appelés aussi épactes solaires, consistent en un nombre invariable de jours attribué à chaque année et destiné à faire connaître quel jour de la semaine commence l'année. Il y a 7 jours concurrents, autant que de jours dans la semaine. La 5e année a deux jours concurrents, car c'est l'année bissextile.

Ce système a été remplacé par celui de la lettre dominicale.

Cycle de 19 ans. Les anciens computistes distinguaient un cycle de 19 ans différent de celui de la lune. Dans ce cycle la 1re année du cycle lunaire est la 4e du cycle de 19 ans.

(Années) embolismiques. (Patrol. XC col. 463, 485) ; voir aussi les généralités ci-dessus. L'année embolismique est celle qui comporte le mois intercalaire nécessaire à l'année lunaire pour égaler en durée l'année solaire. Dans le cycle lunaire de 19 ans il y a 7 années embolismiques dont 6 de 384 jours et une de 383 et 12 années communes (ordinaires). Le jour enlevé à la dernière année embolismique (celle de 383 jours) est celui du *saltus.* Les Hébreux ajoutaient un mois supplémentaire de façon effective, mais non les Romains qui, après la réforme julienne, répartissaient les jours en excédent dans les mois normaux ; voir la glose : *cel dadaruei ino emboles...*

Épacte (Patrol. XC col. 497-8, col. 510 bas, col. 705). L'année lunaire étant de 354 jours, l'année solaire de 365, il faut rajouter 11 jours à l'année lunaire ; c'est l'épacte. La troisième année du cycle l'épacte est de 33 jours ; on rajoute alors un mois (30 jours) à l'année lunaire et l'on a l'année embolismique. Les 3 jours restants sont ajoutés aux 11 jours d'épacte de l'année suivante et ainsi de suite. Bède, col. 705 qualifie les épactes d'âge de la lune lors du XII des Calendes d'avril, mais Patrol. XC col. 763-4 on lit : XI *Cal. april. sedes epactarum.*

Equinoxe. C'est le moment de l'année où les jours et les nuits sont égaux. Il y a un certain flottement sur la date de l'équinoxe chez les anciens computistes. On trouve l'opinion selon laquelle l'équinoxe de printemps tombe le 8 des Calendes d'avril et l'équinoxe d'automne le 8 des Calendes d'octobre (Patrol. XC col. 724 et 726-7) ; mais on lit aux col. 763-4 : XII cal. april. (21 mars) « jour de l'équinoxe selon les Orientaux » et XI cal. april. (22 mars) « sedes epactarum », IX cal. april. (24 mars) « equinoctium iuxta quosdam ». Les glossateurs de la main A pensent que l'équinoxe a lieu le XI des Calendes d'avril : voir sous *an ded pi guaruu...* dans le Dictionnaire.

Feria. Ce mot désigne un jour quelconque de la semaine. Parfois ce mot prend un sens plus précis. Patrol. XC col. 701 « feriam hoc est diem septimanae in kalendis mensium ».

Grand cycle dionysien. Ce cycle, de 532 ans est obtenu en multipliant le cycle lunaire (19 ans) par le cycle solaire (28 ans).

Hendecade. Période de 11 ans.

Hora (Patrol. XC col. 303, 381 bas). L'heure est subdivisée en 10 *minutum*, 12 *uncia*, 4 ou 5 *punctum* (il y a discordance entre les indications) et 15 *pars*, 40 *momentum.* Nous avons laissé au singulier le nom des divisions de l'heure.

indictio. Le cycle d'indiction est de 15 ans. L'année 1 de l'ère est la 4e du cycle d'indiction. Si x désigne le chiffre de l'année, la formule $\frac{x+3}{15}$ donne l'année d'indiction.

lunae cursus (voir cycle lunaire ci-dessus) et Patrol. XC col. 370 bas, 372, 385, 391, 704. Le 14e jour du mois est celui de la pleine lune. Les glossateurs disent en général « luna XIV ». La lune parcourt le zodiaque 13 fois en un an. Chaque jour la lune s'éloigne ou se rapproche du soleil de 12 (ou 13) *pars* ou de 4 *punctum*. La lune entre dans le bélier (Aries) la première année du cycle lunaire le XV des Calendes d'avril.

momentum. Voir *hora*.

ogdoade. Période de 8 ans.

pars, punctum. Voir *hora*.

regulares dies. Patrol. XC col. 396, cap. XXI et col. 392-394. cap. XIX, Mas Latrie col. 57. Ils sont de deux sortes. 1) *Réguliers solaires :* c'est un nombre invariable attaché à *chaque mois*, servant à déterminer quel jour de la semaine tombe le premier de chaque mois (férie dans les Calendes) ; janvier a pour réguliers 2, puis on a les chiffres 5, 5, 1, 3, 6, 1, 4, 7, 2, 5, 7, pour les autres mois. Ajoutés aux *concurrents* attachés à l'année, ils donnent le jour de la semaine, si le total est inférieur à 7. S'il est supérieur à 7, on enlève 7 du total pour avoir le jour de la semaine ; le 1er jour de la semaine est le dimanche. 2) *Réguliers lunaires* (Patrol. XC col. 396 et 705-6). C'est un nombre invariable attaché à chaque mois. Ajouté à l'*épacte* de l'année ils déterminent le jour de la lune lors du 1er de chaque mois.

saltus. Patrol. XC, col. 472, 473, 592. La 19e année du cycle lunaire qui est embolismique (voir ce mot) ne compte que 383 jours et non 384. On supprime le jour excédentaire en comptant comme 1er jour de la nouvelle lune le 30e de la précédente.

signum. Signe du zodiaque, cf. par exemple Patrol. XC col. 232, 358, 384. Le soleil reste en principe dans chaque signe 30 jours et 10 heures ½ (glose de Bridfert col. 466), la lune 2 jours 6 heures 1 bisse (2/3 d'heure). Chaque signe est divisé en 30 parties (ou 2 heures, voir « hora »), les douze signes formant 24 heures.

solis cursus. Patrol. XC col. 358, texte de Bède, et col. 358, glose de Bridfert. Le XV des Calendes d'avril le soleil entre dans le Bélier.

uncia. Patrol. XC col. 307. Il y a douze *uncia* dans une heure. Voir *hora*.

zodiacus uel *signifer*. Patrol. XC col. 231 sq. Le zodiaque est une zone circulaire dont l'écliptique occupe le milieu ; l'écliptique est le cercle décrit par le mouvement apparent du soleil. Le zodiaque est compris entre deux parallèles à l'écliptique, parallèles qui sont séparés par une distance de 9° (8° 30′ exactement).

APPENDICE II

Gloses vieilles bretonnes du ms BN lat. 4839 (IXe-Xe siècle).

En revoyant l'article de M. Niedermann sur « Les dérivés latins en *-ōsus* dans les Hisperica Famina », ALMA t. 23, 1953, p. 75-101, les « Hisperica Famina » étant abondamment glosées en vieux Breton, nous avons jeté un coup d'œil sur l'article de P. Van de Woestijne « Gloses médiévales à la Périégèse de Priscien » p. 137-152 du même volume du Bulletin Du Cange ou ALMA.

Nous avons eu la surprise de remarquer, parmi les gloses latines nombreuses imprimées dans cet article quelques gloses vieilles bretonnes que l'auteur est bien excusable de ne pas avoir identifiées comme telles. Malheureusement il était trop tard pour inclure ces gloses dans le corps du Dictionnaire sans bouleversements considérables. Aussi avons-nous groupé ces gloses, peu nombreuses au demeurant, dans ce court appendice.

M. P. Van de Woestijne a trouvé ces gloses dans le ms BN lat. 4839 daté du IXe ou du Xe siècle. On trouvera ci-après une liste des gloses en vieux Breton, avec le contexte du ms.

p. 137 de l'article de P. Van de Woestijne, fo 4a du ms.

Lanuu gl. « accessus » et **tre** gl. « recessus » dans les v. 188 et 189 de la Périégèse :

« Qua tumor inmensus Tyrreni pellitur aestus

Accessusque furit siccisque *recessus* harenis ».

Lanuu « flux, flot montant » et **tre** « reflux, flot descendant » sont déjà bien attestés. Nous renvoyons aux articles **lanu** et **tre** du Dictionnaire.

p. 138 de l'article cité, f° 14a du ms.

Heldes gl. « alumna » « nourrissonne, élève » dans le v. 750.

« Huc Asiae quondam deuenit *alumna* Sinope

Ex qua cognomen ceperunt moenia clara ».

On lit sur « Sinope », « nomen alumne uel mulieris ».

Cette glose est particulièrement intéressante car elle fournit le correspondant v. breton du mot du voc. corn. *elses* gl. « filiaster ». *Elses* est issu d'un v. corn. **elles*, et, comme **heldes,** qui a un *h* initial non étymologique fréquent dans les mots commençant par une voyelle, remonte à un brittonique **al-t-issā ;* le *e* initial est dû à l'affection. Ces mots sont des dérivés de la racine **al* « nourrir » qui a donné des mots comme *altro(u)*, **eltroguen** mentionnés dans ce Dictionnaire, comme le v. irl. *altai* « nutrita », *altae* « nourri », GOI 461, le latin *alō*, etc., VGK I, 137. Le seul problème dans **heldes** est le *d ;* on attendrait **(h)elles ;* on verra la Grammaire à ce sujet pour des ex. similaires.

p. 143 de l'article, f° 5b du ms.

« Heridani proprium fluuii qui dicitur Padus, *Pau* ». *Pau* est une forme évoluée du nom du Po qui n'est sans doute pas v. bretonne, mais plutôt romane.

p. 145 de l'article, f° 18b du ms.

A lennou (lu par l'auteur **alennau*, à tort nous semble-t-il) gl. « lineis » dans le v. 1004 (texte du ms).

« Utentes lineis et satrachitas simul omnis ».

Selon la remarque fort juste de l'auteur, le glossateur a confondu « lineis », « de lin » avec « laenis », de « laena », « manteau d'hiver ». Le v. Breton confirme que le glossateur a compris « manteau » « vêtement » et non « lin ». **A lennou** « par des manteaux » contient en effet la préposition **a** « de, par » et **lennou** pluriel de **lenn** déjà attesté au singulier. Nous renvoyons à l'article **lenn** du Dictionnaire.

p. 146 de l'article, f° 4a du ms.

Ermneticion. i. « uictus ». **Ermneticion,** dont le radical est malheureusement abrégé, est placé sur « more ferarum » dans le contexte (v. 179-182).

« *Uictus* alit seua quesitus cede ferarum
Scilicet ignaros terras perfindere rastris
Agricolasque boes plaustris domitare sonoris
Namque errant nemorum per dumos *more ferarum* »

Comme le fait remarquer l'auteur, d'après le mot « uictus » qui accompagne *ermneticion*, la. gl. porte sur « uictus » au v. 179.

Ermneticion est un pluriel en *-ion* d'un dérivé en *-etic-* d'un mot abrégé en *ermn-;* les mots en *-eticion* sont des plus usuels en v. Breton et il n'est pas possible d'expliquer ce mot comme une forme erronée de « cynegeticon ».

La difficulté de la glose tient tout entière dans l'abréviation que l'on peut développer de façons diverses, bien que le caractère brittonique ancien du mot soit hors de doute.

Nous ne voyons qu'une hypothèse à présenter sous réserves.

Ermneticion pourrait être l'abréviation de **erm(ehi)neticion* et pourrait contenir un radical **mehin** qui se trouve en Bret. dans **Caer Mehin** C. Landévennec p. 571 et, avec initiale faussement rétablie, (voir grammaire), dans le vannet. *bihin* « réplétion », *behiniek* « chargé de graisse », en Corn. dans *mehin* « lard », en Gall. dans *mehin* « lard », *mehineit* « chargé de lard », L. Bleg. 28, 20 note, 69, 18-19 note.

Mehin vient de **magesīno* (Dictionnaire sous *mach* (2), et le bret. *maga*, le gall. *magu* « nourrir », qui supposent un ancien **mak-* LEIA, M 8, semblent apparentés.

L'emploi du préfixe *er-* avec le rad. *mag* est à signaler dans le gall. moy. **er-uagu*, *er-ylh-uaccei* « il (le?) nourrissait », CA 328, note au v. 1149.

Tout ce que l'on peut dire c'est qu'en Brittonique ancien un mot **er-mehin* « réplétion, abondance d'aliments », un dérivé **ermehinetic* « chose nourrissante, aliment », avec un pluriel **ermehineticion* pouvant rendre « uictus » ne sont pas impossibles.

D'autres hypothèses pourront être proposées puisque l'abréviation de **ermneticion** peut être développée autrement, mais ce n'est qu'à partir du Brittonique que le mot peut être expliqué.

p. 150 de l'article, f° 16b, ligne 5 du ms.

A gil gl. « tenui ratione » dans le contexte (v. 874).

Hanc (Arabiam) quoque describam, *tenui ratione* recensens ».

Tenui ratione « de façon réduite, maigrement, petitement ».

Ce n'est pas la forme qui fait ici difficulté car **a gil** semble bien être l'expression qui se retrouve en Bret. mod. au sens de « en arrière, en cachette, à la dérobée, furtivement », ex. *kemeret a gil* « prendre par l'arrière, dérober ». On a ce mot sous la forme **cil** dans **a i cil** « retro » (voir **a i cil** et **cil** dans le Dictionnaire).

Mais il est assez difficile de concilier le sens du latin avec le sens du mot *cil* qui a pour sens primitif « revers, arrière », en Gallois et Breton ; ce sens est aussi celui de l'irl. anc. *cúl*, mod. *cúl*.

Le glossateur aurait-il voulu dire que la description de l'Arabie dans le contexte serait faite « à la dérobée, furtivement »? ; *Cil*, (lénifié en *gil* après *a*), avait peut-être autrefois un sens exprimant l'acte rapide, ou esquissé ; cf. le sens du gall. *cil-agoraf* « I open a little », *cil-fyrru* « abréger », etc.

INDEX

Les chiffres renvoient aux pages.

On a respecté le plus possible l'ordre alphabétique. Cependant /K/ sous ses diverses graphies *c*, *qu*, *k* a été placé sous la lettre *c*.

/χ/ écrit *ch*, *h*, *c'h*, *c* a été placé après *c*. Les noms d'hommes et de lieux comportent une majuscule.

Cet index comprend les mots cités dans le Dictionnaire. Il a été jugé inutile pour ne pas l'allonger excessivement d'y inclure 1) toutes les variantes d'un même mot ; 2) tous les noms propres cités seulement pour l'un de leurs éléments constituants (ex. sous *Sol* (2) ; 3) les termes v. gallois ou v. bretons cités p. 18 à 32 de l'Introduction le plus souvent sans traduction ; 4) les termes non-celtiques latins, grecs, germaniques, etc.

INDEX CELTIQUE ANTIQUE

INDEX CORNIQUE

INDEX IRLANDAIS

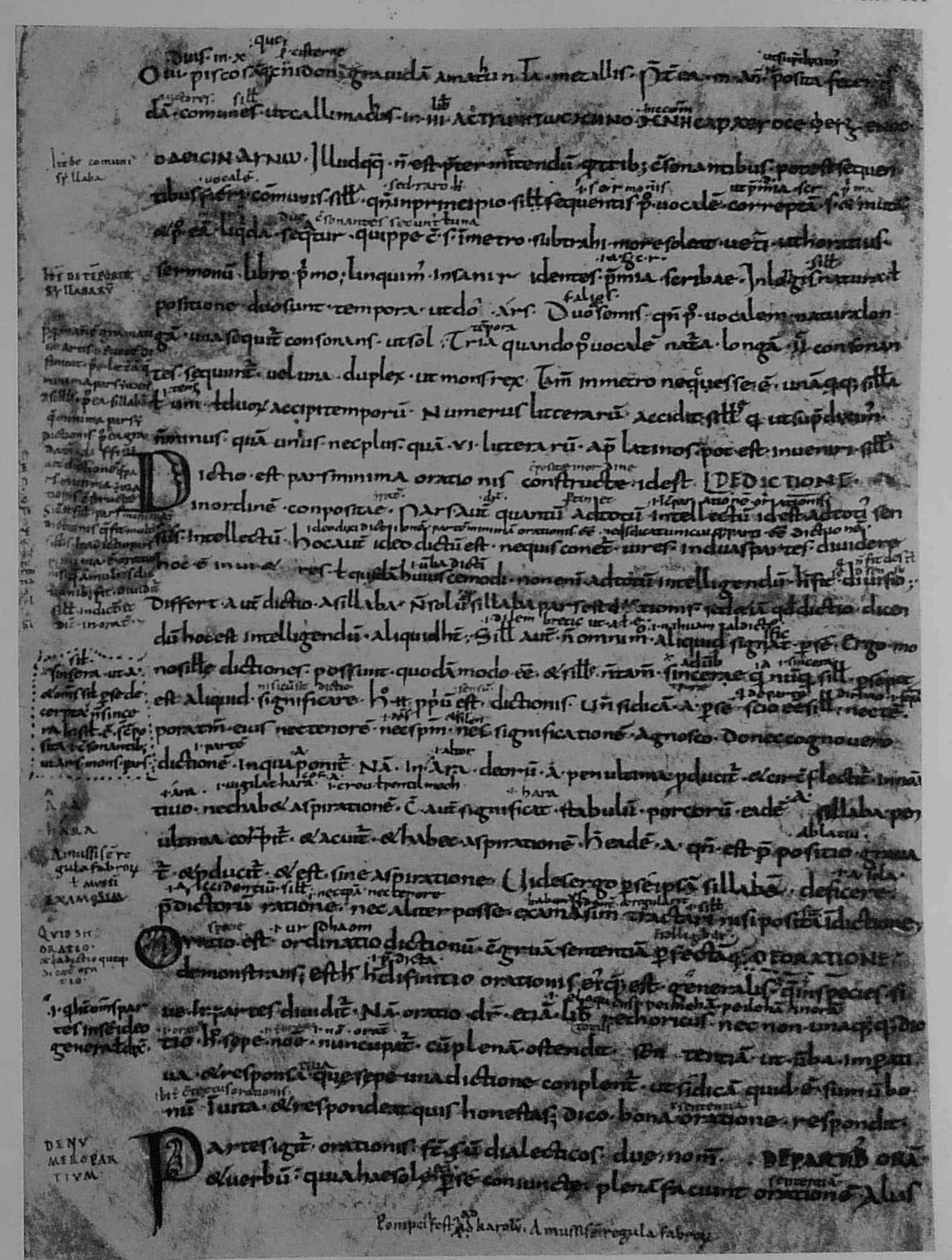
INDEX GALLOIS

INDEX BRETON

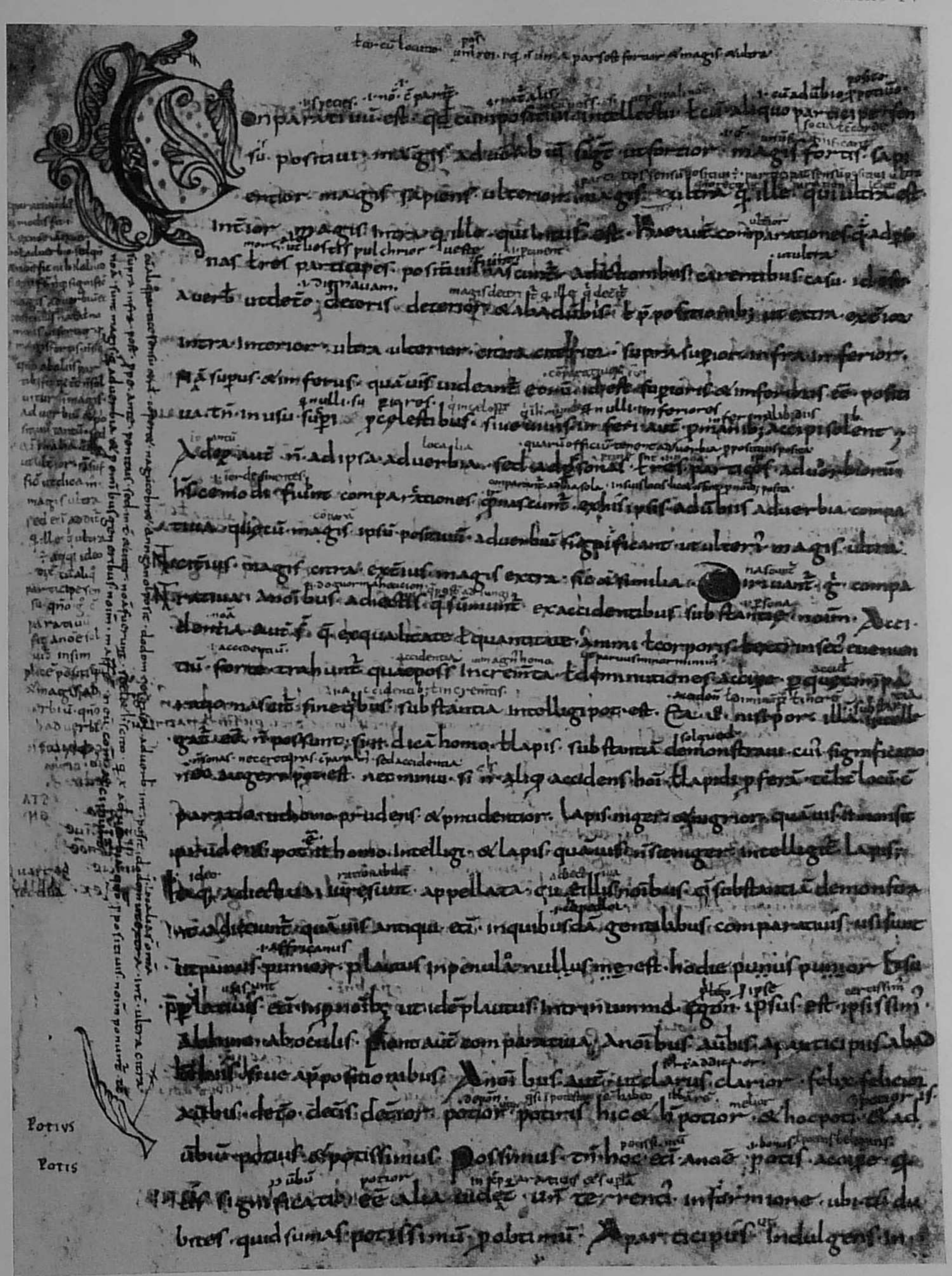
IMPRIMERIE A. BONTEMPS, LIMOGES (FRANCE)
DÉPOT LÉGAL : 4e TRIMESTRE 1963

I. Nous donnons à titre de comparaison ce folio d'un ms *v.eux gallois* le « Juvencus », ms Ff 4. 42 de la Cambridge University Library ; on note les gloses *or leu* et *pa pep bi* qui se trouvent dans le VVB. Les lettres les plus intéressantes à comparer à celles des mss v. bretons sont G, P, R, D, S.

II. Leyde. Cod. Voss. Lat. F 96 A, fo 2a. Ce ms, le plus ancien des ms v. bretons, est écrit en caractères insulaires; on notera les ressemblances avec le « Juvencus ». Le texte est bilingue, Latin-v. Breton. Il ne s'agit pas de gloses. C'est le ms no 1 de la liste donnée dans l'introduction.



III. Folio 18 b du ms BN latin 10290. On note l'écriture continentale du ms. C'est le ms nº 7 de l'introduction.



IV. Folio 26 b du ms BN latin 10290.

V. Luxembourg, ms 89. Ms en écriture continentale ; on comparera G, P, R, D, S, notamment avec les lettres correspondantes des mss des planches I et II. C'est le ms nº 20 de l'introduction.

VI. Folio 15b du ms Angers 477. Ce folio est un de ceux qui contient le plus de gloses du groupe de mains B qui présente des formes v. galloises assez fréquemment. Malheureusement la couleur de l'encre n'apparaît pas sur cette photographie. C'est elle, beaucoup plus que l'écriture, qui permet de distinguer le groupe de mains B du groupe A (encre noire, formes v. bretonnes). C'est le ms nº 24 de l'introduction. Le texte et les gloses sont de 897 sans doute. Écriture continentale. On comparera l'écriture insulaire des mss des planches I et II.

VII. Ms Angers 477, fo 74b ; toutes les gloses sont du groupe de mains A ; encre noire, formes v. bretonnes.

VIII. Angers 477, fo 78b. Toutes les gloses sont du groupe de mains A sauf : *(cet) tricant isiodinod*, en bas à gauche dans la marge. La première lettre de *(c)et* est peu lisible.